

# Science, académisme et sociabilité savante

Justine Ancelin

# ▶ To cite this version:

Justine Ancelin. Science, académisme et sociabilité savante: édition critique et étude du Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini (1710-1712). Histoire, Philosophie et Sociologie des sciences. École nationale des chartes (Paris), 2011. Français. hal-02417154

# HAL Id: hal-02417154 https://enc.hal.science/hal-02417154

Submitted on 18 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

# Justine Ancelin

titulaire d'un Master 2 d'Histoire des sciences et des techniques

# SCIENCE, ACADÉMISME ET SOCIABILITÉ SAVANTE

Édition critique et étude du Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini (1710-1712)

Tome premier : Étude



Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe 2011

Ce journal est une espèce d'histoire, et j'ai besoin de cette histoire comme de celle d'un autre, pour ne pas m'ignorer sans cesse et m'oublier.

Benjamin Constant (1767-1830), Journal intime, 21 décembre 1804.

À mes Juges,

Monsieur Olivier Poncet, professeur d'histoire des institutions, archives et diplomatique de la période moderne à l'École nationale des chartes, qui m'a fait l'honneur d'accepter la direction de ce travail,

Monsieur Bruno Belhoste, professeur d'Histoire des sciences à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de qui j'ai pu effectuer un mémoire de master 2 sur L'Académie des sciences à la fin du règne de Louis XIV (1699-1715), dont cette thèse est le prolongement direct.

Aux chercheurs de l'unité mixte de recherche du SYRTE de l'Observatoire de Paris, et en particulier à Madame Irène Passeron et Messieurs Michel-Pierre Lerner et Guy Picolet, qui m'ont dirigée vers le personnage passionnant et attendrissant de Jean-Dominique Cassini I<sup>er</sup>, ont prêté attention à mes recherches et les ont orientées.

À tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de ce travail,

La Dottoressa Anna Cassini, médecin et historienne des sciences, qui a bien voulu guider mes recherches dans les services d'archives italiens,

Monsieur Nicolas Legrand, responsable du parc informatique de l'École nationale des chartes, pour sa gentillesse et sa disponibilité.

Au personnel de l'ensemble des institutions de conservation citées dans ce travail, et particulièrement à Madame Florence Greffe, conservateur du patrimoine et responsable des archives de l'Académie des sciences,

Madame Laurence Bobis, conservateur du patrimoine et responsable des archives de l'Observatoire de Paris.

La Dottoressa Raffaella Stasi, responsable de la bibliothèque et des archives du département d'astronomie de l'université de Bologne,

et aux bibliothécaires de l'École des chartes.

À ceux qui ont participé, de plus ou moins loin, et bon gré mal gré, à la rédaction et la mise en page de ce travail,

Camille, Marquis, Julie et Tiphaine pour leurs relectures attentives,

Louis-Benoît pour ses compétences en généalogie,

Franz pour ses conseils de grammairien,

et surtout Marie, pour sa connaissance de LATEX et son infinie patience.

À tous ceux qui m'ont encouragée et soutenue, y compris dans les moments les plus difficiles,

mes camarades de promotion, en particulier Gabrielle et Emmanuelle, mes parents.

À Dominique Madinier, ma première lectrice, ma première correctrice aussi, dont l'érudition, l'insatiable curiosité et la bienveillante exigence me servent de modèle depuis vingt-deux ans.

En témoignage de mon estime et de ma reconnaissance.

Première partie

Étude

# Table des matières

	Intro	oductio	n	13	
1	$\mathbf{U}\mathbf{n}$	savant	t à la renommée internationale.	21	
	A	Le parcours italien d'un fils de notable niçois			
		A.1	De l'arrière-pays niçois au service du Saint-Siège	21 21	
		A.2	Le mouvement académique de l'âge baroque	27	
		A.3	L'appel de l'Académie des sciences de Paris	34	
	В	démie des sciences au temps de Jean-Dominique Cassini	39		
		B.1	De « ceux qui se réunissent dans la Bibliothèque royale » à l'Aca-		
			démie royale des sciences de Paris : la Compagnie du Grand siècle.	39	
		B.2	La réforme de 1699	43	
		B.3	Des hommes et des lois : la mainmise du règlement sur les aca-		
			démiciens	53	
	$\mathbf{C}$	«En a	appelant Cassini en France, on nuisit tout à la fois à l'astronomie		
		assini lui-même » (Delambre)	64		
		C.1	L'activité des Cassini à l'Observatoire	64	
		C.2	Académisme, népotisme et clientélisme : l'implication concrète		
			du clan Cassini-Maraldi à l'Académie des sciences	85	
		C.3	L'action scientifique des Cassini en dehors du cadre formel de		
			l'Académie	102	
2	Co	mment	devinrent français des gentilshommes italiens	123	
	A	L'enra	cinement français de la famille Cassini : réseaux parisiens, réseaux		
		picard	S	123	
		A.1	S'établir à Paris	124	
		A.2	Naturalisation et mariage de Cassini ${\rm I^{er}}$ : la formation des pre-		
			miers réseaux	128	
		A.3	Quarante ans après : le mariage de Cassini II et les nouveaux		
				145	
	В	Savant	t, courtisan et officier du Roi : une situation sociale ambiguë	154	
		B.1	Les efforts des Cassini pour être intégrés à l'aristocratie française.	154	

10 TABLE DES MATIÈRES

	В.2	Se mettre en scène dans le théâtre de la société : les Cassini entre	
		Versailles et l'Observatoire	170
3 U	n vieil	astronome en son for privé.	199
A	Jean-	Dominique Cassini, une vieillesse bien remplie	199
	A.1	Il buon vecchio	199
	A.2	Les douceurs de la vieillesse.	213
В	Cassi	ni face à lui-même : pratiques de l'ego-écriture	241
	B.1	Écriture scientifique et écriture littéraire, écrits publics et écrits	
		privés	241
	B.2	Écrire la vieillesse, vivre par l'écriture	251
Epilo	gue		281
A	Le de	stin des papiers de Jean-Dominique Cassini	281
В	Cassi	ni IV, continuateur de l'histoire familiale?	287
С	Cassi	ni, modèle savant, modèle humain	290
Conc	lusion		295

# Abréviations utilisées

#### Instituts de conservation:

Arch. Ac. Sci. : Archives de l'Académie des sciences

Arch. Nat.: Archives nationales

Arch. Obs.: Archives de l'Observatoire de Paris

BnF : Bibliothèque nationale de France

Bologne, Bib. G. Horn d'Arturo : Bibliothèque « Guido Horn d'Arturo » du département d'astronomie de l'université de Bologne

Bologne, Bib. univ. : Bibliothèque universitaire de Bologne

Pise, Bib. univ. : Bibliothèque universitaire de Pise

Les autres instituts cités le sont sous une forme développée.

#### Sources:

JVP: Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini, BnF, Cartes et Plans, ms. Ge-DD-2066(2)

PV : registre de procès-verbaux de l'Académie des sciences, suivi de l'année

HARS: Histoire de l'Académie royale des sciences, suivi de l'année

MARS: Mémoires de l'Académie royale des sciences, suivi de l'année

HMARS : Histoire et mémoires de l'Académie royale des sciences (volume considéré dans son ensemble), suivi de l'année.

Dans le cas d'une citation précise de source, on s'est efforcé de préciser à chaque fois la page ou le feuillet exact du document. Toutefois, cela n'a pas pu être possible pour certains documents, non paginés, en particulier pour quelques archives de l'Observatoire de Paris.

# Introduction

# La révolution scientifique du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Académie des sciences et l'historiographie internationale.

Il ne faut pas vous imaginer, mon fils, que les affaires d'État soient comme ces endroits épineux et obscurs des sciences qui vous auront peut-être fatigué, où l'esprit tâche de s'élever avec effort au-dessus de lui-même, le plus souvent pour ne rien faire, et dont l'inutilité, du moins apparente, nous rebute autant que la difficulté <sup>1</sup>.

L'image que Louis XIV donne des sciences à son fils le Dauphin en 1661 n'est pas de nature à susciter une vocation, ni même à encourager qui que ce soit à s'y intéresser. Décrites, contrairement à un art de gouverner empreint d'une « douceur difficile à exprimer <sup>2</sup> », comme épineuses et obscures, inefficaces, difficiles et apparemment inutiles, les sciences ont cependant connu un véritable essor pendant le règne du Roi-Soleil, essor auquel le souverain n'a pas été totalement étranger. Dès avant la rédaction des Mémoires pour l'instruction du Dauphin, ces sciences si obscures pour la majorité des vingt millions de Français de l'époque <sup>3</sup> bénéficient d'un incontestable renouveau et touchent un public de plus en plus important.

Ce renouveau, qualifié a posteriori de « révolution scientifique du XVIIe siècle » par les historiens des sciences des années 1970 comme René Taton, Robert Lenoble et Alexandre Koyré <sup>4</sup>, a dans l'historiographie classique des limites assez floues. Le terme « révolution » désigne un bouleversement quasi-instantané, un « changement brusque et important dans l'ordre social, moral; une transformation complète » (Le Nouveau Petit Robert, 2008). Il apparaît donc un peu contradictoire de l'associer à une durée de temps aussi longue qu'un siècle, d'autant plus que les bornes chronologiques de ce « siècle » ne sont pas celles du calendrier classique. Cette expression de « révolution scientifique du XVIIe siècle » recouvre en réalité plusieurs micro-périodes, qui s'imposent chacune comme des « changements brusques » au sein de disciplines spécifiques. Toutes s'étant approximativement déroulées entre 1600 et 1710-1715, elles ont été regroupées sous cette acception pour définir la transition qui s'opère entre la « Renaissance scientifique » et

<sup>1.</sup> Louis XIV, « Supplément aux Mémoires de 1661 », dans Mémoires pour servir à l'instruction du Dauphin, éd. Charles Dreyss, Paris : Didier & Cie, 1860, t. II, p. 428.

<sup>2.</sup> Ibid

<sup>3.</sup> Pierre Goubert,  $Louis\ XIV\ et\ vingt\ millions\ de\ Français,$  éd. revue et augmentée, Paris : Fayard, 1991, 348 p.

<sup>4.</sup> Histoire générale des sciences, t. II, 2º éd., Paris: PUF, 1966, Introduction p. 215-216.

14 Introduction

la science des Lumières <sup>1</sup>.

La fondation en France, en 1666, d'un nouvel établissement exclusivement consacré à l'étude des sciences, et qui prend la forme d'une voie moyenne entre des institutions déjà existantes dans d'autres domaines culturels, peut être considérée à bien des égards comme une micro-révolution à l'intérieur de la grande révolution scientifique du siècle. Premier établissement scientifique véritablement lié à un roi et non plus seulement à un prince, il fait des sciences un outil de glorification personnelle du monarque en même temps qu'un domaine professionnel à part entière, et accorde aux savants une place nouvelle dans la hiérarchie sociale. Il s'inscrit également dans une tendance plus large, celle de l'« académisme », qui voit se créer partout en Europe et dans tous les domaines de la culture des institutions de ce type, à tel point que l'académie devient au XVIII<sup>e</sup> siècle la structure presque exclusive de telles pratiques, et un symbole de progrès du savoir <sup>2</sup>.

L'impact de la nouvelle institution sur la vie intellectuelle du temps n'a pas été immédiat. Si les séances de travail de ses membres débutent en décembre 1666, ce n'est que progressivement qu'ils élaborent le cadre qui structure et promeut leurs recherches. En effet, contrairement aux autres académies qui reçoivent dès leur fondation une légitimation officielle et des règles de fonctionnement par le biais de lettres patentes <sup>3</sup>, l'Académie des sciences du XVII<sup>e</sup> siècle est « une institution sans statuts <sup>4</sup>. » Les premières décennies sont l'occasion pour elle d'affirmer progressivement sa place dans le monde scientifique, tout en élaborant de manière tacite ou du moins non officielle les conditions de son fonctionnement.

L'année 1699 marque donc à son tour une micro-révolution dans l'histoire des sciences du siècle. Trente-trois ans après sa fondation, l'Académie des sciences obtient enfin du souverain un Règlement en bonne et due forme qui, quoiqu'indépendant de lettres patentes toujours inexistantes, fixe les normes de travail et de « vie commune » des académiciens, et organise enfin de manière précise leurs prérogatives comme leurs devoirs. Les savants eux-mêmes vivent les changements impliqués par ce code comme un authentique « renouvellement » de l'institution à laquelle ils appartiennent. Plus encore que sa fondation en 1666, c'est le Règlement de 1699 qui va définitivement faire exister l'Académie des sciences, en reconnaissant son activité antérieure, mais aussi en fixant les grandes lignes de tout ce que sera l'Académie du XVIIIe siècle.

Les tricentenaires de cette « double fondation » de l'Académie des sciences ont été l'occasion de pics de publications ces dernières décennies, autour d'ouvrages comme Institut de France, Académie des sciences : troisième centenaire, 1666-1966, publié

<sup>1.</sup> René Taton, « Quelques remarques sur la périodisation en histoire des sciences et sur le concept de XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue internationale de Philosophie*, n° 29, 1975, p. 406-419.

<sup>2.</sup> James E. McClellan, Science reorganized. Scientific Societies in the Eighteenth Century, New-York: Columbia University Press, 1985, 413 p.

<sup>3.</sup> Celles de l'Académie française, qui n'est pourtant pas une institution royale avant la mort du chancelier Séguier, sont enregistrées par le Parlement de Paris le 10 juillet 1637.

<sup>4.</sup> Marie-Jeanne Tits-Dieuaide, « Une institution sans statuts : l'Académie Royale des Sciences de 1666 à 1699 », dans *Histoire et Mémoire de l'Académie des sciences* : guide de recherches, Paris, 1996, p. 3-13.

INTRODUCTION 15

en 1967¹, et Règlements, usages et science dans la France de l'absolutisme, publié en 2002². Ces travaux s'inscrivent dans la lignée d'un courant historiographique qui redécouvre depuis quelques décennies l'histoire de cette institution à la fois fille de son temps et profondément novatrice. Une des caractéristiques de ce courant historiographique est que nombre des écrivains à s'être penchés sur l'histoire de l'Académie des sciences sont d'origine anglo-saxonne, tels Charles C. Gillipsie, David Lux, Alice Stroup ou James McClellan³; mais surtout Roger Hahn, dont la première publication en 1971 de son célèbre ouvrage The Anatomy of a Scientific Institution: the Paris Academy of Sciences marque le vrai renouveau de l'étude de cette institution⁴. C'est en effet la première tentative pour retracer l'histoire de l'institution en tant que telle, de sa fondation aux débuts de l'Institut de France, depuis les ouvrages du XIXe siècle de Maury, Bertrand et Maindron⁵.

# Les archives de l'histoire académique.

À l'origine de ces nombreux travaux sur l'histoire de l'Académie des sciences, on trouve des ouvrages, imprimés ou manuscrits, des correspondances, éditées ou non, des textes officiels, largement diffusés ou à usage strictement interne, bref, un patrimoine écrit.

Certains de ces documents d'archives ont été étudiés il y a longtemps. Les textes des deux premiers règlements académiques de 1699 et 1716 ont ainsi été très répandus, imprimés au moment de leur écriture, puis transcrits par les contemporains, édités et commentés par les historiens <sup>6</sup>. De même, les productions savantes des académiciens, ainsi que de l'Académie comme corps constitué, ont été longuement étudiées dans le

<sup>1.</sup> Institut de France, Académie des sciences : troisième centenaire, 1666-1966, Paris : Gauthier-Villars, 1967, 481 p.

<sup>2.</sup> Règlements, usages et science dans la France de l'absolutisme, à l'occasion du troisième centenaire du règlement instituant l'Académie royale des sciences : actes du colloque international organisé par l'Académie des sciences de l'Institut de France, avec le concours du Centre international de synthèse, Paris, 8-10 juin 1999, dir. Eric Brian et Christiane Demeulenaere-Douyère, Paris : Tec & Doc, 2002, 548 p.

<sup>3.</sup> Charles C. Gillispie, Science and Polity in France : the End of the Old Regime,  $3^{\rm e}$  éd., Princeton : Princeton University Press, 2004, 601 p.; David S. Lux, « Colbert's plan for the Grande Académie : Royal Policy Toward Science, 1663-1667 », dans Seventeenth-Century French Studies, XII, 1990, p. 177-180; James E. McClellan, « The Académie royale des sciences, 1699-1793 : A Statistical Portrait », dans Isis, t. 72, n° 264, déc. 1981, p. 541-567.

<sup>4.</sup> L'édition à laquelle il sera dorénavant fait référence est Roger Hahn, L'anatomie d'une institution scientifique : l'Académie des sciences de Paris, 1666-1803, Bruxelles : éd. des archives contemporaines, 1993, 594 p.

<sup>5.</sup> Alfred Maury, Les académies d'autrefois : l'ancienne Académie des sciences, 2° éd., Paris : Didier, 1864, 456 p; Joseph Bertrand, L'Académie des sciences et les académiciens de 1666 à 1793, Paris : J. Hetzel, 1869, 435 p.; E. Maindron, L'Académie des sciences. Histoire de l'Académie. Fondation de l'Institut national. Bonaparte membre de l'Institut national, Paris : Alcan, 1888, 344 p.

<sup>6.</sup> Voir par ex., pour l'historiographie du XIXe siècle, Ernest Maindron, L'Académie des sciences, op. cit., ou Léon Aucoc, L'Institut de France : lois, statuts et règlements concernant les anciennes académies et l'Institut de 1635 à 1889, Paris : Impr. nationale, 1889, 451 p. Ces textes ont par la suite été redécouverts par plusieurs auteurs comme Roger Hahn, Françoise Bléchet (L'Abbé Jean-Paul Bignon (1662-1743) : une République des lettres et des sciences, thèse d'habilitation à diriger des recherches : histoire, univ. Paris-I, 1999, t. 1, p. 115 et suiv.) ou Marie-Jeanne Tits-Dieuaide (« Les savants, la société et l'Etat : à propos du "renouvellement" de l'Académie Royale des Sciences (1699) », dans Journal des savants, janv.-juin 1998, p. 79-114).

16 Introduction

cadre de l'histoire des idées en général, et des théories scientifiques en particulier <sup>1</sup>.

L'histoire de l'Académie des sciences a également été abondamment abordée par le biais des hommes qui l'ont composée <sup>2</sup>. L'intérêt pour les vies d'hommes illustres naît en effet dès l'Antiquité, avec l'œuvre d'écrivains comme Plutarque ou Suétone, dont des érudits, comme l'abbé Lhomond, prendront la succession. Car les grands hommes sont non seulement des vecteurs du progrès humain, mais aussi des modèles qu'on doit chercher à imiter. Et il est plus facile de critiquer un savant pour ses choix et interprétations théoriques et idéologiques que d'attaquer directement un concept abstrait.

Pendant longtemps, l'histoire académique et l'histoire des académiciens ont fonctionné en vase clos, l'une nourrissant l'autre sans éclairage extérieur. Dans la biographie savante comme dans l'histoire des institutions savantes, l'historien s'est avant tout attaché à considérer les documents « scientifiques », en particulier les traités, publiés ou manuscrits, produits par ces hommes et cette institution.

Toutefois, depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'intérêt des historiens de la science a légèrement changé d'objet, puisqu'il ne s'agit plus de considérer uniquement les rapports entre les idées d'un savant et les théories scientifiques de son époque, mais également les modalités selon lesquelles le savant pratique sa science et construit son système de pensée, et sa manière d'interagir concrètement avec l'ensemble de la sphère savante internationale. Le renouveau historiographique s'est en particulier intéressé à la Res publica literaria, la République des Lettres, cadre primordial de la vie intellectuelle des XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>3</sup>, qui montre que le savant n'élabore jamais ses idées coupé du monde. La pratique de la science se confond presque avec la communication de la science, comme l'a montré la mise en lumière de nouveaux media, tels les journaux

<sup>1.</sup> Notons toutefois la sous-exploitation des registres des procès-verbaux de l'Académie. Source primordiale dans la connaissance de son fonctionnement, puisqu'ils consignent à la fois les noms des académiciens assistant aux séances, la teneur de leurs discussions et éventuelles délibérations (élections, discussion d'un point de règlement etc.) et la transcription des mémoires lus, leur tenue est officiellement assurée par le Secrétaire perpétuel de l'institution à partir de 1699. Certains volumes existent pour la période antérieure, mais sont moins régulièrement et systématiquement tenus à jour. Inédits pour la période qui précède la création de l'Institut national des sciences et des arts en octobre 1795, ces registres sont consultables sous forme de fac-similés aux archives de l'Académie des sciences, ainsi que sous forme numérique sur le site internet de la Bibliothèque nationale de France, et ont été relativement peu exploités compte-tenu des richesses qu'ils renferment. Un projet d'édition des premiers volumes a vu le jour dans les années 1960, mais a été différé par manque de moyens (René Taton, « Projet de publication des registres des séances de l'Académie Royale des Sciences de Paris (1666-1693), dans Actes du 10e congrès international d'histoire des sciences, Paris, 1964, p. 283-286).

<sup>2.</sup> Relevons par exemple, pour le XVII<sup>e</sup> siècle, les travaux sur l'astronome Picard (Jean Picard et les débuts de l'astronomie de précision au XVII<sup>e</sup> siècle, actes du colloque du tricentenaire, Paris, 12-13 octobre 1982, éd. Guy Picolet, Paris : éd. CNRS, 1987, 382 p.), le géomètre Malebranche (Geneviève Rodis-Lewis, Nicolas Malebranche, Paris, 1963) ou le chimiste Nicolas Lémery (Didier Giron, Nicolas Lémery (1645-1715), thèse de doctorat en pharmacie, Paris-V-René-Descartes, 1986).

<sup>3.</sup> Voir Françoise Waquet, « Qu'est-ce que la République des Lettres? Essai de sémantique historique », dans *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 148, 1989, p. 474-502; et *La République des Sciences*, *Dix-huitième siècle*, dir. Irène Passeron, n° 40, 2008.

INTRODUCTION 17

savants 1 ou les correspondances 2.

Dans la lignée de cette découverte de « nouveaux matériaux savants », l'intérêt des chercheurs a commencé à se tourner vers des documents longtemps passés inaperçus, des archives sans rapport évident avec l'histoire des sciences, mais qui permettent de mettre l'accent sur la place du savant dans la société en général et non plus seulement au sein de la Res publica literaria, avec des travaux d'historiens des sciences mais aussi d'historiens de la littérature comme Volker Kapp, qui s'est penché sur les éloges des savants par Fontenelle ³ ou de sociologues comme Joseph Ben-David, qui a étudié l'émergence du type intellectuel du savant ⁴. Certains auteurs comme Suzanne Delorme ⁵ ou Maurice Daumas ⁶ ont instigué ce mouvement dès les années 1930-1950, et une étape importante a été franchie plus récemment par David J. Sturdy dans son importante étude sur les membres de l'Académie des sciences, Science and Social Status ⁻, qui fait pour la première fois un usage approfondi d'une source jusqu'à présent peu utilisée dans l'histoire des sciences, les documents notariés, pour les mettre au service d'une réflexion sur la place économique et sociale du savant dans la société.

# Historiographie et documents du for privé.

À cet intérêt des historiens des sciences pour les documents « personnels » des savants s'ajoute, depuis quelques années, un intérêt historiographique croissant pour les écrits produits par la démocratisation progressive de l'écriture, démocratisation qui introduit peu à peu dans les mentalités la conviction qu'il ne peut exister de société, et donc d'humanité, en dehors de toute écriture <sup>8</sup>. L'époque moderne voit en effet le développement intense de l'écriture personnelle, intime, ordinaire, « au plus près du secret des cœurs », et l'essor de la production de documents qui prennent la forme de journaux, livres de raison, mémoires et autobiographies. L'intérêt des historiens pour

<sup>1.</sup> Voir par exemple les travaux de Jean-Pierre Vittu sur le Journal des savants, ou l'article de Jean Ehrard et Jacques Roger, « Deux périodiques français du 18° siècle : Le Journal des Savants et les Mémoires de Trévoux, essai d'une étude quantitative », dans Livre et Société dans la France du XVIIIe siècle, p. 33-59.

<sup>2.</sup> Voir par exemple René Taton, « Le rôle et l'importance des correspondances scientifiques aux XVIIe et XVIIIe siècles », dans Proceedings of the XIV<sup>th</sup> International Congress of the History of Science, 1975, vol. 2, p. 214-230; Maarten Ultee, « The Republic of Letters : learned correspondence, 1680-1720 » dans The Seventeenth Century, 17, n° 2, 1987, p. 95-112 ou F. Waquet, « De la lettre érudite au périodique savant : les faux semblants d'une mutation culturelle », dans XVIIe siècle, 35, 1983, p. 347-359 et « Les éditions de correspondances savantes et les idéaux de la République des Lettres », Ibid., 178, 1993, p. 99-118.

<sup>3.</sup> Volker Kapp, « Les qualités du scientifique et le prestige social des sciences dans les éloges académiques de Fontenelle », dans Fontenelle, actes du colloque tenu à Rouen en octobre 1987, Paris : PUF, 1989, p. 441-454.

<sup>4.</sup> Joseph Ben-David, *The Scientist's Role in Society. A comparative study*, Chicago: The University of Chicago Press, 1984, 207 p.

<sup>5.</sup> Voir par ex. son article « La vie scientifique à l'époque de Fontenelle d'après les éloges des savants », dans Archeion, 19, 1937, p. 217-235.

<sup>6.</sup> Maurice Daumas, « La vie scientifique au XVIIe siècle », dans XVIIe siècle, 1956, n° 30, p. 110-133.

<sup>7.</sup> David J. Sturdy, Science and Social Status. The Members of the Académie des Sciences, 1666-1750, Woodbridge: the Boydell Press, 1995, 461 p.

<sup>8.</sup> Daniel Fabre, Par écrit : ethnologie des écritures quotidiennes, Paris : éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1997, 395 p.

18 Introduction

ce type de sources a été officialisé en 2003, avec la création d'un Groupe de Recherches du CNRS (GDR n° 2649) chargé de recenser et d'étudier, de la fin du Moyen Âge à 1914, « tous les textes produits hors institution et témoignant d'une prise de parole personnelle d'un individu, sur lui-même, les siens, sa communauté. » Il ne s'agit pas uniquement d'un mouvement français. Le dernier recueil publié par le GDR n° 2649 met en effet l'accent sur l'internationalité des recherches sur les écrits du for privé <sup>1</sup>. Les Pays-Bas sont un des pôles principaux de ces recherches, avec notamment tout un courant d'étude des « ego-documents », selon le terme de Jacques Presser <sup>2</sup>.

Le Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini, dans les deux dernières années de sa vie, depuis le 1<sup>er</sup> juin 1710 jusqu'au 11 sept. 1712. Dicté par lui-même jusqu'au moment de sa mort, curieux document conservé au département des Cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France, rédigé à la première personne et consignant quotidiennement les faits et gestes de son auteur, relève à la fois de la catégorie des egodocuments, et de celle des archives personnelles de scientifiques. En effet, son auteur Jean-Dominique Cassini, astronome d'origine italienne né en 1625, est membre de l'Académie des sciences de Paris de 1669 à 1712. Bien qu'il ait fait partie des savants les plus célèbres du règne de Louis XIV, l'historiographie le concernant est assez maigre, puisqu'en dehors d'un certain nombre d'articles, en italien pour la plupart, et du 121<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques (1996) consacré à son œuvre et à son héritage <sup>3</sup>, on ne compte à ce jour qu'une seule biographie scientifique de lui, publiée en 1994 par Anna Cassini <sup>4</sup>, et rééditée en 2003.

Quoique son Journal ne concerne qu'une petite partie de sa longue et laborieuse carrière, il présente une mine de renseignements, non seulement sur ce que peut être la vie quotidienne et privée d'un astronome de l'Observatoire pendant le règne de Louis XIV, mais également sur l'environnement mondain dans lequel il évolue et son rôle dans la société, ainsi que sur ses relations avec le monde scientifique, local et international, de l'époque. Il importe toutefois de le replacer dans un contexte plus large, celui de

<sup>1.</sup> Voir François-Joseph Ruggiu, « Les écrits du for privé : une perspective européenne », introduction à l'ouvrage Les écrits du for privé en Europe, du Moyen Age à l'époque contemporaine : enquêtes, analyses, publications, dir. Jean-Pierre Bardet, Elisabeth Arnoul et François-Joseph Ruggiu, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2010; et la première partie de cet ouvrage, intitulée : « Les écrits personnels : un thème de recherches européen. »

<sup>2. «</sup> In the early 1950s, the historian Jacques Presser invented a new word: "egodocuments." He proposed to use his neologism for diaries, memoirs, personal letters and other forms of autobiographical writing. There was an obvious need for a generic and neutral term to cover his broad variety of textual forms. The word egodocument was quicly adopted by the public, and is now part of the Dutch language. [...] Presser used the word egodocument for all texts in which an author wrote about his or her own feelings, thoughts and actions. He defined egodocuments as "those historical sources in which the user is confronted with an "I", or occasionally (Cæsar, Henry Adams) a "he", continuously present in the text as the writing and describing subject" (Gert-Jan Johannes et Rudolf Dekker, « Het egodocument: stiefkindje of oogappel », dans Vooys. Tijdschrift voor Letteren 17, 1999, p. 22-30). Somewhat later, he formulated it more succinctly as "those documents in which an ego intentionally or unintentionally discloses, or hides itself..." Texts in which an author writes about his ou her own acts, thoughts and feelings would be the shortest definition. » Rudolf Dekker, Egodocuments and History: Autobiographical Writing in its Social Context since the Middle Ages, éd. Rudolf Dekker, Hilversum: Verloren, 2002, p. 7.

<sup>3.</sup> Sur les traces des Cassini, astronomes et observatoires du sud de la France, dir. Paul Brouzeng et Suzanne Débarbat, Paris : éd. du CTHS, 2001, 360 p.

<sup>4.</sup> Anna Cassini, Gio Domenico Cassini, Uno scienziato del Seicento, Testi e documenti, 2003 : Comune di Perinaldo, 419 p.

INTRODUCTION 19

l'ensemble de la carrière scientifique et de l'élévation sociale du savant dont le Journal présente l'aboutissement, et en quelque sorte de recréer le « monde de Cassini », dont il donne un aperçu  $^1$ .

# Le « monde » de Jean-Dominique Cassini.

Le Journal de la vie privée de J.-D. Cassini est un texte qui semble au premier abord relever de la micro-histoire. Texte court (324 pages manuscrites, environ 55 000 mots) portant sur une brève période de la vie d'un homme qui a vécu presque nonagénaire, il concerne en outre un âge qu'on imagine volontiers oisif, la grande vieillesse. Mais il provient d'une personnalité scientifique reconnue, quoique controversée. Il importe donc d'apporter à l'historiographie le concernant un éclairage nouveau, en mettant en parallèle son action publique à l'Académie des sciences et à l'Observatoire et son comportement dans le domaine de la vie privée, intimement lié à son influence sur la scène publique du temps. Si l'on a ici opté pour une étude et une édition critique sous forme imprimée et non électronique<sup>2</sup>, le rapprochement du texte de ce Journal avec de nombreuses autres sources, notamment les procès-verbaux de l'Académie des sciences et les actes notariés concernant la famille Cassini, ajouté à l'identification aussi précise que possible des personnages et des lieux cités, permet de mettre en lumière les liens qui unissent l'auteur de ce texte à différents groupes humains, ainsi qu'à des lieux et des institutions. Comme l'ont affirmé les théoriciens de la micro-histoire comme Carlo Ginzburg, la démarche du chercheur consiste bien souvent à

se rapprocher le plus près possible de l'objet d'étude, même si cet objet ne présente, de loin, d'autre intérêt que factuel, et travailler, sans rien laisser échapper, à la manière d'un archéologue qui, à partir de traces infimes, ou plus considérables, étudie, combine et classe les relations entre les objets ou les fragments qu'il découvre, essaie de faire revivre ce qui a été vécu, et d'en inférer des indices sur les actions et les stratégies élaborées par des individus, le plus souvent dans le cadre de leur vie quotidienne. Il s'agit simplement d'exécuter de façon moderne le

<sup>1.</sup> Des entreprises semblables visant à restituer le « monde » dans lequel évolue un personnage dont on édite un document personnel ont déjà été menées à bien, une des plus célèbres étant l'édition électronique par Éric-Olivier Lochard et Dominique Taurisson du Journal de Marie Daniel Bourrée de Corberon, qui retrace, sous la forme d'une correspondance fictive adressée à son frère, cinq ans de la vie de l'auteur, alors en voyage en Russie, entre 1775 et 1780. Cette édition électronique s'attache à étudier de multiples aspects de la vie de Corberon, à la fois dans ses aspects les plus intimes, mais aussi dans ce qu'elle peut avoir de représentatif des grands courants de son époque, comme les relations diplomatiques entre France et Russie, l'expansion européenne des foyers de sociabilité maçonnique et occultiste, la nébuleuse illuministe et ses relations ambiguës avec les Lumières académiques et rationnelles, les enjeux et les modalités de la médiation culturelle et confessionnelle dans l'Europe des Lumières. Voir Éric-Olivier Lochard et Dominique Taurisson, « Correspondances, réseaux, édition électronique », dans La plume et la toile : pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières, dir. Pierre-Yves Beaurepaire, Arras : Artois Presses Université, 2002, p. 171-192 et Dominique Taurisson, « Le Journal du chevalier de Corberon sur le Web : édition numérique ou édition électronique ? », [en ligne], 2003, 16 p.

<sup>2.</sup> L'édition électronique du *Journal* de Corberon résulte en effet d'un travail de longue haleine, qui a permis aux chercheurs travaillant sur ce texte de développer une instrumentation et un paradigme inédits, le système Arcane. Voir D. Taurisson, « Le *Journal du chevalier de Corberon...* », art. cit., en part. « L'Instrumentation et le paradigme Arcane », p. 1-2. Notons toutefois que l'utilisation dans notre travail du logiciel de composition de documents LATEX , nécessitant la pose de balises et l'utilisation de macro-commandes, facilite l'utilisation dynamique du document étudié, et prépare le terrain pour une éventuelle mise en ligne du texte, facilement adaptable pour une utilisation interactive.

20 Introduction

geste peut-être le plus ancien de l'histoire intellectuelle du genre humain : celui du chasseur accroupi dans la boue qui scrute les traces de la proie <sup>1</sup>.

C'est parce qu'il a été appelé par le Roi de France pour faire partie d'une des plus importantes institutions savantes d'Europe que Cassini a rédigé en français, puis laissé à la postérité, le *Journal* des dernières années de sa vie. Dans cette Académie d'abord presque livrée à elle-même, puis reprise d'une main de fer par le pouvoir royal, il a su mettre en avant ses capacités intellectuelles et ses dons de technicien, mais aussi de coordinateur et d'administrateur, pour occuper une place de premier plan. Il conviendra d'étudier si les reproches qu'on lui a adressés quant à une monopolisation supposée des honneurs académiques étaient justifiés ou non, en examinant si, au sein d'une Académie naissante, puis renaissante, il a fait partie des éléments moteurs, voire s'il a exercé une influence occulte.

Toutefois, si la réorganisation de l'Académie des sciences en 1699 a participé de l'officialisation du statut social de ses membres, ce n'est pas uniquement en son sein que Cassini a forgé les armes de son ascension. Contrairement à certains de ses confrères, il a su, dès sa jeunesse en Italie, se concilier les bonnes grâces des plus hauts personnages, et évoluer à son aise dans la haute société. Son émigration en France l'a partiellement coupé des réseaux qu'il s'était créés de l'autre côté des Alpes : on s'attachera par conséquent à voir selon quelles modalités l'astronome s'est intégré à l'ensemble de la société française, en plus de s'intégrer à la société académique, et le rôle que l'Observatoire de Paris, où il s'installe en 1671, joue dans la sociabilité savante de l'époque.

Enfin, nous tâcherons de voir en quoi cette « vie bien remplie <sup>2</sup> », et particulièrement ces investissements dans les sphères publiques de l'Académie et de la vie mondaine, ont pu préparer Cassini octogénaire à une vieillesse encore bien active, où la fébrilité des débats académiques est certes plus lointaine qu'auparavant, mais où les relations bâties au sein de la Compagnie, ainsi que grâce à elle, perdurent encore et poussent l'astronome à faire consigner par écrit l'ensemble des occupations qui rythment ses vieux jours.

<sup>1.</sup> Carlo Ginzburg, Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire, Paris : Flammarion, 1989, p. 151.

<sup>2.</sup> Anna Cassini et Jean-Louis Heudier, « Gio-Domenico Cassini, 1625-1712, une vie bien remplie », dans  $Nice\ historique$ , 2004, p. 146-195.

# Chapitre 1

# Un savant à la renommée internationale.

# A Le parcours italien d'un fils de notable niçois.

Né en Italie, Jean-Dominique Cassini y passe près de quarante-cinq ans, au cours desquels il se forge une solide réputation scientifique. La domination intellectuelle de la péninsule sur l'Europe, particulièrement importante au XVIe siècle, brille de ses derniers feux. Aussi certains foyers sont-ils encore très actifs, et permettent la formation de brillants esprits. C'est dans ces centres de la vie savante que Cassini se forme, après avoir quitté sa région natale pour reprendre en quelque sorte à son compte la tradition du « tour italien », auquel il est bon, à l'époque moderne, de se soumettre pour parfaire son éducation.

#### A.1 De l'arrière-pays niçois au service du Saint-Siège.

# Perinaldo, les racines familiales.

Cassini et Maraldi : deux grands noms que la gloire A gravés sur l'airain du temple de Mémoire! Oh! bourg qui les vis naître... Eh quoi... nul monument! Rien qui rappelle ici ces rois de la pensée! Si du poids de ces noms la force est affaissée, Le monde entier les lit au front du firmament <sup>1</sup>.

Les registres paroissiaux de Perinaldo, petite ville aujourd'hui située en Italie, à l'extrême ouest de la province de Ligurie <sup>2</sup>, conservent à la date du 10 juin 1625 la mention du baptême de Gio. Domenico, fils de Giacomo Cassini et de sa femme Tullia, filleul de Maria Crovese et de Giovanni Battista Cassini, né deux jours auparavant <sup>3</sup>.

<sup>1.</sup> Vers inspirés au vicomte Antoine de Partonneaux lors de sa visite à Perinaldo en 1844. Cités par Filipo Grossi, « Trois natifs de Perinaldo, astronomes de l'Observatoire de Paris », dans *Sur les traces des Cassini...*, op. cit., p. 25.

<sup>2.</sup> Voir en annexe, fig. 1, p. 443, la carte des environs de Nice et Perinaldo.

<sup>3.</sup> Arch. Perinaldo, registres baptismaux (1625) : « Alli 10 di giugno, Gio. Domenico, figlio di Giac. Cassino e di Tullia sua moglie è stato battezato da me, sudetto Bernardo, curato ; tenendolo M. Antonio Maria Crovese e Battista Cassina [...], natto dui giorni inanti. »

Le plus grand astronome français du siècle de Louis XIV est donc né dans le comté de Nice <sup>1</sup>, à environ 50 km de cette ville, dans un bourg autrefois dépendant du comté de Provence, mais alors sous domination savoyarde, et plus particulièrement sous la tutelle d'une branche de la famille génoise des Doria, titulaire du marquisat de Dolceacqua <sup>2</sup>.

On a peu de renseignements sur ses parents. Son père, Giacomo Cassini (1604-1672), est simplement décrit par Fontenelle, dans l'éloge qu'il fait du savant après son décès, comme un « gentilhomme italien ». Aucune autre information sur les origines de la famille, comme c'est la coutume pour les académiciens issus d'ascendance noble, ni sur les fonctions ou charges dont Giacomo serait revêtu, ou sur un éventuel métier, comme c'est le cas pour les académiciens issus de la classe bourgeoise. Jean-Dominique Cassini lui-même ne fournit aucun renseignement sur son père, si ce n'est la date de sa mort, en 1672, lors d'une invasion de Perinaldo par les troupes génoises<sup>3</sup>. On en sait encore moins sur sa mère, si ce n'est qu'elle se nomme Tullia (ou Julia) Crovese, qu'elle est née vers 1605 dans une famille de notaires, et morte cinq ans après son mari, en 1677. Si les origines nobles de la famille n'ont rien de certain (voir plus loin), la pratique des sciences n'est pas une tradition familiale, et rien ne prédispose le jeune garçon à suivre la carrière qui sera la sienne. La famille Cassini semble implantée à Perinaldo depuis le début du XVIe siècle au moins, les recherches généalogiques des descendants de la famille Cassini-Maraldi ayant mis au jour leur ascendance jusqu'à un certain Francesco Cassini, ayant vécu aux alentours de 1500<sup>4</sup>. Les Cassini sont installés dans le château de la ville, aujourd'hui Castello Maraldi, d'où Giacomo gère les revenus, assez médiocres, de ses terres<sup>5</sup>. C'est là que naît le jeune Jean-Dominique, aîné d'une fratrie de neuf enfants <sup>6</sup>, dont seules parviendront à l'âge adulte ses sœurs, Francesca (née en 1641), et Angela Caterina (1644-1714), qui scellera l'union entre sa famille et celle des Maraldi en épousant en 1663 Giovanni Francesco Maraldi di Oneglia ((1631-1694), grand ami de Jean-Dominique Cassini et père de Giacomo-Filippo (dit Jacques-Philippe) Maraldi, qui deviendra pour l'astronome un fils spirituel.

<sup>1.</sup> Il est à ce titre cité par Jean-Baptiste Toselli dans sa *Bibliographie niçoise* de 1860, Toselli qui note que « Cassini, Jean-Dominique, célèbre astronome, né à Périnaldo, comté de Nice, le 8 juin 1625 » (p. 196).

<sup>2.</sup> Le marquisat de Dolceacqua a longtemps été un enjeu crucial pour les ambitions territoriales de la maison de Savoie, qui s'en empare en 1524, alors que le comté de Nice est déjà passé sous sa coupe.

<sup>3.</sup> Voir infra.

<sup>4.</sup> F. Grossi, « Trois natifs de Perinaldo... », art. cit., p. 13. La famille Maraldi est originaire de Candeasco, un petit bourg du Piémont à environ 25 km de Perinaldo, faisant aujourd'hui partie de la ville de Borgomaro (Italie, province de Ligurie).

<sup>5.</sup> Anna Cassini, Gio. Domenico Cassini, op. cit., p. 24. La famille de la mère de Jean-Dominique, les Vitale Crovesi, possède de vastes et riches propriétés foncières, mais elles sont saisies par des créanciers à la fin du siècle.

<sup>6.</sup> Voir en annexe, fig. 11, p. 509, l'arbre généalogique des Cassini.

Plusieurs historiens se sont interrogés sur la question de savoir à quel point Jean-Dominique Cassini a été « niçois <sup>1</sup> », « provençal <sup>2</sup> » ou « génois <sup>3</sup>. » Si Perinaldo est un point d'ancrage sûr dans la vie du savant, qui y reviendra plusieurs fois au cours de sa vie, il est toutefois davantage un lieu de ressourcement familial (il ne s'y rend que pour rendre visite à ses proches) qu'un lieu de formation de sa personnalité.

En effet, Cassini rapporte, dans le récit qu'il fait de sa vie <sup>4</sup>, qu'il a très rapidement été envoyé par sa mère chez un de ses oncles maternels, probablement l'Antonio Maria Crovese qui l'a tenu sur les fonts baptismaux <sup>5</sup>, avant d'être envoyé à Vallebonne <sup>6</sup> pendant deux ans, pour y étudier sous la férule du père Giovanni Francesco Aprosio. Mais, malgré cette première réorientation de l'éducation du petit garçon, le niveau d'études qu'on lui propose apparaît vite insuffisant face à sa vive intelligence. Aussi Aprosio comprend-il rapidement l'intérêt de soumettre son jeune élève à un enseignement plus approfondi en l'envoyant au collège jésuite de Gênes, le foyer culturel le plus proche de Perinaldo.

#### Gênes, les racines intellectuelles.

Conçus à l'origine pour former les futurs membres de la Compagnie de Jésus, les collèges jésuites qui fleurissent un peu partout en Europe au XVI<sup>e</sup> siècle se sont progressivement ouverts aux jeunes laïcs désireux de parfaire leur éducation, au point de faire partie des lieux d'enseignement les plus courus de la chrétienté aux siècles suivants <sup>7</sup>. L'établissement de Gênes jouit dans les années 1630 d'une réputation particulièrement bonne en Italie, et fait figure d'important centre intellectuel. Il est d'ailleurs transféré en 1633 dans le nouveau palais de la ville, rue Balbi, qui devient rapidement le centre de la vie religieuse et culturel de la cité.

On ne connaît pas la date précise de l'arrivée de Cassini au collège de Gênes, mais il

<sup>1.</sup> Marc Ortolani, « Sur "l'appartenance niçoise" de Jean-Dominique Cassini », dans L'astronome Cassini, du comté de Nice à la planète Saturne, Nice historique, 107° année, n° 3, juil-sept. 2004, p. 156-165.

<sup>2.</sup> Anna Cassini, « Gio-Domenico Cassini dans le comté de Nice et en Provence », dans L'astronome Cassini...,  $op.\ cit.$ , p. 167-171.

<sup>3. «</sup> Cassini n'était pas niçois même dans une acception élargie du terme. Il appartient tout entier, et avec lui son impérissable gloire, à ces admirables populations de l'ancien fief des Doria. Il faut avoir la probité et la sérénité de restituer [...] à César ce qui lui revient, sans discussion possible, et si un regret peut être ressenti, c'est bien celui d'avoir trop longtemps détenu et exploité un illégitime bien », André Cane, « Jean-Dominique Cassini était-il bien niçois ? », Rome, 1938, vol. X, p. 7.

<sup>4.</sup> Récit édité par son arrière-petit-fils Cassini IV, sous le titre d'« Anecdotes de la vie de J.-D. Cassini », dans *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et à celle de l'Observatoire royal de Paris*, Paris : Bleuet, 1810, p. 255-309. Sur la pratique autobiographique de Cassini, voir *infra*.

<sup>5.</sup> Cette décision d'éloigner le petit Jean-Dominique a lieu après une dispute entre ses parents au sujet de l'éducation à lui donner : « Mon père avait un frère aîné qui avait épousé la sœur de ma mère. Cet oncle n'ayant point d'enfans me regardait comme son propre fils et voulait se charger de mon éducation; mais ma mère lui connaissant des sentimens différens des siens, aima mieux me confier à un frère qu'elle avait. J'allai donc demeurer chez cet oncle maternel, qui me donna un précepteur pour m'instruire dans les lettres », « Anecdotes... », op. cit., p. 255-256.

<sup>6.</sup> Vallebona, Italie, province de Ligurie. La ville est située à environ 15 km au sud de Perinaldo.

<sup>7.</sup> Voir par ex. François de Dainville, « L'Enseignement scientifique dans les collèges des Jésuites », dans Enseignement et diffusion des sciences au XVIIIe siècle, dir. René Taton, p. 27-65.

est probable qu'il ait séjourné dans cette ville entre 1638 et 1646 <sup>1</sup>. Il y suit l'intégralité du cursus scolaire, aussi bien le cycle d'humanités de base que le cycle d'approfondissement, et reçoit une initiation au droit, aux belles-lettres, mais aussi à la rhétorique, à la philosophie et à la théologie. C'est également grâce aux Jésuites qu'il commence à toucher à certaines matières scientifiques, et que l'étude des mathématiques est pour lui une révélation <sup>2</sup>.

Cassini semble avoir été particulièrement apprécié par ses professeurs, et noue avec certains d'entre eux des relations fortes. Mais surtout, il se lie à cette époque avec Francesco Maria Imperiale-Lercaro (1629-1712), issu d'une des familles les plus puissantes de la cité <sup>3</sup>. C'est grâce à son amitié, et surtout à la fortune dont il dispose, que le jeune Cassini peut s'adonner presque entièrement à la passion des astres, qui l'a gagné pour ne plus le quitter. En effet, Lercaro l'invite régulièrement sur ses terres à la campagne, où il peut observer le ciel à loisir. Il le présente également à des hommes de mérite, comme le sénateur Giovanni-Battista Baliani <sup>4</sup>, qui montre au jeune astronome des instruments commandés par le grand Tycho-Brahe.

C'est ainsi à Gênes davantage qu'à Perinaldo qu'a vraiment lieu la formation intellectuelle de Cassini, et également là que « quelque réputation acquise dans [ses] entretiens sur les sciences [lui] procura la connaissance de plusieurs personnes de mérite <sup>5</sup> », ce qui lui permet de commencer à se forger tout un réseau d'amis et de protecteurs hauts placés dans l'échelle sociale. Enfin, c'est à Gênes que Cassini commet un faux pas dont il se repentira par la suite, mais qui donne l'impulsion décisive à sa carrière : il se met à pratiquer l'astrologie.

#### Bologne, les racines sociales et mondaines.

Consulter les astres, et surtout les astrologues, est pour les grands personnages de l'époque une coutume encore bien ancrée dans les mentalités, en particulier en Italie. Cassini rapporte dans les « Anecdotes » de sa vie n'y avoir accordé qu'un intérêt passager, davantage dicté par le scepticisme qu'il éprouvait à l'égard de ces pratiques que par une réelle confiance dans les arcanes de l'astrologie judiciaire. Cependant, c'est

<sup>1.</sup> Dans son article « G. D. Cassini, élève de la Compagnie de Jésus » (dans Sur les traces des Cassini..., op. cit., p. 27-32), Juan Casanovas affirme que Cassini arrive à Gênes en 1632, ce qui paraît une date un peu précoce, surtout en admettant que le garçon ait déjà étudié deux ans à Vallebonne auparavant. L'article contient cependant des considérations intéressantes sur l'enseignement dont a pu bénéficier le jeune astronome.

<sup>2. «</sup> Il y avait alors au collège des Jésuites une leçon extraordinaire de mathématiques. L'évidence que je trouvais dans les principes de cette science, me la faisait préférer à toute autre; aussi j'y donnais tout le temps que me laissaient ces thèses publiques qu'on ne m'obligeait que trop souvent de soutenir », « Anecdotes... », op. cit., p. 257. Sur l'aspect de « révélation mystique » que peut avoir la découverte des sciences dans la vie des académiciens, voir infra.

<sup>3. «</sup> Je liai avec Monseigneur François-Marie-Imperiale Lercaro [...] une étroite connaissance et amitié. Les qualités et la solidité de son esprit donnaient à prévoir qu'il parviendrait un jour aux premières dignités de la République. En effet, il fut depuis élu doge en 1683, et envoyé avec trois sénateurs près de S. M. Louis XIV, au sujet de quelques mécontentemens que ce prince avait eus de la République », *Ibid.*, p. 259.

<sup>4.</sup> Giovanni-Battista Baliani (1582-1666), gouverneur de Savone puis capitaine des Archers de la ville de Gênes. Physicien et astronome amateur, il est un des correspondants réguliers de Galilée.

<sup>5.</sup> Ibid., p. 258.

à la suite de quelques paroles, lancées avec désinvolture à propos du succès militaire probable d'un certain général Ottaviano Sauli, et qui sont interprétées comme lui ayant été inspirées par les astres, que la carrière de Cassini prend un tournant décisif. Il est en effet appelé à cette occasion à Bologne, en 1649, par le sénateur Cornelio Malvasia, général d'artillerie auprès du duc de Modène, marquis de Bismantova, grand mécène et passionné d'astrologie et d'astronomie.

Tout comme Lercaro, Malvasia met une partie de sa fortune au service de l'astronome, en l'installant dans sa villa de Panzano, près de Modène, où il souhaite établir un observatoire doté de nombreux instruments scientifiques et d'une riche bibliothèque. Là, Cassini s'exerce intensément aux observations astronomiques, apprenant à manipuler des outils de plus en plus sophistiqués, et acquérant un savoir-faire qui participera de sa gloire internationale.

Il retrouve également à Bologne certains des pères jésuites qu'il a rencontrés à Gênes, et profite ainsi des liens qui unissent étroitement la Compagnie de Jésus aux membres de la classe dirigeante locale, ainsi qu'aux plus grands noms de la science mathématique et astronomique, comme le carme Giovanni Ricci, Ovidio Montalbani ou le jésuite Giambattista Riccioli <sup>1</sup>. Ce rapprochement avec les élites intellectuelles de la ville le met en première ligne pour postuler à la chaire de mathématiques de l'université, laissée vacante par la mort de Cavalieri <sup>2</sup>. Sa « lettre de motivation », conservée dans les archives de l'université, expose qu'il a déjà enseigné pendant cinq ans aux enfants de la noblesse génoise la philosophie et les mathématiques, et qu'il est bien conscient du poids et de l'importance de la charge à laquelle il aspire. Quant aux notes prises par le secrétaire quand il vient présenter sa requête, elles présentent le jeune savant comme un homme de grande vertu, plus instruit que la moyenne et digne d'obtenir la chaire qu'il réclame. C'est donc logiquement que, le 12 avril 1651, Cassini obtient pour cinq ans la chaire tant convoitée <sup>3</sup>.

Les cours qu'il donne à l'université, et dont quelques extraits nous sont parvenus <sup>4</sup>, sont loin d'être la seule occupation du savant <sup>5</sup>. Il continue ses recherches personnelles et échafaude certaines théories astronomiques, en particulier à propos des comètes, dont une traverse le ciel en 1652 <sup>6</sup>. Mais la grande réalisation de son époque bolonaise est

<sup>1. «</sup> Lors de mon arrivée à Bologne en 1649, il y avait pour professeurs de mathématiques dans l'Université, le père Ricci, disciple de Cavalieri, qui avait donné au public un ouvrage en deux volumes intitulé *Directorium Uranometricum*, qui donnait tous les ans un abrégé de l'état du ciel ; Pierre Mengoli et le comte Mansini, qui avaient aussi publié des observations astronomiques. Il y avait enfin au collège des Jésuites le père Riccioli, auteur de l'Almageste nouveau, assisté du père Grimaldi ; et le père Bettini, qui avait aussi donné au public quelques traités d'astronomie », *Ibid.*, p. 264.

<sup>2.</sup> Bonaventura Francesco Cavalieri (1598-1647), géomètre italien, inventeur de la perspective cavalière. Il occupe la chaire de mathématiques de l'université de Bologne à partir de 1629.

<sup>3.</sup> A. Cassini, Gio. Domenico Cassini..., op. cit., p. 56-58.

<sup>4.</sup> Cf. note de Cassini IV : « Ce cayer renferme sans doute quelques leçons d'astronomie que M. Cassini donnoit dans sa chaire à Bologne. » Arch. Obs., D1 11,  $Cassini\ I$ : écrits divers.

<sup>5.</sup> Pour un exposé plus détaillé sur le sujet, voir Fabrizio Bonoli et Alessandro Braccesi, « Les recherches astronomiques de Giovanni Domenico Cassini à Bologne (1649-1669) », dans Sur les traces des Cassini..., op. cit., p. 101-127.

<sup>6.</sup> Il publie à cette occasion son traité *De cometa anni 1652 et 1653*, Modène, 1653, dans lequel il suit la fausse théorie qui prévaut à l'époque et selon laquelle les comètes sont formées d'exhalaisons terrestres et stellaires, mais est également un des premiers astronomes à refuser de voir dans ces phénomènes une manifestation du courroux divin. Selon lui, le mouvement des comètes obéit à des lois mathématiques précises de la physique universelle, et il est possible de dresser des éphémérides de son passage.

la construction, en 1655, d'une immense méridienne dans la basilique San Petronio de Bologne.

En 1575, le père dominicain Egnazio Dante en avait déjà tracé une au même endroit, mais plus petite et moins précise. Elle avait en outre été rendue inutilisable par les travaux de restauration et d'agrandissement de l'église, menés en 1653. Aussi Cassini propose-t-il de reprendre le projet de Dante. Toutefois, son idée de construire un gnomon deux fois et demi plus long que le précédent, en utilisant l'ensemble des ressources du bâtiment, fait longtemps peur à la fabrique de l'église, qui oppose beaucoup de difficultés au savant, avant de se rendre à ses arguments <sup>1</sup>. Inaugurée lors du solstice d'été de 1655, en présence de nombreuses personnalités du monde scientifique mais aussi de la haute société <sup>2</sup>, la méridienne se révèle être une réussite, et le propulse définitivement sur le devant de la scène scientifique internationale. Son « mandat » à la chaire d'astronomie est d'ailleurs reconduit avec augmentation de salaire en 1656 <sup>3</sup>. La reine Christine de Suède elle-même, alors de passage à Bologne avant de se rendre à Rome, où elle termine ses jours en exil, demande à le rencontrer : c'est le début d'une amitié qui durera jusqu'à la mort de la souveraine.

Le prestige dont jouit Cassini en fait un ambassadeur de choix pour la ville de Bologne, qui l'envoie en 1657 à Rome, pour régler les différends qui l'opposent à la ville de Ferrare, à propos du cours des eaux du Pô et du Reno <sup>4</sup> : cette première visite dans la Ville Éternelle est la première d'une longue série, qui l'amène à fréquenter de plus en plus le pape Alexandre VII, à qui il présente en 1659 un planisphère gravé <sup>5</sup>. En parallèle de ses observations des astres, qui lui assurent une grande renommée avec la publication en 1662 d'une première table des mouvements du soleil <sup>6</sup>, Cassini poursuit ses travaux d'hydraulique, qui lui valent d'obtenir en 1663 la surintendance des fortifications du Fort-Urbin <sup>7</sup>, grâce à laquelle il devient officier du pape <sup>8</sup>. Il est également chargé par le Saint-Siège de négocier avec les villes toscanes la question du cours de la Chiani <sup>9</sup>, ce qui ne l'empêche pas de continuer à examiner le ciel. Il poursuit ses observations sur les comètes (1664-1665), mais étudie également la structure des planètes connues : il

<sup>1.</sup> L'ensemble des opérations suivies par Cassini est détaillé dans son traité *La Meridiana del Tempio di S. Petronio, tirata e preparata per le osservazioni astr. l'anno 1655, rivista e rest. l'anno 1695* (Bologne, 1695), écrit pour son collègue Domenico Guglielmini, en charge de la restauration de l'instrument en 1695.

<sup>2.</sup> L'invitation que leur a adressée Cassini est conservée à Bologne, bib. G. Horn d'Arturo, D.C. F.  $39~\mathrm{V}.$ 

<sup>3.</sup> Bologne, Arch. di Stato, fonds Assunteria di Studio, Atti, vol. 12, 1647-1657.

<sup>4.</sup> Il rédige à ce sujet plusieurs ouvrages, comme son mémoire « Alla santità di N. S. Papa Alessandro VII, per la sacra congregazione dell'acque, il regimento di Bologna » et son traité *Idronomia nuova* (Rome, 1657).

<sup>5</sup>. Sur les nombreuses théories qu'a suscitées ce planisphère quant à la cosmographie professée par l'astronome, voir infra.

<sup>6.</sup> Novissimæ motuum solis ephemerides ex recentioribus tabulis..., Modène, 1662.

<sup>7.</sup> Aujourd'hui Urbino, Italie, région des Marches, province de Pesaro-et-Urbino.

<sup>8.</sup> Voir à ce sujet Offices et papauté,  $XIV^e$ - $XVII^e$  siècles : charges, hommes, destins, dir. Armand Jamme et Olivier Poncet, Rome : École française de Rome, 2005, 1049 p., en particulier l'article d'Andrea Gardi, « Gli archivi periferici dello stato pontifico : il caso di Bologna tra XIV et XVII secolo » (p. 789-828), qui met l'accent sur les liens étroits qui unissent la ville de Bologne, mais aussi le duché d'Urbino, à la papauté.

<sup>9.</sup> Affluent de la Paglia, elle-même affluent du Tibre, la Chiani est une rivière longue de 42 km, dont le cours traverse les provinces de Sienne (Toscane), Pérouse et Terni (Ombrie), causant des litiges entre ces cités à propos d'éventuelles dérivations.

détermine ainsi la révolution de Jupiter autour de son axe (1665), puis celle de Mars (1666), et publie un grand nombre d'ouvrages, dont des éphémérides du mouvement des ombres des satellites sur le disque de Jupiter. Il s'adonne par ailleurs à la pratique d'autres sciences, comme l'entomologie et la médecine <sup>1</sup>.

Ces années d'intense activité terminent d'asseoir la réputation internationale de Cassini, qui fait désormais figure d'autorité, dans le domaine de l'astronomie bien sûr mais aussi dans celui de l'hydrographie. Cette réputation est en grande partie due à la qualité de ses réflexions et des ouvrages qu'il publie. Toutefois, les protections dont il bénéficie jouent également un rôle important dans cette renommée.

# A.2 Le mouvement académique de l'âge baroque.

# Le patronage savant dans l'Europe du XVIIe siècle.

À son arrivée à Bologne en 1649, Cassini retrouve un de ses anciens amis, M. Franchi, qui le renseigne sur celui qui l'a appelé dans cette cité, le marquis Malvasia. On ignore la teneur de ces renseignements, mais l'astronome rapporte que

d'après plusieurs informations que [Franchi] me donna, je ne voulus point d'abord aller trouver le sénateur Malvasia; mais ayant un jour rencontré M. Matteo Peregrini, gouverneur du prince Doria [...], celui-ci m'entretint longtemps des avantages et des récompenses que les professeurs de l'université obtenaient du Sénat, à proportion de leur mérite et de leurs travaux; il finit par me conseiller de ne point négliger les offres et la protection du sénateur Malvasia, qui avait une grande autorité dans le Sénat; il me fit même faire connaissance avec Lorenzo Grimaldi, ami intime de Malvasia <sup>2</sup>.

On ignore si la méfiance de Cassini est due à une mauvaise réputation que son ami Franchi lui aurait rapportée, ou à une certaine fierté qui empêcherait l'astronome de recourir aux services d'autrui. La relation qui l'unit à Lercaro, dans ses années génoises, est en effet une relation amicale plus qu'une relation de patron à client, et il est possible que Cassini se soit senti rebuté par le fait d'entrer dans la cohorte des « dépendants » qui gravitent autour de Malvasia. Cependant, ses scrupules ne font pas longtemps le poids face aux imprécations de ses proches, qui lui font comprendre qu'un savant n'est rien sans l'appui de grands personnages.

La tradition du mécénat princier est, au XVII<sup>e</sup> siècle, solidement ancrée dans les esprits. Depuis la fin du Moyen Âge, de puissants seigneurs apportent soutien et reconnaissance aux artistes et aux intellectuels, surtout en Italie. Ce phénomène s'observe en particulier à Florence, où l'exemple de Côme de Médicis l'Ancien (1389-1464) crée un

<sup>1.</sup> Comme il le rapporte lui-même, c'est avant tout « l'envie d'apprendre quelques autres parties des sciences qu'on n'enseignait point à Gênes, et particulièrement la médecine, dont il y avait de grands professeurs à Bologne » (« Anecdotes... », op. cit., p. 262) qui avait poussé Cassini à s'installer dans cette ville. Il est le premier Italien à opérer une transfusion sanguine d'un agneau à un autre (qui vivra sept mois), en 1667. Il donne également des remarques sur les insectes appelés cynips, combattant, comme le fera Francesco Redi (1626-1697) la théorie de la génération spontanée de ces animaux. Sur ces sujets, voir Vincenzo Busacchi, « L'Astronomo G.D. Cassini (1625-1712), le sue osservazioni sulla generazione e metamorfosi degli insetti galligeni; i suoi esperimenti sulla trasfusione del sangue da animale ad animale », dans Rivista di Storia delle Scienze Mediche e Naturali, anno XXXI, mai-juin 1940, fasc. 5-6., p. 74-80.

<sup>2. «</sup> Anecdotes... », op. cit., p. 262-263.

illustre précédent. Il rassemble en effet autour de lui un certain nombre d'intellectuels, parmi lesquels Marcile Ficin, pour fonder en 1459 l'*Accademia Platonica* de Florence, sur une idée du philosophe byzantin Gemiste Pléthon (1355-1452) <sup>1</sup>, qui se réclame de l'héritage académique antique et de la tradition platonicienne. Cette tradition de mécénat se perpétue chez ses descendants. On voit ainsi Côme II de Médicis (1590-1621) prendre sous sa protection le grand Galilée, qui récompense son patron en baptisant en 1610 les satellites de Jupiter, qu'il vient de découvrir, du nom flatteur d'« astres médicéens <sup>2</sup>. »

Comme le souligne Mario Biagioli, les relations de clientélisme ne sont pas une option au premier XVII<sup>e</sup> siècle, que ce soit pour les savants ou pour n'importe quel personnage. Accorder sa protection à autrui n'est pas un simple expédient qui permettrait de mettre en valeur des puissants plus intelligents que d'autres <sup>3</sup>; et de même, il est impossible pour ceux qui ne sont pas nés puissants d'espérer s'élever sans protection extérieure <sup>4</sup>. Cassini finit par le comprendre, et prend donc soin de ses relations avec les grands personnages.

Cette nécessité d'évoluer dans la haute société pour gagner les moyens d'exercer sa science ne pose pas de vrais problèmes à notre savant. Tout d'abord parce que, même s'il se défend de pratiquer l'astrologie, cette dernière science est indubitablement liée à l'astronomie dans l'esprit des puissants, et jouit donc d'un crédit important. Avoir « son » astrologue est une nécessité politique, puisqu'on s'appuie sur ses présages pour gouverner, mais aussi mondaine : il est de bon ton d'être entouré par les meilleurs ministres qu'il soit, et l'astronome en est un. Par ailleurs, le caractère facile et la vive intelligence de Cassini lui permettent de se sentir parmi les grands comme un poisson dans l'eau. Le cadeau qu'il offre à Christine de Suède lors de sa visite à Bologne, une feuille de satin sur laquelle il a tracé le dessin de sa méridienne de San Petronio, charme ainsi considérablement la reine, qui accorde dès lors toute son amitié au savant, et est même aux petits soins pour lui lors de leurs observations communes <sup>5</sup>. Son habileté dans l'art de la conversation le rend aimable à tous, et il se démène en permanence pour entretenir sa bonne réputation <sup>6</sup>. Il gravite ainsi dans l'entourage de seigneurs tous plus puissants les uns que les autres, et observe régulièrement à Bologne en compagnie du

<sup>1.</sup> Très influencé par la philosophie de Platon et de Pythagore, ainsi que des principes de Zoroastre, Pléthon propose des réformes économiques, sociales, politiques et religieuses pour tenter de reconquérir l'Hellade.

<sup>2.</sup> Sur la relation de Galilée avec les ducs de Toscane, voir M. Biagioli, *Galileo Courtier : the Practice of Science in the Culture of Absolutism*, Chicago/Londres : The University of Chicago Press, 1993, 402 p.

<sup>3. «</sup> Court patronage was not simply a "resource" to be used by shrewd, clearheaded protectors (like Brecht's Galileo). Patronage was part and parcel of the process of self-fashioning of all courtiers. » M. Biagioli, *Galileo, courtier, op. cit.*, p. 4.

<sup>4. «</sup> Unless one was engaged in a complex network of patronage relationships, a career and social mobility were impossible, especially if one belonged or wanted to belong to the upper classes. Patronage was a voluntary a activity only in the narrow sense that by not engaging in it one would commit social suicide », *ibid.*, p. 16.

<sup>5. «</sup> Comme en présence de S. M. j'avais la tête découverte, elle avait la bonté de me l'envelopper elle-même d'un mouchoir, de peur que l'air de la nuit ne m'incommodât », « Anecdotes... », op. cit., p. 279.

<sup>6.</sup> « De mon côté, je faisais en sorte de mettre la conversation sur des matières agréables à Son Eminence... »,  $\mathit{Ibid.},$  p. 280.

duc François de Modène<sup>1</sup>, mais aussi à Rome avec le frère du pape Mario Chigi<sup>2</sup>, ou des membres de familles patriciennes comme les Colonna<sup>3</sup>.

En plus de rendre visite régulièrement aux grands de la ville pour observer le ciel en leur compagnie, Cassini leur rend hommage en leur dédicaçant ses travaux. Son tout premier traité scientifique, son De Cometa ann. 1652 et 1653, est dédié au duc de Modène. De même, son traité sur la méridienne de San Petronio (1654) est dédié au Sénat de Bologne, et ses éphémérides à Malvasia. La dédicace d'ouvrages savants permettant à un auteur d'associer pleinement ses protecteurs à ses découvertes scientifiques, et de le faire savoir à travers toute l'Europe, ce genre d'hommage est particulièrement recherché, et fait même parfois l'objet d'intenses tractations. On voit ainsi le pape Alexandre VII interroger Cassini sur le dédicataire de son ouvrage de 1665 sur les comètes, qui sera finalement Christine de Suède, sa chère protectrice <sup>4</sup>. Il lui arrive même de composer des textes spécialement pour ses protecteurs, comme une Cosmographie en vers italiens qu'il rédige pour la connétable Colonna <sup>5</sup>.

S'il est probable que peu d'hommes peuvent bénéficier de protections aussi nombreuses et prestigieuses que celles dont jouit Cassini, sa situation de dépendance vis-àvis des grands n'est pas une exception dans le monde savant de l'époque, où les liens personnels sont la base nécessaire à toute réussite. Comme Galilée avant lui, Cassini a donc parfaitement compris la nécessité de s'attacher à de puissants patrons, mais aussi les rouages de ces relations de clientèle et les modalités selon lesquelles doit s'exprimer la dépendance savante.

## Académie, académies et mouvement académique.

Cependant, le milieu du XVII<sup>e</sup> voit s'opérer une modification des pratiques de la science, avec la constitution de sociétés savantes unifiées revendiquant, à l'exemple de l'*Accademia platonica* du Quattrocento florentin, l'héritage platonicien.

Dans la définition qu'Antoine Furetière donne du terme « Académie » en 1690 dans son *Dictionnaire universel*<sup>6</sup>, l'accent est mis sur les origines hellénistiques de cette prestigieuse institution. C'est en effet cette signification antique, qui renvoie à l'école philosophique fondée à Athènes par Platon vers 388 av. J.-C. et fermée en 86 par Sylla <sup>7</sup>,

<sup>1.</sup>  $\mathit{Ibid.}$ , p. 265. Francesco I er d'Este (1610-1658) est duc de Modène et de Reggio à partir de 1629.

<sup>2.</sup> Ibid., p. 278. Alexandre VII, pape entre 1655 et 1667, était né Fabio Chigi.

<sup>3.</sup> *Ibid.*, p. 281. La famille patricienne des Colonna est d'origine romaine, mais possède des ramifications dans toute l'Italie.

<sup>4.</sup> Ibid., p. 279

<sup>5.</sup> Ibid., p. 281-282.

<sup>6. «</sup> ACADÉMIE, subst. fem. Assemblée de gens de lettres où l'on cultive les Sciences & les beaux Arts. [...] Quelques-uns dérivent ce mot de Cadmus Phénicien, parce qu'il fut le premier instaurateur des lettres. Mais la vraye origine vient d'Academus, nom propre d'un bourgeois d'Athènes, dont la maison servit à enseigner la philosophie en cette ville-là. C'est dans cette maison où nasquit Platon, & où plusieurs philosophes enseignèrent depuis, qui furent nommés Académiciens. ACADÉMIE, se dit aussi des maisons des escuyers où la noblesse apprend à monter à cheval, & les autres exercices qui luy conviennent. [...] ACADÉMIE, se dit abusivement du berlan, ou des lieux publics où l'on reçoit toutes sortes de personnes à jouer aux dez & aux cartes, ou à d'autres jeux deffendus. »

<sup>7.</sup> L'école néoplatonicienne d'Athènes prend sa suite avec la fondation en 176 par l'empereur Marc Aurèle de quatre chaires de philosophie. Elle dure jusqu'en 529.

qui traverse le Moyen Âge sans que quiconque pense à appliquer le terme à d'autres institutions avant 1459.

Si les premiers « académiciens » considèrent comme une de leurs tâches principales la redécouverte de la philosophie de Platon et de Cicéron, cette relation étroite avec le platonisme est ensuite rapidement abandonnée pour prendre, un siècle plus tard, la valeur de « société savante » dans une nouvelle de l'écrivain italien Mathieu Bandello datant de 1554. Très vite, le terme s'étend en Italie à toute assemblée s'occupant des domaines scientifiques et artistiques les plus divers, en s'enrichissant d'une nouvelle acception, celle de « piccola cerchia », mais aussi d'une connotation festive <sup>1</sup>.

En France comme en Allemagne, le terme « académie » est assez fortement lié à l'enseignement. C'est dans la langue française que ce terme a été pour la première fois utilisé pour désigner des écoles d'équitation et d'escrime, mais aussi des institutions en opposition avec les universités, comme le Collège royal, appelé « académie » par Clément Marot. De même, c'est pour s'opposer à la Faculté de médecine que les chirurgiens qui s'en détachent fondent au XVIIIe siècle une « Académie de chirurgie. » Quant à l'Académie avec une majuscule, c'est l'Académie française, chargée depuis 1635 d'enseigner le bon usage de la langue. Elle cohabite à Paris avec une autre académie, l'Académie royale de peinture et de sculpture, fondée en 1648 à l'instigation d'un groupe de peintres réunis autour de Philippe de Champaigne et Le Brun. Par extension, le terme d'académie tend à désigner en France toute assemblée, savante ou ludique (y compris les académies de billard, et les lieux de prostitution appelés « académies d'amour »), et différents types de lieux de sociabilité.

Science privée, science publique. Les cercles parisiens. En réalité, c'est surtout l'idée de « petit cercle » qui s'impose en France. Sans forcément se donner le nom d'académies, des « compagnies de personnes libres et détachées de l'obligation d'instruire le public, qui [veulent] joindre ensemble leur étude et leur travail <sup>2</sup> » se réunissent spontanément autour d'éléments fédérateurs dont elles prennent souvent le nom. Assez sélectives, elles ne comportent le plus souvent que six à dix personnes qui forment un noyau dur, auxquels s'agrègent éventuellement des interlocuteurs de passage. Fort répandues au XVII<sup>e</sup> siècle <sup>3</sup> elles relèvent exclusivement de la sphère du privé et dépendent des liens sociaux et affectifs que tissent entre eux les intellectuels. Du fait de l'amitié et de la communauté de vues qui unit le plus souvent leurs membres, elles n'ont pas besoin de statuts définis. Sans programme déterminé, les pratiques de ces cercles relèvent par excellence du loisir lettré, loisir ménagé à tous ceux qui, titulaires d'offices ou grands commis de l'État, peuvent s'adonner à une activité savante de façon libérale. Beaucoup d'entre eux ont pour centre d'intérêt les belles-lettres, mais certains tendent

<sup>1.</sup> Peter-Eckhard Knabe, « L'histoire du mot *Académie* », dans *Académies et sociétés savantes en Europe (1650-1800)*, dir. Daniel-Odon Hurel et Gérard Laudin, Paris : Honoré Champion, 2000, p. 23-34.

<sup>2.</sup> Abbé d'Aubignac, Discours au roi sur l'establissement d'une seconde académie dans la ville de Paris, section X, Paris, 1664.

<sup>3.</sup> Alain Viala en dénombre environ 70 dans  $Naissance\ de\ l'écrivain,$  Paris : éd. de Minuit, 1985, 317 p.

vers la recherche scientifique. Le premier de ces cercles privés à mettre la science au centre de ses préoccupations est l'« Académie putéane », autour des frères Du Puy qui réunissent à partir des années 1620 dans la bibliothèque du président de Thou un groupe de partisans du « libertinage érudit », tels La Mothe Le Vayer ou Naudé, et dont certains sont véritablement versés dans les sciences comme Gassendi<sup>1</sup>. Ce groupe de savants occupe une place importance sur la scène intellectuelle française, mais non exclusive: d'autres groupes de mathématiciens, physiciens et astronomes se rassemblent autour du P. Mersenne dans son couvent des Minimes à partir des années 1635-1636, et vers 1642 autour de Le Pailleur, avec des savants comme Pierre de Fermat et Pascal père. Ces deux derniers cercles s'efforcent de contribuer au progrès du savoir et privilégient l'effort de recherche plutôt que la publicité, contrairement au cercle savant d'un Eusèbe Renaudot<sup>2</sup>, animé d'une ambition essentiellement pédagogique et vulgarisatrice. L'autre grand cercle scientifique parisien de l'époque est animé par le maître des requêtes Henri-Louis Habert de Montmor, qui réunit autour de lui des savants comme Pierre Daniel Huet, Jean Chapelain, Adrien Auzout, Samuel Sorbière, Jacques Rohault, Gui Patin, Frénicle, Melchisédech Thévenot, Roberval ou Huygens.

L'histoire de l'Académie des sciences rédigée en latin dans les années 1690 par son secrétaire Du Hamel établit un lien d'ascendance direct entre cette Compagnie et celle du P. Mersenne, en passant par celles de Le Pailleur, Montmor et enfin Melchisédech Thévenot. À sa suite, des historiens de l'Académie des sciences comme A. Maury, E. Maindron ou J. Bertrand font de cette institution le prolongement direct des cercles privés du premier XVII<sup>e</sup> siècle. Les travaux de l'américain Harcourt Brown <sup>3</sup> puis de Simone Mazauric <sup>4</sup> ont au contraire démontré que ces groupes, qui ont parfois reçu le nom d'académie (en particulier pour le groupe de Montmor), ne sont pas les principaux viviers d'académiciens. Toutefois, ces communautés privées et donc polymorphes et dispersées, mais toutes unies par des réseaux très denses de communication (notamment des correspondances) et imprégnées des mêmes valeurs (optimisme, ouverture d'esprit, foi en l'expérience, idéal baconien du travail en commun), témoignent d'un véritable foisonnement de la vie intellectuelle en général et scientifique en particulier.

Les limites posées par ces structures informelles sont toutefois bien réelles : problèmes liés à la disparition ou à la cessation d'activité du membre fondateur (sur les 70 cercles étudiés par Alain Viala, seuls 26 survivent plus de 10 ans), conflits internes (par exemple dans l'académie de Montmor en 1658 suite à des propos acerbes tenus par

<sup>1.</sup> Pierre Gassend dit Gassendi (1592-1655), mathématicien et astronome (il a notamment formé le futur abbé Picard), a aussi eu une postérité dans le domaine de la physique, en tant que fervent défenseur d'un matérialisme fort épicurien.

<sup>2.</sup> Petit-fils du fondateur de la Gazette de France Théophraste Renaudot, Eusèbe Renaudot (1646-1720) est membre de l'Académie française, de la future Académie des inscriptions et médailles, et de l'Accademia della Crusca de Florence. Ce prêtre oratorien accomplit également plusieurs missions politiques pour Colbert. Il est un des premiers français à s'intéresser à l'histoire de l'Orient.

<sup>3.</sup> Harcourt Brown, Scientific Organisations in Seventeenth Century France (1620-1680), Baltimore: Williams & Wilkins Co., 1934, 306 p.

<sup>4.</sup> Simone Mazauric, « Aux origines du mouvement académique en France : proto-histoire des académies et genèse de la sociabilité savante (1617-1666) », dans Académies et sociétés savantes en Europe, op. cit., p. 35-47.

Roberval) <sup>1</sup>, et surtout difficultés financières liées aux aléas du mécénat privé. Tous ces obstacles sont à l'origine d'une véritable demande scientifique, qui va se tourner vers celui que ces savants considèrent comme le mieux à même d'y répondre : le souverain.

La transition entre mécénat princier et académies autonomes : modèles nationaux et internationaux. En France comme en Italie, de puissants seigneurs jouent dès le Moyen Âge un rôle de mécènes. C'est par exemple le cas des comtes de Bourgogne<sup>2</sup>, du duc de Berry ou des ducs de Guise<sup>3</sup>. Les rois de France eux-mêmes usent de ce moyen pour attirer de grands talents à la cour, tel Charles IV faisant appel à l'enlumineur Jean Pucelle, mais aussi Charles V<sup>4</sup> ou François I<sup>er</sup>. Toutefois, la plupart des talents auxquels ils accordent leur intérêt relèvent du domaine des beaux arts, ou des lettres (en particulier pour Charles V, à l'origine d'une grande partie de la bibliothèque royale, et François I<sup>er</sup>, instigateur du Dépôt légal en 1537). Toutefois, les souverains français n'accordent que peu de crédit aux sciences, et il est à cet égard significatif de relever que les seuls souverains à s'être penchés sur le sujet sont en partie d'origine italienne, puisque c'est Catherine de Médicis qui importe en France la mode de l'astrologie et d'autres sciences plus ou moins occultes, telles l'alchimie à laquelle s'adonnent ses fils Charles IX et Henri III<sup>5</sup>.

En effet, de l'autre côté des Alpes, les princes s'intéressent volontiers aux sciences. Quelques années avant Cassini, Galilée bénéficie de l'appui du fils de son mécène, Léopold de Médicis (1617-1675), qui s'entoure de savants et forme autour de lui et du grand-duc Ferdinand II l'Accademia del Cimento en 1657. Ce cercle de scientifiques se place volontairement dans la lignée de l'Académie de Côme I<sup>er</sup>, à cette différence qu'elle est considérée comme la première société scientifique à utiliser les nouvelles méthodes expérimentales, puisqu'elle a pour devise *Provando e riprovando*, en éprouvant et en réprouvant. Elle rassemble les plus grands savants du pays, y compris Vincenzo Viviani (1622-1703), élève et héritier de Galilée, avec qui Cassini va se lier pendant les négociations de « l'affaire de la Chiani », et qu'il poussera à l'Académie parisienne <sup>6</sup>. Cassini lui-même compte parmi les correspondants actifs de cette société.

Parmi les dédicataires des travaux de l'astronome, on compte en effet le grand-duc de Toscane, à qui il offre un exemplaire de son « système du mouvement spiral des planètes principales, dans l'hypothèse de la terre stable », confectionné pour le pape <sup>7</sup>.

<sup>1.</sup> Mario Biagioli, « Le Prince et les savants : la civilité scientifique au XVIIe siècle », dans Annales. HSS,  $50^{\circ}$  année, n° 6, 1995, p. 1421.

<sup>2.</sup> L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419), catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts de Dijon, 28 mai-15 septembre 2004, Cleveland Museum of Art, 2004.

<sup>3.</sup> Le mécénat et l'influence des Guise, actes du colloque tenu à Joinville du 31 mai au 4 juin 1994, éd. Yvonne Bellenger, Paris : H. Champion, 2007, 755 p.

<sup>4.</sup> Francis Salet, « Mécénat royal et princier au Moyen Âge », dans Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1985, t. 129, n° 4, p. 620-629.

<sup>5.</sup> Voir à ce sujet Didier Kahn, « Paracelsisme et alchimie », dans Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres, éd. I. de Conihout, J.-F. Maillard et G. Poirier, Paris, 2006, p. 92-103.

<sup>6.</sup> Viviani compte parmi les « associés étrangers de l'Académie » en 1699, voir infra.

<sup>7. «</sup> Anecdotes... », op. cit., p. 273.

C'est peut-être grâce à ce cadeau que le savant a réussi à se concilier les bonnes grâces de la famille Médicis. Le prince Léopold, qui ne se contente pas de réunir autour de lui les savants toscans, soumet en effet rapidement à Cassini « plusieurs problèmes sur l'équilibre des liqueurs et sur les choses qui y nagent et qui s'y enfoncent  $^1$  » : son succès dans la résolution des questions qui lui sont proposées fait vite de l'astronome la coqueluche de l'académie, au point que « l'on tenait une séance particulière toutes les fois [qu'il] passait à Florence, et le prince qui y assistait [lui] donnait la première place à son côté  $^2$ . »

Cette « première place » dévolue à Cassini est révélatrice du statut encore flou des premières académies scientifiques italiennes. En effet, l'idéal antique dont elles se réclament est inséparable du modèle républicain, selon lequel les membres de l'académie sont tous égaux. L'Accademia ne jouit d'aucun statut légal et n'est en activité que pendant une dizaine d'années, le chapeau de cardinal empêchant Léopold de continuer son patronat. Les membres de cette société sont donc moins les « académiciens de la Cimento » que les « serviteurs savants » de leur mécène, « les agents de la célébration de la science médicéenne <sup>3</sup> », quoique dans une forme intermédiaire entre le patronage simple et l'académisme.

Moins intimement liée à la personnalité de son fondateur, une autre société italienne fait le lien entre patronage scientifique princier et mouvement académique autonome : il s'agit de l'Accademia dei Lincei (Académie des lynx), fondée en 1603 par le prince Federico Cesi (1585-1630), passionné d'histoire naturelle. Éteinte vers 1650, elle a toutefois favorisé l'essor de la science classique au début du XVIIe siècle.

Enfin, l'essor de ces protoacadémies rassemblées autour de personnalités princières n'exclut pas l'apparition, comme en France, de petits cercles scientifiques privés informels. On voit ainsi les savants se réunir régulièrement chez Cassini à Bologne pour pratiquer leur science, comme chez les frères Dupuy ou Thévenot <sup>4</sup>, même si ces pratiques ne semblent pas assez régulières pour que ce constitue une véritable « académie Cassini. »

Tout autre est le statut de la Royal Society londonienne. Officiellement fondée le 28 novembre 1660 en tant qu'« établissement pour la promotion des sciences expérimentales <sup>5</sup> », elle est l'émanation non pas d'un puissant seigneur, mais d'une « assemblée invisible » de philosophes, qui ont commencé à se réunir dans les années 1640 autour des idées de Bacon. Le roi Charles II donne rapidement son approbation par le biais d'une charte accordée à l'été 1662, à la suite d'une pétition que les savants lui ont adressée. Une seconde charte, en 1663, reconnaît officiellement l'établissement comme la « Royal

<sup>1.</sup> Ibid., p. 282.

<sup>2.</sup> Ibid.

<sup>3.</sup> M. Bialiogi, « Le prince et les savants », art. cit., p. 1435.

<sup>4. «</sup> Je pris une maison vis-à-vis de [celle du marquis Angelelli] où, rassemblant plusieurs savans tels que Malpighi, Fracasti, Mauri, Pinchiari et autres, qui se sont fait connaître par des productions données au public, nous faisons des expériences et dissertations sur les sciences », « Anecdotes... », op. cit., p. 276.

<sup>5.</sup> « Colledge for the promoting of physico-mathematical experimentall learning », Christopher Wren.

Society of London for the improvement of natural knowledge », littéralement « Société royale de Londres pour l'amélioration du savoir naturel. » Par sa devise Nullius in verba, à l'instar de l'Accademia del Cimento, elle insiste sur son attachement aux méthodes expérimentales et à la remise en question de l'autorité scientifique. Indépendante du prince, elle constitue sa propre autorité au sein de la République des lettres, récompense les savants qui collaborent à ses publications (les Philosophical Transactions, publiées à partir de 1665) en leur accordant le prestige nécessaire à leurs activités, comme peut le faire un patronage princier, la dimension pécuniaire en moins puisque les membres de la Société devront rapidement payer leur admission en son sein au lieu d'en recevoir des subsides.

Ces deux types d'académies scientifiques, dans la lignée du mécénat princier en Italie, en complète autonomie en Angleterre, font tous deux la gloire de leurs États. Ils répondent à une attente, de la part des savants comme des non-initiés : les premiers trouvent dans ces organisations une reconnaissance à la fois intellectuelle et matérielle, les seconds en tirent un immense prestige, de façon directe en ce qui concerne les princes, mais aussi de façon indirecte pour l'ensemble du peuple d'une nation dont la renommée internationale est rehaussée par ses grands esprits. L'Académie de Léopold a pour but de faire des Médicis « les "locomotives" de la science européenne <sup>1</sup>. » Comment un Louis XIV, qui veut lui-même être la locomotive du monde, pourrait-il ne pas exploiter les forces vives à l'œuvre dans son royaume, et qui font appel à lui?

#### A.3 L'appel de l'Académie des sciences de Paris.

### Quel modèle pour l'institution royale?

Les savants anglais font appel à Charles II après avoir commencé à se réunir. L'aval du roi n'est pas indispensable à l'exercice de leurs activités, mais leur procure appui et autorité. Le modèle italien est à l'opposé de ces pratiques : c'est le prince qui appelle à lui les savants pour obtenir de leur compagnie un certain prestige.

La situation en France se situe à la croisée de ces deux chemins. Une partie de l'initiative académique revient à Jean-Baptiste Colbert, intendant des finances de 1661 à 1665, puis Contrôleur général des finances. Satellite du clan du secrétaire d'État de la Guerre Michel Le Tellier, ses grandes capacités le font passer au service de Mazarin, puis du roi lui-même <sup>2</sup>. Très vite, il comprend l'intérêt d'imiter les États voisins dans ce qu'ils ont de meilleur, et de mettre arts, métiers et industries au service de la France <sup>3</sup>. Sa politique économique mercantiliste, qui prendra d'ailleurs après sa mort le nom de

<sup>1.</sup> M. Bialiogi, « Le prince et les savants », art. cit., p. 1435.

<sup>2.</sup> Mazarin aurait, peu avant sa mort, confié Colbert à la protection du souverain en ces termes : « Sire, je dois tout à Votre Majesté, mais je crois m'acquitter envers elle en lui présentant Colbert. » (Aimé Richardt, *Louvois : le bras armé de Louis XIV*, Paris : Tallandier, 1998, p. 40).

<sup>3. «</sup> C'est plutôt en utilitariste qu'en esthète, en intermédiaire plus qu'en collectionneur, en gestionnaire plus qu'en créatif, en communicant plus qu'en amateur d'art, en propagandiste plus qu'en spécialiste qu'il modèle pendant vingt ans la politique culturelle du Grand Siècle. » François d'Aubert, Colbert : la vertu usurpée, Paris : Perrin, 2010, p. 173.

L'APPEL DE PARIS 35

Colbertisme, vise à augmenter l'ingérence de l'État dans les affaires économiques pour doter la France d'une balance commerciale excédentaire, en particulier en réduisant ses importations. Cela passe par l'accord de facilités commerciales aux marchands français (monopoles, taxes réduites etc.), par la création de grandes compagnies de commerce, et par la fondation de manufactures royales comme Saint-Gobain (manufacture de glaces fondée en 1665). Ces mesures nécessitent la venue en France d'ingénieurs, d'artisans, et même d'artistes étrangers (tel le Cavalier Bernin mandé depuis Rome pour donner son avis sur les travaux du Louvre), capables d'importer le savoir-faire indispensable à la réalisation de produits sophistiqués, ainsi qu'une sorte d'espionnage industriel avant l'heure. La constitution d'un corps de savants permettrait ainsi à la France de disposer d'un ensemble de consultants techniques, qui apporteraient leurs lumières en matière de fabrication industrielle <sup>1</sup>. D'une manière plus large, l'enseignement tel qu'il est dispensé en France ne permet pas de former des jeunes gens susceptibles de servir les idées du ministre, car ceux-ci « ignorent la géographie, l'histoire et la plupart des sciences qui servent dans le commerce et la vie <sup>2</sup>. »

Le soutien accordé par la monarchie aux arts et aux savoirs vient également de l'influence de Colbert. Ce dernier est en effet conscient que le mécénat royal est un moyen d'exalter la figure du souverain, investi par Dieu lui-même pour régner sur tous les domaines de l'activité humaine, y compris sur son génie. Aussi pousse-t-il le roi à accorder son soutien aux artistes, via la création d'établissements qui prennent le nom d'académies. Le premier d'entre eux est l'Académie royale de danse, établie par des lettres patentes de mars 1661<sup>3</sup>, qui donne l'impulsion décisive à tout un mouvement de création qui se poursuit dans les années 1660. La « petite académie », ancêtre de l'Académie des inscriptions et médailles, est créée dès 1663<sup>4</sup>, suivie de l'académie de France à Rome en 1666<sup>5</sup>, de l'Académie royale de musique en 1669<sup>6</sup> et de l'Académie royale d'architecture en 1671<sup>7</sup>. En outre, l'Académie française elle-même se tourne vers le monarque à la mort en 1672 de son bienfaiteur Pierre Séguier, chancelier de France, pour obtenir sa protection : à partir de cette date, toutes les académies en France dépendent de la tutelle royale.

<sup>1.</sup> Comme le fera par exemple l'académicien Dalesme en 1705, en donnant une nouvelle méthode pour obtenir du bois convenablement courbé pour la fabrication des navires. Voir PV 1705, séance du 2 septembre, fol. 303-303v.

<sup>2.</sup> Michel Vergé-Franceschi, Colbert: la politique du bon sens, Paris: Payot & Rivages, 2006, p. 314.

<sup>3. «</sup> Estant nécessaire de pourvoir, & désirant rétablir ledit Art dans sa première perfection, & l'augmenter autant que faire se pourra : nous avons jugé à propos d'établir en nostre bonne ville de Paris, une Académie Royale de Danse, à l'exemple de celles de Peinture & de Sculpture, composée de treize des Anciens & plus experimentez au fait dudit Art... » (Lettres patentes du Roy pour l'établissement de l'Académie Royale de Danse en la ville de Paris, vérifiées en Parlement le 30 mars 1662, Paris : P. Le Petit, 1663).

<sup>4.</sup> Elle a pour but d'établir les inscriptions et devises des monuments et médailles émanant de l'État. Elle est officiellement fondée par lettres patentes en 1713 (qui lui donnent son nom d'Académie royale des inscriptions et médailles), en même temps que l'Académie des sciences (voir *infra*).

<sup>5.</sup> Lieu d'accueil pour les artistes français venus parfaire leur art dans la ville éternelle, son premier directeur est Charles Errard (1606-1689), un des fondateurs de l'Académie de peinture et de sculpture.

<sup>6.</sup> Fondée à la suite des manifestations de jalousie des musiciens qui accusent les membres de l'Académie royale de danse de pratiquer leur art, elle a pour but de diffuser l'opéra français, et prend vite le nom d'Opéra. Jean-Baptiste Lully la dirige de 1672 à 1687.

<sup>7.</sup> Son premier directeur est l'architecte François Blondel (1618-1686). Installée au Palais-Royal, elle est la seule académie, avec celle de peinture et de sculpture, à enseigner à des élèves.

36 PARCOURS ITALIEN

M. Colbert, qui estoit persuadé que les sciences et les beaux-arts ne contribuent pas moins à la gloire d'un règne que les armes et toutes les vertus militaires, n'eut pas plutost estably la petite académie des inscriptions et des médailles, qu'il porta Sa Majesté à former une autre académie plus ample et plus nombreuse, où, à la réserve de la théologie, qui a des universités et des sociétés pour estre enseignée, et la politique, dont il est malaysé de parler beaucoup sans émouvoir des disputes de périlleuses conséquences, toutes les autres sciences seraient soigneusement cultivées et portées, s'il se peut, à leur dernière perfection, particulièrement l'astronomie, la géographie, la géométrie et toutes les autres parties des mathématiques, la physique, la botanique et la chimie, à l'exception néanmoins des secrets de la pierre philosophale, à quoy il seroit défendu de s'appliquer en faisant les autres opérations de la chimie, de même qu'à l'art de deviner et de prédire en travaillant aux observations de l'astronomie <sup>1</sup>.

Cette centralisation colbertienne des intelligences et des talents s'exerce aussi dans le domaine scientifique. Les savants eux-mêmes répondent aux attentes du pouvoir, les devancent presque. Si ceux-ci ne prennent pas l'initiative de se constituer en corporation comme ont pu le faire leurs confrères anglais, ils adressent néanmoins des demandes en ce sens au souverain. Celles-ci prennent davantage la forme de propositions libres, soumises au jugement du monarque, qu'une forme de pétition comme celle adressée à Charles II par les membres de la Royal Society en vue d'obtenir leur charte. La première d'entre elle est rédigée en 1663 par Samuel de Sorbière (1615-1670), qui attire l'attention de Louis XIV sur les problèmes rencontrés par les cercles privés comme celui de Montmor, dont il fait partie et dont il constate qu'il végète. À sa suite, c'est un projet de « Compagnie des sciences et des arts » qui est soumis au roi en 1665 par un groupe de savants menés par l'astronome Adrien Auzout.

Ces deux réclamations marquent le début d'une négociation de trois années entre les savants et la monarchie. Plusieurs modèles, l'un essentiellement utilitaire, l'autre plus largement culturel, s'opposent. Le premier modèle est celui d'un groupe exclusivement dédié aux sciences et aux arts, selon le projet d'Auzout et de ses acolytes; le second celui d'une compagnie de type pansophique, telle que l'imagine un Charles Perrault marqué par l'idéal baconien selon lequel

la Compagnie sera composée des plus sçavents dans toutes les véritables sciences que l'on pourra trouver, comme en géométrie, en méchanique, optique, astronomie, géographie etc., en physique, médecine, chymie, anatomie etc. ou dans la pratique des arts, peinture, et le dessein, la conduite, et l'élévation des eaux, la métallique, l'agriculture, la navigation etc. <sup>2</sup>.

Le projet d'« Académie générale » de Perrault échoue toutefois à cause de dissensions entre les groupes intellectuels déjà constitués <sup>3</sup>. C'est donc une Académie exclusivement consacrée aux sciences, conçue à la fois pour faire progresser la connaissance et exalter le Roi Soleil, qui voit le jour en 1666.

<sup>1.</sup> Ch. Perrault, *Mémoires de ma vie*, éd. Paul Bonnefon et Antoine Picon, Paris : Macula, 1993, p. 239.

<sup>2.</sup> Christian Huygens,  $Oeuvres\ complètes$ , La Haye, 1888-1950, t. IV, cité dans R. Hahn, L'anatomie..., op. cit., p. 15.

<sup>3.</sup> Histoire de l'Académie royale des sciences, depuis son établissement en 1666 jusqu'à son renouvellement en 1699, Paris, 1733, t. 1, p. 5-6.

L'APPEL DE PARIS 37

#### Attirer les intelligences.

Les quinze premiers membres de l'Académie des sciences, parmi lesquels certains ont été davantage sélectionnés pour leurs compétences d'humanistes que pour leurs seules qualités scientifiques et techniques <sup>1</sup>, commencent à se réunir courant 1666. Les « mathématiciens », occupés de sciences exactes, le font en premier, bientôt imités par les « physiciens <sup>2</sup> », occupés de sciences plus « expérimentales » telles la physique, la chimie, l'anatomie et la botanique. Les deux groupes se réunissent ensemble pour la première fois le 22 décembre 1666, sans qu'aucun acte officiel ne sanctionne cette première séance. Aucun apparat, aucune personnalité présente (ni le roi, ni aucun de ses ministres), aucun document: la fondation de la nouvelle institution passe quasiment inaperçue. Aucun règlement formel ne lui est donné, même si quelques notes écrites par le secrétaire Jean-Baptiste Du Hamel au début des premiers registres de procès-verbaux indiquent plusieurs règles adoptées par l'assemblée, comme celle des jours de réunions les mercredis et les samedis. Une atmosphère de secret s'installe autour de la Bibliothèque du roi, où ont lieu les séances, si bien que jusqu'en 1672, le Journal des savants parle de la compagnie non pas comme de l'Académie des sciences mais de l'assemblée de « ceux qui se réunissent dans la Bibliothèque royale <sup>3</sup>. »

Moins de deux ans après l'apparition de cette Compagnie, J.-D. Cassini reçoit, en mai 1668,

l'heureuse nouvelle de l'honneur que le Roi de France m'avait fait, en me mettant au nombre de ceux qui devaient composer son Académie royale des sciences; le comte Graziani m'envoya en même temps une instruction par l'entremise du comte Marsigli, sénateur de Bologne, touchant la manière dont je devais correspondre avec les savans français qui commençaient à s'assembler à la bibliothèque du Roi. Il fallait adresser mes observations à M. Carcavi, qui devait les communiquer à M. Colbert et à l'assemblée <sup>4</sup>.

Si le savant s'est sûrement senti dès le départ très flatté par l'offre qui lui est faite, il est toutefois probable que rien ne laisse encore présager, en 1668, le destin brillant qui sera celui de l'Académie parisienne. L'expression « Académie royale des sciences » vient sous sa plume près de cinquante ans après les faits, et les termes de « savants français qui commençaient à s'assembler à la bibliothèque du Roi » semblent refléter davantage l'image qu'on avait alors de la société embryonnaire. Cassini parle d'ailleurs de « l'Assemblée qui se tient à la Bibliothèque du Roi » dans une note sur des découvertes effectuées en 1670 <sup>5</sup>.

Cela ne l'empêche pas d'être fortement intéressé par la proposition, même si ses protecteurs italiens ne voient pas la chose du même œil. En effet, en science comme en économie et en politique, l'idée qui domine alors est que pour assurer sa richesse dans un domaine, un État doit appauvrir ses concurrents dans ledit domaine. Dès avant

<sup>1.</sup> Par ex. Marin Cureau de La Chambre (1594-1669), médecin et psychologue avant l'heure plutôt que grand théoricien, et trop âgé pour être véritablement efficace au sein de la compagnie.

<sup>2.</sup> Entendu au sens de « natural philosopher. »

<sup>3.</sup> Elmo Stewart Saunders, The Decline and Reform of the Académie des sciences à Paris, 1676-1699, thèse de Ph.D, The Ohio State University, 1980, p. 110.

<sup>4. «</sup> Anecdotes... », op. cit., p. 284.

<sup>5.</sup> Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 21, pièce n° 2, « Observation d'une étoile nouvellement découverte proche la constellation du Cygne, 1670. »

1668, Colbert avait d'ailleurs commencé, sur les conseils de Chapelain <sup>1</sup>, à concilier à son Roi les bonnes grâces de savants étrangers en leur faisant accorder une pension. En retour, sans exiger d'eux qu'ils missent leur science au service de la France, il leur faisait demander qu'au moins ils fissent hommage de leurs travaux au Roi, dans la lignée de cette « course aux dédicaces » qu'on a pu observer pour les ouvrages de Cassini. C'est en particulier le cas d'un autre astronome, le hollandais Huygens <sup>2</sup>. Toutefois, les tractations qui entourent sa venue en France semblent moins âpres que celles dont notre astronome italien a fait l'objet, car contrairement à son confrère et à d'autres étrangers également sollicités par Colbert (comme l'allemand Hévélius), Cassini travaille en 1668 pour des gouvernements, et n'est pas un simple ressortissant d'un pays étranger. Aussi le pape Clément IX <sup>3</sup> et le Sénat de Bologne, avec qui la Couronne de France doit traiter directement du fait des scrupules du savant, voient-ils le départ de l'astronome comme une véritable perte, et tentent de défendre leurs intérêts bec et ongles.

L'appel de Cassini en France est donc à la fois une illustration de la politique de drainage international des cerveaux que Colbert tente de mettre en branle pour exalter le pouvoir royal, et un exemple assez exceptionnel des difficultés que cette politique peut poser. Comme dans certaines tractations diplomatiques internationales de grande ampleur, certains des négociateurs de l'« affaire Cassini » s'efforcent de rester cachés, tels le cardinal d'Estrées, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège <sup>4</sup>, d'autres sont dépêchés exprès, comme l'abbé de Bourlemont, auditeur de Rote et commis extraordinaire, d'autres se retrouvent pris entre les deux partis, comme le comte Paleotti <sup>5</sup>. Près de neuf mois s'écoulent entre le premier contact épistolaire direct de Cassini avec les savants parisiens et l'aboutissement des négociations. Un accord est en effet trouvé au début de 1669, selon lequel Cassini, qui quitte Bologne le 25 février 1669 (il arrivera à Paris le 4 avril suivant), devra y être de retour avant octobre 1670, Bourlemont s'en portant garant : le Roi Soleil n'a apparemment remporté qu'une demi-victoire dans sa tentative pour faire graviter autour de lui les astres les plus prestigieux du monde connu.

<sup>1.</sup> Selon M. Vergé-Franceschi, Colbert souffre de graves lacunes dans le domaine culturel, et fait donc appel aux membres de la « Petite Académie », comme Jean Chapelain et Charles Perrault, pour l'assister dans ses démarches auprès des savants. Voir *Colbert..., op. cit.*, p. 315-317.

<sup>2.</sup> Voir à ce sujet Jacques Roger, « Colbert et l'installation de Huygens à Paris », dans *Huygens* et la France, Table ronde du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 27-29 mars 1979, dir. René Taton, Paris : J. Vrin, 1981, p. 41-47.

<sup>3.</sup> Giulio Rospigliosi (1600-1669). Il succède à Alexandre VII en 1667.

<sup>4. «</sup> J'avais su par la suite que cet ordre venait du cardinal d'Estrée, qui ne voulait pas paraître dans cette négociation de peur de déplaire au Pape, qui m'employait à son service », « Anecdotes... », op. cit., p. 287.

<sup>5.</sup> A. Cassini, Gio. Domenico Cassini..., op. cit., p. 170.

# B L'Académie des sciences au temps de Jean-Dominique Cassini.

B.1 De « ceux qui se réunissent dans la Bibliothèque royale » à l'Académie royale des sciences de Paris : la Compagnie du Grand siècle.

Les premières décennies de l'Académie des sciences.

Une fondation discrète. Le récit par Jean-Dominique Cassini de son arrivée à Paris et de son intégration à l'Académie des sciences ne comporte aucune mention d'une position particulière qui lui serait attribuée au sein de la compagnie. En effet, le statut des savants n'est pas encore clairement établi, même si une distinction existe entre d'un côté les « académiciens » officiels <sup>1</sup>, et de l'autre, des savants « d'une classe inférieure, et qui n'y étoient que pour écouter <sup>2</sup> », sorte d'élèves des premiers <sup>3</sup>.

Peut-être à cause de la discrétion qui accompagne la fondation du nouvel établissement, les cercles savants qui lui ont en partie fourni ses bases ne disparaissent pas. Ainsi l'« académie putéane » se maintient-elle jusqu'en 1685 grâce à l'activité de l'astronome Ismaël Boulliau (1605-1691), puis à celle de l'abbé de La Rivière. Subsiste aussi le cercle de Thévenot grâce à l'action de Bourdelot, médecin du Grand Condé, qui attire à ses côtés tous les libres penseurs et sectateurs de Descartes jusque vers 1685 également <sup>4</sup>. D'autres cercles savants se créent même après 1666, tels les conférences données par le chimiste Nicolas Lémery <sup>5</sup> ou le mathématicien Pierre-François Régis <sup>6</sup>, tous deux futurs académiciens, ou encore celles de Mathieu-François Geoffroy, père du chimiste Étienne-François et du botaniste Claude-Joseph, auxquelles participent Du Verney l'aîné avec ses dissections, Homberg avec ses démonstrations chimiques, Cassini avec ses planisphères ou le P. Truchet avec ses machines, le tout dans un esprit de par-

<sup>1.</sup> L'académie compte parmi ses premiers membres les géomètres Pierre de Carcavi, Christian Huygens, Gilles Personne de Roberval, Nicolas Frénicle de Bessy et Jacques Buot; les astronomes Adrien Auzout, Jean Picard et Jean-Baptiste Du Hamel; les physiciens Marin Cureau de La Chambre et Claude Perrault; les chimistes Samuel Cottereau du Clos et Claude I<sup>er</sup> Bourdelin; les anatomistes Jean Pecquet et Louis Gayant; et le botaniste Nicolas Marchant.

<sup>2.</sup> C. Perrault, Mémoires..., op. cit., p. 140.

<sup>3.</sup> Ces élèves sont Antoine Niquet (géomètre), Jean Richer (astronome), Pivert de La Noye (géomètre) et Claude-Antoine Couplet (mécanicien).

<sup>4. «</sup> M. de Monmor avoit establi une assemblée de physique chés luy à grands concours de sçavans hommes. Elle a duré quatre ou cinq ans avec une grande réputation. Celle d'Angleterre avoit commencé à luy escrire pour avoir commerce avec elle. Mais enfin elle se dissipa et la doctrine de M. Descartes, que l'on essayoit d'y establir, en fust affoiblie de plus de moitié. M. Thévenot recueillit en sa maison le débris de cette assemblée et, durant plus d'un an, il s'y fit d'admirables dissections par un danois nommé Sténon. Les affaires de M. Thévenot luy ayant fait quiter Paris pour la campagne, le médecin Bourdelot la releva, et il la maintient encore aujourd'huy. » Lettre de Jean Chapelain à M. Bernier, médecin du Grand Mogol, de Paris le 16 février 1669, dans Jean Chapelain, Lettres, éd. Philippe Tamizey de Larroque, Paris : Impr. nat., 1890, t. II, p. 622. Voir infra.

<sup>5. «</sup> Il y avoit encore alors des conférences chez divers particuliers, ceux qui avoient le goût des véritables sciences s'assembloient par petites troupes comme des espèces de rebelles qui conspiroient contre l'ignorance, & les préjugés dominants. Telles étoient les assemblées de M. l'abbé Bourdelot médecin de M. le Prince, le Grand Condé & celles de M. Justel », Fontenelle, « Éloge de M. Lémery », dans HARS 1715, p. 74.

<sup>6.</sup> C'est d'abord à Toulouse, puis à Paris que Régis donne ses conférences, auxquelles la foule se presse tant que l'archevêque de Paris finit par les interdire, au nom de la défense de l'ancienne philosophie. Voir Fontenelle, « Éloge de M. Régis », dans *HARS* 1707, p. 159.

tage scientifique. Cette poursuite de la pratique privée des sciences montre que, même si la fondation de l'Académie marque un grand changement dans le paysage intellectuel français, elle ne devient pas la forme exclusive de la culture scientifique du pays.

#### Le patronage de Colbert (1666-1683).

Pendant cette période [de formation primitive de l'Académie des sciences], aucun Règlement n'est donné à la compagnie, le Roi est, il est vrai, son Protecteur, il approuve les élections, peut-être manifeste-t-il ouvertement ses sympathies, peut-être même impose-t-il quelquefois ses choix. Mais, officiellement du moins, l'Académie se recrute comme elle le juge favorable à la marche de ses travaux et agit, au milieu d'une indépendance relative, suivant ses propres aspirations, au mieux des intérêts de la science.

Déjà en 1895, Ernest Maindron soulignait l'autonomie de l'institution par rapport à la Couronne <sup>1</sup>. Malgré ce manque de structures, la vie scientifique s'organise rapidement et sans heurts. Les généreuses gratifications accordées (à titre exceptionnel) par le pouvoir royal permettent aux savants des réalisations auparavant hors de leur portée, telle l'expédition scientifique à Cayenne de l'astronome Jean Richer. C'est d'ailleurs aux astronomes que profite en priorité le patronage royal, puisqu'ils ont besoin de larges subventions pour acquérir des instruments toujours plus perfectionnés et coûteux.

Peu de directives précises sont imposées par le pouvoir aux académiciens, mais toutes vont dans le même sens utilitaire. Alice Stroup a ainsi montré que le gouvernement puise dans l'Académie comme dans un réservoir de talents pour satisfaire ses besoins en expertise technique <sup>2</sup>. Quatre grands projets sont lancés par Colbert, pour servir à une réforme de l'industrie et de l'agriculture, mais aussi au progrès militaire. L'étude de la mécanique théorique et appliquée vise à commencer des recherches sur les différents arts et métiers du royaume, et les moyens de les améliorer, ainsi qu'à collecter des modèles de machines. Celle de l'architecture (menée en particulier par Claude Perrault puis François Blondel, intégré à l'Académie des sciences) glorifie le monarque par les monuments. Mais c'est surtout dans les domaines de l'hydraulique, avec les travaux de Picard pour l'alimentation en eau de Versailles, et de la cartographie, avec le dressage d'une carte du monde et d'une carte de France, que les académiciens exercent leurs talents. C'est également sous le ministère de Colbert que débute une des plus grandes entreprises scientifiques du règne de Louis XIV, le tracé d'une méridienne par les astronomes de l'Académie.

Le patronage de Louvois (1683-1691). François-Michel Le Tellier de Louvois (1641-1691) est le fils du chancelier Michel Le Tellier, ancien protecteur de Colbert. Malgré ces liens familiaux, les deux hommes s'entendent mal, du fait principalement

<sup>1.</sup> Ernest Maindron, L'Ancienne Académie des sciences. Les académiciens (1666-1793), Paris, 1895, p. 1.

<sup>2.</sup> Alice Stroup, A Company of Scientists, Botany, Patronage, and Community at the Seventeenth-Century Parisian Royal Academy of Sciences, Berkeley/Los Angeles/Oxford: University of California Press, 1990, p. 49-51.

de la divergence de leurs vues politiques. Tandis que Colbert est hostile aux entreprises guerrières, qui désorganisent les finances et nuisent au développement du commerce et de l'industrie, Louvois, d'un tempérament plus vindicatif, organise l'armée française grâce à l'obtention du secrétariat d'État de la guerre <sup>1</sup>. Quand leur rivalité prend fin avec la mort de Colbert en 1683, Louvois obtient sa place de Surintendant des Bâtiments et Manufactures, et est décidé à rompre avec sa politique. Peu intéressé par les sciences, il délaisse l'Académie, trop marquée par l'empreinte de son prédécesseur. Les subventions accordées à l'institution se font de plus en plus maigres, forçant les savants à annuler des expéditions. Les missionnaires jésuites déjà installés dans des contrées lointaines comme la Chine deviennent alors les relais des savants parisiens <sup>2</sup>.

Alors que Colbert favorisait particulièrement les astronomes de la compagnie, ainsi que ses mécaniciens, Louvois accorde son soutien aux physiciens. C'est sous son ministère que s'amorce l'élaboration d'une *Histoire des animaux et de Mémoires pour servir à l'histoire des plantes*, même si les travaux de la première sont brutalement interrompus à la fin des années 1680 à cause de réductions budgétaires imposées par la guerre <sup>3</sup>. De même, il met fin aux travaux de la méridienne, décourage l'examen de machines et refuse de réaliser une exposition publique des collections de l'Académie <sup>4</sup>. En revanche, l'approvisionnement en eau de Versailles est pour lui un projet vital, aussi accapare-t-il l'attention de l'Académie pour lui soumettre ses projets à ce sujet.

Cette restriction à la fois des domaines de recherche, mais aussi du financement de la vie académique, ajoutée au manque de tact dont Louvois fait parfois preuve en ce qui concerne les résultats qu'il attend, conduisent rapidement à une baisse d'enthousiasme au sein de l'Académie. C'est dans une véritable « langueur » que tombe cette compagnie de savants, qui accueillaient de manière si enthousiaste la réponse de la Couronne à leurs demandes, vingt ans plus tôt <sup>5</sup>.

Le patronat de Louis de Pontchartrain (1691-1699). Louis Phélypeaux de Pontchartrain, ancien premier président du Parlement de Bretagne, reçoit en 1689 le titre de Contrôleur général des finances, puis en 1690 les secrétariats d'État de la Marine et de la Maison du roi. À la mort de Louvois en 1691, il obtient, à la faveur de la dislocation des prérogatives du Surintendant des bâtiments, la tutelle de l'Académie des sciences, où règne une ambiance morose : les projets à long terme sont abandonnés, les savants souvent absents peinent à remplir les séances. Même si le réseau entretenu par Louis de Pontchartrain s'entremêle d'assez près à celui des Le Tellier <sup>6</sup>, il compte

<sup>1.</sup> Christian Petitfils, Louis~XIV, Paris : Perrin, 2008, 775 p. Voir en particulier le chapitre « La puissance et la gloire », p. 319-345.

<sup>2.</sup> Voir par ex. PV 1681, séance du 29 novembre, fol. 124-127.

<sup>3.</sup> Voir E. S. Saunders, Decline and Reform..., op. cit., p. 66-77.

<sup>4.</sup> Ibid., p. 91-99.

<sup>5. «</sup> Lorsque sous le ministère de M. de Pontchartrain, aujourd'hui chancelier de France, l'Académie des sciences commença par les soins de l'abbé Bignon à sortir d'une espèce de langueur où elle était tombée... », Fontenelle, « Éloge de M. l'abbé Gallois », dans *HARS* 1707, p. 150.

<sup>6.</sup> Charles Frostin, Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV : alliances et réseaux d'influence sous l'Ancien Régime, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 125.

aussi un certain nombre d'éléments nouveaux, dont certains sont fort versés dans les sciences, tels Eusèbe Renaudot ou Jean-François Le Haguais, ancien premier avocat général à la Cour des aides et ami intime de Fontenelle <sup>1</sup>. Son arrivée à la tête de la Compagnie marque un regain d'optimisme. Il nomme parmi ses membres des savants énergiques, tels le chimiste Guillaume Homberg qui redonne vie aux séances par ses multiples expériences<sup>2</sup>. Sa position de Contrôleur général des finances lui offre également toute latitude pour augmenter les fonds destinés à l'Académie : il paie une partie des sommes promises et jamais accordées aux savants, et accepte le financement de nouvelles publications comme le troisième tome de l'Histoire des animaux. C'est vers cet effort de « publicisation » des recherches académiques que tendent la plupart de ses attentions. Une des premières mesures de Pontchartrain est en effet de demander à la Compagnie, le 19 décembre 1691, de « donner tous les mois un mémoire de ce qu'elle aura fait <sup>3</sup>. » Tout en nommant plus de mathématiciens que de « physiciens », c'est davantage aux sciences naturelles qu'il accorde des subventions, en particulier aux chimistes à qui il fournit des sommes considérables pour le laboratoire. De nouveaux domaines de recherches apparaissent, avec l'arrivée en France du calcul infinitésimal, l'étude des minéraux (notamment par Morin de Toulon) et des plantes, ainsi que des milieux aquatiques, en particulier océaniques. Quelques travaux de longue haleine reprennent également, notamment sur la pluviométrie, les satellites de Jupiter ou l'élasticité de l'air.

Mais dans tous ces domaines, Louis de Pontchartrain favorise moins les nouvelles recherches, l'élaboration de théories et la réalisation de nouvelles expériences que la publication d'ouvrages déjà presque au point, puisque le travail préparatoire a été effectué avant ou en dehors de l'Académie 4. Les travaux de la méridienne ne reprennent pas avant la fin du siècle, et si les bâtiments et instruments de la Compagnie sont bien entretenus, aucune construction majeure comme celle de l'Observatoire sous Colbert n'a lieu. En fait, Pontchartrain s'efforce de redonner vie à l'Académie en dépensant le moins d'argent possible, par exemple en accueillant au sein de l'institution des savants à la situation financière déjà établie, qui n'ont donc pas besoin de l'État pour pratiquer leur art, comme le marquis de L'Hôpital. On assiste également, du fait du manque d'encouragement adressé aux nouvelles entreprises, à une individualisation des recherches académiques, celles-ci étant plus faciles à mener sans en référer directement au pouvoir. Cette accumulation de facteurs conduit les académiciens, après avoir accueilli leur nouveau protecteur avec enthousiasme, à éprouver à nouveau une légère baisse de motivation à partir de  $1695^5$ . C'est en effet moins d'un protecteur bienveillant mais distant car trop occupé par les affaires de l'État, que d'une véritable organisation interne et

<sup>1.</sup> Ce personnage est également proche des Cassini, voir JVP.

<sup>2.</sup> A. Stroup, Royal Funding of the Parisian Académie Royale des Sciences during the 1690s, Transactions of the American Philosophical Society, t. 77, part 4, Philadelphie : American Philosophical Society, 1987, p. 33-34. Selon E. S. Saunders, c'est moins à partir du début du ministère de Louvois que s'amorce le déclin de l'Académie qu'à partir de 1686, suite à la dégradation générale de la situation sociale et politique en France.

<sup>3.</sup> PV 1691, séance du 19 décembre, fol. 71v.

<sup>4.</sup> A. Stroup, A Company of scientists..., op. cit., p. 59-60.

<sup>5.</sup> A. Stroup, Royal funding..., op. cit., p. 39.

de la définition de ses prérogatives et devoirs, qu'a besoin l'Académie des sciences de Paris.

C'est donc à une institution qui se cherche et qui agit plutôt dans l'improvisation et sans perspective à long terme que le règlement de 1699 va apporter un nouvel élan, grâce au statut accordé à ses membres et à une codification rigoureuse de leurs activités.

#### B.2 La réforme de 1699.

#### Le Règlement de 1699.

Entre bouleversement radical et régularisation d'un état de fait : genèse et esprit du règlement de 1699. « Faire sentir le ridicule du règlement donné par cet abbé Bignon, pédant sans esprit, qui aurait détruit, s'il avait pu, tout ce que Colbert avait fait de grand pour les sciences », telle est la consigne que se donne Condorcet dans l'Avertissement qui accompagne ses Éloges des Académiciens de l'Académie royale des sciences, morts depuis l'an 1666, jusqu'en 1699<sup>1</sup>. Si aucune preuve absolue n'a pu, jusqu'à présent, être fournie quant à l'identité du ou des rédacteur(s) du Règlement ordonné par le Roy pour l'Académie royale des sciences, donné à Versailles le 26 janvier 1699, il est loisible de penser, avec Condorcet, mais aussi avec Françoise Bléchet <sup>2</sup> et David J. Sturdy <sup>3</sup>, que l'abbé Bignon est en grand partie à l'origine de ce texte et de la réforme qui s'ensuit.

Jean-Paul Bignon (1662-1743) siège à l'Académie des sciences depuis la fin de l'année 1691. Les registres de l'Académie mentionnent pour la première fois sa présence lors de la séance du 21 novembre, et ce comme porte-parole du chancelier Pontchartrain <sup>4</sup>. Toutefois, aucune précision n'est donnée sur ses fonctions au sein de la Compagnie, et il ne porte aucun titre officiel. Il participe ensuite régulièrement aux séances, s'y trouvant très à l'aise grâce à sa brillante intelligence et à son goût pour les sciences. Pendant huit ans de « présidence qui ne dit pas son nom <sup>5</sup> », il observe et analyse le déroulement des assemblées, réfléchit aux moyens de l'améliorer. Il consulte pour cela son cousin Jérôme de Pontchartrain et Fontenelle, secrétaire de l'Académie <sup>6</sup>, ainsi, probablement, que son oncle Phélypeaux, pour le remercier de l'avoir introduit dans ces hautes sphères

<sup>1.</sup> Cette indication pour un développement futur est reproduite dans les *Oeuvres complètes* de Condorcet, t. I, Brunswick/Paris : F. Vieweg et Fuchs, 1799, p. 7.

<sup>2.</sup> F. Bléchet, L'Abbé Jean-Paul Bignon..., op. cit.

<sup>3.</sup> D. J. Sturdy, Science and Social status..., op. cit.

<sup>4. «</sup> Monsieur l'abbé Bignon a dit à la Compagnie que Monseigneur de Pontchartrain a nommé M. de Tournefort pour être doresnavant de la Compagnie, et il l'a fait entrer dans l'assemblée », PV 1691, fol. 69. Lors de la séance suivante, une phrase presque identique relate l'introduction par Bignon du chimiste Homberg au sein de la Compagnie (fol. 69v).

<sup>5.</sup> Françoise Bléchet, op. cit., p. 93.

<sup>6.</sup> C'est en effet Bignon qui introduit le jeune Fontenelle au sein de l'Académie, et le présente discrètement comme nouveau secrétaire le 9 janvier 1697. Voir Pierre Costabel, « Fontenelle et l'Académie des sciences à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », dans Fontenelle, actes du colloque tenu à Rouen du 6 au 10 octobre 1987, éd. Alain Niderst, Paris : PUF, 1989, p. 435.

intellectuelles <sup>1</sup>.

Si le préambule du règlement n'indique pas clairement les raisons qui ont poussé à la réforme de l'Académie, il insiste sur la protection accordée par le roi à l'établissement, qui s'illustre en particulier dans l'attribution à la Compagnie de ses propres appartements au palais du Louvre<sup>2</sup>. Le seul motif invoqué est l'intérêt du souverain, qui veut « continuer à donner des marques de son affection à l'Académie Royale des Sciences. » Au fil des cinquante articles composant le règlement, on trouve vingt et une occurrences du mot « Roy » ou « Sa Majesté <sup>3</sup>. Cette présence marquée du pouvoir royal au sein d'un texte qui n'avait au départ pour but que de sauver un établissement culturel de l'essoufflement dont il était victime est pour Roger Hahn 4 le miroir de l'essoufflement dont il était victime est pour Roger Hahn 4 le miroir de l'essoufflement dont il était victime est pour Roger Hahn 4 le miroir de l'essoufflement dont il était victime est pour Roger Hahn 4 le miroir de l'essoufflement dont il était victime est pour Roger Hahn 4 le miroir de l'essoufflement dont il était victime est pour Roger Hahn 5 le miroir de l'essoufflement dont il était victime est pour Roger Hahn 6 le miroir de l'essoufflement dont il était victime est pour Roger Hahn 8 le miroir de l'essoufflement dont il était victime est pour Roger Hahn 8 le miroir de l'essoufflement dont il était victime est pour Roger Hahn 8 le miroir de l'essoufflement dont il était victime est pour Roger Hahn 8 le miroir de l'essoufflement dont il était victime est pour Roger Hahn 8 le miroir de l'essoufflement de prit directif, centralisateur et rigide typique de l'État absolutiste de Louis XIV. Selon lui, le règlement de 1699 est davantage la consécration officielle de pratiques officieuses déjà en place au sein de l'Académie depuis un certain temps qu'un bouleversement total mis en place ex nihilo par Bignon et Pontchartrain, sans lesquels la réforme de l'Académie aurait tout de même eu lieu, du seul fait de ses remous internes. Si l'on ne peut douter que les Académiciens ont modifié leurs façons de travailler au sein de l'Académie avant même de voir ces changements entérinés par le gouvernement, le fait même que ces changements aient été portés à la connaissance du roi et aient fait l'objet d'un règlement à la fois strict et injonctif et conforme aux attentes des Académiciens prouve le rôle joué par Bignon dans son processus d'élaboration.

1699 n'est pas une date charnière dans l'histoire du règne de Louis XIV. Le royaume est en paix depuis déjà deux ans et, à part la querelle du quiétisme, la vie politique est assez calme. L'arrivée à la chancellerie de Louis de Pontchartrain le 5 septembre 1699, apogée de sa carrière, consacre le triomphe de la dynastie des Phélypeaux dont l'abbé Bignon fait partie. Quoi de plus normal que durant ces années de faveur, Louis XIV ait prêté une oreille attentive au neveu de son principal ministre?

La tutelle des sciences en France. Malgré l'empreinte omniprésente du roi dans les articles du règlement de 1699, son implication dans le domaine des sciences n'a été

<sup>1.</sup> Bignon avait également été introduit le 27 avril 1692 à l'Académie de peinture et de sculpture, et en 1693 à l'Académie française. Ce népotisme, courant au sein du gouvernement de Louis XIV et déjà illustré par des dynasties telles que celles des Le Tellier-Louvois ou des Colbert, était chose plus ou moins admise, en tout cas reconnue : « Son oncle le mit dans des bureaux en attendant qu'il lui en pût donner et à la tête de toutes les Académies. Ce dernier emploi était fait exprès pour lui : il était un des premiers hommes de lettres de l'Europe et y brilla et solidement » (Saint-Simon, Mémoires, éd. Arthur de Boislisle, Paris : Hachette, 1879-1928, t. VIII, p. 75).

<sup>2. «</sup> Le Roy a acordé à l'Académie Royale des Sciences de s'assembler après Pasques dans son petit apartement, et Sa Majesté m'ordonne de vous en avertir affin que vous fassiez mettre cet apartement en état. Mgr l'abbé Bignon vous expliquera plus particulièrement ce que Sa Majesté a entendu donner », Arch. nat., O¹ 43, fol. 126. Le Louvre accueillait déjà les académies de peinture et des Inscriptions. Sur les appartements de cette dernière institution, et par comparaison, sur ceux de l'Académie des sciences, voir Jean-Pierre Babelon, « Les salles de séances et les collections de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sous l'Ancien Régime », dans Journal des savants, avril-juin 1964, t. 2, p. 65-101.

<sup>3.</sup> C'est dix-sept de plus que dans les Statuts de la Société Royale des Sciences établie à Montpellier, rédigés en 1706 lors de la fondation de cet établissement. Voir Junius Castelnau, Mémoire historique et biographique sur l'ancienne société royale des sciences de Montpellier, Montpellier : Boehm, 1858, 308 p.

<sup>4.</sup> R. Hahn, L'anatomie..., op. cit.

*LA RÉFORME DE 1699* 45

en réalité que très superficielle. L'intérêt du Roi-Soleil est en effet bien davantage tourné vers la musique et les beaux-arts, dont il peut faire profiter sa cour, que vers des sciences obscures et inaccessibles au commun des mortels <sup>1</sup>. Contrairement à d'autres membres de sa famille, comme son petit-fils le duc de Bourgogne, mais surtout son neveu le duc de Chartres, futur duc d'Orléans, il ne prend jamais part à des expériences scientifiques, et l'essentiel des collections de son Cabinet de curiosités est constitué de médailles précieuses.

La création de l'Académie des sciences revient pour le souverain à étendre sa domination sur un nouveau domaine. Mais, tout comme le roi ne commande plus sur le champ de bataille et laisse la conduite de ses armées à des chefs de guerre tels que les maréchaux de Villars ou Catinat, il ne s'implique pas dans les découvertes scientifiques. Il garde l'autorité suprême sur l'Académie, et toutes les décisions sont prises en son nom, mais c'est par le biais de tiers qu'il s'adresse aux savants. Si les travaux de Françoise Bléchet sur Jean-Paul Bignon ont eu le mérite de mettre en lumière son rôle tant dans la rédaction du règlement de 1699 que dans le reste de la vie de l'Académie, ce n'est cependant pas l'abbé le porte-parole officiel du roi, mais Jérôme de Phélypeaux, comte de Pontchartrain, fils du chancelier Louis. Ce personnage, encore mal connu des historiens, a été victime, du fait de l'édition au XIX<sup>e</sup> siècle par Georges Depping de la Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, d'une confusion qui porte au crédit du père certaines réalisations du fils <sup>2</sup>. Une récente étude de Charles Frostin <sup>3</sup> a cependant rendu à Jérôme de Pontchartrain une partie des réalisations qui furent les siennes, notamment dans le domaine scientifique.

Le règlement de 1699 reste flou quant à l'attribution de l'Académie des sciences, l'article I stipulant que l'Académie « recevra ses ordres par celui des secrétaires d'Estat à qui il plaira à Sa Majesté d'en donner le soin 4 », mais les lettres patentes que la

<sup>1. «</sup> Louis XIV's power image could be enhanced only by artefacts (paintings, histories, poems) representing himself and his absolute power and not just dedicated to him. Louis' own image was the sole adequate representation of his power » (Mario Biagioli, « Scientific revolution, social bricolage and etiquette », dans The Scientific revolution in national context, éd. Roy Porter et Mikulas Teich, Cambridge: Cambridge University Press, 1992, p. 23). Voir également Roger Hahn, « Louis XIV and Science Policy », dans Sun King, the Ascendancy of French culture during the regne of Louis XIV, éd. David Lee Rubin, Washington/Londres/Toronto: Associated University Presses, 1992, p. 195-206.

<sup>2.</sup> En septembre 1699, Louis de Pontchartrain, anciennement Contrôleur général des finances et secrétaire d'État de la Marine et à la Maison du roi, est nommé chancelier. Il ne gardera plus, dès lors, que cette appellation de « Chancelier », en abandonnant à son fils Jérôme, auparavant appelé marquis de Phélypeaux puis comte de Maurepas, le titre de comte de Pontchartrain (nous emploierons désormais la simple appellation « Pontchartrain » pour désigner Jérôme, le secrétaire d'État). Si la signature de « Phélypeaux » portée à la suite de celle du roi au bas du règlement de 1699 est bien celle du chancelier, tous les actes et les lettres concernant l'Académie et portant la signature « Pontchartrain » à partir de la fin de l'année 1699 sont le fait du fils, qui récupère alors les secrétaireries d'État de la Maison du Roi et de la Marine.

<sup>3.</sup> Charles Frostin, Les Pontchartrain..., op. cit.

<sup>4.</sup> HARS 1699, op. cit., p. 3.

société obtient enfin en 1713 <sup>1</sup> précisent que l'Académie des sciences et l'Académie des inscriptions et médailles « continueront d'être dirigées par le secrétaire d'État ayant le département de notre maison <sup>2</sup>. » En effet, l'Académie des sciences, qui dépendait à l'origine de la surintendance des Bâtiments, avait échu à Louis de Pontchartrain après avoir été détachée de la surintendance par un règlement du 25 juillet 1691, qui soustrayait également à son autorité la Bibliothèque royale et le Cabinet des médailles <sup>3</sup>. L'Observatoire et le Jardin du roi étaient en revanche restés dans l'orbite de la surintendance des bâtiments du roi <sup>4</sup>, surintendance qui deviendra en 1708 direction générale <sup>5</sup>.

Formé dans son enfance par le P. Gouye <sup>6</sup>, Jérôme de Pontchartrain est initié aux agréments des arts, des lettres et des sciences en fréquentant les académiciens qui gravitaient autour de son père, en particulier Fontenelle. Les lettres de provision qui lui sont délivrées en survivance le 27 décembre 1693 <sup>7</sup> lui font prendre conscience des responsabilités qui lui incomberont, et il commence à se tenir au courant des luttes de pouvoir

- 2. Arch. Ac. Sci., pochette de séance 1713, Lettres patentes de février 1713.
- 3. BnF, archives Ancien Régime 46, fol. 25, règlement de 1691.

<sup>1.</sup> Les lettres patentes sont des documents produits par la Grande chancellerie de France pour rendre public un état, un statut ou un privilège. C'est par des documents de ce type que sont par exemple promulgués les statuts des corps de métiers et les privilèges d'ordres ou de congrégations. On peut s'interroger sur l'absence de lettres patentes concernant l'Académie des sciences, d'autant plus curieuse que ses consœurs l'Académie française ou la Société royale des sciences de Montpellier en ont reçu dès leur fondation, respectivement en 1635 et 1706. Selon l'un des instigateurs de la création de la Compagnie, Jean Chapelain lui-même, « personne n'en a reçu de brevets ni de patentes, c'estoit le meilleur expédient qu'ils [le roi et Colbert] pussent prendre pour tenir les esprits en haleine et empescher qu'on ne prist leurs libéralités pour des revenus réglés et que sur cette assurance on ne s'endormist et demeurast les bras croisés, contre la principale intention » (J. Chapelain, Lettres, op. cit., vol II, p. 495.). Des lettres patentes auraient en effet édicté de manière trop précise les obligations des académiciens, comme le font celles de 1706 pour la Société de Montpellier, et auraient dû faire mention aussi de la contrepartie de ces obligations, des gratifications que les savants auraient considérées comme un dû et non plus une récompense à mériter. Le fait que ces droits et devoirs ne soient codifiés qu'en 1699 semble prouver qu'en plus d'une occasion fournie par le retour à la paix du traité de Ryswick, le roi a attendu que s'écoule une sorte de période d'essai, pendant laquelle ses ministres et lui ont étudié les avantages qu'ils retiraient de la compagnie officieuse. Si le bilan semble suffisamment positif pour faire des gratifications extraordinaires des pensions régulières, les académiciens restent « des sujets aux ordres du pouvoir » (M.-J. Tits-Dieuaide). 1713 marque donc une étape décisive dans l'histoire de l'Académie des sciences, puisqu'elle obtient enfin, en février de cette année, une « confirmation d'établissement », par le biais de lettres patentes enregistrées à la Cour des comptes de Paris le 30 mai et aujourd'hui conservées dans les archives de la Compagnie (Pochette de séance 1713.). La formulation selon laquelle « l'estime et la réputation que ces Compagnies ont acquises depuis ce tems-là nous engagent de plus en plus à donner une forme stable et solide à des établissemens si avantageux » (c'est nous qui soulignons) conforte l'idée d'une période d'essai à laquelle auraient été soumises les deux institutions, et au cours de laquelle le roi-patron aurait accordé petit à petit des marques de son approbation à ses académiciensemployés, avant de les « embaucher » définitivement. Car le sceau de cire verte apposé sur lacs de soie rouge et vert au bas du parchemin témoigne de la valeur pérenne de ces fondations, de même que les mentions « à tous présens et à venir » et « afin que ce soit chose ferme et stable à toujours. »

<sup>4.</sup> Commission du 28 juillet 1691, voir F. Bléchet, *L'abbé Jean-Paul Bignon*, *op. cit.*, t. I, p. 90. Les académies de peinture et sculpture de Paris et de Rome sont également confirmées par cette commission comme relevant de la surintendance des bâtiments.

<sup>5.</sup> Contrairement à ce qu'affirme C. Frostin dans Les Pontchartrain..., op. cit., p. 332, selon qui l'Observatoire et le Jardin du roi sont sous la coupe de Jérôme de Pontchartrain. La Direction générale des bâtiments du roi redeviendra en janvier 1716 une surintendance, grâce à un édit perpétuel et irrévocable qui rétablit la charge au profit du duc d'Antin. L'édit lui attribue « toutes les Académies royales, à l'exception de celle des sciences » (BnF, archives Ancien Régime 46, fol. 32-39, édit de janvier 1716, registré au Parlement de Paris le 16 septembre et à la Chambre des comptes le 14 octobre). Il sera confirmé par les déclarations complémentaires des 28 août et 6 octobre 1716, qui confirment la juridiction de la nouvelle surintendance sur « toutes les académies royales, à l'exception de celle des sciences », que se réserve le Régent.

 $<sup>6.\ \ {\</sup>rm Reçu}$  académicien honoraire des sciences le 4 février 1699.

<sup>7.</sup> Arch. nat., O<sup>1</sup>, reg. n° 37, fol. 258.

LA RÉFORME DE 1699 47

au sein des académies, en particulier de l'Académie française <sup>1</sup>. C'est donc en connaissance des réalités du monde académique qu'il en obtient la charge en 1699. Très vite, il devient le porte-parole officiel du roi, notamment à l'Académie des sciences. C'est lui qui transmet les volontés du souverain, par l'intermédiaire de lettres adressées la plupart du temps à l'abbé Bignon, mais aussi à Fontenelle, secrétaire perpétuel chargé de la correspondance avec toutes les personnes extérieures à l'Académie, ou avec ses membres.

Durant toute la durée de son secrétariat, Pontchartrain continuera d'envoyer plusieurs lettres par an aux Académiciens, pour leur faire part des décisions du roi, notamment en matière d'élections, puisque les articles VII à X précisent que son assentiment est obligatoire, mais aussi de son propre fait pour des matières qui concernent ses prérogatives propres. Ainsi transmet-il plusieurs demandes de privilèges pour des inventions, envoyées directement à la Maison du roi pour ne pas avoir à passer par la filière plus lente de l'Académie des sciences<sup>2</sup>. Mais c'est surtout en tant que secrétaire d'État de la Marine qu'il donnera une impulsion décisive à l'Académie. En effet, sa position lui permet de centraliser tous les renseignements envoyés par les marins, mais aussi par les religieux en missions évangéliques, notamment en Chine, ainsi que par les administrateurs détachés dans les colonies. Il transmet ainsi à l'Académie des sciences des relevés effectués à l'autre bout du monde, mais aussi des propositions pour régler un des problèmes majeurs du temps, la détermination des longitudes <sup>3</sup>. Il a par conséquent dayantage d'intérêt pour les sciences « mathématiques », et en particulier l'astronomie, que pour des matières plus « physiques », et entretient des relations privilégiées avec Cassini et ses confrères <sup>4</sup>.

Même si les préoccupations de Pontchartrain sont avant tout dictées par le souci d'améliorer la puissance militaire et navale française en favorisant la cartographie, son intérêt pour l'Académie des sciences semble bien réel, et montre qu'en tant que porteparole officiel du roi, il est, au moins autant que l'abbé Bignon une courroie de transmission entre les savants et l'État.

<sup>1.</sup> L'attribution des sièges à l'Académie française est d'ailleurs un sujet de conflit entre les deux Pontchartrain, notamment en 1695, année pendant laquelle s'affrontent Dacier et Fontenelle. Voir C. Frostin, Les Pontchartrain..., op. cit., p. 294.

<sup>2.</sup> Un certain Firmin avait ainsi adressé en 1694 une proposition de machine à scier le marbre, et un sieur La Garouste un projet de train de carrosse inversable. Voir Alfred Hachette, « La Maison du Roi et les inventeurs », dans Revue de l'histoire de Versailles et de la Seine-et-Oise, 1932, p. 20-36. Les Archives nationales conservent plusieurs lettres de Pontchartrain demandant à Bignon de faire examiner par l'Académie plusieurs inventions ayant trait à la Marine. Voir Arch. Nat., Marine B² 163, fol. 343-344v; B² 165, fol. 305; B² 169, fol. 509-509v, B² 172, fol. 133.

<sup>3.</sup> Pontchartrain insiste ainsi auprès de Bignon pour que soit examiné à l'Académie des sciences un mémoire sur ce sujet par le lieutenant d'infanterie au Canada Gédéon de Catalogne (voir Arch. Nat., Colonies B<sup>29</sup> fol. 21v, lettre de Pontchartrain à Bignon, du 24 juin 1707; et fol. 124v, lettre de Pontchartrain au sieur de Catalogne, du 6 juin 1707). Le mémoire a été inspecté par Cassini et Maraldi, qui en rendent un rapport défavorable le 11 juin 1707 (PV 1707, fol. 223 et 223v).

<sup>4.</sup> Il permet ainsi à un correspondant et ami de Cassini, le P. Louis Éconches Feuillée (1660-1732), de partir au Chili et au Pérou afin d'y déterminer les longitudes exactes des ports (certaines des lettres de Pontchartrain au P. Feuillée sont conservées aux Arch. Nat., Colonies B <sup>28</sup>, fol. 382, 602, 641, 644 et 652). Cela ne l'empêche pas de favoriser également des botanistes comme Joseph Pitton de Tournefort (1658-1708), parti entre le 9 mars 1700 et le 3 juin 1702 au Levant grâce à l'intervention de Pontchartrain auprès du roi (HARS 1700, p. 77). La Relation d'un voyage au Levant par ordre du roi... de Tournefort, paru en 1718, est d'ailleurs constituée de vingt-deux lettres adressées à Pontchartrain.

Les points forts du règlement de 1699. Des historiens de l'Académie des sciences comme Elmo Stewart Saunders 1 ou Marie-Jeanne Tits-Dieuaide 2 se sont déjà penchés sur les principaux aspects du règlement de 1699. S'il est vrai que la majorité des articles sont consacrés à la composition de l'Académie, domaine qui comprend aussi bien les manières d'être intégré à l'établissement que la rémunération promise à chacun, ces mesures ne révolutionnent pas la manière de travailler des académiciens. Un des points forts du nouveau règlement est la nouvelle obligation d'assiduité, induite par l'attribution de « pensions ordinaires » (art. XLVII) et de jetons d'argent (art. XLIX)<sup>3</sup>. Si auparavant les académiciens ne recevaient, en théorie du moins, que des « gratifications extraordinaires », c'était pour éviter qu'ils ne les considèrent comme un droit acquis, un privilège inhérent à leur état, et les entendent au contraire comme des primes à l'assiduité. La présence aux séances et l'efficacité dans les travaux précédaient la rétribution. Avec le règlement de 1699, le rapport s'inverse : le versement d'une pension précède le travail académique. À l'« État-mécène », bienfaiteur des sciences mais aux faveurs parfois aléatoires, surtout lorsque la situation économique est difficile, et dont on pouvait s'attirer les bonnes grâces en se distinguant du commun des hommes, succède un « État-patron », qui exige une contrepartie tangible aux salaires dont il rétribue ses « ouvriers 4. » De ce changement engagé par l'État procède une modification du statut des académiciens qui, d'humanistes érudits, deviennent partie intégrante d'une bureaucratie toujours plus lourde et envahissante. Cette nouvelle condition de « salariés » leur permet de vivre de leur art, et assure à l'ancien « honnête homme » une nouvelle place de savant professionnel, dont le statut commence à être reconnu dans la société <sup>5</sup>.

Ce lien établi par la pension contraint donc l'académicien à fournir en retour des preuves effectives du travail accompli. Deux obligations collectives incombent à l'Académie : elle doit assurer une sorte de « veille scientifique » visant à suivre, voire à devancer toutes les découvertes en germe tant dans le royaume que dans les pays étrangers <sup>6</sup>, et ce en réitérant au besoin les expériences accomplies dans ces régions éloignées (article XXIX); mais aussi se tenir à la disposition du pouvoir royal pour remplir un rôle de conseil technologique, en examinant les inventions présentées au roi pour obtenir brevet ou privilège <sup>7</sup> (article XXXI). Mais c'est surtout dans les obligations individuelles

<sup>1.</sup> E. S. Saunders, The Decline and Reform..., op. cit.

<sup>2.</sup> M.-J. Tits-Dieuaide, « Les savants, la société... », art. cit.

<sup>3.</sup> Ces articles, de même que le n° XLVIII, consacré au financement des expériences et recherches extraordinaires des académiciens, ne se retrouvent d'ailleurs pas dans les statuts de la Société royale des sciences de Montpellier, qui doit réclamer aux états de Languedoc de quoi assurer ses frais de fonctionnement. Voir J. Castelnau, *Mémoire historique...*, op. cit.

<sup>4.</sup> Le financement de la recherche scientifique par l'Etat a été particulièrement étudié durant la décennie précédant le règlement de 1699, par A. Stroup dans Royal Funding..., op. cit.

<sup>5.</sup> Toutefois, davantage que la pension elle-même, c'est l'appartenance à l'Académie des sciences qui fait le scientifique professionnel. En effet, il ne faut pas oublier que seuls les académiciens pensionnaires, comme leur nom l'indique, percevaient une rétribution fixe, ce qui n'empêchait pas les membres associés ou les élèves de commencer, eux aussi, à être perçus comme appartenant à une classe socio-professionnelle à part.

<sup>6.</sup> C'est le sujet de l'article XXVII, dont on ne trouve pas d'équivalent dans les statuts de la Société royale de Montpellier. L'abbé Bignon règle lors de la séance du 18 décembre 1700 les modalités de cette surveillance, en confiant à Varignon la lecture et le résumé de tous les ouvrages de mathématiques publiés à l'étranger, et à Homberg celle des ouvrages de physique. Voir PV 1700, fol. 420v.

<sup>7.</sup> Voir supra le rôle de la Maison du roi.

LA RÉFORME DE 1699 49

imposées aux académiciens que le nouveau règlement opère un changement. En effet, le travail académique est principalement bouleversé sur deux points, aux objectifs proches : l'obligation de présenter, annuellement et par écrit, un programme de recherche personnel (article XXI)<sup>1</sup>, et celle de participer deux par deux aux séances en y présentant leurs recherches, tous à tour de rôle (article XXIII).

#### Adaptation et adaptations : le destin du Règlement de 1699.

Le temps de l'adaptation. Les procès-verbaux des séances qui suivent la lecture du règlement témoignent d'une grande effervescence au sein de la Compagnie. Ces premiers mois sont en grande partie consacrés à la mise en œuvre des directives imposées par les différents articles, en particulier le mois de février durant lequel aucun mémoire à caractère scientifique n'est lu. La séance du 8 février voit débuter les réflexions à propos du choix d'une devise et d'un sceau pour la nouvelle Compagnie <sup>2</sup>, réflexions qui aboutiront dix jours plus tard pour le choix du sceau dont il est réglé qu'il sera « un soleil entre trois fleurs de lis disposées comme elles sont dans l'écu de France <sup>3</sup> », et le 28 mars pour celui de la devise, « une Minerve ayant autour d'elle les différents instruments des sciences avec ces mots, *Invenit et perfecit* <sup>4</sup>. » Notons que cette devise est en latin, alors que la langue officielle de l'Académie est le français. Par ailleurs, elle ne comporte aucune référence aux nouvelles méthodes scientifiques, contrairement à celles de l'Accademia del Cimento (eprovando e riprovando) ou de la Royal Society (Nullius in verba) <sup>5</sup>.

Seize élèves sont proposés entre le 14 février et le 14 mars, pour se joindre aux quatre élèves préalablement nommés par le roi. Le 4 mars, c'est au tour des « divers sçavans, soit de Paris & des provinces du royaume », soit même des pays étrangers <sup>6</sup> avec qui les académiciens entretiennent commerce d'être officiellement nommés, afin d'être reconnus correspondants de l'Académie. Une semaine plus tard est choisi le libraire à qui sera confiée l'impression des ouvrages académiques, en application de l'article XLVI du règlement qui laissait aux savants la liberté de cette nomination <sup>7</sup>.

Le temps des adaptations. Le coup de fouet donné à la Compagnie par cette loi marque le début d'une période florissante, et durant les années qui suivent sa mise en place, le règlement est suivi avec enthousiasme. Toutefois, de légères insuffisances se

<sup>1.</sup> C'est chose faite dès le 28 février 1699 (« Projets des ouvrages ausquels MM. de l'Académie royale des sciences se proposent de travailler pendant l'année 1699 », PV 1699, fol. 132v à 147). Cet empressement à répondre aux exigences royales semble témoigner d'un regain d'enthousiasme des académiciens pour la recherche qui contraste avec l'essoufflement des dernières années du siècle.

<sup>2.</sup> PV 1699, fol. 117v.

<sup>3.</sup> PV 1699, fol. 123-123v.

<sup>4.</sup> PV 1699, fol. 197.

<sup>5.</sup> On peut en revanche la rapprocher de la devise de l'Accademia dei Lincei, Sagacius ista, avec laquelle elle partage une conception finalement assez élitiste de la science académique.

<sup>6.</sup> Article XXVII du règlement, HARS 1699, p. 7.

<sup>7.</sup> PV 1699, fol. 160.

font sentir au bout de quelques mois.

La première d'entre elles concerne la place de président, attribuée pour la première fois en 1699 à l'abbé Bignon. Réservées aux académiciens honoraires, cette fonction consiste à faire appliquer le règlement lors des séances de travail. Mais les présidents et présidentiables étant bien souvent occupés à autre chose qu'à des travaux scientifiques, du fait le plus souvent de leur place à la cour, ils sont régulièrement absents des séances académiques. La nécessité d'un remplaçant avait été prévue par l'article XXXIX du règlement, selon lequel

comme par indisposition ou par la nécessité de ses affaires, il pourroit arriver qu'il manqueroit à quelque autre assemblée, Sa Majesté nommera en même temps un autre académicien pour présider en l'absence du vice-président <sup>1</sup>.

Mais le vice-président, lui aussi académicien honoraire, est aussi souvent absent que le président, ce qui pousse les académiciens à y remédier le 10 juillet 1700 en créant les postes de directeur et sous-directeur, ces derniers devant remplacer les président et vice-président en cas d'absence <sup>2</sup>. Cette mesure prise spontanément par les académiciens est rapidement récupérée par le pouvoir royal par le biais d'une lettre de Pontchartrain lue lors de la séance du 18 novembre 1702, qui annonce sans autre forme d'explication la nomination par le roi des président et vice-président pour l'année à venir, mais aussi des directeur et sous-directeur. Le texte intégral de cette lettre est aujourd'hui perdu, et la seule réaction à cette décision dont nous disposons est une remarque laconique de Fontenelle dans le procès-verbal de la séance, qui indique qu'« ainsi les places de directeur et de sous-directeur qui étoient électives ne le seront plus, et seront d'un an au lieu d'être de six mois <sup>3</sup>. »

L'aspect contraignant et intransigeant du règlement de 1699, accentué par cette réappropriation du pouvoir royal d'une mesure prise par les académiciens eux-mêmes, est toutefois atténué par plusieurs lettres contenant les volontés du roi et adressées par Pontchartrain à l'Académie. Ces lettres, dont certaines sont retranscrites dans les registres des procès-verbaux, précisent les modalités du code de 1699 comme peuvent le faire aujourd'hui les décrets d'application associés à un texte de loi. Si certaines marquent de francs rappels à l'ordre, comme celle en date du 20 février 1714 qui étend aux associés et aux élèves l'obligation de présenter leurs travaux devant l'Académie à tour de rôle, la plupart sont plutôt des assouplissements du texte. Le roi fait par exemple preuve d'une certaine souplesse quant au respect de l'article IV qui interdisait aux pensionnaires d'occuper une charge qui les éloignerait de Paris, en autorisant en 1704 le pensionnaire-chimiste Homberg, choisi comme premier médecin par le duc d'Orléans,

<sup>1.</sup> Art. XXXIX, HARS 1699, p. 9.

<sup>2.</sup> Voir infra.

<sup>3.</sup> PV 1702, fol. 403.

<sup>4.</sup> PV 1714, fol. 57 à 58.

à conserver sa place à l'Académie <sup>1</sup>.

De même, alors qu'on pourrait s'attendre à un renvoi pur et simple de tous les académiciens qui ne respectent pas l'obligation d'assiduité, le roi accorde à huit d'entre eux, après les avoir exclus, un droit de présence aux séances <sup>2</sup>.

Par ailleurs, la pratique académique voit naître, au cours des années qui suivent immédiatement l'octroi du règlement, une nouvelle classe d'académiciens dits « vétérans », en plus des quatre prévues initialement. Là encore, le roi va légiférer *a posteriori*, mais cette fois-ci en s'appuyant intégralement sur les réflexions des académiciens dont l'avis est sollicité par une lettre du 10 mars 1707 <sup>3</sup>. Leur sort est fixé dans une lettre de Pontchartrain à Bignon du 23 mars 1707 qui édicte, conformément à la délibération des Académiciens du 12 mars,

que les vétérans ayent toujours entrée dans toutes les assemblées, qu'il y ayent les premières places dans la classe dont ils étoient, avant que d'être devenus vétérans, que de même ils ayent la voix délibérative, telle qu'ils l'avoient, avant que d'être devenue vétérans, qu'ils ne puissent être nommez pour remplir les places d'officiers, ny pour les commissions particulières, qu'ils n'ayent plus de part à la distribution des jettons, ny de droit de nommer les élèves, qu'ils puissent se servir des privilèges des Académiciens pour l'impression de leurs ouvrages, qu'ils ayent un exemplaire des livres que l'Académie fait imprimer, et qu'il leur soit fait un service après leur mort, comme pour les autres Académiciens 4.

#### L'aboutissement des mutations internes : le Règlement de 1716.

La plupart des nombreuses lettres à caractère réglementaire écrites par Pontchartrain à l'Académie pour transmettre les ordres du roi sont consacrées aux décisions du monarque quant au choix des nouveaux membres. Mais certaines ont une valeur tout aussi normative que le règlement de 1699, et entérinent autant que lui, sinon davantage, la mise en place de nouvelles pratiques au sein de l'Académie, au fur et à mesure de ses besoins. C'est la conscience de la nécessité d'une compilation de ces différentes lettres qui pousse le Régent, au nom du jeune roi Louis XV, à accorder à l'Académie un nouveau règlement officiel le 3 janvier 1716.

<sup>1.</sup> La faveur accordée à Homberg par le roi avait été justifiée par les services qu'il avait rendus à l'Académie en en reprenant en 1691 le laboratoire au lieu de retourner dans son pays d'origine, les Provinces-Unies. Pontchartrain avait d'ailleurs immédiatement fait savoir que cette autorisation était exceptionnelle : « Le Roy ayant à égard à ses raisons, qui ne sauroient jamais être tirées à conséquence pour aucun autre, m'a chargé de vous faire savoir que son intention n'est pas que le Règlement s'exécute à présent contre led. S. Homberg à la rigueur, moyennant quoy il pourra conserver sa place de pensionnaire dans l'Académie; pourvu néantmoins qu'il continue d'y travailler, avec autant et plus d'assiduité & de zèle que jamais, à faute de quoy il y sera pourvu; Sa Majesté pour éviter tout équivoque m'a paru disposée à faire un nouveau règlement, pour exclure encore plus précisément des places de pensionnaires tous ceux qui se trouveroient pourvus de charges dans sa maison, et dans les autres maisons royalles », lettre de Pontchartrain à Bignon, datée de Versailles le 24 décembre 1704, PV 1705, fol. 41-41v. Le nouveau règlement mentionné dans cette lettre sera donné le 3 février 1705.

<sup>2.</sup> Ces académiciens sont Dalesme, Nicolas Lémery, Des Billettes, Burlet, Langlade, Beauvillier, de Senne et Simon.

<sup>3. «</sup> Pour ce qui est de la question qui s'est élevée dans la Compagnie touchant les différens droits, dont y peuvent jouir les vétérans des différentes classes, c'est un point assez important pour ne pouvoir être décidé absolument, sans savoir l'intention de Sa Majesté. Mais auparavant, je serois bien aise d'avoir la pensée de l'Académie. Donnez-vous donc la peine de faire incessament mettre en délibération tout ce qui peut concerner cette matière, et de m'en envoyer aussitôt le résultat afin que j'en rende compte au Roy, et que je reçoive ses ordres, que je vous feray savoir », Pontchartrain à Bignon, de Paris le 10 mars 1707, transcr. dans PV 1707, fol. 85-85v.

<sup>4.</sup> Pontchartrain à Bignon, de Paris le 23 mars 1707, transcr. dans PV 1707, fol. 115v.

Alors même que les avis du roi transmis par les lettres de Pontchartrain n'avaient fait l'objet d'aucune publicité en dehors du cercle de ses membres, ce texte est vécu comme une nouvelle réforme de l'Académie. Sans doute une part de cet effet est-elle voulue par le Régent pour asseoir son récent pouvoir et mettre en valeur sa réputation d'ami des sciences et des lettres. Le texte du règlement est ainsi publié, comme celui de 1699, dans les premières pages de l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences, au cours desquelles Fontenelle ne se prive pas de vanter les mérites du duc d'Orléans <sup>1</sup>. Le nouveau code est explicitement donné comme un complément au texte de 1699, qu'il n'abroge pas, et comme une synthèse des mesures « ajouté[e]s depuis, en interprétation ou en correction <sup>2</sup>. »

Il n'appartient pas à notre propos d'étudier ici le détail de ce texte, mais on peut néanmoins remarquer qu'il n'est pas organisé en articles, ce qui tend à prouver qu'il laisse à son prédécesseur la place de texte fondamental. La plupart des modifications concernent les membres de l'Académie, toutefois les vétérans ne sont pas mentionnés, ce qui laisse ainsi à la lettre du 23 mars 1707 sa valeur législatrice. En revanche, les nouvelles charges de directeur et de sous-directeur, ainsi que leurs modalités d'attribution, le sont <sup>3</sup>. De même, la réorganisation du tour de rôle qui inclut depuis 1714 <sup>4</sup> les associés et les élèves (appelés à partir de 1716 les « adjoints ») est confirmée et précisée <sup>5</sup>.

En définitive, le règlement de 1699 engage une véritable réforme de l'Académie des sciences, car il lui donne pour la première fois des structures solides, tant au niveau humain et social qu'intellectuel. Cette réforme aurait-elle eu lieu sans l'action de l'abbé Bignon et du clan Pontchartrain, uniquement au fil des nouvelles habitudes prises peu à peu au sein de l'Académie? N'est-elle le fait que de ces hommes, auxquels on pourrait rajouter Fontenelle qui gravitait autour de la dynastie des ministres? Il semble impossible de trancher de manière sûre entre ces deux positions. Même si les sources contemporaines de l'événement, qui magnifient le rôle de l'abbé comme celui du secrétaire d'État, doivent être maniées avec quelques précautions pour démêler les effets rhétoriques flatteurs de mise à cette époque de la part de responsabilité réelle de ces administrateurs de premier ordre, il apparaît indéniable que Jérôme de Pontchartrain, bureaucrate compétent et voix du roi à l'Académie, et Jean-Paul Bignon, habile courtisan, œil et main du souverain au sein de la Compagnie, ont su exploiter leur position

<sup>1.</sup> Chargé de toutes les affaires du gouvernement, alors plus épineuses & plus difficiles qu'elles ne l'avoient été depuis plusieurs siècles, il n'oublia pas son ancien goût pour les sciences, qui avoient occupé, &, si on l'ose dire, illustré ses temps de loisir [...] Le premier fruit de son attention pour l'Académie a été le règlement suivant, qu'il envoya à la première assemblée de cette année... », HARS 1716, p. 1-2. Le texte du règlement suit, p. 2-5.

<sup>2.</sup> Préambule, HARS 1716, p. 2.

<sup>3. «</sup> Sa Majesté choisira au premier Janvier de chaque année un président et un vice-président pris entre les honoraires, comme aussi un directeur et un sous-directeur pris entre les pensionnaires », HARS 1716, p. 4.

<sup>4.</sup> Pontchartrain à Bignon, 20 février 1714, PV 1714, fol. 57v-58.

<sup>5</sup>. « Dans chaque assemblée il y aura du moins deux académiciens, l'un pensionnaire & l'autre associé ou adjoint, obligés à tour de rolle d'apporter quelques observations ou mémoires. De manière qu'après un tour de rolle des pensionnaires, il y en aura un des douze associés attachés à quelque science particulière. [...] Et après un autre tour de rolle des pensionnaires, il y en aura un des adjoints. Ce qui sera observé si exactement, que dans le temps même d'absence de Paris, on enverra sa pièce pour être lue, à faute de quoi on sera déchu de toute voix active & passive pendant un an pour une première fois, & exclus même absolument en cas de récidive » (HARS 1716, p. 4). La formulation est très proche de la lettre de 1714 qui rappelait déjà les académiciens à leurs devoirs.

d'intermédiaires pour jouer un rôle dans la constitution progressive d'une sorte de jurisprudence académique au cours des deux dernières décennies du règne de Louis XIV et que, sans l'aval du pouvoir royal, cette jurisprudence n'aurait jamais pu obtenir le caractère officiel qui a fait de l'Académie des sciences la première institution scientifique monarchique en Europe.

## B.3 Des hommes et des lois : la mainmise du règlement sur les académiciens.

Hiérarchie académique et spécialisation scientifique.

#### Les quatre classes d'académiciens.

Ladite Académie sera toujours composée de quatre sortes d'académiciens, les honoraires, les pensionnaires, les associez & les élèves; la première classe sera composée de dix personnes, & les trois autres, chacune de vingt; et nul ne sera admis dans aucune de ces quatre classes, que par le choix ou l'agrément de Sa Majesté.

L'article II du règlement de 1699 fixe définitivement le caractère légal de la composition humaine de l'Académie. Tandis que la Compagnie de 1666 pouvait compter autant de membres qu'elle le souhaitait, la nouvelle Académie ne devait en principe en regrouper que soixante-quatorze, le secrétaire et le trésorier, accompagnés de leurs élèves, s'ajoutant aux soixante-dix académiciens installés par le règlement.

Toutefois, l'Académie n'a pas toujours compris soixante-dix membres après 1699. La règle a plutôt été au non-remplissage de certains postes, notamment des postes d'élèves <sup>1</sup>. Aussi l'Académie se lance-t-elle de temps en temps dans une vaste campagne de nominations, comme lors de la séance du 19 février 1707 au cours de laquelle le P. Gouye, qui préside l'assemblée, rappelle aux académiciens qu'il faut combler les huit places d'élèves vacantes <sup>2</sup>. De même, il est arrivé que soient nommés des associés étrangers surnuméraires <sup>3</sup>.

Ces pratiques restent toutefois des exceptions, et la plupart du temps, les places d'académiciens sont remplies sitôt leur occupant décédé ou passé à une autre position. Les conditions précises d'âge et de résidence sont exposées dans les articles III à VI du règlement. Contrairement à ce qui arrivait régulièrement pour l'attribution d'offices dans les différentes cours du pays ou de bénéfices ecclésiastiques, aucune dispense d'âge n'est consentie aux futurs membres de l'Académie après 1699. La nécessité d'être « connu par quelque ouvrage considérable imprimé, par quelque cours fait avec éclat, par quelque machine de son invention ou par quelque découverte particulière <sup>4</sup> » force en effet le plus souvent les candidats à pratiquer assez longtemps leur science pour se

<sup>1.</sup> Voir en annexe, p. 445 et suiv., la liste des membres de l'Académie des sciences.

<sup>2.</sup> PV 1707, fol. 65-65v.

<sup>3.</sup> Ces places sont toutefois temporaires, et les académiciens s'efforcent de maintenir l'équilibre initialement prévu en ne fournissant pas de successeurs à ces associés surnuméraires. Ce moyen de réduire le nombre d'académiciens sera réutilisé par le Régent grâce au règlement de 1716, qui fera de certains savants des « adjoints surnuméraires », laissant leur place s'éteindre après leur mort.

<sup>4.</sup> Art. XIII, dans *HARS* 1699, p. 5.

faire connaître de la Compagnie. En revanche, on a vu que l'obligation de résider à Paris a fait l'objet de plusieurs exceptions au cours de la période.

Les quatre classes d'honoraires, pensionnaires, associés et élèves ont été conçues pour substituer à la hiérarchie sociale rigide et oppressante de l'Ancien Régime une hiérarchie fondée sur le mérite. Alors que le rang et la position sociale sont au centre des préoccupations des grands du royaume<sup>1</sup>, avec la mise en place par Louis XIV d'une étiquette contraignante et sans merci pour régir la vie de la cour, paradoxalement, le règne du Roi-Soleil est aussi l'occasion pour des roturiers méritants de s'élever à des positions parfois spectaculaires au sein du gouvernement <sup>2</sup>. L'abolition des distinctions entre académiciens permet ainsi à un fils de laboureur comme Louis Carré de côtoyer un noble d'épée comme le marquis de L'Hôpital. Mais pas de trop près! L'idéal de mixité sociale est en effet limité par le règlement même. La première place y est attribuée aux honoraires, qui sont seuls susceptibles de tenir la présidence de l'Académie, et siègent au haut bout de la table<sup>3</sup>. Si l'article II ne pose comme condition préalable à leur nomination que leur état de « régnicole » et une certaine « intelligence dans les mathématiques ou dans la physique », dans les faits, les honoraires appartiennent surtout à la haute noblesse (L'Hôpital, Dangeau, d'Estrées), au haut clergé (Bignon, Louvois, Polignac). En effet, la pratique de la science était encore considérée comme faisant déroger à noblesse. Une place de pensionnaire payé par le gouvernement était par conséquent impensable pour un de ses membres. La scission entre les honoraires et le reste des académiciens est en outre renforcée par le fait que, s'il existe des chances de promotion au sein de la Compagnie pour les élèves et les associés, aucun académicien ne peut devenir honoraire. Ainsi ces derniers sont-ils à la fois au sommet et à l'écart de l'Académie.

S'ils forment une classe « scientifique » à laquelle est réservée l'éligibilité aux places de directeur et sous-directeur, les pensionnaires ne forment pas, au contraire des honoraires, une classe sociale distincte. Leurs milieux d'origines, étudiés par David J. Sturdy dans son ouvrage *Science and Social Status* <sup>4</sup>, présentent en général la même diversité que ceux des associés et élèves, et la même dominante bourgeoise <sup>5</sup>. Alors que le nombre d'académiciens d'origine noble a tendance à augmenter à partir des années 1720, leur nombre reste assez restreint pendant le règne de Louis XIV <sup>6</sup>. Toutefois, si les pensionnaires sont issus des mêmes milieux que les associés et les élèves au moment de leur élection, ils s'en écartent dès le moment où ils reçoivent une pension. Cette rétribution fixe, qu'ils sont seuls à percevoir au sein de la Compagnie, fait en effet d'eux non plus seulement des savants, mais en quelque sorte des salariés du pouvoir royal.

<sup>1.</sup> Voir Henri Brocher, À la cour de Louis XIV : le rang et l'étiquette sous l'Ancien Régime, Paris : F. Alcan, 1934, 154 p.

<sup>2.</sup> La dynastie des Colbert est un des meilleurs exemples de l'élévation sociale d'une famille au XVIIe siècle. Sur ce sujet, voir Jean-Louis Bourgeon, *Les Colbert avant Colbert*, 2e éd., Paris : PUF, 270 p.

<sup>3.</sup> Art. XXXVI, dans *HARS* 1699, p. 8.

<sup>4.</sup> D. J. Sturdy, Science and Social Status..., op. cit.

<sup>5.</sup> Ce schéma se retrouve également dans des sociétés savantes autres que l'Académie des sciences, ce qui fait dire à Daniel Roche que « les sciences sont bourgeoises » (Le siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789, t. 1, p. 287).

<sup>6.</sup> J. E. McClellan, « The Académie Royale des Sciences... », art. cit., p. 556.

Les académiciens associés de la période présentent le même profil social que les pensionnaires. Tout comme eux, ils doivent être âgés de plus de vingt-cinq ans pour intégrer l'Académie et avoir fait leurs preuves dans le domaine scientifique. Douze d'entre eux sont « régnicoles », mais au contraire des pensionnaires, ils ne sont pas tenus de résider à Paris, et donc d'être présents à toutes les séances. Cette souplesse quant à l'obligation d'assiduité est le principal intérêt de leur position, puisque les exigences scientifiques sont par ailleurs les mêmes que pour les pensionnaires, sans qu'ils reçoivent de paiement en retour.

Quant aux élèves, la place qui leur est attribuée par le plan de table, sur des bancs derrière les pensionnaires, est un autre témoignage de la supériorité d'une classe d'académiciens sur une autre <sup>1</sup>. Mais, alors que la position sociale des honoraires justifie plus ou moins l'honneur qui leur est fait, les origines semblables des autres académiciens rendent cette distinction assez indue. Le titre même d'élève peut sembler réducteur et infantilisant, pour des savants parfois aussi âgés que le pensionnaire dont ils dépendent <sup>2</sup>. Âgés de plus de vingt ans, les élèves sont, au contraire des associés et comme les pensionnaires, obligés de résider à Paris. Mais même si leur position au sein de l'Académie ne paraît pas leur rendre justice, il est assez rare que cette condition soit définitive. En effet, alors que les élèves de l'académie d'avant 1699 n'occupaient qu'une place vague d'assistants auprès des membres plus influents, le nouveau règlement stipule que si une place d'académicien associé vient à vaquer, au moins un des deux candidats proposés au roi devra appartenir à cette classe <sup>3</sup>. De même, au moins deux des trois candidats proposés au roi pour remplir une place de pensionnaire devront être soit des associés, soit des élèves <sup>4</sup>.

Les disciplines académiques. En plus d'être répartis entre honoraires, pensionnaires, associés et élèves, les académiciens étaient classés selon six spécialités, trois relevant des sciences dites « mathématiques » (géométrie, astronomie et mécanique) et trois des sciences « physiques » ou « naturelles » (anatomie, botanique et chimie). Toutes ces branches de la science ne jouissent pas à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle de la même considération. En effet, seules trois figurent dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*<sup>5</sup>. Si le sens où l'on entend astronomie, anatomie et botanique à cette époque diffère peu de nos idées actuelles sur la question <sup>6</sup>, les concepts de

<sup>1.</sup> Voir ce plan de table en annexe.

<sup>2.</sup> Guillaume Amontons (1663-1705), qui passe toute sa « vie académique » à la place d'élève astronome, a ainsi deux ans de plus que le pensionnaire dont il dépend, Jacques-Philippe Maraldi (1665-1729). Le règlement de 1716 remédiera à cette situation en changeant le nom d'élève en celui d'adjoint, moins négativement connoté.

<sup>3.</sup> Art. IX, dans *HARS* 1699, p. 4.

<sup>4.</sup> Art. VIII, ibid.

<sup>5.</sup> Les entrées manquantes sont « botanique », « chimie » et « mécanique. » Toutes se retrouvent en revanche dans le dictionnaire de Furetière. Voir *Dictionnaire de l'Académie française*, 1ère éd., Paris : Vve Coignard, 1694; et Antoine Furetière, *Essai d'un dictionnaire universel*, Rotterdam : Arnoult et Reinier, 1690, rééd. Paris : Le Robert, 1978, 3 vol.

<sup>6.</sup> Les définitions données par l'Académie et par Furetière sont en effet assez proches de celles données par Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, 1ère éd., Paris : Hachette, 1863-1872; puis par *Le nouveau petit Robert*, nouv. éd., Paris : Le Robert, 2007.

mécanique, et surtout de géométrie et de chimie sont à manier avec précaution. La chimie n'est pas encore considérée comme une science digne de foi : le dictionnaire de l'Académie ne lui consacre pas une ligne, et Furetière n'en parle que sous la rubrique « Alchymie », comme de l'« art de décomposer ou d'analyser les corps, & de les recomposer de nouveau. » Sa représentation à l'Académie apparaît donc comme une consécration pour cette matière. Quant au terme de géométrie, il recouvre à l'Académie des réalités multiples, puisque ce terme désigne moins la « science des figures de l'espace physique » (Le nouveau petit Robert) que l'ensemble des mathématiques pures, y compris l'arithmétique <sup>1</sup>. La mécanique désigne alors, en négatif de cette définition, toutes les mathématiques dites « mixtes », liées à la physique, et qui concernent non seulement l'étude des mouvements, mais aussi les mathématiques appliquées aux autres arts, qui trouvent leur illustration dans les machines proposées à l'Académie.

Si la distinction entre « sciences mathématiques » et « sciences naturelles » est apparue avec la création de l'Académie en 1666, ses membres n'ont toutefois pas de spécialisation attitrée avant 1699. Tout comme le nombre des académiciens n'était pas fixé avant cette date, il n'y avait pas de quota officiel pour représenter chaque science à l'Académie. Sans désigner par le terme de « classes » ces groupes de spécialité ², l'article IV du règlement prévoit que les six sciences seront chacune représentées par trois pensionnaires, les deux derniers étant le secrétaire et le trésorier, libres de s'adonner à n'importe quelles recherches. Cette spécialisation touche aussi les autres membres de l'Académie, à l'exception des huit associés étrangers et des honoraires, soit 32 académiciens en plus des 18 pensionnaires ³.

#### Académiciens, officiers et satellites.

Le Bureau de l'Académie : présidents et directeurs. L'appartenance à certaines classes académiques permet également aux académiciens de faire partie des quatre dirigeants de l'Académie. Le président, et le vice-président qui le remplace en cas d'absence, sont les premiers d'entre eux. Désignés dès le renouvellement de 1699 par le roi, ils sont

<sup>1.</sup> Furetière et l'Académie française limitent pourtant leurs définitions de la géométrie à la « science qui a pour objet tout ce qui est mesurable, les lignes, les superficies, les corps solides » (Dictionnaire de l'Académie française, op. cit.).

<sup>2.</sup> Ce sera fait avec le règlement de 1785.

<sup>3.</sup> Ce haut degré de spécialisation de la science est pour M. Crosland une particularité de la science française. Il se retrouve dans les autres institutions du pays telles que la Société royale des sciences de Montpellier, quoique toutes ne proposent pas un éventail de spécialités aussi vaste (Montpellier privilégie ainsi les sciences liées à la santé, du fait de l'importance de son université de médecine). Voir Maurice Crosland, Science under Control: the French Academy of Sciences (1795-1914), Cambridge: Cambride University press, 2002, p. 27-29. Mais si elle témoigne du centre d'intérêt principal de chaque académicien, cette spécialité ne lui interdit pas de se pencher sur d'autres sujets, connexes ou franchement éloignés de son domaine de départ, ce qui donne à penser qu'il « n'est pas possible d'affirmer que les savants aient eu à porter une identité scientifique aussi forte que celle attachée aujourd'hui à une discipline (Éric Brian, « L'Académie Royale des Sciences de l'absolutisme à la Révolution », dans Guide de recherches..., op. cit., p. 19). Sur la naissance de la notion de discipline, voir Michel Foucault, Naissance de la clinique: une archéologie du savoir médical, 7e éd., Paris: PUF, 2003, 214 p. et Qu'estce qu'une discipline?, éd. Jean Boutier, Jean-Claude Passeron, Jacques Revel, Paris: éd. de l'EHESS, 2006, 260 p.

choisis parmi les honoraires exclusivement <sup>1</sup>. Leur position à la cour les rend aptes à transmettre sans heurts les volontés royales à l'Académie, ainsi qu'à faire remonter au souverain les demandes des savants et un compte-rendu de l'activité scientifique. Le modèle du président au début du siècle, et ce jusqu'à sa mort en 1743, est l'abbé Bignon, « modérateur des Académies <sup>2</sup>. » Entre 1699 et 1715, il obtient neuf fois la présidence de la Compagnie, et six fois la vice-présidence : aucun autre académicien n'est appelé de façon aussi régulière à la tête de l'Académie.

Les articles XXXVII à XXXIX du règlement précisent les fonctions du président, et par extension, de son suppléant. Ils font de l'académicien qui occupe cette place une sorte de chef d'orchestre des séances, lui confiant le soin de composer la partition du jour, de donner à chacun le signal du départ des solos, d'être la voix de la formation auprès du souverain, qui lui adresse en personne lettres et demandes de brevet, et surtout de veiller au respect de la mélodie et de préserver un certain unisson. Si les honoraires, pensionnaires et associés peuvent éventuellement se lancer dans quelques improvisations sur un thème donné au préalable, les élèves sont tenus au silence, et c'est au président de leur accorder la permission de participer. C'est également lui qui a la charge de désigner le ou les académiciens chargé(s) d'examiner une proposition d'invention ou un ouvrage à publier.

La nomination du président et du vice-président a lieu au début de chaque année, par le biais d'une lettre adressée par Pontchartrain au nouveau président <sup>3</sup>. Cette lettre est ensuite lue devant toute l'Académie lors de la séance suivante, et résumée dans les registres. Les « mandats » du président et du vice-président sont renouvelables au gré du roi <sup>4</sup>, sans qu'il soit obligé de respecter une césure entre deux mandats. Choisis parmi les pensionnaires, les directeur et sous-directeur possèdent les mêmes attributions que le président et le vice-président, qu'ils ne font que remplacer en cas d'absence.

Les fonctions « administratives » des présidents sont telles qu'ils n'ont pas réellement besoin de participer aux séances pour faire part au roi des requêtes des académiciens, par exemple en matière de subventions à accorder pour des voyages ou pour l'achat d'instruments <sup>5</sup>. En outre, c'est justement leur présence à la cour et auprès du roi qui leur permet le mieux de défendre les intérêts de la Compagnie, dans une société où il

<sup>1.</sup> Voir en annexe, tabl. 1, p. 444, la liste des présidents et vice-présidents de l'Académie entre 1699 et 1715.

<sup>2.</sup> Jack A. Clarke, « Abbé Jean-Paul Bignon, "Moderator of the Académies" and Royal Librarian », dans Society for French historical studies, n° 8, 1973, p. 213-235.

<sup>3.</sup> Les autres officiers, vice-président, directeur et sous-directeur, reçoivent également chacun une lettre du roi pour leur apprendre leur nomination. Seules les lettres de nomination de Bignon, L'Hôpital et Louvois nous sont parvenues dans les archives de la Maison du roi, pour les années 1699 et 1700, ce qui laisse penser que la nomination des officiers de l'Académie ne relève plus, à partir de cette date, des questions débattues au sein du secrétariat mais d'une concertation moins officielle entre Bignon, Pontchartrain et éventuellement certains académiciens en faveur. Voir Arch. nat., O¹ 43 fol. 40 et 40v pour les nominations de Bignon et L'Hôpital en 1699; et O¹ 44, fol. 10v pour les nominations de Bignon et Louvois en 1700.

<sup>4. «</sup> Quoique chaque année il [le président] ait ainsi besoin d'une nouvelle nomination, il pourra estre continué tant qu'il plaira à Sa Majesté », art. XXXIX, HARS 1699, p. 9.

<sup>5.</sup> Les requêtes des académiciens sont alors soit adressées directement au président, soit transmises par l'intermédiaire de Fontenelle et Réaumur. « Le président Bignon s'était étroitement associé Fontenelle et Réaumur et ce triumvirat, association d'un savant, d'un administrateur républicain des lettres et d'un grand écrivain vulgarisateur gouvernait l'Académie et organisait les assemblées », F. Bléchet, L'Abbé Jean-Paul Bignon..., op. cit., t. I, p. 159.

faut voir et être vu pour exister. En effet, en rassemblant tous les savants importants à Paris et non pas à Versailles, en les astreignant à être assidus à deux séances de travail par semaine et surtout en luttant avec force contre le cumul des postes qui aurait permis à certains académiciens d'être personnellement attachés au service de grands personnages proches de la famille royale, Louis XIV a coupé tout lien social entre les savants et lui. Le rôle des honoraires en général et des président et vice-président en particulier consiste donc à rétablir ce lien et cet échange avec le roi, et à représenter à ses yeux le corps académique tout entier.

Mais l'absence de ces habiles courtisans ne fait pas que servir les intérêts des académiciens. La création en 1700 des postes de directeur et sous-directeur témoigne des difficultés qu'éprouvent les membres de la Compagnie à gérer collégialement l'institution en l'absence d'un cerveau pour coordonner les mouvements <sup>1</sup>.

Le fait même que cette initiative vienne de l'abbé Bignon est une preuve de l'orientation « administrative » qu'ont prises les charges de président et vice-président. En confiant à d'autres la possibilité de veiller au bon déroulement des séances, l'abbé donne l'impulsion décisive à une sorte de répartition des tâches, laissant aux directeur et sousdirecteur le soin de la réalité « scientifique » des travaux académiques (coordination des lectures de mémoires, répartition des inventions à examiner, nomination des académiciens chargés de faire un rapport sur un ouvrage etc.) pour conserver une mission de simple contrôle<sup>2</sup>. Ce contrôle s'exerce lors des élections des futurs académiciens associés ou pensionnaires, puisqu'on observe que l'abbé Bignon est présent en tant que président ou vice-président à toutes les séances au cours desquelles a lieu un vote de ce type, alors même qu'il est par ailleurs assez peu assidu aux assemblées. En revanche, il arrive qu'il soit absent lors des scrutins veillant à confirmer ou infirmer une proposition d'élève, signe d'une plus grande considération portée aux académiciens les plus anciens. Les présidents se font en outre un devoir de diriger les assemblées publiques, qui les placent officiellement en médiateurs entre le pouvoir royal et le public cultivé d'un côté et les savants professionnels de l'autre, et qui permettent un renforcement du lien social entre ces deux parties<sup>3</sup>.

Le compte-rendu de la séance du 10 juillet 1700 a beau indiquer que les directeur et sous-directeur pourront être choisis parmi les honoraires comme parmi les pensionnaires, la répartition des tâches est telle qu'entre 1700 et 1715, tous sont choisis parmi

<sup>1. «</sup> M. le président a représenté que comme il manque quelquefois aux assemblées aussi bien que M. l'abbé de Louvois, vice-président, il seroit à propos de régler qui présideroit en leur place. Toute la Compagnie a été d'avis qu'il nommast luy-même pour cette fonction qui bon luy sembleroit, mais comme il a déclaré qu'absolument il ne vouloit point se servir de ce droit qu'on luy donnoit, la Compagnie, ayant délibéré à l'ordinaire sur cette matière, a été d'avis que tous les ans à la St Martin et à Pasques, on nommeroit à la pluralité des voix deux Académiciens, soit honoraires soit pensionnaires, qui présideroient pendant six mois en la place du président et du vice-président, et en la place l'un de l'autre, et qui auroient le nom de directeur et de sous-directeur, bien entendu que le sous-directeur ne présidera qu'en l'absence du directeur. En exécution de ce nouveau règlement, on a procédé à l'ordinaire à élire un directeur et un sous-directeur pour le reste du semestre présent, et l'on a nommé M. l'abbé Gallois, et M. Du Hamel. » (PV 1700, fol. 263-263v).

<sup>2.</sup> Le procès-verbal de la séance du 3 mai 1704 précise ainsi que les commissaires ont été nommés par Cassini, directeur, alors même que Bignon, président, est présent. Voir PV 1704, fol. 140v.

<sup>3.</sup> Ainsi par exemple l'abbé Bignon n'est-il présent qu'à sept séances en 1706 : le 9 janvier, jour de lecture de la lettre qui le nomme vice-président; les 14 avril et 13 novembre, jours d'assemblées publiques; et les 6 février, 8 mai, 14 et 21 août, jours d'élections.

les pensionnaires <sup>1</sup>. Du fait de l'obligation d'assiduité, on observe très peu de cas d'absence du directeur, et la terminologie même de « sous-directeur », par comparaison avec « vice-président », montre que le pensionnaire n'a que peu de chances de jouer un vrai rôle au sein de l'assemblée, et a davantage à rester dans l'ombre du directeur que le vice-président dans celle du président, plus souvent absent. L'abbé Bignon ayant refusé de nommer ces officiers, les cinq premières places de directeur (et de sous-directeur) sont électives, les élections ayant lieu lors de la séance particulière qui suit une séance publique. La comparaison des académiciens nommés par leurs pairs et de ceux nommés par le souverain à partir de la Saint-Martin 1702 ne montre pas de clivage entre le roi et son académie. En effet, l'abbé Gallois, Homberg, La Hire et Cassini ont été plusieurs fois nommés par le roi après leurs mandats des premières années. Si les premiers choix des académiciens se sont probablement portés sur Gallois et Du Hamel en raison de leurs positions de doyens de l'Académie, ils élisent ensuite, comme le roi, des personnalités motrices. Seul Du Hamel ne fera plus partie du « bureau de l'Académie » une fois la décision passée au roi, mais il est possible que cette mesure soit justement due au grand âge qui l'avait fait préférer en 1700.

Les autres officiers académiques: le secrétaire et le trésorier. Les obligations du secrétaire et du trésorier de l'Académie sont respectivement précisées dans les articles XL à XLII, et XLIII à XLV du règlement de 1699. Contrairement aux présidents et directeurs, leur « origine académique » n'est que sous-entendue: la répartition des pensionnaires en six spécialités comptant chacune trois membres laisse en effet deux places pour les secrétaire et trésorier, qui font ainsi partie des vingt pensionnaires. Ces deux places existaient dès les débuts de l'Académie. Jean-Baptiste Du Hamel occupait la charge de secrétaire et Claude-Antoine Couplet, déjà, celle de trésorier. Premiers titulaires de ces charges, ils furent les seuls à les exercer, Du Hamel ne cédant la place de secrétaire à Fontenelle qu'en 1697 en raison de son âge avancé. Les articles XLII et XLV entérinent cette pratique de conservation de la charge en en faisant des offices perpétuels. Ces positions constituent en outre à partir de 1699 des spécialités académiques à part entière, puisque Couplet, ancien élève mécanicien dès 1666, et Fontenelle, inscrit géomètre en 1697, siègent désormais à la table des académiciens sous les appellations de « secrétaire » et « trésorier. »

La principale tâche du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences est de conserver une trace de toutes les activités de la Compagnie, en rédigeant pour chaque jour d'assemblée un procès-verbal des délibérations (art. XL)<sup>2</sup>. Cette activité avait déjà été celle de Du Hamel avant Fontenelle, mais de manière moins systématique, ce qui fait que les premiers volumes des registres des procès-verbaux de l'Académie sont moins fournis et moins complets que ceux du XVIII<sup>e</sup> siècle. La nécessité de tenir ces registres

<sup>1.</sup> Voir annexes, tabl. 2, p. 444, la liste des directeurs et sous-directeurs de l'Académie entre 1699 et 1715.

<sup>2.</sup> Sur le rôle de Fontenelle dans la constitution de la mémoire académique, voir Simone Mazauric, Fontenelle et l'invention de l'histoire des sciences à l'aube des Lumières, Paris : Fayard, 2007, 390 p.

avec soin découle d'une autre obligation du secrétaire, celle d'en communiquer tous les ans au public un extrait. Les instructions de Pontchartrain données à ce sujet en 1691 n'avaient pas eu le succès espéré; en revanche, à partir de 1702 paraît régulièrement l'Histoire de l'Académie royale des sciences avec les mémoires de mathématiques & de physique pour la même année, tirez des registres de cette Académie, communiquant au public les travaux des savants à partir de 1699 <sup>1</sup>. Outre les registres rédigés par lui, le secrétaire a également sous sa garde tous les papiers et titres concernant l'Académie ou à elle confiés, tels les mémoires lus par les savants lors de chaque séance, les descriptions d'inventions soumises à l'examen de la Compagnie ou encore les lettres adressées par le pouvoir royal ou certains correspondants. Si Fontenelle rend le plus souvent les mémoires à leurs propriétaires après les avoir recopiés, il lui arrive de garder certains originaux, conservés dans des « pochettes de séance » rassemblant le matériau accumulé en une année <sup>2</sup>.

Les livres de l'Académie, en revanche, ne sont pas sous la garde du secrétaire perpétuel mais du trésorier, de même que les « meubles, instrumens, machines ou autres curiositez appartenant à l'Académie » (art. XLIII)<sup>3</sup>. Tandis que les meubles et les livres sont conservés au Louvre dans les nouveaux appartements attribués par le roi à l'Académie, les inventions et curiosités sont entreposées à l'Observatoire. Les collections de machines de l'Académie comprennent surtout des maquettes réduites ou des prototypes d'inventions, davantage que des objets finis ou grandeur nature. Après qu'un amateur ou un savant extérieur à la Compagnie est venu présenter sa création devant l'assemblée, la maquette exposée est remise au trésorier, qui dépose en échange dans les archives du secrétaire un récépissé 4, permettant au président de tenir à jour un inventaire des collections. Ce rôle de conservateur des collections académiques est le seul explicitement dévolu au trésorier, obligé par ailleurs, comme le secrétaire pour les papiers de la Compagnie, de tenir les objets dont il a la garde à la disposition des savants <sup>5</sup>. En plus de ces fonctions, le trésorier est également chargé de tenir les comptes de l'Académie. Outre les pensions et les « gratifications extraordinaires » accordées individuellement aux académiciens, l'Académie reçoit en effet du pouvoir royal des fonds destinés à subventionner certains travaux de recherche ou à acquérir des instruments. Ces sommes d'argent sont dispensées de manière extraordinaire par le Trésor royal, sans qu'aucune liste précise ne nous soit parvenue pour le début du siècle autre qu'une « Notte des

<sup>1.</sup> La collection paraîtra jusqu'en 1790. Onze volumes rassemblant la quasi-totalité des travaux de l'Académie entre 1666 et 1699 seront en outre publiés entre 1728 et 1733, pour compléter la collection des HMARS et permettre aux savants et aux amateurs de consulter des productions devenues avec le temps difficiles d'accès.

<sup>2.</sup> Les pochettes des années 1699 à 1715 ne conservent que quelques rares mémoires lus par les académiciens, mais elles comportent un certain nombre de rapports d'examen d'inventions, de même que des lettres adressées par des étrangers à l'Académie et lues en séance. Elles contiennent également certains documents produits par le secrétaire lui-même, comme des exemplaires des privilèges consentis par l'Académie pour certaines inventions, qu'il avait la charge de rédiger et signer pour l'ensemble des académiciens.

<sup>3.</sup> Selon C. Demeulenaere-Douyère, c'est à cause de leur valeur marchande que les livres sont associés aux « meubles » et confiés au trésorier (« Des "papiers" de l'Académie des sciences à ses archives », dans Règlements..., op. cit., p. 471.

<sup>4.</sup> On trouve par exemple un récépissé dans la pochette de 1715.

<sup>5.</sup> Le règlement ne précise pas si les « sçavans » autorisés à voir « quelqu'une des choses commises à la garde du trésorier » peuvent être étrangers à la Compagnie.

ordonnances visées qui restent à payer à l'Académie des sciences pour un remboursement d'avance », conservée dans la pochette de 1716 des archives de l'Académie. On sait néanmoins, grâce aux travaux d'A. Stroup sur la dernière décennie du XVII<sup>e</sup> siècle, que les sommes sont rarement avancées par la Couronne, et que les académiciens, Couplet le plus souvent, doivent se charger eux-mêmes de leurs achats. Cette situation se renforce encore avec les difficultés financières de la fin du règne de Louis XIV, comme en témoignent les nombreuses créances notées dans l'« État des ordonnances à payer. »

Les satellites de l'Académie. Enfin, autour des savants professionnels chargés de « faire la science » au sein de l'Académie gravitent par ailleurs des "non scientifiques" aux statuts divers, mais dont la présence est indispensable au bon fonctionnement de la Compagnie.

Le premier d'entre eux est l'imprimeur-libraire de l'Académie, chargé de procéder à la publication des extraits des registres tenus par le secrétaire perpétuel. L'article XLVI du règlement prévoit que

pour faciliter l'impression des divers ouvrages que pourront composer les académiciens, Sa Majesté permet à l'Académie de se choisir un libraire, auquel en conséquence de ce choix le Roi fera expédier les privilèges nécessaires pour imprimer et distribuer les ouvrages des académiciens que l'Académie aura approuvez  $^1$ .

Cette mesure est partie intégrante d'un programme de Louis de Pontchartrain en faveur du renforcement de l'autorité de la chancellerie dans le domaine de l'imprimerie <sup>2</sup>. La censure royale était traditionnellement l'affaire des théologiens de la Sorbonne, et dans une moindre mesure du Parlement de Paris; mais le nouveau chancelier s'efforce, dès 1699, de faire de la direction de la Librairie, créée par Colbert pour prendre la suite des simples érudits nommés par Richelieu afin de surveiller le marché du livre dans le royaume et elle aussi chargée d'attribuer permissions et privilèges, la seule autorité compétente en la matière. Il entraîne dans son projet son neveu l'abbé Bignon, à qui il confie la Direction de censure. L'attribution à l'Académie des sciences du droit de décerner des privilèges participe de cette volonté centralisatrice, puisque la Compagnie est une institution étroitement contrôlée par la Couronne. Ce droit permet par ailleurs aux savants de passer outre l'autorité des anciennes institutions chargées de la censure.

Les procédures de choix du libraire de l'Académie commencent lors de la séance du 11 mars 1699, au cours de laquelle

la Compagnie à la pluralité des voix [choisit] pour son libraire le S. Boudot, et [nomme] MM. le marquis de L'Hôpital, Gallois et de La Hire pour régler avec lui le contrat qui doit être fait au nom de l'Académie, et pour le passer par-devant tels nottaires, et sous telles conditions qu'ils jugeront à propos <sup>3</sup>.

<sup>1.</sup> HARS 1699, p. 10.

<sup>2.</sup> Sur les rapports entre le pouvoir royal et le marché de l'imprimé en France, voir François Furet, « La "librairie" du royaume de France au 18e siècle » dans Livre et société dans la France du XVIIIe siècle, dir. Geneviève Bollême, Paris : Mouton & Co., 1965, p. 3-32 et Raymond Birn, La censure royale des livres dans la France des Lumières, Paris : O. Jacob, 2007, en particulier p. 35-63.

<sup>3.</sup> PV 1699, fol. 160-160v.

Le 6 avril 1699, un privilège est officiellement accordé par le roi, mais il est déclaré nul quatre ans plus tard à la suite d'un vice de forme <sup>1</sup>. Le 9 février 1704, de nouvelles lettres patentes sont accordées à l'Académie pour réparer cette erreur. Quant au traité en treize articles, conçu par L'Hôpital, Gallois et La Hire mais aussi par l'inévitable abbé Bignon, rédigé le 9 juillet 1699, il est lu et approuvé « par délibération prise à l'ordinaire » par l'ensemble des académiciens lors de la séance du 11 juillet.

L'imprimeur-libraire choisi par l'Académie, Jean Boudot, exerce rue Saint-Jacques, comme la plupart des gens de sa profession. Son enseigne est celle au Soleil d'Or, et la mention « Imprimeur du Roy & de l'Académie Royale des Sciences » accompagne son nom sur tous les ouvrages publiés par lui, y compris ceux qui n'émanent pas de l'Académie. Tenu d'assister aux séances de l'Académie tous les premiers mercredis de chaque mois, Boudot jouit également d'un droit d'entrée permanent aux assemblées (article 2 du traité), mais les registres ne gardent pas trace de sa présence. La collaboration entre lui et les savants semble toutefois s'être bien déroulée, puisque le 5 février 1707, le privilège passe au fils Boudot après la mort de son père <sup>2</sup>. La collaboration entre les Boudot et l'Académie dure jusqu'au 24 novembre 1712, date à laquelle Jean Boudot fils se désiste du privilège, n'y trouvant pas son compte <sup>3</sup>; et le 29 avril 1713, un nouveau traité quasiment identique à celui de 1699 <sup>4</sup> est passé avec Claude Rigaud, directeur de l'Imprimerie royale. Lui aussi est autorisé à assister aux séances de travail des académiciens, mais aucune trace d'une éventuelle participation de sa part n'est conservée dans les registres.

En revanche, ceux-ci mentionnent à la date du 13 avril 1707 que

M. de Châtillon, qui depuis longtemps fait des desseins (sic) pour l'Académie, ayant présenté à M. l'abbé Bignon un mémoire par lequel il luy demande d'avoir entrée dans l'Académie à toutes ses assemblées, pour faire sur le champ des esquisses des faits qui y seront montrez, tandis qu'ils sont encore sous les yeux des Académiciens; la chose a été mise en délibération, et on a été d'avis qu'il auroit la liberté d'entrer à toutes les assemblées comme M. Boudot, pouvu qu'il promît aussi d'y venir quand il seroit averti par quelqu'un qui auroit besoin de luy  $^5$ .

La plupart des académiciens pratiquent régulièrement le dessin. En effet, celui-ci est essentiel à l'élaboration de machines sophistiquées, et permet de pallier les difficultés de conservation des cadavres disséqués ou la brièveté des phénomènes astronomiques en fixant un état transitoire pour en permettre l'étude après une période plus ou moins

<sup>1.</sup> Arrêt du conseil d'Etat, 13 août 1703. Le privilège a été déclaré nul du fait de l'absence de mention de la durée dud. privilège. Les lettres patentes du 9 février 1704 accordent désormais un privilège de dix ans et permettent à l'Académie de « faire imprimer, vendre & débiter dans tous les lieux de notre obéissance, par tel imprimeur qu'elle voudra choisir, en telle forme, marge, caractère, & autant de fois que bon luy semblera, toutes les recherches ou observations journalières, & relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les assemblées de l'Académie Royale des Sciences; comme aussi les ouvrages, mémoires ou traitez de chacun des particuliers qui la composent, & généralement tout ce que ladite Académie voudra faire paroître sous son nom, lorsqu'après avoir examiné & approuvé lesdits ouvrages aux termes de l'Article XXX dudit règlement, elle les jugera dignes d'être imprimez. » Quatre jours plus tard, le nouveau privilège est cédé à Boudot aux mêmes conditions que celui de 1699 (PV 1703, fol. 43).

<sup>2.</sup> PV 1707, fol. 35v.

<sup>3.</sup> La déclaration officielle de désistement de Boudot est conservée aux archives de l'Académie, dans la pochette de séances de 1712. Voir également PV 1712, séance du 26 novembre, fol. 405-405v.

<sup>4.</sup> Conservé dans la pochette de 1713.

<sup>5.</sup> PV 1707, fol. 153v.

longue. Mais l'exécution par le savant lui-même de dessins qui servent de preuve à ce qu'il avance soulève la question de l'objectivité de ces images. En novembre 1703 s'élève ainsi au sein de l'Académie une querelle entre Méry et Du Verney l'aîné, tout deux ayant produit des dessins des parties du cœur de la tortue terrestre, et le premier accusant le second d'avoir trafiqué ses dessins <sup>1</sup>. Pour résoudre ce différend et juger de la véracité des figures fournies par les deux anatomistes, l'abbé Bignon fait appel au peintre Louis de Châtillon, qu'il charge d'assister aux dissections de Méry pour en faire des dessins d'après nature.

Dessinateur-technicien plus que dessinateur-artiste, il incarne l'objectivité académique dans le domaine plastique, auxiliaire indispensable de spécialités scientifiques comme l'anatomie, mais aussi la botanique, et dans une moindre mesure, l'astronomie et la mécanique <sup>2</sup>. Autorisé en 1707 à participer à toutes les séances, le dessinateur de l'Académie devient en quelque sorte le pendant artistique du secrétaire perpétuel, chargé comme lui de conserver la mémoire de ce qui s'y traite. Hélas, comme pour l'imprimeur-libraire, les procès-verbaux des séances ne mentionnent pas sa présence ou non aux côtés des académiciens.

Outre Châtillon, deux autres artisans gravitent dans l'orbite académique. Le premier d'entre eux est un dénommé Colson, cité sous l'orthographe « Collesson » dans le Mercure de septembre 1699 aux côtés du dessinateur de la Compagnie comme celui « qui monte les squelets, & fait les ouvrages que l'Académie luy commande. » Également au service de la Ménagerie de Versailles et du Jardin du roi, il est mentionné pour la première fois dans le compte-rendu de la séance du 17 décembre 1681 <sup>3</sup>. Installé au faubourg Saint-Antoine, il fait montre d'un « talent particulier pour monter les scelets [squelettes] de toutes sortes d'animaux et pour les monter en poil et en plumes <sup>4</sup>. » Outre le fait qu'on ignore la date de sa mort, aucune mention de lui n'est faite pour la période 1699-1715. Toutefois, on peut penser, s'il est encore vivant, que c'est lui qui empaille les animaux envoyés à l'Académie, tels l'animal inconnu envoyé par Couplet pour un rat d'Inde et décrit le 4 mai 1701 par Méry <sup>5</sup>; et qui s'occupe de l'entretien des « squelettes d'animaux rares que la Compagnie a, depuis longtemps, dans une salle du Jardin Royal <sup>6</sup>. »

Plus officielle est la position du sieur Le Bon, qui adresse en février 1714 une requête à l'Académie afin d'en devenir l'horloger officiel. Connu des académiciens devant qui il présente le 24 janvier de la même année une pendule de son invention qui remonte elle-même son poids, il est agréé lors de la séance du 21 février, onze jours après que Varignon et Cassini le fils ont rendu un rapport favorable sur sa pendule <sup>7</sup>.

<sup>1.</sup> La querelle est résumée, non sans aigreur, par Méry lui-même dans la préface de son Trait'e physique, imprimé avec les MARS de 1703, p. 339-342.

<sup>2.</sup> Les illustrations des académiciens et des dessinateurs de la Compagnie tiennent en effet une grande place dans la *Description des arts et métiers*. Sur ce sujet, voir Madeleine Pinault-Sorensen, « Les dessinateurs de l'Académie Royale des Sciences », dans *Règlements...*, op. cit., p. 147-167.

 $<sup>3.~\</sup>mathrm{PV}$  1681, fol. 86. Il en est également fait mention dans les registres de 1682 et 1683, respectivement fol. 98 et 121-127.

<sup>4. «</sup> Taxidermie », L'intermédiaire des chercheurs et des curieux, n° 566, avril 1999, p. 435.

<sup>5.</sup> PV 1701, fol. 168-173.

<sup>6.</sup> Fontenelle, « Éloge de M. Du Verney », dans *HARS* 1730, p. 131.

<sup>7.</sup> PV 1714, fol. 17, 38 et 51.

À une époque où l'état de travailleur manuel et de technicien est encore peu considéré, à la différence de celui d'artiste, le fait de collaborer aux travaux d'une institution comme l'Académie des sciences, bien plus que la simple approbation qu'elle peut décerner à une invention, apporte prestige et renommée aux artisans comme Colson et Le Bon qui lui sont liés. Mais même si les académiciens se considèrent avant tout comme des intellectuels, des hommes au génie inné par opposition aux maîtres artisans qui ont dû apprendre leur métier, le statut de l'homme de science n'est pas encore clairement défini, et la plupart des savants de la Compagnie sont aussi bien des techniciens que des penseurs, de même que certains ouvriers montrent les mêmes qualités d'adaptation et d'innovation que les scientifiques <sup>1</sup>. Le fait que la Compagnie fasse appel à ces extérieurs est donc moins le signe d'une certaine incompétence des académiciens qu'une manifestation de sa puissance scientifique. En effet, la délégation des tâches lui permet de présenter ses membres comme uniquement préoccupés par des considérations « nobles », détachées de tout aspect matériel, ce qui fait écho aux opinions des puissants.

### C « En appelant Cassini en France, on nuisit tout à la fois à l'astronomie et à Cassini lui-même » (Delambre).

L'exceptionnelle longévité de Jean-Dominique Cassini lui a permis de connaître des époques différentes de l'Académie des sciences et un nombre important de collègues savants. S'il est vrai qu'il a passé un plus grand nombre d'années dans l'institution « sans statuts » que dans l'Académie réorganisée, c'est bien la Réforme de 1699 qui permet de préciser son influence. En effet, Cassini n'était auparavant qu'un académicien parmi les autres, sans autre spécificité que son intérêt pour l'astronomie. Pourtant, certains de ses biographes <sup>2</sup> ont prétendu que dès son arrivée en France, Cassini a concentré entre ses mains un nombre injuste de pouvoirs, tant à l'Observatoire qu'à l'Académie. Il convient donc d'étudier quelle y a réellement été l'étendue des pouvoirs des Cassini, et si leur participation à la vie savante du temps a été à la hauteur de leur réputation.

#### C.1 L'activité des Cassini à l'Observatoire.

#### Astronome du Roi ou Directeur de l'Observatoire?

La conception du bâtiment. Outre les différents endroits dans Paris qui accueillent successivement les séances de la Compagnie, le travail académique s'organise autour de deux pôles. L'un est le Jardin royal, futur Jardin des plantes, créé en 1635 grâce à l'action du médecin ordinaire de Louis XIII, Guy de La Brosse, et dirigé par les premiers

<sup>1.</sup> Voir à ce sujet Maurice Daumas, Les instruments scientifiques aux XVIIe et XVIIIe siècles, Paris : PUF, 1953, 417 p.

<sup>2.</sup> J.-B. Delambre, *Histoire de l'astronomie moderne*, réimpr. [de l'édition de Paris : Courcier, 1821], Paris : J. Gabay, 2 vol., 2006, en part. vol. 1, Livre XVI : Jean-Dominique Cassini (p.686-804).

médecins du roi qui possèdent le titre de surintendant du Jardin royal <sup>1</sup>. Lieu de travail, mais aussi d'enseignement, il est fréquenté par plusieurs académiciens, anatomistes, chimistes ou botanistes <sup>2</sup>.

L'autre, le plus important, est l'Observatoire royal <sup>3</sup>. Réclamé dès avant la fondation de l'Académie des sciences par Samuel de Sorbière en 1663 <sup>4</sup> ou Adrien Auzout l'année suivante <sup>5</sup>, sa conception débute en 1667 avec l'achat par Colbert du terrain dit du Grand-Regard <sup>6</sup>. Cette date est aussi celle de la frappe d'une médaille commémorative, exaltant la gloire royale plus encore que l'astronomie <sup>7</sup>

Donnant sur de vastes étendues de terre cultivée <sup>8</sup>, l'emplacement choisi, à l'extrême sud de Paris, est stratégique : il permet aux astronomes d'observer le méridien des astres sans être gênés par les fumées de la ville.

Si le choix de l'emplacement ne pose guère de problèmes <sup>9</sup>, ce n'est pas le cas de

 $<sup>1. \ \,</sup>$  Il passe ainsi, à partir de 1699, sous l'entière tutelle de Guy-Crescent Fagon, médecin tout-puissant du Roi.

<sup>2.</sup> Par exemple Tournefort, Antoine de Jussieu, Étienne-François Geoffroy, Simon Boulduc ou Joseph-Guichard Du Verney. Sur l'enseignement dispensé au Jardin du roi, voir Yves Laissus, « Le Jardin du roi », dans *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, dir. René Taton, Paris : Hermann, 1964, p. 287-317.

<sup>3.</sup> La synthèse majeure sur l'Observatoire de Paris reste encore à ce jour l'ouvrage de Charles Wolf, Histoire de l'Observatoire de Paris, de sa fondation à 1793, Paris : Gauthier-Villars, 1902, 392 p. On tirera également profit de la lecture de l'ouvrage de Cassini IV, Mémoires pour servir à l'histoire des sciences..., op. cit. D'autres articles ont suivi, parmi lesquels René Taton, « Les origines et les débuts de l'Observatoire de Paris », dans Tercentenary of the Royal Observatory, Greenwich, Vistas in Astronomy, n° 20, 1976, p. 65-71; ou Solange Grillot, « La fondation de l'Observatoire de Paris et la direction des Cassini (1667-1793) », dans Revue d'histoire du XIVe arrondissement de Paris, n° 25, 1980-1981, p. 7-24.

<sup>4. «</sup> En vérité [...], il n'y a que les Rois et riches souverains, ou quelques sages et pécunieuses républiques qui puissent entreprendre ou dresser une Académie physique où tout se passe en continuelles expériences. Il faut bâtir des lieux tout exprès : il faut avoir à ses gages plusieurs artisans; il faut un fonds considérable pour les autres dépenses : et il faut trouver enfin de quoi animer cette matière : car l'âme de ce corps serait d'en remettre la conduite à des esprits rares... » (cité par René Taton, dans Les origines de l'Académie royale des sciences, conférence donnée au Palais de la Découverte le 15 mai 1965, Paris : Palais de la Découverte, 1965, p. 25).

<sup>5. «</sup> Il n'y a pas un Français qui ne doive lire avec quelque sorte de confusion les plaintes [sur l'insuffisance des moyens d'observation en France] qu'en a fait depuis peu un très savant Italien [Riccioli, dans le t. III de son Almageste] et souhaiter que ce que des particuliers ont avec magnificence en d'autres pays ne manque pas au plus puissant monarque de l'Europe, afin que s'il n'arrive d'autres fois des choses nouvelles à observer dans le Ciel, les Français ne cèdent pas en cela aux étrangers, puisque votre Majesté n'entend pas qu'ils leur cèdent en toute chose et qu'ils puissent contribuer comme les autres nations par des observations les plus exactes qu'on puisse souhaiter à déterminer ce que la curiosité des savants leur fait rechercher depuis si longtemps. Il y va, Sire, de la gloire de votre Majesté et de la réputation de la France et c'est ce qui nous fait espérer qu'elle ordonnera quelque lieu pour faire à l'avenir toutes sortes d'observations célestes et qu'elle le fera garnir de tous les instruments nécessaires pour cet effet. C'est un des principaux desseins de la Compagnie des Sciences et des Arts qui n'attend plus que la protection de votre Majesté pour travailler puissamment à la perfection de toutes les sciences et de tous les arts utiles. » Éphemeride du comète de 1664, cité par C. Wolf, dans Histoire de l'Observatoire..., op. cit., p. 3-4.

<sup>6.</sup> L'acte de vente du terrain et les papiers complémentaires à cet achat sont conservés aux Arch. nat., O¹ 1691 : Papiers de l'Observatoire, fol. 13 et suiv.

<sup>7.</sup> Voir annexes, fig. 3, p. 457, cette médaille frappée en l'honneur de la construction de l'Observatoire (1667).

<sup>8. «</sup> Pour un Observatoire dont l'astronomie ne pouvait se passer, ils n'avaient qu'à choisir un lieu qu'ils jugeraient propre pour y bien observer et qu'aussytost il y serait construit un édifice qui, non seulement surpasserait en grandeur, en beauté les observatoires d'Angleterre, de Danemark et de Chine, mais, ce qui estait tout dire, qui répondrait en quelque sorte à la magnificence du Prince qui le faisait bastir. » Colbert, Lettres, instructions, mémoires, éd. Pierre Clément, Paris : Impr. Impériale, 1861-1882, t. II, p. 255.

<sup>9.</sup> Si ce n'est pour déterminer l'orientation exacte du bâtiment, tâche à laquelle s'appliquent tous les astronomes de l'Académie ensemble.

la construction même du bâtiment. La désignation de l'académicien Claude Perrault comme architecte provoque tout d'abord la jalousie de Louis Le Vau, Premier architecte du Roi <sup>1</sup>. Par la suite, ce sont les plans eux-mêmes qui suscitent un violent débat, opposant Perrault, appuyé par son frère Charles et l'astronome Roberval, entre autres, à Cassini, secondé par Pierre de Carcavi, bibliothécaire du Roi <sup>2</sup>. Les détracteurs de Cassini (dont Delambre n'est pas le moins virulent), ont beaucoup glosé sur cette querelle, et notamment sur l'injustice représentée par le fait que Cassini ait été le seul astronome de l'Académie dont les remarques aient été prises en considération. Pourtant, ses confrères ont eux aussi eu la possibilité d'étudier les plans de Perrault, et peut-être même de faire des suggestions à l'architecte. Seulement, ces négociations ayant eu lieu avant le début des travaux, elles n'ont pas posé de problème comme ont pu le faire les remarques de Cassini.

Le premier aperçu des plans de l'Observatoire offert à notre astronome date d'octobre 1668 : alors en chemin pour aller faire ses adieux à ses amis de Bologne, l'Italien rencontre à Florence son confrère Auzout, « qui [lui] avait apporté des lettres de France et le plan de l'Observatoire royal que le Roi de France faisait construire pour les observations astronomiques, et dans lequel il [lui] parut que l'on avait eu pour le moins autant d'égards à la magnificence qu'à la commodité pour les observations <sup>3</sup>. » Cassini ne s'étend guère dans les « Anecdotes » de sa vie sur les remontrances qu'il a adressées à Perrault. Elles sont plus longuement développées dans les Mémoires du frère de l'architecte<sup>4</sup>, et ont été étudiées en profondeur par C. Wolf. Alors que Perrault voit avant tout le bâtiment comme un moyen de magnifier la puissance royale, Cassini y recherche en priorité l'aspect pratique nécessaire aux observations astronomiques. Cependant, quand l'astronome arrive à Paris, le bâtiment est déjà édifié jusqu'au premier étage, ce qui rend difficile toute modification structurelle, et fait passer l'auteur des critiques pour un esprit borné, ne cherchant à contredire l'architecte que pour se mettre en valeur. Dans les faits, des concessions sont faites par les deux parties : la structure du bâtiment n'est pas fondamentalement affectée, et ce sont surtout sur des détails que se font les adaptations<sup>5</sup>.

Prévu bien sûr pour permettre aux astronomes de l'Académie de réaliser leurs observations dans le meilleur cadre possible, l'Observatoire est également conçu pour abriter les séances de l'Académie toute entière. Les journaux d'observations de Cassini comportent à ce sujet plusieurs mentions de séances plénières y ayant eu lieu <sup>6</sup>. Toutefois, son emplacement en banlieue rebute la plupart des autres savants, qui n'ont que faire d'un lieu permettant de se rapprocher du ciel, au détriment de la terre et des attraits

<sup>1.</sup> Raymonde Barthalot, *L'Observatoire de Paris : histoire, science, politique (1667-1795)*, thèse de doctorat, univ. Paris-I : Histoire, dir. M. Serres, 1982, p. 35.

<sup>2. «</sup> M. de Roberval, qui n'aimoit pas M. de Cassini et le regardoit comme son concurrent en mathématique, dit assez plaisamment, sur l'empressement qu'avoir M. Carcavi de faire valoir les avis de M. Cassini, que M. Carcavi ressembloit à un écuyer qui veut faire valoir le cheval qu'il met dans l'écurie de son maître. » Ch. Perrault, *Mémoires...*, op. cit., p. 144.

<sup>3. «</sup> Anecdotes... », op. cit., p. 286-287.

<sup>4.</sup> Voir en particulier p. 144-145.

<sup>5.</sup> À ce sujet, on consultera avec profit les notes prises par Cassini sur « les instruments et les opérations qu'il fit faire avant de s'establir à l'Observatoire », conservées aux Arch. Obs., D1 13.

Voir par ex. Arch. Obs., D1 4, 4 mars 1673; D1 5, 12 avril 1673 ou D1 8, 16 avril 1682.

de la vie sociale parisienne. Car tout comme la noblesse courtisane doit être vue à Versailles, la bourgeoisie intellectuelle, dont fait partie la majorité des académiciens, doit être vue à Paris <sup>1</sup>. Cet échec de l'Observatoire en tant que centre des sciences parisiennes l'empêche d'être à nouveau choisi en 1699 pour abriter les séances académiques. Mais le bâtiment reste ouvert à tous, sans que ses habitants ne s'en réservent la jouissance, et certains savants non astronomes continuent à s'y rendre au XVIII<sup>e</sup> siècle, afin de profiter des conditions atmosphériques et climatiques du bâtiment (pureté de l'air, présence de caves isolées et tempérées...). Ainsi É.-F. Geoffroy vient-il y réaliser des expériences sur les dissolutions et les fermentations froides <sup>2</sup>.

« Il demeura à l'Observatoire toute sa vie, qu'il gouverna <sup>3</sup>. » Les travaux d'aménagement du bâtiment se poursuivent jusqu'en 1683, mais dès l'achèvement du gros œuvre, en 1671, Cassini s'y installe et commence une longue série d'observations qu'il poursuivra toute sa vie.

Il est rapidement rejoint par plusieurs confrères, qui cohabiteront et se succèderont dans le bâtiment <sup>4</sup>. Cependant, comme C. Wolf l'a prouvé, son installation n'indique en aucun cas qu'il en devient le directeur, contrairement à ce qu'affirme une légende tenace. Le titre de Directeur général de l'Observatoire est en effet accordé pour la première fois à son petit-fils César-François Cassini de Thury, par un brevet royal du 12 novembre 1771 <sup>5</sup>, soit soixante-dix ans après que les académiciens se furent rendu compte, dans un autre contexte, de la nécessité d'avoir un « cerveau » pour coordonner leurs actions <sup>6</sup>... Cassini IV s'en explique d'ailleurs longuement dans les multiples mémoires qu'il adresse aux directeurs des Bâtiments royaux au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour demander la rénovation de l'établissement <sup>7</sup>, en exposant que l'Observatoire a fonctionné, pendant près d'un siècle après sa fondation, sous une espèce de régime d'« auto-gestion <sup>8</sup>. »

Il est vrai que Cassini a rédigé un curieux document, l'« Instruction à ceux qui travaillent à l'Observatoire <sup>9</sup> », qui pourrait donner à penser qu'il a fixé des règles pour tous ses « collocataires ». Toutefois, ce document n'avait aucune ambition normative, mais avait été rédigé à titre indicatif, pour ses propres élèves. L'astronome imite en cela

<sup>1.</sup> Voir A. Z., A Five Weeks Tour to Paris, Versailles, Marli..., Londres: T. Waller, 1750 (anonyme).

<sup>2.</sup> Voir PV 1705, séance du 4 avril, fol. 113 et suiv.

<sup>3.</sup> Saint-Simon, Mémoires, op. cit., t. XXIII, p. 117.

<sup>4.</sup> Voir infra.

<sup>5.</sup> Arch. nat., O¹ 117, fol. 991-993. Le document précise que cette faveur accordée à Cassini III est en partie un remerciement pour « les peines que [ses ancêtres] se sont donnés depuis l'établissement de l'Observatoire, dont le soin leur a toujours été confiés, et semble concourir à fixer le choix de Sa Majesté sur une famille illustre par ses connoissances etc. »

<sup>6.</sup> Par exemple lors des séances en l'absence du président (voir supra.)

<sup>7.</sup> Ces mémoires ont été recueillis et résumés par leur auteur dans ses Mémoires, op. cit.

<sup>8.</sup> Voir également C. Wolf, *Histoire de l'Observatoire...*, op. cit., chap. sur « Le régime de l'Observatoire », p. 194 et suiv.

<sup>9.</sup> Arch. Obs., D1 13

bon nombre de ses confrères de l'Académie, auteurs de cours <sup>1</sup>, méthodes <sup>2</sup> et manuels pratiques destinés à fournir aux amateurs éclairés les moyens de pratiquer une science qui leur soit utile, comme le « Mémoire de la manière d'observer dans les ports le flux et reflux de la mer » rédigé sur ordre de Pontchartrain par La Hire lui-même, avec la collaboration du P. Gouye <sup>3</sup>.

Cette « Instruction » reprend en grande partie le programme d'observations habituel des astronomes provençaux analysé par Jean-Marie Homet <sup>4</sup>, et dont la plupart ont été soit les élèves directs de Cassini comme Chazelles, soit des correspondants tirant profit de son enseignement à distance, comme les pères Feuillée ou Laval.

Cette absence de direction de la part de Cassini, et l'indépendance avec laquelle ses confrères mènent leurs recherches, sont particulièrement visibles dans la présentation par les astronomes de leurs programmes de recherches pour l'année 1699. Cassini se propose en effet de rédiger plusieurs traités

du retour de plusieurs comètes par les mêmes constellations, ce qui servira à découvrir si les comètes sont des astres dont le cours soit réglé [...]; les règles des réfractions astronomiques, et le rapport des observations faites proche de l'équateur par ordre du Roy, avec celles qui ont été faites sous le cercle polaire par les mathématitiens du Roy de Suède. Il est très important de connoistre exactement les réfractions, qui changent le lieu apparent de tous les astres, et de comparer des observations faites en des lieux aussi bien que dans des temps éloignez [...]; l'examen de 200 éclipses des satellites de Jupiter observées depuis 30 années, et l'usage que l'on en a fait dans la détermination des longitudes [...]; une description exacte de la Lune, avec l'usage qu'on en peut tirer pour l'astronomie et la géographie [...]; un calendrier augmenté de nouvelles périodes lunisolaires avec son usage pour l'astronomie et la chronologie; observations principales de l'année courante comparées à celles des années précédentes; nouvelle forme des tables astronomiques universelles <sup>5</sup>:

alors que dans le même temps, La Hire propose de poursuivre « ses observations célestes comme il a toujours fait jusqu'à présent, et perfectionner la seconde partie de ses tables astronomiques sur les planètes <sup>6</sup> », séparément de son confrère donc. Il affirme également vouloir s'adonner à un tout autre domaine, puisque les registres des procès-verbaux indiquent que

M. de La Hire, outre ses travaux astronomiques, poursuivra son traitté d'hydrostatique, ainsy qu'il l'a desja promis. Il y ajoutera la description des machines les plus considérables pour élever les eaux, ausquelles il en joindra une très simple et très facile à exécuter où il n'y aura point de frotement sensible <sup>7</sup>.

Les travaux des autres savants de l'Observatoire ne sont pas non plus placés sous l'autorité de Jean-Dominique Cassini. Son fils Jacques s'engage ainsi en 1699 à donner

<sup>1.</sup> On peut par exemple penser au mythique *Cours de chymie* de Nicolas Lémery, véritable best-seller réédité douze fois au XVIII<sup>e</sup> siècle après sa parution en 1675 et traduit dans de nombreuses langues (voir à son sujet Michel Bougard, *La chimie de Nicolas Lémery*, Turnhout : Brepols, 1999, 514 p.).

<sup>2.</sup> Comme l'hypothétique traité sur la résolution des équations « à la portée des commençants » promis par Du Torar (PV 1699, fol. 146v).

<sup>3.</sup> PV 1701, séance du 9 février, fol. 48v-50.

<sup>4.</sup> Voir plus haut.

<sup>5.</sup> PV 1699, fol. 135-136.

<sup>6.</sup> PV 1699, fol. 136.

<sup>7.</sup> PV 1699, fol. 137v.

les observations astronomiques qu'il a faites en France, en Italie, en Flandre, en Hollande et en Angleterre, avec les tables universelles de la situation apparente de l'étoile polaire à toutes les heures du jour et à tous les degrés de la hauteur du pôle. La détermination précise du lieu de l'étoile polaire est très importante pour une infinité d'opérations astronomiques, où la hauteur du pôle doit entrer <sup>1</sup>;

#### et le jeune La Hire,

Les mouvemens des planètes calculés pour chaque jour et réduites en éphémérides étant d'une très grande utilité dans l'astronomie, et les éphémérides d'Argolus  $^2$  finissant en 1700, M. de La Hire le fils promet d'en calculer pour chaque année en commençant par 1701, suivant les corrections qui ont été faites sur les planètes par les nouvelles observations  $^3$ .

#### Quant à son neveu Maraldi,

il travaille au Catalogue des étoiles fixes du zodiaque avec leur ascension droite et déclinaison, leur longitude et latitude, la connoissance de la position juste de ces étoiles, règle celle des planètes, que l'on rapporte toujours au zodiaque  $^4$ .

Et bien évidemment, les travaux proposés par Couplet s'écartent encore plus des recherches de Cassini <sup>5</sup>.

Travailler ensemble à l'Observatoire : collaboration ou concurrence? Accaparé par ses tâches de gestion des machines entreposées à l'Observatoire et des comptes de l'Académie des sciences, Claude-Antoine Couplet ne fait presque aucune communication au sein de la Compagnie, en particulier à partir de 1699. Et encore ses mémoires ne relèvent-ils que de la mécanique ou des arts appliqués, et non de l'astronomie : il n'est dans ce domaine qu'une aide pour Cassini, et non un astronome à part entière <sup>6</sup>.

En revanche, Philippe de La Hire puis son fils aîné s'adonnent à des recherches astronomiques tout-à-fait semblables à celles des Cassini. Comme eux, ils tiennent des journaux d'observations, dans lesquels ils relèvent des phénomènes similaires, tels le lever et le coucher du Soleil, son passage au midi, ses taches, des éclipses d'astres, sans oublier des observations de type météorologiques <sup>7</sup>, moins dans l'optique d'obéir à des règles fixées par Cassini que parce que son « Instruction » relève du bon sens astronomique.

<sup>1.</sup> PV 1699, fol. 136-136v.

<sup>2.</sup> Andreas Argolus (1570-1650), médecin, astronome et professeur de mathématiques à Padoue. Il publie deux volumes d'Éphémérides en 1640 et 1648.

<sup>3.</sup> PV 1699, fol. 136v.

<sup>4.</sup> PV 1699, fol. 136v-137.

<sup>5.</sup> Claude-Antoine Couplet « promet la traduction de Ramelli, auteur italien qui a recueilli un grand nombre de descriptions de machines, il y aura dans cet ouvrage plus de 200 planches. M. Couplet y ajoutera les explications et les remarques nécessaires. Il donnera aussi la description de quelques machines nouvelles » (PV 1699, fol. 138v-139).

<sup>6.</sup> Plusieurs de ses observations sont notées dans le journal d'observations des Cassini, voir par ex. Arch. Obs., D3 20, toute une série d'observations de Couplet entre juillet et septembre 1701.

<sup>7.</sup> Ces dernières sont encore plus développées que dans les journaux des Cassini, puisqu'elles servent aux La Hire à établir tous les ans un bilan pluviométrique et barométrique de l'année écoulée. Quant à Cassini, s'il ne présente pas le résultat de ses travaux météorologiques à l'Académie, il note toutefois régulièrement le bilan de ses observations à la fin de l'année. On a ainsi plusieurs mentions du type de celle notée à la journée du 31 décembre 1695 : « Pendant cette année 1695, les fruits de la terre ne sont pas arrivez à une parfaite maturité, et il y a des provinces où le bled n'a esté meur qu'au mois de septembre vers la fin » (Arch. Obs., D3 15).

Mais alors que le père et le fils Cassini s'associent à leur neveu et cousin Maraldi pour présenter chaque fois un seul mémoire aux séances de l'Académie, les La Hire font bande à part, et présentent un deuxième mémoire, la plupart du temps pratiquement identique à celui des Cassini. Certes, l'astronomie est un domaine dans lequel il est nécessaire de faire plusieurs observations simultanées d'un même phénomène, à partir de plusieurs endroits différents <sup>1</sup>, et plus ces observations sont nombreuses, plus l'intérêt scientifique est grand. C'est pour cela que Cassini, comme ses collègues, s'efforce d'étendre au maximum son réseau de correspondants, observateurs professionnels ou amateurs, qui proposent parfois spontanément leurs services aux savants <sup>2</sup>. Mais ces mesures prises depuis différents postes n'ont d'intérêt que si elles sont comparées les unes aux autres, et qu'une synthèse en est tirée. À l'inverse, les Cassini et les La Hire présentent chacun leur mémoire à l'Académie, le même jour le plus souvent. Plus encore, les La Hire revendiquent jalousement leurs découvertes en précisant en titre de chacun de leurs mémoires que celles-ci ont été faites « par M. de La Hire. » Cette habitude est très nette dans les registres de l'Académie, archives privées qui doivent demeurer en partie secrètes, et qui transcrivent plus fidèlement que les volumes de l'Histoire et Mémoires de l'Académie des sciences le contenu des mémoires lus en séances. Au contraire, les Cassini-Maraldi ne précisent pas dans leurs travaux qui sont les auteurs des observations, et il est vraisemblable que même si un seul en fait lecture en séance, elles sont le fait des trois savants, Cassini père et fils et le neveu Maraldi, au moins jusqu'à la cécité du plus âgé.

De même, l'inventaire après décès de Philippe de La Hire comporte un certain nombre d'instruments scientifiques, conservés dans son cabinet personnel : « deux sphères et deux globes, quatre baromètres et un thermomètre sans bordures [...], quatre pierres d'aiman dont deux grosses et deux petites... », instruments qui sont totalement absents de l'inventaire réalisé chez les Cassini en 1725. Dressé à la mort de Suzanne du Charmoy, il mentionne les habits et le linge personnel de l'astronome mais ne parle pas d'instruments scientifiques. Cette lacune est signe de la faveur dont jouissent les Cassini, qui tiennent leurs instruments du pouvoir royal. Les La Hire bénéficient eux aussi d'une telle aide ³, mais éprouvent le besoin d'avoir également leurs propres instruments, qu'ils conservent dans leurs appartements privés au lieu de les laisser à disposition dans les salles d'observations communes. Salles d'observations qui ne sont manifestement pas si communes que cela, puisque les plans dressés par d'Orbay en 1692 ⁴ indiquent déjà qu'à part les deux grandes salles centrales des premier et deuxième étages, ainsi que le premier étage de la tour occidentale qui accueille le planisphère géant, les autres étages

<sup>1.</sup> Voir par ex. Arch. Obs., D3 18, 13 juin 1699 : « Il paroit que l'on observa en haut et en bas les satellites, M. Cassini en bas et M. Maraldi en haut, et c'est en haut qu'on observa midi. »

<sup>2.</sup> Voir par ex. Arch. Obs., D3 7, 15 février 1688 : « M. le juge de Bagneux est venu offrir sa correspondence des observations sur les Pirenées. »

<sup>3. «</sup> Tout ce qui se trouvera au jour de mon décès dans le passage qui va de mon cabinet à la tour orientale de l'Observatoire [...] appartient en partie au Roy, comme des quarts de cercle, des horloges à pendule que j'ay en ma possession et dont je me sers, avec quelques manuscrits de nos anciens académiciens dont je suis chargé par le registre de M. le Trésorier de l'Académie des sciences », testament de Ph. de La Hire, doc. cit.

<sup>4.</sup> BnF, VA-FOL-304, voir infra.

des tours sont rapidement répartis officieusement et à l'amiable entre les astronomes : aux Cassini le premier étage de la tour orientale, aux La Hire le second, à Sédileau (puis probablement à Maraldi) le deuxième étage de la tour occidentale.

Le temps où les Académiciens devaient expérimenter et observer en commun est ainsi bel et bien révolu. Même si Cassini note dans ses propres journaux d'observations les mesures de son confrère <sup>1</sup>, une sorte de concurrence semble animer les deux astronomes. La position de La Hire, qui est depuis 1699 « deuxième pensionnaire astronome » de l'Académie alors que l'Italien est « premier pensionnaire astronome », devait certainement être assez difficile, face à un savant à qui tout réussit également dans le domaine social et mondain. Ajoutons à cela que son élève, au début du XVIII<sup>e</sup>, est l'arlésien Jacques Lieutaud, qui s'est formé en Provence <sup>2</sup> et n'a jamais entretenu de lien spécifique avec lui, au contraire des élèves des Cassini qui leur doivent vraiment leur éducation scientifique, et font réellement partie de leur « réseau. ». Même si les travaux de La Hire constituent une des bases indéniables de la *Connaissance des temps* dont s'occupe Lieutaud à partir de 1702, ce dernier consulte également Cassini. En plus de diversifier ses centres d'intérêt, et de pousser au moins l'un de ses fils vers la médecine plutôt que l'astronomie, il essaie par tous les moyens possibles de mettre en valeur ses recherches.

Mais à part un léger différend à propos de la nécessité ou non de centrer les lentilles des lunettes astronomiques <sup>3</sup>, aucune querelle théorique n'oppose les trois familles de savants à l'Académie des sciences.

Les relations professionnelles des La Hire et des Cassini sont donc, quoique probablement empreintes d'une légère jalousie du côté des premiers, tout-à-fait courtoises, et l'on peut davantage parler d'émulation positive que d'une réelle rivalité. Le manque d'espace du bâtiment, bien étroit pour loger jusqu'à vingt personnes en même temps (cinq chez les Couplet et les Cassini, et dix chez les La Hire), sans compter les observateurs occasionnels comme leurs élèves Delisle, Chazelles, Amontons ou Sédileau, ainsi que certains visiteurs de passage que les astronomes hébergent pour une nuit ou deux <sup>4</sup>, rend en effet indispensable une bonne harmonie entre ses occupants.

#### Pratiquer l'astronomie.

Rythmes astronomiques. Selon l'abbé Bignon, « après avoir passé les nuits à lire dans le brillant livre des cieux, [Cassini] employait les journées à consulter les impar-

<sup>1.</sup> Voir par ex. Arch. Obs., D3 1, 3 et 29 décembre 1683, ou D3 10, 23 juillet et 7 août 1690.

<sup>2.</sup> Jean-Marie Homet, Astronomie et astronomes..., op. cit., passim.

<sup>3.</sup> Voir les mémoires proposés à ce sujet par Cassini II (« De la nécessité qu'il y a de bien centrer les verres ») et La Hire (« Démonstration de la justesse des observations qui se font avec les pinnules ou dioptres à lunette appliquées aux instruments ») lors de la séance du 26 mars 1711 (PV 1711, fol. 105 et suiv.). Ce désaccord n'occasionne pas de réelle dispute, et prend fin avec la séance de l'Académie.

<sup>4.</sup> Voir par ex. JVP, 13 juillet 1710 : « M. Barden me vint voir avec ses deux fils, et il coucha chez nous. »

faites méditations des autres astronomes 1. » Pourtant, contrairement à ce que la plupart des gens imaginent encore aujourd'hui, les astronomes, et en particulier ceux de l'époque moderne, travaillent surtout le jour. La plupart des règlements des confréries de métiers au XVIIe interdisent le travail nocturne, dangereux à cause de l'usage de moyens d'éclairage mal contrôlés (la peur du feu est omniprésente dans les grandes villes), ainsi que des risques de malfaçons qu'entraîne la baisse de luminosité. S'y ajoute l'idée que la nuit doit être respectée comme le moment du repos. La pratique de l'astronomie n'est pas soumise à ce genre de règle. Toutefois, à part pendant les périodes de configurations stellaires particulières (quand les satellites de Jupiter sont visibles, qu'une comète traverse le ciel ou qu'une planète passe particulièrement près de la Terre<sup>2</sup>) ou quand l'astronome voyage, le ciel nocturne change peu d'un jour à l'autre, et il est donc inutile de rester éveillé toute la nuit pour l'examiner<sup>3</sup>. Quand Primi Visconti rend visite à Cassini à l'improviste en pleine nuit, il est persuadé que les gens de son espèce « sont obligés de veiller toutes les nuits. ». Pourtant, lorsqu'il parvient à l'Observatoire, « Cassini [est] couché avec sa femme et sa lunette astronomique; il [lui faut] faire beaucoup de bruit pour les réveiller <sup>4</sup>.

Le principal objet d'observation des astronomes est le soleil, examiné sous tous les angles et à tout moment de la journée <sup>5</sup>. Les astronomes usent également des heures du jour pour fabriquer, réparer et régler leurs instruments. Les journaux de Cassini mentionnent presque tous les jours les actualisations réalisées par l'astronome, compte tenu du retard ou de l'avance des pendules sur l'heure réelle, ainsi que les dérèglements occasionnels parfois causés par les visiteurs de l'Observatoire. Cassini note ainsi au 10 novembre 1694 qu'« il est arrivé quelque changement à la pendule, on a touché l'aiguille des minutes », avant de rajouter, quelques heures après s'être probablement un peu énervé : « c'est M. de Berville <sup>6</sup> ». Les pendules ne sont pas les seuls instruments faussés : le décalage des outils de mesure (quarts de cercles etc.) entre eux est une perpétuelle source d'erreur, et les astronomes examinent avec précision ces différences pour corriger leurs observations <sup>7</sup>. Les instruments doivent perpétuellement être protégés d'éventuels menaces climatiques, et surtout de la poussière. Leur taille est alors un handicap, et l'on trouve régulièrement mention des difficultés rencontrées par Cassini pour l'entretien purement « ménager » de ses outils, ses principales adversaires étant les araignées qui

<sup>1. «</sup> Note lue par M. l'abbé Bignon, à l'assemblée publique de l'Académie des sciences, le 16 novembre 1712, après la lecture de l'éloge de J.-D. Cassini, par M. de Fontenelle », dans Cassini IV, *Mémoires pour servir...*, op. cit., p. 310.

<sup>2.</sup> Cassini rapporte ainsi par exemple que son neveu vient passer le début de la soirée en sa compagnie  $\alpha$  en attendant l'heure de la conjonction de la Lune avec les Pléiades » (JVP, 21 décembre 1711).

<sup>3.</sup> Voir J.-M. Homet, *Astronomie et astronomes...*, op. cit., p. 118. Maraldi fut certainement légèrement en décalage par rapport aux autres habitants de l'Observatoire, du fait de son projet de catalogue des étoiles fixes.

<sup>4.</sup> Primi Visconti, *Mémoires sur la cour de Louis XIV : 1673-1681*, éd. Jean-François Solnon, Paris : Perrin, 1988, p. 201.

<sup>5.</sup> Delisle et le fils Hartsoeker profitent ainsi de leur visite à Cassini pour observer la hauteur méridienne du Soleil (JVP, 17 juin 1710). Sur l'ensemble des mesures à faire concernant le soleil, voir l'Instruction à ceux qui travaillent à l'Observatoire.

<sup>6.</sup> Arch. Obs., D3 14. Il s'agit certainement du neveu de Cassini, fils de sa belle-sœur Madeleine-Françoise de Laistre épouse Berville, voir *supra*.

<sup>7. «</sup> Ayant examiné avec beaucoup de soin notre quart de cercle à la marque des PP. de l'Oratoire de Saint-Honoré, il étoit juste; on haussoit 5" » (Arch. Obs., D3 2, 2 octobre 1684).

s'installent dans les conduits de ses lunettes astronomiques <sup>1</sup>. Hergé n'a rien inventé <sup>2</sup>...

C'est également pendant la journée que les visiteurs apportent aux astronomes « en séance » les instruments qu'ils veulent régler sur ceux de l'Observatoire, comme le jeune Delisle qui apporte une pendule en novembre 1711 ³; ou les grands eux-mêmes qui confient leurs appareils à Cassini ⁴. Par ailleurs, les rares séances que l'Académie des sciences organise à l'Observatoire n'ont pas pour but d'observer les astres nocturnes. Elles ont donc lieu aux heures normales de séances, soit l'après-midi ⁵; de même que les essais d'objectifs, qui ne nécessitent pas la venue de toute l'Académie ⁶.

Calculer et conceptualiser. Enfin, une bonne partie des journées des astronomes est occupée par la réflexion et par l'écriture. Écriture de la correspondance entretenue avec les savants de toute l'Europe, mais aussi de leurs communications à l'Académie, ainsi que de futures publications. Car si la plupart des mémoires lus par les astronomes à l'Académie des sciences consistent en des relations d'observations simples ou comparées de faits ponctuels, certains sont de véritables traités théoriques qui allient l'histoire des sciences aux interprétations métaphysiques du système du monde <sup>7</sup>, des commentaires et résumés d'ouvrages qu'on leur a confiés <sup>8</sup>, ou encore des démonstrations longues et fastidieuses de problèmes mathématiques complexes <sup>9</sup>. L'avantage de ces occupations est qu'elles sont possibles quelle que soit la météo, contrairement à certains relevés : les journaux d'observations sont remplis de témoignages du style « les nuages empêchèrent d'observer <sup>10</sup>. » Il arrive même que ces réflexions absorbent tellement les astronomes

<sup>1.</sup> Voir par exemple au 10 juillet 1685 : « Un'aragnée ayant filé une toile au foier du grand quart de cercle sans que l'on voyoit comment elle y a pu entrer, j'ay esté obligé d'oster le tuyau et remettre les fils au passage de la Lune » (Arch. Obs., D3 3). Voir également au 16 octobre 1684 ou au 3 novembre 1690.

<sup>2.</sup> Dans l'album *Tintin et l'Étoile mystérieuse* (Paris : Casterman, 2007, p. 4), Tintin se rend à l'observatoire et jette un coup d'œil dans la lunette du professeur Calyste, pour y découvrir... un énorme spécimen d'epeire diadème, qui se promène non dans le tuyau de l'instrument comme les araignées de Cassini, mais sur le verre objectif.

 $<sup>3. \</sup>ll M.$  Delisle le fils vint icy, et porta une nouvelle pendule pour la régler à la nôtre »,  $JVP,\ 8$  novembre 1711.

<sup>4.</sup> Voir par ex. Arch. Obs., D3 18, 25 mars et 18 mai 1699.

<sup>5. «</sup> Post meridiem venit in Observatorium D. Colbert [...] totaque Accademia » (Arch. Obs., D1 5, 12 avril 1673).

<sup>6.</sup> Ex. : « M. Thevenot, Arsochel [Hartsoeker] et Borelli sont venus à l'Observatoire pour éprouver des verres. Chacun d'eux en ont prouvé deux de 70 à 80 pieds, avec deux de M. Campani, et M. Arsouker en a épreuvé un de 200 pieds et un de 136 en présence de M. de La Hire et de M. Villet. Ceux de Campani ont esté estimé tous sans contredit melieurs ceux de M. Borelli et Arsoucher, à peu près d'égale bonté » (Arch. Obs., D3 4, 15 janvier 1686).

<sup>7.</sup> Voir par exemple la théorie« Du retour des comètes », lue par Jean-Dominique en séance de l'Académie des sciences le 29 avril 1699 (PV 1699, fol. 238 et suiv.), son traité « Comparaison des mesures itinéraires anciennes avec les modernes » (PV 1702, séance du 28 janvier, fol. 37 et suiv.) ou les « Considérations sur la théorie des planètes » de son neveu Maraldi (PV 1704, séance du 26 novembre, fol. 305v et suiv.).

<sup>8.</sup> Comme les « Réflexions sur une lettre de M. Flamsteed à M. Vallis touchant la parallaxe annuelle de l'étoile polaire » de Cassini II (PV 1699, séance du 5 décembre, fol. 552v et suiv.) ou les « Réflexions sur la nouvelle carte des variations de l'aiman de M. Hallei » de son père (PV 1704, séance du 28 mai, fol. 152v. et suiv.). Sur le rôle de correcteurs et vérificateurs des Cassini, voir *supra*.

<sup>9.</sup> Par ex. le « Théorème » démontré par Cassini II le 17 décembre 1712 (PV 1712, fol 434v et suiv.) ou la solution qu'il propose à celui d'Ozanam (PV 1710, séance du 9 août, fol. 290v et suiv.).

<sup>10.</sup> Même le JVP de Cassini comporte des témoignages de ce genre : « M. Hartsouker vint pour observer avec M. Maraldi, mais les nuages ne le permirent pas » (24 février 1711).

qu'ils en oublient d'observer le ciel, témoin le récit par Cassini de sa journée du 3 octobre 1684:

Mes diverses ocupation m'empechèrent de rien observer. Je comparay les constellations chinoises aux nostres en compagnie du P. Fontenay. M. de Saint-Lorant m'envoya la dissertation du P. Adam $^1$  sur la Chronologie chinoise que j'examinay $^2$ .

Cette prépondérance des travaux de réflexion sur les observations s'accentue au cours de la vie de Cassini. En effet, la vieillesse est un handicap particulièrement important pour les savants de la science « classique », du fait de l'importance du protocole expérimental qui renouvelle au XVII<sup>e</sup> siècle la pratique scientifique.

Les outils purement intellectuels restent assurément importants. Les académiciens du règne de Louis XIV ont à leur disposition un ensemble considérable d'ouvrages sur lesquels s'appuyer dans leurs recherches. Les travaux de traduction et de restitution des textes antiques pendant la Renaissance ont mis au jour des ouvrages oubliés de Pythagore ou Euclide, et renouvelé l'intérêt pour des savants comme Ptolémée, régulièrement cité par les Cassini dans leurs mémoires à l'Académie <sup>3</sup>. Pendant le XVI<sup>e</sup> siècle sont nés des réseaux de correspondance savants, qui se sont développés au siècle suivant pour être en partie relayés à partir de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle par des périodiques : l'information scientifique, de moins en moins censurée, de plus en plus exhaustive et de mieux en mieux diffusée, devient accessible à tous ceux qu'elle intéresse <sup>4</sup>.

Cette diffusion de l'information permet aux académiciens, même s'ils n'admettent rien qu'ils n'aient observé avec certitude, conformément à l'objectif de « sage pyrrhonisme » rappelé par Fontenelle <sup>5</sup>, d'avoir recours aux travaux de leurs prédécesseurs. Les astronomes se réfèrent par exemple au catalogue des étoiles établi par Bayer, ou

<sup>1.</sup> Le père Adam Shall (1591-1666), Jésuite d'origine allemande, favori de l'Empereur de Chine.

<sup>2.</sup> Arch. Obs., D3 2.

<sup>3.</sup> Voir par ex. Cassini II, « Méthode de déterminer les longitudes de la Terre par les éclipses des étoiles fixes & des planètes par la Lune, pratiquée en diverses observations », séance publique du 22 avril 1705, PV 1705, fol. 199 et suiv.

<sup>4.</sup> Il est vrai que le critère financier entre également en compte dans l'acquisition de la connaissance. La fortune assez importante dont jouissent les Cassini, associée à l'ampleur de leurs réseaux de correspondants, leur permettent d'acquitter les frais de port et de douane, parfois considérables, nécessaires à l'acheminement des ouvrages et instruments nécessaires à la pratique de leur science. On trouve de nombreux exemples de demandes de cette sorte dans leur correspondance avec les savants (Manfredi, Bianchini, Marsigli) et artisans bolonais, auprès de qui ils achètent des objectifs de lunettes, fabriqués par les grands Campani ou Divini, et à qui ils transmettent les ouvrages de l'Académie des sciences ainsi que des instruments fabriqués par des artisans français comme Butterfield. Voir par ex. à la Bibliothèque G. Horn d'Arturo du département d'astronomie de l'université de Bologne, la liasse (busta) XXXVIII, qui contient la correspondance entre le génois Paris Maria Salvago et le bolonais Eustachio Manfredi, tous deux en relations avec les astronomes de l'Observatoire. Le Catalogue des ouvrages de la Bibliothèque de feu M. de Cassini (1756) comporte également de nombreux volumes de périodiques scientifiques, comme la Connaissance des temps (42 volumes), le Journal de Trévoux (22 volumes), la République des Lettres (18 volumes) ou le Journal des savants (9 volumes).

<sup>5. «</sup> Jusqu'à présent, l'Académie des sciences ne prend la Nature que par petites parcelles. Nul système général, de peur de tomber dans l'inconvénient des systèmes précipitez dont l'impatience de l'esprit humain ne s'accommode que trop bien, & qui étant une fois établis, s'opposent aux véritez qui surviennent. [...] Ainsi les recueils que l'Académie présente tous les ans au public, ne sont composez que de morceaux détachez, & indépendans les uns des autres, dont chaque particulier, qui en est l'auteur, garantit les faits & les expériences, & dont l'Académie n'approuve les raisonnemens qu'avec toutes les restrictions d'un sage pyrrhonisme. » HARS 1699, p. 25.

aux tables des mouvements des planètes <sup>1</sup>.

Mais c'est moins à partir des pensées d'autrui que les académiciens mènent leurs recherches que de leurs propres sens <sup>2</sup>. En effet, malgré la méfiance de Descartes les concernant, les cinq sens humains sont indispensables aux observations et expériences menées par les savants dans ce contexte de « sage pyrrhonisme ». La vue d'abord, parce que sans elle les observations anatomiques et astronomiques seraient impossibles, non plus que la plupart des manipulations chimiques. En effet, comme l'a remarqué C. Licoppe, tout récit d'expérience pendant le règne de Louis XIV est presque invariablement construit en deux parties du type « je fis... et je vis... », soulignant l'implication personnelle du savant et la nécessité de son témoignage visuel pour valider l'épreuve <sup>3</sup>. Le toucher, ensuite, utilisé par les académiciens non seulement pour façonner leurs instruments, mais aussi pour inventer des machines de plus en plus perfectionnées, ainsi que pour l'examen anatomique. Le goût et l'odorat sont particulièrement sollicités par les chimistes, qui s'en servent pour pallier l'absence d'instruments d'analyse sophistiqués <sup>4</sup>, et manquent parfois de se tuer en pratiquant certaines expériences <sup>5</sup>. L'ouïe aussi est utilisée, quoique plus marginalement <sup>6</sup>

Dans ses expériences de jeunesse sur les insectes, mais surtout sur la circulation sanguine et l'anatomie, Cassini a lui aussi fait bon usage de son toucher ou de son goût. Toutefois, c'est de sa vue que l'astronome s'est surtout servi. Tycho Brahe est un des derniers astronomes à réaliser la majorité de ses observations à l'œil nu <sup>7</sup>. L'impulsion décisive donnée par Galilée au début du XVII<sup>e</sup> siècle ouvre en effet la voie à une

<sup>1.</sup> Les principales tables utilisées par Cassini et les astronomes de l'Observatoire sont les tables constituées par Ptolémée dans son Almageste et corrigées au XIII° siècle sur ordre d'Alphonse, roi de Castille, pour constituer les Tables alphonsines; les tables insérées par Copernic en 1543 dans son De revolutionibus orbium cœlestium; les Tables rudolphines composées par Tycho Brahe et Kepler en 1627 et réimprimées à Paris en 1650; mais aussi celles d'Ismaël Bouillaud (dans Astronomia philolaica, 1645) et du P. Riccioli (Tabulæ novæ, 1665). Le Fèvre compare plusieurs de ces tables dans son « Calcul de l'Eclipse totale de Lune qui doit arriver le 5° jour de mars 1700, supputée par les Tables de M. Le Fèvre » (PV 1700, séance du 3 mars, fol. 98); de même que Cassini dans son « Observation de l'Eclipse de Lune du 3 janvier, faite à Rome par MM. Bianchini et Maraldi, comparée à la nôtre de Paris » (PV 1703, séance du 31 janvier, fol. 29v et suiv.). Les tables les plus célèbres de la période sont néanmoins celles de Philippe de La Hire, parues en 1687 et complétées en 1702 sous le titre de Tabulæ astronomicæ Ludovici Magni. Voir à ce sujet HARS 1702, p. 75-76.

<sup>2.</sup> Sur ce sujet, voir *The Body as Object and Instrument of Knowledge : Embodied Empirism in Early Modern Science*, éd. Charles T. Wolf et Ofer Gal, Dordrecht/Heidelberg/Londres/New York : Springer, 2010, 315 p. (« Studies in History and Philosophy of Sciences », n° 25).

<sup>3.</sup> À partir des 1715, le discours tend à changer de forme pour passer à un récit de type « je fis... et il se produisit... ». Voir Christian Licoppe, La formation de la pratique scientifique : le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820), Paris : La Découverte, 1996, p. 94-98. Notons au passage que les quelques récits d'expériences physiques et chimiques rapportés par Cassini I<sup>er</sup> dans ses journaux d'observation sont des récits de ce dernier type. Toutefois, l'échantillon est trop peu représentatif pour tirer des conclusions.

<sup>4.</sup> Un bon exemple est donné par Nicolas Lémery dans son « Analise de l'urine de vache », qui décrit précisément cette substance sous tous ses aspects les uns après les autres (PV 1707, séance du 12 juin, fol. 49 et suiv.).

<sup>5.</sup> Le chimiste Homberg manque ainsi d'être empoisonné après avoir avalé une goutte d'esprit de vin dans lequel il a dissous une poudre faite à partir d'un fragment d'une « tasse médicamenteuse apportée de Siam », ayant découvert après un mois d'indispositions que la tasse est faite d'une sorte d'arsenic rouge (PV 1703, séance du 24 juillet, fol. 265-266v).

<sup>6.</sup> C'est toute fois à cette époque que l'acoustique commence d'être envisagée comme une science, notamment grâce aux travaux de Joseph Sauveur, auteur d'une *Théorie générale du son*, lue par extraits à l'Académie entre 1703 et 1704.

<sup>7.</sup> René Taton, « Quelques remarques... », art. cit., p. 410.

pratique astronomique associée au progrès de l'instrumentalisation scientifique : les sens humains sont désormais aidés par les machines. Les nombreux instruments cités au fil des journaux d'observation des savants, dans les comptes des Bâtiments du roi ou dans la « Description des instruments de l'Observatoire royal » dressée par Cassini IV <sup>1</sup>, fournissent de précieux indices sur les outils qui ont pu être utilisés par nos astronomes <sup>2</sup>. Les observations qui ont rendu Cassini si célèbre sont intimement liées aux instruments qu'il a utilisés avec talent : c'est en effet en partie grâce à l'art des maîtres verriers italiens Campani et Divini, et à leurs objectifs d'une excellente qualité, que Cassini a été repéré par Louis XIV et Colbert. Le ministre comme l'astronome en sont bien conscients, et Cassini, une fois installé en France, continue à acquérir des pièces réalisées en Italie, en dépit des efforts des artisans français <sup>3</sup>. Plus de soixante ans après l'arrivée en France de Cassini, des Vénitiens approvisionnent toujours l'Observatoire <sup>4</sup>, ce qui n'empêche pas l'astronome de regretter durant ses vieux jours les instruments dont il jouissait de l'autre côté des Alpes <sup>5</sup>.

D'ailleurs, c'est surtout grâce à ces immenses lunettes astronomiques aux verres si perfectionnés que Cassini a dû sa renommée, bien plus qu'aux cadrans, quarts de cercle et autres équatoriaux. Non seulement son installation à Paris a permis à la capitale d'être mieux approvisionnée en instruments italiens, mais surtout, elle a permis la formation de nombreux autres utilisateurs. Car des outils aussi perfectionnés demandent des manipulateurs chevronnés, et comme le remarque à juste titre M. Daumas,

si Cassini fut servi par les verres d'excellente qualité que lui fournit Campani, la meilleure part de ses découvertes tient à son habileté personnelle d'observateur. L'usage des lunettes de 60 ou 80 m de longueur n'était pas aisé. Après Cassini et les astronomes de sa génération, il fut rapidement abandonné et les observateurs qui leur ont succédé n'ont pas su voir pendant longtemps ce que Cassini avait, lui, découvert. Il fallut attendre près d'un demi-siècle pour renouveler avec succès les mêmes opérations <sup>6</sup>.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé d'enseigner comment utiliser ces machines! On trouve ainsi dans les archives de l'Observatoire une méthode pour réaliser

<sup>1.</sup> Arch. Obs., D5 8.

<sup>2.</sup> Sur l'évolution générale des techniques de fabrication de ces outils, voir M. Daumas, Les instruments scientifiques..., op. cit. Voir également C. Wolf, Histoire de l'Observatoire..., op. cit., en particulier p. 140 à 168.

<sup>3.</sup> Solange Grillot, « L'emploi des objectifs italiens à l'Observatoire de Paris à la fin du 17<sup>e</sup> siècle », dans *Nuncius, Annali di storia della scienza*, anno II, 1987, fasc. 2, p. 145-155.

<sup>4. «</sup> Deux gentilshommes italiens me vinrent voir et porter des verres de lunetes de Venise, dont un, [qui] est de 22 pieds, fut trouvé excellent, un autre d'une longueur beaucoup plus grande ne fut pas trouvé aussi bon », JVP, 3 juillet 1711.

<sup>5. «</sup> S. M. [Christine de Suède] ayant fait travailler en vain à un miroir concave de verre, j'en fis venir un très-grand que j'avais chez moi à Bologne, et je le laissai entre les mains de la Reine. [...] Je l'ai toujours regretté, ne croyant pas qu'il y en ait eu un, ni plus grand, ni meilleur, de cette matière. J'ai depuis fait travailler en vain pour en avoir de semblables, ils se sont tous cassés. Le plus grand que j'aie pu me procurer est celui que j'ai présentement à l'Observatoire », « Anecdotes », op. cit., p. 280. On a peut-être ici la seule confirmation de l'assertion de Delambre selon laquelle « en appelant Cassini en France, on nuisit [...] à Cassini lui-même. En Italie, avec les lunettes de Campani, il avait observé la rotation de Jupiter et celle de Vénus. En France, avec des lunettes plus fortes, commandées à ce même Campani, par Louis XIV, jamais il ne put revoir la tache de Vénus, ni vérifier sa révolution. En France, il découvrit quatre satellites à Saturne; en Italie, peut-être il aurait vu les deux satellites intérieurs découverts depuis par Herschel » (Histoire de l'astronomie à l'époque moderne, op. cit., p. 693).

<sup>6.</sup> M. Daumas, Les instruments scientifiques..., op. cit., p. 90.

des « Observations avec les grands objectifs sans tuyaux <sup>1</sup> », et un des meilleurs amis de Cassini, Francesco Bianchini, italien comme lui, présente à l'Académie des sciences « un tuieau pour une lunette d'une grandeur extraordinaire, facile à estre dressé aux astres <sup>2</sup>. » Précisons toutefois que si les astronomes ont progressivement abandonné l'usage de ces lunettes monstrueuses après la mort de Cassini I<sup>er</sup>, c'est en partie à cause de l'aberration chromatique considérable provoquée par l'usage de verres à fort indice de réfraction, qui décomposent la lumière et produisent une image aux contours flous et irisés. La fabrication de lentilles achromatiques à partir des années 1720 va résoudre ce problème, mais en entraînant une diminution considérable de la taille des lentilles, et par conséquent de la distance des objets à observer.

La plupart des découvertes que Cassini a faites grâce à ces engins relèvent de ce que l'on appelle aujourd'hui l'astronomie physique, soit la nature et l'aspect des astres (bien que pendant longtemps on n'ait pu étudier que le second de ces deux domaines). Il s'est ainsi intéressé aux taches du Soleil, à celles de Jupiter et Vénus pour en déterminer la rotation, ainsi qu'à la sélénographie comme vu plus haut. En dépit des accusations portées contre lui par Delambre<sup>3</sup>, ses grandes lunettes lui ont également permis de s'adonner à de nombreuses observations concernant l'astrométrie ou position des astres, en observant en particulier les comètes.

Contrairement à Copernic, Tycho Brahe ou Kepler, Cassini ne s'est pas aventuré dans le domaine de la mécanique céleste, et l'on n'a jamais pu déterminer de manière sûre s'il penchait plutôt vers un modèle copernicien, tychonien ou même ptoléméen <sup>4</sup>. L'hypothèse la plus raisonnable semble celle avancée par Alice Stroup, pour qui le grand planisphère commandé par Cassini à Butterfield et qui présente les trois systèmes du monde selon Copernic, Tycho et Ptolémée est avant tout un reflet de l'état d'esprit du monde astronomique moderne, encore en ébullition après les remous de l'affaire Galilée,

<sup>1.</sup> Arch. Obs., B4 1.

<sup>2.</sup> JVP, 20 août 1712. Le procédé a été inventé par un certain Chiarelli, prêtre de Vicenze (Italie, province de Vénétie).

<sup>3. «</sup> On poursuivit avec ardeur les recherches de rotation, de formation des taches, de découvertes de satellites, et l'on négligea entièrement l'astronomie véritable, pour courir après des notions, très curieuses sans doute et qu'il ne fallait pas négliger dans un si vaste établissement, mais qui ne seront jamais que des objets très secondaires, ce qui a fait dire et imprimer tout nouvellement, avec beaucoup d'exagération sans doute, mais avec une apparence de raison, que cet Observatoire avait été toujours complètement inutile à l'astronomie. Il est sûr au moins qu'en 140 ans d'existence, on n'a pas vu sortir de cet Observatoire un seul petit catalogue d'étoiles », dans J.-B. Delambre, Histoire de l'astronomie au XVIIIe siècle, réimpr. [de l'éd. de Paris : Bachelier, 1827], Paris : J. Gabay, 2004, p. 291. Sur la mauvaise réputation façonnée par Delambre à Jean-Dominique Cassini, et la véracité des accusations portées contre lui, voir C. Wolf, Histoire de l'Observatoire..., op. cit., en part. p. 208-210.

<sup>4.</sup> On a dit à ce sujet à peu près tout et son contraire. Dans son article « Le troisième centenaire de Jean-Dominique Cassini » (Bulletin de la Société astronomique de France et revue mensuelle d'astronomie, de météorologie et de physique du globe, 39° année, octobre 1925, p. 417-434), Antoniadi affirme avec force « 1° Que Cassini préférait le système de Copernic à celui de Ptolémée; 2° Qu'il se déclarait indirectement moderne, c'est-à-dire Copernicien; 3° Qu'il affirmait que les planètes ne tournent pas autour de la Terre comme centre » (p. 425); il a été rejoint récemment dans cette idée du copernicianisme cassinien par Fabrizio Bonoli (I Lettori di Astronomia presso lo Studio di Bologna dal XII al XX secolo, Bologne: CLUEB, 2001, 282 p.) ou R. Barthalot, selon qui Cassini aurait été fondamentalement imprégné par les idées de Galilée, tout en s'en cachant par crainte de l'Inquisition (L'Observatoire de Paris..., op. cit., p. 40). Mais la majorité des autres auteurs sont plus réservés, comme François Thissen qui démontre l'ambivalence de certaines affirmations du savant dans son article en ligne « Cassini, Ptolémée et la critique du copernicanisme » (<a href="https://oyseaulx.net/Cassini.html">https://oyseaulx.net/Cassini.html</a>). Certains comme Delambre tendent même à privilégier, souvent à cause de son attachement certain à certaines théories jugées « rétrogrades » comme l'idée cartésienne de la propagation instantanée de la lumière, une conception également rétrograde de la cosmographie et un état d'esprit plutôt tychonien voire ptoléméen.

et qui tend donc le plus possible vers un apaisement des tensions. En outre, la question de savoir s'il faut privilégier la thèse de l'héliocentrisme ou du géocentrisme n'influe guère sur les recherches auxquelles s'adonne l'astronome, qui préfère faire sien le « sage pyrrhonisme » prôné par l'Académie des sciences, et adopte envers ces questions une attitude toute pragmatique et un certain agnosticisme cosmologique <sup>1</sup>.

Un exemple d'astronomie sans observation : les travaux de Jean-Dominique Cassini sur la chronologie. Dans un tel contexte, on imagine combien la perte progressive de sa vue a été un réel drame pour Cassini. Si dans sa jeunesse « son œil devait être dépourvu d'astigmatisme, sa rétine devait avoir une sensibilité extrême 2 » pour parvenir à des observations d'une telle qualité, l'usage trop intensif de cette vue extraordinaire fut certainement la cause de sa perte. En 2009 a été débattu le projet d'exhumer Galilée, afin de prélever des échantillons d'ADN et de se faire ainsi une idée de son acuité visuelle, mais aussi d'analyser si la cécité qui l'a lui aussi affligé pendant les dernières années de sa vie ne pouvait pas avoir une cause génétique<sup>3</sup>. Il semble à ce sujet que le nombre relativement élevé d'astronomes devenus aveugles à la fin de leur vie soit bel et bien lié à leurs pratiques d'observations, comme le fait remarquer Delambre <sup>4</sup>. Cassini lui-même note d'ailleurs dans le *Journal* de sa vie privée que « les astronomes du siècle passé qui ont perdue la veue dans leurs dernières années sont Galilée, le comte Pagan, Viviani et Montanari <sup>5</sup> », ce qui semble beaucoup pour une simple coïncidence. Ajoutons à cela que son neveu Maraldi souffre lui aussi de fluxions à l'œil<sup>6</sup> : l'usage de ces lunettes si fatigantes pour la vue semble bel et bien lié à ces problèmes oculaires.

Mais l'astronomie offre d'autres ressources que la composition de modèles cosmographiques ou les observations simples. Cassini n'a pas attendu de devenir aveugle pour

<sup>1.</sup> A. Stroup, À Company of scientists..., op. cit., p. 48.

<sup>2.</sup> E.-M. Antoniadi, « Le troisième centenaire... »,  $art.\ cit.,$  p. 434.

<sup>3.</sup> Le responsable du projet est Paolo Galluzzi, directeur du Musée de l'histoire et de la science à Florence, ville où est inhumé Galilée. Certains médecins pensent que les problèmes de vision qu'a connus l'astronome et qui l'ont amené à penser que Saturne était dotée d'« oreilles » ou de deux petits satellites, alors qu'il s'agissait en fait d'anneaux, pourraient être liés à une myopie unilatérale, à une uvéite (inflammation de la tunique moyenne de l'œil) ou encore à un glaucome.

<sup>4. «</sup> En 1711 Cassini devient totalement aveugle, comme autrefois Galilée et comme Meissier cent ans plus tard. Si l'on avait besoin d'en chercher la cause, on pourrait la trouver dans l'usage continuel que tous trois, et surtout Cassini, avait fait des lunettes, et les efforts que tous trois ont faits toute leur vie pour apercevoir des choses presque imperceptibles », Histoire de l'astronomie moderne, op. cit., p. 800.

<sup>5.</sup> JVP, 6 juin 1712.

<sup>6.</sup> JVP, 2 juillet 1712; et Arch. Obs., B4 11 (Correspondance diverse), Malézieu à Maraldi, de Sceaux le 15 octobre 1712. Les problèmes visuels de Cassini ont commencé de la même manière, comme le montre une lettre à lui adressée par le P. Laval, de Lyon le 20 février 1710, dans laquelle il déclare : « Je suis bien fâché de votre fluxion sur les yeux; c'est d'autant plus de dommage que vous vous en êtes si bien servi, et très utilement pour les sciences » (Arch. Obs., Ibid.). Les soucis de Maraldi finissent cependant par disparaître, et il meurt apparemment en possession de toutes ses facultés visuelles.

s'adonner à certains d'entre eux, comme la constitution d'éphémérides <sup>1</sup> qui ont fait sa réputation, ainsi que des études sur la chronologie.

En effet, c'est grâce au mouvement relatif des astres, et en particulier du Soleil et de la Lune, que s'observe l'écoulement du temps, rendant indispensable le travail de l'astronome, seul capable de discerner précisément l'arrivée de phénomènes tels que le passage d'un astre au méridien ou la date exacte des équinoxes. Ces phénomènes sont particulièrement importants dans la France de l'époque moderne, où la perception du temps est indissociablement liée à la liturgie catholique romaine <sup>2</sup>.

Le pape Grégoire XIII avait en effet rassemblé autour de lui en 1582 une commission de savants, théologiens mais aussi astronomes, afin de remédier au retard considérable que prenait le calendrier julien sur le Soleil<sup>3</sup>. Ce retard était d'autant plus important que la date de Pâques est fixée, depuis le concile de Nicée en 325, au dimanche qui suit immédiatement la première pleine Lune après l'équinoxe de printemps, fixé à la date du 21 mars, jour auquel l'équinoxe avait eu lieu en 325 mais qui s'est rapidement trouvé en décalage avec le véritable équinoxe. Le médecin calabrais Luigi Gliglio proposa de rattraper ce décalage en conservant le principe de l'ajout d'un jour tous les quatre ans, mais sauf pour les années qui sont multiples de 100 sans l'être de 400. De plus, pour supprimer le décalage accumulé entre les saisons et l'ancien calendrier, et ramener la date de l'équinoxe de printemps au 21 mars, l'année 1582 fut raccourcie de 10 jours, le lendemain du jeudi 4 octobre devenant le vendredi 15 octobre 1582, période choisie en dehors du Carême et de l'Avent et comptant peu de fêtes de saints (Bulle Inter gravissimas). Les directives de la Bulle ont été immédiatement appliquées dans un certain nombre de pays comme l'Espagne, l'Italie, le Portugal ou la Pologne, ainsi qu'en France quoiqu'avec un léger retard <sup>4</sup>, mais certains pays protestants comme l'Angleterre ou certains États de l'Empire attendirent le XVIII<sup>e</sup> siècle, préférant « être en désaccord avec les astres plutôt qu'en accord avec le pape » (Kepler) <sup>5</sup>.

Si la réforme du calendrier a permis de rattraper le plus gros du décalage, il demeure

<sup>1.</sup> On appelle éphémérides des tables journalières de corps célestes mobiles, ceux du système solaire, ainsi que des phénomènes astronomiques ayant lieu ce jour telles les éclipses. Cassini s'est rendu célèbre par ses éphémérides des satellites de Jupiter, mais il en a également composé d'autres, du même type que ceux qui sont intégrés dans la *Connaissance des temps* (tables journalières du lever et du coucher du Soleil, du lever et du coucher de la Lune, des passages au méridien de la Lune et d'autres planètes etc.).

<sup>2.</sup> En particulier depuis l'édit de Fontainebleau (1685).

<sup>3.</sup> La durée moyenne de l'année julienne (365,25 jours) est en effet une approximation médiocre de l'année tropique (intervalle de temps mis par la Terre pour faire une révolution complète autour du Soleil; il se calcule en observant le passage du Soleil dans le plan de l'écliptique lors des équinoxes), qui est de 365,24219 jours. Ce nombre n'étant pas entier, le calendrier julien prévoyait une année calendaire normale de 365 jours, en ajoutant tous les quatre ans un jour supplémentaire. Mais si on ajoute un jour tous les quatre ans, la valeur moyenne de l'année calendaire est portée à 365,25 jours, ce qui est trop par rapport à l'année tropique. Les saisons se sont donc décalées lentement par rapport au calendrier à raison de 0,0078 jour par an. Le calendrier julien suit donc mal les saisons.

<sup>4.</sup> La réforme n'entra en effet en vigueur que le 9 décembre 1582. Voir à ce sujet J. Delatour, « Noël le 15 décembre : La réception du calendrier grégorien en France (1582) », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1999, vol. 157, n° 2, p. 369-416.

<sup>5.</sup> Quant à certains pays orthodoxes comme l'URSS, les pays baltes ou la Grèce, ils n'adoptent la réforme du calendrier qu'au cours du  $XX^e$  siècle.

toutefois d'un usage extrêmement ardu <sup>1</sup>. Les modifications proposées par Gliglio forcent les chronologistes à manier des outils complexes tels que le nombre d'or <sup>2</sup> (antérieur à la réforme), ou le système des épactes <sup>3</sup>; et comporte encore quelques imperfections <sup>4</sup>: aussi les astronomes ont-ils continué leurs recherches sur l'organisation du temps et du calendrier longtemps après la Bulle de Grégoire XIII.

Cassini est l'un de ceux-là. Ses premiers travaux sur le calendrier dont nous ayons conservé une trace datent de 1679 <sup>5</sup>. De même que les mémoires qui suivront sur le même sujet, ils vont dans le sens d'une simplification toujours plus grande des méthodes de comput, dans la lignée des travaux généraux de l'Académie des sciences. En effet, une grande partie des travaux de l'Académie sont produits dans le but de former les contemporains pour éventuellement dénicher parmi eux de futurs savants, avec par exemple l'organisation des séances publiques et la publication des volumes d'Histoire et mémoires de l'Académie des sciences. Une grande entreprise d'explicitation est particulièrement menée dans le domaine de la géométrie. Les académiciens s'efforcent donc de démontrer les théorèmes trouvés par les anciens, et plus encore par des contemporains comme Descartes, mais aussi Huygens, Leibniz et Newton, qui tâchent de préserver leurs secrets en résolvant des problèmes sans expliquer leurs démarches. Dans le domaine de la cosmologie, Cassini et ses confrères astronomes évitent toute élaboration de système global, s'en tenant à l'astronomie d'observation. Quelques méthodes et formules « infiniment générales » sont toutefois proposées par les géomètres, comme Varignon <sup>6</sup>, Lagny 7 ou Parent, qui préfère

toutes les fois qu'il se pourra une démonstration qui sera à la portée de tous les géomètres, à une autre qui ne pourra être entendue que d'un très petit nombre, imitant en cela la plupart des auteurs qui m'ont précédé, tels que MM. Huguens, Newton &c, qui ont réduit à la portée de tout le monde ce qu'ils ont tiré du fond de l'analyse abstruse <sup>8</sup>.

<sup>1.</sup> Et ce notamment quand il s'agit de fixer les dates des lunaisons, car tout comme l'année tropique ne compte pas un nombre entier de jours, la Lune n'a pas un cycle parfaitement régulier, et ne peut donc rester constamment en phase avec les calendriers. Des solutions approximatives avaient été adoptées par le calendrier julien, comme le cycle lunaire de 19 ans qui servait à fixer les dates des nouvelles lunes nécessaires au comput pascal.

<sup>2.</sup> Série de nombres, de I à XIX, affectés successivement à chaque année du Cycle métonien. Ce cycle a été découvert par l'astronome grec Méton au  $V^e$  siècle avant notre ère; il se fonde sur la concordance entre 19 années tropiques et 235 lunaisons moyennes.

<sup>3.</sup> Nombre affecté à chaque année dans le cadre du cycle lunaire de 19 ans ; la suite des chiffres se reproduit à l'identique au terme du cycle, mais pas dans une suite régulière, à la différence du nombre d'or.

<sup>4.</sup> C'est que « dans l'usage civil & ecclésiastique, on tient un milieu entre la facilité populaire, & l'exactitude astronomique, en composant les mois & les années de jours entiers, & tolérant des excès & des défauts dans les heures & dans les minutes, qui se recompensent partie les uns les autres, & se réduisent enfin à l'égalité avec les astronomiques par l'addition ou la soustraction de quelques jours d'extraordinaire. » (Cassini I $^{\rm er}$ , « Des équations des mois lunaires et des années solaires », dans MARS 1704, p. 147.)

<sup>5. «</sup> Règlement des tems par une méthode facile et nouvelle, par laquelle on fixe pour toujours les équinoxes au même jour de l'année », dans *Mémoires de l'Académie des sciences*, t. X, p. 615 et suiv.; et « Méthode de rétablir l'usage du Nombre d'or pour régler toujours les épactes d'une même façon », *Ibid.*, p. 618 et suiv.

<sup>6.</sup> PV 1702, séance du 23 déc., fol. 473.

<sup>7. «</sup> Méthode nouvelle pour former & résoudre toutes les équations », PV 1704, séance du 16 août, fol. 239 et suiv.; et PV 1705, séance du 5 septembre, fol. 313 et suiv.

<sup>8.</sup> « Réponse aux remarques que M. Saurin s'est bien voulu donner la peine de faire sur nôtre problème de la courbe de pression égale », PV 1708, séance du 19 mai, fol. 181 et suiv.

Tout comme la *Connaissance des temps* est un manuel pratique qui vise à permettre à chacun de régler sa pendule ou de déterminer sa longitude, les travaux de Cassini visent à calculer le plus facilement possible les dates des lunaisons, et partant, la date de Pâques, qui doit être au cœur de la vie de chaque chrétien <sup>1</sup>; et il n'hésite pas pour cela à remettre en question des solutions déjà acceptées depuis longtemps, car « les inventions excellentes du temps passé méritent d'être mises dans leur jour, afin qu'elles ne soient pas négligées faute d'être éclaircies <sup>2</sup>. » Ainsi,

Les astronomes grégoriens crurent estre obligez d'oster du calendrier le nombre d'or & d'y mettre les épactes à sa place. Mais quoy que les épactes communes dans ce siècle soient réglées d'une manière facile, la méthode de les trouver pour les siècles à venir est pourtant fort embarassée, n'estant ny uniforme ny accommodée à la capacité populaire, puisqu'elle a besoin de deux Tables, l'une des épactes réglées par des caractères, l'autre des équations qui fournit à chaque siècle les caractères propres.

Pour remédier à cet inconvénient, M. Cassini, par une nouvelle méthode très facile à comprendre rétablit l'usage du Nombre d'or, qui règle toujours suivant cette méthode les épactes d'une même manière, de sorte que les mesmes épactes répondent toujours au mesme nombre d'or, au lieu que dans la méthode grégorienne elles varient sous le mesme nombre d'or en trente manières différentes <sup>3</sup>.

Les méthodes proposées par Cassini, qui consistent par exemple à prendre pour époque (c'est-à-dire pour point de repère dans les calculs) des épactes le 1<sup>er</sup> mars de l'année 1700<sup>4</sup>, ou à choisir pour période un intervalle de 11 600 ans qui ramènerait les nouvelles lunes au même jour et presque à la même heure de l'année grégorienne <sup>5</sup>, resteront sans suite; mais elles témoignent de l'intense réflexion de l'astronome en matière de chronologie. Il est d'ailleurs le seul académicien à s'intéresser réellement au problème, alors même que c'est pendant le règne de Louis XIV et les années de la « crise de la conscience européenne » que le doute s'installe quant à la chronologie du monde et à ses origines <sup>6</sup> : sans aller jusqu'à écrire comme lui une « Méthode de rechercher le tems de la Création du monde <sup>7</sup> », on peut s'étonner de l'indifférence totale des autres astronomes au problème <sup>8</sup>.

Cet intérêt est certainement lié au fait que Cassini a été au service du pape dans ses

<sup>1.</sup> Il propose ainsi à l'Académie des sciences « une nouvelle méthode fort simple et fort facile de déterminer les lunes paschales à perpétuité », PV 1708, séance du 28 janvier, fol. 19v.

<sup>2.</sup> MARS 1704, p. 146.

<sup>3.</sup> Journal des sçavans, 17 avril 1679, p. 100.

<sup>4.</sup> Journal des sçavans, 1er mai 1679, p. 115. À la même époque, « il y a des astronomes qui dans leurs Tables prennent pour époque des épactes astronomiques le midi qui précéda le premier janvier de cette année de Jésus-Christ, & d'autres qui prennent le midi du même jour. Il y en a d'autres qui prennent le midi du dernier jour de la même année, d'autres le minuit suivant, & d'autres le midi du premier jour de janvier suivant. Il y a enfin de ceux qui prennent pour époque des années bissextiles le midi du premier janvier, & des années communes, le midi précédent... » (Cassini, « Des équations des mois lunaires... », art. cit., p. 154).

<sup>5.</sup> Cette « période luni-solaire de Louis le Grand est proposée en 1689 avec ses réflexions sur l'astronomie indienne. Cassini a également relevé l'intérêt d'une période de 600 ans telle que mentionnée par Flavius Josèphe, et le retour des éclipses de Lune tous les 669 mois (voir N. M. Swerdlow, « Astronomical Chronology and Prophecy: Jean-Dominique Cassini's Discovery of Josephus's Great Lunisolar Period of the Patriarchs », dans Journal of the Warburg and Courtauld Institutes, vol. 53, 1990, p. 1-13).

Voir Paul Hazard, La Crise de la conscience européenne (1680-1715), Paris: Boivin, 1935, p. 35-41

<sup>7.</sup> PV 1707, séance du 23 février, fol. 67 et suiv.

<sup>8.</sup> Notons toutefois que les Tables de La Hire pouvaient servir de manière indirecte à la question, comme le note Fontenelle dans l'HARS de 1700, p. 129.

jeunes années. Ainsi, quand Clément XI rassemble en 1700 à Rome une Congrégation du Calendrier pour débattre de la nécessité d'une réforme, au moment où certains États protestants font mine de vouloir adopter le calendrier grégorien <sup>1</sup>, Cassini fait-il partie des experts dont on réclame les lumières, grâce à l'intermédiaire de son neveu, en Italie après avoir effectué quelques travaux à la méridienne de San Petronio. Le crédit dont jouit l'ancien responsable des Affaires des eaux à Rome est particulièrement visible dans une lettre adressée à Cassini par son neveu, en date du 19 juillet 1701 :

Monsieur le cardinal de Jeanson me fit l'honneur de me présenter au Pape le (trou) de ce mois, qui après avoir parlé de vous avec beaucoup de bonté, dit qu'il avoit dessein de corriger les fautes qui sont dans les épactes; qu'il feroit examiner vos escrits, qu'il prendroit vostre sentiment et celuy des personnes les plus habiles, et qu'il se serviroit de Mezzovachi <sup>2</sup> pour les calculs astronomiques. Il me demanda si j'avois vos escrits, et luy ayant répondu que non, il adjouta qu'il falloit les chercher et qui les pourroit avoir. Je pris la liberté de dire que vous aviez envoyé quelques escrits qui faisoient connoistre l'erreur, et qui conteroient une manière de les corriger qui estoit facile et honorable <sup>3</sup>. Il dit ensuite qu'il avoit remis cette affaire au cardinal nons, et que je ne visse pour l'instruire de ce que vous avyez fait à cette occasion. [...] Je viens présentement avec M. Monti de chez le cardinal nons qui m'a dit que son sentiment estoit qu'on ne publiast la feste de Pasque que pour cent ans seulement, parce qu'on pouvoit exposé à errer en le calculant pour plus longtemps à cause des mouvemens de la Lune et de la facilité qu'il y a à se tromper dans les calculs. À la première j'ay répondu que nous sçavions bien le mouvement de la Lune au Soleil dans lequel tous les astronomes estoient d'acord, à la seconde j'ay répondu que vous aviez trouvé une manière facile de trouver les épactes pour plusieurs siècles à venir. Il m'a dit là-dessus qu'il avoit vu ce que vous avez escrit dans l'Astronomie indienne, et il m'a dit de vostre table la mesme chose qu'il avoit dit au cardinal de Jeanson. Il a dit aussi qu'il y avoit des erreurs dans la Table que le Perre d'Avignon 4 avoit envoyée. Il a dit qu'il n'avoit point vos escrits, et qu'il les avoit donnez au cardinal Carpegna <sup>5</sup>.

<sup>1.</sup> Leibniz interroge à ce propos l'Académie des sciences dans une lettre du 8 février 1700 datée de Hannover (Arch. Ac. Sci., pochette de séances pour l'année 1700) : « [...] Les États protestants de l'Empire, reconnoissant que l'année julienne qui avoit esté en usage autrefois dans toute l'Église, et qu'ils ont gardée jusqu'icy, s'éloignoit trop du Ciel, ont résolu depuis peu de les corriger avant la fin du siècle, et de se régler à l'avenir sur la vérité Astronomique. [...] Or comme autrefois l'Église pour exécuter les Canons du Grand Concile de Nicée, et pour avoir le véritable temps pascal recourut aux mathématiciens d'Alexandrie, il sera convenable encor présentement de suivre les avis des astronomes excellens. Et puisque les lettres patentes du Roy viennent d'établir pour tous jours l'Académie Royale des Sciences par une fondation magnifique, qui n'avoit point d'exemple encor dans la Chrestienté : il paroit que Sa Majesté a donné en cela encor à l'Église un secours qui vient tout à propos et dont il eût été à souhaitter qu'on se fut avisé plus tost, en établissant des habiles mathématiciens pour gardiens de ces canons, au lieu de se fier à des cycles et semblables moyenne populaire qui dans la suite des temps se sont tant écartés de la verité. » Voir aussi, dans la même pochette, la lettre adressée sur le même sujet par le prince de Monaco à Jérôme de Pontchartrain, du 3 août 1700.

<sup>2.</sup>Flaminio Mezzavacca, astronome bolonais auteur en 1701 de Tables astronomiques publiées à Bologne.

<sup>3.</sup> Cf. Cassini, « De la correction grégorienne des mois lunaires ecclésiastiques », dans *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, 1701, p. 380 : « Nous avons été obligés d'indiquer à Rome cette différence [...] pendant que dans la Congrégation instituée à cet effet par Notre S. Père le Pape, on examine si elle peut être tolérée, ou si l'on doit suivre à l'avenir la règle du projet grégorien conforme à la bulle de la publication du calendrier. »

<sup>4.</sup> Probablement Jean Bonfa (1638-1724), Jésuite, professeur de mathématiques au collège d'Avignon et correspondant de Cassini.

<sup>5.</sup> Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 20, pièce n° 10, Rome, Maraldi à Cassini, 19 juillet 1701.

En dépit de l'implication de Cassini et de son neveu <sup>1</sup>, et peut-être parce que la question de la réforme du calendrier ne rencontre à Paris qu'un intérêt fort médiocre malgré l'appel adressé à l'Académie <sup>2</sup>, la Congrégation se sépare sans avoir pris de décision.

Cela n'empêche pas notre astronome de continuer à y réfléchir, et de composer des mémoires à ce sujet. Il s'agit d'ailleurs des recherches qui l'occuperont le plus tard dans sa vie, puisque le Journal de ses dernières années relate de nombreuses réflexions personnelles sur « le nombre d'or nouveau <sup>3</sup> », les épactes grégoriennes et leurs époques <sup>4</sup>, les tables des quatorzièmes de la Lune <sup>5</sup>, le retour des éclipses <sup>6</sup>, ou les fêtes mobiles <sup>7</sup>; ainsi que des mentions de traités portant sur ces questions à propos desquels on demande au savant de donner son avis <sup>8</sup>. Hélas, les tournures parfois bancales de la plupart de ces passages rendent difficile la compréhension de ce que l'astronome a voulu signifier, d'autant plus qu'on ne trouve que des mentions fort élusives, du type « je donneray le détail à part <sup>9</sup> », et non de vrais développements. En outre, on a aujourd'hui perdu la trace de ces « détails », tout ce qui nous reste des écrits savants de Cassini entre 1710 et 1712 étant certains faits englobés indistinctement dans des ouvrages comme la Connaissance des temps de ces années, qui à partir de 1703 ne cite plus les noms des astronomes ayant collaboré à sa réalisation <sup>10</sup>, ou dans les Éléments d'astronomie publiés par Jacques Cassini en 1740 <sup>11</sup>, qui ne différencient pas

<sup>1.</sup> Cette implication sera d'ailleurs combattue par un certain Quartaroni, qui prend position contre Cassini. Cette opposition donne lieu à une véritable guerre en Italie, chacun étant défendu par un groupe de partisans, notamment Eustachio Manfredi du côté de Cassini (voir à Bologne, Bib. G. Horn d'Arturo, busta XXXVIII, fasc. 1, pièce n° 33, une lettre de Gênes, le 16 janvier 1704, sur l'impatience avec laquelle Salvago attend de Manfredi qu'il lui envoie un exemplaire de son opuscule de défense de Cassini). Plusieurs lettres sont échangées à ce sujet entre Manfredi et Bianchini entre 1702 et 1703 (*Ibid.*, busta VI, fasc. 9).

<sup>2.</sup> Ibid., busta VI, fasc. 9, une lettre (s. d.) en italien sur l'ambiance parisienne à propos du calendrier.

<sup>3.</sup> JVP, 2 juillet 1710.

<sup>4.</sup> JVP, 12 août 1710.

<sup>5.</sup> textitJVP, 7 août 1711.

<sup>6.</sup> JVP, 4 octobre 1711.

<sup>7.</sup> JVP, 28 et 29 octobre 1711.

<sup>8.</sup> Cassini examine ainsi la période d'un certain Baron, religieux de Cluny (JVP, 2 octobre 1710).

<sup>9.</sup> Voir par ex. le JVP au 4 novembre 1711 : « J'ay songé à une méthode de régler le nombre d'or, de sorte qu'il puisse servir après la correction grégorienne à déterminer les festes mobiles de la manière qu'il y servoit avant la correction grégorienne, dont je donneray le détail à part. »

<sup>10.</sup> Avant 1702, on compte quelques mentions du type « la déclinaison de l'aiguille aimantée observée à l'Observatoire Royal, le 17 d'Octobre 1699, par M. Cassini de l'Académie Royale des Sciences, étoit de 7. degrez 50. minutes Nord-Ouest » (La Connoissance des tems... pour l'année 1700, p. 96). Le volume de 1702 mentionne les noms des éventuels collaborateurs dans la table des matières (par ex. Cassini pour la table des réfractions ou La Hire pour celle des ascensions droites du Soleil). En revanche, on ne trouve plus de noms à partir de 1703, preuve que malgré le Règlement de 1699, l'idée que les astronomes de l'Académie des sciences doivent parfois travailler ensemble et être considérés comme une compagnie unifiée subsiste encore, du moins dans ses relations avec le grand public. Cassini note qu'il a eu plusieurs fois l'occasion de faire des réflexions sur le contenu de la Connaissance des temps, voir par ex. au 26 octobre ou au 13 novembre 1711.

<sup>11.</sup> Jacques Cassini, Éléments d'astronomie, Paris : Impr. nat., 1740, 643 p.

les réflexions de Jean-Dominique de celles de son fils <sup>1</sup>.

Les archives de l'Observatoire conservent toutefois un certain nombre d'écrits de Cassini sur le calendrier <sup>2</sup> qui, quoique légèrement antérieurs aux réflexions signalées par le vieil homme dans son *Journal*, sont probablement construits sur le même modèle. En effet, Cassini rapporte qu'il dicte la plupart de ses réflexions à caractère chronologique en latin <sup>3</sup>, qui est la langue majoritairement utilisée dans le document de l'Observatoire. Ce texte concerne principalement l'année 1708, sur laquelle Cassini fait diverses remarques, à propos par exemple du solstice d'été <sup>4</sup> ou de la lune pascale <sup>5</sup>; mais il comporte aussi des réflexions plus générales sur le maniement du calendrier grégorien <sup>6</sup>. La mise en parallèle de ce texte inédit <sup>7</sup> et du « paratexte » qu'offre son *Journal* privé indique que l'astronome semble s'être adonné tous les ans à ce genre de réflexions, qui concernent à la fois l'année passée, en cours ou à venir, et l'ensemble de la chronologie grégorienne et antérieure.

Ces réflexions sur le calendrier et la chronologie, qui forment l'essentiel des études du vieil homme, lui permettent de continuer à travailler sans avoir besoin d'observer. Car s'il a perdu la vue, l'astronome jouit encore de toutes ses facultés cognitives et réflexives, et il compense l'impossibilité qu'il a de faire ses propres relevés ou de lire ceux effectués par d'autres par une impressionnante mémoire, qui lui permet par exemple de travailler à des calculs longs et compliqués <sup>8</sup>, ou de retrouver exactement l'état du

<sup>1.</sup> Cet ouvrage fut commencé en 1711 « pour feu  $M^{gr}$  le duc de Bourgogne, qui, désirant qu'il y eût en notre langue un Traité élémentaire d'astronomie, avoit chargé M. Cassini d'y travailler, circonstance qui peut servir de réponse au reproche que quelques personnes lui ont fait de n'y avoir pas inséré plusieurs découvertes qui n'ont effectivement été faites que depuis la composition de cet ouvrage. » (Grandjean de Fouchy, « Éloge de M. Cassini » [Cassini II], dans HARS 1756, p. 141). Ces Éléments reprennent en grande partie les idées de Jean-Dominique, jugées surannées et tenant du « préjugé de famille » par Delambre (Histoire de l'astronomie au dix-huitième siècle, réimpr. [de l'éd. de Paris : Bachelier, 1827], Paris : J. Gabay, 2004, p. 260.). Les registres des procès-verbaux comme le Journal de la vie privée de Cassini montrent que les Éléments d'astronomie que Jacques Cassini commence à rassembler sur ordre de son protecteur et ami le duc de Bourgogne ne sont pas de son fait exclusif, comme en témoignent les mentions du style « M. Cassini le fils a continué la lecture des Éléments d'astronomie de M. son père » disséminées dans les registres de l'Académie entre le 22 mars 1710, date du début de la lecture par Maraldi, et le 27 juin 1711, et les indications semblables notées à la même époque par le vieil astronome (par ex. JVP, 27 juin 1711 : « mon fils continua de lire à l'Académie mes Éléments d'astronomie, qui furent receus avec applaudissement »). Remarquons que Fontenelle ne marque nulle part que Cassini II ait un jour fini de lire les Éléments de son père, et que le mémoire n'est pas transcrit, signe de l'inachèvement de l'ouvrage à la mort du duc de Bourgogne, puis de Jean-Dominique.

<sup>2.</sup> Arch. Obs., B5 1, « Plusieurs mémoires de J.-Dom. Cassini I, écrits en latin sur la chronologie, avec les règles du calcul du calendrier, en vers latins. »

<sup>3.</sup> Voir par ex. JVP, 15 février 1712 : « Je fis écrire en latin quelques réflexions faites sur l'an 1711. »

<sup>4.</sup> Arch. Obs., B5 1, p. 407.

<sup>5. «</sup> De Plenilunio Paschali anni hujus 1708 desumendo in Epactiam quartadecimarum Paschalium inscriptarum cyclo decennonennale Nicens cujus constructis exponitur ad sequentium seculorum usum », *ibid.*, p. 413.

<sup>6. «</sup> Methodus determinandi dies hebdomade in annis Gregorianis », *ibid.*, p. 437 ou « Calendario Gregoriano raccomodatus a Lelis et Clavis in annis Julianis qui eodem modo procedunt hac Gregoriani usque ad annum 1699 », *ibid.*, p. 441.

<sup>7.</sup> Le fait que Cassini ait rédigé la plupart de ces notes en latin et non en français a certainement joué dans leur non-présentation à l'Académie des sciences. Le choix de cette langue, et donc de la mise à l'écart de ces écrits, est assez étonnant, surtout quand on voit l'astronome participer activement à la vie académique par d'autres biais.

<sup>8.</sup> JVP, 12 octobre 1711.

ciel tel qu'il était le jour de sa naissance <sup>1</sup>. Ces réflexions ne sont toutefois pas sorties du cadre de l'Observatoire, et il n'en est pas fait mention dans les registres de procèsverbaux de l'Académie des sciences, contrairement à celles de ses vertes années. Est-ce à dire que le vieil astronome n'a plus eu à la fin de sa vie que des activités scientifiques solitaires, en étant coupé de l'institution qui avait tant contribué à sa gloire? Nous allons voir qu'il n'en est rien, et que l'implication de Jean-Dominique Cassini dans l'activité académique a perduré jusqu'à sa mort, même si elle a changé de nature avec les années.

## C.2 Académisme, népotisme et clientélisme : l'implication concrète du clan Cassini-Maraldi à l'Académie des sciences.

#### Naissance d'une dynastie académique.

Si l'on considère le cursus académique des membres de la famille Cassini-Maraldi au sein de l'Académie royale des sciences, on peut constater que, par une pratique assidue du népotisme et par le jeu des promotions bien orchestrées, il n'est pas une seule année, entre 1669 et 1793, où un Cassini ou un Maraldi ne siège à l'Académie, d'abord en tant qu'académicien, puis en qualité d'élève, d'associé ou de pensionnaire, voire de vétéran <sup>2</sup>.

Il est vrai que les Cassini fournissent un exemple parfait de dynastie académique. C'est moins le nombre des membres de la famille à siéger simultanément dans cette compagnie que leur exceptionnelle longévité, associée au fait qu'elle a su produire des héritiers mâles intéressés aux sciences pendant près de deux siècles, qui en fait presque un archétype de la famille savante.

Jean-Dominique Cassini intégrant l'Académie des sciences nouvellement fondée, il y bénéficie du privilège de l'âge, mais aussi de l'ancienneté, paramètres pris en compte de manière officieuse dans la réorganisation de la Compagnie en 1699. En effet, la lettre de Pontchartrain du 28 janvier de cette année, qui indique les noms des nouveaux pensionnaires, fait état d'un classement au sein des différentes spécialités, attribuant par exemple aux savants le titre de « I<sup>er</sup> géomètre », « II<sup>e</sup> géomètre » et « III<sup>e</sup> géomètre. » Or, même si rien n'est explicité par le ministre, on peut penser que cette titulature renvoie à la date d'entrée des académiciens au sein de la Compagnie. Ainsi l'abbé Gallois, entré à l'Académie en 1668, est-il premier géomètre tandis que Rolle, entré en 1685, et Varignon, entré en 1688, sont respectivement second et troisième géomètres : Cassini obtient, de même, la place de premier astronome, La Hire celle de second, et Le Fèvre (entré en 1682) celle de troisième <sup>3</sup>. Cette reconnaissance de l'ancienneté de chacun trouve son application dans le plan de table établi le 7 février 1699, qui place

<sup>1. «</sup> J'examinay par cœur l'état du ciel de ce jour-là, et je l'ay trouvé comme il était dans les éphémérides », JVP, 8 juin 1711.

<sup>2.</sup> C. Demeulenaere-Douyère, « La famille Cassini et l'Académie des sciences », dans Sur les traces des Cassini..., op. cit., p. 83.

<sup>3.</sup> Notons toutefois que cette distinction des places au sein d'une même discipline devient rapidement caduque, la mort d'un pensionnaire n'entraînant pas le « reclassement » de ses collègues.

les académiciens les plus anciens à la droite du président <sup>1</sup>. Au bas bout de la table, les associés, et les correspondants, s'il s'en trouve. Quant aux élèves, ils sont chacun assis derrière l'académicien sous la direction duquel ils travaillent, sur des bancs quand les autres membres ont droit à des fauteuils. L'Académie des sciences s'oppose en cela à la Société royale des sciences de Montpellier, dont l'article XXX de ses Statuts stipule que ses membres seront « aux deux côtés et au bout de la table, sans aucune distinction de qualité ou de rang <sup>2</sup>. »

Les Cassini ne sont pas les seuls à faire jouer leurs relations familiales pour permettre à leurs membres d'intégrer l'établissement, et d'y progresser. Le mécanicien Claude-Antoine Couplet est un des premiers à bénéficier de ce genre d'aide, en épousant la belle-fille d'un académicien reconnu, Jacques Buot. Par la suite, plusieurs autres dynasties académiques se constituent, avec deux (Boulduc, Bourdelin, Delisle, Du Verney, Geoffroy) voire trois (La Hire, Lémery) membres d'une même famille en activité au même moment au sein de la Compagnie <sup>3</sup>.

Les Cassini font partie de cette dernière catégorie de familles. En effet, vingt-cinq ans après l'arrivée à l'Académie du fondateur de la dynastie, c'est au tour de son fils Jacques d'être admis, le 12 juin 1694<sup>4</sup>, puis son neveu Jacques-Philippe, le 28 août de la même année. C'est surtout ce calendrier des entrées qui détonne au sein de la Compagnie. En effet, alors que le fils cadet de Philippe de La Hire a attendu seize ans pour y entrer à la suite de son frère aîné (1694 et 1710), son père étant devenu académicien en 1678, et le fils cadet de Nicolas Lémery, douze ans (1700 et 1712), son père ayant intégré la Compagnie en 1699, les fils et neveu de Cassini sont entrés pratiquement en même temps à l'Académie, ce qui a sans nul doute influé sur la cohésion du groupe familial. Alors que les La Hire ou les Lémery ont eu le temps de se lier avec d'autres académiciens avant de voir arriver les membres de leurs familles, les Cassini-Maraldi ont tout de suite formé un sous-ensemble uni au sein d'un ensemble plus large. Ajoutons à cela le fait que contrairement aux Lémery, dont l'un est officiellement botaniste et les autres chimistes, et surtout aux La Hire, dont l'un est médecin et élève botaniste, alors que les autres sont astronomes, mais également impliqués dans bien d'autres domaines de recherche, les Cassini-Maraldi sont presque exclusivement astronomes, faisant de leur discipline

<sup>1.</sup> Ce plan de table place les honoraires, avec en leur centre le président, au haut bout de la table, puis sur les côtés les pensionnaires, mais en séparant les membres d'une même classe pour éviter tout bavardage, puisque la différence entre les disciplines est telle que « comme ils ne parlent pas la même langue, les conversations particulières en furent moins à craindre » (Fontenelle, *Histoire du renouvellement de l'Académie royale des sciences en 1699...*, Paris : Vve J. Boudot, 1708, p. 45). Les disciplines sont même agencées de manière à ce qu'alternent précisément « sciences mathématiques » et « sciences naturelles : voir annexes, fig. 2, p. 443.

<sup>2. «</sup> Statuts de la Société Royale des Sciences établie à Montpellier », dans Histoire de la Société royale des sciences établie à Montpellier, avec les mémoires de mathématiques et de physique tirés des registres de cette société, 1706, p. 21.

<sup>3.</sup> On peut également compter parmi ces dynasties celle des Delisle-Buache, plus tard au XVIII<sup>e</sup> siècle, et également dans le domaine de l'astronomie.

<sup>4.</sup> Jacques Cassini entre à l'Académie à un âge particulièrement précoce, il n'a en effet que dix-sept ans. Toutefois, il est à remarquer qu'aucune limite d'âge n'est alors en vigueur, et qu'en outre, son intégration est suivie une semaine plus tard par celle de Gabriel-Philippe de La Hire, très légèrement plus jeune que lui puisqu'il n'a même pas encore dix-sept ans (Jacques Cassini est né le 16 février 1677, Gabriel-Philippe de La Hire le 25 juillet de la même année). Il est probable que cette double intégration avait pour but de limiter autant que possible la jalousie des confrères des Cassini.

une sorte de chasse gardée <sup>1</sup>.

Outre ces intégrations précoces et rapprochées à l'Académie des sciences, il faut remarquer la rapidité avec laquelle les jeunes gens progressent en son sein. En effet, Jacques Cassini obtient dès le renouvellement de l'Académie en 1699 une place d'associé astronome, qui fait suite à sa place d'élève<sup>2</sup>, alors qu'il n'a que vingt-deux ans. Mais c'est surtout chez Maraldi que la vitesse d'ascension est fulgurante, ce dernier ne restant élève astronome que trente-cinq jours<sup>3</sup>, contre une moyenne de six ans pour le début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, et n'ayant à patienter que trois ans avant d'obtenir une place de pensionnaire, contre sept ans en moyenne pour l'ensemble des autres associés de l'Académie. Cette dernière promotion s'explique par le fait que, contrairement à son cousin Jacques Cassini, la position de Maraldi n'est pas intrinsèquement liée à celle du vieil astronome. En effet, si c'est lui qui est choisi en février 1702 pour remplacer Le Fèvre après son renvoi de l'Académie, plutôt que Jacques Cassini, c'est non seulement pour une question d'âge, une prééminence de fait étant accordée aux plus anciens, mais également pour une question de lien familial. À l'Académie comme dans la plupart des métiers de l'époque, le fils doit attendre la mort ou la retraite du père pour reprendre l'affaire familiale, plutôt que d'en monter ou en reprendre une autre. Donc Jacques Cassini doit attendre le décès de son père pour hériter sa place de pensionnaire astronome. Il en va de même pour Gabriel-Philippe de La Hire, qui attendra, lui, près de vingt ans pour succéder à son père <sup>5</sup> : non seulement les Cassini ne sont pas les seuls à bénéficier des pratiques népotistes au sein de l'Académie des sciences, mais ces dernières ne sont pas forcément un avantage, puisqu'elles causent de longs blocages dans les carrières des jeunes savants.

Enfin, on peut ajouter aux membres de la famille Cassini-Maraldi leurs différents élèves. En effet, la possibilité qu'ont les pensionnaires de choisir quasiment seuls leurs élèves (le vote de l'assemblée sanctionnant la plupart du temps leur proposition) leur offre les moyens de pousser leurs poulains, et, partant, de se constituer un réseau ami au sein même de la Compagnie. Ainsi Jean-Dominique Cassini et Maraldi peuvent-ils choisir en priorité des jeunes gens qui leur sont redevables d'une manière ou d'une autre, en ayant bénéficié de leur enseignement à l'Observatoire par exemple. C'est ainsi que gravitent autour de la famille le jeune Filippo-Maria Monti, fils d'un des amis de jeunesse bolonais de Cassini <sup>6</sup>, élève entre 1699 et 1702, et plus encore les frères Guillaume et Joseph-Nicolas Delisle, qui ont appris l'astronomie auprès des Italiens et dont le premier

<sup>1.</sup> Maraldi a été associé géomètre, mais outre le fait que cette discipline est très voisine de l'astronomie, il ne l'a été que pendant une courte période (mars 1699-février 1702).

<sup>2.</sup> Notons une fois de plus le parcours similaire de Gabriel-Philippe de La Hire, certainement toujours dans l'objectif de ménager les susceptibilités.

<sup>3.</sup> Nommé élève de son oncle le 28 janvier 1699, il passe associé géomètre le 4 mars suivant.

<sup>4.</sup> Sur les quatorze élèves que compte l'Académie entre 1699 et 1715, huit meurent sans avoir connu un autre état, et certains attendent bien plus longtemps que ce délai, comme Antoine Parent qui patiente pendant dix-huit ans, ou Jacques Lieutaud, qui n'obtient une place d'associé astronome qu'en 1726.

<sup>5.</sup> C'est également le cas de Louis Lémery, qui doit attendre la « vétéranisation » de son père, le 6 mars 1715, pour être nommé pensionnaire chimiste, le 18 mars suivant. Il n'a toutefois eu à attendre que trois ans, n'étant associé chimiste que depuis 1712. En revanche, Gilles-François Boulduc, fils du chimiste Simon Boulduc, doit patienter vingt-neuf ans pour obtenir la place d'associé de son père.

<sup>6.</sup> Voir infra.

est choisi par Cassini pour remplacer Monti en 1702, et le second par Maraldi en 1714 <sup>1</sup>.

### La participation des Cassini-Maraldi à la vie académique : l'échantillon 1699-1715.

C'est surtout après la réorganisation de l'Académie des sciences en 1699 et le regain de dynamisme qui s'ensuit qu'il est intéressant d'observer la part des membres du clan Cassini-Maraldi dans les activités de la Compagnie. En effet, la mise en place de règles précises conduit à leur attribuer des places officielles, dont découlent des obligations qui sont les mêmes pour tous, ce qui fournit un élément de comparaison.

L'assiduité aux séances. Seuls les académiciens pensionnaires sont tenus d'assister aux séances ordinaires de la Compagnie, en contrepartie des subventions que leur accorde la Couronne. Toutefois, pour espérer gravir les échelons de la hiérarchie académique, il importe aux élèves et aux associés de se faire connaître et apprécier, en participant aux discussions <sup>2</sup>. Contrairement à ce qui avait cours au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Académie d'après 1699 ne connaît pas vraiment de différence d'ordre du jour entre ses séances du mercredi et ses séances du samedi. Aucun jour particulier n'est réservé à une spécialité scientifique, et la succession des mémoires transcrits dans les registres présente davantage une alternance des académiciens en vertu du tour de rôle qu'une alternance des matières. Aussi, puisque chaque séance peut être consacrée aux mathématiques comme à la physique, tous les savants doivent être prêts à intervenir.

Cependant, il est rare que tous les académiciens assistent à une séance <sup>3</sup>. Les huit associés étrangers ne se rendent presque jamais au Louvre, non plus que les associés régnicoles qui vivent hors de Paris <sup>4</sup>. Sur les 62 académiciens restant, seuls les pensionnaires astreints à l'assiduité sont régulièrement présents.

Avec un nombre moyen de 32 académiciens à chaque séance <sup>5</sup>, le taux d'absentéisme est donc de plus de 50%. Ce nombre ne varie guère au cours des ans, même si l'on observe une très légère tendance à la baisse, qui tient moins à une réelle dégradation de l'atmosphère académique qu'à une sorte de retombée normale de l'enthousiasme qui a suivi le renouvellement de 1699. En revanche, le creux observé en 1713 est assez étonnant, compte-tenu du fait que cette année marque une nouvelle étape pour l'Académie avec sa reconnaissance officielle par les lettres patentes du mois de février. On peut en conclure que, contrairement au règlement de 1699 qui modifie réellement les conditions

<sup>1.</sup> En remplacement de Bomie (mort en 1727), sur lequel on n'a aucun renseignement biographique si ce n'est qu'il préfère passer géomètre plutôt qu'astronome, en février 1714.

<sup>2.</sup> Sous réserve que le président leur accorde la parole, en ce qui concerne les élèves (voir le Règlement de 1699).

<sup>3.</sup> Voir en annexe, tabl. 3, p. 457, le nombre moyen d'académiciens présents aux séances, par classe.

<sup>4.</sup> Lagny, Chazelles et Raymond Vieussens exercent en dehors de Paris, et ne peuvent donc se rendre au Louvre. En ne comptant que les 9 associés parisiens, on arrive à un résultat de 53,3% de présents aux séances ordinaires, ce qui fait d'eux la deuxième classe la plus assidue.

<sup>5.</sup> Voir en annexe, fig. 4, p. 457: Nombre moyen d'académiciens présents aux séances, par classe et par année.

de travail des académiciens, les lettres patentes de 1713 n'ont aucune incidence sur leur moral.

Mais si le calcul des moyennes de présence ne met pas en lumière de réels changements au cours du temps, il dissimule en revanche de fortes disparités à l'intérieur même des classes académiques <sup>1</sup>. Le contraste entre les deux types de savants, les assidus et les absentéistes, est particulièrement net chez les académiciens honoraires <sup>2</sup>. Les honoraires ecclésiastiques apparaissent en général plus impliqués dans la vie académique que leurs confrères nobles d'épée, retenus par leurs devoirs militaires en ces temps troublés que traverse la France en guerre <sup>3</sup>, et, parmi ces ecclésiastiques, le taux d'absentéisme augmente avec le statut social <sup>4</sup>.

Parmi les académiciens pensionnaires tenus d'assister aux séances, on remarque l'assiduité exemplaire des Cassini-Maraldi, déjà relevée par A. Stroup pour la période 1695-1698 <sup>5</sup>. Sauf en cas de maladie, comme cela arrive par exemple à Jean-Dominique Cassini à la fin de sa vie, les trois savants sont très présents, y compris Jacques, qui n'y est pas obligé par le règlement. Le seul facteur qui tend à diminuer leur taux de présence est leur absence prolongée de Paris pour cause de voyage à effectuer sur ordre du roi <sup>6</sup>.

En effet, les académiciens peuvent obtenir du roi un congé les autorisant à s'absenter plus ou moins longtemps pour un voyage à but de recherche, comme Tournefort en 1700-1702, ou parce qu'ils ont été expressément mandatés par lui pour des missions

<sup>1.</sup> Voir annexes, tabl. 4, p. 459.

<sup>2.</sup> Il n'y a en effet aucune commune mesure entre le père Gouye, qui assiste à 894 séances ordinaires sur les 1248 qui ont lieu entre début 1699 et fin 1715, et Malézieu, qui n'assiste qu'à 6 séances en 17 ans. Entre ces deux extrémités, on trouve les pères Malebranche et Truchet, présents à environ 35% des séances tout au long de la période, Melchior de Polignac représentant un cas un peu à part puisqu'il n'entre à l'Académie des sciences que fin novembre 1715. L'abbé Bignon, on l'a vu, veille sur l'Académie depuis l'extérieur et ne se rend qu'occasionnellement aux séances. C'est surtout à partir de 1703 qu'il commence à moins participer aux assemblées ordinaires de l'Académie, puisqu'il se rend avant cette date à presque 2 séances sur 3. Ce retrait progressif est celui d'un administrateur, qui lance son entreprise avec toute son énergie avant de prendre du recul sur l'œuvre accomplie et celle qui reste à accomplir. Quant aux autres honoraires, ils ne sont presque jamais présents aux séances ordinaires, y compris l'abbé de Louvois qui occupe pourtant régulièrement une place de président ou vice-président.

<sup>3.</sup> Le marquis de L'Hôpital, le maréchal de Vauban et le maréchal-duc d'Estrées ont ainsi une carrière militaire en parallèle de leur carrière scientifique, même si le premier l'arrête assez précocement en raison d'une myopie prononcée. Le chevalier Renau, lui, sert le roi en tant qu'officier de marine, ce qui le tient également loin de Paris.

<sup>4.</sup> L'abbé de Louvois, grand-vicaire de l'archevêque de Reims et quatrième fils du marquis du même nom, et Polignac, fils de vicomte, ambassadeur, négociateur des traités d'Utrecht et en lice pour le chapeau de cardinal qu'il obtiendra en 1726 font en effet partie de ce que l'on pourrait appeler le « haut clergé », titulaires de riches bénéfices. En revanche, les pères Truchet, Gouye et Malebranche sont issus de milieux plus modestes, provinciaux pour les deux premiers. C'est davantage leur état de religieux réguliers (Truchet est carme, Gouye jésuite et Malebranche oratorien) que leur répugnance à déroger qui les classe parmi les honoraires.

<sup>5. «</sup> Taking academicians according to their pensionable status shows that among those who were required to attend, except for Cassini, higher status correlates with higher absenteeism. Cassini missed 28 percent of the meetings, regulars 34,1 percent, and students 26,4 percent; pensioned members missed 28,4 percent of the meetings, unpensioned members missed 47,1 percent. Among academicians who were not required to attend, only two, L'Hospital and Lagny, came occasionally, but they missed 95,9 percent of the meetings. Hence, while a pension was no guarantee thatan academician would come to meetings faithfully, it encouraged attendance. » A. Stroup, Royal funding..., op. cit., p. 37. Voir aussi table 4, « Absences from Meetings of the Academy of Sciences, 1695-98 », p. 126-127.

<sup>6.</sup> Par exemple, l'absence de Cassini à 18 séances sur 18 en 1695, relevée par A. Stroup, est due au fait qu'il est à cette époque en voyage à Bologne, où il apporte quelques réparations à sa méridienne de San Petronio.

scientifiques, comme le P. Truchet, envoyé à plusieurs reprises en Auvergne<sup>1</sup>, mais aussi les La Hire et les Cassini, qui partent au début du siècle pour reprendre les travaux de la méridienne. Maraldi est un cas un peu à part, puisqu'il quitte Paris entre l'été 1700 et la Toussaint 1703 pour se rendre en Italie et participer en tant que représentant de l'Académie aux travaux de la Congrégation du calendrier.

Quant aux associés résidant à Paris et aux élèves, leurs taux d'absence varient considérablement, entre moins de 30% pour Chevallier, Saulmon ou Rouhault, qui passent la majorité de leur vie académique entre 1699 et 1715 en tant qu'élèves, et plus de 96% pour Enguéhard, élève anatomiste auprès de Méry.

Participation effective. La présence d'un académicien lors d'une séance de travail ne signifie pas forcément qu'il y a participé de manière active. Il peut intervenir de deux manières : soit en prenant la parole plus ou moins longtemps pour faire lecture d'un mémoire sur ses travaux <sup>2</sup>, soit en répondant, ou même en interrompant un collègue à propos de la lecture effectuée par lui. Fontenelle, chargé par l'article XL du règlement de « recueillir en substance tout ce qui aura été proposé, agité, examiné & résolu dans la Compagnie », retranscrit dans les registres des procès-verbaux la plupart des mémoires lus par les académiciens, et résume les autres. Quant aux interventions et réactions des autres savants au cours d'une lecture, elles sont en général mentionnées à la suite du texte auquel elles se rapportent, mais de manière laconique <sup>3</sup>.

Tout comme le taux d'assiduité, le taux de participation des académiciens aux séances connaît de fortes disparités. Comme de juste, les plus actifs sont les pensionnaires, forcés d'intervenir par le tour de rôle. Si celui-ci les force à intervenir environ sept fois par an, dans les faits, une intervention peut suffire si elle est étalée sur plusieurs jours. La réalité du travail académique, limitée dans le temps à deux heures de séance par jour et fractionnée pour des besoins d'attention, se pose donc en obstacle face à un cycle théorique qui se répèterait mécaniquement toutes les dix séances environ et verrait le retour des académiciens intervenus lors de la première assemblée. Mais si certains savants n'interviennent qu'une seule et longue fois au cours d'une année, d'autres multiplient les petites interventions, en particulier celles qui consistent en des rapports de dissections et autres récits médicaux. C'est également le cas des observations astronomiques, surtout chez les Cassini, puisqu'ils centralisent toutes celles effectuées dans le pays pour les transmettre presque aussitôt à leurs collègues.

Sur les 110 académiciens qui se sont succédé à la Compagnie entre 1699 et 1715,

<sup>1.</sup> Dépêché une première fois en 1705, il est à nouveau mandaté par le roi en 1707-1708 pour travailler au cours d'une rivière. Voir PV 1705, fol. 213 et suiv. et PV 1707, fol. 255.

<sup>2.</sup> Pour une liste exhaustive des mémoires retranscrits dans les registres des procès-verbaux entre 1710 et 1712, voir annexes p. 463 et suiv.

<sup>3.</sup> Il est rare que ces interventions soient de nature polémique. Les quelques fois où un problème oppose plusieurs savants, ceux-ci s'affrontent par le biais de mémoires construits, retranscrits les uns à la suite des autres dans les registres, davantage que dans une conversation à bâtons rompus. Du moins, si des conversations de ce genre existent, elles ne sont pas relatées dans les registres. En revanche, on a beaucoup de mentions d'approbation et de renseignements supplémentaires apportés par les auditeurs à un mémoire.

seuls 19 interviennent, sur une durée de plusieurs jours ou non, plus de trois fois par an <sup>1</sup>. 17% des académiciens présentent donc en dix-sept ans 1210 mémoires sur les 1916 lus durant cette période, soit un peu plus de 63% de la production totale de l'Académie. On compte parmi eux les Cassini-Maraldi, qui à eux trois (en représentant 2,7% du nombre total d'académiciens) cumulent un total de 259 mémoires, soit environ 13,5% de la production académique totale.

La quasi-totalité de leurs interventions concerne l'astronomie. En revanche, Philippe de La Hire, qui arrive de loin en tête des académiciens les plus productifs avec plus de 10 mémoires présentés à l'Académie par an, traite aussi bien de météorologie que d'anatomie (sur la structure de l'œil), de mécanique, de géométrie ou d'astronomie, sa spécialité.

Si l'on peut penser que le statut de pensionnaire de La Hire explique cette forte productivité, on remarque que sur les 19 académiciens les plus prolifiques de la période, sept occupent principalement entre 1699 et 1715 des positions « subalternes » d'associés et élèves, et ne sont par conséquent pas obligés de présenter leurs travaux aussi souvent que leurs supérieurs. C'est en particulier le cas de Jacques Cassini, qui, non content de figurer parmi les savants les plus assidus aux séances, arrive en seconde position dans notre classement en étant l'auteur de 123 mémoires en 17 ans, dont 105 prononcés en tant qu'associé astronome entre 1699 et 1712; mais aussi de Geoffroy l'aîné, qui présente 61 mémoires en 16 ans en tant qu'associé chimiste (plus 2 en tant que pensionnaire en 1715), et surtout d'Antoine Parent, qui fait lecture à l'Académie de 74 mémoires en 17 ans alors qu'il n'est qu'élève <sup>2</sup>.

À l'opposé de ces savants impliqués dans le travail quotidien de la Compagnie, 62 académiciens présentent leurs travaux moins d'une fois par an. Constituant plus de 56% des effectifs de l'Académie, ils ne produisent que 8,3% des travaux de la Compagnie. On retrouve parmi eux l'ensemble des académiciens honoraires, à l'exception du P. Gouye, qui intervient 28 fois au cours de ses 17 années à l'Académie. Le reste des effectifs comprend 20 académiciens associés, 24 élèves et 4 pensionnaires, parmi lesquels Fontenelle et Couplet, trop acaparés par leurs fonctions de secrétaire et trésorier <sup>3</sup>. Et parmi ces 62 savants, 23 ne font aucune lecture au cours de toute leur vie académique <sup>4</sup>.

Le rôle des Cassini-Maraldi dans les commissions d'examen. Outre les lectures de leurs propres travaux, les académiciens sont chargés de présenter à leurs pairs des rapports sur des inventions et ouvrages soumis par leurs auteurs à l'examen de l'Académie.

<sup>1.</sup> Voir en annexe, tabl. 5, p. 459, les académiciens effectuant plus de trois interventions par an.

<sup>2.</sup> Guillaume Amontons reste également élève pendant toute sa vie académique, de 1699 à 1705. Quant à Littre, Carré et Réaumur, ils produisent beaucoup en tant qu'élèves ou associés, mais passent assez rapidement pensionnaires, ce qui justifie en quelque sorte cette forte implication. Le cas de Rouhault est un peu à part, puisqu'il n'intègre l'Académie qu'en 1712 et que l'essentiel de sa production académique n'entre pas dans le cadre de nos recherches.

<sup>3.</sup> Les deux autres pensionnaires, Le Fèvre et Morin de Saint-Victor, étant soit en conflit avec l'Académie (Le Fèvre), soit trop malade pour se rendre aux assemblées (Morin, absent à partir de 1708).

<sup>4. 7</sup> de ces 23 savants sont académiciens associés, 10 sont élèves et 6 honoraires .

Parmi les ouvrages proposés, plusieurs proviennent des académiciens eux-mêmes. En effet, l'approbation de leurs pairs est nécessaire à l'impression de leurs œuvres, ce qui permet à l'Académie de contrôler les ouvrages qui pourraient engager sa réputation en tant qu'établissement savant. Les autres auteurs et scientifiques amateurs qui soumettent leurs mémoires à l'Académie sont de conditions diverses, même s'ils exercent généralement un métier en rapport avec les sciences : ingénieurs, officiers d'artillerie, médecins mais aussi ecclésiastiques. Si la plupart d'entre eux n'envoient qu'un seul mémoire à l'Académie, d'autres sont mentionnés plusieurs fois dans les registres de la Compagnie, tel le sieur Martenot, qui présente plusieurs moyens d'améliorer des rames et de faire remonter le courant aux bateaux <sup>1</sup>, ou un certain Marius, qui propose tentes et parapluies pliables ainsi que de nouvelles bougies <sup>2</sup>.

Lors de la séance du 31 mars 1703, les académiciens fixent les modalités d'examen des mémoires qui leurs sont soumis en précisant que

les inventeurs de machines qui se présenteroient à l'académie en donneroient au moins des desseins avec des explications, le tout signé d'eux, et que les certificats signez du secrétaire seroient mis en bas de ces desseins et explications, dont il resteroit une copie à l'Académie<sup>3</sup>.

Ces directives prouvent que, tout comme les artisans dont les académiciens responsables de la *Description des arts et métiers* s'efforcent d'approcher les secrets de fabrication, les amateurs qui s'adressent à l'Académie sont souvent avares de précisions quant aux procédés qu'ils inventent, et font parfois perdre leur temps aux académiciens chargés de les examiner <sup>4</sup>. L'Académie doit également examiner puis refuser plusieurs mémoires sur des questions qu'elle finira en 1775 par exclure de son domaine de compétence, la quadrature du cercle (4 mémoires) et le secret du mouvement perpétuel (5 mémoires) <sup>5</sup>. Mais beaucoup d'autres inventions s'avèrent dignes d'intérêt, et à défaut d'obtenir un privilège, une bonne partie de ces amateurs reçoivent les encouragements

<sup>1.</sup> Voir PV des 3 et 7 juillet 1700,  $1^{\rm er}$  septembre 1703 et 3 septembre 1704.

<sup>2.</sup> Voir PV des 5 septembre et 5 décembre 1705, et 19 juin 1706.

<sup>3.</sup> PV 1703, fol. 93-93v.

<sup>4.</sup> Un bon exemple est fourni par une certaine Gabrielle Roussel, envoyée à l'Académie par Pontchartrain « pour un secret qu'elle prétend avoir trouvé de mettre de loin le feu aux mâts, aux voiles et aux cordages de vaisseaux ennemis (PV 1700, séance du 14 juillet, fol. 271.). » La jeune femme n'ayant pas fourni d'autres renseignements sur son secret, les académiciens sont obligés d'aller la trouver, pour apprendre lors de la séance qui suit que « M. Couplet [...] ayant proposé à Gabrielle Roussel un moyen qu'il sait aussy de brûler des mâts et des voiles, qui consiste à tirer des flèches avec un artifice, elle est convenue que c'étoit là son secret, et s'est désistée de demander un privilège (PV 1700, séance du 21 juillet, fol. 281.). »

<sup>5.</sup> Sans interdire toute proposition sur ces deux questions, les académiciens s'efforcent d'en détourner les savants amateurs. Ainsi Rolle lit-il à l'assemblée une « Démonstration de l'impossibilité de la quadrature du cercle » (PV 1709, séance du 4 décembre, fol. 409 et suiv., et l'*HARS* 1700 précise-t-elle qu'« il se répandit dans cette année un bruit que le mouvement perpétuel étoit trouvé. [...] M. Sauveur expliqua l'invention à l'Académie, qui en fut fort surprise. Peu de tems après l'éclat que fit cette découverte, le mouvement perpétuel disparut avec son auteur. À cette occasion, M. Parent en prouva l'impossibilité » (p. 159-160).

de l'Académie <sup>1</sup>. En revanche, la Compagnie n'hésite parfois pas à faire preuve de sévérité, notamment envers les inventions jugées incomplètes <sup>3</sup>.

S'il arrive que certaines inventions paraissent devant l'Académie « en comparution immédiate » et que le jugement des savants ait lieu pendant la séance, la pratique la plus courante consiste pour le modérateur, président ou directeur, à confier à certains académiciens l'examen de l'œuvre, en particulier quand les inventeurs rechignent à expliquer leurs secrets <sup>4</sup>. Dans plus de la moitié des cas (164 inventions), les académiciens travaillent en binômes, mais il leur arrive aussi d'être trois. Le plus important de ces groupes d'examen, le seul véritablement digne de l'appellation de « commission », est créé le 9 avril 1701 sur une demande de Louis XIV, qui

charge l'Académie de trouver une manière d'éprouver la force et la qualité des poudres, parce que jusqu'à présent toutes les éprouvettes avoient été fort incertaines, et fort défectueuses. M. le président [Bignon], qui a jugé la chose de très grande conséquence, a nommé pour y penser particulièrement M. Sauveur, le P. Gouye, M. Gallois, M. de La Hire et M. Homberg, qui s'assembleront et confèreront sur cette matière et examineront les pensées qui leur pourront être fournies par les autres académiciens <sup>5</sup>.

Entre 1699 et 1715, 54 académiciens sur 110 font au moins une fois partie d'une commission d'examen. Tous sont honoraires, pensionnaires ou associés, et en dépit de la lettre de Pontchartrain du 2 avril 1707 selon laquelle les vétérans ne pourront être nommés pour les « commissions particulières <sup>6</sup> », Sauveur, vétéran associé depuis 1699, participe à 22 commissions d'examen en 17 ans. Seuls 13 académiciens participent à plus d'une commission par an au cours de leur vie académique <sup>7</sup>.

La plupart des inventions ressortissant du domaine des sciences appliquées et visant à améliorer la vie quotidienne (machines hydrauliques, moyens d'empêcher les cheminées de fumer, armement, moyens de transports etc.), il semblerait logique de voir leur examen confié aux mécaniciens de l'Académie. Pourtant, les académiciens les plus actifs au sein des commissions d'examen sont en majorité astronomes, et une fois encore, c'est Philippe de La Hire qui se montre le plus actif, avec plus de 6 examens d'inventions ou d'ouvrages par an, et une participation au « Bureau des éprouvettes. » Les membres du clan Cassini-Maraldi ne font pas partie de cette commission, mais ne sont pas en reste,

<sup>1.</sup> Par ex. le sieur Hautefeuille, à qui l'Académie refuse une proposition de machine loxodromique tout en précisant que led. savant « ayant travaillé jusqu'icy à plusieurs inventions curieuses et utiles, son génie et son aplication mérite quelque considération (PV 1701, séance du 18 juin, fol. 215v) », ou un certain Flament dont « le zèle pour travailler à la perfection de ces méthodes [pour déterminer les longitudes] est fort louable <sup>2</sup>. » Il est toutefois difficile de déterminer combien d'inventions exactement ont été validées par l'Académie, les commissaires ne rendant pas toujours de rapport (seuls 183 rapports pour 331 inventions sont lus à l'Académie entre 1699 et 1715), et ceux-ci mentionnant souvent autant de défauts que de qualités. Seules quelques créations sont officiellement décrites comme ayant reçu un privilège : celles dont il est parlé dans la rubrique « Machines et inventions approuvées par l'Académie » des volumes de l'*HARS*.

<sup>3.</sup> Ainsi Jaugeon et Des Billettes blâment-ils un certain Hadancourt, qui « demande quelque réformation, addition ou correction, ce qu'on ne doit pas attendre de la fonction de l'Académie » (PV 1708, séance du 23 mai, fol. 196).

<sup>4.</sup> Par la suite, il arrivera que les commissaires chargés d'examiner une invention ou un ouvrage soient élus par leurs pairs. Voir Patrice Bret, « La prise de décision académique : pratiques et procédures de choix et d'expertise à l'Académie royale des sciences », dans *Règlements...*, p. 339 et suiv.

<sup>5.</sup> PV 1701, fol. 121v. Lémery et Truchet intègrent également la commission par la suite.

<sup>6.</sup> PV 1707, fol. 115-115 $\rm v$ .

<sup>7.</sup> Voir en annexe, tabl. 6, p. 460, les treize académiciens les plus actifs au sein de commissions.

puisqu'on les retrouve tous les trois dans ce classement. On remarque par ailleurs que, alors que Cassini II est plus productif que son père en termes de mémoires, il lui cède ici le pas, signe du grand crédit apporté aux académiciens les plus anciens, ainsi que de la réputation considérable dont jouit le vieil homme. Cette tendance à voir ériger le célèbre astronome en autorité suprême se vérifie également en dehors des séances académiques, nous y reviendrons. Quant à Maraldi, sa participation aux commissions académiques est très légèrement inférieure à celle de son cousin, en dépit de la supériorité de sa position : il est probable que le prestige du patronyme Cassini soit à l'origine de la préférence accordée à Jacques, dans un domaine où l'Académie des sciences choisit en quelque sorte les savants les plus à même de la représenter en donnant leur avis sur les propositions extérieures.

En effet, Cassini II et Sauveur sont les deux seuls « commissaires » parmi les plus actifs à n'être pas pensionnaires, mais associés, quoiqu'on compte deux honoraires, les P. Gouye et Truchet <sup>1</sup>. Tous comptent en revanche parmi les plus anciens de l'Académie et y jouissent d'une réputation solide, puisque neuf d'entre eux sont présents dès avant 1699, et trois autres (Gouye, Truchet et Des Billettes) à partir de cette date. La seule exception est Réaumur, qui, non content de s'élever très rapidement en passant pensionnaire en 1711 après seulement 3 ans en tant qu'élève, se voit attribuer des examens d'inventions dès son élection à ce poste, en complément de son travail pour la Description des arts et métiers dont il prend la direction <sup>2</sup>.

#### La reconnaissance officielle de l'activité académique des Cassini.

Publications académiques. La parution à partir de 1702 des volumes annuels de l'Histoire et mémoires de l'Académie Royale des Sciences couronne le travail accompli en une année, non plus par l'Académie en tant que corps constitué, mais par chaque académicien. En effet, les savants à l'origine des faits rapportés dans cette publication sont désormais clairement identifiés, conformément au changement des modalités de travail, sanctionné par le règlement de 1699. Comme le sous-entend Fontenelle dans la Préface du premier volume de la collection, la division de ce périodique en deux parties distinctes, « Histoire » et « Mémoires », opère au sein des travaux proposés par les savants une sorte de classement, la partie « Mémoires » rassemblant « celles d'entre toutes les pièces lues dans l'Académie, qui ont été jugées les plus importantes, & les plus dignes d'être données au public dans toute leur étendue », et la partie « Histoire » « ce qu'on ne croyoit pas à propos de donner tout au long, & qu'on ne vouloit pourtant pas perdre entièrement <sup>3</sup>. » Même si la partie « Histoire » de l'Académie joue également

<sup>1.</sup> Leur présence parmi ces académiciens les plus actifs a de quoi surprendre, puisqu'ils ne font par ailleurs pas partie des académiciens les plus productifs. Même si tous deux ne sont pas honoraires du fait d'un statut social qui leur interdirait de déroger, mais à cause de leur état de clercs réguliers, on constate que la fonction de « juge scientifique » leur convient mieux que celle de « producteur de savoir. »

<sup>2.</sup> J. Torlais, Réaumur, un esprit encyclopédique en dehors de l'« Encyclopédie », éd. revue et aug., Paris : Blanchard, 1961, p. 46.

<sup>3.</sup> HMARS 1699, Préface, p. ii.

un rôle d'introduction aux mémoires, en les présentant de manière plus abordable pour les lecteurs qui ne seraient pas des « savans profonds <sup>1</sup> », il est difficile de ne pas voir dans la répartition des travaux entre ces deux catégories comme un classement de valeur. En effet, le nombre de pages des volumes de l'*HMARS* est limité, et un tri entre les contributions des savants est nécessaire. Une étude du pourcentage de publications intégrales (« Mémoires ») ou de citations - résumés (« Histoire ») des travaux renseigne donc sur le crédit porté par la Compagnie à ses membres, ou sur ceux qu'elle veut mettre en avant.

Le choix des mémoires à éditer est fait par un groupe restreint d'académiciens, dont certains sont choisis par leurs pairs, d'autres par l'imprimeur-libraire. Les premiers, nommés le 11 juillet 1699 <sup>2</sup>, sont le marquis de L'Hôpital et l'abbé Gallois, ce dernier étant un des grands amis de J.-D. Cassini et un de ses premiers contacts à l'Académie; les seconds, Du Hamel et le P. Malebranche <sup>3</sup>.

D'abord uniquement choisis pour régler d'éventuels conflits entre l'imprimeur et l'Académie ou entre l'imprimeur et un savant <sup>4</sup>, d'autres fonctions leurs sont attribuées lors de la séance du 28 juillet 1700, pendant laquelle

pour haster les affaires qui regardent la Librairie, et l'impression des mémoires de l'Académie, il a été résolu par délibération prise à l'ordinaire que chaque premier jour du mois, les quatre commissaires de la Librairie, présidez par M. le président, s'assembleroient et règleroient quels ouvrages entre ceux qui auroient été lus le mois précédent seroient imprimés par ordre de la Compagnie, avec des changemens ou sans changement etc. <sup>5</sup>.

Aucun document qui renseignerait sur le déroulement exact des séances du Comité de la librairie ne nous est parvenu pour ces premières années de la nouvelle Académie, à part un paragraphe d'une lettre de Fontenelle à son homologue montpelliérain expliquant que

Le premier jour de chaque mois, les Officiers de la Compagnie, et quelques autres Académiciens qui ont été choisis à la pluralité des voix, s'assemblent en particulier. Je leur rapporte les Titres de toutes les Pièces qui ont été lues dans le mois

<sup>1.</sup> Ibid., p. iii.

<sup>2.</sup> PV 1699, fol. 414.

<sup>3.</sup> Six ans plus tard, lors de la séance du 6 février 1706, sont nommés quatre commissaires suppléants, chargés « [de tenir] la place de ceux qui manqueroient, et seulement quand ils manqueroient » : Gouye et La Hire sont ainsi désignés par Boudot, et Homberg et Varignon par l'Académie. Fontenelle succède en outre à L'Hôpital, décédé en 1704. À James McClellan qui expose, dans son étude sur le contrôle des publications académiques entre 1700 et 1793, que la mesure dans laquelle le « vieux Comité de librairie » marque une continuation avec les pratiques du XVII° siècle (J. E. McClellan, Specialist control..., op. cit., p. 19. McClellan appelle « ancien Comité de librairie » le comité d'avant 1731, date à laquelle Louis XV lui accorde un statut officiel), on peut apporter des éléments de réponse en remarquant que deux d'entre eux, l'abbé Gallois et Fontenelle, ont une bonne expérience du monde journalistique. En effet, le premier a dirigé le célèbre Journal des savants entre 1666 et 1674, et Fontenelle collabore à la rédaction de ce même périodique à partir de 1702. Quant à Du Hamel et Malebranche, leur réputation d'hommes de lettres n'est plus à faire à cette époque. Enfin, le choix de L'Hôpital et La Hire découle assez logiquement du fait qu'ils sont, avec Gallois, les rédacteurs du traité passé avec Boudot en juillet 1609

<sup>4.</sup> Le traité précise en effet qu'en cas de conflit, « lesquels quatre Académiciens ainsi només ordoneront conjointement avec M. le président de lad. Académie à la pluralité des voix ce qu'ils jugeront raisonable. Et s'oblige led. S. Boudot tant pour lui que pour ses héritiers et ayans cause de se soumettre et acquiescer à leur jugement come si c'étoit Arrêt de Cour Souveraine et l'exécuter de point en point » (« Traité passé entre l'Académie des sciences et Jean Boudot », art. 13).

<sup>5.</sup> PV 1700, fol. 299v.

précédent, et on choisit à la pluralité des voix celles qui doivent être imprimées <sup>1</sup>.

Les dix-sept volumes des *Histoire et mémoires* nous renseignent sur les traités sélectionnés par ces commissaires. Entre 1699 et 1715, 622 travaux (sur les 1916 présentés) sont intégralement publiés dans la section « Mémoires de l'Académie des sciences. » Tous sont dus à des académiciens  $^2$ , excepté à partir de 1706, le dernier mémoire du volume étant celui envoyé par la Société royale des sciences de Montpellier, censée ne former qu'un seul corps avec sa consœur parisienne. Sur 110 savants, 51 (46,7%) n'ont jamais vu aucun de leurs mémoires publié intégralement  $^3$ .

Les 15 académiciens les plus publiés fournissent à eux seuls 464 mémoires, soit un peu moins de 75% de la totalité des articles, alors qu'ils ne représentent que 14% des effectifs. La marge est d'ailleurs grande entre les 5 auteurs les plus publiés et les 10 autres, et davantage encore entre Philippe de La Hire, une fois de plus, et le reste de ses collègues <sup>4</sup>. On observe également la prépondérance du groupe Cassini-Maraldi, les trois hommes faisant partie des six académiciens les plus volontiers publiés, et Jacques Cassini occupant une très honorable deuxième position, avec plus de vingt mémoires d'avance sur son cousin, en troisième position. À eux tous, nos astronomes publient 145 mémoires, sur les 619 imprimés entre 1699 et 1715 (soit 23,4%), et sur les 259 qu'ils soumettent à l'Académie à cette période. Le fait que Jean-Dominique soit le moins publié des trois est davantage lié au grand âge du savant qu'un signe de défaveur.

Une des explications de cette répartition est l'intérêt important dont jouit l'astronomie, science phare de l'Académie à l'époque <sup>5</sup>. Mais la plupart des mémoires des astronomes, souvent simples observations voire compilations des données transmises par leurs correspondants (surtout chez les Cassini), ne comptent qu'une ou deux pages, tandis que les traités théoriques composés par exemple par les géomètres sont bien plus copieux. La disparité des places accordées aux différentes disciplines s'illustre dans la comparaison des pourcentages de mémoires publiés par rapport au nombre total d'interventions des académiciens au cours des séances. On constate que les anatomistes Littre, Méry et Du Verney, pourtant très productifs au cours des séances, ne voient intégralement publier qu'environ 17% de leurs ouvrages, les autres étant regroupés et résumés dans la rubrique « observations anatomiques » de la partie « Histoire. » Il en va de même pour la plupart des observations de botanique de Marchant et Tournefort, simplement mentionnées dans l'« Histoire » et publiées à part par leurs auteurs dans de grands recueils de botanique, et pour les travaux réguliers de Réaumur ou Jaugeon

<sup>1.</sup> Fontenelle, lettre à Antoine Gauteron, de Paris le 5 mars 1707, voir *supra*. Voir aussi certaines lettres de Bignon, principalement adressées à Réaumur, et qui renseignent sur une période ultérieure (F. Bléchet, *L'abbé Jean-Paul Bignon...*, op. cit.).

<sup>2.</sup> Par la suite, les volumes de l'*HMARS* publieront les travaux de 42 auteurs étrangers à l'Académie, dont 18 y entreront bientôt, et 22 sont en rapport avec la Société des sciences de Montpellier. Pour une étude plus détaillée de l'ensemble des ouvrages produits par l'Académie, voir *Les publications de l'Académie royale des sciences de Paris (1666-1793)*, dir. Robert Halleux et James McClellan, Turnhout : Brepols, 2001, 2 vol.

<sup>3.</sup> Voir en annexe, tabl. 7, p. 460.

<sup>4.</sup> Voir annexes, tabl. 8, p. 461 : Académiciens ayant publié plus de dix articles dans les « Mémoires de l'Académie » entre 1699 et 1715.

<sup>5.</sup> À ce sujet, voir Seymour L. Chapin, « The Academy of Sciences during the Eighteenth Century : an astronomical appraisal », dans French Historical Studies, t. 5, n° 4, 1968, p. 371-404.

dans le cadre de la Description, au contraire des observations anatomiques simples qui ne quittent le plus souvent pas le cadre académique  $^{1}$ .

Quant à la partie « Histoire », à défaut de publier intégralement les interventions des savants, elle en résume un grand nombre puisque seuls 10 des académiciens qui sont intervenus au moins une fois entre 1699 et 1715 ne sont jamais cités.

Séances publiques : représenter l'Académie. Enfin, deux autres facteurs influent sur la renommée des académiciens et peuvent donner une idée du crédit dont ils jouissent parmi leurs pairs : le choix des savants chargés de présenter leurs travaux au cours des séances publiques, et ceux que la Compagnie envoie en délégation pour la représenter auprès d'un puissant ou d'une autre assemblée. Lire un mémoire devant la foule rassemblée au Louvre lors des assemblées de Pâques et de la Saint-Martin est une consécration<sup>2</sup>. C'est de la prestation de ses membres que dépend la réputation de la Compagnie, qui présente lors de la première séance publique de son histoire des valeurs sûres, des savants qui ont déjà fait leurs preuves tant dans le monde que dans les sciences : Guillaume Homberg<sup>3</sup>, Pierre Varignon, et bien sûr Jean-Dominique Cassini, premier à se lancer après le discours introductif de l'abbé Bignon 4. La formule est reconduite lors de la séance de la Saint-Martin avec les interventions de La Hire, Gallois, Truchet et Du Verney, avant que ne soit décidé le 3 avril 1700 « qu'un académicien nouvellement recu à une place d'associé ou de pensionnaire parleroit à la première assemblée publique qui suivroit sa réception <sup>5</sup>. » Cette espèce de « baptême du feu » auquel sont soumis les nouveaux académiciens n'a pourtant lieu que pour un savant sur deux, puisque sur les 27 nominés entre 1700 et 1715, seuls 14 prendront la parole lors de la séance publique qui suit. Mais les seules interventions des nouveaux promus ne suffisent pas à remplir les deux heures de séance. Elles sont l'occasion pour Fontenelle de prononcer les éloges des savants décédés, mais aussi, pour d'autres académiciens choisis par Bignon, de faire lecture de leurs mémoires.

Entre 1699 et 1715, 41 académiciens, sans compter Fontenelle, interviennent au cours des 34 séances publiques, pour y présenter 135 mémoires. Les académiciens sont en général quatre par séance à faire une lecture, Fontenelle qui occupant parfois les trois

<sup>1.</sup> Voir annexes, tabl. 9, p. 461: Pourcentage de publication des articles des vingt académiciens les plus productifs entre 1699 et 1715.

<sup>2.</sup> Les deux plus grands périodiques français, le Journal des savants et les Mémoires de Trévoux consacrent ainsi deux articles par an aux séances publiques de l'Académie, de même que le Mercure galant, journal plus littéraire et mondain mais néanmoins fort prisé de la haute société. Pour des inventaires détaillés des articles contenus dans ces périodiques, voir abbé de Claustre, Table générale des matières contenues dans le Journal des savants de l'édition de Paris..., Paris : Briasson, 1753, 10 t.; Dante Lénardon, Index du Journal de Trévoux, 1701-1767, Genève : Slatkine, 1986, 389 p. et Monique Vincent, Mercure galant, Extraordinaire, Affaires du temps : table analytique contenant l'inventaire de tous les articles publiés, 1672-1710, Paris : H. Champion, 1998, 1056 p. On notera que J.-D. Cassini compte parmi les rares académiciens à se voir personnellement consacrer plusieurs articles, comme la publication de la « Lettre de M. Cassini aux astronomes de Fez et du Maroc » (avril 1699, p. 244-252) ou les « Descriptions géographiques de M. Cassini » (juin 1701, p. 181-185).

<sup>3.</sup> Le rôle assigné à Homberg d'« occuper » les séances par ses interventions n'est pas nouveau. Dès son arrivée à l'Académie en 1691, il redonne souffle à la Compagnie en permettant aux assemblées de durer à nouveau deux heures. Voir J. Bertrand, *L'académie des sciences...*, op. cit., p. 46.

<sup>4.</sup> PV 1699, séance du 29 avril, fol. 238-261 $\mathbf v$ .

<sup>5.</sup> PV 1700, fol. 143.

quarts de la séance quand il doit prononcer plusieurs éloges <sup>1</sup>. 25 savants interviennent au moins une deuxième fois outre leur « baptême du feu », et, parmi eux, 8 participent à au moins 5 séances publiques. L'académicien le plus sollicité est Homberg, qui présente 10 mémoires au public en 17 ans de vie académique <sup>2</sup>.

Mais remarquable est également la place de Réaumur qui, avec 8 mémoires lus en public en 8 ans de vie académique, est proportionnellement l'académicien qui intervient le plus souvent. Tout comme pour les publications de l'Académie, on remarque que la triade des astronomes, les La Hire-Cassini-Maraldi, est en bonne position, avec un ensemble de 18 mémoires lus en public, 25 en comptant ceux des deux autres membres du « clan de l'Observatoire » (4 pour Cassini père et 3 pour l'aîné des La Hire). L'*Entretien sur la pluralité des mondes* de Fontenelle entretenant le goût du public cultivé pour l'astronomie, nul doute que le choix de ces savants réponde à une certaine attente de l'assistance. Là encore, on voit que Jean-Dominique Cassini laisse le devant de la scène à ses confrères plus jeunes. En effet, la présence d'un public impose le choix d'astronomes capables de s'exprimer facilement. Or, si le fait même de parler en public n'est pas un problème pour l'astronome, son grand âge et ses infirmités lui rendent cet exercice fatigant et pénible.

La présence des deux chimistes, Homberg et Lémery, montre aussi l'intérêt des spectateurs pour cette science beaucoup plus visuelle et accessible que peut l'être la géométrie. Le choix des savants pour les séances publiques dépend donc autant du crédit personnel d'un académicien que du crédit plus général apporté par le public à son domaine de prédilection.

#### Bilan : les Cassini-Maraldi, moteurs de l'Académie?

L'association des critères précédemment étudiés, assiduité, participation à la vie académique et aux commissions d'examen, et publication dans les volumes de l'*Histoire et mémoires de l'Académie des sciences*, permet d'établir un classement des académiciens les plus influents pour la période 1699-1715<sup>3</sup>. Comme on pourrait s'y attendre, les plus puissants sont presque tous pensionnaires. Quant aux quelques associés et élèves, ils leur sont liés par les liens du sang dans le cas des fils Cassini et La Hire, ou par une relation plus scientifique. Carré et Réaumur ont en effet été élèves de Varignon avant de devenir pensionnaires <sup>4</sup>, Amontons, élève de Maraldi quoiqu'il n'ait pas été choisi par lui <sup>5</sup>, et Rouhault, élève de Méry.

<sup>1.</sup> La séance du 4 mai 1707 voit ainsi le secrétaire prononcer les éloges de Régis, Vauban et Gallois, ne laissant du temps qu'à Littre, qui présente une « Observation sur la glande pituitaire d'un homme. » PV 1707, fol. 157.

<sup>2.</sup> Voir annexes, tabl. 10, p. 462: Académiciens sollicités cinq fois ou plus pour des séances publiques, entre 1699 et 1715.

<sup>3.</sup> Voir annexes, tabl. 11, p. 462 : Académiciens les plus influents pour la période 1699-1715.

<sup>4.</sup> D'une manière générale, les élèves de Varignon, Carré, Guisnée, Saurin, Réaumur et Bragelongne, ont tous connu de belles carrières académiques, accélérées par l'instabilité de la classe de géométrie

<sup>5.</sup> L'usage veut en effet que le successeur d'un pensionnaire garde l'élève attaché à son prédécesseur. Maraldi « hérite » donc Amontons de son confrère Le Fèvre. L'homme semble tout de même entretenir d'excellentes relation avec le clan Cassini-Maraldi, leur rendant souvent visite et leur fournissant bon nombre des instruments qu'ils utilisent à l'Observatoire, en particulier des thermomètres et baromètres.

L'autre trait majeur est la forte présence des astronomes, 6 au total, dont 5 vivent à l'Observatoire. Le clan Cassini-Maraldi, mais également la famille La Hire, apparaissent ainsi comme les savants les plus puissants au sein de cette discipline, qui regroupe des domaines aussi divers que l'étude des marées ou du magnétisme, la cartographie, l'observation des astres ou la mécanique céleste. Autour d'eux gravitent également leurs élèves, ainsi que le trésorier de l'Académie, Claude-Antoine Couplet, qui vit avec eux à l'Observatoire 1 et est donc à même, en tant qu'officier de l'Académie, de relayer en haut lieu leurs idées et demandes.

En plus de jouir d'un plus grand crédit, les « messieurs de l'Observatoire » forment un groupe beaucoup plus homogène que les académiciens d'une autre institution « parallèle » à l'Académie des sciences, le Jardin du roi. Fagon, premier médecin du Roi, y règne en maître et place ses protégés <sup>2</sup>. Le Jardin étant davantage un lieu d'enseignement qu'un lieu de vie, les savants aux occupations assez différentes (certains sont chimistes, d'autres botanistes, d'autres anatomistes), ne jouissent pas de la promiscuité que peuvent connaître leurs collègues à l'Observatoire. En outre, ce dernier établissement est géré collégialement par les académiciens qui y vivent ou qui s'en servent, et qui n'y occupent pas d'autre fonction que celle qui est la leur à l'Académie. Le Jardin du roi, en revanche, est un lieu très fortement et officiellement hiérarchisé, et la compétition y est rude entre les savants pour monter en grade, ce qui ne favorise pas forcément l'esprit de corps <sup>3</sup>. Ainsi, alors que les académiciens de l'Observatoire ne tarissent pas d'éloges les uns envers les autres au cours de la période, ceux du Jardin s'opposent plusieurs fois, entre anatomistes puis entre chimistes, la botanique étant une discipline plus consensuelle.

Si les « physiciens » de l'Académie ne forment pas de groupes influents au sein de l'Académie, ce n'est pas le cas des mathématiciens-géomètres. En effet, même si la domination des astronomes ne laisse que peu de place aux savants des autres spécialités, un autre groupe puissant est à l'œuvre, celui des savants attachés à l'académicien honoraire Malebranche. Comptant plus de membres que la « coterie » des astronomes, le groupe malebranchiste bénéficie d'appuis dans les quatre classes d'académiciens. Introducteur et défenseur du calcul infinitésimal, entre autres, il rassemble seize personnes entre 1699 et 1715 <sup>4</sup>. En son centre, le P. Nicolas Malebranche, prêtre oratorien et philosophe, entré à l'Académie en 1699 en tant qu'honoraire après avoir entrepris des études scientifiques à partir de 1690 <sup>5</sup>. C'est chez lui qu'il rassemble régulièrement des savants

<sup>1.</sup> Voir infra.

<sup>2.</sup> Comme Tournefort, Boulduc II, Berger, Geoffroy l'aîné, Du Verney l'aîné, Lémery II et Morin de Saint-Victor.

<sup>3.</sup> Il faut tout de même admettre qu'une certaine compétition peut parfois également régner à l'Observatoire, voir *infra*.

<sup>4.</sup> À ce sujet, voir Pierre Costabel, « Les académiciens des sciences malebranchistes », dans Malebranche, Oeuvres complètes : 20, Malebranche vivant, éd. Pierre Costabel, Paris : J. Vrin, 1967, p. 162-176; et André Robinet, « Le groupe malebranchiste introducteur du calcul infinitésimal en France », dans Revue d'histoire des sciences et de leurs applications, 1960, t. 13, n° 4, en particulier p. 287-291.

<sup>5.</sup> André Robinet, « La vocation académicienne de Malebranche », dans Revue d'histoire des sciences, t. 12, janv-mars 1959, p. 1-18.

de tous horizons et entretient réflexion et émulation <sup>1</sup>.

C'est en partie grâce aux oppositions qu'il affronte <sup>2</sup> que le groupe malebranchiste se forge une réelle identité. Plus structuré que le groupe de l'Observatoire, il bénéficie, contrairement aux savants du Jardin, d'une réelle cohésion grâce à l'action fédératrice de l'oratorien. Celui-ci est en dépit de sa formation plus philosophique que scientifique, finalement plus impliqué dans la vie savante et académique que Fagon, qui se contente de faire entrer ses protégés au Jardin sans leur offrir la possibilité de progresser au sein de l'Académie. Mais les polémiques et l'incompréhension auxquelles se heurtent les académiciens géomètres, conjuguées au manque d'intérêt du grand public pour les mathématiques pures, leur ôtent la préséance au profit des astronomes.

Enfin, un groupe distinct est constitué par les pensionnaires Jaugeon et Des Billettes, et le P. Truchet, honoraire, qui forment à partir des années 1690 le noyau dur d'une « société-sœur ³ », sans nom et sans statuts mais qu'on pourrait qualifier de Compagnie des arts et métiers ou d'Académie des arts, et qui se réunit tous les lundis (puis tous les mardis) à l'hôtel de Bignon. Préoccupée uniquement de questions technologiques, elle est liée dès les origines à l'Académie des sciences et intègre ses propres procès-verbaux dans ses registres à partir de 1693. Très vite, des difficultés apparaissent du fait des attributions voisines des deux institutions. Mais en dépit des aspirations formulées par Des Billettes dans un texte de 1694 étudié par Claire Salomon-Bayet ⁴, le groupe des mécaniciens n'est pas érigé en compagnie autonome, et en 1699, les trois savants sont reçus à l'Académie des sciences.

Les pensionnaires et honoraire mécaniciens de l'Académie voient donc leur domaine d'autorité réduit par l'entreprise de centralisation des sciences, et ne sont guère influents au sein même de la Compagnie. Leurs travaux ne sont d'ailleurs que brièvement

<sup>1.</sup> Notons toutefois que Malebranche diffuse et protège les idées nouvelles davantage qu'il ne les crée, les véritables « maîtres à penser » du groupe étant le marquis de L'Hôpital et l'Allemand Jean Bernoulli, qui se rend à Paris dans les années 1690 pour diffuser la nouvelle mathématique. Leurs héritiers directs sont Louis Carré, secrétaire de Malebranche, et Renau, le « technicien » du groupe dont Saint-Simon dira qu'il est « grand disciple du P. Malebranche » (Mémoires, op. cit., t. XXXVI, p. 288). Varignon semble avoir eu une formation d'autodidacte, n'ayant pas suivi les leçons de Bernoulli à Paris (J. Peiffer, « La conception de l'infiniment petit chez Pierre Varignon, lecteur de Leibniz et de Newton », dans Leibniz : Tradition und Aktualität, V. Internationaler Leibniz-Kongress, Vorträge, Hannover, 14-19 novembre 1988, Hannover: Gottfried-Wilhelm-Leibniz-Gesellschaft, 1988, p. 710-717), mais ses relations avec les savants malebranchistes lui fournissent thèmes et motifs de recherche, et c'est grâce à son amitié privilégiée avec ce géomètre que Fontenelle accède aux travaux du groupe. Ses élèves, en particulier Guisnée (qui a lui-même formé Réaumur), qui suit la même carrière que Carré, et Bragelongne, qui « passoit ordinairement les jours de congé, enfermé avec le P. Mallebranche, qui de son côté avoit pris pour lui une tendre estime » (Grandjean de Fouchy, « Éloge de M. l'abbé de Bragelongne », dans HARS 1744, p. 67), forment en quelque sorte une « troisième génération » de malebranchistes, et continueront à répandre les idées de la communauté après 1715, aux côtés de Polignac, Saurin ou Nicole.

<sup>2.</sup> Notamment dans la querelle des Infiniments petits, voir note précédente.

<sup>3.</sup> A. Stroup, Royal funding..., op. cit., p. 57.

<sup>4.</sup> Claire Salomon-Bayet, « Un préambule théorique à une Académie des Arts : l'Académie royale des sciences, 1693-1696, présentation et textes », dans *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1970, t. 23, n° 23-3, p. 237-238 et p. 243-245. L'original du texte de 1694 est conservé aux Arch. Ac. Sci., dossier biographique de Des Billettes.

mentionnés dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences<sup>1</sup>.

En définitive, le poids de l'ancienneté n'influe pas seulement sur les carrières personnelles au sein de l'Académie, mais bien aussi sur les disciplines scientifiques. Même si la Querelle des Anciens et des Modernes s'est soldée par une victoire de ces derniers, les mentalités du début du XVIII<sup>e</sup> siècle sont encore marquées par l'importance des héritages ancestraux. En réaction à la « méritocratie » louis-quatorzienne, qui récompense par de hauts postes au sein du gouvernement des hommes de condition parfois obscure, se développe tout un courant d'exaltation de l'ancienne noblesse et du système féodal, qui insiste sur l'importance d'avoir une origine noble la plus ancienne possible <sup>2</sup>.

C'est donc peut-être en partie parce que toute une faction aristocratique tend à revenir à certaines valeurs conservatrices que les sciences les plus nobles et les plus anciennes profitent d'un plus grand crédit. Ainsi en est-il de l'astronomie. Science de l'observation des phénomènes célestes, discipline de l'ancien quadrivium des arts libéraux, elle a perdu l'aspect polémique qu'avait pu lui donner Galilée au début du XVII<sup>e</sup> siècle pour rompre définitivement avec l'astrologie <sup>3</sup> et devenir « une science certaine et sublime, le plus haut effet de l'esprit humain » (dictionnaire de Furetière). La profonde piété des Cassini ou des La Hire donne un nouvel aspect à leur discipline, qui devient un moyen de pénétrer les mystères de l'horlogerie céleste pour mieux magnifier son Créateur <sup>4</sup>. Et même si les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ont été une période phare pour cette discipline, grâce aux bouleversements introduits par Copernic et Tycho-Brahe et avec l'apparition de nouvelles applications comme la cartographie, elle n'en reste pas moins une des sciences les plus anciennement reconnues et pratiquées dans le monde. De même, la géométrie héritée d'Euclide, également composante du quadrivium avec l'arithmétique et la musique <sup>5</sup>, ainsi que la « physique » (au sens moderne du terme,

<sup>1.</sup> En revanche, le transfert de compétences qui a eu lieu au profit de l'Académie permet au roi d'utiliser les capacités techniques de ces savants, en particulier du P. Truchet, en les employant en dehors de l'établissement, pour le bien public. L'ascension fulgurante de Réaumur et son passage en 1711 dans la classe des mécaniciens redonne bien un peu de vigueur à ces techniciens, mais le nouveau pensionnaire n'est pas de la même génération que les Jaugeon, Truchet et Des Billettes, et se positionne davantage comme un électron libre que comme une nouvelle recrue dans le groupe. L'absorption de la « Compagnie des arts » au sein de l'Académie des sciences lui a ainsi été plus ou moins fatale, puisqu'en dépit de la reprise des travaux de la Description, avec par exemple l'achèvement du traité sur l'imprimerie de Jaugeon dès 1704, il faut attendre l'arrivée de Duhamel du Monceau pour en voir publier le premier volume en 1761 (voir C. Salomon-Bayet, ibid., p. 241).

<sup>2.</sup> Henri de Boulainvilliers en est le principal instigateur. Son principal écrit, Mémoire pour la noblesse de France contre les ducs et pairs, ne paraît qu'en 1717 mais ses théories se répandent à partir du début du siècle. D'autres courtisans partagent ces idées, notamment après que le Roi-Soleil a accordé par un édit du 29 juillet 1714 le droit de succession au duc du Maine et au comte de Toulouse, ses deux fils bâtards. Saint-Simon est l'exemple le plus connu de ces courtisans mécontents : il rédige à la demande du duc de Bourgogne un État des changements arrivés à la dignité de duc et pair de France depuis mai 1643 jusqu'en 1711, dans lequel il critique le désordre des rangs et des hiérarchies et appelle au retour au pouvoir d'une oligarchie de grands feudataires.

<sup>3.</sup> L'avertissement placé au début de chaque numéro de la  $Connaissance\ des\ temps$  précise ainsi que « l'on ne trouvera icy aucunes prédictions, parce que l'Académie n'a jamais reconnu de solidité dans les règles que les Anciens ont données pour prévoir l'avenir par les configurations des astres. »

<sup>4.</sup> Voir infra

<sup>5.</sup> C'est l'écrivain Boèce qui, au VIe siècle ap. J.-C., a défini les disciplines constituant le quadrivium mathématique (géométrie, arithmétique, musique et astronomie), étape indispensable à la connaissance du vrai et à laquelle on parvient après avoir franchi l'étape du trivium. Cet ensemble regroupe les trois arts littéraires : rhétorique, grammaire et dialectique. Les sept arts libéraux forment la base de l'enseignement universitaire jusqu'à l'époque moderne.

celle pratiquée par les mécaniciens et les géomètres de l'Académie davantage que par les « physiciens » naturels) d'Archimède ont-elles eu le temps d'acquérir une reconnaissance officielle au cours des siècles, reconnaissance confirmée par les travaux postérieurs de Fermat ou Descartes.

Ce n'est, en revanche, pas encore le cas des sciences naturelles comme la botanique, qui occupe toujours une place subalterne par rapport à la médecine malgré les travaux colossaux de Fuchs ou des frères Bauhin; de l'anatomie, où la prégnance des superstitions populaires est encore sensible en ce que les monstres naturels et faits extraordinaires monopolisent l'attention des savants; et surtout de la chimie, associée à la pratique occulte de l'alchimie dans les dictionnaires du temps. Toutes les disciplines de la science classique sont en effet différemment influencées par le nouveau courant mécaniste et « mathématisant », qui trouve plus facilement à s'exprimer dans des domaines déjà marqués par une forte présence de ces concepts. Même si les « naturalistes » de l'Académie de Louis XIV ont accompli un travail considérable, ce n'est qu'après les sciences « mathématiques » que les sciences « physiques », à l'Académie comme ailleurs en Europe, connaîtront leur vraie révolution, grâce à des savants comme Linné en botanique ou Lavoisier en chimie. Et la puissance dont jouiront ces physiciens au sein de l'Académie de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle sera le fruit direct de la réévaluation de ces disciplines, comme la domination des astronomes et des géomètres est celui du premier courant mécaniste.

# C.3 L'action scientifique des Cassini en dehors du cadre formel de l'Académie.

Avec deux séances d'environ deux heures par semaine, y compris du temps où son activité ne faisait pas encore l'objet d'un règlement, l'Académie des sciences ne peut couvrir l'ensemble de la vie scientifique de ses membres.

Au contraire de certains membres comme l'abbé Gallois ou Malebranche, Cassini n'a pas d'obligations religieuses à satisfaire, qui marqueraient ses journées. Ajoutons à cela que sa santé lui permet une activité assez débordante : il est inenvisageable d'espérer rendre compte de l'ensemble des activités scientifiques extra-académiques de notre astronome. Néanmoins, quelques exemples choisis permettent d'évaluer l'influence qu'il a pu avoir sur la vie savante de sa patrie d'adoption, mais bien aussi de l'Europe.

#### Jean-Dominique Cassini et les correspondants de l'Académie des sciences.

Le réseau Cassinien. Parmi l'échantillon qui nous reste des échanges épistolaires auxquels a participé le savant, on compte un nombre assez important de correspon-

dants <sup>1</sup>, d'origines et d'horizons fort différents <sup>2</sup>. Un certain nombre d'entre eux sont italiens, et en particulier bolonais, signe de l'attachement au moins intellectuel qui unit l'expatrié à son pays d'origine. Mais on compte également d'autres astronomes étrangers, parmi les plus célèbres d'Europe (comme l'allemand Hevelius, qui ne tarit pas d'éloges sur son confrère <sup>3</sup> ou l'anglais Halley, qu'il a accueilli chez lui lors de son séjour en France <sup>4</sup>), ainsi que des savants moins connus, comme le père franciscain Rouché <sup>5</sup>, astronome amateur à Poitiers.

Cassini compte parmi les académiciens possédant le plus de correspondants attitrés, du moins après 1699, période pour laquelle on possède des listes précises. En effet, lors de la séance du 4 mars 1699.

comme il est avantageux à l'Académie d'avoir plusieurs correspondances, soit dans les provinces soit dans les pays étrangers, afin qu'elle puisse estre promptement et fidellement instruite des nouvelles qui auront rapport aux sciences  $^6$ ,

Fontenelle consigne dans les registres de l'Académie les noms aux orthographes le plus souvent assez fantaisistes de quatre-vingt un savants, dont certains sont cités par plusieurs personnes, avec qui les académiciens sont en commerce épistolaire depuis la fondation de la Compagnie. Si la plupart n'ont pas laissé un souvenir impérissable dans l'histoire des sciences, certains d'entre eux comme Flamsteed et Sloane, correspondants de Cassini le fils, Papin, correspondant de l'abbé Gallois, ou Leeuwenhoek, « connu par les découvertes qu'il a faites par l'usage du microscope <sup>7</sup> » et correspondant de Burlet, sont encore célèbres aujourd'hui. Par la suite, et avant le règlement de 1716, cinq autres savants recevront le titre de correspondant de l'Académie des sciences, dont trois qui « entreront » dans la Compagnie à la suite d'un nouveau membre, Antoine de Jussieu <sup>8</sup>. La majorité de ces savants, amateurs ou professionnels, vit en France métropolitaine, et plus précisément dans des villes du sud (sept correspondants sont établis à Montpellier, d'autres viennent d'Avignon, Arles, Lyon ou Aix).

Mais la liste des correspondants fournie par les académiciens témoigne aussi du rayonnement international du réseau scientifique parisien. Les trois pays étrangers qui

<sup>1.</sup> Une étude systématique et quantitative de ces divers interlocuteurs reste à faire, afin de déterminer de manière plus précise selon quel modèle Cassini se trouve être au cœur de la *Respublica literaria* de son temps. Voir René Sigrist, « Correspondances scientifiques du 18e siècle, présentation d'une méthode de comparaison », dans *Revue suisse d'histoire*, vol. 58, n° 2, 2008, p. 147-177.

<sup>2.</sup> Voir Simone Dumont, « Sur quelques correspondances reçues par les Cassini et les Maraldi (1670-1793) », dans Sur les traces des Cassini..., op. cit., p. 185-196.

<sup>3.</sup> Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 20, pièce n° 1, Hevelius à Cassini, de Dantzig le 7 novembre 1669.

<sup>4. «</sup> Après toute la reconnaissance et tous les remerciements auxquels je me trouve obligé par cette infinité de bienfaits et de faveurs dont vous m'avez comblé pendant mon séjour à Paris, j'ay cru devoir faire tout mon possible pour tâcher de me maintenir dans l'estime et dans les bons sentiments que vous avez toujours témoigné d'avoir pour moy, bien au-dessus de la petitesse de mon mérite... », Pise, Bib. univ., ms. 423n fasc. 20, pièce n° 3, Halley à Cassini, de Saumur le 9 juillet 1681.

 $<sup>5.\,</sup>$  « Je fis réponce au P. Rouché sur ses demandes astronomiques »,  $JVP,\,24$  juillet 1710.

<sup>6.</sup> PV 1699, fol. 148v-150

<sup>7.</sup> PV 1699, fol. 150

<sup>8.</sup> Notons que l'empressement des correspondants à communiquer les résultats de leurs observations ou de leurs travaux est explicitement assimilé par l'article XXVII du règlement de 1699 à une plus grande chance d'être élu à l'Académie : « Dans les élections pour remplir des places d'académiciens, elle donnera beaucoup de préférence aux sçavans qui auront été les plus exacts à cette espèce de commerce », art. XXVII, dans HARS 1699, p. 7. Même si leur correspondance avec l'Académie n'est pas expressément rappelée dans les registres au moment de leur élection, on peut penser que Vieussens et Deslandes ont été intégrés à la Compagnie grâce aux relations épistolaires préalablement établies (quoique dans le cas de Deslandes, l'interlocuteur de l'Académie soit le père du futur académicien).

comptent le plus de correspondants de l'Académie sont l'Angleterre, les Provinces-Unies et l'Empire, mais l'Italie (où la plupart des correspondants sont en relation avec les Cassini) et la Chine (qui abrite plusieurs missions jésuites) fournissent également un important contingent <sup>1</sup>.

Les astronomes sont les académiciens qui profitent le plus de ce système de correspondance. En effet, les travaux de l'Académie étant consacrés en grande partie à la détermination de la position géographique des grandes villes d'Europe et du monde, des données venues de la comparaison des observations des phénomènes célestes en différents lieux leur étaient indispensables <sup>2</sup>.

Même si d'autres académiciens sont en relations suivies avec des savants extérieurs, l'étude détaillée des procès-verbaux montre que les plus assidus aux échanges épistolaires sont bel et bien les astronomes, en particulier les membres du réseau italien des
Cassini-Maraldi (Manfredi et Stancari, Bianchini, Marsigli etc.). Les anatomistes reçoivent également beaucoup de relations de prodiges anatomiques, surtout de nature
tératologique, mais ces écrits sont majoritairement le fait de correspondants ponctuels,
n'ayant aucun titre au sein de l'Académie. À ces deux catégories d'intervenants, on
peut en ajouter une troisième, en quelque sorte intermédiaire, composée des relais du
pouvoir royal dans les pays étrangers et les colonies, mais aussi sur le territoire français.
Ces hommes, agents installés sur place ou envoyés pour une courte durée, relaient aussi
bien les demandes de l'Académie que les récits des résidents de leur province.

Ces correspondants servent les visées de l'Académie en fournissant une multitude de données. Mais certains, en particulier parmi ceux qui n'en ont pas le titre officiel, s'adressent également aux savants parisiens sur un ton moins formel. La correspondance de Cassini avec Jean-Charles Gallet (1637-1713), prévôt de l'église Saint-Symphorien d'Avignon, « collaborateur efficace et personnage à l'esprit plein de curiosité <sup>3</sup> », en est un bon exemple. Cassini ne fait pas que recevoir passivement les données qui lui parviennent tous azimuts. Il prodigue volontiers ses conseils à ceux qui lui en font la demande (comme le P. Rouché, vu plus haut), et n'hésite pas parfois à s'expliquer longuement et patiemment, comme lors du léger différend qui l'oppose à Gallet entre mai et juillet 1680 à propos d'un problème sur les réfractions <sup>4</sup>. La discussion, quoique gênée par le fait que les lettres se croisent du fait des problèmes postaux <sup>5</sup>, reste tout-à-fait courtoise, comme en témoigne la dernière lettre de Cassini :

À vous dire le vray, je commence à m'estonner qu'après une si longue conférence que nous avons sur ce sujet, vous soiez si fortement attaché à vos premières pensées, que vous jugez encore votre hypothèse soutenable et persistez dans la résolution de la publier. Je prends la liberté de vous parler librement en bon amy, vous assurant que j'aurois esté fort aise de n'avoir point sujet de trouver rien à redire à

<sup>1.</sup> Voir en annexe, tabl. 12, p. 479, les lieux de résidence des correspondants de l'Académie en 1699.

<sup>2.</sup> Voir en annexe, tabl. 13, p. 479, le nombre de correspondants par académicien.

<sup>3.</sup> S. Dumont, « Sur quelques correspondances... », art. cit., p. 187.

<sup>4.</sup> Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 24 : pièce n° 4, Cassini à Gallet, de Paris le  $1^{\rm er}$  mai 1680; n° 5, du même au même, de Paris le 30 mai 1680; n° 2, du même au même, de Paris le 28 juin 1680; n° 1, du même au même, de Paris le 8 juillet 1680; et n° 6, du même au même, de Paris le 29 juillet 1680.

<sup>5.</sup> Ibid., pièce n° 5.

vos productions, et que j'aurois plus volontiers emploïé le temps à les soutenir et perfectionner si elles en avoient été capables qu'à les combattre. Car j'aurois eu le plaisir de vous rendre un service agréable au lieu que ce que je vous rends me donne beaucoup de peine, parce que vous ne pourrez manquer de recevoir du déplaisir, ou en revoiant des pensées que vous estimiez si justes et si belles, ou en voyant le jugement que j'en fait, et me trouvant peut estre incapable de les comprendre. Soiez, Monsieur, fortement persuadé que je n'en use de la sorte que par zèle de vostre gloire, à laquelle si vous croyés que la publication de vostre hypothèse ne puisse point déroger, vous n'aurez qu'à me le signifier et m'ordonner ce qu'il vous plaira que j'exécute pour vostre service. Je suis toujours, Monsieur, etc. \frac{1}{2}.

Ce ton à la fois professoral et respectueux marque que Cassini a été impliqué dans un véritable échange avec ses correspondants, et non uniquement une sorte de catalyseur pour les observations astronomiques de France et de Navarre. Le fait qu'il précise dans presque toutes ses lettres qu'il ne lui propose ses corrections qu'à titre indicatif et non comme des obligations, qu'il le recommande tout de même Gallet à Colbert et l'abbé Gallois, et qu'il lui laisse le choix final quant à la publication de ses œuvres <sup>2</sup>, prouve bien que si Cassini a bel et bien joué un rôle central et important dans l'astronomie française, il ne semble pas en avoir profité pour rabaisser ses confrères.

Cassini et les expéditions scientifiques de 1681-1683. On trouve un autre exemple de cette conduite dans la peine qu'il se donne pour soutenir certaines de ses connaissances dans leurs projets d'expéditions scientifiques. L'Académie des sciences ne s'est pas contentée de collecter passivement les observations maritimes et scientifiques des marins partis explorer les lointaines contrées du globe. Elle n'a pas non plus attendu que soient officialisés ses rapports avec le pouvoir royal par le biais d'un règlement pour envoyer certains de ses membres en expédition, comme Jean Richer, astronome parti en 1672 effectuer des relevés à Cayenne, pour permettre la détermination de la parallaxe de Mars grâce à sa confrontation avec les observations de Cassini; ou l'abbé Picard, parti vers la même époque au Danemark pour un séjour à l'observatoire de Tycho-Brahe à Uraniborg. Il est vrai qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces voyages scientifiques ont surtout pour objet l'astronomie<sup>3</sup>, contrairement au XVIII<sup>e</sup> siècle, davantage centré sur les sciences naturelles (botanique et zoologie en particulier).

La Compagnie savante ne se contente pas de commissionner ses propres membres, qui ont déjà fort à faire sur le territoire. En outre, les conditions de voyage sont à l'époque assez déplorables, et il n'est pas donné à tout le monde d'avoir la forme phy-

<sup>1.</sup>  $\mathit{Ibid}$ ., pièce n° 6. Voir également Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 23, trois pièces de 1675 sur un autre léger différend, à propos de la rétrogradation de Saturne.

<sup>2. «</sup> Vous ne trouverez pas mauvais que par mes difficultés je n'aye pas secondé la presse extraordinaire que vous avez d'imprimer vostre traitté par d'autre manière qu'en répondant promptement à vos lettres parmy d'autres occupations fort pressantes. Je n'ay pas manqué de parler avantageusement à monseigneur Colbert, en présence de M. Gallois, de vos pensées ingénieuses, et je luy ay dit que nous estions en dispute pour nous éclaircir sur ce point. Vous trouverez enfin que je n'ay agi de cette sorte que par le zèle de vostre gloire, à laquelle je crois que l'impression d'un écrit de cette sorte, et conceu en cette forme, ne seroit pas avantageuse, mais comme je vous ay expliqué librement mes pensées, je suivray aveuglément vos ordres si vous demeurés dans la résolution de le faire imprimer », Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 24, pièce n° 2, Cassini à Gallet, de Paris le 28 juin 1680.

<sup>3.</sup> Voir Monique Gros et Simone Dumont, « Les premiers astronomes-cartographes français dans les îles », dans *Les îles : du mythe à la réalité*, dir. Monique Pelletier, Paris : éd. du CTHS, 2002, p. 131-145.

sique nécessaire à une longue expédition. Aussi les savants font-ils appel à de jeunes amateurs, qu'ils forment à leurs méthodes selon les ordres du gouvernement. Cassini écrit ainsi à La Hire qu'après avoir fait le rapport des observations effectuées par son collègue à Calais :

Monseigneur [Colbert] y avoit prit tant de plaisir qu'il est dans la résolution de les pousser aussi loin qu'il est possible, m'ayant à cet effet ordonné d'exercer de jeunes gens habiles pour estre appellé dans les pays éloignez. Il y a à Honfleur un jeune homme appellé M. de Glos qui a beaucoup d'inclination aux observations astronomiques, et géographiques. Je luy ay écrit qu'il ne manque pas de vous voir lorsque vous serez au Havre pour s'exercer dans la méthode que nous pratiquons. Je vous prie que quand il se présentera vous luy fassiez voir ce qui est nécessaire pour son instruction afin de l'avoir prêt quand il plaira à Mgr de l'employer. J'ay dit à MM. Sauveur <sup>1</sup> et de La Montre <sup>2</sup> que s'ils s'exercent dans les observations, ils pourront estre employez, et pour ce qui est de M. Sédileau <sup>3</sup>, qui depuis longtemps s'exerce à l'Observatoire, Mgr l'a mis dans l'Académie <sup>4</sup>.

Les astronomes de l'Observatoire jouent un rôle très important dans la formation scientifique des futurs explorateurs du globe. Ils suivent également de très près leurs préparatifs matériels, comme on peut le voir à travers les multiples mentions des jeunes Varin, Des Hayes, De Glos, Coubart et Agarat dans les journaux d'observation de l'astronome, en particulier entre janvier et mars 1682 <sup>5</sup>.

En effet, ces scientifiques amateurs, sur lesquels on n'a pratiquement aucun renseignement biographique si ce n'est que Varin, Des Hayes, Coubart et Agarat au moins sont Ingénieurs du roi pour l'hydrographie, sont choisis vers la fin de 1681 pour aller explorer l'île de Gorée, nouvelle colonie française au large du Sénégal, et y mener des observations afin de « corriger toute la géographie et faire des cartes justes <sup>6</sup>. Varin et Des Hayes quittent Paris à l'automne 1681, mais sont rapidement bloqués à Rouen puis à Dieppe par l'absence de vaisseau. Quant à De Glos, Agarat et Coubart, on voit dans les registres de Cassini qu'ils sont appelés plus tard, grâce à son entremise (11-13 janvier 1682). C'est lui qui les pousse auprès de Colbert et de l'abbé Gallois, ainsi qu'à l'Académie des sciences en leur faisant obtenir des places de correspondants de la Compagnie <sup>7</sup>. Mais il ne se contente pas de les recommander aux grands.

En effet, la correspondance nourrie qu'entretient Jean-Dominique Cassini avec ces « jeunes gens habiles » montre que l'astronome se démène pour leur fournir les meilleures conditions de travail possibles. En plus de se charger de « leur faire avoir des instruments pour observer dans leur navigation » (14 mars 1682), il s'implique dans tous

 $<sup>1. \ \, {\</sup>rm Joseph \ Sauveur, \ l'acad\'emicien}.$ 

<sup>2.</sup> L'abbé de La Montre, élève de Cassini, enseignera l'astronomie à J.-N. Delisle.

<sup>3.</sup> Membre de l'Académie des sciences, il assiste régulièrement Cassini dans ses observations. On ignore les détails de sa vie.

<sup>4.</sup> Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 24, n° 3, Cassini à La Hire, de Paris le 21 novembre 1681.

<sup>5.</sup> Voir en annexe, p. 480, les passages des journaux d'observations de Cassini témoignant de son rôle dans ces expéditions scientifiques.

<sup>6.</sup> Jean-Dominique Cassini, « Voyages au Cap Verd en Afrique et aux isles de l'Amérique », dans Mémoires de l'Académie royale des sciences, t. VII, partie II, 1729, p. 431-446.

<sup>7.</sup> Voir BnF, ms. NAF 6197, fol. 170, Varin à Cassini, Dieppe, le 11 décembre 1681 : « Monsieur, j'ay receu votre lettre du 8e qui m'apprend une très agreable nouvelle. Je crois que M. Deshayes y peut prendre part puis que les raisons que vous alleguez de ma reception dans l'Academie luy peuvent convenir comme à moy. Je ne luy en ay pourtant point encore parlé, estant bien aise de ne rien faire sur cela ni sur autre chose que par vostre advis. »

les autres aspects, théoriques (envoi de recueils d'observations, conseils de méthode <sup>1</sup> mais aussi pratiques (argent...), même dans des domaines assez incongrus comme le réglage de la route de certains navires. La lettre que lui adresse Varin est à cet égard fort représentative des espoirs placés par les explorateurs dans le soutien que peut leur apporter l'astronome :

Puisque vous souhaitez que l'on aille au Cap Vert, je seray bien aise de faire ce voyage et il me suffit de sçavoir que vous le souhaittez pour me faire trouver du plaisir à l'entreprendre, et je puis vous protester que si je n'estois point en famille j'irois jusqu'au Japon si vous me l'ordonniez, pour avoir la gloire d'estre du nombre de ceux qui exécuteront vos illustres projets dans toutes les parties du monde. Vous nous mandez par une de vos dernières que les observations des hauteurs méridiennes de Markab <sup>2</sup> et de l'étoile polaire sont bien observées, et que celle d'Algenib <sup>3</sup> ne l'est pas, ce qui m'estonne puis que l'élévation du pôle que je tire en conséquence des hauteurs de Markab et d'Algenib s'accordent fort bien ensemble, et celle que trouve par l'estoile polaire diffère des premières à peu près d'une minute et demi.

[...] Nous venons présentement de chez Madame Baudri, ou nous avons appris que M. Sobret est parti aujourd'huy pour Paris. Nous avons parlé à M. le capitaine Layolle 4 qui nous a tesmoigné qu'il avoit ordre de M. Sobret de nous débarquer au Cap Vert. Mais nous ayant témoigné que ce pays estant très désert des choses nécessaires à la vie, et que nous ne pouvions vivre qu'avec des nègres qui vivent très mal, nous avons offert à luy payer pension pour subsister par ce moyen et ses provisions, il nous a respondu qu'il ne le pouvoit faire à cause qu'estant arrivé au Senega<sup>5</sup>, il feroit tout fort de partir au plus tost pour aller aux isles de l'Amérique<sup>6</sup>, où il ne pouvoit nous mener sans un ordre exprès de la Compagnie 7, de sorte qu'il faut se résoudre d'aller aux Isles si nous voulons faire le voyage du Cap Vert. Veu mesme que nous ne sçaurions revenir en France que dans le mesme vaisseau, d'autant que la Compagnie ne souffre pas qu'aucun autre navire que des leurs y aborde. C'est donc à vous, Monsieur, à régler s'il vous plaist ce voyage, où il se trouve toujours de nouvelles difficultez. Pour nous, nous avons pris la résolution d'exécuter tout ce que vous en ordonnerez. Prenez s'il vous plaît vos mesures sur tout cecy, et faites en sorte de faire lever toutes les difficultez que l'on a faites et que peut estre poura-t-on faire par des ordres exprès où il n'y ait plus rien à répliquer. et ayez la bonté de prévoir si le temps qu'il y a encore à observer sera suffisant pour pouvoir faire ces voyages sans préjudicier aux observations que l'on doibt faire sur les lieux. Si vous envoyez de nouvelles feuilles ayez la bonté de faire mettre les heures des immersions et emmersions du 1er et du 2e satellite du corps de Jupiter aussy bien que le temps des emmersions dans l'ombre des deux satellites. Je suis Monsieur etc. 8.

Sorti de son contexte, le dernier paragraphe de cette lettre semble adressé à un administrateur, un responsable des affaires maritimes, plutôt qu'à un astronome. Cassini semble à même de « lever toutes les difficultés », et de transmettre l'ensemble des requêtes des voyageurs au gouvernement pour les satisfaire. La plupart des lettres

<sup>1.</sup> C'est à l'occasion de cette expédition pour Gorée que Cassini rédige son « Instruction générale pour les observations géographiques & astronomiques à faire dans les voyages », dans la lignée de son Instruction à ceux qui travaillent à l'Observatoire.

<sup>2.</sup> Étoile la plus brillante de la constellation Pégase (Alpha Pegasi).

<sup>3.</sup> Troisième étoile la plus brillante de la constellation Pégase (*Gamma Pegasi*). Le système de classification des étoiles d'une constellation a été élaboré par l'astronome allemand Johann Bayer dans son catalogue *Uranometria* en 1603 (voir *infra*).

<sup>4.</sup> Le capitaine qui finira par embarquer les deux savants.

<sup>5.</sup> Sénégal

<sup>6.</sup> Les Antilles françaises.

<sup>7.</sup> La Compagnie des indes occidentales, créée en 1664 par Colbert pour commercer avec les colonies d'Amérique comme la Nouvelle-France (Canada) ou Saint-Domingue.

<sup>8.</sup> BnF, ms. NAF 6197, fol. 170, Varin à Cassini, Dieppe, le 11 décembre 1681.

qu'échangent les ingénieurs en mission et le savant resté en métropole sont du même acabit, les premiers décrivant parfois longuement les heurs et malheurs de leur vie quotidienne d'expatriés <sup>1</sup> au second, voire parfois des problèmes personnels <sup>2</sup>.

Jean-Dominique Cassini apparaît donc comme un point de référence pour ces jeunes gens qui ont été formés par lui; non seulement du fait des relations amicales qui se sont forgées entre eux, mais aussi parce qu'il paraît bien le relai idéal entre eux et le pouvoir royal, d'où viennent les subsides. C'est également ce que l'on observe dans une lettre adressée au savant par le P. de Fontaney <sup>3</sup>:

J'ay écrit il v a près de six semaines à MM. de l'Académie Royale des Sciences. Quoy que vous ayez bonne part à cette lettre, parce que vous y tenez un des  $1^{ers}$ rangs, néanmoins l'amitié que vous m'avez fait l'honneur de me témoigner autrefois, mérite que je me souvienne de vous en particulier. Nous voilà enfin parvenus à ce que vous désiriez si souvent, qui estoit de nous voir réunis à Pékin, pour y faire tous les biens que nous pourons à la gloire de Dieu, et en mesme temps pour estre vos correspondants en matière d'observations et de sciences. L'Empereur nous permet entièrement le 1<sup>er</sup> et désire que nous fassions le 2<sup>e</sup>, estant luy mesme fort curieux de nos sciences, comme il a paru ces dernières années particulièrement, ainsi que le P. Bonnet 4 vous dira. Il ne tiendra donc qu'à vous, monsieur, et à tous les MM. de l'Académie de nous marquer ce qu'ils désirent : car il faut supposer que nous avons besoin d'instructions, car peu à peu nous devenons des gens d'un autre monde, qui ne sçavent plus ce qui est de vostre goust, ni les nouvelles découvertes que nous faites pour y pouvoir conformer nos travaux. Je vous prie de nous envoyer de bonnes tables de toutes les planètes, avec la manière de s'en servir, expliquée nettement par des exemples. Des éphémérides de toutes les planètes nous sont aussi absolument nécessaires, car nous n'avons pas mesme celles d'Argoli. S'il y en a de nouvelles, qui soient exactes, et prolongées au-delà de ce siècle, elles seront encore meilleures pour nous. J'ay une autre prière à vous faire, qui nous est d'une plus grande conséquence. Nous voudrions avoir ici deux jeunes hommes fort sages dont l'un fust bon horloger, capable de bien racommoder toutes sortes de montres, et nos pendules d'observations, et mesme d'en faire des unes et des autres : il faudroit pour cela qu'il eust travaillé cinq ou six ans chez M. Thuret <sup>5</sup> ou M. Massinot <sup>6</sup>. L'autre est pour faire des instruments de mathématiques, compas, quarts de cercles etc. Il nous faudroit aussi un bon peintre. Si vous trouvez de ces sortes de gens, qui veuillent absolument se donner à Dieu (car tous les biens du monde ne méritent pas qu'ils traversent tant de mers pour venir icy), vous m'obligerez de les déterminer à prendre ce parti. Ils feront beaucoup de biens pour la Religion, en employant de cette manière le talent que Dieu leur a donné. S'ils vouloient se faire Religieux en venant ici, cela seroit encore meilleur, et ils en auroient plus de mérite devant

<sup>1.</sup> Voir en particulier la série de lettres de Des Hayes à Cassini, Arch. Obs., B4 9bis, et de Varin au même, Arch. Obs., B4 12.

<sup>2.</sup> Voir par ex. Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 20, n° 4, Des Hayes à Cassini, Dieppe, le 29 janvier 1682, à propos de son coéquipier : « Ses manières et ses sentimens sont pour la pluspart un peu différens des miens, et je veux me persuader qu'il n'y a rien à blasmer ny à l'un ny à l'autre. Nous abondons tous deux dans nostre sens, tout cela ne me choque point encore, mais luy, quand il s'en aperçoit, il s'en offusque jusqu'à l'emportement. Il m'a dit plus d'une fois assez hors de propos dès le commencement de nostre voyage qu'il estoit plus que moy, qu'il me le feroit voir, qu'il estoit autrement considéré, qu'il estoit plus honneste, plus sçavant... Je luy accorde le dernier, et le reste, je le souffre charitablement, mais je n'en diray pas davantage puisque je l'ay promis. Je diray seulement que j'aprens de jour en jour l'unique moyen de bien vivre avec luy, qui est peu de communauté dans nos affaires particulières... »

<sup>3.</sup> Jean de Fontaney (1643-1710), jésuite missionnaire en Chine.

<sup>4.</sup> Jean de Saint-Bonnet (v.1640-v.1703), jésuite d'origine lyonnaise, correspondant de Cassini. C'est sur ses dessins qu'a été construit l'observatoire de Lyon.

<sup>5</sup>. Isaac Thuret (v.1630-1706), horloger ordinaire du roi, particulièrement célèbre en son temps. C'est lui qui s'occupe de l'entretien des instruments de l'Académie. Il travaille en particulier avec Römer.

<sup>6.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié.

Dieu. C'est au P. Bonnet à leur dire les conditions avec lesquelles ils peuvent venir. La grâce que je vous demande, monsieur, est que vous nous aidez, s'il-vous-plaît, à trouver de ces sortes de sujets. Les plus habiles sont les meilleurs, pourveu qu'ils soient également disposés à bien faire. Après cela, vous me permettrez de vous demander des nouvelles de vostre maison, de Madame Cassini, et de vos chers enfants que je n'ay vus que petits, et qui sont à présent grands Philosophes et mathématiciens. En donnerez-vous quelqu'un à l'Académie de la Chine? J'ay eu toujours cette envie. Je commence à devenir vieux; néanmoins je me porte fort bien grâce à Dieu. Je salue tous vos élèves de l'Observatoire. Je suis etc. [P.S.] Si vous avez imprimé quelque ouvrage, ou s'il s'en est imprimé dans l'Académie, je vous supplie, et Mrs de l'Académie aussi, de nous en faire part. Il faut marquer sur les livres, afin qu'on ne s'en oublie pas dans le voyage, ou qu'on ne les confonde pas avec d'autres livres : « Pour les P.P., tels M.M. à la Chine, de la part d'Untel. » De cette manière, les livres nous viendront sûrement, et nous connoitrons nos bienfaiteurs <sup>1</sup>.

On constate que l'influence qu'on peut reconnaître à Cassini au sein de l'Académie des sciences s'accompagne de responsabilités assez lourdes, puisque c'est vers lui qu'on se tourne en particulier, et même pour des sujets qui ne ressortissent pas vraiment de son domaine de prédilection. Mais si les extérieurs à l'Académie continuent à s'adresser à lui pour ce genre de problèmes, c'est certainement qu'il a les compétences et l'envie de les résoudre, et qu'il s'emploie à satisfaire les demandes qu'on lui adresse avec enthousiasme et efficacité.

#### Jean-Dominique Cassini et les autres sociétés savantes.

Cassini, comme son fils, est membre d'autres sociétés savantes européennes, comme l'Accademia del Cimento à Florence mais aussi la Royal Society de Londres. Autant il a été actif dans la société italienne durant ses vertes années, autant la distance entre Londres et Paris ne lui permet guère de jouer un rôle important dans la seconde, même si son fils le représente en quelque sorte dans les voyages qu'il y fait à la toute fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Tout comme son ami Guglielmini, l'anglais Newton ou l'allemand Tschirnhaus à Paris, Cassini occupe dans la Royal Society d'outre-Manche une place de « correspondant étranger », qui le dispense d'être assidu mais assure à ses éventuelles communications d'être écoutées avec attention. Apparues sans son aide, et d'un fonctionnement parfaitement autonome dès leur création, ces sociétés vivent comme un honneur le fait de compter en leur sein, même de loin, un astronome réputé <sup>2</sup>, mais n'ont pas réellement eu besoin de lui pour acquérir leur renommée européenne. Ce qui n'est pas le cas de deux autres institutions, dans le lancement desquelles Jean-Dominique Cassini a joué un rôle majeur.

La Société royale des sciences de Montpellier. Le nombre important de correspondants de l'Académie des sciences à Montpellier à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle est un

<sup>1.</sup> Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 20, pièce n° 6, Fontaney à Cassini, de Pékin le 20 octobre 1693. Voir également le rapport que fait à Cassini le P. Grimaldi, « choisi par l'Empereur de la Chine pour président du collège des Astronomes de Pékin », de la situation astronomique en Chine, Arch. Obs., D3 11, 1er et 3 août 1691.

<sup>2.</sup> Comme l'ont fait les académiciens de la Cimento, voir supra.

signe patent de l'intérêt pour les sciences qui anime la ville <sup>1</sup>. Elle est depuis longtemps un des grands centres de l'enseignement de la médecine, et ce sont les sciences liées à cette discipline qui se développent les premières : anatomie, botanique, chimie. Avant même le Jardin royal de Paris, c'est à Montpellier qu'a été fondé le plus ancien Jardin des plantes de France, en 1593 par Pierre Richer de Bellaval. Au fil des décennies, d'autres disciplines connaissent le succès, en particulier les mathématiques, dont la diffusion est favorisée par la création d'une chaire d'hydrographie dans l'université de la ville en 1681. En effet, Louis XIV encourage le développement du corps d'hydrographes du roi <sup>2</sup> à travers le royaume, et en particulier près des sièges d'amirauté. C'est cette science, au départ tournée vers l'étude des mouvements de la mer et des eaux, qui oriente l'intérêt des montpelliérains vers l'étude des mathématiques pures, et bientôt, de l'astronomie, à laquelle s'adonnent en particulier trois personnages, François-Xavier Bon de Saint-Hilaire, Jean de Clapiès et François de Plantade.

Ces trois hommes sont en relation avec la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Bon et Plantade y sont respectivement premier président et conseiller, quant à Clapiès, son père y a été correcteur. De là vient peut-être leur solide amitié <sup>3</sup>. Initiés tous trois aux sciences mathématiques au cours d'un cursus scolaire classique (Jésuites et Oratoriens), ils se passionnent rapidement pour ces matières, et en particulier pour l'astronomie. Ils entrent en relation avec les savants de l'Académie des sciences, mais c'est Plantade qui renforce particulièrement les liens entre Paris en Montpellier, lors d'un séjour à la capitale en 1693. En effet,

ce ne fut qu'à Paris que l'accès qu'il eut auprès de feu M. Cassini le mit en état de faire par lui-même de plus grands progrès, et de s'engager dans la vaste carrière des mathématiques. [...] M. Cassini étoit surpris lui-même de l'exactitude et de la précision avec laquelle son jeune élève observoit. Il voyoit dans M. de Plantade toutes les qualités nécessaires pour former un grand astronome : les connoissances préliminaires qu'il avoit acquises, une habileté à manier la lunette, habileté qu'on doit ordinairement à la seule pratique, et que la théorie la plus exacte ne donne point ; une heureuse fécondité à imaginer les ressources et les expédiens les plus propres à faire réussir une observation ; une passion pour l'astronomie, qui ne craignoit ni la rigueur des saisons, ni les injures de l'air <sup>4</sup>.

Les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle de la Société des sciences de Montpellier, comme M. de Ratte ou J. Castelnau, qui ont écrit sur Plantade prétendent qu'il a avec Jean-Dominique Cassini des liens de sang. Si cette information apparaît douteuse au vu des recherches généalogiques contemporaines, il est en revanche certain qu'une relation particulière s'est nouée entre les deux hommes, comme en témoigne leur correspondance <sup>5</sup>.

<sup>1.</sup> Voir à ce sujet Louis Dulieu, « Le mouvement scientifique montpelliérain au XVIIIe siècle », dans Revue d'histoire des sciences et de leurs applications, vol. 11, n° 3, 1958, p. 227-249.

<sup>2.</sup> Cet effort se poursuit jusqu'à la fin du règne, comme en témoigne le *JVP* de Cassini, qui rapporte que « M. Castelet vint [lui] représenter qu'il seroit allé volontier pour professeur royal d'hydrographie à Marseille » (11 novembre 1710).

<sup>3. «</sup> Une conformité de goût unissoit étroitement [M. de Plantade] à M. Bon, depuis conseiller d'Etat et ancien premier président de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, et honoraire de la Société royale, et à M. de Clapiès », « Éloge de M. de Plantade, par M. de Ratte », dans Éloges des Académiciens de Montpellier, recueillis, abrégés et publiés par M. le baron des Genettes, pour servir à l'histoire des Sciences dans le dix-huitième siècle, Paris : Bossange et Masson, 1811, p. 82.

<sup>4. «</sup> Éloge de M. de Plantade », art. cit., p. 83.

<sup>5.</sup> Voir par ex. Arch. Obs., B4 11bis.

C'est d'ailleurs chez son confrère languedocien que Cassini descend avec son fils et son neveu, alors qu'il doit se rendre à Montpellier pour les opérations de la méridienne (1701).

À cette époque, l'évêque et neveu du ministre de Louis XIV, Joachim Colbert de Croissy, accueille régulièrement, depuis déjà quelques années, plusieurs savants comme Bon, Clapiès et Plantade mais aussi l'anatomiste Astruc, le botaniste Magnol ou le médecin Lapeyronie, qui se réunissent chez le prélat comme pouvaient le faire les membres du cercle Thévenot quelques décennies auparavant. Aussi souhaitent-ils rapidement obtenir du pouvoir royal la reconnaissance de leur société. Cassini apparaît, une fois encore, comme le médiateur parfait, et est donc sollicité par les montpelliérains pour plaider leur cause auprès de l'abbé Bignon 1. Il s'y emploie rapidement et avec bonne volonté, comme le montre une de ses lettres à Plantade, du printemps 1705:

Monsieur, après avoir receu votre dernière lettre, je suis allé avec mon fils et M. Maraldi voir M. l'abbé Bignon pour luy parler de votre société. Il nous a fait voir les depesches de M. l'intendant, avec le projet qui luy avoit été renvoyé par M. le chancellier pour luy en faire le raport. Il s'est montré très disposé pour l'apuyer, de sorte que je ne doute point qu'il n'ait un heureux succès. Je continueray d'y avoir l'œil et d'y contribuer tout ce qui me sera possible. J'ay taché d'avoir un exemplaire d'un nouveau etablissement d'une Académie de belles lettres à Caen, et des discours qui y ont été faits dans sa première ouverture. Je l'ay fait voir à M. votre frère, le priant de vous en informer. J'ay l'aurois produit, s'il avoit été besoin, pour faciliter par cette exemple votre proposition, mais j'ay veu qu'il n'estoit pas nécessaire, les bons offices de M. l'intendant m'ayant paru efficaces.

[...] J'aurois bien voulu, monsieur, qu'on eut trouvé quelque tempéramment pour contenter M. Bon et toute la Société, qui, sans déroger à sa liberté, auront pu trouver quelque moyen de le faire <sup>2</sup>.

Suivent des extraits tirés des lettres patentes accordées par le Roi à l'académie de Caen, soumis à Plantade afin de lui donner « pour exemple de quelque distinction qui s'est faite sans préjudice de l'Académie de Caen » : Cassini semble donc avoir joué, dans les négociations concernant l'académie de Montpellier, un rôle assez impartial, en ménageant aussi bien le pouvoir royal que les susceptibilités des savants, tâchant de tirer le meilleur des deux partis.

Son action en faveur de ses confrères du sud est rapidement couronnée de succès <sup>3</sup>. En effet, l'abbé Bignon prend vite conscience de l'importance de l'enjeu <sup>4</sup>. S'il s'attache à centraliser au maximum la pratique de la science en France, et ce au profit de l'Académie des sciences de Paris, la nécessité d'un pôle méridional apparaît très vite. Aussi va-t-il dépasser les attentes des montpelliérains, tout en consolidant sa propre entreprise centralisatrice, en faisant de ce qui prendra le nom de Société royale des sciences

<sup>1. «</sup> M. de Cassini étant venu à Montpellier, M. de Plantade, qui assista aux opérations qu'il faisoit pour tracer la méridienne, conçut dès-lors le dessein de l'établissement d'une société des sciences en cette ville », « Éloge de M. de Plantade », art. cit., p. 84.

<sup>2.</sup> Arch. Obs., D1 13, Cassini à Plantade, de Paris le 18 mai 1705.

<sup>3.</sup> Voir Bib. G. Horn d'Arturo, busta XXXVIII, Maraldi à Savalgo, de Paris le 12 avril 1706 : « À Monpellieri si è stabilito nuovamente una Academia delle Scienze con autorità Regia, al che non hà contribuito poco il Sig. Cassini mio zio. Hanno fatto fabricare quei Academici diversi instrumenti astronomici, e fisici, e lavorono attualmente alla construtione d'un osservatorio, per poterni fare osservationi celesti, essendo quel clima molto proprio per cio fare. »

<sup>4.</sup> Voir Françoise Bléchet, « Le Rôle de l'abbé Bignon dans l'activité des sociétés savantes au XVIII<sup>e</sup> siècle », Actes du 100<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Paris, 1975, p. 31-41.

de Montpellier un relai provincial sûr et même une sorte d'annexe de l'Académie parisienne, « avec qui elle entretiendra l'union la plus intime, comme ne faisant ensemble qu'un seul corps <sup>1</sup>. » Les membres de l'une et de l'autre sociétés ont en effet le droit de siéger aux séances des deux compagnies, et entretiennent un commerce épistolaire suivi, notamment, dans les premières années, dans le sens Montpellier-Paris. La Société méridionale doit en outre envoyer tous les ans à sa consœur parisienne le mémoire d'un de ses membres, afin qu'il soit intégré au volume d'Histoire et mémoires de l'Académie des sciences, montrant ainsi que les deux institutions ne forment qu'un seul corps. C'est d'ailleurs Jean de Clapiès, également proche de Cassini, qui satisfait le premier à cette exigence avec l'envoi d'un mémoire de gnomonique, imprimé en 1707. Mais c'est l'éclipse de soleil de mai 1706, également observée avec soin à Paris, qui marque véritablement les débuts de la Société, avec les observations réalisées en public par Clapiès et Plantade <sup>2</sup> : ainsi, en privé comme en public, la marque de l'astronomie, et plus encore de Cassini, est visible dans la fondation de cette institution provinciale.

L'Istituto delle scienze de Bologne. Son rôle est plus discret, mais tout aussi important, dans la fondation d'une autre société scientifique, l'Istituto delle Scienze ou Académie des sciences de Bologne. Le savant continue en effet d'être en liaison épistolaire avec plusieurs citoyens de cette ville qui est en quelque sorte devenue sa vraie mère patrie, davantage que Perinaldo. Mais alors qu'en France, il a fait remonter jusqu'à Paris attentes et particularités propres aux savants montpelliérains, il va cette fois-ci faire passer de l'autre côté des Alpes les structures et l'organisation de l'Académie parisienne <sup>3</sup>.

À partir de son installation à Paris et jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Cassini abreuve ses correspondants bolonais, notamment Domenico Guglielmini qui lui a succédé à la chaire de mathématiques, mais aussi Geminiano Montanari, Agostino Fabri ou Pietro Mengoli, de renseignements sur le fonctionnement de l'Académie des sciences, mais aussi et surtout sur les thèmes de recherche des savants, et sur leurs méthodes nouvelles. Son retour à Bologne en 1694-1695 pour apporter quelques réparations à la méridienne

<sup>1. «</sup> Statuts de la Société royale des sciences... », op. cit., p. 16. Sur le rôle de la Société de Montpellier comme « pôle méridional » de l'Académie des sciences parisienne, voir Jean-Michel Faidit, « Le statut unique de la Société royale des sciences de Montpellier », dans Règlements..., op. cit., p. 255-264.

<sup>2.</sup> Si M. de Clapiès avoit une parfaite connaissance de toutes les parties des mathématiques, et en particulier de la théorie de l'astronomie, M. de Plantade l'emportoit peut-être sur lui par la facilité qu'il avoit à observer. C'est une faveur que la nature avoit faite à l'un, mais dont l'autre pouvoit aisément se dédommager. M. de Plantade avoit l'œil plus astronome : aussi est-ce principalement à ses soins que nous devons la réussite de l'observation de cette fameuse éclipse », « Éloge de M. de Plantade », art. cit., p. 85.

<sup>3. «</sup> La parte avuta da Cassini nella diffusione a Bologna della conoscenza della struttura, dei procedimenti e delle pubblicazioni dell'accademia di Parigi fu determinante. Egli mantenne sempre stretti rapporti con la città in cui aveva per tanti anni insegnato e che a lungo, poiché il suo trasferimeto a Parigi doveva essere provvisorio, gli conservò la lettura nello Studio e perfino lo stipendio. Fu però soltanto nei primissimi anni del nuovo secolo, in un periodo di rinascita scientifica della città, che egli poté trovare qui degli interlocutori non isolati, che cercarono di tradurre concretamente nella realtà bolognese gli indirizzi di ricerca e il tipo di organizzazione scientifica conosciuti attraverso la sua mediazione. » Marta Cavazza, « Giandomenico Cassini e la progettazione dell'Istituto delle Scienze di Bologna », dans Scienza e letteratura nella cultura italiana del Settecento, dir. Renzo Cremante et Walter Tega, Bologne : Società editrice il Mulino, 1984, p. 113.

de San Petronio est l'occasion pour lui de renforcer les liens entre l'Académie et la cité italienne, puisqu'il rencontre des jeunes gens instruits et motivés qui seront des informateurs privilégiés pour la Compagnie.

On compte parmi eux le comte Luigi-Ferdinando Marsigli, militaire de carrière mais amateur de sciences passionné, qui obtiendra, comme Domenico Guglielmini avant lui, une charge d'astronome associé de l'Académie des sciences de Paris. Fervent admirateur de Cassini, avec qui il noue une relation amicale toute particulière (voir infra), il applique ses méthodes, en particulier pour déterminer les longitudes, au cours de ses voyages et campagnes militaires. Selon M. Cavazza, c'est bientôt toute sa pensée scientifique qui s'inspire des écrits de l'astronome, en particulier dans le domaine de la géographie <sup>1</sup>. Rapidement, il décide de contrecarrer le déclin du Studio bolonais du XVII<sup>e</sup> siècle finissant, en s'attaquant en particulier à la politique clientéliste du Sénat de la ville, avec qui il connaît quelques difficultés. En dépit de la différence considérable introduite par les systèmes politiques de France et de Bologne, il s'efforce d'adapter le modèle parisien dans sa ville, et de « faire en Italie ce qu'ont fait les Français en France <sup>2</sup>. » Il s'entoure pour cela d'autres correspondants de Cassini, tout aussi influencés par sa façon de penser : Eustachio Manfredi, qui le seconde particulièrement et à qui il confie la responsabilité de l'observatoire de la société, le frère de celui-ci, et Francesco Stancari, astronome et ami de Manfredi, qui appartient comme lui à l'Accademia degli Inquieti, Académie des Inquiets, groupe de savants bolonais qui se réunissent comme l'avaient fait les Florentins de l'Accademia del Cimento. Quant aux « Punti per l'Accademia 3 » qui exposent le mode d'organisation et de fonctionnement du nouvel institut, ils montrent l'influence omniprésente du modèle français, transmis par Cassini au fur et à mesure des lettres échangées, mais aussi des instruments et des traités qu'il envoie régulièrement de l'autre côté des Alpes. C'est à lui que les savants bolonais adressent prioritairement leurs ouvrages 4, avant le passage des liens personnels aux liens institutionnels et les échanges entre l'Académie des sciences de Paris comme groupe unifié et sa consœur italienne <sup>5</sup>. Et c'est encore lui qui annonce à son ami, avec beaucoup de joie, en avril 1710, que l'Académie des sciences a fait lecture, lors d'une de ses séances,

<sup>1.</sup> Ainsi, l'Introduzione alla mia riforma della Geografia de Marsigli (Bologne, Bib. univ., ms. Marsili n° 88) s'inspire particulièrement du traité De l'origine et du progrès de l'Astronomie et de son usage dans la géographie et dans la navigation de Cassini. De même, la conception marsilienne du rapport entre science et État est fort proche de la conception française, du moins de celle du pouvoir royal, pour qui la science est une technique utile et presque auxiliaire de la politique, en temps de paix comme en temps de guerre. Voir M. Cavazza, « Giandomenico Cassini... », art. cit., p. 120.

<sup>2. «</sup> Fare in Italia come hanno fatto i Francesi della Francia », Manfredi à Marsigli, de Bologne le 20 août 1711, transcr. dans G. Fantuzzi, *Memorie della vita del generale co. Luigi Ferdinando Marsigli*, Bologne, 1770, p. 318.

<sup>3.</sup> Bologne, Bib. univ., ms. Marsili 83.

<sup>4.</sup> Voir les différents envois que fait Marsigli de son *Histoire physique de la mer* entre 1710 et 1712 (*IVP*)

<sup>5. «</sup> La qual cosa, vista da Parigi, è certamente spiegabile con lo spazio che il gruppo di potere consolidatosi attorno alla famiglia Cassini dava agli italiani, mentre, vista da Bologna, appare come una *chance* storica di grande portar, che rese possibile, sulla base di legami inizialmente solo personali, lo stabilirsi di rapporti istituzionali e ufficiali tra l'Académie des sciences, il piú accreditato modello europeo di organizzazione statale della ricerca, e l'istituzione bolognese che significativamente abbandonò, al momento di aggregarsi al nuovo pubblico Istituto delle scienze, il precedente nome di Accademia degli Inquieti per quello di Accademia delle scienze. » M. Cavazza, « Giandomenico Cassini... », art. cit., p. 130.

d'une lettre sur le nouvel institut <sup>1</sup>.

Néanmoins, c'est en 1711 que naît officiellement l'Istituto delle Scienze de Bologne <sup>2</sup>. Si l'on a perdu la trace de la plupart des lettres échangées entre l'Observatoire de Paris et les astronomes de Bologne à cette époque <sup>3</sup>, le fait que le vieil homme continue à donner des nouvelles du jeune institut dans le Journal des dernières années de sa vie montre qu'il continue d'y attacher de l'intérêt, en particulier à l'observatoire que le comte souhaite faire édifier sur le toit du palais familial <sup>4</sup>. Ainsi, si son intervention en faveur de l'Institut de Bologne a été d'une toute autre nature, plus scientifique que politique, que celle en faveur de la Société royale des sciences de Montpellier, il a, dans les deux cas, été un relai efficace et enthousiaste des attentes de ses correspondants.

# Cassini doyen de l'Académie des sciences : pensionnaire inefficace ou centre de gravité occulte?

Si Jean-Dominique Cassini a fait preuve d'une assiduité remarquable aux séances de l'Académie des sciences, même en l'absence d'un Règlement pour imposer cette obligation, les registres des procès-verbaux notent qu'il cesse totalement de se rendre au Louvre après le 26 novembre 1710. Entre le 29 novembre 1710 et le 14 septembre 1712, date de sa mort, ce sont donc 141 séances qui se déroulent en l'absence du doyen de l'Académie, âgé de plus de 85 ans.

S'il est vrai que cet éloignement de la Compagnie qui a tant influé sur sa carrière et sa renommée, conjuguée au fait qu'il ne résilie pas sa fonction pour une position de vétéran, peut amener à penser qu'il a pu être un fardeau pour l'Académie entre 1710 et 1712, il ne faut pas négliger l'influence plus discrète qu'il a pu avoir sur l'activité

<sup>1. «</sup> Sabbato passato l'Accademia delle Scienze diede principio alla sua conferenza con la lettura della lettera di V.S. Ill.ma scrittale, e con quella, alla relazione del nuovo Istituto accademico Marsiliano, e Clementino. Lodarono grandemente gli Accademici il zelo, che ella ha per il progresso delle scienze, mentre non contenta di arrichirle con le sue molte, e bellissime invenzioni, vuole di più con generosità veramente grande contribuire del suo, affinchè altri possano proseguire nel medesimo disegno. [...] Lodo la generosità, con la quale disegna regalare tanti soggetti di merito, che sono la più parte di quelli, dà quali ho ricevuti molti favori. Io contribuirò quel poco, che sarà in mio potere alle sue soddisfazioni, e mi servirò della libertà, che mi dà, di dirle il mio sentimento, come nella mia passata lettera ho intrapresi di dirlo sopra la limitazione delle persone da ammettersi al suo Istituto, al che mi giova credere, che farà qualche riflessione benigna della grandezza del suo animo di scordarsi di qualche mala soddisfazione avuta da un soggetto, che per la sua grande capacità può molto contribuire al suo glorioso disegno. » Cassini à Marsigli, de Paris le 10 avril 1710, transcr. dans G. Fantuzzi, Memorie della vita..., op. cit., p. 316-317. Notons toutefois que les registres de procès-verbaux de l'Académie des sciences ne mentionnent aucune lecture à propos de l'institut bolonais.

<sup>2.</sup> Sur le destin de cette institution, voir Walter Tega, « Mens agitat molem : L'Accademia delle Scienze di Bologna (1711-1804) », dans Scienza e letteratura..., op. cit., p. 65-108.

<sup>3.</sup> Il en subsiste toutefois une trace indirecte dans la correspondance qu'échangent le marquis Salvago, correspondant de Cassini à Gênes, et Manfredi. Ainsi le premier annonce-t-il au second : « Egli [le frère de Manfredi] mi diede avviso della risolutione del S.r Generale Marsigli di far fabricare un osservatorio, e di fissare l'Accademia delle scienze ad imitatione di quella di Parigi; me diedi avviso a Sig.ri Cassini e Maraldi, che se ne rallegrerono molto, ma non ho piu intego sa vi si sia dato principio, e se ne possa sperare l'adepimento. Il sig.r Maraldi mi scrive di haver fatto diligenza far passare lettere ed altre scritture in Italia, com'è sequito felicemente delle tavole, et altri fogli sud. e che si riservava all'hora il far rospota alla lettera del Sig. Eustachio. » Bologne, Bib. G. Horn d'Arturo, busta XXXVIII, pièce n° 173 : Salvago à Manfredi, de Gênes le 23 janvier 1712.

<sup>4.</sup> Voir par ex. JVP, 7 décembre 1711 : « M. Manfredi [...] parle [...] d'un observatoire qu'on veut bastir à Bologne »; et « Nous parlâmes de mes connaissances à Boulogne, et du dessein du comte Marsigli de former une Académie des sciences et de bâtir une observatoire à Boulogne, où il croit qu'il rencontrera des difficultez », 19 février 1712.

de cette institution. À ce sujet, le *Journal* de ses dernières années est une mine de renseignements, sur lui-même mais également sur d'autres personnages importants de la Compagnie.

Une instance consultative. Un des principaux rôles joués par le vieil homme au soir de sa vie est celui d'autorité critique vis-à-vis des ouvrages de ses confrères. Certes pas pour ceux de l'Académie, dont on suppose en quelque sorte que leur intégration à un corps si savant est un témoignage suffisant de la valeur de leurs écrits, mais plutôt pour ceux d'amateurs plus ou moins éclairés, correspondants réguliers de la Compagnie ou non. Certains sont des amis de longue date, d'autres des inconnus. Mais un point commun à beaucoup d'entre eux est qu'ils ne s'adressent pas spontanément au savant pour lui communiquer observations et difficultés, comme J.-C. Gallet vu plus haut, mais passent par l'intermédiaire du comte de Pontchartrain ou de l'abbé Bignon.

Ces deux hommes jouent en effet un rôle prépondérant dans l'organisation administrative de l'Académie, mais pas seulement. Même si Bignon n'a pas le statut officiel de « modérateur » de l'Académie, il apparaît dans le *Journal* de Cassini qu'il a joué un rôle obscur beaucoup plus important que ses fonctions officielles de président ou vice-président ne le laissent deviner. Il ne règle pas seulement la vie de l'Académie au cours des séances, mais également en-dehors. C'est lui qui transmet à Jean-Dominique Cassini les mémoires qu'il souhaite le voir résumer et commenter : pour la période 1710-1712, on le voit ainsi lui faire parvenir plusieurs observations de ses amis les pères Laval <sup>1</sup> et Feuillée <sup>2</sup>. Les notes de Cassini au sujet de ces mémoires sont ensuite transmises quelques jours plus tard à Bignon <sup>3</sup>, avant d'être lues durant les séances de l'Académie <sup>4</sup>.

Mais certains des travaux confiés par Bignon à l'examen du vieil astronome ne sont jamais mentionnés à l'Académie. C'est par exemple le cas d'« un manuscrit d'un religieux d'Engers [Angers], le Calendrier <sup>5</sup> », des écrits du P. Étienne de Saint-Médard <sup>6</sup> », d'un livre proposé par un père carme sur la réforme du calendrier <sup>7</sup>; ou encore des travaux de « Dom Baron, religieux de Cluny », qui apporte à l'Observatoire « une charge d'écrits qu'il a faites sur une grande période [astronomique] <sup>8</sup> », « à dessein de la faire

<sup>1.</sup> Voir par ex. JVP, 10 juillet 1710 : « M. l'abbé Bignon m'écrivit une lettre, et m'en envoya une du père Laval de Marseille, avec quantité d'observations qu'il a faites des hauteurs méridiennes du soleil et des hauteurs de l'horizon apparent de la mer »; ou 15 septembre 1711 : « M. l'abbé Bignon m'envoya un long écrit du père de Laval sur les observations qu'il a faites aux montagnes proches de Marseille. »

<sup>2.</sup> Voir par ex. JVP, 14 septembre 1710 : « M. l'abbé Bignon m'envoya les observations du père Feuillé faites dans l'Amérique. »

<sup>3.</sup> Voir par ex. JVP, 18 septembre 1710 : « J'allay avec mon fils et mon neveu chez M. l'abbé Bignon, et nous luy donnâmes l'abrégé que nous avons fait des observations du P. Feuillée en Amérique, et nous luy parlâmes pour luy. »

<sup>4. «</sup> Je fis l'extrait des observations du P. Laval, que je donnay à mon neveu pour estre communiqué à l'Académie », JVP, 7 septembre 1711.

<sup>5. 18</sup> août 1711.

<sup>6.</sup> JVP, 7 et 13 septembre 1711. Ces écrits ont manifestement été transmis par le Chancelier Louis de Pontchartrain, à qui Cassini fait passer ses observations sur le sujet.

<sup>7. «</sup> Je receu aussi une visite du Prieur des Carmes [des Billettes], qui vint de la part de M. l'abbé Bignon pour avoir mon jugement sur un livre fait par un de ces religieux sur la réforme du calendrier », JVP, 20 février 1712.

<sup>8.</sup> JVP, 12 septembre 1710.

#### imprimer $^1$ . »

Il ne semble pas que cette absence des registres de procès-verbaux soit forcément un signe de mauvaise qualité de ces écrits. Cassini paraît en particulier content de ceux de D. Baron. En revanche, on constate ici que, sans que rien ne soit encore officiel, l'Académie des sciences tend de plus en plus à s'adjuger un rôle d'expertise scientifique, son approbation étant particulièrement recherchée quand il s'agit de publier un ouvrage. Même si cette approbation n'est pas absolument nécessaire à l'entreprise éditoriale, elle joue un rôle dans le succès ou l'échec d'un livre, et Cassini semble ici un des principaux censeurs de ce contrôle qualitatif de la production scientifique imprimée, quoique sous la houlette vigilante et omniprésente de l'abbé Bignon.

Une voix décisive. Le Règlement de 1699 ouvre pour la première fois des perspectives de carrière aux académiciens non pensionnaires, par le biais d'élections. Leurs modalités ne sont pas précisées dans le règlement de 1699, et aucun compte-rendu autre que la mention des résultats dans les procès-verbaux ne nous est parvenu pour le règne de Louis XIV. On peut toutefois penser que le scrutin avait lieu dans des conditions semblables à celles codifiées au milieu du siècle, selon lesquelles les six officiers de la Compagnie, accompagnés d'un septième académicien auquel était attribué le sobriquet d'« évangéliste » (du grec angelos, qui annonce), se retiraient pour dépouiller les bulletins remis par les académiciens, avant de revenir annoncer les résultats sans préciser le nombre de voix obtenu par chacun des candidats<sup>2</sup>. Alors que l'habitude est prise au cours du XVIIIe siècle de demander au roi son autorisation avant de procéder à un scrutin, les premières années de la nouvelle académie voient les élections se tenir simplement, au fil des décès et des changements de places. Le souverain intervient de temps à autre par l'intermédiaire de Pontchartrain pour demander à ce que soit pourvue la place d'un académicien dont il exige le renvoi ou accepte la retraite, mais c'est la seule marque d'intervention préalable au vote dont on garde la trace. Il est néanmoins loisible de penser que l'abbé Bignon, représentant officieux du pouvoir au sein de la Compagnie, savait user de ses dons de persuasion pour infléchir la préférence de l'assemblée dans le sens souhaité par la royauté, ou du moins, dans le sens de sa préférence personnelle, puisqu'on a vu que l'intérêt du roi pour son Académie était assez distant.

En dépit de cette distance de fait, l'Académie reste une institution « Royale », et si le pouvoir n'intervient pas avant les élections, son accord est nécessaire pour que la nomination de l'Académicien soit effective. Dans le cas d'une place d'élève, le roi donne simplement son accord quant au nom qui lui est proposé, tout comme les académiciens. Les quarante-sept noms d'élèves proposés au roi entre 1699 et 1715

<sup>1.</sup> JVP, 2 octobre 1710.

<sup>2.</sup> Voir P. Bret, « La prise de décision académique... », art. cit., p. 328. Le « cabinet » dans lequel se retirent les officiers au milieu du XVIIIe siècle n'étant pas encore mis à la disposition de l'Académie sous le règne de Louis XIV, on peut penser que le dépouillement avait lieu ailleurs en dehors de la salle de séances.

reçoivent son agrément <sup>1</sup>. L'influence de l'abbé Bignon et du clan Pontchartrain pouvant difficilement être mise en lumière par des preuves tangibles, ce résultat donne à penser que le roi a suffisamment confiance dans le jugement des pensionnaires pour les laisser choisir pratiquement seuls les titulaires des places d'élèves <sup>2</sup> dont la position en quelque sorte subalterne ne prête pas à conséquence pour le gouvernement. Il en va de même pour les correspondants, dont le choix reste une procédure totalement interne à la Compagnie. Il s'agit d'ailleurs moins d'une élection que d'une pure nomination, du moins durant le règne de Louis XIV <sup>3</sup>.

En revanche, les places d'associés, et surtout celles de pensionnaires, qui ont une conséquence financière pour la royauté, font l'objet d'une plus grande implication de la part du roi. En effet, il ne s'agit plus pour lui de confirmer ou d'infirmer l'élection d'une personne mais de choisir entre plusieurs noms, trois pour une place de pensionnaire, deux pour une place d'associé. Si le roi se pose en protecteur des lettres comprises dans leur plus large acception, et entend faire preuve d'un bon sens qui permettrait à l'Académie de promouvoir toutes les disciplines scientifiques, ses décisions, exprimées par des lettres adressées par Pontchartrain à la Compagnie, ne sont pas plus motivées que les choix des académiciens notés dans les registres, et cette sentence royale qui n'a pas besoin d'être justifiée apparaît comme une des nombreuses manifestations de l'autorité arbitraire du souverain.

La promotion des élèves et des associés au sein de la Compagnie dépendant en grande partie des honoraires et des pensionnaires, seuls académiciens dotés d'une voix délibérative <sup>4</sup>, nul doute que les amitiés personnelles jouent autant que les capacités scientifiques <sup>5</sup>. L'Académie ayant décrété qu'un délai de huit jours était nécessaire entre la proposition d'un élève par un pensionnaire et le scrutin <sup>6</sup>, cette période est mise à profit par les candidats pour faire campagne .

On en observe un parfait exemple dans le *Journal* des dernières années de Cassini. En effet, celui-ci rapporte que le dimanche 26 avril 1711, Jean-Nicolas, fils cadet de son confrère astronome Philippe de La Hire,

vint demander [ses] suffrages pour la botanique. M. Geoffroy [le cadet] vint aussi le demander, et M. Somon vint postuler la place de mécanitien vacante par la mort de M. Carré.

<sup>1.</sup> Ces noms ont tous été soumis à l'aval du roi après que le scrutin au sein de l'Académie a confirmé la proposition du pensionnaire, sauf dans un cas : celui du sieur de Quesne, proposé le 25 février 1699 par Rolle pour son élève (PV 1699, fol. 127) et « exclu à la pluralité des voix » le 4 mars (PV 1699, fol. 148v.), sans que le motif de ce refus soit indiqué.

<sup>2.</sup> Le choix des pensionnaires est toutefois guidé *a priori* par certaines exigences royales, comme celle du 20 février 1714 stipulant que les académiciens voulant proposer des élèves devront apporter « au moins deux pièces qu'ils certiffieront être de ceux qu'ils ont décidé de proposer, pour l'examen desquelles pièces l'Académie choisira deux commissaires, et sur leur rapport elle jugera si ils méritent d'être reçus. » Voir PV 1714, fol. 57v.

<sup>3.</sup> Cet état de fait change avec le règlement du 23 mars 1753, qui définit les modalités d'élection des correspondants. Voir P. Bret, « La prise de décision académique... », op. cit., p. 334 et suiv.

<sup>4.</sup> Art. XXIII, *ibid.*, p. 8. Les droits des vétérans précisés par Pontchartrain dans sa lettre du 23 mars 1707 stipulent que ceux d'entre eux qui possédaient une voix délibérative avant que de devenir vétérans la conservent. Cette mesure exclut donc les élèves devenus vétérans (de Senne, de Beauvillier et Simon) de la procédure électorale.

<sup>5.</sup> L'Académie déplorera à ce sujet en 1778 d'avoir observé « deux sortes d'abus dans les élections, l'intrigue et l'autorité. » Voir Patrice Bret, « La prise de décision académique... », art. cit.

<sup>6.</sup> PV 1699, séance du 7 février, fol. 119.

Louis Carré, ancien secrétaire de Malebranche, partisan de la géométrie nouvelle des Infiniment petits, meurt le 11 avril 1711, laissant vacante sa place d'associé mécanicien. Quant à la place d'associé botaniste, elle est abandonnée par Claude II Bourdelin, décédé le 20 avril suivant. Aucun « départ de course » précis n'est donné à l'Académie, Fontenelle se contentant de faire écrire dans les registres de procès-verbaux que « l'Académie a appris la mort de M. Carré arrivée le 11 1 », puis que « l'académie a appris la mort de M. Bourdelin, arrivée le 20<sup>2</sup>. » Les postulants ne perdent pas de temps, surtout les aspirants botanistes, qui se mobilisent dès le lendemain de l'annonce du décès. Des trois jeunes gens, Claude-Joseph Geoffroy, issu d'une grande famille d'apothicaires parisiens, est celui qui a laissé le plus de souvenir dans l'histoire de l'Académie, encore n'a-t-il pas eu une carrière comparable à celle de son aîné Étienne-François. Les deux autres n'ont guère marqué l'histoire des sciences. On remarquera en outre un certain opportunisme de leur part, notamment de celle de La Hire le cadet, qui postule pour une place de botaniste alors qu'il est médecin, et donc plutôt versé dans l'anatomie. Tous les moyens semblent bons pour s'élever, quitte à changer de spécialité au cours de sa carrière.

Le résultat des démarches des jeunes postulants est connue par le procès-verbal de la séance du 2 mai 1711, qui précise que pour la proposition de candidats à la place de pensionnaire mécanicien, « la pluralité des voix est tombée sur MM. de Réaumur, Saulmon et l'abbé de Bragelongne »; et pour celle d'associé botaniste, sur « MM. Geoffroy le cadet et Jussieu <sup>3</sup>. »

Cassini ne précise pas lequel des deux candidats botanistes venus lui demander son soutien il a choisi d'aider, ni s'il a accédé à la requête de Saulmon, le seul à être venu postuler pour la place de mécanicien. Il n'est même pas sûr que l'astronome ait pu voter, puisqu'on ignore s'il était possible de le faire par procuration. S'il en a eu la possibilité, il ne l'a en tout cas pas confiée à Philippe de La Hire. En effet, pour limiter la part de l'affectif dans le choix des nouveaux membres, il est rapidement établi que l'académicien pensionnaire qui propose un élève à l'Académie n'a pas voix au chapitre lors de son élection <sup>4</sup>, élection qui consiste simplement, dans le cas des élèves, à donner ou non son accord à l'académicien quant au nouveau membre, sans avoir la possibilité d'y substituer quiconque; mais aussi « qu'un père dont le fils aura été proposé pour élève n'aura point de voix dans la délibération qui se fera sur ce sujet. » On peut en outre imaginer que des dispositions semblables écartent les académiciens des scrutins impliquant un de leurs frères <sup>5</sup>.

Le fait que même Jean-Nicolas de La Hire, qui connaît pourtant l'astronome depuis toujours, prenne le soin de lui faire sa cour est un signe du poids crucial des manœuvres extérieures au contexte officiel des séances. Ces sollicitations adressées par les trois jeunes gens montrent donc l'importance accordée à l'avis et au soutien du vieux

<sup>1.</sup> PV 1711, séance du 18 avril, fol. 152.

<sup>2.</sup> PV 1711, séance du 25 avril, fol. 183.

<sup>3.</sup> PV 1711, séance du 2 mai, fol. 189.

 $<sup>4.\ \</sup>mathrm{PV}$ 1699, séance du 14 février, fol<br/>. 121<br/>v.

<sup>5.</sup> Cela n'empêche toutefois pas la constitution des « dynasties académiques », comme on l'a vu.

savant qui, même alors qu'il ne paraît plus aux séances de l'Académie depuis près de cinq mois, est encore manifestement très influent, d'autant plus qu'il est certainement à même de peser sur le choix de son neveu Maraldi, lui aussi pensionnaire.

Une recommandation capitale. Enfin, même en dehors du cadre académique, il est très utile et de fort bon ton de bénéficier d'une recommandation de Cassini. Vieux et infirme, il est cependant au faîte de sa gloire, parce qu'arrivé au bout d'une « longue, laborieuse et glorieuse carrière » (Cassini IV), et son avis n'en a que plus de poids.

Même si l'organisation académique tend, pendant le règne de Louis XIV, à prendre le pas sur le patronage princier et la protection personnelle, les liens d'homme à homme conservent encore une grande importance, comme on l'a vu avec la relation entre Cassini et Marsigli. La recommandation que peut apporter l'astronome est donc une alliée de poids dans la carrière des autres savants. La plupart du temps, ce sont eux qui lui en adressent la demande d'abord, pour eux-mêmes ou pour leurs proches, comme le physicien hollandais Nicolaas Hartsoeker, qui remercie Cassini d'avoir écrit pour son fils une lettre de recommandation au marquis Monti à Bologne <sup>1</sup>. Le jeune Hartsoeker avait en effet adressé une demande en ce sens au savant quelques mois plus tôt <sup>2</sup>, demande satisfaite un mois plus tard <sup>3</sup>. Mais il arrive également au vieil homme de recommander spontanément certains de ses amis, ainsi qu'il le fait pour le P. Feuillée, auprès du vice-légat d'Avignon <sup>4</sup>, ou pour le jeune médecin montpelliérain Henri Haguenot, lui-même envoyé par François de Plantade, à qui Cassini offre « [ses] services et ceux de [son] fils et de [son] neveu <sup>5</sup>. »

Mais Cassini peut aussi intervenir dans des affaires qui n'ont pas grand-chose à voir avec la science. Certaines de ces intercessions sont dictées par le désir d'aider un compatriote. Un certain Barberi de Dolceacqua, manifestement originaire de la même contrée que Cassini et ayant lui aussi travaillé à Rome, lui réclame ainsi des lettres de recommandation pour faciliter son exil aux Indes occidentales, où il accompagne le nouveau vice-roi <sup>6</sup>. On voit aussi le vieil homme accueillir à l'Observatoire un certain M. Grimaud, consul de Marseille en procès avec l'intendant de la province, et qui lui est envoyé par son ami le P. Laval <sup>7</sup>. Presque immédiatement, Cassini est capable de mobiliser l'ensemble de ses réseaux, en faisant appel à son fils, mais surtout à l'abbé Bignon, ainsi qu'au petit-fils du Roi en personne, à qui il fait transmettre l'affaire par le

 $<sup>1.\,</sup>$  « Je receu une lettre de M. Hartsoeker, en remerciement d'une lettre de recommandation que je luy avoit envoyé pour son fils qui est en Italie »,  $JVP,\,5$  avril 1712.

<sup>2. «</sup> M. Harsouker vint me demander des lettres de recommandation pour l'Italie », JVP, 26 septembre 1711.

 $<sup>3.\,</sup>$  « J'écrivit une lettre de recommandation pour M. Harsoeker au marquis Monti à Bologne », JVP, 24 novembre 1711.

<sup>4.</sup> JVP, 10 octobre 1711.

<sup>5.</sup> JVP, 10 juin 1711 : « M. Haguenot, de l'Académie royalle des sciences de Montpellier, m'apporta une lettre de M. Plantade, avocat général, qui me le recommande... »

<sup>6. «</sup> Je receu une lettre de M. Barberi de Dolciacqua, dont la fammille a servi longtemps à Rome la cour d'Espagne, et présentement va avec le prince Santobono, choisi du Roy Philippes pour vice-roy aux Indes occidentales, me priant de luy écrire et luy envoyer quelque lettre de recommandation », JVP,  $1^{\rm er}$  mars 1712.

<sup>7.</sup> JVP, 12 juin 1710.

biais de son valet de chambre <sup>1</sup>. Très bien en cour, il recommande de la même manière à un autre de ses amis, le P. Le Brun, « les personnes qu'il pouvoit voir de [sa] part <sup>2</sup> à Versailles. » En bref, Cassini semble à même de pouvoir intercéder en faveur de ceux qui lui en font la demande dans presque n'importe quel genre d'affaires.

À la fin de son article sur « la famille Cassini et l'Académie des sciences », C. Demeulenaere-Douyère propose comme piste de réflexion l'étude du rôle des Cassini dans les commissions académiques, afin de déterminer s'ils censurent les œuvres de leurs concurrents. C'est à présent chose faite, du moins pour la période 1699-1715, de même que l'étude quantitative précise de leur participation à la vie académique.

Les conclusions que l'on peut tirer de l'étude des procès-verbaux de l'Académie des sciences, complétés par des documents officieux comme le *Journal* dicté par Jean-Dominique dans ses dernières années, tendent à nuancer cette idée d'omnipotence des Cassini à l'Académie. S'il est vrai que cette famille a été présente dans toute l'histoire de l'institution, elle n'a pas exercé la même influence au cours du temps. Une étude quantitative semblable à celle que nous venons de faire, et qui permettrait de déterminer lequel des membres de la famille a été le plus influent, n'existe pas encore pour le reste du XVIII<sup>e</sup> siècle, même s'il semble que les Cassini aient concentré de plus en plus de pouvoirs entre leurs mains au fil des ans.

Il est vrai que les Cassini-Maraldi comptent parmi les académiciens les plus volontiers publiés dans les pages d'Histoire et mémoires de l'Académie des sciences. Le fait qu'ils signent 23,4% des mémoires publiés pour la période, contre seulement 13,6% pour l'ensemble des volumes entre 1699 et 1790 (C. Demeulenaere-Douyère) tend à prouver que le début du siècle a été pour eux une période d'intense activité. Toutefois, il est à remarquer que le clan La Hire n'arrive pas loin derrière eux, avec 218 interventions pour la période 1699-1715 (259 pour les Cassini) et 134 publications (145 pour les Cassini). La différence tient essentiellement à la répartition des travaux. En effet, alors que les père, fils et neveu Cassini fournissent tous un nombre assez élevé de mémoires, le clan La Hire ne doit presque sa réussite qu'à l'action du seul Philippe (180 interventions et 119 publications). En outre, il participe à près de 3,5 fois plus de commissions que Jean-Dominique, le plus sollicité des trois Cassini. Même si cet état de fait est en partie dû à la multiplicité des intérêts de La Hire, il prouve sa grande influence au sein de la Compagnie. Enfin, notons que Philippe de La Hire fait partie du comité de sélection des mémoires à publier, et est donc plus à même que les Cassini de faire jouer la ligne éditoriale en sa faveur.

Aussi semble-t-il qu'il faille attribuer le « succès éditorial » des Cassini presque autant à leur influence au sein de l'Académie, influence d'ailleurs légèrement en baisse du fait de l'extrême vieillesse du patriarche et du blocage induit dans la carrière de son fils, qu'à l'esprit général du temps, qui, en mettant le « sage pyrrhonisme » à l'honneur,

<sup>1. «</sup> Mon fils conduisit M. Grimaux chez M. l'abbé Bignon, auquel il recommanda sa cause, et [M. Grimaud] vint ensuitte à l'Observatoire pour m'en remercier. Il ne voulut pas rester icy parce que il se hâta d'aller à Versailles, où M. Bidot, à la recommandation de mon fils, le devoit introduire à M. le duc de Bourgogne, et où sa cause devoit estre agittée dans le conseil », JVP, 15 juin 1710.

<sup>2.</sup> JVP, 18 juin 1710.

laisse la part belle à de simples comptes-rendus d'observations astronomiques, que les Cassini produisent à tour de bras du fait de la multiplicité de leurs corresponsants, et qui fait également de l'astronomie la science à la mode par excellence, et met donc en avant d'autres astronomes comme La Hire, qui est finalement plus puissant individuellement à l'Académie que les membres du clan Cassini. Si ses fils avaient eu les capacités, et surtout l'ambition de leur père, comme cela a été le cas chez Jacques Cassini, et s'ils avaient pu bénéficier de la longévité exceptionnelle de leurs concurrents <sup>1</sup>, nul doute que les deux dynasties se seraient sérieusement fait concurrence au XVIII<sup>e</sup> siècle, au point peut-être de voir la famille Cassini supplantée par sa rivale.

L'influence apparente des Cassini doit être également relativisée par l'omniprésence et l'omnipotence absolues de l'abbé Bignon <sup>2</sup>. Les relations entre nos astronomes et lui semblent avoir été fort cordiales, en tout cas du vivant de Jean-Dominique <sup>3</sup>. Et c'est certainement en partie grâce à cette entente <sup>4</sup> que les Cassini obtiennent d'être nommés à plusieurs reprises directeur et sous-directeur de l'Académie <sup>5</sup>, et peuvent s'y exprimer avec autant de facilité. En effet, si Cassini II a la possibilité de faire lecture de ses travaux aux assemblées publiques et de s'y faire connaître du grand public, c'est parce qu'il obéit aux ordres de Bignon, qui lui commande à l'avance un mémoire et le corrige, avant de le féliciter <sup>6</sup>! De même, c'est parce que Bignon transmet à Jean-Dominique des données reçues d'ailleurs qu'il a la possibilité d'écrire une partie de ses comptes-rendus d'observations.

Par conséquent, il convient de bien noter que, si les Cassini occupent effectivement une place privilégiée à l'Académie des sciences et à l'Observatoire, en particulier au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ils ne la doivent pas seulement à une ambition démesurée et à une volonté affirmée de censurer le travail de leurs confrères, action dont ils n'ont pas véritablement les moyens, puisque ce ne sont pas eux les modérateurs véritables de l'Académie. Il est vrai qu'ils en ont la faveur, mais celle-ci est en grande partie le fait de leur assiduité au travail et de leur capacité à répondre aux attentes du pouvoir royal et de la sphère scientifique en général.

Les Cassini-Maraldi se retrouvent donc au centre d'un véritable cercle vertueux, puisque leurs capacités leur assurent une véritable renommée, au sein de l'Académie

<sup>1.</sup> Les fils académiciens de La Hire meurent en 1719 et 1727. Voir infra.

<sup>2.</sup> C'est d'ailleurs en partie parce que l'abbé n'est plus à la tête de l'Académie dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que l'influence de Cassini III et Cassini IV va considérablement s'étendre, au point de faire de Cassini IV une sorte d'incarnation des privilèges savants pendant la Révolution, ce qui lui vaudra tant de malheurs.

<sup>3.</sup> Selon F. Bléchet, ces relations se refroidissent quelque peu entre Bignon et Jacques Cassini, d'un abord moins facile que son père. Voir *L'abbé Bignon...*, op. cit., vol. 1, p. 184.

<sup>4.</sup> Notons également que les Cassini semblent également proches du comte de Pontchartrain, et qu'ils entretiennent des relations particulièrement affectueuses avec les frères de l'abbé Bignon. Voir intra

<sup>5.</sup> Jean-Dominique est nommé directeur à trois reprises (1702, 1704 et 1708), et une fois sous-directeur (second semestre 1701). Son confrère La Hire n'a été que deux fois directeur (second semestre 1701 et 1710) et sous-directeur (1705 et 1708), mais d'autres académiciens ont été autant, sinon plus, sollicités pour cette tâche que Cassini, comme l'abbé Gallois, quatre fois directeur et deux fois sous-directeur.

<sup>6. «</sup> Mon fils me communiqua une lettre de M. l'abbé Bignon, qui louoit le discours qu'il avoit préparé par son ordre pour l'Académie publique », JVP, 5 avril 1712.

mais aussi de manière plus générale dans la sphère scientifique française et internationale, et que cette renommée les oblige à poursuivre toujours plus leurs efforts pour s'élever, scientifiquement, mais aussi socialement.

### Chapitre 2

# Comment devinrent français des gentilshommes italiens <sup>1</sup>.

# A L'enracinement français de la famille Cassini : réseaux parisiens, réseaux picards.

« Un individu n'arrive pas à grand-chose s'il n'est pas enraciné dans une parentèle solidaire dont les membres s'entraident et conjuguent leurs efforts pour pousser le mieux placé et le plus doué d'entre eux  $^2$ . »

Le seul rôle actif que la parentèle « originelle » de Jean-Dominique Cassini ait joué dans sa carrière a consisté à le confier à de bons précepteurs et à financer ses études dans un des meilleurs collèges d'Italie. Dès sa petite enfance, des personnages extérieurs à la cellule conjugale restreinte, comme un oncle maternel, influent sur sa destinée. Cependant, une fois quitté l'arrière-pays niçois, le jeune homme se retrouve coupé de tout lien familial, et forcé de se constituer son propre réseau, à la fois « système d'influences et d'interventions », capable de jouer sur sa réputation et ses activités professionnelles, et « ensemble de liens personnels, tissus d'amitiés que renforcent les connivences doctrinales et les solidarités financières ³. » Les liens créés à Gênes, notamment avec les jésuites, ont pu trouver leur prolongement à Bologne, où il retrouve des gens qu'il a déjà fréquentés. Mais le départ de Cassini pour la France l'oblige à distendre considérablement les liens établis précédemment, et à en créer de nouveaux, afin de pouvoir garder l'importance intellectuelle et sociale qui était la sienne de l'autre côté des Alpes. Le choix d'une résidence parisienne, quoique temporaire, a été la première étape de cette incorporation à la société française.

<sup>1.</sup> Jacques Wailly, « Comment devinrent picards des gentilshommes italiens... », dans Société d'Émulation historique et littéraire d'Abbeville, 1964, p. 399-441.

<sup>2.</sup> Arlette Jouanna, « La genèse des élites modernes », dans *Histoire des élites en France du XVI*<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, dir. G. Chaussinand-Nogaret, Paris : Tallandier, 1991, p. 53.

<sup>3.</sup> Philippe Denis, cité par Philippe Dujardin, « Processus et propriétés de la mise en réseau : débat, problématique, propositions », dans Du groupe au réseau : réseaux religieux, politiques, professionnels; table ronde CNRS des 24 et 25 octobre 1986, dir. Philippe Dujardin, Paris : éd. du CNRS, 1988, p. 7-8.

#### A.1 S'établir à Paris.

#### La Grande galerie du Louvre.

Parti d'Italie avec tout le matériel nécessaire à l'exercice d'un art qui exige des instruments toujours plus grands et plus sophistiqués, Cassini est installé dès son arrivée dans un appartement de la galerie du Louvre, spécialement apprêté pour lui par Colbert, en attendant la fin de la construction de l'Observatoire.

L'astronome italien n'est pas le premier à jouir d'une telle prérogative. Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, Henri IV avait saisi l'intérêt de favoriser le travail artisanal français et de le mettre au service de l'État. Ainsi,

le roi s'étoit proposé d'avoir chez lui toutes sortes de manufactures et les meilleurs artisans de chaque profession, tant pour les maintenir à Paris que pour s'en servir au besoin : il vouloit que ce fût comme une pépinière d'ouvriers qui pût produire une quantité d'excellents maîtres, et en remplir la France. Il pratiqua sous la galerie du Louvre divers appartemens afin de les y loger, et il leur accorda en 1608 toutes les prérogatives les plus favorables à leur industrie et au commerce qu'ils pouvoient en faire. [...] Il avoit dans les galeries du Louvre [...] les plus adroits doreurs, damasquineurs, faiseurs d'instruments de mathématiques; trois tapissiers, l'un des ouvrages du Levant, les deux autres de haute lisse. Une colonie de sculpteurs, d'architectes, de tapissiers et autres semblables occupe tout ce qu'il y a de logement au-dessous de cette galerie. Ces divers appartements avoient été destinés par Henri IV pour les artisans les plus renommés. Car le dessin de ce prince étoit de loger dans son Louvre les plus grands seigneurs et les plus excellents maîtres du royaume, afin de faire comme une alliance de l'esprit et des beaux-arts avec la noblesse et l'épée. Mais parce que son palais n'étoit pas encore en état de loger tant de monde, il se contenta d'abord d'y voir les artisans, tous au reste en grande réputation, et les premiers de leur siècle chacun en son genre <sup>1</sup>.

Colbert avait bien saisi l'intérêt d'une telle concentration des métiers de l'art et du luxe, et les grands artisans ont continué à être logés dans la Grande galerie du Louvre pendant le règne de Louis XIV <sup>2</sup>, de même que les Académies royales. Cassini lui-même fabriquait parfois ses propres instruments, en particulier un certain nombre de lunettes astronomiques, ou du moins les améliorait. Ces pratiques n'ont rien de rare au XVII e siècle, et d'autres membres de l'Académie des sciences comme Huygens, qui fabrique entre autres instruments des microscopes, ou Picard, qui perfectionne considérablement l'art de l'arpentage au moyen d'une nouvelle génération de niveaux, confectionnent leurs propres outils; confirmant l'aspect flou de la limite qui sépare encore à cette époque le savant de l'artisan <sup>3</sup>. L'agrégation de Cassini à ces « techniciens » des sciences renforce ainsi l'impression que l'intellectuel des sciences n'a pas encore acquis de statut personnel distinct au début du règne de Louis XIV.

Si Sauval déplore le fait que les logements de la Grande galerie sont au début du

<sup>1.</sup> Henri Sauval, *Histoire et recherche des Antiquités de la ville de Paris*, Paris : Moette/Chardon, 1724, t. II, p. 507 et p. 41.

<sup>2.</sup> Voir les transcriptions des lettres patentes d'Henri IV et Louis XIV à ce sujet, avec la liste des artisans hébergés au Louvre, dans Auguste Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris : H. Plon, 1872, article « Louvre. »

<sup>3.</sup> Ce lien unissant travail intellectuel et travail manuel dans la personne du scientifique a été étudié il y a plusieurs décennies par Maurice Daumas dans Les instruments scientifiques..., op. cit.; puis revu et approfondi récemment par Robert Halleux dans Le savoir de la main : savants et artisans dans l'Europe pré-industrielle (Paris : A. Colin, 2009, 190 p.), qui étudie notamment tout ce dont la révolution scientifique du XVIIe siècle est redevable aux « techniciens. »

S'ÉTABLIR À PARIS

XVIII<sup>e</sup> siècle occupés par des artisans aux talents discutables <sup>1</sup>, à l'arrivée de Cassini, seuls les plus grands y sont installés, comme les membres de la famille Le Bas<sup>2</sup>. L'astronome italien se lie d'ailleurs rapidement avec ces « fabricans d'instruments de mathématiques et de lunettes », au point de signer l'acte de décès de Philippe-Claude (registres de Saint-Germain l'Auxerrois, 15 mars 1677<sup>3</sup>), et d'établir des liens de parrainage croisés puisque J.-D. Cassini a pour filleul le jeune Jean<sup>4</sup>, quand Philippe-Claude Le Bas tient son fils Jacques sur les fonds baptismaux en 1677 <sup>5</sup>. Ces liens de parenté spirituelle à double-sens vont eux aussi dans le sens d'une certaine homogénéité du milieu qui rassemble « intellectuels » et grands artisans, ces derniers finissant par acquérir au début du XVIIIe la dénomination d'« ingénieurs », alors qu'ils n'étaient que « facteurs » au début du règne de Louis XIV. Ce glissement illustre à la fois la primauté accordée au travail de l'esprit sur le travail des mains, et la nécessité pour un bon artisan de faire appel à des connaissances intellectuelles pour réaliser ses instruments. Le Roi sanctionne d'ailleurs ce changement d'appellation, en accordant aux plus habiles (ou aux mieux recommandés) de ces fabricants des brevets d'ingénieurs du Roi, visant à leur épargner la jalousie des communautés de métiers installées.

#### La Ville-l'Évêque.

Si habiter au Louvre permet à Cassini d'être à proximité à la fois d'un lieu symbolique du pouvoir royal, qui le prend ainsi visiblement sous sa protection, mais aussi des artisans les mieux à même d'entretenir ses instruments, il est rapidement manifeste qu'en dépit des sommes importantes qui lui sont allouées pour son installation dans la capitale française, l'astronome n'est pas véritablement à son aise dans la galerie royale. La multiplicité des artisans qui y sont installés ou qui y demandent une place (Le Bas doit ainsi attendre le départ de l'horloger Antoine Ferrier pour pouvoir récupérer son appartement) fait que les logements y sont exigus et peu pratiques. Or, Cassini est arrivé d'Italie avec des instruments encombrants, et le besoin de place se fait sentir. Aussi décide-t-il de s'installer dans une maison avec jardin, située dans le hameau de la Ville-l'Évêque 6, où il dispose de davantage d'espace et de moins de pollution pour mener à bien ses observations astronomiques. S'il est certain que ce déménagement a

<sup>1. «</sup> Comme de tout tems la faveur a eu plus de partisans que le mérite, depuis, quantité de gens sans nom s'y sont glissés, & ont usurpé ces nobles demeures et illustres, ce qui a donné lieu au proverbe que Tous les bons maîtres ne logent pas à la Galerie du Louvre. » Sauval, Antiquités de la ville de Paris..., op. cit., p. 41.

<sup>2.</sup> D'abord Philippe-Claude (v.1637-1677), logé « avec les autres artisans de réputation dans la gallerie du Louvre destinée à cet effect » (BnF, ms. fr. 2771, brevet du 26 janv. 1670); puis son fils Jean (actif seul entre 1688 et 1721) à partir de 1679 (Arch. nat., O¹ 23, fol. 380v.). Sur les talents artisanaux de la dynastie Le Bas, voir M. Daumas, Les instruments scientifiques..., op. cit., p. 100-102.

<sup>3.</sup> Voir A. Jal, Dictionnaire critique..., op. cit., p. 124.

<sup>4.</sup> JVP, 2 juin 1711.

<sup>5.</sup> Voir Jean-Marie Homet, Astronomie et astronomes..., op. cit., p. 100.

<sup>6.</sup> Aujourd'hui quartier de la Madeleine (d'après la chapelle qui y est dédiée à sainte Marie-Madeleine dès le XIIIe siècle) dans le 8e arrondissement de Paris, ce hameau faisait autrefois partie d'un domaine appartenant à l'évêque de Paris. La rue de la Ville-l'Évêque existe encore de nos jours et témoigne de ce passé sous domination épiscopale. La position géographique de ce hameau, à l'ouest de Paris, lui permet d'être dégagé des fumées qui émanent de la ville, et par conséquent de dégager l'horizon.

permis à Cassini d'observer plus commodément, et de faire un certain nombre de découvertes qui auraient été impossibles au Louvre (telles que des observations des taches du Soleil<sup>1</sup>), nous ne disposons d'aucune information plus précise sur d'autres motifs qui auraient poussé l'astronome à s'établir dans cette partie de la banlieue parisienne, alors qu'il s'agit de la seule de ses habitations parisiennes dont il ait réellement choisi l'emplacement. S'il est vrai que son compatriote Jean-Baptiste Lully (né Giovanni Battista Lulli), surintendant de la musique de Louis XIV, s'est également établi dans le quartier en 1682<sup>2</sup>, la Ville-l'Évêque n'est pas un lieu particulièrement attractif pour les immigrés d'origine italienne.

#### Premiers liens en France : Claude-Antoine Couplet.

Outre les artisans avec qui il est forcé de cohabiter au Louvre, Cassini tisse également des liens avec les savants français qu'on lui présente. Un de ces premiers contacts, qui perdurera jusqu'à la fin de sa vie, est Claude-Antoine Couplet, entré à l'Académie dès 1666 au sein de la classe de ces élèves « d'une classe inférieure et qui n'y étoient que pour écouter, et pour exécuter ce qui avoit été résolu par la compagnie, et particulièrement pour faire des observations dont elle avait besoin<sup>3</sup>. » Fils d'un bourgeois de Paris au niveau de vie élevé dont on peut penser qu'il était comparable à celui des parents de Jean-Dominique Cassini, il est rapidement poussé par son père à faire des études de droit, qu'il termine en étant reçu avocat, avant de se détourner de cette profession pour embrasser l'étude des mathématiques. Son intérêt pour les sciences, qu'il contracte dès son jeune âge mais que sa famille s'efforce de combattre <sup>4</sup>, le pousse à chercher la protection du géomètre Jacques Buot (1623-1678), qui intègre l'Académie dès sa création et y fait admettre Couplet après lui avoir donné sa belle-fille en mariage <sup>5</sup>. C'est donc sous la protection de son beau-père que le jeune Claude-Antoine (il a près de 20 ans de moins que Cassini) entre dans la Compagnie, pour passer sous celle de l'Italien à son arrivée en France. En l'absence de tout règlement pour l'Académie du XVIIe siècle, on ignore selon quelles modalités s'est fait cet « attachement » entre les deux hommes. Il semble toutefois que si le lien académicien/élève est moins officiel et moins rigide que celui qui peut adjoindre deux savants à partir de 1699, où on parle statutairement d'« élève sous le premier astronome » etc., il possède alors une vraie raison d'être puisque les jeunes gens qui portent ce qualificatif 6 sont véritablement « employés » par les académiciens qui leur confient des missions (Richer à Cayenne en

<sup>1.</sup> Voir les « Anecdotes... », op. cit., p. 304.

<sup>2.</sup> On situe sa maison au numéro 28 ou 30 de l'actuelle rue Boissy-d'Anglas. Notons toutefois que si les deux hommes sont d'origine italienne, Lully est un pur florentin, au parcours fort différent de celui de Cassini, plus cosmopolite.

<sup>3.</sup> Ch. Perrault, Mémoires..., op. cit., p. 138.

<sup>4.</sup> Sur la vocation contrariée de Couplet, voir David J. Sturdy, Science and Social Status..., op. cit., p. 133.

<sup>5.</sup> Sur la situation sociale et familiale de Couplet, voir infra.

<sup>6.</sup> Ch. Perrault rappelle dans ses *Mémoires*, outre le nom de Couplet, ceux de l'astronome Jean Richer (1630-1696) et de l'ingénieur des fortifications Antoine Niquet (1636-1726), ainsi que « plusieurs de ces élèves dont les noms ne [lui] reviennent pas à la mémoire » (*op. cit.*, p. 140).

1672 pour comparer les résultats de ses opérations à celles de Cassini par exemple), tandis que les élèves d'après 1699 sont libres de mener à bien les expériences qu'ils souhaitent, indépendamment des études du pensionnaire auquel ils sont associés.

Passé au service de Cassini, Claude-Antoine Couplet le suit à la Ville-l'Évêque <sup>1</sup>, en dépit de la situation fort excentrique de ce quartier, assurément défavorable pour le fils d'un bourgeois de Paris qui chercherait à s'illustrer dans la bonne société de la ville <sup>2</sup>. Il l'accompagne ensuite à l'Observatoire, dans lequel il obtiendra un logement, ainsi que la garde du Cabinet des machines qui y est installé <sup>3</sup>.

Là encore, il est chargé par Cassini pendant plusieurs dizaines d'années d'effectuer pour lui relevés et mesures. Ses résultats sont régulièrement notés par Cassini dans son *Journal des observations effectuées à l'Observatoire de Paris*<sup>4</sup>; de même que ses absences, causées par l'achat d'une charge de professeur de mathématiques des Pages de la Grande écurie <sup>5</sup>, et apparemment déplorées par Cassini <sup>6</sup>.

Parallèlement aux tâches que lui confie Cassini, Couplet exerce également dans les premiers temps de l'Académie la charge d'« huissier de la Compagnie <sup>7</sup> », mais aussi en quelque sorte cette d'homme à tout faire. Les Comptes des bâtiments du Roi <sup>8</sup> mentionnent en effet des paiements pour toutes sortes d'activités, parmi lesquelles la fourniture d'animaux à disséquer (voir par ex. vol. I p. 270), ou le règlement de « menues dépenses » (vol. I p. 503), activités qui ne seront certainement pas étrangères à sa nomination en 1696 comme Trésorier de l'Académie <sup>9</sup>.

Comme l'a fait remarquer David J. Sturdy, on peut qualifier Claude-Antoine Couplet d'« homme académique <sup>10</sup>. » Dès sa jeunesse, il est pris sous la protection d'un scientifique influent qui lui obtient une place dans le corps scientifique du royaume, non seulement d'un point de vue institutionnel avec l'entrée à l'Académie des sciences, mais aussi d'un point de vue social, en l'intégrant à sa famille; tissant à la fois des liens de patronage et des liens matrimoniaux. Cassini a lui aussi dû en partie son entrée à l'Académie à d'autres savants qui avaient intégré cette prestigieuse institution avant lui comme le géomètre Carcavi, mais la relation qui se noue avec eux est d'un autre

<sup>1. «</sup> J'avois loué une maison et un jardin à la Ville-l'Évêque, peu éloignés de la porte occidentale de Paris. J'y avais attiré dans une maison voisine M. Couplet, qui m'avait été donné pour aide », « Anecdotes... », op. cit., p. 304.

<sup>2.</sup> Les quartiers à la mode dans la capitale sont en effet beaucoup plus centraux vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, avec principalement le Marais et ses alentours. Vers le début du XVIII<sup>e</sup>, on observe au contraire un glissement vers les quartiers occidentaux, avec un regain d'intérêt particulier pour les paroisses de Saint-Roch et Saint-Germain. Voir à ce sujet Laurence Crocq, « L'autre noblesse (Paris, XVIII<sup>e</sup> siècle) », dans *Genèses, dossier « L'altérité urbaine »*, dir. Jean-Pierre Hassoun, 76, automne 2009, p. 8-29.

<sup>3.</sup> Voir infra.

<sup>4.</sup> Arch. Obs., D1 1-8 et D3 1-27. On peut lire par exemple une observation d'une tache solaire par Couplet à la journée du 4 juin 1672, dans D1 2.

<sup>5.</sup> Achetée en 1670 (Arch. nat.,  $O^1$  22, fol. 7v), cette charge est résiliée par Couplet le 21 mars 1712 ( $O^1$  56, fol. 81).

<sup>6.</sup> Ces absences, notées par une formule du type « D. Coupellet, qui me adjuvare debebat, abfuit », se trouvent par exemple à la journée du 27 septembre 1671, dans D1 1.

<sup>7.</sup> Ch. Perrault, Mémoires, op. cit., p. 140.

<sup>8.</sup> Édités par Jules Guiffrey en 1891 à Paris, Impr. nat., 5 vol.

<sup>9.</sup> Voir supra.

<sup>10. «</sup> Claude-Antoine Couplet continued to the end of his days a committed "Academy man" fully integrated into the institutional life of that body », Science and social status..., op. cit., p. 133.

type que celle qui unit Buot et Couplet. Cassini n'a en effet pas besoin d'être patronné comme Couplet <sup>1</sup>. Nous l'avons vu, sa renommée est déjà faite sur le plan international quand il reçoit la proposition des Français, et ce sont ses qualités propres plutôt qu'une sorte de népotisme qui lui valent sa place à Paris.

Étant donc déjà parvenu à la plus haute « situation scientifique » possible, forger une alliance avec une famille savante reconnue ne lui est pas indispensable. Mais une union semblable à celle qu'a contractée Couplet aurait pu lui être profitable pour une toute autre raison : du fait de ses origines italiennes, Cassini ne pouvait pas être intégré immédiatement et pleinement à la société parisienne.

# A.2 Naturalisation et mariage de Cassini I<sup>er</sup> : la formation des premiers réseaux.

#### La présence italienne en France à l'arrivée de Cassini.

L'étude des courants migratoires à destination et au départ de la France a été un important objet d'intérêt pour les historiens du début du XX<sup>e</sup> siècle, avec notamment les travaux conséquents de l'archiviste paléographe Jules Mathorez (1873-1923) sur les étrangers <sup>2</sup>; et, plus spécifiquement, ceux d'Émile Picot sur les Italiens en France <sup>3</sup>. Plus récemment, d'autres auteurs comme Jean-François Dubost <sup>4</sup> ou Françoise Waquet <sup>5</sup> se sont à leur tour penchés sur la question.

Les conclusions qui ressortent de ces travaux d'histoire des mentalités et des sociétés brossent un portrait nuancé de la situation des Italiens en France. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les beaux jours de l'immigration italienne en France sont terminés depuis plus d'un demi-siècle. Le siècle précédent fut une période faste pour les arrivants, originaires la plupart du temps des régions les plus proches des Alpes, comme le Piémont ou le comté de Nice; ou des régions les plus francophiles (notamment au cours des guerres d'Italie) comme le duché de Milan. La plupart du temps issus de strates sociales assez élevées, ces Italiens émigrés s'installent majoritairement dans les grands pôles économiques et culturels du pays, en particulier Paris et Lyon. Plutôt bien accueillis dans une France où les élites sont souvent italophones, mais aussi italophiles du fait du reste de prestige qui entoure la Renaissance italienne, les ultramontains apportent au-delà des Alpes de grandes qualités dans le domaine de la finance, mais aussi dans celui des arts et de l'artisanat. Toutefois, la situation italienne devient de moins en moins floris-

<sup>1.</sup> Même si, comme Buot avec Couplet, Carcavi avait apparemment prévu de faire de Cassini son gendre (voir infra).

<sup>2.</sup> Jules Mathorez, Les étrangers en France sous l'Ancien Régime, Paris : E. Champion, 1919-1921, 2 vol. On lira également avec profit, du même auteur, ses articles sur les Italiens en France dans divers exemplaires du Bulletin italien, entre 1914 et 1918.

<sup>3.</sup> Voir entre autres Émile Picot, Les Italiens en France au XVI<sup>e</sup> siècle, réimpr. [de l'éd. de Bordeaux, 1918], Rome : Vecchiarelli Editore, 1995, 299 p.

<sup>4.</sup> Voir par exemple J.-F. Dubost, La France italienne..., op. cit.

<sup>5.</sup> Françoise Waquet, Le modèle français et l'Italie savante : conscience de soi et perception de l'autre dans la République des lettres (1660-1750), Rome : École française de Rome, 1989, 565 p. Notons toutefois que l'approche de l'auteur est centrée sur l'étude de l'érudition de part et d'autre des Alpes, davantage que sur les sciences « dures. »

sante à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle, et c'est vers la France que s'opère une sorte de translatio studii<sup>1</sup>. Si la tradition du « Grand Tour » italien n'est pas morte, comme le prouvent l'expérience d'académiciens français comme Philippe de La Hire ou d'érudits comme le marquis de Valbonnais<sup>2</sup>, la culture italienne est désormais considérée comme inférieure à celle de la France, ce pays que les Italiens eux-mêmes regardent comme « l'asile et l'appui tant de la religion que du savoir <sup>3</sup>. »

Alors que l'italien est encore au début du siècle, au même titre que le latin, la première langue scientifique de l'Europe <sup>4</sup>, et que c'est dans la péninsule que renaît l'idéal académique platonicien, les ambitions de Louis XIV pour la France et la puissance de l'État centralisé et autoritaire qu'il façonne éclipsent rapidement l'ancien chef de file du renouveau culturel occidental. On assiste à un changement de nature des migrations de l'Italie vers la France, l'hexagone devenant une sorte de pays de cocagne fantasmé quand il était auparavant une terre amie mais inférieure, sur laquelle les Italiens pouvaient tenter une carrière plus avantageuse que chez eux. Au lieu d'accueillir les populations ultramontaines avec empressement, la France se permet à présent de sélectionner les individus qu'elle désire garder en son sein, voire d'en accabler certains de sa superbe, comme c'est le cas pour le Bernin <sup>5</sup>, qui voit refusé son projet pour la restauration et l'aménagement du Louvre, au profit de Claude Perrault en 1665.

Les « Anecdotes » que Cassini a laissées concernant sa vie en Italie ne comportent pas de remarque sur sa vision de la France. La première mention de ce qui deviendra sa patrie d'adoption est faite à l'occasion de « l'heureuse nouvelle de l'honneur que le Roi de France [lui a] fait, en [le] mettant au nombre de ceux qui devaient composer son Académie royale des sciences <sup>6</sup> » en mai 1668, aucun savant français n'étant même cité avant le récit des négociations diplomatiques qui entourent son départ. S'il est probable que Cassini a certainement correspondu avec d'autres astronomes ou physiciens résidant hors de son pays dès avant cette date (témoin ses Anecdotes, dans lesquelles il raconte que son voyage jusqu'à Paris, en particulier son étape à Lyon, lui permet de retrouver des gens qu'il a déjà croisés auparavant), sa vie scientifique semble avoir été surtout italocentrée durant les premières décennies de son activité.

Il est par conséquent frappant qu'il ne cherche pas, à son arrivée en France, à s'agréger à un groupe italien déjà constitué dans la capitale, en s'installant dans un quartier fortement italianisé par exemple <sup>7</sup>. Les travaux de J.-F. Dubost ont en effet montré que les immigrés italiens s'organisent pour la plupart en réseaux de solidarités,

<sup>1.</sup> Voir à ce sujet F. Waquet, Le modèle français..., op. cit., p. 306.

<sup>2.</sup> Jean-Pierre Moret de Bourchenu (1651-1730), marquis de Valbonnais. Cet érudit dauphinois envoie régulièrement ses observations à l'Académie des sciences, à qui il propose spontanément ses services d'« envoyé spécial », et fréquente également les Cassini (voir JVP).

<sup>3. «</sup> L'asilo o l'appogio non men della religione che delle scienze », Francesco Bianchini (astronome amateur et correspondant de Cassini), cité par Alessandro Mazzoleni dans *Vita di monsignor Francesco Bianchini...*, Vérone : Targa, 1735, p. 44 (trad. F. Waquet).

<sup>4.</sup> J.-F. Dubost, La France italienne, op. cit., p. 75.

<sup>5.</sup> Gianlorenzo Bernini, dit le Cavalier Bernin (1598-1680), sculpteur, architecte et peintre d'origine napolitaine. Son art est profondément marqué par le courant baroque, au contraire de celui de son rival au Louvre, Claude Perrault, d'inspiration beaucoup plus classique.

<sup>6. «</sup> Anecdotes... », op. cit., p. 284.

<sup>7.</sup> Les Italiens privilégient plutôt certains quartiers de la rive gauche, comme les alentours de Saint-Séverin ou du faubourg Saint-Germain, ou bien, rive droite, les quartiers du Louvre et du Marais.

parfois à l'échelle du pays tout entier, ce qui leur permet à la fois de rester en contact avec leur milieu et leur contrée d'origine, mais aussi de peser d'un plus grand poids dans la vie socio-économique et culturelle française <sup>1</sup>. Le succès individuel est ainsi presque toujours le fait d'une implantation patiente et l'aboutissement d'un travail de longue haleine mené par plusieurs degrés de parenté plus ou moins proches, sur plusieurs générations. Le cas de Cassini est à cet égard à la fois intéressant et exceptionnel, parce que totalement à rebours de cette tendance : arrivé seul en France, venu d'une région (l'Émilie-Romagne) qui n'est pas un des plus grands foyers de départ des migrants italiens, c'est lui qui va, par sa réussite personnelle, permettre à des membres de sa famille comme son neveu Maraldi, ou à ses proches amis comme les Monti, de le rejoindre de l'autre côté des Alpes et de profiter de sa réputation.

Le seul Italien cité par Cassini comme faisant partie de son « comité d'accueil » en France est l'abbé Siri<sup>2</sup>, qui organise son arrivée en France avec Pierre de Carcavi. Tous les autres personnages nommés par l'astronome italien sont français, membres de l'Académie des sciences ou courtisans s'efforçant de le mettre à l'aise; et c'est eux qui « montreront [à Cassini] une grande amitié tout le reste de leur vie » (« Anecdotes », p. 290), sans pour autant avoir besoin de contracter avec lui d'alliance matrimoniale.

#### L'obtention de la nationalité française.

Peut-être à cause de cette coupure du monde italien, Cassini ressent assez rapidement le besoin d'acquérir la nationalité française. Déjà natif de Perinaldo, et donc sujet du duc de Savoie, il est reçu citoyen de Gênes pendant ses années dans la République <sup>3</sup>. En 1670, il demande à recevoir la citoyenneté bolonaise. Sa demande n'aboutit qu'en 1702 <sup>4</sup>, mais elle montre qu'il a toujours été conscient de la nécessité d'appartenir légalement à l'État ou à la ville pour lequel il travaille. Aussi obtient-il de Louis XIV, par lettres patentes d'avril 1673, le droit de

demeurer, résider et habiter en [sadite] ville de Paris et autres villes et lieux de notre royaume, pays, terres et seigneurie de [son] obéissance que bon luy semblera et comme [son] sujet, jouir des honneurs, privilèges, franchises, libertés, immunitez et droits dont y jouissent [ses] vrays sujets et naturels françois, y succéder, avoir et posséder tous et chacuns les biens qu'il a ou pourra par cy-après avoir et d'yceux disposer comme naturel et originaire françois [...] <sup>5</sup>

Étape décisive sur le chemin de l'acculturation et de l'intégration à la société française, la demande de lettres de naturalité est bien souvent motivée par des raisons économiques. Comme le montre le fait que près des deux tiers de la lettre concernent les droits fiscaux du nouveau citoyen, la préoccupation majeure des étrangers vise en

<sup>1.</sup> J.-F. Dubost, La France italienne, op. cit., voir en particulier le chapitre « Solidarités italiennes. »

<sup>2.</sup> Vittorio Siri (v.1608-1677), historiographe du Roi et abbé de Vallemagne. Son nom est orthographié « Syri » à la p. 291 des « Anecdotes. »

<sup>3. «</sup> Je partis de Gênes où j'avais eu l'honneur d'être agrégé par le Sénat au nombre des citoyens », « Anecdotes... », op. cit., p. 262.

<sup>4.</sup> A. Cassini, Gio. Domenico Cassini..., op. cit., p. 270.

<sup>5.</sup> Lettres patentes d'avril 1673, enregistrées à la Chambre des comptes le 14 juin de la même année, transcrites intégralement dans C. Wolf, *Histoire de l'Observatoire...*, op. cit., p. 69 à 71.

effet à échapper au droit d'aubaine, en vertu duquel le roi de France peut récupérer intégralement l'ensemble de leurs possessions après leur mort. C'est à l'immigré d'en faire la demande, il lui suffit pour cela de résider sur le sol français depuis au moins un an et un jour <sup>1</sup>, sans même qu'il lui soit nécessaire d'être catholique, et ce même après l'édit de Fontainebleau (1685).

Même si les migrants italiens font la plupart du temps partie des couches supérieures de la société, le fait que cette démarche vise essentiellement à protéger un patrimoine explique le petit nombre de lettres de naturalité accordées au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Démarche personnelle, qui ne consiste pas à remplir simplement un formulaire, la procédure d'octroi de la nationalité française éclaire particulièrement sur la vision qu'à le demandeur de sa propre personne. Gio. Domenico Cassini (dont le nom est francisé en Jean-Dominique Cassiny) s'est ainsi manifestement qualifié, pour obtenir ses lettres, de « gentilhomme du lieu de Perinaldo dépendant du duché de Savoye dans la province de Gennes, faisant profession de la Religion Catholique, Apostolique et Romaine. » Cette insistance sur la religion, sur laquelle nous reviendrons, a son importance dans le cadre de l'Académie des sciences, où il est de bon ton de partager les croyances du monarque. Mais il est surtout intéressant de noter dans ces lettres les termes avec lequels Cassini fait part de son désir de rester en France, désir notifié à peine deux ans après que le nonce du pape Bargellini<sup>3</sup> a exigé son retour en Italie<sup>4</sup>. Appelé à Paris par Louis XIV lui-même, dont il rappelle les ordres, l'Italien affirme désirer « y continuer sa demeure et s'habituer en France, [...] continuer sa résidence en [son] royaume et y finir ses jours. » Ainsi présentée comme une réponse logique à une demande du souverain français adressée apriori, la demande de Cassini ne peut par conséquent qu'être acceptée par celui qui l'a indirectement sollicitée, et qui désire « favorablement traiter led. exposant et lui donner les marques de l'estime qu'[il] fait de sa personne, et de la joie [qu'il en a]. »

L'obtention de lettres de naturalité marque un tournant décisif dans la vie de Cassini. Comme il le précise dans sa demande, il compte désormais finir ses jours en France, mettant fin au contrat passé avec ses employeurs italiens au moment de son départ. Sa chaire à l'Université de Bologne, sa charge d'Ingénieur au Fort-Urbin, sa place à la Congrégation des Eaux de l'État pontifical et les émoluments y afférant, qui lui avaient alors été conservés contre la promesse d'un retour, toutes ces marques de renommée et ces témoignages d'estime, il y renonce en échange de la possibilité de continuer à

<sup>1.</sup> Sous l'Ancien Régime, seul vaut le droit du sol, à l'exclusion du droit du sang. Toute personne née en dehors du royaume, même de parents français, est étrangère; et à l'inverse, toute personne née sur le territoire français est française.

<sup>2.</sup> Quelques dizaines par an dans les belles années du XVIe siècle, quelques individus par an au siècle suivant (J.-F. Dubost, *La France italienne*, *op. cit.*). Le nombre total des migrants est évidemment beaucoup plus important, même s'il est quasiment impossible de l'évaluer correctement.

<sup>3.</sup> Niccolo Pietro Bargellini (v.1630-1694), nonce du pape en France entre 1668 et 1671, rappelé prématurément à Rome pour cause d'échec dans la négociation de la Paix clémentine avec les jansénistes (1669).

<sup>4. «</sup> Au bout de quelque tems de mon séjour en France, M. Bargellini, nonce du pape, me dit qu'il avoit ordre de Sa Sainteté de me redemander au Roi. Je répondis que l'affaire pour laquelle j'avais été appelé en France n'était pas terminée. J'écrivis aussitôt à M. de Colbert pour lui témoigner la disposition où j'étais de continuer mes services pour S. M. M. de Colbert me répondit bientôt qu'il en avait parlé au Roi, qui donnerait au nonce une réponse conforme à mes désirs. » « Anecdotes... », op. cit., p. 292.

faire partie de l'Académie royale des sciences. Il n'est pas le premier à faire ce choix de l'Académie au détriment d'autres charges prestigieuse, en particulier après 1699 et le Règlement imposant l'assiduité aux séances. Ainsi en février 1705,

M. [Simon] Boulduc, qui depuis quelque temps avoit été choisi par S. A. R. Madame pour être son apoticaire, [...] a déclaré en pleine assemblée que puisqu'il étoit selon le Règlement dans la nécessité d'opter, il préféroit l'Académie. Il a dit en même tems que Madame avoit eu la bonté de donner sa place à M. [Gilles-François] Boulduc, son fils, élève de l'Académie <sup>1</sup>.

Alors que la plupart des Italiens émigrés en France s'efforcent d'entretenir des liens avec leur pays et leur milieu d'origine, Cassini coupe ainsi définitivement les ponts en 1673. Cette rupture est encore renforcée par le fait que c'est une Française de souche que l'astronome italien choisit de prendre pour épouse, quelques mois après avoir obtenu la nationalité française.

#### Le choix d'un mariage français.

En 1673, Cassini a 48 ans. On peut s'étonner du fait que cet homme déjà internationalement célèbre soit toujours célibataire à cet âge. En effet, si la moyenne d'âge au mariage à l'époque moderne est plus élevée qu'on ne l'a longtemps cru du fait de la surreprésentation dans les sources des élites du royaume <sup>2</sup>, elle s'élève à 27-28 ans pour les garçons, soit vingt ans de moins que l'âge de Cassini. Pourtant, notre astronome est à cette époque indépendant économiquement et installé socialement depuis assez longtemps, puisqu'il obtient la chaire d'astronomie de Bologne alors qu'il a à peine 26 ans. La position de l'intellectuel européen au XVII<sup>e</sup> siècle ayant beau être encore très floue, une chaire universitaire est une sanction officielle apportée aux travaux d'un savant, même si ce poste n'est pas garanti à vie, contrairement à ce qui peut se faire par exemple au Collège royal de Paris <sup>3</sup>.

Une seule et discrète fois dans les « Anecdotes » inachevées de sa vie, Cassini évoque ses projets de mariage : il aurait reçu une première proposition dès avant son installation à Bologne, et donc avant ses 24 ans. Il rapporte en effet qu'alors qu'il suivait des cours de droit et parfaisait son instruction scientifique, « on [lui] offrit à Gênes un parti très avantageux; mais M. Lercaro [lui] conseilla d'attendre un âge plus avancé <sup>4</sup>. » Ce qui frappe tout d'abord dans cette courte phrase, qui passe presque inaperçue au milieu d'anecdotes à caractère scientifique et érudit, c'est sa concision et son obscurité. Aspect typique dans la prose de Cassini, comme on le verra plus loin, ces quelques mots ne laissent quasiment rien transparaître des sentiments de leur auteur. Le qualificatif « très avantageux » ne relève en rien du vocabulaire affectif qu'on s'attendrait à voir associé

 $<sup>1.\ \</sup>mathrm{PV}$ 1705, séance du 7 février, fol. 47.

<sup>2.</sup> Le mariage précoce est en effet la règle non seulement pour les familles princières, mais aussi plus largement pour les ducs et pairs, chez qui les garçons se marient en moyenne à 21 ans et les filles à 18. Voir à ce sujet, entre autres, François Lebrun, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris : A. Colin, 1975, principalement le premier chapitre sur le mariage.

<sup>3.</sup> Rappelons que Cassini a obtenu la chaire d'astronomie à Bologne une première fois en 1651 pour 5 ans, avant d'être reconduit pour 3 ans, voir supra.

<sup>4. «</sup> Anecdotes », op. cit., p. 261.

PREMIERS RÉSEAUX 133

à un événement tel que le mariage. Même si aucune preuve ne permet d'affirmer de manière sûre la date de rédaction des « Anecdotes de la vie privée de Jean-Dominique Cassini », il est probable qu'elles ont été dictées à la toute fin de sa vie, plus de soixante ans après les faits, à un âge où le retour sur la jeunesse passée est souvent empreinte de nostalgie ou de tendresse. Or, Cassini n'en montre aucune à propos de cet hypothétique parti dont nous ne savons rien, si ce n'est qu'il s'agit certainement d'une demoiselle issue d'une famille noble de Gênes, assez fortunée pour représenter un parti « très avantageux », mais manifestement pas issue des familles strictement patriciennes de la ville, avec lesquelles on peut penser que Cassini aurait à tout prix essayé de conclure une alliance s'il en avait eu la possibilité.

En effet, un autre point de réflexion à propos de cette proposition de mariage est l'intervention de son ami et patron Lercaro, en lieu et place des parents de Cassini. Alors que ceux-ci auraient dû être à l'origine des démarches visant à lui trouver une épouse <sup>1</sup>, d'autant plus que Jean-Dominique est leur seul fils vivant, ce dernier ne fait aucune allusion à sa famille entre la mention de son départ de Perinaldo vers 1638, et celle de son voyage en France avant lequel « il [lui] fallut rester quelques jours [chez lui] pour la satisfaction de [son] père et de [sa] mère <sup>2</sup>. ». C'est seul qu'il a fait son chemin dans la société génoise et bolonaise, ou du moins sans recourir aux liens du sang.

Coupé de ses racines italiennes, immigré fraîchement accepté par sa patrie adoptive, encore célibataire à 48 ans, Cassini est finalement un homme quasiment seul dans la société parisienne des années 1670. S'il jouit de la protection des plus grands du royaume et évolue assez à son aise à la Cour, il n'appartient véritablement à aucun réseau autre que celui, encore flou et non codifié, de l'Académie des sciences, dont les membres n'ont souvent pas grand-chose en commun à part leurs réunions de travail.

Or, comme l'a rappelé récemment Stéphane Minvielle dans son ouvrage La famille en France à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>)<sup>3</sup>, la cellule conjugale forme la base de la société d'Ancien Régime, en même temps que sa norme. Par conséquent, même si le célibat est une réalité importante de l'époque, il est souvent vu comme une anomalie voire un danger, à la fois pour la population, dont on commence à estimer à la fin du XVII<sup>e</sup> qu'elle décroît et handicape donc l'accumulation des richesses en France <sup>4</sup>, et en tant que facteur avilissant du fait des dérives sexuelles qu'il peut engendrer. Seul le célibat consacré des religieux trouve grâce aux yeux des contemporains.

Le mariage est par conséquent nécessaire à Cassini pour parfaire son intégration dans la société française, et poursuivre la démarche commencée avec l'obtention de ses lettres de naturalité. On ne dispose malheureusement d'aucune source qui pourrait éclairer les négociations à l'origine de l'union qu'il a contractée. Ses « Anecdotes » sont

<sup>1.</sup> Au XVII<sup>e</sup> siècle, la procédure habituelle concerne en effet uniquement les parents dans un premier temps, qui s'accordent seuls entre eux à propos d'une alliance entre leurs enfants. Vient ensuite le moment de la demande officielle, adressée généralement par le père du garçon au père de la jeune fille. Sur le rôle des parents dans la conclusion des mariages, voir par ex. F. Lebrun, *La vie conjugale...*, op. cit., p. 33-35.

<sup>2. «</sup> Anecdotes », p. 289. Il ne les reverra pas avant 1672, date de la prise de Perinaldo (voir supra).

<sup>3.</sup> Paris: A. Colin, 2010, 299 p.

<sup>4.</sup> Voir par exemple au début du XVIII<sup>e</sup> siècle le *Mémoire sur les abus du célibat et les moyens d'y remédier* de l'abbé Pichon, ou l'ouvrage sur *Les causes de la dépopulation* de l'abbé Jaubert.

en effet muettes à ce sujet, ce qui semble indiquer qu'il n'a pas été en contact avec sa future belle-famille avant son installation à l'Observatoire en 1671. Quant à sa volumineuse correspondance, en partie éparpillée et consacrée à des questions d'intérêt plus « scientifique », elle n'en contient pas non plus trace, du moins dans ce qui nous en est parvenu. D'une manière plus générale, Cassini ne divulgue que très peu de renseignements sur les femmes qui ont pu jouer un rôle dans sa vie, à moins qu'elles n'aient eu une influence sur sa carrière comme Christine de Suède. On ignore donc tout des possibles intermédiaires qui auraient pu faciliter sa prise de contacts avec Anne Durand, veuve de Pierre de Laistre, de son vivant lieutenant-général de Clermont-en-Beauvaisis, et future belle-mère de notre astronome.

## La situation sociale de la famille de Laistre, entre région parisienne, Blésois et Picardie.

Il est probable que plus de vingt ans après la première proposition faite à Cassini, les motifs qui le poussent à chercher une épouse n'ont pas changé, et qu'il a vu dans Geneviève de Laistre un autre « parti fort avantageux ». En effet, comme le rappelle le gentilhomme normand Henri de Campion en 1646,

les mariages ne se font que par deux considérations qui sont l'amour et l'intérêt ou tous les deux ensemble; ceux qui se font par amour sont presque toujours blâmés avec justice, la fin n'en étant le plus souvent guère heureuse, et les autres, quoique la satisfaction n'en soit la plupart du temps qu'apparente, ils ont ordinairement l'approbation générale <sup>1</sup>.

La famille de Laistre est implantée à Paris depuis le XVIe siècle au moins, et porte « d'azur au chevron d'or, accompagné de trois canettes [ou cygnes] d'argent, deux en chefs et une en pointe <sup>2</sup>. » Ce patronyme à l'orthographe mouvante (on le trouve aussi bien écrit « Delaistre » que « de Laistre », voire parfois « Delestre » ou « de Lestre ») est assez répandu dans la région parisienne <sup>3</sup>; on peut toutefois avancer qu'il existe probablement un lien de parenté, même lointain, entre la future belle-famille de Cassini et Françoise-Marguerite Béraud (1642-1719), qui épouse en 1664 de Charles Colbert, marquis de Croissy (1629-1696) et frère du Grand Colbert, protecteur de Cassini. En effet, la mère de Françoise-Marguerite Béraud est une certaine Marguerite de Laistre, ce qui a pu inspirer au ministre de Louis XIV l'idée de proposer une alliance avec cette famille à l'Italien. Car même si Cassini s'est vu accorder le titre de gentilhomme

<sup>1.</sup> Henri de Campion, Mémoires, Paris/Strasbourg: Treuttel/Würtz, 1807, p. 298.

<sup>2.</sup> La plupart des documents qui nous ont permis d'établir la généalogie de la famille de Laistre sont conservés à la BnF, dans l'ancienne section du Cabinet des titres. Voir en particulier les ms. Chérin 114 - dossier 2371, et le Dossier bleu 377 - sous-dossier 10001; et dans une moindre mesure les ms. Nouveau de d'Hozier 199 - dossier 4460, Carré de d'Hozier 365 - dossier 174, et les Pièces originales 988 - dossier 22080. On a également croisé ces renseignements généalogiques avec un grand nombre de sources notariées, la plupart émanant de l'étude CXII du Minutier central des notaires de Paris aux Arch. nat., étude favorite des familles de Laistre et Cassini

<sup>3.</sup> On trouve ainsi par exemple une autre famille parisienne d'officiers du parlement de Paris appelée de Laistre et portant « d'azur à la croix fuselée cantonnée de quatre molettes d'éperon à cinq rais, le tout d'or » (voir Michel Popoff, *Prosopographie des gens du Parlement de Paris (1266-1753)*, Paris : Références, 1996, p. 637); ainsi qu'une dynastie champenoise de ce nom et portant « d'azur à deux aigles d'or déployées, un œil veillant au-dessus de même métal, et un casque d'argent à trois-quarts de front » (Arch. nat., MM 692 fol. 54 et BnF, Nouveau de d'Hozier 199, dos. 4460).

PREMIERS RÉSEAUX 135

dans ses lettres de naturalité, et qu'il bénéficie d'une assise financière non négligeable comme on le verra plus loin, il est inconcevable pour lui d'espérer s'allier directement à une famille de la grande noblesse de France. En revanche, épouser une femme issue d'une famille de la noblesse de robe, solidement implantée dans le paysage parisien, et exerçant des charges au service du roi, lui permet à la fois de véritablement intégrer la société française; mais aussi de s'y élever en pouvant y vivre de manière noble.

Le grand-père de Geneviève de Laistre, prénommé Antoine, est qualifié en 1605 de « marchand apothicaire, bourgeois de Paris ». Il a pour parents un certain Claude Delaistre <sup>1</sup> (que nous appellerons Claude I<sup>er</sup>, et qui meurt avant 1586), sur la condition duquel nous n'avons pas de renseignements, si ce n'est qu'il est manifestement parisien et appelé « honorable homme <sup>2</sup> » par les actes notariés de l'époque; et Marie Robyneau, que Claude Delaistre a épousée vers 1542 et qui décèdera environ dix ans plus tard. Au moins trois autres enfants, de la postérité desquels on perd rapidement la trace, sont nés de cette union : un fils, Médéric (mort en 1586), et deux filles, Claude et Catherine.

Le remariage de son père avec une certaine Marie Tissart offre en outre au jeune Antoine de nouveaux frères et sœurs, en la personne d'Étienne, Jacques (Jacques I<sup>er</sup>), Marie, une autre Catherine<sup>3</sup>; et surtout Jean (mort en 1617), dont le mariage avec Magdelaine Chastel permet à cette branche de la famille de Laistre de s'établir dans le village de Bailly<sup>4</sup>, et dont les descendants fréquenteront encore la famille Cassini au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Antoine Delaistre épouse en 1575 Marie Poignant <sup>5</sup>, fille de Jean Poignant, bourgeois de Paris, et de sa femme Geneviève Brisset. De cette union naîtra Pierre de Laistre (mort entre 1661 et 1673), qui porte à partir de 1617 les qualificatifs d'avocat au Parlement, conseiller du Roy et lieutenant général du bailliage de Clermont-en-Beauvoisis. C'est avec sa génération que les efforts d'ascension sociale de la famille, issue de la petite bourgeoisie commerçante parisienne <sup>6</sup>, sont enfin sanctionnés avec l'appartenance au monde des offices, et l'agrégation à la petite noblesse de robe <sup>7</sup>.

Le frère de Pierre, prénommé Jacques (Jacques II), rejoint également ce monde de la petite noblesse de robe en faisant carrière dans le droit, avant de partir exercer la profession d'avocat à Blois, où il enracine la branche qui sera couramment appelée « de Laistre de Blois <sup>8</sup>. » Un pas supplémentaire est franchi quand Jacques II acquiert la

<sup>1.</sup> Voir en annexe, fig. 6, p. 504, les origines de la famille de Laistre.

<sup>2.</sup> Voir par ex. aux Arch. nat., M.C., CV, 16, 11 juillet 1575, contrat de mariage de son fils Antoine.

<sup>3.</sup> Cette dernière épouse le 2 mai 1585 Robert Robyneau, neveu de la première épouse de son père (Arch. nat., M.C., CV, 36).

<sup>4.</sup> Aujourd'hui dans le département des Yvelines, arr. de Saint-Germain-en-Laye.

<sup>5.</sup> Voir leur contrat de mariage daté du 11 juillet 1575 aux Arch. nat., doc. cit. Le frère de cette dernière, Guillaume Poignant, épouse vers la même époque Marie de Laistre, sœur consanguine d'Antoine (voir aux Arch. nat., M.C., CV, 16).

<sup>6.</sup> Notons toutefois que les épiciers-apothicaires sont loin d'appartenir aux plus viles de ces classes de métiers. Voir à leur sujet l'article sur les épiciers dans l'*Histoire anecdotique des métiers avant 1789* d'Henri Bouchot, réédition [1ère éd. 1888], Paris : le Livre d'Histoire, 2002, 190 p.

<sup>7.</sup> On remarquera à ce propos le passage de la graphie « Delaistre » à la graphie « de Laistre », qui devient la plus répandue même si elle n'est pas la seule.

<sup>8.</sup> Voir en annexe, fig. 8, p. 506, l'arbre généalogique de la branche de Laistre de Blois.

seigneurie de la Morandière<sup>1</sup>, et s'adjoint la qualité d'écuyer, qu'il transmettra à ses enfants<sup>2</sup> dont plusieurs d'entre eux possèderont des seigneuries.

On observe en outre une ascension similaire dans la branche « Delaistre de Bailly <sup>3</sup> » des descendants de Jean Delaistre, oncle de Pierre, et Magdelaine Chastel, Jean rejoignant le service du roi et de l'État en tant que « controlleur général des boistes des monnoyes de France. » Mais ce sont surtout ses descendants qui vont accentuer la tendance. Ses deux filles Marie et Geneviève épousent en effet des « nobles hommes » conseillers du roi, et surtout, son fils Claude II de Laistre est successivement conseiller du roi, inspecteur général des biens pour la Champagne, le Forez et le Lyonnais, puis greffier civil et criminel de la Cour des aides de Paris, avant de finir secrétaire du Roi. Les très nombreux enfants (27, dont 18 vivants) qu'il eut de sa femme Élisabeth Le Comte, fille d'un bourgeois de Paris, poursuivent cette réussite sociale, en particulier son fils Joseph (mort en 1709). Ce dernier commence une carrière militaire en tant que lieutenant et capitaine au Régiment Dauphin Infanterie, passage essentiel pour qui vise à s'intégrer complètement à un groupe dont la fonction sociale est avant tout guerrière, du moins dans l'imaginaire collectif de l'époque. Il obtient ensuite une charge d'« Aide du vol pour le lièvre »; avant d'acquérir le 1er décembre 1685 de son oncle maternel Florent Le Comte un office de Contrôleur général de la Grande Chancellerie de France. Enfin, sa réussite personnelle est couronnée le 30 avril 1689 par l'obtention de l'un des 240 offices réservés de conseiller secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France et de ses finances<sup>4</sup>, qui passe à son fils aîné Joseph-Simon à sa mort en 1709<sup>5</sup>.

C'est donc dans une famille qui jouit d'une position sociale importante que Cassini fait irruption par le biais de son mariage avec Geneviève de Laistre, l'une des huit enfants de Pierre de Laistre de Clermont-en-Beauvaisis et de sa femme Anne Durand. On ne sait pratiquement rien de cette dernière, si ce n'est qu'elle ne semble pas avoir de lien de parenté avec la famille de Durand (noter la particule, qui n'apparaît jamais dans les actes notariés concernant la veuve de Pierre de Laistre), qui possède à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle la terre de Thury-sous-Clermont, dont les Cassini se rendront acquéreurs par la suite <sup>6</sup>.

Des sept frères et sœurs de Geneviève de Laistre<sup>7</sup>, seuls trois se sont mariés, et une seule a eu une descendance. Parmi les célibataires, deux de ses sœurs, Agnès et

<sup>1.</sup> Cet achat a lieu avant le 13 novembre 1648, date du baptême de son fils Jacques. Voir à la Bib. de l'Institut de France, ms. 744, Brevets d'armoiries délivrés par Charles d'Hozier, garde de l'armorial général de France.

<sup>2.</sup> Il avait épousé une certaine Marie Brossier, qui lui survit jusqu'après 1704. Voir le Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, vol. 38, 1899, p. 250-251.

<sup>3.</sup> Voir en annexe, fig. 9, p. 507, l'arbre généalogique de la branche de Laistre de Bailly.

<sup>4.</sup> Acte passé devant Guyot et Pelerin, notaires à Paris.

<sup>5.</sup> Ce dernier (v.1690-v. 1757) poursuivra l'ascension sociale de la famille en obtenant en 1724 des lettres patentes de confirmation de celles d'érection en comté de sa terre et seigneurie de Fontenay-lès-Brie, qui lui vient de la famille de son épouse Marie-Françoise de Bullion (épousée en 1717) et qu'il ajoute à ses seigneuries déjà acquises de Champgoubert, Vaugoulant et autres lieux.

<sup>6.</sup> Plusieurs biographies de Jean-Dominique Cassini le qualifient ainsi, à tort, de seigneur de Thury-Fillerval, seigneurie qui lui serait parvenue par le biais de la succession de sa belle-mère et où il aurait fait construire une « résidence d'été » vers 1705. Anna Cassini note, à tort également, que Cassini aurait acheté la seigneurie de Thury à Jacques de L'Hommeau au moment de son mariage (Gio. Domenico Cassini..., op. cit., p. 214). C'est en fait son fils Jacques qui l'achètera, mais en 1719 (voir infra).

<sup>7.</sup> Voir en annexe, fig. 7, p. 505 l'arbre généalogique de la branche de Laistre de Clermont.

Marguerite, entrent très jeunes au monastère de la Visitation de Blois. La troisième, Catherine, mourra célibataire en 1712, de même que l'un de ses frères, Paul (1645-1716), dit « de Laistre du Temple », seigneur de Parthenille ou Partenille, maître de la Chambre aux deniers du Roi entre 1690 et 1702 <sup>1</sup>, et titulaire à partir de 1693 d'un office de conseiller au Parlement de Besançon avec dispense de résider sur place <sup>2</sup>.

Parmi les mariés sans enfants, une autre sœur de Geneviève, Anne, épouse avant elle un dénommé Philippe Echaudy, écuyer, dont elle est séparée de biens et d'habitation dès avant 1673. Elle meurt probablement avant 1708, sans enfants. Quant au deuxième, son frère Jacques (Jacques III), qui porte le titre d'écuyer et deviendra avocat au parlement, il épouse en 1682 Angélique-Marie Montallot, fille d'un ancien contrôleur des rentes de l'Hôtel de Ville, dont il n'aura pas non plus de descendance <sup>3</sup>.

La seule autre enfant de la fratrie à avoir eu une descendance est la dernière sœur de Geneviève, Madeleine-Françoise, qui épouse elle-aussi en 1673<sup>4</sup>, à plus de 25 ans puisqu'elle est désignée comme « fille majeure », le sieur Paul Vollant, chevalier, seigneur de Berville<sup>5</sup>, Lesglantier<sup>6</sup> et autres lieux. Manifestement beaucoup plus âgé qu'elle (il meurt avant 1687), il est déjà deux fois veuf et père de huit enfants du premier lit dont l'un, François Vollant de Berville, abbé de Blangy, signe le contrat de mariage de son père comme témoin <sup>7</sup>. Elle lui donnera quatre enfants, trois filles (Anne-Madeleine, Marie-Agnès et Geneviève) dont l'une (Geneviève) se fera Ursuline à Clermont-en-Beauvaisis, et un fils, Paul-François, qui fera carrière dans les armes <sup>8</sup>.

On ignore ce qui a pu conduire Pierre de Laistre à s'implanter à Clermont-en-Beauvaisis, et si cette installation a précédé sa nomination en tant que lieutenant-général de ce bailliage ou si elle en a été une conséquence directe. Toujours est-il que même si sa veuve Anne Durand revient ensuite s'installer à Paris rue Simon-le-Franc, paroisse Saint-Merri<sup>9</sup>, cette branche de la famille de Laistre s'écarte à la fois de l'ancestral tronc parisien, et des branches blésoise et baillacoise, pour faire définitivement souche en Picardie, par le biais de l'union avec la famille Berville et des futures alliances des filles de Madeleine-Françoise. J. Wailly l'a mis en lumière à juste titre, les gentils-hommes d'origine italienne que sont les Cassini deviennent effectivement picards <sup>10</sup>, mais c'est moins grâce à l'action propre de Jean-Dominique, fondateur de la dynastie,

<sup>1.</sup> Voir aux Arch. nat., M.C., CXII, 416bis, 13 mai 1690, le traité d'achat de cette charge; et ibid., 426bis, 22 avril 1702, le traité de vente de cette même charge.

<sup>2.</sup> Arch. nat., G<sup>7</sup> 277/157, Jobelot à Pontchartrain, de Paris le 23 août 1693.

<sup>3.</sup> Arch. nat., LXXXV, 235, 27 juillet 1682, contrat de mariage.

<sup>4.</sup> Son contrat de mariage datant du 16 novembre 1673, soit trois jours après celui de Geneviève, il est possible que les deux sœurs aient ensuite été mariées « devant Dieu » le même jour (Arch. nat., M.C., CXII, 367).

<sup>5.</sup> Dépt. Val-d'Oise, arr. Pontoise.

<sup>6.</sup> Léglantiers, dépt. Oise, arr. Clermont.

<sup>7.</sup> De ces huit enfants qu'il a eu de sa première femme, Marie Gomer (qui a également tenu sur les fonds baptismaux le futur Paul de Laistre du Temple), on notera l'existence d'un second fils prénommé François (né v. 1639), dont la fille Marie-Louise Vollant de Léglantier (1690-1746) épousera en 1711 son cousin Ambroise-Alexandre Palisot d'Incourt (voir *infra*). La seconde épouse de Paul de Berville, dont nous ignorons le nom, ne lui a pas donné d'enfants vivants.

<sup>8.</sup> Voir en annexe, fig. 10, p. 508, l'arbre généalogique de la branche de Laistre-Vollant de Berville.

<sup>9.</sup> Contrat de mariage de M.-F. de Laistre avec Paul de Berville, doc.~cit. La rue Simon-le-Franc se trouve aujourd'hui dans le  $4^{\rm e}$  arr. de Paris.

<sup>10.</sup> J. Wailly, « Comment devinrent picards... », art. cit.

ou de l'ascendance propre de sa femme Geneviève, que grâce aux collatéraux de cette dernière, et en particulier à « Madame de Berville », qui restera, de même que ses enfants, très proche de la famille de sa sœur Geneviève tout au long de sa vie <sup>1</sup>.

# Le contrat de mariage de J.-D. Cassini, révélateur de solidarités familiales et amicales.

Chaque génération de la famille de Laistre comprend en général un assez grand nombre d'enfants, même si tous ne font pas souche. Si Cassini se coupe en quelque sorte des réseaux de solidarité italiens, il pénètre dans une structure familiale française qu'on a vue assez complexe, et où les liens du sang sont forts malgré les décalages de génération et l'éloignement géographique. Cela est visible dès le contrat de mariage de notre astronome, conclu le 13 novembre 1673 devant les notaires Germain Manchon et Marquis Desnotz.

Ce contrat de mariage, édité en annexe de ce travail, et dont la minute est consultable au Minutier central de Paris <sup>2</sup>, a été rédigé dans les formes habituelles pour ce type de document dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Geneviève de Laistre et Jean-Dominique Cassini se placent en effet sous le régime de « la coustume de cette ville, prévosté et vicomté de Paris », la plus répandue de France puisqu'elle est appliquée dans tout le ressort du Parlement de Paris, et peut l'être dans toute autre partie du royaume à la place d'une coutume plus locale <sup>3</sup>. Bien plus égalitaire en matière de partage des biens (après un décès ou un mariage par exemple) que d'autres coutumes locales comme la coutume de Bretagne, elle prévoit la stricte communauté des biens entre les époux, sauf pour les biens acquis en propre par l'un des conjoints avant le mariage, ou ceux qui lui viendraient de sa famille. Nous reviendrons plus amplement sur les arrangements et dérogations apportées à cette coutume par les futurs époux.

Les deux premières pages de ce document sont, comme de juste, consacrées à l'identification des conjoints, avec mention de leur condition sociale, de leur profession pour le futur marié, de leurs lieux de résidence, et de leurs parents; ainsi qu'aux noms, parfois accompagnés des condition et profession, de leurs témoins. Comme le rappellent Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon<sup>4</sup>, aucune règle n'encadre le choix des témoins de mariage en ce qui concerne les contrats passés devant notaire, à la différence de ce qui a été stipulé par le Concile de Trente à propos du mariage religieux. Pas moins de 18 personnes, sans compter les futurs époux eux-mêmes non plus que les deux notaires, apposent leur signature au bas du contrat de Jean-Dominique et Geneviève. Ce nombre est bien supérieur à la moyenne (environ 8 témoins), puisqu'à peine 12% des couples

<sup>1.</sup> La première mention de Madeleine-Françoise de Laistre épouse Berville dans le JVP date du 24 juin 1710. Il s'agit d'un des personnages qui y sont le plus souvent évoqués.

<sup>2.</sup> Arch. nat., M.C., CXII, 367, 11 novembre 1673, contrat de mariage, édité en annexe, p. 483.

<sup>3.</sup> C'est également elle qui s'applique automatiquement en l'absence d'un contrat de mariage. Elle a été mise par écrit et véritablement codifiée au XVIe siècle.

<sup>4.</sup> Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon, « Les liens sociaux à Paris au XVIIe siècle : une analyse des contrats de mariage de 1660, 1665 et 1670 », dans *Histoire*, économie et société, 1998, 17e année, n° 4, p. 583-612, et en particulier les p. 584-585.

dont les contrats de mariage ont été étudiés par S. Beauvalet et V. Gourdon produisent plus de 15 témoins.

Autre détail frappant, parmi ces 18 témoins, seuls trois peuvent être considérés comme étant produits par Cassini, contre 15 pour Geneviève de Laistre. Certes, l'importance sociale des trois premiers contrebalance largement le nombre des témoins de la famille de Laistre, puisqu'il s'agit du roi en personne, et de deux de ses ministres 1. Le fait de voir la signature du roi au bas d'un contrat de mariage qui ne concerne pas un membre de la famille royale n'est pas proprement extraordinaire en soi, mais il concerne alors presque exclusivement des membres de la très haute noblesse française, ou « certains artistes et hommes de lettres parvenus à l'apogée de leur carrière <sup>2</sup> » et qu'il souhaite particulièrement honorer. Un exemple assez proche de celui de Cassini concerne, onze ans auparavant, le florentin Jean-Baptiste Lully, qui contracte lui aussi une union française quelques mois seulement après avoir obtenu des lettres de naturalité, et voit son contrat de mariage signé par Louis XIV<sup>3</sup>. Alors que la relation qui unit Geneviève de Laistre à chacun de ses témoins est dûment précisée au début du contrat, aucun lien même n'est mentionné entre Cassini et ses protecteurs; ils ne sont même pas précisément référencés comme venant « de la part dud. sieur futur époux », selon la formule consacrée. Mais si l'honneur que lui accorde le souverain en signant le contrat de Cassini est immense, on s'étonne de ne trouver parmi les témoins aucun « ami » de l'astronome, à défaut des membres de la famille restés en Italie. Aucun académicien, pas même ses protecteurs du début comme Carcavi ou ses premiers contacts comme Couplet, n'a été choisi par Cassini pour l'assister. Est-ce pour ne pas risquer d'éclipser le crédit apporté par la signature royale, et par conséquent d'apparaître diminué aux yeux de la famille adverse? Est-ce parce qu'en dépit de ses succès scientifiques, Cassini est encore considéré, malgré sa récente naturalisation, comme un expatrié coupé de tout réseau de solidarités? Impossible de trancher de façon certaine, même si la première de ces hypothèses semble la plus probable.

On ne trouve pas non plus dans ce contrat de mariage de formule introductrice pour les témoins produits par Geneviève de Laistre, peut-être par tact envers le marié <sup>4</sup>. Cependant, une hiérarchie tacite organise la disposition de ces témoins, tout comme Louis XIV était cité le premier parmi les personnes citées par Cassini. Viennent tout d'abord Jacques et Paul <sup>5</sup>, les frères de Geneviève, tous deux qualifiés du titre d'« écuyer ». En

<sup>1.</sup> Selon David J. Sturdy, c'est pour la famille de Laistre que signent le Roi et ses ministres. En dépit de l'existence d'un lien éventuel entre les Colbert et la famille de Laistre (voir supra), il semble qu'ils soient plutôt des « témoins Cassini. »

<sup>2.</sup> Jérôme de La Gorce, Jean-Baptiste Lully, Paris : Fayard, 2005, p. 118.

<sup>3.</sup> Arch. nat., M.C., XLVI, 85, contrat de mariage des 14 et 23 juillet 1662. Parmi les signataires du contrat, on relèvera également la reine-mère Anne d'Autriche, la reine Marie-Thérèse, Colbert et son épouse, le duc de Mortemart et Pierre de Nyert, valet de chambre du roi. Lully avait obtenu du roi des lettres de naturalité en décembre 1661 (Arch. nat., M.C., XLVI, 85, lettres déposées le 23 juillet 1662).

<sup>4.</sup> On notera toutefois à titre de comparaison que lors du mariage de sa sœur Madeleine-Françoise avec Paul Vollant de Berville, la famille de Laistre ne produit que 8 témoins, Anne Durand comprise, et la famille de Berville un seul (Arch. nat., M.C., CXII, 367, contrat du 16 novembre 1673). Il est donc manifeste que la famille de la future épouse a fait un effort particulier pour « égaler » les prestigieux témoins de Cassini, par le nombre à défaut de pouvoir le faire par l'importance sociale.

<sup>5.</sup> Le fait que Jacques soit mentionné en premier peut d'ailleurs conduire à penser qu'il est plus âgé que son frère Paul, né en 1645.

revanche, aucune mention n'est faite de leurs activités professionnelles, non plus que, pour Paul, de sa seigneurie de Parthenille. Viennent ensuite ses sœurs, selon l'ordre social qui prévaut à l'époque puisque la première nommée est la seule mariée (quoique séparée de biens et d'habitation d'avec son mari 1), Anne; puis les deux sœurs célibataires, Catherine et Madeleine-Françoise 2. Tous les frères et sœurs de la mariée sont donc présents, à l'exception d'Agnès et Marguerite du fait de leur profession religieuse.

Un deuxième groupe de témoins se dégage parmi les noms cités pour Geneviève de Laistre, celui des cousins. Il compte cinq personnes, deux hommes (cités en premier, comme pour les frères et sœurs) et trois femmes, sans précision sur le degré de cousinage qui les lie à la future épouse. Le seul dont on ait pu établir le lien de parenté précis est Joseph de Laistre, autrement appelé « de Laistre de Bailly » ou « le Secrétaire au Conseil », qu'on a vu être le cousin issu de germain de Geneviève du côté paternel.

Quant aux deux autres, ils sont sans doute des cousins maternels de la future épouse. Le premier d'entre eux, qui est aussi le premier des cousins cités dans la liste des témoins du fait de son importance sociale, est François Andrault, seigneur de Buy. À ne pas confondre avec François Andrault, abbé de Langeron <sup>3</sup>; non plus qu'avec François Andrault, marquis de Mauleuvrier <sup>4</sup>, François Andrault de Buy est un exemple parfait de fils cadet d'une branche cadette de la moyenne noblesse provinciale. Parti tenter la Fortune en Pologne, il réussit à s'attacher au service du prince Jean II Casimir Vasa, futur roi du pays, devient ensuite son grand chambellan, et termine général de l'armée royale. La famille Andrault de Langeron, à laquelle il est apparenté, gravite dans la clientèle de la famille des Gonzague, ducs de Nevers <sup>5</sup>, ainsi que dans celle des Condé <sup>6</sup>, établie à Chantilly, non loin de Clermont-en-Beauvaisis. On peut donc voir dans cette relation de clientélisme l'origine probable du lien de parenté qui semble unir sa famille à celle d'Anne Durand <sup>7</sup>.

Viennent ensuite trois femmes nommées Desplasses. Seules Marie et Anne ont un véritable lien de parenté avec Geneviève; la troisième, Marie Choart épouse Desplasses, n'est cousine que par le biais de son mari défunt Jean Desplasses. On sait peu de choses

<sup>1.</sup> La séparation de biens est souvent le signe d'une mauvaise gestion desd. biens de la part du mari, et le résultat d'une demande de l'épouse pour rompre la communauté de biens pour préserver son propre patrimoine, en cas de faillite ou de menace de faillite. Les conventions matrimoniales de la coutume de Paris visent ainsi à empêcher la ruine d'un des conjoints par le second (sur la séparation de biens au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Marie Landelle, *La séparation de biens dans la haute noblesse parisienne, 1730-1761*, mémoire de master 2, univ. Paris-X-Nanterre : Histoire, sous la direction de Laurence Crocq, dactyl.). Nous ne disposons toutefois d'aucun renseignement sur le mari d'Anne de Laistre et sur les conditions qui auraient pu la pousser à réclamer cette séparation.

<sup>2.</sup> Là encore, il est probable que la plus âgée des deux soit Catherine.

<sup>3.</sup> Fils cadet de Philippe Andrault, comte de Langeron. Il est pourvu en 1684 par le Grand Condé du prieuré d'Anzelme; avant de devenir lecteur des ducs de Bourgogne et d'Anjou.

<sup>4.</sup> Fils d'Hector Andrault, seigneur de Mauleuvrier et proche parent de Philippe Andrault, comte de Langeron. Il est mestre de camp de régiment de cavalerie du duc d'Enghien. Notons que son fils Jean-Baptiste-Louis Andrault épousera en 1716 Élisabeth Le Camus, fille du premier président de la Cour des Aides de Paris, et sœur de Nicolas Le Camus, qui épouse vers la même époque Charlotte-Madeleine Baugier, fille d'Edme Baugier et d'Hélène de Laistre, cousine éloignée de Geneviève.

<sup>5.</sup> La princesse Louise-Marie de Gonzague (1611-1667) épouse le roi de Pologne en 1649, et a probablement favorisé l'ascension de François Andrault à la cour des Vasa.

<sup>6.</sup> Sur les patrons de la famille de Langeron, voir Katia Béguin, Les princes de Condé : rebelles, courtisans et mécènes dans la France du Grand Siècle, Seyssel : Champ Vallon, 1999, p. 396-397.

<sup>7.</sup> Qui serait donc vraisemblablement d'origine picarde, et que Pierre de Laistre aurait épousée alors qu'il s'était établi ou allait s'établir dans l'Oise.

sur elles, si ce n'est que les deux Marie ont toutes deux contracté une union dans le monde de la petite noblesse d'office ou de robe, puisque Jean Desplasses est secrétaire du roi en ses finances, et Charles Philippe écuyer et seigneur d'Amilly.

La présence de tous ces membres de la famille, plus ou moins proches, n'offre rien d'inhabituel à l'époque. Mieux, les conclusions qu'on peut tirer de l'examen de ces premiers noms de témoins pour la famille de Laistre s'accordent tout-à-fait avec l'étude menée par S. Beauvalet et V. Gourdon, selon lesquels les réseaux de témoins produits par les épouses sont dominés par les membres de la famille; soit ici 11 personnes sur 15, un résultat tout-à-fait conforme aux observations des deux historiens qui relèvent que « l'épouse comptabilise en moyenne deux tiers de parents <sup>1</sup>. »

Restent quatre témoins, notés à la fin de l'exposé du fait de leur absence de lien de parenté avec les futurs époux, et pour lesquels aucune qualité n'est précisée, mais qui sont manifestement présents à titre amical. Cette fois, c'est la femme qui est nommée la première, du fait de sa situation sociale. Il s'agit en effet de Suzanne Phélypeaux (dont le prénom a été omis dans la rédaction du contrat), épouse depuis 1656 de Jérôme II Bignon, avocat général au Parlement de Paris, Grand-maître de la Bibliothèque du Roi et conseiller d'État. Elle-même est la sœur du futur chancelier de France. On trouve ensuite un membre de la moyenne noblesse de robe, président de la Cour des aides; et deux ecclésiastiques : le curé de la paroisse où résident Anne Durand et ses enfants, et le futur beau-fils de Madeleine-Françoise de Laistre, sœur de Geneviève.

Au total, nous sommes donc face à un groupe de témoins assez homogène, du moins si on considère le seul côté de Laistre. La majorité des signataires du contrat fait partie de la petite et moyenne noblesse de robe, issue du monde des offices et parfois titrée. Si tous les parents de Geneviève semblent appartenir à un même réseau de solidarités, on remarque cependant que trois témoins participent d'une autre logique d'alliances.

Revenons tout d'abord sur François de Berville, abbé de Sainte-Berthe de Blangy depuis 1658. Fils du futur époux de la sœur de Geneviève, il représente le premier lien entre les Cassini, qui seront d'ailleurs témoins au mariage de Madeleine-Françoise deux jours plus tard, et la branche véritablement picarde de la famille de Laistre. C'est par lui que se fera l'alliance entre le ménage Cassini et la première famille de Paul Vollant de Berville<sup>2</sup>, qui décédera peu de temps après son mariage.

D'une toute autre espèce est le réseau dont fait partie le sieur de Buy. Sa famille et lui sont en effet de véritables créatures des Gonzague, puis des Condé à partir du mariage en 1663 du duc d'Enghien Henri-Jules de Condé avec Anne de Gonzague. Or, c'est presque une véritable académie que le Grand Condé a pour habitude de réunir auprès de lui à Chantilly entre 1638 et 1685, sous la direction plus ou moins officielle de son premier médecin, l'abbé Bourdelot (1610-1685)<sup>3</sup>. Si Cassini n'a pas

<sup>1.</sup> S. Beauvalet et V. Gourdon, « Les liens sociaux... », op. cit., p. 600. Les résultats obtenus divergent cependant quant au sexe des témoins, puisqu'on compte seulement 7 femmes (8 avec Anne Durand) parmi les 18 témoins de Geneviève de Laistre.

<sup>2.</sup> Notamment avec M. et  $M^{me}$  d'Incourt ou Dincourt, voir JVP.

<sup>3.</sup> Voir à ce sujet Katia Béguin, « L'académie du Grand Condé : un asile de liberté scientifique ? », dans Règlements, usages et science dans la France de l'absolutisme, à l'occasion du troisième centenaire du règlement instituant l'Académie royale des sciences, dir. Éric Brian et Christiane Demeulenaere-Douyère, Paris : Tec & Doc, 2002, p. 25-35.

réellement fait partie de ce cercle, quoique le cartésianisme auquel il est très attaché en soit l'opinion dominante <sup>1</sup>, il a été en relation avec les individus qui le composent. Un des membres de cette « académie », l'abbé de Castelet, est d'ailleurs vers 1677 à l'origine d'une controverse sur le flux et le reflux des marées, qui l'oppose à Hébert, professeur de mathématiques au Collège royal, et à laquelle Cassini se retrouve mêlé. En effet, les deux hommes utilisent tour à tour ses récentes observations de la Lune pour conforter leurs théories <sup>2</sup>. François Andrault sert les princes par les armes, mais il n'est pas improbable qu'il ait également su servir les lettres en rapprochant du cercle savant de ses maîtres son cousin par alliance.

Enfin, le réseau ami le plus intéressant que nous puissions voir s'esquisser à travers l'étude du contrat de mariage de Jean-Dominique Cassini et Geneviève de Laistre, est celui des Bignon-Pontchartrain. Suzanne Angélique Phélypeaux de Pontchartrain (1641-1690), issue d'une grande famille de robe d'origine bretonne (son frère Louis II est premier président au Parlement de Bretagne entre 1677 et 1687), qui comptent dans leurs rangs certains des officiers parisiens les plus influents (son père Louis I<sup>er</sup> de Pontchartrain est président à la Chambre des comptes), et à la génération suivante des secrétaires d'État, comme on l'a vu plus haut. C'est grâce à elle et à ses liens avec sa famille, mais aussi avec un autre clan ministériel, celui des Le Tellier<sup>3</sup>, que réussiront à s'élever ses enfants, en particulier ses fils Jean-Paul, Jérôme III et Armand-Roland, qui entretiendront toute leur vie des liens avec la dynastie Cassini 4. Elle n'a d'ailleurs certainement pas été la seule à favoriser ce rapprochement, son époux Jérôme II Bignon ayant un fort goût de la science et fréquentant régulièrement les cercles savants de la première moitié du siècle, comme la famille Jussieu ou l'Académie Putéane<sup>5</sup>, où il pourrait avoir eu connaissance des découvertes de Cassini. Il est en outre probable que les liens ainsi tissés entre le « jeune » ménage et la vieille famille de robe joueront un rôle dans la religion du couple, en particulier dans leurs liens avec l'institution de l'Oratoire qu'on étudiera plus longuement par la suite <sup>6</sup>.

On le constate donc, les liens entre le pensionnaire astronome de l'Académie des

<sup>1.</sup> Même si les Conversations de l'académie de monsieur l'abbé Bourdelot (recueillies par Pierre Le Gallois, éditées à Paris chez Moette en 1672) rappellent avec force que « l'on y épouse aucun parti, on n'y embrasse aucune secte, Aristote n'y est pas moins favorablement écouté que Descartes et Gassendi, on n'y rejette point Raymond Lulle, ni Paracelse, ni Hobbes », une forte teinture de cartésianisme imprègne rapidement ses membres, au départ issus de multiples horizons culturels, avec une dominante d'esprit libertin. Voir K. Béguin, Les princes de Condé, op. cit., p. 371-372.

<sup>2.</sup> BnF, ms. Clairambault 848, fol. 831 et suiv. : Lettre de monsieur de Castelet à monsieur l'abbé Bourdelot, dans laquelle il démontre que les raisons que Monsieur Descartes a données du flux & reflux de la mer sont fausses. À Paris, chez François Muguet, imprimeur du Roy & de Monseigneur l'archevesque, rue de la Harpe, MDCLXXVII. Avec permission.

<sup>3.</sup> Charles Frostin, Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV : alliances et réseaux d'influences sous l'Ancien Régime, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 99 et suiv. Le « rattachement » de Cassini au réseau Bignon/Pontchartrain par l'intermédiaire de sa femme lui permet également d'entretenir des liens avec d'autres familles, notamment les Verthamon, qu'il fréquente encore à la fin de sa vie (voir JVP), ou encore les Fieubet et les Gobelin. Sur l'ensemble des relations des Pontchartrain, voir les arbres généalogiques détaillés à la fin du volume de C. Frostin.

<sup>4.</sup> Voir ainsi dans le Journal de Cassini les nombreuses mentions de « l'abbé Bignon », « Bignon l'intendant » et « Bignon le Prévôt des Marchands », sans oublier, dans une moindre mesure, le quatrième frère Louis Bignon dit « Bignon le capitaine »; et la familiarité avec lesquels ils se fréquentent.

<sup>5.</sup> F. Bléchet,  $L'abb\acute{e}$  Bignon..., op. cit.,t. I, p. 40-41.

<sup>6.</sup> Sur les tendances jansénisantes de la famille Bignon/Pontchartrain, voir par ex. C. Frostin, *Les Pontchartrain...*, op. cit., en particulier p. 102-115.

PREMIERS RÉSEAUX 143

sciences et le futur « modérateur » de cette compagnie sont en germe dès avant l'arrivée du plus jeune au sein de ce corps savant. Il est indéniable que ces liens amicaux entretenus pendant près de vingt ans (1673-1691) ont dû jouer dans la position de la dynastie Cassini à l'Académie des sciences.

#### Au-delà des réseaux : union arrangée et mariage d'amour?

Même si presque toutes les unions à cette époque résultent d'une réflexion presque exclusivement intellectuelle et détachée de toute notion de sentiment pour insister au contraire sur l'intérêt économique et social qu'il est possible d'en retirer, les historiens de la famille et de la vie conjugale l'ont bien montré, rares sont les ménages où n'apparaît aucune forme d'affection et de vie sentimentale entre les conjoints <sup>1</sup>.

L'union de Cassini à la fille d'un notable picardo-parisien lui a certes permis d'intégrer une famille assez influente au plan local, et dont les nombreuses ramifications pouvaient lui fournir de sérieux relais, par exemple pour des entreprises scientifiques, mais aussi d'intégrer indirectement d'autres réseaux plus vastes et plus puissants encore, parfois affiliés aux plus grands personnages du royaume. À 48 ans, il est enfin pleinement inséré dans les réseaux sociaux français, à défaut de présenter, en tant que « savant », une image « professionnelle » clairement définie.

Quant à Geneviève de Laistre, c'est, en plus d'une certaine aisance financière, une reconnaissance qu'on pourrait presque qualifier de mondaine qu'elle trouve dans la personne de son époux. En effet, Cassini est plus que jamais auréolé de gloire dans le monde savant du fait de ses découvertes prestigieuses<sup>2</sup>, mais aussi à la Cour, où il sait évoluer avec facilité et côtoie les plus grands.

Elle-même n'est plus toute jeune lors de son mariage : elle a 30 ans <sup>3</sup>, soit 4 à 5 ans de plus que la moyenne des femmes. On en conserve aujourd'hui un portrait exécuté à la plume en 1678 par Jean-Baptiste Patigny, manifestement réalisé sur commande de son mari. On connaît peu de choses sur sa vie, si ce n'est qu'elle donnera trois enfants à l'astronome <sup>4</sup>, une fille baptisée Anne-Tullie, qui mourra en bas âge <sup>5</sup>, et deux fils, Jean-Baptiste et Jacques. Le jeune Giovanni Battista Primi Visconti la décrit comme une femme « grosse et ronde comme un globe, et avec un nez à l'instar d'un

<sup>1.</sup> Voir par exemple Philippe Ariès, « L'amour dans le mariage », dans Communications : Sexualités Occidentales, n° 35, 1982, p. 116-122; ou le t. III de l'Histoire de la vie privée : de la Renaissance aux Lumières, dir. Roger Chartier, Paris : Seuil, 1986, 634 p.

<sup>2.</sup> L'année qui précède son mariage est en effet une période faste pour Cassini, qui découvre deux nouveaux satellites à Saturne, et détermine par une méthode nouvelle la parallaxe de Mars et celle du Soleil grâce aux observations de Richer à Cayenne, correspondantes des siennes : « On eût dit que M. Cassini s'étoit entendu avec les astres. Ce qu'il avoit conjecturé devint indubitable, et ses suppositions se changèrent en principes; le ciel décida absolument pour les réfractions et les parallaxes de M. Cassini » (Histoire de l'Académie Royale des Sciences dans les années qui ont précédé son renouvellement..., op. cit., t. I, p. 271).

<sup>3.</sup> Geneviève de Laistre a été baptisée à Clermont-en-Beauvaisis le 30 juin 1643 (Registres paroissiaux, B.M. de Clermont, état-civil GG, 4<sup>e</sup> registre).

<sup>4.</sup> Voir en annexe, fig. 11, p. 509, l'arbre généalogique de la branche de Laistre-Cassini.

<sup>5.</sup> Née le 2 juin 1678, elle est baptisée le jour même, sans doute du fait d'un état de santé précaire. Voir A. Jal, *Dictionnaire critique...*, op. cit., p. 332.

zénith <sup>1</sup> ». Elle meurt le 17 septembre 1708, date à laquelle on trouve écrit dans le Journal des observations faites à l'Observatoire de Cassini, que « Madame Cassini est morte aujourd'hui à 11h du soir <sup>2</sup>. » Aucune autre mention n'en est faite, pas même le jour de son mariage. Et quand l'astronome anglais Henry Oldenburg lui écrit au nom de la Royal Society pour lui présenter ses condoléances, la réponse que lui adresse Cassini n'est qu'à peine touchante :

### Monsieur,

Rien ne pouvoit plus contribuer a me consoler que la lettre obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de la part de votre Illustre Societé Royale des Sciences. Je luy rend très humbles grâces de la part qu'elle a bien voulu prendre à mon affliction.

Les motifs qu'elle me représente sont ceux qui soulagent plus mon esprit, toujours prest à se conformer entièrement à la volonté divine, qui dispose les choses suivant les règles éternelles de sa sagesse <sup>3</sup>.

Ces quelques lignes semblent pourtant moins un signe de froideur à l'égard de celle qui partage ses jours près de 35 ans qu'une marque de la discrétion habituelle d'un homme qui ne confie pratiquement jamais ses sentiments intimes au papier.

Mieux encore, il semble que l'union de Jean-Dominique Cassini avec Geneviève de Laistre ait été très heureuse, puisque selon la démonstration à la fois amusante et tendre de Françoise Launay, la magnifique carte de la Lune présentée par l'astronome à l'Académie le 18 février 1679 est une preuve de l'amour qu'il porte à sa femme <sup>4</sup>. En effet, on observe sur cette carte non seulement une sorte de cœur sur la gauche de la carte, au milieu de ce qu'on appelle aujourd'hui la mer de la Sérénité; mais encore, à l'emplacement de l'actuel promontoire d'Héraclidès, « un bien curieux profil de tête de jeune fille sortant des rochers [...], élégamment coiffée, et sa chevelure se déroule en une longue torsade <sup>5</sup> », que F. Launay affirme être très probablement Geneviève de Laistre. L'astronome Camille Flammarion remarque à son égard « que l'illustre astronome de Louis XIV ait vu cette petite tête et cette chevelure flottante, ce n'est pas probable; mais qu'elle soit finement dessinée et gravée sur sa carte, c'est un fait. [...] C'est à cette tête de femme que l'on reconnaît l'authenticité de la Carte de Cassini, devenue fort rare : c'est en quelque sorte sa signature dans sa représentation du disque lunaire. »

Que cette tête féminine soit une simple coquetterie du graveur Jean Patigny ou une jolie déclaration d'amour, il semble en tout cas que l'union contractée par Cassini ait

<sup>1.</sup> Primi Visconti, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 201 (année 1678). Passé à l'improviste à l'Observatoire, Primi Visconti y trouve Cassini « couché avec sa femme et sa lunette astronomique ; il nous fallut faire beaucoup de bruit pour les réveiller. Madame se présenta à nous avec son mari. »

<sup>2.</sup> Arch. Obs., D<br/>325. Deux jours plus tard, on peut également lire : « On a enterré ce mat<br/>in le corps de Madame Cassini. »

<sup>3.</sup> Lettre de Cassini à Oldenburg, de Paris, le 26 novembre 1708 (Smithsonian Institution Libraries, Washington D.C., Dibner Coll., Ms. 310 A).

<sup>4.</sup> Françoise Launay, « La tête de femme de la carte de la Lune de Cassini », dans L'Astronomie, vol. 117, janv. 2003, p. 10-19.

<sup>5.</sup> Camille Flammarion, « Une tête de femme dans la Lune », dans L'Astronomie, revue d'astronomie populaire, t. X, 1981, p. 454-459. Voir aussi ce qu'en dit Fontenelle au sixième soir de ses Entretiens sur la pluralité des mondes.

été heureuse, et qu'il ait pris grand soin de son épouse 1.

# A.3 Quarante ans après : le mariage de Cassini II et les nouveaux réseaux d'alliance.

# Préparatifs et stratégies matrimoniales : le mariage de Jacques Cassini.

Des trois enfants de Jean-Dominique Cassini et Geneviève de Laistre, un seul vit suffisamment longtemps pour se marier. Il s'agit de leur fils Jacques, né à l'Observatoire le 18 février 1677 et également connu sous le nom de Cassini II. On a vu qu'il marche rapidement sur les pas de son père, qui le confie aux meilleurs professeurs de l'époque : lui-même, bien sûr, mais aussi par exemple son collègue à l'Académie le mathématicien Pierre Varignon, ou son propre élève Jean-Mathieu de Chazelles <sup>2</sup>. À l'exemple de son père, le jeune Cassini II soutient, avec brio bien qu'avec son frère, plusieurs thèses de mathématiques, comme ses *Theses mathematicæ de optica* soutenues en 1691 au Collège royal et dédiées au duc de Bourgogne <sup>3</sup>.

Si cette continuation par le fils de la profession du père est chose habituelle dans le monde professionnel de l'époque, il ne l'est pas dans le monde strictement scientifique. Et si Cassini n'est pas le seul à fonder une « dynastie académique », la profession de savant n'est pas sans avoir des points communs avec la foi, et bien souvent les éloges de Fontenelle font des scientifiques en herbe des êtres touchés par une sorte de révélation divine, chez qui la vocation se déclare bien souvent à la suite d'une espèce de rencontre mystique, généralement celle de Descartes <sup>4</sup>. Contrairement à beaucoup d'autres membres de l'Académie des sciences dont la vocation scientifique a été contrariée par leurs parents <sup>5</sup>, tout comme la vocation religieuse de certains autres personnages, Cassini II a pu profiter des encouragements et de l'influence de son père et de ses amis

<sup>1.</sup> Voir par exemple la lettre que Cassini adresse à Bignon en avril 1701, à propos de sa continuation des travaux de la méridienne, et dans laquelle on apprend qu'il a non seulement emmené sa femme avec lui, mais même qu'il n'hésite pas à se détourner de son chemin pour la conduire aux bains de Balaruc pour la soulager d'un rhumatisme au bras (transcription dans Joseph Laissus, « À propos de Jean-Dominique Cassini », dans Comptes rendus du 90e congrès national des sociétés savantes, Nice, 1965, section des sciences, Paris : Gauthier-Villars/Bibliothèque nationale, 1966, p. 14).

<sup>2.</sup> Charles B. Paul, Science and immortality: the éloges of the Paris Academy of Sciences (1699-1791), Berkeley/Los Angeles/Londres: University of California Press, 1980, note 20 p. 171.

<sup>3.</sup> Jacques Cassini, Theses mathematicæ de optica, propugnabuntur a Jacobo Cassini Parisino, die Veneris 10 Augusti MDCXCI a tertia ad Vesperam, in Collegio Mazarino; ouvrage imprimé avec celui de son frère aîné Jean-Baptiste, Problemata solvet frater ejus Joannes-Baptista Cassini Parisinus, die 2 septembris MDCXCI, a tertia ad Vesperam, in Observatorio Regio. Arbiter erit Petrus Varignon, e Regia Scientiarum Academia, et in Collegio Mazarinaeo Matheseos Professor, Paris: Vve Claude Thiboust, 1691, 59 p.

<sup>4.</sup> Voir par exemple l'éloge de Malebranche, dans *HARS* 1715, p. 94 : « Un jour comme il passoit par la rue S. Jacques, un libraire lui présenta le *Traité de l'Homme* de M. Descartes, qui venoit de paroître. Il avoit vingt-six ans, & ne connoissoit Descartes que de nom, & par quelques objections de ses Cahiers de philosophie. Il se mit à la feuilleter le livre, & fut frappé comme d'une lumière qui en sortit, toute nouvelle à ses yeux. Il entrevit une science dont il n'avoit point d'idée, & sentit qu'elle lui convenoit... ». On peut rapprocher cette expérience presque mystique de la science de la « Nuit de feu » de Pascal, vécue le 23 novembre 1654 et au cours de laquelle il reçoit la révélation divine, même s'il s'agit dans son cas du « Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, non des philosophes et des savants. »

<sup>5.</sup> On se souvient que Claude-Antoine Couplet a été forcé par ses parents de suivre des études de droit avant de se placer sous la protection de Buot.

pour marcher sur ses pas, avec plus de rapidité toutefois puisqu'il a l'avantage sur eux d'être, quasiment dès sa naissance, parmi les savants les plus en vue de l'Europe.

Sans égaler l'âge de son père, Jacques Cassini ne s'est pas marié très jeune : il a 34 ans en 1711, soit 6-7 ans de plus que la moyenne des hommes. Contrairement au mariage de Cassini I<sup>er</sup>, au sujet des prémisses duquel on n'a aucun renseignement, les négociations qui ont précédé celui de son fils nous sont un peu mieux connues, grâce au *Journal de la vie privée* de son père. En effet, celui-ci y fait plusieurs allusions, quoiqu'assez discrètes, à leurs recherches.

Il apparaît tout d'abord que le choix d'un parti est le fruit d'une réflexion commune à plusieurs membres de la famille : Jean-Dominique Cassini, évidemment, mais aussi Jacques lui-même, son cousin Maraldi et même son oncle Paul de Laistre, chez qui les trois hommes se rendent pour évaluer les propositions faites au plus jeune <sup>1</sup>. On peut également supposer que c'est du mariage de son fils qu'ils discutent tous quatre avec Catherine de Laistre, Mademoiselle Dumini et le père Le Brun, quand Cassini note qu'ils « [parlent] ensemble des affaires de la famille » quelques jours plus tard <sup>2</sup>.

C'est en juillet 1710 que nous trouvons dans le *Journal* de Cassini la première évocation indubitable du futur mariage de son fils. Il rapporte en effet que «  $M^{me}$  Bergogne, pourtant très proche des Cassini au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. demanda particulièrement de [son fils] [...] et fit diverses demandes qui me firent juger qu'elle pourroit avoir quelque parti à proposer pour lui  $^3$  » Deux autres propositions sont évoquées par la suite : l'une faite par le père Baumont, prêtre de l'Oratoire (3 septembre 1710), et l'autre par le curé de Saint-Jacques du Haut-Pas (27 janvier 1711)  $^4$ .

Si ces brèves mentions ne nous renseignent pas, hélas, sur les noms proposés par ces amis des Cassini, elles nous permettent toutefois de voir que l'organisation du mariage de Jacques Cassini est pratiquement une affaire de quartier, dont le séminaire Saint-Magloire@Oratoire!Séminaire Saint-Magloire|Textit et la paroisse de Saint-Jacques se mêlent. Il est probable que les partis proposés, au moins par les deux ecclésiastiques, concernent des familles installées assez près de l'Observatoire, ce qui n'a rien d'étonnant à une époque où l'endogamie est la règle <sup>5</sup>.

Du parti qui sera finalement retenu, celui de Suzanne-Françoise Charpentier du Charmoy, aucune mention n'est faite avant le 2 avril (soit deux jours avant la signature du contrat de mariage), date à laquelle Jacques Cassini se rend chez son futur beaupère, puis chez un ami de sa future belle-famille, pour « consert[er] avec eux sur quelque afaire importante <sup>6</sup>. » Il ne semble pas que les deux futurs époux se soient fréquentés

<sup>1. «</sup> J'allay avec mon fils et M. Maraldi chez M. de Laistre pour luy communiquer des propositions faites à mon fils... », JVP, 5 septembre 1710.

<sup>2.</sup> JVP, 10 septembre 1710.

<sup>3.</sup> JVP, 7 juillet 1710. On ignore malheureusement l'identité de cette Madame Bergogne.

<sup>4.</sup> Notons également que le 28 février 1711, Jacques Cassini reçoit l'étonnante visite d'« un seigneur qu'il avoit connu en Holande à l'occasion de la paix de Risvik, [qui] luy fit [quel]que proposition », proposition qui pourrait être d'ordre matrimonial.

<sup>5.</sup> En particulier en milieu rural, où il est exceptionnel que soit dépassé un rayon de 10 km. La mobilité sociale et géographique plus importante des villes diminue ce phénomène, sans pour autant l'annihiler.

<sup>6.</sup> JVP, 2 avril 1711 : « Mon fils ala chez M. de Siçonne, et de là chez M. Peluy, et conserta avec eux sur quelque afaire importante. »

avant leur mariage. Quant à leurs fiançailles, elles ont manifestement lieu dans l'intimité, la veille même de la cérémonie religieuse : Jean-Dominique Cassini rapporte à ce sujet dans son *Journal* que son fils « le soir alla fiancé pour le lendemain estre marié <sup>1</sup>. »

# La famille Charpentier du Charmoy - Godeffroy - Roucy de Sissonne.

Suzanne-Françoise du Charmoy vit avec sa mère Élisabeth Godeffroy (v.1652-1722), veuve en premières noces de Joseph Charpentier du Charmoy, ancien capitaine des Gardes de la Porte du duc d'Orléans, et son beau-père François-César de Roucy (mort en 1731), comte de Sissonne<sup>2</sup>. Ils sont établis non pas dans le faubourg Saint-Jacques<sup>3</sup>, mais dans une maison appartenant à l'origine à la famille Godeffroy, située quai d'Alencon sur l'île Notre-Dame 4. Cette implantation dans le quartier du Marais les place au cœur d'un des centres parisiens les plus en vogue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quoique nettement dominé par la noblesse de robe <sup>5</sup>, dont est issue Élisabeth Godeffroy puisque son père Jean Godeffroy est « conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé et maître ordinaire en sa Chambre des comptes <sup>6</sup>. » Notons toutefois que son second mari François-César de Roucy, le beau-père de Suzanne, est pour sa part issu d'une ancienne famille de la petite noblesse d'épée, installée en Picardie depuis le XVe siècle au moins 7. Page de la Grande Écurie du roi en 1673, où il a sans doute étudié les mathématiques sous la direction de Claude-Antoine Couplet, puis mousquetaire et aide de camp des maréchaux de Créquy et Boufflers, il poursuit une brillante carrière militaire qui l'entraîne à dilapider son héritage. Il épouse Élisabeth Godeffroy le 7 août 1701 8.

C'est donc une famille à la fois relativement aisée, du fait de l'apport financier de la branche maternelle de Suzanne du Charmoy, mais également intégrée dans la noblesse d'office (charges de Jean Godeffroy et de Joseph Charpentier du Charmoy), ainsi que dans l'ancienne noblesse d'épée grâce aux Sissonne, que Jacques Cassini fait son entrée

- 1. JVP, 6 avril 1711.
- 2. Sissonne, dépt. Aisne, arr. Laon.

- 4. Aujourd'hui quai d'Anjou, dans le 4<sup>e</sup> arr. de Paris.
- 5. L. Croq, « L'autre noblesse »,  $\mathit{art.\ cit.}.$

<sup>3.</sup> On remarquera toutefois qu'en dépit de leur implantation géographique légèrement excentrée par rapport à l'Observatoire, Suzanne du Charmoy semble fréquenter régulièrement l'église Saint-Marcel (aujourd'hui située au 82 boulevard de l'Hôpital, 13° arr. de Paris) et ses chanoines, qui la surnomment « Madame du Passage » (JVP, 1° mai 1711). La proximité relative de cette paroisse d'avec celle de Saint-Jacques du Haut-Pas pourrait être un des facteurs qui ont conduit à sa connaissance par les Cassini

<sup>6.</sup> Voir le contrat de mariage d'Élisabeth Godeffroy avec François-César de Roucy, Arch. nat., M.C., LXXVIII, 490, 7 août 1701. On trouve également dans les archives de cette étude de nombreux autres actes passés par Élisabeth Godeffroy et ses sœurs, qui témoignent de l'aisance financière de la famille et de leurs nombreuses propriétés immobilières.

<sup>7.</sup> L'ancienneté de la noblesse de la famille est réaffirmée par François-César lui-même en 1672. Voir la généalogie complète dans Laurent Labrusse, *Les quatre maisons de Roucy*, Soissons, 1897, 189 p. On la maniera cependant avec précaution, certaines affirmations étant quelque peu douteuses, notamment l'origine du titre comtal de la famille.

<sup>8.</sup> La convention passée entre les deux nouveaux époux le 25 novembre 1701 (Arch. nat., M.C., LXXVIII, 491) témoigne du désarroi financier dans lequel se trouve plongé le comte de Sissonne, puisque sa femme « promet loger et nourrir son mari et ses domestiques aussi longtemps que l'un et l'autre le voudront, pour 500 livres par an pour le comte et 250 pour chaque domestique ». Il est obligé le 27 juin 1706 de vendre la terre de Sissonne à François Blondel, secrétaire et intendant des bâtiments du Roi, qui rase le château des comtes de Roucy pour le reconstruire en 1708. François-César de Roucy mourra après avoir vu disparaître toute sa fortune.

le 4 avril 1711. Cette famille cumule ainsi plusieurs avantages sociaux, et possède des accointances dans diverses strates de population.

Ces accointances reposent beaucoup moins sur les réseaux de consanguinité proche que la famille de Laistre. En effet, Suzanne n'a qu'un frère, François-Joseph Charpentier, seigneur du Charmoy, qui n'est pas nommé parmi les témoins de sa sœur mais appose néanmoins sa signature au bas du document <sup>1</sup>. Célibataire et manifestement sans « emploi » précis au début de l'année 1711 <sup>2</sup>, il est toutefois mentionné plusieurs fois dans le *Journal* comme faisant partie de la société régulière du jeune couple Cassini.

Quant à Élisabeth Godeffroy, elle est la seule de sa fratrie <sup>3</sup> à avoir eu une descendance. Les cousins et cousines Barbot et Tuffet mentionnés à titre de témoins dans le contrat de mariage de Suzanne et Jacques Cassini sont par conséquent des cousins éloignés, peut-être apparentés à Joseph Charpentier du Charmoy, sur lequel on n'a quasiment aucun renseignement <sup>4</sup>.

# Nouvelle union, nouvelles alliances : analyse du contrat de mariage de Jacques Cassini et Suzanne-Françoise Charpentier du Charmoy.

Le contrat de mariage de Jacques Cassini <sup>5</sup> présente un certain nombre de similarités avec celui de son père. Il fait ainsi, comme lui, le choix de se placer sous le régime de la coutume de Paris, et adopte un système comparable de partage des biens, de douaire et de préciput.

Par ailleurs, il jouit lui aussi de « l'agréement de très haut, très puissant, très excelant et très magnanime Prince Louis, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre. » Tout comme dans le contrat de mariage de Jean-Dominique, le roi n'est pas cité comme venant témoigner de la part de l'un ou l'autre des futurs conjoints. Le Roi Soleil est en effet au-dessus de tout parti et de toute clientèle, et se contente d'apporter sa lumière à l'ensemble de son peuple. Il est néanmoins évident qu'il intervient dans ce contrat en tant que protecteur des Cassini. En effet, comme le rapporte Cassini père, Jacques se rendit la veille de la cérémonie religieuse « à Versailles pour supplier le Roi de luy faire la même grâce qu'il m'a fait de signer le contrat de son mariage <sup>6</sup>. »

Il n'est toutefois pas le seul à être ainsi dégagé de tout ensemble de témoins. À ses côtés au début de l'acte, on trouve deux autres membres de la famille royale, son fils le Grand Dauphin et son petit-fils le duc de Bourgogne. Jean-Dominique Cassini ne rapporte pas que son fils leur ait spécialement demandé de viser son contrat, et le récit

<sup>1.</sup> On compte en effet parmi les signatures celles de la mère, Élisabeth Godeffroy, et deux autres signatures, un « Charpentier Ducharmoy » et un « Ducharmoy ». Notons au passage la graphie en un mot, qui coexiste dans les actes notariés avec celle en deux mots. On trouve également, plus rarement, la terminaison en -ois, utilisée en particulier par le scripteur du *Journal*.

<sup>2.</sup> Arch. nat., M.C., LXXVIII, 545, testament d'Élisabeth Godeffroy, en date du 27 janvier 1711.

<sup>3.</sup> On trouvera un nombre assez important d'actes notariés concernant ses deux sœurs Marie et Suzanne Godeffroy aux Arch. nat., M.C., dans les archives de l'étude LXXVIII.

<sup>4.</sup> Tout lien de parenté reliant les Barbot ou les Tuffet aux Sissonne est à rejeter, la généalogie de la famille étant bien connue malgré les incertitudes de l'œuvre de Laurent Labrusse.

<sup>5.</sup> Arch. nat., M.C., LXXVIII, 546, contrat du 4 avril 1711, édité en annexe, p. 487.

<sup>6.</sup> JVP, 6 avril 1711.

qu'il fait de leurs signatures semble sous-entendre qu'ils se trouvaient simplement là au moment de la ratification du document par leur père et grand-père <sup>1</sup>. Il est cependant tout-à-fait normal à l'époque que des membres de la famille royale autres que le Roi luimême signent les contrats de mariage des grands personnages du royaume, comme on l'a vu pour Lully par exemple. En outre, le Grand Dauphin comme le duc de Bourgogne s'intéressent à l'astronomie. Le premier a fait installer, dans ce qui prendra le nom de « parterre du Globe » du jardin de son château de Meudon, un « globe terrestre de marbre, & qui est magnifiquement gravé et doré, [...] un modèle qu'on peut suivre parce qu'il est fort exact, & qu'on n'a rien oublié pour le rendre utile et curieux <sup>2</sup> », installé avant 1692, date de sa restauration par Butterfield sur les conseils de Cassini <sup>3</sup>. Quant au second, on a vu qu'il accorde rapidement sa protection au fils Cassini, qui lui dédie sa thèse de mathématiques. On peut donc penser que le fait qu'ils aient signé le contrat de mariage du jeune homme n'est pas qu'une simple mesure de courtoisie, mais bien le témoignage de leur considération et de leur amitié.

Viennent ensuite deux ministres, un père et son fils, tout comme Colbert et Seignelay pour le mariage de Cassini I<sup>er</sup>. Dans un cas comme dans l'autre, ce ne sont pas n'importe quels ministres, mais bien ceux en charge du département de la « Culture » dans le gouvernement de Louis XIV. On a vu plus haut le rôle des deux Pontchartrain dans l'administration de l'Académie des sciences, aussi ne nous y étendrons-nous pas davantage. On notera cependant que le duc d'Antin, directeur des Bâtiments du roi en charge de l'Observatoire, n'a pas participé à la signature du contrat.

Mais alors que la liste des « témoins hors catégorie » du mariage de Cassini I<sup>er</sup> s'arrêtait après les ministres, nous voyons ici apparaître un autre personnage, Marguerite de Beauharnais, « veuve de haut & puissant seigneur maître Guillaume de Nemond, conseiller du Roy en tous ses conseils, second président à mortier du Parlement de Paris. » Cette « haute et puissante dame », décrite par Saint-Simon comme « une créature suffisante, aigre, altière, en un mot une franche dévote <sup>4</sup> », fille de madame de Miramion, autre célèbre dévote connue pour ses actions charitables, avait épousé en 1660 Guillaume de Nesmond (1627-1693), issu d'une grande famille parlementaire. Cousine au 3<sup>e</sup> degré du chancelier Pontchartrain <sup>5</sup>, elle devient sa pupille à la mort de ses parents, ce qui explique qu'elle ait été citée à la suite des ministres du Roi. Ce n'est cependant pas au parti Cassini qu'elle se « rattache », mais bien au parti du Charmoy : elle est en effet « cousine du seigneur comte de Sissonne <sup>6</sup>. » Ainsi, à la différence de ce que fut le contrat de Cassini I, les astronomes ne sont pas les seuls à bénéficier de la protection de

<sup>1. «</sup> Monseigneur et Monseigneur le duc de Bourgogne [le] signer aussi », ibid.

<sup>2.</sup> Antoine Augustin Bruzen de La Martinière, Le grand dictionnaire géographique et critique, La Haye/Amsterdam/Rotterdam, 1738, t. 8, p. 412.

<sup>3.</sup> Voir par ex. aux Arch. Obs., D3 15, Journal d'observations..., à la date du 6 septembre 1696.

<sup>4.</sup> Mémoires, op. cit., t. III, p. 77.

<sup>5.</sup> Le grand-père de ce dernier, Paul Phélypeaux, épouse en effet en 1606 Anne de Beauharnais (morte en 1653), fille de François de Beauharnais, seigneur de Miramion. Anne est la sœur d'Aignan de Beauharnais (mort en 1652), grand-père de Marguerite, épouse Nesmond.

<sup>6.</sup> Contrat de mariage d'Élisabeth Godeffroy et François-César Roucy de Sissonne, doc. cit. L'étude des généalogies Beauharnais et Roucy ne nous a pas permis de préciser leur degré de parenté précis, qui doit toutefois être assez lointain. On remarquera également parmi les autres témoins de ce mariage la présence de Marie-Louise-Catherine de Nesmond, tante paternelle de Guillaume.

personnages à la situation sociale très élevée. On peut voir dans cette première esquisse de la modification du statut de la « famille adverse » un signe de leur propre ascension.

On compte 26 signatures au bas du contrat de mariage de Jacques Cassini, celles des époux et des deux notaires mises à part; soit 8 de plus que pour le mariage de son père. Les six premières d'entre elles appartiennent à ces personnages « hors catégorie », trois autres sont le fait des parents ou beaux-parents des conjoints; voyons à présent ce qu'il en est des 17 autres.

Contrairement à ce que nous avons pu observer pour Cassini I<sup>er</sup>, on a ici une division claire entre les témoins du mari et ceux de la femme. Près de 40 ans après la naturalisation du fondateur de la dynastie, la famille Cassini est en mesure de produire ses propres parents et amis comme témoins. On continue cependant à observer un déséquilibre, puisque seuls 5 témoins sur 20 sont véritablement rattachés au parti Cassini. Une fois de plus, on constate l'absence de membres de l'Académie, ou d'autres amis et relations aux professions scientifiques. Même les La Hire et les Couplet, avec qui les Cassini partagent l'Observatoire, ont été omis <sup>1</sup>. En fait, les cinq témoins produits par Jacques Cassini font partie de sa famille proche. Trois d'entre eux ont déjà signé le contrat de mariage de son père: Paul, Catherine et Madeleine-Françoise de Laistre. La quatrième, Marie-Agnès Vollant de Léglantiers, n'était pas née à cette époque : il s'agit de la fille de Madeleine-Françoise et de son défunt époux, Paul Vollant de Berville<sup>2</sup>. Quant au dernier témoin de Jacques Cassini, il s'agit de son cousin Giacomo-Filippo Maraldi, dont le prénom a été francisé en Jacques-Philippe. Maraldi est le seul membre de l'Académie des sciences présent au mariage, mais il l'est bien plus en qualité de parent que de collègue.

On le voit donc, mis à part la famille royale et son entourage politique, qui occupent une place à part, les seuls témoins du marié sont des membres de sa famille. Le contraste est grand avec la situation de Jean-Dominique qui, près de quarante ans plus tôt, était seul et déraciné dans la capitale française. Non seulement le contact avec la famille italienne a été rétabli par le biais de la venue de Maraldi, mais surtout, le contact avec la famille française semble aussi fort que jamais, presque tous ses membres encore vivants étant présents à cette union, preuve s'il en est de la parfaite insertion de l'Italien dans la société qui l'accueille.

Viennent ensuite les témoins de la famille Charpentier du Charmoy / Godeffroy / de Roucy de Sissonne. Les six premiers nommés, les plus proches, sont des cousins par le sang ou par alliance <sup>3</sup>. Trois ensembles se dessinent au sein de ces noms. Le premier regroupe Catherine Barbot, veuve d'André Tuffet, avocat au Parlement de Paris; son

<sup>1.</sup> Doit-on y voir un signe d'inimitié entre les trois familles? Cela paraît assez improbable. Sans doute y a-t-il surtout là, de la part des Cassini, une volonté de resserrer les liens avec les parents proches.

<sup>2.</sup> On peut s'étonner du fait que sa sœur aînée Anne-Madeleine, qui avait épousé le 4 novembre 1710 Antoine-Alexandre de Chauvenet (1682-1762), seigneur de Lesdins, de Cauvigny et d'Essigny le Petit, ainsi que son frère Paul-François Vollant de Berville, capitaine de cavalerie dans le régiment de La Mestre de camp général, n'aient pas signé ce contrat. Une troisième sœur, Geneviève Vollant de Berville, est également absente : elle est Ursuline au couvent de Clermont-en-Beauvaisis.

<sup>3.</sup> Sur le degré de parenté précis, voir supra.

fils Jacques, abbé commendataire entre 1699 et 1727 de l'abbaye royale d'Aiguevive <sup>1</sup>; et sa fille Catherine, veuve de Thibault de La Brousse, marquis d'Athis ou Attis <sup>2</sup>. Le lien de parenté qui les unit est visible dans l'acte de mise sous tutelle du fils mineur de cette dernière, Étienne-Thibault de La Brousse <sup>3</sup>. Le second groupe rassemble Jeanne-Catherine Barbot, peut-être une sœur ou une cousine de Catherine Barbot, et son époux Claude Le Féron, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, issu d'une famille de noblesse ancienne et alliée à des familles de la haute société parisienne. Enfin, le dernier groupe ne compte en fait qu'un individu, Bénigne Tuffet, sur laquelle nous n'avons d'autre renseignement que son état de « fille [célibataire] majeure ». Peut-être est-elle une sœur, une cousine ou une nièce d'André Tuffet.

Ces cousins sont à première vue un exemple d'ascension sociale par les femmes. En effet, c'est manifestement par les Barbot que passe le lien de parenté qui les unit au clan du Charmoy / Godeffroy / Sissonne. Et c'est par leurs mariages que les filles d'une famille de petite noblesse de robe (le père de Catherine Tuffet, André, n'est qu'avocat) ont su s'élever, en épousant par exemple des membres de l'ancienne noblesse d'origine allemande mais établie en Picardie (Le Féron), ou un marquis (La Brousse), tous deux au service du Roi <sup>4</sup>.

Les trois témoins qui suivent ne font plus partie de la famille de la mariée, mais de ses amis. Le premier d'entre eux, Louis-Léonor Hennequin de Charmont, est un allié de la famille Le Féron. Il est également le locataire d'Élisabeth Godeffroy, qui lui loue une maison quai d'Alençon à Paris <sup>5</sup>. Notons enfin que c'est lui qui unit les deux époux le 7 avril <sup>6</sup>. En plus d'être un trait d'union entre les Le Féron et le clan du Charmoy, l'abbé de Charmont est également une créature des Pontchartrain, qui protègent la famille Hennequin <sup>7</sup>.

Quant au couple formé par Claude-Louis-Hyacinthe Plouvier de La Boulaye, commissaire ordonnateur de la Marine, et sa femme Marie-Thérèse d'Aligre, il signe le contrat de mariage d'Élisabeth Godeffroy et François-César de Roucy. La famille d'Aligre ayant compté en son sein deux chanceliers de France, Étienne I<sup>er</sup> entre 1624 et 1635, et son fils Étienne II entre 1674 et 1677, ainsi que d'autres personnages ayant joué un important rôle politique, on comprend que le clan du Charmoy cherche à entretenir leurs relations avec eux.

Enfin, Joseph-Jacques Pelluys et sa femme Nicole Bachelier sont des témoins à part, puisqu'ils sont décrits comme « amis communs » aux deux parties. S'il est vrai que les Pelluys sont presque toujours accompagnés des Sissonne lors de leurs visites à l'Observatoire <sup>8</sup>, on ne dispose d'aucun renseignement plus précis sur la nature de

<sup>1.</sup> Faverolles-sur-Cher, dépt. Loir-et-Cher, arr. Blois.

<sup>2.</sup> Aujourd'hui Athis-Mons, dépt. Essonne, arr. Palaiseau.

<sup>3.</sup> Arch. nat., Y 4224, acte du 9 avril 1712.

<sup>4.</sup> Étienne-Thibault de La Brousse confirmera cette tendance de service du Roi en devenant Page de la Chambre du Roi en 1705.

<sup>5.</sup> L'ensemble des baux passés entre Élisabeth Godeffroy, puis Jacques Cassini, et l'abbé de Charmont est conservée aux Arch. nat., T 347, « Papiers personnels des Cassini. »

<sup>6.</sup> JVP, 7 avril 1711.

<sup>7.</sup> C. Frostin, Les Pontchartrain, op. cit., p. 139 et suiv.

<sup>8.</sup> Voir JVP.

leurs relations. En revanche, il est plus que probable que Pelluys et Cassini II se sont rencontrés à la Chambre des comptes, où le jeune Cassini exerce un office de maître des comptes depuis 1706. Le plus âgé est en effet lui aussi maître en la Chambre des comptes depuis 1701. Ainsi donc, à défaut d'avoir fait appel à des collègues de l'Académie des sciences, on constate que Jacques Cassini a fait appel à un collègue officier, signe de l'esprit de corps qui anime les cours souveraines et de son adhésion à leurs valeurs. C'est d'ailleurs ce maître des comptes qui conduit son ami à sa messe de mariage.

La journée du 7 avril 1711, trois jours après la signature du contrat de mariage, est en effet l'occasion pour Jean-Dominique Cassini de noter dans son *Journal* que

[son] fils fut marié avec M<sup>elle</sup> Ducharmois à 6h du matin en l'église Saint-Louis dans l'Isle. Il y ala dans le carrosse de M. Peluy, avec M<sup>me</sup> Peluy, M<sup>me</sup> Siçonne et M<sup>elle</sup> Ducharmois. Ce fut M. l'abbé de Charmont qui les maria à sa messe, et après il leurs fit une belle harangue.

La coutume qui veut que la cérémonie ait lieu dans la paroisse de la mariée plutôt que dans celle du marié est donc respectée par les deux familles, de même celle qui exige que le mariage ait lieu dans la matinée, entre le lever du Soleil et midi<sup>1</sup>. Il ne semble pas, en revanche, que le départ pour l'église ait donné lieu à quelques festivités que ce soit, même si Jacques Cassini est manifestement allé chercher sa fiancée chez elle avant d'embarquer dans le même carrosse qu'elle. Plus étonnant, le vieux Cassini ne fait aucune mention d'une quelconque fête après la cérémonie, alors qu'il est traditionnel d'organiser un repas de noces parfois suivi d'une véritable fête, le tout souvent chez les parents de la mariée. Au contraire, Cassini rapporte que son ami et collègue l'académicien Antoine Parent est venu dîner (déjeuner, donc) avec lui, puis que dans l'après-midi le jeune couple passe à l'Observatoire jeter un coup d'œil sur ses futurs appartements<sup>2</sup>. Manifestement, Cassini a préféré battre en retraite à l'Observatoire après la messe pour éviter de se fatiguer. Il est toutefois étonnant que lui qui note presque toujours les faits et gestes de son fils n'ait rien écrit de la suite des festivités, qui se déroulent probablement chez les Sissonne, et auxquelles les La Hire et les Couplet ne semblent, une fois de plus, pas conviés. Ainsi, tout comme Cassini II ne fait appel qu'à ses plus proches parents pour lui servir de témoins, la noce se poursuit manifestement en petit comité, sans même que son père ne soit présent.

62,3% des Italiens émigrés en France épousent des Français entre 1620 et 1690 <sup>3</sup>. M. Dubost le rappelle à juste titre, « Un mariage français indique l'insertion, qu'il en soit la sanction, l'amorce ou la recherche <sup>4</sup>. »

L'étude comparée des indications « personnelles » deux contrats de mariage des Cassini témoigne de l'évolution des réseaux familiaux et amicaux, mais aussi dans une

<sup>1.</sup> F. Lebrun, La vie conjugale..., op. cit., p. 41.

<sup>2. 7</sup> avril 1711 : « M. Parent vint dîner avec moi. Après midy  $M^{me}$  de Siçonne, mon fils et son épouse vinrent voir et visiter les appartements pour y faire les changements nécessaires, après quoy ils s'en retourner.  $M^{1les}$  de La Hire et Couplet vinrent le soir. »

<sup>3.</sup> J.-F. Dubost, *La France italienne*, *op. cit.*, p. 354. On ne dispose pas de chiffres comparables pour le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il est à remarquer que ce taux est le moins important de la période considérée par l'auteur (1520-1690). Peut-être cela est-il le signe d'une chute plus importante vers 1710, cette étude reste à faire.

<sup>4.</sup> Ibid., p. 354.

moindre mesure socio-professionnels d'intellectuels d'origine étrangère et placés au service du roi. La principale ligne de force qui se dessine est le rôle primordial joué par le clan de Laistre, rôle confirmé par la lecture du Journal de Jean-Dominique. De famille « adverse » dans le contrat de 1673, elle devient véritable soutien en 1711, même si elle s'est en quelque sorte resserrée et que l'on ne croise que les oncles et tantes ou cousine ou premier degré, à l'exclusion des branches collatérales comme les de Laistre de Bailly, présents en 1673 par le biais de Joseph. Non contents d'être présents, ces petits nobles français éclipsent même tous les autres témoins « personnels » que pourraient produire les Cassini. Si J.-F. Dubost a lui aussi pu remarquer que les témoins français dominent souvent lors des mariages italiens, il souligne toutefois que « l'insertion n'est pas exclusive de l'appartenance à des réseaux italiens, et réciproquement. D'ailleurs, le plus fréquent est de prendre des témoins à la fois chez des Français et des Italiens: la fidélité aux origines n'exclut pas l'ouverture au pays d'accueil. » Or, des deux contrats de mariage Cassini, un seul mentionne un témoin italien, encore est-il fortement « francisé » : Jacques-Philippe Maraldi. Ce genre de situation, que Dubost considère comme la marque d'une recherche de forte intégration, se retrouve fréquemment dans les contrats de mariage des Italiens de petite ou moyenne condition 1; ce que ne sont plus vraiment les Cassini depuis la protection qui leur a été accordée par Louis XIV! Nous nous trouvons donc face à des sortes de contrats « hybrides », aux caractères typiques à la fois des « petites » unions, et des plus grandes du fait des signatures royale, princières et ministérielles.

Dans les deux contrats, tous les témoins sont explicitement nobles (ils sont appelés « écuyers » ou « chevaliers », voire « haute et puissante dame » pour la présidente de Nesmond), ou exercent une fonction anoblissante (ou, pour les femmes, sont filles ou épouses d'hommes nobles), à l'exception du curé de Saint-Merri dans le contrat de mariage de Cassini I<sup>er</sup>. Mais on constate une évolution vers une noblesse à la fois plus ancienne et plus prestigieuse (même si celle des comtes de Roucy ne sera pas l'objet d'une réelle union de sang); et vers une noblesse différente : même si le monde de l'office tient encore une grande place (Godeffroy, Charpentier du Charmoy, Tuffet), on voit apparaître les nobles titrés, et titulaires de charges « valorisantes » au service du souverain. Par ailleurs, les personnages les plus importants de la Cour, espace par excellence de la représentation sociale, sont présents dans les deux contrats, mais avec une évolution notable puisque leur nombre passe de trois à cinq entre 1673 et 1711, augmentant d'autant le prestige des astronomes.

En résumé, « la présence pour ainsi dire massive de l'aristocratie française dans les contrats de mariage [de la famille Cassini] traduit la réussite de son insertion nobiliaire <sup>2</sup>. »

<sup>1.</sup> Ibid., p. 358.

<sup>2.</sup> J.-F. Dubost, La France italienne, op. cit., p. 367-368.

# B Savant, courtisan et officier du Roi : une situation sociale ambiguë.

# B.1 Les efforts des Cassini pour être intégrés à l'aristocratie française.

#### Noms et titulatures.

Un indice plus discret peut-être de l'intégration des Cassini à la société française concerne leurs nom et prénoms. Comme l'a remarqué Jules Mathorez,

les familles italiennes qui ont joué en France un rôle de premier plan ont généralement conservé leur nom sans qu'il se soit altéré. À part les déformations passagères, nécessités pour les besoins d'une rime ou l'harmonie d'un vers, on ne remarque pas que les noms des Medicis, des Gondi, des Strozzi aient subi des modifications profondes. Tout au plus certains annalistes des XVIe et XVIIe siècles ont-ils écrit Gondy, mais cette forme n'a pas prévalu dans l'usage courant plus que les formes Strosse ou d'Estrosse [...] Le plus souvent l'i final est transformé en un y. Les lettres de naturalité d'Italiens dont l'appellation se termine par la première de ces deux voyelles lui substituent toujours un y. La règle est quasi générale ; les rédacteurs des registres des paroisses, les historiens français n'écrivent jamais Bonzi mais Bonzy, Fabri mais Fabry, Montauri mais Montaury  $^1$ .

De fait, les lettres de naturalité qu'on a vues accordées à Jean-Dominique Cassini écrivent son nom avec un -y, de même qu'un certain nombre d'actes notariés le concernant <sup>2</sup>. On trouve même parfois la graphie Cassigny <sup>3</sup>. Quant à la particule qui accompagne parfois le patronyme des astronomes, son emploi paraît totalement aléatoire dans les actes le concernant, même si on ne la trouve jamais sous la plume de Jean-Dominique <sup>4</sup>.

Ce n'est pas tant dans les adaptations plus ou moins officielles de leur patronyme que s'observe l'intégration progressive des Cassini que dans celles de leurs prénoms. Dès son arrivée en France, Giovanni Domenico Cassini <sup>5</sup> voit ses prénoms traduits, comme il est habituel à l'époque <sup>6</sup>. Il est d'ailleurs victime d'une interversion de ceux-ci dans la plupart de ses constitutions de rentes, qui l'oblige en juillet 1705 à demander une modification de celles-ci <sup>7</sup>. De même, son neveu Giacomo-Filippo est rapidement appelé Jacques-Philippe à son arrivée à Paris.

<sup>1.</sup> Jules Mathorez, « Notes sur les noms propres des Italiens fixés en France sous l'Ancien Régime », dans *Bulletin italien*, t. XVI, n° 3-4, juil.-déc. 1916, p. 144-151.

<sup>2.</sup> Voir par exemple certains passages du contrat de mariage de Jacques Cassini, ou le délaissement de biens opéré par Cassini père en sa faveur, Arch. nat., M.C., LXXVIII, 546, acte du 4 mars 1711.

<sup>3.</sup> Voir par ex. aux Arch. nat., M.C., XI, 450, l'inv. ap. décès du sieur de Laistre de Blois, cousin de Cassini, commencé le 26 février 1720.

<sup>4.</sup> Jacques signera parfois à la fin de sa vie « Cassini de Thury », mais jamais « de Cassini. »

<sup>5.</sup> Anna Cassini fait remarquer que dans le nord de l'Italie, ce prénom s'abrège habituellement « Gio. » et pas « Gian », comme dans « Gian Battista (parfois Gianbattista) Lulli. » Le principal intéressé signe lui-même « Gio. Domenico Cassini » quand il veut faire précéder son nom de son prénom.

<sup>6.</sup> On peut par exemple penser à tous les pamphlets contre « Jules Mazarin. »

<sup>7.</sup> Arch. nat., M.C., CXII, 433, déclaration du 20 juillet 1705 : « Aujourd'huy est comparu par devant les conseillers du roy à Paris soussignés Jean-Dominique Cassini, escuier, [...] lequel, pour satisfaire aux déclarations du Roy sur le changement ou l'ausposition de noms par les propriétaires des rentes sur l'Hôtel de ville, a certifié que [ses rentes sur l'Hôtel de Ville et les aides & gabelles] ont esté expediez sous les noms de Dominique-Jean, ce qui n'est qu'une transposition faite par mesgard. [...] À l'avenir il entend recevoir les arrérages de ses rentes et qu'il en demandera la quittance pour lesd. noms de Jean-Dominique, qui sont ses véritables noms etc. »

Le cas des enfants de Cassini I<sup>er</sup> est à part. Ceux-ci portent en effet dès leur naissance des prénoms français (même s'ils ont des équivalents italiens) <sup>1</sup>, signe de la volonté d'intégration de leur père pour eux. Mieux encore, la comparaison des correspondances de Jean-Dominique, son neveu Maraldi et son fils cadet Jacques avec des savants italiens montre qu'alors que les deux premiers écrivent presque toujours dans leur langue maternelle <sup>2</sup>, Cassini II utilise de préférence le français <sup>3</sup>.

Cela n'empêche pas les deux savants plus âgés de manier fort bien le français, notamment dans leurs communications à l'Académie des sciences. Les Italiens ayant immigré en France assimilent généralement rapidement cette langue semblable à la leur, même s'il semble que son utilisation ne soit pas allée de soi pour Jean-Dominique Cassini, comme il le rapporte dans ses « Anecdotes <sup>4</sup> » :

Je m'étais proposé d'écrire et de parler latin aux assemblées de l'Académie. J'avais été averti par M. le comte Gratiani, envoyé du duc de Modène, de ne jamais me hasarder à parler ni à écrire en français; en conséquence, je ne parlais qu'en italien au Roi et aux princes. Mais MM. de l'Académie me pressèrent fortement de parler bien ou mal en français, pour ne pas introduire un langage nouveau dans l'Académie. J'avoue que cela me coûta beaucoup dans le commencement.

Et en effet, sa mauvaise maîtrise du français le dessert, en particulier lors de sa dispute avec Perrault au sujet de l'Observatoire, dispute à propos de laquelle son arrière-petit-fils Cassini IV raconte que

[s]on grand-père, qui ne sçavait que fort mal le français, écorchait les oreilles du Roy, de M. de Colbert et de Perrault en voulant plaider la cause de l'astronomie, et ce fut au point que Perrault dans la vivacité de la dispute dit au Roy : « Sire, ce baragouineur-là ne sçait ce qu'il dit. » [S]on bisaïeul se tut et il fit bien ; le Roy donna raison à Perrault et il fit mal <sup>5</sup>.

Alors que la Cour parle volontiers italien avec les étrangers, le français est la seule langue admise à l'Académie des sciences <sup>6</sup>, qui a joué en cela un rôle fort dans l'acculturation de l'astronome italien. Même les savants étrangers sont priés de s'exprimer dans cette langue. On note toutefois une exception à cette règle en la personne du géomètre allemand Tschirnhaus, qui présente, lors de son passage à Paris (fin 1701-début 1702), des mémoires en latin <sup>7</sup>. Ce bannissement du latin dans les séances ordinaires

<sup>1.</sup> Les registres de baptême de Saint-Jacques-du-Haut-Pas ont brûlé lors de la Commune, mais on garde quelques traces de leur contenu, notamment dans les articles du *Dictionnaire critique* d'Auguste Lal

<sup>2.</sup> On notera toutefois à titre anecdotique que Maraldi défie en 1703 son correspondant bolonais Eustachio Manfredi de lui écrire en français. Celui-ci lui répond d'ailleurs que « pour ce qui regarde d'ecrire en François, vous voyez M<sup>r</sup> que je perfaitement bien accomplie la premiere partie de la leçon que vous me fîtes à Boulogne, qui est de dire franchement des sottises. Je ne sçay pas si ce sera du même pour l'autre partie, qui est de apprendre enfin une fois à parler à force d'en dire » (BnF, ms. NAF 6197, fol. 115, Manfredi à Maraldi, de Bologne le 29 juin 1703. Cet échange continue en français jusqu'à l'été 1704, voir les lettres des deux hommes conservées à l'Observatoire).

<sup>3.</sup> Voir par exemple ses lettres à son cousin, Arch. Obs., B4 9.

<sup>4.</sup> Op. cit., p. 292.

<sup>5.</sup> Correspondance de Jean-Dominique Cassini IV avec les ministres, Arch. Obs. D5 40.

<sup>6.</sup> Contrairement à ce qui peut se faire ailleurs, comme dans la Société royale des sciences de Montpellier. Ainsi, certains mémoires envoyés par les savants montpelliérains à leurs confrères parisiens sont en latin, comme la *Dissertatio physico-anatomica de motu musculari* d'Astruc, présentée à l'Académie le 6 décembre 1710. Voir PV 1710, fol. 491.

<sup>7.</sup> Tschirnhaus fait par exemple lecture le 7 janvier 1702 d'un « Specimen Methodi cujus ope tangentes curvarum mechanicam absque ulla suppositione quantitatus in definite parvæ in calculo determinatur », PV~1702, fol. 1-2v.

peut sembler étonnant quand on sait qu'une bonne partie des correspondants étrangers des académiciens leur écrivent dans cette langue, notamment les savants anglais <sup>1</sup>. C'est d'ailleurs en latin que Du Hamel écrit la première Histoire de l'Académie des sciences <sup>2</sup>. Mais il est vrai que l'usage du français se répand de plus en plus à l'étranger et que les correspondants eux-mêmes l'utilisent toujours davantage dans leurs lettres à l'Académie (Leibniz, par exemple, écrit en français).

Autre indice d'intégration dans la société locale, la titulature des deux hommes dans les actes diplomatiques. Jean-Dominique Cassini avait été qualifié de « gentilhomme du lieu de Perinaldo dépendant du duché de Savoye dans la province de Gennes » dans ses lettres de naturalité de 1673, et « d'escuyer natif du lieu de Perinaldo, deppendant du duché de Savoye, province de Gennes » dans son contrat de mariage. Mais ces indications du pays d'origine disparaissent rapidement, pour être remplacées par des mentions du type « Jean-Dominique Cassini, écuyer, Grand Mathématicien du Roy demeurant à Paris etc. » ou « Premier Astronome du Roy etc. ». Le titre d'écuyer ne désigne ici rien d'autre qu'un état de noble non titré, ce que sont les premiers Cassini. On notera cependant que si Cassini I<sup>er</sup> est appelé écuyer, son fils est appelé chevalier, qualificatif légèrement supérieur au précédent même s'il implique toujours l'absence de titre précis et de seigneurie; ce qui amène à s'interroger sur le chemin personnellement parcouru par Cassini II pour le mériter.

## Les prétentions nobiliaires des Cassini.

L'acte de baptême de Jean-Dominique Cassini ne mentionne aucunement la noblesse de ses parents, et son père Giacomo Cassini semble avoir mené une carrière de fonctionnaire municipal à Perinaldo<sup>3</sup>. Par ailleurs, les « Anecdotes de la vie de J.-D. Cassini » publiées en 1810 par son arrière-petit-fils Cassini IV ne font elles non plus aucune allusion à une quelconque ascendance noble. Pourtant, Cassini est traité comme tel dès son arrivée en France, certainement plus à cause de la protection que lui accorde le Roi qu'autre chose.

<sup>1.</sup> L'anglais est une des langues les plus mal connues des académiciens. Les savants en relations avec des Britanniques, tels Tournefort ou Cassini II, correspondent avec eux en latin ou en français. Geoffroy l'aîné est manifestement un des seuls académiciens du début du XVIIIe siècle à parler l'anglais : c'est lui qui se charge de faire des rapports réguliers à l'Académie sur les *Philosophical Transactions* publiés par la Royal Society, et sur d'autres ouvrages anglais comme l'*Optique* de Newton, dont il commence l'extrait le 7 août 1706. Voir à ce sujet Bernard Joly, « Étienne-François Geoffroy, un chimiste français entre l'Angleterre et l'Allemagne », dans *Neighbours and territories : the Evolving Identity of Chemistry*, éd. José Ramón Bertomeu-Sánchez, Duncan Thorburn Burns et Brigitte Van Tiggelen, Louvain-la-neuve : Mémosciences absl, 2008, p. 105-114.

<sup>2.</sup> Jean-Baptiste Du Hamel, Regiæ Scientiarum Academiæ Historia, Paris: S. Michallet, 1698, 411 p.

<sup>3.</sup> S'il est vrai que certaines charges municipales ont une vertu anoblissante dans certaines villes française, comme l'échevinat à Paris, Lyon ou Toulouse ou le mayorat à Angers, Bourges ou Poitiers; et que le système italien des cités-états accorde une grande importance aux fonctions publiques dans les villes, il ne semble pas que ce soit le cas dans la petite ville de Perinaldo. Sur les charges municipales à Nice au XVII<sup>e</sup> siècle, voir Françoise Hildesheimer, « Nice au XVII<sup>e</sup> siècle : institutions locales et vie urbaine », dans Bibliothèque de l'École des chartes, 1975, vol. 133, p. 21-57.

C'est son petit-fils César-François <sup>1</sup>, dit Cassini III ou Cassini de Thury, qui s'attache le premier à prouver les origines nobles de la famille de Cassini dans les années 1770, afin d'obtenir pour son fils une place de gentilhomme du comte d'Artois. Il adresse pour cela en 1772 au généalogiste du roi Bernard Chérin (1718-1785) une lettre <sup>2</sup> pour « mettre ses titres en règle, au cas qu'il soit nécessaire de faire des preuves. », et rédigée en ces termes :

- [...] Mon bisaïeul, père de Jean-Dominique Cassini appelé en France par Louis XIV, eut le malheur de voir sa maison brûlée dans l'incendie qui brûla entièrement la ville de Perinaldo en 1582 ³, de sorte que nous n'avons aucun titre ni contrat de mariage de mon bisaïeul; je n'ai que l'extrait baptistaire de Jean-Dominique Cassini, du 10 juin 1625, par lequel on voit qu'il est fils de D. D. Cassini. Ces deux D. D., dominus dominus, n'étoient donnés qu'aux gens de qualité, à ce que m'a dit M. de Monti, notre parent ⁴; mais vous savez mieux ce qui en est que tout autre. Mon grand-père a donc pris dans tous ses actes le titre d'écuyer; ainsi il n'est point douteux que son père Jacques le fut aussi. Pour le prouver, nous avions un diplôme de la république de Gênes, dans lequel les nobles génois donnent à mon bisaïeul le titre de citoyen et le reconnaissent noble de toute extraction. [...] Ce qui est certain, c'est que, dans les lettres de naturalité, dans les lettres de M. de Pontchartrain, de M. Colbert, [...] le Roi reconnoît mon grand-père pour noble.
- $[\ldots]$  Mon grand-père épousa  $M^{lle}$  de Laistre; le Roi chargea M. Colbert de l'établir. Nous avons une généalogie suivie, de deux cents ans, de  $M^{lle}$  de Laistre.

Mon père épousa  $M^{lle}$  du Charmoy, fille en premières noces de  $M^{me}$  la comtesse de Sissonne, remariée à M. le comte de Roussy de Sissonne. Nous avons la généalogie de cette maison depuis 1566  $^5$ . M. du Charmoy étoit, en 1687, capitaine des gardes de la porte de Monsieur.

[...] Les princes Colonne <sup>6</sup> ont dit à l'Impératrice <sup>7</sup>, lorsque j'étois à Vienne, qu'ils nous regardoient en Italie comme nobles de toute extraction, et l'Empereur m'a traité en conséquence [...].

En dépit des suppliques qui émaillent cette lettre, les preuves avancées par Cassini III ne paraissent pas suffisantes à Chérin. Certainement assez vexé, César-François a alors recours, comme le souligne A. de Boislisle dans son édition des *Mémoires* de Saint-Simon<sup>8</sup>, non pas aux dépôts d'archives du comté de Nice, mais au Sénat de Sienne, où « toute la noblesse, y compris le grand-duc [de Toscane], leur fit l'accueil le

<sup>1.</sup> Fils de Jacques, il est né en 1714 et mort en 1784. Remarquons son prénom peu courant, témoignage de son lien de parenté spirituelle avec François-César de Roucy de Sissonne, qui le tint sur les fonts baptismaux : « Le prénom est la trace d'une influence qui mérite de ne pas être enfouie dans les oubliettes de la mémoire familiale » (Sylvie Mouysset et Jack Thomas, « Livres de raison, livres de réseaux ? Parenté spirituelle et hiérarchie urbaine : Toulouse et Rodez aux XVIe et XVIIe siècles », dans Pouvoirs de la famille, familles de pou-voir, actes du colloque des 5-7 octobre 2000, éd. Michel Bertrand, Toulouse : CNRS/Université de Toulouse-Le Mirail, 2005, p. 412). Voir Arch. nat., M.C., XLIX, 766, acte de constitution d'une tontine en mai 1755, auquel est joint un extrait d'acte de baptême du 17 juin 1714. La marraine du petit garçon fut sa grand-tante Madeleine-Françoise de Berville.

<sup>2.</sup> BnF, ms. Clairambault 874, fol. 128 et suiv. Cette lettre a été intégralement transcrite dans Saint-Simon, *Mémoires, op. cit.*, t. XXIII, p. 473-475.

<sup>3.</sup> La maison des Cassini à Perinaldo fut une nouvelle fois pillée et incendiée en 1672 par les troupes de la République de Gênes, alors en guerre contre le duché de Savoie. Voir la lettre de Cassini à Colbert, de Nice le 4 novembre 1672, éditée dans Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, éd. Georges Depping, Paris : impr. nationale, t. IV, p. 591.

<sup>4.</sup> La famille Monti a protégé Jean-Dominique Cassini lors de ses années à Bologne. C'est à elle qu'il a confié ses biens italiens lors de son départ pour la France. Le jeune Filippo-Maria Monti fut d'ailleurs son élève à l'Académie des sciences entre 1699 et 1702, avant de repartir pour Rome.

<sup>5.</sup> Il n'y a pourtant aucun lien de parenté entre Suzanne du Charmoy et les Roucy de Sissonne...

<sup>6.</sup> Issus de la famille Colonna.

<sup>7.</sup> Marie-Thérèse d'Autriche (1717-1780), impératrice du Saint-Empire romain germanique à partir de 1745.

<sup>8.</sup> Op. cit., t. XXIII, p. 476.

plus bienveillant, signa des actes de reconnaissance authentiques et admit le marquis [l'oncle de Cassini III] à siéger dans le sénat de Sienne, comme représentant l'une des plus anciennes familles de cette ville  $^1$ . »

Cependant, Boislisle oublie ou ignore que le rattachement des Cassini de Perinaldo aux Cassini siennois, quelque douteux qu'il soit, ne date pas des années 1770. En effet, l'élévation en 1712 de François-Marie Cassini <sup>2</sup> à la dignité de cardinal engendre immédiatement une association entre lui et les astronomes du Roi, qui reçoivent à l'Observatoire de nombreuses lettres et visites pour les féliciter de cette fortune faite à celui qu'on prend pour leur parent <sup>3</sup>. L'Académie des sciences elle-même députe deux de ses membres les plus célèbres, Guillaume Homberg et Nicolas de Malebranche, pour s'acquitter de cette tâche <sup>4</sup>. Mais si Cassini écrit une lettre de félicitations au nouveau promu, il reste en revanche muet sur le lien de parenté qui l'unit à lui <sup>5</sup>, ou sur la fierté qu'il en ressent pour lui-même et pour sa famille <sup>6</sup>.

Il est toutefois vrai que c'est suite à l'obtention des certificats du sénat toscan que Cassini III obtient en 1776 la reconnaissance de la noblesse de sa famille, assimilée aux siennois nommés « Casini » avec un seul -s, et qui avaient compté dans leurs rangs un autre cardinal-archevêque, Antoine Casini <sup>7</sup>. Un neveu de ce dernier ayant voulu soulever le peuple au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, il fut décapité et sa famille bannie en Piémont et dans la région de Naples <sup>8</sup>. Les titres nobiliaires des Cassini furent donc rédigés en bonne et due forme plus de soixante ans après la mort du fondateur de la dynastie en France <sup>9</sup>.

# Vivre noblement.

Les Cassini n'ont pas attendu la reconnaissance officielle de d'Hozier pour vivre noblement, condition indispensable pour être reconnu comme noble. Une bonne impression de ce que pouvait être ce train de vie nous est donnée par l'inventaire après

<sup>1.</sup> Les certificats établis par le collège de la Balia en août 1775 pour attester de la noblesse des Cassini et de leur citoyenneté siennoise, dont l'original est conservé à la BnF à la suite de la lettre de Cassini III à Chérin, est retranscrit p. 476-477 du t. XXIII des *Mémoires* de Saint-Simon, *op. cit*.

<sup>2.</sup> Francesco-Maria Casini ou Cassini, mort en 1719. Procureur général des Capucins à Rome, il est nommé prédicateur ordinaire du Pape en 1698. Il est créé cardinal le 18 mai 1712.

<sup>3.</sup> Il reçoit par exemple « une lettre de S. A. S. Madame la duchesse de Lorraine, qui lui faisoit compliment sur la promotion, faite en 1712, d'un Cassini de ses parens au Cardinalat » (Grandjean de Fouchy, « Éloge de M. Cassini [II] », dans *HARS* 1756, p. 145).

<sup>4.</sup> Journal, 10 juin 1712. Voir également les autres visites, tout au long du mois.

<sup>5.</sup> Peut-être cette information se trouvait-elle dans les pages aujourd'hui perdues du *Journal*, qui couvrent l'espace entre les dates du 17 et du 27 mai 1712.

<sup>6.</sup> Grandjean de Fouchy mentionne toutefois dans son éloge de Cassini II que celui-ci a trouvé dans les affaires de son père « plusieurs titres honorables & qui mettoient hors de toute atteinte l'ancienneté de sa noblesse » (dans HARS 1756, p. 145). Mais l'éloge de Fouchy comportant certaines erreurs quant à la biographie de son sujet (dates de mariage et de réception à la Chambre des comptes etc.) , il convient de manier cette information avec précaution.

<sup>7.</sup> Jean-Dominique Cassini fait allusion à cet ancêtre supposé dans ses notes autobiographiques conservés à l'Observatoire (voir *infra*).

<sup>8.</sup> Selon une note accompagnant le certificat du 29 août 1775.

<sup>9.</sup> Arch. nat., MM 810 p. 457-461. On remarquera le prénom attribué à tort au frère aîné de Jacques II Cassini, Philippe, alors qu'il s'agit en réalité de Jean-Baptiste.

décès de l'épouse de Cassini II, Suzanne du Charmoy, décédée en 1725 <sup>1</sup>. Tous les objets inventoriés dans les appartements Cassini de l'Observatoire, mais aussi dans leurs autres propriétés de Tremblay, Thury et d'Auvergne, témoignent d'une bonne qualité de vie <sup>2</sup>, avec la présence de nombreux meubles ornés de tissus précieux (satin, damas, tapisserie etc.) parfois estimés à plus de 1 000 livres; de tableaux, paravents peints et autres objets d'art; d'argenterie (dont le montant total est estimé à plus de 11 854 livres) et de bijoux (6 160 livres). Comme toutes les grandes familles, ils possèdent un carrosse où s'affichent leurs armes, d'or à la fasce d'azur, accompagnée de six étoiles à six pointes chacune de même, rangées en fasce, trois en chef et trois en pointe <sup>3</sup>.

Mais plus que ces aspects matériels, qui ont toutefois leur importance, on remarquera la tentative de Jean-Dominique Cassini pour pousser son fils aîné sur le terrain noble par excellence du maniement des armes <sup>4</sup>. En effet, Jean-Baptiste Cassini, né en 1674, entre dans la Marine du roi où il atteint rapidement le grade de lieutenant de vaisseau. S'il est vrai que le choix de cette arme lui permettait certainement de faire également des relevés astronomiques et géodésiques, il témoigne d'une envie d'assimilation à la noblesse d'épée, qui combat pour son roi. Relevons par ailleurs que trois quarts de siècles plus tard, le même raisonnement sera tenu par son petit-neveu Cassini IV, qui rapporte dans ses Mémoires que

quelques uns de mes parents et des amis de ma famille prétendoient que dans un certain monde, le titre de savant n'étoit point un état, et que pour un établissement avantageux il falloit en avoir un. Le service de mousquetaires n'étoit pas fort exigeant, et l'on me détermina à entrer dans la compagnie des noirs  $^5$ ...

La carrière de Jean-Baptiste Cassini est malheureusement abrégée en 1694, date à laquelle il décède après qu'un boulet de canon lui a emporté les deux jambes <sup>6</sup>. Son exemple sera suivi par les descendants de son cadet, comme on l'a vu par exemple avec la demande de Cassini III pour son fils en 1775, signe que même au XVII<sup>e</sup> siècle, « en

<sup>1.</sup> Arch. nat., M.C., CXII, 501bis, inv. ap. décès commencé le 25 juin 1725. Aucun inventaire après décès n'a été fait après la mort de Jean-Dominique Cassini, sinon un acte de notoriété (Arch. nat., M.C., CXII, 447bis, certificat du 19 novembre 1712), reconnaissant son fils Jacques seul héritier.

<sup>2.</sup> Sur cette notion, voir La qualité de la vie au XVIIe siècle, 7e colloque de Marseille, Marseille, 1977, 216 p.

<sup>3. «</sup> Item un carosse à deux fonds garni de deux coussins, couverts de drap rouge au-dedans, avec franges de soye de grenade jaune, trois glans fins, aux armes dud. sieur Cassini, aussy garni de ses roues et du siège du cocher aussy pourvu de pareil dra rouge à franges prisé six cent livres. Item une berline montée sur son train garni de ses roues, et du siège du cocher, le conpartiment de lad. berline garni de ses deux coussins de drap rouge, le dedans aussy garni du drap rouge orné d'une frange de soye jaune, et de ses trois glans fines prisé comme telle quelle cent cinquante livres. Item une petite chaise aussy montée sur son train garnis de trois siège de piqué, le dedans garni du drap jaune, le siège du cocher couvert de pareil drap prisé cent livres... » (Inv. ap. décès de Suzanne du Charmoy, doc. cit.). Jean-Dominique Cassini évoque à plusieurs reprises dans son Journal ce carrosse et les chevaux qui le tirent, que son fils et lui envoient parfois à leurs amis (voir par ex. au premier octobre 1710).

<sup>4. «</sup> La forme propre, et seule, et essentielle, de la noblesse de France, c'est la vocation militaire », Michel de Montaigne, *Essais*, éd. Fortunat Strowski, Paris, t. III, p. 76.

<sup>5.</sup> BnF, Cartes et plans, Ge-DD-2066(3), Mémoires de Jean-Dominique Cassini IV, p. 39.

<sup>6.</sup> De nombreux ouvrages, comme l'article de Jean-Louis Heudier « Les autres membres de la famille », (dans *L'astronome Cassini...*, op. cit., p. 182-189), mentionnent, à tort, que Jean-Baptiste serait décédé en 1692 lors de la bataille navale de La Hougue, au cours de laquelle la flotte française est défaite par les vaisseaux anglo-hollandais. Cette assertion est contredite par une quittance passée par Jean-Dominique Cassini pour son fils le 10 mars 1693, dans laquelle il certifie que son fils Jean-Baptiste est toujours en vie (BnF, Pièces originales 611, dossier n° 14356). La date de sa mort est placée en 1694 par les titres nobiliaires des Cassini (Arch. nat. MM 810) ainsi que par la généalogie de d'Hozier (BnF, Dossier bleu 156, dossier n° 4078).

France on ne reconnaît de noblesse que celle d'épée; la nation toute entière a mis la gloire dans les armes  $^1$ . »

Le fils aîné placé à l'armée, les Cassini assurent leur noblesse par une autre voie : celle de la robe. En effet, alors que son père se contente de sa position de « premier astronome du Roi », et des relations sociales tissées par le biais de son mariage et de sa popularité à la Cour et à l'Académie, Jacques Cassini acquiert en décembre 1705 un office de maître des comptes, dont il est officiellement revêtu le 11 janvier de l'année suivante en lieu et place d'Alexandre de Fouquelin, et qui lui coûte la somme de 116 000 livres <sup>2</sup>.

Ce choix ne semble pas motivé par un besoin de revenus supplémentaires. Si Cassini II ne reçoit pas une pension aussi importante que les 9 000 livres de son père, il semble tout-à-fait à l'abri du besoin. L'achat d'une charge aussi chère que celle de maître des comptes témoigne même de la constitution d'un certain capital. On peut en revanche se demander si ce choix n'est pas dicté par le besoin pour Jacques Cassini, « fils de » l'astronome favori du roi et des grands, de s'insérer personnellement dans des réseaux sociaux différents de ceux de son père.

La famille de Laistre ne compte pas en son sein d'officiers à la Chambre des comptes <sup>3</sup>. Il s'agit donc au début du XVIII<sup>e</sup> d'un terrain « vierge » pour le jeune Cassini, où il est susceptible de se faire connaître autrement que par ses liens familiaux.

De fait, Cassini II « acquit dans son poste une grande réputation d'honnêteté et de sérieux, mais aussi d'indécision <sup>4</sup>. ». Les offices de la Chambre des comptes étant semestriels, Cassini n'est en fonction que de janvier à juin. Il fait régulièrement partie du bureau de la Chambre, et est ainsi chargé de « faire mettre les états finaux » en janvier 1710, et des « menues nécessités » en janvier 1711 <sup>5</sup>. L'exercice de ces fonctions « spéciales » jouent certainement dans la constitution de son réseau amical au sein de l'institution, puisqu'on remarque que les maîtres des comptes cités dans le *Journal* de Cassini I<sup>er</sup> comme faisant partie de l'entourage de son fils siègent pour la plupart au bureau de l'institution en même temps que lui. Ces quinze officiers comptent non seulement parmi les maîtres, mais aussi parmi les présidents de la Chambre <sup>6</sup>. Ils permettent en outre à Jacques Cassini de se lier avec des officiers d'autres cours souveraines, comme

<sup>1.</sup> François-Timoléon, abbé de Choisy, *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, éd. Georges Mongredien, Paris : Mercure de France, 1983, p. 24.

<sup>2.</sup> Arch. nat., M.C., CXII, 433bis, traité d'office de Maître des comptes passé le 8 décembre 1705 entre Madelaine Victoire Soufflot, veuve d'Alexandre Fouquelin, et Jacques Cassini. Un édit de décembre 1665 fixe le prix de la charge de premier président de la Chambre des comptes à 400 000 livres, celui de celle de président à 200 000, et de celle de maître à 120 000. Ces prix ne sont cependant pas imposés, et vendeur et acquéreur s'arrangent la plupart du temps directement entre eux (voir *La Cour des comptes*, Paris : éd. du CNRS, 1984, p. 65).

<sup>3.</sup> On a vu en revanche que le père de la belle-mère de Jacques, Jean Godeffroy, fut conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, et maître ordinaire en sa Chambre des comptes.

<sup>4.</sup> S. Grillot, « La fondation de l'Observatoire de Paris... », art. cit., p. 20. Le paragraphe continue avec la phrase suivante : « Ces deux qualités (et peut-être aussi la troisième...) le firent désigner comme magistrat à la Chambre de justice en 1716 et comme Conseiller d'État en 1722. »

<sup>5.</sup> Arch. nat., P 2074, Plumitifs des séances de la Chambre des comptes.

<sup>6.</sup> Messieurs Brébar, de La Salle, L'Évesque, Marcadé, Pécou, Pelluys et Pichon sont maîtres des comptes ; messieurs Du Mets, Fieubet, Langlois, Larcher et Saint-Sauveur sont présidents ; et M. Nicolaï premier président. Voir Édition.

la Cour des aides <sup>1</sup> ou le Parlement de Paris <sup>2</sup>. Les magistrats des cours souveraines forment en effet un monde assez fermé, et entretiennent entre eux des relations très fortes d'alliances et de parenté, auquel Jacques Cassini est manifestement intégré, sans chercher à s'y marier.

Les maîtres étaient les vrais juges de toutes les affaires rapportées à la Chambre, soit par l'un d'eux, soit par un auditeur. Ils rapportaient effectivement les déclarations et édits royaux, toutes les lettres royales, et toutes les requêtes à l'exception de celles qui incombaient aux auditeurs. Ils décrétaient les requêtes présentées par les comptables et les particuliers, jugeaient les comptes et tous les procès qui pouvaient survenir en connexité avec la clôture des comptes. Ils avaient seuls le droit de procéder aux informations des récipiendaires et des comptables du ressort ainsi qu'à toutes les informations ordonnées par la Chambre. Le plus ancien dirigeait les séances en l'absence d'un président 3.

Si Jacques Cassini est suffisamment estimé par ses pairs pour se voir confier des responsabilités, il ne semble toutefois pas se rendre à la Chambre des comptes aussi souvent que sa charge le demande. En effet, Cassini I<sup>er</sup> ne mentionne dans son *Journal* que onze passages de son fils à la Chambre entre juin 1710 et septembre 1712 <sup>4</sup>, dont trois concernent des séances extraordinaires organisées après des décès dans la famille royale, et deux autres ont lieu « hors semestre. »

Il est donc probable que ce n'est pas tant un intérêt particulier pour la justice ou les finances qui a poussé notre astronome à intégrer cette cour souveraine, mais plutôt les avantages qu'il peut retirer de cette position. Cassini III précise dans sa lettre à d'Hozier que « de ce que [son père et lui] ont été dans la robe pourvus d'une charge de maître des comptes, [il] ne croi[t] pas que cela puisse [lui] faire tort pour [s]es vues 5. » L'office de maître des comptes octroie en effet à son possesseur un privilège de noblesse personnelle. D'abord transmissible uniquement après que trois générations d'une même famille ont exercé dans la cour souveraine, la charge devient immédiatement anoblissante pour tous les officiers des comptes au bout de vingt ans d'exercice, ou si l'officier meurt en exercice (édit de 1704). Cette noblesse de robe est dédaignée par les nobles d'épée, qui ne croient qu'en la valeur militaire. Mais comme le fait remarquer Christophe Levantal, « une évolution manifeste dans la doctrine du pouvoir se fait sentir dès le règne de Louis XIV, et se traduit par des déclarations de plus en plus nettes et franches en faveur du service civil 6. » Comme l'affirme un contemporain de Cassini II au XVIII<sup>e</sup> siècle, François Bertaut de Fréauville, conseiller au parlement de Paris, « dans tous les États de l'Europe, ceux qui ont des charges de robe [...] précèdent ceux

<sup>1.</sup> Jean-François Le Haguais, dit Deshaguais. Voir édition, p. 339.

<sup>2.</sup> Messieurs Chrestien, de Montsabert et de Tourmont, voir édition.

<sup>3.</sup> La Cour des comptes, op. cit., p. 63.

<sup>4. 2</sup> janvier, 27 avril, 5 mai, 13 juillet et 16 novembre 1711; 2 janvier, 11 janvier, 14 janvier, 5 mars, 30 avril et premier septembre 1712.

<sup>5.</sup> Lettre de Cassini III à d'Hozier du 10 mai 1772, doc. cit.

<sup>6.</sup> Christophe Levantal, Ducs et pairs et duchés-pairies laïques à l'époque moderne : (1519-1790), Paris : Maisonneuve & Larose, 1996, note 106 p. 180. Selon les lettres patentes de confirmation et d'érection du comté de Cheverny en faveur de Jean-Nicolas de Dufort (août 1764), « les vertus civiles ne méritent pas moins notre attention et notre bienveillance que les vertus militaires, surtout lorsqu'elles sont soutenues d'une bonne extraction, d'alliances favorables et d'un attachement éprouvé à notre personne » (Arch. nat.,  $O^1$  108, p. 415-416).

qui ont des charges d'épée. [...] La noblesse qui naît des emplois militaires n'est pas d'une espèce différente de la noblesse qui vient de la magistrature <sup>1</sup>. » La condition noble qu'acquièrent les officiers des comptes comporte entre autres des avantages financiers. Ils sont ainsi exonérés de certaines charges publiques (guet, ban, arrière-ban, logement des gens de guerre etc.); ainsi que du paiement des décimes, péages, tailles, assiettes, subventions, aides, gabelle ou droits du sceau. En tant que commensaux du roi, ils bénéficient en outre d'un privilège de juridiction qui leur permet d'être jugés directement par la Grand-Chambre du Parlement de Paris en matière criminelle, et les rapproche de la situation des nobles d'épée.

## Situation financière de la famille Cassini.

Les revenus de Jean-Dominique Cassini à son arrivée en France. Il est probable que Jean-Dominique Cassini n'aurait pas eu, à son arrivée en France en 1669, les moyens d'acheter immédiatement un office de maître des comptes. Ses revenus fixes étaient toutefois plus qu'honorables, puisqu'ils s'élevaient à 8 000 lires de Bologne par an : 3 800 pour sa chaire à l'université de Bologne, ce qui représente le salaire le plus élevé payé par le Studio, 2 400 pour sa charge d'ingénieur au Fort-Urbin, 1 800 pour ses travaux sur le cours de la Chiane, plus quelques menues sommes pour d'autres services rendus à Bologne, Ferrare etc<sup>2</sup>. Il continue d'ailleurs à percevoir ces émoluments en plus de ceux que lui verse la Couronne de France, du moins pendant les premières années de son séjour<sup>3</sup>. Il possède en outre une maison à Bologne, qu'il confie lors de son départ à la gestion de son ami le marquis Monti, mais loge le plus souvent chez de généreux mécènes : on peut par conséquent penser que lad. maison lui servait davantage d'endroit pour entreposer ses instruments que de véritable lieu de vie luxueux.

C'est parce qu'il reçoit tant d'argent de sa patrie natale que Louis XIV et Colbert le gratifieront d'une pension si importante à son arrivée en France. Dès avant son départ d'Italie, Cassini reçoit du contôleur général des finances une lettre de crédit de 1 000 écus pour faire face à ses frais de voyage, jointe à la promesse qu'il percevra en France une pension de 9 000 livres par an <sup>4</sup>. Cette pension annuelle représente une somme bien plus importante que celle de ses confrères, qui ne perçoivent que 1 500 livres environ. Le seul autre savant à jouir d'une gratification importante est Christian Huygens,

<sup>1.</sup> François Bertaut de Fréauville, Les prérogatives de la robe, p. 397 et 405. Sur ces questions, voir aussi Christophe Levantal, La noblesse au XVII<sup>e</sup> siècle (1600-1715) : la Robe contre l'Épée?, Paris, 1987, 47 p.; ainsi que l'article de Laurence Croq, « L'autre noblesse », art. cit..

<sup>2.</sup> A. Cassini, Gio. Domenico Cassini..., op. cit., p. 160.

<sup>3.</sup> Cassini affirme dans ses « Anecdotes » avoir lui-même demandé à ce que le salaire pour sa chaire de Bologne lui soit supprimé, sans mentionner de date. Il est probable que cela ait eu lieu aux alentours de 1673, « lorsqu'[il] vi[t] que [sa] résidence en France se prolongeait » (p. 287). Quant à ses appointements pour sa charge d'intendant des eaux et fortifications, il les perçoit jusqu'en 1677.

<sup>4. «</sup> M. de Colbert, ministre et secrétaire d'État, pressant vivement mon départ, et m'ayant envoyé une somme de mille écus pour mon voyage, avec l'assurance d'une pension annuelle de 9 000 livres pendant mon séjour en France, je partis de Bologne le 25 février 1669 » (Cassini, « Anecdotes... », op. cit., p. 288).

qui dispose de 6 000 livres <sup>1</sup>. Il importe toutefois de relativiser l'importance de cette somme en la comparant aux émoluments perçus par d'autres officiers du Roi. Comme le montre A. Stroup dans les annexes de son ouvrage Royal funding of the Parisian Académie royale des sciences <sup>2</sup>, s'il est vrai qu'aucun membre d'une institution savante comme l'Académie des inscriptions, le Collège royal ou le Jardin royal ne perçoit une pension pareille, Guy-Crescent Fagon, Premier médecin du Roi (et membre honoraire de l'Académie), Duchesne, premier médecin des princes comme le duc de Bourgogne, ou Dodart, fils de l'académicien du même nom et également médecin des princes, reçoivent des pensions considérables, voire même supérieures à celle de Cassini <sup>3</sup>. Ajoutons que plusieurs autres académiciens reçoivent, en plus de leur pension académique, des émoluments pour d'autres charges au service du roi : les 9 000 livres de Cassini, si elles représentent un salaire plus important que celui de la majorité de ses confrères, ne semblent pas une gratification totalement disproportionnée.

En outre, on remarque que Cassini a autant, sinon plus que ses confrères, accompli des missions extraordinaires au service du Roi, notamment avec la longue et pénible expédition de la méridienne, qui le force à parcourir le pays en tous sens alors qu'il est déjà assez âgé (près de 60 ans lors des premières étapes, plus de 75 lors des secondes!). Ses découvertes astronomiques « théoriques » elles-mêmes ont également eu des répercussions positives sur l'image du Roi. On peut en particulier penser à sa découverte de nouveaux satellites de Saturne, auxquels il donne le nom d'« astres ludoviciens », en écho aux satellites de Jupiter que Galilée avait appelés « astres médicéens », et qui porte, signe de la Providence, le nombre d'astres connus à 14 : le nom de Cassini est totalement mis de côté lors de la frappe en 1686 d'une médaille pour commémorer cette découverte. Le Roi crédite ainsi directement les travaux de son agent, les reprenant totalement à son compte pour les transcender dans une représentation artistique <sup>4</sup>.

On peut donc affirmer que le pouvoir royal a trouvé en Cassini un investissement justifié et rentable, et que l'attribution de 9 000 livres de pension a été vécu par le savant non pas tant comme la récompense attendue de ses nombreux mérites <sup>5</sup>, mais

<sup>1.</sup> Voir A. Stroup, Royal funding..., table 1, « The Estats of the Academies, 1689-1703 », p. 89-121. Les origines hollandaises de Huygens jouent également en sa faveur dans cette différence d'échelle entre son traitement et celui de ses confrères : comme pour Cassini, le pouvoir royal se doit de proposer une somme suffisamment attractive pour lui donner envie de quitter son pays.

<sup>2.</sup> Table 3, « Pensions Paid by the Royal Treasury, 1690-98 », p. 123-125.

<sup>3.</sup> Voir également Philippe Courcillon de Dangeau, Journal du marquis de Dangeau, avec les Additions inédites du duc de Saint-Simon, Paris : Firmin-Didot, 1854-1860, t. XIV, p. 112 : « Le roi donne 10 000 francs de pension à Duchesne, premier valet de chambre de monsieur le Dauphin-Bourgogne [...] et 9 000 francs à Dodart, premier médecin. » Fagon, quant à lui, gagne 9 000 livres pour sa charge de premier médecin, à quoi s'ajoutent 6 000 livres perçus au titre de sa charge de surintendant du Jardin royal. Daquin, également premier médecin du roi, reçoit 6 000 livres pour cette charge, plus 6 000 pour sa charge de surintendant du Jardin royal.

<sup>4. «</sup> Louis XIV's power image could be enhanced only by artefacts (paintings, histories, poems) representing himself and his absolute power and not just dedicated to him. Louis' own image was the sole adequate representation of his power », Mario Biagioli, « Scientific revolution... », art. cit., p. 23. Voir également à ce sujet I. Bernard Cohen, « G. D. Cassini and the number of the Planets », dans Nature, experiment and the Sciences, éd. Trevor Harvey Levere et William R. Shea, Dordrecht, 1990, p. 199-205.

<sup>5.</sup> Dès avant son arrivée en France, Cassini ne semble pas avoir usé de ses qualités de savant comme d'un moyen de gagner toujours plus d'argent. Il ne s'est en effet fait payer que 200 livres de Bologne pour la construction de la méridienne de San Petronio, alors même que sa réputation est déjà bien établie (Bologne, arch. de la fabrique de San Petronio, carton n° 388, fasc. 8).

comme une incitation à travailler d'arrache-pied pour la satisfaction de son souverain.

Quand il épouse Geneviève de Laistre quatre ans après son arrivée à Paris, Cassini ne perçoit plus son salaire universitaire. Ses revenus fixes s'élèvent à 9 000 livres par an. En outre, comme ses collègues, Cassini reçoit aussi des gratifications extraordinaires pour certains de ses travaux. Les frais qu'il engage ainsi pour les relevés nécessaires à l'établissement de la méridienne lui sont intégralement remboursés, et il perçoit en outre plusieurs subventions nécessaires à l'achat d'instruments énormes, sophistiqués et coûteux. En règle générale, la plupart de ses dépenses scientifiques sont prises en charge par le pouvoir royal, comme le montre par exemple ce bon du roi de 1700 :

À M. Bignon, 28 juillet. Le Roy trouve bon de faire la dépense proposée par un mémoire pour les observations à faire par M. de Cassini; et aussy prenez la peine d'arrenger cela de manière qu'on [puisse voir] quelle somme il faut à présent donner <sup>1</sup>.

L'astronome représente donc, du point de vue financier, un parti assez avantageux pour la famille de Laistre. Les nombreux enfants de Pierre de Laistre et Anne Durand font que leurs parents ne peuvent doter considérablement les filles. On n'a aucune mention de la dot de Geneviève de Laistre dans le contrat de mariage de Jean-Dominique Cassini<sup>2</sup>, seulement une phrase qui indique que « le futur espoux prend la future espouze avecq les biens et droits qui luy appartiennent. » On trouve d'ailleurs une phrase presque identique dans le contrat de mariage de sa sœur Madeleine-Françoise avec Paul Vollant de Berville<sup>3</sup>. Ces mentions semblent indiquer que les deux sœurs apportent, en fait de dot, les biens qui leurs sont échus par le biais de la succession de leur père Pierre de Laistre<sup>4</sup>.

Si on n'a pas vraiment de renseignement précis sur la dot de la future épouse, on connaît en revanche le montant de son douaire : 500 livres tournois de douaire préfix. Ce montant n'est pas franchement impressionnant, mais il s'agit d'une rente annuelle, ce qui augmente son importance relative.

Ces renseignements, somme toute assez lacunaires, laissent à penser que sans atteindre l'opulence tapageuse de certains immigrés italiens comme les Francini, fontainiers du Roi, les Particelli, financiers, les Gondi ou les Mancini <sup>5</sup>, les Cassini font vraisemblablement partie de ces ménages pour lesquels « la réussite matérielle est acquise » (Dubost).

<sup>1.</sup> Arch. nat., O¹ 44, fol. 324. De semblables exemples de subventions se retrouvent dans d'autres registres annuels de la sous-série O¹, archives de la Maison du Roi; ainsi que dans des volumes isolés comme O¹1934<sup>b</sup>, qui comporte au fol. 14 un exemple de gratification pour Cassini Ier (1689).

<sup>2.</sup> David J. Sturdy, dans son ouvrage *Science and social status* (op. cit.), fait mention d'une dot de 5 000 livres pour Geneviève (p. 184). Si cette somme paraît tout-à-fait plausible, on ignore d'où l'auteur tient cette information, qui n'apparaît ni dans la minute du contrat, ni dans son insinuation. 5 000 livres n'est toutefois pas une grosse somme, or le marquis de Dangeau note dans son *Journal* que Cassini a épousé une femme « fort riche » (t. XIV, p. 225)...

<sup>3. «</sup> Ledit sieur futur espoux prend la damoiselle future espouze avecq les biens & droits qui luy appartiennent », Arch. nat., M.C., CXII, 367, contrat de mariage du 16 novembre 1673.

<sup>4.</sup> L'hypothèse la plus probable à ce sujet est qu'un partage a eu lieu, probablement peu de temps après la mort du lieutenant-général. Toutefois, dans l'ignorance où nous sommes de la date précise de sa mort (avant 1678), nos recherches ne nous ont jusqu'à présent pas permis de retrouver trace d'un tel acte.

<sup>5.</sup> Voir les tableaux de J.-F. Dubost dans La France italienne, op. cit., p. 282-283.

Le régime matrimonial sous lequel se placent les deux époux est, on l'a vu, tout-à-fait classique. Après avoir été déclarés « communs en tous biens meubles et conquestes immeubles », il est stipulé plus loin pour chacun d'entre eux que seule la moitié de leurs « biens et droits [...] entrera en laditte communauté, et l'autre moitié demeurera propre [à chacun] et aux siens de son costé et ligne ensemble. » Suivent les clauses habituelles de donation réciproque et viagère des biens entre les époux, selon lesquelles « en faveur du futur mariage et pour l'amitié que le dit futur espoux a dit porter à laditte future espouze, il a par ces presentes fait donnation irrévocable à laditte future espouze et acceptante de tous ses biens tant meubles qu'immeubles et autres generalement qu'ilz conquers de quelque nature qu'ils soient qui se trouveront appartenir en France audit futur espoux au jour de son deceds », ainsi que les clauses de renonciation et de reprise des biens. Somme toute, un contrat de mariage de facture tout-à-fait traditionnelle, et dans lequel les sommes brassées, si elles sont confortables, n'étonnent pas particulièrement par leur importance.

Les ressources de la famille au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : bilan financier d'une intégration sociale. Aux 9 000 livres de pension que reçoit annuellement Cassini I<sup>er</sup> jusqu'à la fin de sa vie s'ajoutent les subsides versés à son fils Jacques. Celui-ci est en effet non pas pensionnaire de l'Académie des sciences mais associé, et ne reçoit donc pas de salaire régulier mais plutôt des gratifications personnelles irrégulières. On ignore le montant précis de ces subventions <sup>1</sup>, mais nul doute que Louis XIV a pris en charge la plupart des dépenses engagées par le fils d'une si bonne recrue, et l'a généreusement subventionné pendant ses premières années à l'Académie <sup>2</sup>.

Ajoutons à cela les gages de Jacques Cassini pour son office à la Chambre des comptes. Même si les maîtres des comptes ne perçoivent que des émoluments assez faibles (un édit de 1644 en fixe le taux à 1 200 livres par an <sup>3</sup>), les avantages fiscaux dont ils jouissent, associés à la situation financière aisée préalable à tout achat d'office, en font des personnages assez haut placés dans la hiérarchie des richesses française. L'étude de François Bluche et Jean-François Solnon sur les classes de la capitation de

<sup>1.</sup> Selon Devic, la pension académique des descendants de Jean-Dominique sera réduite à 3 000 livres (J. F. S. Devic, *Histoire de la vie et des travaux littéraires de Jean-Dominique Cassini IV*, Clermont, 1851, p. 45), malgré les récriminations de Cassini II (BnF, ms. fr. 22234, fol. 304, Bignon à Maurepas, Paris le 28 novembre 1729. Cassini II espérait voir accorder à son cousin Maraldi la même somme de 9 000 livres que percevait son père).

<sup>2.</sup> Dans son ouvrage Royal funding... (op. cit.), Alice Stroup a dépouillé de manière systématique l'ensemble des volumes concernant les années 1690 à 1699 dans la sous-série G<sup>7</sup> des Archives nationales, qui conserve aujourd'hui les registres du Trésor royal, pour y retrouver les quelques informations éparses qui concernent l'Académie des sciences et les gratifications accordées à ses membres. Une étude semblable des registres G<sup>7</sup> 903 à 929, qui contiennent les « Résumés des recettes et dépenses » du Trésor pour les années 1699 à 1715, et G7 997 à 1055, registres d'« estats » comprenant les demandes de remboursement adressées au Trésor pour cette même période, donnerait d'intéressants résultats quant au montant exact des subventions accordées aux académiciens après 1691, mais l'ampleur de la tâche, compliquée par l'absence de répertoire détaillé pour ce fonds, fait que celle-ci reste encore à entreprendre. En revanche, les comptes des Bâtiments du roi, dont dépendent l'Observatoire et le Jardin du roi, ont été étudiés en détail pour tout le règne de Louis XIV par J. Guiffrey dans Comptes des Bâtiments du roi, Paris : Impr. nationale, 1881-1901, 5 vol.

<sup>3.</sup> Cassini II n'en perçoit que 1 050 en 1711, voir l'« estat des effets mobiliers apartenant à messire Jacques Cassiny » joint à son contrat de mariage ( $doc.\ cit.$ )

1695 <sup>1</sup> montre ainsi que les maîtres de la Chambre des comptes de Paris sont compris dans la huitième classe en partant de la plus élevée, et doivent payer 200 livres d'impôt par an (la première classe en paie 2 000). Jacques Cassini n'était pas encore maître des comptes lors de la levée de cette première imposition, mais on a ici une idée de son statut social, surtout quand on le compare à celui de ses collègues de l'Académie des sciences. Ceux-ci font en effet partie de la dix-septième classe (qui paie 20 livres par an), avec les « professeurs du Collège royal de Paris <sup>2</sup>, et autres tant de Paris que des provinces qui reçoivent gages et pensions du Roi <sup>3</sup>. »

Enfin, outre ces salaires et gratifications octroyés par le pouvoir royal, et qui font des Cassini <sup>4</sup> des sortes de « fonctionnaires de la science », nos astronomes bénéficient d'une autre source de revenu fixe : les rentes. La rente constituée est un

contrat par lequel l'une des parties vend à l'autre une rente annuelle et perpétuelle dont elle se constitue débitrice pour un prix convenu, qui doit consister en une somme de deniers qu'elle reçoit de l'acquéreur de la rente, sous la faculté de pouvoir racheter cette rente lorsqu'elle le jugera à propos, moyennant le prix qu'elle a reçu, et sans qu'elle puisse être obligée à ce rachat <sup>5</sup>.

À l'époque moderne, les rentes sont utilisées par l'État pour mobiliser rapidement de grosses sommes d'argent, en temps de guerre par exemple. Les particuliers confient au gouvernement une somme d'argent, le capital, et reçoivent en échange une rente assignée sur les revenus fiscaux ordinaires du royaume (par exemple les aides et gabelles) ou les revenus du clergé de France, rente garantie par l'Hôtel de Ville de Paris. Ce système devient rapidement

un des placements considérés comme les plus sûrs et les plus respectables par ceux qui désiraient faire fructifier leur argent, parfois autant que les offices ou les terres, en tout cas préférable aux investissements commerciaux et industriels qui passaient pour spéculatifs. En période de stabilité monétaire, la rente procure des revenus fixes assurés et permet de conserver un capital en temps de crise  $^6$ .

Comme beaucoup de leurs contemporains, les Cassini ont préféré confier leur patrimoine à l'État plutôt que de tenter des opérations commerciales hasardeuses. Leurs archives comportent un bon nombre de constitutions de rentes, principalement assignées sur les aides et gabelles, et qui s'élèvent en tout à un montant de plus de 4 970 livres perçues

<sup>1.</sup> François Bluche et Jean-François Solnon, La véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France : le tarif de la première capitation (1695), Genève : Droz, 1983, 210 p. La capitation (de caput, -itis, « la tête » en latin) est un impôt mis en place pour la première fois en janvier 1695 pour faire face aux dépenses entraînées par la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Il touche l'ensemble des Français, y compris ceux qui sont habituellement exonérés d'impôts comme les nobles. La population est répartie en vingt-deux classes établies suivant le rang et le revenu des personnes. La capitation est supprimée en 1697, puis rétablie quatre ans plus tard. Une étude du tarif de cette deuxième capitation reste à faire.

<sup>2.</sup> Par exemple La Hire ou Varignon, académiciens et professeurs de mathématiques au Collège royal.

<sup>3.</sup> Font également partie de cette catégorie les « médecins, chirurgiens et apothicaires de Paris. »

<sup>4.</sup> Notons également l'apport probable aux revenus de la famille du salaire de Maraldi, pensionnaire de l'Académie à partir de 1702.

<sup>5.</sup> M. Guyot, Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale, Paris, 1785, p. 139.

<sup>6.</sup> Mathilde Moulin, « Les rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris sous Louis XIV », dans *Histoire*, économie et société, 1996, 17° année, n° 4, p. 624-625. Voir également Katia Béguin, « La circulation des rentes constituées dans la France du XVII° siècle », dans *Annales. H.S.S.*, n° 6, 2005, p. 1229-1244.

chaque année en plus des subventions royales <sup>1</sup>. Pour parvenir à se constituer un revenu aussi confortable, les Cassini ont engagé un principal de plus de 99 400 livres, signe manifeste s'il en est de l'aisance financière à laquelle ils sont parvenus après plus de 40 ans au service du roi de France.

Un bilan assez précis de la fortune des Cassini pendant les dernières années de Jean-Dominique peut être établi à partir de l'étude du document joint au contrat de mariage de son fils. Mais c'est surtout un autre acte, passé un mois avant, qui nous renseigne à ce sujet : la donation faite par Jean-Dominique Cassini à son fils, le 3 mars 1711<sup>2</sup>, de l'ensemble des biens qui lui appartient en propre depuis le décès de sa femme. On a vu que Geneviève de Laistre est morte près de trois ans avant le mariage de son fils, le 17 septembre 1708. Elle meurt sans laisser de testament, et surtout, aucun inventaire après décès n'a lieu, ce qui nous prive d'un état complet de la situation matérielle de son fils et de son mari. Aucun inventaire après décès n'a non plus lieu après la mort de ce dernier, quatre ans plus tard. Aussi cette donation de Jean-Dominique Cassini est-elle fort précieuse pour avoir une idée de l'aisance dont peut jouir la famille.

L'ensemble des sommes qui y sont mentionnées atteint un total assez considérable de 74 965 livres, ou plus exactement de 137 433 livres si on compte le principal des rentes, la dette contractée par l'abbé Roslin, et la valeur totale des biens des Cassini à l'Observatoire <sup>3</sup>. Et encore cette donation ne concerne-t-elle que la part de Jean-Dominique Cassini dans la communauté de biens qu'il a formée avec son épouse : les biens qui appartiennent déjà en propre à Jacques Cassini en 1711 n'y sont pas mentionnés, alors qu'ils représentent probablement une somme de plus de 100 000 livres <sup>4</sup>. Quand on sait que certains savants de l'Académie des sciences devaient parfois s'user la santé à donner des cours pour pouvoir vivre <sup>5</sup>, cette situation financière laisse songeur.

Comme l'ont fait remarquer plusieurs historiens de la vieillesse comme Jean-Pierre Bois <sup>6</sup>, il n'est pas rare que les personnes âgées assurent leurs vieux jours en passant avec leur progéniture, généralement au moment du mariage du dernier enfant, un contrat qui leur garantit logement, nourriture, vêtements, et parfois la jouissance d'une terre

<sup>1. «</sup> Estat des effets mobiliers apartenant à messire Jacques Cassiny, chevalier, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes », pièce jointe au contrat de mariage de Jacques Cassini avec Suzanne du Charmoy, doc. cit.

<sup>2.</sup> Arch. nat., M.C., CXII, 444, document édité en annexe du présent travail, p. 495.

<sup>3.</sup> On a écarté de ce total la pension de Jean-Dominique Cassini, ainsi que le montant annuel de la rente et ses arrérages, qui sont davantage un revenu ponctuel qu'un capital constitué. Pour être complète, cette somme devrait toutefois prendre en compte la valeur de la maison du faubourg Saint-Jacques, ainsi que le montant de la tontine perçue par Cassini, deux éléments sur lesquels nous n'avons pu trouver de précisions. Manque également le prix de la bibliothèque des Cassini, certainement considérable.

<sup>4.</sup> Cassini I<sup>er</sup> et son fils possèdent chacun en propre la moitié de la communauté. Le montant total du capital possédé par Cassini II doit donc s'élever à peu près au double de la somme mentionnée dans la donation de son père, en en ôtant toutefois le montant des biens des Cassini à l'Observatoire.

<sup>5.</sup> Par exemple Jacques Ozanam, ami des Cassini, contraint de recourir à l'aide de ses élèves pour se loger (Marius Riollet, *Valbonnais, sa vie, son œuvre (1651-1730) : Bulletin de l'Académie Delphinale*, t. 8, 1938, p. 158-159).

<sup>6.</sup> Jean-Pierre Bois, Les vieux, de Montaigne aux premières retraites, Paris : Fayard, 1989, 448 p. ou Histoire de la vieillesse, Paris : PUF, 1994, 127 p. (Que Sais-Je?). Sur ce sujet, on consultera également avec profit les travaux de Jean-Pierre Gutton, Jean-Pierre Poussou ou David G. Troyanski.

ou d'une rente en échange de leur patrimoine, partagé entre les enfants, et en reconnaissance des sacrifices consentis pour les élever <sup>1</sup>. Comme ces vieilles personnes, Cassini assure ses droits sur une somme de 15 000 livres, et oblige son fils à lui verser une pension annuelle de 5 000 livres. Mais alors que la situation de « vieillesse contractuelle » décrite par M. Bois témoigne d'une sorte de conflit générationnel, et illustre « la montée du couple contre le lignage <sup>2</sup> », la situation chez les Cassini ne semble pas ausi tendue. En outre, s'il a besoin de soins et d'attention, Jean-Dominique Cassini n'a pas à craindre de voir ses ressources financières réduites à néant par le nouveau couple, puisque malgré son grand âge et ses infirmités, il continue à avoir des revenus importants et réguliers. Cette donation est donc plutôt à considérer comme une sorte de « dot » accordée par Jean-Dominique à son fils, qui le placerait en position de force pour contracter une alliance avec le meilleur parti possible.

De fait, son mariage un mois plus tard avec Suzanne-Françoise Charpentier du Charmoy est, du point de vue économique, un excellent révélateur de l'ascension sociale de la famille Cassini. On a beau ignorer le montant précis des biens apportés en 1673 par Geneviève de Laistre lors de son mariage avec Cassini père, il était certainement bien inférieur aux 130 000 livres de dot de Suzanne du Charmoy <sup>3</sup>. On peut avoir une idée du rapport de grandeur entre les deux fortunes en regardant le douaire accordé par Cassini II à sa future épouse : il s'avère six fois supérieur à celui accordé par son père à Geneviève de Laistre (3 000 livres au lieu de 500).

Tout comme la « dot » de Jacques Cassini avait fait l'objet d'un acte de donation entre son père et lui, la constitution de la dot de Suzanne du Charmoy est détaillée dans un contrat de délaissement passé par sa mère Élisabeth Godeffroy le 4 avril 1711 <sup>4</sup>. Contrairement à ce qu'on avait pu voir pour Jacques Cassini, la future épouse n'est pas la seule bénéficiaire de l'acte passé par sa mère : il s'agit là d'un don pour le ménage davantage que pour une personne.

La dot de Suzanne du Charmoy se décompose en trois sortes d'apports. On observe tout d'abord que, comme les Cassini, la famille du Charmoy / Sissonne a placé une partie de ses économies dans la constitution de rentes, sur la Chambre des comptes, l'Hôtel de Ville et sur les biens du clergé. Le montant cumulé de toutes ces sommes s'élève à plus de 76 100 livres, notons toutefois qu'il s'agit du capital principal engagé par la famille et non, comme on pourrait le penser en lisant uniquement le contrat de mariage, des revenus annuels générés par ces rentes. C'est un peu moins que le capital placé par les Cassini, mais nous sommes tout de même en présence d'une somme très importante, dont on comprend que la famille ait préféré la payer sous forme de rente, évitant ainsi de grever trop lourdement leurs revenus par un transfert en argent sonnant et trébuchant <sup>5</sup>.

<sup>1.</sup> J.-P. Bois, Histoire de la vieillesse, op. cit., p. 59.

<sup>2.</sup> Ibid.

<sup>3.</sup> Auxquelles on peut ajouter les 10 000 livres offerts par son beau-père le comte de Sissonne.

<sup>4.</sup> Édité en annexe, p. 499.

<sup>5.</sup> K. Béguin, « La circulation des rentes... », art. cit.. C'est d'ailleurs sans doute pour cela que le comte de Sissonne, qui connaît des difficultés financières, a préféré procéder à un transfert de rente plutôt qu'à un don en espèces.

Viennent ensuite des biens immobiliers dont la valeur est précisée, contrairement à ce qu'on a vu dans la donation des Cassini. Ces trois maisons, deux à Vanves et une sur le pont Saint-Michel, représentent un montant important : près de 33 000 livres. Elles ne sont pas destinées à l'habitation du jeune couple mais à des locations, et représentent donc moins un capital « gelé » qu'une source de revenus réguliers <sup>1</sup>. Jacques Cassini et son épouse se retrouvent donc en 1711 à la tête d'un patrimoine immobilier assez considérable, qui comprend, en plus de l'appartement des Cassini à l'Observatoire, deux maisons entre les murs de la ville (celle du faubourg Saint-Jacques et celle du pont Saint-Michel), deux maisons dans la proche banlieue (à Vanves), et une maison de campagne à Tremblay-en-France, parvenue à Cassini II grâce à la succession de sa mère <sup>2</sup>.

Enfin, la dernière partie de la dot de Suzanne du Charmoy consiste en des objets d'art, pierreries et tapisseries. Cet état de fait est le signe le plus flagrant de l'aisance des deux familles : le jeune couple se voit offrir non seulement des biens utiles, qui servent à satisfaire les besoins de l'existence (logement, apport financier), mais également des biens agréablement superflus, qui n'ont d'autre intérêt que celui d'agrémenter la vie quotidienne, et surtout, de se conformer aux règles du paraître et de la mise en scène de soi <sup>3</sup>.

La comparaison des clauses financières des contrats de mariage de Jean-Dominique Cassini et de son fils aboutit aux mêmes conclusions que celle des réseaux personnels qui s'y dessinaient. L'arrivée en France de l'astronome italien a marqué le début d'une réussite personnelle exemplaire. Sa réputation lui a permis d'obtenir des moyens financiers et humains dont étaient dépourvus la majorité de ses collègues en France et en Europe, et ces moyens humains et financiers hors du commun lui ont permis d'asseoir sa réputation par le biais de nouvelles découvertes scientifiques. 1711 est à cet égard une date presque aussi décisive que le fut celle de l'arrivée de Cassini à Paris, puisqu'elle marque l'aboutissement d'un processus entamé près de 40 ans plus tôt, et l'intégration définitive de ces immigré et fils d'immigré dans les strates supérieures de la société française.

« Quo non ascendant ? », se demande J.-F. Dubost à propos des « Italiens français » des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles <sup>4</sup>. En ce qui concerne les Cassini, l'on peut répondre qu'ils monteront très haut. Car si 1711 clôt une période d'intégration, elle pose également les bases d'une nouvelle période, une période d'ascension. Déjà dans le contrat de mariage

<sup>1.</sup> Voir, en plus des minutes de baux conservées au Minutier central (ét. CXII), les papiers personnels des Cassini aux Arch. nat. (T 347).

<sup>2.</sup> Il faut toutefois nuancer légèrement cette impression de richesse. En effet, le nombre de baux conservés dans les papiers des Cassini étant tout de même assez limité, on manque de renseignements quant aux revenus exacts générés par ces biens immeubles. Or, il arrive parfois que les maisons soient plus une source d'affaiblissement du patrimoine du couple qu'une source de richesse : souvent, les travaux et l'entretien de ces maisons coûtent plus que les loyers ne rapportent... Jacques Cassini se trouve d'ailleurs obligé, presque immédiatement après avoir reçu deux maisons à Vanves, d'y faire reconstruire des bâtiments (*JVP*, 26 avril 1712).

<sup>3.</sup> Notons également que ces trésors, de même que la somme en espèces, sont remis immédiatement au jeune ménage, ce qui est loin d'être toujours le cas quand les dots atteignent des sommes assez importantes.

<sup>4.</sup> J.-F. Dubost, La France italienne, op. cit., p. 304.

de Jacques Cassini peuvent être aperçus les signes d'un espoir d'élévation sociale : si le futur époux vient à mourir avant sa femme, celle-ci

aura son habitation, tant qu'elle demeurera en vuiduité, dans une des plus belles maisons qui se trouveront apartenir en cette ville [de Paris] aud. futur époux au jour de son déceds, ou d'un chasteau, jardin et enclos au cas qu'il se trouvast dans la succession dudit sieur futur époux quelques terres en seigneuries, le tout au choix et option de ladite damoiselle future épouze.

Il faut croire que Jacques Cassini avait déjà en tête une affaire assez précise en 1711. Ses rêves d'intégration à la noblesse titrée seront en effet réalisés dès 1719, avec son acquisition auprès de Jacques de L'Hommeau, seigneur de Thury et Fillerval, de

la totalité des fiefs, terres et seigneuries de Thury, Fillerval, Corbie, Le Rotois et Moucy, consistens en haute, moyenne et basse justice et voirie dans toute l'étendue du village de Thury, du hameau de Fillerval et de la paroisse de Thury, même les droits honorifiques de l'église paroissialle de Thury, château entouré de fosses, orné de quatre grosses tours, plusieurs bâtimens, couverts de thuille, pont-levis devant et derrière, cour, basse-cour, coulombier à pied en icelle, logement pour le fermier, granges, étables, écuries, bergeries et autres bâtimens couverts de thuille et chaume, jardins, vergers, pépinière, terres labourables et non labourables, prez, vignes, bois, buissons, garennes, pasturages, étang, moulin à eau, droit de chasse et droit de garenne; rentes et droits et devoirs seigneuriaux et tous autres droits de quelque nature et qualité qu'ils soient <sup>1</sup>.

Jean-Dominique Cassini n'imaginait sans doute guère à son arrivée en France qu'un de ses enfants ferait l'acquisition d'une seigneurie, et encore moins que ses descendants à partir de la génération de son petit-fils porteraient le titre de comte. C'est pourtant grâce à son action personnelle au service du roi et des sciences que cette réussite fut possible, à contre-courant des carrières italiennes traditionnelles pour lesquelles les efforts de la famille précèdent la réussite personnelle. Encore qu'on notera que c'est juste à côté de Clermont-en-Beauvaisis, ville d'adoption, sinon d'origine, de sa mère, que Jacques Cassini parvient à combler l'attente ultime de bien des aspirants à la noblesse : la propriété terrienne, avec tout l'imaginaire féodal qui lui reste encore associé.

Mais n'oublions pas que si nos astronomes ont dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle une situation élevée dans la société française, c'est grâce aux gratifications proprement « astronomiques » que leur verse le Roi Soleil. Et que c'est en grande partie à cause des origines étrangères de Jean-Dominique que ces sommes sont si astronomiques... En fin de compte, on peut presque avancer que c'est grâce à leur italianisme que les Cassini sont parvenus si haut dans l'échelle sociale française.

# B.2 Se mettre en scène dans le théâtre de la société : les Cassini entre Versailles et l'Observatoire.

# Les Cassini courtisans.

Versailles, un parcours obligé. Pendant les premiers temps de l'Académie des sciences, où les émoluments des savants reposent uniquement sur le bon vouloir du Roi, il leur est indispensable d'entretenir de bonnes relations, sinon avec le roi lui-même, du

<sup>1.</sup> Arch. nat., M.C., CXII, 487, acte de vente du 13 février 1719.

moins avec ceux de ses ministres qui étaient en charge de l'Académie. Et pour qu'une relation forte se tisse entre le roi et les savants, tout comme entre le roi et sa noblesse, il était nécessaire pour les savants comme pour les nobles d'aller voir le roi, et surtout d'en être vu. Norbert Élias l'a bien montré <sup>1</sup>, ainsi que, plus récemment, Frédérique Leferme-Falguières, la cour est « Une société de spectacle sous l'Ancien Régime <sup>2</sup> ».

Cassini est présenté pour la première fois à Louis XIV le 6 avril 1669 <sup>3</sup>. Les impressions que notre astronome retire de cette première entrevue semblent plutôt positives, même si, comme à son habitude, il ne s'étend guère sur ses sentiments intimes <sup>4</sup>. Cette première marque le début d'une longue série de visites, notamment à Versailles. Les courtisans se pressent pour avoir une chance d'être remarqués par le Roi, patientent parfois des heures pour pouvoir lui remettre placets et doléances. À l'opposé, Cassini rapporte que c'est le Roi lui-même qui demande à le voir, et que d'autres personnages parmi les plus hauts placés de la Cour imitent son exemple en le réclamant à leurs côtés :

J'avais l'honneur de voir souvent le Roi qui prenait plaisir à entendre parler des observations astronomiques. S. M. avait la bonté de me donner l'heure pour me rendre dans son cabinet, où je restais longtems à l'entretenir de mes projets pour faire servir l'astronomie à la perfection de la géographie et de la navigation. La reine <sup>5</sup>, s'étant trouvée quelquefois à ces conversations, désira que j'allasse l'entretenir de même en particulier; ce que j'avais l'honneur de faire souvent, étant reçu de S. M. avec une bonté extraordinaire. M. le duc d'Orléans <sup>6</sup> me faisait le même honneur, ainsi que Madame S. A. R. <sup>7</sup>, qui prenait grand plaisir aux observations astronomiques, pour lesquelles j'avais auprès d'elle l'accès le plus favorable. Je fus aussi conduit chez M. le Prince <sup>8</sup> et M. le duc son fils <sup>9</sup> qui, lorsqu'il me voyait à la cour, m'appelait aussitôt pour causer avec moi sur plusieurs points de science. Je fus présenté à Monseigneur le Dauphin <sup>10</sup> par M. le duc de Montauzier son gouverneur <sup>11</sup>, qui me fit beaucoup d'amitiés; et après que Monseigneur eut

<sup>1.</sup> En particulier dans La Société de cour, 3e éd., Paris : Flammarion, 331 p.

<sup>2.</sup> Frédérique Leferme-Falguières, Les courtisans : une société de spectacle sous l'Ancien Régime, Paris : PUF, 2007, 315 p.

<sup>3. «</sup> Anecdotes... », op. cit., p. 289.

<sup>4. «</sup> Je me trouvai si flatté des bontés de S. M. et de la manière dont elle me traita, que je ne songeai plus dès-lors à mon retour en Italie... », ibid.

<sup>5.</sup> Marie-Thérèse d'Autriche (1638-1683), épouse de Louis XIV et reine de France à partir de 1660.

<sup>6.</sup> Philippe, dit Monsieur (1640-1701), duc d'Orléans à partir de 1660.

<sup>7.</sup> Élisabeth-Charlotte de Bavière (1652-1722), dite Madame ou la Princesse Palatine, seconde épouse du duc d'Orléans, sa première femme Henriette d'Angleterre étant morte peu après l'arrivée de Cassini en France, en 1670. Princesse très cultivée, elle aime se livrer à des observations scientifiques, lire des livres spécialisés et s'entourer de savants. Elle possède plusieurs livres d'astronomie dans sa bibliothèque, dont des *Ephémérides* de Desplaces, ainsi qu'un coûteux microscope avec plusieurs lentilles (Dirk Van der Cruysse, *Madame Palatine, Princesse européenne*, Paris : Fayard, 1988, p. 489-491). Nos recherches dans sa correspondance éditée ne nous ont toutefois pas permis de trouver une quelconque mention de Cassini.

<sup>8.</sup> Louis II de Bourbon-Condé, dit le Grand Condé (1621-1686), premier prince du sang. On a vu qu'il est à l'origine d'une espèce d'académie scientifique privée, qu'il réunit dans son château de Chantilly.

<sup>9.</sup> Henri-Jules de Bourbon-Condé (1643-1709), duc d'Enghien jusqu'à la mort de son père (1686), date à laquelle il devient prince de Condé. Il partage le goût de son père pour l'érudition, les lettres et les sciences, mais ne poursuivra pas son œuvre académique.

<sup>10.</sup> Louis de France, fils unique de Louis XIV. Sur son intérêt pour l'astronomie, voir *supra*, à propos de l'installation d'un globe dans son jardin de Meudon.

<sup>11.</sup> Charles de Sainte-Maure (1610-1690), duc de Montausier, gouverneur du Grand Dauphin. Grand érudit et amateur de belles-lettres, il semble toutefois s'être intéressé aux sciences, en particulier à la botanique, et fut un des protecteurs de Jean-Baptiste de La Quintinie.

appris les principes des mathématiques de Blondel<sup>1</sup>, je fus invité par lui et par Monseigneur l'évêque de Meaux<sup>2</sup>, son précepteur, à lui faire connaître les objets les plus remarquables du ciel<sup>3</sup>.

Alors que la cour est un lieu où le rôle de chacun dans la hiérarchie sociale est le fait de luttes parfois violentes, dans lesquelles chaque geste, chaque attitude peut vous valoir l'élévation ou la disgrâce, alors que chacun se voit, temporairement du moins, assigner un rôle et des droits précis liés à sa condition du moment (par exemple les entrées au Lever <sup>4</sup> et au Coucher du roi, le droit de participer à ses jeux etc.), alors que pouvoir aborder un Grand est le signe qu'on jouit soi-même d'une position plus que favorable à la cour, Cassini semble évoluer en électron libre, familier des personnages les plus en vue, indépendamment des hiérarchies de la société de cour.

On a vu que le statut du savant dans la société de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle n'est rien moins que défini, et que l'astronomie bénéficie des restes du statut privilégié que possédait quelques décennies plus tôt l'astrologie, « la fille très folle d'une mère très sage » (Kepler). En outre, l'attrait de la nouveauté a certainement joué en faveur de Cassini, Italien fraîchement débarqué de son pays natal, précédé par sa réputation, mais que personne à la Cour n'avait encore pu côtoyer. Mais certains écrits à caractère autobiographiques laissés par Cassini nous apprennent que cette faveur et cette familiarité relative avec Louis XIV persistent tout au long de la carrière de l'astronome.

Ses journaux d'observations astronomiques <sup>5</sup>, source complémentaire des « Anecdotes de la vie de J.-D. Cassini », contiennent en effet de nombreuses mentions du type « J'ay esté à Versailles présenter au Roy et aux princes mes observations de Jupiter <sup>6</sup>. » Cassini se rend parfois à Versailles pour exercer son art <sup>7</sup>; mais la plupart du temps, c'est pour tenir Louis XIV informé de l'avancée de ses recherches, et justifier en quelque sorte l'important montant des gratifications dont il jouit. Et même si Louis XIV s'intéresse bien davantage aux beaux-arts qu'aux sciences, il semble tout de même qu'il ait fait des efforts pour entretenir Cassini de ses découvertes, ainsi que le rapporte par exemple notre astronome à Noël 1684 :

J'allay à Versailles pour présenter au Roy l'observation de l'éclipse de Lune. Sa Majesté la receut le matin, et m'ordonna de retourner pour l'expliquer. Après dîné, elle la considéra de nouveau et me parla des Jésuites qui vont à la Chine <sup>8</sup>.

Ces marques de faveur, qui ont certainement fait pâlir d'envie bon nombre de ces courtisans assoiffés de reconnaissance royale que dépeint La Bruyère dans ses *Caractères*, n'avaient pas réellement la même valeur pour Cassini que pour le commun des hommes

<sup>1.</sup> François Blondel (1618-1686), architecte. Il est nommé en 1656 lecteur de mathématiques au Collège royal, où il enseigne également la poliorcétique. Il entre à l'Académie des sciences la même année que Cassini, en tant que géomètre. Quatre ans plus tard, il est nommé directeur de l'Académie royale d'architecture. Il assure également la formation mathématique du Grand Dauphin à partir de 1673.

<sup>2.</sup> Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704), prédicateur et écrivain. Il enseigne la rhétorique et l'éloquence au Grand Dauphin à partir de 1670.

<sup>3. «</sup> Anecdotes... », op. cit., p. 291-292.

<sup>4.</sup> Voir à ce sujet Philippe Baussant, Le Roi-Soleil se lève aussi, Paris : Gallimard, 2000, 261 p.

<sup>5.</sup> Arch. Obs., D1 1-8 (1671-1683) et D3 1-27 (1683-1712).

<sup>6.</sup> Arch. Obs., D3 11, 14 janvier 1691.

<sup>7. «</sup> Estant à Versailles, je vis la tache du Soleil proche du bord occidental par la lunette... », Arch. Obs., D3 2, 13 juin 1684.

<sup>8.</sup> Arch. Obs., D3 2, 25 décembre 1684.

de cour. En effet, la plupart des autres membres de l'Académie des sciences ne fréquentaient pas la cour, à l'exception des membres honoraires <sup>1</sup> à partir de 1699. Par conséquent, le fait de se voir accorder du temps par le Roi ne pouvait pas vraiment changer grand-chose à la hiérarchie interne de l'Académie, comme cela avait lieu à la Cour. Le Règlement de 1699 a fixé les choses de telle sorte qu'il est désormais impossible de déchoir à l'Académie. Les visites de Cassini n'avaient donc rien d'inquiétant pour ses confrères. Au contraire, ceux-ci avaient tout intérêt à pousser auprès du roi un « homme d'esprit et homme de qualité, facile et agréable d'humeur, habitué à la représentation et à l'éclat extérieur <sup>2</sup> », qui saurait, avec les académiciens honoraires, plaider la cause des sciences auprès du monarque.

Le roi n'est pas le seul personnage à qui les Cassini rendent visite à Versailles. Même si le temps des académies princières est passé, certains membres de la famille royale continuent à s'intéresser aux sciences. Là encore, les journaux d'observations de Cassini fourmillent de phrases du type « M. le duc du Maine m'ordonna d'aller luy faire voir quelques observations, et particulièrement des éclipses de satellites de Jupiter <sup>3</sup> » ou « J'ay esté à Versailles voir le Roy, MM. les ducs de Bourgogne, de Berri <sup>4</sup> et Madame la duchesse <sup>5</sup> de Bourgogne <sup>6</sup>. »

De manière générale, celui de ces grands personnages dont le nom revient le plus fréquemment sous la plume de Jean-Dominique Cassini est le duc de Bourgogne. Le prince, qui a cinq ans de moins que Jacques Cassini et le fils La Hire, Gabriel-Philippe, fait volontiers appel aux deux jeunes savants pour observer plusieurs éclipses <sup>7</sup>. Il lui arrive manifestement aussi d'observer seul, et d'acquérir pour cela des instruments perfectionnés qui sont réglés et vérifiés par les savants de l'Observatoire eux-mêmes <sup>8</sup>.

<sup>1.</sup> La majorité des savants, à l'écart de la cour et de ses usages policés, ne sont pas considérés dans les premières années de la nouvelle Académie comme des interlocuteurs valables pour le pouvoir royal, qui ne s'adresse qu'aux seuls honoraires. Ces derniers, du fait de leur oisiveté et de leur proximité avec le pouvoir royal, conséquences nécessaires et logiques de leur noble condition, ont en effet la possibilité, s'ils ont réellement un penchant pour les sciences, de consacrer plus de temps et d'énergie à défendre les privilèges de l'Académie et à organiser sa vie quotidienne que ne pourrait le faire un savant « professionnel » comme un pensionnaire. Ce rôle d'administration pure, ou presque, entre en outre davantage en résonnance avec les idéaux nobiliaires, selon lesquels le roi se doit de s'appuyer sur sa noblesse et de l'intéresser à l'exercice du pouvoir, qu'un rôle purement scientifique au sein d'une académie, fût-il celui d'un membre honoraire.

<sup>2.</sup> J. Bertrand, L'Académie des sciences..., op. cit., p. 21.

<sup>3.</sup> Arch. Obs., D3 2, 25 décembre 1684.

<sup>4.</sup> Charles de France (1686-1714), duc de Berry. Il est le troisième fils du Grand Dauphin.

<sup>5.</sup> Marie-Adélaïde de Savoie (1685-1712), petite-fille du duc d'Orléans. Elle épouse le duc de Bourgogne en 1697.

<sup>6.</sup> Arch. Obs., D3 21, 11 septembre 1702.

<sup>7.</sup> Par exemple le 12 mai 1706 : « Monseigneur le duc de Bourgogne avoit fait venir de l'observatoire de Paris le jeune Cassini et le jeune La Hire avec tous les instruments propres à l'observer. » Philippe de Courcillon de Dangeau, Journal du marquis de Dangeau, avec les additions inédites du duc de Saint-Simon, éd. Soulié et Dussieux, Paris : Didot, 1857, t. XI, p. 100.

<sup>8. «</sup> On vérifia le quart de cercle de monseigneur le duc de Bourgogne à l'horizontale », Arch. Obs., D3 18, 25 mars 1699. Voir aussi la journée du 18 mai 1699, date à laquelle fut vérifié « celui de la duchesse du Maine. »

Société de cour et pratique de la science. Toutefois, même si la pratique de l'astronomie par le duc de Bourgogne est rapportée avec éloges et admiration dans les journaux du temps, la situation de la science dans la haute société est assez paradoxale. Il est de bon ton d'imiter le roi en octroyant son soutien aux savants <sup>1</sup>, et même les femmes, à l'exemple de la marquise de l'Entretien sur la pluralité des mondes, se piquent d'avoir une teinture scientifique <sup>2</sup>, quoique l'idée générale à propos des femmes savantes soit semblable à celle de François de La Rochefoucauld, selon qui « une femme peut aimer les sciences, mais toutes les sciences ne lui conviennent pas toujours, et l'entêtement de certaines sciences ne lui convient jamais, et est toujours faux <sup>3</sup>. » Pour ces « femmes savantes » à qui « il appartenoit [par leur condition] d'être curieuses d'un spectacle qui auroit si peu touché toutes les autres 4 », il est du dernier galant de s'extasier devant les prouesses des chimistes de l'Académie <sup>5</sup>. Les artisans qui fabriquent les instruments des académiciens commencent à être sollicités par d'autres clients, à la fois suffisamment fortunés pour payer des pièces d'exception, et suffisamment instruits pour en reconnaître la qualité scientifique et s'en vanter. Comme le souligne Maurice Daumas,

le XVII<sup>e</sup> siècle est l'époque de cette élite intellectuelle qui se recrute parfois parmi les princes, parmi la noblesse de robe ou les ecclésiastiques et à qui la science doit une part importante de ses progrès ; les cabinets d'anatomie, les jardins botaniques, prennent une place égale à celle des collections de machines. Les nouveaux instruments de physique et d'optique sont tout de suite recherchés et souvent utilisés par des hommes cultivés <sup>6</sup>.

Le savant commence également à être à l'honneur dans les salons. La collaboration qui se perpétue entre nobles et savants prouve que la sociabilité savante pré-académique n'a pas disparu au début du XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'une certaine coexistence perdure entre le monde public et les cercles savants privés après 1699<sup>7</sup>.

<sup>1.</sup> Le premier président du Parlement de Paris Harlay protège ainsi le chirurgien Méry en lui faisant obtenir la place de premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu (Fontenelle, « Éloge de M. Méry », dans HARS 1722, p. 130), et le conseiller Chauvin secourt Carré quand il tombe malade (Fontenelle, « Éloge de M. Carré », HARS 1711, p. 105).

<sup>2.</sup> Cette tendance s'accentue au XVIIIe siècle. Voir à ce sujet Jeanne Peiffer, « L'engouement des femmes pour les sciences au XVIIIe siècle », dans Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime, éd. Danielle Haase-Dubosc et Eliane Viennot, Paris : Rivages, 1991, p. 196-222; et « Femmes savantes, femmes de sciences », dans Le sexe des sciences : les femmes en plus, dir. Françoise Collin, Paris : éd. Autrement, 1992, p. 32-41.

<sup>3.</sup> François de La Rochefoucauld, *Réflexions ou sentences et maximes morales et réflexions diverses*, éd. Laurence Plazenet, Paris : H. Champion, 2002, p. 267.

<sup>4.</sup> Mercure galant, mai 1699, p. 4, à propos de la première séance publique de l'Académie des sciences.

<sup>5.</sup> Ainsi le *Mercure* rapporte-t-il que lors de la lecture du mémoire du chimiste Geoffroy le jeune sur les huiles essentielles, « la vue de toutes ces différentes liqueurs fit beaucoup de plaisir à la Compagnie, & surtout aux Dames qui estoient dans les balcons » (*Mercure galant*, février 1708, p. 60).

<sup>6.</sup> M. Daumas, Les instruments scientifiques..., op. cit., p. 180.

<sup>7.</sup> Cette survivance du mécénat princier malgré la concentration des forces vives de l'activité scientifique par l'institution royale connaît surtout un regain de vigueur dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, jusqu'au point où « aristocrates préférant financer des cabinets de curiosité que des chasses à courre, bourgeois et fonctionnaires cultivant leurs compétences scientifiques, ingénieurs passionnés, traductrices discrètes et zélées, leurs interventions, si elles ont peu laissé de trace dans la mémoire historiographique, sont omniprésentes à la fin de l'Ancien Régime et dessinent de nouvelles formes de sociabilité » (Irène Passeron, « La République des sciences, réseaux des correspondances, des académies et des livres scientifiques », dans La République des sciences : Dix-huitième siècle, dir. Irène Passeron, n° 40, 2008, p. 23). Voir aussi sur ce sujet Jean-Pierre Schandeler, « République des sciences ou fracture de la République des lettres? », ibid., p. 315-332.

Mais le gentilhomme se doit de n'être que spectateur du processus scientifique, et non d'y participer matériellement. Quant aux dames, elles ne peuvent assister que de loin aux démonstrations des assemblées publiques puisque, contrairement aux hommes assis « au parterre », elles se dissimulent dans « des tribunes fermées de jalousies » (Mercure galant, mai 1699, p. 4). Le discrédit que peut jeter la pratique des sciences sur un nom transparaît d'ailleurs dans les éloges de Fontenelle, notamment dans celui du marquis de L'Hôpital. Le secrétaire de l'Académie déplore ainsi le fait que

la Nation Françoise aussi polie qu'aucune autre Nation, est encore dans cette espèce de barbarie, qu'elle doute si les Sciences, poussées à une certaine perfection ne dérogent point, & s'il n'est point plus noble de ne rien savoir. [L'Hôpital] eut si bien l'art de renfermer ses talents, & d'être ignorant par bienséance, que tant qu'il fut dans le métier de la guerre, les gens les plus pénétrans sur les défauts d'autrui ne le soupçonnèrent jamais d'être un grand géomètre <sup>1</sup>.

La personnalité la plus noircie par sa pratique des sciences est sans conteste le futur Régent, fils de cette duchesse d'Orléans qui a si bien accueilli Cassini à son arrivée en France, et s'est tant intéressée à ses travaux. Philippe II d'Orléans fut en effet accusé de s'être adonné, en compagnie de son professeur le chimiste Homberg, à des recherches alchimiques <sup>2</sup> et d'avoir empoisonné plusieurs membres de la famille royale durant les dernières années du règne <sup>3</sup>. C'est la hiérarchie qu'occupent les sciences dans l'imaginaire de la haute société qui transparaît dans cette méfiance à l'égard du duc d'Orléans : on lui reproche en effet bien davantage la pratique de la chimie en particulier que celle de la science en général. Car il lui arrive également de s'adonner à l'astronomie, et il rend visite aux Cassini à l'Observatoire <sup>4</sup>, mais cela ne lui est jamais reproché.

Les registres de procès-verbaux de l'Académie mentionnent régulièrement le duc d'Orléans, qui tient ses instruments à la disposition des savants, notamment un grand miroir ardent conçu par Tschirnhaus. Formé par Homberg, il a également reçu l'enseignement de Sauveur et Delisle (et donc, indirectement, de Cassini, qui a formé les Delisle), avec qui il continue d'être en relation même après n'être plus leur élève <sup>5</sup>. Il entretient en outre un certain commerce avec le P. Truchet, qui a réalisé pour son père les travaux d'aménagement du canal d'Orléans. L'attachement du duc pour la Compagnie est même tel que, dans un arrêté du 13 décembre 1715, il confèrera au directeur général des bâtiments la responsabilité de l'Observatoire, du Collège Royal, de la Monnaie, de l'Imprimerie royale et des académies royales, mais conservera sous sa protection directe

<sup>1.</sup> Fontenelle, « Éloge de M. le marquis de L'Hôpital », dans HARS 1704, p. 126.

<sup>2. «</sup> M. le duc d'Orléans, régent, employa les premières années de sa jeunesse aux études. Il apprit la peinture, il travailla aux compositions, et à chercher la pierre philosophale, qu'il ne trouva cependant que dans la Régence, en 1715 ». Voir Pierre Narbonne, *Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV, de l'année 1701 à l'année 1744*, Paris : Durand & Lauriel, 1866, p. 76.

<sup>3.</sup> Les décès rapprochés et mystérieux du Grand Dauphin, et surtout du duc et de la duchesse de Bourgogne, ainsi que de leur fils le duc de Bretagne (voir *infra*) a en effet été monté en épingle par les courtisans, qui y ont vu une suite à la fameuse Affaire des poisons (1679-1682). Voir J. Bertrand, L'Académie des sciences..., op. cit., p. 340 et suiv.

<sup>4.</sup> Voir par ex. la journée du 19 juillet 1686, à laquelle Cassini écrit : « Au retour [de Versailles], je retrouvay à l'Observatoire M. le duc de Chartres » (Arch. Obs., D3 5). Le duc d'Orléans assiste également plusieurs fois aux séances publiques de l'Académie des sciences.

<sup>5.</sup> Sur la formation scientifique du Régent, voir S. Mazauric, « Philippe d'Orléans et les sciences », dans  $Cahiers\ Saint-Simon,\ n^\circ$  34, 2006, p. 59-73.

l'Académie des sciences <sup>1</sup>.

Les alliés des Cassini au sein de la cour. Le rejet par Cassini de l'astrologie dès le début de sa carrière, et la protection que lui accordent les membres de la famille royale, le préservent de la mauvaise réputation qui fut le lot du Régent. Il est non pas un professionnel de la cour mais un professionnel de la science, à l'écart de tous les stratagèmes mis en place par les courtisans pour maintenir leur position dans l'« équilibre instable <sup>2</sup> » de la société de cour. Par conséquent, sa pratique des sciences ne peut en rien être vue comme une menace pour les courtisans, contrairement aux agissements de Philippe d'Orléans et aux intentions mauvaises qu'on a pu lui prêter. Il n'est pas l'astrologue, l'éminence grise du Roi ou du duc de Bourgogne, mais bien un technicien à leur service, qui profite du goût de la haute société pour les sciences.

Mais s'il n'est pas une menace pour les courtisans, difficile d'évaluer à quel point il a pu être considéré comme un moyen pour eux de s'attirer les faveurs des grands. Il est en effet probable que les courtisans l'ont considéré à la cour de France non seulement comme un specimen rare et quelque peu exotique, mais aussi comme quelqu'un qu'il est bon de fréquenter, pour montrer au Roi qu'on est capable de s'intéresser aux plus hautes sphères du savoir.

À l'opposé de ce genre de relations, on peut dégager des papiers de Jean-Dominique Cassini des témoignages sincères de considération et d'amitié prodigués par des nobles fréquentant la cour, dans la lignée de ce qu'on a vu esquisser dans le contrat de mariage de son fils. Un certain nombre de ces courtisans sont cités dans le *Journal* de sa vie privée. On y constate que si Cassini I<sup>er</sup> lui-même est désormais trop vieux pour se déplacer jusqu'à la Cour, son fils prend le relai, et s'y rend régulièrement. La plupart de ses visites sont, comme de juste, pour le duc de Bourgogne, à qui il communique des comptes-rendus d'éclipse <sup>3</sup> ou des exemplaires de la *Connaissance des temps* <sup>4</sup>. Mais il y retrouve également des militaires comme le marquis de Nangis ou le comte de Boufflers, probablement intéressés par ses vues sur la balistique ou la poliorcétique; et des ecclésiastiques, comme les cardinaux de Rohan, d'Estrées ou de Janson. Ce dernier avait d'ailleurs, dès 1693, manifesté dans une lettre au futur chancelier Pontchartrain le goût qu'il avait pour la compagnie des Cassini père et fils :

Le sieur Cassini s'est arrêté quelques mois en cette ville [Rome] à faire ses observations. Il doit partir dans deux jours pour retourner en France. Comme il a toujours logé chez moy, j'ay eu plus d'occasion de le connoître à fond. Son rôle pour le service et pour la gloire du Roy et son application continuelle aux recherches pour lesquelles il étoit employé. Sa grande capacité le fait estimer généralement de toute l'Italie et le Pape aussi bien que toutte cette Cour le regarde avec raison pour le premier homme qui soit en Europe pour l'astronomie. Il y joint aussi bien que son fils qui se forme sous lui une modestie, et une politesse toute particulière <sup>5</sup>.

<sup>1.</sup> Arch. nat., E 1982, fol. 403-403v.

<sup>2.</sup> N. Élias, La société de cour, op. cit., p. 76.

<sup>3.</sup> Voir par ex. au 29 janvier 1712.

<sup>4.</sup> JVP, 22 décembre 1711.

<sup>5.</sup> Lettre du cardinal Janson à Louis II de Pontchartrain, de Rome le 10 octobre 1693, retranscrite dans la Vie de Jean-Dominique Cassini par lui-même, BnF, Cartes et plans, Ge-DD-2066(1), p. 117.

Outre ces personnages particulièrement haut placés à la Cour, ce sont également des hommes plus discrets, mais également plus proches des secrets du royaume, que fréquentent les Cassini. Le premier d'entre eux est le sieur Georges-Hélie Gardien (v.1657-1716), secrétaire des guerres. C'est chez lui que le fils Cassini est hébergé quand il doit se rendre à Versailles, signe de l'intimité particulière qui lie les deux familles <sup>1</sup>. On ignore ce qui a pu pousser les deux hommes à se lier, mais il est possible que leur amitié ait commencé aux alentours de 1697 et du traité de Ryswick, date à laquelle Cassini II s'est rendu en Hollande pour des observations astronomiques. Il aurait en effet été logique que le jeune homme se fût adressé pour cela à l'administration des guerres, pour en obtenir autorisations et sauf-conduits. Quoi qu'il en soit, le sieur Gardien est apparemment féru de sciences, puisque Cassini I<sup>er</sup> rapporte qu'il lit avec attention ses ouvrages, et lui communique, ainsi qu'à Maraldi, ses réflexions sur le sujet <sup>2</sup> : cette attitude est semblable à celle de nombreux officiers des cours souveraines, qui appartiennent comme Gardien à la noblesse de robe au service du Roi, et s'intéressent de plus en plus au début du XVIII<sup>e</sup> siècle aux découvertes scientifiques.

Parmi les amis fidèles sur lesquels les Cassini peuvent compter à Versailles, on remarque également deux familles étroitement liées aux princes, mais qui appartiennent aussi, par leur profession, au groupe des savants. Tout d'abord, celle du sieur Arlot, médecin de la Princesse Palatine <sup>3</sup>. Sa femme et sa fille invitent Jacques Cassini chez elle <sup>4</sup>, et viennent souvent en visite à l'Observatoire, où elles font, avec le sieur Arlot, office de relai entre la Princesse Palatine et les Cassini <sup>5</sup>.

Une relation semblable unit les Cassini à Augustin-François Bidault, valet de chambre du duc de Bourgogne <sup>6</sup>. Encore plus présent dans la vie des Cassini dans les années 1710, il leur rend de nombreuses visites à l'Observatoire, en plus d'accompagner Jacques Cassini à Versailles et de l'accueillir chez lui au Louvre. En effet, tout comme Jean-Dominique lors de ses premières années à Paris, Bidault est logé au-dessus de la Grande Galerie du Louvre, car, outre sa fonction de valet de chambre du duc de Bourgogne, il

<sup>1.</sup> Voir par ex. JVP, 3 décembre 1710. Il arrive également que Jacques Cassini ne se rende à Versailles que sur l'invitation du sieur Gardien, voir au 22 septembre 1711.

<sup>2. «</sup> M. Gardien, secrétaire des guerres, étant revenu de Fontainebleau, vint dîner avec moy. Il montra d'avoir leu attentivement ce que j'ay donné au public sur le mouvement, et me communiqua ses penscées sur le sujet », JVP, 14 septembre 1711.

<sup>3. «</sup> M. Arlot, médecin de la Faculté de Montpelier, qui depuis longtemps exerce la médecine à Paris avec beaucoup de distinction & de capacité, & qui s'est acquis l'estime de la Cour & du public, vient d'estre nommé Premier médecin de Madame, à la place de M. le Bel. [...] Leurs Altesses royales Monsieur & Madame estoient persuadés de la profonde érudition de M. Arlot dans l'Art qu'il professe, puis qu'avant ce choix ils luy avoient confié le soin de la santé de Monsieur le duc de Chartres, l'ayant nommé pour demeurer à l'armée avec ce prince. Il y a quelques années que ce fameux médecin avoit esté honoré d'un brevet de Premier médecin de son Altesse royale Mademoiselle, & Monsieur l'avoit retenu depuis pour son médecin ordinaire. Feu M. le Bel, qui connoissoit à fond sa capacité, avoit souvent parlé avantageusement de lui à Leurs Altesses Royales, & avoit dit à Madame qu'il ne connoissoit point de sujet plus capable de remplir sa place, en cas qu'il vinst à décéder. Cette Princesse s'en est ressouvenue, & ayant nommé M. Arlot pour son premier médecin, pendant son absence, ont peut aisément juger que son seul mérite a brigué pour luy. Toute la cour de Madame a témoigné beaucoup de joye de le voir élevé dans un si beau poste » (Mercure qalant, septembre 1691, p. 206-208).

<sup>4.</sup> JVP, 23 septembre 1711.

<sup>5. «</sup> Mon fils receu une lettre de M. Harlot de la part de  $M^{me}$  la duchesse d'Orléans, qui le complimentoit sur la promotion du cardinal Cassini », JVP, 23 juin 1712.

<sup>6.</sup> Sa carrière auprès des princes débute en 1694, quand il succède à son père comme valet de chambre ordinaire du roi.

est également horloger du roi <sup>1</sup>. C'est lui le principal intermédiaire entre la Cour et les Cassini du point de vue mondain; il leur transmet les nouvelles, comme par exemple celle « du mariage de M. le duc de Berri avec mademoiselle d'Orléans, et de la dédicace de la chapelle de Versailles qui se devoit faire le lendemain <sup>2</sup>. » Il sert aussi de lien entre les Cassini et le duc de Bourgogne, transmettant des deux côtés lettres et mémoires <sup>3</sup>. Mais surtout, il semble être un réel ami de cœur des Cassini, ou du moins de Jacques, au point de regretter beaucoup de ne pouvoir profiter de sa présence à Versailles, à défaut d'avoir été prévenu suffisamment tôt <sup>4</sup>.

Les fréquentations des Cassini à la Cour n'ont finalement pas beaucoup changé entre l'arrivée en France de Jean-Dominique et les dernières années de sa vie. Si le Journal de sa vie privée mentionne peu le roi, davantage présent dans ses « Anecdotes », il évoque encore la famille d'Orléans <sup>5</sup>, bien que Monsieur soit mort près de dix ans avant sa rédaction (1701). Plus de mention des Condé, mais toujours de bonnes relations avec le Dauphin, qui signe le contrat de mariage de Jacques Cassini. Mais surtout, on constate qu'un grand nombre des courtisans que les Cassini aiment fréquenter sont assez proches du duc de Bourgogne. En plus de son valet de chambre Bidault, on peut aussi compter le duc de Chevreuse <sup>6</sup>, ou Nicolas de Malézieu <sup>7</sup>, confrère des Cassini à l'Académie des sciences où il occupe une place d'académicien honoraire, et qui fut le précepteur du duc du Maine et de ses enfants <sup>8</sup>, mais aussi du duc de Bourgogne lui-même, pour qui il publie en 1705 les Éléments de géométrie de M<sup>gr</sup> le duc de Bourgogne.

On constate donc que, tout comme Jean-Dominique Cassini s'était efforcé de se ménager les bonnes grâces du Roi Soleil, son fils Jacques cultive soigneusement, et dès son plus jeune âge, ses relations avec celui que ses précepteurs Chevreuse, Fénelon ou Beauvillier, ont préparé à devenir le plus grand monarque d'Europe après la mort de son grand-père, ainsi qu'avec son entourage.

## Les Cassini, seigneurs et metteurs en scène de l'Observatoire?

Versailles n'est pas le seul lieu où peuvent s'entretenir des relations sociales. Les Cassini savent y faire leur cour aux grands personnages du royaume, mais c'est éga-

<sup>1.</sup> Le brevet, en date du 12 décembre 1693, qui lui accorde un logement au Louvre à la suite de son père, est transcrit dans le vol. I des *Archives de l'art français* (Paris : Société de l'histoire de l'art français, 1873), p. 245-246.

<sup>2.</sup> JVP, 4 juin 1710.

<sup>3.</sup> Voir par ex. JVP, 27 juillet 1711 : « Mon fils apris d'une lettre de M. Bidaut que M. [le duc de Bourgogne] étoit contant de ce qu'il avoit écrit des éclipses, et qu'il n'estoit pas nécessaire qu'il ala à Fontainebleau pour y observer celle de Lune qui doit arriver le 29 de ce mois. »

<sup>4. «</sup> M. Bidaut ce plaignit de n'avoir pas été avisé de ce voiage quelque jour auparavant, ce qui l'auroit empêché de s'engager avec plusieurs de ses amis », JVP, 23 septembre 1711.

<sup>5. «</sup>  ${\bf M^{me}}$  et  ${\bf M^{elle}}$  Harlot [...] me témoignèrent la bonté que  ${\bf M^{me}}$  la duchesse d'Orléans montre pour moy », JVP, 23 juin 1712.

<sup>6.</sup> Jacques Cassini s'entretient avec lui à Versailles le 3 décembre 1710 (JVP).

<sup>7.</sup> Nicolas de Malézieu (1650-1727), seigneur de Châtenay et chancelier de Dombes. Grand amateur de belles-lettres, il pratique également l'astronomie en amateur à son château de Sceaux.

<sup>8.</sup> Il leur présente Jacques Cassini le 24 août 1712 : « Mon fils revint d'Amblainvilliers avec mon neveu, et raconta l'accueil que M. Malesyeux luy avoit fait à Sceaux, d'où il l'avoit conduit [...] d'îner dans une grande compagnie, à la même table où étoient les princes fils du duc du Maine » (JVP).

lement à l'Observatoire que naissent et se renforcent certaines amitiés, en particulier avec ceux qui partagent les lieux avec eux, ou qu'ont lieu visites de courtoisie et leçons d'astronomie. C'est en s'appropriant les lieux, par une intense activité d'observation et de réflexion mais aussi en en faisant un endroit « mondain », que les Cassini ont su se rendre indispensables à leur patrie d'accueil, c'est en grande partie grâce à l'Observatoire que les Cassini ont réussi à s'agréger à la société française.

L'Observatoire : hôtel noble, hôtel pour les nobles. Dans un chapitre intitulé « Structures et signification de l'habitat », Norbert Élias remarque qu'« il faut se pencher sur la vie de la noblesse dans son habitat, pour comprendre comment le roi habitait et rassemblait autour de lui ses grands. En effet, ce sont les hôtels des nobles en ville qui nous montrent d'une façon relativement claire et simple les besoins - sociologiquement significatifs - de cette société en matière d'habitation 1. »

Contrairement à la plupart des courtisans « réguliers », les Cassini ne jouissent pas d'un appartement dans le château de Versailles, mais sont hébergés chez des amis. En revanche, ils ont eux aussi la jouissance d'un « hôtel ² » à Paris, l'Observatoire, qui leur tient lieu de maison de ville, par opposition à leur propriété de campagne de Tremblay. S'il n'a pas été conçu spécialement pour les Cassini, on a vu qu'il a été pensé autant comme un instrument scientifique (idée de Cassini) que comme une manifestation physique de la puissance royale (idée de Claude Perrault). Et qu'est le roi, sinon le Noble par excellence? Même si l'Observatoire ne fut pas conçu pour accueillir le souverain, il s'agit d'une certaine manière d'un hôtel noble, comparable au modèle du genre établi par le sociologue.

L'Observatoire est utilisé par les Cassini comme maison « de ville », mais on a vu qu'il a été, dès sa construction, considéré par bien des gens et en particulier par les Académiciens comme en dehors de Paris. Il se situe en effet tout près de la Porte d'Enfer, qui marque la limite entre la ville et la campagne, et si l'on trouve dans son voisinage couvents et habitations laïques, comme une maison que Cassini achète en 1679 de loue à plusieurs personnes, il fait également face à de vastes étendues de terre culti-

<sup>1.</sup> N. Élias, La société de cour, op. cit., p. 20.

<sup>2.</sup> Il arrive d'ailleurs que ce bâtiment soit désigné dans certains actes comme « l'Hostel royal de l'Observatoire. » Voir par ex. Arch. nat., M.C., LXXVIII, 486, 20 octobre 1700, donation de Claude-Antoine Couplet à sa fille Catherine.

<sup>3.</sup> Jean-Dominique Cassini et sa femme acquièrent le 19 août 1679 « une maison seize audit faulx-bourg Saint-Jacques dans la grande rue [rue Maillet] attenant la fausse porte dudit faulxbourg, concistant en un corps de logis à porte cochère apliqué à deux caves, quatre boutiques, plusieurs chambres, greniers au-dessus, une grande cour pour en icelle et escuries, une autre petite maison sur la derrière de ladite cour, contenant un corps de logis apliqué à salle, petite cuisine à costé, une chambre, cabinet, grenier au-dessus, une escurie et petit grenier sur icelle, une autre cour et un grand jardin, le tout continuant quatre vingt toises ou environ de profondeur sur douze toises de face, tant sur la rue que sur la derrière dudit jardin, ainsy que lesdits baux se poursuivant comportent et extendent de toutes parts et de fonds en combles, et que lesdits sieur et dame Cassini ont dit bien savoir et connoistre, lesdits logis louez à divers particuliers la somme de sept cent huit livres » (Arch. nat., M.C., CXII, 379, 19 août 1679, donation d'une maison, de René Bignon à Jean-Dominique Cassini), mais n'habitent pas cette maison, qui n'est même pas visitée par les huissiers après la mort de Suzanne du Charmoy. Notons toutefois que leur arrière-petit-fils Cassini IVa vécu dans cette maison, aujourd'hui détruite mais anciennement située rue Cassini, certainement comme son père avant lui (J. F. S. Devic, *Histoire de la vie..., op. cit.*, p. 119.

vée, et peut-être même boisée, puisque Cassini rapporte que son fils peut chasser « à l'Observatoire <sup>1</sup>. » L'environnement même de l'Observatoire, près du jardin du palais du Luxembourg, et agrémenté par plusieurs jardins et vergers <sup>2</sup> dans l'enclos même du bâtiment, en fait une maison aux allures assez campagnardes : Cassini mentionne même que son neveu y fait les vendanges <sup>3</sup>. Mais ces allures champêtres n'empêchent pas les habitants de l'Observatoire d'y vivre et d'y recevoir comme dans les hôtels citadins des courtisans de Norbert Élias.

Charles Wolf a édité en annexe de son ouvrage sur l'Observatoire un certain nombre de plans et planches, dont les originaux sont conservés au département des Estampes de la Bibliothèque nationale, et qui nous renseignent sur l'agencement du bâtiment tel qu'il pouvait être pendant le règne de Louis XIV <sup>4</sup>. En effet, la plupart d'entre elles sont le fait de Claude Perrault lui-même, mais aussi de deux artistes qui lui sont contemporains, Antoine Desgodets (1653-1728), dont les dessins datent de 1696, et surtout François d'Orbay (1634-1697), dont les dessins, plus précis, datent de 1692.

La première des planches insérées par Wolf, le « Plan de l'enclos de l'Observatoire en 1694 », nous renseigne sur l'allure générale de l'Observatoire, les différents corps de bâtiments qui en dépendent, et sa configuration par rapport à la rue. Comme son nom l'indique, l'enclos de l'Observatoire <sup>5</sup> est tout entier ceint de murs, dont la solidité ne semble toutefois pas fort établie puisque Cassini rapporte dans le Journal de sa vie privée qu'un vent violent en a renversé 5 ou 6 toises <sup>6</sup>. La « loge du portier » indiquée sur le plan, à l'est du bâtiment principal (aujourd'hui surnommé « le Château »), marque l'emplacement de l'entrée principale. Elle fut d'abord gardée par Couplet, puis par un portier dont le nom et les gages sont précisés dans les Comptes des bâtiments du Roi édités par Guiffrey. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'agit d'un certain Baradel ou Barabel, qui meurt le 13 septembre 1710 avant d'être remplacé par un certain Lebrun. Il existe en outre un autre accès à l'intérieur de l'enclos, du côté de la rue d'Enfer, ou plus précisément de la rue des Anges (au nord-ouest du Château) <sup>7</sup>. Un portier y fut

<sup>1.</sup> Mon fils prit congé de moy pour aller à Tramblay, après la chasse qu'il fit à l'Observatoire », JVP, 21 octobre 1710.

<sup>2.</sup> Jean-Dominique Cassini mentionne, dans le *Journal* de sa vie privée, non seulement un jardin qui lui appartient manifestement (« notre jardin »), mais aussi le jardin des Couplet, qui comporte manifestement un verger (« M<sup>elle</sup> Couplet m'apporta des fruits de son jardin »).

<sup>3.</sup> JVP, 7 octobre 1710.

<sup>4.</sup> La majeure partie de ces estampes est conservée sous la cote VA-304-FOL, BnF, département Estampes et photographies.

<sup>5.</sup> Cf. JVP, 11 juin 1710 : « J'ay fait un tour dans l'enclos de l'Observatoire. »

<sup>6.</sup> Environ 9,75 à 11,7 m (*JVP*, 10 décembre 1711). Ce n'est pas la première fois qu'un événement de ce genre se produit : Cassini note déjà, à la journée du 22 février 1684, que « le vent a abbattu la muraille du jardin » (Arch. Obs., D3 1). Sur la longueur de ces murs, voir C. Wolf, *Histoire de l'Observatoire...*, op. cit., p. 28-29.

<sup>7.</sup> Cassini emprunte par exemple cette sortie le 11 octobre 1711 : « Je sortit l'après dîné avec M. Maraldi par la rue d'Enfer » (JVP).

également établi, mais probablement après la mort de Cassini I<sup>er 1</sup>.

Contrairement au modèle de l'hôtel noble décrit par Élias, l'Observatoire n'est pas constitué d'un corps principal agrémenté de deux ailes perpendiculaires, le tout encadrant une grande cour carré fermée en son quatrième côté par une colonnade du côté de la rue. Il s'agit au contraire d'un bâtiment assez compact, composé « d'un massif central rectangulaire [...] flanqué à l'est et à l'ouest, sur sa face méridionale, de deux tours octogonales qui y sont engagées par deux de leurs côtés. À la façade du nord est accolée une tour quadrangulaire <sup>2</sup>. » Cette disposition resserrée empêche par conséquent la distinction entre appartements publics et appartements privés, et au sein même de ces deux ensembles, la division en deux appartements privés, un pour le maître et un pour la maîtresse de maison, et la séparation des locaux publics entre appartement de société et appartement de parade <sup>3</sup>. Toute la vie mondaine et sociale de l'Observatoire a lieu dans l'ensemble du bâtiment, où les Cassini notent vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que n'importe qui peut entrer <sup>4</sup>. Espace des maîtres et espace des domestiques ne sont pas réellement distincts.

#### Les différents appartements et leurs occupants : visite guidée.

L'appartement des Cassini. La description que Charles Wolf fait de l'appartement des Cassini à l'Observatoire ne mentionne que son emplacement, au premier étage, à l'est de la galerie qui abrite aujourd'hui plusieurs instruments anciens régulièrement présentés au public <sup>5</sup>, mais ne nous renseigne pas sur la disposition intérieure de cet appartement. On dispose en revanche de davantage d'indications sur les estampes conservées à la Bibliothèque nationale <sup>6</sup>, qui précisent l'usage affecté à chaque pièce et nous permettent de distinguer une chambre, une garde-robe, un « petit logement » muni d'un entresol, et une « salle » à usage indéterminé <sup>7</sup>.

Quelques notes contenues dans le *Journal* de la vie privée de Cassini peuvent également nous éclairer à ce sujet. Dès les premières pages apparaît une distinction entre d'un

<sup>1. «</sup> MM. de Cassini l'y avaient établi pour la sûreté de l'Observatoire, sans qu'il en coûtat un sol au Roi, en affectant seulement audit portier le privilège de montrer l'Observatoire aux curieux qui y entrent par cette porte; tandis que le portier du Roi qui garde la porte du côté de la rue Saint-Jacques a le privilège de montrer aux curieux qui entrent de son côté. MM. de Cassini ont aussi établi à leurs frais un troisième portier à l'entrée du corps du bâtiment, où auparavant tout le monde entrait sans avertir et pénétrait jusque dans les appartements », Arch. Obs., D1 13, « État de l'Observatoire en 1782 »

<sup>2.</sup> C. Wolf, L'Observatoire..., op. cit., p. 33.

<sup>3.</sup> Dans le modèle décrit par Élias, les deux appartements privés du maître et de la maîtresse de maison se font face, chacun dans une des ailes de part et d'autre de la cour. Quant aux appartements de parade et de société, ils se trouvent dans le bâtiment central. Le premier est ouvert à tous, c'est là qu'on représente sa « maison », en général en fin de matinée. Le second est réservé aux visites des proches, c'est là qu'ont lieu les réceptions plus intimes, là que l'on tient salon. Voir La société de cour, op. cit., p. 26-27 et p. 30-31.

<sup>4.</sup> Voir l'« État de l'Observatoire en 1783 », supra.

<sup>5. «</sup> L'appartement de Cassini était formé des trois pièces qui se trouvent à l'est de la galerie S, et qui sont aujourd'hui la Salle de lecture, le Secrétariat et le Cabinet du Directeur », *Histoire de l'Observatoire...*, op. cit., p. 66. Plan associé par Wolf : pl. VII, « Plan du 1<sup>er</sup> étage de l'Observatoire. »

<sup>6.</sup> Bnf, dépt. Estampes, VA-304-FOL :  $2^{\rm e}$  plan du rez-de-chaussée par d'Orbay.

<sup>7.</sup> Voir en annexe, fig. 15, p. 515, le plan du premier étage de l'Observatoire.

côté les appartements de Jean-Dominique Cassini, et de l'autre le cabinet de son fils <sup>1</sup>. Maraldi quant à lui, jouit de son propre appartement, manifestement aménagé dans une pièce à part, peut-être dans celle qui mène de la grande salle centrale à la tour occidentale, à côté de la garde-robe<sup>2</sup>. La chambre du vieil homme semble au centre de l'appartement, vraisemblablement au rez-de-chaussée de la pièce notée « Grande chambre », et dont la partie occidentale est munie d'un entresol. En effet, Cassini rapporte un jour que son ami Philippe de La Hire vient se promener avec lui sur la terrasse, d'où ils passent directement dans sa chambre <sup>3</sup>. Car si le logement des Cassini est situé au premier étage du bâtiment, côté septentrional, il est sur le même niveau que la terrasse du côté méridional, compte-tenu du fait que l'Observatoire est adossé à une petite butte naturelle. Les appartements de Jacques Cassini sont certainement plus vastes que ceux de son père, en particulier après son mariage, occasion pour laquelle ils sont modifiés par le jeune couple<sup>4</sup>. Ces changements consistent probablement en des travaux assez conséquents, avec peut-être la pose de nouvelles cloisons <sup>5</sup>. Enfin, en plus des espaces personnels des deux hommes seuls et du jeune ménage, il faut compter sur un emplacement réservé à l'installation fin 1710 d'une chapelle privée, sur laquelle nous reviendrons.

En somme, les pièces dont disposent les Cassini ne sont pas bien vastes. À leurs appartements du premier étage s'ajoutent toutefois des pièces supplémentaires au rez-de-chaussée, côté ouest : des caves et entrepôts, ainsi qu'une grande cuisine <sup>6</sup>.

L'inventaire après décès de Suzanne Charpentier du Charmoy <sup>7</sup> comporte également un bon nombre de renseignements sur l'agencement intérieur de cet ensemble de pièces. Rédigé treize ans après la mort de Cassini I<sup>er</sup>, il ne présente pas un état identique à celui qui aurait pu être fait en septembre 1712, mais il est probable que la configuration de ces appartements devait y ressembler. Les premières pièces citées, deux caveaux et la cuisine, sont manifestement les pièces du rez-de-chaussée. Il semble également que la pièce qui vient ensuite, la « chambre des laquais », soit aussi au rez-de-chaussée, puisque la pièce décrite juste après s'éloigne du bâtiment de l'Observatoire proprement dit pour désigner « une petite chambre au-dessus de l'écurie où couche le cocher. » En effet, cet inventaire fait état de la présence d'une écurie, dans laquelle sont parqués « trois chevaux ongres sous poil noir, aiant crin, queue et oreilles, servant aux carrosses, et un autre de selle sous poil bay, aiant aussy crin, queue et oreilles, dont les trois premiers

<sup>1.</sup> JVP, 11 juin 1710.

<sup>2.</sup> Cette séparation d'avec les appartements des Cassini est confortée par le fait que l'appartement de Maraldi n'est mentionné ni par Cassini, qui ne s'y rend pas, ni par l'inventaire après décès réalisé en 1725 (voir *infra*).

 $<sup>3.\</sup> JVP,\,25$  septembre 1710.

<sup>4. «</sup>  $M^{me}$  de Sissonne, mon fils et son épouse vinrent voir et visiter les appartements pour y faire les changements nécessaires », JVP, 7 avril 1711.

<sup>5. «</sup> On envoya quérir le menuisier pour exécuter ce que  $M^{me}$  Siçonne et mon fils avoient conserté ensembles dans son appartement », 8 avril 1711.

<sup>6. «</sup> À droite sont des magasins, caveaux et une grande cuisine, la seule de toute la maison et qui a toujours été dépendante de l'appartement de M. de Cassini, au premier », « État de l'Observatoire... », doc. cit.

<sup>7.</sup> Arch. nat., M.C., CXII, 501bis, inventaire commencé le 25 juin 1725 (voir supra).

hors d'aage », qui sont peut-être ceux dont parle Cassini dans son Journal<sup>1</sup>, et d'une remise, dans laquelle sont entreposés les carrosses des Cassini. On ignore l'emplacement exact de cette écurie. Le plan de l'enclos de l'Observatoire de 1694 place la remise au bout du jardin des Couplet, mais la description des harnachements qu'elle abrite, ainsi que le compte des chevaux de l'écurie, sont faits entre l'inventaire des objets des deux caveaux et de celui de la cuisine : ces pièces étant toutes dans le bâtiment même de l'Observatoire, on peut se demander si l'emplacement de la remise n'avait pas changé entre 1694 et 1725, pour rapprocher lad. remise et l'écurie du Château.

Au premier étage, ce ne sont pas trois ou quatre pièces que visitent les huissiers, comme on pourrait s'y attendre en ne tenant compte que des murs structurels du bâtiment, mais sept <sup>2</sup>. Deux chambres sont réservées à la domesticité, l'une pour la fille de chambre, et la seconde pour la gouvernante des cinq enfants du couple Cassini<sup>3</sup> avec qui elle partage manifestement sa chambre : celle-ci doit être de taille importante, puisqu'elle contient six lits. Vient ensuite la chambre de Jacques Cassini, précédée d'« un grand antichambre », symbole fort dans toute habitation noble ou qui tente de s'en rapprocher puisque c'est là qu'on fait sentir aux visiteurs toute son importance sociale en les faisant attendre parfois très longtemps <sup>4</sup>. La chambre de sa femme, ou du moins celle « où est décédée lad. dame Cassini », n'en possède pas, mais un « autre cabinet attenant » est décrit à sa suite, de même qu'une dernière pièce. On remarque ici que même si l'espace qu'occupent les Cassini à l'Observatoire peut paraître exigu, surtout avec cinq enfants, le couple a manifestement assez de place pour décider de faire chambre à part, conformément à ce qui se fait chez les gens aisés de l'époque <sup>5</sup>. Cette division de l'espace en petites pièces, certainement plus agréables et plus confortables que les vastes étendues, ajoutée à la spécialisation desdites pièces, devient d'ailleurs de plus en plus la norme à la fin de l'époque moderne <sup>6</sup>.

Même s'il est probable que la présence de Cassini I<sup>er</sup> à l'Observatoire a limité l'espace du jeune couple pendant sa première année d'union, Jacques et sa femme, comme leur père et beau-père, ont manifestement vécu tout-à-fait à leur aise dans leurs appartements. C'est là qu'ils reçoivent chacun leurs amis, qui passent souvent d'un logement à l'autre pour en saluer les différents occupants <sup>7</sup>. L'impossibilité où sont les astronomes

<sup>1.</sup> Un cheval vit en moyenne une trentaine d'années. Si les chevaux décrits par l'inventaire sont hors d'âge, Cassini les a certainement connus.

<sup>2.</sup> Sans compter les appartements de Maraldi, que l'on peut compter comme dépendant des appartements de la famille Cassini, mais qui ne sont pas mentionnés dans l'inventaire.

<sup>3.</sup> Françoise-Suzanne (née en 1712); Dominique-Jean, (1713-1799); César-François, dit Cassini III (1714-1784); Dominique-Joseph, futur marquis de Cassini (1715-1790); et Élisabeth-Geneviève, dont on ignore les dates exactes de naissance et de mort.

<sup>4. «</sup> Les chambres à coucher du maître et de la maîtresse de maison étaient ainsi précédées d'antichambres, de même que « la chambre à coucher de parade » et la « salle de compagnie. » L'antichambre symbolisait en quelque sorte la « bonne société. » C'est dans l'antichambre que se tenaient en permanence des laquais, avec ou sans livrée, à l'affût des ordres de leurs maîtres », N. Élias, La société de cour, op. cit., p. 24.

<sup>5.</sup> On peut néanmoins se demander dans quelle mesure cette séparation n'est pas le fait de la maladie de Suzanne-Françoise, et si son époux ne l'a pas temporairement éloignée pour éviter toute contagion.

<sup>6.</sup> Voir par ex. à ce sujet Annik Pardailhé-Galabrun, La naissance de l'intime : 3 000 foyers parisiens,  $XVII^e$ - $XVIII^e$  siècles, Paris : PUF, 1988, 523 p., en particulier p. 195-234, le chapitre sur « le mode d'habitation. »

<sup>7.</sup> Voir par ex. le JVP au 14 janvier 1712 : « Marigny a jouer du viollon, ce qui a fait venir dans ma chambre les personnes qui étoient dans l'appartemens de mon fils. ».

d'avoir des appartements de parade, du fait de l'espace tout de même assez restreint dont ils disposent, les conduit à recevoir dans leurs chambres <sup>1</sup>; mais également dans d'autres espaces de l'Observatoire, des espaces « communs » destinés aux observations astronomiques <sup>2</sup>, comme la grande salle centrale, qui accueille les déjeuners donnés par les astronomes quand le nombre des convives dépasse les capacités d'accueil de leurs appartements personnels <sup>3</sup>, de même que certaines visites <sup>4</sup>. Il arrive même au vieux Cassini de s'y tenir seul pendant la journée, alors même qu'il est incapable d'y faire la moindre observation. Ainsi note-t-il qu'il entend passer dans la cour de l'Observatoire la procession en l'honneur du Saint-Sacrement, « de la fenêtre orientale de la salle <sup>5</sup>. »

Cet espace commun à tous les astronomes de l'Observatoire, mais aussi à tous les savants de l'Académie des sciences, sert donc parfois d'appartement de parade aux Cassini. À la différence que, dans cette pièce, c'est avant tout la science, l'astronomie elle-même qui se représente. Comme tous les hôtels qui appartiennent à des personnages de rang élevé, l'Observatoire a été construit de façon à éblouir ceux qui lèveraient les yeux vers lui. S'il est vrai que ses plans ont été conçus au début du règne de Louis XIV, à un moment où le modèle du courtisan parfait supposé surenchérir en permanence avec ses pairs n'existe pas encore complètement, le bâtiment témoigne indubitablement d'une recherche dans l'échelle des volumes, dans l'ornementation des façades, et dans la disposition d'éléments architecturaux comme l'escalier, dont Germain Brice dira qu'il s'agit de

la plus belle chose qu'on puisse imaginer. Il est tout de pierre d'un trait extrêmement hardi depuis le bas jusques en haut, et la rampe de fer qui règne tout du long est parfaitement bien travaillée  $^6$ 

.

Mais alors que ce sont les armes personnelles des familles qui décorent les hôtels particuliers traditionnels, les sculptures (aujourd'hui disparues) qui ornent le tympan du fronton triangulaire de la tour septentrionale représentent les armes du Roi <sup>7</sup>, et surtout, des instruments d'astronomie, semblables à ceux que l'on peut encore voir sur sa façade méridionale. C'est moins la puissance de la famille Cassini que celle de la science auquel elle s'adonne qui est ici mise en valeur par la beauté du bâtiment qui les héberge.

<sup>1. «</sup> À la ville comme à la campagne, sous le règne de Louis XIV, comme un siècle auparavant, la chambre apparaît comme un espace privilégié de la sociabilité », A. Pardailhé-Galabrun, *Naissance de l'intime*, op. cit., p. 256.

<sup>2.</sup> Plusieurs relevés sont notés dans les journaux d'observation de Cassini comme ayant été effectués au premier étage dans cette salle, parfois par d'autres astronomes comme La Hire. Il arrive d'ailleurs également aux Cassini d'observer dans les salles des La Hire (voir *infra*).

<sup>3.</sup> Voir par ex. JVP,  $1^{\rm er}$  septembre 1712 : « nous dînâmes tous ensemble dans la salle de l'Observatoire. »

<sup>4. «</sup> On receut d'autres visites dans la salle », JVP, 27 avril 1711.

<sup>5.</sup> JVP, 4 juin 1711.

<sup>6.</sup> Germain Brice, Descriptions nouvelles de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris, 2e éd., Paris : J. Pohier, 1687, t. II p. 85.

<sup>7.</sup> Également présentes sur les vêtements des portiers de l'Observatoire, qui reçoivent, en plus de leurs gages, 30 livres par an pour « un justaucorps de la livrée royale » (C. Wolf, *Histoire de l'Observatoire*, op. cit., p. 39.

L'appartement des Couplet. Même si les Cassini occupent le meilleur logement et sont les principaux occupants de l'Observatoire, il ne faut pas négliger la présence de plusieurs confrères, qui reçoivent également leur propre société entre les murs du bâtiment, et avec qui ils doivent partager les espaces communs.

Cassini est le premier à s'installer à demeure à l'Observatoire, mais il est probable que Claude-Antoine Couplet l'a suivi de très près. En effet, on a vu que l'astronome italien compte, dès les premières observations qu'il consigne dans ses journaux, sur l'assistance du jeune français, qui aurait donc dû se trouver sur place en permanence pour répondre à ses demandes. Mais ses premières fonctions d'huissier font qu'il a sans doute commencé par habiter non pas dans le bâtiment de Perrault, mais dans la maisonnette indiquée sur le plan de 1694, à côté de la Porte Saint-Jacques, comme la loge du portier.

Son titre officiel de « Concierge de l'Observatoire et commis à la garde et entretien des instrumens et des machines de l'Académie des sciences » lui est attribué en 1685, date probable de son emménagement dans l'« appartement composé de trois principales pièces avec corridors et cabinets, qui ont entrée par ladite voûte et issue sur la cour <sup>1</sup> » du rez-de-chaussée du bâtiment. L'appartement de Couplet se trouve donc juste audessous de celui des Cassini, du côté oriental du corps principal de l'édifice <sup>2</sup>. Le plan dressé par d'Orbay en 1692 <sup>3</sup> indique que cet appartement est muni d'un entresol, et que le Concierge dispose en outre d'autres pièces destinées à faire office d'espaces de rangements. Il a aussi sous sa responsabilité, même s'il ne s'en sert pas à des fins d'habitation, une salle au deuxième étage, à l'ouest de la méridienne, qui accueille les machines de l'Académie des sciences dont il a la garde.

Son mariage avec Marie Baillot <sup>4</sup> a donné à Claude-Antoine Couplet cinq enfants <sup>5</sup>: deux fils d'abord, Jacques qui ira travailler en tant qu'ingénieur du Roi au Canal du Midi, puis Pierre dit Couplet de Tartreaux (mort en 1743), reçu comme élève à l'Académie des sciences en 1696, officiellement nommé « élève sous le Trésorier » en 1699, puis géomètre en 1716. Il reprendra la charge de Trésorier de l'Académie des sciences de son père à la mort de celui-ci, en 1717. Son activité au sein de la Compagnie et de l'Observatoire semble très limitée, les procès-verbaux de l'Académie ne conservant que de rares traces de ses interventions. Encore ne concernent-elles que les voyages qu'il effectue, comme par exemple au Portugal vers 1699-1700 <sup>6</sup> ou aux Indes occidentales en 1709 <sup>7</sup>. Mais il a manifestement profité des leçons des savants de l'Observatoire, puisque la plupart des observations qu'il rapporte de ses voyages sont de nature astronomique ou géodésique, avec des remarques sur la déclinaison de l'aimant et le calcul des lon-

<sup>1. «</sup> État de l'Observatoire en 1783 », Arch. Obs., D1 13.

<sup>2.</sup> Cf. JVP, 21 août 1711 : « Je descendis voir  $M^{elle}$  Couplet... »

<sup>3.</sup> Voir en annexe, fig. 14, p. 514, le plan du rez-de-chaussée du bâtiment.

<sup>4.</sup> Voir supra, et Arch. nat., M.C., LXXVIII, 14 septembre 1665, leur contrat de mariage.

<sup>5.</sup> Arch. nat., M.C., XLIII, 324, 30 octobre 1722, acte de notoriété, et 14 novembre 1722, testament de Marie Baillot. Voir également, *Idem*, XLIII, 329, partage du 21 juillet 1724; et en annexe, fig. 12, p. 510, l'arbre généalogique de la famille.

<sup>6. «</sup> Observations faites au Portugal et au Brésil », PV 1700, séance du 23 juin, fol. 231v-238v.

 $<sup>7.\ \%</sup>$  Extrait des observations faites aux Indes occidentales par M. Couplet », PV 1711, séance du 15 février, fol. 83-87.

gitudes par rapport aux éclipses des satellites de Jupiter, selon la méthode mise au point par Jean-Dominique Cassini. Celui-ci rapporte d'ailleurs dans le *Journal* de sa vie privée qu'avant le départ du jeune homme pour l'Amérique, il « lui avoit donné l'instrument de cuivre qui appartient au Roi, et qui l'a laissé à quelqu'un qui continuera les observations <sup>1</sup>. » C'est à Cassini qu'il transmet ses relevés au fur et à mesure de son voyage, ce qui lui permettra de conserver quelque enseignement de son périple au Brésil, qui s'achève par un naufrage sur les côtes picardes dans lequel il perd toutes les informations et curiosités amassées, sauf celles contenues dans ses lettres à l'astronome resté à Paris <sup>2</sup>.

Une solide amitié semble également le lier à Jacques Cassini, pourtant certainement plus jeune que lui : il est probable que les deux jeunes gens ont partagé jeux et étude au sein de l'établissement scientifique. Couplet entre à l'Académie deux ans après lui et le fils La Hire (1696). Jacques Cassini ne l'accompagne pas dans ses voyages, mais l'imite en partant prendre des mesures hors de France, à Londres en 1696 et en Hollande en 1697. Notons en outre qu'il arrive au jeune Cassini d'inviter son camarade à la campagne, ce dont il ne semble pas faire profiter le fils La Hire <sup>3</sup>.

Marie Baillot a également donné trois filles à son époux, dont une seule a été mariée : Anne-Claude (née en 1680), dite « Mademoiselle Boucher », qui épouse fin 1700 Pierre Boucher, « marchand bourgeois de Paris <sup>4</sup>. » Les deux sœurs célibataires sont Marie-Madeleine, née en 1686 et sur laquelle on n'a aucun renseignement, si ce n'est qu'elle n'est apparemment pas mariée au moment de signer le contrat de mariage de sa sœur Anne-Claude; et Catherine. Cette dernière semble, sinon la fille préférée de son père, du moins celle qui l'aide le plus à l'Observatoire. Le Trésorier de l'Académie lui fait en effet une donation le 20 octobre 1700 (peut-être pour la consoler de son état de fille célibataire et assurer sa situation sociale juste après le mariage de sa sœur), dans laquelle il indique désirer « donner des marques de la tendre amitié qu'il porte à damoiselle Caterine Couplet sa fille aisnée majeure, et la reconnoistre des bons et agréables services qu'elle luy rend journellement <sup>5</sup> », attendu qu'elle loge avec lui à l'Observatoire.

Les Couplet mènent à l'Observatoire une vie assez modeste, entassés à cinq (Pierre, Catherine, Marie-Madeleine et Claude-Antoine, ainsi que Marguerite Teissier, qu'il épouse en secondes noces en 1704) dans des appartements exigus <sup>6</sup>. La dot d'Anne-Claude est plutôt modeste, puisqu'elle reçoit 1 320 livres, 1 200 en monnaie, et 120

<sup>1.</sup> JVP, 25 février 1711.

<sup>2.</sup> HARS 1700, p. 130-131.

<sup>3. «</sup> Mon fils étoit alé le même jour avec M. Couplet le fils à Tramblay », JVP, 7 juillet 1710.

<sup>4.</sup> Arch. nat., M.C., LXXVIII, 486, contrat du 30 octobre 1700.

<sup>5.</sup> Arch. nat., M.C., LXXVIII, 486, donation du 20 octobre 1700.

<sup>6.</sup> L'inventaire après décès de Marie Baillot (Arch. nat., M.C., LXXVIII, 480, inventaire du 23 mars 1700) indique que les appartements des Couplet sont composés de trois chambres, d'un petit salon, d'une garde-robe et d'une cuisine, ce qui vient contredire l'État de l'Observatoire en 1783 selon lequel la seule cuisine de l'Observatoire est celle qui dépend de l'appartement des Cassini. Les Couplet ont en outre l'usage d'une écurie, probablement la même que celle des Cassini.

en vaisselle d'argent <sup>1</sup>. La donation de Claude-Antoine à Catherine montre toutefois que l'académicien possède au moins « un corps de logis ayant son entrée par la rue des Brodeurs, quartier de Saint-Germain-des-Prés, ainsy qu'il se poursuit et comporte cour, puis et jardin en dépendant [...] qui luy est eschu par le partage fait entre luy et Charlotte Couplet sa sœur, marchande [de] linge femme séparée de biens et procuratrice et Henry Virot, sieur de Nancourt, passé devant Morlon et Caillet, notaires, à Paris le treize janvier mil six cent quatre vingt treize. » Ajouté au fait que, si Couplet était remboursé des dépenses effectuées pour le compte de l'Académie avec beaucoup de retard, et peut-être pas intégralement, il avait vraisemblablement toujours les moyens d'avancer les sommes exigées, on peut en conclure que le ménage vivait sans doute plus modestement que les Cassini, mais qu'il était loin de la pauvreté.

La famille La Hire. L'Observatoire comporte un troisième appartement à l'usage des académiciens, côté oriental au second étage, au-dessus des logements de Couplet et Cassini. Jouxtant la grande salle qu'on a vu servir à certaines réceptions des Cassini en plus de servir à des observations astronomiques, il est situé à l'étage dit « noble » de l'Observatoire. Si Cassini fut installé au premier étage et non ici, où, en plus du prestige d'habiter l'étage noble, il aurait bénéficié d'une plus grande hauteur pour ses observations, c'est certainement à cause de l'impatience de l'astronome, qui n'aurait pas supporté d'attendre plus longtemps de pouvoir emménager.

L'appartement du deuxième étage est d'une taille tout-à-fait comparable à ceux des niveaux précédents. Ses premiers occupants sont l'abbé Picard et l'astronome danois Römer <sup>2</sup> qui, comme Cassini, a certainement dû cette proposition de logement à sa condition d'étranger. Mais leur séjour est de courte durée, et le 22 janvier 1682, Cassini note dans son Journal d'observations que « M. de La Hire vint demeurer à l'Observatoire <sup>3</sup>. »

Le père de Philippe de La Hire, Laurent (dont le patronyme s'orthographie le plus souvent La Hyre et non La Hire), n'appartient pas du tout au même milieu petit-bourgeois que le père de Claude-Antoine Couplet. Il s'agit en effet d'un artiste de renom, peintre ordinaire du Roi et professeur à l'Académie de peinture et de sculpture, qui donne à son fils une éducation toute artistique et scientifique. Les deux domaines sont liés, puisque la pratique du dessin est indispensable à des savants qui disposent de moyens techniques limités pour leurs observations <sup>4</sup>; quant à l'art de la géométrie,

<sup>1. «</sup> En faveur dudit mariage, led. sieur Couplet, père de la future épouse, luy donne en dot tant pour les droits successifs à elle écheux par la succession de lad. damoiselle Marie Baillot sa mère [...] que le surplus en avancement d'hoirie de la succession future dudit sieur Couplet père, la somme de treize cent vingt livres, dont il y en aura douze cent livres en deniers comptant [...] et cent vingt livres en vaisselle d'argent », contrat de mariage entre Anne-Claude Couplet et Pierre Boucher du 30 octobre 1700, doc. cit.

<sup>2.</sup> Ibid., op. cit., p. 99-100.

<sup>3.</sup> Arch. Obs., D1 8.

<sup>4.</sup> La Hire dessine ainsi avec une grande virtuosité les poissons disséqués par son collègue Du Verney au cours de leurs voyages en Bretagne (Joseph Schiller, « Les laboratoires d'anatomie et de botanique à l'Académie des sciences au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 1964, t. 17, n° 2, p. 109). Ce sont certainement ces dessins que Louis XIV admire à l'Observatoire lors de sa visite (voir *infra*).

il est indispensable aux peintres pour recréer des effets de perspective ou respecter des proportions. C'est ainsi que, presque naturellement, le jeune Philippe, né en 1640, passe d'une formation purement artistique à une éducation scientifique poussée, d'autant que la mort précoce de son père (il a 17 ans) le libère rapidement de toute contrainte. Une partie de son apprentissage se fera en Italie, où il séjourne entre 1660 et 1664<sup>1</sup>, sans pour autant rencontrer Cassini, à ce qu'il semble. Il est en effet à cette époque davantage préoccupé de géométrie pure, plus proche de ses premières amours plastiques, que d'astronomie : la différence de parcours avec l'astronome italien est ici flagrante. Fontenelle avance toutefois qu'il aurait gardé de son « tour italien » un goût certain pour les mœurs du pays et de ses habitants, goût qui jouera peut-être plus tard dans l'entente entre les deux astronomes. Ce sont des ouvrages théoriques sur les sections coniques et les cycloïdes<sup>2</sup>, d'un genre bien différent des tables des éclipses des satellites de Jupiter, qui lui valent d'être admis à l'Académie des sciences en 1678.

Il s'intéresse également à l'art du nivellement, et devient en quelque sorte l'élève de l'abbé Picard <sup>3</sup>. C'est par le biais de la géodésie et de la trigonométrie que La Hire arrive à l'astronomie. Il participe dès les années 1680 aux travaux de cartographie menés dans le royaume, et part en 1683 poursuivre au nord de Paris la méridienne que Cassini continue au sud. Mais c'est vers 1687 qu'il donne une preuve définitive de son goût pour les astres, en donnant des tables du Soleil et de la Lune, et des méthodes pour en calculer les éclipses, tables qu'il corrigera tout au long de sa vie, comme Cassini perfectionnait les siennes <sup>4</sup>. Il continuera pendant le reste de sa vie à observer les phénomènes célestes, tout en poursuivant ses travaux dans de nombreux autres domaines, comme on a eu l'occasion de le voir plus haut.

Homme de science complet et polyvalent, La Hire s'est pourtant installé à l'Observatoire avant de s'intéresser réellement à l'astronomie. On peut se demander les raisons de ce choix, quand des savants bien plus « astrophiles » comme Sédileau, dont Cassini rapporte dans ses journaux un certain nombre d'observations faites en sa compagnie, ou le futur élève astronome Guillaume Amontons, auraient peut-être davantage gagné que lui à occuper ce logement <sup>5</sup>. Il est probable que l'abbé Picard a dû intervenir en faveur de son disciple. Mais on a vu également que l'édifice avait été conçu pour abriter les séances de l'Académie toute entière, accueillant aussi bien les astronomes que les chimistes ou les botanistes. Par conséquent, l'installation de La Hire témoigne pro-

<sup>1.</sup> Fontenelle, « Éloge de M. de La Hire », dans HARS 1718, p. 76.

<sup>2.</sup> Sur le succès de cette courbe au XVIIe siècle et la multiplicité de réflexions qu'elle a engendrées, voir Jean Dhombres, « La courbe du siècle », dans Les Cahiers de Science & Vie : La nature et le principe de moindre action, n° 68, avril 2002.

<sup>3.</sup> Voir à ce sujet Hubert Loriferne, « L'influence de Picard dans les travaux d'alimentation en eau du château de Versailles sous Louis XIV », dans Jean Picard et les débuts de l'astronomie de précision au XVII<sup>e</sup> siècle, actes du colloque des 12-13 octobre 1982, éd. Guy Picolet, Paris : éd. du CNRS, 1987, p. 275-311. C'est La Hire qui édite la principale œuvre de Picard sur l'arpentage, deux ans après sa mort en 1684 (Traité du nivellement).

<sup>4.</sup> La somme de toutes ces corrections, et l'aboutissement de ses travaux sur les planètes autres que la Lune et le Soleil (considéré comme tel à l'époque), est la parution en 1702 de ses Tabulx Astronomicx Ludovici Magni jussu & munificentia exaratx.

<sup>5.</sup> Sur les difficultés à héberger Sédileau à l'Observatoire, voir Arch. Obs., D1 13, un fragment de lettre de Cassini (s.d.), manifestement adressé à Colbert ou à l'abbé Gallois (transcrit dans C. Wolf, Histoire de l'Observatoire..., op. cit., p. 67).

bablement aussi de la volonté du pouvoir royal d'à la fois rappeler cette destination première du bâtiment, ainsi que peut-être de couper court à certaines récriminations d'académiciens fâchés de voir autant de moyens mis à la disposition du seul Cassini. En lui adjoignant un homme brillant, dont les occupations sont différentes des siennes mais suffisamment proches pour justifier son installation à l'Observatoire (par où passe la méridienne nécessaire à ses mesures géodésiques), il est probable que Colbert et Louis XIV ont voulu en quelque sorte protéger Cassini des critiques des envieux.

Quand La Hire emménage à l'Observatoire en 1682, il est déjà veuf et père de quatre enfants en bas âge. Sa femme Catherine Le Sage, épousée en 1670 <sup>1</sup>, décède en effet cinq mois avant son emménagement <sup>2</sup>. Il se remarie rapidement avec une certaine Catherine Nonnet (qui meurt en 1709), fille d'un notaire parisien, qui lui donne quatre autres enfants <sup>3</sup>: malgré le dédoublement (à l'aide d'un entresol) de la surface dont ils disposent <sup>4</sup>, les La Hire sont probablement assez à l'étroit. L'inventaire après décès de l'astronome, réalisé en 1718 <sup>5</sup>, recense les objets présents dans seulement six pièces: une cuisine, une « salle à côté », un passage, une chambre attenante, un petit cabinet à côté de la chambre, et un autre cabinet, celui « dud. deffunt. » Mais ces pièces ne semblent être que celles réservées à l'usage du vieil homme, puisqu'il précise dans son testament que « le passage qui va de [s]on cabinet à la tour orientale de l'Observatoire [...] est un lieu commun entre [lui] et [s]es fils, où [ils font] ensemble des observations astronomiques et physiques <sup>6</sup> » : les appartements des enfants La Hire n'ont manifestement pas été visités par les huissiers.

Seuls quatre enfants sur huit ont été mariés. Le premier à contracter alliance est le fils aîné, Gabriel-Philippe, qui épouse en 1706 une certaine Marguerite Mouette, qui décèdera peu de temps après <sup>7</sup> en lui laissant une fille morte en bas âge. Il semble cependant que son mariage ne l'ait pas empêché de continuer à vivre à l'Observatoire, où il est domicilié lors de l'inventaire réalisé après la mort de son père.

Vient ensuite l'union malheureuse de sa sœur consanguine Marie-Élisabeth, qui épouse en 1707 un certain Claude Bonneau, contrôleur des rentes à l'Hôtel de Ville, qui la ruine, et duquel elle est obligée de se séparer de biens, à la colère de son père <sup>8</sup>. Le couple vit non loin de l'Observatoire, « fausse porte Saint-Jacques, paroisse Saint-

<sup>1.</sup> Arch. nat., M.C., XX, 336, 28 juillet 1670, contrat de mariage. Ce document semble malheureusement avoir été perdu.

<sup>2.</sup> Arch. nat., M.C., LXXVIII, 255, 22 août 1681, inv. ap. décès de Catherine Le Sage.

<sup>3.</sup> Voir en annexe, fig. 13, p. 511, l'arbre généalogique des La Hire.

<sup>4.</sup> Voir en annexe, fig. 16, p. 516, le plan du deuxième étage de l'Observatoire.

<sup>5.</sup> Arch. nat., M.C., CIX, 430, inventaire commencé le 23 avril 1718.

<sup>6.</sup> Arch. nat., M.C., CIX, 430, testament de Philippe de La Hire déposé le 21 avril 1718.

<sup>7.</sup> Arch. nat., M.C., LXXXVIII, 374, inv. ap. décès de Marguerite Mouette commencé le 21 octobre 1707.

<sup>8.</sup> Celui-ci la couche en effet sur son testament en des termes peu amènes : « à l'égard de ma fille aînée du second lit Marie Elizabet, femme de M. Bonneau, attendu son peu de conduite et la dissipation entierre qu'elle a faite de ses biens maternels provenants pour la plus grande partie de la communauté entre sa défunte mère et moy, désirant comme un bon père conserver du pain à ses enfans et à elle-même pendant sa vie, je lui donne et lègue l'usufruit d'un pareil dixième que cy-dessus à prendre dans l'un de mes contrats de rente sur l'Hostel de Ville dont la propriété appartiendra à ses enfans nés ou à naître, duquel usufruit elle jouira sa vie durant par forme de pension alimentaire et sans que les arrérages dudit contrat puissent être saisis par aucuns de ses créanciers ou par ceux de son mary. » (testament de Ph. de La Hire, doc. cit.)

Jacques du Haut-Pas<sup>1</sup>. »

Puis c'est au tour de sa fille Marie-Anne d'épouser, en 1711 et non en 1701 comme le note D. Sturdy, Jean-Baptiste Rousseau, syndic des rentes de l'Hôtel de Ville. La comparaison de son contrat de mariage <sup>2</sup> avec celui conclu quatre mois plus tôt par Jacques Cassini, témoigne de l'écart de fortune et de rang entre les deux familles. Outre les situations personnelles de l'astronome et de la jeune fille, leurs entourages diffèrent du tout au tout. Aucun grand personnage ne signe le contrat, ni du côté La Hire, ni du côté Rousseau. On ne compte en tout que sept témoins, dix avec les parents. Marie-Anne n'a même pas pu (ou pas voulu?) rassembler autour d'elle l'intégralité de sa parenté, puisque son frère cadet Jean-Nicolas manque à l'appel, de même que sa demi-sœur Marie-Élisabeth. Quant à sa dot de 5 300 livres, elle n'a rien de comparable avec la fortune qu'apporte Suzanne du Charmoy <sup>3</sup>. En revanche, tout comme les La Hire n'ont pas été conviés au mariage Cassini, ces derniers ne sont pas invités au mariage La Hire, même si Jean-Dominique rapporte qu'il complimente son confrère le jour même <sup>4</sup>.

Enfin, sept ans plus tard c'est au tour du fils cadet, Jean-Nicolas, d'épouser en 1718 la fille d'un libraire parisien, Anne-Geneviève Hérissant <sup>5</sup>. Elle ne lui donnera qu'une fille, Marie-Madeleine, mettant fin à la dynastie des La Hire, dont l'activité académique était pourtant prometteuse au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

D. Sturdy l'a bien fait remarquer, même si les La Hire semblent avoir joui d'une assise matérielle assez confortable <sup>6</sup>, sans toutefois atteindre le niveau de leurs voisins du dessous, ils n'ont pas les moyens de se marier au-dessus de leur rang comme l'ont plus ou moins fait les Cassini. La renommée des La Hire est bel et bien effective en Europe, mais reste cantonnée à un monde de spécialistes, alors que Cassini a profité de l'appui de personnalités reconnues dans tous les milieux, comme le grand-duc de Toscane, la reine de Suède ou Louis XIV. La Hire n'a pas eu cette chance d'être repéré par des grands, il ne le fut que par des techniciens comme Abraham Bosse ou l'abbé Picard. Et même après son entrée à l'Académie des sciences, il ne semble pas réellement avoir tissé de liens avec des courtisans, même si son fils Gabriel-Philippe est appelé par le duc de Bourgogne en même temps que Jacques Cassini pour venir observer plusieurs éclipses. Et contrairement à Couplet, il n'a pas non plus su créer des alliances au sein de l'Académie, alors qu'il y est particulièrement présent avec ses deux fils.

En dépit de toutes ces différences, la famille La Hire joue un rôle important dans la

<sup>1.</sup> Inv. ap. décès de Ph. de La Hire, doc. cit.

<sup>2.</sup> Arch. nat., M.C., LXXXVIII, 400, contrat du 30 août 1711.

<sup>3.</sup> La dot de sa demi-sœur Marie-Élisabeth, quoiqu'un peu plus élevée puisqu'elle monte à 7 000 livres, n'a elle non plus aucune commune mesure avec la dot de la bru de Cassini. Cette différence entre les dots des filles La Hire est analysée par David J. Sturdy comme une conséquence de la différence de richesse entre les deux épouses de leur père (*Science and social status, op. cit.*, p. 199).

<sup>4. «</sup> L'après-dîné, j'allay voir M. de La Hire pour le complimenter sur le mariage de sa fille », JVP, 28 août 1711. «  $\mathbf{M}^{\mathrm{elle}}$  Rousseau, nouvellement mariée », vient rendre la politesse au vieil astronome le 20 septembre suivant.

<sup>5.</sup> Arch. nat., M.C., XLIX, 482, contrat de mariage du 29 mai 1718.

<sup>6.</sup> À la pension académique de La Hire père (1 500 livres) s'ajoutaient ses gages en tant que professeur de mathématiques au Collège royal depuis 1682 (900 livres), puis de professeur à l'Académie d'architecture à partir de 1686, sans compter les gratifications accordées à ses fils et de nombreuses rentes sur l'Hôtel de ville. L'inv. ap. décès de Philippe de La Hire comporte en outre d'assez grosses sommes d'argent en espèces, ce qu'on ne retrouve pas dans l'inventaire des Cassini en 1725.

vie des Cassini. Le Journal des dernières années de Jean-Dominique nomme à de nombreuses reprises plusieurs membres de la famille. En 1710, seuls deux enfants semblent avoir quitté l'Observatoire : Marie-Élisabeth, et Jean-Nicolas (appelé « La Hire le médecin » par Cassini), probablement déjà établi « cloistre et paroisse Saint-Benoist <sup>1</sup> ». Marie-Anne quittera la maison en 1711. Tous les autres vivent encore manifestement avec leur père, même si l'on peut supposer qu'Augustin, le benjamin de la famille, doit souvent s'absenter du fait de son état d'ingénieur des ponts et chaussées au service du roi. On peut d'ailleurs se demander si, tout comme Catherine Couplet, la jeune femme dont Cassini parle comme de « Mademoiselle de La Hire » dans le Journal de sa vie privée et qui est probablement Catherine-Geneviève, la fille aînée son confrère, n'apporte pas elle aussi son aide à son père et à son frère. En effet, tout comme la demoiselle Couplet, elle semble avoir un réel intérêt pour l'astronomie, au point de faire dire à Cassini qu'il peut sans problème « parler avec elle de [ses] lectures, elle en est fort capable <sup>2</sup>. » Elle est même capable de faire des observations astronomiques seule, puisqu'« ayant veu la Lune fort proche de Jupiter, [elle] vint aussitost le dire [à Cassini] <sup>3</sup>. »

Les trois familles qui cohabitent entre les murs de l'Observatoire ont beau être avant tout des familles d'académiciens, leurs situations sociales sont assez différentes. Malgré leur bonne situation financière, les La Hire n'ont pas pratiqué de stratégies d'ascension sociale comme ont pu le faire les Cassini, et ne semblent pas avoir voulu s'agréger à la noblesse. C'est encore moins le cas des Couplet, chez qui Claude-Antoine aurait probablement procuré une meilleure situation à sa famille en suivant le destin voulu pour lui par son père plutôt qu'en s'adonnant aux sciences. La Hire et Couplet ne possèdent pas de « maisons de campagne » comme les Cassini, et on ne peut donc dire que, dans leur cas, l'Observatoire ait été un « hôtel en ville. »

Ces différences n'empêchent pas les membres des trois familles de vivre en partie les uns chez les autres, et de former une sorte de microsociété au sein de l'Observatoire. Au cours des deux ans et demi couverts par le Journal de la vie privée de Cassini, l'astronome cite en effet 205 visites de Catherine Couplet, soit environ une tous les quatre jours, 28 visites de sa sœur Anne-Claude épouse Boucher, et une dizaine de Claude-Antoine Couplet ou de son fils Couplet de Tartreaux; et 144 visites de Mademoiselle de La Hire, 35 de son père Philippe, une douzaine du fils aîné Gabriel-Philippe, trois du cadet Jean-Nicolas, et une de Marie-Anne, épouse Rousseau. S'il est probable que le grand âge et la santé déclinante du vieil astronome sont en partie la cause de la grande attention qui lui est portée, la gentillesse avec laquelle ses confrères et leurs familles le traitent ne date certainement pas entièrement de ses dernières années. Et même si les académiciens n'observent pas ensemble (voir supra), nul doute que le fait même de travailler en même temps au même endroit leur offre des facilités qui manquent à d'autres astronomes.

<sup>1.</sup> Inv. ap. décès de Ph. de La Hire, doc. cit.

 $<sup>2. \ \</sup>textit{Journal}, \ 10 \ \text{juin} \ 1710.$ 

<sup>3.</sup> Journal, 26 juillet 1711.

L'Observatoire : un espace de vie publique. Parce qu'il a été considéré comme implanté trop loin des centres névralgiques de la capitale, l'Observatoire a échoué dans la mission qui était au départ la sienne d'accueillir l'activité collective des savants de l'Académie des sciences. C'est donc au Louvre que l'Académie accueille deux fois par an à partir de 1699, lors de ses séances publiques, un auditoire venu très nombreux pour admirer les nouvelles découvertes de ses membres. Les portes de l'assemblée sont ouvertes à tous, mais la majeure partie de l'auditoire est manifestement constituée de personnes de haut rang, venues de toutes parts : « des résidens, des envoyez, quantité d'étrangers de distinction, & mesme des princes 1. » Toutefois, la présence de membres de la famille royale ou de puissants ministres n'est pas la norme, et quand il se trouve un prince du sang, l'événement est suffisamment important pour bénéficier d'une ligne dans les procès-verbaux <sup>2</sup>. Les personnalités vraiment illustres qui assistent aux séances sont d'ailleurs rares, puisqu'il n'est fait mention, dans les procès-verbaux comme dans les journaux, que du futur Régent, en 1701 et 1702. En outre, pas une seule fois le souverain n'honore de sa présence cette manifestation importante de la vie intellectuelle parisienne, puisqu'il serait contraire à son rang qu'il se déplaçât au lieu de faire venir la science à lui.

Et pourtant, le roi s'est rendu en personne à l'Observatoire! Contrairement à la Bibliothèque royale et aux appartements du Louvre, qui abritent l'Académie des sciences, ce bâtiment est en effet intimement lié à sa personne. C'est grâce à son action personnelle qu'il a été bâti, c'est sa gloire qu'il magnifie : le processus d'exaltation se trouve donc fonctionner à double sens, ce qui est plus difficile dans le palais du Louvre ou à la Bibliothèque royale, antérieurs au début de son règne, et dont la destination première n'était pas de favoriser le progrès des sciences.

La visite de Louis XIV à l'Observatoire a lieu le 1<sup>er</sup> mai 1682, après quelques jours de préparation fiévreuse de la part des habitants du lieu. Les notes que Jean-Dominique Cassini a prises à cette occasion dans son « Journal des observations faites à l'Observatoire <sup>3</sup> indiquent que cette visite fut assez brève, en partie du fait d'une averse qui força le Roi et sa suite (au sein de laquelle on retrouve certains des personnages qui ont accueilli Cassini à son arrivée en France, comme le Dauphin ou le duc d'Orléans) à redescendre rapidement de la terrasse qui surplombait le bâtiment. Et malgré l'empressement de Cassini, qui va trouver Colbert et Louis XIV dès le lendemain pour leur proposer de revenir faire une visite plus longue, le monarque ne retournera jamais à l'Observatoire. Car contrairement aux beaux-arts, qui pouvaient contribuer directement à la gloire du roi en le représentant triomphant de tout obstacle et détenteur du pouvoir absolu, l'astronomie n'offrait au souverain qu'un rôle de spectateur parmi les spectateurs. Cassini rapporte dans son texte que les princes

virent les lunettes, les desseins de la Lune, les desseins des poissons et des autres animaux, le puits fait pour l'observation des étoilles verticales, le parterre

<sup>1.</sup> Mercure galant, mai 1699, p. 13.

<sup>2.</sup> Par exemple, « l'assemblée étant publique, présidée par M. l'abbé Bignon et honorée de la présence de S. A. R.  $M^{gr}$  le duc de Chartres », PV 1701, séance du 6 avril, fol. 109.

<sup>3.</sup> Arch. Obs., D1 8,  $1^{er}$  mai 1682. Ces lignes sont retranscrite dans C. Wolf, *Histoire de l'Observatoire...*, op. cit., p. 117.

géographique, les pendules, la grande sale, le globe de la Lune, la terrasse qui découvre tout Paris.

On peut déduire de cette énumération que le Roi a simplement posé son regard sur les objets présents, sans autre manifestation d'intérêt. Ainsi, Cassini ne rapporte pas que le roi ait demandé des explications sur le fonctionnement des pendules ou du puits, ou qu'il ait cherché à utiliser les instruments des astronomes. Déjà lors d'une visite de l'Académie des sciences à la Bibliothèque royale le 5 décembre 1681, le roi n'avait semblé que moyennement intéressé par les expériences qu'on lui avait présentées, expériences qui avaient pourtant été choisies pour leur caractère accessible et non problématique 1. Parce que la science classique et les pratiques empiriques qui la caractérisent ont créé une nouvelle manière de prouver la véracité des faits, dans laquelle le roi ne peut être qu'un spectateur passif parmi d'autres de la science en train de se faire, parce qu'elle ne cherche que son regard sans avoir besoin du pouvoir absolu dont il est le détenteur, Louis XIV n'a que peu d'attirance pour une pratique qui s'adresse autant à lui qu'à l'aristocratie en général<sup>2</sup>. D'un tout autre impact pour lui est le fait de recevoir à Versailles un savant de prestige comme Cassini : le rapport que l'astronome fait au roi de ses découvertes ne place en effet pas le souverain en position de témoin, mais bien de patron. C'est quand la science vient à lui qu'il est manifeste qu'elle vient de lui.

Tout autre est le comportement des membres de familles royales qui rendent visite aux astronomes de l'Observatoire. Cinq ans avant son père, le Dauphin vient en effet visiter l'établissement où vit celui qui lui fait connaître « les objets les plus remarquables du ciel. » Et contrairement au roi, le jeune homme semble réellement intéressé par ce qui s'y fait. Le compte-rendu de sa visite, consigné dans les registres de procèsverbaux de l'Académie, mentionne en effet qu'il considéra longuement le puits traversant l'Observatoire, « dont on lui expliqua tous les usages », puis qu'il « fit expérience des trompettes à porter la voix », mais qu'« il ne fut pas possible de luy faire voir rien dans le ciel parce qu'il estoit couvert ³. » Ce Dauphin dont on a plutôt laissé entendre qu'il ne brillait pas par son intelligence semble donc faire au moins preuve d'un esprit curieux, et certainement d'une bonne assimilation des leçons de ses maîtres.

Mais encore plus étonnant est le comportement du roi Jacques II d'Angleterre (1633-1701), exilé à Saint-Germain-en-Laye. Successeur du fondateur de la Royal Society of London Charles II, le roi Jacques semble infiniment plus au courant de l'actualité scientifique du temps que son homologue français. Sa visite à l'Observatoire du 22 août 1690 a elle aussi fait l'objet d'un récit de Jean-Dominique Cassini, conservé aux archives de l'Observatoire <sup>4</sup>. Au cours de cette longue visite <sup>5</sup> sont abordés de nombreux thèmes

<sup>1.</sup> Voir M. Biagioli, « Le Prince et les savants... »,  $art.\ cit.$ , en particulier « Le Roi-Soleil, ou comment légitimer à distance. »

<sup>2.</sup> Voir à ce sujet C. Licoppe, La formation de la pratique scientifique..., op. cit., en particulier p. 71-75.

<sup>3.</sup> PV 1677, fol. 95v.

<sup>4.</sup> Arch. Obs., D1 13. Ce récit, repris en partie par les PV de l'Académie ainsi que par les premiers volumes rétrospectifs de son *Histoire*, a été intégralement retranscrit dans C. Wolf, *Histoire de l'Observatoire...*, op. cit., p. 123-130.

<sup>5.</sup> L'évêque d'Autun envoie dire à l'Observatoire que le roi d'Angleterre compte s'y trouver incognito entre 9h et 10h du matin, mais Cassini note dans son journal d'observations célestes que « Le roy d'Angleterre estant icy, on n'a point observé le midy » (Arch. Obs., D3 :10, 22 août 1690).

très divers, relevant tant de la cosmographie ou de l'histoire de la navigation que de la géodésie <sup>1</sup>, de la mécanique, de l'optique ou du magnétisme terrestre, et dans chacun desquels le roi anglais se montre fort instruit, et parfois un peu chauvin. Alors que le compte-rendu par Cassini de la visite du roi de France était assez froid, son admiration pour la culture du souverain anglais et le plaisir qu'il prend à débattre avec lui et à constater son intérêt transparaissent nettement dans son long récit, dont la conclusion résume à merveille le sentiment des savants de l'Observatoire : « Nous fûmes tous pleins d'admiration des vastes connoyssances de Sa Majesté, qui eut la bonté de témoigner qu'elle estoit fort contente de tout ce qu'elle avoit vu et entendu <sup>2</sup>. » Notons d'ailleurs que contrairement à Louis XIV, Jacques II honorera l'établissement de sa présence une seconde fois, en y retournant le 9 septembre 1696 <sup>3</sup>.

Autant Jacques II d'Angleterre avait souhaité, selon l'évêque d'Autun, se rendre incognito à l'Observatoire <sup>4</sup>, autant la visite de Louis XIV fut une occasion de mettre en scène le pouvoir royal. Il est rapidement imité par de nombreux membres de la haute société : de même qu'il est de bon ton de se faire voir chez certains grands personnages, le goût grandissant pour les sciences fait qu'il est bon de se mettre en scène dans un lieu savant comme l'Observatoire. Dès la « mise en service » du bâtiment, les curieux s'y pressent, et la situation presque « champêtre » de l'édifice, ajoutée au fait qu'il renferme dans une salle du deuxième étage les collections de machines de l'Académie des sciences, librement accessibles aux curieux, en fait rapidement un but de promenade <sup>5</sup>.

Mais c'est surtout à partir de 1682 et de la visite royale que les journaux d'observations de Cassini rapportent les noms de hauts personnages venus lui rendre visite, les noms cités dans les années précédentes appartenant quasiment tous à des savants professionnels. Ces nobles personnes ne sont pas uniquement celles qui lui ont témoigné de l'intérêt à son arrivée en France. On peut par exemple relever <sup>6</sup> les passages à l'Observatoire de nombreux ecclésiastiques, comme l'évêque d'Orléans (16 février 1687), l'archevêque de Bourges (31 mai 1689), et des professeurs comme l'abbé de Farcy et ses compagnons du collège Mazarin (24 mai et 3 juillet 1689); mais encore de militaires comme Vauban (6 août 1690), le marquis de L'Hôpital (6 août 1691) ou le duc de Noailles (30 septembre 1705); de magistrats comme le président de La Ferté (16 juillet 1685) ou le président de Jasses (21 septembre 1689); de jeunes gens venus parfaire leur

<sup>1. «</sup> Sa Maj. britannique [...] montra d'estre informée des observations que l'on avoit fait sur ce sujet et de concert avec M. Flamsteed, directeur de l'Observatoire d'Angleterre, et avec d'autres messieurs de la Société royale parmy lesquels S. M. loua M. Halley... », *Ibid.*, p. 124.

<sup>2</sup> *Ibid* p 130

<sup>3. «</sup> Le Roy et la Royne d'Angleterre sont venus à l'Observatoire ce soir et ils ont vu la Lune, qui n'estoit pas claire », Arch. Obs., D3 15.

<sup>4.</sup> Cet espoir est cependant déçu par un ordre de Louvois, qui prévient le désir du souverain étranger en ordonnant aux membres de l'Académie de se trouver à l'Observatoire pour l'accueillir (voir le début du récit de la visite du roi par Cassini).

<sup>5.</sup> Voir par exemple le *Livre commode contenant les adresses de la ville de Paris... pour l'année 1692* de Nicolas de Blégny (publié sous le nom d'Abraham du Pradel), Paris : Vve de D. Nion, 1692, 184 p.

<sup>6.</sup> Toutes les références qui vont suivre sont tirées des « Journaux des observations faites à l'Observatoire de Paris », Arch. Obs., D1 1-8 pour les dates comprises entre 1671 et 1683, et D3 1-26 pour les dates comprises entre 1684 et 1710.

éducation comme le fils du duc de Saint-Simon (31 octobre 1691 <sup>1</sup>) et celui du duc de Rohan (23 novembre 1691); et même de femmes, qui accompagnent leur mari comme la marquise de l'Hôpital (6 août 1691) ou viennent seules, comme les duchesses de Montmorency et Nemours (27 juillet 1689), la princesse de Courtenay (15 août 1689) ou la princesse d'Elbeuf (23 août 1689) <sup>2</sup>.

Parmi tous ces noms, dont beaucoup d'autres sont hélas impossibles à déchiffrer du fait de l'écriture difficilement lisible de Cassini, mais aussi de sa manière très personnelle d'interpréter l'orthographe française, se dessine une tendance assez importante dès les premières années de l'Observatoire : celle du nombre important de visiteurs étrangers. Il semble en effet que la visite de ce bâtiment typique de l'art de Perrault et de l'architecture classique du début du règne « personnel » du Roi-Soleil est assez vite intégrée dans le « tour parisien », comme la visite des chefs-d'œuvre de l'art romain faisait partie du « grand tour » italien. Nous en avons un exemple patent dans le récit que fait l'anglais Martin Lister de son voyage à Paris en 1698 : plusieurs pages sont consacrées à ses visites aux savants de l'Académie des sciences, Tournefort, Du Verney, Méry ou Morin de Toulon, mais aucun lieu de science n'est décrit comme l'Observatoire :

Je suis allé, sur l'invitation de M. Cassini, à l'Observatoire royal, qui est bâti sur une éminence, juste hors des murs de Paris. C'est un bel édifice, dont les voûtes & les escaliers tournans sont construits avec beaucoup de talent. En dedans, en dehors, les pierres sont assises avec plus de régularité qu'en aucun autre bâtiment moderne que j'aie vu. Il n'y est entré ni bois ni fer, mais tout est en pierre, voûte sur voûte <sup>3</sup>. La plate-forme, au sommet, est fort spacieuse & commande une grande & belle vue de tout Paris & du pays qui l'entoure. Elle est pavée d'un silex noir en petits carrés, qui sont joints probablement avec du ciment ou de la pouzzolane.

Nous visitâmes une salle remplie de modèles de toutes sortes de machines. Il y avoit aussi un grand verre ardent d'environ trois pieds de diamètre, qui, à ce moment de l'année, c'est-à-dire au commencement de février, mit le feu à du bois dans l'instant même où il passa devant son foyer.

J'étois indisposé, & je ne pus accepter l'offre obligeante que l'on me fit de me faire examiner la Lune dans les télescopes, ni de descendre dans le souterrain qu'on avoit disposé, mais sans succès, pour faire voir les étoiles en plein midi. M. Roman <sup>4</sup> m'a dit plus tard qu'il y avoit dans ces souterrains un rocher formé par l'infiltration & la chute successive de gouttes d'eau d'une nature pétrifiante, qui est celle de tous les puits de Paris.

Sur le pavé d'une des tours octogones, on a dessiné à l'encre, & avec beaucoup d'exactitude, une mappemonde universelle tracée dans un vaste cercle. Le pôle nord en fait le centre, &, à l'aide des meilleures & des plus récentes observations, on y a corrigé les erreurs des autres cartes.

M. Maraldi, neveu de M. Cassini, étoit avec lui. Quant à son fils unique, il étoit à Londres à ce moment. Depuis, je l'ai vu chez son père; c'est un jeune homme de

<sup>1.</sup> Voir à ce sujet l'article de Guy Picolet, « Une visite du jeune Saint-Simon à l'Observatoire de Paris », dans  $Cahiers\ Saint-Simon,\ n^\circ\ 26,\ 1998,\ p.\ 59-68.$ 

<sup>2.</sup> On notera concernant cette dernière catégorie de visiteurs que la dixième satire de Boileau, « Des femmes », écrite en 1694, se plaît à décrire une de ces femmes savantes (semblable à la Marquise dépeinte par Fontenelle) en des termes assez peu flatteurs : « D'où vient qu'elle a l'œil trouble, et le teint si terni? / C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini, / Un astrolabe en main, elle a dans sa gouttière / À suivre Jupiter passé la nuit entière. » Cassini ne semble toutefois pas avoir bénéficié, comme son confrère le géomètre Carré, d'une réputation de « savant à femmes » (voir à ce sujet l'éloge de Carré par Fontenelle, dans HARS 1711, op. cit.). Cassini évoque cette satire dans son JVP, 8 juillet 1711.

<sup>3.</sup> Sur les matériaux de construction de l'Observatoire, voir C. Wolf, *Histoire de l'Observatoire...*, op. cit., p. 13.

<sup>4.</sup> Peut-être s'agit-il de l'astronome danois Römer, qui avait pourtant quitté la France vers 1680 (voir supra).

grande espérance & bien instruit par son père dans les mathématiques & toutes les autres sciences utiles  $^1$ .

Nous n'avons pas retrouvé le nom de Lister dans les journaux d'observations de Cassini. Mais il est probable que les nombreux étrangers dont on peut constater la visite se sont semblablement émerveillés devant la beauté du bâtiment et la précision des observations qui pouvaient s'y faire. Ainsi Cassini note-t-il que le 22 novembre 1685, « L'évesque de Mésopotamie envoié du roi de Perse vint à l'Observatoire, et reconnut sur la carte <sup>2</sup> le village de son évêché, et marqua leur disposition <sup>3</sup>. »

Beaucoup des étrangers reçus à l'Observatoire sont Italiens <sup>4</sup>. On constate en particulier que les différents nonces pontificaux semble être des habitués (au moins six visites entre le 14 décembre 1672 et le 18 juillet 1710 <sup>5</sup>), certainement à cause du lien qui a longtemps uni Cassini au Saint-Père. On rencontre également plusieurs fois des diplomates comme l'ambassadeur de Venise (29 juin 1697, 6 août 1699, 3 août 1702) ou des envoyés florentins (15 avril 1687, 19 octobre 1690, 23 novembre 1691. Mais ces Italiens ne sont pas les seuls, et l'Observatoire reçoit également la visite d'autres chefs d'État en la personne du prince Georges de Danemark (12 février 1693 et 4 août 1702), ou du duc de Bavière, dont Cassini rapporte qu'il « fut entremi pendant deux heures par [s]on fils et [s]on neveu [...] et montra d'avoir intention d'y retourner quand le temps seroit propre, pour y faire quelque observation <sup>6</sup> ».

Ainsi, alors même qu'il vient négocier avec Louis XIV le déroulement de la guerre et l'avenir de ses possessions, le duc-Électeur de Bavière prend le temps de passer à l'Observatoire, et souhaite se donner la peine de prendre réellement part aux observations : c'est dire le succès de ces visites, et la valeur qu'elles prennent dans la vie sociale et culturelle de la capitale pendant le règne du Roi-Soleil. Et nul doute que la famille Cassini est en grande partie à l'origine du succès du bâtiment et de la spécialité qui s'y

<sup>1. «</sup> I was by invitation from Monsieur Cassini at the Observatoire Royal, built on a rising ground just without the City walls; this building is very fine, and great art is used in the vaulted cut roofs and winding staircases. The stones are laid inside, outside, with the most regularity I ever saw in any modern building; in all this building there is neither iron nor wood, but all firmly covered with stone, vault upon vault. The platform a-top is very spacious, and gives a large and fair view of all Paris, and the countrey about it; it is paved with black flint in small squares, which I make no doubt are set in cement or tarras, that is, the Pulvis Puteolanus. We were shewed a room well furnisht with models of all sorts of machines; and a very large burning glass, about 3 foot diameter, which at that time of the year, viz. in the beginning of february, did fire wood into a flame, in the very moment it came into a past through the focus. I was indisposed, and so could not accept of the favour which was offered me of seeing the Moon in their telescopes; and to go down into the vault, which was contrived for seeing the Stars at noontide, but without success. I was told by monsieur Roman afterwards, that there was a rock formed in the cave by the dropping of a spring of petrifying water; of which Nature are all the wells in Paris. In the flore of one of the octogone towers they have designed with great accurateness and neatness with ink an universal map in a vast circle. The northpole is in the center. This is a correction of other maps upon the latest and best observations. His nephew monsieur Moraldi (sic) was with him; as for his only son, he was in London at that time: I afterwards was with him at his fathers, a very hopeful young gentleman, and well instructed by his father in the mathematicks, and all other useful learning », Martin Lister, A Journey to Paris In the Year 1698, Londres: J. Tonson, 1699, p. 52-53. Traduction tirée de Voyage de Lister à Paris en 1698, traduit pour la première fois, publié et annoté par la Société des bibliophiles françois, Paris : Société des bibliophiles, 1873, p. 59-60.

<sup>2.</sup> Le planisphère du sol de la tour occidentale.

<sup>3.</sup> Arch. Obs., D3 3.

<sup>4.</sup> Peut-être peut-on enfin y voir un signe de « solidarité patriotique » de la part de Cassini?

<sup>5</sup>. Le JVP de Cassini nous apprend par ailleurs qu'il arrivait régulièrement aux Cassini de rendre à leur tour visite aux nonces. Maraldi se rend par exemple chez le nonce extraordinaire Alamanno Salviati le 25 septembre 1710 et le 13 janvier 1711.

<sup>6.</sup> JVP, 28 août 1712.

pratique, grâce notamment aux relations privilégiées que les astronomes entretiennent avec leurs visiteurs.

Si l'Observatoire n'est pas réellement adapté pour être un lieu de parade, il est au moins un lieu de représentation. Représentation du pouvoir royal, de la science, mais aussi de l'intérêt qu'on lui porte. Intérêt des grands, certes, mais pas seulement : comme rapporté dans l'« État de l'Observatoire en 1783 », l'Observatoire est ouvert à tous les curieux, et les portiers semblent faire davantage office de guides-conférenciers que de cerbères implacables. On a dès les années 1710 un témoignage de cette ouverture à quasiment n'importe qui, et le *Journal* de la vie privée de Cassini comporte plusieurs mentions d'inconnus venus interroger le vénérable astronome, comme cet « incognu » venu consulter Cassini sur le pouvoir des talismans <sup>1</sup>, ou ces « deux curieux » qui lui posent des questions plus astronomiques <sup>2</sup>.

Comme beaucoup de nobles dans leurs hôtels particuliers, les Cassini semblent donc laisser leur porte ouverte à tous, et se tenir presque en permanence en état de les recevoir <sup>3</sup>. La plupart des visiteurs viennent observer et se tenir au courant des avancées de la science. Pour autant, nous ne sommes pas dans le même cas de figure que les savants et les amateurs qui se pressent vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle aux « conférences » données par certains académiciens comme Lémery, Régis ou Geoffroy <sup>4</sup>, chez qui les savants viennent véritablement partager leurs découvertes dans bien des domaines, et où la discussion scientifique prend presque la forme d'un véritable enseignement, auquel se joignent souvent les autres occupants du bâtiment, en particulier La Hire. S'il y eut un enseignement informel à l'Observatoire, il n'a concerné qu'un petit nombre d'élèves comme Chazelles ou les Delisle, et n'était pas destiné à tous ceux qui voudraient bien pousser la porte du bâtiment pour y faire une visite.

Les Cassini ne tiennent pas non plus véritablement « salon », dans le sens que ce mot a pu prendre peu après la mort de Jean-Dominique <sup>5</sup>. Si certains visiteurs viennent sans doute à l'Observatoire davantage par souci des convenances et pour soigner leur apparence de personnages cultivés, comme cela a pu être le cas pour bon nombre des gens qui fréquentent les salons <sup>6</sup>, s'il est également vrai que les Cassini ne convient pra-

<sup>1. «</sup> Un incognu vint avec deux autres personnes me consulter sur l'étalisement. Je luy parlay de leur vanité, et de la folie de ceux qui s'en servent », JVP, 18 juillet 1710.

 $<sup>2.\,</sup>$  « Deux curieux nous vin<br/>rent questionner sur [des] hypothèses du Soleil »,  $JVP,\,27$ juille<br/>t1711.

<sup>3.</sup> Il arrive toutefois à certains visiteurs de se heurter aux empêchements de leurs hôtes, qui refusent certaines de ces « séances. » Ainsi Cassini rapporte-t-il le 6 juillet 1712 : «  $M^{elles}$  Le Duc sont venus voir ma belle fille, et me seroient venu voir si j'eus été en séance pour les recevoir. »

<sup>4.</sup> Voir supra.

<sup>5.</sup> Sur ce sujet, voir Antoine Lilti, Le monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : Fayard, 2005, 568 p. On consultera également avec profit l'article, plus ancien, de Suzanne Delorme, « Académies et salons au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans Revue de Synthèse, 1949-1950, p. 115-153.

<sup>6. «</sup> Le beau monde consacre quatre ou cinq heures deux ou trois fois la semaine à faire des visites. Les équipages courent toutes les rues de la ville et des faubourgs. Après bien des reculades, on s'arrête à vingt portes pour s'y faire écrire; on paraît un quart d'heure dans une demi-douzaine de maisons; c'est le jour de la maréchale, de la présidente, de la duchesse; il faut paraître au salon, saluer, s'asseoir tour à tour sur le fauteuil vide, et l'on croit sérieusement pouvoir cultiver la connaissance de cent soixante à quatre-vingt personnes. Ces allées et venues dans Paris distinguent un homme du monde; il fait tous les jours dix visites, cinq réelles et cinq en blanc; et lorsqu'il a mené cette vie ambulante et oisive, il dit avoir rempli les plus importants devoirs de la société. » (Louis-Sébastien Mercier, Tableau de Paris, réimpr. [de l'éd. de 1783], Paris : Mercure de France, 1994, t. I, p. 1186-1187.)

tiquement jamais leurs hôtes à l'avance, mais que comme dans la sociabilité des salons, les relations sociales à l'Observatoire reposent moins sur un moment où tous se rencontrent que sur un lieu où l'on se croise, les occupations des Cassini et de leurs invités ne ressemblent en rien à celles de ces espaces de sociabilité particuliers à la période postérieure au règne de Louis XIV. Alors que « dans tous les cas, celui qui est reçu [au salon] est déjà connu de son hôte, directement ou indirectement; il appartient à un cercle d'interconnaissance 1 », il arrive que les visiteurs de l'Observatoire n'aient pas été présentés à Cassini avant leur visite. Si la conversation est manifestement un des grands plaisirs goûtés par Cassini dans sa vieillesse, il ne semble pas que cette occupation, qui devient presque un art au siècle des Lumières, soit recherchée pour elle-même, et il est probable que dans ses vertes années, l'astronome ait été plus occupé à aider ses hôtes à manier des instruments astronomiques qu'à atteindre avec eux les raffinements d'une langue qui, rappelons-le, n'est pas sa langue maternelle. Enfin, même si on a vu que les femmes sont présentes à l'Observatoire, parmi les visiteurs de Cassini comme à l'intérieur même de l'Observatoire en la personne de sa femme et de sa bru (ainsi que dans les familles de ses confrères astronomes), c'est moins leur compagnie que l'on recherche que celle des savants eux-mêmes.

Ni lieu de conférences, ni salon : à cheval entre deux époques, l'Observatoire de la période de la « Crise de la conscience européenne » est, comme son nom l'indique, avant tout un lieu de science et un lieu d'observation, composante essentielle de la science classique avec l'expérimentation <sup>2</sup>. Observation des visiteurs entre eux, certes, mais surtout observations scientifiques, même si, vu la complexité des instruments et la difficulté de leur usage, il est plus que probable que pour la plupart, le processus n'ait été qu'un essai amusant, une imitation divertissante du travail d'un véritable homme de science. Certains toutefois semblent à même de communiquer à Cassini des résultats honorables, que l'astronome consigne dans son journal à côté des siennes.

Les visites notées dans les journaux d'observations, dont le but premier était avant tout scientifique, l'ont été parce qu'elles avaient une valeur assez exceptionnelle pour les Cassini même. Nulle doute qu'ils en ont reçu beaucoup d'autres qu'ils n'ont pas jugé intéressant de consigner, soit qu'elles étaient régulières, soit que, plutôt que des gens à qui il leur aurait peut-être un jour fallu s'adresser pour réclamer un soutien ou obtenir une recommandation, elles concernaient des proches ou des amis intimes, dont la compagnie n'avait d'autre importance que le seul agrément.

<sup>1.</sup> A. Lilti, Le monde des salons, op. cit., p. 102.

<sup>2. «</sup> L'observation permet d'acquérir une première connaissance des phénomènes de la nature, au sens le plus large, et d'en déduire éventuellement des hypothèses, qui doivent ensuite être vérifiées et précisées, ou amendées. Dans certaines disciplines [...], il n'est pas ou il n'est guère possible de provoquer la réalisation des phénomènes auxquels on s'intéresse. La vérification des hypothèses émises ne peut alors se faire que par une observation structurée, dans le temps ou dans l'espace, ou par enquête. Dans d'autres disciplines où, au contraire, les phénomènes étudiés peuvent être provoqués assez facilement, telles la biologie, la chimie et la physique, le contrôle des hypothèses se fait habituellement par l'expérience ou l'expérimentation. En effet, l'expérience (ou l'essai) a précisément pour but d'éprouver tout élément qui peut conduire à un enrichissement des connaissances, et l'expérimentation peut être considérée comme étant l'emploi systématique et raisonné de l'expérience scientifique. » Pierre Dagnelie, Principes d'expérimentation : planification des expériences et analyse de leurs résultats, éd. électronique <a href="https://www.dagnelie.be">https://www.dagnelie.be</a> [2003], p. 13.

## Chapitre 3

# Un vieil astronome en son for privé.

### A Jean-Dominique Cassini, une vieillesse bien remplie<sup>1</sup>.

Plus que toute autre source, les livres de raison constituent donc de véritables livres de réseaux. Pour les découvrir, le chercheur doit ainsi regrouper des centaines de noms : parents, débiteurs, acteurs de la vie locale et régionale, et dépasser de la sorte la singularité de ces simples registres domestiques. À la recherche du temps de la famille, voire même de l'esprit de famille, l'historien se réjouira de trouver de tout dans un livre de raison, un peu comme dans un grenier de grand-mère, objets et souvenirs pêle-mêle entassés. Il découvrira alors, au fil de pages souvent griffonnées plutôt qu'écrites, un univers entrelacé de liens sociaux, tissé de relations plus ou moins bien organisées en fonction des aléas des rencontres, des ambitions et des déconvenues, des plaisirs et des jours, qui font tout simplement la vie <sup>2</sup>.

Entre l'arrivée de Jean-Dominique Cassini à Paris en 1669 et le début de la rédaction du Journal de sa vie privée, près de quarante ans se sont écoulés. C'est moins que le temps passé en Italie, mais cette période a été particulièrement riche pour l'astronome, dans le domaine scientifique comme dans le domaine personnel. Dans la lignée des travaux menés entre autres par S. Mouysset et J. Thomas, le témoignage très personnel que nous procure ce Journal sur la vie du savant permet de compléter l'éclairage plus froid fourni par des documents d'usage professionnel, ceux des savants ou des notaires.

#### A.1 « Il buon vecchio<sup>3</sup>. »

#### Cassini patriarche.

L'espérance de vie n'a jamais été aussi importante en France qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, et ses limites seront très certainement encore repoussées par la suite. Pourtant, dès le règne de Louis XIV, on peut croiser le destin d'hommes qui ont vécu particulièrement âgés. Le Roi Soleil lui-même en est un exemple, puisque son règne de 72 ans est le plus

<sup>1.</sup> A. Cassini et J.-L. Heudier, « Gio-Domenico Cassini... », art. cit., p. 146.

<sup>2.</sup> S. Mouysset et J. Thomas, « Livres de raison... », art. cit., p. 420.

<sup>3.</sup> Lettre de P.-M. Salvago à E. Manfredi du 16 août 1710, Bib. G. Horn d'Arturo, busta XXXVIII, fasc. 1, pièce n° 134.

long de l'histoire de la monarchie française, et que sa mort à 77 ans est une exception en soi.

Sans atteindre l'âge particulièrement impressionnant de Fontenelle, mort presque centenaire le 9 janvier 1757 <sup>1</sup>, Cassini a vécu jusqu'à l'âge tout-à-fait respectable de 87 ans et trois mois. C'est bien plus que le début de la vieillesse, fixé traditionnellement aux alentours de 60 ans par les auteurs des premiers dictionnaires, Richelet et Furetière, pour qui l'homme commence même à décliner dès avant cette entrée en vieillesse, aux alentours de 40-50 ans. Quant aux vieillards qui atteignent des âges encore plus avancés, ce n'est plus tant la vieillesse qu'ils connaissent que la sénilité, la décrépitude <sup>2</sup>. Cette vision peu amène de la vieillesse a été caractérisée par les historiens comme typique des XVIe et XVIIe siècles, « temps du pessimisme <sup>3</sup> » : la vieillesse, plus généralement ignorée que récusée au Moyen Âge, fait l'objet d'un violent rejet au moment de la Renaissance, où on exalte la jeunesse, la beauté et le courage physique, toutes qualités qui signifient la vie dans sa plénitude. Les barbons ridicules dépeints par Molière n'ont qu'une quarantaine d'années!

Ce déclin entraîné par les ans est d'autant plus facilement perceptible par les hommes du XVII<sup>e</sup> siècle que rien dans l'Europe classique n'est fait pour accompagner les vieillards dans leurs dernières années. Malgré les progrès réalisés en matière de confort, la plupart des pièces sont encore mal chauffées, difficilement accessibles car souvent au sommet d'escaliers raides et étroits, les meubles trop pesants ou disproportionnés, les lits et les chaises trop durs. Les villes sont encombrées et violentes, les carrosses mal suspendus, les routes dangereuses <sup>4</sup>, même si les progrès de la science et en particulier de la médecine tendent à transformer le regard sur le corps âgé <sup>5</sup> et les soins qu'il réclame. De même, les recherches encouragées par l'Académie des sciences sur le bien public conduisent certains inventeurs à concevoir au début du XVIII<sup>e</sup> siècle des machines qui faciliteraient la vie des personnes invalides, comme des carrosses améliorés <sup>6</sup> ou des fauteuils munis de roulettes <sup>7</sup>.

Mais la faible proportion de vieillards dans la société <sup>8</sup> en fait des êtres majoritairement marginalisés. Quelques traités existent à leur propos, comme le *Traité de la* 

<sup>1.</sup> Il est né le 11 février 1657.

<sup>2. «</sup> On appelle vieillard un homme depuis quarante jusqu'à soixante-dix ans » (Richelet, *Dictionnaire françois*, 1680, article « vieillesse »); et « L'âge décrépit, c'est au-dessus de 75 ans » (Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690, article « vieillesse »).

<sup>3.</sup> J.-P. Bois, Histoire de la vieillesse, op. cit., p. 44.

<sup>4.</sup> Jacques Cassini mourra d'ailleurs à 79 ans des suites d'un accident de voiture, son carrosse ayant versé dans un fossé alors qu'il se rendait à son château de Thury : « il versa si malheureusement, que dans l'instant même il devint paralytique de la ceinture en bas, & mourut le second jour de sa blessure avec les sentiments de piété les plus tendres & les plus vifs », Grandjean de Fouchy, « Éloge de M. Cassini », art. cit., p. 144.

<sup>5.</sup> Le *De motu animalium* de l'Italien Borelli (1679) est un des principaux traités à aborder le sujet, en s'inscrivant dans la mouvance mécaniste selon laquelle le corps, machine faite de leviers et marteaux qui obéissent aux lois de la mécanique, de soufflets, de cylindres et de sang qui obéit en circulant aux lois de l'hydraulique, s'use et se dégrade en vieillissant.

<sup>6.</sup> Comme le « modèle de carrosse plus doux et moins sujet à verser » proposé par le sieur des Camus lors de la séance du 2 septembre 1713, voir PV 1713.

<sup>7.</sup> Comme le fauteuil « qu'un homme assis dessus peut mouvoir en tous sens d'une seule main » proposé par le sieur Bezu lors de la séance du 18 juin 1711 (PV 1711, fol. 298v.).

<sup>8.</sup> Seuls 8,1% de la population a plus de 60 ans en 1745, contre 10% en 1851, 18% en 1976 et 22% en 2007 (chiffres INSEE).

IL BUON VECCHIO 201

vieillesse rédigé par un anonyme vers la fin du XVII<sup>e</sup>-début du XVII<sup>e</sup> siècle, les Considérations sur les avantages de la vieillesse dans la vie chrétienne, politique, civile, économique et solitaire de Pierre Poncet de la Rivière en 1677 ou le Comes Senectutis de Claude Le Pelletier en 1709, qui s'efforcent de définir ce que doit être la vieillesse idéale : le vieil homme ou la vieille femme doit accepter son état et ne pas essayer de poursuivre les activités habituelles de l'âge mûr, sous peine de se rendre ridicule.

Cassini semble avoir évité la plupart de ces écueils, dont beaucoup concernent les désordres amoureux semblables à ceux mis en scène par Molière, dont les personnages âgés courtisent les jeunes filles sans la moindre vergogne. Il reste actif à l'Académie bien après être « entré en vieillesse », et même en « décrépitude » théorique... C'est que si Furetière ou Richelet tentent une approche assez scientifique de la question de l'âge, en utilisant les ressources de ce qui relève aujourd'hui de la statistique et des études démographiques, l'âge est à l'époque considéré non seulement comme une donnée biologique, mais bien aussi comme un état métaphysique. C'est au comportement de l'homme que l'on peut en quelque sorte lui attribuer un âge. Ainsi, selon Ambroise Paré,

la vieillesse est divisée en deux parties, la première dure depuis trente-cinq jusqu'à quarante-neuf; âge auquel les hommes sont appelés en latin *senes*, c'est-à-dire vieils. La seconde partie de la vieillesse est distribuée en trois degrés, le premier est quand les hommes ont encore la vertu virile pour vaquer aux négoces civils, ce que ne peuvent faire ceux du second degré pour l'imbécillité de leurs vertus. Ceux qui sont au tiers degré sont vexés d'imbécillités extrêmes, impotens tant du corps qu'aux esprits, ils sont recourbés, idiots, et en enfance retombés, et ils sont du tout inutiles, desquels on dit *bis pueri senes*. Ceux du premier degré sont joyeux et encore vertueux, on les appels communément verts vieillards, les seconds ne demandent que la table et le lit, et les derniers que la fosse <sup>1</sup>.

En dépit du poids des ans, Cassini continue donc de vaquer « aux négoces civils », se rendant à l'Académie des sciences jusque dans sa quatre-vingt-septième année. On remarque d'ailleurs un décalage fondamental entre le concept de « vétéranisation » à l'Académie et l'image de la vieillesse dans l'imaginaire collectif. On a vu que le Règlement de 1699 fixe un âge minimum pour l'entrée à l'Académie, mais aucun pour la retraite. Les savants les plus âgés bénéficient même lors des premières nominations de 1699 d'une sorte de prééminence lors de l'attribution des postes de premier, deuxième, troisième géomètres etc. Quant à ceux pour qui l'exercice de la science devient impossible, rien n'est prévu et ils continuent à être assimilés aux autres membres de leurs classes de pensionnaires, associés ou élèves. Dans la pratique, les académiciens suppléent rapidement à cette lacune, et 1716 marque l'entrée officielle du statut de vétéran dans les normes académiques, excluant par là les plus âgés des savants. Or, les historiens de la vieillesse ont montré que le XVIIIe est justement un âge où la vieillesse devient acceptée, respectée et appréciée. Au vieillard cacochyme et ridicule du siècle précédent succède l'image du bon vieillard sage et dispos, détenteur des connaissances, qui n'est plus tenu de se retirer du monde actif mais bien de l'éclairer de ses conseils, en particulier vis-à-vis des plus jeunes. C'est donc le contraire qui se passe à l'Académie, où les vétérans, s'ils bénéficient encore du droit d'assister aux séances, ne participent plus

<sup>1.</sup> A. Paré, cité dans Jacques Guillerme, La longévité, Paris : PUF, 1964, p. 9.

réellement à la vie de l'institution et laissent aux pensionnaires le soin d'avoir des élèves puis des adjoints.

Toutefois, la vision classique du vieillard objet de ridicule cohabite dès le XVII<sup>e</sup> siècle avec une vision plus discrète parce que restreinte à la sphère privée. Si l'on voit d'un mauvais œil le vieillard qui s'entête à poursuivre une vie publique et à jouer un rôle dans la cité, le vieillard retiré chez lui est digne de considération et d'affection. En famille, son rôle n'est pas contesté. L'ancienne tradition judéo-chrétienne du patriarche, et l'exemple donné par les textes sacrés <sup>1</sup>, font de la famille « une petite monarchie paternelle, dans laquelle la puissance du père sur la personne et sur les biens des enfants et des petits-enfants est entière, et confirmée par la majorité des coutumes <sup>2</sup>. »

C'est dans cette situation de patriarche que Cassini se trouve à la fin de sa vie à l'Observatoire, comme le fait remarquer Fontenelle dans son éloge de l'astronome :

on lui pourroit appliquer ce qu'il a remarqué lui-même dans quelqu'un de ses ouvrages, que Josèphe  $^3$  avoit dit des anciens Patriarches, que Dieu leur avoit accordé une longue vie, tant pour récompenser leur vertu, que pour leur donner moyen de perfectionner davantage la géométrie  $\mathscr E$  l'astronomie  $^4$ .

Le cadre humain dans lequel le vieux savant passe les dernières années de sa vie n'est pas la cellule familiale traditionnelle. En effet, le modèle dominant dans l'Europe classique tend à devenir la cellule nucléaire ou conjugale, avec la présence dans un foyer des seuls parents et enfants, à l'exclusion des parents plus éloignés qui pouvaient en faire partie au Moyen Âge, moment fort de l'attachement au lignage. Ce repli sur la famille étroite s'accentue encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le montrent les gravures, tableaux et autres représentations iconographiques de la vie familiale <sup>5</sup>.

Du fait qu'il est autant un hôtel noble de ville qu'un ensemble de logements de fonction, l'Observatoire abrite par nature une population aux structures différentes de celles de la moyenne de la société française. En effet, si chacune des familles de l'Observatoire dispose de ses propres appartements, une partie importante de la vie des habitants se fait en communauté, ce qui est assez rare pour l'époque. En outre, au sein même de chaque logement, le modèle familial diffère fort du modèle traditionnel. Ainsi, Cassini II ne quitte pas le nid familial, même marié, ce qui semble avoir aussi été le cas de Gabriel-Philippe de La Hire. La naissance en mai 1712 de Françoise-Suzanne Cassini marque ainsi le début de la cohabitation de trois générations successives sous un même toit, même si elle ne durera que peu de temps du fait de la mort quatre mois plus tard de son grand-père. Ce genre de modèle de famille élargie, qui intègre aussi les conjoints des enfants, est rare dans le nord de la France et notamment dans les grandes villes marquées par la place prépondérante de la bourgeoisie, qui fonde de nouveaux lignages en dehors de la maison familiale. On le rencontre davantage, même s'il n'est pas la règle, dans l'Europe du Sud, plus marquée par les traditions latines, et en particulier dans la

<sup>1. «</sup> Enfants, obéissez à vos parents, dans le Seigneur, voilà qui est juste. Honore ton père et ta mère, c'est le premier commandement accompagné d'une longue promesse : afin que tu aies bonheur et longue vie sur terre » (Ep.  $\mathbf{6}$ , 1-3).

<sup>2.</sup> J.-P. Bois, Histoire de la vieillesse, op. cit., p. 56.

<sup>3.</sup> Flavius Josèphe, étudié par Cassini à propos des cycles lunisolaires (voir supra).

<sup>4.</sup> Fontenelle, « Éloge de M. Cassini », dans HARS 1712, p. 104.

<sup>5.</sup> A. Pardailhé-Galabrun, Naissance de l'intime, op. cit., p. 167 et suiv.

IL BUON VECCHIO 203

grande aristocratie terrienne <sup>1</sup> : il est probable que les origines niçoises des Cassini sont un des facteurs à l'origine de cette situation.

En plus d'englober trois générations différentes, la famille Cassini s'élargit également aux collatéraux avec l'appel à l'Observatoire de Maraldi<sup>2</sup>, qui remplira par la suite auprès du fils de son cousin, le petit César-François, des fonctions presque paternelles en assurant la majeure partie de son éducation<sup>3</sup>.

Par ailleurs, plus encore que les deux épouses Cassini, Geneviève de Laistre et Suzanne du Charmoy, ce sont leurs familles tout entières qui sont intégrées au cercle familial Cassini. On a vu l'importance de ces clans lors de la signature des contrats de mariage; elle persiste encore bien des années après en ce qui concerne les de Laistre, puisque Cassini fréquente encore dans ses dernières années ces parents parfois bien éloignés, comme Joseph-Simon de Laistre de Bailly, cousin au troisième degré de Jacques Cassini, ou les Baugier, dont le lien de parenté avec feue Geneviève de Laistre semble encore plus distendu <sup>4</sup>.

On peut également ajouter à ce cercle familial déjà bien large les domestiques des Cassini, dont plusieurs sont cités dans le *Journal* des dernières années de Jean-Dominique, et dont certains semblent en être quasiment devenus des membres à part entière, tel le valet de chambre Louis Sorel dont Cassini rapporte qu'il « vient le voir », comme pourraient le faire des proches amis.

#### L'objet de toutes les attentions.

La vieillesse a beau être l'occasion idéale pour un repli sur le cercle familial, où l'ancêtre règne en maître, Cassini n'a pas réduit ses fréquentations à sa seule famille. Aimé et respecté, on a vu que l'Académie des sciences continue de le considérer comme un de ses membres, et de faire appel à lui. Il est en outre l'objet d'attentions multiples de la part de ses parents, mais aussi de ses amis, et presque pas un jour ne se passe sans qu'il ne reçoive une visite. La plupart d'entre elles ont changé de nature par rapport aux visites décrites dans les journaux d'observations des années précédentes. À part celles de l'Électeur de Bavière <sup>5</sup>, et celle du prélat italien (et astronome amateur) Francesco Bianchini <sup>6</sup>, toutes sont le fait d'amis venus davantage pour prendre des nouvelles du

<sup>1.</sup> J.-P. Bois, Histoire de la vieillesse, op. cit., p. 57-58.

<sup>2.</sup> Au contraire de J.-D. Cassini, Maraldi ne demande pas de lettres de naturalité à son arrivée en France, ce qui ne l'empêche pas d'être rapidement intégré à l'entourage de son oncle.

<sup>3. «</sup> M. Maraldi voulut se charger de diriger les premières études du petit-fils de [Jean-]Dominique Cassini, dont il étoit l'élève et le neveu... », Condorcet, « Éloge de M. Cassini », dans *HARS* 1784, p. 54.

<sup>4.</sup> Nos recherches ne nous ont, jusqu'à présent, pas permis d'établir le lien de parenté qui unit Hélène de Laistre, épouse d'Edme Baugier, seigneur de Montrouge, à Geneviève de Laistre.

<sup>5.</sup> Voir supra.

<sup>6.</sup> La visite de Bianchini tient d'ailleurs autant d'une visite scientifique que d'une visite amicale, comme en témoignent les papiers personnels du prélat et sa correspondance avec d'autres savants italiens, qui comportent de nombreuses mentions du vieil homme, toutes teintées d'affection, en particulier dans les documents datant de son voyage à Paris en 1712 (Bib. Vaticane, S 82 et T 46).

vieil homme que pour observer en sa compagnie 1.

Il est indéniable que la pratique scientifique a été à l'origine de bon nombre d'entre elles. Cassini reçoit ainsi la visite d'une vingtaine de membres de l'Académie des sciences, honoraires comme Malézieu, Malebranche ou Sauveur, pensionnaires comme Boulduc, Fontenelle ou Marchant, associés comme les Geoffroy ou Chomel, et élèves comme Parent ou les frères Delisle, et évoque ses relations avec une dizaine d'autres, morts ou résidant à l'étranger, tels Huygens, le botaniste suisse Johann-Jakob Scheuchzer ou son ancien élève Filippo-Maria Monti. De même, beaucoup d'autres noms cités dans le Journal des dernières années de sa vie appartiennent à des scientifiques professionnels en relation plus ou moins directe avec l'Académie comme Nicolas Bernoulli, l'astronome Desplaces, les PP. Feuillée et Laval ou le chevalier de Louville; ou à des amateurs qui viennent discuter de leurs travaux avec le vieil homme, comme un certain Baron à Abbeville, l'abbé Teinturier de Verdun ou le père Étienne de Saint-Médard, ou simplement l'entretenir de la vie scientifique du temps, comme François Le Large, Gardien du globe terrestre de Coronelli, le P. de La Maugeraye, Jésuite et rédacteur des Mémoires de Trévoux, ou l'abbé de La Montre, l'un des autres professeurs de J.-N. Delisle. Il reçoit également la visite de constructeurs d'instruments scientifiques, qui sont devenus pour certains de véritables amis, comme son filleul Lebas le jeune<sup>2</sup>, ou les Butterfield.

Mais bon nombre de ceux qui tiennent compagnie à Cassini dans ses vieux jours n'ont pas vraiment de rapport avec les sciences, même s'il s'agit de gens cultivés suivant certainement de plus ou moins près les progrès en la matière. On peut ainsi remarquer un groupe d'érudits, pour certains membres de l'Académie française comme Malézieu ou le cardinal de Rohan, et pour d'autres membres de l'Académie des Inscriptions et médailles. En effet, cette compagnie avait été faite en 1701, date à laquelle elle obtient son règlement, l'« académie-sœur » de celle des sciences, puisque l'article 48 du texte stipule que « chacune des premières séances d'après les assemblées publiques, ces deux académies se tiendront ensemble pour apprendre des secrétaires, l'une de l'autre, ce qui sera fait dans chacune », ordre qui prend effet à partir de 1707<sup>3</sup>. En outre, c'est avec l'Académie des inscriptions que l'Académie des sciences célèbre sa fête annuelle le 15 août, et ce depuis le 23 août 1701, date à laquelle la première invite sa consœur <sup>4</sup>. De là

<sup>1.</sup> S'il est vrai que Cassini mentionne la visite de quelques astronomes venus uniquement dans un but scientifique (Delisle, Desplaces etc.), ces visites ne le concernent pas directement, et s'adressent surtout à son fils et à son neveu (voir supra).

<sup>2.</sup> Voir supra.

<sup>3.</sup> Il faut en effet attendre la venue le 7 mai 1707 de Claude Gros de Boze, secrétaire de l'Académie des inscriptions, accompagné de l'abbé Couture, membre de cette même académie, venus « selon le règlement accordé par le roi à l'Académie des Inscr. [rendre] conte à l'Académie des sciences des travaux de sa Compagnie depuis la Saint-Martin dernière » pour que l'abbé Bignon commande à Fontenelle d'aller le vendredi suivant, « avec MM. Marchant et Carré, rendre le même conte des travaux de l'Académie des sciences depuis le même tems (PV 1707, fol. 171v-172).

<sup>4. «</sup> La fête de saint Louis approchant, et l'Académie des sciences devant à son ordinaire la célébrer aux Pères de l'Oratoire, il a été résolu qu'elle nommeroit deux députés pour aller de sa part inviter MM de l'académie des inscriptions de s'y trouver, ces deux académies se trouvant associées par le règlement donné depuis peu à la dernière, laquelle n'a pu encore choisir d'église ni ordonner les cérémonies d'une fête... », PV 1701, fol. 320-320v. Voir aussi Jean Leclant, « Sur les relations de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences au XVIII° siècle », dans Règlements..., op. cit., p. 95-108.

IL BUON VECCHIO 205

viennent peut-être les liens qui unissent Cassini à ces autres académiciens, dont certains sont cependant également membres de l'Académie des sciences, comme Malézieu ou l'abbé Bignon.

Un point commun à tous ces scientifiques, érudits, membres de cours souveraines diverses comme on l'a vu plus haut, ainsi qu'aux nombreux membres de la famille plus ou moins proche et aux assimilés, réside dans leurs préoccupations lors de leurs visites, dont une des principales est l'état de santé du vieil astronome. Il est d'ailleurs régulièrement complimenté à ce sujet, puisqu'il « étoit d'une constitution très saine et très robuste, & quoique les fréquentes veilles nécessaires pour l'observation soient dangereuses & fatigantes, il n'avoit jamais connu nulle sorte d'infirmité <sup>1</sup> » et mourut « sans maladie, sans douleur <sup>2</sup>. » Cette santé, quoique globalement bonne, est également surveillée de près par ceux qui vivent à l'Observatoire, qui n'hésitent pas à forcer le vieil homme au repos en cas de besoin <sup>3</sup>, et sont particulièrement attentifs à la météo, lui interdisant toute sortie en cas de mauvais temps <sup>4</sup>. Maraldi et Jacques Cassini s'efforcent également de concilier esprit pratique, techniques scientifiques et gentilles attentions pour améliorer le quotidien de leur oncle et père, en fabricant un fauteuil roulant ou en concevant un moyen pour l'habiller plus facilement <sup>5</sup>.

Ces préoccupations de santé sont d'ailleurs réciproques, et Cassini envoie fréquemment prendre des nouvelles de ses amis, comme le P. Le Fée <sup>6</sup> ou M. Morin <sup>7</sup>. Le fait de ne pouvoir se déplacer n'empêche pas ce genre d'attentions : plusieurs compliments parviennent ainsi au vieil homme par le biais de messages ou d'intermédiaires, comme le domestique du cardinal Janson <sup>8</sup> ou des dames Arlot <sup>9</sup>. D'une manière générale, l'ensemble des proches de Cassini semble former un groupe soudé, où tous échangent des nouvelles de leur ami commun.

Cassini se retrouve ainsi au centre de nombreuses correspondances, qui ne manquent pas d'évoquer la santé et les occupations du vieil homme, et de diffuser les informations recueillies notamment auprès de Maraldi. S'il est vrai que les lettres échangées par les savants au sein de la République des lettres ne contiennent presque jamais

<sup>1.</sup> Fontenelle, « Éloge de M. Cassini », art. cit., p. 103.

<sup>2.</sup> Ibid

<sup>3.</sup> Ex. : « On me fit choucher (sic) de meilleure heure qu'à l'ordinaire », JVP, 11 avril 1712; ou « Comme je me reposoit, [M. le comte de Sissonne] ne voulut pas interrompre mon sommeil », JVP, 12 mai 1712.

<sup>4. «</sup> Mon fils et mon neveu m'empeschèrent d'aller à l'Académie à cause de mon rume et du mauvais temps », JVP, 29 novembre 1710.

<sup>5. «</sup> On me traîna à la chapelle pour entendre la messe sur un siège sur lequel on avoit mis des roulettes », JVP, 13 mars 1712; ou « on trouva le moyen de m'abiller et déshabiller quand j'ay difficulté de mouvoir les bras comme il faudroit », JVP, 26 février 1712. Jacques Cassini acquiert également pour son père « une loge fort commode [...] capable de 4 personnes », JVP, 18 juillet 1710.

<sup>6</sup>. « Je m'informé de l'état de santé du P. Le Fé qui étoit au ceur », JVP, 4 août 1710. André Le Fée (1625-1718) est le Grand prieur du collège général des Dominicains de Saint-Jacques à Paris.

<sup>7. «</sup> Au retour je passay chez M. Morin, qui est indisposé, et j'appris que  $M^{elle}$  Morin se portoit mieux », JVP, 7 octobre 1711.

<sup>8. «</sup> M. le cardinal Janson avoya un de ses domestiques à cheval pour sçavoir l'état de ma santé et me [faire] part de la sienne et de celle du Roy », JVP, 5 décembre 1711.

<sup>9. «</sup> Madame et  ${\rm M}^{\rm elle}$  Harlot m'envoyer complimenter sur l'état de ma santé », JVP, 27 octobre 1711.

uniquement des renseignements scientifiques secs, en particulier dans les échanges des Cassini-Maraldi avec leurs correspondants qui sont bien souvent des amis et non de simples informateurs <sup>1</sup>, la place que prennent les nouvelles personnelles de la santé du « bon vieux » augmente avec les années. Cela est particulièrement net dans la correspondance de savants italiens comme Manfredi, Marsigli et Salvago, qui s'échangent régulièrement les nouvelles recueillies par l'un ou par l'autre à propos d'« il nostro Cassini. »

Une partie des pièces de cette correspondance circulaire est conservée aux Archives de l'Observatoire de Paris, mais un échantillon plus représentatif encore de ce que peut être une correspondance savante mêlée de considérations plus personnelles est disponible dans les archives de la bibliothèque Guido Horn d'Arturo du département d'astronomie de l'université de Bologne, en l'espèce les nombreuses lettres que s'échangent entre 1702 et 1723 le marquis Salvago, sénateur de la République de Gênes que Cassini rencontre par l'intermédiaire de son protecteur Lercaro<sup>2</sup>, et Eustachio Manfredi, astronome bolonais dont Cassini découvre les talents lors de son voyage de 1694, alors qu'il doit réparer sa méridienne de San Petronio. Les deux hommes entretiennent une correspondance nourrie avec les Cassini, qui présentent régulièrement leurs observations à l'Académie des sciences, et les comparent aux leurs pour en déduire des longitudes <sup>3</sup>. Le Journal de Cassini mentionne ainsi de nombreuses lettres reçues de leur part, ou à eux envoyées 4. Ils sont également en relation avec les autres correspondants italiens des académiciens, constituant autour du clan Cassini un véritable réseau solidaire et structuré <sup>5</sup> dans le domaine intellectuel, ce qui contraste fortement avec l'indépendance économique et sociale dans laquelle Jean-Dominique se trouvait en France dans les années 1670.

C'est en effet tout le réseau des astronomes italiens qui se met en branle vers 1702-1704 à propos de la querelle qui oppose Cassini et Quartaroni sur le calendrier, comme on l'a vu plus haut. Ce ne sont pas tant des arguments purement scientifiques qui poussent les savants à s'exprimer, mais bien aussi un sens aigu de l'amitié, comme le montrent les termes employés par Salvago par exemple dans une lettre adressée à Manfredi le 19 mars 1704, dans laquelle il s'engage à travailler pour défendre avec zèle

<sup>1.</sup> Voir par ex. leur correspondance avec le bolonais Eustachio Manfredi, dans Sandra Giuntini,  $\it Il$  carteggio fra i Cassini e Eustachio Manfredi (1699-1737), Bollettino delle scienze matematiche, anno XXI, n° 2, décembre 2001, 180 p., qui comprend de nombreux exemples des préoccupations mondaines et amicales des savants, en plus de simples données astronomiques.

<sup>2. «</sup> Anecdotes », op. cit., p. 259.

<sup>3.</sup> Voir par ex. « Observation de l'éclipse de Lune du 2 janvier 1703 faite à Bologne par MM. Manfredi et Stancari, comparée à celles de Paris et de Rome avec les différences des méridiens qui en résultent », PV 1703, séance du 28 février, fol. 49; ou « Observation de l'éclipse de Lune du 29 septembre 1708, faite à Gênes, par MM. le marquis de Salvago & l'abbé Barabbini », PV 1708, séance du 12 décembre, fol. 368v.

<sup>4.</sup> Ex. : « J'ay receu des lettres de M. Manfredy en remerciement des bons offices que j'avois passés pour lui par mes lettres à M. le comte Marsilli, et M. Maraldi me fit part de celle qu'il avoit receu de Gênes de M. Salvago, qui me complimentoit », JVP, 16 juin 1710.

<sup>5.</sup> Sur le réseau de Manfredi, voir Enrica Baiada, Le Carte settecentesche dell'archivio dell'Istituto di astronomia dell'università di Bologna, thèse de physique, univ. de Bologne, dir. A. Braccesi, 1976-1977, dactyl.

IL BUON VECCHIO 207

la vérité en même temps que leur ami commun<sup>1</sup>. Même au-delà de cette occasion de manifester solidarité et attachement, les lettres des savants comportent régulièrement des mentions du type « j'ai reçu une lettre de M. Maraldi, qui m'a donné d'excellentes nouvelles de notre ami Cassini...<sup>2</sup> ». Les autres membres de la famille ne sont pas oubliés, par exemple lors d'événements importants comme la réception de Jacques Cassini à la Chambre des comptes, qu'évoque Salvago dans une lettre du 10 janvier 1706 tout en rassurant son interlocuteur sur la suite de la carrière du jeune homme, que l'exercice de sa nouvelle charge n'empêchera pas de poursuivre dans le domaine des astres<sup>3</sup>. Et quand d'aventure les nouvelles de Paris sont mauvaises, l'inquiétude des confrères italiens est palpable, comme dans cette lettre du 11 février 1709 dans laquelle Salvago confie à Manfredi que le vieil homme a été victime d'une grave maladie qui a également effrayé son neveu, dévoué envers son « bon oncle » comme le serait un fils <sup>4</sup>. L'hiver 1708-1709 fut en effet particulièrement rigoureux en France, avec des températures qu'on estime avoir dépassé les -30°C, au point que des contemporains comme le magistrat Menin, conseiller au Parlement de Paris, rapporte qu'il a vu

un hiver formidable et le froid si terrible, que le pain geloit sur la table à mesure qu'on le mangeoit. Le vin même geloit dans la cave. Une bouteille de vin de Champagne se trouva toute gelée à l'exception d'un demi-verre qui étoit resté dans le centre de la bouteille, qui étoit tout l'esprit-de-vin, et qui se trouva plus fort que l'eau-de-vie. J'ai vu cela arrivé dans ma cave. Mais, chose affreuse! J'ai vu deux pauvres petits savoyards trouvés morts, gelés de froid, au coin d'une porte où ils s'étoient cantonnés et embrassés l'un l'autre pour se réchauffer <sup>5</sup>.

Or, si les enfants meurent surtout à la fin de l'été, du fait des grandes chaleurs, de la mauvaise qualité de l'eau et des épidémies de fièvre des mois d'août, septembre et octobre, les vieilles personnes succombent en général à la fin de l'hiver, du fait de dangereuses grippes ou de maladies du système respiratoire, occasionnées par les insuffisances du chauffage. Jean-Dominique échappe de peu à la mort lors de l'hiver 1709, et c'est surtout à partir de cette convalescence que sa santé, sans être vraiment mauvaise, devient fragile. Le soulagement est tangible quand Salvago apprend enfin à son correspondant, en mai 1710, que Cassini s'est rétabli après avoir eu une grande inflam-

<sup>1. «</sup> con zelo di diffendere la verità, et il nostro commune amico, di cui ho havuto nuova con l'ultima di Parigi; ch'està benissimo, che ha osservato esatamente la Quaresima... », lettre de Salvago à Manfredi, 19 mars 1704, Bib. G. Horn d'Arturo, busta XXXVIII, fasc. 1, pièce n° 15. Salvago tient probablement ses informations de Maraldi.

<sup>2. «</sup> Ho ricevuto una lettera del nostro sig. Maraldi, con qualche riflessioni sopra i pianettini di Giove. Mi dà ottime nuove del nostro sig. Cassini... », Lettre du même au même,  $\mathit{Ibid}$ ., pièce n° 24.

<sup>3. «</sup> Do nuova a V.S. dei Sig.i Cassini e Maraldi, che stavano benissimo, e le fo' sapere che il sig. Giacomo ha comprato di cosenso di suo padre una carrica di Maestro de Conti nella Camera soverana de medesimi per 40 in più scudi, e questo magistrato non lo occuperà tanto che non gli permetta di continuare il suo essercizio all'Osservatorio. Io ne ho goduto in estremo, perche spero che con questo stabilimento havrà il buon vecchio la consolatione di verdelo quantissime acasato... », lettre du même au même, du 10 janvier 1706, *ibid.*, pièce n° 63. Voir aussi la lettre du 30 janvier 1706 (pièce n° 66), dans laquelle il annonce avoir appris de Maraldi que Cassini II fut reçu à la Chambre des comptes avec applaudissements (« Il sig. Cassini era stato ricevuto nella Camera di Conti con sommo applauso... »).

<sup>4. «</sup> Ho ricevuto due lettere del Maraldi, la prima del 28 gennaio, l'altra del 18 febbraio. Il vecchio S. Cassini era stato male assai ed febe e mal di percenta, ma per Dio grazio era quasi riavuto del letto, avendolo agiutato [illisible] completamente. [...] Il S. Maraldi resto applicato [...] al suo buon zio, che riguarda, e con ragione ed tenerezza di figlio... », lettre du même au même, 11 février 1709, ibid., pièce n° 119. Les lettres de Maraldi à Salvago, de même que les réponses de Manfredi à son confrère génois, toujours en possession de la famille Salvago à Gênes, n'ont malheureusement pas pu être consultées.

<sup>5.</sup> Menin, Pot-pourri, cité par Arthur de Boislisle dans « Le grand hiver et la disette de 1709 »,  $Revue\ des\ questions\ historiques,\ 1903,\ p.\ 461.$ 

mation des yeux à la fin du mois de janvier, qui l'a empêché d'observer le Carême <sup>1</sup>. L'aspect le plus touchant de ces lettres réside finalement moins dans les appellations affectueuses de « buon vecchio » ou « buon Francese <sup>2</sup> que dans l'abondance des menus détails, signes discrets mais éloquents de la grande attention et de l'affection portées à l'astronome, bien plus qu'à Maraldi qui est pourtant celui qui transmet les nouvelles aux Italiens.

Parce que le vieux savant lui est physiquement et oralement accessible, l'entourage français de Cassini n'a pas laissé de témoignage comparable à celui des astronomes italiens. Néanmoins, si l'on n'a aucun document qui émane des visiteurs de Cassini, le récit que lui-même fait de ces visites nous apporte quelques renseignements sur la façon dont s'exprime au quotidien l'affection de ses proches. En plus de s'enquérir de sa santé, ils lui apportent régulièrement des présents. Certains sont offerts à l'occasion de festivités particulières, moins pour l'anniversaire du savant que pour sa fête, signe de l'attachement de l'astronome et de ses proches aux traditions religieuses. Cassini reçoit ainsi des cadeaux particuliers le 4 août, jour de la saint Dominique ³, et en offre également, par exemple à sa belle fille pour la sainte Suzanne ⁴. D'une manière générale, tous les parents de Cassini semblent friands de ce genre de démonstrations d'amitié, et échangent régulièrement des cadeaux, pour leurs fêtes <sup>5</sup> mais également pour les étrennes, qui sont tous les ans l'occasion de présents entre amis, mais aussi au sein de toute la maisonnée, y compris les domestiques <sup>6</sup>.

On constate également des pratiques plus régulières et moins solennelles de l'échange de cadeaux, de la part des parents proches encore une fois, mais aussi de simples amis. Ces derniers apportent souvent les derniers ouvrages parus, comme Parent qui vient avec le nouveau numéro des  $M\acute{e}moires$  de  $Tr\acute{e}voux$  « sur les affaires du temps  $^7$  » ou les

<sup>1. « [</sup>Maraldi] mi scrive che verso la fine fi genaro, fai soprapreso il Sig. Gio. Domenico suo zio da una grande infiamatione all'occhio destro, con gran dolore alla parte ed a tutta la testa, senza pero altro cativo accidente e senza febre, che del dolore ne stava assai meglio, e ché la piaga caggionata dall'infiamatione era quasi sanata... », lettre du même au même, du 13 février 1710, *ibid.*, pièce n° 130; et pièce n° 131, du 17 mai 1710 : « il Sig. Gio. Domenico Cassini s'era intieramente rimesso, e godeva ottima saluta... »

<sup>2.</sup> Lettre du même au même, du 16 février 1705, ibid., pièce n° 42.

<sup>3. «</sup> Mardy 4 aoust, jour de St Dominique [...] je receu des présens de mon neveu, de ma belle fille et de madame de Sissonne sa mère », JVP, 4 août 1711; et « Étant le jour de St Dominique dont je porte le nom, je fus régalé par mon fils, par ma belle fille et par mon neveu... », 4 août 1712.

<sup>4</sup>. « Comme ma belle-fille porte ce nom, je la régalay d'un rouet fort beau que mon fils acheta », JVP. 10 août 1712.

<sup>5.</sup> Voir par ex. JVP, 18 novembre 1711 : « Ma belle fille alla voir sa mère et la régala à l'occasion de la veille de la sainte Élisabeth » ; ou « [Ma belle fille] acheta des présens pour la feste de mon fils et de mon neveu, qui furent aussi régalé par sa mère et par son frère », 30 avril 1712.

<sup>6.</sup> Voir par ex. JVP, 30 décembre 1711 : «  $M^{me}$  la comtesse de Sissonne envoya des présens pour moy, pour mon fils et sa femme et pour mon neveu, parmi lesquels il y avoit de ustenciles d'argent et des meubles pour la chambre et de habillemens pour l'hiver et des choses comestibles et bonnes pour la santé » ; et 31 décembre 1711 : « Mon fils donna les étrenes à nos gens. Le même jour on envoya des étrenes à M. et  $M^{me}$  de Sissonne et à M. Ducharmoy. »

<sup>7.</sup> JVP, 31 janvier 1712.

209 IL BUON VECCHIO

« journaux d'Holande <sup>1</sup> » laissés par l'abbé Bouloni, secrétaire du nonce extraordinaire. L'amitié est ici mise au service de la science en ce qu'elle permet le partage des connaissances, indispensable en ces temps de guerre où les communications entre États sont difficiles<sup>2</sup>. Et si l'affection précède souvent les échanges « savants », il arrive également que le rapport s'inverse. Ainsi, l'abbé Teinturier offre « un beau présent » à Cassini après que celui-ci a examiné ses écrits<sup>3</sup>, et Salvago envoie à Maraldi des présents pour lui et son oncle en remerciement des bonnes grâces dont ils l'honorent <sup>4</sup>.

Outre ces dons et contre-dons <sup>5</sup> à but « scientifique » autant que social, on peut également noter l'importance d'une autre sorte de présents, peu considérables et sans grande valeur autre qu'affective : les « choses comestibles et bonnes pour la santé. » La plupart des cadeaux offerts à Cassini sont en effet des « régals » préparés par les Demoiselles de l'Observatoire, en particulier par Catherine Couplet, qui apporte régulièrement au vieil homme des fruits de son jardin <sup>6</sup> et, ce qui semble particulièrement le toucher. des mets « faits par ses mains 7. » Autre attention importante, Jacques Cassini, qui adopte les coutumes de la noblesse française jusque dans ses occupations et s'adonne régulièrement à la chasse, fait régulièrement parvenir à son père des pièces de gibier 8, ce qui donne parfois l'occasion à Cassini d'inviter d'autres amis pour les partager <sup>9</sup>. C'est que, tout comme la correspondance échangée par les savants vise toujours un auditoire plus large que leur seul destinataire 10, les cadeaux offerts aux membres de la famille Cassini sont fréquemment mis en commun, et même partagés avec des extérieurs, en particulier lorsqu'ils ont une provenance un peu « exotique ». Le beau-frère de Cassini lui fait ainsi profiter d'un cadeau qu'il reçoit de Picardie 11, le P. Le Brun d'un cadeau

<sup>1.</sup> JVP, 16 juillet 1711. Il s'agit probablement des Nouvelles de la République des lettres, dont on retrouve des exemplaires dans le Cataloque des livres de la bibliothèque de feu monsieur de Cassini, maître des comptes, & de l'Académie royale des sciences; dont la vente se fera en détail le lundi 28 juin 1756 & jours suivans, au plus offrant & dernier enchérisseur; à l'Observatoire, Paris : F. Delaguette,

<sup>2.</sup> Voir par exemple la lettre de Manfredi à Maraldi, du 14 novembre 1703 (Arch. Obs., B4 11), dans laquelle il rapporte : « j'ay receu le 11eme de novembre vostre lettre, qui m'avoit été écrite le 21 septembre, cette retardation de 50 jours étant cause par la difficulté du commerce entre la France et l'Italie dans l'état présent des affaires de la guerre... »

<sup>3.</sup> JVP, 12 janvier 1711.

<sup>4.</sup> JVP, 7 décembre 1711.

<sup>5.</sup> Sur les aspects sociologiques du don et du contre-don, voir Marcel Mauss, Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, rééd., Paris : PUF, 2007, 248 p. ; mais aussi l'ouvrage plus récent, quoique portant sur une période légèrement antérieure à celle étudiée ici, de Natalie Zemon Davis, The Gift in Sixteenth-Century France, Madison: The University of Visconsin Press, 2000, 185 p. Sur l'importance des échanges de cadeaux et d'argent dans les relations entre patrons et scientifiques, voir Mario Biagioli, Galileo, Courtier..., op. cit., p. 36-52. Cassini n'agit pas vraiment comme un patron, puisqu'il ne prodigue que des conseils et éventuellement des outils de travail, mais n'assure pas à ses correspondants une position sociale comme ont pu le faire les princes italiens protecteurs de Galilée. L'époque n'est plus au patronage princier, mais si ces échanges ne permettent plus l'élévation sociale, ils gardent une grande importance intellectuelle, et surtout relationnelle.

<sup>6.</sup> Voir par ex. JVP, juillet 1712.

<sup>7.</sup> JVP, 7 août 1710 ou 6 janvier 1711 par ex.

<sup>8.</sup> Voir par ex. JVP, septembre 1710.

<sup>9. «</sup> Mon fils ayant rapporté du gibier de sa chasse, je fis prier M. le Curé de dîner avec nous », JVP, 20 août 1711.

<sup>10.</sup> Paul Dibon, « Les échanges épistolaires dans l'Europe savante du XVIIe siècle », dans Revue de synthèse : les correspondances, leur importance pour l'historien des Sciences et de la Philosophie, problèmes de leur édition, journées de Chantilly, 5-7 mai 1975, n° 81-82, t. XCVII, janv.-juin 1976,

<sup>11.</sup> JVP, 27 décembre 1710.

reçu de Provence et le chevalier de Tolède de son vin d'Espagne <sup>1</sup>; et Cassini lui-même propose à Catherine Couplet de prendre part à un présent que lui a envoyé sa nièce Anne-Madeleine de Berville, épouse Cauvigny <sup>2</sup>. Enfin, on observe également une mise en commun temporaire de certaines ressources entre les Cassini et certains de leurs amis, en particulier de leurs chevaux et carrosses. Il est ainsi de bon ton d'envoyer chercher les amis qui vous honorent d'une visite <sup>3</sup> ou de les raccompagner <sup>4</sup>, ou tout simplement de leur prêter une voiture quand ils n'en ont pas, comme l'abbé Du Haut, qui serait dans l'impossibilité de se rendre à Tremblay par ses seuls moyens <sup>5</sup>.

Être capable de mobiliser ou d'être accueillis par des amis demeure longtemps dans l'aristocratie signe que l'on est homme d'honneur. Les confréries, les communautés religieuses, les corporations, les sociétés savantes associent amitié et alliance : ces accointances de groupe sont le ciment des appartenances sociales ou professionnelles. Se distinguent, dans ces réseaux familiaux autant qu'amicaux, ces « amis de cœur » ou « particuliers » avec lesquels on aime se retrouver et pour qui l'on affiche une prédilection. À leur disposition en toutes circonstances, on tâche de devancer leur demande, de leur faire plaisir, on s'enquiert de leur santé et on les félicite des succès ou des événements heureux, on échange avec eux anneaux et cadeaux. Les preuves tangibles, les actions, demeurent essentielles pour renforcer la relation.

Cette définition par Anne Vincent-Buffault des relations amicales à l'époque classique <sup>6</sup> paraît parfaitement illustrée par les informations qui nous sont parvenues sur les fréquentations de Jean-Dominique Cassini, et par extension, de sa proche famille. Ses accointances avec des personnages bien en cour lui permettent de prouver sa propre valeur et son insertion dans la haute société du royaume en général et de Paris en particulier; les liens qu'il forge à l'Académie des sciences, ou que son fils entretient avec ses collègues de la Chambre des comptes, renforcent encore cette position. Et au sein de ces ensembles, on perçoit des liens particuliers, faits pour la plupart de réciprocité des services et d'échange de biens; mais aussi de simples intentions gratuites, pour le seul plaisir de l'amitié partagée, de l'affinité qui peut unir des âmes entre elles. Grandjean de Fouchy a dit de Jacques Cassini que « sa physionomie étoit douce, quoiqu'un peu sérieuse » ou que « son premier abord était froid <sup>7</sup>. » Cassini IV rapporte au contraire à propos de son bisaïeul que

sa phisionomie etoit gracieuse et ouverte, elle prevenoit en sa faveur et à mesure que l'on approchoit de plus près, on decouvroit en lui une bonté d'âme qui achevoit de lui gagner les cœurs. Toujours porté à présumer le bien, il sembloit incapable de juger ou de parler mal de personne. Il joignoit à une noble et aimable simplicité

<sup>1.</sup> JVP, 17 mai 1712.

<sup>2.</sup> JVP, 16 mars 1711.

<sup>3. «</sup> On envoya le carrosse à M. Méry », JVP, 13 octobre 1711.

 $<sup>4. \</sup>ll M.$  Bidault vint dîner avec nous  $[\ldots]$  Je luy donnay le carrosse pour s'en retourner », JVP,~7 novembre 1711.

<sup>5.</sup> JVP, 30 septembre et 1er octobre 1710. Notons qu'il arrive également à Cassini de demander l'aide de ses amis pour se déplacer quand son fils se sert déjà de leur carrosse; il emprunte ainsi les chevaux du sieur Bourgoin (12 octobre 1710) ou de l'abbé Gaillard (9 novembre 1710).

<sup>6.</sup> Anne Vincent-Buffault, L'exercice de l'amitié, pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, Paris : Seuil, 1995, p. 25.

<sup>7.</sup> Grandjean de Fouchy, « Éloge de M. Cassini », art. cit., p. 144-145.

IL BUON VECCHIO 211

une grande étendue de lumiere et un sens fort droit <sup>1</sup>.

La plupart des témoignages de ceux qui l'ont connu abondent également dans le sens d'un homme d'abord facile, propre à susciter de profonds sentiments d'amitié. Mais, comme il est normal à l'époque, on n'a que peu de renseignements explicites sur les sentiments éprouvés par le savant lui-même à l'encontre de ces amis qui viennent lui tenir compagnie, lui écrivent longuement et lui offrent des cadeaux ; la plupart du temps, seuls leurs actes sont notés. Cassini utilise plusieurs fois les mots « ami » ou « amitié » dans le *Journal* de ses dernières années. Toutefois, ils concernent plus souvent des amis d'amis dont il ne donne pas les noms, par exemple ceux de M<sup>me</sup> de Sissonne <sup>2</sup>, de Guillaume Delisle <sup>3</sup>, ou même de son fils <sup>4</sup> que des connaissances personnelles. On ne peut relever que six occurrences du terme « ami » explicitement associé à une personne précise :

- le géomètre Jacques Ozanam, son « intime ami » proposé (grâce à son intervention?) pour la place d'associé vacante par la mort de son autre ami et élève,
   Jean-Mathieu de Chazelles<sup>5</sup>;
- son ancien élève à l'Académie des sciences et « grand ami » Filippo-Maria Monti,
   fils du marquis Monti qui l'avait accueilli à Bologne dans ses jeunes années <sup>6</sup>;
- le prélat italien Francesco Bianchini, probablement rencontré alors que Cassini travaillait à Rome au service du pape, et avec qui il entretient une correspondance nourrie avant la venue de l'astronome amateur à Paris à l'été 1712, afin de remettre le bonnet de cardinal aux nouveaux promus comme le cardinal de Rohan 7;
- Pierre Nigot de Saint-Sauveur, maître puis président à la Chambre des comptes et « grand ami » de Cassini <sup>8</sup>;
- le père Étienne!chanoine de Chartres fort érudit, auteur en 1701 d'une Histoire de Chartres ou Extrait de la Parthénie et correspondant ponctuel de Cassini mais aussi de La Hire à qui il relate un phénomène extraordinaire arrivé dans sa ville <sup>9</sup>;
- et enfin un certain M. Le Grand sur lequel nous n'avons aucun renseignement,
   mais qui connaît Jacques Cassini et que Jean-Dominique nomme son « ancien

<sup>1.</sup> BnF, dépt. Cartes & plans, Ge-DD-2066(1), La vie et les ouvrages de J.-D. Cassini, « Portrait de M. Cassini », p. 117. L'origine exacte de ce portrait est inconnue.

<sup>2. «</sup> M<sup>me</sup> la comtesse de Siçonne avec deux de ses amies vinrent dîner icy », JVP, 27 avril 1711.

 $<sup>3. \</sup>ll M.$  de L'Isle avec quelqu'un de ses amis vin<br/>rent pour observer l'éclipse de Lune », JVP, 29 juillet 1711.

<sup>4. «</sup> Mon fils [...] me fit le rapport [...] des traittemens qu'il avoit receu de plusieurs de ces amis », JVP, 4 janvier 1711; ou « Mon fils et sa femme receurent des visites de quelques uns de leurs amis », JVP, 3 juin 1712.

<sup>5. «</sup> Mon fils et mon neveu alèrent à l'Académie et me firent le rapport du cheois qu'on avoit fait de M. Ozanam, mon intime ami », JVP, 7 février 1711; et PV 1711, séance du 7 février, fol. 47.

<sup>6. «</sup> M. le marquis Monti [fils] [...] me donna des nouvelles de M. Monti, prélat domestique du Pape, mon grand ami », JVP, 19 février 1711.

<sup>7. «</sup> M. l'abbé de Boissy me compliment[a] sur la promotion du cardinal Cassini et sur ce que M. Bianchini [...] est de mes amis », JVP, 11 juin 1712.

<sup>8. «</sup> Mon grand ami le président Saint-Sauveur vint à l'Observatoire, et eut une longue conférence avec mon fils », JVP, 6 juillet 1710.

<sup>9. «</sup> M. de La Hire me vint voir et me communiqua une lettre qu'il avoir receue de M. Étienne, chanoine de Chartres, mon ami, sur un cas extraordinaire de la mort subitte de cinq personnes », *JVP*, 14 juin 1710.

ami  $^{1}$ . »

On remarque en premier lieu qu'au moins quatre de ces amis sont en partie liés à Cassini par le biais de la pratique scientifique. Il est indéniable que l'exercice de la science n'est pas seul en cause dans ces liens, puisque l'appellation d'« ami » devrait dans ce cas être attribuée à bien d'autres personnes, mais il joue un rôle. On note également que deux de ces personnages sont liés à Cassini par une amitié qui date de ses années italiennes, signe de l'importance de cette période dans la formation affective du savant, et qui rend d'autant plus étonnant l'isolement du réseau italien qui fut le sien lors de son arrivée à Paris.

Mais ce qui frappe davantage, c'est que sur plus de 330 personnages différents cités par le vieil astronome dans le Journal de sa vie privée, ceux qui sont qualifiés d'amis comptent justement parmi les moins présents auprès de lui. Les nouvelles de Monti et du père Étienne de Chartres ne parviennent à Cassini que par ouï-dire, Saint-Sauveur et Ozanam viennent avant tout conférer avec son fils<sup>2</sup>; Bianchini voit davantage le fils et le neveu de son ami chez le cardinal de Rohan que son ami lui-même à l'Observatoire; et M. Le Grand ne rend visite qu'une seule fois au vieil homme. À l'opposé, les personnages qui passent le plus souvent voir le vieil homme ne bénéficient pas de tels commentaires. Ainsi en est-il par exemple du père Pierre Le Brun, oratorien érudit et amateur de sciences, qui est de loin le visiteur le plus assidu de Cassini (sans compter les membres de la famille et les autres habitants de l'Observatoire) avec près de soixante visites, et qui le tient au courant des nouvelles du temps<sup>3</sup>, mais à qui n'est associée aucune mention sentimentale; de même pour l'académicien géomètre Antoine Parent, autre visiteur particulièrement fidèle avec près de trente visites. L'absence de commentaire sur ce dernier est d'autant plus étonnante qu'il est autant réputé pour l'universalité de ses centres d'intérêt et sa productivité académique que pour son caractère particulièrement difficile, tracassier et brutal qui ne le rend pas vraiment aimé à l'Académie 4 : le fait qu'il vienne aussi souvent tenir compagnie à Cassini en dit long sur le caractère facile et aimable de son interlocuteur qui, s'il n'appelle pas Parent son ami, semble toutefois supporter ses visites avec bonne humeur et se réjouir des nouvelles que le géomètre lui apporte régulièrement.

On peut donc distinguer deux sortes d'amitié dans le *Journal* des dernières années de Cassini, celle qui le lie à des amis absents mais chers au cœur du vieil homme, et

<sup>1. «</sup> M. Le Grand mon anciens amis me vint voir, et me complimenta sur la mariage de mon fils », JVP, 15 juillet 1710.

<sup>2.</sup> Ozanam ne vient en effet que deux fois à l'Observatoire, une fois pour voir le vieil astronome et lui parler de ses écrits (17 octobre 1710), mais une autre fois pour discuter avec son fils sur des questions de géométrie (10 août 1710). De même, Saint-Sauveur vient dîner une fois à l'Observatoire avec l'ensemble de la famille Cassini (3 juin 1710), revient une deuxième fois conférer avec Jacques (6 juillet 1710), mais n'est cité une troisième fois que parce qu'il invite à son tour le fils Cassini chez lui (5 février 1710).

<sup>3.</sup> Voir par ex. JVP, 19 décembre 1710, « le père Le Brun vint icy m'apporter les nouvelles d'Espagne. »

<sup>4. «</sup> Personne n'a tant fourni que lui à nos assemblées, & quoiqu'on traitât quelquefois avec assés de sévérité ce qu'il apportoit, il n'en paroissoit pas blessé; son peu de sensibilité à cet égard lui persuadoit peut-être que les autres lui ressembloient, & le rendoit plus hardi à s'élever contre eux [...] On lui a reproché d'être obscur dans ses écrits [...]; quelquefois à la faveur de ce préjugé établi contre lui on se dispensoit un peu facilement de chercher à l'entendre », Fontenelle, « Éloge de M. Parent », dans HARS 1716, p. 90-91.

dont les rares venues sont évoquées avec beaucoup de joie et une pointe de surprise, et le souvenir avec une certaine nostalgie; et celle qu'il éprouve pour ses visiteurs fidèles, qui renforcent leur relation par les « preuves tangibles » citées par Anne Vincent-Buffault, et participent ainsi quotidiennement aux plaisirs goûtés par Cassini dans sa vieillesse.

#### A.2 Les douceurs de la vieillesse.

Dans le Journal de sa vie privée, Cassini évoque à plusieurs reprises le Cato Major: De senectute ou traité De la Vieillesse (Caton l'Ancien) de Cicéron. Écrit vers 44 av. J.-C., ce traité philosophique évoque les plaisirs et les mérites d'une bonne vieillesse, qui fait suite à une jeunesse vertueuse et sage et rend heureux, pour peu que le vieillard soit doux, modéré et indulgent, grâce aux lettres et à la réflexion <sup>1</sup>. Le modèle cicéronien de la vieillesse est très populaire depuis la Renaissance et les travaux des humanistes, qui contribuèrent à sa redécouverte tout en insistant sur le bon sens de Cicéron. Sans que ce traité n'acquière encore le statut d'alternative à l'idéal chrétien, comme cela pourra avoir lieu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>, il est aussi populaire que les traités écrits sur cet âge de la vie aux XVIe et XVIIe siècles. Cassini le lit d'ailleurs trois fois entre juin 1710 et septembre 1712, et en étudie même certains passages en détail comme celui sur l'immortalité de l'âme, qu'il compare avec des passages d'autres œuvres de Cicéron comme le Songe de Scipion et les Questions tusculanes<sup>3</sup>. Mais le principal intérêt que semble trouver Cassini dans cette lecture, et qui est certainement la principale raison pour laquelle il le relit plusieurs fois, est que « le livre De la vieillesse de Cicéron [...] se rapporte beaucoup aux plaisir [qu'il] trouve dans la [s]ienne 4. »

#### Recevoir.

On a vu qu'un des plaisirs majeurs de Cassini dans ses dernières années réside dans l'amitié que lui portent ses proches. La lecture que fait Cassini du De Senectute est d'ailleurs accompagnée par une autre du même auteur, celle de son traité De l'Amitié (Lælius) (De Amicitia : Lælius), qu'il relit et médite également puisqu'il « avoit autrefois retenu les plus <sup>5</sup> endroits par cœur, [ce] qui [lui] avois servi à des occasion importante <sup>6</sup>. » Les sentiments élevés décrits par Cicéron dans ces deux traités écartent les jouissances triviales comme les fêtes et les festins, mais si Cassini semble effectivement éviter les excès, ses proches lui offrent régulièrement fruits, friandises et autres

<sup>1.</sup> Émile Krantz, « Sur le traité de la vieillesse de Cicéron », dans Annales de l'Est,  $8^{\rm e}$  année, 1894, p. 1-31.

<sup>2.</sup> D. G. Troyanski, *Miroirs de la vieillesse en France au siècle des Lumières*, trad. Oristelle Bonis, Paris : Eshel, 1992, p. 94

<sup>3.</sup> « Je me fit lire les Questions tusculanes de Cicéron, où il parle de l'immortalité de l'âme plus longuement que dans la livre De La Vieillesse et que dans le Songe de Scipion, que je comparay ensembles », JVP, 28 octobre 1711.

<sup>4.</sup> JVP, 29 octobre 1711.

<sup>5.</sup> Plusieurs.

<sup>6.</sup> JVP, 3 juillet 1711.

douceurs <sup>1</sup>, et lui-même les reçoit le plus souvent autour d'un repas.

La plupart du temps, c'est son dîner, soit ce que nous appellerions son déjeuner, que le vieil homme partage avec ses proches. Le Journal de sa vie privée abonde en notes du genre « M. Untel vint dîner avec nous », indiquant que son fils, sa bru et certainement son neveu, sont aussi de la partie, y compris quand ils ne reçoivent personne puisque quand Cassini doit prendre ses repas seul, cela est précisé par une phrase du type « je dinay de mon particulier <sup>2</sup>. » À part pour quelques repas où le nombre des convives force leurs hôtes à s'installer dans les salles d'étude de l'Observatoire, il semble que la majorité soit prise dans les appartements privés des Cassini. Aucune mention d'une quelconque « salle à manger » n'est indiquée sur les plans de l'Observatoire par d'Orbay en 1692. L'apparition des premières pièces uniquement vouées à cet usage date pourtant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, mais l'absence d'une telle salle dans l'Observatoire est certainement en partie due à l'exiguïté des lieux. L'inventaire après décès de Suzanne du Charmoy fait état de la présence de tables dans plusieurs pièces de l'appartement, y compris la cuisine même s'il est fort improbable que les astronomes et leurs familles y descendaient prendre leurs repas. Il semble plutôt qu'ils aient été servis dans la pièce appelée « grand antichambre », qui comportait « une table de marbre blanc sur son pied de bois doré, prisée 150 livres <sup>4</sup>. » Dans les dernières années de Cassini, il est probable que les membres de la maisonnée s'installent dans leurs chambres mêmes, de préférence dans celle de Jean-Dominique Cassini pour lui éviter trop de déplacements, tout comme ils dînent dans celle de sa bru alors qu'elle est encore alitée après son accouchement <sup>5</sup>. Une fois rétablie, la vie normale semble reprendre son cours et les repas se prennent à nouveau chez le vieil homme <sup>6</sup>.

Plusieurs historiens de ces dernières années se sont penchés sur les rythmes alimentaires des Français sous l'Ancien Régime. La question reste encore en grande partie obscure, tant au niveau du nombre des repas pris habituellement en une journée qu'à celui des horaires auxquels ils se déroulent. En outre, il faut noter que le rythme de travail des astronomes n'est pas le même que celui de la plupart des gens. Ils sont en effet levés avant le soleil et couchés après, voire parfois actifs toute la nuit, et ont des contraintes liées à certains phénomènes comme les éclipses, qui les forcent sans doute à décaler régulièrement les heures de leurs repas, ou à se sustenter rapidement tout en travaillant, ainsi qu'à suivre le rythme des saisons.

Cassini mentionne dans son journal trois repas différents, le déjeuner, le dîner et le

<sup>1.</sup> Sur la valeur symbolique des aliments offerts, qui alimentent les relations de sociabilité, voir Françoise Thelamon, « Sociabilité et conduites alimentaires », dans La sociabilité à table : commensalité et convivialité à travers les âges, actes du colloque de Rouen, 14-17 novembre 1990, éd. Martin Aurell, Olivier Dumoulin et Françoise Thelamon, Rouen : Publications de l'université de Rouen, n° 178, 1992, p. 12.

<sup>2.</sup> JVP, 11 avril 1712.

<sup>3.</sup> Daniel Alcouffe, « La naissance de la table à manger au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *La Table et le partage, rencontres de l'École du Louvre*, Paris : Documentation française, 1986, p. 57-65.

<sup>4.</sup> Inv. commencé le 25 juin 1725, doc. cit.

<sup>5. «</sup> J'allay encore dîner dans la chambre de ma belle fille. Elle se trouva un peu plus forte que les jours précédans », JVP, 16 juin 1712.

<sup>6. «</sup> Ma belle fille vint souper dans mon appartement pour la première fois après ses couches », JVP, 21 juin 1712.

souper. On ne trouve qu'une seule mention du déjeuner : « M<sup>me</sup> Berville vint me voir et déjeuna avec moy <sup>1</sup> », signe que ce repas est ordinairement « une petite collation solitaire et souvent symbolique <sup>2</sup>. Il est également possible que Cassini ait été le seul à l'Observatoire à faire ce genre de repas du matin, puisque certains textes du XVIII<sup>e</sup> siècle mentionnent que « l'usage le plus universel est de faire deux repas par jour, le dîner et le souper », et que « les enfans, & quelquefois les vieillards, ajoutent encore le déjeuner, & le goûter <sup>3</sup>. » Cette collation a en tout cas lieu pour le vieil homme avant de s'habiller, comme en témoigne la suite du récit de la journée du 14 juin 1712 <sup>4</sup>.

On ne dispose en revanche d'aucun renseignement concernant l'heure du dîner, qui doit certainement avoir lieu juste après les relevés quotidiens de la hauteur méridienne du soleil (voir les journaux d'observations des savants pour plus de détails). Le *Dictionnaire de Trévoux* indique en 1704 à l'article « dîner » que le « peuple » dîne à midi et les « gens de pratique » à 2 heures de l'après-midi : il est probable que les astronomes de l'Observatoire dînent également aux alentours de 13h-14h.

Quant au souper, probablement juste après l'observation du coucher du soleil en temps ordinaire, il semble être pris aux alentours de 8 heures du soir quand Cassini est seul. Comme il le mentionne en effet au mois d'août 1712, « après que mon fils fut allé de bon heure à l'endroit où il avoit été prié avec sa femme de souper, j'envoyé le carrosse à M. le Curé qui me vint confesser dans notre chapelle à 7 heures <sup>5</sup> » : il est probable que le vieil homme a soupé après s'être confessé. Et pour que les alentours de 7 heures soient considérés comme être parti de bonne heure à son dîner, Jacques Cassini a dû prendre ce repas vers 9 heures du soir, ce qui semble légèrement plus tôt que ce qui se fait ordinairement à la fin du règne de Louis XIV, date du « brusque décrochement de l'heure du souper <sup>6</sup> » vers 10 à 11 heures du soir.

Cassini mentionne également à plusieurs reprises des collations, autour des « régals » que lui apportent les demoiselles de l'Observatoire mais aussi autour de tasses de chocolat, prises non pas aux alentours de 4h de l'après-midi, mais le matin avant le dîner. Il s'agit manifestement de moments privilégiés entre intimes, avant que ne commence l'agitation de la journée : les seuls à y prendre part sont les membres proches de la famille et mesdemoiselles Couplet et La Hire 7. On est encore loin des nouvelles formes de sociabilité liées à l'introduction en France de ces nouvelles denrées alimentaires, chocolat, café et thé, qui seront plus tard, au XVIIIe siècle, servies dans des

<sup>1.</sup> JVP, 14 juin 1712.

<sup>2.</sup> Jean-Louis Flandrin, « Les heures des repas en France avant le XIX° siècle », dans Le temps de manger : alimentation, emploi du temps et rythmes sociaux, dir. Maurice Aymard, Claude Grignon et Françoise Sabban, Paris : éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1993, p. 208. Cette description générale n'exclut pas que « le petit-déjeuner, dans les élites sociales des XVII° et XVIII° siècles, a pu être parfois un repas véritable, collectif et consistant. »

<sup>3.</sup> Lémery, texte de 1755, cité par J.-L. Flandrin, ibid., p. 200.

<sup>4. «</sup>  $M^{me}$  Berville vint me voir et déjeuner avec moy. M. Delaistre le mousquetaire y vint aussy pendant que je me faisoit habiller, et il dîna avec mon fils et ma belle fille pendant que j'ay dîné avec mon neveu », JVP, 14 juin 1712.

<sup>5.</sup> JVP, 14 août 1712.

<sup>6.</sup> J.-L. Flandrin, « Les heures des repas... », art. cit., p. 210.

<sup>7. «</sup>  $M^{\rm elle}$  Couplet dîna avec nous, après avoir pris une tasse de chocolat », JVP, 9 mai 1712; et «  $M^{\rm elle}$  de La Hire vint prendre le matin avec moy et M. Maraldi une tasse de chocolat », JVP, 9 septembre 1712.

établissements spécialisés qui donneront naissance à toute une culture, liant la consommation de ces produits exotiques à la réflexion littéraire et philosophique, et parfois à la contestation <sup>1</sup>. À l'Observatoire, se réunir autour du chocolat est le signe d'une élection particulière, qu'il s'agisse de le boire, ou même de le chanter, comme peuvent le faire les deux visiteurs assidus évoqués ci-dessus, Parent et Le Brun <sup>2</sup>.

Ces dégustations de chocolat débouchent sur une invitation à rester dîner. On trouve pourtant rarement dans le *Journal* de Cassini des mentions d'invitations précisément envoyées à certains personnages pour les convier à l'Observatoire. Jacques Cassini est régulièrement prié de venir partager un moment avec ses amis <sup>3</sup>, mais son père ne convie spécialement ses hôtes qu'à de rares occasions, quand il reçoit une pièce de gibier périssable de la part de son fils <sup>4</sup> ou quand ses amis sont de passage à Paris pour un court séjour <sup>5</sup>. Mais la plupart du temps, les amis de Cassini n'annoncent pas leurs visites, tout comme les nobles personnages dont on a vu qu'ils pouvaient entrer à l'Observatoire sans aucun filtrage ou presque.

Les portes de l'Observatoire sont ainsi ouvertes à toutes et à tous, mais c'est apparemment également le cas de la table des Cassini. Ce double registre aristocratique de la table ouverte et des visites sera un des fondements du monde des salons des décennies suivantes <sup>6</sup>, mais il est déjà en quelque sorte présent à l'Observatoire. En effet, Jean-Dominique Cassini rapporte très souvent de ses visiteurs qu'ils « vinrent dîner avec [eux] », et plus rarement qu'ils « vinrent souper. » Les origines sociologiques de la nourriture consommée en commun se perdent dans la nuit des temps, et le rôle social de certaines conduites alimentaires conviviales comme les banquets de confréries ou les festins donnés par des grands pour régaler leurs gens a été reconnu et étudié depuis longtemps <sup>7</sup>. Au-delà du plaisir intrinsèquement lié à l'ingestion d'aliments agréables, comme les confitures préparées pour le vieil astronome par Catherine Couplet ou par son neveu <sup>8</sup> dont il est régalé dans les deux sens du terme <sup>9</sup>, c'est la simple commensalité qui lui procure de la joie, car comme le remarque Montaigne, autre vieillard qui revient sur les joies de l'amitié et de la vieillesse, « Il ne faut pas tant regarder ce qu'on mange qu'avec qui on mange [...] Il n'est point de si doux apprest pour moy, ny de sauce si

<sup>1.</sup> On notera toute fois que les cafés commencent à se développer dès les premières années du XVIIIe siècle, et sont fréquentés par les amis mêmes de Cassini, comme l'académicien Joseph Saurin, victime (ou instigateur, le mystère reste entier) d'une cabale montée contre lui et d'autres habitués du café de la Veuve Laurent par le poète Jean-Baptiste Rousseau, cabale qui le conduira jusqu'en prison. Voir JVP, 8 décembre 1710.

<sup>2. «</sup> M. Parent dîna avec nous [...] le père Le Brun survint, et [ils] me divertirent par des chansons qu'ils chantèrent sur le chocolat et sur le caffé », JVP, 31 décembre 1711.

<sup>3.</sup> Voir par ex. JVP, 22 juin 1711 : « Mon fils et sa femme furent priez de la part de M. Bignon, Prévost des Marchands, d'aller à l'Hostel de Ville à l'occasion du feu de la Saint-Jean »; ou « Mon fils et mon neveu ayant été priez d'aller dîner chez le cardinal de Rohan... », JVP, 22 juillet 1712.

<sup>4.</sup> Voir par ex. JVP, 20 août ou 9 septembre 1711.

<sup>5.</sup> Voir par ex. JVP, 17 mars 1712 : « M. Maraldi pria M. Monti de venir le lendemain dîner avec nous » ; ou « Je l'ay prié [Hartsoeker fils] de venir dîner avec nous avant son départ », 23 août 1712.

<sup>6.</sup> Voir supra.

<sup>7.</sup> Voir par ex. les travaux d'Alfred Franklin sur la Vie privée d'autrefois à la fin du XIXe siècle.

<sup>8. «</sup>  $M^{elle}$  Couplet me vint voir et me régala de ses confitures », JVP,  $1^{er}$  décembre 1710; et « J'avois à me régaler des confitures de pêche par M. Maraldi », 8 avril 1711.

<sup>9.</sup> Régaler au sens premier et ancien de donner un cadeau, et au sens second, plus récent, de procurer du plaisir.

appetissante, que celle qui se tire de la société 1. »

Ces repas partagés à l'Observatoire sont en effet l'occasion de discuter, par exemple avec le géomètre Joseph Sauveur, qui vient raconter à Cassini ce qu'il a lu devant l'Académie<sup>2</sup>; d'entendre les nouvelles du monde; mais aussi de se réjouir de certains événements particuliers. On a vu que Cassini reste muet à propos d'un éventuel banquet organisé à l'occasion du mariage de son fils; en revanche, le baptême de sa petite-fille le 27 mai 1712 est l'occasion d'un grand déjeuner (alors un dîner), dont la valeur extraordinaire est soulignée par le fait qu'il ait été « apprêté par un traiteur », et au cours duquel des dragées sont distribuées non seulement aux convives mais aussi à l'ensemble de leurs domestiques, et des toasts sont portés à la santé du vieil homme <sup>3</sup>.

Ce repas est encore davantage chargé de symbolisme que les dîners ordinaires pris dans ses appartements avec quelques proches : contrairement au banquet de mariage, il concerne un entourage apparemment très large puisque, d'après les pages qui subsistent (une lacune dans le manuscrit a hélas fait perdre le récit des jours du 18 au début du 27 mai), on peut compter parmi les convives non seulement les parents Berville, Sissonne et du Charmoy, mais aussi la famille Bignon, probablement au grand complet même si le début du récit manque, et sans doute même accompagnée du cousin Jérôme de Pontchartrain qui, selon J.-P. Homet <sup>4</sup>, tient lui-même la petite fille sur les fonts baptismaux, et prend donc vraisemblablement part au banquet. La perte des registres paroissiaux de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, où a manifestement eu lieu la cérémonie religieuse, ne permet pas de vérifier précisément cette assertion, mais le fait que Jacques Cassini et son cousin Maraldi se rendent trois jours plus tard à Versailles pour « remercier M. le comte Pontchartrain <sup>5</sup> » va dans le sens de cette hypothèse. Outre ce clan allié, on note également la présence de bons amis comme Jean-François Le Haguais, précepteur de Jérôme de Pontchartrain, très lié aux Bignon et intime du beau-frère de Cassini dont il est l'exécuteur testamentaire <sup>6</sup>, et même Fontenelle, qui ne compte pourtant pas parmi les visiteurs habituels de l'Observatoire.

Le festin partagé joue ici un rôle particulier en participant d'un rite de passage, le baptême, indispensable en un temps où la religion catholique tient encore une place prépondérante dans la société en dépit de la « crise de conscience européenne. » L'association de nombreux membres de l'entourage plus ou moins proche des parents, qui confirme d'ailleurs l'insertion des Cassini au sein du groupe des grandes familles parisiennes et souligne leur attachement au clan Pontchartrain/Bignon, témoigne du fait que les grandes étapes de la vie sont encore vécues en commun, et même en communauté : communauté académique et scientifique avec la présence de Fontenelle et du savant amateur Le Haguais, communauté de la robe avec la présence de grands magis-

<sup>1.</sup> Montaigne, Essais, livre III, chap. 3.

<sup>2. «</sup> M. Sauveur vint dîner avec nous, et nous parlâmes au long de ce qu'il avoit leu à l'Académie », JVP, 5 décembre 1710.

<sup>3. «</sup> Ils me firent tous l'honneur de ce souvenir de moy en buvant à ma santé [...] L'après-dîné, mon fils fit la distribution des dragées aux messieurs et aux dames, et en fit donner aussy à leurs gens », JVP, 27 mai 1712.

<sup>4.</sup> J.-P. Homet, Astronomie et astronomes..., op. cit., p. 100.

<sup>5.</sup> JVP, 31 mai 1712.

<sup>6.</sup> Arch. nat., M.C., LIV, 726, inv. ap. décès de Paul de Laistre, 30 mars 1716.

trats comme les Bignon, mais aussi encore une fois de Le Haguais, président à la Cour des aides, bref, communauté du milieu socio-intellectuel, davantage que communauté géographique et/ou paroissiale traditionnelle.

Échos plus discrets mais également révélateurs de cette célébration en commun et autour d'une table des grands événements religieux annuels, les festivités de l'Épiphanie, célébrée par les Cassini avec leurs visiteurs (Parent en 1711; l'abbé Du Haut, l'artisan Macquart et son fils en 1712), avec qui ils organisent « les réjouissances ordinaires »), ainsi qu'avec d'autres habitants de l'Observatoire comme Catherine Couplet, qui « ayant été faite chez elle la reine de la feste », vient tenir compagnie au vieil homme avec « à son ordinaire un petit présent fait de sa main <sup>1</sup> », dont on peut supposer qu'il s'agit d'une galette des Rois.

« Le repas est un événement social, autant qu'un événement alimentaire <sup>2</sup> » : cette dimension est évidente dans la vie des Cassini, en particulier pour le vieux Jean-Dominique, privé de certains autres plaisirs, et surtout de vecteurs de sociabilité, par son grand âge et ses infirmités. Faire venir les autres à lui, tel un patriarche aimé et respecté auprès de qui l'on vient chercher conseils et appui, mais aussi un modèle de vie et de vieillesse, lui permet de continuer à exister socialement et affectivement; et rassembler ces personnages autour du partage de grands banquets, repas quotidiens ou simples collations, en plus de les fédérer davantage, lui confère des qualités de dispensateur de nourritures non seulement intellectuelles et affectives mais aussi matérielles, ce qui n'est pas négligeable quand on sait la différence de fortune qu'il peut y avoir entre lui et certains de ses collègues de l'Académie des sciences par exemple.

Mais plus encore, le fait de recevoir ses amis à sa table est un moyen pour Cassini de communier véritablement avec eux par le goût et l'odorat, sens qu'il a peu eu l'occasion d'utiliser pour ses observations scientifiques mais qui est un de ceux dont il peut encore jouir dans ses dernières années, avec l'ouïe et le toucher.

#### Entendre et toucher.

Entendre lire. Au cours de la correspondance nourrie qu'échangent depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle le marquis Salvago et son ami Manfredi et qui comprend de nombreux détails sur la santé de Cassini, la première mention d'une véritable cécité a lieu dans une lettre du génois au bolonais en date du 20 juin 1711. Il y rapporte que le vieil homme jouit d'une santé parfaite en dépit de ce handicap, et mène une vie fort active, se rendant à l'Académie, écrivant des mémoires et étudiant les planètes d'un point de

<sup>1.</sup> JVP, 6 janvier 1711.

<sup>2.</sup> Jeffry Sobal, « Sociability at Meals : Facilitation, Commensality, and Interaction », dans *Dimensions of the Meal : The Science, Culture, Business and Art of Eating*, éd. H. L. Meiselman, Gaithersburg (MD) : Aspen Publishers, p. 119-133.

vue intellectuel et non plus visuel, comme on l'a constaté plus haut <sup>1</sup>. Il semble pourtant que Cassini ait perdu l'usage de ses yeux avant cette date, certainement dès la mention de la fluxion contractée début 1710. La seule certitude est que cette cécité ne fut pas le fait d'un accident ou d'une maladie soudaine, mais qu'elle est arrivée petit à petit, laissant à l'astronome le temps de s'adapter plus ou moins à la situation.

Car, tout comme la société du règne de Louis XIV regarde encore les vieilles personnes comme des anomalies, voire souvent comme des objets de mépris, et ne songe guère à leur faciliter l'existence, les aveugles sont bien souvent considérés avec horreur, et même avec une certaine crainte <sup>2</sup>. C'est du moins le cas jusqu'à la deuxième moitié du XVIIIe, où les travaux révolutionnaires de Diderot, qui publie une Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient en 1749, et de l'abbé de l'Épée, qui « normalise » le handicap sensoriel en présentant à la bonne société parisienne des jeunes sourdsmuets initiés à la « langue des signes méthodiques » en 1771, permettant « un autre regard sur les aveugles » (Z. Weygand). Auparavant, le seul intérêt que les savants ont pu éprouver à leur égard, à l'époque charnière entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, concernait davantage des questions purement philosophiques<sup>3</sup>, et en particulier à propos du sensualisme, comme celles suscitées par le « problème de Molyneux <sup>4</sup>. » Les rares aveugles à bénéficier de la considération de leurs contemporains sont souvent des gens qui ont acquis les qualités qui en font des modèles avant de perdre la vue, tel le comte Blaise-François de Pagan, homme de guerre féru de mathématiques et de poliorcétique, qui entretenait chez lui « une espèce d'Académie où l'on s'entretenait de morale, de politique, de l'histoire ancienne et moderne, et généralement de ce que les Sciences et les beaux arts ont de plus remarquables » semblable aux académies baroques des frères Dupuy ou de Melchisédech Thévenot, et qui était jugé par l'élite sociale et savante de l'époque comme « l'un des plus honnestes hommes de son temps <sup>5</sup>. Cassini lui-même trouve dans ce confrère atteint du même handicap que lui une espèce de modèle, et le cite dans son Journal aux côtés de Galilée <sup>6</sup>. Il existe également un autre grand modèle d'Aveugle auquel sont comparés Cassini et Galilée : « selon l'esprit des Fables, ces deux grands hommes, qui ont fait tant de découvertes dans le Ciel, ressembleroient à Tiresie

<sup>1. «</sup> Il buon vecchio Cassini, di cui ho havuto nuove distinte da un corriero venuto ultimamente di là ; egli gode perfetta salute, mà è senza vista, havendola troppo usata nelle osservationi celesti, come succedette ancora al Gallileo ; non vive ad ogni modo otioso, mentre si porta tuttavia alla Accademia, e dà fuori nuove compositioni, havendone veduta una intorno al moto de Pianeti, e spegationi dei Planisferii sopra accennati », lettre de Salvago à Manfredi, 20 juin 1711, Bib. G. Horn d'Arturo, busta XXXVIII, fasc. 1, pièce n° 143.

<sup>2.</sup> Voir à ce sujet Zina Weygand, Vivre sans voir : les aveugles dans la société française, du Moyen Âge au siècle de Louis Braille, Paris : Créaphis, 2003, 374 p.

<sup>3.</sup> Voir à ce sujet *L'Aveugle et le philosophe, ou comment la cécité donne à penser*, dir. Marion Chottin, Paris : Publications de la Sorbonne, 2009, 168 p.

<sup>4.</sup> On désigne ainsi la question posée en 1688 par le savant et politicien irlandais William Molyneux au philosophe anglais John Locke, de savoir si un homme aveugle de naissance, ayant soudainement entièrement recouvré la vue, serait capable de différencier un objet rond d'un objet carré uniquement en les regardant. Voir à ce sujet Marc Parmentier, « Le problème de Molyneux, de Locke à Diderot », dans Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie : La "Lettre sur les aveugles", n° 28, juin 2006, en ligne < http://rde.revues.org/index120.html >.

<sup>5.</sup> Z. Weygand, Vivre sans voir, op. cit., p. 55. Voir également Charles Perrault, Les hommes illustres qui ont paru en France pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, 3<sup>e</sup> éd., Paris : A. Dezallier, 1701, t. I, p. 56-61.

<sup>6.</sup> JVP, 6 juin 1712.

qui devint aveugle pour avoir vu quelque secret des Dieux <sup>1</sup>. » Mais si Tirésias détient des vérités qui dépassent l'entendement humain, sa vie n'a été qu'une longue suite de vexations, et malgré tout le respect qu'il inspire, sa vie de non-voyant n'a pas été facile.

Comme ce modèle de clairvoyance, Cassini fait office d'autorité suprême dans certains domaines, et c'est à son avis que sont soumis certaines querelles <sup>2</sup> et ouvrages. Mais en ayant perdu la vue, il a également perdu un des principaux moyens de se tenir au courant des arguments qu'on lui présente pour nourrir son jugement.

Une grande partie de la vie savante a en effet désormais lieu par le biais de l'écrit et non plus uniquement au moyen de conférences et d'expériences en commun, comme cela avait pu avoir lieu dans la première moitié du XVIIe. La deuxième moitié du XVIIIe siècle voit au contraire l'essor de deux sortes d'écrits savants sur lesquels va s'appuyer la République des lettres : les correspondances et les périodiques, comme le Journal des savans fondé en 1665 par Denis de Sallo 3 et auquel ont activement participé certains académiciens comme l'abbé Gallois, qui est un des principaux interlocuteurs de Cassini à son arrivée en France ; les Mémoires de Trévoux, dont l'astronome côtoie également des rédacteurs, comme le P. de La Maugeraye ou Antoine Parent ; ou encore l'Histoire et mémoires de l'Académie royale des sciences, dont la parution régulière à partir de 1702 est un des signes les plus manifestes de cette nouvelle suprématie de l'écrit dans la constitution de la connaissance savante. À ces deux types d'écrits s'ajoutent encore les mémoires de certains savants amateurs ou semi-professionnels, qu'on a vu confiés à Cassini par Bignon, et qui tiennent à la fois de la correspondance et des articles de périodiques.

Pour en prendre connaissance et continuer à être actif au sein de la société savante en général et de l'Académie des sciences en particulier, Cassini se voit donc forcé de faire appel à des tiers, à des intermédiaires entre les documents et lui. Le Journal de sa vie privée comporte ainsi presque toujours une phrase pronominale du type « je me suis fait lire tel ouvrage. » Il en va de même pour l'écriture, qui l'oblige à recourir à la dictée. Ce changement de rapport à l'écrit va à l'encontre de l'évolution générale des pratiques de lecture et d'écriture. En effet, alors qu'avant la Renaissance, la lecture silencieuse était réservée aux moines dans le cadre de l'oraison personnelle, et que les laïcs pratiquaient la lecture à voix haute et en commun, à l'Époque moderne, la lecture silencieuse gagne l'ensemble des milieux cultivés, et privatise la pratique du lire <sup>4</sup>. S'ensuit une transformation du travail individuel, qui devient un acte intime et solitaire. Rien de tel pour Cassini qui ne peut plus travailler que par l'entremise de quelqu'un.

<sup>1.</sup> Fontenelle, « Éloge de M. Cassini », art. cit., p. 103.

<sup>2.</sup> Voir supra l'intervention de Cassini comme juré lors de la controverse des infiniment petits.

<sup>3.</sup> L'ouvrage de référence sur le Journal des savants au tournant des XVIIe et XVIIIe siècles est la thèse de Jean-Pierre Vittu, Le Journal des savants et la République des Lettres, 1665-1714, 4 vol., soutenue en 1997 sous la direction de Daniel Roche. Sur les périodiques scientifiques à l'époque moderne, voir aussi J. Peiffer et J.-P. Vittu, « Les journaux savants, formes de la communication et agents de la construction des savoirs (17e-18e siècle) », dans La République des Sciences, op. cit., p. 281-300; et de manière plus générale, le Dictionnaire des journaux, éd. Jean Sgard, Paris : Universitas, t. II, p. 645 et suiv

<sup>4.</sup> Pratiques de la lecture, dir. Roger Chartier, Paris : Rivages, 1985, 241 p.

On observe toutefois que les personnages qui font la lecture à Cassini, sur lesquels on n'a pas de renseignement puisque le vieil homme rapporte le plus souvent ses expériences de lectures en utilisant le pronom indéfini « on », ne sont pas les mêmes que ceux qui lui rendent visite. Même si la lecture de loisir à haute voix, entre amis choisis ou compagnons de rencontre, demeure l'un des liens essentiels qui fondent les sociabilités aux XVIIe et XVIIIe siècles <sup>1</sup>, il ne semble pas que ce soient ses proches qui lui fassent la lecture, mais plus vraisemblablement un secrétaire ou même un domestique. Cette présence d'un intermédiaire ne semble pas gêner le savant outre mesure. Le *Journal* de ses dernières années abonde en mentions de lectures, même si celles-ci ne précisent le plus souvent que le titre de l'ouvrage et le nom de l'auteur, sans commentaire sur les impressions et sentiments suscités chez le vieil homme.

L'inventaire de ces mentions de lectures<sup>2</sup>, dans lequel on a laissé de côté les mémoires savants soumis à l'examen de Cassini par Bignon, Pontchartrain ou les auteurs eux-mêmes, révèle une certaine spécialisation. Une bonne part des livres que Cassini se fait lire ont en effet un rapport plus ou moins direct avec l'astronomie, dans ses applications pratiques comme la mesure du temps (De Doctrina Temporum par ex.) ou de l'espace (Géographie de Strabon ou Ptolémée par ex.). On ne trouve aucun autre ouvrage scientifique, qui traiterait par exemple de points qui ont intéressé Cassini dans sa jeunesse, comme l'entomologie ou la circulation du sang, non plus que d'ouvrages qui pourraient concerner les débats en cours à l'Académie, comme celui qui oppose La Hire et Méry sur le mécanisme de la vision. Les seuls autres ouvrages à caractère scientifique mais non astronomique sont le discours de Parent sur le sommeil, dont on peut supposer que Cassini n'aurait pas cherché spontanément à le lire s'il n'avait été apporté par son ami, et la première version du traité de Marsigli sur la mer, composée aussi par un ami proche. Ces lectures ne sont pas représentatives de ce qu'a pu être l'ensemble de la vie de lecteur de Cassini, dont on ne possède malheureusement pas d'esquisse plus précise, comme pourrait l'être un catalogue de bibliothèque, mais cette prédominance de l'astronomie a certainement eu cours même dans les années de clairvoyance du savant. Au contraire, Philippe de La Hire, dont l'inventaire après décès a été étudié par D. Sturdy, possède des ouvrages couvrant des domaines scientifiques plus variés, avec 47,8% de livres sur la géométrie, 18,9% sur l'astronomie, 8,5% sur l'architecture, 4,4% sur la botanique et 2.8% sur l'art des fortifications  $^3$ .

On note également que Cassini a beau ne plus vraiment quitter l'Observatoire, il se tient au courant des nouvelles culturelles, politiques et religieuses. Les dernières années du règne de Louis XIV sont en effet agitées par un certain nombre de tensions, dont les premières tiennent à la politique internationale. La signature en 1701 du traité de

<sup>1.</sup> Roger Chartier, « Les pratiques de l'écrit », dans Histoire de la vie privée, t. III : de la Renaissance aux Lumières, Paris : Seuil, 1986, p. 147

<sup>2.</sup> Voir en annexe, p. 521, le relevé de ces lectures.

<sup>3.</sup> Les 17,6% restant comportent 12,5% d'ouvrages sur la littérature, et 5,1% sur la religion (D. J. Sturdy, *Science and social status, op. cit.*, p. 204). Notons toutefois que l'inventaire dépouillé par D. Sturdy ne comporte pas les titres des ouvrages, mais se contente de les évaluer par groupes, avec des mentions du type « huit volumes in-quarto de géométrie anciens et nouveaux, prisez ensemble trente six livres », de manière semblable à ce qui fut fait 16 ans plus tard dans l'inv. ap. décès de Suzanne du Charmoy.

la Grande Alliance, par lequel l'Empire, l'Angleterre et la Hollande s'unissent pour combattre les royaumes de France et d'Espagne, et les prétentions au trône madrilène de Philippe V de Bourbon, marque le début de la guerre de Succession d'Espagne, qui dure jusqu'aux traités d'Utrecht et de Rastadt en 1713 et 1714<sup>1</sup>. Quand Cassini commence le Journal de sa vie privée en 1710, la situation s'est plus ou moins enlisée, et l'actualité internationale oscille entre les tentatives de pourparlers en faveur de la paix, comme ceux de Gertruydenberg fin janvier 1710, et les combats qui continuent en Flandres avec les sièges de Douai (1710) ou du Quesnoy (1712). Aussi la plupart des nouvelles communiquées par Parent et le P. Le Brun, les deux principaux informateurs du vieil homme, ont-elles trait à ces événements militaires et diplomatiques <sup>2</sup>, et il est probable qu'ils font lecture à leur interlocuteur des journaux du temps sur ce sujet. Cassini s'en préoccupe d'ailleurs d'autant plus que le régiment de ses neveux de Laistre de Blois se bat en Flandres, et qu'eux-mêmes ont été pris dans le siège de Douai<sup>3</sup>. Et si la lecture de traités scientifiques par l'intermédiaire d'un tiers ne semble guère lui poser de problèmes, il en va tout autrement pour les nouvelles de la guerre, et l'adage selon lequel « on ne croit que ce que l'on voit » est particulièrement vrai : il arrive que le vieil homme doute de ce qu'il ne peut apprendre que par ouï-dire, et non constater par lui-même, comme lors de la visite de Parent le 5 novembre 1711, où son ami lui apprend « de grandes nouvelles des dispositions à la paix, dont [Cassini] suspend la créance jusqu'à la confirmation 4. »

Autre sujet sur lequel Cassini cherche à se documenter par le biais des nouvelles apportées par ses amis, ainsi que par les lectures qu'on lui en fait : les prémices de la querelle janséniste, qui éclatera plus nettement avec la promulgation en 1713 de la bulle pontificale *Unique itus*<sup>5</sup>. La bulle *Vineam Domini*, promulguée en 1705, rouvre en effet la querelle du Droit et du Fait en réclamant « une véritable et absolue obéissance à la condamnation des propositions extraites du livre de Jansénius », ce qui braque les gallicans et exacerbe les tensions. Le cardinal-archevêque de Paris, Louis-Antoine de Noailles, cristallise en outre contre lui les mécontentements de tous, du fait de ses tentatives pour arrondir les angles. Il ne parvient pas à se défaire des accusations de jansénisme qui circulent à son encontre, tout en en sentant le danger. Les années 1710-1711 sont particulièrement importantes dans la querelle, puisqu'en janvier 1710, le Conseil d'État ordonne la démolition et l'exil des religieuses de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, un des principaux bastions jansénistes, et que 1711 voit le cardinal de Noailles contraint de s'allier aux dissidents pour affirmer son autorité contre les évêques ultramontains, notamment ceux de Lucon et La Rochelle <sup>6</sup>. La plupart des ouvrages religieux lus par Cassini sont, on y reviendra, des livres de piété ou les textes

<sup>1.</sup> Voir en annexe, p. 525, un bref rappel chronologique sur la guerre de Succession d'Espagne.

<sup>2.</sup> Voir par ex. JVP, 5 juillet 1711 : « M. Parent [...] m'apporta des nouvelles de Catalogne » ; ou 24 octobre 1711, « le père Le Brun me vint voir et m'appris qu'on parloit de la paix avec l'Angleterre. »

 $<sup>3. \</sup>ll M.$  Delaistre de Blois [...] rapporta que son frère étoit sorti de Douai à sa redition en bonne santé, et qu'il étoit allé à Cambrai », JVP, 3 juillet 1710.

<sup>4.</sup> *JVP*, 5 novembre 1711.

<sup>5.</sup> Sur ce sujet, voir Catherine Maire, De la cause de Dieu à la cause de la nation : le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : Gallimard, 1998, 710 p.

<sup>6.</sup> C. Maire, De la cause de Dieu..., op. cit., p. 82.

sacrés, mais on voit qu'il suit avec intérêt la querelle janséniste, sans pour autant témoigner d'attachement explicite pour l'un ou l'autre des partis. Il semble cependant partisan de l'autorité épiscopale, et lit scrupuleusement les ordonnances données par le cardinal de Noailles <sup>1</sup>.

Enfin, une partie des lectures que Cassini entend relèvent de la pure littérature. Là encore, on trouve peu de renseignements sur ses goûts personnels non plus que sur ce qu'il ressent au cours de ces lectures, mais il semble que le tempérament du vieil homme ne le porte guère vers des ouvrages légers, et il plaint ainsi l'Arioste, poète italien auteur d'ouvrages à l'ironie parfois très mordante comme ses Satires ou son chef-d'œuvre, l'Orlando furioso, d'avoir « employé son beau talent en des choses frivolles <sup>2</sup>. » Mais après l'avoir empêché de se faire une idée sur les négociations pour la paix, sa cécité l'empêche de choisir véritablement ses lectures, et il est diverti des sujets graves qui lui tiennent à cœur par ses proches qui s'inquiètent pour lui. Ainsi rapporte-t-il qu'on lui « lit des poésies burlesques, pour [le] divertir des études et des méditations profondent qu'on croit estre nuisibles à [sa] santé <sup>3</sup> » : si le savant n'a probablement pas été violenté pour écouter ces poèmes, il est manifeste qu'il aurait préféré poursuivre ses réflexions. L'usage que fait Cassini des ouvrages purement littéraire semble d'ailleurs toujours plus ou moins tourné vers une étude sérieuse. Ainsi s'intéresse-t-il particulièrement à la querelle des Anciens et des Modernes, même si, une fois encore, on ne sait pas vraiment vers lesquels va sa préférence. Ses rapports avec les Perrault, défenseurs des Modernes, ne furent pas particulièrement cordiaux, en témoignent les Mémoires de Charles, qui présentent le savant comme un opposant à son frère et un flatteur ambitieux <sup>4</sup>. Mais il s'est parfaitement entendu avec Fontenelle, lui aussi partisan des Modernes... Et si l'on a moins de renseignements sur les relations qu'il a pu entretenir avec les partisans des Anciens, il est probable que les succès rhétoriques de sa jeunesse, son goût pour les auteurs grecs et latins et son propre talent pour la poésie latine, ajoutée à sa grande piété, le rendent peut-être plus proche de ces derniers. Mais ce qui est certain, c'est que la querelle des Anciens et des Modernes traverse en 1710-1712 une période d'accalmie depuis la réconciliation de Boileau et Perrault à l'Académie en 1694 grâce à l'intercession du Grand Arnauld, accalmie qui ne cessera qu'en 1714 avec le début de la « Querelle d'Homère », à laquelle Fontenelle mettra fin deux ans plus tard. Aussi peut-on s'étonner du « retard » de Cassini, qui lit des pièces qui ont profondément marqué le débat, mais près de quinze ans après leur parution... ce qui laisse supposer que l'astronome s'est penché sur ces questions « par défaut », parce qu'il cherchait un délassement pour ses vieux jours, et a choisi ce thème pour son intérêt intrinsèque et sa valeur d'« actualité », même si cette actualité est peu récente, autant que pour une simple question de forme plus facile à appréhender pour un aveugle que des traités de

<sup>1.</sup> Il qualifie même la lettre du prélat aux religieuses insoumises de « belle lettre » (JVP, 15 février 1711).

<sup>2.</sup> JVP, 5 novembre 1711.

<sup>3.</sup> JVP, 10 novembre 1711.

<sup>4.</sup> On remarque tout de même d'assez nombreuses mentions de Claude Perrault dans les journaux d'observation de Cassini, notamment à propos de relevés thermométriques et barométriques effectués de concert dans les caves de l'Observatoire, ex. : Arch. Obs., D1 1, 18 septembre et 11 octobre 1671.

mathématiques pures.

Écouter jouer. La vue n'est pas être le seul sens de l'astronome à avoir été diminué par les années, son ouïe semble également touchée. Cassini rapporte en effet que son amitié pour le père de Vence tient en partie au fait qu'il dit la messe clairement et distinctement <sup>1</sup>, et qu'il a du mal à entendre les messes basses <sup>2</sup>. Cela est particulièrement dommageable au vieil homme, car on a vu que ses oreilles remplacent en quelque sorte ses yeux, en particulier dans ses méditations et réflexions quotidiennes.

Toutefois, on peut davantage parler de gêne que de réel handicap en ce qui concerne cette baisse de l'acuité auditive, puisqu'il suffit que l'interlocuteur se place juste à côté de lui pour se faire entendre, comme le lecteur chargé de lui lire les messes basses en même temps que le prêtre les célèbre <sup>3</sup>. L'exiguïté des pièces de l'Observatoire joue alors un rôle bénéfique dans la vieillesse de l'astronome, et il est manifestement possible d'entendre beaucoup de choses d'un côté à l'autre du bâtiment, comme le montrent l'exemple d'un chien chassé sur ordre de Jean-Dominique Cassini parce qu'il aboie trop fort <sup>4</sup>, ou celui d'invités de son fils attirés dans l'appartement du vieillard après avoir entendu un domestique jouer du violon <sup>5</sup>.

C'est que le vieil homme semble particulièrement apprécier la musique. En plus de le forcer à se délasser en écoutant des poèmes burlesques, ses proches n'hésitent pas à partager avec lui des moments musicaux. Son ami M. Morin lui présente ainsi « un excellant musicien, qui chanta en italien, en françois et en latin », et dont la voix semble à Cassini une des meilleures qu'il ait jamais entendues <sup>6</sup>. L'astronome semble d'ailleurs être un public des plus enthousiastes, puisque le chanteur demande la permission de revenir jouer pour lui. Il arrive également à ses proches de pousser eux-mêmes la chansonnette pour le divertir, comme le font Parent et le P. Le Brun en célébrant le café et le chocolat (voir plus haut). Mais c'est surtout l'arrivée de sa bru qui semble faire des appartements Cassini un lieu de musique. Elle emmène son mari écouter une symphonie aux Tuileries <sup>7</sup>, ce qu'on ne voit pas le jeune homme faire auparavant; et surtout, elle chante pour son beau-père, parfois en italien <sup>8</sup>, souvent accompagnée par les sœurs Couplet <sup>9</sup>. Il lui arrive également de jouer du clavecin <sup>10</sup>, et même parfois

<sup>1. «</sup> Le père Devance, qui est le prestres dont j'entend plus volontier la messe à cause qu'il la dit claire et distincte... », JVP,  $1^{\rm er}$  juin 1710.

 $<sup>2. \ \</sup> JVP, \ 10 \ \mathrm{juin} \ \ 1710.$ 

<sup>3. «</sup> Pour remédier à la difficulté que j'ay d'entendre distintement les messes basses, j'ay commençay de les faires lires tout bas à mon côté à mesure qu'on les lit », JVP, 10 juin 1710.

<sup>4. «</sup> J'ay donné ordre à la portière que le chien qui vient icy faire du bruit n'y entre point », JVP, 18 juillet 1711. On a ici un bel exemple de l'ouverture de l'Observatoire sur l'extérieur, puisqu'il semble que n'importe qui ou n'importe quoi puisse pénétrer l'enclos...

<sup>5. «</sup> Marigny a jouer du viollon, ce qui a fait venir dans ma chambre les personnes qui étoient dans l'appartemens de mon fils », JVP, 14 janvier 1712.

<sup>6.</sup> JVP, 29 juillet 1711.

<sup>7.</sup> JVP, 24 août 1711.

<sup>8.</sup> JVP, 30 juillet 1711.

<sup>9.</sup> Voir par ex. JVP, 19 avril 1711, «  $M^{\rm elle}$  Couplet et sa sœur vinrent chanter avec ma belle-fille »; ou «  $M^{\rm elle}$  Boucher chanta en français et en italien », 11 janvier 1712.

<sup>10.</sup> Voir par ex. JVP, 5 mai 1711.

d'entraîner son mari Jacques à « jouer sur le clavecin des airs qu'ils avoient apris les uns des autres <sup>1</sup>. » L'apprentissage de la musique est un des classiques de l'éducation aristocratique de l'époque, et s'il n'est guère surprenant de voir la bru de Cassini s'y adonner avec un certain talent, on s'étonne davantage de voir son mari s'y mettre lui aussi : on a ici un indice supplémentaire du contexte « anoblissant » dans lequel ont pu grandir les fils Cassini.

La musique semble toutefois davantage le fait des Demoiselles de l'Observatoires et de leurs amies. Ainsi, les filles Le Duc <sup>2</sup> s'adonnent régulièrement à la pratique du chant en compagnie de Suzanne du Charmoy. Toutes ces demoiselles jouent un rôle particulier dans la vieillesse aveugle de l'astronome, et pas seulement par les arts, même si elles semblent partager, en plus de son goût pour la musique, un certain attrait pour le dessin <sup>3</sup>. Cassini prend un grand plaisir non seulement à converser avec elles, comme on l'a vu pour les filles Couplet et La Hire, capables de partager avec lui des discussions savantes, mais aussi à les écouter vivre entre elles.

Le Journal de ses dernières années nous offre ainsi un aperçu de la vie de jeunes femmes, dont on ignore pour certaines la situation sociale précise mais qu'on suppose appartenir à la noblesse, ou du moins à la bonne bourgeoisie comme mesdemoiselles Couplet et La Hire, à Paris au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles sont capables de montrer « beaucoup d'esprit <sup>4</sup> », se rendent aux séances publiques de l'Académie <sup>5</sup> ou souhaitent savoir ce qui s'y dit <sup>6</sup>, et s'intéressent aux inventions nouvelles <sup>7</sup>. Les jeunes femmes dont parle Cassini se retrouvent le plus souvent entre elles, pour « travailler », c'est-à-dire faire de la tapisserie <sup>8</sup>, de la cuisine <sup>9</sup> ou de la peinture <sup>10</sup>, et souvent, le vieux savant est associé à ces occupations féminines, soit qu'il assiste directement à ces travaux <sup>11</sup>, soit qu'il en ait part après coup <sup>12</sup>. D'une manière générale, la « conversation agréable <sup>13</sup> et le babillage de ces demoiselles est une source de joie pour le vieil homme, qu'il y joue un rôle actif ou qu'il en soit simplement l'auditeur, peut-être encore davantage que les conversations de ses amis et confrères, qui ont souvent autre chose à faire que de vivre

<sup>1.</sup> JVP, 31 juillet 1711.

<sup>2.</sup> Cette famille Le Duc, dont plusieurs membres, parents et filles, sont cités à de nombreuses reprises dans le *Journal* de la vie privée de Cassini, n'ont hélas pu être clairement identifiés.

<sup>3.</sup> C'est ainsi à sa belle-fille et non à son fils, ou encore à son ami La Hire qui dessine particulièrement bien, que Cassini propose de servir de relai à son propre regard, en examinant les dessins de la nièce de son filleul Le Bas  $(JVP,\,2$  juin 1711).

<sup>4.</sup> JVP, 9 juin 1710, à propos d'une autre amie,  $M^{\text{Ile}}$  de La Brenaudière, et 18 août 1712, à propos d'une dame dont Cassini ne donne pas le nom.

<sup>5.</sup> JVP, 6 avril 1711, à propos de Suzanne du Charmoy.

<sup>6.</sup> JVP, 26 avril 1711, à propos de la présidente de Verthamon et de sa fille.

<sup>7. «</sup> M. Bianchini apporta icy la chambre optique pour la faire voir à ma belle-fille, qui eut le plaisir d'en voir l'effet », JVP, 5 août 1712.

<sup>8.</sup> Voir par ex. JVP, 11 mars 1712, «  $M^{\rm elles}$  Le Duc vinrent passer le reste de la journée avec ma belle-fille à travailler en tapisserie. »

<sup>9. «</sup>  $M^{\rm elle}$  de La Hire et  $M^{\rm elle}$  Couplet vinrent icy passer la journée, et firent des goffres avec ma belle-fille », JVP, 10 janvier 1712.

 $<sup>10. \</sup>ll \mathrm{M^{elle}}$  Couplet vint souper avec nous, et à mon instance elle fit le rapport d'un grand nombre de tableau qu'elle a peint », JVP, 23 avril 1711.

<sup>11. «</sup>  $M^{elles}$  Le Duc vinrent icy travailler avec ma belle-fille en tapisserie, je m'y trouvay pendant quelque temps », JVP, 5 septembre 1711.

<sup>12.</sup> Par ex. des gaufres de sa belle-fille, le 10 janvier 1712.

<sup>13.</sup> JVP, 25 janvier 1712, à propos des demoiselles La Hire et Couplet.

véritablement auprès de lui.

Se mouvoir. En revanche, tous ses amis et même les visiteurs occasionnels sont prêts à l'aider à pallier sa cécité. Un autre sens auquel il est alors beaucoup fait appel est le toucher. Ainsi, le marquis de La Fayette, présenté pour la première fois à Cassini, lui met spontanément entre les mains les armes qu'il a inventées, afin de les lui faire connaître <sup>1</sup>. Il est également probable que c'est en les touchant que Cassini découvre les objets qu'on lui offre, comme les pièces d'argenterie apportées par M<sup>me</sup> de Sissonne pour les étrennes.

Mais c'est également de toucher ses amis que Cassini a besoin. Le contact visuel ayant disparu, le contact auditif est bien sûr important, mais la cécité étant accompagnée du poids des ans, le vieillard peine parfois à se mouvoir sans aide. Ses trajets habituels lui sont manifestement connus, et il monte chez M. de La Hire <sup>2</sup> et descend voir M<sup>lle</sup> Couplet <sup>3</sup> sans problème. Mais les aménagements particuliers nécessitent une adaptation. Ainsi, quand un autel est établi pour l'installation d'une chapelle privée (voir ci-dessous), il lui faut aller repérer les lieux <sup>4</sup> : en dépit des idées de Descartes selon lesquelles le regard peut être assimilé à un bâton qu'on tend pour toucher les objets qu'on voit, il ne semble pas que Cassini puisse compter sur autre chose que sur la bonne volonté de ses proches pour l'aider à évoluer dans un environnement connu ou non. Aussi se déplace-t-il assez peu : en dehors de l'Académie des sciences, des couvents où il va entendre la messe et de la Bibliothèque royale <sup>5</sup>, il ne quitte pratiquement jamais l'Observatoire, et encore doit-il être bien accompagné, comme par son neveu et le P. Feuillée qui le conduisent à la Bibliothèque.

Même à l'Observatoire, il a souvent besoin de l'appui de ses amis pour se déplacer. C'est que ses mouvements ne se réduisent pas uniquement à des besoins vitaux : une des activités favorites du savant est la promenade, sur la terrasse  $^6$ , dans son jardin  $^7$ , ou tout simplement « dans l'enclos de l'Observatoire  $^8$  »; et même ses indispositions ne peuvent l'en empêcher  $^9$ .

Ces moments d'exercice sont également l'occasion d'une expression privilégiée de l'amitié qui unit le vieil homme à ses proches. Il est en effet régulièrement accompagné dans ces déplacements, par les Demoiselles de l'Observatoire une fois de plus <sup>10</sup>, mais aussi par d'autres amis comme mesdemoiselles Dinville et Tulie et son cousin de Laistre

 $<sup>1. \</sup>ll M.$  l'abbé de La Monte vint icy et me présenta M. de La Fayette, qui porta des armes de son invantion et me les fit toucher », JVP, 22 janvier 1711.

<sup>2.</sup> JVP, 5 juin 1710.

<sup>3.</sup> JVP, 21 août 1711.

<sup>4. «</sup> Mon fils ayant fait porter l'autel au lieu qu'on avoit conserté, j'allay le reconnoistre », JVP, 24 novembre 1710.

<sup>5.</sup> JVP, 7 octobre 1711.

<sup>6.</sup> Voir par ex. JVP, 17 juillet 1710 : « Je sortis sur la terrasse. »

<sup>7.</sup> Ex. JVP, 8 septembre 1711 : « J'allay me promener dans le jardin. »

<sup>8.</sup> JVP, 11 juin 1710.

<sup>9. «</sup> J'eus une si grande faiblesse que je ne me pouvoit soutenir. Je ne laissé poutant de me promener sur la route », JVP, 12 octobre 1711.

<sup>10.</sup> Par ex. M<sup>1le</sup> de La Hire le 10 août 1710 et M<sup>1le</sup> Couplet le 27 juillet 1710.

de Blois <sup>1</sup>, et surtout, par son neveu Maraldi <sup>2</sup>. Ses accompagnateurs soutiennent le savant fatigué et lui donnent le bras, tels son ami Philippe de La Hire <sup>3</sup> ou son fils Gabriel-Philippe <sup>4</sup> : gestes simples révélateurs d'une attention profonde et sincère, qui relient le vieil homme au monde qu'il ne voit plus, et lui permettent de le ressentir d'une autre manière.

Ces promenades sont ainsi parfois liées à d'autres moments de ravissement, comme « le plaisir d'entendre le chant des volailles <sup>5</sup> » qui suit le savant en promenade, mais également la caresse des rayons du soleil, auquel il aime s'exposer et réchauffer ses vieux os, à défaut de pouvoir l'observer encore <sup>6</sup> : toutes sensations tactiles et auditives qui, ajoutées aux délices procurés par les « régals » préparés par les demoiselles de l'Observatoire, et aux attentions de ses proches, permettent à l'octogénaire de se consoler de la perte de sa vue.

#### Prier.

Outre les sujets scientifiques et littéraires étudiés par Cassini dans ses dernières années, bon nombre de ses lectures portent sur des sujets religieux. C'est que la prière et la méditation tiennent elles aussi une grande place dans la vie du savant.

À l'Académie des sciences, les prêtres réguliers n'ont pas le droit d'occuper une place autre que celle d'honoraire, mais cette Compagnie compte tout de même un bon nombre d'ecclésiastiques dans ses rangs. Par ailleurs, tous les académiciens se doivent d'être catholiques, depuis l'édit de Fontainebleau de 1685 qui chasse les protestants du territoire français et force des savants comme Lémery <sup>7</sup> ou Winslow <sup>8</sup> à la conversion. Les

<sup>1.</sup> JVP, 20 juillet 1710.

<sup>2.</sup> Ex. JVP, 20 septembre 1711.

 $<sup>3. \</sup>ll \mathrm{M.}$  de La Hire [...] me donna la main pour se promener avec moy sur la terrasse », JVP,~25 septembre 1710.

<sup>4. «</sup> M. de La Hire le fils ayné me vint voir, et ayant veu que je me promenoit sur la route avec M. Maraldi, me donna aussi la main, et nous nous promenâmes tous trois ensemble », JVP, 28 décembre 1710.

<sup>5.</sup> JVP, 11 juin 1710.

<sup>6.</sup> Ex. JVP, 4 et 8 mai 1712.

<sup>7. «</sup> L'an 1681, sa vie commença à être fort troublée à cause de sa Religion [...] Les affaires de sa Religion empiroient de jour en jour, enfin l'Édit de Nantes ayant été révoqué en 1685, l'exercice de la médecine fut interdit aux prétendus réformés. [...] Au milieu des traverses & des malheurs qu'essuyoit M. Lémery, il vint enfin à craindre un plus grand mal, celui de souffrir pour une mauvaise cause, & en pure perte. Il s'appliqua davantage aux preuves de la Religion Catholique, & bien tôt après il se réunit à l'Église avec toute sa famille au commencement de 1686 », Fontenelle, « Éloge de M. Lémery », HARS 1715, p. 77-78.

<sup>8.</sup> D'origine danoise, envoyé faire ses études de médecine en France, Winslow se voit renié par son roi pour s'être converti sous l'influence de Bossuet (*Mercure galant*, mai 1711, p. 50).

qualités chrétiennes sont un *topos* des éloges prononcés par Fontenelle <sup>1</sup> et tous assistent, plus ou moins obligés, aux « assemblées extraordinaires » de l'Académie que sont les messes annuelles de la Saint-Louis; mais dans les faits, la plupart des académiciens semblent effectivement avoir mené une vie pieuse, même si tous n'ont pas imité le botaniste Morin, qui se retire à l'abbaye de Saint-Victor et reverse dans le tronc de l'Hôtel-Dieu la totalité de ses gages <sup>2</sup>.

Cassini ne fait pas exception, et chez lui aussi, Fontenelle exalte les qualités chrétiennes, peut-être même avec plus de sincérité que chez les autres savants dont il fait l'éloge, puisqu'il rappelle qu'« un grand fond de Religion, & ce qui est encore plus, la pratique de la Religion aidoit beaucoup 3 » à la gaieté et à la sérénité qui furent les siennes à la fin de sa vie. Et effectivement, la pratique de la religion a joué un grand rôle dans la vie de l'astronome, même avant sa vieillesse.

Les fréquentations ecclésiastiques de Cassini. Comme très souvent à l'époque, son éducation a été prise en charge par des religieux plutôt que par des précepteurs laïques, et il passe toute sa jeunesse entouré par des ecclésiastiques savants, appartenant pour la plupart à des ordres réguliers comme les Dominicains, comme le père Gentile, ou les Théatins, comme le père Da Dieci, deux hommes qui lui enseignent la philosophie et la théologie <sup>4</sup>. Toute son éducation est toutefois fortement modelée par les Jésuites <sup>5</sup>, puisqu'il rapporte que dans ses controverses avec le P. Gentile, il s'efforce toujours de les défendre. Mais cela ne l'empêche pas de se tourner vers d'autres religieux, et Cassini fréquente également dans sa jeunesse des clercs séculiers, dont certains sont fort haut placés dans la hiérarchie ecclésiastique, voire même cardinaux ou futurs cardinaux comme le cardinal Cosoni ou l'évêque de Savonne Stefano Spinola <sup>6</sup>.

Sa fréquentation des hommes d'Église ne diminue pas au fil des ans, loin de là. En effet, le rôle des ecclésiastiques dans l'élaboration et la diffusion de la science est prépondérant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles <sup>7</sup>, et nombre d'entre eux sont en relation avec

<sup>1.</sup> L'image du savant se modifiera légèrement au XVIIIe siècle. Même si les secrétaires perpétuels continuent à exalter les qualités chrétiennes des académiciens dont ils font l'éloge, les Lumières contribuent à substituer à l'image de l'Honnête homme classique celle du « philosophe » éclairé par la science, et qui rejette les croyances irrationnelles. Certains académiciens s'insurgeront contre cette nouvelle image du savant, tel Cassini IV, pris à partie pendant la Révolution française, et qui répond à son interlocuteur qui l'interroge sur sa foi : « Qu'appelez-vous, Monsieur, un académicien? Racine, Boileau, Fénelon, n'étaient-ils pas de l'Académie, et ne croyaient-ils pas en Dieu? Platon, Socrate, Sénèque, n'étaient-ils pas philosophes, et ne reconnaissaient-ils pas la Divinité? Newton était géomètre, et ne croyait-il pas en Dieu? Parce que vos Voltaire, vos Diderot, vos d'Alembert et quelques autres impies de mauvaise foi ont mis l'athéisme à la mode, croyez-vous que l'autorité de ces gens-là, dont l'immoralité n'est que trop connue, puisse prévaloir contre celle d'innombrables grands person-nages plus éclairés, plus instruits, et beaucoup plus respectables qu'eux à tous égards? » (cité dans J. F. S. Devic, La vie et les travaux littéraires..., op. cit., p. 305.

<sup>2.</sup> Fontenelle, « Éloge de M. Morin », *HARS* 1715, p. 69-70. Il ne semble pas qu'il s'agisse du même M. Morin que celui que fréquente Cassini dans ses dernières années.

<sup>3.</sup> Fontenelle, « Éloge de M. Cassini », art. cit., p. 103. C'est nous qui soulignons.

<sup>4. «</sup> Anecdotes », op. cit., p. 256.

<sup>5.</sup> Voir supra, et J. Casanovas, « G.-D. Cassini... », op. cit.

<sup>6.</sup> Ibid., p. 258

<sup>7.</sup> Voir à ce sujet *Enseignement et diffusion...*, op. cit., en particulier François de Dainville, « L'enseignement scientifique dans les collèges des Jésuites », p. 27-65; et Pierre Costabel, « L'Oratoire de France et ses collèges », p. 67-100.

les savants de l'Académie, à défaut de pouvoir en être membres, comme les missionnaires jésuites envoyés en Chine <sup>1</sup>.

Mais Cassini n'a pas que des relations de travail avec les ecclésiastiques. Les Jésuites sont ses principaux interlocuteurs dans le domaine astronomique, parce qu'ils bénéficient d'une assise mondiale particulièrement importante en plus de l'appui du Roi; mais tout comme le jeune homme allait recevoir les avis théologiques de dominicains ou de théatins lors de ses études à Gênes, le vieillard ne se prive pas de côtoyer des clercs de tous ordres, réguliers ou séculiers. Parmi ses visiteurs ayant fait profession ecclésiastique, les plus nombreux sont membres de la Congrégation de l'Oratoire, certainement en partie à cause de la proximité du séminaire Saint-Magloire, dont l'Observatoire est voisin<sup>2</sup>. Mais l'établissement est également environné par le noviciat des Capucins, la Maison des Chartreux et une maison de bénédictins anglais, ainsi que par plusieurs maisons féminines : l'abbaye cistercienne de Port-Royal de Paris, le monastère de la Visitation-Sainte-Marie, un couvent d'Ursulines et un autre de Feuillantines, sans oublier, un peu plus loin, l'abbaye royale du Val-de-Grâce. D'autres religieux viennent de plus loin pour voir le savant, y compris de province (comme le clunisien Dom Baron venu d'Abbeville), ou appartiennent à des ordres non localisés dans le faubourg Saint-Jacques : les fréquentations ecclésiastiques de Cassini sont à la fois fort nombreuses (environ 80 personnages différents entre 1710 et 1712) et fort diverses (9 ordres monastiques différents, des chanoines, mais aussi des clercs séculiers).

Les Cassini à la messe : entre Saint-Jacques-du-Haut-Pas, les autres paroisses et leur chapelle privée à l'Observatoire. L'hôtel royal de l'Observatoire est situé dans les actes notariés « faubourg et paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas. » Fondé par les Frères hospitaliers du même nom au XIIe siècle, l'hôpital de Saint-Jacques-du-Haut-Pas dépend au Moyen Âge du prieuré bénédictin de Notre-Damedes-Champs<sup>3</sup>. Trois églises paroissiales se partagent les alentours de l'hôpital : Saint-Benoît, Saint-Médard et Saint-Hippolyte, jusqu'au XVIe siècle qui voit l'établissement d'une église succursale des trois paroisses, en 1566. Vers la même époque, les bénédictins de Saint-Magloire s'installent dans l'ancien hôpital transformé en couvent, avant de céder la place en 1620 à des religieux de la congrégation nouvelle de l'Oratoire, fondée neuf ans plus tôt par le cardinal Pierre de Bérulle, dans un souci de réponse à la Réforme protestante, de défense de la foi catholique et de formation perfectionnée de ses ministres. Leur installation est un succès, qui, s'ajoutant à l'accroissement démographique et au développement du faubourg, pousse en 1633 le parlement de Paris à rendre définitive l'érection en église paroissiale de la chapelle de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, placée sous l'invocation des saints Jacques-le-Mineur et Philippe. La petite église, en travaux depuis une intervention de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, en

<sup>1.</sup> Voir à ce sujet Isabelle Landry-Deron, « Les mathématiciens envoyés en Chine par Louis XIV en 1685 », dans Archive for history of exact sciences, vol. 55, n° 5, p. 423-463.

<sup>2.</sup> Voir en annexe, fig. 17, p. 523, le plan du quartier de l'Observatoire.

<sup>3.</sup> Abbé J. Grente, Une paroisse de Paris sous l'Ancien Régime : Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 1566-1793, Paris/Auteuil : D. Fontaine, 1897, 250 p.

1630, est reconstruite en grande partie grâceau patronage de princesses dévotes comme la duchesse de Longueville, retirée au couvent des Carmélites, qui donne chaque année 2 000 livres pour les travaux de l'église, ou la sœur du Grand Condé. Le nouvel édifice est consacré le 6 mai 1685.

Quoiqu'étant une paroisse indépendante, Saint-Jacques-du-Haut-Pas est fortement influencée par l'installation en 1625, juste à côté d'elle, d'une annexe de Port-Royal-des-Champs, déjà important foyer de diffusion des idées jansénistes grâce à l'action de Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, inhumé en 1643 dans l'enceinte même de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Les sympathies augustiniennes de ses protectrices Condé et Longueville, dont le cœur et celui de son fils, ensevelis à Port-Royal-des-Champs, seront transférés à Saint-Jacques en 1711 après la destruction de l'abbaye, ainsi que les relations amicales qui se nouent avec l'Oratoire, autre foyer de diffusion du jansénisme, accentuent encore ces tendances, si bien qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Jacques-du-Haut-Pas est une des paroisses parisiennes où les orientations augustiniennes et gallicanes sont les plus fortes, et où les réactions à la bulle *Unigenitus* seront les plus violentes <sup>1</sup>.

On a vu que l'intérêt porté par Cassini à la querelle janséniste semble relever davantage d'un suivi habituel des actualités que d'une véritable implication en faveur de l'un ou l'autre des partis. Si sa famille et lui sont en contact avec de farouches opposants au jansénisme, comme les cardinaux de Janson <sup>2</sup> ou d'Estrées <sup>3</sup>, ils fréquentent également avec plaisir des sympathisants notoires, peut-être légèrement plus nombreux, comme M<sup>me</sup> d'Aguesseau <sup>4</sup>, le procureur des Chartreux dom Eugène Lair <sup>5</sup> ou le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Jean Desmoulins (1650-1732).

Ce dernier, ainsi que d'autres membres du personnel de la paroisse <sup>6</sup>, semblent être des habitués de l'Observatoire, et presque des amis des Cassini, avec qui ils partagent des repas et à qui ils proposent leurs services. En effet, il est obligatoire pour les fidèles de faire leurs Pâques, c'est-à-dire se confesser puis communier, auprès du curé de leur paroisse. C'est donc au P. Desmoulins que Cassini s'adresse au moins une fois par an, et même davantage puisque le savant fait ses dévotions sous son ministère non seulement

<sup>1.</sup> Voir par ex. à ce sujet Marie-José Michel, « Clergé et pastorale jansénistes à Paris (1669-1730) », dans Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. XXVII, avril-juin 1979, p. 177-197. L'auteur classe Saint-Jacques-du-Haut-Pas parmi les paroisses « vraiment jansénisées », en 5° position après Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Gervais, Saint-Roch et Saint-Étienne-du-Mont. Voir également les listes des appelants par paroisse, dans Gabriel-Nicolas Nivelle, La constitution Unique déférée à l'Église universelle, ou recueil général des actes d'appel interjetés au concile général. Paris, 1757, 4 vol.

<sup>2.</sup> Voir par ex. JVP, 27 mai 1711 ou 24 juin 1711.

<sup>3.</sup> JVP, 31 mai 1712.

<sup>4.</sup> JVP, 6 septembre 1710.

<sup>5.</sup> JVP, 23 octobre 1711. D. Eugène Lair fera partie des appelants contre la bulle Unigenitus.

<sup>6.</sup> Cassini reçoit ainsi la visite du vicaire de la paroisse, un certain Chaudon (JVP, 26 janvier 1711), et du sacristain, Luc Aubry(JVP, 8 janvier 1711).

pour Pâques <sup>1</sup>, mais aussi pour l'Assomption <sup>2</sup>, la Pentecôte <sup>3</sup>, la Toussaint <sup>4</sup> ou Noël <sup>5</sup>.

Desmoulins fait partie des plus véhéments défenseurs du jansénisme à Paris <sup>6</sup>, au point que son action contre la bulle *Unigenitus* dans les années 1715 ira jusqu'à lui causer des procès. Mais il est également fort préoccupé par des questions de charité, et par la gestion de la fabrique paroissiale <sup>7</sup>. Il est en cela fortement aidé par la famille Cassini, qui s'implique beaucoup dans la vie de la paroisse, au point que Jean-Dominique est récompensé par un banc réservé dans l'église, pour son action en tant que marguillier d'honneur <sup>8</sup>, charge qu'exercera également son fils Jacques en 1718 et en 1730 <sup>9</sup>. Du côté des femmes, on note que la bru de Cassini participe activement aux réunions des Dames de la Charité, chargées de visiter les nécessiteux pour leur distribuer les secours gérés par la Trésorière des pauvres <sup>10</sup>, et distribue le pain bénit <sup>11</sup>. Quant à la petite-fille de Cassini, Françoise-Suzanne, elle sera en 1730 marraine d'une des trois nouvelles cloches installées dans l'église <sup>12</sup>. Toutefois, cet engagement humain ne semble pas avoir été conforté par un soutien financier, et les registres de fondations conservés dans les archives de Saint-Jacques-du-Haut-Pas n'en mentionnent aucune effectuée par l'un ou l'autre des membres de la famille Cassini <sup>13</sup>.

Malgré cet attachement pour leur paroisse, les Cassini fréquentent également de nombreuses autres églises, telles la chapelle des Capucins <sup>14</sup>, Saint-Étienne-des-Grecs <sup>15</sup> ou l'Oratoire du Louvre, pour la fête de l'Académie des sciences <sup>16</sup>. C'est en particulier lors des fêtes des saints patrons de certaines congrégations et paroisses que les Cassini désertent Saint-Jacques-du-Haut-Pas, se rendant ainsi chez les Jésuites pour la Saint-Ignace-de-Loyola <sup>17</sup>, chez les Jacobins pour la Saint-Dominique <sup>18</sup> ou à Saint-Germain-l'Auxerrois pour la Saint-Germain <sup>19</sup>. Cette dernière visite est motivée par l'envie de Jacques Cassini d'entendre le sermon prononcé par l'abbé Bignon, récemment nommé doyen, mais il est probable que s'y ajoute, comme pour ses autres « infidélités », un

<sup>1.</sup> Voir JVP, 5 avril 1711 et 21 mars 1712.

 $<sup>2. \ \</sup> JVP, \ 15 \ \text{août} \ \ 1710, \ 14 \ \text{août} \ \ 1711 \ \text{et} \ \ 14 \ \text{août} \ \ 1712.$ 

<sup>3.</sup> JVP, 6 juin 1710 et 14 mai 1712.

<sup>4.</sup> JVP, 31 octobre 1711.

<sup>5.</sup> JVP, 24 décembre 1710 et 1711.

<sup>6. «</sup> Les liens entre le séminaire de Saint-Magloire et la paroisse sont anciens. De longue date, le curé port-royaliste Marcel avait persuadé le supérieur de lui envoyer "une vingtaine de séminaristes pour faire à ses jeunes les instructions dont ils avaient besoin". Son successeur, le curé Jacques (sic) Desmoulins, poursuit la même politique en recrutant comme catéchistes et instructeurs la première équipe figuriste autour de d'Etemare en personne », C. Maire, De la cause de Dieu..., op. cit., p. 119.

<sup>7.</sup> J. Grente, Une paroisse de Paris..., op. cit., p. 81-86.

<sup>8.</sup> Ibid., p. 142.

<sup>9.</sup> C. Wolf, Histoire de l'Observatoire, op. cit., p. 72.

<sup>10.</sup> « Ma belle fille alla pour la première fois à l'assemblée des Dames de la Charité, où elle fut receue avec applaudissement et invitée à la fréquenter », JVP, 2 juillet 1711. Voir également au 14 mars,  $1^{\rm er}$  et 2 septembre 1712.

<sup>11.</sup> JVP, 24 mai 1711.

<sup>12.</sup> J. Grente, Une paroisse de Paris..., op. cit., p. 146.

<sup>13.</sup> Arch. nat., L 661, archives de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

 $<sup>14.\ \</sup> JVP,\ 27$ juillet1710ou 21 septembre 1710.

<sup>15.</sup> JVP, 18 septembre 1710.

<sup>16.</sup> JVP, 25 août 1711.

<sup>17.</sup> JVP, 31 juillet 1710.

<sup>18.</sup> JVP, 4 août 1710.

<sup>19.</sup> JVP, 31 juillet 1712.

certain penchant pour la pompe qui accompagne traditionnellement ce genre de messes, solennisées par les congrégations qui les célèbrent.

Ajoutons que Cassini semble fréquenter aussi volontiers que Saint-Jacques, sinon davantage, les célébrations données par ses voisins les Pères de l'Oratoire. C'est là qu'il se rend la plupart du temps, comme l'indique la relation des premiers mois du *Journal* de sa vie privée. C'est également là qu'un ecclésiastique, voulant « faire plaisir » au vieux savant <sup>1</sup>, se rend pour dire la messe, au lieu de la célébrer dans la paroisse dont dépend l'astronome. Enfin, les cendres récupérées par Cassini au début du Carême 1712 ont été bénies par les pères de l'Oratoire, et non par le curé de Saint-Jacques <sup>2</sup>.

Plus qu'une différence de sensibilité, puisqu'on a vu que Saint-Jacques est aussi fortement teinté de jansénisme que l'Oratoire, il est probable que le vieil homme y recherche une proximité par rapport à l'Observatoire, ainsi qu'une occasion d'y retrouver ses amis, plus nombreux à être prêtres de cet ordre que membres du clergé de la paroisse. Il est également probable que les liens de l'Académie des sciences avec l'Oratoire du Louvre, et la présence au sein de la Compagnie d'oratoriens aussi influents que Bignon ou Malebranche <sup>3</sup> ont dû contribuer à lier Cassini à la spiritualité oratorienne.

Mais assez rapidement, le poids des ans interdit à Cassini de se déplacer trop loin pour aller à la messe. Il s'y rend en effet très régulièrement, plusieurs fois par semaine, en particulier pour la fête de certains saints comme saint Jean et saint Dominique, bien sûr, mais aussi saint Laurent (10 août) ou saint Matthieu (21 septembre). Pour remédier à ses infirmités, le curé de Saint-Jacques montre une infinie patience envers les besoins du vieil homme, ce dont ce dernier lui est d'ailleurs fort reconnaissant <sup>4</sup>, et va jusqu'à se déplacer régulièrement jusqu'à l'Observatoire pour lui permettre une bonne préparation spirituelle <sup>5</sup>. Mais le P. Desmoulins a beau avoir été un modèle de charité et de disponibilité pour ses paroissiens <sup>6</sup>, il apparaît vite que Cassini a besoin, s'il veut continuer à pratiquer ses devoirs de chrétien comme il le fait, d'une autre solution.

Celle-ci est trouvée à la fin de l'été 1710, avec la demande adressée au cardinal de Noailles par les astronomes de pouvoir installer une chapelle privée à l'Observatoire <sup>7</sup>. Une autorisation épiscopale était en effet indispensable à une réalisation de ce genre, assez courante dans les maisons aristocratiques et en particulier dans les châteaux, car elle nécessite certaines conditions d'espace et de dignité <sup>8</sup>. Le sujet a d'ailleurs

<sup>1.</sup> JVP, 2 novembre 1710.

<sup>2. «</sup> J'envoié quérir des cendres bénittes aux pères de l'Oratoire, qui me furent donné aussi qu'à ma compagnie », JVP, 10 février 1712.

<sup>3.</sup> Jean-Baptiste Du Hamel, prédécesseur de Fontenelle dans la charge de secrétaire de l'Académie des sciences, était également membre de cette congrégation, quoique d'une autre envergure.

<sup>4. «</sup> Je fus fort satisfait de M. le Curé, qui, nonobstant les sermons faits deux fois le même matin, ne laissa pas de me venir trouver où j'étois et m'entende », JVP, 6 juin 1710.

<sup>5.</sup> Voir par ex. JVP, 24 décembre 1711 ou 21 mars 1712.

<sup>6.</sup> J. Grente, Une paroisse de Paris..., op. cit., p. 84-85.

<sup>7. «</sup> Mon fils alla avec M. le Curé voir M. le cardinal archevesque pour luy demander la permission de dire la messe dans l'Observatoire. Il dit qu'estant une maison royale, il en falloit parler au Roy », JVP, 26 août 1710.

<sup>8.</sup> C'est certainement la raison pour laquelle le petit oratoire installé dans les souterrains de l'Observatoire (annexes, fig. 18, p. 524) n'a pu devenir une chapelle consacrée.

fait l'objet d'une ordonnance du cardinal-archevêque le 24 avril 1709 <sup>1</sup>. L'affaire est sérieusement menée : Noailles envoie plusieurs émissaires, dont son Grand Vicaire Edme Pirot (1631-1713), chancelier de l'Église de Paris, pour examiner les lieux et suivre l'avancée des travaux d'aménagement avant de prendre sa décision <sup>2</sup>. Les astronomes mettent également beaucoup du leur pour pouvoir bénéficier de cette autorisation, et font de leur mieux pour préparer le bâtiment à accueillir ce sanctuaire, achetant pour cela meubles et étoffes <sup>3</sup>. Ces efforts se révèlent payants, et le 4 décembre, Jacques Cassini rapporte de chez le cardinal-archevêque l'autorisation tant attendue, stipulant que

Louis Antoine de Noailles, par la permission divine cardinal prestre de la Sainte Eglise romaine du titre de Sainte Marie sur la Minerve, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, proviseur de Sorbone et supérieur de la maison de Navarre. Nous avons permis et permettons au sieur de Cassini de faire célébrer la Sainte Messe dans la chapelle de l'appartement qu'il occupe à l'Observatoire par un prestre approuvé de nous ou de notre autorité, sur une pierre consacrée et portative, à voix basse et à heure convenable, à l'exception du dimanche de la Résurrection, et des autres festes annuelles, et à condition qu'on n'y administrera aucun sacrement si ce n'est ceux de pénitence et d'eucharistie au dit sieur de Cassini, attendu son grand âge et ses infirmitez, comme aussy qu'il ne s'y fera aucune bénédiction d'eau ny de pain ny aucun autre service paroissial. Et que les jours de Dimanches et festes on n'y célébrera la messe que pour les infirmes et aux autres clauses et conditions portées par notre ordonnance du 24 avril 1709 concernant les chapelles domestiques sauf en tout les droits et les devoirs paroissiaux. Les présentes valables pour le temps que le dit sieur de Cassini occupera le dit appartement;

autorisation complétée le 19 décembre suivant par la permission « d'entendre la messe en lad. chapelle même aux festes annuelles <sup>4</sup> » : dès le 7 décembre, « M. l'abbé Birot (sic), Grand Vicaire de M. le cardinal archevesque, vint bénir la chapelle et les habits saserdotaux et il y dit la première messe. » Presque toutes les messes auxquelles Jean-Dominique Cassini assiste par la suite sont célébrées à l'Observatoire, mais comme le stipule l'ordonnance de Noailles, les habitants capables de se déplacer pour se rendre à une messe de paroisse ne peuvent jouir du même droit <sup>5</sup>. Aussi les messes auxquelles assiste le vieil astronome sont-elles manifestement dites pour lui seul, accompagné d'un aide pour lui réciter les textes.

Le P. Desmoulins a appuyé les Cassini dans leur demande auprès de l'archevêché, preuve qu'il ne vit pas cette création de chapelle domestique comme une atteinte à ses prérogatives. Son sacristain va même jusqu'à proposer ses services pour l'entretien de

<sup>1.</sup> Ordonnance de son Éminence monseigneur le cardinal de Noailles, archevesque de Paris, portant règlement pour les chapelles domestiques, Paris : L. Josse, 1709, 4 p.

<sup>2.</sup> JVP, 3 octobre, 23 novembre, 2 décembre 1710.

<sup>3.</sup> JVP, 24 et 28 novembre 1710, 1er et 6 décembre 1710. Le 5e article de l'ordonnance de Noailles stipule en effet que « s'il y a encore quelques unes de ces chapelles à la ville, ou à la campagne, qui soient comme une espèce d'armoire, ou si étroites qu'il n'y ait qu'un autel dans le mur, & que le prêtre à l'Introïte soit dans un lieu prophane, comme salle, chambre, antichambre, ou autres lieux semblables, Nous interdisons dés à présent lesdites chapelles, & déclarons que nous n'avons jamais eu intention de les approuver. »

<sup>4.</sup> Arch. nat., O¹ 1691, Papiers de l'Observatoire. Est jointe à l'autorisation de Noailles une autre autorisation, délivrée par le duc d'Antin, directeur des Bâtiments du Roi, dont dépend l'Observatoire.

 $<sup>5.\</sup> Notons toutefois qu'ils y sont autorisés en cas de maladie, comme cela arrive à Couplet le <math display="inline">21$  décembre 1710.

la vaisselle liturgique <sup>1</sup>.

Pourtant, ce n'est pas le Curé qui vient célébrer la messe. Sept prêtres différents viennent remplir cet office, certains pour un long moment comme les pères Durand ou Lozéac, les autres pour quelques semaines seulement <sup>2</sup>. Il arrive également à certains amis de passage de le faire, comme le P. Feuillée le 11 octobre 1711. Pour célébrer la messe dans des chapelles privées, les prêtres doivent y être autorisés par l'archevêque, mais aussi par le curé de la paroisse <sup>3</sup>, sans forcément en dépendre directement. On n'a pas de renseignement précis sur l'origine des prêtres dépêchés à l'Observatoire pour dire la messe à Cassini, exceptés pour deux d'entre eux : le P. Durand, « prestre de la paroisse proposé par M. le Curé <sup>4</sup> », et le P. Daguinet, issu de la congrégation de l'Oratoire <sup>5</sup> : il est donc probable que les autres se répartissent eux aussi entre la paroisse et cette Institution, dont la rigueur et la profondeur spirituelle font écho à la sensibilité religieuse du savant.

Les lectures pieuses de Cassini. Cassini n'a pas attendu ses dernières années pour se tourner pleinement vers Dieu. On a peu de renseignements sur ses pratiques religieuses au cours de sa jeunesse, mais dans certaines lettres qu'il envoie à ses correspondants, on peut de temps à autre apercevoir des signes discrets de sa foi, comme des bénédictions échangées avec des destinataires ecclésiastiques <sup>7</sup>; mais aussi des traces moins formelles, comme la mention « Je vous adore, mon Seigneur et mon Dieu », tracée de la main du savant au dos d'une lettre adressée à Oldenburg, et relique probable d'un autre écrit dont l'astronome aurait récupéré le papier à peine utilisé pour noter en latin des observations scientifiques destinées à un confrère qui ne partage même pas sa religion <sup>8</sup>.

Contrairement à Galilée, qui s'est attiré les foudres de l'Église davantage pour ses tentatives d'interprétation personnelle des saintes Écritures, conduite associée à celle des Réformés, que pour sa seule théorie de l'héliocentrisme <sup>9</sup>, Cassini a toujours professé une science très « sage », ne se mêlant de théologie que lors de thèses de peu d'importance, soutenues davantage pour le plaisir de la rhétorique que pour défendre une intime conviction tendancieuse. Les auteurs qui ont débattu de la cosmologie en

<sup>1. «</sup> M. Aubry, sacristain de la paroisse, me vint offrir ce que je pourroit avoir besoin de sa sacristie pour ma chapelle, pour laquelle il avoit déjà pris le soin de laver les purificatoirs, qui ne [doivent] pas estre touchez des laïques », JVP, 8 janvier 1711.

 $<sup>2.\,</sup>$  Les cinq autres prêtres à venir à l'Observatoire sont les pères Perrault, Martin, Hébert, Daguinet et Chartier.

<sup>3. «</sup> Aucun prêtre séculier ou régulier ne célébrera la messe dans les chapelles domestiques, qu'il n'ait veu la permission par Nous donnée d'y célébrer; qu'il n'ait été auparavant, du moins une fois, saluer les curez pour leur demander leur consentement, & leur montrer ses pouvoirs, & des témoignages de vie & mœurs, s'il n'est pas connu », Ordonnance de Noailles, art. 3.

<sup>4.</sup> JVP, 14 décembre 1710.

<sup>5.</sup> Jean Daguinet (mort en 1713), est entré à l'Oratoire en 1684.

 $<sup>6.\ {\</sup>rm C'est\ ainsi}\ {\rm \ll un\ autre\ prestre\ de\ la\ paroisse}\ {\rm \gg\ qui\ vient\ dire\ la\ messe\ le\ 27\ d\'ecembre\ 1710}.$ 

<sup>7.</sup> Voir par ex. la correspondance Cassini-Feuillée aux Arch. Obs.

<sup>8.</sup> Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 13, lettre de Cassini à Oldenburg, pièce n° 5, s. d.

<sup>9.</sup> Voir à ce sujet Louis Châtelier, Les espaces infinis et le silence de Dieu : science et religion,  $XVI^e$ - $XIX^e$  siècle, Paris : Aubier-Flammarion, 2003, chap. « Le temps de Galilée. »

laquelle croyait le savant italien se sont demandé le rôle joué par son attachement à la religion catholique <sup>1</sup>. Il semble que, dans la lignée des théories d'A. Stroup, l'astronome ait avant tout adopté un « sage pyrrhonisme » en matière de science, laissant à sa foi la tâche de le sauver sans pour autant compromettre ses travaux.

Sa pratique de l'astronomie est toutefois indissociablement liée à sa pratique religieuse; en témoignent son rejet de l'astrologie comme d'une science païenne, rendue vaine par les prétentions de ceux qui la pratiquent à se croire les égaux de Dieu, ainsi que l'attention qu'il a accordée aux problèmes soulevés par le comput pascal ou par les origines du monde. Ses travaux sur l'histoire comparée des astronomies européenne, chinoise et indienne donnent ainsi des textes « où l'astronomie, l'astrologie et l'interprétation littérale de la Genèse se recoupent pour la plus grande gloire de Dieu, [et prennent] en sus le caractère prophétique d'une annonce de la conversion prochaine d'un peuple qui, depuis ses origines, semblait élu <sup>2</sup>.

« Pour croire en Dieu, il suffit de lever les yeux vers le Ciel », aurait dit Platon <sup>3</sup>. Les astronomes auraient donc plus de facilités à vivre leur foi que d'autres savants de l'Académie des sciences... Philippe de La Hire semble avoir lui aussi été un paroissien assidu de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, qui conserve plusieurs tableaux de lui ou de son père, et accueille sa dépouille à sa mort en 1718. La plupart des correspondants de Cassini conciliant pratique des sciences et état ecclésiastique ont opté pour l'étude de l'astronomie, comme le minime Feuillée, le jésuite Laval ou le camérier du pape Bianchini. D'autres astronomes célèbres sont également connus pour la fermeté de leurs convictions religieuses, comme Kepler qui termine son traité de L'Harmonie du Monde <sup>4</sup> par une brûlante profession de foi :

Ô Toi, qui, par la lumière de la nature, nous a fait soupirer après la lumière de Ta grâce, afin de nous révéler la lumière de Ta gloire, je Te rends grâce, mon Créateur et mon Dieu, de ce que tu m'as permis d'admirer et d'aimer Tes œuvres. [...] Louez-Le, ciel, louez-Le, Soleil, louez-Le, Lune et Planètes, par quelque sens dont vous vous serviez pour percevoir, par quelque langue pour nommer votre Créateur; louez-le, Harmonies célestes, louez-Le, vous spectateurs des Harmonies découvertes; et toi, mon âme, loue ton Maître Créateur aussi longtemps que je serai... <sup>5</sup>

Newton lui-même, qui a pourtant lui aussi été accusé de friser l'hérésie, reconnaît que

cet admirable arrangement du Soleil, des planètes et des comètes, ne peut être que l'ouvrage d'un Être intelligent et tout-puissant. Et si chaque étoile fixe est le centre d'un système semblable au nôtre, il est certain que, tout portant l'empreinte d'un même dessein, tout doit être soumis à un seul et même Être... Cet Être infini gouverne tout, non comme l'âme du monde, mais comme le Seigneur de toutes

<sup>1.</sup> Voir supra.

<sup>2.</sup> L. Châtellier, Les espaces infinis..., op. cit., p. 132

<sup>3.</sup> Cité par André Giret, dans L'astronomie et le sentiment religieux, Paris : Paillard, 1971, p. 48.

<sup>4.</sup> Harmonice Mundi, publié pour la première fois en 1619. Il y établit plusieurs corrélations entre astronomie et musique, et y énonce ce qu'on a par la suite appelé la « Troisième loi de Kepler. »

<sup>5.</sup> Johannes Kepler,  $L'Harmonie\ du\ monde,$ éd. Jean Peyroux, Paris : A. Blanchard, 1979, p. 385-386.

choses. Et, à cause de cet Empire, le Seigneur Dieu s'appelle le Seigneur Universel 1.

Mais alors que les assertions de Newton ouvrent la voie vers une sorte de « théisme expérimental » (Michel Liégeois), la foi de Cassini relève de la pure religion catholique et romaine, et son expression, quoique marquée par les nouvelles pratiques de dévotion qui apparaissent au XVII<sup>e</sup> siècle, reste très traditionnelle.

Une bonne partie des lectures de Cassini ont un rapport avec la religion. Cet intérêt n'est pas uniquement dicté par les actualités du temps, et on compte parmi ces ouvrages un bon nombre de lectures pieuses, visant à nourrir la réflexion et à comprendre les fondements de la foi, comme la *Concordance des évangiles* ou les commentaires d'auteurs sur l'Écriture sainte, mais aussi à fournir au lecteur des sujets de méditation et d'exercices spirituels. La lecture devient en effet indispensable à la pratique d'une « religion du livre » chez les élites cultivées, en particulier à partir des années 1630, où les progrès de l'imprimerie, associés à ceux de la réforme catholique et des nouvelles formes de dévotion, portées par exemple par l'Oratoire et l'École française de spiritualité <sup>2</sup>, voient l'essor considérable du livre de piété <sup>3</sup>. Un des amis les plus proches de Cassini, le Père Le Brun, en écrit d'ailleurs plusieurs, visant à expliquer la cérémonie eucharistique aux fidèles <sup>4</sup> ou à les préserver d'une interprétation erronée des croyances <sup>5</sup>.

Le principal ouvrage de piété que consulte Cassini dans les dernières années de sa vie, et sur lequel il revient plusieurs fois dans son Journal, est l'Imitation de Jésus Christ, texte anonyme de la fin du Moyen Âge, en général attribué à un moine allemand, Thomas a Kempis. Cet ouvrage est considéré comme un des textes fondateurs de la Devotio moderna, courant spirituel qui diminue la place de la réflexion pure dans la pratique religieuse, pour au contraire mettre l'accent sur les vertus personnelles à pratiquer dans l'intimité, ainsi que sur la prière et l'oraison personnelle. De nombreuses traductions françaises lui assurent un énorme succès tout au long de l'Époque moderne <sup>6</sup>, au point que Fontenelle lui-même dira de ce livre qu'il est « le plus beau qui soit parti de la main d'un homme, puisque l'Évangile n'en vient pas <sup>7</sup>. » Au-delà de l'idée de mépris du monde qu'il véhicule et à laquelle s'attache particulièrement P. Martin dans son étude sur la pratique des livres de piété, cet ouvrage propose également des conseils

<sup>1.</sup> Newton, *Principia*, fin du livre III. Cité par Prosper Schroeder dans *La loi de la gravitation universelle : Newton, Euler et Laplace, le cheminement d'une révolution scientifique vers une science normale*, Paris/Berlin/Heidelberg/New York : Springer, 2007, p. 93.

<sup>2.</sup> Voir à ce sujet Henri Bremond, Histoire littéraire du sentiment religieux en France, t. III: La Conquête mystique, l'École française et t. IV: La Conquête mystique, l'École de Port-Royal, rééd., Paris: A. Colin, 1967; et Yves Krumenacker, L'École française de spiritualité: des mystiques, des fondateurs, des courants et leurs interprètes, Paris: éd. du Cerf, 1998, 660 p.

<sup>3.</sup> Philippe Martin, Une religion des livres (1640-1850), Paris : éd. du Cerf, 2003, p. 43.

<sup>4.</sup> Par ex. son Explication litérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la messe, suivant les anciens auteurs, et les monumens de la plupart des églises, avec des dissertations & des notes sur les endroits difficiles & sur l'origine des rits, par le père Pierre Le Brun, prêtre de l'Oratoire, Paris : F. Delaulne, 1716, 706 p.

<sup>5.</sup> Histoire critique des pratiques superstitieuses, qui ont séduit les peuples & embarrassé les sçavans, avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas, Paris : Vve Delaulne, 1732, 2 vol.

<sup>6.</sup> Voir à ce sujet Martine Delaveau, « Les traductions françaises de l'*Imitation de Jésus-Christ* au XVII<sup>e</sup> siècle : aspects d'une histoire éditoriale », dans *Revue française d'histoire du livre*, n° 90-91, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre 1996, p. 49-89.

<sup>7.</sup> Fontenelle, « Vie de Corneille », dans Oeuvres de Fontenelle, des Académies française, des sciences et des inscriptions, Paris, 1790, t. III, p. 90.

pour nourrir sa vie intérieure ou vivre les sacrements. Il est probable que ce sont surtout ces derniers aspects que retient Cassini qui, au contraire de son collègue Morin de Saint-Victor, également très religieux mais qui pousse le rejet du monde extérieur jusqu'à dire à ses proches que « ceux qui [le] viennent voir [lui] font honneur, ceux qui n'y viennent pas [lui] font plaisir 1 », semble accepter totalement la condition difficile dans laquelle son âge l'a placé, et les obligations sociales de sa position à l'Observatoire et à l'Académie.

Il est probable que l'*Imitation de Jésus-Christ* n'a pas été la seule lecture pieuse du savant. Le catalogue de vente constitué en 1756 pour la bibliothèque de son fils mentionne plusieurs autres titres, dans des éditions souvent anciennes, ce qui laisse à penser que certains ont pu être lus par Jean-Dominique, comme ces *Fleurs des vies des saints* imprimées à Lyon en 1668 ou ce *Catéchisme du concile de Trente* imprimé à Bordeaux en 1635. Mais la préoccupation majeure du savant dans les dernières années de sa vie est la lecture de la Bible, à laquelle s'adonne également Mademoiselle de La Hire, ce qui leur permet d'échanger à ce sujet <sup>2</sup>.

1690-1749 représente en effet pour Bernard Chédozeau la « grande période de la Bible en France <sup>3</sup> ». Les débats sur la possibilité pour les fidèles d'avoir accès sans médiateur à la parole divine, et les soupçons de sympathie envers la religion réformée qui pouvaient peser sur ceux qui s'adonnaient à ce genre de pratique, ont pris fin au XVII<sup>e</sup> siècle. Le débat change de nature et porte désormais moins sur la forme de la lecture biblique que sur son fond, avec l'essor de travaux critiques réalisés par des érudits qui s'attachent à distinguer sens grammatical et sens théologique de l'Écriture <sup>4</sup>. Cela aboutira à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à l'exacerbation des tensions entre érudits et dévots, ces derniers se méfiant de plus en plus des efforts des exégètes pour replacer la Bible en son temps et l'adapter <sup>5</sup>. Mais cela n'empêche pas toutes les tendances religieuses en France de s'appuyer désormais sans scrupule sur les textes sacrés. Certains théologiens comme le janséniste Pasquier Quesnel vont même jusqu'à affirmer que la seule lecture des deux Testaments doit suffire à la formation spirituelle du chrétien.

Les passages qu'on étudie en priorité dans la Bible changent au fil des siècles. Pour les Français, au cours du règne de Louis XIV, le Pentateuque (Genèse et Exode en particulier) cède le pas à des textes plus « sentimentaux » comme les Psaumes, « pain quotidien » des chrétiens au début du XVIII<sup>e</sup> siècle selon Fénelon <sup>6</sup>. Cassini s'intéresse effectivement à ces poèmes religieux, au point d'en donner une version en vers latins,

<sup>1.</sup> Fontenelle, « Éloge de M. Morin », dans HARS 1715, p. 72.

<sup>2.</sup> JVP, 17 juin 1710.

<sup>3.</sup> Cité dans Les Bibles en France : histoire illustrée du Moyen Age à nos jours, dir. Pierre-Maurice Bogaert, Turnhout : Brepols, 1991, p. 151.

<sup>4.</sup> François Laplanche, La Bible en France entre mythe et critique (XVIe-XIXe siècle), Paris : A. Michel, 1994, chap. « Du mythe chrétien à la religion éclairée ». Voir également Le Grand Siècle et la Bible, dir. Jean-Robert Armogathe, Paris : Beauchesne, 1989, 834 p. (Coll. « Bible de tous les temps)

<sup>5.</sup> F. Laplanche, La Bible en France, op. cit., chap. « De l'exégèse à l'apologétique. » Voir également Bruno Neveu, Érudition et religion aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Paris : A. Michel, 1994, 522 p

<sup>6.</sup> P. Martin,  $Une\ religion\ des\ livres,\ op.\ cit.,$  p. 47. L'auteur qualifie, à tort, la Genèse et l'Exode de livres « historiques. »

dont on ne conserve aujourd'hui aucune trace <sup>1</sup> si ce n'est une paraphrase latine du psaume *Cœli enarrant gloriam Dei*, écrite à l'occasion de la mort de son ami et correspondant l'astronome bolonais Stancari <sup>2</sup>. Mais il ne s'arrête pas là, et semble chercher à lire la Bible en intégralité, sans toutefois suivre un ordre précis. Une bonne partie de ses lectures concerne les livres historiques, comme on le voit avec son étude du livre des Rois <sup>3</sup>, et de la Genèse <sup>4</sup>, lus trois fois entre juin 1710 et septembre 1712, ou d'Esdras et Néhémie. C'est également dans cette catégorie qu'on trouve des passages lus plusieurs fois, comme les livres de Tobie, Judith ou Esther. Mais le vieil homme ne dédaigne pas non plus certains livres sapientiaux (Sagesse, Proverbes) ou prophétiques (Abdias, Daniel); non plus que le Nouveau Testament avec une étude approfondie des Évangiles de Luc, Matthieu et Marc et les Actes des Apôtres, lus deux fois de suite <sup>5</sup>.

Cassini ne nous renseigne guère sur l'usage qu'il fait de ces lectures et les enseignements qu'il en tire. Elles lui fournissent manifestement matière à réflexion et lui servent de point de départ dans ses méditations, mais la diversité des passages qu'il se fait lire n'autorise guère à tirer de conclusions précises. On remarque toutefois que sur les quinze livres différents de l'Ancien Testament que l'astronome indique se faire lire, huit sont intégralement (Maccabées, Paralipomènes, Tobie, Néhémie, Judith, Sagesse) ou en partie (Esther, Daniel) considérés depuis le concile de Trente comme deutérocanoniques, soit comme partie du second canon ecclésiastique et non du canon original comme les livres de la Bible hébraïque. Ils sont à ce titre rejetés par une partie de la chrétienté, qui les considère comme apocryphes et non inspirés, malgré le combat de quelques intellectuels comme Hugo Grotius, qui soutient qu'un livre n'a pas besoin d'être le résultat d'une révélation ou d'une prophétie pour être inspiré <sup>6</sup>. La présence en 1756 parmi les livres de la bibliothèque de Jacques Cassini d'un ouvrage intitulé Bibliorum pars quæ Hebraicæ non invenitur, dont la date de publication est inconnue, est un signe manifeste de l'intérêt intellectuel que le savant porte à ces textes. La majeure partie de ces passages bibliques étant de nature plus narrative que réflexive et tournée vers l'introspection, il est probable que Cassini les a étudiés avec un esprit plus critique que mystique, comme en témoigne son étude de la Concordance des Évangiles en parallèle des textes <sup>7</sup>.

Cassini ne donne pas non plus de renseignement sur la version dans laquelle il étudie ces textes sacrés, si ce n'est sur le livre d'Esther, « traduict en françois <sup>8</sup>. » Il est probable que les autres livres sont également lus en français, et sans doute dans la traduction célèbre et pleine de succès qu'en a donnée le théologien janséniste Lemaitre

<sup>1.</sup> « On me leut quelques pseaumes en vers françois, et je le comparay avec la traduction que j'en avoit fait en vers latins »,  $JVP,\,15$  février 1712.

<sup>2.</sup> Arch. Obs., B4 2, fol. 526.

<sup>3.</sup> JVP, 18 juin 1710, 3 décembre 1711 et 6 septembre 1712.

<sup>4.</sup> JVP, 4 janvier, 1er novembre et 27 décembre 1711.

<sup>5.</sup> JVP, été 1712.

<sup>6.</sup> Henning Graf von Reventlow, « L'exégèse humaniste de Hugo Grotius », dans Le Grand Siècle et la Bible, op. cit., p. 141-154.

<sup>7.</sup> L'absence de l'Évangile de saint Jean dans les lectures de Cassini peut s'expliquer par le fait que la liturgie tridentine met déjà particulièrement l'accent sur ce texte, par exemple à la fin de chaque messe dans la lecture du dernier évangile.

<sup>8.</sup> JVP, 10 mai 1712.

de Sacy à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : le catalogue des ouvrages de la bibliothèque de Cassini II indique en effet que les savants en ont possédé un Ancien Testament en 21 volumes. Le catalogue mentionne également deux autres Bibles éditées avant la mort de Cassini, l'une imprimée à Lyon en 1600, et l'autre à Venise en 1603; mais toutes deux sont en latin. Il est probable que ces derniers ouvrages ont été acquis par les Cassini autant pour leur intérêt bibliophilique que pour leur contenu. En effet, Jean-Dominique et son fils ont été des relais pour les gardes de la Bibliothèque du roi comme Clément et Boivin, et ont mené, grâce à leurs relations italiennes, un travail de rabattage en achetant pour leur patrie d'adoption des ouvrages rares amassés au cours de leurs voyages, ce qui leur a certainement permis d'accroître considérablement la valeur de leur propre bibliothèque.

D'une manière générale, le catalogue des livres ayant appartenu à Cassini II est exempt de tout ouvrage religieux polémique ou tendancieux, qui aurait pu signaler une préférence accordée à un courant de pensée subversif. Il est vrai qu'il a été dressé plus de quarante ans après la mort de son père, mais il est plus que probable que ce dernier aussi a eu une foi profonde et respectueuse de l'autorité pontificale. Jean-Dominique soumet régulièrement les réflexions que lui inspirent ses lectures des textes sacrés à des membres du clergé, et ces pensées concernent des détails du dogme davantage que ses fondements. Il s'intéresse ainsi particulièrement à la composition des missels et des bréviaires <sup>1</sup>, et s'il s'efforce de comprendre parfaitement le sens des lectures et des évangiles des messes qu'il se fait lire, il n'hésite pas à demander l'aide des ministres du culte pour ce faire <sup>2</sup> : raison et critique jouent un grand rôle dans sa foi quotidienne, mais il n'est pas sceptique au point de rejeter l'autorité cléricale.

Prière et oraison personnelles. Les nouveaux courants de spiritualité qui prennent leur essor dans la France de Louis XIV mettent l'accent sur les conséquences de la lecture des textes sacrés et des ouvrages de dévotion. Ceux-ci n'ont de valeur qu'en tant que propédeutique à une méditation personnelle, et l'accent est mis sur la pratique des vertus, la prière et l'oraison personnelle.

Celles-ci tiennent également une grande place dans la vie de l'astronome. Là encore, il est souvent obligé de recourir à l'aide d'un tiers, puisque le texte joue un rôle important, même s'il est étudié avec un esprit critique moindre que les livres bibliques et leurs commentaires. Maraldi compte parmi ses assistants les plus réguliers pour ce type d'activité, accompagnant son oncle presque à chaque fois; mais, de même que le vieil homme se plaît à discuter de ses lectures pieuses avec les demoiselles de l'Observatoire, il semble également aimer les prendre comme lectrices, ainsi que d'autres visiteuses, au grand dam de ses proches qui ne trouvent pas à propos qu'une fille lui lise la traduction des Actes des Apôtres <sup>3</sup>. La présence d'une chapelle dans l'Observatoire lui permet d'assister très régulièrement à la messe, et les jours où elle n'est pas célébrée par un prêtre,

<sup>1.</sup> JVP, 23 novembre et 2 décembre 1710.

<sup>2.</sup> JVP, 4 janvier, 16 mars 1711,  $1^{\rm er}$  janvier et 2 juillet 1712.

<sup>3.</sup> JVP, 18 août 1712, à propos d'une dame dont Cassini ne donne pas le nom

le texte en est lu, manifestement devant toute la famille <sup>1</sup>, de même que les prières du soir <sup>2</sup>.

Ces cérémonies ne sont pas les seules à rythmer les journées du savant. En effet, il récite régulièrement les offices de la journée, en particulier les vêpres et les complies <sup>3</sup>, et parfois matines <sup>4</sup> ou primes <sup>5</sup>. Cassini se fait même lire l'intégralité des offices et cérémonies le jour de fêtes particulières comme le mercredi des Cendres <sup>6</sup> ou le dimanche des Rameaux <sup>7</sup>.

Tous ces textes sont ensuite médités et intégrés par le savant, qui laisse à de rares occasions transparaître les sentiments que lui inspirent certains passages 8. Ils sont pour lui l'occasion d'une oraison personnelle, effectuée la plupart du temps seul, probablement après qu'on lui a lu les textes des offices, comme le 3 novembre 1710 où il rapporte qu'après avoir entendu la messe des morts à l'Oratoire, il a « employé le reste du jour avec [son] fils et [son] neveu, et en partie à part dans [ses] devoirs avec les morts. » L'inventaire après décès de Suzanne du Charmoy comporte plusieurs objets pieux, comme des prie-Dieu, dont l'usage se répand dans les milieux dévots, des crucifix et des images saintes 9 : il est probable que le vieil homme a également usé d'objets similaires pour favoriser son recueillement. Sa dévotion va bien sûr au Christ, mais le Journal de ses dernières années indique également une dévotion envers la Vierge, dont il étudie avec soin les étapes de la vie 10, ainsi qu'envers les saints. Cassini consigne souvent, dans son Journal, le nom des saints fêtés chaque jour, et se fait régulièrement lire le martyrologe. On remarque d'ailleurs qu'à rebours de ses contemporains qui se désintéressent généralement des saints, à l'exception, conséquence directe des nouveaux courants christocentriques, de ceux qui ont eu un rapport privilégié avec Jésus <sup>11</sup>, Cassini apparaît particulièrement dévoué à des saints anciens comme saint Laurent <sup>12</sup> ou saint Jean Gualbert, dont il fait célébrer la messe alors que la messe dominicale doit primer <sup>13</sup>.

Aucun des visiteurs ecclésiastiques de Cassini n'est décrit comme son directeur de conscience, dont la pratique est pourtant en vogue pendant le règne de Louis XIV <sup>14</sup>.

<sup>1.</sup> Ex : « Nous continuâmes la même lecture après celle de la messe que nous faisons tous les jours », JVP, 5 mars 1712.

<sup>2.</sup> Voir par ex. JVP, 31 décembre 1711.

<sup>3.</sup> Voir par ex. JVP, 26 avril ou 26 mai 1711.

<sup>4.</sup> JVP, 24 mars 1712.

<sup>5.</sup> JVP, 10 août 1711.

<sup>6. «</sup> Mercredy 18 février, jour des Cendres, je me fit lire les offices et les sérémonies du jour », JVP, 18 février 1711.

<sup>7. «</sup> Dimanche 20 mars [1712], jour des Ramaux, je me fit lire toutes les cérémonies de l'Église. »

<sup>8. «</sup> J'ay été aujourd'huy touché de l'introïte qui commence Accipite jucunditatem glorie vestre gratias agentes... », JVP, 10 juin 1710.

<sup>9. «</sup> Dans une chambre ensuite [...] un priez-Dieu de bois de chesne, un Crist debout sur sa croix de bois noircy, cinq tableaux dont un peint sur toile représentant un Crist... », Inv. ap. décès de Suzanne du Charmoy, doc. cit.

<sup>10.</sup> Voir par ex. JVP, 7 décembre 1710 ou 2 juillet 1711.

<sup>11.</sup> P. Martin, Une religion des livres, op. cit., p. 216-217.

<sup>12. «</sup> Je me fit lire deux fois le martire de saint Laurent », JVP, 10 août 1712.

<sup>13. «</sup> M. Durant dit icy la messe de st Jean Gualbert, institeur de l'ordre de Vallumbrose, dont il est parlé dans le martirologe, quoyque aux paroisse ont ait dit la messe du dimanche », JVP, 12 juillet 1711.

<sup>14.</sup> F. Lebrun, « Les réformes, dévotions communautaires et piété personnelle », dans  $Histoire\ de\ la$   $vie\ privée,\ op.\ cit.,\ p.\ 73-125.$ 

Toutefois, sa pratique régulière des sacrements indique une pratique régulière de l'examen de conscience. S'y ajoute également un respect aussi scrupuleux que possible des autres obligations imposées par l'Église, comme celle de faire maigre pendant le Carême ou l'Avent. Ainsi Cassini, dont Salvago rapportait à Manfredi que ses infirmités de l'hiver 1709 l'ont empêché de respecter le jeûne du Carême (voir plus haut), semble-t-il se réjouir profondément quand ses proches, vigilants, l'autorisent à faire maigre pour les fêtes du Vendredi Saint <sup>1</sup>.

Les occupations physiques, intellectuelles et sentimentales du vieux Cassini en font un patriarche semblable par bien des aspects au Caton l'Ancien décrit par Cicéron. Comme lui, l'astronome réfléchit longuement sur l'immortalité de l'âme <sup>2</sup>. Mais alors que la philosophie profane fournissait au vénérable Romain la matière de ses réflexions, celles du savant sont nourries par un intense sentiment religieux. Sans être aussi impliqué dans la tendance janséniste que beaucoup de ses amis, il est incontestable que sa foi n'est pas celle de la plupart de ses contemporains, et les liens de son fils avec le parti du duc de Bourgogne confirment la proximité indéniable de la famille avec le parti dévot de la Cour.

Ces réflexions sur l'immortalité de l'âme s'accompagnent probablement d'une certaine angoisse devant la mort. Car à 87 ans passés, Cassini voit sa vie près de se terminer, et les décès des membres de la famille royale, mais aussi de sa chère belle-sœur Catherine de Laistre sont là pour lui rappeler que philosopher, c'est apprendre à mourir. C'est dans la foi qu'il puise les ressources nécessaires à la sérénité que Fonte-nelle lui reconnaît dans son Éloge; mais il est également certain que le fait même de coucher sur le papier un rappel de ses méditations religieuses et philosophiques, et de se raconter soi-même, participent également de cette équanimité.

# B Cassini face à lui-même : pratiques de l'ego-écriture.

# B.1 Écriture scientifique et écriture littéraire, écrits publics et écrits privés.

Les premiers contacts que Cassini a eus avec des textes écrits, par le biais de ses tout premiers précepteurs puis de ses maîtres au collège de Gênes, n'ont pas concerné les sciences, mais la littérature et la théologie. Ses études sont brillantes, son contact avec le savoir, fécond, et sa pratique de l'écriture, facile. Il s'illustre dans le domaine de la poésie, et particulièrement dans le domaine des vers latins, au point d'être nommé

<sup>1. «</sup> On me donna la liberté de faire maigre, et je ne m'en trouvay pas incommodé comme l'on feignoit », JVP, 25 mars 1712. À titre anecdotique, signalons que le botaniste Dodart, confrère de Cassini à l'Académie des sciences, profite de sa propre pratique intensive du jeune quadragésimal pour mener une expérience sur la perte de poids, alliant à l'intérêt religieux l'intérêt scientifique : « Îl est assés rare, non qu'un philosophe soit un bon chrétien, mais que la même action soit une observation curieuse de philosophie, & une austérité chrétienne, & serve en même temps pour l'Académie & pour le Ciel », Fontenelle, « Éloge de M. Dodart », dans HARS 1707, p. 189.

<sup>2.</sup> Voir par ex. JVP, 3 juillet 1711.

« prince des poètes » de sa classe <sup>1</sup>. Il compose ainsi une traduction d'un panégyrique de saint François-Xavier, mais aussi des œuvres de commande comme des poèmes de circonstance sur le voyage des Rois Mages, ou les prérogatives de la ville de Gênes, ainsi qu'une tragédie en vers italiens sur la vie de saint Alexis et une pièce en l'honneur du doge de la ville, Luca Giustiniani (doge entre 1644 et 1646) <sup>2</sup> : de tels débuts auraient pu laisser présager une carrière littéraire prestigieuse, pourquoi pas en tant qu'écrivain au service de princes mécènes. Ce goût pour la poésie latine et italienne perdure d'ailleurs durant toute la vie de l'astronome, dont certains poèmes, le plus souvent à caractère cosmographique, mais aussi épidictique comme l'éloge du roi Jacques II d'Angleterre, sont conservés à l'Observatoire de Paris <sup>3</sup>.

À cette pratique poétique régulière s'ajoute également l'intense pratique épistolaire nécessaire à la constitution d'un corpus d'observations. L'abondante correspondance, tant active que passive, de Cassini est aujourd'hui disséminée dans de nombreux services d'archives et bibliothèques, dans plusieurs pays d'Europe. Un travail d'inventaire reste à faire, mais les archives de l'Observatoire de Paris, de l'Archiginnasio et de la Bibliothèque universitaire de Bologne, et les archives de la ville de Gênes en conservent des échantillons assez représentatifs, témoins de la facilité avec laquelle le savant s'exprime par écrit en latin, italien et français.

L'idéal qui règne dans la compagnie savante est celui d'une certaine simplicité, d'un non-cérémonial selon lequel chacun peut s'exprimer librement et sans avoir besoin d'avoir été sacré « prince des poètes ». Ainsi que l'expose Fontenelle dans une lettre adressée à Gauteron, secrétaire perpétuel de la Société royale des sciences de Montpellier, à propos des séances publiques de la Compagnie (qui sont censées se dérouler exactement comme les séances habituelles),

on ne fait point de discours oratoire aux Assemblées publiques. L'éloquence n'est point reçue chés nous, à moins qu'elle ne soit bien déguisée, une Assemblée publique s'ouvre sans aucune autre façon par l'écrit de celui à qui le Président a donné le premier rang, et tout au plus le Président dit quelques mots pour annoncer au public que tout va se passer à l'ordinaire. À la première qui fut tenue, le Président annonça plus au long de quoi il était question, que l'on ne prétendoit employer aucune éloquence, que cette Assemblée publique ne diffèreroit aucunement d'une Assemblée particulière, hormis en ce que les Académiciens n'interromproient point celui qui liroit, et ne lui proposeroient point leurs difficultés après sa lecture, et que lui Président les représenteroit tous en parlant seul à celui qui auroit lu. Jusqu'ici, ç'a toujours été M. l'abbé Bignon qui a présidé aux Assemblées publiques. Après la lecture de chacun, il résume ce qui a été dit, le rend au public en abrégé, et d'ordinaire en termes plus clairs, y ajoute telles réflexions qu'il veut, et cela d'une manière dont tout le monde est plus charmé <sup>4</sup>.

<sup>1. «</sup> Anecdotes », op. cit., p. 256.

<sup>2.</sup> *Ibid.*, p. 258. Certains de ces poèmes de jeunesse ont été inclus dans l'ouvrage de son maître le père Da Dieci, *Genova di unioni genitrice feconda*, Gênes : Gio. Maria Farroni, 1644.

<sup>3.</sup> Arch. Obs., D1 11, J.-D. Cassini, écrits divers : « Poèmes sur l'astronomie » et « Frammenti di Cosmografia in versi italiani racolti di fogli volanti del Sig.r Gio Domenico Cassini, dal Sig.r Maraldi, l'an. 1778. » Le premier fragment des « Poèmes sur l'astronomie », ainsi que les vingt premières strophes des quatre-vingt-dix-huit qui composent le deuxième fragment, ont été éditées par Cassini IV à la suite des « Anecdotes de la vie de J.-D. Cassini », dans Mémoires pour servir..., op. cit., p. 313-319. Quatre autres fragments de ce poème cosmographique demeurent inédits.

<sup>4.</sup> J. Castelnau,  $M\'{e}moire$  historique..., op. cit., p. 119-120, Fontenelle à Gauteron, Paris, 30 janvier 1706.

Il est difficile de parler de véritable éloquence à propos des scientifiques eux-mêmes. Car si certains comme Louis Lémery ou Réaumur sont réputés pour charmer particulièrement leur auditoire lors des séances publiques, c'est davantage par leur manière de lire que par une manière de dire : « comme on ne parle dans cette Compagnie que par écrit, parce que ce sont des matières trop profondes & d'une trop grande précision pour pouvoir estre traitées autrement, on commença à lire selon la forme ordinaire <sup>1</sup>. »

Pourtant, Cassini n'est pas le seul à avoir reçu un enseignement de rhétorique. Celui-ci consiste à apprendre aux élèves des techniques précises d'agencement de la pensée, davantage que de leur donner une culture littéraire. Héritière de la scolastique, la rhétorique est l'art de déterminer les idées, de dégager de la pensée « un système clos, défini et artificiel de vérités conventionnelles, mais d'autant plus nettes qu'elles étaient conventionnelles <sup>2</sup> », pour ensuite les ordonner selon leurs affinités, en utilisant les lieux communs oratoires. Elle consiste moins à démontrer une vérité qu'à donner l'illusion d'une vérité. Une grande partie de l'enseignement de la rhétorique porte sur les auteurs latins et grecs, dont les élèves doivent s'inspirer pour écrire des compositions qui soient dignes des œuvres de ces Anciens. Certains sont d'ailleurs fort brillants à cet exercice, comme Du Hamel, Malézieu, ou Varignon, titulaire de la chaire de latin-grec au Collège royal.

Cet art qui cherche davantage à persuader qu'à prouver, au moyen de tournures peu spontanées, fort pompeuses et souvent verbeuses <sup>3</sup>, est à l'opposé de l'idéal de sobriété censé imprégner la science. Comme le dit Galilée, « dans les sciences physiques, l'art oratoire est inefficace <sup>4</sup>. » Il ne s'agit pas en effet de convaincre un public d'une thèse controversée et jamais entièrement assurée, mais d'exposer simplement les faits bruts, des vérités indiscutables. « En ce qui concerne l'élocution, la révolution scientifique prône, en règle générale, un degré zéro de l'ornementation, une écriture aussi transparente que possible, où les mots s'effacent devant les choses <sup>5</sup>. » En se concentrant sur la propriété des termes employés et en luttant contre toute fioriture, l'élocution scientifique s'efforce de retrouver la pureté perdue de la langue d'avant la rhétorique, proche du langage mathématique pur. Mais la science, quand elle est trop abstruse, s'exclut d'elle-même des cercles publics. Elle ne peut entrer dans la vie mondaine qu'« en se résignant à laisser trier dans leur fatras des vérités générales, des aperçus qu'on puisse aisément classer dans le répertoire des lieux communs. On y goûta non pas des démonstrations précises mais des lieux communs nouveaux. On les soumit aux disciplines

<sup>1.</sup> Mercure galant, mai 1699, p. 7.

<sup>2.</sup> Daniel Mornet, Histoire de la clarté française, Paris : Didot, 1929, p. 47.

<sup>3.</sup> L'article « Collège » de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert décrit la rhétorique en ces termes : « en Rhétorique on apprend d'abord à étendre une pensée, à circonduire & allonger des périodes, & peu-à-peu l'on en vient enfin à des discours en forme, toujours ou presque toujours, en langue latine. On donne à ces discours le nom d'amplifications; nom très-convenable en effet, puisqu'ils consistent pour l'ordinaire à noyer dans deux feuilles de verbiage, ce qu'on pourroit & ce qu'on devroit dire en deux lignes. » Cité dans Jules Senger, *L'art oratoire*, 4° éd., Paris : PUF, 1967, p. 42.

<sup>4.</sup> Galilée, Dialogue sur les deux grands systèmes du monde, trad. R. Fréreux et F. de Gandt, Paris : Seuil, 1992, p. 87.

<sup>5.</sup> Fernand Hallyn, « Dialectique et rhétorique dans la "nouvelle science" du XVIIe siècle », dans Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950), dir. Marc Fumaroli, Paris : PUF, 1999, p. 616.

de la rhétorique <sup>1</sup>. » En dépit des protestations de gens qui, comme Malebranche <sup>2</sup>, reprennent à leur compte les propos de Galilée pour lutter contre la rhétorique dans la science, celle-ci reste présente dans les discours scientifiques. Elle demeure en effet indispensable à la diffusion de la science parmi les élites, notamment lors des séances publiques. Tout comme la science avait été déformée en discours, tableaux oratoires et dialogues (les *Entretiens* de Fontenelle, copiés tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>3</sup>, en sont le meilleur exemple) hors de l'Académie, elle s'adapte à son public à l'intérieur de la Compagnie, non seulement au niveau des matières traitées, mais aussi de leur forme.

Le succès que connaissent les écrits de Cassini est certainement en grande partie dû à leur forme assez abordable, et nul doute que les dons de rhétorique et de composition littéraire de leur auteur ont facilité cette accessibilité : tout comme Cassini est à l'aise pour adresser la parole à de hauts personnages, il est capable d'écrire des ouvrages accessibles, sinon au commun des mortels, du moins aux grands amateurs de sciences, ce dont Varignon, par exemple, qu'il a pourtant choisi pour précepteur de ses fils, est incapable  $^4$ .

On a donc affaire à un homme qui manie l'écriture de manière naturelle et régulière. L'écriture est pour lui un moyen d'assurer sa célébrité, que ce soit par le biais de la publication ou par celui de la lecture qu'il donne de ses textes à l'Académie des sciences. Mais sa pratique de l'écriture est également à l'origine de nombreux autres textes à usage strictement personnel. Il en va par exemple ainsi des nombreuses notes prises au cours de ses observations et expériences : toutes les étapes d'un phénomène sont immédiatement consignées par écrit, pour permettre une étude et une synthèse plus tard, comme lors de l'observation de l'éclipse de Lune du 23 janvier 1712 <sup>5</sup>. Ces papiers n'étaient pas destinés à être conservés, et il est certain que les quelques pièces éparses qui sont parvenues jusqu'à nous ne sont que la partie émergée d'un immense iceberg de notes rédigées au fil d'une carrière exceptionnellement longue et productive <sup>6</sup>.

Mais en plus de relever heures, températures ou positions nécessaires à ses études scientifiques, l'astronome a également l'habitude de garder trace d'événements personnels, parfois même sans aucun rapport avec les sciences. C'est d'ailleurs ce qui différencie ses journaux d'observations astronomiques de ceux de ses collègues, comme ceux de Picard ou La Hire.

<sup>1.</sup> D. Mornet, Histoire de la clarté française, op. cit., p. 82-83.

<sup>2.</sup> Voir en particulier l'Éclaircissement IX de Malebranche, sur les « expressions vides de sens » et ceux qui « ont regardé l'obscurité comme un des plus grands secrets de l'éloquence », à qui l'oratorien oppose l'Institution oratoire de Quintilien.

<sup>3.</sup> Voir à ce sujet Fabrice Chassot, « Imiter les Entretiens sur la pluralité des mondes : la marquise entre cartésiens et newtoniens », dans La République des sciences, op. cit., p. 585-603. Jean-Baptiste Du Hamel, prédécesseur de Fontenelle à la place de secrétaire de l'Académie, a lui aussi largement usé du dialogue pour vulgariser les sciences ; voir Fontenelle, « Éloge de M. Du Hamel », dans HARS 1706, p. 143.

<sup>4. «</sup> D'une extrême technicité, ses écrits n'ont de signification que pour les spécialistes. Varignon ne s'attardait ni aux explications superflues, ni à la vulgarisation du savoir. » Voir P. Costabel, « Les académiciens des sciences malebranchistes », art. cit., p. 169.

<sup>5. «</sup> Mon fils et mon neveu mesuroient les phases, et M. Desplaces les écrivoit... », JVP, 23 janvier 1712.

<sup>6.</sup> Rédigés sur des feuilles volantes, une partie de ces observations a été reliée *a posteriori*. Voir par ex. Arch. Obs., D1 11.

#### La pratique diariste de Cassini.

L'astronomie étant basée en grande partie sur la confrontation du plus grand nombre possible d'observations, Cassini, comme ses confrères, s'astreint quotidiennement à un certain nombre de relevés consignés dans ses journaux d'observations. L'Instruction à ceux qui travaillent à l'Observatoire insiste sur ce point : les relevés doivent être les plus précis possible, et peuvent parfois se suivre rapidement, comme pour les phases d'une éclipse, notées avec l'émersion dans l'ombre des taches d'une planète, la Lune par exemple. Il est par conséquent difficile à l'astronome, concentré sur le maniement de ses instruments, de garder en mémoire toutes les données qu'il tire à des intervalles nombreux et rapprochés de l'observation de son astre. L'écriture astronomique est donc par essence fragmentée. Le chimiste peut attendre d'avoir fini d'observer l'expérience à laquelle il s'adonne pour en faire un récit au long, dont les étapes sont consignées selon la forme traditionnelle du « je fis... et je vis... » mise en lumière par C. Licoppe. Il en va de même pour l'anatomiste qui, s'il est vrai qu'il doit s'efforcer d'agir rapidement pour préserver un organe vivant ou rivaliser de vitesse avec le processus de décomposition pour observer un cadavre, peut rédiger a posteriori une synthèse des observations faites sur led. organe ou cadavre. Il peut également choisir dans une certaine mesure le moment où il va décider de s'adonner à une dissection, de même que le chimiste, qui monte souvent son expérience de toutes pièces. Le temps du botaniste, qui est celui du règne végétal, s'écoule à une échelle encore différente; les processus qu'il étudie prennent souvent du temps, et même s'il lui arrive de noter tous les jours les changements que subit une plante, ceux-ci ne sont pas aussi ponctuels que les phénomènes astronomiques. Enfin, les sujets d'étude du géomètre relevant pour la plupart de la pure spéculation, il lui est loisible d'adapter son temps et ses horaires à sa réflexion.

Mais contrairement à aujourd'hui, où le « temps astronomique » fait écho à des durées qui dépassent l'entendement humain, et où une année n'est rien à l'échelle du temps de l'univers, le temps des astronomes de l'Époque moderne est en grande partie celui de l'immédiateté. Il est vrai que les tables et éphémérides qu'ils composent visent à prévoir les phénomènes sur le long terme, que la date de la Création du monde a suscité chez eux de nombreuses spéculations, et que les observations effectuées en des temps les plus éloignés possibles comportent un grand intérêt pour leurs propres réflexions, mais c'est de leurs propres observations de phénomènes auxquels ils ne sauraient commander qu'ils tirent la majeure partie de leurs déductions. Or, ces phénomènes sont pour la plupart répartis tout au long de la journée, demandant à l'astronome non seulement d'être en permanence sur le pied de guerre, mais aussi, par conséquent, de se mettre à écrire plusieurs fois par jour, et tous les jours. Cette écriture à la fois immédiate, fragmentée et répétitive, reflète une suite d'instants précis, qui certes n'ont de valeur que mis en série, mais qui marquent également le déroulement d'une entité temporelle définie, la journée, et lui donnent son unité. L'absence de l'une ou l'autre de ces étapes habituelles pose donc un problème, dont l'astronome doit s'excuser dans le fil même du

 $texte^{1}$ .

C'est que l'écriture n'est pas au service du scripteur, mais de la science, comme le montre la notation tout à fait impersonnelle de la plupart des relevés, suites de chiffres, de symboles et de termes techniques, souvent sans introduction. Les formulations à la première personne du singulier, du type « j'ai vu que... », indiquent un doute, un avertissement aux potentiels lecteurs quant à la précision des relevés, et une tentative pour l'astronome de se faire pardonner d'éventuelles erreurs, comme le fait par exemple Cassini en notant le 20 mars 1708 « je ne scay d'où vient cette différence, j'ay pourtant bien pris les hauteurs <sup>2</sup>... »

La tenue de journaux d'observation marque le temps des phénomènes célestes, mais plus encore, elle marque le temps des astronomes, rythme leur vie quotidienne. Or, on a vu qu'à côté des chiffres correspondants à ses observations quotidiennes, Cassini note dans ses registres les visites que reçoit l'Observatoire. On peut également y lire des notes prises au retour de séances académiques <sup>3</sup> ou à propos de l'avancement de certains de ses projets, des rappels d'essais menés sur différents objectifs en verre, ou encore des mentions d'événements extérieurs parfois sans grand rapport avec la vie scientifique de l'Académie ou de l'Observatoire, mais qui ont manifestement frappé Cassini, comme le 23 septembre 1708 où il est noté que « les nouvelles publiques marquent qu'en Écosse il y a fait un grand vent qui a causé des naufrages <sup>4</sup>. »

L'écriture de ce type de notes diffère de celle des observations quotidiennes. Elles peuvent en effet être écrites au fil de la plume, en guise de conclusion à la journée écoulée. On observe encore un morcellement de l'acte d'écrire, puisque la forme « journalière » est toujours respectée, mais un fil conducteur semble lier les journées entre elles. Cela est particulièrement visible dans le récit des préparatifs des correspondants de Cassini, début 1682 <sup>5</sup>. Ordinairement, les notes « non-astronomiques » de Cassini sont disséminées de manière irrégulière dans les registres d'observations, et il n'est pas rare de voir passer plusieurs semaines, voire plusieurs mois sans mention autre que les relevés ordinaires de la pendule ou des hauteurs méridiennes du Soleil.

Ce qui frappe donc au premier abord dans le récit des journées de janvier 1682, c'est le fait que presque pas un jour ne passe sans que Cassini n'évoque les intérêts de ses protégés. Les phrases sont brèves, composées dans un français tout-à-fait correct, treize ans après l'arrivée du savant en France mais quelques mois seulement après le passage du latin au français dans l'écriture de ces registres. En effet, c'est en latin que Cassini a commencé à les écrire en 1671, pour n'adopter le français qu'à l'été 1681 <sup>6</sup>. Il est certain que l'astronome a su maîtriser la langue de sa patrie d'adoption dès avant cette date,

<sup>1.</sup> Voir par ex. Arch. Obs., D3 27, 13 septembre 1712 : « je suis arrivé fort tard à midy... »

<sup>2.</sup> Arch. Obs., D3 25.

<sup>3.</sup> Les résumés des séances académiques se recontrent surtout dans les premiers registres de Cassini, écrits en latin. Voir par ex. Arch. Obs., D1 4, janvier-mars 1673.

<sup>4.</sup> Arch. Obs., D3 25.

<sup>5.</sup> Voir supra, et les annexes p. 480.

<sup>6.</sup> Arch. Obs., D1 7 : Observationes facta in Observatorio Regis Parisiensis, anno 1681, 29 avril-25 décembre.

mais la persistance du latin montre qu'il considère encore cette langue comme celle de la science par excellence. Cette pensée se retrouve dans sa correspondance, puisqu'il n'est pas rare de l'y voir, de même que les destinataires de ses lettres, osciller entre « langue vulgaire » et latin d'un paragraphe à l'autre, usant de celui-ci pour noter et commenter ce qui relève du pur domaine scientifique (par exemple les phases d'une éclipse <sup>1</sup>), et de celle-là pour des considérations plus mondaines (nouvelles personnelles, mais également réclamations à transmettre à d'autres personnages, demandes d'instruments etc.), et ce encore au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

On peut donc se demander, vu la facilité avec laquelle l'astronome s'exprime en français comme en latin, dans quelle mesure le choix du passage définitif d'une langue à l'autre au sein de ses journaux d'observations n'est pas un signe de l'accession du français au grade de « nouvelle langue scientifique » par excellence. Les journaux de Cassini n'étant a priori destinés qu'à lui-même et à quelques confrères astronomes, on ne peut voir le passage au français comme un témoignage d'attachement à sa nouvelle patrie. Mais à la fin du XVIIe siècle, « le latin sent la scolastique, la théologie; il a comme une odeur de passé; il cesse peu à peu d'appartenir à la vie. Excellent instrument d'éducation, il ne suffit plus quand on sort des classes. Le français apparaît comme une nouvelle jeunesse de la civilisation : il modernise les qualités latines. Il est clair, il est solide, il est sûr : et il est vivant. La science, qui cherche à expliquer le monde autrement que par les causes efficientes, veut une autre expression que celle qui a contenté le Moyen Âge <sup>2</sup>. »

On ne relève en revanche pas de différence de style entre les passages en latin et les passages en français. Le récit de Cassini est au passé simple, temps qui fait écho au prétérit latin des premiers registres. Comme dans le reste de ses journaux, aucune « notice » n'accompagne les noms de personnes, à peine parfois une mention de leur profession comme pour M. Dancourt, « directeur général de la compagnie d'Afrique » : la fragmentation journalière de l'écriture exclut toute narration ou toute description. Les personnages cités sont connus de Cassini, et cela semble seul avoir de l'importance. L'aspect décousu du style se retrouve d'ailleurs dans l'écriture même, peu soignée, manifestement rajoutée dans certains cas à la hâte au bas d'une page, au beau milieu d'un relevé de phases, à l'instant T où lui viennent ses pensées, comme s'il fallait prendre de vitesse l'oubli des faits racontés. Cette démarche est assez étonnante si l'on considère la mémoire qui est celle de l'astronome dans les dernières années de sa vie, et dont il semble qu'elle n'ait jamais failli.

Toutes ces annotations peuvent avoir un intérêt pour tous les savants de l'Observatoire, à court, moyen et même parfois long terme, pour retrouver par exemple le résultat d'une expérience menée à l'Académie dont les registres, s'ils sont tenus à la disposition des académiciens qui en feraient la demande, sont moins accessibles que les registres de

<sup>1.</sup> Voir par ex. BnF, NAF 6197, lettre de Manfredi à Maraldi du 12 novembre 1711, fol. 117, commencée en italien, puis interrompue par « Eclipsis solis observata Bononis in septembre, S. Co. Marsigli, die 14 septembris 1711, Micrometro... », avant un retour à l'italien.

<sup>2.</sup> P. Hazard, La crise..., op. cit., p. 55.

l'Observatoire <sup>1</sup>. En effet, les registres ne sont pas considérés comme appartenant personnellement à Jean-Dominique Cassini, mais sont des « Journaux d'observations faites à l'Observatoire », et il n'est pas le seul à le remplir. L'écriture de son neveu Maraldi, qu'on a vu l'assister de très près dans la plupart de ses tâches quotidiennes, y tient une grande place à partir de son arrivée en France, et plus encore dans les dernières années de son oncle. Il est également fort probable que certains relevés ont été notés par des secrétaires, ou par des gens de passage comme l'astronome Philippe Desplaces.

Mais Cassini I<sup>er</sup> est le seul à porter, au beau milieu de ses relevés astronomiques, des remarques auxquelles on peinerait à trouver un intérêt scientifique, ou même administratif quelconque. Elles relèvent au contraire de la sphère purement privée, et enregistrent les grandes étapes dans la vie du savant et de sa famille, comme son installation à l'Observatoire (14 septembre 1671), les soutenances de thèses de ses fils (10 août et 2 septembre 1691), le départ de Jacques Cassini en voyage pour la Hollande (15 septembre 1697) ou la mort et l'enterrement de Geneviève de Laistre (17 et 19 septembre 1697). Quant à la naissance de sa petite-fille Françoise-Suzanne, sa cécité ne l'empêche pas de la faire également noter <sup>2</sup>.

Le savant consigne aussi des événements moins solennels comme la présentation de ses enfants à certains personnages comme le comte de Nolstein<sup>3</sup>, et même certaines préoccupations matérielles comme le paiement d'une lettre de change <sup>4</sup>.

On peut toutefois s'étonner de l'absence de certaines mentions, concernant par exemple le mariage de Jean-Dominique ou de son fils Jacques, mais aussi la mort de son autre fils Jean-Baptiste, ou l'installation à l'Observatoire de son neveu Maraldi, puisque celle de La Hire est précisée... En outre, ces événements sont notés de manière encore plus brève que les remarques scientifico-mondaines comme celles sur les expéditions de 1682, sans la moindre trace des sentiments qu'ils suscitent chez l'astronome, perdus au beau milieu des observations scientifiques : lors de relectures ultérieures effectuées par ses descendants, les passages importants signalés par des manicules portent la plupart du temps sur des examens d'instruments, parfois sur d'autres informations scientifiques, mais jamais sur ces notes intimes qui apportent pourtant un éclairage fondamental sur l'histoire familiale des Cassini à l'Observatoire.

En cela, ces journaux sont avant tout des instruments de travail, des documents à caractère professionnel plus que des écrits du for privé.

<sup>1.</sup> La BnF conserve, au département des manuscrits, un registre coté NAF 5148 qui reprend un peu de la même manière que Cassini, mais plus systématiquement, le contenu des séances académiques entre le 11 mars 1699 et le 20 décembre 1709. Il semble avoir été rédigé par Claude II Bourdelin, comme le montre la phrase « mercredy [ $1^{\rm er}$  avril 1699], mon père fit voir l'analyse des racines de Solanum Tuberarum Esculentum » (cf. PV 1699, séance du  $1^{\rm er}$  avril 1699, fol. 198).

<sup>2. «</sup> Le 19 may à 5h du matin, Madame Cassini est accouchée d'une fille qui a été baptisée le 27 et nommée Susanne Françoise (Arch. Obs., D3 27, 19 mai 1712).

<sup>3. «</sup> Je présentay mes enfans au Co. de Nolstein, ses filles furent à l'Observatoire », 10 août 1691 (Arch. Obs., D3 11). Voir également, par ex., au 16 juin 1691 : « Je disnay chez M. Malesieu avec M. l'abbé Benest avec mes enfans. »

<sup>4. «</sup> J'ay accepté une lettre de change de monsieur Jean Christian Hartsocker pour 315 escus de 60 sols », 25 mai 1699 (Arch. Obs., D3:18). Les mentions de ce dernier type sont cependant très rares, on en trouve une autre à la fin du registre D3 21, qui n'est même pas de la main de Cassini : « Monsieur Desleff Clüver à Steeswyck en Holstein, il faut envoyer la lettre par quelque banquier à Hanbourg, ou envoyer à droiture à Hambourg en payant le port à la grande porte icy... ».

#### Les écrits autobiographiques de Cassini.

Cette écriture diariste, de même que les récits ponctuels que Cassini fait hors du contexte de ses journaux d'observation d'événements importants comme certaines visites à l'Observatoire <sup>1</sup>, ne sont pas des textes réellement rétrospectifs. Mais il est arrivé à Cassini de pratiquer d'autres formes de l'écriture « pour soi », une écriture presque autobiographique, au sens qu'en donne Philippe Lejeune de « récit rétrospectif en prose que quelqu'un fait de sa propre existence quand il met l'accent principal sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité <sup>2</sup>. » L'exemple le plus représentatif de ce genre de textes est celui des « Anecdotes de la vie de J.-D. Cassini rapportées par lui-même » éditées en 1810 par son arrière-petit-fils Cassini IV. Plusieurs manuscrits de cette « Vie de J.-D. Cassini » existent aujourd'hui, deux de la main même de leur éditeur à la Bibliothèque nationale de France <sup>3</sup> et aux archives de l'Observatoire <sup>4</sup>, et une copie dont l'auteur, manifestement italien, est inconnu, conservée à Bologne <sup>5</sup>. Le début de l'avertissement rédigé par Cassini IV en introduction de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, absent de l'édition de 1810, renseigne sur les conditions d'élaboration de ces Anecdotes, et sur le matériau qui en a fourni la base :

Cette vie de JDC écrite par lui-même a été extraite presque mot à mot de plusieurs cayers de la même écriture qu'un certain journal que ce grand homme s'amusoit à dicter à un secrétaire, dans lequel il rendoit compte de ce qu'il faisoit jour par jour, du moment où il devint aveugle jusqu'à celui de sa mort <sup>6</sup> ; d'où nous pouvons conclure que c'est vers ce même temps qu'il a dicté à ce même secrétaire, ce court précis de sa vie. Cependant il faut qu'il ait entrepris ce récit dans deux moments différens, et un peu éloignés l'un de l'autre, car premièrement il y a des morceaux écrits en bien meilleur françois que d'autres, secondement parmi les divers cayers qui ont beaucoup d'articles communs, il y en a deux surtout ou sont rapportés les mêmes évènements et dans le même ordre, mais avec plus ou moins de circonstances. Nous avons trouvé plusieurs feuilles écrites plus anciennement de la propre main de M. Cassini, nous ne nous sommes permis que quelques corrections d'expression et de fautes de style très pardonnables à un étranger mais désagréables aux lecteurs. Entre plusieurs récits du même événement, nous avons choisi le plus détaillé, rétabli l'ordre souvent interrompu, mais du reste nous ne nous sommes permis d'autre addition que celle de quelques mots pour la liaison des choses<sup>7</sup>, et nous n'avons retranché que les répétitions inutiles 8.

Cassini IV précise avoir retrouvé et utilisé des notes autobiographiques anciennes de son bisaïeul. Une partie de ces notes a disparu, mais certaines pièces encore subsistantes semblent effectivement dater, sinon de la jeunesse de l'astronome, du moins du début

<sup>1.</sup> Aux récits des visites de Louis XIV et de Jacques II d'Angleterre, on peut rajouter, dans le même style, une description de la visite des ambassadeurs de Siam le 27 septembre 1687, conservée à Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 21, pièce n° 3.

<sup>2.</sup> Philippe Lejeune, L'autobiographie en France, Paris : A. Colin, 1971, p. 14.

<sup>3.</sup> BnF, dépt. Cartes & Plans, Ge-DD-2066(1), La vie et les ouvrages de Jean-Dominique Cassini, p. 1-71.

<sup>4.</sup> Arch. Obs., D1 13 : Pièces relatives à Cassini I, « Vie de J.-D. Cassini écrite par lui-même. »

<sup>5.</sup> Bologne, Bib. Archiginnasio, ms. 431, La vie et les ouvrages de J.-D. Cassini.

<sup>6.</sup> Il s'agit du Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini.

<sup>7.</sup> Le manuscrit de Bologne présente ici une variante, parlant de la « liaison des phrases. »

<sup>8.</sup> BnF, dépt. Cartes & Plans, Ge-DD-2066(1), p. iii.

de sa maturité. Il en va par exemple ainsi d'un fragment écrit en latin de la main de l'astronome, aujourd'hui conservé à Pise <sup>1</sup>, et qui traite de sa vie entre l'obtention de sa chaire d'astronomie à Bologne et son installation à l'Observatoire de Paris. Mais c'est également le cas d'autres documents, conservés à l'Observatoire <sup>2</sup>, également écrits de la main du savant, et donc avant la perte de sa vision. D'autres ont été pris sous la dictée du vieil homme, par des scripteurs inconnus mais dont l'un est le même que le Journal de sa vie privée.

Ces notes, écrites en parallèle des journaux d'observations du savant, présentent bien plus de détails que les quelques mentions personnelles qu'on peut trouver dans ces registres techniques. L'acte même d'écrire prend un tout autre sens, il ne s'agit plus là de se constituer une sorte de pense-bête en jetant à la hâte quelques mots dans un coin de page laissé libre, mais bien de composer un récit construit. Ces documents comportent en effet de nombreuses ratures, des corrections et des rajouts, signes de l'attention portée par l'astronome à son texte, et de ses nombreuses relectures. Plusieurs états d'un même passage coexistent, comme le précise Cassini IV dans son avertissement. On peut ainsi comparer plusieurs versions du récit de sa naissance et de ses premières années, quoique moins détaillées que celle retenue par Cassini IV pour son édition de 1810.

On ignore dans quel but Cassini s'est ainsi attaché à revenir sur certaines périodes de sa vie passée. Le travail minutieux de relecture et de correction accompli sur ses notes semble indiquer que l'astronome aurait souhaité, sinon éditer ces textes, du moins en former un recueil complet et abouti, peut-être à l'usage de ses proches. Mais aucun document ne traite d'une période postérieure à l'installation du savant à l'Observatoire, ce qui laisse donc dans l'ombre près de quarante années de sa vie. Plus qu'un récit de vie, on se retrouve face à un récit de jeunesse, de formation, d'initiation : Cassini relate les différentes étapes qui ont fait de lui le premier astronome du roi, de sa naissance à Perinaldo jusqu'à son entrée à l'Académie des sciences et à l'Observatoire... Si l'idée de mettre l'accent sur la formation de la personnalité semble anachronique pour l'époque Louis-quatorzienne, on a cependant une insistance sur la formation intellectuelle et spirituelle du savant, au fil de ses voyages et de ses rencontres. L'attendrissement est discret, mais présent, en particulier dans la version qu'en publie Cassini IV.

Celui-ci apporte toutefois une différence majeure au texte original de son bisaïeul, en en faisant un récit à la première personne du singulier. Or, les documents conservés à l'Observatoire ou à Pise, en latin comme en français, sont rédigés à la troisième personne, et exposent les faits et gestes de « Jean-Dominique Cassini » ou « Cassinus. » Cette distanciation renforce l'idée que ce n'est pas uniquement pour lui que l'astronome écrit son « autobiographie », et que, au contraire des notes qu'il pouvait ajouter dans ses journaux d'observation, il ne semble pas considérer ces textes comme pouvant être

<sup>1.</sup> Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 21, pièce n° 4 et 5. Les papiers de Cassini conservés à la Pise ont été acquis par l'historien italien Angelo Fabroni (1732-1803), auteur de plusieurs vies et éloges d'Italiens illustres (il publie entre 1766 et 1805 des *Vitæ Italorum doctrina excellentium qui saeculis XVII et XVIII floruerunt*, 20 vol.), il devient recteur et surintendant de l'université de Pise, à qui il lègue tous les papiers acquis pour rédiger ses études biographiques.

<sup>2.</sup> Arch. Obs., papiers rassemblés dans D1 13, Pièces relatives à Cassini I.

utiles aux sciences ou à ses confrères, malgré certaines considérations sur ses découvertes scientifiques. Il est paradoxal de remarquer qu'alors que le récit scientifique est un récit à la première personne <sup>1</sup>, et que cette forme est conservée même dans les publications des textes des savants, comme par exemple dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, le récit intime est à la troisième personne. Cette distanciation n'empêche toutefois pas de considérer les « Anecdotes de la vie de J.-D. Cassini » et ses manuscrits comme des récits autobiographiques. En effet, c'est véritablement autour de son auteur que s'organise le récit, on n'observe aucune considération sur l'histoire du temps, à peine quelques digressions comme sur l'astrologie <sup>2</sup>, ou à propos d'une « histoire assez plaisante » arrivée à un des ingénieurs qu'il a eu sous ses ordres <sup>3</sup>.

Il est possible que ces derniers passages plus « anecdotiques » aient été rajoutés aux témoignages plus sérieux et factuels de la formation intellectuelle du jeune Cassini justement dans ses dernières années, pendant lesquelles il s'adonne en parallèle à la dictée du Journal de sa vie privée. La fin de la vie est un moment idéal pour un retour sur soi plus attendri et plus détaché. Cassini fait plusieurs fois allusion à des discussions sur « diverses avantures de [sa] jeunesse <sup>4</sup> ou « quelques avantures qui [lui] étoient arrivées en Italie <sup>5</sup>. » 85 ans, dont plus de la moitié passés dans un pays étranger, à accomplir diverses missions dans des contrées très différentes (Toscane, Auvergne, Savoie...), donnent certainement à la conversation du vieil homme un attrait peu commun. Ce retour sur sa vie privée, ajouté au retour sur ses découvertes astronomiques effectué avec l'aide de son fils, lui permettent certainement de revivre un peu ces moments, et d'échapper ainsi au poids des ans mais aussi à l'isolement lié à la perte de sa vue. Comme le précise sa biographe et homonyme Anna Cassini, la vie du savant a été « bien remplie ».

### B.2 Écrire la vieillesse, vivre par l'écriture.

## Forme et conditions de rédaction du Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini.

Au contraire des papiers autobiographiques écrits de la main de Cassini sur des feuilles volantes et qui ont été en partie rassemblés par ses descendants pour constituer le registre factice D1 :13 conservé à l'Observatoire, le Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini dans les deux dernières années de sa vie depuis le 1<sup>er</sup> juin 1710 jusqu'au 11 sept. 1712, dicté par lui-même jusqu'au moment de sa mort est conçu dès l'origine comme un ensemble cohérent. Comme indiqué dans la fiche codicologique du manuscrit <sup>6</sup>, la reliure et l'assemblage des différents bifeuillets qui le composent ne sont pas contemporains de la rédaction, mais cela n'a pas empêché le scripteur de

<sup>1.</sup> Cf. C. Licoppe, La formation de la pratique scientifique..., op. cit.

<sup>2. «</sup> Anecdotes », op. cit., p. 261.

<sup>3.</sup> Ibid., p. 275.

<sup>4.</sup> JVP, 30 mai 1711.

<sup>5.</sup> JVP, 29 juillet 1711.

<sup>6.</sup> Voir en annexe, p. 529, la fiche codicologique du manuscrit.

vouloir dès le départ constituer un véritable codex avec les pages rédigées. En effet, le format inhabituel de ce journal, 190x250 mm, associé à la disposition du papier (pontuseaux horizontaux, filigrane en milieu de page côté reliure), prouve que led. papier a été préparé à l'avance pour recevoir les notes dictées par Cassini : pour éviter une imposition pénible qui forcerait le scripteur à tourner sa feuille dans tous les sens, pour ensuite disposer d'un cahier à relier, Cassini et ses aides se sont manifestement servis de feuilles de papier de format Grand Jésus (560x760 mm) ou Soleil (580x800 mm) qu'ils ont coupées en deux, avant de les plier par le milieu, ce qui permet d'obtenir deux fois quatre pages sur lesquelles il est plus facile d'écrire au fil de la plume. Des pratiques de ce genre ne sont pas inhabituelles; l'historienne Claire Dolan en a observé de semblables dans la composition de livres de comptes dans le sud de la France <sup>1</sup>.

L'écriture qui couvre les 324 pages du recueil est fluide et particulièrement régulière, surtout comparée à l'écriture très cursive et parfois difficilement compréhensible de Cassini, d'un usage le plus souvent strictement professionnel. Mais cette régularité est la seule marque d'application du scripteur, aucun autre ornement ou précaution de mise en page ne venant apporter de solennité au texte ou lui conférer une valeur autre que celle des mots, mis à part toutefois les quelques titres indiquant le nom des mois (accompagnés d'un changement de page), et des traits horizontaux portés en fin de lignes pour justifier le texte <sup>2</sup>.

La langue. Quant à la langue, on est en droit de penser qu'elle est tout autant celle de Cassini que celle du scripteur. En effet, malgré l'assertion de Cassini IV selon laquelle son bisaïeul « avoit toujours eu [difficulté] de s'exprimer purement en françois », la correspondance de l'astronome et les mémoires qu'il transmet à l'Académie des sciences <sup>3</sup> sont souvent rédigés dans un français à la syntaxe moins heurtée que ce qu'on peut parfois lire dans son *Journal*, et sa vie mondaine, qu'on a vue fort développée pour un homme de sciences, lui a certainement rapidement permis de manier rapidement le français d'une manière fort correcte.

Il est donc probable que les tournures syntaxiques incongrues qu'on peut relever au fil du texte sont en partie le fait du scripteur, qui doit être capable non seulement de manier l'écriture, mais aussi de le faire rapidement, pour noter précisément ce que dit l'astronome. Les omissions fréquentes de petits mots, des prépositions par exemple, rajoutés ensuite dans les interlignes du texte, témoignent des difficultés rencontrées par

<sup>1.</sup> Par opposition aux « livres », reliés, « les « cahiers » sont constitués de feuillets pliés en deux dont le nombre est variable [...]; ils sont en général cousus. Les liasses sont constituées de feuilles volantes, mais on trouve aussi des liasses de cahiers. » Claire Dolan, « Les livres reliés et l'écriture domestique dans le Midi de la France d'Ancien Régime, selon les inventaires après décès », dans Les écrits du for privé..., op. cit., p. 175.

<sup>2.</sup> Voir annexes, fig. 22, p. 533.

<sup>3.</sup> Il est vrai que les mémoires des savants ne sont pas directement intégrés aux registres des procèsverbaux de la Compagnie mais recopiés. Toutefois, il ne semble pas qu'une censure les ait corrigés, puisque leur usage est exclusivement interne. Les invectives que se lancent parfois les académiciens dans leurs disputes par mémoires interposés sont ainsi retranscrites sans être déformées. De même que le copiste retranscrit les mémoires en respectant la première personne du singulier dont usent la plupart des savants, il est probable qu'il en préserve systématiquement les formulations, et donc les tournures syntaxiques, voire même l'orthographe.

le scripteur pour parvenir à prendre en note ce que lui dicte Cassini.

L'orthographe proprement anarchique des patronymes fournit un autre indice sur ces difficultés : il est vrai que Cassini lui-même prend quelques libertés avec l'orthographe des noms cités dans ses journaux d'observations, ce qui est assez banal en des temps où aucune norme ne régit encore précisément l'écriture du français <sup>1</sup>, et moins encore celle des noms propres, mais au moins respecte-t-il l'orthographe premièrement choisie d'une occurrence à l'autre. Ce n'est pas le cas dans le *Journal* des dernières années de sa vie, en particulier pour certains noms étrangers, comme celui du physicien hollandais Hartsoeker <sup>2</sup>, écrit Harsouker, Harsoucker, Harsoeker, Harsoekher, Harsoucker, Hartsoeker, Hartsoeker, Hartsoeker, Hartsoeker, Hartsoeker, Hartsoeth-ker... La prise en note de ce que lui dicte Cassini est donc un processus manifestement très automatique, voire machinal, pour le scripteur qui reproduit ce qu'il entend de manière purement phonétique, sans penser à ce qu'il a pu écrire auparavant.

D'une manière générale, on ne peut tirer pratiquement aucune conclusion de l'orthographe employée par le scripteur tout au long du Journal, compte-tenu du grand nombre de variantes que présentent des formulations semblables; en particulier dans le domaine des accords grammaticaux, fort erratiques. Ainsi en va-t-il également de notations plus intrinsèques à la langue, comme celle du -e en hiatus, aussi fréquemment conservé qu'il est supprimé au profit du -u seul; le scripteur note ainsi « receu », mais « vu ». La situation est la même pour le doublement des consonnes, avec par exemple la cohabitation presque égale des mots « visitte » et « visite », ou « raport » et « rapport. » En revanche, on remarque que si le -s diacritique est pratiquement autant conservé que supprimé, il n'est pratiquement jamais remplacé par un accent circonflexe, et on voit ainsi par exemple les terminaisons de la première personne du pluriel du passé simple écrites indifféremment -asmes ou -ames.

L'accentuation du texte est d'ailleurs globalement assez limitée, l'usage des accents étant généralement réservé aux finales, dans le respect de la fonction phonique moderne au XVII<sup>e</sup> siècle visant à distinguer le -é fermé du -e muet <sup>3</sup>. Encore les finales en -és sont-elles assez fréquemment écrites -ez, selon l'ancienne forme <sup>4</sup>. On trouve de rares occurrences d'autres accents, le plus souvent des accents circonflexes sur des terminaisons plurielles de passé simple.

<sup>1.</sup> Quelques tentatives ont toutefois eu lieu, notamment par l'entremise d'auteurs de grammaires comme Poisson, D'Arsy, Chiflet ou Dangeau. Voir à ce sujet Liselotte Biedermann-Pasques, Les grands courants orthographiques au XVII<sup>e</sup> siècle et la formation de l'orthographe moderne : impacts matériels, interférences phoniques, théories et pratiques (1606-1736), Tübingen : M. Niemeyer Verlag, 1992, 514 p.

<sup>2.</sup> Nicolas Hartsoeker (1656-1725), biologiste et physicien néerlandais, également fabricant d'instruments scientifiques. Il vit en Hollande, mais son fils fréquente régulièrement l'Observatoire pendant les dernières années de Cassini.

<sup>3.</sup> Dictionnaire de l'Académie française, art. « accent », éd. de 1694 : « petite marque qui se met sur une syllabe pour marquer la différente prononciation ou la différente nature d'un mot. [...] On met un accent aigu sur un é fermé, par exemple, sur beauté, donné. On met un accent grave sur  $l\grave{a}$ , adverbe de lieu, pour le distinguer de la, pronom féminin. On met un accent circonflexe sur les mots dont on a retranché une lettre, comme sur le mot  $\hat{a}ge$ , qui s'écrivoit autrefois aage »; et éd. de 1718 : « on met un accent aigu sur un é, pour marquer que ce n'est pas un e muet, mais un é fermé, & qu'il doit estre prononcé comme dans ces mots, santé, charité. »

<sup>4.</sup> Le passage de l'ancienne graphie -ez à la graphie moderne -és, préconisée dès le XVIIe siècle par les grammaires de Monet, Dobert ou Dangeau, n'est entérinée par l'Académie française que dans l'édition de 1762 de son *Dictionnaire* (L. Biedermann-Pasques, *Les grands courants orthographiques...*, op. cit., p. 313.

À l'opposé de ce souci de différencier finales en -e muet et finales en -é, on peut relever une curiosité d'écriture à propos de certains verbes du premier groupe, aux endroits où ils devraient normalement être conjugués au passé simple, à la troisième personne du pluriel. En effet, presque un quart des terminaisons de ces formes sont écrites -er au lieu d'-èrent. Les tentatives de réformes orthographiques proposées par les grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle pour distinguer la troisième personne du pluriel concernent exclusivement le présent de l'indicatif<sup>1</sup>, et il aurait été de toute façon étrange qu'un scripteur qui ne semble attaché à aucun système grammatical et orthographique précis se fût contraint à suivre une règle savante et inusitée uniquement pour un quart de ses passés simples à la troisième personne du pluriel des verbes en -er. Il est possible que cette manie soit une forme de latinisme, faisant écho à l'utilisation classique des terminaisons en -ere à la place d'-erunt<sup>2</sup>, ou encore un usage dévoyé de l'infinitif de narration ou historique <sup>3</sup>; mais il est plus probable qu'il s'agisse, là encore, d'une notation phonétique, peut-être due à la nécessité d'écrire vite pour suivre le débit d'un Cassini en train de dicter.

Cela se produit également, quoique moins fréquemment, pour certains noms communs manifestement inconnus du scripteur, qui tente alors de rapprocher le mot entendu d'un mot connu, ou du moins un phonème de sa transcription connue. C'est ainsi que « les talismans », mot d'origine persane, devient sous la plume du scripteur « l'étalisement  $^4$  », à la suite sans doute d'un rapprochement avec le mot « établissement » ou un terme similaire.

Notons enfin que le texte ne comporte qu'une seule et infime trace d'italianisme, quand le scripteur note au 22 novembre 1711 : « je me fis lire plusieurs endroits della *Croce raquistata*, di Bracciolini. » Cet hapax est vraisemblablement dû à la dictée de Cassini plutôt qu'à une initiative du scripteur, mais on peut en déduire que ce dernier possède au moins une vague teinture d'italien.

Les phrases sont généralement assez courtes, et juxtaposées le plus souvent sans lien logique, ce qui confirme l'idée d'une dictée assez rapide, avec un énoncé immédiat des idées, au contraire du travail de réflexion qui pouvait avoir lieu autour de ses notes autobiographiques. Le texte est assez peu ponctué. On relève un certain nombre de points mettant fin aux phrases, mais les autres signes de ponctuation, en particulier les virgules, sont particulièrement rares, voire absents pour ce qui concerne les points-virgules, les points d'exclamation et d'interrogation. En revanche, l'usage des majuscules est assez proche de l'usage contemporain, puisque tous les noms propres en ont une, ainsi que les premiers mots des phrases, ce qui permet de distinguer les coupures logiques en l'absence d'un point. On relève peu d'usages abusifs, presque tous relevant du do-

<sup>1.</sup> Ibid., p. 302.

<sup>2.</sup> Nos recherches ne nous ont jusqu'à présent permis de trouver aucun autre exemple d'une pratique de ce type dans la littérature française du XVIIe ou du début du XVIIIe siècle.

<sup>3.</sup> Notons toutefois que, s'il est vrai que l'emploi de l'infinitif de narration est courant au XVIIe siècle, où il est considéré comme relevant du style familier, il est presque toujours précédé de la préposition « de », et plus rarement « à ». La construction sans préposition (comme dans le *Journal*) existe, mais est surtout attestée au XVIe siècle, notamment chez Rabelais. Voir Annick Englebert, *L'infinitif dit de narration*, Paris/Bruxelles : Duculot, 1998, 235 p.

<sup>4.</sup> JVP, 18 juillet 1710.

maine savant, comme pour désigner « l'analyse du Corail <sup>1</sup> » ou certaines « Éclipses <sup>2</sup>. »

L'identité du scripteur. Dans l'avis au lecteur qu'ajoute Cassini IV en introduction du Journal de son bisaïeul, il précise que « celui à qui [son ancêtre] dictoit ses notes n'étoit à ce qu'il paroît qu'un domestique » qui aurait marqué le texte à lui dicté de « sa propre ignorance et son peu d'intelligence, que le lecteur aura lieu de reconnoître à chaque page mais qui n'en prouvent que mieux l'authenticité du manuscrit <sup>3</sup>. » Il faut pourtant admettre que, dans une France où seule une faible proportion de la population masculine sait lire et écrire, le domestique en question fait figure de modèle et d'exception.

Cassini s'est toujours entouré de personnes instruites, capables de le seconder dans ses travaux et ses loisirs lettrés. Ses élèves comme Chazelles ou Monti l'ont aidé dans ses observations et ses réflexions, et ont probablement joué auprès du savant un rôle de secrétaires, mais l'astronome a également employé les services de domestiques capables de manier l'écrit. Lire et écrire pour qui vous emploie est en effet une des tâches traditionnelles des domestiques employés par la haute et moyenne société, en particulier dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>4</sup>. Beaucoup des lettres écrites par l'astronome ne sont pas de sa main, et l'utilisation d'un secrétaire semble même lui être indispensable pour des raisons de correction de la langue. On le voit ainsi se plaindre et s'excuser du fait de devoir prendre lui-même la plume pour s'adresser à un haut personnage dont on ignore le nom, puisqu'il se trouve « sans secrétaire françois et les mains si perdues d'engelures [qu'il ne peut] presque soutenir [sa] plume <sup>5</sup> », ou annoncer à son ami Plantade qu'il « n'écri[t] pas de [sa] main parce qu'[il a] présentement une fluxion aux yeux, qui [l']oblige à [se] ménager <sup>6</sup>. » Mais il lui arrive également de laisser un secrétaire tenir la plume alors même qu'il est en bonne santé. Une lettre que lui adresse l'explorateur De Glos nous renseigne d'ailleurs sur l'inquiétude que peut susciter cette habitude chez ses correspondants. En effet, l'homme rapporte à Cassini à propos de l'ouverture de sa précédente lettre qu'il « fut chagrin, [se] persuadant d'abord [qu'il pouvait] estre malade, mais la fin [lui] faisant connoistre que l'emprunt d'une autre main pour l'écrire n'avoit esté fait qu'à cause de quelque occupation particulière, cela [l']affranchit de cette crainte  $^{7}$ . »

Le fait de recourir à un secrétaire pour prendre en note des lettres dont le but et le genre sont avant tout scientifiques et utilitaires est tout-à-fait classique dans les habitudes socioprofessionnelles du temps, où l'épanchement de sentiments et le partage des pensées intimes n'est pas encore de mise dans ces medias. Le fait de passer par

<sup>1. 3</sup> septembre 1710.

<sup>2.</sup> Voir par ex. 19 juillet 1711.

<sup>3.</sup> Cassini IV affirme par ailleurs que ce domestique est également l'auteur de plusieurs cahiers des notes autobiographiques de son bisaïeul qu'on a étudiées plus haut. Cf. l'écriture de ces notes, annexes, fig. 24, p. 533.

<sup>4.</sup> R. Chartier, « Les pratiques de l'écrit »,  $art.\ cit.,$  p. 146.

<sup>5.</sup> Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 11, pièce n° 2bis, lettre de Cassini, s. d.

<sup>6.</sup> Arch. Obs., D1 13, Cassini à Plantade, de Paris le 18 mai 1705.

<sup>7.</sup> Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 20, pièce n° 5, De Glos à Cassini, Honfleur, le 16 mars 1693.

un intermédiaire n'entrave pas la relation avec le destinataire, tout comme il n'entravait pas la relation de Cassini aux ouvrages qu'il se faisait lire. Alors que consigner quotidiennement des faits qui relèvent de la sphère uniquement personnelle et intime est une toute autre démarche, conçue au départ comme une relation privilégiée, voire exclusive, entre le rédacteur et ses papiers. La cécité est ici un handicap majeur, et il est possible que le fait de recourir aux services d'un tiers soit vécu comme un obstacle par Cassini. Sa confiance en ses domestiques capables de manier l'écrit semble parfois limitée, au point que Cassini ne veut s'exprimer, pour certains sujets, qu'à travers son fils, comme il le rapporte le 4 juin 1711 en notant « J'aurois voulu que mon fils eut écrit à Gêne pour moy, mais il ne retourna le soir que fort tard, et il se contenta de ce que M. Maraldi avoit écrit. » Gênes est la patrie de jeunesse de Cassini, où il a probablement laissé des amis plus chers à son cœur que n'importe où ailleurs. Il est possible que la barrière de la langue soit un des obstacles au fait qu'il ne confie pas la rédaction de ces lettres à un domestique, mais, alors que son neveu Maraldi, qui parle italien et accompagne son vieil oncle dans bien des moments intimes, écrit lui aussi à destination de cette ville, Cassini ne semble même pas pouvoir confier à ce neveu chéri ce qu'il a à transmettre à ses connaissances génoises. Dans un autre domaine, Cassini préfère attendre le retour de son fils pour coucher par écrit ses observations sur l'édition des missels et des bréviaires, qu'il souhaite communiquer à Edme Pirot, Grand vicaire du cardinal de Noailles <sup>1</sup>. Cette préoccupation n'est évidemment pas dictée par la pudeur ou des sentiments amicaux particuliers, mais il est possible qu'elle soit due à un doute de Cassini quant aux capacités de son scripteur à respecter sa pensée exacte en la prenant en note...

Si son grand âge et ses infirmités permettent au savant de vivre plus ou moins déchargé d'obligations, ou du moins lui fournissent des excuses pour exécuter le travail qu'on lui donne à faire (comptes-rendus sur les ouvrages transmis par l'abbé Bignon, par exemple) avec un certain délai, et pour être désormais celui à qui l'on rend visite plutôt que celui qui visite, ce n'est pas le cas de son fils, que ses obligations scientifiques, mais également mondaines, forcent à quitter assez souvent l'Observatoire, ou à y travailler intensément de son côté. Il en va de même pour son neveu Maraldi, quoique dans une moindre mesure puisqu'il n'a pas vocation à « représenter » les intérêts de sa famille comme Jacques Cassini. C'est pourquoi Jean-Dominique ne peut abuser du temps de son fils et de son neveu en les gardant auprès de lui toute la journée, ceux-ci passant déjà beaucoup de temps à ses côtés.

On relève au long du *Journal* du vieil homme un certain nombre de noms semblant appartenir à la domesticité de l'Observatoire. Ceux-ci ne sont précédés d'aucun titre de civilité, et sont appelés par ce qui devait être leur seule dénomination dans la vie quotidienne. On en compte quatre, tous des hommes : Marigny, Tilly, Des Essarts et Sorel, auxquels on peut ajouter, dans une certaine mesure, le portier (Lebrun, qui succède à Baradel, mort le 13 septembre à l'Observatoire) et sa femme.

Il est fort probable que d'autres domestiques sont également au service du savant et

<sup>1.</sup> JVP, 2 décembre 1710.

de sa famille <sup>1</sup>, comme par exemple une cuisinière ou un cocher, sans toutefois rivaliser avec les sommets atteints par certains grands personnages, membres de la noblesse, titulaires d'offices ou gens de finance. L'entretien d'un domestique, est une pratique courante à l'époque, et ne peut être considéré comme un signe de luxe ni de richesse; toutefois, à partir de quatre domestiques, l'aisance est évidente, la plupart des bourgeois de Paris exerçant la profession d'avocat ou de médecin, qui les place vers le sommet de la classe moyenne, n'employant que rarement plus de trois domestiques <sup>2</sup>.

Le Journal des dernières années de Cassini ne fournit que très peu de détails sur les tâches précises de ces domestiques auprès des savants. Comme on l'a déjà relevé plus haut, la plupart des tournures employées par le vieil homme sont impersonnelles, du type « on me leut » ou « on trouva le moyen de me vestir... » Cependant, les quelques indices laissés par Cassini tendent à prouver que tous sont assez instruits. Marigny est ainsi capable de jouer du violon<sup>3</sup>, et quand l'astronome prend « information de Tilly, frère de Dessessars, qui [l']a servi autrefois et est revenu servir [sa] belle fille », et lui demande de lui faire la lecture, il s'y emploie « fort distinctement <sup>4</sup>. » Quant au dénommé Des Essarts, chargé par Cassini d'accompagner son ami le P. Feuillée rendre visite au comte de Pontchartrain à Versailles, il est capable, en s'apercevant que le ministre est absent, de prendre l'initiative d'emmener le Minime à Marly pour y voir la fameuse machine « qui fait monter une grande quantité d'eau de la Seine à Versailles », et peut-être même de lui en expliquer le fonctionnement <sup>5</sup>.

Celui d'entre ces domestiques qui semble tenir la place la plus importante auprès des astronomes est le dénommé Sorel, cité six fois au long du journal, quand les autres domestiques ne le sont qu'une à trois fois. Probablement assez âgé pour être perclus de rhumatismes, il meurt avant 1725, date où ses héritiers sont cités dans l'inventaire après décès de Suzanne du Charmoy. Il est désigné dans ce document comme Louis Sorel, cidevant valet de chambre de Jacques Cassini <sup>6</sup>, mais fut très certainement aussi celui de son père Jean-Dominique. Ce dernier semble d'ailleurs prendre un plaisir particulier à sa compagnie, et se montre particulièrement touché de le voir se lever pour lui rendre

<sup>1.</sup> L'inv. ap. décès de Suzanne du Charmoy en 1725 mentionne ainsi douze domestiques à demeure, dont aucun nom ne correspond avec ceux cités dans le *Journal* mis à part celui de Sorel, manifestement décédé à cette date mais aux héritiers duquel est due une rente. Ce nombre est certainement inférieur en 1710-1712, puisque la famille des savants ne compte alors que trois puis quatre membres, tous adultes. Le ménage Cassini doit en 1725 des gages à trois demoiselles, Hutin (femme de chambre), Aurigny (gouvernante) et Baumée; et neuf hommes: Dumenil, Duclos, Girard, Flamand, Champagne, Thionville, Monet, et François et Germain Labithe, auquel s'ajoute un précepteur, le sieur Callac, mais qui ne vit manifestement pas à l'Observatoire. Relevons au passage l'usage traditionnel de nommer les domestiques d'après leur province ou leur ville d'origine.

<sup>2.</sup> A. Pardailhé-Galabrun, Naissance de l'intime, op. cit., p. 179.

 $<sup>3.\ \</sup>mathit{JVP},\,14\ \mathrm{janvier}\ 1712.$ 

<sup>4.</sup> JVP, 16 août 1712.

<sup>5.</sup> JVP, 5 octobre 1711.

<sup>6.</sup> Dans un autre document datant de peu de temps après la mort du vieil astronome, Jacques Cassini vend pour 1 008 livres deux rentes de 50 et 56 livres, constituées par son défunt père sur les aides et gabelles, à « Louis Sorel, bourgeois de Paris y demeurant susd. faubourg et paroisse [Saint-Jacques-du-Haut-Pas] » : il est probable que ce transport de rente est motivé, de la part de Jacques Cassini, par l'intention de remercier le domestique pour les soins dont il a entouré le savant dans ses vieux jours. Voir Arch. nat., M.C., CXII, 448, transport de rente du 5 janvier 1713 : ce document présente un des seuls échantillons qu'on ait de l'écriture de Sorel, mais il ne fait que signer.

visite « quoyqu'il ne fusse pas encore bien délivré » de ses attaques de rhumatismes ¹ : il semblerait qu'on soit ici en présence de l'archétype du « domestique de famille », au service de plusieurs générations. Il est encore très actif au service de Jacques Cassini en 1723, date à laquelle le savant, coincé dans son château de Thury avec femme et enfants, à cause d'une épidémie de petite vérole, mande à son cousin Maraldi « de dire à Sorel qu'il [lui] apporte samedy prochain un pot d'opiat de 7 onces 10, les *Mémoires de l'Académie de 1699*, un Bayer ² et un *Traitté de la comète* de mon père ³ [...]; de l'argent et du sel ⁴. » L'homme semble investi de la confiance de l'ensemble de la famille, et c'est à lui que la belle-fille de Cassini envoie une lettre pour lui transmettre ses ordres, depuis la maison de sa mère à Amblainvilliers ⁵. Il sait donc manifestement lire et écrire, et il est possible que ce soit à lui plutôt qu'aux autres domestiques de la maison que Cassini ait choisi de dicter son journal. Mais on ignore malheureusement à quoi ressemble son écriture, qu'il est donc impossible de comparer avec celle de ce document.

Lectures et relectures et destinataires. La seule « préface » dont on dispose pour ce texte a été rédigée près de cent ans après sa rédaction, par l'arrière-petit-fils de l'auteur. Aucune présentation ne semble en avoir été faite auparavant, pas même une page de titre qui indiquerait l'usage que Cassini souhaiterait faire de son texte : le conserver pour son seul usage personnel, le transmettre à ses descendants, ou même à la collectivité. La seule précaution prise par le savant pour faire de son texte un tout consiste à le commencer au 1<sup>er</sup> juin 1710 et non au 7, date à laquelle il « commence de faire écrire quelque choses qui [lui] arrive d'un jour à l'autre », mais sans autre entrée en matière ni même revendication ou signature du texte comme étant du fait de Jean-Dominique Cassini, astronome du Roi et membre de l'Académie des sciences.

Cela est assez exceptionnel à cette époque où la plupart des écrits du for privé ont en fait une valeur publique, à l'usage de la société pour des mémoires ou des chroniques, ou à celui de la famille pour les livres de raison et les livres de famille, et cette destination est couramment exprimée par les auteurs eux-mêmes au début de leur ouvrage. Ces œuvres n'ont parfois pas d'autre point commun avec le *Journal* de Cassini que leur état d'écrit du for privé, mais celles qui partagent avec lui l'appellation de journal (qui est celle que Cassini lui-même attribue à son texte), comme les journaux du marquis de Dangeau ou de Saint-Simon, sont elles aussi destinées à un public plus large que leur seul scripteur.

Cette absence de tout dédicataire ou de présentation précise du but poursuivi renforce l'impression d'être en présence d'un texte à usage strictement utilitaire et privé, écrit pour le seul bénéfice de l'auteur. Mais cette situation apparaît particulièrement

<sup>1.</sup> JVP, 9 mars 1712.

<sup>2.</sup> Catalogue des étoiles fixes de Bayer, voir supra.

<sup>3.</sup> Probablement ses Observations et réflexions sur la comète qui a paru aux mois de décembre 1680 et de janvier 1681, présentées au Roi, Paris : Impr. royale, 1681 ou ses Premières observations de la comète de 1682, présentées au Roy, Paris : Impr. royale, 1682.

<sup>4.</sup> Arch. Obs., B4:9, Jacques Cassini à Maraldi, Thury, 3 mai 1723.

<sup>5.</sup> JVP, 2 novembre 1711.

paradoxale, connaissant la situation dans laquelle se trouve le savant. Aveugle, il est incapable de relire ce que son secrétaire copie pour lui jour après jour...

Toutefois, les rajouts assez nombreux que l'on voit figurer dans les interlignes du texte <sup>1</sup>, et parfois dans les marges, indiquent que le texte est relu, peut-être même plusieurs fois. L'impossibilité dans laquelle on se trouve de discerner une différence significative entre l'encre et l'écriture du premier jet et celles des corrections prouve qu'elles suivent d'assez près la rédaction.

Il arrive régulièrement au scripteur de devoir barrer une date, manifestement écrite à l'avance, pour pouvoir compléter le propos de celle qui précède immédiatement quand l'espace laissé en interligne ne suffit pas <sup>2</sup>. De même, on trouve à certains endroits comme fin mars 1711 <sup>3</sup> des dates seules, suivies d'un espace blanc correspondant plus ou moins à la longueur moyenne du récit d'une journée <sup>4</sup>. Ces pratiques semblent indiquer que chaque récit de journée dicté par Cassini est automatiquement clos, certainement par une initiative <sup>5</sup> du scripteur lui-même, par l'annonce de la date du lendemain. La relecture de ces passages et les rajouts qui amènent à biffer la date ont donc probablement lieu le lendemain en même temps que la dictée suivante, mais parfois plusieurs jours après, comme lorsque Cassini se voit obligé de faire appel aux souvenirs de son neveu pour compléter le récit des événements d'une semaine <sup>6</sup>. Quant aux espaces laissés vides à la suite des annonces d'une nouvelle journée, ils témoignent d'un oubli ou d'une impossibilité de procéder non seulement à la dictée du récit de la journée, mais aussi à la relecture a posteriori.

On trouve d'autres omissions non corrigées, et qui rendent difficile voire parfois presque impossible la compréhension d'une phrase ou d'un paragraphe. Elles sont de deux sortes. On ne repère les premières qu'en lisant un passage en apparence complet, mais dans lequel certains mots manquent incontestablement pour la construction ou la compréhension de l'extrait <sup>7</sup>. C'est en particulier le cas pour les passages ayant trait aux réflexions de Cassini sur les sciences, notamment sur le calendrier et la chronologie, que le scripteur semble manifestement avoir transcrits sans y comprendre grand-chose.

Les secondes sont matérialisées par un espace laissé blanc, qui figure en général un nom propre manquant <sup>8</sup>. On trouve également des débuts de phrases interrompues, suivis d'une ligne ou deux laissées vides <sup>9</sup>. L'interprétation de ces omissions non corrigées est moins aisée. Il est impossible de déterminer si elles sont le fait du scripteur, qui n'aurait pas réussi à saisir le nom au moment de la dictée, ou de Cassini lui-même, qui aurait été victime d'un trou de mémoire. La première hypothèse semble toutefois

<sup>1.</sup> Annexes, fig. 23, p. 533, un exemple de ratures et corrections.

<sup>2.</sup> Annexes, fig. 25, p. 534.

<sup>3.</sup> JVP, 28 et 29 mars 1711.

<sup>4.</sup> Annexes, fig. 26, p. 534.

<sup>5.</sup> Ou peut-être par paresse...

<sup>6. «</sup> Mon neveu m'aida à remarquer les choses qu'on avoit oublié d'écrire la semaine passée », JVP, 27 octobre 1711.

<sup>7.</sup> On a rajouté ces mots entre crochets droits [...] dans l'édition du texte.

<sup>8.</sup> Voir par ex. JVP, 15 juin 1711, « le père (blanc), Jacobin » ou « M. Ducharmoy et  $M^{me}$  (blanc) vinrent dîner avec nous », 19 juillet 1712, et annexes, fig. 27, p. 534.

<sup>9.</sup> JVP, 25 juin 1712.

la plus probable, puisque le vieil homme n'hésite pas à demander l'aide de ses proches pour compléter certains passages.

### La crainte de la déchéance.

La constatation de la progressive déchéance de l'âge exige la sincérité la plus difficile, peut-être, à obtenir de soi-même. Un journal qui tiendrait compte de cela serait d'un bien grand intérêt <sup>1</sup>.

L'absence de tout avant-propos ou épître dédicatoire venant de Cassini au début du texte n'empêche pas de discerner que les raisons qui motivent le vieil homme sont avant tout d'ordre intellectuel et psychologique. Le récit des événements du 7 juin 1710, date qui marque le début du projet diariste de Cassini, indique en effet que cette décision de « faire écrire quelque choses qui [lui] arrive d'un jour à l'autre » lui est venue parce que « la faiblesse de [sa] vue affoiblit dans [sa] mémoire les idées des choses qui se passent », et qu'il souhaite ainsi « y trouver unt peu de remede. »

Garder une trace des gestes accomplis chaque jour, mais aussi des sujets venus à sa connaissance, et des plaisirs de l'amitié : c'est moins la possibilité de se relire qui compte ici que l'acte même de mettre la vie par écrit, acte précédé par celui de composer en pensée un discours suffisamment construit pour pouvoir être énoncé à haute voix, condition essentielle à la mise par écrit. La démarche n'est pas la même que celle du scripteur seul face à son papier, elle suppose ici un véritable exercice pour à la fois se rappeler les événements importants de la journée écoulée, les trier, puis les ordonner. En effet, si le style du journal est assez parataxique, dans la lignée des comptes-rendus d'observations analysant chaque élément l'un après l'autre avec le détachement nécessaire à l'exercice du « sage pyrrhonisme » recommandé par l'Académie des sciences, de même que les savants cherchent à observer l'évolution d'un processus au cours du temps, les récits journaliers de Cassini sont organisés autour d'indicateurs temporels du type « l'après dîner » ou « le soir. »

Vivre et maîtriser le temps qui passe. La conscience de l'écoulement du temps est certainement beaucoup plus forte chez les astronomes que chez d'autres hommes de l'Ancien Régime. Il est vrai que les gens qui travaillent la terre sont eux aussi forcés de s'y connaître, en particulier en rythme des saisons. Mais ce temps est celui de la nature, un temps lent et imprécis, parfois capricieux. Les ecclésiastiques aussi s'attachent à l'étude du temps qui passe, et plus encore du temps à venir, pour des questions de rythmes liturgiques et de comput pascal. Mais du fait de la spécificité du temps astronomique, qui s'écoule à la fois sur le long terme et sur le court terme <sup>2</sup>, ceux qui observent les astres se doivent d'être proprement les Gardiens du temps, eux qui collaborent avec les explorateurs et les géodésiens pour parvenir à la connaissance du

<sup>1.</sup> André Gide, Journal, t. II : 1926-1950, éd. Martine Sagaert, Paris : Gallimard, 1997, p. 61, 25 novembre 1927.

<sup>2.</sup> Voir supra.

monde, qui nécessite de pouvoir disposer à tout moment du temps vrai. Le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle ont beau être le moment où la perception du temps change radicalement du fait des progrès de l'horlogerie<sup>1</sup>, en l'absence de chronomètres performants, c'est à eux que revient la tâche de donner l'heure. On trouve ainsi plusieurs « tables des équations des pendules ou horloges » et une « méthode pour régler une horloge sur le moyen mouvement du Soleil » dans les fascicules de la *Connaissance des temps* élaborés par les astronomes de l'Académie <sup>2</sup>.

L'intérêt de Cassini pour ce type de relevés temporels est particulièrement visible dans le soin qu'il accorde au réglage des différents instruments de l'Observatoire, dont ses journaux d'observations gardent de multiples traces. Dans ces journaux comme dans celui des dernières années de sa vie, l'écriture date est prédominante dans le récit des événements de la journée. L'accent est porté sur le temps écoulé davantage que sur le temps vécu et l'expérience personnelle, contrairement à ce qui peut avoir lieu dans certains journaux où la date occupe une position seconde, voire est portée au milieu du récit <sup>3</sup>.

Sans garder sa montre à la main en permanence, l'astronome a pour habitude de suivre de près le cours des heures et le passage de la journée. Pourtant, étonnamment, son Journal ne comporte pratiquement aucune précision horaire, si ce n'est à propos de « l'heure de l'Académie 4 », de cérémonies religieuses particulières 5, et une de l'heure de visite du curé 6. Les expressions « de bonne heure », ou les références à l'« heure ordinaire » sont plus régulièrement présentes, mais sans que l'on ait de précision sur ce que peut être cette heure ordinaire 7. Quant aux expressions de durées précises, elles concernent plus souvent des phénomènes astronomiques, auxquels il n'assiste pas en direct, que des événements de la journée 8. En somme, les événements relatés par Cassini dans son Journal sont moins datés en soi que relativement les uns aux autres, ce qui accentue la sensation de temps qui fuit. L'accent est davantage porté sur leur succession que sur le fait de pouvoir jouir de l'instant présent.

Outre les mentions précises de dates et d'heures, le Journal comporte d'autres

<sup>1.</sup> Sur l'influence des progrès de l'horlogerie sur la perception du temps chez les particuliers auteurs d'écrits intimes, journaux ou correspondances, voir Stuart Sherman, *Telling Time : Clocks, Diaries, and English Diurnal Form, 1660-1785*, Londres/Chicago : The University of Chicago Press, 1996, 323 p., en part. « "With My Minute Watch in My Hand" : The Diary as Time Keeper », p. 77-108.

<sup>2.</sup> Voir par ex., pour le volume de 1711, p. 132 et p. 161.

<sup>3. «</sup> Si la date est la première, ou si elle est prédominante, on est dans l'espace du journal proprement dit, où la question posée est : « Que m'est-il arrivé, ou qu'est-il arrivé en moi aujourd'hui ? » Si la date vient en position seconde, c'est que l'essentiel est l'expérience intérieure, spirituelle ou intellectuelle, le sentiment de la transcendance de la pensée par rapport à ce que je suis. » Pierre Pachet, Les baromètres de l'âme : naissance du journal intime, éd. revue et aug., Paris : Hachette Littératures, 2001, p. 77.

 $<sup>4.\</sup> JVP,\ 3$  décembre 1710.

<sup>5.</sup> JVP, 7 avril 1711, « mon fils fut marié avec  $M^{\rm elle}$  Ducharmois à 6h du matin », et « à 7 heures du matin, on porta à l'église le corps de  $M^{\rm elle}$  Delaistre », 17 janvier 1712.

<sup>6.</sup> Sept heures du soir, voir supra.

<sup>7.</sup> Voir par ex. JVP, 19 mai 1711 : « Je me levay trois heures plus tard qu'à l'ordinaire », ou « on me fit choucher (sic) de meilleur heure qu'à l'ordinaire », 11 avril 1712.

<sup>8.</sup> Ex. : « Un missionnaire [...] me fit le rapport d'une observation extraordinaire qui dura plusieurs heures après l'heure du lever du Soleil », JVP, 20 juin 1712 ; ou « on dressa [l'instrument] à Jupiter à l'heure que son premier satellite devoit sortir de l'ombre, dont on observa le temps », JVP, 25 août 1712. Quelques rares mentions concernent toutefois la durée d'événements de la vie quotidienne du savant, comme quand il rapporte que le duc de Bavière, venu à l'Observatoire, « fut entremi pendant deux heures par [son] fils et [son] neveu », JVP, 28 août 1712.

témoignages de la conscience qu'a Cassini du temps qui passe. Les dates anniversaires y tiennent une place importante, comme des batailles remportées contre la mort, l'aspect cyclique conférant au temps une valeur d'éternité <sup>1</sup>. Le vieil homme note ainsi au 1<sup>er</sup> juin 1711 : « Je recommencay une autre année du journal. » Un autre anniversaire, peut-être encore plus important, est celui de sa naissance : son Journal est ainsi pour le vieil homme un moyen de faire régulièrement le compte de ses années, comme le montrent les mentions « ce jour j'accomplis la 85e année de mon âge, étant né le 8 juin de l'an 1625 et nom de 1623 comme a écrit l'abbé Justiniani dans son libre des Scrittori de la Liquria<sup>2</sup> »; et « ce jour j'entray dans ma 87<sup>e</sup> année, étant né le 8 juin 1625 <sup>3</sup>. » Cette insistance sur la date véritable de sa naissance, que Cassini IV a intégrée au matériau des « Anecdotes » sur la vie de son bisaïeul 4, ne se retrouve pas dans les papiers autobiographiques originaux du savant, qui insiste longuement sur son lieu de naissance, Perinaldo, et la situation politique dans le comté de Nice à cette époque, mais n'en précise même pas la date <sup>5</sup>. Il semble donc que cette préoccupation « comptable » soit venue avec l'âge, à un moment où l'angoisse de la mort se fait certainement plus présente, puisque l'erreur commise par Giustiniati a du être connue du savant dès la parution de son ouvrage, et n'a donc certainement pas été l'élément déclencheur de cette mise au point. On s'étonne donc du silence de l'astronome à propos de son quatrevingt-septième anniversaire, dont il ne pipe mot, préoccupé à se faire lire les Actes des Apôtres.

Autre marque de l'écoulement du temps, le retour périodique des séances ordinaires de l'Académie, les mercredis et samedis, ainsi que celui des séances extraordinaires, après Pâques et la Saint-Martin d'hiver et lors de la messe de l'Académie tous les 25 août. Sans reconnaître ces retours comme des étapes précises dans la semaine, le simple fait qu'il les mentionne presque à chaque fois et qu'il s'attache souvent à détailler les sujets abordés montre son attachement à ce qui reste un ancrage particulièrement fort dans sa vie, son travail, et même ses confrères dont il mentionne les travaux. Les jours de séance influent sur son quotidien et celui de sa famille, forçant son fils et son neveu à l'abandonner temporairement, mais aussi à y soumettre leurs occupations, par exemple les visites qu'ils effectuent au retour de l'Académie.

Enfin, si la messe ne constitue pas réellement une étape décisive dans sa semaine puisqu'il y assiste sans respecter d'intervalle particulier, les fêtes liturgiques jouent un grand rôle dans sa vie chrétienne, et dans sa vie en général. Il ne manque jamais de marquer le retour de grandes célébrations comme les Cendres ou Pâques <sup>6</sup>, et suit

<sup>1.</sup> Béatrice Didier, « Le journal intime : écriture de la mort ou vie de l'écriture », dans La mort dans le texte, Colloque de Cerisy, dir. Gilles Ernst, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1988, p. 129.

<sup>2.</sup> JVP, 7 juin 1710.

<sup>3.</sup> JVP, 8 juin 1711.

<sup>4. «</sup> Je suis né le 8 juin de l'année 1625, et non en 1623 comme le prétend l'abbé Giustiniani dans son ouvrage *Degli scrittori liguri* (Roma, 1667, page 358) », « Anecdotes », *op. cit.*, p. 255.

<sup>5.</sup> Arch. Obs., D1 13. Cassini emploie par exemple des formulations du type « Jean-Dominique Cassini naquit à Perinaldo, soumis depuis peu au duc de Savoie par la maison Doria de Dolceacqua dans le comté de Nice », ou « Jean-Dominique, né à Perinaldo, assujeti depuis peu au duc de Savoie par la maison Doria de Dolceacqua dans le comté de Nice... »

<sup>6.</sup> La date de Pâques est également notée dans les journaux d'observations à partir de 1709, avec des formulations simples du type « 31 mars [1709] : Pasque » (Arch. Obs., D3 26).

attentivement les commémorations du martyrologe en les notant régulièrement, juste après la date du jour <sup>1</sup>, signe du lien intrinsèque entre l'écoulement du temps et le retour des fêtes de saints.

Outre ces cycles annuels qui reviennent dans le Journal, et dont Cassini a pleinement conscience, le rythme quotidien des heures joue également un rôle dans sa vie et son intuition du temps qui passe. La vie quotidienne des astronomes étant assujettie au mouvement des astres, les heures de repas ne sont certainement pas des repères fixes. Mais, plus que la notation des cycles écoulés ou entamés, l'acte même d'écrire rythme la vie quotidienne du savant, surtout à partir du 27 octobre 1711, où Cassini donne officiellement des ordres pour que, si lui-même oublie de dicter son Journal, d'autres y pensent et le lui rappellent tous les matins<sup>2</sup>. La dictée de son journal est donc en quelque sorte l'élément déclencheur de la journée, le signe du passage à quelque chose de nouveau, une fois terminée la relecture du jour précédent qui met fin à la journée passée. Nulle doute que le fait de se remémorer chaque matin les événements de la veille procure au vieil homme une réelle consolation, non seulement par l'apparence rituelle (et donc rassurante) de l'exercice, mais aussi grâce à la satisfaction intrinsèque de constater chaque matin ses capacités à maîtriser sa mémoire malgré la coupure introduite par la nuit<sup>3</sup>, satisfaction que l'on retrouve ponctuellement quand il rapporte s'être astreint avec succès à s'entraîner « par cœur 4. » L'écriture diariste est donc, au même titre que les réflexions scientifiques, un exercice mental conscient et bénéfique.

S'ouvrir au monde, écrire l'isolement : Cassini et les « affaires du temps. » De récentes études sur l'écriture diariste ont mis en lumière la relation qui unit situation carcérale et rédaction d'un journal <sup>5</sup>. L'écriture diariste se trouve même employée dans plusieurs œuvres de fiction comme *Le dernier jour d'un condamné* de Victor Hugo, preuve de la reconnaissance de ce genre comme exutoire et soutien indispensables à l'enfermé <sup>6</sup>.

Cassini ne se trouve évidemment pas dans une situation comparable à celle du marquis de Sade ou d'un prisonnier politique. Il est en contact avec de nombreuses personnes différentes, et est libre de ses mouvements à l'Observatoire et ailleurs. Seulement,

<sup>1.</sup> Ex. : « Lundy 10 aoust, jour de st Laurent », JVP, 10 août 1711.

<sup>2. «</sup> Je donnay l'ordre que doresnavant, on fit tous les matins la suite du journal », JVP, 27 octobre 1711.

<sup>3. «</sup> La première raison [de tenir un journal], la plus évidente, la plus fréquemment avouée par les auteurs, c'est assurément le désir de laisser une relation écrite de l'emploi des jours, des conversations avec des amis, des événements mémorables, ou même très quotidiennement banals. Le temps retranscrit sur la feuille blanche semble moins irrémédiablement perdu. Le journal peut-être une véritable mémoire [...] Pour certains, le journal constitue une sorte d'exercice moral », Béatrice Didier, Le journal intime, Paris : PUF, 1976, p. 18.

<sup>4.</sup> Voir par ex. JVP, 13 juin 1711 : « Je m'exerçay dans les calculs des temps sans employer aucun livre, et j'en fus content. »

<sup>5.</sup> Le marquis de Sade a ainsi tenu un journal tout au long de son emprisonnement à Charenton, de même qu'Anne Franck embusquée dans l'Annexe, ou plus récemment, le militant algérien Daniel Timsit. Les carnets de ce dernier et leur rapport avec le genre du journal intime ont d'ailleurs été étudiés par Maria Petrescu dans son article « Journal de prison de Daniel Timsit. Approche pragmatique », mémoire de Master of Arts, univ. Waterloo (Canada), 2008, 111 p., en ligne.

<sup>6.</sup> B. Didier, Le journal intime, op. cit., p. 12.

comme n'importe quel véritable prisonnier, il ne peut *voir* personne. L'enfermement qui l'afflige est l'enfermement des sens, qui l'empêche de voir la lumière du jour. La cécité est d'ailleurs une des causes de son besoin de prendre en note le temps qui passe, puisqu'il se trouve dans l'impossibilité de suivre visuellement le trajet quotidien du soleil. Mais ses yeux défaillants ne sont pas seuls en cause, c'est son corps tout entier, marqué par les atteintes de l'âge, qui est sa prison, contre laquelle il essaie à toute force de lutter, en entraînant sa mémoire mais aussi en tâchant de transcrire ses maux en mots.

Comme chez tous les enfermés, l'attention de Cassini est tendue vers l'extérieur. Ses amis en sont conscients, et font de leur mieux pour *sortir* l'astronome de son isolement, en sollicitant ses autres sens et en lui faisant régulièrement parvenir « les nouvelles du temps » ou les nouvelles concernant ses proches ¹. La plupart du temps, Cassini se contente de ne prendre en note que le fait d'être tenu au courant, avec des formulations du type « M. Parent me porta les dernières nouvelles ² » ou « Il [dom Eugène] m'apprit les nouvelles de la Cour ³ », sans préciser la teneur desdites nouvelles. Cette habitude laisse souvent le lecteur sur sa faim, en particulier avec des tournures aussi sibyllines que « j'eus des nouvelles d'une manière extraordinaire qui me fit beaucoup de plaisir ⁴ » ou « nous eusmes des nouvelles [...] de choses importantes arrivée le même jour bien loing d'icy ⁵ »; mais elle montre que Cassini attache généralement davantage d'importance au fait même d'être renseigné sur le monde, à laquelle il est ainsi associé, qu'au monde lui-même.

Aussi les événements extérieurs qui se trouvent réellement consignés dans le Journal de Cassini revêtent-ils manifestement une importance considérable pour le savant. Parmi ceux-ci, certains sont associés de près ou de loin aux membres de sa famille, comme les conflits en Flandres dans lesquels sont impliqués ses neveux de Laistre de Blois. Mais on peut également relever dans l'écriture du savant un patriotisme discret, exprimé dans l'intérêt qu'il porte à la situation politique et militaire internationale, et en particulier aux victoires françaises, tout comme son fils et son neveu qui s'échangent les nouvelles à ce sujet quand l'un est en déplacement <sup>6</sup>. C'est d'ailleurs sur la relation des victoires françaises de Douai et du Quesnoy que s'achève le texte, trois jours avant la mort du savant. Mais plus que les succès militaires de son pays d'adoption, ce sont les négociations de paix qui le préoccupent, et qu'il semble vraiment appeler de ses vœux. Car si toutes les batailles qui rythment la guerre de Succession d'Espagne ne sont pas évoquées, en revanche, tous les pourparlers en faveur des suspensions d'armes le sont, quoique plutôt succinctement, et Cassini parle même à ce sujet de « grandes nouvelles <sup>7</sup>. »

<sup>1.</sup> Le terme « nouvelles » est employé 43 fois au long du texte, pour désigner ces deux sortes d'informations, publiques ou intimes.

<sup>2.</sup> JVP, 3 mai 1711.

<sup>3.</sup> JVP, 12 novembre 1711.

<sup>4.</sup> JVP, 22 décembre 1711.

 $<sup>5.\</sup> JVP,\,30$  décembre 1711. Cette phrase fait allusion aux nouvelles apprises dans la citation précédente.

<sup>6. «</sup> Mon neveu écrivit à mon fils [...] ce qu'il avoit apris de la prise de Douay et du siège du Quesnoy, et d'autres avantages contre les ennemis », JVP, 11 septembre 1712.

<sup>7.</sup> JVP, 5 novembre 1711.

Outre ces quelques passages sur la situation diplomatique française, Cassini semble marqué par certains faits de la vie de la Cour, en particulier des mariages ou des décès. Son écriture est bien éloignée de celle des grands chroniqueurs du temps comme Saint-Simon ou le marquis de Dangeau, qui relèvent absolument tous les événements de ce genre et les commentent parfois abondamment : seuls les plus importants pour la vie du royaume sont évoqués, i. e. les décès et funérailles du Grand Dauphin <sup>1</sup>, de l'Empereur Joseph I<sup>er 2</sup>, de la duchesse <sup>3</sup> et du duc de Bourgogne <sup>4</sup>, ainsi que du petit duc de Bretagne<sup>5</sup>; et un mariage, celui du duc de Berry avec la fille du duc d'Orléans<sup>6</sup>. Ils sont également ceux qui touchent les Cassini de près, puisqu'on a vu que le père comme le fils entretiennent des relations avec ces grands personnages, en particulier les Bourgogne et les Orléans. Mais la façon dont ces événements sont évoqués intrigue 7. En effet, seules les annonces du mariage du duc de Berry (à la nouvelle duquel s'ajoute celle de la dédicace de la chapelle de Versailles<sup>8</sup>) et du décès de l'Empereur semblent être parvenues à Cassini comme des nouvelles ponctuellement et subitement venues de l'extérieur, et donc l'avoir « choqué » au sens premier du terme; en témoignent les formulations « M. Untel nous donna nouvelle de... 9. » Les autres nouvelles ne sont pas consignées en tant que telles, juste au détour d'un paragraphe qui concerne le plus souvent le service funéraire du défunt <sup>10</sup>, ou l'annulation de séances de l'Académie des sciences pour cause de décès 11. On ignore donc précisément avec quel délai les informations parviennent aux Cassini, il est même possible que certaines n'aient été connues qu'au moment de la séance académique. En effet, s'ils n'essaient pas de s'y rendre le 9 mars 1712, « à cause de la mort du fils ayné de M. le Dauphin », Jean-Dominique Cassini rapporte au 13 février 1712 que « [son] fils et [son] neveu allèrent au Louvre pour l'Académie, qui ne se tint point à cause de la mort de M<sup>me</sup> la Dauphine qui arriva le jour précédent. »

Ainsi, Cassini ne mentionne ces événements de la vie de Cour qu'en ce qu'ils peuvent influer sur sa vie quotidienne ou celle de son fils, empêché d'assister à l'Académie des sciences, puis obligé d'aller présenter au Roi ses compliments de condoléance avec la

<sup>1.</sup> Mort à Meudon le 14 avril 1711.

<sup>2.</sup> Mort à Vienne le 17 avril 1711.

<sup>3.</sup> Morte à Marly le 12 février 1712.

<sup>4.</sup> Mort à Marly le 18 février 1712.

<sup>5.</sup> Mort le 8 mars 1712.

<sup>6.</sup> Célébré le 6 juillet 1710.

<sup>7.</sup> Sur l'écriture de l'événement de société, national ou international, dans les écrits du for privé, voir les articles de Véronique Garrigues, Michel Cassan, François-Joseph Ruggiu, Ludmila Pimenova, Georges Pichard et Hugo Billard, dans Les écrits du for privé en Europe, du Moyen Age à l'époque contemporaine : enquêtes, analyses, publications, dir. Jean-Pierre Bardet, Elisabeth Arnoul et François-Joseph Ruggiu, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2010, p. 509-604.

<sup>8.</sup> Elle a lieu le 5 juin 1710.

<sup>9.</sup> Voir  $JVP,\,4$ juin 1710 pour le mariage du duc de Berry et 26 avril 1711 pour la mort de Joseph  ${\sf J^{er}}.$ 

<sup>10.</sup> Voir  $\mathit{JVP},\,27$ avril et 3 juillet 1711 pour la mort du Grand Dauphin.

 $<sup>11.\ {\</sup>rm Voir}\ JVP,\, 13$  et 18 février 1712 pour la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, et 9 mars 1712 pour celle du duc de Bretagne.

Chambre des comptes <sup>1</sup>. On est loin de la dimension de chronique principalement tournée vers l'histoire événementielle que peuvent avoir d'autres textes de forme « journalistique » comme le *Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance* du libraire Siméon-Prosper Hardy, qui se fait « le chroniqueur attentif des petits et grands événements de la vie parisienne, prenant place dans la lignée des bourgeois parisiens, "historiographes officieux du tiers-état, interprètes et témoins d'une opinion déjà puissante, qui ne gouverne pas encore mais se fait respecter de ceux qui gouvernent..." <sup>2</sup> » Cela n'empêche toutefois pas les Cassini de participer à ce genre d'événements, puisque l'on voit Jacques Cassini et sa femme se rendre chez leur tante de Berville « pour le convoy du cœur de M<sup>me</sup> la Dauphine <sup>3</sup> », comme on irait à l'avance à un spectacle pour réserver les meilleures places.

Le père en son for privé : expressions de la paternité. Du fait de l'enfermement relatif dont il est victime, Cassini a particulièrement besoin de l'aide d'autrui, pour les gestes de la vie quotidienne, mais aussi pour « s'assurer encore d'une existence physique et morale » (Cassini IV). Le Journal de la vie privée de J.-D. Cassini est en effet autant le compte-rendu des faits et gestes de son auteur que de ceux de ses proches, qui ne semblent guère avoir de secrets pour lui, et semblent lui faire chaque jour un rapport détaillé de leurs activités. On peut même aller jusqu'à dire que le vieil homme vit en partie à travers eux, par procuration.

Pourtant, comme cela est la norme avant l'avènement au XVIII<sup>e</sup> siècle du sentiment de la famille, et du repli sur le for familial, les sentiments profonds n'ont pas droit de cité dans ce texte; ou du moins, ils sont « de gestes plus que de mots <sup>4</sup>. » Cassini ne fait ainsi jamais allusion au jour anniversaire du décès de sa femme (17 septembre), non plus qu'à la mort de son fils Jean-Baptiste. Quant au décès de sa belle-sœur Catherine de Laistre, emportée le 15 janvier 1712 par une crise de miserere, il est exprimé de manière très factuelle, presque détachée :

Mon fils et mon neveu allèrent voir  $M^{\rm elle}$  Delaistre, qui ce portoit fort mal d'une colique qu'on appelle le miserere qui la prit vers le minuict, et qui la mena à la mort vers les 9h du soir après avoir receu les sacremens.  $M^{\rm elle}$  Couplet, après avoir été avec ma belle fille la voir un peut avant sa mort, vint souper avec nous.

<sup>1. « [</sup>Mon fils et le président Fieubet] allèrent ensemble à Versailles avec la Chambre des comptes pour complimenter le Roy et M. le Dauphin », JVP, 27 avril 1711; et « Mon fils alla avec les autres maîtres des comptes faire le compliment de condoléance au Roy sur la mort de M<sup>me</sup> la Dauphine », JVP, 5 mars 1712. Le texte discours prononcé à cette occasion par le premier président Nicolaï est retranscrit dans Arthur de Boislisle, Chambre des comptes de Paris : pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents (1506-1791), Paris : A. Gouverneur, 1873, p. 567, doc. n° 714, « Compliment du P.P. au Roi sur la mort du Dauphin. »

<sup>2.</sup> Valérie Goutal-Arnal citant l'historien Charles Aubertin, dans « "Mes loisirs ou journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connoissance", chronique (1753-1789) du libraire Siméon-Prosper Hardy », dans Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. 46-3, juil.-sept. 1999, p. 457. D'autres textes antérieurs ont également une dimension de chronique, comme le Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I<sup>er</sup> (1515-1536), ou les Journaux d'Arnauld d'Andilly ou Le Fèvre d'Ormesson. Sur ce genre littéraire comme ancêtre du journal intime, voir B. Didier, Le journal intime, op. cit., p. 27-34.

<sup>3.</sup> JVP, 18 février 1712.

<sup>4.</sup> Sylvie Mouysset, « "J'ay deschiré les pages cy-dessus pour raizons à moy regardant" : le secret de famille dans les écrits du for privé français (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », dans *Les écrits du for privé en Europe...*, op. cit., p. 154.

Aucun mot de regret, non plus que dans son journal d'observation à propos de la mort de Geneviève de Laistre, appelée non pas « ma femme » ou « mon épouse », comme c'est la norme dans les écrits de ce type <sup>1</sup>, mais « Madame Cassini », et sans le moindre qualificatif affectueux ou rappel de ses qualités. Mais cette froideur n'est qu'apparente, comme le montrent discrètement les récits des deux journées suivantes,

Samedy 16 janvier, mon neveu alla à l'Académie. M. Delaistre du Temple avec  $M^{\rm elle}$  Dumini, M. et  $M^{\rm me}$  la comtesse de Sissonne me vinrent faire leurs complimens de condoléance;

et

Dimanche 7 janvier à 7 heures du matin, on porta à l'église le corps de  $M^{\rm elle}$  Delaistre, où M. le Vicaire officia. Mon fils et mon neveu allèrent accompagner le convoy avec les parens de la famille. M. Lozéac vint dire icy la messe et dit les prières pour l'âme de  $M^{\rm elle}$  Delaistre.  $M^{\rm me}$  d'Aubigny me vint voir pour me conseler de la mort de  $M^{\rm elle}$  Delaistre, et demeura icy quelque temps.

La mobilisation immédiate des proches du savant, depuis son fils qui abandonne manifestement son cousin à l'Académie pour rester à ses côtés, jusqu'à une connaissance moins intime comme M<sup>me</sup> d'Aubigny <sup>2</sup>, prouve s'il en était besoin la force des sentiments que le vieil homme peut inspirer aux membres de son entourage, mais également la peine qu'il a pu ressentir après le décès de cette amie, qui met un terme à une relation de près de quarante années. La mort d'autrui est en outre une préfiguration de sa propre mort, surtout à un âge aussi avancé que le sien. Cette prise de conscience est peut-être en partie ce qui pousse le savant à placer le décès dans une perspective religieuse, en insistant moins sur les souffrances endurées par la vieille femme que sur la possibilité qu'elle a eue de recevoir les derniers sacrements, et sur les prières dites pour le repos de son âme. Le Journal fait donc ici figure de « bunker contre la mort <sup>3</sup> », contre celle de Catherine de Laistre, exorcisée par l'écriture, mais aussi bien contre celle de l'astronome lui-même.

Cette crainte de la mort est compréhensible quant on voit le nombre de décès de proches auxquels le vieil homme a déjà été confronté. Celui de ses parents, de sa femme, de membres de sa belle-famille, mais aussi et surtout, ce qui va contre l'ordre de la nature, de deux de ses enfants, dont l'un a trouvé la mort au milieu d'une jeunesse florissante et pleine de promesses. Le lien qui unit Jean-Dominique Cassini à son dernier enfant vivant a donc une valeur toute particulière, qui n'exclut pas certaines raideurs.

« On n'écrit pas ce qui fâche ou perturbe le cours ordinaire des choses de la parenté : les écarts de conduite, les disputes, les échecs », relève S. Mouysset <sup>4</sup>. Cependant, certaines phrases dictées par le vieil homme évoquent à demi-mot une légère tension, comme quand il note à propos du retour tardif de son fils que cela « [le] troubla, avant qu'il [lui] eut dit les causes de son retardement, qui [le] satisfirent <sup>5</sup> », voire un vrai

<sup>1.</sup> Voir à ce sujet Élisabeth Arnoul, « La vie sans elle. Veuvage et solitude des hommes dans la France moderne », dans Les écrits du for privé en Europe..., op. cit., p. 207-225.

<sup>2.</sup> Il s'agit manifestement de Geneviève Piètre, épouse de Charles d'Aubigné dit le comte d'Aubigné ou d'Aubigny, frère de madame de Maintenon.

<sup>3.</sup> B. Didier, « Le journal intime : écriture de la mort... », art. cit., p. 141.

<sup>4.</sup> S. Mouysset, « Le secret de famille... », art. cit., p. 154.

<sup>5.</sup> JVP, 4 juin 1711.

désaccord, comme relaté à propos de l'aménagement du logis des astronomes : « mon fils vint dîner avec moy, et comme on avoit quelques difficultez sur le changement qui se fait dans son appartement, il donna ses ordres pour le faire comme il vouloit <sup>1</sup>. » Mais ces mentions sont fort marginales, et ne témoignent que de l'intensité de la relation filiale qui unit les deux hommes; au point que, peut-être pour ne pas renouveler la scène qui a dû avoir lieu lors de son précédent retard nocturne, Jacques Cassini, convié chez le cardinal de Rohan avec son cousin Maraldi, et invité par le prélat à rester souper, préfère décliner l'offre pour éviter d'inquiéter son père <sup>2</sup>.

La norme qui transparaît ainsi dans le Journal est celle d'une atmosphère familiale harmonieuse et chaleureuse, où chacun se tient informé des occupations et du bien-être de tous, corroborant les conclusions de M. Foisil selon qui « ce que font apparaître mémoires, journaux et livres de raison, dans l'état de nos recherches, c'est le Bon Père <sup>3</sup>. » Cassini prend ainsi régulièrement connaissance non seulement des occupations de son fils quand celui-ci se rend à l'Académie ou en visite, mais aussi des « affaires de la famille <sup>4</sup> » et des « affaires domestiques <sup>5</sup>. » Plus encore, les membres de la famille échangent régulièrement des nouvelles par lettres, alors même qu'ils ne sont séparés que pour peu de temps, trois ou quatre jours maximum, et par une faible distance, comme lors des séjours de Jacques Cassini et sa femme à Tremblay ou Amblainvilliers. Il est probable que les lettres adressées par Jacques Cassini à son père traitent autant de sujets scientifiques que de sa vie quotidienne, mais les lettres de Suzanne du Charmoy, qui « réjouissent fort <sup>6</sup> » le vieil homme, ne sont certainement que des considérations aimables sur ses occupations. Il est même possible que ces lettres soient construites sur le même modèle que le journal que dicte son beau-père. En effet, la jeune femme commence à rédiger en mai 1711 un journal de ses faits et gestes destiné à sa mère, dont elle donne lecture aux demoiselles de La Hire et Couplet <sup>7</sup>. On a aujourd'hui totalement perdu trace de ce texte, mais il est probable que son but n'était pas tant de garder en mémoire les événements des jours que de s'occuper, et de pratiquer le beau langage pour divertir sa destinataire, comme le montre le fait que Suzanne du Charmoy en donne une lecture publique.

La relation forte et tendre qui se noue presque immédiatement entre Cassini et sa belle-fille font presque de cette dernière une vraie fille pour le savant. Cette affection paternelle envers les jeunes personnes de son entourage n'est pas une première. Le vieil homme s'attache ainsi particulièrement à son correspondant le comte Luigi-Ferdinando Marsigli, au point de l'appeler « fils bien-aimé » (figlio carissimo) dans les lettres qu'il lui adresse, et d'en être nommé « père vénéré » ou « adoré » (venerato padre, padre

<sup>1.</sup> JVP, 11 avril 1711.

<sup>2. «</sup> Le soir, M. le cardinal vouloit retenir mon fils et mon neveu à soupé, mais ils s'en excusèrent, de peur que je fusse inquiet de leur retardement », JVP, 19 juillet 1712.

<sup>3.</sup> Madeleine Foisil, « En son for privé », dans *Histoire des pères et de la paternité*, dir. Jean Delumeau et Daniel Roche, Paris : éd. Larousse, 1990, p. 200.

<sup>4.</sup> JVP, 10 septembre 1710.

<sup>5.</sup> JVP, 20 septembre 1710.

<sup>6.</sup> JVP, 21 juillet 1711.

<sup>7. «</sup>  $\mathcal{M}^{\text{elle}}$  [de La Hire] et  $\mathcal{M}^{\text{elle}}$  Couplet me vinrent voir. Ma belle fille lut à leur présence un journal qu'elle avoit fait pour envoyer à  $\mathcal{M}^{\text{me}}$  sa mère, et se proposa de le continuer », JVP, 27 mai 1711.

amatissimo<sup>1</sup>). Mais c'est surtout envers son neveu Maraldi que l'astronome éprouve une profonde tendresse, manifestement réciproque. C'est lui qui accepte de fausser compagnie aux invités de la famille pour tenir compagnie à son vieil oncle <sup>2</sup>, mais qui l'assiste également dans la récitation des offices, l'accompagne prendre l'air pour prendre soin de sa santé <sup>3</sup>, et le veille durant ses nuits de souffrance pour le soigner du mieux qu'il peut <sup>4</sup>. Le détachement qu'on pourrait croire voir dans l'appellation « M. Maraldi », qui cohabite presque également avec l'expression « mon neveu » dans le journal de Cassini, n'est qu'apparent, et peut être comparé à l'emploi de « Madame Cassini » pour désigner sa femme. La pudeur du savant, qui est aussi celle de tous ses contemporains, y compris chez les auteurs d'écrits du for privé, empêche tout épanchement d'affection, mais la tendresse est bien là, comme le font remarquer A. Cassini et J.-L. Heudier en mentionnant que ses dernières années sont entourées par « son fils, sa petite-fille âgée de quelques mois, ses collaborateurs, l'astronome Francesco Bianchini (1662-1729), en visite depuis l'Italie, et surtout son neveu, Giacomo Filippo Maraldi (1665-1729), probablement son véritable héritier spirituel, qui l'aime comme un père <sup>5</sup>. »

La même pudeur entoure la naissance de sa petite-fille Françoise-Suzanne, née le 19 mai 1712, dans les appartements même de ses parents. Il est vrai que la seule lacune du document concerne malheureusement la période du 17 au 27 mai 1712, et affecte donc l'idée que l'on peut se faire des sentiments du vieil homme quant à cet événement, et de sa manière de le raconter. On remarque toutefois qu'il n'évoque pas explicitement la grossesse de sa bru avant sa toute fin, et encore n'est-ce qu'indirectement, à propos de la « nourrice arrêtée par [sa] belle-fille <sup>6</sup> » et du fait que « [sa] belle fille, étant entrée dans le 9<sup>e</sup> mois de sa grossesse se fit saigner, suivant l'usage de France <sup>7</sup>. » Encore cette dernière notation est-elle davantage due à une certaine perplexité du savant face aux habitudes médicales françaises que dictée par la compassion qu'il peut ressentir face à l'état de la jeune femme. Cette indication, dont on peut déduire que Suzanne du Charmoy est tombée enceinte dans le courant du mois d'août 1711, permet à l'observateur attentif de retrouver des sous-entendus concernant l'évolution de son état, mais qui ne font aucun sens à la première lecture. On peut ainsi relever qu'« on envoya le carrosse à M. Méry pour lui parler de l'état <sup>8</sup> » de la jeune femme, que celle-ci se fait saigner le 8 janvier 1712 alors qu'elle ne semble pas malade, et qu'elle a pour habitude de boire son vin coupé d'eau<sup>9</sup>.

<sup>1.</sup> Lettres de Cassini à L.-F. Marsigli, de Paris les 10 avril et 15 septembre 1711, publiées dans G. Fantuzzi, *Memorie della vita del Generale Co. Luigi-Ferdinando Marsigli*, Bologne, 1770, p. 316-318.

<sup>2.</sup> Voir par ex. JVP, 27 juin 1712, « M. et  $\mathbf{M^{me}}$  Baugier, M. et  $\mathbf{M^{me}}$  Pichon, M. et  $\mathbf{M^{me}}$  Marcadé et l'abbé Haranger vinrent fort tard dîner avec mon fils et ma belle fille, et y passèrent le reste de la journée. Je dînay à mon particulier avec mon neveu. »

<sup>3.</sup> Voir par ex. JVP, 30 août 1711.

<sup>4.</sup> Ex. JVP, 10 novembre 1711 : « La nuit suivante j'eus des douleurs dans la poitrine, dont je fus soulagé par mon neveu qui m'y apliqua des linges chauds »; ou « Je me trouvay fort soulagé de mes indispositions par l'assistance de mon neveu », 14 février 1711.

<sup>5.</sup> A. Cassini et J.-L. Heudier, « Gio-Domenico Cassini... », art. cit., p. 155.

<sup>6.</sup> JVP, 2 avril 1712.

<sup>7.</sup> JVP, 11 mai 1712.

<sup>8.</sup> JVP. 13 octobre 1711.

<sup>9. «</sup> J'ay commencé de mettre dans mon vin la même quantité d'eau que ma belle-fille y met pour son usage, et il me paru qu'il ne me laisse pas la bouche si sèche », JVP, 12 avril 1712.

Ces notes sont exemptes de tout état d'âme. Cependant, elles fournissent quelques renseignements sur la façon dont peut être vécue la grossesse et la naissance d'un enfant au début du XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>, juste avant l'évolution notable de la relation parentsenfant étudiée par Philippe Ariès entre autres<sup>2</sup>. La mise en nourrice des enfants est un phénomène répandu sous l'Ancien Régime, à tous les échelons de la société, même chez les plus pauvres où les mères se trouvent forcées de placer leurs enfants pour pouvoir continuer à travailler. Il ne s'agit pas pour autant d'une marque de négligence ou de désintérêt des parents envers leur progéniture. Suzanne du Charmoy choisit sa future employée plus d'un mois avant la naissance de sa fille, et semble donc avoir sérieusement réfléchi à la question. On ignore le nom ou la condition de la nourrice en question, si elle habite en ville ou à la campagne, cette dernière option étant généralement privilégiée à cause des qualités qu'on imagine trouver dans l'atmosphère rurale. La solidarité est évidente autour de la femme enceinte, notamment chez les femmes qui viennent lui tenir compagnie dans ses appartements et sa mère qui la prend souvent avec elle, mais aussi de la part de son mari. Cassini rapporte en effet que son fils « conduisit sa femme au Palais pour y faire les préparatifs de ses couches 3 », évoquant manifestement par là l'achat de linges, de meubles ou de médicaments pour elle et pour son bébé à naître. Lui-même semble aux petits soins pour sa belle-fille, venant lui tenir compagnie jusqu'à ses relevailles 4 (voir plus haut), et notant son état de santé avec attention 5.

Mais la santé de sa belle-fille n'est pas la seule préoccupation du vieil homme, qui se renseigne régulièrement sur l'état physique de tous ses amis, comme eux-mêmes envoient le complimenter à ce sujet. Son *Journal* est d'ailleurs en partie un carnet d'anecdotes de santé.

Quand le corps fait défaut. Fontenelle a beau relever que Cassini « étoit d'une constitution très saine & très robuste, & quoique les fréquentes veilles nécessaires pour l'observation soient dangereuses & fatigantes, il n'avoit jamais connu nulle sorte d'infirmité <sup>6</sup> », les années ont prélevé leur tribut sur le corps usé du vieux savant. Outre la perte de sa vue, il est victime d'un certain nombre de maux qui, s'ils n'ont pas de gravité en soi, marquent indubitablement les progrès vers la mort, et sont de plus en plus difficiles à supporter.

On remarque en effet une gradation dans le nombre des anecdotes recensées dans son *Journal* à propos de la santé, la sienne mais aussi celle de ses proches, voire même les grandes épidémies du temps, comme « la petite vérolle qui règne présentement »

<sup>1.</sup> Sur ce sujet dans la deuxième moitié du siècle et au XIXe siècle, voir Émmanuelle Berthiaud, « Les solidarités autour des femmes enceintes dans les écrits du for privé aux XVIIIe et XIXe siècles », dans Les écrits du for privé en Europe..., op. cit., p. 283-300.

<sup>2.</sup> Philippe Ariès, L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime, Paris : Seuil, 1973, 501 p.

<sup>3.</sup> JVP, 30 avril 1712.

<sup>4.</sup> La cérémonie officielle a lieu le 30 juin 1712 : « Ma belle fille alla à l'église, relevée de ses couches. » Cette date correspond aux habitudes du temps, qui préconisent un délai de 40 jours entre accouchement et relevailles.

<sup>5.</sup> Voir par ex. JVP, 16 juin 1712 : « Elle se trouva un peu plus forte que les jours précédans. »

<sup>6.</sup> Fontenelle, « Éloge de M. Cassini », art. cit., p. 103.

et oblige la mère de sa bru à rester à la campagne <sup>1</sup>. Alors que l'on ne compte qu'1,4 mention de ce type par mois pour l'année 1710, on en recense environ 3,7 pour l'année 1711, et 9,4 pour les derniers mois du savant, en 1712. Plus de la moitié concernent son propre état de santé, bon ou mauvais.

Le récit que fait Cassini de ses indispositions est assez peu circonstancié. Il ne s'apitoie guère sur son sort. Plus encore, il semble fort dubitatif quant à l'association qu'établissent ses proches entre ses malaises et ses méditations excessives, pourtant dans les idées du temps <sup>2</sup>. Il est pourtant partisan d'un lien fort entre « imagination » et santé, comme le montrent ses réflexions sur la gestation canine (5 mars 1712).

Il ne souffre pas d'un mal chronique. Par conséquent, on ne voit pas se tisser de véritable relation passionnelle entre l'homme et sa maladie, comme cela arrive parfois dans d'autres écrits du for privé comme le journal de Célestin Guittard, « diariste malade<sup>3</sup> » qui entretient avec « son » rhume une liaison assez originale. Cassini aussi souffre de rhumes (automne 1710), mais sans en détailler les symptômes. On relève également des crises de colique <sup>4</sup>, des calculs rénaux <sup>5</sup>, des maux d'estomac <sup>6</sup>, ainsi que des douleurs dans la poitrine, qui sont manifestement les plus violentes 7. Mais la plupart du temps, le vieil homme se contente de noter ses moments de « faiblesse 8 », et surtout d'« indispositions <sup>9</sup> » diverses, presque jamais détaillées. C'est également ce dernier terme que le savant emploie généralement pour désigner les maux dont sont affectés ses proches. Comme le relève P. Lejeune, la santé a beau relever du domaine de l'intime, elle est presque immédiatement perceptible par autrui, et sociabilisée. Elle est un des principaux sujets de conversation du vieil homme, et mérite même qu'on mette à son service de grands moyens, comme lorsque le cardinal de Janson envoie un de ses domestiques prendre de ses nouvelles 10. Les maladies de chacun sont un sujet de peine et d'inquiétude pour tous, et les rétablissements sont accueillis avec soulagement, et soigneusement consignés par Cassini <sup>11</sup>.

La maladie n'est pas seule enregistrée. On trouve plusieurs mentions des remèdes appliqués aux maux du savant, quoique ce récit des cures suivies ne soit pas systématique. On peut trouver dans les notes de ce type quelques indications sur les pratiques médicales de l'époque, quoiqu'il ne semble pas que les soins, administrés le plus souvent par Maraldi, soient prescrits par son ami Méry ou par un quelconque autre médecin (La

 $<sup>1.\ \</sup>mathit{JVP},\, 29\ \mathrm{juillet}\ 1711.$ 

<sup>2.</sup> La plupart des diaristes qui évoquent leurs maux passent souvent de longs moments à en chercher la cause. Voir Philip Rieder, « Soi et santé : écrire ses maux au siècle des Lumières », dans *Les écrits du for privé en Europe...*, op. cit., p. 315-330, à propos du journal de Théophile Rémy Frêne (1727-1804), pasteur des Franches-Montagnes.

<sup>3.</sup> Philippe Lejeune, « Célestin Guittard, diariste malade », dans Les écrits du for privé en Europe..., op. cit., p. 303-314. Voir également l'article d'Isabelle Robin-Romero, « La santé des écrits privés au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Au plus près du secret des cœurs, op. cit., p. 165-183.

<sup>4.</sup> JVP, 10 janvier 1711 et 14 février 1712 (appelée « dévoyement »).

<sup>5.</sup> JVP, 9 janvier et 17 juin 1712.

<sup>6.</sup> JVP, 12 février 1712.

<sup>7.</sup> JVP, 10-11 novembre 1711.

 $<sup>8.\ \</sup> JVP,\, 12\ {\rm octobre}\ 1711.$ 

<sup>9.</sup> JVP, 1er et 6 décembre 1710, 12 janvier, 14 février, 5 avril 1711, 20-22 février et 28 août 1712.

 $<sup>10.\</sup> JVP,\,5$  décembre 1711, voir supra.

<sup>11.</sup> Voir par ex. JVP, 12 octobre 1711.

Hire le cadet par exemple); mais qu'au contraire ce soit Cassini lui-même qui décide des remèdes à suivre, comme le montrent les formulations du type

Je fus tourmenté d'une colique à laquelle je remédié ne prenant qu'un breuvage où l'on avoit fait boulir diverses herbes, qui me fit vomir et relâcha le corps. Je pris aussi une tassa (sic) d'eau divine, et chauffer des linges pour fortifier mon estomac. Ainsy, je me trouvay le soir délivré de ce mal  $^1$ .

Le vieil homme a beau s'être intéressé à l'anatomie dans sa jeunesse, il n'a probablement qu'une connaissance limitée dans ce domaine, même si l'obligation d'être assidu aux séances de l'Académie des sciences a certainement influé sur ses connaissances médicales. On remarque cependant que la saignée, panacée de la plupart des médecins du temps, tournée en dérision par Molière, n'apparaît pratiquement pas comme remède aux maux dont souffrent les proches du savant <sup>2</sup>. Lui-même n'en subit aucune, quand bien même la « grande faiblesse » dont il est victime le 12 octobre 1711 et qui pousse ses proches à consulter l'avis de Jean Méry, est tout-à-fait comparable à l'étourdissement dont est victime Louis XIV, sur qui l'on pratique une saignée <sup>3</sup>.

Cassini semble donc préoccupé par sa santé, mais pas au point d'être hypocondriaque, voire un « malade imaginaire » comme le diariste Jacques-César Ingrand <sup>4</sup>. Au contraire, il s'attache à rester en forme, comme le prouve la tenue de son *Journal* pour sa santé intellectuelle. Mais on relève également, surtout dans le récit de l'année 1712, de nombreuses mentions des efforts auxquels le vieil homme s'astreint quotidiennement pour entretenir son corps et lutter contre les méfaits de l'âge.

En effet, une des marques visibles au long du texte de l'avancée de la vieillesse est la perte progressive de la marche. Ce déclin semble s'être particulièrement accentué dans les derniers mois de sa vie. La lettre en date du 26 juin 1711 que Salvago reçoit de son ami Maraldi mentionne que le vieux savant a encore la force de gravir les soixante-six marches qui mènent à la salle des séances de l'Académie des sciences <sup>5</sup>. De même, en août 1711, il trouve encore la force de se rendre dans les appartements de son confrère La Hire <sup>6</sup>. Mais dès février de l'année suivante, le corps du vieillard semble perclus de rhumatismes <sup>7</sup>, et en mars, il n'est plus capable de rejoindre la chapelle de l'Observatoire seul <sup>8</sup>.

Les semaines qui suivent l'apparition de ces infirmités supplémentaires sont donc pour lui l'occasion de s'adonner à un entraînement physique exigeant, pour exercer son corps tout comme il exerce son esprit « à apprendre par cœur quelques himnes diffi-

<sup>1.</sup> JVP, 10 janvier 1711.

<sup>2.</sup> À part les saignées appliquées à Suzanne du Charmoy au cours de sa grossesse, on n'en trouve mention qu'à propos de  $M^{me}$  de Sissonne le 23 avril 1712.

<sup>3. «</sup> Le Roy [...] se porte bien après un étour dissement qu'il eut les jours passez, dont il fut soulagé par une saignée », JVP, 5 décembre 1711.

<sup>4.</sup> I. Robin-Romero, « La santé des écrits privés... », art. cit., p. 182. Voir aussi Jacques Léonard, « Le malade imaginaire de Molière à Jules Romains », dans Médecins, malades et société dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle, dir. Claude Bénichou, Paris : Sciences en situation, 1992, p. 257-283.

<sup>5. «</sup> L'ultime lettere che ho ricevuto da Parigi furono de 26 giugno, godono tutti cola una perfetta salute, et il nostro buon vecchio continuava ad assistare all'Accademia, et haveva animo e forze da salire 66 gradini per arrivarvi » (Bib. G. Horn d'Arturo, busta XXXVIII, pièce n° 145, Salvago à Manfredi, Gênes, 26 juillet 1711.

<sup>6. «</sup> J'eus assé de force pour monter les degrez et aller chez M. de La Hire », JVP, 4 août 1711.

<sup>7. «</sup> J'ay difficulté de mouvoir les bras comme il faudroit », JVP, 26 février 1712.

<sup>8. «</sup> Je me fis porter à notre chapelle où j'entendis la messe », JVP, 6 mars 1712.

ciles <sup>1</sup>. » Il s'efforce autant que possible de limiter ses déplacements en chaise roulante, et de marcher, quoique fermement soutenu. Il alterne allers en voiture et retours à pied, manifestement avec une certaine fierté <sup>2</sup>. Il tient d'ailleurs le compte de ses progrès avec une rigueur toute scientifique, en notant soigneusement le nombre de pas accomplis chaque fois qu'il a suffisamment de force pour se lever :

J'allay avec Mons. Maraldi dîner avec ma belle fille, et au retour je fis 200 petits pas à pied, soutenu de deux personnes  $^3$ .

J'allay dîné avec ma belle fille, et au retour je fit en 114 pas ce que deux jours avant je fit en 200, et ce que j'avois fait avant dîné en  $155^4$ .

Compter ses pas comme on compte le temps. Il ne s'agit pas tant d'une déformation professionnelle que de la marque d'une angoisse diffuse, angoisse de la vieillesse et de la mort contre laquelle chaque victoire compte. Le savant se réjouit d'ailleurs implicitement de ces succès, comme le montrent certaines formulations du type « j'eus assez de force pour... <sup>5</sup> ». D'autres remarques, d'aspect moins quantitatif, mettent également l'accent sur l'évolution positive de son état de santé :

Samedy 25 juin [1712]. J'ay été dîner avec mon fils et ma belle fille, soutenu à l'ordinaire par deux personnes, avec un peu plus de facilité que le jour précédent, [...] et je m'en retournay soutenu à l'ordinaire avec un peu plus de facilité.

Dimanche 26 juin, je retournay à mon apparement, soutenu à l'ordinaire, un peu plus léger que le jour précédent.

Mercredy 29 juin, je restay à prendre l'air sous la voûte, qui me fit fort bien. Je fis aussy quelques pas à pied avec assé de facilité en m'en retournant à mon appartement.

Jeudy 7 juillet, on me fit promener un [peu] de temps, qui me fit fort bien.

Jeudy 28 juillet, je me sentit plus fort que les jours précédans, me promenant sur la voûte avec deux personnes qui me donnèrent la main.

Dimanche 7 aous, j'allay à pied dans notre chapelle pour entendre la messe de M. de La Porte.

Cette victoire sur la maladie est cependant de courte durée, et très vite le vieil homme se voit dans l'obligation de recourir à nouveau à des bras secourables pour se rendre à la messe. Mais c'est sur une note positive que se termine ce bilan de santé, puisque la dernière mention sur l'état de Cassini est rédigée le 29 août 1712 en ces termes : « Je me trouvay un état de santé un peu meilleur que le jour précédent. »

En somme, l'attachement de Cassini à tenir chaque jour une « gazette de santé » (I. Robin-Romero) n'a pas les mêmes motivations que chez la plupart des auteurs d'écrits du for privé. Noter les faits de santé de ses proches lui permet, paradoxalement, de mieux vivre en vivant à travers eux, en sortant de l'isolement dans lequel le confine la cécité. Leurs guérisons sont aussi un peu les siennes, et même s'il reste fort discret, son soulagement à leur sujet est tangible. Une fois mise par écrit, la guérison est en quelque sorte entérinée, et permet au savant de protéger les siens. Quant au fait de consigner ses propres maux, mais aussi et surtout leur guérison, et les progrès qu'il accomplit ou croit

<sup>1.</sup> JVP, 28 juin 1711.

<sup>2.</sup> Voir par ex. JVP, 3 avril 1712 : « J'allay à la messe partie à pied et partie en chaise » ; ou « J'y fut traîné en siège, et retour je fis quelques pas à pié », 17 avril 1712.

<sup>3.</sup> JVP, 19 juin 1712.

<sup>4.</sup> JVP, 21 juin 1712.

<sup>5.</sup> Voir par ex. JVP, 23 juillet ou 20 septembre 1711.

accomplir dans sa lutte contre la décrépitude, il lui permet d'en repousser l'échéance.

Écrire son journal, c'est faire l'expérience du néant. Et comme on s'en doute, il ne peut s'agir que d'une expérience limite : la prise de conscience de la mort, non seulement de sa propre mort physique (mais comme elle est au futur, cela n'empêcherait pas d'écrire dans le présent, au contraire), mais davantage de sa mort psychique, risque, en effet, d'entraîner la mort du journal et donc l'impossibilité désormais pour ce cahier d'être archives de la mort <sup>1</sup>.

Parce qu'écrire lui permet de fixer ses progrès physiques et intellectuels, et que se relire chaque matin lui fait prendre conscience des progrès effectués ou non, la tenue de son *Journal* permet à Cassini de s'encourager chaque jour à poursuivre ses efforts.

## Tentative de définition d'un genre littéraire.

Sous l'Ancien Régime, aucune normalisation officielle n'existe encore pour désigner les documents qu'on a rassemblés a posteriori sous l'appellation d'« écrits du for privé. » Les auteurs donnent à leurs textes des titres très variés, qui suffisent parfois à les rattacher sans ambiguïté à un genre ou à un autre, comme le Livre de ma despense journallière de Jean-Baptiste de Grille  $^2$ , qu'on peut presque immédiatement classer dans la catégorie des livres de raison, ou les Mémoires de Guillaume Millet de Jeure, qui relèvent indubitablement de la catégorie des mémoires historiques  $^3$ .

Mais la plupart du temps, les titres attribués par les auteurs à leur œuvre, s'ils reflètent la perception qu'ils ont de leur propre travail, et donc de leur propre personnalité, puisque les écrits du for privé font référence à la conscience intime que chacun peut avoir de soi, paraissent parfois au lecteur d'aujourd'hui assez abscons, comme la Chronique mémorial des choses mémorable, par moy Pierre Ignace Chavatte<sup>4</sup>, ou n'ont finalement qu'assez peu de rapport avec les motivations réelles de leur auteur, comme les Mémoires de Jacques-Louis Ménétra, écrits par luy-mêmme, commencés d'écrire le neuf aoust 1764. Ce que j'ay écrit fut pour mon seul et unique plaisir et celuy de m'en ressouvenir, écrits pour la postérité autant que pour leur scripteur <sup>5</sup>.

Alors à quel genre appartient le texte dicté par Cassini dans les dernières années de sa vie?

<sup>1.</sup> B. Didier, « Écriture de la mort... », art. cit., p. 140.

<sup>2.</sup> Marie-Anne Domergue, Le livre de raison (1729-1745) de Jean-Baptiste de Grille. Vie quotidienne et portrait intime d'un gentilhomme arlésien au XVIII<sup>e</sup> siècle, thèse pour le dipl. d'archiviste paléographe, 2010, dactyl.; résumé dans École nationale des chartes, positions des thèses..., 2010, à paraître.

<sup>3.</sup> Marie Chouleur, Guillaume Millet de Jeure, témoin de la vie politique du Grand Siècle, thèse pour le dipl. d'archiviste paléographe, 2011, dactyl.; résumé dans École nationale des chartes, positions des thèses..., 2011, à paraître.

<sup>4.</sup> Pierre-Ignace Chavatte, « Chronique mémorial des choses mémorables par moy Pierre-Ignace Chavatte » (1657-1692) : le mémorial d'un humble tisserand lillois au Grand siècle, éd. Alain Lottin, Bruxelles : Commission royale d'histoire, 2010, 508 p.

<sup>5.</sup> Jacques-Louis Ménétra, Journal de ma vie, éd. Daniel Roche, Paris : Montalba, 1982, 431 p.

Un récit autobiographique? Il arrive régulièrement à Cassini de faire allusion à des aventures de jeunesse, parfois assez détaillées comme quand il raconte son expérience malheureuse avec un phosphore enflammé <sup>1</sup> ou ses essais sur le vide <sup>2</sup>. Il mentionne également régulièrement des personnages qu'il a connus autrefois, et qui sont décédés au moment où il rédige son journal, comme l'abbé Gallois <sup>3</sup>, le prince Léopold de Médicis <sup>4</sup> ou le pape Alexandre VII <sup>5</sup>, et donne quelques détails autobiographiques comme lorsqu'il précise sa date de naissance.

Néanmoins, contrairement à d'autres écrits personnels du savant, on ne peut parler de ce document comme d'une autobiographie, dont les auteurs, s'ils se mettent eux aussi à l'ouvrage vers la fin de leurs jours, construisent rétrospectivement l'histoire de leur vie intérieure autour d'une vocation ou d'une conversion qui leur donne signification; non plus que comme de mémoires, qui contribuent à l'histoire sous la forme d'un témoignage personnel <sup>6</sup>, malgré « l'infinité d'anecdotes curieuses relatives aux sciences mathématiques et physiques, quelques unes même historiques et politiques <sup>7</sup> » qu'on peut y trouver.

Chronique du temps? Cassini IV a pourtant souhaité mettre l'accent sur ces anecdotes curieuses. Il précise à ce sujet à la fin de son « avant-propos » que « pour épargner le temps du lecteur, [il] a marqué d'une croix tous les articles où il se trouve quelque chose d'intéressant ». Certaines entrées du texte sont ainsi annotées, en marge et au niveau de la date, par une croix tracée légèrement au crayon de bois, et parfois doublée par une seconde, à l'endroit précis du récit jugé « intéressant » par Cassini IV <sup>8</sup>. Ces croix ne sont pas réparties régulièrement : certains mois en comptent très peu <sup>9</sup>, comme le mois d'avril 1711 qui n'en compte qu'une ou ceux de mai et juillet 1712, qui en comptent deux ; d'autres sont mieux pourvus, comme juin et septembre 1710 (12 croix) ou juillet 1711 (13 croix). Elles concernent surtout des événements extérieurs à l'Observatoire, qui relèvent de la chronique du temps, comme l'annonce de la publication par l'académicien Joseph Saurin de sa Justification rédigée en prison <sup>10</sup> ou la décision du comte Marsigli de fonder une académie des sciences à Bologne <sup>11</sup>, ainsi que des notes sur les découvertes scientifiques du temps, réalisées à l'Académie des sciences <sup>12</sup> ou ailleurs <sup>13</sup>. Mais on constate une tendance générale à la baisse dans le nombre de

<sup>1.</sup> JVP, 22 novembre 1710.

<sup>2.</sup> JVP, 9 janvier 1711.

<sup>3.</sup> Voir par ex. JVP, 7 juillet 1710.

<sup>4.</sup> JVP, 13 juin 1711.

<sup>5.</sup> JVP, 7 décembre 1711.

<sup>6.</sup> Jacques Voisine, « Mémoires et autobiographie (1760-1920) », dans Neohelicon, vol. 18, n° 2, 1991, p. 149-183.

<sup>7.</sup> JVP, avant-propos par Cassini IV.

<sup>8.</sup> Voir en annexe, fig. 30, p. 535.

<sup>9.</sup> Voir annexes, fig. 31, p. 535.

<sup>10.</sup> Voir JVP, 8 décembre 1710.

<sup>11.</sup> JVP, 27 février 1712.

<sup>12.</sup> Par ex. JVP, 11 et 14 février 1711.

<sup>13.</sup> Par ex. JVP, 30 septembre 1711.

ces croix au fur et à mesure des mois, quand le récit de Jean-Dominique Cassini est de plus en plus tourné vers la relation de ses maux et de ses efforts pour lutter contre le vieillissement.

Malgré cet intérêt de Cassini IV, le récit que fait son bisaïeul des événements publics de la ville et du royaume est loin d'être systématique. Certes, on y voit les tentatives du vieil homme pour rester en contact avec un monde auquel il appartient de moins en moins, mais il n'esquisse que de façon très lacunaire l'histoire du temps, sans jamais chercher à la commenter ou à établir de rapport logique ou chronologique entre les différents événements auxquels il fait allusion. On ne peut donc pas non plus qualifier ce texte de chronique.

La forme de ce document permet de le ranger dans la catégorie des « journaux » au sens large, puisque sa première caractéristique réside dans les entrées quotidiennes qui le composent. Toutes ne sont pas développées de la même manière, puisque la longueur d'une entrée varie entre une ligne et demie d'écriture manuscrite, le 21 avril 1711 par exemple, et une page entière, comme pour le 10 juillet 1710. On a même vu que certaines entrées sont laissées vides, quoique ce vide provienne moins de l'inanité des journées concernées que d'une défaillance de l'astronome.

Ce type d'écriture journalière peut concerner plusieurs types de documents du for privé.

Livre de raison? On peut d'emblée écarter le type livre de comptes, registre des dépenses et des recettes d'un individu, d'une communauté ou d'une société, qui sert à gérer un budget et peut éventuellement avoir une valeur judiciaire de preuve; ainsi que son dérivé le livre de raison, qui a la même étymologie latine (liber rationum) et aborde lui aussi des problèmes relatifs à la « gestion rationnelle et rigoureuse des affaires de famille <sup>1</sup>, mais en y ajoutant des considérations sur le patrimoine, la rente et le crédit, l'honneur et le prestige de la famille <sup>2</sup>.

En effet, le journal de Cassini est absolument dépourvu de toute mention pécuniaire, que ce soit à propos de la perception de ses différents revenus ou du mariage de son fils, où d'importantes sommes d'argent entrent pourtant en jeu. Plus étonnant encore, on ne trouve dans son journal aucune trace du délaissement de tous ses biens qu'il opère en faveur de son fils le 3 mars de la même année (voir plus haut). La seule évocation d'une somme d'argent concerne l'hypothétique dot de la fille du sieur Arlot, premier médecin de la princesse Palatine <sup>3</sup>, et semble avoir été consignée davantage pour sa valeur d'événement ponctuel entrant dans la logique de la chronique que comme une

<sup>1.</sup> Valérie Piétri, « Le livre de raison en Provence aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : entre livre de compte et livre de famille », dans *Provence historique*, t. 54, fasc. 217, juil.-sept. 2004.

<sup>2.</sup> M.-A. Domergue, Le livre de raison..., op. cit., p. viii.

<sup>3.</sup> « Il [l'aumônier de la duchesse d'Orléans] me dit qu'on parloit de la marier, et qu'elle pourroit avoir 50 mil écus de dot », JVP, 20 février 1712. Notons au passage que le montant de la dot est assez comparable à celui de Suzanne du Charmoy, et prouve que les Cassini ne sont pas les seuls « scientifiques » pensionnés par le Roi à jouir d'une assise matérielle confortable.

ÉCRIRE LA VIEILLESSE 277

véritable considération économique.

Livre de famille? Le genre littéraire du livre de famille, très répandu en Italie et bien connu aujourd'hui des chercheurs, grâce notamment au programme de recherches d'Alberto Asor Rosa, Angelo Ceccheti et Raul Mordenti à partir des années 1980 <sup>1</sup>, semble plus proche de l'écriture cassinienne. On a en effet vu que le vieil homme rapporte presque tous les jours des faits et gestes de son fils, son neveu et sa belle-fille, mais il donne également des renseignements sur la famille au sens large, avec l'ensemble des cousins de Laistre, des branches de Blois, de Bailly et de Clermont. On retrouve également dans le journal de Cassini les trois éléments que R. Mordenti juge fondamentaux pour la définition du livre de famille, à savoir la « conscience de soi », qui est en même temps « représentation de soi » individuelle, en rapport avec le « nous » familial; la conception du temps, qui assume également une fonction organisatrice de l'écriture et du livre; et enfin le pouvoir d'écrire, qui illustre à la fois une capacité (le fait de savoir manier l'écriture) et un espace d'évolution conditionnés historiquement et socialement <sup>2</sup>.

Toutefois, force est de reconnaître que même si, tout comme un auteur de livre de famille, Cassini « entend conférer à son écriture le pouvoir de conjurer la mort, individuelle, et surtout, collective <sup>3</sup> », l'écriture de son journal n'est pas, à proprement parler, plurielle. Cassini a beau consigner les faits et gestes des membres de sa famille, il écrit principalement sur les relations qu'il entretient personnellement avec chacun d'eux. Alors que dans les livres de famille, « si l'on peut parler d'une "écriture de soi", c'est d'un "soi collectif" qu'il s'agit. Celui qui écrit (et lit), est toujours un "nous", pas un "je" <sup>4</sup>, les « nous » du journal de Cassini sont davantage des « je + les autres » qu'un « nous » véritablement cohérent et indivisible, une mention d'un ensemble de plusieurs individus plus que d'une entité collective. En outre, il n'est destiné qu'à son auteur, se clôt à sa mort, et n'est pas repris par ses descendants, tandis que ce n'est pas seulement l'usage du livre de famille qui est multigénérationnel, mais aussi son écriture même.

**Journal intime?** Peut-on pour autant affirmer que le rapport strictement personnel qu'entretient Cassini avec son journal fait de celui-ci un journal intime, qui a comme sujet principal « non pas un sujet collectif mais un individu, à savoir celui qui écrit ses actes et ses pensées et assume celui qui écrit (ou personne, ou tous, mais certainement pas les membres de la famille) comme son propre destinataire » selon la définition qu'en donne R. Mordenti?

Pour P. Pachet,

<sup>1.</sup> Voir à ce sujet C. Cazalé-Bérard et C. Klapisch-Zuber, « Mémoire de soi... », art. cit., p. 808-809.

<sup>2.</sup> Raul Mordenti, « La contribution de la critique littéraire aux recherches sur les "livres de famille" italiens et BILF, la Bibliothèque Informatisée des Livres de Famille », dans Les écrits du for privé en Europe..., op. cit., p. 61.

<sup>3.</sup> Ibid., p. 57.

<sup>4.</sup> Ibid., p. 56.

un journal intime est un écrit dans lequel quelqu'un manifeste un souci quotidien de son âme, considère que le salut ou l'amélioration de son âme se fait au jour le jour, est soumis à la succession, à la répétition des jours, source de permanence et de variation. [...] Le chroniqueur aussi s'intéresse à noter selon le calendrier les faits dont il est le témoin; c'est que chaque jour apporte du nouveau. Le diariste, lui, guette moins le curieux que le changeant <sup>1</sup>.

Effectivement, le journal de Cassini est intimement soumis à la succession des jours. Il est d'ailleurs parfois répétitif, même si on observe plus des variations sur un même thème (le dîner en bonne compagnie, par exemple) que de véritables témoignages de la monotonie des jours <sup>2</sup>. Parce que la démarche du vieil homme est une démarche cognitive et mnémonique, il s'astreint à dicter son journal sans la moindre interruption, même si c'est pour noter qu'il a simplement continué ses études ou ses exercices ordinaires <sup>3</sup>. Il ne saute pas de journées, même si elles ont été dépourvues d'intérêt <sup>4</sup>, et ne les résume pas non plus par un « rien » laconique, comme ont pu le faire certains diaristes célèbres <sup>5</sup>. Les nombreuses mentions ayant trait à la religion et à sa pratique marquent également un réel souci quotidien du salut de son âme.

Toutefois, les historiens de la littérature s'entendent généralement pour fixer au début du XIX<sup>e</sup> siècle la naissance du journal intime comme genre, avec les œuvres de Pierre Maine de Biran (1766-1824) et Benjamin Constant (1767-1830) <sup>6</sup>. Il est vrai que même si le XVIII<sup>e</sup> siècle a été un bouleversement dans l'expression des sentiments, ce n'est qu'à partir de sa toute fin, avec l'avènement du courant pré-romantique, qu'on a commencé à exprimer véritablement sa conscience de soi, au point de faire de son journal son « âme de papier » (Charles du Bos). Bourgeois par essence <sup>7</sup>, le journal intime n'a pu pleinement exister avant que la classe bourgeoise ne soit parvenue au faîte de son ascension sociale et culturelle. En outre, « des siècles, comme celui de Louis XIV, proclament que le "moi" est haïssable et que l'homme doit chercher sa fin ailleurs : politiquement, en s'effaçant devant le roi pour permettre la constitution d'une monarchie absolue ; religieusement, en se prosternant devant le Dieu tout-puissant <sup>8</sup>. »

On peut par ailleurs appliquer au journal de Cassini ce que rapporte J.-L. Curtis au

<sup>1.</sup> P. Pachet, Naissance du journal intime, op. cit., p. 12.

<sup>2.</sup> À deux reprises seulement, le 30 septembre 1711 et le 4 mars 1712, Cassini semble se répéter d'une manière incongrue en relatant des faits déjà exprimés presque identiquement quelques jours auparavant. Difficile de dire si ces répétitions viennent d'une défaillance de sa mémoire, ou si la conversation du P. Feuillée sur les longitudes entre Paris et l'Amérique et la nomination de Barbieri de Dolceacqua pour accompagner le prince Santo-Buono lui parviennent réellement à quelques jours d'intervalle.

<sup>3.</sup> Voir par ex. JVP, 13 octobre ou 7 novembre 1710.

<sup>4.</sup> Certains diaristes ne tiennent leur journal que de manière fort irrégulière, comme par exemple André Gide, qui s'inquiète dans sa vieillesse de perdre la mémoire et s'adonne à des exercices de mémorisation semblables à ceux de Cassini, mais ne complète son texte que de manière fort irrégulière. Voir A. Gide, Journal, op. cit., par ex. p. 681 : « Par crainte que ma mémoire ne vienne à défaillir, je l'ai beaucoup exercée ces derniers temps et il me paraît à présent qu'elle n'a jamais été meilleure, ni même, à beaucoup près, aussi bonne. De larges pans de poèmes viennent, comme volontiers, s'y inscrire; des suites de vers de La Fontaine, Racine, Hugo, Baudelaire, que je me redis inlassablement en marchant », 31 octobre 1939.

<sup>5.</sup> On pense ici en particulier au « Rien » noté par Louis XVI à propos de sa journée du 14 juillet 1789. Sur la valeur réelle de ce « rien » sur lequel on a beaucoup jasé, voir Philippe Lejeune, « "Rien" : Journaux du 14 juillet 1789 », dans *Le Bonheur de la littérature, Variations critiques pour Béatrice Didier*, dir. Christine Montalbetti et Jacques Neefs, Paris : PUF, 2005, p. 277-284.

<sup>6.</sup> P. Pachet, La naissance du journal intime, op. cit., p. 10.

<sup>7.</sup> B. Didier, Le journal intime..., op. cit., p. 47.

<sup>8.</sup> Ibid., p. 59.

sujet de Samuel Pepys (1633-1703), anglais auteur d'un important *Journal* qui couvre les années 1660 à 1669 :

Pepys n'était pas animé par le désir de se connaître, de découvrir sa vérité. Ce souci ne l'a jamais effleuré. Le journal ne comporte pas de morceaux d'introspection morale, d'auto-analyse. Il décrit ce que l'auteur voit et accomplit, non point ce qu'il est  $^1$ .

En effet, le vieil homme se préoccupe davantage de retracer son parcours et d'évaluer sa formation intellectuelle dans des textes comme ceux qui ont fourni la matière des « Anecdotes » rassemblées par son arrière-petit-fils en 1810. Le *Journal de sa vie privée* n'est, pour sa part, qu'un exposé certes très consciencieux, mais surtout très factuel, des choses faites et entendues par le savant, et il est moins consacré au salut de son âme qu'à l'entretien de ses facultés physiques et intellectuelles.

Un genre hybride? Somme toute, le Journal de la vie privée de J.-D. Cassini relève de plusieurs genres littéraires sans appartenir complètement à aucun. À ces modèles reconnus d'écrits personnels, on peut d'ailleurs encore ajouter celui de ses journaux d'observations, dans lesquels on a vu qu'il introduisait des notations sans grand rapport avec les sciences. Le lien entre ces journaux et celui de ses dernières années est tangible, notamment dans les rapports quasi-systématiques que fait le vieil homme des séances académiques : cette habitude est manifestement autant un moyen d'entretenir sa mémoire qu'une habitude héritée de la rédaction de ses précédents registres. Le Journal de sa vie privée a beau ne plus contenir de données chiffrées qui concerneraient les astres, la démarche du scientifique est bel et bien présente, dans l'évaluation de ses progrès personnels mais aussi dans sa façon de considérer les faits extérieurs, puisqu'il « suspend sa créance jusqu'à confirmation <sup>2</sup> », comme le font les savants du temps, pétris de l'idéal académique de scepticisme et de foi en la preuve expérimentale. Tout comme il s'astreignait à noter quotidiennement dans ses journaux d'observations quelques considérations sur sa journée, même en cas de mauvais temps l'ayant empêché de procéder à ses relevés habituels, Cassini prend la plume, ou la fait prendre, chaque jour de ses dernières années.

Ces mentions journalières fort diverses, dont le caractère est à la fois personnel et familial, scientifique et religieux, sérieux et mondain, à échelle microscopique ou macroscopique, n'ont finalement en commun que leur fonction d'aide-mémoire, et ne permettent pas réellement de classer le document qui en fait état en fonction de son contenu considéré intrinsèquement. Il semble finalement que le meilleur moyen de définir ce journal soit de faire référence au processus d'écriture qui en est à l'origine, et qui en fait, du point de vue formel, un compte-rendu aussi exhaustif que possible des activités de son auteur, défini par un rapport quotidien au temps.

En ce sens, le genre dont on peut rapprocher prioritairement ce *Journal*, semble être celui du *diaire*, terme dérivé du latin *dies*, le jour. Utilisé au départ pour désigner

<sup>1.</sup> Jean-Louis Curtis, Lectures en liberté, Paris : Flammarion, 1991, p. 4-5.

<sup>2.</sup> JVP, 5 novembre 1711.

le registre où sont consignés les événements quotidiens arrivés au sein d'une institution religieuse ou lors d'une mission, ce terme a pu également qualifier des ouvrages laïcs, comme le Diaire ou journal du voyage du chancelier Séguier en Normandie après la sédition des Nu-pieds (1639-1640), où l'auteur note jour par jour l'ensemble de ses activités. Encore aujourd'hui, ce terme désigne le journal quotidien tenu par certains religieux, comme ces moines algériens qui rapportent à la fin du XX<sup>e</sup> siècle que

le diaire est un journal tenu à tour de rôle par la communauté. Jour après jour, un diaire parle en toute simplicité des événements de la journée; son intérêt est de relater la vie de tous les jours, les visites, les rencontres, les aides <sup>1</sup>.

S'il est vrai que, contrairement à ce qui peut avoir lieu dans une communauté religieuse, Cassini est le seul auteur de son journal, ainsi que son seul destinataire, son écriture quotidienne, brève et détachée de toute réflexion sur son intériorité, et son récit « en toute simplicité des événements de la journée », sans autre but que de soutenir sa mémoire, le lient indubitablement à cette pratique de l'écriture sur soi. Son journal est « une espèce d'histoire, et [il a] besoin de [son] histoire comme de celle d'un autre, pour ne pas [s']oublier et [s']ignorer » (Benjamin Constant).

<sup>1.</sup> Michel Laxenaire et Bernard Zimmermann, Retours de mémoires sur l'Algérie, Alger : éd. Bouchene, 2003, p. 87. Voir également Louis Saïd Kergoat, Frères contemplatifs en zone de combats : Algérie, 1954-1962, Paris : L'Harmattan, 2005, chap. « Documents : lettres et diaires », p. 141 et suiv.

# Épilogue : écrits du for privé et propagande dynastique.

# A Le destin des papiers de Jean-Dominique Cassini.

Dans sa volonté de tout connaître et de rassembler un maximum de renseignements possible sur ce qui constitue le monde naturel, l'Académie des sciences s'attache à conserver l'ensemble des traces de son activité, les machines qu'elle a examinées, les documents fondateurs de son statut ou la correspondance qu'elle entretient en tant que corps constitué avec ses autorités de tutelle. Elle essaie en outre de rassembler les papiers des savants qui la composent, d'autant plus qu'ils sont très souvent des nœuds nationaux, voire internationaux, des échanges scientifiques, et accumulent ainsi tout au long de leur vie une masse considérable de lettres, mémoires, comptes-rendus d'expériences et autres relevés d'observations que leur envoient scientifiques amateurs et savants professionnels trop éloignés de la scène intellectuelle parisienne ou encore trop peu connus pour avoir voix au chapitre par leurs propres moyens.

Ces travaux de conservation et de centralisation sont le fait, en premier lieu, du Secrétaire et du Trésorier <sup>1</sup>, mais aussi d'autres académiciens commissionnés à tour de rôle, et auxquels on confie la tâche de collecter, classer et communiquer des papiers d'un confrère décédé. Ces académiciens-archivistes sont en général choisis pour la communauté d'intérêts et de savoirs qu'ils entretiennent avec le savant défunt. C'est ainsi que Louis XIV en personne recommande au nouveau pensionnaire botaniste Reneaume <sup>2</sup>, par l'intermédiaire d'une lettre de Pontchartrain à l'abbé Bignon, de « particulièrement travailler aux papiers qu'on a trouvez après la mort de M. de Tournefort <sup>3</sup> »; et que Couplet « remet entre les mains de M. Delisle <sup>4</sup> les papiers de feu M. Chazelles <sup>5</sup>, afin qu'il en rende conte à l'Académie <sup>6</sup>. » On a d'ailleurs un témoignage précis sur les papiers de Chazelles et sur le traitement qui leur est appliqué, certainement comparable à celui d'autres documents du même genre, dans une lettre du P. Laval à Cassini :

Il seroit à souhaiter qu'il vint un ordre de me remettre les papiers de feu M.

<sup>1.</sup> Voir supra.

<sup>2.</sup> Michel-Louys Reneaume, dit Reneaulme de La Garanne (1675-1739), élève botaniste sous Jean Marchant en 1699, élu pensionnaire en remplacement de Tournefort le 21 janvier 1710.

 $<sup>3. \ \</sup> Pontchartrain à \ Bignon, \ Paris le \ 21 \ janvier \ 1710, \ cit\'e \ dans \ PV \ 1710, \ s\'eance \ du \ 25 \ janvier, \ fol. \ 23.$ 

<sup>4.</sup> Guillaume, élève depuis 1702.

<sup>5.</sup> Mort le 16 janvier 1710.

<sup>6.</sup> PV 1710, séance du 29 novembre, fol. 418.

282 ÉPILOGUE

Chazelles, que nous avons inventorié par ordre de M. de Montmor <sup>1</sup>, pour trier les bons, juger de ceux qui pourroient mériter d'être envoyez à l'Académie, de ceux qu'on pourroit conserver. M. Le Bailly de la Paletterie a demandé cet ordre, je ne sçay s'il est venu. En ce cas il faudra du tems pour faire ce triage <sup>2</sup>.

La récupération et la mise en ordre des papiers de scientifiques sont donc un des devoirs de l'Académie, à des échelles parfois très importantes. Son but est davantage utilitaire que patrimonial, et vise surtout à constituer un réservoir d'outils de travail pour les successeurs des académiciens en place. Cependant, il semble que cette tentative de récupération des papiers personnels des défunts au profit de la communauté ait achoppé dans certains cas, et notamment chez les astronomes de l'Observatoire. Philippe de La Hire est en effet un des principaux dépositaires d'archives scientifiques, avec par exemple celles de Picard, qu'il a probablement récupérées en s'installant dans son ancien appartement. Mais il ne semble pas avoir véritablement partagé ses sources, comme le déplore Joseph-Nicolas Delisle, dans un document manuscrit intitulé « Collection d'observations astronomiques pour l'usage de l'Académie par De L'Isle le Cadet », manifestement un projet de préface pour un ouvrage qui ne sera finalement pas édité, mais qui renseigne sur les travaux d'archivage à l'Académie.

Aiant représenté à Monsieur l'abbé Bignon de quelle conséquence il étoit de multiplier les copies des observations astronomiques manuscriptes qui avoient esté faites ou recueillies par l'Académie depuis son institution, afin de les pouvoir mettre en mesme temps entre les mains de plusieurs personnes qui seroient en état de s'en servir pour l'avancement de l'astronomie; et aiant indiqué à monsieur l'abbé Bignon tous les recueils d'observations dont j'avois connoissance et dont j'espérois composer cette collection pour mon usage particulier; il a souhaité que la copie fut propre à toute l'Académie; et il m'a fait l'honneur de me charger de la conduire pour la faire exécuter d'une manière uniforme et la collationer exactement avec les originaux. J'ay non seulement eu cette attention et pris le soin de faire moy mesme les figures, mais encore pour rendre plus utile cette copie, j'y ai ajouté des instructions que j'ay mises à la teste de chaque suite d'observations touchant le génie de l'observateur, la connoissance des lieux où il avoit observé et des instrumens dont il s'étoit servi etc. J'ay aussi fait de toutes ces observations des indices 3 trez amples et trez commodes, rangeant ensemble toutes les observations d'une mesme espèce pour pouvoir trouver plus aisément dans ce cahos d'observations toutes celles qui ont rapport à un mesme sujet; lorsque l'on voudra travailler à une théorie particulière

Observations de Tycho-Brahé [...] La copie de M. Bartholin <sup>4</sup> [...] est restée entre les mains de M. de La Hire jusqu'à sa mort sans qu'aucun astronome en ait pu profiter [...].

Observations de George Marcgraw au Brésil $^5$ . Ces observations [...] ont été données à l'Académie par M. Thévenot $^6$ ; et M. de La Hire les a  $\hat{\mathbf{u}}$  seul en sa possession jusqu'à sa mort [...].

Observations de M. Picart. Il les avoit lui mesme mises au net en 3 volumes, qui après sa mort ont étez remis à M. de La Hire, qui s'en est seul servi. Le brouillon de ces mesmes observations qui à la mort de M. Picard a été remis à M. de La

<sup>1.</sup> Jean-Louis Habert de Montmor (1648-1720), maître des requêtes et intendant des Armées navales à Toulon.

<sup>2.</sup> Arch. Obs., B4 11, Laval à Cassini, Marseille, le 20 février 1710.

<sup>3.</sup> Index.

<sup>4.</sup> Rasmus Bartholin (1625-1694), astronome danois ami de l'abbé Picard.

<sup>5.</sup> Observations réalisées dans la petite île de Martinvaas, alors sous domination hollandaise, entre 1638-1643. Voir Arch. Obs., B4 5, G. Marggraf, Observations faites au Brésil.

<sup>6.</sup> Melchisédech Thévenot, voir supra.

Hire, a été perdu entre ses mains; aussi bien que les brouillons de la mesure de la Terre [...].

Observations de M. de La Hire. Aprez sa mort, l'Académie aiant pu jouir de ses observations, je les ai joint à la collection de toutes les observations précédentes. Elles commencent ou finissent celles de M. Picart, sçavoir depuis l'année 1682 et ne finissent qu'à la mort de Mr de La Hire, arrivée en 1718 [...].

Observations de différentes personnes. J'ay aussi joint à la collection de toutes les observations précédentes toutes celles de M. de Chazelles mises en ordre ; celles de M. Sédileau, celles du P. Feuillée que j'ay pu recueillir, de mesme que toutes les autres observations qui n'ont point esté imprimées et que j'ay trouvé dans les registres de l'Académie et ailleurs, dont j'ay fait un recueil particulier. [...] Il seroit à souhaiter que M. Cassini <sup>1</sup> voulût bien joindre à la collection que je donne ici les observations de M. son père, et rechercher celles du P. Feuillée qui lui ont été remises par M. l'abbé Bignon et qu'il ne m'a pas encore communiquées, quoyque le Père Feuillée l'ait souhaité <sup>2</sup>. Il pouroit peut-être avoir aussi les observations de M. Sédileau de Mercure et de Venus, et d'autres qui se sont trouvées de manque depuis la mort de M. Sédileau <sup>3</sup>.

On constate que l'aigreur de Delisle concerne également ses anciens maîtres en astronomie, les Cassini. Il est d'ailleurs probable que cette diatribe soit à peu près contemporaine d'une lettre du même à l'abbé Bignon, datant de 1724, et précisant à propos des jeunes astronomes qui rencontrent des difficultés à exercer leur art que « si MM. Cassini et Maraldi se prêtaient plus volontiers, ils pourraient bien les aider en cela, ayant plus qu'il ne faut d'instruments et de lieux; mais ils veulent être les seuls <sup>4</sup>. »

Il est probable que le *Journal* de Jean-Dominique Cassini ait été jalousement conservé par son fils, de même que ses papiers plus « scientifiques » qu'évoque Delisle. Il semble d'ailleurs avoir été amalgamé à ces derniers, puisqu'on n'en trouve pas mention dans les documents évoqués dans l'inventaire après décès de sa bru. Or, c'est souvent dans ce type d'actes notariés qu'on trouve trace des livres de raison, journaux et autres textes du for privé, comme l'a montré C. Dolan <sup>5</sup>. Peut-être Cassini II l'a-t-il gardé avec les « titres honorables & qui mettoient hors de toute atteinte l'ancienneté de sa noblesse » dont Grandjean de Fouchy rapporte qu'il les a « cachés soigneusement, même à sa famille, qui n'en a eu connoissance qu'après sa mort <sup>6</sup>. »

Ce journal n'était destiné à personne d'autre qu'à Jean-Dominique Cassini lui-

<sup>1.</sup> Jacques.

<sup>2.</sup> Selon E. Baiada, Cassini I<sup>er</sup> était déjà assez jaloux de ses découvertes, semblant plus enclin à fournir à ses jeunes confrères des conseils de méthode plutôt que des données toutes prêtes : « De alcuni cenni di lettere di Salvago e di altri, sembra piuttosto geloso delle sue osservazioni, e sopratutto dei sui strumenti. Regalini è particolarmente esplicito : Cassini si rifiuta di comunicare sia le osservazioni accumulate in tanti anni, sia i risultati che non siano già stati pubblicati; e ne ha fatto esperienza Guglielmini, che non ha potuto avere le tavole del Sole, che pure erano già state comunicate a Mezzavacca » (Enrica Baiada, Le Carte settecentesche..., op. cit., p. 81). Les correspondances italiennes qu'on a eu l'occasion d'étudier plus haut semblent toutefois, dans leur plus grande part, infirmer ces accusations d'avarice intellectuelle et de susceptibilité, de même que le témoignage de Fontenelle selon lequel le savant « communiquoit sans peine ses découvertes et ses vues, au hazard de se les voir enlever, & désiroit plus qu'elles servissent au progrès de la science qu'à sa propre gloire, [et] faisoit part de ses connoissances, non pas pour les étaler, mais pour en faire part » (« Éloge de M. Cassini », art. cit., p. 104).

<sup>3.</sup> BnF, ms. Nouv. Acq. Fr. 5156, *Papiers des Cassini*, fol. 63-65 : « Collection d'observations astronomiques pour l'usage de l'Académie par De L'Isle le Cadet », s.d.

<sup>4.</sup> J.-N. Delisle à Bignon, 8 avril 1724, lettre aujourd'hui perdue mais citée dans le dossier biographique de Delisle, Arch. Ac. Sci.

<sup>5.</sup> C. Dolan, « Les livres reliés... », art. cit.

<sup>6.</sup> Grandjean de Fouchy, « Éloge de M. Cassini », art. cit., p. 145.

284 ÉPILOGUE

même. Contrairement aux autres écrits biographiques de l'astronome, il ne contient aucune information particulière pour l'histoire ou l'histoire des sciences, et n'a acquis d'importance pour le témoignage qu'il apporte sur la vie quotidienne d'un savant au début du XVIII<sup>e</sup> siècle que récemment, et rétrospectivement. On peut par conséquent se demander pourquoi le fils (et peut-être le neveu) de Cassini ont jugé bon de le conserver aussi soigneusement.

C'est que contrairement aux autres astronomes de l'Académie des sciences et de l'Observatoire, depuis les départs de Huygens et Römer ou la mort de Picard, Cassini est le seul à connaître une renommée véritablement internationale et incontestée. Ses contemporains ont tout de suite reconnu l'intérêt de ses travaux, y accordant même une importance démesurée selon certains de ses détracteurs comme Delambre. C'est donc immédiatement, et assez naturellement, que s'est forgé une sorte de culte des origines dynastiques des Cassini, en la personne de son fondateur.

Jacques Cassini semble avoir moins été mis à l'écart par le souvenir de son père que poussé par lui, en particulier à l'Académie des sciences. Contrairement à ce qui a pu se passer chez les La Hire, où Philippe, de quinze ans plus jeune que J.-D. Cassini, a tâché jusqu'au bout de conserver sa place sur le devant de la scène en fournissant de nombreux mémoires à l'Académie, et a ainsi pu être en « compétition » avec ses fils, l'Italien a, certes, exercé son art jusqu'au bout de ses forces, mais il semble ensuite avoir passé sans trop de difficultés la main à son héritier. En 1712, Jacques Cassini est dans la pleine maturité de son âge (il a 35 ans), fraîchement marié, investi d'une fonction particulière qui lui a permis de se démarquer de son géniteur. S'il a manifestement hérité les qualités intellectuelles de son père, il semble devoir ses dons davantage à la parfaite instruction qu'il a pu recevoir qu'à un génie particulièrement précoce, comme cela a pu être le cas d'autres scientifiques du XVIII<sup>e</sup> siècle comme Évariste Galois <sup>1</sup>. La « passation de pouvoir » entre les deux hommes, illustrée par l'obtention de la place de pensionnaire astronome, intervient donc au bon moment dans la vie personnelle comme dans la carrière professionnelle de Jacques Cassini, et il ne semble pas avoir souffert de l'impatience que peuvent ressentir certains fils en attendant la mort de leur père.

Cassini II ne semble toutefois pas avoir particulièrement travaillé sur les archives de son père. On a vu dans la lettre qu'il adresse à son cousin en 1722 qu'il travaille sur les traités scientifiques de l'astronome, mais il ne commente pas ses papiers personnels comme ont pu le faire Cassini III et Cassini IV.

En effet, le Journal de sa vie privée n'est pas le seul texte de Jean-Dominique Cassini qu'un de ses descendants ait annoté. On trouve ainsi par exemple 128 articles publiés par Cassini I<sup>er</sup>, notamment dans les volumes d'Histoire et mémoires de l'Académie Royale des Sciences, intégralement recopiés de la main de Cassini III et conservés dans les archives de l'Observatoire <sup>2</sup>. D'autres documents ne comportent que des commentaires épars, comme ses registres d'observations, à propos desquels il est mentionné

<sup>1.</sup> Voir à ce sujet Caroline Ehrhardt, « Évariste Galois, un candidat à l'École préparatoire en 1829 », dans Revue d'histoire des mathématiques, n° 14, 2008, p. 289-328.

<sup>2.</sup> Arch. Obs., B4 3 : Abrégé et analyse de 128 (Mémoires) de J.-Dom. Cassini répandus dans les Volumes de l'Académie royale des sciences ; catalogue complet de ses ouvrages par César-François Cassini III.

que s'ils sont « en grande partie de l'écriture de J.-D. Cassini, les notes en encre rouge sont de la main de son arrière-petit-fils <sup>1</sup>. » Ces notes visent en particulier à expliquer certaines incohérences dans les données et les calculs du savant, et à apporter quelques compléments.

Mais outre ces gloses de textes originaux, dont certains sont restés inédits (voir l'inventaire de G. Bigourdan), les descendants de Cassini ont effectué une autre sorte de travail sur leur ancêtre et ses papiers. Les recueils factices de l'Observatoire comportent de nombreux documents montrant l'étendue de leurs travaux de recherche bibliographique sur leur prestigieux ancêtre, et ce, assez rapidement après sa mort puisque Jacques Cassini est le premier à s'adonner à ce type d'études. On conserve en effet une « Note sur J.-D. Cassini écrite de la main de Jacques Cassini son fils <sup>2</sup> », très semblable aux autres écrits autobiographiques du savant. Il est d'ailleurs impossible de dire si cette note a été prise sous la dictée du vieil homme ou composée ultérieurement par son fils, à partir d'autres textes. Cassini III n'est pas en reste. Outre les mémoires de son grand-père, il recopie par exemple l'éloge qu'en prononce Fontenelle lors de la séance publique de l'Académie en novembre 1712 <sup>3</sup>.

Mais c'est surtout Jean-Dominique Cassini IV qui va prendre soin de conserver la mémoire de son illustre homonyme. On retrouve son écriture un peu partout sur les écrits de son bisaïeul, et il constitue à son sujet un impressionnant recueil bibliographique. Cependant, force est de constater que ces recherches, ou du moins les traces qu'il en reste <sup>4</sup>, sont assez partisanes. On ne trouve ainsi aucune copie des biographies du savant rédigées par Arago <sup>5</sup>, encore moins Delambre, mais uniquement des transcriptions des remarques élogieuses faites par l'abbé Bignon après l'éloge lu par Fontenelle <sup>6</sup>, de la quasi-hagiographie qu'en donne l'abbé Giustiniani <sup>7</sup> ou des odes que composent en son honneur ses amis Domenico Guglielmini <sup>8</sup> et Nicolas de Malézieu <sup>9</sup>. Plus encore, il entame avec J.-B. Delambre une véritable polémique au sujet des calomnies dont il estime que son ancêtre a été victime, en publiant, probablement aux alentours de 1830, des *Réflexions présentées aux éditeurs des futures éditions de l'Histoire de l'astronomie* 

<sup>1.</sup> Arch. Obs., D1 7, note liminaire du 2<sup>nd</sup> cahier.

<sup>2.</sup> Arch. Obs., B4 3, p. 33-40. Les derniers feuillets du texte manquent manifestement.

<sup>3.</sup> *Ibid.*, p. 1 et suiv.

<sup>4.</sup> Arch. Obs., D1 13 et B4 2-3 en particulier, et BnF, dépt. Cartes & Plans, Ge-DD-2066(1).

<sup>5.</sup> François Arago, Oeuvres complètes : notices biographiques, dir. J.-A. Barral, Paris/Leipzig : Gide/Weigel, 1859, vol. 3, p. 315-318, art. « J.-D. Cassini. »

<sup>6.</sup> BnF, dépt. Cartes & Plans, Ge-DD-2066(1) : « Note de ce que Mr l'Abbé Bignon a dit a l'assemblée publique de l'Académie des Sciences le mercredi 16 novembre 1712 à M. de Fontenelle, après la lecture de l'éloge de M. Cassini », p. 115-117.

<sup>7.</sup> Arch. Obs., D1 13, « Notes sur JDC tirées de l'ouvrage de Michel Giustiniani intitulé Gli Scrittori liquri... parte prima », en français et de la main de Cassini IV.

<sup>8. «</sup> Desine, Cassini faciem qui Sculpis in ære / Jam cœtata fuit Solis imaginibus / Si tamen effigiem curas transmittere in ævum / Aere potes facili, linea sola sat est / Scilicet alla recens in qua Petronius imo / Invenis in Templo quidquid in axe videt / Qua ne deficiat : dat crystallum ultima coeli, / Empyreumque; quibus vera redit facies », transcr. dans BnF, Ge-DD-2006(1), p. 118.

<sup>9. «</sup> Legibus adstrinxit Jovialia sidera primus / Securum nautis, arte paravit iter / Creditur hic vere pariter vitiisque locisque / Attius humanis exeruisse caput / Non tantum astrorum mensor quantium assecla Christi / Cassinus superas scivit adire Domes », *Ibid.* 

286 ÉPILOGUE

au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Ses efforts pour entretenir autour de Cassini I<sup>er</sup> ce qui est presque un véritable culte ne se réduisent pas à cet effort de compilation. On compte en effet parmi ses mesures de mise en valeur de l'héritage ancestral le don en 1845 à la ville de Clermonten-Beauvaisis d'une copie en plâtre, réalisée par le sculpteur Moitte<sup>2</sup>, d'une statue de marbre commandée en 1788 par le comte d'Angiviller<sup>3</sup>, directeur des Bâtiments de Louis XVI<sup>4</sup>, pour compléter une collection entamée en 1776 et visant à rassembler dans la Grande galerie du Louvre les effigies des « hommes illustres de France », célébrités du temps de Louis XIV, qui comprend également Pascal, Racine ou Poussin <sup>5</sup>. Cette version en plâtre avait été achetée par Cassini IV en 1811, et préalablement installée auprès de la porte de la salle des séances publiques de l'Académie française <sup>6</sup>. Elle est offerte à la ville de Clermont en symbole de l'alliance instaurée par le mariage de Cassini I<sup>er</sup> avec Geneviève de Laistre. En effet, « par cette alliance, Geneviève de Laistre est devenue la mère de tous les Cassini nés en France, et qui depuis 172 ans n'ont jamais cessé d'entretenir des relations de parenté, d'amitié avec les habitants de la ville de Clermont <sup>7</sup>. » Inaugurée le 27 juillet 1845, la statue est installée dans le Musée agricole de la ville<sup>8</sup>.

S'il est vrai que ce don généreux sert les intérêts de Cassini IV, qui occupe des fonctions administratives et judiciaires importantes comme celles de conseiller général, président de canton et juge de paix, il est avant tout une marque de l'admiration que le ci-devant astronome voue à son ancêtre et homonyme. Jean-Dominique Cassini prend grâce à lui un aspect de divinité tutélaire veillant sur une contrée qu'il a toujours honorée de son affection, modèle scientifique mais aussi conjugal, puisqu'en même temps que la statue, Cassini IV offre à la ville de Clermont un portrait de son arrière-grand-mère Geneviève de Laistre.

La mairie de Clermont n'est pas la seule institution à bénéficier de ses largesses. En effet,

Cassini possédait une masse considérable de manuscrits de ses ancêtres, dont la cession à l'étranger eût pu lui rendre bien au-delà de ce que la révolution lui avait volé. Des personnages de distinction qu'il avait eu occasion de connaître lors de son voyage en Angleterre, l'avaient fait sonder à cet égard. Mais ils n'avaient pas songé qu'auprès d'un Cassini une semblable démarche était une injure. L'arrière-petit-fils du grand homme, héritier de sa vertu et de son désintéressement, était trop français

<sup>1.</sup> J.-D. Cassini IV, Réflexions présentées aux éditeurs des futures éditions de l'Histoire de l'astronomie au XVIIIe siècle, Paris : impr. de Béthune, s.d., 16 p. Voir à ce sujet J. F. S. Devic, Histoire de la vie..., op. cit., p. 418.

<sup>2.</sup> Jean-Guillaume Moitte (1746-1810), élève des sculpteurs Pigalle et Lemoyne.

<sup>3.</sup> Charles-Claude Flahaut de La Billarderie (1730-1810), comte d'Angiviller, maréchal de camp puis directeur général des Bâtiments, Arts, Jardins et Manufactures de France à partir de 1774.

<sup>4.</sup> Arch. nat.,  $O^1$  1920, fol. 68, 101, 104 et 226.

<sup>5.</sup> Cette série de sculptures a par la suite été disséminée entre l'Institut de France, le château de Versailles et le Louvre. La statue en marbre de Cassini est pour sa part conservée à l'Observatoire.

<sup>6.</sup> Paul Tremblay, « La statue de Jean-Dominique Cassini et le portrait de Geneviève de Laistre », dans Société archéologique et historique de Clermont : Procès-verbaux et communications diverses, 1904, p. 26.

<sup>7.</sup> J.-D. Cassini IV à Duguet du Fay, maire de Clermont, Paris, le 14 juillet 1844, citée dans J. F. S. Devic, *Histoire de la vie...*, op. cit., p. 413.

<sup>8.</sup> Elle rejoindra en 1904 l'Hôtel de ville.

et trop religieux pour trafiquer ce qui faisait l'honneur de sa famille et qui pouvait contribuer à la gloire de son pays <sup>1</sup>.

Aussi Cassini IV propose-t-il dès 1811, dans un but « propagandiste » similaire, de remettre au Bureau des Longitudes, créé en 1795 pour suppléer la dissolution de l'Académie des sciences <sup>2</sup>, l'ensemble des papiers qu'il a hérités de son ancêtre. En l'absence de toute réaction ou geste concret de la part du gouvernement ou de l'institution,

dégoûté autant que fatigué d'un si inconcevable silence, il finit par envoyer à M. Bouvard, pour être communiquée au Bureau, la grande collection des manuscrits de ses ancêtres, à laquelle il ajouta 15 volumes in-folio de ses *Calculs pour l'histoire céleste*, commencée avant la Révolution et continuée jusqu'en 1793<sup>3</sup>.

Cette offre, qui réalise avec près d'un siècle de retard les souhaits exprimés par J.-N. Delisle, est alors accueillie avec enthousiasme par Arago, secrétaire-bibliothécaire du Bureau :

Monsieur et cher confrère,

Le Bureau des Longitudes a reçu dans sa dernière séance la lettre que vous lui avez écrite en date du 8 janvier 1823. Une Commission, prise dans son sein, lui a présenté, le même jour, un rapport détaillé sur le contenu de l'immense collection de manuscrits que vous aviez précédemment soumis à son examen, et dont vous faites aujourd'hui un si généreux hommage à la bibliothèque de l'Observatoire. Le Bureau m'a expressément chargé de vous transmettre, à ce sujet, les témoignages de sa reconnaissance, et de vous annoncer que les sept volumes in-folio, les neuf volumes in-4°, les quatorze journaux de voyage et les dix-neuf liasses de pièces détachées dont vous avez bien voulu enrichir la collection, seront honorablement placés à côté des registres originaux de Picart, de Lahyre et de votre illustre bisaïeul <sup>4</sup>. [...] Puissiez-vous un jour, tant dans l'intérêt de la science que dans celui de la gloire de Dominique Cassini, retrouver également les observations qui avaient conduit ce grand astronomes aux lois de la libration, c'est-à-dire à l'une des plus belles découvertes de l'astronomie moderne <sup>5</sup>.

# B Cassini IV, continuateur de l'histoire familiale?

Rien n'obligeait concrètement Cassini IV à remettre les documents personnels de son ancêtre en même temps que ses notes « scientifiques » à l'institution dont il avait fait si longtemps partie.

Il ne semble toutefois pas que le Journal de la vie privée de J.-D. Cassini ait fait partie de ce don. Ce manuscrit est en effet conservé non pas à l'Observatoire, mais à la Bibliothèque nationale de France, qui en a fait l'acquisition en 1906 en même temps que du Livre des délibérations de la Compagnie associée pour la confection de la carte générale de la France (1757-1793)<sup>6</sup>. On ignore le parcours exact du manuscrit au XIX<sup>e</sup> siècle, mais il est indissociablement lié au récit qu'a fait Cassini IV de sa propre autobiographie.

<sup>1.</sup> J. F. S. Devic, Histoire de la vie..., op. cit., p. 386.

<sup>2.</sup> Voir Jean-Marie Feurtet, Le Bureau des longitudes (1795-1854). De Lalande à Le Verrier, thèse pour le dipl. d'archiviste paléographe, 2005, dactyl.; résumé dans École des chartes, positions des thèses.... 2005.

<sup>3.</sup> J. F. S. Devic, Histoire des travaux..., op. cit., p. 387-388.

<sup>4.</sup> Arch. Obs., D1 1-8 et D3 1-27, Journaux des observations faites à l'Observatoire de Paris.

<sup>5.</sup> F. Arago à J.-D. Cassini, Paris, le 12 janvier 1823, transcr. dans J. F. S. Devic, *Histoire des travaux...*, op. cit., p. 388.

<sup>6.</sup> Voir en annexe la fiche codicologique du manuscrit.

288 ÉPILOGUE

Le Journal de Cassini I<sup>er</sup> est en effet conservé avec un autre manuscrit d'environ 300 pages (numérotées de 1 à 210, puis de 1 à 51, puis non numérotées), coté au département des Cartes et plans Ge-DD-2066(3) et intitulé Mémoires de Jean-Dominique Cassini IV. Contrairement au texte de son ancêtre, ce document annonce son but dès ses premières pages, qui comportent un avant-propos de l'auteur au lecteur :

En m'amusant à écrire ces mémoires, je n'ai point prétendu prêter aux éléments de ma vie une importance qu'ils n'ont point par eux mêmes, et que l'obscurité de mon existence dans ce monde n'a pu leur donner. Ce que j'ai plus anciennement consigné dans mes  $Annales^1$  et dans mon  $Apologie^2$  présente sans doute un peu plus d'intérêt, en ce que tout en rendant compte de choses qui m'étoient personnelles, j'ai cité des anecdotes assez curieuses pour ceux qui veulent connoître l'esprit de la Révolution dans ses petits détails.

Cette histoire de ma vie, qui pourra être de quelque instruction pour mes enfants, n'est qu'un (sic) espèce d'examen de conscience, dans lequel j'ai voulu repasser et rappeler à ma mémoire ce que j'ai eu l'intention de faire, et ce que j'ai pu exécuter, pour remplir dignement une carrière que mon nom m'avoit ouverte, mais au milieu de laquelle le coup de vent et la tourmente révolutionnaire sont venus me détourner entièrement de la première direction que j'avois prise et suivie pendant 24 années  $^3$ .

C'est à l'âge de quarante ans qu'au milieu de la douce illusion et de la ferme persuasion où j'étois d'avoir choisi l'état le plus conforme à mes goûts, à mon caractère, l'état le plus à l'abri des orages, des tempêtes et de toute vicissitude, tout à coup troublé dans mes travaux, trompé dans mes projets, blessé dans mes affections, victime de la jalousie et de l'ingratitude (que je ne connoissois que de nom), j'ai vu disparoître comme un songe cette paix, cette tranquillité, ce bonheur que je m'étois figuré inséparable de l'étude, des sciences et de la profession de savant.

Il est malheureusement dans mon caractère de ne pouvoir revenir aisément d'une première et forte impression que j'ai reçue. Ainsi, trompé dans les espérances et dans les idées que je m'étois formées, le dégoût des sciences (et bien un peu celui des hommes) m'ont fait entièrement changer de route, d'habitudes et d'occupations. C'est en vain que la réflection, le raisonnement, les circonstances ont voulu quelquefois me ramener à ma première direction et me détourner de la nouvelle vie que j'avois embrassée; bien des événemens qui se passent depuis trente ans m'ont confirmé dans ma dernière résolution en me prouvant que la Révolution française, bien loin d'être éteinte, ne sera longtemps encore qu'un feu caché sous la cendre.

Sans l'interruption qu'a éprouvée ma vie scientifique sur la fin de 1793, j'ose croire que je me serois montré plus digne du nom que je porte, et que j'aurois pu rendre des services importants à l'astronomie; mais le ciel en ayant ordonné autrement, j'ai tâché dans le reste de ma carrière (que je pourrois appeler ma vie civile) de me rendre utile au département que j'ai choisi pour retraite et aux nouveaux compatriotes que j'ai adoptés. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'au milieu d'eux j'ai recouvré cette paix, ce bonheur dont j'avois précédemment en vain poursuivi le fantôme. Il est vrai que dans ma nouvelle situation, sans place, sans bienfait du gouvernement, ne pouvant porter envie ni ombrage à personne, je n'ai plus eu que des amis. C'est bien là la seule félicité de ce monde. Je dois donc à la Révolution le calme de mes derniers jours. C'est ainsi que la Providence déjoue les vains calculs des hommes et fait souvent ressortir le bien du mal. Ne nous plaignons donc jamais d'elle, ce qui fait aujourd'hui couler nos pleurs sera peut-être un jour le sujet de

<sup>1.</sup> Bib. municipale Clermont-de-l'Oise, ms. 40, Jean-Dominique Cassini IV,  $Mes\ Annales\ et\ Ma\ prison.$ 

<sup>2.</sup> Transcrite dans BnF, Cartes & Plans, Ge-DD-2066(3), deuxième pagination, p. 1-50.

<sup>3.</sup> Cassini IV est né le 30 juin 1748, et est élu adjoint (élève) à l'Académie des sciences en 1770, soit 24 ans avant son emprisonnement, de février à août 1794, au couvent des Bénédictins anglais (voir en annexe le plan du quartier de l'Observatoire) pour soutien aux idées monarchiques. Sur son sort et celui de sa famille à cette époque, voir Arch. nat., T 347.

notre joie. Confiance et soumission à la volonté de Dieu sont la seule base solide de notre bonheur en ce monde et dans l'autre <sup>1</sup>.

Le ton est bien différent de celui du Journal de son ancêtre, où celui-ci se plaisait à consigner chaque petit bonheur quotidien et supportait sans se plaindre les maux qui l'accablaient. L'époque a changé, et l'expression de soi est à la mode, comme le montre l'utilisation des termes « examen de conscience », qui renvoie certes au vocabulaire religieux utilisé depuis longtemps, mais prend ici un sens plus laïc et relève aussi du champ lexical nouveau de l'écriture intime. Les pages qui suivent cet avant-propos ne sont pas écrites quotidiennement comme le journal de Cassini I<sup>er</sup> ou les journaux intimes, dont la pratique fleurit à l'époque, mais sont construites sous une forme autobiographique assez proche des « Anecdotes » publiées en 1810<sup>2</sup>. Presqu'autant qu'à ses propres faits et gestes, il y fait référence à de nombreuses reprises à la gloire de son ascendance, à propos de sa naissance <sup>3</sup> ou de son obtention en survivance du titre de Directeur de l'Observatoire <sup>4</sup>, signe de son attachement à l'exemple ancestral et de ses tentatives pour en magnifier la mémoire, même si ce texte ne semble pas avoir été écrit pour être publié.

Cassini IV s'exprime cependant avec aigreur et rancune, trahissant le traumatisme dont la Révolution a été la cause chez lui. Là encore, on est loin du ton apaisé et attendri de Cassini I<sup>er</sup> évoquant les épisodes de ses vertes années. Mais il est probable que son arrière-petit-fils se soit inspiré de sa pratique de l'écriture personnelle.

En effet, il parle à propos de ce qu'il a consigné dans ses Annales et son Apologie d'« anecdotes assez curieuses pour tous ceux qui veulent connoître l'esprit de la Révolution dans ses petits détails », expression qu'on peut rapprocher de « l'infinité d'anecdotes curieuses relatives aux sciences mathématiques et phisiques, quelques unes même historiques et politiques » citée dans l'avant-propos du Journal, et des « Anecdotes de la vie de J.-D. Cassini. » Par ailleurs, comme il semble lui-même s'être nourri de l'exemple que lui a fourni son illustre ancêtre, il souhaite que ses propres descendants

<sup>1.</sup> BnF, Cartes et plans, Ge-DD-2066(3), « Avant-propos. »

<sup>2.</sup> Plus précisément, la première partie des *Mémoires* de Cassini IV, p. 1 à 96, suivent l'ordre chronologique traditionnel auquel Cassini I<sup>er</sup> s'était lui-même attaché, quoique sans avoir eu le temps de terminer son récit. En revanche, « dans cette seconde partie, sans suivre l'ordre des temps, [Cassini IV va] rendre compte de diverses circonstances de [sa] vie privée » (p. 108).

<sup>3. «</sup> Je suis né le 30 juin 1748 dans cet observatoire royal de Paris où de père en fils nous nous sommes succédés pendant cent vingt deux ans, et où je serois encore sans la Révolution française. [...] La naissance d'un fils et l'apparition d'une nouvelle comète partagèrent sans doute toute l'attention de mon père et de mon grand-père. Dans cette rencontre fortuite ils purent voir le présage d'une quatrième génération d'astronomes de leur nom », Ge-DD-2066(3), Mémoires de Jean-Dominique Cassini IV, p. 1.

<sup>4.</sup> C'est à la fin de l'année 1771, le 12 novembre, que le titre de Directeur général de l'Observatoire royale de Paris ayant été créé pour mon père, le Roi me nomma en même temps à la survivance. Cette faveur que nous accorda Louis Quinze, après cent ans juste écoulés depuis l'entrée de notre trisayeul J.-D. Cassini à l'Observatoire, pouvoit être regardée comme une juste récompense des travaux et des découvertes d'une famille entièrement consacrée aux sciences pendant un siècle, et de quatre générations successives. Car j'étois le quatrième astronome du même nom et le sixième de la même famille (en comptant les deux Maraldi nos cousins), tous membres de l'académie royale des sciences, et habitans de l'Observatoire, auteurs de plus de vingt volumes traitant de toutes les parties de l'astronomie et du grand ouvrage de la Carte Générale de la France. Des titres aussi bien fondés, et tels qu'aucun savant en Europe n'eut pû en présenter de semblables n'empêchèrent pas la jalousie de murmurer, et de comploter la destruction de la place de directeur de l'Observatoire royale de Paris, dont elle est venue à bout vingt deux années après, grâce à la Révolution française qui a donné si beau jeu à toutes les viles passions. On verra par la suite ce qu'il m'en a couté pour avoir voulu marcher sur les traces de mes ancêtres, et soutenir autant que mes moyens le permettoient la réputation de mon nom », *Ibid.*, p. 39.

290ÉPILOGUE

trouvent une « instruction » dans la lecture de ses mémoires; et peut-être même un encouragement à imiter le père fondateur, en adoptant ses vertus mais aussi en pour-suivant, comme lui-même l'a fait, l'entreprise d'égo-écriture familiale.

## C « Nous n'avons plus, malheureusement, d'hommes de cette trempe <sup>1</sup> » : Cassini, modèle savant, modèle humain.

Profondément marqué par la Révolution qui lui a fait perdre tout ce qui faisait sa vie, Cassini IV n'a pas partagé le discours néo-classicisant des révolutionnaires qui entendaient profiter des bouleversements sociaux pour instaurer une société basée sur l'exercice des vertus, même si certains d'entre eux partageaient son idée de respecter les hommes d'une trempe exceptionnelle, et plus encore les vieillards <sup>2</sup>.

Car l'avant-propos rédigé par Cassini IV pour le *Journal* de son arrière-grand-père insiste lourdement sur la visée moralisatrice que ce texte peut avoir. Ainsi,

un pareil journal seroit bien peu intéressant sans doute s'il avoit rapport à tout autre personnage. Mais nous ne craignons pas de le dire, J. Dom. Cassini est un de ces hommes rares, qui, par la réunion des grands talents et de toutes les vertus, méritte le plus d'être connu, étudié et de servir de modèle. Nous n'avons plus malheureusement d'hommes de cette trempe, qui, au brillant du genre des grands hommes du siècle de Louis Quatorze, unissent la simplicité, la candeur et la pureté de mœurs de nos anciens patriarches. Tout lecteur qui fait cas des qualités morales saisira avec intérêt dans ce manuscrit ces traits d'une piété profonde, d'une simplicité douée, d'une aimable bonhommie, qui faisoient le caractère de M. Cassini; qu'il la compare à celui des savans et des philosophes en nos jours, le contraste sera piquant, et dès lors, il ne regrettera plus le temps qu'il aura pu employer à la lecture de ce manuscrit, dont il aura pu tirer une utile leçon.

Ces traits de piété et de bonhommie, que Cassini IV a également soulignés dans l'avant-propos de la *Vie de Jean-Dominique Cassini écrite par lui-même*<sup>3</sup>, ne sont pas ceux qu'il a jugé bon de marquer d'une croix. Ils participent pourtant d'une propagande plus générale de l'image du scientifique, modèle de savoir mais aussi de vertu.

Les agents les plus actifs de cette construction idéologique sont les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences. Même si le règlement de 1699 ne mentionne pas parmi leurs obligations celle de rédiger un éloge pour chaque membre défunt, encore

<sup>1.</sup> JVP, avant-propos.

<sup>2.</sup> Voir par ex. Louis-Antoine Saint-Just, *Oeuvres*, Paris : Prévot, 1834, 424 p.; en part. « Onzième fragment - Des vieillards, des assemblées dans les temples et de la censure », p. 408-409 : « Les hommes qui auront toujours vécu sans reproche, porteront une écharpe blanche à soixante ans. [...] Le respect de la vieillesse est un culte dans notre patrie. [...] Les vieillards qui portent l'écharpe blanche doivent censurer, dans les temples, la vie privée des fonctionnaires et des jeunes hommes qui ont moins de vingt-et-un ans. »

<sup>3. «</sup> Cet illustre savant si intéressant sous toutes sortes d'aspect, et à qui on peut d'autant mieux se fier quand il parle de lui-même qu'il étoit doué d'une candeur, d'une modestie et d'une probité qui lui méritèrent l'estime générale des honnêtes gens de son siècle, autant que ses ouvrages lui ont acquis l'admiration de la postérité », BnF, Ge-DD-2066(1).

moins de le lire au cours des séances publiques, l'habitude en est prise très tôt <sup>1</sup>. La mode est en effet à la littérature épidictique. La tradition de l'éloge funèbre remonte à la Grèce antique, mais elle trouve entre-temps un lieu d'expression privilégié à l'Académie française, où des « éloges oratoires » sont composés depuis 1635, par chaque nouvel arrivant pour celui qu'il remplace. Le rôle de prédicateurs comme Bossuet a également marqué le genre, en en faisant une littérature à part entière qui séduit les élites, qui se pressent aux sermons des orateurs les plus célèbres.

La valeur des éloges de Fontenelle pour l'histoire des sciences a été immédiatement reconnue par les contemporains, au même titre que l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences. Des éditions séparées voient très tôt le jour, afin d'en faire profiter un public le plus large possible. Leur valeur littéraire, et finalement oratoire, représente également une grande partie de leur succès. Malgré une affectation de simplicité, Fontenelle ne peut s'empêcher de jouer de cette « éloquence qui lui est si naturelle <sup>2</sup> », qu'il affiche volontiers dans les salons <sup>3</sup>, et qui fait de ses éloges des hommages enviés à l'extérieur de la Compagnie. Le père Laval, qui envoie à Paris des mémoires pour servir à la rédaction par Fontenelle de l'éloge de son ami Jean-Mathieu de Chazelles récemment décédé, confie en effet à Cassini que « cela, joint à ce que vous luy avez donné et à ce que je peux luy avoir écrit, pourra suffire à la meilleure plume de France pour faire un éloge digne du mort, digne de M. de Fontenelle, laudati a laudato viro, c'est un grand éloge <sup>4</sup>. »

Mais ces éloges ont également une importance morale non dissimulée. Les qualités des savants sont souvent longuement décrites par Fontenelle, ainsi que par ses successeurs Dortous de Mairan, Grandjean de Fouchy et Condorcet, parfois au prix d'une déformation de la vérité historique. En effet, le règne de Louis XIV a fait du courtisan un modèle social absolu, celui de l'honnête homme classique, qui paraît au premier abord incompatible avec le modèle du scientifique, qui ne vit que pour son art et préfère la plupart du temps se retirer du monde pour mieux s'y consacrer <sup>5</sup>. Il importe donc de présenter la meilleure image possible des scientifiques, et d'instaurer un lien entre eux et le grand public, pour permettre aux profanes de s'identifier à ces grands esprits. Les savants décrits par Fontenelle et ses successeurs sont donc des incarnations partielles des mêmes valeurs morales que les héros de l'antiquité grecque ou romaine, en particulier ceux de Plutarque. Les valeurs stoïciennes, récupérées ensuite par la morale chrétienne, de sens du devoir, de mépris de sa propre personne, de tempérance et d'équanimité sont ainsi mises en valeur. Le secrétaire perpétuel insiste également sur les ambitions philanthropiques et humanistes des savants, qui œuvrent pour le bien de

<sup>1.</sup> Le premier académicien à bénéficier de cet honneur est Daniel Tauvry, décédé le 7 février 1701, et dont Fontenelle lit l'éloge lors de la séance du 6 avril suivant, « selon ce qui a été réglé depuis peu par M. le président, que quand un académicien seroit mort, le secrétaire de la Compagnie feroit une petite histoire de sa vie dans la prochaine assemblée publique (PV 1701, fol. 109).

<sup>2.</sup> Mercure galant, avril 1704, p. 234.

<sup>3.</sup> Il a l'habitude de réciter ses éloges chez Mme de Lambert avant de les corriger. Voir C. B. Paul, Science and immortality..., op. cit., p. 5.

<sup>4.</sup> Arch. Obs., B4 11, Laval à Cassini, Marseille, le 20 février 1710.

<sup>5.</sup> C. B. Paul, Science and immortality..., op. cit., p. 87 et suiv. : « Science and Morality : Ancient and Modern Sources. »

292 ÉPILOGUE

l'humanité. Ils sont en outre exempts de tout vice social et de cupidité, partisans des vertus de pauvreté, austérité et frugalité, proches de l'état pastoral d'innocence qui pouvait être celui des bergers d'Arcadie d'Ovide et Virgile : « De même que les bergers sont ignorants des passions, les savants sont ignorants de l'erreur » (Alain Niderst).

L'éloge de Cassini par Fontenelle répond particulièrement à ces critères. Long de 23 pages, il est l'un des plus développés de l'écrivain, qui a su adapter son art à la popularité de son sujet. L'astronome est ainsi décrit comme un homme à l'esprit « égal, tranquille, exempt de ces vaines inquiétudes & de ces agitations insensées qui sont souvent les plus douloureuses & les plus incurables de toutes les maladies <sup>1</sup>, ainsi que comme un modèle de candeur et de simplicité <sup>2</sup>.

Cette vision du scientifique comme survivance du modèle antique n'est pas née avec Fontenelle, comme on peut le voir dès les années 1670 avec la représentation par Sébastien Le Clerc de « L'Académie des Sciences et des Beaux-Arts dédiée au Roy »  $^3$ , gravure moins célèbre que celle de la présentation de l'Académie au Roi par Colbert, du même auteur.

Outre le fait qu'elle met les scientifiques sur un pied d'égalité avec les artistes, cette gravure diffère considérablement de celle de la Présentation, en ce que ses protagonistes sont vêtus à l'antique, et insérés dans un décor imaginaire et disproportionné, mais qui fait référence à l'Antiquité gréco-romaine et donne l'impression d'un monde à part, celui de la science. Le but poursuivi n'est pas le même, et on a ici une représentation très allégorique des bienfaits du pouvoir royal, bien plus que la commémoration d'un événement historique. Impossible par exemple de reconnaître quelque savant que ce soit au milieu de cette espèce de forum de la vie intellectuelle, saturé de symboles des arts et des sciences. Néanmoins, il est intéressant de voir dans cette gravure à quel point les académies du siècle de Louis XIV sont rapprochées de l'Académie platonicienne, et en particulier de la fresque de Raphaël L'École d'Athènes<sup>4</sup>.

Si l'on ne peut distinguer Cassini dans cette gravure de Le Clerc, Fontenelle et Cassini IV ne sont pas les seuls à avoir eu l'idée de comparer l'illustre astronome aux héros antiques. Moitte a pris le même parti dans la réalisation de sa statue de Cassini <sup>5</sup>, près de soixante-dix ans après l'éloge élaboré par Fontenelle. Il a en effet représenté le savant dans un style tout néo-classique, avec les attributs du savant antique, de la coiffure à la romaine, sans barbe, à la pose songeuse indiquant une intense réflexion, en passant par les accessoires, qui ne sont pas des instruments mathématiques comme on pourrait s'y attendre, mais des outils d'écriture qui ne sont pas ceux de son temps. On distingue en

<sup>1.</sup> Fontenelle, « Éloge de M. Cassini », art. cit., p. 103. De telles remarques valent également pour Cassini II, à propos de qui Fouchy remarque que « personne n'a jamais été d'un caractère plus égal, on ignore qu'aucun événement l'ait jamais fait sortir de son assiette ordinaire » (« Éloge de M. Cassini », art. cit., p. 144-145).

<sup>2.</sup> On voit ici l'influence de Fontenelle sur Cassini IV lors de la rédaction de son avant-propos à la « Vie de J.-D. Cassini par lui-même ». Les deux hommes font également tous deux référence aux Patriarches antiques.

<sup>3.</sup> BnF, Estampes, Réserve QB-201(73)-FOL, p. 10. Voir annexes, fig. 19, p. 527.

<sup>4.</sup> Raphaël, L'École d'Athènes, 1511, fresque, 440x770 cm, musée du Vatican.

<sup>5.</sup> Voir annexes, fig. 20, p. 527.

effet, sur sa hanche droite, ce qui semble être une tablette de cire ou de marbre, ainsi qu'un stylet ou poinçon dans sa main. À ses pieds, un étui (capsa) semblable à ceux qui contenaient les rouleaux de papyrus (volumen), ancêtres des livres du temps de Louis XIV (et des livres actuels) sous forme de codex, jusque vers le début du Moyen Âge.

Cette représentation est très différente de celle d'autres personnages issus de la même collection de statues, comme par exemple Molière, contemporain de Cassini <sup>1</sup>, sculpté par Caffieri entièrement habillé à la mode du XVII<sup>e</sup> siècle, et écrivant sur des feuilles de papier <sup>2</sup>.

Les traits du visage de la statue de Cassini sculptée par Moitte ont été réalisés d'après un masque mortuaire du savant. Cependant, tout comme la gravure de S. Le Clerc sur les Académies des sciences et des beaux-arts, sa valeur est avant tout symbolique, voire allégorique. Difficile de voir une vraie ressemblance entre cette représentation du Savant (davantage que de l'Astronome) et les portraits contemporains, qui semblent davantage respecter sa physionomie et son individualité.

L'écart est encore plus grand entre cette figure puissante, presque hiératique, et l'image du buon vecchio qui transparaît dans les témoignages des contemporains et à travers la lecture du Journal de sa vie privée. Pourtant, ce dernier texte a été en quelque sorte associé au mythe cassinien par le dernier Directeur de l'Observatoire de l'Ancien régime, qui, même s'il ne l'a pas publié, s'en est servi et l'a cité dans son édition des « Anecdotes de la vie de J.-D. Cassini. » Il est le pendant intime de la réputation publique qui s'est construite au fil des ans autour de cette figure remarquable de l'astronomie, et permet de compléter à la fois la vision qu'on peut avoir du personnage en lui-même, mais aussi celle des savants et de leur place dans la société; au temps de Louis XIV et des premières académies, mais aussi à la veille de la tourmente révolutionnaire, et même après quatre générations de scientifiques. Jean-Dominique Cassini I<sup>er</sup> a été choisi parmi plus de 150 savants qui se sont succédés dans l'Académie des sciences louis-quatorzienne. Figure savante, figure sociale, figure humaine, il est un des « hommes illustres » de son temps.

<sup>1.</sup> Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, est né en 1622 et mort en 1673.

<sup>2.</sup> Voir annexes, fig. 21, p. 527.

## Conclusion

En un temps où la vieillesse est encore un âge dénigré, ou du moins peu considéré, l'étude du Journal de Cassini montre le crédit dont peut jouir un grand vieillard, même s'il ne participe plus aux séances quotidiennes de l'établissement qui lui a permis d'asseoir sa notoriété. Il est vrai que cette « retraite forcée » vient couronner une carrière exceptionnelle, tant au niveau des réalisations du savant que des privilèges dont il a pu profiter. Mais force est de constater qu'il a su faire fructifier les moyens considérables mis à sa disposition, et en permettre l'accès à d'autres, au lieu de s'en réserver la jouissance. Tout en ayant prioritairement poussé les membres de sa propre famille, ce qui n'est pas une conduite extraordinaire à l'époque comme le montrent les dynasties ministérielles qui se succèdent au service de Louis XIV, il a également relayé les attentes d'un certain nombre d'amateurs éclairés et de savants professionnels. S'il est vrai qu'il a centralisé et utilisé les observations scientifiques de France et d'Europe pour étayer ses propres thèses, comme par exemple sa méthode de détermination des longitudes, il l'a fait dans le respect des « droits d'auteurs », si l'on peut dire, en citant toujours l'origine de ses sources, et en tâchant de leur procurer une certaine légitimité en recommandant leurs auteurs aux puissants.

Le crédit scientifique dont a joui Cassini a été en grande partie à l'origine de son crédit mondain. Ses relations avec les personnalités les plus influentes de France et d'Italie ont fait de lui quelqu'un dont on recherche volontiers l'appui, mais c'est également grâce aux liens noués avec des moins puissants qu'il a su se constituer tout un réseau, notamment à travers les membres de sa belle-famille qui l'ont tout de suite adopté comme un des leurs. Le Journal des dernières années du savant révèle l'aboutissement de toute une stratégie d'intégration dans la société de sa patrie d'accueil, mais également la permanence d'attaches ultramontaines, quoique celles-ci soient fort différentes des solidarités qu'on peut observer à cette époque chez les Italiens émigrés en France. Cassini a su faire de l'Observatoire un des pôles de la recherche scientifique de l'époque, mais également un des endroits les plus en vue de la capitale, malgré sa situation en périphérie de la ville qui l'avait fait dédaigner par les académiciens dans les années 1670. Jusqu'à la fin de sa vie, Cassini en a été l'âme, et l'on peut même dire que sa « verte vieillesse » a pu jouer un rôle favorable dans cette mise en lumière de l'établissement : puisque le plus célèbre astronome ne peut plus se déplacer ou presque, c'est aux étrangers, aux grands, aux inconnus, à tous ceux qui veulent le rencontrer, le fréquenter ou lui demander conseil, de se rendre à l'Observatoire, et partant, d'agir spontanément pour combattre l'isolement auquel le vieil homme se retrouve condamné

malgré lui.

Le récit que donne Cassini de sa journée du 11 septembre 1712 résume parfaitement l'ensemble des jours décrits dans le *Journal*. La journée est assez semblable aux autres, peut-être particulièrement agréable du fait de la présence à l'Observatoire de son ami Francesco Bianchini, camérier d'honneur du pape, arrivé à Paris près de deux mois plus tôt pour porter sa nouvelle barrette au cardinal de Rohan. Hébergé à l'hôtel de Soubise, il se rend fréquemment à l'Observatoire pour y assister les Cassini dans leurs observations <sup>1</sup>, pour leur présenter des objets curieux comme une chambre obscure ou une maquette du globe céleste du palais Farnèse <sup>2</sup>, mais aussi pour simplement discuter avec son vieil ami Jean-Dominique, qu'il n'a connu qu'après que celui-ci s'est définitivement installé en France <sup>3</sup>, mais auquel il est lié par une solide et fructueuse amitié.

Outre le prélat, on croise aux côtés du savant des amis fidèles comme Mademoiselle Couplet ou le P. Le Brun, et de ces visites résultent, comme souvent au cours de ses vieux jours, des discussions scientifiques. Cassini évoque également les relations mondaines de son neveu, en visite chez le cardinal Janson, ou de son fils parti quelques jours dans sa propriété de campagne à Tremblay avec des amis parlementaires <sup>4</sup>. Par ailleurs, avec la lecture de la Bible qu'il se fait faire après l'agitation de la journée, ou l'échange des « nouvelles du temps », et en particulier de celles de la guerre, on retrouve presque l'ensemble des occupations qui furent celles du savant dans les dernières années de sa vie. Aucune mention d'une quelconque maladie ou faiblesse.

Si l'on en croit la résolution qu'il a prise le 27 octobre 1711, Cassini a dicté ces lignes le lendemain des faits, le 12 septembre 1712. Le lendemain, silence. Même la date du jour suivant n'est pas indiquée, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre <sup>5</sup>.

Dans les journaux d'observations des Cassini, aucune mention sur l'état de santé du savant. Simplement quelques mots griffonnés à la hâte, probablement par Maraldi, à la date du 13 septembre, pour s'excuser des lacunes dans les relevés habituels : « Je suis arrivé tard à midy <sup>6</sup>. » Aucune précision sur la cause de ce retard, aucune mention « personnelle » semblable à celles disséminées par Jean-Dominique dans l'ensemble des cahiers précédents pour marquer les événements importants de la vie familiale. Il semblerait pourtant que ce retard soit dû à l'état de santé du vieil astronome, manifestement assez préoccupant pour que ses proches négligent leurs observations quotidiennes pour se tenir à ses côtés.

En effet, trois jours après avoir consigné une dernière fois ses faits et gestes dans son journal, « M. Cassini mourut le 14 septembre 1712, âgé de 87 ans & demi, sans

<sup>1.</sup> Voir par ex. Arch. Obs., D3 27, 25 aoust 1712 : « M. Bianchini estoit présent à cette observation. »

<sup>2.</sup> JVP, 18 août 1712.

<sup>3.</sup> Bianchini est en effet né en 1662, et mort en 1729.

<sup>4. «</sup> Mon neveu écrivit à mon fils... », JVP, 11 septembre 1712. Référence au jour précédent : « M. le cardinal Janson prioit [mon fils] avec mon neveu d'aller dîner chez lui [...] mais comme il étoit engagé avec M. et M<sup>me</sup> Monsabert qu'il avoit conduits à Tremblay, il ne peut pas y aller chez M. le cardinal. »

<sup>5.</sup> Il faut toute fois noter que le scripteur du Journal avait presque entièrement terminé la page. Peut-être avait-il écrit la date du 12 septembre sur un autre feuillet ?

<sup>6.</sup> Arch. Obs., D3 27, 13 septembre 1712.

maladie, sans douleur, par la seule nécessité de mourir <sup>1</sup>. »

Aucun membre de sa famille n'ayant entrepris de rédiger la suite du journal de Cassini, et les lettres qu'ils ont pu envoyer pour annoncer la nouvelle de son décès ayant été perdues, on ne possède guère d'informations sur les derniers instants du vieux savant. La source la plus importance à ce sujet réside dans un texte de Bianchini<sup>2</sup>, absent au moment de la mort de son vieil ami mais qui assiste, profondément affligé, à son enterrement :

Exemplaires entre toutes furent sa piété et son équanimité, durant ces cinq années de privation de la vue, qu'il a souffertes sans cesser de rendre grâce à Dieu. Au dernier jour de sa vie, il voulut réciter Prime, le matin même du jour de sa mort, en le disant selon le Bréviaire romain, qu'il avait pris l'habitude de réciter quotidiennement et intégralement de nombreuses années auparavant <sup>3</sup>.

La profonde piété qui semble avoir imprégné les derniers instants du vieil homme, soulignée par Cassini IV dans l'excipit du journal de son bisaïeul selon lequel « on peut dire qu'il s'endormit dans le Seigneur », est également sensible dans des témoignages de seconde main, comme les lettres adressées par Salvago à son ami Manfredi. Dans presque toutes les lettres du premier au second, envoyées en octobre et novembre 1712, on trouve de longs passages sur la douleur que cette perte inflige à l'ensemble du monde savant, sur la place qu'occupait dans son cœur cet « ami de quarante ans, qui l'a toujours honoré des plus grandes faveurs et d'une immense tendresse <sup>4</sup> », mais aussi sur l'espoir pour lui d'une vie meilleure, car

il ne nous reste plus qu'à prier pour lui, quoique sa vie, toujours placée sous le signe de la vertu, puisse nous faire croire à la joie de la vision de Dieu, vers laquelle, par les yeux et par le cœur, il a toujours tendu <sup>5</sup>.

Il est par ailleurs saisissant de constater que, sous la plume de Salvago du moins, l'affliction causée par le décès du vieil homme semble particulièrement affecter son neveu, déjà légèrement souffrant quelques jours avant sa mort, mais dont l'état s'aggrave à partir du décès de son oncle, à cause de la douleur qu'il en ressent <sup>6</sup>. On a en revanche moins de précisions sur les sentiments de son fils ou de sa bru, si ce n'est, toujours sous la plume du génois et à demi-mots, dans une lettre adressée à Maraldi, qu'il charge de

<sup>1.</sup> Fontenelle, « Éloge de M. Cassini », art. cit., p. 103.

<sup>2.</sup> Retranscrit dans A. Mazzoleni, Vita di Monsignor Bianchini, op. cit., p. 68.

<sup>3. «</sup> E del tutto esemplare la di lui pietà, ed egualità d'animo in questi cinque anni di privazione della vista, che ha sofferti sempre ringraziando il Signore, e nell'ultimo giorno di sua vita volle recitar *Prima*, la mattina stessa del giorno in cui mori, dicendola secondo il Brevario Romano, che aveva preso a recitare ogni giorno interamente da molti anni avanti. »

<sup>4. «</sup> Io ho perduto un'amico di 40 anni, che mi ha sempre favorito con partialita e svisceratezza », Bologne, Bib. G. Horn d'Arturo, busta XXXVIII, fasc. 1, pièce n° 151, Salvago à Manfredi, de San Pier d'Arena (auj. Sampierdarena, quartier de Gênes, Italie, Ligurie) le 8 octobre 1712. Voir également la pièce n° 150, du même au même, *Ibid.*, le 11 octobre 1712 : « ho perduto un amico cordiale... »

<sup>5. «</sup> Quelche ci resta e di pregare per lui per quanto la sua vita, menata sempre virtuosamente, si possa far credere a la goda della visione beatifica di Dio, alla quale ha sempre teso con la vista de gli occhi, e del cuore » (*Ibid.*).

<sup>6. «</sup> Mi dimenticavo di dirle che dopo la morte del Sig. Cassini, è stato incommodato il Sig. Maraldi dà una gran flussione al petto et agli occhi per piu di un mese, dopo del quale ha potuto a pena scrivermi alcune poche righe. Stimo che il gran dolore che gli a caggionato questa perdita ne sia stata la principal raggione, ma per Dio grazia ne stava assai meglio », Bologne, Bib. G. Horn d'Arturo, busta XXXVIII, fasc. 1, pièce n° 152, Salvago à Manfredi, de Gênes le 12 novembre 1712.

transmettre ses condoléances à son cousin <sup>1</sup>.

Tout comme les échanges épistolaires, l'autre nouveau média scientifique que sont les journaux annoncent la mort du savant à un public plus large que les seuls destinataires des correspondances. Ainsi, c'est dans la *Gazette de Berne*<sup>2</sup> que Salvago apprend la mort de son ami, deux jours avant de recevoir la lettre de Maraldi<sup>3</sup>. C'est même le cas de journaux plus littéraires et mondains comme le *Mercure galant*, qui note dans son numéro de septembre 1712 que

M. Jean-Dominique Cassini, de l'Académie Royale des Sciences, l'un des plus grands Astronomes de ce siècle, que le Roy avoit fait venir de Bologne il y a plusieurs années, [...] y mourut le 14 septembre, âgé de quatre-vingt huit ans, laissant un fils Maître des Comptes <sup>4</sup>.

Même les mémorialistes du temps, comme le marquis de Dangeau <sup>5</sup> ou Saint-Simon <sup>6</sup> font part de la mort du savant dans leurs écrits, qui ne rapportent pourtant ordinairement que les décès de très hauts personnages, le plus souvent des courtisans.

Cette publicité autour de la mort de Cassini reflète particulièrement l'importance publique et mondaine du savant. S'il est vrai qu'il n'est pas le seul académicien dont le décès soit mentionné dans le *Mercure galant*, il faut noter que la mort de sa femme y a également été annoncée en 1708 <sup>7</sup>, signe du statut particulier du couple. Autant qu'une figure savante, Cassini a été une figure publique, contrairement à bon nombre de ses confrères. Alors que le portrait-type de l'académicien, que l'on peut tirer des éloges de Fontenelle <sup>8</sup>, souligne une certaine incompatibilité entre l'exercice de la science et

<sup>1. «</sup> La prego pero ad assicurarlo dalla parte che prendo in questa gran perdita, la quale spero che ci sara ristorata dalla Signora Francesca Suzanna assai, con un bambino che rappresenti l'imagine e porsi il nome del'Avo. Come un poco di tempo havera rimesso il suo spirito in qualche quiete, mi lusingo che non dimentichera di me in parteciparmi tutte le particolarità della vita, opere e circostanze della morte del Sig. Gio. Domenico, che tutto lo rendera glorioso, et il suo nome sara immortale e durera nella memoria de posteri fine a che ci saranno stelle e cieli da contemplare. », Arch. Obs., B4 13,  $P.\ M.\ Salvago,\ correspondance\ autographe,\ [1ere\ lettre\ du\ recueil],\ Salvago\ à Maraldi,\ s.d.$ 

<sup>2.</sup> Hebdomadaire bernois en langue française, inspiré de la Gazette de Théophraste Renaudot, la Gazette de Berne, dont le titre officiel est Nouvelles de divers endroits, paraît entre 1689 et 1798.

<sup>3. «</sup> Suppongo che V. S. haverà inteso prima d'hora, havendolo anch'io saputo due giorni prima di ricevere la lettera del Sig. Maraldi, dalla *Gazetta di Berna*, la quale specifica la sua età di 88 anni » (*Ibid.*).

<sup>4.</sup> Mercure galant, septembre 1712, p. 171.

<sup>5. «</sup> Samedi 17 [septembre 1712], à Versailles. [...] M. Cassini est mort depuis quelques jours à Paris, âgé de quatre-vingt-six ans (sic); c'étoit le plus grand astronome de nos jours, et peut-être le plus grand qui ait jamais été. Il avoit fait beaucoup de découvertes fort utiles pour la navigation. Il étoit de l'Académie des sciences, et avoit de grosses pensions du roi. Il avoit épousé une femme fort riche, et laisse un fils fort habile aussi dans l'astronomie. » Ph. de Dangeau, Journal, op. cit., t. XIV, p. 225.

<sup>6. «</sup> Cassini, le plus habile mathématicien et le plus grand astronome de son siècle, mourut à l'Observatoire de Paris, à quatre-vingt-six ans (sic), avec la tête et la santé entière. M. Colbert, qui vouloit relever en France les sciences et les arts, et qui avoit fait bâtir l'Observatoire, attira par de grosses pensions plusieurs savants étrangers. Celui-ci florissoit à Bologne sa patrie. Il avoit déjà rendu son nom célèbre par de grandes découvertes, lorsque M. Colbert le fit venir avec sa famille; il les augmenta depuis beaucoup, et fort utilement pour la navigation. Il demeura à l'Observatoire toute sa vie, qu'il gouverna. Son fils y remplit sa place avec presque autant de réputation en France et dans les pays étrangers, où ils furent l'un et l'autre agrégés aux plus célèbres académies. Ce rare savoir fut également rehaussé en l'un et en l'autre par leur modestie et leur probité. Ce P. Cassini, capucin prédicateur du Pape, que Clément XI Albani fit cardinal en cette année, étoit du même nom, et parent éloigné de ces illustres astronomes. », Saint-Simon, Mémoires, op. cit., t. XXIII, p. 117.

<sup>7. «</sup> Dame Geneviève de Laistre, épouse de Messire Jean-Dominique Cassini, directeur de l'Académie Royale des Sciences, est aussi morte dans le même mois », Mercure galant, octobre 1708, p. 140.

<sup>8.</sup> Et qui perdure encore au XIX<sup>e</sup> siècle, comme le souligne le biographe de Cassini IV pour qui « Les sciences, comme les beaux arts ne se plaisent que dans la paix ; les vrais génies sont ennemis du trouble et de la discorde. Les méditations du savant lui font aimer le silence et la solitude » (J. F. S. Devic, *Histoire de la vie...*, op. cit., p. 9).

la fréquentation d'un monde empli de vicissitudes, l'Italien a su faire office de trait d'union entre le ciel et la terre, entre l'astronomie et la haute société, entre la science et les hommes.

Deux jours après sa mort, Jean-Dominique Cassini est enterré à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, probablement en présence d'une nombreuse assemblée, même si son acte d'inhumation ne mentionne que son fils et son neveu :

Le 16 septembre 1712, Messire Jean-Dominique de Cassiny, escuyer, de l'Académie Royale des Sciences, âgé de quatre-vingt-sept ans et demi, décédé le 14 du présent mois, a esté inhumé aujourd'hui dans cette église, en présence de Messire Jacques de Cassini, conseiller du Roy, masitre ordinaire en sa chambre des comptes, et Messire Jacques-Philippes Maraldi, escuyer de l'Acad. Royale des sciences, son neveu. [Signé] Cassini, Maraldi, Chaudon, vicaire <sup>1</sup>.

Dans la veine du courant dévot des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> qui pousse les testateurs à affirmer dans leurs dernières volontés un souhait de simplicité pour leur enterrement <sup>2</sup>, les funérailles du vieux savant semblent avoir été assez sobres, n'en déplaise à J.-M. Homet selon qui le sculpteur Coysevox a édifié pour Cassini un magnifique monument funéraire <sup>3</sup>. Aucune épitaphe n'indique même l'endroit où repose l'astronome, du moins selon les archives de la paroisse <sup>4</sup>. La pierre tombale que l'on peut aujourd'hui apercevoir derrière l'autel, et qui mentionne également son confrère Philippe de La Hire, mort en 1718 <sup>5</sup>, est postérieure à son inhumation et au transfert de ses ossements dans les catacombes (1850).

« Si la dignité des arts était évaluée d'après les matières dont ils traitent, celui que certains appellent astronomie, d'autres astrologie, serait de beaucoup le plus haut » (Nicolas Copernic).

En appliquant son esprit à une science pour laquelle l'intérêt du public ne s'est jamais démenti au cours de sa longue carrière, Cassini a choisi, dès ses débuts, une voie particulièrement favorable au succès. Si on lui reconnaît aujourd'hui des qualités d'observateur davantage que d'astronome, s'il est vrai que ses travaux n'ont pas réellement révolutionné l'histoire de sa discipline comme ceux de Copernic, Kepler, Galilée ou Newton, son nom a toutefois été immortalisé en baptisant par exemple la division des anneaux de Saturne ou un type particulier de courbe, la Cassinoïde <sup>6</sup>, ainsi qu'une mission spatiale, en duo avec son confrère Huygens.

<sup>1.</sup> Transcr. dans A. Jal, Dictionnaire critique..., op. cit., p. 322.

<sup>2.</sup> Philippe Ariès, *L'homme devant la mort : t. II, la mort ensauvagée*, Paris : Seuil, 1977, p. 33 et suiv.

<sup>3.</sup> J.-M. Homet, Astronomie et astronomes..., op. cit., p. 100. Aucune mention d'un monument de ce genre n'a pu être retrouvée, ni dans les archives de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, ni dans les ouvrages consacrés à Cassini, ni dans ceux concernant Coysevox (voir en particulier Georges Keller-Dorian, Antoine Coysevox (1640-1720): Catalogue raisonné de son œuvre, Paris, 1920, 2 vol.

<sup>4.</sup> Arch. nat., L 661, registre des épitaphes élaboré vers le milieu du XVIIIe siècle.

<sup>5.</sup> Le texte intégral de la pierre cite quatre noms : « Jacques Cacquelart, menuisier de cette église, mort en 1687; Jean-Dominique Cassini, astronome, mort le 14 septembre 1712; Charles de Sévigné, marguillier et pénitent, mort le 26 mars 1713; Philippe de La Hire, mathématicien, mort le 21 avril 1718; ici témoins du peuple de Dieu. »

<sup>6.</sup> Ce modèle de courbe avait été proposé par l'astronome pour se substituer à l'ellipse de Kepler dans l'explication des mouvements planétaires.

Mais il a surtout su assurer à ses descendants les moyens de continuer à faire briller son nom, dans les sciences comme dans le monde. La famille Cassini toute entière a marqué l'histoire des sciences, au moins autant que son « fondateur », et l'attachement de son arrière-petit-fils et homonyme au souvenir de l'illustre ancêtre témoigne de la conscience d'une certaine dette envers le patriarche. En plus d'avoir hissé sa famille dans les rangs de la noblesse en tant que deuxième ordre de la société, Cassini est à l'origine d'une sorte de noblesse scientifique, prouvée par des titres comme ceux d'« astronome du Roi » et « pensionnaire de l'Académie des sciences », et transmissible à la postérité, permettant à Condorcet de remarquer en 1776 que

Nous voyons aujourd'hui dans l'Académie la quatrième génération de cette famille si chère aux sciences; et cette manière de s'illustrer a du moins cet avantage, qu'elle ne peut appartenir qu'au petit nombre de familles où le mérite est héréditaire, comme le nom et les titres <sup>1</sup>.

<sup>1. «</sup> Note lue à la rentrée publique de l'Académie, le 13 novembre 1776, par M. le marquis de Condorcet, secrétaire », dans Cassini IV, *Mémoires pour servir...*, op. cit., p. 312.

## ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

#### Justine Ancelin

titulaire d'un Master 2 d'Histoire des sciences et des techniques

# SCIENCE, ACADÉMISME ET SOCIABILITÉ SAVANTE

Édition critique et étude du Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini (1710-1712)

Tome deux : Édition

Je La vie Privee

De Jean Dominique Jassim

Sans les Deux Dominis de la vie depuis le 1º quin 1710 jurquan 11 /4/ 1712

Dict par la mine gargnau moment de samort

Deuxième partie

Édition

## Table des matières

[Avis au lecteur] 313	$\overline{3}$
Juin 1710	5
Juillet 1710	1
Août 1710	7
Septembre	1
Octobre	5
Novembre 1710	0
Décembre 1710	3
Janvier 1711	7
Février 1711	2
Mars 1711	6
Avril 1711	9
Mai 1711	4
Juin 1711	8
Juillet 1711	2
Août 1711	8
Septembre 1711	2
Octobre 1711	6
Novembre 1711	0
Décembre 1711	4
Janvier 1712	8
Février 1712	4
Mars 1712	8
Avril 1712	1
Mai 1712	5
Juin 1712	7
Juillet 1712	2
Août 1712	6
Septembre 1712	0

### Règles d'édition

Dans un souci de fidélité envers le texte original du manuscrit, son orthographe a été entièrement respectée, y compris pour les patronymes. Les graphies particulièrement originales sont alors suivies d'une note rappelant la bonne orthographe.

Toutefois, afin de pallier certaines bizarreries syntaxiques et de faciliter la compréhension et l'utilisation de cet ouvrage par un lecteur d'aujourd'hui, on a procédé à certaines adaptations courantes lors des travaux d'édition de ce genre, dans la lignée des recommandations de B. Barbiche et M. Chatenet <sup>1</sup>.

La ponctuation, très peu présente dans le texte original, a ainsi été restituée selon les usages modernes, y compris en ce qui concerne les majuscules, les traits d'union et les apostrophes.

La plupart des auteurs de la fin du règne de Louis XIV accentuent leurs textes de manière fort irrégulière. Le scripteur de ce *Journal* ne fait pas exception, même si on dénote un usage régulier des accents aigus au moins en fin de mots. L'usage moderne a également été adopté dans ce domaine, quand il n'était pas redondant par rapport à l'orthographe originale. On a ainsi écrit « après dîné » et « nous allâmes », mais non « après dîsné » et « nous allâsmes ».

Les signes diacritiques utilisés par le scripteur, la plupart du temps pour effectuer des renvois à des ajouts en marge, n'ont pas été reproduits afin de ne pas surcharger l'édition; mais les mots concernés par ces signes sont suivis d'une note explicative qui précise leur position dans la page.

Les rares abréviations du texte, par exemple « présentm<sup>t</sup> » pour « présentement », ont toutes été développées du fait de leur caractère courant au début du XVIII<sup>e</sup>, à l'exception des abrévations de noms de mois et de titres de civilité, dont on a tenu à respecter la diversité.

Les chiffres arabes sont ceux employés dans le texte original.

Enfin, l'utilisation de crochets droits indique une restitution par l'éditeur de mots manquants, nécessaires à la compréhension d'une phrase, par exemple « Mon [fils] alla à l'Académie ». Dans le cas d'un espace laissé exprès par le scripteur à la place d'un mot, on a noté « (blanc) ».

<sup>1.</sup> Bernard Barbiche et Monique Chatenet, L'Édition des textes anciens, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : Association Études, loisirs et patrimoine, 1990, 117 p.

Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini, dans les deux dernières années de sa vie, depuis le 1<sup>er</sup> juin 1710 jusqu'au 11 sept. 1712. Dicté par lui-même jusqu'au moment de sa mort.

# [Avis au lecteur]

Ce manuscrit est le journal suivi de la vie privée du célèbre Jean-Dominique Cassini, pendant les deux dernières années de sa longue, laborieuse et glorieuse carière. Étant alors aveugle, cessant de jouir d'un organe dont il avoit fait un si bon usage, ne pouvant plus continuer à consigner chaque jour dans des registres l'état du ciel et la marche des astres qu'il n'avoit pas un instant perdu de vue depuis soixante ans, il voulut au moins tenir encor un journal de ses dernières pensées, de ses dernières actions et des petits événemens privés qui l'assuroient encor d'une existence physique et morale. Celui à qui il dictoit ces notes n'étoit à ce qu'il paroît qu'un domestique qui, à la difficulté qu'avoit toujours eu Mr Cassini de s'exprimer purement en françois ajoutoit sa propre ignorance et son peu d'intelligence que le lecteur aura lieu de reconnoître a chaque page, mais qui n'en prouvent que mieux l'authenticité du manuscrit.

Un pareil journal seroit bien peu intéressant sans doute s'il avoit rappert à tout autre personnage. Mais nous ne craignons pas de le dire, J. Dom. Cassini est un de ces hommes rares qui par la reunion des grands talents et de toutes les vertus, meritte le plus d'être connu, étudié et de servir de modele. Nous n'avons plus malheureusement d'hommes de cette trempe qui, au brillant du genre des grands hommes du siècle de louis quaterre, unissent la simplicité, la candeur et la pureté de mœurs de nos anciens patriarches. Tout lecteur qui fait cas des qualités morales saisira avec intérêt dans ce manuscrit ces traits d'une piété profonde, d'une simplicité douée, d'une aimable bonhommie, qui faisoient le caractère de M. Cassini; qu'il la compare à celui des savans et des philosophes en nos jours, le contraste sera piquant, et dès lors il ne regrettera plus le temps qu'il aura pu employer à la lecture de ce manuscrit dont il aura pu tirer une utile leçon. D'ailleurs il y trouvera une infinité d'anecdotes curieuses relatives aux sciences mathématiques et phisiques, quelques unes même historiques et politiques. Pour épargner le temps du lecteur, on a marqué d'une croix tous les articles où il se trouve quelque chose d'intéressant.

JUIN 1710 315

#### Juin 1710

Le premier juin M<sup>r</sup> La Monstre<sup>1</sup> vint avec M<sup>r</sup> Harsouker<sup>2</sup> le fils et parler des ouvrages de son père<sup>3</sup>, qui a intention de venir à Paris après la paix. J'apris que le père Devance<sup>4</sup>, qui est le prestres dont j'entend plus volontier la messe à cause qu'il la dit clair et distincte, soit relevé de sa maladie et étoit allé prendre l'air à la campagne. J'eus le soir une visite agréable des demoiselles de l'Observatoire<sup>5</sup>.

Le 2 juin M<sup>r</sup> Delaistre mon beau-frère <sup>6</sup> vint avec <sup>a</sup> le père Le Brun <sup>7</sup> et avec M<sup>r</sup> le présidens L'Arché <sup>b 8</sup>, M<sup>r</sup> Chauvau <sup>9</sup> et M<sup>r</sup> l'abbé Gaillard <sup>10</sup> dîner avec nous, et passèrent l'après-dîné dans une conversation agréable.

Le 3 juin nous eusme à dîner  $M^r$  le président Saint-Sauveur  $^{11}$ ,  $M^r$  de La Sale  $^{12}$  et M. (blanc)

Le 4 juin nous eusme à dîner M<sup>r</sup> Bidot <sup>13</sup>, qui nous donna nouvelle du mariage de M<sup>r</sup> le duc de Berri <sup>14</sup> avec mademoiselle d'Orléans <sup>15</sup>, et de la dédicace de la chapelle

<sup>a</sup> Vint accompagné, ce dernier mot barré. <sup>b</sup>L'Arché et M<sup>r</sup> Chauvau, barré.

- 1. L'abbé de La Montre a enseigné l'astronomie à Joseph-Nicolas Delisle. Ne pas confondre avec Jean-Joseph La Montre (1640-1684), professeur de mathématiques au Collège royal entre 1679 et 1684.
- 2. Un des fils de Nicolas Hartsoeker, dénommé Théodore, correspond avec l'abbé Bignon (revue Corpus, n° 10-15, 1985, p. 55).
- 3. Nicolas Hartsoeker (1656-1725), biologiste et physicien néerlandais. Lors de son séjour en France dans les années 1670-1680, il a fabriqué des verres de lunette pour Cassini.
- 4. François de Villeneuve de Vence (v.1662-1741), prêtre de l'Oratoire. Il entre dans la congrégation en 1679, et rejoint rapidement le séminaire de Saint-Magloire, où il s'adonne à l'étude des lettres. Il est ainsi l'auteur en 1736 d'une traduction du *Contre Julien*, et en 1738 du *Traité de la grâce* (1738), deux ouvrages de saint Augustin. Il fait partie des appelants contre la bulle *Uniquenitus* en 1720.
  - 5. Les filles de Philippe de La Hire et de Claude Couplet (voir *infra*).
- 6. Paul de Laistre dit Delaistre du Temple (1645-1716), conseiller du roi, ancien maître de la Chambre aux deniers. Il est un des frères de Geneviève de Laistre, épouse de Cassini. Sa marraine de baptême est Marie de Gomer, épouse de M<sup>r</sup> de Berville, sieur de L'Églantier, preuve que les liens entre les deux familles Delaistre et de Vollant sont importants. Voir commentaire, p. 137.
- 7. Pierre Le Brun (1661-1729), religieux et écrivain. Entré à l'Oratoire en 1678, il enseigne la philosophie à Toulon puis la théologie à Grenoble, avant d'entrer au séminaire Saint-Magloire de Paris pour y être professeur d'histoire religieuse. Il est l'auteur de plusieurs livres sur la liturgie, voir commentaire p. 236. Il fait partie des premiers appelants contre la bulle *Unigenitus*, avant de se rétracter.
- 8. Michel Larcher (mort en 1715), troisième du nom, marquis d'Olisy et Bajacourt, baron de Baye, Ormois etc. Conseiller au Grand conseil en 1681, il est ensuite Grand rapporteur de France en 1682, maître des requêtes au Parlement de Paris en 1687, Intendant de la généralité de Paris en 1690, puis de celle de Champagne en 1691. Il devient président de la Chambre des comptes en 1700.
  - 9. Ce personnage n'a pu être identifié.
- 10. Le père Honoré Gaillard (1641-1727), supérieur de la maison professe des Jésuites. Prédicateur de qualité, il fut également le précepteur du prince de Turenne, et le confesseur de la princesse Marie-Béatrice de Modène (1658-1718), deuxième épouse du roi Jacques II d'Angleterre.
- 11. Pierre Nigot de Saint-Sauveur (mort en 1724), maître ordinaire à la Chambre des comptes en 1694, titulaire du  $8^{\rm e}$  office de président à partir de 1703.
  - 12. Simon de La Salle (mort en 1728), maître ordinaire à la Chambre des comptes à partir de 1688.
- 13. Auguste (ou Augustin) François Bidault succède en 1694 à son père comme valet de chambre ordinaire du roi. Placé ensuite par le duc de Beauvillier au service du duc de Bourgogne, il est également horloger du roi. Voir commentaire, p. 177.
- 14. Charles de France, duc de Berry (1686-1714). Troisième fils du Grand Dauphin et de son épouse Marie-Anne Christine de Bavière, il épouse le 6 juillet 1710 Marie-Louise Élisabeth d'Orléans.
- 15. Marie-Louise Élisabeth d'Orléans (1695-1719), fille de Philippe, duc d'Orléans, futur Régent et neveu de Louis XIV, et de son épouse Françoise-Marie de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois.

de Versailles qui se devoit faire le lendemain <sup>1</sup>. L'après-dîné nous alâme à l'Académie, où nous entendîme le discours de M<sup>r</sup> (*blanc*) sur le mouvement <sup>2</sup>. Mon fils alla chez Carmeline <sup>3</sup> et apris de luy les manières qu'il pratiquoit de ranger [les dents] mal scituées. Au retour je ramené à l'observatoire Mademoiselle de La Hire <sup>4</sup>.

Le 5 juin je montay chez M<sup>r</sup> de La Hire <sup>5</sup> et nous parlâmes avec son fils le médecin <sup>6</sup> de la maladie appelé le feu de saint Antoine qui fait tomber le membre du corps, dont il y avoit quelque temps qu'on ne parloit plus, et présentement on avis qu'elle soit renouvellée à Orléans <sup>7</sup>.

Le 6 juin j'allay à la paroisse faire mes fonctions pour la Pentecoste, et je fus fort satisfait de M<sup>r</sup> le Curé<sup>8</sup>, qui, nonobstant les sermons faits deux fois le même matin, ne laissa pas de me venir trouver où j'étois et m'entende. L'après-dîné nous eûmes à l'Observatoire la visite de M<sup>r</sup> Danets, docteur de Sorbonne<sup>9</sup>, qui nous entretint de discours fort sçavans et pleins d'esprit. Il me fit espérer de trouver quelque livre ancien d'église que je <sup>a</sup> souhaitte de voir.

Le 7 juin, considérant que la faiblesse de ma vue affloiblit dans ma mémoire les idées des choses qui se passent, pour y trouver unt (sic) peu de remède, je commençay de faire écrire quelque choses qui m'arrive d'un jour à l'autre. L'après-dîné j'allay à l'Académie, où  $M^r$  Méry  $^{10}$  leut ce qu'il avoit médité et observé sur le mouvement de l'eil et particulièrement sur la dilatation et retrécissement de la prunelle : ce qui donna occasion à  $M^r$  de La Hire de dire encore une fois ce qu'il avoit autrefois exposé à

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Dédiée à saint Louis, la « chapelle neuve », en réalité cinquième chapelle du château, est bénie le 5 juin 1710 par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris. Sur cet édifice, voir Alexandre Maral, La chapelle royale de Versailles sous Louis XIV : cérémonial, liturgie et musique, Paris : P. Mardaga, 2002, 478 p.

<sup>2. «</sup> Mr Varignon a achevé de lire son écrit qui roule sur la 3° hypothèse qu'il a faite de la résistance des milieux au mouvement », PV 1710, séance du 4 juin, fol. 173. Voir également, pour l'ensemble des mémoires cités ci-après, en annexe, la liste des textes lus à l'Académie des sciences en 1710-1712 et retranscrits dans les registres de procès-verbaux, p. 463 et suiv.

<sup>3.</sup> Antoine Quaranta, écuyer de la Pouille, neveu et successeur de l'« habile opérateur du Roy pour les dents » Antoine Carmeline. Il est également appelé Carmeline-Quaranta (Henri Lamendin, *Praticiens de l'art dentaire du XIVe au XXe siècle : recueil d'anecdodontes*, Paris : L'Harmattan, p. 27-29).

<sup>4.</sup> Fille de l'académicien astronome Philippe de La Hire, il s'agit probablement de la plus âgée, Geneviève-Catherine. Voir commentaire, p. 189, et annexes, fig. 13, p. 511.

<sup>5.</sup> Philippe de La Hire (1640-1718), astronome de l'Académie royale des sciences depuis 1678, pensionnaire en 1699. Il est directeur de cet établissement pour l'année 1710 (voir *supra*).

<sup>6.</sup> Jean-Nicolas de La Hire (v.1685-1727), fils de l'astronome Philippe de La Hire et de sa seconde femme Catherine Nonnet. Il entre à l'Académie des sciences le 8 février 1710 comme élève du pensionnaire botaniste Jean Marchant.

<sup>7.</sup> Orléans, dépt. Loiret, arr. Orléans.

<sup>8.</sup> Jean Desmoulins (1650-1732), curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas à partir de 1705. Voir commentaire, p. 231.

<sup>9.</sup> L'abbé Danès, conseiller-clerc au Parlement de Paris et professeur de théologie à la Sorbonne. Il est également l'auteur d'une Vie de son parent Pierre Danès (mort en 1577), professeur de grec au Collège royal entre 1505 et 1535 puis évêque de Lavaur.

<sup>10.</sup> Jean Méry ou Merry (1645-1722), médecin. Premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu à partir de 1700, entré à l'Académie des sciences en 1684 en tant qu'anatomiste, il est pensionnaire dans cette discipline en 1699.

JUIN 1710 317

l'Académie sur ce sujet <sup>1</sup>. Ce jour j'accomplis la 85<sup>e</sup> année de mon âge, étant né le 8 juin de l'an 1625 et nom de 1623 comme a écrit l'abbé Justiniani dans son libre des *Scrittori de la Liquria*.

Juin

Le 8 juin jour de la Pentecoste, j'entendit la prédication sçavante que notre curé fit à la paroisse, d'où je retournay avec M<sup>lle</sup> Couplet <sup>2</sup> que je reconduisit à l'Observatoire. J'y finis la lecture du libre des Machabées.

Le 9 juin j'entendit la messe dans le ceur des Pères de l'Oratoire. M<sup>r</sup> Parent <sup>3</sup> vint dîner avec nous, et nous parlâmes de diverses observations physique. L'après-dîné j'allay avec mon fils et M<sup>r</sup> Maraldi au Temple chez M<sup>r</sup> Delaistre, qui montra une grande j'oye (sic) de voir ma santé rétablie. Nous parlâmes de diverses affaires du temps comparée à d'autres des temps passéz. M<sup>lle</sup> Duméni survint avec M<sup>lle</sup> La Brenaudière <sup>4</sup>, qui dans ce discours montra beaucoup d'esprit. Le soir nous eûmes la compagnie agréables de M<sup>lle</sup> de La Hire.

Le 10 juin. Pour remédier à la difficulté que j'ay d'entendre distintement les messes basses, j'ay commençay de les faires lires tout bas à mon côté à mesure qu'on les lit. J'ay été aujourd'huy touché de l'introïte qui commence Accipite jucunditatem glorie vestre gracias agentes des qui vos ad celestia regna vocabit. J'ay cherché de quel endroit de l'Ecriture il a été tiré. Deux messels différend le scite diversement : un scite Ezdras, l'autre Ezechias. On ne le trouve point dans les orriginaux de l'Ecriture, je le feray chercher encore <sup>5</sup>. Ce matin mon fils et mon neveu ayant été prié à dîner chez M<sup>r</sup> Marchadé <sup>6</sup>, M<sup>lle</sup> de La Hire a eu la bonté de dîner avec moy. Je puis parler avec elle de mes lectures, elle en est fort capable.

Le 11 juin je me suis fait lire Petavius <sup>7</sup>, *De Doctrina Temporum*, pour voir si ce que j'écris sur le sujet si accorde. Je trouve que c'est l'auteur avec lequel je suis le plus d'accord sur ce sujet. Mais je me suis borné à ce qui est plus propre de l'usage présent sans entrer dans les diverses manières de plusieurs auteurs. J'ay été dans le cabinet de mon fils, qui m'a communiqué le calcul qu'il a fait d'un très grand nombre

<sup>1.</sup> Le mémoire lu par Méry est en effet une « Réponse à la critique faite par  $M^r$  de La Hire le 20 mars 1709 de ce qu'il avoit avancé sur un fait d'optique » (PV 1710, séance du 7 juin, fol. 175 et suiv.). Voir également HARS 1710, « Sur l'Iris de l'œil », Paris, 1732, p.33-36.

<sup>2.</sup> Catherine Couplet (née av. 1676), fille aînée de Claude-Antoine Couplet, trésorier de l'Académie des sciences, et de son épouse Marie Baillot, belle-fille de l'académicien Buot. Manifestement célibataire, elle vit à l'Observatoire avec son père, qu'elle aide dans ses travaux (Arch. nat., MC, ET/LXXVIII/486). Voir commentaire, p. 186.

<sup>3.</sup> Antoine Parent (1666-1716), physicien et mathématicien. Il est nommé en 1699 élève du pensionnaire mécanicien Gilles Filleau Des Billettes (1634-1720). Malgré ses centres d'intérêt variés, et une abondante production scientifique, son mauvais caractère et son esprit acerbe lui mirent un certain nombre de ses collègues à dos et ne favorisèrent guère sa carrière.

<sup>4.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>5. 4</sup> Esd. 2:36-37. Le quatrième livre d'Esdras, également appelé Apocalypse d'Esdras, est considéré comme faisant partie des écrits apocryphes depuis qu'il a été déclaré hors du Canon romain.

<sup>6.</sup> Charles Marcadé (mort en 1727), maître ordinaire à la Chambre des comptes à partir de 1693.

<sup>7.</sup> Denis Pétau, alias Dionysius Petavius (1583-1652), écrivain jésuite et Bibliothécaire du Roi. Auteur en 1627 d'un *Opus de doctrina temporum* au succès important, il se place dans la lignée des recherches chronologiques de Joseph Juste Scaliger.

d'éclipses de Lune rapportées par divers auteurs, et l'accord qu'il a trouvé avec les tables depuis qu'il les a corrigées. Je eu le plaisir de voir que l'époque des nouvelles Lunes que j'avois choisie pour la plus mémorable, qui est celle de l'année 32 de J.C. au premier de janvier proche du midy, s'accorde avec son calcul qu'il a fait sur-le-champ. L'après-dîner j'ay fait un tour dans l'enclos de l'Observatoire avec M<sup>r</sup> Maraldi, et j'ay eu le plaisir d'entendre les chants des volailles qui nous suivoit; nous sommes entré chez M<sup>r</sup> Couplet où M<sup>lle</sup> sa fille nous a fait le récit d'un évènement extraordinaire causé par un naufrage, qui nous a donné sujet de raconter plusieurs cas semblables.

Le 12, M<sup>r</sup> Grimot <sup>1</sup>, qui demeure au faubourg St-Germain rue André des Ars à l'Hotel de Lion, vint à l'Observatoire recommandé du père Laval <sup>2</sup> pour être favorisé dans un procez qu'il a comme premier consul de Marseilles avec monseigneur l'intendant <sup>3</sup>, et [mon fils] se chargea de l'assister. J'ay receu le même jour des lettres astronomiques d'Abbeville <sup>4</sup>, dont je parleray quand je leur feray réponse <sup>5</sup>.

Le 13 juin j'achevé le *Traitté du Cycle du Soleil*. J'eu le soir la conversation de M<sup>lle</sup> Couplet.

Le 14 juin  $M^r$  de La Hire me vint voir, et me communiqua une lettre qu'il avoir (sic) receue de  $M^r$  Etienne, chanoine de Chartres  $^6$ , mon ami, sur un cas extraordinaire de la mort subitte de cinq personnes, causé de la vapeure du charbon alumé dans une cave  $^7$ .

Le 15 juin, jour de la sainte Trinité, j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire dont l'église est dédiée à ce mistère. Mon fils conduisit M<sup>r</sup> Grimaux chez M<sup>r</sup> l'Abbé Bignon <sup>8</sup> auquel il recommanda sa cause, et [M<sup>r</sup> Grimaud] vint ensuitte à l'Observatoire pour

<sup>1.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. On notera toutefois l'existence d'un certain Henri Grimaud,  $1^{\rm er}$  échevin de Marseille en 1708.

<sup>2.</sup> Le père Antoine-François Laval (1664-1728), jésuite. Professeur royal d'hydrographie à Marseille, il est nommé en 1702 premier directeur du nouvel observatoire des Jésuites au collège de Sainte-Croix, dans cette même ville. Il enseigne l'hydrographie à Toulon à partir de 1718. Ami d'un ancien élève de Cassini, l'académicien Jean-Matthieu de Chazelles (1657-1710), il effectue plusieurs voyages au service de la science (dont un en Louisiane, au terme duquel il écrira un Voyage de la Louisiane fait par ordre du Roy en l'année 1720, Paris : J. Mariette, 1728). Correspondant de plusieurs académiciens comme Cassini ou le comte Marsigli, il n'obtient pourtant jamais le titre de correspondant officiel de l'Académie des sciences. Sur sa vie, voir notamment Suzanne Débarbat et Simone Dumont, « Antoine-François Laval (1664-1728), hydrographe du roi, jésuite et astronome », dans Sciences et techniques en France méridionale, actes du 115e congrès national des sociétés savantes, Avignon, 9-15 avril 1990, Paris : éd. du CTHS, 1992, p. 17-26.

<sup>3.</sup> Pierre Arnoul (mort en 1719). Il succède à son père Nicolas Arnoul au poste d'intendant des galères à Marseille en 1688.

<sup>4.</sup> Abbeville, dépt. Somme, arr. Abbeville.

<sup>5.</sup> Ces lettres ont manifestement été adressées à Cassini par le clunisien dom Baron (voir infra).

<sup>6.</sup> Auteur en 1701 d'une Histoire de Chartres ou Extrait de la Parthénie restée à l'état manuscrit, « cet abbé Etienne était fort savant et avait laissé beaucoup de manuscrits qui ont existé dans la bibliothèque du chapitre et dans celle de l'abbaye de Saint-Jean, à qui il avait donné une grande partie de sa bibliothèque et tous ses manuscrits » (Michel Jean François Ozeray, Histoire générale, civile et religieuse de la cité des Carnutes..., Chartres : Garnier, 1836, vol. II, p. 451).

<sup>7.</sup> Cette lettre, dont le contenu est retranscrit dans les registres de procès-verbaux de l'Académie des sciences, est lue par La Hire lors de la séance du 18 juin : « Il a donné l'observation suivante qui luy a esté écrite de Chartres... », PV 1710, séance du 18 juin, fol. 196v-198.

<sup>8.</sup> Abbé Jean-Paul Bignon (1662-1743), prêtre oratorien. Neveu du chancelier Louis de Pontchartrain, cousin du secrétaire d'Etat de la Maison du roi Jérôme de Pontchartrain, il exerce à la fin du règne de Louis XIV les fonctions d'un « ministre de la Culture » officieux : membre de l'Académie Française, honoraire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ainsi que de l'Académie des sciences, il joue un rôle de « modérateur des académies » (Jack A. Clark), et est pour l'année 1710 président de celle des sciences. Voir commentaire, p. 43.

JUIN 1710 319

m'en remercier. Il ne voulut pas rester icy parce que il se hâta d'aller à Versailles où M<sup>r</sup> Bidot, à la recommandation de mon fils, le devoit introduire à M<sup>r</sup> le duc de Bourgogne <sup>1</sup> et où sa cause devoit estre agittée dans le conseil.

Le 16 juin MM<sup>r</sup> de Laistre, fils du secrectaire au Conseil <sup>2</sup>, vinrent à l'Observatoire, où il furent receus de mon fils. J'ay receu des lettres de M<sup>r</sup> Manfredy <sup>3</sup> en remerciment des bons offices que j'avois passez pour lui par mes lettres à M<sup>r</sup> le comte Marsilli <sup>4</sup>, et M<sup>r</sup> Maraldi me fit part de celle qu'il avoit receu de Gêne de M<sup>r</sup> Salvago <sup>5</sup>qui me complimentoit.

Le 17 juin M<sup>r</sup> Delisle <sup>6</sup> porta <sup>a</sup> à l'Observatoire un cistème ingénieux qu'il avoit construit. M<sup>r</sup> Harsoucker y vint aussi. Ils observèrent le Soleil à midy, et ils dîner avec nous. Le père Le Brun vint me voir après dîné et demeura longtemps avec mon fils et M<sup>r</sup> Maraldi. Le soir, nous eûmes les visites de M<sup>lles</sup> de l'Observatoire, et nous parlâme de la lecture que nous faisons en même temps de la Bible.

Le 18 je me réveillé plus tard que le jour précédent, et je fus fort soulagé de ce repos. Je continué de me faire lire le livre de Roys. M<sup>r</sup> Delaistre de Blois <sup>7</sup> vint dîner avec moi et m'entretint agréablement. Mon fils et mon neveu dîner avec M<sup>r</sup> l'abbé Haranger <sup>8</sup>. J'allay à l'Académie, où l'on parla de l'innégalité et de la variation du diamètre apparent

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place de vint, barré.

<sup>1.</sup> Louis de France (1682-1712), duc de Bourgogne, fils du Grand Dauphin et de son épouse Anne-Christine de Bavière. Il succède à son père comme Dauphin à la mort de ce dernier en 1711. Très lié au parti dévot qui règne en maître à la cour à la fin du règne de Louis XIV, il est également très lié à plusieurs savants de l'Académie des sciences.

<sup>2.</sup> Joseph-Simon, Pierre-Claude et Paul de Laistre, tous trois fils de Joseph de Laistre (mort en 1709), secrétaire au Conseil et cousin de Geneviève de Laistre, et de sa femme Anne Berthelot. Ils possèdent une résidence de campagne à Bailly (Yvelines), et sont parfois appelés « Delaistre de Bailly » par Cassini.

<sup>3.</sup> Eustachio Manfredi (1674-1739), mathématicien et astronome bolonais. Associé par le comte Marsigli à la gestion de l'Institut des sciences de Bologne, il est un des principaux correspondants de Cassini. À ce sujet, voir Sandra Giuntini, *Il carteggio fra i Cassini e Eustachio Manfredi : 1699-1737*, Pise/Rome : Instituti editoriali e poligrafici internazionali, 2001, 180 p. Voir également l'« Éloge de M<sup>r</sup> Manfredi » par Fontenelle, dans *HARS* 1737, p. 59-74; Manfredi est en effet nommé en 1726 associé étranger de l'Académie des sciences de Paris.

<sup>4.</sup> Luigi-Fernando, comte de Marsigli (1658-1730), militaire et naturaliste d'origine bolonaise. Nommé en 1699 correspondant de Cassini à l'Académie des sciences, il lui envoie de nombreuses observations astronomiques. Son voyage dans le sud de la France entre 1706 et 1709 achève de le lier aux savants français, notamment aux membres de la Société royale des sciences de Montpellier. Voir commentaire, p. 113.

<sup>5.</sup> Paris-Maria Salvago (1643-1724), sénateur de la République de Gênes. Correspondant régulier de Maraldi et Cassini, mais aussi du père Laval ou de Francesco Bianchini et Eustachio Manfredi, il agit comme un relai entre les astronomes italiens et les savants français, notamment les jésuites de la France méridionale (Walter Tega, « Mens agitat molem : L'Accademia delle Scienze di Bologna (1711-1804) », dans Scienza e letteratura nella cultura italiana del Settecento, dir. Renzo Cremante et Walter Tega, Bologne : Il Mulino, 1984, p. 531, note 7).

<sup>6.</sup> Guillaume Delisle, dit Delisle l'aîné (1675-1726), astronome et cartographe. Il intègre l'Académie des sciences en 1702, en tant qu'élève de Jean-Dominique Cassini. Il enseigne la géographie au futur Louis XV.

<sup>7.</sup> L'un des trois fils de Claude-Pierre-Marie de Laistre (mort en 1701), écuyer, seigneur du Clouzeau, cousin germain de Geneviève de Laistre demeurant à Blois, et de sa femme Marie Le Febvre.

<sup>8.</sup> Pierre-Maurice Haranger (mort en 1735), sous-diacre du diocèse de Paris et chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois. Grand ami et exécuteur testamentaire de Watteau, il est connu dans tout Paris pour sa grande érudition (Jeannine Baticle, « Le chanoine Haranger, ami de Watteau », dans *Revue de l'art*, vol. 69, n°1, p. 55-61).

des planètes <sup>1</sup>.

Jeudi 19 juin, jour de Feste Dieu, j'allay attendre la procession aux Pères de l'Oratoire, où j'entendit la messe.

Vendredy 20 juin je repassay ce que j'avois autrefois médité et publié sur le sujet dont on avoit parlé dans l'Académie précédant, et j'y adjoutay quelque chose pour l'éclairsir d'avantage. J'eu la visite de M<sup>r</sup> Principe <sup>2</sup>. Le soir [on] observa Mercure, M. <sup>a</sup> Maraldi le compara avec quelques étoiles fixes. On continua d'observer les étoiles qui se recontrer dans le même paralelle jusque à minuict.

Samedi 21 juin, jour du solstice, [on] observa la hauteur méridienne du Soleil, et le soir on compara Mercure aux étoiles fixes voisines. J'allay à l'Académie, où l'on porta divers serpens de l'Amérique conservez dans des vases pleins d'eau de vie <sup>3</sup>.

Dimanche 22 juin, j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire. Mon fils ala chez M<sup>r</sup> l'abbé Bignon, et luy communiqua les lettres que j'avoit receu le jour précédent de M<sup>r</sup> le comte Marsilli, écrite de Montpellier. M<sup>r</sup> l'abbé luy communiqua et luy consigna celle qu'il avoit receues du même comte, avec les despesches pour recevoir du messager le livre manuscrit qu'il envoye à l'Académie <sup>4</sup>. Le soir j'eu les visittes ordinaire de l'Observatoire.

Lundy 23 juin j'envoyé Sorel <sup>5</sup> pour le livre du comte Marsilli et pour visiter Madame Delaistre, mais ce livre n'étoit pas encore venu et cette dame étoit alée à Saint-Maure.

Mardy 24, jour de saint Jean, j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire. Le même [jour], à cause de Saint Jean de qui je porte le nom, j'ay receu un <sup>b</sup> beau régal de M<sup>lle</sup> Couplet et un bouquet de M<sup>r</sup> de Laistre, et un gros biscuit de M<sup>me</sup> de Berville <sup>6</sup>.

Mercredy 25 j'allay à l'Académie, où l'on continua de parler de la direction des plantes  $^7$ .

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> M. Samedy 21 Maraldi, barré; erreur manifestement due à une réécriture postérieur pour compléter la journée du 20 juin. <sup>b</sup> Receu au beau régal, barré.

<sup>1.~</sup> «  $\rm M^r$  de La Hire a lu l'écrit suivant : Remarques sur le mouvement des planètes, et principalement sur celui de la Lune », PV 1710, séance du 18 juin, fol. 189-196. Voir également « Sur le Mouvement de la Lune », dans HARS~1710,~p.104-109.

<sup>2.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

 $<sup>3. \</sup>ll M^r$  Boulduc a fait voir un grand nombre de serpents et d'autres insectes de la Martinique. Il en donnera un mémoire. », PV 1710, séance du 21 juin, fol. 199. Les registres de procès-verbaux ne gardent pas trace de cet hypothétique mémoire de Boulduc.

<sup>4.</sup> Il s'agit manifestement de la première forme de son *Histoire physique de la Mer*, envoyée à Cassini sous le titre de *Brieve ristretto del Saggio Fisico intorno alla Storia del Mare*, qui sera publiée dans sa version définitive et intégrale en 1725.

<sup>5.</sup> Louis Sorel, valet de chambre des Cassini, encore au service de Jacques Cassini en 1725 (Arch. nat., M.C., ET/CXII/501bis, inv. ap. décès de Suzanne Charpentier du Charmoy, 25 juin 1725). Voir commentaire, p. 257.

<sup>6.</sup> Madeleine-Françoise de Laistre, sœur de la défunte épouse de Cassini, Geneviève de Laistre, et veuve de Paul Vollant, chevalier, seigneur de Berville et Léglantier, qu'elle avait épousé le 16 novembre 1673 (Arch. nat., MC, ET/CXII/367). Voir commentaire, p. 137, et annexes, fig. 10, p. 508.

<sup>7.</sup> Cassini fait ici allusion au mémoire d'Antoine Parent, « Sur les mouvements extérieurs des plantes », dont il a commencé la lecture le 7 juin (PV 1710, fol. 188v). Après en avoir donné plusieurs extraits lors des séances des 21 et 25 juin, il en termine la lecture le 5 juillet, date à laquelle led. mémoire est transcrit : voir PV 1710, séance du 5 juillet, fol. 211 et suiv. Ce mémoire est également résumé dans *HARS* 1710, p. 64-69.

JUILLET 1710 321

Jeudy 26 nous eûmes à dîner  $M^{me}$  de Berville,  $M^{lles}$  ses filles,  $M^r$  Delaistre de Blois,  $M^{lles}$  de La Hire et Couplet.

Vendredy 27 juin j'ay été avec mon fils et mon neveu voir M<sup>r</sup> Delaistre au Temple, d'où nous ramenâme le père Le Brun que nous y trouvâmes.

Samedy 28 juin j'allay à l'Académie, où l'on continua à traitter de la direction des plantes. M<sup>r</sup> Jonjon <sup>1</sup> proposa le traitter de l'invention des lettre <sup>2</sup>. M<sup>r</sup> Bolduc <sup>3</sup> parla d'une maladie extraordinaire qui avoit étée écritte d'Alemagne, et qui me paroist fabuleuse <sup>4</sup>. On parla aussi d'une planchette garnie d'une boussole pour lever les plans, et j'ay représenté les erreurs auxquelles elle <sup>a</sup> est sujette <sup>5</sup>.

Dimanche 29 juin, j'entendit la messe dans le ceur <sup>6</sup> des Pères de l'Oratoire. Mon fils et mon neveu aler à la thèse des Jésuittes. Dans ce temps là je [reçus] la visite de M<sup>lle</sup> de La Hire, avec laquelle je m'entretint de la lecture de la Bible.

Lundy 30 juin j'écrivit à  $M^r$  le comte Marsilli, sur ses livres qu'on avoit envoié de Montpellier à  $M^r$  l'abbé Bignon pour les communiquer à l'Académie.

#### Juillet

Mardy 1<sup>er</sup> juillet, je receu la visitte du père Baumont et du Père Économe de l'Oratoire <sup>7</sup>. Mon fils ala dîner chez M<sup>r</sup> de la Salle, et ne revint que fort tard, ayant été l'après-dîné chez M<sup>r</sup> son oncle. Il me communiqua à son retour ce qu'il avoit écrit sur

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Jacques Jaugeon (v.1646-1724), mécanicien. Ancien membre de l'officieuse Compagnie des arts, chargé avec ses confrères Des Billettes et Réaumur de la rédaction de la *Description des arts et métiers*, il nommé pensionnaire mécanicien de l'Académie des sciences en 1699.

<sup>2.</sup> PV 1710, séance du 28 juin, fol. 203 : «  $\rm M^r$  Jaugeon a lu un écrit sur l'origine des caractères latins. »

<sup>3.</sup> Simon Boulduc (v.1652-1729), apothicaire et chimiste. Démonstrateur en chimie au Jardin du Roi, il est également élève à l'Académie des sciences en 1694 puis pensionnaire chimiste en 1699.

<sup>4. «</sup> Mr Boulduc a lu une relation venue d'Allemagne d'une épilleptique qui jette des araignées, et d'autres insectes inconnus », PV 1710, séance du 28 juin, fol. 206v.

<sup>5. «</sup>  $\rm MM^r$  de La Hire et Cassini ont parlé ainsi sur le Graphomètre du sieur Godefroy : "Nous avons examiné un instrument qui nous a été présenté par  $\rm M^r$  Godefroy, ingénieur. Cet instrument qu'il appelle un graphomètre luy sert à lever des cartes et à prendre des hauteurs. Mais nous trouvons que ce n'est qu'une planchette ordinaire au-dessous de laquelle il a mis une boussole dont l'usage est fort incertain. Il se sert aussi de cet instrument pour avoir un niveau et pour prendre des hauteurs qui ne peuvent être que très grossières, cependant il rectifie assez ingénieusement ces hauteurs en faisant tourner cette planchette sur son pied, qui est fort commode et qu'on peut transporter facilement" » (PV 1710, séance du 28 juin, fol. 206v-207).

<sup>6.</sup> Choeur.

<sup>7.</sup> Cassini parle manifestement du séminaire Saint-Magloire. L'économe de cette maison est en 1695 un certain Toussaint Le Dieure (voir Arch. nat.,  $S^{6855}$ , bail du 17 décembre 1695 entre Saint-Magloire et le sieur Pierre-Philippe Lévesque), mais nous n'avons pu trouver de document ultérieur mentionnant ce personnage ou la fonction d'économe, non plus qu'un père Beaumont ou Baumont.

les marées observées à Dunkerque, dont les observations luy ont a été remises 1.

Mercredy 2 juillet, j'achevé de dicter ce que j'ay médité sur le Nombre d'or nouveau. J'aillay [sic] à l'Académie, où l'on continua de parler sur le sujet de la précédente. Je conduisit à [la] ville M<sup>lle</sup> de La Hire, et je la reconduisit.

Le jeudy 3 juillet nous eûmes à dîner M<sup>r</sup> l'abbé Haranger, M<sup>r</sup> Marcadé et M<sup>r</sup> Delaistre de Blois, qu'il rapporta que son frère étoit sorti de Douai à sa redition <sup>2</sup> en bonne santé, et qu'il étoit allé à Cambray <sup>3</sup>. M<sup>r</sup> Maraldi alla voir M<sup>r</sup> l'abbé Bignon, qui luy dit de reprendre le livre de M<sup>r</sup> le comte Marsilli pour le porter à l'Académie. J'envoyé le quérir et je commençay de le lire.

Vendredy 4 juillet M<sup>r</sup> Buterfield <sup>4</sup> me vint voir, et me fit le rapport des nouvelles qui couroient à la ville. L'après dîné M<sup>r</sup> l'abbé Bidal <sup>5</sup> vint me voir et y demeura très longtemps, nos <sup>b</sup> entretiens furent sur les sciences et sur les affaires du temps.

Samedy 5 juillet je commençay à faire transcrire les nottes de l'ouvrage de M<sup>r</sup> le compte (*sic*) Marsilli. L'après dîné, étant alé à l'Académie, j'en parlay au père Gouy <sup>6</sup>, auquel M<sup>r</sup> l'abbé Bignon en avoit aussi parlé. Mon fils y fit la lecture de plusieurs observations astronomiques faites depuis peu par M<sup>r</sup> Maraldi <sup>7</sup>. Mon fils me rapporta aussi l'accord qu'il avoit trouvé entre les observations des marées envoyées de Dunkerque et ma théorie de la Lune.

Le dimanche 6 juillet j'entendit la messe à l'ordinaire dans le ceur de l'Oratoire. Le soir  $M^r$  (blanc) de le fils me vint voir avec Mademoiselle sa seur. On parla de la disgrâce

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Cette dernière phrase rajoutée a posteriori après avoir barré la date du Mercredy 2 juillet. <sup>b</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Dunkerque, dépt. Nord, arr. Dunkerque. Ces observations ont été transmises à Cassini par Pontchartrain, conformément à une réclamation de l'Académie. En effet, « L'Académie royale des sciences présenta un mémoire à Monseigneur le comte de Pontchartrain, pour qu'il lui plût ordonner qu'on fit dans quelques ports de la France un journal exact de ces sortes d'observations [du flux et reflux de la mer]. Ce ministre, qui est toujours attentif à ce qui peut contribuer à la perfection des sciences, donna ordre à Mr Baert, professeur d'hydrographie à Dunkerque, d'observer dans ce port pendant quelque tems le flux et reflux de la mer, ce qu'il a exécuté avec tout le soin et l'exactitude que l'on pouvoit souhaitter... » (PV 1710, séance du 16 juillet, fol. 235v).

<sup>2.</sup> La reddition de Douai (dépt. Nord, arr. Douai) eut lieu le 25 juin 1710. Voir à ce sujet le passage sur « Douay assiégé, Albergotti dedans » dans Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Arthur de Boislisle, Paris : Hachette, 1906, t. XIX, p. 370-374.

<sup>3.</sup> Cambrai, dépt. Nord, arr. Cambrai.

<sup>4.</sup> Michael Butterfield (v.1635-1724), « ingénieur du roi pour les instruments de mathématiques ». D'origine anglaise, il est installé faubourg Saint-Germain, « Aux armes d'Angleterre ». Sa spécialité réside dans les instruments de gnomonique.

<sup>5.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Il pourrait s'agir de Pierre Bidal, entré au séminaire Saint-Magloire en 1657, prêtre en 1664, et mort en 1716; ou de Jacques-Vincent Bidal d'Asfeld (1664-1745), théologien janséniste.

<sup>6.</sup> Le père Thomas Gouye (1650-1725), jésuite, mathématicien et astronome. Admis à l'Académie des sciences en tant que membre honoraire en 1699, il est le seul représentant de la Compagnie de Jésus au sein de l'établissement. dont il est vice-président pour l'année 1710.

<sup>7.</sup> Selon le registre des procès-verbaux, c'est Maraldi lui-même qui a fait cette lecture : « M<sup>r</sup> Maraldi a lu l'écrit suivant : Observation du passage de Jupiter proche de l'étoile qui est dans le front du Scorpion, avec la comparaison de cette observation qui a été faite en 1627. »

JUILLET 1710 323

de M<sup>r</sup> Baluze<sup>1</sup>, et mon fils nous raconta la manière dont je m'étoit comporté dans la disgrâce du cardinal Ranuci<sup>2</sup> nonce du pape. Mon grand ami le président Saint-Sauveur vint à l'Observatoire, et eut une longue conférence avec mon fils.

Lundy 7 juillet, j'eus une longue visite de M<sup>r</sup> de Bergogne <sup>3</sup>, qui me parla de mon abrégé d'astronomie manuscrit qui lui avoit été depuis longtemps de Rohault, auquel je dois communiqué pour servir dans l'instruction de ces écoliers. Je l'avoit fait à l'instance de M<sup>r</sup> l'abbé Galois <sup>4</sup> pour servir à M<sup>r</sup> Dormois <sup>5</sup>, fils de M<sup>r</sup> Colbert <sup>6</sup>. M<sup>r</sup> Du Hamel <sup>7</sup> en a rapporté partie dans son livre intitulé *Philosophia Burgondica*, et dans *Histoire de l'Académie des Sciences*. M<sup>me</sup> Bergogne demanda particulièrement de mon [fils] qui étoit alé le même jour avec M<sup>r</sup> Couplet le fils <sup>8</sup> à Tramblay <sup>9</sup>; et fit diverses demandes qui me firent juger qu'elle pourroit avoir quelque parti à proposer pour lui. M<sup>r</sup> Maraldi me communica les réflexions qu'ils avoient faites sur l'ouvrage de M<sup>r</sup> le comte Marsilli.

Mardy 8 juillet, mon fils revint de Tramblay. Il me fit le rapport de ce qu'il avoit fait avec M<sup>r</sup> Couplet, et me porta le compliment de M<sup>r</sup> Bignon le capitaine <sup>10</sup> et de sa compagnie qu'il avoit à Villepinte <sup>11</sup>. Le soir nous eûmes la compagnie de M<sup>lles</sup> Couplet et de La Hire.

Le mercredy 9 juillet nous eûmes à dîner M<sup>r</sup> de Plantade <sup>12</sup>, qui me donna les

<sup>1.</sup> Étienne Baluze (1630-1718), historiographe, bibliothécaire et juriste, fut disgracié et exilé de Paris en juillet 1710 pour avoir produit et défendu de faux documents, forgés par des proches du cardinal de Bouillon, afin de prouver l'ascendance prestigieuse de ce dernier et ses liens familiaux avec les La Tour du Dauphiné.

<sup>2.</sup> Angelo Ranuzzi, bolonais, archevêque de Damiette puis évêque de Fano, et enfin cardinal-archevêque de Bologne. Envoyé en France en tant que nonce du pape en 1683, dans le but de remettre à la cour de France des langes bénits pour la naissance du duc de Bourgogne, il fut renvoyé en 1689. Voir à ce sujet Charles Gérin, « L'ambassade de Lavardin et la séquestration du nonce Ranuzzi », dans Revue des questions historiques, 1er octobre 1874, p. 421.

<sup>3.</sup> Ce personnage, non plus que sa femme, n'ont pu être identifiés.

<sup>4.</sup> L'abbé Jean Galloys ou Gallois (1632-1707), abbé de Saint-Martin de Cure, professeur de grec et géomètre. Membre de l'Académie des sciences depuis 1668, il fut nommé pensionnaire géomètre en 1699. Il fut également un des premiers savants à accueillir Cassini à son arrivée en France : « Je soumettais mes écrits à la correction de MM<sup>r</sup> de l'Académie, particulièrement de M<sup>r</sup> l'abbé Gallois, secrétaire, qui me sacrifiait le peu de moments qui lui restoient... » (« Anecdotes de la vie de J.-D. Cassini », dans Cassini IV, Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et à celle de l'Observatoire..., Paris : Bleuet, 1810, p. 293).

<sup>5.</sup> Jules-Armand Colbert, marquis de Blainville et d'Ormoy (1663-1704), surintendant des bâtiments en survivance de son père à partir de 1674, et grand-maître des cérémonies à partir de 1685.

<sup>6.</sup> Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), contrôleur général des finances à partir de 1665. C'est en grande partie grâce à lui qu'a été fondée l'Académie des sciences en 1666, et que Cassini a été appelé en France en 1669.

<sup>7.</sup> Jean-Baptiste Duhamel (1624-1706), prêtre de l'Oratoire et Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de 1666 à 1697. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de philosophie, parmi lesquels la *Philosophia vetus et nova ad usum scholæ accomodata* (Paris, 1684), également appelée *Philosophia Burgundica* d'après son principal inspirateur, l'abbé Jacques-Nicolas Colbert, du collège de Bourgogne.

<sup>8.</sup> Pierre Couplet, dit Couplet de Tartreaux (mort en 1743), fils de Claude-Antoine Couplet. Admis à l'Académie des sciences comme élève mécanicien en 1696, puis élève du Trésorier à partir de 1699, Couplet de Tartreaux a effectué en 1709 un voyage aux Indes occidentales, dont il est revenu trop souffrant pour pouvoir raconter ses aventures à l'Académie avant février 1711.

<sup>9.</sup> Tremblay-en-France, dépt. Seine-Saint-Denis, arr. du Raincy. Les Cassini y possèdent une maison de campagne, issue du patrimoine de Laistre.

<sup>10.</sup> Louis Bignon (1659-1730), major général des armées du Roi.

<sup>11.</sup> Villepinte, dépt. Seine-Saint-Denis, arr. du Raincy.

<sup>12.</sup> Gaspard-René de Plantade (1684-1768), conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier à partir de 1715. Il est le frère cadet de François de Plantade, avocat général en cette même Cour, et astronome amateur.

nouvelles de Montpellier. J'allais à l'Académy, où M<sup>r</sup> Méry parla des propriétéz du chile <sup>1</sup> et M<sup>r</sup> Romur des limaçon et d'une espèce de petit insecte qu'il porte et loge dans ses antraille <sup>2</sup>. Le soir nous eûmes la conversation de M<sup>lle</sup> de La Hire. M<sup>r</sup> Maraldi me leu les lettres qu'il avoit receues d'Italie.

Jeudy 10 juillet, on reveu les 6 premières feuilles du traité qui commence De Diebus Dominicis <sup>3</sup>. M<sup>r</sup> Harsoucker vint à l'Observatoire me porter des nouvelles de son père, qui lui avoit envoier de Duseldorpf <sup>4</sup> des lastres d'acier <sup>a</sup> pour les faires toucher à ma pierre d'aiman afin qu'elle serve d'aimain (sic) artificiel, il en fit toucher une que fait un fort bon effect. M<sup>r</sup> l'abbé Bignon m'écrivit une lettre, et m'en envoya une du père Laval de Marseille, avec quantité d'observations qu'il a faites des hauteurs méridiennes du Soleil et des hauteurs de l'horizon apparent de la mer. Il n'en tire l'obliquité de l'écliptique moindre de quelque seconde de celles que j'observe depuis longtemps de 23 degrez 29 minutes, négligeant un petit nombre de secondes de plus ou de moin, qui est une différence dificile à régler. Le père de Laval ne désespère point de le pouvoir faire par la continuation des observations des hauteurs du Soleil et de celle de l'orizon de la mer, qu'il a une belle commodité de faire à Marseilles.

Vendredy 11 juillet, mon fils et mon neveu aller voir M<sup>r</sup> et Madame Bergogne et M<sup>r</sup> Delaistre au Temple. M<sup>r</sup> Grimaut, premier consul de Marseilles, ayant fini ses affaires à Paris vint nous remercier des bons offices que nous avions faits pour lui. M<sup>r</sup> Niquet <sup>5</sup> vint avec M<sup>r</sup> Béal <sup>6</sup> nous porter des thèses de morales qui se doivent soutenir dimanche.

Samedy 12 juillet nous alâmes à l'Académie, où mon fils leut les réflexions qu'il avoit faites sur les observations des marées, envoyées dernièrement de Dunkerque, qui occuper toute la scéance <sup>7</sup>.

Dimanche 13 juillet, je finit de lire le second livre des Paralipomène <sup>8</sup> et j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire. J'envoier pour voire monsieur l'abbé Bignon et luy consigner les lettres pour le père de Laval, mais on me rapporta qu'il étoit malade et

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Des lastres de fer, ces deux derniers mots barrés.

<sup>1.</sup> L'intervention est d'Alexis Littre et non de Jean Méry : « M<sup>r</sup> Littre a achevé de lire l'écrit suivant, Sur une hidropisie laiteuse », PV 1710, séance du 9 juillet, fol. 221 et suiv. Le chyle est un mélange de sang et de lait.

<sup>2.</sup> René Antoine Ferchault de Réaumur (1683-1757), naturaliste. Entré à l'Académie des sciences comme élève du géomètre Varignon en 1708, il connaît une rapide ascension et est nommé pensionnaire mécanicien le 16 mai 1711. Il y lit le 9 juillet un mémoire sur un petit insecte qui vit sur les limaçons (PV 1710, fol. 230v et suiv.).

<sup>3.</sup> De diebus Dominicis et Pentecostes ut in eis stantes oremus..., chapitre 20 des canons du Concile de Nicée.

<sup>4.</sup> Düsseldorf, Allemagne, land Thénanie-du-Nord-Westphalie.

<sup>5.</sup> Il s'agit manifestement du fils aîné d'Antoine Niquet, Hyacinthe (mort en 1719), futur conseiller au Parlement de Toulouse.

<sup>6.</sup> Jean Béal, prêtre et précepteur des fils de l'académicien Antoine Niquet.

<sup>7. «</sup> M<sup>r</sup> Cassini le fils a commencé à lire un écrit sur le flux et le reflux de la mer », PV 1710, séance du 12 juillet, fol. 233. Il semble néanmoins que d'autres sujets aient été agités au cours de la séance : des réflexions de l'abbé Bignon et du chimiste Homberg sur la culture du blé, et une observation anatomique sur un petit chat par l'anatomiste Littre (*ibid.*).

<sup>8.</sup> Les Paralipomènes sont un supplément au livre des Rois dans la Bible. Ils comportent deux livres, le premier étant constitué de 19 chapitres, et le second de 35.

JUILLET 1710 325

qu'on ne le voioit point. M<sup>r</sup> Barden <sup>1</sup> me vint voir avec ses deux fils, et il coucha chez nous. J'eus la visite de M<sup>r</sup> Le Duc et de M<sup>lle</sup> sa fille aynée <sup>2</sup>, et le soir celle de M<sup>lle</sup> de La Hire qui avoit été le jour, avec son frère <sup>3</sup>, avec mon fils et mon neveu dans notre jardin.

Lundy 14<sup>e</sup> juillet mon fils et mon neveu allèrent à la thèses soutenue par M<sup>r</sup> Niquet aux Jésuites avec applaudissement. M<sup>r</sup> Grimaut partit pour Marseille.

Mardy 15 juillet, j'achevé la lecture des Paralipomènes.

Mercredy 16 juillet j'allay à l'Académie où mon fils continua la lecture des observations sur les marées <sup>4</sup>. On disputa sur la correspondance qu'elles ont avec les distances de la Lune à la Terre, je dit que je me rapportoit là-dessus aux dimantion que j'avois marquée depuis longtemps dans une lettre que M<sup>r</sup> Gadrois avoit fait imprimer <sup>5</sup>. M<sup>r</sup> Delaistre mon beau-frère m'envoya quatre faisans qui furent mis avec les autres volailes.

Jeudy 17 juillet, je fini la lecture du livre de Tobie. Le temps étant fort beau, je sorti sur la terrasse. J'eu le soir la visite de M<sup>lle</sup> Couplet.

Vendredy 18 juillet mon fils ala avec M<sup>lle</sup> Delaistre <sup>6</sup> dîner chez son oncle, où il trouva une plus grande compagnie. Monsieur le Nonce extraordinaire <sup>7</sup> me vint voir avec les autres gentilshommes et me dit qu'il doit retourner en Italie le mois d'octobre prochain, s'offrant d'y porter les écrits et les autres choses que je voudrois y consigner, de s'acquiter des commissions que je voudrois luy donner. Il demeura yci très longtemps, servi de M<sup>r</sup> Maraldi, jusqu'à ce que mon fils, pour lequel il montra beaucoup d'amitié, fust de retour. Mon fils fit dresser une loge fort commode qu'il avoir [sic] acheté pour moy, capable de 4 personnes. Un incognu vint avec deux autres personnes me consulter sur l'étalisement <sup>8</sup>. Je luy parlay de leur vanité et de la folie de ceux qui s'en servent.

Samedy 19 juillet je fus à l'Accadémie. M<sup>r</sup> de La Hire le fils leut la lettre de M<sup>r</sup> le

<sup>1.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié.

<sup>2.</sup> Les membres de cette famille Leduc n'ont pu être clairement identifiés. On notera cependant une alliance en 1615 entre Marie Baugier, grand-tante d'Edme Baugier, et un certain Jean Leduc, troisième du nom, seigneur de Compertrix (Champagne). Toutefois, le dossier bleu n°243 du Cabinet des titres de la BnF ne mentionne que des héritiers mâles à cette branche Leduc, dont le représentant vivant à l'époque du Journal est Jean IV, époux de Marie-Marguerite Fagnier de Montflambert (1699).

<sup>3.</sup> Manifestement Gabriel-Philippe. Voir infra.

<sup>4. «</sup>  $M^r$  Cassini le fils a achevé l'écrit suivant : Réflexions sur les observations du flux et du reflux de la mer, faites, à Dunkerque par  $M^r$  Baert, professeur d'hydrographie, pendant les années 1701 et 1702 », PV 1710, séance du 16 juillet, fol. 235 et suiv. Voir également « Sur le flux et le reflux », dans HARS 1710, p. 4-10.

<sup>5.</sup> Cassini fait ici allusion à la Lettre de M<sup>r</sup> Gadroys à monsieur de Lagrange Trianon, conseiller du Roy en son grand Conseil : pour servir de réponse à celle que M<sup>r</sup> de Castelet a écrite contre les raisons de M<sup>r</sup> Descartes touchant le flux & reflux de la mer, Paris : L. Roulland, 1677. Un recueil de ces questions, avec les lettres qui ont précédé celle de Gadroys, se trouve à la Bibliothèque nationale de France, ms. Clairambault 848, « Pièces sur le Flux et Reflux de la Mer ». Sur les théories des Cassini sur le flux et reflux de la mer, voir Pierre Brunet, L'introduction des théories de Newton en France au XVIII<sup>e</sup> siècle avant 1738, réimpr. [de l'éd. de Paris, 1931], Genève : Slatkine, 1970, p. 39-53.

<sup>6.</sup> Catherine de Laistre (morte en 1712), sœur de Geneviève de Laistre. Célibataire, elle vit avec sa sœur Madeleine-Françoise, veuve Vollant de Berville, dans un pavillon près du Val-de-Grâce.

<sup>7.</sup> Alamanno Salviati (1668-1733), protonotaire apostolique d'origine florentine. Nommé nonce extraordinaire en France en 1707 pour apporter les langes bénits au duc de Bretagne, il est à la Cour entre juillet 1708 et août 1710, mais ne quitte Paris qu'après juin 1711. Il est nommé vice-légat d'Avignon cette même année.

<sup>8.</sup> Sur les talismans.

comte Marsilli sur les livres qu'il a envoyé à l'Académie, et M<sup>r</sup> de La Hire le père leut les remarques qu'il avoit faites sur les talcque <sup>a</sup> qui redouble les objets <sup>1</sup>.

Dimanche 20 juillet, M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Butterfield vinrent dîner avec nous et me prière d'aller à Chaillot <sup>2</sup>. M<sup>r</sup> La Montre rapporta le livre de M<sup>r</sup> Newton qu'on lui avoit prêté, et eut avec moi une longue conversation qui m'empescha d'entretenir M<sup>me</sup> et M<sup>lles</sup> de Berville, qui me vinrent voir. Après son départ, M<sup>elles</sup> Dinville et Thulie <sup>3</sup> et M<sup>r</sup> Delaistre de Blois ce promenèrent avec moy sur la route, et le soir fort tard M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir. Nous leûmes la lettre sur la mort exemplaire et sur la pénitence de seure Marie-Louise, qui avoit été au siècle M<sup>me</sup> La Vallière.

Lundy 21 juillet M<sup>r</sup> Delaistre mon beau-frère, le père Le Brun et M<sup>elle</sup> Dumini vinrent dîner chez nous; nous parlâmes de quelques passages de l'Écriture difficile à entendre.

Mardy 22 juillet, M<sup>r</sup> Delille de l'Académie vint me voir, et il fit quelque observations avec M<sup>r</sup> Maraldi. Mon fils <sup>b</sup>, mon beau-frère, le père Le Brun et Monsieur Bidal allerrent dîner avec M<sup>r</sup> l'abbé Gaillard à Charentonaux <sup>4</sup>. On attendoit icy le secrétaire du roy de Suède et un de ses principaux officiers avec leurs fames, mais il ne parurent point.

Mercredy 23 juillet j'allay à l'Académie, où mon fils leut l'extrait de l'ouvrage du comte Marsilli faite par M<sup>r</sup> Maraldi <sup>5</sup>. Le soir, M<sup>r</sup> de La Hire l'aîné et Mademoiselle sa seur vinrent me voir avec M<sup>elle</sup> Couplet.

Jeudy 24 juillet je fis réponce au P. Rouché <sup>6</sup> sur ses demandes astronomiques. M<sup>r</sup> Varignon <sup>7</sup> m'est venu voir avec M<sup>r</sup> Bernouilli le fils <sup>8</sup> venus de Basle, qui <sup>c</sup> m'a demandé permission de venir icy observer avec mon fils et mon neveu.

Vendredy 25 juillet, jour de st Jacques, j'attendit la messe aux Pères de d l'Ora-

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Sur les talbles, cette dernière syllabe barrée, et la suite du mot rajoutée dans l'int. sup. <sup>b</sup>mon fils alla dîné chez mon beau-frère, rajouté en int. sup. et barré. <sup>c</sup>et m'a demandé, et barré et remplacé dans l'int. sup. par qui. <sup>d</sup>Pères de l'Oratoire, rajout int. sup.

<sup>1. «</sup> M<sup>r</sup> de La Hire a lu l'écrit suivant : Observations sur une espèce de talc, qu'on trouve communément proche de Paris, au-dessus des bancs de pierre de plâtre », PV 1710, séance du 19 juillet, fol. 253 et suiv. Voir également « Sur les réfractions d'une espèce de talc », dans HARS 1710, p.121-125.

<sup>2.</sup> Chaillot, aujourd'hui quartier de Paris (16<sup>e</sup> arrondissement), ancien faubourg de Paris intégré à la capitale en 1860.

<sup>3.</sup> Ces demoiselles n'ont pu être identifiées. Elles sont probablement sœurs.

<sup>4.</sup> Charentonneau, île de la Marne dépendant aujourd'hui de Maisons-Alfort (dépt. Val-de-Marne, arr. Créteil).

<sup>5.</sup> Selon le procès-verbal de la séance, c'est Maraldi lui-même qui a lu l'extrait : « M<sup>r</sup> Maraldi a commencé à lire un extrait qu'il a fait d'un grand ouvrage de M<sup>r</sup> le comte Marsigly sur la mer », PV 1710, séance du 23 juillet, fol. 263.

<sup>6.</sup> Un certain Père Rouché, franciscain, est mentionné par Arago comme menant des observations astronomiques à Poitiers vers cette époque. Voir François Arago, *Oeuvres*, éd. J.-A. Barral, Paris : Morgand, t. I, p. 552.

<sup>7.</sup> Pierre Varignon (1654-1722), géomètre et mathématicien. Membre de l'Académie des sciences à partir de 1688, il fait partie du groupe malebranchiste de la Compagnie. Il fut le professeur des fils Cassini.

<sup>8.</sup> Nicolas Bernoulli (1687-1759), mathématicien. Il est le neveu de Jean I<sup>er</sup> Bernoulli (1667-1748), dit Bernoulli de Bâle (Suisse, canton de Bâle-ville), mathématicien et physicien associé de l'Académie des sciences. Quoique non membre, il assiste à certaines séances académiques : « M<sup>r</sup> Bernoully, neveu de MM<sup>r</sup> Bernoulli, à qui à cause de son nom et de son savoir M<sup>r</sup> l'abbé Bignon avoit permis de se trouver aux assemblées de l'Académie... », PV 1710, séance du 9 août, fol. 295-296.

 $AO\hat{U}T$  1710 327

toire. M<sup>r</sup> l'abbé Tinturier<sup>1</sup>, chanoine de Verdun, me vint voir et me communiqua les observations qu'il avoit faites avec beaucoup d'industrie sur la chrutte (sic) des corps.

Samedy 26 juillet j'allay à l'Académie, où M<sup>r</sup> Méry l'eut (*sic*) l'anatomie qu'il avoit fait d'une moule, et mon fils continua de lire l'ouvrage manuscrit de M<sup>r</sup> le comte Marsilli<sup>2</sup>.

Dimanche 27 juillet j'attendit la messe aux Capucins, et j'allay dire adieu à madame de Berville qui doit aller à Clermont <sup>3</sup>. M<sup>r</sup> Delaistre de Blois et M<sup>r</sup> Harsouker vinrent dîner avec moy. M<sup>elle</sup> Couplet se promena avec moy et je la tint à souper.

Lundy 28 juillet M<sup>lle</sup> de La Hire me vint voir, et s'offrit de travailler au meuble de la chapelle, pour laquelle mon fils acheta un tableau qui est la copie de Notre-Dame peinte de Saint Luc.

Mardy 29 juillet l'abbé Teinturier, chanoine de Verdun, vint dîner avec nous. M<sup>r</sup> le curé s'y trouva avec luy, et on résonna des affaires de la Chine, de ses inventions et de la chronologie chinoise <sup>4</sup>.

Mercredy 30 juillet j'allay à l'Académie, où mon fils  $^5$  finit la lecture de l'abrégé de l'ouvrage de  $M^r$  le conte (sic) Marsilli, auquel l'Académie ordonna de luy écrire et le remercier.

Jeudy 31 juillet, j'aillay avec mon fils et mon neveu féliciter M<sup>r</sup> l'abbé Bignon sur sa nouvelle dignité de doyen de Saint-Germain <sup>6</sup>. Le père Gouy s'i trouva, et l'on parla avec honneur de l'ouvrage de M<sup>r</sup> le comte Marsilli. Come il étoit le jour de St Ignace, nous alâmes entendre la messe aux Jésuittes, et nous ramenâmes M<sup>elle</sup> Delaistre. M<sup>me</sup> Berville et M<sup>elles</sup> ses filles, devant aller à Clermont, me vinrent dire adieu. M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir converser avec moy. M<sup>elles</sup> le Duc les plus jeunes me vinrent parler <sup>a</sup>.

# Aoust

Vendredy 1<sup>er</sup> aoust, mon fils alla chez M<sup>r</sup> Delaistre et retourna avec le père Le Brun.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Cette dernière phrase rajoutée a posteriori.

<sup>1.</sup> Charles Teinturier (mort en 1760), chanoine de la cathédrale de Verdun (dépt. Meuse, arr. Verdun) et archidiacre. Il sera également entre 1717 et 1756 conseiller-clerc au parlement de Metz, charge qui lui permettra de lutter de toutes ses forces contre le jansénisme en Lorraine. Passionné de sciences, il installe dans la maison canoniale de Metz un petit observatoire astronomique (Emmanuel Michel, Biographie du parlement de Metz, Metz: Nouvian, p. 513).

<sup>2.</sup> Selon le procès-verbal, c'est Maraldi qui en a fait la lecture : PV 1710, séance du 26 juillet, fol. 265. Quant à Méry, il avait disséqué la moule lors de la séance précédente : « M<sup>r</sup> Méry a fait voir une grande moule qu'il a disséquée en présence de la Compagnie [...] Il en donnera un mémoire », PV 1710, séance du 23 juillet, fol. 263.

<sup>3.</sup> À l'époque Clermont-en-Beauvoisis, aujourd'hui Clermont ou Clermont-de-l'Oise, dépt. Oise, arr. Clermont.

<sup>4.</sup> Cassini est l'auteur en 1689 de « Réflexions sur la chronologie chinoise », intégrées dans Hist. Acad., t. II, p. 71 et suiv.

<sup>5.</sup> Maraldi selon le procès-verbal, voir PV 1710, séance du 30 juillet, fol. 267.

<sup>6.</sup> Saint-Germain-l'Auxerrois, aujourd'hui dans le premier arrondissement de Paris.

Samedy 2 aoust j'allay à l'Académie, où l'on parla de diverses observations phisique  $^1$ . M<sup>r</sup> Maraldi me l'eut les lettres de Clapiès  $^2$  sur la decente des Anglois à Cette  $^3$ .

Dimanche 3 aoust j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire, et j'allay saluer M<sup>me</sup> le Duc et ses filles. M<sup>r</sup> le Duc me vint entretenir au carosse.

Lundy 4 aoust, jour de St Dominique, j'allay entendre la messe aux Jacobins et je m'informé de l'état de santé du P. Le Fé<sup>4</sup> qui étoit au ceur. M<sup>r</sup> Parent vint dîner avec nous. Je fus fort contant de ses conversations sur des mathématiques et sur de la théologie à l'occasion de la thèses <de M.> de M<sup>r</sup> Bragelogne<sup>5</sup>.

Mardy 5 aoust nous eûmes à dîner M<sup>r</sup> et Melle de La Hire les aynés <sup>6</sup> et M<sup>elle</sup> Couplet, qui m'avoit régalé <sup>7</sup>.

Mercredy 6 aoust j'allay à l'Académie, où l'on traitta des mouvements des corps qui nagent dans l'eau quand on la fait circuler <sup>8</sup>. Je receus une lettre du père Laval, qui me recommanda un de ses [amis] nommé M<sup>r</sup> Pont, son élève en géometrie. Nous menâmes et ramenâmes le père Le Brun, qui nous donna des nouvelles surprenantes. M<sup>r</sup> Delaistre de Blois vint dîner avec nous.

Jendu 7 aoust après souper, M<sup>elle</sup> Couplet vint m'entretenir au mien et me régala d'un met fait par ces mains. Après son départ, M<sup>elle</sup> de La Hire passa le reste de la soirée avec nous.

Vendredy 8 aoust je me fit lire la Préface sur les Pseaumes, et la traduction et explication du premier.

Samedy 9 aoust j'allay à l'Académie où plusieurs [personnes] résolurent la question

<sup>1.</sup> Lecture d'un mémoire sur un chat monstrueux par Alexis Littre et d'un mémoire de géographie par Guillaume Delisle; proposition d'un problème mathématique par Jacques Ozanam; discussion sur la noix de galle et son emploi, menée par Michel Reneaume. Voir PV 1710, séance du 2 août, fol. 269 et suiv.

<sup>2.</sup> Jean de Clapiès (1670-1740), astronome montpelliérain. Après une courte carrière militaire, il retourne à ses premières amours, les mathématiques. Ses prévisions pour l'éclipse de Soleil de mai 1706 le font connaître de Cassini, et nommer premier associé de la Société royale des sciences de Montpellier. Voir commentaire, p. 109; ainsi que l'« éloge de M<sup>r</sup> de Clapiès », par M<sup>r</sup> de Ratte, dans Eloges des Académiciens de Montpellier, recueillis, abrégés et publiés par M<sup>r</sup> le baron des Genettes, pour servir à l'histoire des sciences dans le dix-huitième siècle, Paris : Bossange et Masson, 1811, p. 97-104.

<sup>3.</sup> Sète, dépt. Héraut, arr. Montpellier. Le 24 juillet 1710, vingt-six navires anglais et hollandais accostent à Sète, et plus de 1500 soldats ravagent la ville pour détourner l'armée française de la répression contre les protestants dans les Cévennes. Cinq jours plus tard, l'armée française menée par le duc de Noailles repousse brillament l'attaque. Voir à ce sujet Saint-Simon, Mémoires, op. cit., t. XX, p. 99-101.

<sup>4.</sup> André Le Fée (1625-1718), docteur et professeur de théologie de la Faculté de Paris. Il est également moine dominicain, prieur du Grand couvent et Collège général de Saint-Jacques.

<sup>5.</sup> L'abbé Christophe Bernard de Bragelongne (1688-1744), géomètre. Proche du P. Malebranche, il est comme lui partisan de la « nouvelle géométrie », i.e. celle des infiniments petits, défendue principalement par Leibniz et les frères Bernoulli (« Les Académiciens des sciences malebranchistes », dans Oeuvres complètes de Malebranche, éd. Pierre Costabel, Paris : J. Vrin, 1967, p. 162-176).

<sup>6.</sup> Le fils aîné de Philippe de La Hire est Gabriel-Philippe (1677-1719), issu de son premier mariage avec Catherine Lesage. Elève à l'Académie des sciences à partir de 1694, il officiellement nommé élève astronome de son père en 1699. Il prend sa place de pensionnaire astronome à sa mort en 1718. Il épouse en 1706 Marguerite Mouette, qui meurt en couches un an plus tard.

<sup>7.</sup> Probablement à l'occasion de la saint Dominique.

 $<sup>8. \</sup>ll M^{\rm r}$  Saulmon a commencé à lire un écrit sur les corps qui circulent dans un liquide », PV 1710, séance du 6 août, fol. 283.

 $AO\hat{U}T$  1710 329

trigonométrique posée par M<sup>r</sup> Hosanam, qui fut fort contant de celle de mon fils <sup>1</sup>.

Dimanche 10 aoust, jour de St Laurent, j'entendit la messe au lieu ordinaire. Le soir, j'eu les visites de M<sup>elle</sup> de La Hire, qui se promena avec moy, et ensuitte celle de M<sup>elle</sup> Couplet. M<sup>r</sup> Hosanam vint conférer avec mon fils sur son problème.

Lundy 11 aoust, j'ay faite une progression des épactes grégoriennes, qui de 100 et 100 années va iternativement de 24 et 25 jours, en 200 et 200 ans de 19 et 20, de 400 en 400 ans de 9 jours, et quand elle passe 30 de 10 jours.

Mardy 12 aoust, j'ay pris pour époque des épactes gregoriennes cette année 1710, qui a pour épacte \*, et j'ay trouvay qu'elle retourne alternativement de 353 et 372 ans, que la table de Clavius <sup>2</sup> si accorde ordinairement, et que jusque à l'année 5000 il n'y [aura] que trois fois la différence d'un jour. Mon fil (sic) a acheté un autel <sup>a</sup>.

Mercredy 13 aoust, je n'allay pas à l'Académie à cause du mauvais temps. Mon fit (sic) y leut une partie des considérations faites sur les observations des marées <sup>3</sup>.

Jeudy 14 aoust je continué mes écrits. Le soir j'eu la conversation de mademoiselle Couplet.

Vendredy 15 aoust, feste de la Vierge, j'allay à la paroisse faire mes dévotions, et je fut fort contant de Monsieur le curé.

Samedy 16 aoust j'allay à l'Académie où mon fils acheva son discours sur les marées <sup>4</sup>. Le soir j'eu la conversation de mesdemoiselles de La Hire et Couplet.

Dimanche 17 aoust j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire. J'envoier complimenter Madame Le Duc qui étoit malade. Nous eûme à disner M<sup>r</sup> Parent; le P. Le Brun me vint voir. M<sup>r</sup> de La Hire <sup>b</sup> et mademoiselle de La Hire passèrent quelque temps avec moy [et] M<sup>r</sup> Hartsoucker, qui fut aussi longtemps. M<sup>r</sup> Bion porta un livre qu'il avoit fait imprimer sur les instrumens de mathémathiques <sup>5</sup> et demanda un 3<sup>e</sup> exemplaire de

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Autel avec sa pierre, ces trois derniers mots barrés. <sup>b</sup>M<sup>r</sup> Harsouker, M<sup>r</sup> de La Hire, ces deux premiers mots barrés.

<sup>1.</sup> Jacques Ozanam (1640-1717), entré à l'Académie comme élève géomètre en 1707, propose lors de la séance du 2 août 1710 un problème mathématique à résoudre. Varignon, Rolle, Parent, Bomie, Réaumur, Bernoulli le neveu et le fils de Cassini présentent chacun leur solution; celle du dernier se trouve dans PV 1710, séance du 9 août, fol. 290v-291v.

<sup>2.</sup> Christophorus Clavius (1538-1612), jésuite, mathématicien allemand, traducteur des *Eléments* d'Euclide. Adversaire du système de Copernic, il joua un rôle de premier plan dans la réforme du calendrier grégorien.

<sup>4. «</sup>  $M^r$  Cassini le fils a achevé l'écrit suivant : Réflexions sur les observations du flux et du reflux de la mer, faites au Havre de grâce. Par  $M^r$  Boissaye du Bocage, professeur d'hydrographie, pendant les années 1701 et 1702 », PV 1710, séance du 16 août, fol. 303 et suiv.

<sup>5.</sup> Nicolas Bion (1652-1733), « ingénieur du Roi pour les instruments mathématiques. » Fabricant non spécialisé, mais très doué pour exécuter les instruments astronomiques, Bion s'est rendu célèbre par la publication de plusieurs ouvrages destinés aux amateurs de science. Celui dont parle Cassini est vraisemblablement son plus grand succès, *Traité de la construction et des principaux usages des instrumens de mathématique*, Paris : Vve J. Boudot, 1709. Destiné notamment à satisfaire les besoins en documentation des arpenteurs ou des ingénieurs militaires, cet ouvrage correspond au goût du jour pour l'astronomie et la mécanique. À ce sujet, voir Maurice Daumas, *Les instruments scientifiques aux XVIIIe et XVIIIe siècles*, Paris : PUF, 1953, en particulier p. 109.

mes *Figures* pour le cardinal Galtiero<sup>1</sup>, qui a eu depuis peu du Roy une riche abbaïe et une bonne pension.

Lundy 18 aoust, mon fils disna chez M<sup>r</sup> son oncle et ala conserter avec le père Gouy ce que l'on pourra adjouter dans la *Connoissance des temps* touchant les marées <sup>2</sup>. J'ay receu une lettre fort obligeante du père Laval, dattée à Marseilles du 12 aoust.

Mardy 19<sup>e</sup> aoust <sup>a</sup>, j'envoyé les chevaux pour mener le père Le Brun et M<sup>r</sup> Delaistre aux Camaldules <sup>3</sup>.

Mercredy 20 aoust j'allay à l'Académie, où mon fils acheva ses réflexions sur les marées  $^4$ .

Jeudy 21 aoust, je fis un discours latin sur les particularitez chronologique de cette année.

Vendredy 22 aoust j'eu  $M^r$  Delaistre de Blois à dîné et j'eu sur le soir les visites de mesdemoiselles de La Hire et Couplet.

Samedy 23 j'allay à l'Académie, où M<sup>r</sup> Saumon <sup>5</sup> parla des mouvemens des corps plongez dans l'eau pendant qu'on fait circuler les vases, l'appliquant au mouvement des planètes <sup>6</sup>.

Dimanche 24 aoust j'allay à la messe aux Pères de l'Oratoire, et j'ay continué mes écrits.

Lundi 25 aoust, jour de St Louis, j'allay à la messe solennelle que l'Académie fait célébrer en tel jour aux Pères de l'Oratoire rue St Honoré, avec le panégirique du saint. J'en ramené Mademoiselle Couplet qui dîna avec nous. L'après dîné  $M^r$  le chevallier de Louville  $^7$  vint me voir et nous raisonnâmes longtemps sur les mouvemens des apogée des planètes et des étoiles fixes dont je ly (sic) fit voir [un] globe où j'ay représenté ce mouvement par une nouvelle armure.

 $<sup>^{\</sup>rm a} Mardy~19^{\rm e}~aoust~{\rm M^r}$  Parent vint dîner avec, ces quatre derniers mots barrés.

<sup>1.</sup> Filippo Antonio Gualterio (1660-1728), prélat italien. Issu d'une famille noble d'Orvieto, il est vice-légat d'Avignon entre 1696 et 1700, puis légat apostolique à la cour de France. Membre honoraire de l'Académie des inscriptions et médailles, il possède de splendides collections de curiosités. Il anime une société scientifique à Rome, fortement influencée par la pensée de Newton.

<sup>2.</sup> Périodique lancé en 1679 par l'abbé Picard, la Connaissance des temps passe sous la direction officielle de l'Académie en 1702. Elle est alors confiée à l'élève astronome Jacques Lieutaud, qui en dirige la publication entre 1702 et 1729, aidé par d'autres académiciens comme les Cassini ou les Delisle. Cet utile annuaire astronomique et de navigation connaît un grand succès dès ses débuts. Il contient chaque année une nouvelle table des marées.

<sup>3.</sup> Paul de Laistre possède une maison près du couvent des Camaldules, ordre auquel il semble très attaché et auquel il lègue une partie de ses biens. Voir son testament olographe déposé le  $25~{\rm mars}~1716$ , Arch. nat., MC, ET/LIV/726.

<sup>4.</sup> Le procès-verbal de la séance ne mentionne aucune intervention du fils Cassini, au contraire d'une lecture du botaniste Reneaume, et de deux théorèmes du géomètre Saurin.

<sup>5.</sup> Saulmon (mort en 1724), élève mécanicien de l'Académie des sciences

<sup>6.</sup> Saulmon ou Saumon (mort en 1724), élève à l'Académie du mécanicien Jacques Jaugeon depuis 1707. Il continue le 23 août son mémoire commencé le 6 (PV 1710, séance du 23 août, fol. 323).

<sup>7.</sup> Jacques-Eugène d'Allonville, chevalier de Louville (1671-1732). Colonel des Dragons, il mène une brillante carrière militaire tout en consacrant ses instants de loisir à l'astronomie. Il entre à l'Académie des sciences en 1714 en tant qu'associé astronome, et devient pensionnaire en 1719.

SEPTEMBRE 1710 331

Mardy 26 aoust M<sup>r</sup> Bidaut et Mademoiselle de La Hire denèrent (sic) avec nous. Le père Le Fé survint, avec une compagnie de ses religieux qui traittèrent des affaires de Rome et de leur Général. Après leur départ survint M<sup>r</sup> l'abbé Tinturier, avec lequel je conféré [sur] l'écrit auquel j'ay travaillé. Il me communica les observations qu'il avoit faites sur les mouvement des corps causé par leur pesanteur, par lequel il avoit trouvé qu'un globe de plomb fait quinze pié dans la première secunde de temps, et ce que font les corps minces de diverses grandeurs, par les expériences faites avec beaucoup de subtilité. Mon fils alla avec M<sup>r</sup> le Curé voir M<sup>r</sup> le cardinal archevesque <sup>1</sup> pour luy demander la permission de dire la messe dans l'Observatoire. Il dit qu'estant une maison royale, il en falloit parler au Roy. Quelque personne de l'Observatoire proposa des difficultez, auquel il faudra avoir considération.

Mercredy 27 aoust, nous alâmes à l'Académie, où l'on continua de parler des expériences faites sur les mouvement des corps <sup>2</sup>. Nous eûmes le soir la conversation de Mademoiselle de La Hire.

Jeudy j'ay continué mes écrits.

Vendredy 29 aoust, M<sup>r</sup> le Curé nous vint voir l'après dîné.

Samedy 30 aoust, nous alâmes à l'Académie où M<sup>r</sup> Emeri <sup>3</sup> parla de l'analise des plantes <sup>4</sup>. En alant et revenant, nous eûmes la compagnie de Mademoiselle Delaistre.

Dimanche 31 aoust j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire. Nous eûmes M<sup>r</sup> Delaistre de Blois à dîné. Mon fils ala à Tramblay, accompagné de M<sup>r</sup> Marcadé et de M<sup>r</sup> Delaistre.

# Septembre

Lundy premier je continué mes écrits. Le soir nous eûmes le demoiselles de l'Observatoire.

Mardy 2<sup>e</sup> septembre, mon fils revint de Tramblay et me raporta de sa chasse. M<sup>me</sup> Delaistre la secrétaire au conseil me vint voir.

Mercredy 3<sup>e</sup> septembre nous alâmes à l'Académie. On parla de l'analise du corail, où l'on avoit trouvé beaucoup de fer <sup>5</sup>. Le père Le Brun me vint voir. Mon fils me communiqua une proposition qu'il lui avoit été faite par l'entremise du père Beaumon

<sup>1.</sup> Louis-Antoine de Noailles (1651-1729), archevêque de Paris à partir de 1695.

<sup>2. «</sup> Mr Varignon a lu une suite de sa *Théorie des résistances des milieux au mouvement* », PV 1710, séance du 27 aoust, fol. 327.

<sup>3.</sup> Nicolas Lémery (1645-1715), chimiste et médecin. Associé puis pensionnaire chimiste à l'Académie des sciences dès 1699, il a organisé de nombreuses conférences sur son art, et son *Cours de chymie* publié pour la première fois en 1675 est un des best-sellers du temps.

<sup>4. «</sup>  $M^r$  Lémery a commencé à lire une suite de son analise du corail rouge », PV 1710, séance du 30 août, fol. 329. Voir aussi HARS 1710, « Sur l'analyse des plantes marines, et principalement du corail rouge », p. 48-54.

<sup>5. «</sup> Mr Lémery a achevé l'écrit suivant : Suite de l'analise du corail rouge. [...] J'ay mis un couteau aimanté dans le corail calciné et privé de sel, il en a tiré considérablement des particules de fer », PV 1710, séance du 3 septembre, fol. 351 et suiv.

au retour de l'Académie. Il s'arrêta longtemps avec mademoiselle Delaistre.

Jeudy 4 septembre M<sup>r</sup> Bidot vint dîner avec moy, et me donna des nouvelles de la cour qui étoit allé à Marly. Mon fils dîna chez M<sup>r</sup> Marcadé.

Vendredy 5 septembre Mademoiselle Couplet me régala des fruits de son jardin. L'après-dîné, j'allay avec mon fils et M<sup>r</sup> Maraldi chez <sup>a</sup> M<sup>r</sup> Delaistre pour luy communiquer des propositions faites à mon fils <sup>1</sup>, qui à son retour s'arrêta un peu chez Mademoiselle Domini <sup>2</sup>. Le soir, mademoiselle de La Hire fut longtemps avec nous. M<sup>r</sup> l'abbé Tinturier vint à l'Observatoire, mon fils luy prêta quelques livres d'algèbre.

Samedy 6 septembre, le P. Le Brun vint nous voir. Nous alâmes à l'Académie qui fut la dernière avant les vaquances <sup>3</sup>. Mon fils y leut les observations des réfractions que le P. Laval m'avoit envoyées <sup>4</sup>, et je parlay de celles qui avoit été faites avant moy et de celle que j'ay faites en divers lieux. M<sup>r</sup> Geoffroy leut en latin les observations de M<sup>r</sup> Chevcher sur les coquillages <sup>5</sup>. En alant et revenant, nous eûmes mademoiselle Delaistre, qui ala pour voir M<sup>me</sup> Daguesseau <sup>6</sup> qui étoit malade.

Dimanche 7 septembre M<sup>r</sup> le président Vaubonet <sup>7</sup> vint me trouver, et témoigna le plaisir qu'il avoit eu d'entendre le raisonnement de mon fils sur les marées. On parla de l'origine des fontaines sur les hautes montagnes. Je luy parlay des observations que j'en avoit faite sur l'Apenin, et de la fontaine que j'ay élevée au Fort Urbain à une hauteur considérable, qui coule encore aujourd'huy avec la même abondance d'eau <sup>8</sup>. Mon fils parla de l'observation faite d'une source qui est plus abondante en été qu'en hivers. Nous parlâmes enfin des fontaines d'eau salées, et particulièrement de celles que j'ay veu sortir de la fante d'un rocher à Salses <sup>9</sup>.

- 1. Il s'agit manifestement de propositions pour un futur mariage.
- 2 Dumini
- 3. Selon l'article XVIII du Règlement accordé par Louis XIV à l'Académie des sciences en 1699, « les vacances de l'Académie commenceront au huitième de septembre, & finiront le onzième de novembre. » Voir HARS 1699, p. 5.
- 4. « M<sup>r</sup> Cassini le fils a lu l'écrit suivant : Observation pour déterminer l'obliquité de l'écliptique, avec des réflexions sur la réfraction. Par le Père Laval, Jésuite, professeur royal d'hydrographie », PV 1710, séance du 6 septembre, fol. 356 et suiv.
- 5. Johann Jakob Scheuchzer (1672-1733), médecin et naturaliste suisse. Il est principalement connu pour son interprétation des fossiles comme vestiges du Déluge. Selon le procès-verbal de la séance, le mémoire a été lu par Scheuchzer lui-même : «  $\mathbf{M^r}$  N. Scheuchzer a lu à l'assemblée un écrit sur les pierres figurées », ibid., fol. 361. L'appellation « pierres figurées » est utilisée à l'époque pour désigner des fossiles.
- 6. Anne-Françoise Lefèvre d'Ormesson (1678-1735), épouse d'Henri-François d'Aguesseau (1668-1751), seigneur de Fresnes, procureur général au Parlement de Paris puis chancelier de France de 1717 à 1750.
- 7. Jean-Pierre Moret de Bourchenu, marquis de Valbonnais ou Valbonnay (1651-1730), historien et premier président de la Chambre des comptes du Dauphiné. Devenu lui aussi aveugle à la fin de sa vie, il se retire plusieurs mois chez les Oratoriens de Paris à partir de 1708. Passionné de sciences, il a appris les mathématiques de l'académicien Jacques Ozanam, ami de Cassini, et a plusieurs fois proposé ses services à l'Académie en envoyant de courts mémoires (voir par ex. PV 1704, séance du 16 février, fol. 45 et suiv.). Sur sa vie, voir Marius Riollet, Valbonnais, sa vie, son œuvre (1651-1730), Grenoble : Allier, 1938.
- 8. Sur le principe de cette « fontaine qui sort d'un puits et qui coule perpétuellement, ainsi qu'il arrive en plusieurs autres endroits de Bologne et de Modène », voir Cassini, « Anecdotes... », op. cit., p. 288.
  - 9. Salses-le-Château, dépt. Pyrénées-Orientales, arr. Rivesaltes. La ville est réputée pour ses salines.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>M<sup>r</sup> Maraldi pour, ce dernier mot barré.

SEPTEMBRE 1710 333

Lundy 8 septembre <sup>a</sup>, jur (sic) de la Vierge, j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire. M<sup>r</sup> l'abbé Tinturier vint avec une compagnie à l'Observatoire.

Mardy 9 septembre j'ay receu une lettre du comte Marsilli de Boulogne<sup>1</sup>, [qui] attend le jugement de l'Académie sur son ouvrage.

Mercredy 10 septembre M<sup>r</sup> Delaistre, M<sup>elle</sup> Delaistre, M<sup>elle</sup> Dumini, le père Le Brun et M<sup>r</sup> Bidot vinrent dîner avec nous. Nous parlâmes ensemble des affaire de la famille.

Jeudy 11 septembre,  $\mathcal{M}^{\text{elle}}$  Delaistre ala voir Madame Daguesseau  $^2$ , qui ce porte mieux.

Vendredy 12 septembre mon fils ala chez M<sup>me</sup> Delaistre la secrétaire du conseil, et il me fit le rapport de ce qui s'y passa, et ce que M<sup>elle</sup> Delaistre luy avoit communiqué. M<sup>elle</sup> de La Hire vint le matin, et me parla de son frère qui étoit encore à la campagne. Mon fils ala à Tramblay pour y passer quelque jour. M<sup>r</sup> Baron, religieux de Cluny <sup>3</sup>, me porta de la part de M<sup>r</sup> l'abbé Bignon une charge d'écrits qu'il a faites sur une grande période. J'en examinay quelque endroit que je trouvay d'accord avec ce que j'avois écrit sur le même sujet.

Samedy 13 septembre, mort de Baradelle, portier de l'Observatoire <sup>4</sup>. Mon fils m'envoya de sa chasse.

Dimanche 14 j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire. Je fit part à M<sup>r</sup> Delaistre de la chasse de mon fils, qu'il agréa. M<sup>r</sup> l'abbé Bignon m'envoya les observations du père Feuillé <sup>5</sup> faites dans l'Amérique. M<sup>r</sup> de La Hire me vint voir, et le soir M<sup>elle</sup> sa fille y fut aussi. J'ecrivit à M<sup>r</sup> Dantin <sup>6</sup> en faveur de l'ayné de Baradelle.

Lundy 15 septembre j'ay me fit lire les écrits de Dom Baron, religieux de Cluny, qui me furent recommandés par M<sup>r</sup> l'abbé Bignon. Le Père Gardien des capucins me vint voir.

Mardy 16 septembre Dom Baron, religieux de Cluny, vint dîner avec nous et nous parlâmes de ces écrits.

Mercredy 17 mon fils revint de Tramblay et me fit le rapport des conversations qu'il

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Lundy 8 septembre M<sup>r</sup> l'abbé Teinturier, ces trois derniers mots barrés.

<sup>1.</sup> Bologne, Italie, Émilie-Romagne.

<sup>2.</sup> Anne-Françoise Lefèvre d'Ormesson (1678-1735). Elle épouse en 1694 Henri-François d'Aguesseau (1668-1751), seigneur de Fresnes, procureur général au Parlement de Paris et futur Chancelier.

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Il est toutefois probable qu'il soit membre du monastère clunisien de Saint-Pierre d'Abbeville, où il retournera (voir *infra*).

<sup>4.</sup> Le t. V des *Comptes des bâtiments du Roi*, édités par Jules Guiffrey (Paris : Impr. nat., 1901), mentionnent l'attribution de gages à un certain Baradel, ou Barabel, remplacé à partir d'octobre 1710 par un certain Lebrun, puis à partir de fin 1714 par un certain Lescapé.

<sup>5.</sup> Louis Éconches Feuillée ou Feuillet (1660-1732), frère Minime, explorateur, botaniste, géographe et astronome. Il effectua en 1709-1711 un voyage en Amérique du sud, au Chili principalement.

<sup>6.</sup> Louis Antoine de Pardaillan de Gondrin (1665-1736), marquis d'Antin, de Gondrin et de Montespan (1701) puis duc d'Antin (1711). Il est également directeur des Bâtiments du Roi à partir de 1708, et à ce titre responsable de l'Observatoire (voir commentaire, p. 46).

y avoit eu, et particulièrement avec M<sup>r</sup> le Prévost des Marchand <sup>1</sup>, et il envoya de sa chasse à M<sup>r</sup> Delaistre.

Jeudy 18<sup>e</sup> septembre j'allay avec mon fils et mon neveu chez M<sup>r</sup> l'abbé Bignon, et nous luy donnâmes l'abrégé que nous avons fait des observations du P. Feuillée en Amérique, et nous luy parlâmes pour luy. Je luy donnay aussy par écrit ce que j'avois remarqué sur la période de D. Baron. Nous entendîmes la messe à St-Etienne des Grecs <sup>2</sup> et nous prîmes le père Le Brun pour dîner avec nous. M<sup>elle</sup> Couplet y dîna aussi. Le soir nous eûmes l'entretien de <sup>a</sup> Monsieur l'Abbé Tinturier et de M<sup>elle</sup> de La Hire.

Vendredy 19 septembre, D. Baron de Cluny vint à l'Observatoire. On luy fit voir ce qu'on avoit remarqué dans son ouvrage, qu'il se proposa de corriger. Mon fils ala voir son onque, et sa tante <sup>3</sup> me fit le rapport de ce qui s'étoit passé.

Samedy 20 septembre, j'ay continué mes écrits, et j'ay pris connoissance des affaires domestiques.

Dimanche 21 septembre, jour de St Matthieu, j'allay entendre la messe aux Capucins. M<sup>r</sup> Cheucher, botaniste suisse, vint à l'Observatoire et parla du mauvais accueil qu'on fait en son pays aux gens de lettres. M<sup>r</sup> de La Hire passa icy le soir quelque temps.

Lundi 22 septembre mon fils ala chez  $M^r$  son nonque, et me rapporta ce qu'il avoit traitté.

Mardy 23 septembre, mon fils envoya le carrosse à M<sup>elle</sup> Delaistre, qui vint icy l'après dîné. [Elles] me rapportèrent ce qu'elles avoient fait le matin.

Mercredy 24 septembre, mon fils ala avec  $M^{\rm elle}$  Delaistre à Tramblay. Le soir,  $M^{\rm elle}$  Couplet vint me consulter sur l'affaire du portier.

Jeudy 25 septembre, M<sup>r</sup> Maraldi ala chez M<sup>r</sup> le Nonce, d'où il rapporta des livres d'Holande très curieux que je me fit lire. M<sup>r</sup> Delaistre de Blois vint dîner avec nous. M<sup>r</sup> Buterfield vint me voir. M<sup>r</sup> de La Hire me porta une lettre de M<sup>r</sup> l'abbé Bignon, pour avoir des mémoire qui servent à l'éloge de M<sup>r</sup> Guillelmins <sup>4</sup>. Il me donna la main pour se promener avec moy sur la terrasse, d'où nous visme (*sic*) dans ma chambre à passer ensemble une grande partie du soir, nous entretenant sur les expériences du vif-argent et sur d'autres curiositez.

Vendredy 26 septembre  $\mathcal{M}^{\text{elle}}$  de La Hire passa icy le soir.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le début de cette phrase rajouté dans l'int. sup. à la place de Le soir nous eusmes l'entretien de La Hire M., barré.

<sup>1.</sup> Jérôme III Bignon (1658-1725), frère aîné de l'abbé Bignon, président de l'Académie des sciences. Intendant du roi à Amiens, il obtient en 1708 la charge de Prévôt des marchands de la ville de Paris.

<sup>2.</sup> Saint-Etienne-des-Grés, église anciennement sise au 11 de la rue du même nom, dans le quartier latin. Elle fut détruite à la Révolution.

<sup>3.</sup> Catherine de Laistre.

<sup>4.</sup> Domenico Guglielmini (1655-1710), physicien bolonais. Il occupe à la suite de Cassini en 1686 la chaire de mathématiques à l'Université de Bologne, et devient Intendant général des eaux de la ville. Il s'est également adonné à l'astronomie, en aidant Cassini à réparer la méridienne de l'église San Petronio, et à la médecine. Il est nommé en 1686 associé étranger de l'Académie des sciences.

OCTOBRE 1710 335

Samedy 27 septembre  $\mathcal{M}^{\text{elle}}$  Delaistre revint de Tramblay où mon fils resta, et elle m'apporta de ces lettres.

Dimanche 28 septembre, j'envoyé à M<sup>r</sup> Delaistre partie de la chasse de mon fils. J'allay à la messe aux Pères de l'Oratoire. J'allay à la ville pour faire quelque visite, mais j'ay trouvé que mes amis étoient à la campagne. Au retour, je vis M<sup>elle</sup> Delaistre qui étoit allée au Port-Royale <sup>1</sup>. Elle me vint trouver au carrosse où nous raisonnâmes ensemble.

Lundy 29 septembre, jour de St Michel, j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire <sup>a</sup>. M<sup>elle</sup> Dinville vint avec sa sœur <sup>b</sup>, et me rapporta la sérémonie de le (sic) dédicace <sup>c</sup> du Val-de-Grâce <sup>2</sup> qu'elle avoit veue.

Mardy 30, M<sup>elle</sup> Couplet me vint voir sur le soir, et me parla du portier qui étoit venu le jour <le jour> précédent conduit par M<sup>r</sup> de Coste pendant que nous étions aller à la messe <sup>d</sup>. J'envoyer le carrosse à Tramblay, où M<sup>r</sup> l'abbé de Haut <sup>3</sup> ne peut pas y aller <sup>e</sup>. M<sup>r</sup> Castelet <sup>4</sup> me vint voir, qui me dit d'avoir fait une étude particulière sur le cataractes, et appris qu'elle tombe d'elle-même quand elle sont à maturité <sup>5</sup>. Nous parlâmes de diverses observations astronomiques faites en divers pays, pour la détermination des longitudes et l'examen de la méridienne.

## Octobre

Mercredy 1<sup>er</sup> octobre <sup>f</sup> j'envoyé le carrosse à Tramblay, où M<sup>r</sup> l'abbé Du Haut ne peut pas y aller. M<sup>r</sup> Castelet me vint voir.

a Jour de [...] l'Oratoire, ces mots rajoutés dans l'int. sup. et dans la marge. b Ces quatre derniers mots rajoutés dans l'int. sup. à la place de et M<sup>11e</sup> sa sœur, ces quatre mots barrés. c La sérémonie du sacre, ces deux mots barrés. d'Cette phrase rajoutée a posteriori à la place de Mardy jour de st Michel, j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire; M<sup>11e</sup> Couplet me vint voir le soir, ces phrases barrées; et les celles qui suivent rajoutées après la date du Mercredy 31 sept., barrée. c Ces cinq derniers mots rajoutés dans l'int. sup. à la place de que mon fils et qu'il ne pu pas aller, ces mots barrés. Le scripteur a dans un premier temps écrit la date fautive du Jeudy prem-, barrée, à la suite du mois de septembre.

<sup>1.</sup> Port-Royal-des-Champs, en vallée de Chevreuse, au sud-ouest de Paris (aujourd'hui Magny-les-Hameaux, dépt. Yvelines, arr. Rambouillet).

<sup>2.</sup> Commandée par Anne d'Autriche, l'église du Val-de-Grâce, dont les travaux ont continué après sa mort, n'est dédicacée qu'en septembre 1710. Cette fondation est un ex-voto pour remercier Dieu de la venue au monde de Louis XIV, comme l'indique la dédicace sur le fronton du porche : « Iesu nascenti Virginiq(ue) matri ».

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Toutefois, on notera que l'abbé Bignon adresse en 1726 plusieurs lettres à un certain abbé Du Haut, précepteur du fils de Jean Boivin, bibliothécaire du roi (voir *infra*).

<sup>4.</sup> Alexandre Tinelis, abbé de Castelet. Membre du cercle scientifique de l'abbé Bourdelot et du prince de Condé, il est l'auteur d'une traduction du *Nuncius sidereus* de Galilée. Sur sa controverse avec Gadroys sur le mouvement de la mer, voir *supra*.

<sup>5.</sup> La question de la nature de la cataracte agite particulièrement la communauté scientifique française entre 1705 et 1708. Un chirurgien tournaisien nommé Pierre Brisseau écrit en effet à l'Académie qu'il est possible d'ôter le cristallin à quelqu'un sans qu'il perde la vue, hypothèse contraire à celle défendue par l'Académie à cette époque et selon laquelle le cristallin est l'organe principal de la vue. À ce sujet, voir Robert F. Heitz, « Lorsque le "Glaucoma" devint la "Cataracte", dans Bulletin de la Société francophone d'histoire de l'ophtalmologie, n° 10, 2003, p. 25-33.

Jeudy 2 ° octobre dom Baron, religieux de Cluny, me vint trouver de la part de M<sup>r</sup> l'abbé Bignon pour avoir l'aprobation de sa grande période, à dessein de la faire imprimer. Je luy dit qu'il falloit qu'il visse ce que Clavius avoit écrit de la sienne, à laquelle il avoit fait quelque changement après l'année 8200, et qu'après il voiroit ce qu'il auroit à faire touchant la publication de la sienne, qui est beaucoup plus grande. Il me dit qu'il y travailleroit à Abeville ¹, où [il] pense d'y retourner. M<sup>r</sup> de Plantade vint dîner avec nous. Mon fils m'a envoyé de sa chasse exprès de Tramblay, et je luy ay renvoyé Desessars ² jusqu'à son retour.

Vendredy 3 octobre, un aumônier de M<sup>r</sup> Cardinal archevesque vint voir la maison, et particulièrement les lieux où nous proposons de faire une chapelle. Le soir, M<sup>elle</sup> me vint voir pendant que je soupoit.

Samedy 4 octobre j'allay voir M<sup>r</sup> de La Hire, et nous parlâmes de diverses affaire. M<sup>elle</sup> Couplet me vint voir. Mon fils retourna de Tramblay et m'apporta de sa chasse, il me fit le rapport de l'accueil que M<sup>r</sup> le président Nicolaï de MM<sup>r</sup> Bignon luy avoient fait chez eux, et des divertissements agréable pris à Tramblay.

Dimanche 5 octobre j'entendit la messe à la Chapelle de la Vierge de l'Oratoire <sup>4</sup>. M<sup>me</sup> de Murtombrelan <sup>5</sup> vint me donner des nouvelles de la marquise Paleoti sa seur. Le père Le Brun me vint voir, nous parlâmes ensemble des affaires de lettres. M<sup>r</sup> Delaistre de Blois y vint aussi et nous parlâmes des affaires du temps.

Lundy 6 octobre j'allay voir M<sup>r</sup> de La Hire, et M<sup>elle</sup> sa fille vint le soir.

Mardy 7 octobre, M<sup>r</sup> Maraldi commança la vendange dans le jardin.

Mercredy 8 octobre mon fils [alla] à la prise d'habit de  $M^{elle}$  Bardon, et ramena  $M^{elle}$  Delaistre et  $M^{elle}$  Dumini qui dînèrent avec nous, avec  $M^{elles}$  Couplet et de La Hire.

Jeudy 9 octobre, jour de St Denis, j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire. M<sup>r</sup> Delaistre de Blois vint dîner avec nous, et prit congé pour retourner à Blois. Mon fils me leut ce que Baronius <sup>6</sup> écrit de st Denis, et nous conférâme avec d'autres auteurs.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le quantième rajouté dans l'int. sup. à la place de premier, ce mot barré.

<sup>1.</sup> Abbeville, dépt. Somme, arr. Abbeville.

<sup>2.</sup> Domestique des Cassini.

<sup>3.</sup> Jean-Aymard de Nicolaï (mort en 1717), marquis de Goussainville, seigneur de Presles, Yvor, Osny, Sèvres et Perray. Issu d'une des plus fameuses lignées de magistrats à la Chambre des comptes, il y commence sa carrière en tant qu'avocat, avant de remplacer son père en tant que Premier président de la Chambre en 1686. Ami des Cassini, ses descendants seront également proches de ceux de Cassini (Bibliothèque nationale de France, ms. GE-DD-2066(3) : *Mémoires de Jean-Dominique Cassini IV*, p. 1, paragraphe sur le « Collège du Plessis »).

<sup>4.</sup> L'église de l'Oratoire du Louvre, construite en 1616 sur l'emplacement de l'Hôtel du Bouchage, entre la rue du Coq (aujourd'hui rue de Marengo) et la rue du Louvre (rue de l'Oratoire), église royale depuis 1623. La chapelle dédiée à la Sainte Vierge y était réservée au cardinal Richelieu.

<sup>5.</sup> Adélaïde Paleotti (morte en 1726), fille du marquis bolonais Andrea Paleotti et de Catherine Dudley (morte en 1686), elle-même fille du duc de Northumberland. Elle épouse en 1705 le duc de Shrewsbury, ambassadeur d'Angleterre en France.

<sup>6.</sup> Cesare Baronio ou Cæsar Baronius (1538-1607), historien. Originaire du Latium, il entre à l'Oratoire à Rome, et succède à Philippe Néri en 1593 comme Supérieur de l'ordre. Il est créé cardinal en 1596. Son œuvre majeure, les *Annales ecclésiastiques* (publiées entre 1588 et 1593), relate l'histoire du christianisme, des origines à 1198.

OCTOBRE 1710 337

J'écrivit à M<sup>r</sup> l'abbé Bignon, luy envoyant l'extrait que j'avoit fait avec M<sup>r</sup> Maraldi des mémoire de M<sup>r</sup> Guielmini.

Vendredy 10 octobre, mon fils alla avec un <sup>a</sup> autre maître de comptes <sup>1</sup> à la campagne pour quelques jours, pour aller trouver un troisième proche d'Etampes <sup>2</sup>. Dom Baron, ayant veu M<sup>r</sup> l'Abbé Bignon, nous vint trouver pour avoir l'approbation de son ouvrage. Nous eûmes là-dessus un très long entretien, qui fut interrompu par la vite (*sic*) de M<sup>r</sup> de La Hire, que demeura avec moy le reste du soir. Nous entretenâmes ensemble sur les observations et sur les hypothèses astronomiques, et sur les inventions géométriques anciennes et modernes.

Samedy 11 octobre nous eusmes à dîné M<sup>elle</sup> Couplet, et M<sup>r</sup> Parens de l'Académie, qui nous entretint des nouvelles du temps.

Dimanche 12 octobre, nous nous servîmes des chevaux de M<sup>r</sup> Bourgoin <sup>3</sup> pour aller à la messe, que nous entendismes aux Pères de l'Oratoire. M<sup>r</sup> Delaistre de Blois vint prendre congé de moy pour s'en retourner.

Lundy 13 octobre, j'ay continuer mes études ordinaires.

Mardy 14 octobre, M<sup>elle</sup> de La Hire, étant guérie de son indisposition, me vint voir.

Mercredy 15 octobre, M<sup>r</sup> l'Abbé Tinturier me vint voir. Il porta deux pistolets de son invention, qui ce charge de sorte qu'il tire 4 coups l'un après l'autre, et il en fit l'expérience <sup>4</sup>. Nous parlâmes de la vitesse de la balle et du bruit que par quelque expérience j'ay trouvé arriver aux termes après la balle, et luy a expérimanté que dans la grande distance, la balle arrive au terme plus tard qu'elle ne sonne <sup>5</sup>.

Jeudy 16 octobre, M<sup>r</sup> Plantade vint prendre congé de moy pour aller à Montpellier, et dîna avec moy. Mon fils revint de la campagne avec M<sup>r</sup> de La Salle, et me fit le rapport de ce qu'il avoit fait.

Vendredy 17 octobre, M<sup>elle</sup> Delaistre vint me voir, et me donna des nouvelles de M<sup>me</sup> Berville et de ses filles. M<sup>r</sup> Ozanam vint me voir, nous parlâmes de ses ouvrages

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place de trois, ce mot barré.

<sup>1.</sup> Vraisemblablement Simon de La Salle.

<sup>2.</sup> Étampes, dépt. Essonne, arr. Étampes. Le troisième maître des comptes dont il est question ici pourrait être Pierre Levesque, voir *infra*.

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Il pourrait cependant s'agir de Lambert Bourgoin, membre du Parlement de Paris.

<sup>4.</sup> Le fils de Cassini a plusieurs fois mené des expériences sur les armes à feu pour l'Académie. Voir par exemple PV 1703, séance du 10 mars, fol. 65 et suiv.

<sup>5.</sup> Les premières expériences visant à mesurer la vitesse du son sont l'œuvre du P. Mersenne et de Gassendi, au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Cassini, Picard et Römer mènent leur propre expérience le 23 juin 1677: les astronomes mesurent pour cela le temps mis par les détonations des feux de la Saint-Jean, tirés en place de Grève, pour leur parvenir à l'Observatoire. Cette vitesse est estimée à environ 356 m/s. En 1738, la vitesse du son dans une atmosphère à 0°C sera estimée à 333 m/s (331,5 m/s aujourd'hui).

imprimez et de ces disciples <sup>1</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet, qui avoit été quelques jours chez son frère, me vint voir le soir et me fit part de ses régales.

Samedy 18 octobre, mon fils et mon neveu aller voir M<sup>r</sup> Delaistre. Le père Le Brun me vint trouver et me dit qu'il alloit à Versaille <sup>2</sup>, me demandant si j'avois quelques choses à luy dire. Je luy nommé les personnes qu'il pouvoit voir de ma part.

Dimanche 19 octobre, j'entendit la messe à la Chapelle de la Vierge. M<sup>r</sup> Castelet vint me voir, et me donna des nouvelles de M<sup>r</sup> de Lanion <sup>3</sup>et de M<sup>r</sup> Sorin <sup>4</sup>. M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir.

Lundy 20° octobre, M<sup>r</sup> le Curé envoya la dispance du mariage de M<sup>elle</sup> Berville <sup>5</sup> avec une lettre très obligeante, ouverte, que l'on cacheta pour l'envoyer le même jour. Mon fils alla avec son oncle voir madame Delaistre qui avoit été malade, et luy donna nouvelle du mariage de M<sup>r</sup> Lourdelot, son frère <sup>6</sup>.

Mardy le 21 octobre, mon fils prit congé de moy pour aller à Tramblay, après la chasse qu'il fit à l'Observatoire. M<sup>r</sup> Téligny <sup>7</sup>, <vint> avec les pères Albert et Devance, me vinrent voir. Dom Baron y vint aussi, mais me trouvant dans cette compagnie, il s'en retourna sans me parler. M<sup>r</sup> de La Hire y vint le soir, nous parlâmes ensemble de divers auteurs auxquels il estoit échappé des fautes grossières dans les discours publiques.

Mercredy 22 octobre, Dom Baron me vint voir et prit congé de moy. Je luy dit ce qu'il falloit faire pour régler son ouvrage, et je luy fit voir les erreurs auxquels les plus habiles son sujete (sic) à cette matière. M<sup>r</sup> le Curé me vint voir pendant que je me faisoit lire la Bible, ce qui donna occasion de parler de son interprétation. On parla des

<sup>1.</sup> Jacques Ozanam (1640-1718), mathématicien. Entré comme élève géomètre à l'Académie des sciences en 1707, il passe en 1711 associé mécanicien. Il est l'auteur de nombreux écrits mathématiques, dont le plus célèbre est Récréations mathématiques et physiques, qui contiennent plusieurs problèmes d'arithmétique, de géométrie, de musique, d'optique, de gnomonique, de cosmographie, de mécanique, de pyrotechnique & de physique, 1ère éd. Paris : Jombert, 1694. Il a enseigné les mathématiques à de nombreux étrangers, mais également au président de Valbonnais, qui l'accueillit chez lui quand il rencontra des difficultés financières.

<sup>2.</sup> Versailles, dépt. Yvelines, arr. Versailles.

<sup>3.</sup> Probablement Pierre de Lannion (né en 1644), mathématicien d'origine bretonne. Reçu à l'Académie des sciences en 1679 en tant que géomètre, il en est exclu en 1684 sans que les raisons en soient précisément connues.

<sup>4.</sup> Joseph Saurin (1655-1737), mathématicien. Issu d'une famille calviniste de Grenoble, il est converti au catholicisme par Bossuet en 1690. Farouche cartésien, dont il défend le système des tourbillons contre les théories d'Huygens en 1703, il est également partisan de la « nouvelle géométrie » des infiniments petits dans la dispute qui l'oppose à Michel Rolle entre avril 1702 et janvier 1706. Il est reçu élève du géomètre Varignon en 1707, avant de devenir pensionnaire dans cette même discipline quelques mois plus tard.

<sup>5.</sup> Anne-Madeleine Vollant de Berville (1683-1741), fille de Madeleine-Françoise de Laistre, belle-sœur de Cassini, et de Paul Vollant de Berville. Elle épouse le 4 novembre 1710 Antoine-Alexandre de Chauvenet (1682-1762), seigneur de Lesdins, Cauvigny et Essigny-le-Petit (dépt. Aisne, arr. Saint-Quentin). Voir annexes, fig. 10, p. 508.

<sup>6.</sup> Il s'agirait plus probablement de son beau-frère. En effet, la sœur d'Angélique-Marie de Montallot (veuve de Jacques de Laistre, le frère de Geneviève), Agnès, a épousé un certain Guy Lordelot, dont elle a eu au moins cinq enfants.

<sup>7.</sup> Vraisemblablement un des disciples de Pasquier Quesnel, prêtre à Saint-Magloire en 1712 (Fénelon, *Correspondance*, éd. Jean Orcibal, Genève : Droz, 1999, t. XVII, p. 194).

OCTOBRE 1710 339

affaires de la Chine, qui ne sont pas encore terminées à Rome<sup>1</sup>. M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir.

Jeudy 23 octobre, M<sup>r</sup> de La Hire vint dîner avec moy. M<sup>r</sup> Desplaces <sup>2</sup> me vint voir. M<sup>r</sup> Niquet vint avec M<sup>r</sup> Béal, et [ils] me donnèrent nouvelles de M<sup>r</sup> Niquet le père, qui a ordre de bâtir un fort à Cette <sup>3</sup>.

Vendredy 24 je continué mon travail.

Samedy 25 octobre M<sup>r</sup> le président de Bonneval <sup>4</sup> me vint parler, et il laissa une lettre pour mon fils qui revint le soir de Tramblay. Il avoit été à Villepinte, où il avoit dîné avec M<sup>r</sup> Bignon et M<sup>r</sup> Deszaguest <sup>5</sup> et me fit le rapport de ce qu'on avoit travaillé.

Dimanche 26 octobre j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire. M<sup>r</sup> Mesle <sup>6</sup> et M<sup>r</sup> Parens vinrent dîner avec nous. M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir.

Lundy 27 octobre, le père Le Brun étant retourné de Versaille, j'appris qu'il devoit aller estre supérieur à Nante<sup>7</sup>, et qu'avant il viendra passer un jour avec nous. M<sup>elle</sup> Couplet me vint voir le soir.

Mardy 28 octobre, fête des saints Simon et Jude, j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire. M<sup>elles</sup> Dinville et Tulie me vinrent voir le soir.

Mercredy 29 octobre le père Le Brun, M<sup>r</sup> Delaistre mon beau-frère, M<sup>elle</sup> Dumini et M<sup>elle</sup> Brenaudière vinrent dîner avec nous, et y passèrent la journée.

Jeudy 30 octobre, M<sup>r</sup> de La Hire vint me voir. Nous eûmes ensemble une longue conférence sur les usages de France et sur les sermens auquels on oblige les graduez <sup>8</sup>,

<sup>1.</sup> Référence à l'affaire des Rites chinois, née dans les années 1630 mais qui s'envenime dans les premières années du XVIIIe siècle. En effet, l'adaptation par les missionnaires jésuites envoyés en Chine des rites catholiques, pour mieux les adapter aux populations locales, est mal vue à Rome. La parution à la fin du siècle de plusieurs mémoires, qui comparent les civilisations européenne et chinoise, déclenche une vague d'hostilités. Le 18 octobre 1700, la Faculté de théologie de Paris condamne six propositions tirées de ces écrits, et notamment des Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine du P. Louis Lecomte, à qui Cassini avait enseigné l'astronomie avant son départ pour la Chine. S'ensuit un violent conflit qui dure plusieurs années. La mort le 10 juin 1710 du cardinal de Tournon, envoyé en Chine pour abolir les « rites chinois » condamnés en 1707, ranime le conflit quand les membres de la Compagnie de Jésus sont accusés de l'avoir fait assassiner. Voir F. Bontinck, La lutte autour de la liturgue chinoise aux XVIIe et XVIIIe siècles, Louvain/Paris, 1962.

<sup>2.</sup> Philippe Desplaces (1659-1736), astronome parisien. Il travaille en association avec l'Académie des sciences, pour laquelle il calcule des éphémérides en 1706, 1707 et 1708, puis une suite d'éphémérides pour la période 1715-1744.

<sup>3.</sup> Antoine de Nicquet ou Niquet (v.1641-1726), géomètre. Elève de l'Académie des sciences dès sa fondation en 1666, il quitte Paris en 1673 et n'est pas confirmé comme membre de l'Académie en 1699. Il devient Ingénieur général et Directeur des fortifications pour le Languedoc et la Provence entre 1710 et 1712. Suite au raid anglais sur la ville, il fit construire deux nouveaux forts pour la protéger, le fort Saint-Pierre (aujourd'hui Théâtre de la Mer) et le fort de la Butte-Ronde.

<sup>4.</sup> Guy du Val, marquis de Bonneval (1677). Conseiller au parlement de Rouen en 1678, président à mortier à partir de 1700.

<sup>5.</sup> Jean-François Le Haguais, dit Deshaguais (1640-1723), conseiller d'honneur à la Cour des aides. Grand spécialiste des questions commerciales, il est l'un des précepteurs de Jérôme de Pontchartrain. Ami de Fontenelle, il a vécu avec lui. Il est également l'exécuteur testamentaire du beau-frère de Cassini, Paul de Laistre (Arch. nat., MC, ET/LIV/726, inv. ap. décès du 30 mars 1716).

<sup>6.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>7.</sup> Nantes, dépt. Loire-Atlantique, arr. Nantes. Les Oratoriens furent introduits à Nantes en 1617 par l'évêque Charles de Bourgneuf de Cucé, qui leur octroie le prieuré des Montagnes.

<sup>8.</sup> Cassini fait ici probablement référence aux serments prononcés par les étudiants de l'université pour l'obtention de leurs diplômes.

et quelque procédures juridiques.

Vendredy 31 octobre, j'allay à la paroisse faire mes fonctions. M<sup>r</sup> le Curé me traitta fort honnestement, et vint dire la messe où j'étoit.

### Novembre 1710 <sup>a</sup>

Samedy 1<sup>er</sup> novembre, j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire. M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir le soir.

Dimanche 2 novembre j'entendit la messe d'un ecclésiastique qui, pour me faire plaisir, la vint dire aux Pères de l'Oratoire. Mon fils ala chez M<sup>r</sup> le marquis Dantin, pour la permission de dresser un autel dans l'Observatoire.

Lundy 3 novembre j'entendit la messe des morts aux Pères de l'Oratoire, et j'employé le reste du jour avec mon fils et mon neveu, et en partie à part dans mes devoirs avec les morts <sup>1</sup>.

Mardy 4 novembre, M<sup>r</sup> de La Salle vint avec sa femme et sa fille et un autre gentilhomme prendre mon fils pour les mener à la campagne chez M<sup>r</sup> Levesque <sup>2</sup>. J'allay l'après dîné chez M<sup>r</sup> de La Hire, et M<sup>elle</sup> de La Hire vint me voir le soir.

Mercredy 5 novembre il y eut une lettre de M<sup>r</sup> Levesque à mon fils, qui étoit parti le jour précédent pour l'aller trouver.

Jeudy 6 novembre,  $M^{\rm elles}$  de La Hire et Couplet vin<br/>rent le soir. Nous receûmes une lettre de  $M^{\rm r}$  l'Abbé Bignon pour mon fils.

Vendredy 7 novembre, j'ay continué mes exercices ordinaires.

Samedy 8 novembre, Sorel a apporté des nouvelles de M<sup>r</sup> Delaistre du Temple. M<sup>r</sup> Sorba <sup>3</sup>. Italien, vint avec d'autres à l'Observatoire.

Dimanche 9 novembre <sup>b</sup>, M<sup>r</sup> l'Abbé Gaillard m'envoya ses chevaux qui me servirent pour aller aux Pères de l'Oratoire. M<sup>elles</sup> de La Hire et Couplet vinrent passer le soir avec moy. M<sup>r</sup> Hartsoeker m'apporta deux livres de son père, où il est parlé de nous et de plusieurs autres de l'Académie <sup>4</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Les millésimes à partir de cette date sont de la main de Cassini IV. <sup>b</sup>Dimanche 9 novembre j'allé, ces deux derniers mots barrés.

<sup>1.</sup> La fête des morts est traditionnellement fêtée le 2 novembre, lendemain de la fête de la Toussaint. Le 3 novembre est le jour de la fête des âmes du Purgatoire, principalement commémorée dans le midi de la France.

<sup>2.</sup> Pierre-Philippe L'Evesque ou Levesque, seigneur de Gravelle (mort en 1740), reçu maître des comptes en 1685.

<sup>3.</sup> Probablement Gianbattista Sorba, secrétaire de la république de Gênes en charge des affaires de Corse entre 1709 et 1711 (voir Vito Vitale, « Diplomatici e consoli della Repubblica di Genova », dans Atti della Società liqure di storia Patria, vol. LXIII, 1934, p. 149).

<sup>4.</sup> Plusieurs livres de Nicolas Hartsoeker mentionnent les académiciens parisiens. Peut-être Cassini fait-il allusion à ses *Conjectures physiques* (Amsterdam, 1706) et à sa *Suite des conjectures physiques* (Amsterdam, 1708).

NOVEMBRE 1710 341

Lundy 10 novembre, le père Le Brun me vint voir. M<sup>r</sup> de La Hire vint icy le soir, et mon fils revint de la campagne.

Mardy 11 novembre, jour de st Martin, j'allay à la messe aux Pères de l'Oratoire. M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir, et me donna nouvelle du mariage de M<sup>elle</sup> Berville qui a été célébré le 4. Je la complimentay par une letre. M<sup>r</sup> Castelet vint me représenter qu'il seroit allé volontier pour professeur royal d'hydrographie à Marseille. M<sup>r</sup> Couplet me porta des lettres de M<sup>r</sup> l'Abbé Bignon. Mon [fils] en receut sur le même sujet du père Gouye.

Mercredy 12 novembre, nous alâmes à l'Académie. Mon fils parla des règles qu'il a trouvéez du flux et reflux de la mer <sup>1</sup>. M<sup>r</sup> Romir parla d'un nouvelle usage du fil de araigner <sup>2</sup>. M<sup>r</sup> Méry parla des observations qu'il [a] faites sur les moulles <sup>3</sup>, et M<sup>r</sup> Hombert de la végétation artificielle chimique qu'il réduisit à trois genres <sup>4</sup>. Je fus complimenté par plusieurs académiciens sur l'état de ma santé.

Jeudy 13 novembre, mon fils et mon neveu aller faire quelques visites et m'en firent le raport.

Vendredy 14 novembre ils allèrent à l'Académie des Inscriptions, où ce qu'il y eut de plus considérable fut le rapport des pensées de Platon et d'Homère.

Samedy 15 novembre nous alâmes à l'Académie, où l'on lit une lettre de M<sup>r</sup> Hartsoeker sur le changement de la figure de la Terre par les pluies <sup>5</sup>. Je parlay de celle qui a été faite par le Pô, où j'avois été envoyé par le Sénat de Boulogne <sup>6</sup>. Le Secrétaire de l'Académie des médailles vint faire le rapport de ce qu'on y avoit fait avant les vacances <sup>7</sup>.

<sup>1. «</sup> Le mercredy 12 novembre, Messieurs de l'Académie Royale des Sciences tinrent leur Assemblée publique, ainsi qu'ils ont coutume de faire tous les ans, après la Saint-Martin. Mr Cassini fit l'ouverture de l'assemblée par la lecture d'un Discours sur le flux & le reflux de la mer... », Mercure galant, novembre 1710, p. 13 et suiv. Sur le mémoire lu par Cassini, Réflexions sur les observations du flux et du reflux de la mer, faites à Dunkerque et au Havre de grâce, avec quelques règles pour déterminer dans ces deux ports le tems de la haute ou pleine mer, voir PV 1710, séance du 12 novembre, fol. 372v et suiv.

<sup>2. «</sup> M<sup>r</sup> de Réaumur a lû l'écrit suivant : Examen de la soye des araignées » *ibid.*, fol.374v et suiv. L'usage de la soie des araignées avait été précédemment envisagé par F.-X. Bon de Saint-Hilaire.

<sup>3. «</sup> Mr Méry a lû l'écrit suivant : Remarques faites sur la moule des étangs », ibid., fol. 390 et suiv. Voir aussi HARS 1710, « Sur les moules d'estang », p. 30-33.

<sup>4.</sup> Wilhelm ou Guillaume Homberg (1652-1715), chimiste hollandais. Reçu à l'Académie des sciences en 1691 en tant que chimiste, il est chargé du laboratoire de la Compagnie. Il est également premier médecin du duc d'Orléans, futur Régent, à partir de 1704. Il fait ici lecture d'un Mémoire touchant les végétations artificielles : [...] J'ay rangé ces sortes de végétations en trois différentes classes... », ibid., fol. 363. Les végétations artificielles furent le sujet d'une âpre discussion entre Etienne-François Geoffroy et Louis Lémery entre décembre 1705 et décembre 1708, Geoffroy croyant en la possibilité d'une synthèse de plusieurs éléments pour donner du métal, tandis que Lémery est hostile à l'idée même de synthèse chimique. À ce sujet, voir Bernard Joly, « Chimie et mécanisme dans la nouvelle Académie royale des sciences : les débats entre Louis Lémery et Etienne-François Geoffroy », dans Methodos [en ligne], 8/2008, mis en ligne le 31 mars 2008, <a href="https://methodos.revues.org/1403">https://methodos.revues.org/1403</a>.

<sup>5. «</sup> J'ay présenté à la Compagnie les ouvrages de  $M^r$  Hartsoeker en 3 tomes, qu'il luy envoye. [...] J'ay commencé à lire une lettre que  $M^r$  Hartsoeker m'a adressée sur la formation de la Terre », PV 1710, séance du 15 novembre, fol. 407v.

<sup>6.</sup> Cassini est en effet chargé en 1662 par le gouvernement de Bologne et l'Etat pontifical de régler le débat séculaire qui opposait Bologne, Ferrare et Ravenne à propos du cours du Pô et du Reno. Voir à ce sujet Anna Cassini, *Gio. Domenico Cassini, uno scienziato del Seicento*, Perinaldo : Comune di Perinaldo, 2003, p. 99 et suiv.; et Cassini, « Anecdotes... », op. cit., p. 271 et suiv.

<sup>7. «</sup>  $\rm MM^r$  de Boze, Couture, de Mautour et Burette sont venus, et  $\rm M^r$  de Boze a lu la Relation des travaux de l'Académie des inscriptions pendant le dernier semestre », ibid., fol. 407.

Dimanche 16 novembre, j'allay à la messe aux Pères de l'Oratoire. M<sup>elles</sup> de La Hire et Couplet passèrent icy le soir.

Lundy 17 novembre, le père Le Brun me vint voir. Mon fils alla dîné chez M<sup>r</sup> Delaistre.

Mardy 18 novembre, mon fils alla avec M<sup>r</sup> le Curé parler à M<sup>r</sup> le Cardinal de Naille pour faire dire la messe à l'Observatoire, où ils vinrent dîner avec M<sup>r</sup> l'Abbé Aranger et M<sup>r</sup> Marcadé.

Mercredy 19 novembre, mon fils et M<sup>r</sup> Maraldi aller à l'Académie, et me rapporter ce qu'on y avoit fait <sup>1</sup>. M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir.

Jeudy 20 novembre,  $M^r$  le comte de Boufler  $^2$  fit l'honneur à mon fils de le saluer.

Vendredy 21 novembre, M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir.

Samedy 22 novembre, mon fils et mon neveu me conseiller de n'aller point à l'Académie. On y fit l'expérience d'un fosfort sec <qui> étant mis sur le papier d'alumine <sup>3</sup>. Il fait le même effet qu'un fosfort que j'ay conservé dans l'eau, que l'en ayant tiré une fois, le tenant avec trois doigts dans un moucheoir, l'aluma, et l'ayant jetté à terre pour l'étindre avec le pié, aluma mon soulier; et par une autre occasion brûla les mains de M<sup>r</sup> Auzout <sup>4</sup> qui avoit de la peine à croire cet effet.

Dimanche 23 novembre, j'entendit la messe aux Pères de l'Oratoire. M<sup>r</sup> Parent vint dîner avec nous. M<sup>r</sup> le Grand Vicaire de M<sup>r</sup> le cardinal de Noailles <sup>5</sup> vint de sa part voir le lieu où nous proposons de faire une chapelle, et en fut satisfait. Nous parlâmes de quelque chose à laquelle on pourroit avoir égard dans les nouvelles éditions des messels et des bréviaires.

Ludy (sic) 24 novembre, mon fils ayant fait porter l'autel au lieu qu'on avoit conserté, j'allay le reconnoistre.

Mardy 25 novembre, M<sup>r</sup> de La Hire le fils, sa seur aînée et M<sup>elle</sup> Couplet vinrent dîner avec nous. Le père Le Brun survint, et nous trouvâmes qu'il n'étoit pat (*sic*)

<sup>1.</sup> Après lecture de la suite de la lettre de Hartsoeker par Fontenelle, Réaumur a continué sur les araignées. Voir PV 1710, séance du 19 novembre, fol. 409 et suiv.

<sup>2.</sup> Louis François de Boufflers (1644-1711), maréchal de France. Il est issu d'une famille picarde, d'où peut-être des liens avec la belle-famille de Cassini.

<sup>3. «</sup> Mr Homberg a fait voir une poudre jaune qu'il avoit apportée enfermée dans une bouteille. Il en a exposé à l'air une fort petite quantité en un petit tas, et après 1 ou 2 minutes elle s'est enflammée d'elle même. C'est un nouveau phosphore. Il en donnera un mémoire », PV 1710, séance du 22 novembre, fol. 413.

<sup>4.</sup> Adrien Auzout (1622-1691), astronome et physicien. Correspondant du P. Mersenne, puis membre de l'Académie de Montmor, il est membre de l'Académie des sciences entre 1666 et 1668, avant son départ pour l'Italie. Il rencontre Cassini à Florence, où il lui présente les plans du nouvel Observatoire (Cassini, « Anecdotes... », op. cit., p. 286-287) : il est probable que l'expérience mentionnée par Cassini eut lieu à ce moment-là. Une autre expérience malheureuse sur du phosphore est relatée par Cassini dans son journal d'observations à la date du 4 avril 1682 : « Un phosphore, que M<sup>r</sup> Bourdelin me fit avoir, estant tenu un demi quart d'heure ou environ dans mon mouchoir entre les doit s'alluma, brula le mouchoir et quelque papier, et j'eus de la peine à l'esteindre. Une regle de cuivre que j'emploioy pour cela le pressant contre terre, en resta un peu teinte et luisoit, et sembloit allumée dans l'obscurité, et faisoit faire le mesme effet à toute les choses auxquelles on la frottoit. »

<sup>5.</sup> Edme Pirot (1631-1713), jésuite. Docteur en théologie de la Sorbonne, syndic de la Faculté de Paris, il est également chancelier de l'église de Paris et grand-vicaire du cardinal de Noailles.

DÉCEMBRE 1710 343

disposé à accepter la charge de supérieur qu'on luy avoit destiné.

Mercredy 26 novembre, mon rume m'empescha d'aller à l'Académie, où l'on parla d'une expérience du termomètre qui par le soufle du vent poucé par un souflet <sup>1</sup>.

Jeudy 27 novembre, M<sup>r</sup> Derville, colonelle <sup>2</sup>, étant de retour de l'armée, me vint voir. Le soir M<sup>r</sup> de La Hire me vint voir, nous parlâmes de diverses expériences du fosfort. M<sup>elle</sup> sa fille ainé y vint le soir, avant et après soupé.

Vendredy 28 novembre, mon [fils] acheta les étofs qui doivent servir à la chapelle. Il me communica ce qu'il avoit écrit sur les éclipses du Soleil.

Samedy 29 novembre, mon fils et mon neveu m'empeschèrent d'aller à l'Académie à cause de mon rume et du mauvais temps. Ils me rapporter qu'on y avoit parlé d'un monstre extraordinaire discequé par [un] médecin habile, qui avoit trouvé dans son corps la matrice d'une chienne <sup>3</sup>.

Dimanche 30, on m'empescha d'aller à la messe. Je me la fit lire pendant qu'on la lisait aux Pères de l'Oratoire. M<sup>r</sup> de La Hire me vint voir le soir, et M<sup>elle</sup> sa fille après luy.

# [Décembre]

Lundy 1 décembre <sup>a</sup>, mon fils acheta des paremens pour la chapelle qui se prépare à l'Observatoire, afin que j'y pusse entendre la messe dans mes indispositions. M<sup>r</sup> l'Abbé Marsoulle <sup>4</sup> et le père Le Brun vinrent dîner avec nous. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet me vint voir et me régala de ses confitures.

Mardy 2 décembre mon fils alla à Versailles. M<sup>r</sup> le Grand Vicaire vint voir le lieu préparé pour la chapelle, et nous parlâmes ensembles de ce qu'il faudroit observer dans les éditions nouvelles des messels et des bréviaires. Il montra d'agréer que je le luy donnasse par écrit. Je me réservay de le faire après le retour de mon fils. Le soir M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir.

Mercredy 3 décembre M<sup>r</sup> Maraldi me fit le rapport des observations de Mercure qu'il venoit de faire, et il ne trouvoit pas à propos que j'allasse à l'Académie à cause de mon rume. On me rapporta que M<sup>r</sup> Sauveur y avoit traitté des cubes magiques dont on

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le quantième et le mois rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Le procès-verbal de la séance n'en fait pas mention. Voir PV 1710, séance du 26 novembre, fol. 415.

<sup>2.</sup> Probablement Paul-François Volant de Berville, fils de la belle-sœur de Cassini Madeleine-Françoise de Laistre et « capitaine dans le régiment de la Mestre de camp générale de cavalerie » (Arch. nat., MC, ET/CXII/431, comptes du 18 juillet 1704. Voir aussi ET/CXII/428, vente de rente de P.-F. de Berville à sa mère, 30 mars 1703).

 $<sup>3. \</sup>ll M^r$  Méry a lût l'observation suivante :  $Matrice\ de\ chienne\ trouvée\ dans\ un\ soldat$  », PV 1710, séance du 29 novembre, fol. 417-418.

<sup>4.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

avoit pas encore traité <sup>1</sup>. Mon fils retourna de Versailles à l'heure de l'Académie <sup>2</sup>, où il se trouva. Il me fit le rapport des visites qu'il avoit faites à M<sup>r</sup> le duc de Bourgogne, à M<sup>r</sup> le comte de Pontchartrain <sup>3</sup>, et des entretiens eus avec le cardinal Janson <sup>4</sup>, avec le Duc de Chevreuse <sup>5</sup>, avec M<sup>r</sup> de St Olon <sup>6</sup> et au autre de la cour, et l'acceuil [sic] qui luy fut fait par M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> Harlot <sup>7</sup> où il dîna, et par M<sup>r</sup> Bidaut, et M<sup>r</sup> Gardien <sup>8</sup> où il soupa et coucha <sup>a</sup>.

Jeudy 4 décembre mon fils ala chez  $M^r$  l'Archevesque pour luy parler de la chapelle qu'il préparoit. Il fut de là dîner avec  $M^r$  Delaistre.

Vendredy 5 décembre M<sup>r</sup> Sauveur vint dîner avec nous, et nous parlâmes au long de ce qu'il avoit leu à l'Académie. Nous en parlâmes aussi avec M<sup>r</sup> de La Hire, qui me vint voir <sup>9</sup>. Le soir j'eu la visite de M<sup>elle</sup> sa fille et de M<sup>elle</sup> Couplet. On me fit le rapport des observation du passage de la Lune par les Pléaides (*sic*) faites le même soir.

Samedy 6 décembre mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, et me rapporter ce qu'on y avoit traitté <sup>10</sup>. On acheva de préparer la chapelle, pour y dire la messe au temps de mes indisposition.

Dimanche 7 décembre, M<sup>r</sup> l'abbé Birot <sup>11</sup>, Grand Vicaire de M<sup>r</sup> le Cardinal archevesque, vint bénir la chapelle et les habits saserdotaux et il y dit la première messe, et dîna ensuite avec nous. Nous parlâmes de la feste de la Conseption de la Sainte Vierge,

- 1. Joseph Sauveur (1653-1716), mathématicien. Il obtient en 1686 la chaire de mathématiques au Collège royal. Reçu académicien géomètre en 1696, il passe associé mécanicien vétéran en 1699. Proche du duc d'Orléans, il lui demande fréquemment son aide pour certains sujets d'acoustique et de musicologie. Il fait lecture à l'Académie de son traité *Des Cubes magiques*, PV 1710, séance du 3 décembre, fol. 419 et suiv.
- 2. Selon l'article XVII du Règlement de 1699, les séances académiques « seront au moins de deux heures, sçavoir, depuis trois jusqu'à cinq [heures de l'après-midi] » (HARS 1699, p. 5). Selon Ernest Maindron, l'Académie repoussait l'heure de début à 15h30 durant les mois d'été, pour terminer à 17h30 (L'Académie des sciences. Histoire de l'Académie. Fondation de l'Institut national. Bonaparte membre de l'Institut national, Paris : Alcan, 1888, p. 28); mais aucun document émanant de l'Académie ou d'aucun académicien ne nous a jusqu'à présent permis de corroborer cette affirmation.
- 3. Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain (1674-1747). Fils de Louis de Pontchartrain (1643-1727), il hérite en 1699 de son père ses fonctions de secrétaire d'Etat de la Marine et de la Maison du roi, dont dépend l'Académie des sciences. Voir commentaire, p. 45.
- 4. Toussaint de Forbin-Janson (1631-1713), évêque de Beauvais. Créé cardinal en 1693, il reçoit la charge de Grand Aumônier de France en 1706.
  - 5. Charles-Honoré d'Albert de Luynes, duc de Chevreuse (1646-1712), gouverneur de Guyenne.
- 6. François Pidou de Saint-Olon (1646-1720), diplomate. Envoyé en mission diplomatique à Gênes (1682), Rome (1688) et surtout au Maroc (1693), il fut également attaché à la surveillance du nonce Ranuzzi lors de son séjour en France pendant la crise diplomatique de la Régale (voir *supra*).
- 7. Manifestement la femme et la fille d'Arlot, médecin de la faculté de Montpellier, qui remplace en septembre  $1691~{\rm M}^{\rm r}$  Le Bel en tant que Premier médecin de la Princesse Palatine.
- 8. Georges-Hélie Gardien (v.1657-1716), secrétaire des guerres au bureau de M<sup>r</sup> du Fresnoy, qu'il remplace en 1708, avant de se retirer en 1715. Il est également « receveur et agent du pays d'Artois » à partir de 1685. Voir à son sujet Emmanuel Pénicaut, « Les commis et premiers commis des bureaux du département de la Guerre sous Michel Chamillart », dans Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France, année 2002, Paris : H. Champion, 2004, p. 111 ; et commentaire, p. 177.
- 9. Philippe de La Hire aussi a travaillé sur les carrés et les cubes magiques. Voir par ex. PV 1705, séance du 13 juin, fol. 175 et suiv., et séance du 20 juin, fol. 193 et suiv.
- 10. Lecture par Fontenelle d'un traité d'Astruc, membre de la Société royale des sciences de Montpellier, sur les mouvements des muscles; et lecture de Réaumur sur les mouvements des coquillages.
  - 11. Edme Pirot.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le passage Mon fils retourna [...] et coucha rajouté a posteriori, après avoir barré la date du Jeudy 4 décembre.

DÉCEMBRE 1710 345

et on divoit dire le même jour les premières vespre, et j'ay raporté ce que m'en avoit dit en particulier le pape Alexandre VII<sup>1</sup>, qui avoit fait des décrets à l'honneur de ce mistère.

Lundy 8 décembre, le père Le Brun vint icy dire la messe et dîna avec nous, acampagné de M<sup>r</sup> Parent qui nous apprit ce que M<sup>r</sup> Sorin avoit fait imprimer pour sa justification dans sa prisonnie<sup>2</sup>. Le soir M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir <le soir>.

Mardy 9 décembre, M<sup>r</sup> Pirot, Grand Vicaire, m'apporta les permissions de faire dire la messe dans mon appartement de l'Observatoire, et le laissa à mon fils <sup>3</sup>.

Mercredy 10 décembre, mon fils et mon neveu aller à l'Accadémie, et me firent le rapport d'un fetu humain proche de son terme qui n'avoit point de servellette n'y rien du tout de l'épine du dos <sup>4</sup>. Le soir, j'eu la visite de M<sup>elle</sup> de La Hire.

Jeudy 11 décembre, mon fils et mon neveu aller voir M<sup>r</sup> l'abbé Pirot, et me rapporter ce qu'ils avoient conserté.

Vendredy 12 décembre, M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> de Bergogne m'evoièrent complimenter. Mon fils me communica ce qu'il avoit écrit sur les éclipses.

Samedy 13 décembre, M<sup>r</sup> Bardon, curé de Tiers <sup>5</sup>, vint dîner avec nous. Mon fils et mon neveux alèrent à l'Académie. Il me rapporter qu'on avoit parlé de la naissance d'un enfant qui étoit sorti par le ventre de sa mère qu'il avoit déchiré. Mon fils y leut l'observation qu'il avoit fait du termomètre qui monte par le vent poussé avec un soufflet sur sa boule <sup>6</sup>.

Dimanche 14 décembre, M<sup>r</sup> Durant, prestre de la paroisse proposé par M<sup>r</sup> le Curé, vint icy dire la messe que le père Le Brun étoit prest pour dire. M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec nous.

Lundy 15 décembre M<sup>elle</sup> Delaistre me vint voir. M<sup>elle</sup> de La Hire y vint le soir.

<sup>1.</sup> Fabio Chigi (1599-1667), pape Alexandre VII. Il approuve le culte de l'Immaculée Conception le 8 décembre 1661.

<sup>2.</sup> De mars 1710 à avril 1712, une violente querelle agite les habitués du café de la Veuve Laurent à Paris : y circulent des poèmes haineux à l'égard de plusieurs personnalités, parmi lesquelles le savant d'origine suisse Joseph Saurin. Le poète Jean-Baptiste Rousseau est rapidement accusé d'en être l'auteur, quoique plusieurs indices accusent Saurin lui-même. Après une procédure aux étapes floues, Saurin est arrêté et conduit en prison fin 1710. Il y compose un mémoire pour sa justification, obtient la reprise de la procédure et finit par être libéré par un arrêt du 7 avril 1712, qui bannit Rousseau du royaume, à perpétuité. Les détails de la procédure, ainsi que des extraits du mémoire de Saurin sont repris par François Gayot de Pitaval dans « Histoire du procès entre le sieur Saurin de l'Académie des sciences, & le sieur Rousseau de l'Académie des belles-lettres », dans Causes célèbres et intéressantes, avec les jugemens qui les ont décidées, éd. revue et aug., Paris : G. Cavelier, t. VI, 1738, p. 1-191.

<sup>3.</sup> Une copie de cette autorisation est conservée aux Arch. nat.,  ${\rm O}^1$  1691, Papiers et documents relatifs à l'Observatoire de Paris.

<sup>4. «</sup> Mr Méry a fait voir un foetus n'ayant ni cervelle, ni moëlle épinière, et fort bien nourri. Il en donnera un mémoire », PV 1710, séance du 10 décembre, fol. 423.

<sup>5.</sup> La Constitution Unigenitus déférée à l'Eglise universelle... de Gabriel-Nicolas Nivelle (Cologne, 1757) mentionne parmi les adhérents à l'appel du cardinal de Noailles en 1718 un certain « F. Bardon, curé de Thiais », t. I, p. 246.

<sup>6.</sup> La lecture par Cassini de l'essai Exp'eriences de l'effet du vent à l'égard du thermomètre est notée au procès-verbal de la séance du 17 décembre, fol. 461 et suiv. En revanche, il est noté lors de la séance du 13 que «  $M^r$  Cassini le fils a lu l'observation suivante qui luy a été envoyée par  $M^r$  Teinturier de Verdun : Sur un écho », fol. 459v-460v.

Mardy 16 décembre mon fils ala remercier de ma part M<sup>r</sup> le cardinal archevesque, ala ensuite dîner chez M<sup>r</sup> son onque et à faire d'autres visites. M<sup>r</sup> de La Hire fut longtemps avec moy, nous parlasmes des affaires de l'Académie.

Mercredy 17 décembre mon fils et mon neveu alèrent à l'Académie, et me rapportèrent ce qu'on y avoit fait <sup>1</sup>. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet me vint voir.

Jeudy 18 décembre, M<sup>r</sup> Pirot, Grand vicaire, vint me communiquer ce qu'il avoit traité pour moy avec M<sup>r</sup> le Cardinal archevesque. M<sup>elle</sup> de La Hire vint icy le soir.

Vendredy 19 décembre le père Le Brun vint icy m'apporter les nouvelles d'Espagne <sup>2</sup>. Il dit qu'il viendroit le jour de St Jean à dire icy la messe.

Samedy 20 décembre mon fils fit le rapport à l'Académie des observations de la dernière tache veue dans le Soleil <sup>3</sup>. M<sup>r</sup> l'Abbé Pirot, grand vicaire, envoia la permission de M<sup>r</sup> le Cardinal archevesque de dire icy la messe le jour de Noël <sup>4</sup>.

Dimanche 21 j'entendit icy la messe avec M<sup>r</sup> Couplet, qui étoit indisposé. M<sup>elles</sup> Couplet et de La Hire vinrent passé icy le soir.

Lundy 22 décembre,  $M^r$  l'abbé Haranger et  $M^r$  Marcadé vinrent dîné avec nous et demeurer icy jusqu'au soir.

Mardy 23 décembre le père Le Brun vint icy, et s'offrit d'y venir dire la messe le jour de St Jean.

Mercredy 24 décembre, veille de Noël, je fis icy mes dévotions,  $M^r$  le Curé étant venu à cet effet à y dire la messe.

Jeudy 25 décembre j'entendit icy les 3 messes, par une permission particuliaire de  $M^r$  le Cardinal archevesque.

Vendredy 26 décembre, le prestre ordinaire <sup>5</sup> vint yci dire la messe.

Samedy 27, jour de St Jean, un autre prestre de la paroisse vint dire icy la messe. Le père Le Brun vint faire ses excuses. M<sup>r</sup> Parent vint dîner avec nous et m'aporta des nouvelles agréable. J'ay receu une lettre de M<sup>r</sup> Bon <sup>6</sup> de Montpellier. M<sup>r</sup> Desplaces me

<sup>1.</sup> Lectures sur les effets du thermomètre par les fils Cassini et La Hire, lecture du fils Cassini sur des observations du P. Feuillée. Voir PV 1710, séance du 17 décembre, fol. 461 et suiv.

<sup>2.</sup> Le 15 décembre 1710 marque le début du siège de la ville catalane de Gérone (ou Girona) par le duc de Noailles. Voir la lettre de ce dernier au duc de Vendôme, de Gérone le 25 décembre 1710, aux archives du château de Chantilly, reg. S XVII, fol. 154 à 157.

<sup>3. «</sup> Mr Cassini le fils a lû l'écrit suivant : Observation de diverses taches qui ont paru dans le Soleil pendant l'année 1709 », PV 1710, séance du 20 décembre, fol. 479v-481. La Hire a également lu un écrit sur le sujet, fol. 481v-482. À partir de 1710, les observations des taches du soleil sont présentées au mois de décembre sous forme de récapitulatif annuel, lors même qu'elles ont eu lieu plusieurs mois auparavant.

<sup>4.</sup> Cette deuxième autorisation, en date du 19 décembre 1710, a été rajoutée au bas de la première, voir supra.

<sup>5.</sup> L'abbé Durant.

<sup>6.</sup> François-Xavier Bon de Saint-Hilaire (1678-1761), premier président de la Chambre des comptes, aides et finances de Montpellier. Membre honoraire de l'Académie des inscriptions et médailles, il est aussi l'un des co-fondateurs de la Société royale des sciences de Montpellier (voir commentaire, p. 109). Il a notamment écrit sur l'élevage des araignées pour leur soie; voir à ce sujet le mémoire de Réaumur, PV 1710, séance du 12 novembre, fol. 374 et suiv.

JANVIER 1711 347

porta un livre de M<sup>r</sup> le vicaire de St Gervais <sup>1</sup>, et en porta aussi deux autres pour mon fils. M<sup>r</sup> Bion m'apporta aussi un livre, où il parle d'un globe céleste perpétuelle d'ont je luy avoit donné la construction <sup>2</sup>. Il me demanda des cartes des planètes pour M<sup>r</sup> le cardinal Gualtieri. M<sup>r</sup> Delaistre me fit part d'un présent qu'il avoit receu de Picardie.

Dimanche 28 décembre, jour des Innocents, M<sup>r</sup> Duran notre prestre ordinaire vint dire la messe. M<sup>r</sup> Delille et M<sup>r</sup> Hartsouhker vinrent passer icy l'après dîné. M<sup>r</sup> de La Hire fils ayné me vint voir, et, ayant veu que je me promenoit sur la route avec M<sup>r</sup> Maraldi, me donna aussi la main, et nous nous promenâmes tous trois ensemble. Il demeura jusqu'à ce que M<sup>r</sup> son père survint, étant déjà nuit, alors il s'en alla avec ses deux autres qui étoient avec moy. Nous parlâmes au long des nouvelles invantions qui regarde les arts. M<sup>elle</sup> sa fille l'aînée vint après soupé, et y resta le reste du soir.

Lundy 29 décembre M<sup>r</sup> le président de Valbonay et le père Le Brun vinrent icy. J'eus avec eux, en compagnie de M<sup>r</sup> Maraldi, un long entretien. Mon fils dîna avec M<sup>r</sup> son onque et fit diverses visites, et [ne] revint que fort tard après que ces messieurs s'en étoient allez.

Mardy 30 décembre, j'ay communiqué à mon fils la lettre que je venoit d'écrire à M<sup>r</sup> l'abbé Bignon sur les observations du père Laval, qu'il avoit envoyé avec une lettre que <sup>a</sup> M<sup>r</sup> de La Hire le fils m'avoit apporté.

Mercredy 31 décembre mon fils donna b les étrènes à nos gens.

### Janvier 1711

Le jeudy 1<sup>er</sup>, j'entendit icy la messe de M<sup>r</sup> Duran. Je receu la visitte de M<sup>elle</sup> Couplet, et ensuitte celles de son père [et] de sa mère <sup>3</sup>. Le père Caillot <sup>4</sup> et le père de La Valette <sup>5</sup> de l'Oratoire, M<sup>r</sup> de La Hire le père, M<sup>r</sup> Rolle <sup>6</sup> de l'Académie, M<sup>r</sup> Couplet le fils, et le soir M<sup>elle</sup> de La Hire.

Vendredy 2 janvier M<sup>r</sup> Delille le père <sup>7</sup> me vint voir. Mon fils [alla] à la Chambre,

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place de dont, barré. <sup>b</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Charles Desforges (mort en 1714), vicaire de Saint-Gervais. Il prend le nom du mathématicien Jean de Beaulieu pour publier des éphémérides, avec l'aide de Desplaces et des académiciens Lieutaud et Bomie.

<sup>2. «</sup> On peut cependant faire des globes célestes dont l'usage soit perpétuel. Le premier que j'ay fait étoit pour monsieur Cassini de l'Académie royale des sciences, qui m'en avoit fourni l'idée... », Nicolas Bion, « De la construction d'un globe céleste dont l'usage est perpétuel », dans L'usage des globes céleste et terrestre, et des sphères, p. 351 et suiv.

<sup>3.</sup> Marguerite Teissier, deuxième femme de Claude-Antoine Couplet qu'elle épouse en 1704. Voir commentaire, p. 186, et annexes, fig. 12, p. 510.

<sup>4.</sup> Ce personnage, prêtre de l'Oratoire, n'a pu être clairement identifié.

<sup>5.</sup> Louis de Thomas de La Valette (1678-1772), prêtre de l'Oratoire. Entré dans la congrégation en 1695, il devient directeur de l'institution de Paris en 1710, puis supérieur de la Maison Saint-Honoré. Il succède au P. de La Tour comme septième général de la congrégation de l'Oratoire en 1733.

<sup>6.</sup> Michel Rolle (1652-1719), mathématicien. Entré à l'Académie des sciences en 1685 en tant qu'élève astronome, il est nommé pensionnaire géomètre en 1699.

<sup>7.</sup> Claude Delisle (1644-1720), érudit, père des astronomes et géographes Guillaume et Joseph-Nicolas. Avocat, il a également enseigné l'histoire, la géographie et l'art de la chronologie.

et <sup>a</sup> ensuite il ala dîné chez son oncle. M<sup>elles</sup> Tulie et Dinville me vinrent voir le soir.

Samedy 3 jan. Mon fils alla à Versailles.  $M^r$  Delaistre de Bailly me vinrent voir. Le fils ayné de  $M^r$  de La Hire y vint aussi.  $M^r$  Durant après la messe me vint complimenté.

Dimanche 4 janvier j'entendit icy la messe de M<sup>r</sup> Duran, que je consultay sur un passage de l'Écriture qu'il m'avoit citté. M<sup>elle</sup> Couplet passa le reste de la matinée avec moy. L'après dîné, je receu les visites et les compliments du Père supérieur de l'Oratoire <sup>1</sup>, du père Économe et du père Le Brun, de M<sup>r</sup> de Bonaire <sup>2</sup> etc <sup>b</sup>. M<sup>r</sup> Macard <sup>3</sup> me vint voir. Mad. Le Duc y vint aussi, avec sa fille aînée qui s'attache à la même letture que je fait présentement de Joseph. Mon fils retourna de Versailles, et me fit le rapport des visites qu'il avoit fait et de ce qu'il avoit traitté au long avec M<sup>gr</sup> le Duc de Bourgogne, et des traittemens qu'il avoit <sup>c</sup> receu de plusieurs de ces amis. Le soir, M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir.

Lundy 5 janvier, j'ay fait réponce au père de Laval et à M<sup>r</sup> Brady<sup>4</sup>. M<sup>r</sup> l'abbé Saumon de l'Académie me vint voir. M<sup>r</sup> Danet, docteur de Sorbonne<sup>5</sup>, y vint aussi. Je le prié de venir quelques fois dîner avec nous, prenant beaucoup de plaisir à sa conversation. J'ay receu une lettre de M<sup>elle</sup> Léglantier<sup>6</sup>.

Mardy 6 janvier, jour des Rois, j'entendit icy la messe de M<sup>r</sup> Durant. M<sup>r</sup> Parent vint dîner avec nous, et nous porta des nouvelles de Constantinople venue au Roy <sup>d</sup> par un courier le jour précédant <sup>7</sup>. Le soir, M<sup>elle</sup> Couplet ayant été faite chez elle la reine de la feste, vint passer icy le reste du soir, me portant à son ordinaire un petit présent fait de sa main.

Mercredy 7 janvier mon fils et mon neveu alèrent à l'Académie, et me fire le rapport de ce qui si étoit passé <sup>8</sup>. M<sup>elle</sup> de La Hire vint icy après soupé, où elle passa le reste du

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place de pour aler avec la, ces quatre derniers mots barrés.

<sup>b</sup>Ces cinq derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>c</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place d'un autre mot barré, illisible. <sup>d</sup>Ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Il s'agit probablement ici non pas de Pierre-François d'Arères de La Tour (1653-1733), général de l'Oratoire à partir de 1696, mais du supérieur de la maison de Saint-Magloire, le père Guillaume de Sainte-Palaye. Ce dernier occupe ces fonctions au moins entre 1709 et 1712, et passe avant 1715 supérieur de la maison oratorienne du Louvre.

<sup>2.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Cependant, on notera qu'un certain Charles de Bonnaire est reçu Correcteur à la Chambre des comptes en 1704, et y exerce jusqu'en 1711.

<sup>3.</sup> Probablement Henry Macquart, « faiseur d'instruments de mathématiques de la garde-robe » (Arch. nat.,  $O^1$  33, fol. 37v : retenue de faiseur d'instruments, 1689).

<sup>4.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>5.</sup> Pierre-Hilaire Danès (mort en 1738), conseiller-clerc au Parlement de Paris, professeur de théologie à la Sorbonne.

<sup>6.</sup> Marie-Agnès Vollant de Léglantier, fille de Paul Vollant de Berville et de Madeleine-Françoise de Laistre, belle-sœur de Cassini. Voir par ex. Arch. nat., MC, ET/CXII/441bis, donation de M.-F. Delaistre à ses filles, en date du 8 octobre 1709.

<sup>7.</sup> Une guerre oppose en effet depuis le 20 novembre 1710 le sultan ottoman Ahmet III, défenseur du roi Charles XII de Suède, aux armées russes de Pierre le Grand. Le conflit s'achève le 21 juillet 1711 avec la conclusion du traité du Prout.

<sup>8.</sup> Rapport annuel de Philippe de La Hire sur ses relevés pluviométriques et barométriques à l'Observatoire; intervention de Jacques Jaugeon sur une inflammation au scrotum; lecture par Geoffroy du traité du montpelliérain Astruc sur les muscles. Le P. Gouye est nommé président de la Compagnie, l'abbé Bignon vice-président, Varignon directeur et Maraldi sous-directeur. Voir PV 1710, séance du 7 janvier, fol. 1 et suiv.

JANVIER 1711 349

soir.

Jeudy 8 janvier, M<sup>r</sup> Aubry, sacristain de la paroisse <sup>1</sup>, me vint offrir ce que je pourroit avoir besoin de sa sacristie pour ma chapelle, pour laquelle il avoit déjà pris le soin de laver les purificatoirs, qui ne [doivent] pas estre touchez des laïques. Monsieur Bourguoin me vint voir, et demeura icy fort longtemps. Mon fils, qui avoit dîné avec M<sup>r</sup> l'abbé Aranger et fait diverses visites, m'en fit le rapport. M<sup>elle</sup> Couplet vint après le soupé passer icy le reste du soir, et me porta le compliment de quelque personne de qualité qu'elle avoit veue.

Vendredy 9 janvier M<sup>elle</sup> Hébert <sup>2</sup> vint dîner avec nous, et le père Le Brun vint après dîné. Nous parlâmes des observations faites par les termomètres et par la machine du vuide. J'ay parlay d'un présent qui m'avoit été fait autrefois par M<sup>r</sup> Huguens <sup>3</sup> d'un bouquet de fleurs dans une fiole de verre dont il avoit pompé l'air, qui après longtemps se cassa avec un grand bruit et fit voir que les fleurs avoient jetté un humeur qui les avoit gâtez. Je parlay aussi d'une expérience d'une fiole dont j'avoit fait sortir l'air par la chaleur du feu, d'où ayant appliqué l'aurifice à ma main où étoit des pois, en la retirant ses pois montoient avec impétuosité au fond de la fiole renversé, et quand je tenoit la main à son horifice fort longtemps, elle cassoit avec bruit.

Samedy 10 M<sup>r</sup> Bidaut vint dîner avec nous <sup>a</sup>. Je fut tourmenté d'une colique à laquelle je remedié ne prenant qu'un breuvage où l'on avoit fait boulir diverses herbes, qui me fit vomir et relâcha le corps. Je pris aussi une tassa (sic) d'eau divine <sup>4</sup> et chauffer des linges pour fortifier mon estomac. Ainsi, je me trouvay le soir délivré de ce mal. Mon fils et mon neveu me firent le raport de ce qui s'étoit passé à l'Académie <sup>5</sup>.

Dimanche 11 janv., j'entendit icy la messe de M<sup>r</sup> Durant. J'eu la visite de M<sup>r</sup> Laveau <sup>6</sup>, de M<sup>r</sup> Hartsoker et de M<sup>elle</sup> Delaistre.

Lundy 12 janvier, M<sup>r</sup> Couplet le fils <sup>b</sup> vint dîner avec nous. Ayant apris que M<sup>elle</sup> sa seure avoit été indisposée en même temps que moy, j'envoyé la voir et on trouva qu'elle se portoit mieux. M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir, et dit qu'elle avoit été aussi indisposée en même temps que moy. J'ay receu un beau présent de M<sup>r</sup> Teinturier, vicaire de Verdun, qui m'avoit communiqué quelques expériences phisiques qu'il avoit faite <sup>7</sup>.

Mardy 13 janvier, mon fils et M<sup>r</sup> Maraldi alèrent voir M<sup>r</sup> le Nonce extraordinaire

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ces six derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>b</sup> Ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Luc Aubry (mort en 1725), sacristain de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Son frère Gilles est curé à Senlis.

<sup>2.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>3.</sup> Christiaan Huygens (1629-1695), astronome néerlandais. Membre de l'Académie des sciences entre 1666 et 1681, il a travaillé avec Cassini à partir de 1669, et a continué à rester en relation avec lui après son retour en Hollande.

<sup>4.</sup> Eau soufrée aux multiples propriétés, couramment utilisée en alchimie. Elle est censée servir, entre autres, à faciliter la digestion.

<sup>5.</sup> Suite de la lecture de Geoffroy sur le traité d'Astruc. PV 1710, séance du 10 janvier, fol. 5.

<sup>6.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>7.</sup> Sur les effets du vent sur le thermomètre, et sur un écho. Voir supra, et PV 1710, séances des 13 et 17 décembre, fol. 459v-462.

à Rembouillet<sup>1</sup>, et me rapporter ces complimens. Le père Le Fé me vint voir, nous parlâmes de diverses matières phisiques et téologique. M<sup>r</sup> Dinval<sup>2</sup> si trouva.

Mercredy 14 janvier mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, et me firent le rapport de ce qui si étoit passé  $^3$ .

Jeudy 15 janvier, le père Gouye, qui est présentement président [de] l'Académie, s'étant trouvé sur (sic) M<sup>r</sup> l'abbé Bignon lorsque mon fils et mon neveu luy porter les réflexions faites sur les observations du père Laval, vint dîner avec nous, avec son compagnon. MM<sup>r</sup> Jonjoun <sup>4</sup>, Marchand <sup>5</sup> et Geoffroy y dinèrent aussi. M<sup>r</sup> Bardon, qui va en téologie, me vint voir, et nous traitâmes ensembles de ses études dont je suis fort satisfait. M<sup>r</sup> de La Hire le père vint ensuite, nous traitâmes de ces ouvrages géométriques. M<sup>elle</sup> sa fille aynée vint aussi passer le reste du soir.

Vendredy 16 janvier, le père Le Brun me vint voit. M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir.

Samedy 17 janvier, mon fils et neveu allèrent à l'Académie. On y parla d'un fetus venu à terme sans servelle et sans moule de l'épine, mais seulement avec des nerfs qui passoient par les vertèbes <sup>6</sup>.

Dimanche 18 janvier, j'entendit icy la messe de M<sup>r</sup> Duran. M<sup>r</sup> Couplet, qui étoit un peu indisposé, aussi bien que sa fille aynée y vinrent. M<sup>elle</sup> [La Hire] vint le soir. On vit le soir 4 satellites de Saturne <sup>a</sup>.

Lundy 19 janvier, M<sup>r</sup> Parent vint dîner avec nous. Mon fils ala dîner chez M<sup>r</sup> Marcadé, et ala voir son onque. M<sup>r</sup> Bergogne, qui a depuis longtemps un exemplaire de mes écrits astronomiques, m'exorta à les continuer, et me donna occasion de parler des nouvelles découvertes que j'ay faites en divers temps en l'astronomie. M<sup>r</sup> Maraldi m'exorta à les dicter par le même ordre, ce que je feray à loisir <sup>7</sup>.

Mardy 20 janvier, M<sup>r</sup> Pirot, grand vicaire, me vint voir.

Mercredy 21 janv., M<sup>r</sup> de Plantade vint dîner avec nous. Il me dit que son frère ayné <sup>8</sup>

- 1. Rambouillet, dépt. Yvelines, arr. Rambouillet.
- 2. Ce personnage n'a pu être identifié.
- 3. Fin de la lecture de Geoffroy sur le traité d'Astruc, PV 1710, séance du 14 janvier, fol. 7 et suiv.
- 4. Jacques Jaugeon (v. 1646-1724), mécanicien et typographe. Membre de l'officieuse Compagnie des arts, il intègre l'Académie des sciences en 1699 en tant que pensionnaire mécanicien. Il est un des principaux rédacteurs de la *Description des arts et métiers*.
- 5. Jean Marchant (mort en 1738), botaniste. Fils de l'académicien Nicolas Marchant, il entre à son tour à l'Académie en 1678. En 1699, il est nommé pensionnaire botaniste. Concierge au Jardin du roi, il travaille avec le botaniste Denis Dodart, puis seul, à des *Mémoires pour servir à l'histoire des plantes*, qui demeureront inachevés.
- 6. Rien de tel n'est mentionné dans le procès-verbal de la séance, en revanche l'Académie a déjà traité d'un sujet semblable le 10 décembre 1710, voir supra.
- 7. Il est probable que ces découvertes soient celles que Cassini IV a jointes aux « Anecdotes de la vie de J.-D. Cassini », p. 297 à 309 des *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences...*, op. cit.
- 8. François de Plantade (1670-1741), conseiller d'honneur à la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Il a été formé à l'astronomie par Cassini en 1693, lors d'un voyage à Paris, avant de recevoir son maître à Montpellier lors des travaux de la méridienne en 1701 (voir commentaire, p. 109). Plusieurs biographes, dont l'auteur de son éloge à la Société de Montpellier, lui attribuent, à tort semble-t-il, une parenté avec Cassini.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Cette dernière phrase rajoutée a posteriori.

JANVIER 1711 351

avoit présentement la charge d'avocat général à Montpellier. J'ay receu une lettre du P. Laval, qui m'envoye le prodrome du comte Marsigli <sup>1</sup>.

Jeudy 22 janvier, M<sup>r</sup> l'abbé de la Monte vint icy et me présenta M<sup>r</sup> de La Fayette <sup>2</sup>; qui porta des armes de son invantion et me les fit toucher.

Vendredy 23 janvier, M<sup>r</sup> Delaistre mon beau-frère <sup>a</sup> me vint voir avec M<sup>r</sup> Relier <sup>3</sup>. Nous y parlâmes des découvertes de l'Académie, et particulièrement de celle que M<sup>r</sup> Maraldi venoit de faire de la construction des alvéoles des abeilles <sup>4</sup>. Mon fils revint de Poissy après avoir assisté à la profession de Delaistre de Balles <sup>b 5</sup>.

Samedy 24 janv, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, et mon fils alla souper avec  $M^r$  de La Salle.

Dimanche 25, le sacristain de Saint Jacque m'envoya un prestre pour me venir dire la messe. Mon fils n'agréa point les propos qui furent faites de M. et M<sup>me</sup> Bergogne. M<sup>elle</sup> de La Hire passa icy le soir.

Lundy 26 janvier, mon fils alla dîné chez mons. son onque. Le curé de Tramblay <sup>6</sup> vint dîner avec nous. M<sup>me</sup> la comtesse d'Aubigny <sup>7</sup> envoya me complimenter. M<sup>r</sup> le vicaire de Saint-Jacque <sup>8</sup> me vint voir.

Mardy  $27^{\rm e}$  janvier, Madame Delaistre me vint voir.  $M^{\rm r}$  le Curé de St Jacques me vint voir. Il fit quelque proposition à mon fils.

Mercredy 28 mon fils ala à Versailles, et après les visites qu'il fit heureusement, il retourna le soir et me fit le rapport des contestation qui y arrivèrent <sup>9</sup>.

Jeudy 29 janvier, M. et  $M^{me}$  L'Evesque, M. et  $M^{me}$  de La Salle vinrent dîner icy, et y prassèrent (sic) le reste de la journée.  $M^{r}$  le président de Valbonnay et le père Le Brun y vinrent ensemble.  $M^{elle}$  de La Hire y vint le soir.

- 1. Il s'agit manifestement d'une autre version du début de son Histoire physique de la mer.
- 2. Édouard Mottier de La Fayette (mort en 1740), seigneur de Champetières, marquis de Vissac. Militaire, il hérite le nom de La Fayette de son père, qui l'obtient lui-même en vertu d'une substitution faite en sa faveur à la mort en 1692 du dernier représentant de la branche aînée des La Fayette.
  - 3. Ce personnage n'a pu être identifié.
- 4. «  $M^r$  Maraldi a lû l'écrit suivant : De la figure hexagone des alvéoles », PV 1711, séance du 21 janvier, fol. 18v.
- 5. Marie-Anne Delaistre (née en 1691), fille de Joseph, seigneur de Bailly, entrée au monastère royal de Poissy (dépt. Yvelines, arr. Saint-Germain-en-Laye).
- 6. Hubert Noël (v.1649-1732), prieur-curé de Tremblay à partir de 1703. Il est auparavant régent au séminaire de Saint-Vincent de Senlis en 1676, puis prieur de Notre-Dame de Livry (auj. Livry-Gargan, dépt. Seine-Saint-Denis, arr. du Raincy) vers 1700. Il devient secrétaire du Supérieur général des Génovéfains en 1717.
  - 7. Geneviève Piètre, épouse de Charles, comte d'Aubigné et frère de M<sup>me</sup> de Maintenon.
- 8. François Chaudon, prêtre du diocèse de Riez, bachelier en théologie et vicaire de Saint-Jacques du Haut-Pas pendant 42 ans. Son épitaphe, retranscrite dans les papiers de la paroisse aux Arch. nat. (cotés L661) donne pour date de sa mort le 12 mai 1710, ce qui ne correspond pas avec le fait qu'il signe le registre des inhumations de la paroisse à la mort de Cassini, deux ans plus tard, ainsi que l'acte d'adhésion de la paroisse à l'appel du cardinal de Noailles en 1717.
- 9. Peut-être Cassini fait-il allusion au procès qui a opposé en janvier 1711 le duc d'Épernon au duc d'Antin, qui lui contestait certaines faveurs attachées à son titre de duc et pair. Voir Saint-Simon, *Mémoires, op. cit.*, t. XX, p. 258-290.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ces trois derniers mots rajoutés dans l'int. sup. à la place de et M<sup>r</sup> Relier, ces trois mots barrés. <sup>b</sup> Cette dernière phrase rajoutée a posteriori.

Vendredy 30 janvier, M<sup>me</sup> de Berville, étant retournée de Picardie après le mariage de sa fille aynée avec M<sup>r</sup> de Cauvigny, vint dîner icy avec M<sup>elle</sup> Léglantier. M<sup>elle</sup> Couplet y vint après dîné.

Samedy 31 janvier M<sup>r</sup> Bignon, Prévost des Marchands <sup>1</sup>, vint dîner avec nous avec Madame sa femme <sup>2</sup> et M<sup>r</sup> Bignon le Capitaine son frère, et y amena M<sup>elle</sup> Minpieux <sup>3</sup>. M<sup>r</sup> Dezaguets y vint aussi, et y amena M<sup>elle</sup> Dumini avec un chevalier de ses amis. M<sup>r</sup> Delaistre n'y pu pas venir à cause d'une petite indisposition.

### Février 1711

Dimanche 1<sup>er</sup> de février, qui fut le dimanche de la Septuagésime, M<sup>r</sup> Duran vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> Parent vint dîner avec nous, et me fit le rapport de ce qui c'étoit passé à l'Académie <sup>4</sup> où mon fils et mon neveu ne peurent aller à cause du monde que nous avions icy. M<sup>r</sup> Delisle y vint avec son frère <sup>a 5</sup>. M<sup>me</sup> Berville, M<sup>elle</sup> Léglantier y vinrent aussi et y trouver M<sup>elle</sup> Couplet avec laquelle ils firent collation.

Lundy 2 février, jour de la Chandeleur, je me fit lire deux fois les cérémonie de l'église de ce jour icy. M<sup>r</sup> Duran vint icy dire la messe. M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir, nous entendîmes ensemble les nouvelles.

Mardy 3° fév., M<sup>r</sup> Delaistre du Temple m'envoya icy. Mon fils me lut une lettre de M<sup>r</sup> Bidaut, sur le présent de l'ouvrage de M<sup>r</sup> le président de Valbonnay à M<sup>gr</sup> le duc de Bourgogne <sup>6</sup>.

Mercredy 4e fév., mon fils fut prié à dîné chez Mr Delaistre, Mme Berville, Melle sa fille et Melle Delaistre, et de là il ala à l'Académie et me fit le raport de ce qui si étoit passé 7, et en revenant fut voir le président de Valbonnay et lui donna part que son livre avoit été agréé de Mgr le duc de Bourgogne.

Jeudy 5<sup>e</sup> février, mon fils ala dîner chez M<sup>r</sup> le président de Saint-Sauveur. Le soir, M<sup>r</sup>

- 2. Marthe-Françoise Billard. Elle épouse Jérôme III Bignon en septembre 1685.
- 3. Ce personnage n'a pu être identifié.
- 4. Descriptions botaniques par Jean Marchant, remarques sur les effections géométriques par Michel Rolle. Voir PV 1711, séance du 31 janvier, fol. 37.
- 5. Joseph-Nicolas Delisle (1688-1768), astronome. Élève de Cassini et de Jacques Lieutaud pour l'astronomie, il obtient en 1710 la permission d'habiter le dôme du palais du Luxembourg pour y observer, et y apporte ses instruments en 1712.
- 6. Valbonnais fait paraître en 1711 des Mémoires pour servir à l'histoire de Dauphiné sous les Dauphins de la maison de la Tour-du-Pin, où l'on trouve tous les actes du transport de cette province à la couronne de France, avec plusieurs observations sur les usages anciens et sur les familles, le tout recueilli des registres de la chambre des comptes et de divers cartulaires de la même province, Paris : Imbert de Bats

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ce dernier mot rajouté dans l'int. sup. à la place de fils, barré.

<sup>1.</sup> Jérôme III Bignon (1658-1725), frère de l'abbé Jean-Paul Bignon. Avocat du Roi au Châtelet en 1681, il est ensuite conseiller à la cinquième Chambre des enquêtes du Parlement de Paris en 1685, maître des Requêtes en 1689, intendant à Rouen, puis à Amiens en 1694, conseiller d'Etat semestre en février 1698, et enfin Prévôt des marchands de Paris à partir de 1708.

<sup>7.</sup> Suite de l'intervention de Rolle sur les effections géométriques, mémoire de Geoffroy sur les marées dans l'ouvrage de Marsigli, lecture de Parent sur les alvéoles des abeilles. Voir PV 1710, séance du 4 février, fol. 39 et suiv.

FÉVRIER 1711 353

de La Hire me vint voir et y demeura longtemps. Après son départ vint M<sup>elle</sup> Couplet, qui me fit part de ce qu'elle avoit apporté de la foire <sup>1</sup>, et elle me donna la nouvelle de la prise de Girone <sup>2</sup>. M<sup>elle</sup> de La Hire vint après elle.

Vendredy 6<sup>e</sup> février, M<sup>r</sup> Aubry, curé à la campagne<sup>3</sup>, me vint voir. Mon fils ala rendre mes complimens à M<sup>me</sup> la comtesse d'Aubigny, où il demeura longtemps.

Samedy 7<sup>e</sup> février, M<sup>elle</sup> Hébert vint dîner avec nous. Mon fils et mon neveu alèrent à l'Académie et me firent le rapport du cheois qu'on avoit fait de M<sup>r</sup> Ozanam, mon intime ami <sup>4</sup>.

Dimanche 8e février Mr Duran vint icy dire la messe, après laquelle j'eus l'entretient de M<sup>elle</sup> Couplet. Mon fils et mon neveu allèrent voir Mr Danet à la Sorbonne, et le père de Maugerais <sup>5</sup> aux Jésuittes. Mr le Chevallier de Nouville <sup>6</sup> me vint veoir, et me parla de ses instrumens astronomiques.

Lundy 9 février, M<sup>me</sup> Delaistre et MM<sup>r</sup> ses fils <sup>7</sup>, accompagnez de M<sup>me</sup> Berville et M<sup>elle</sup> Léglantier, vinrent dîner avec nous. M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> de La Hire vinrent le soir.

Mardy 10 fév mon fils ala dîner chez M<sup>r</sup> le président Langlois <sup>8</sup>. Le père de La Maugerais avec son compagnon vinrent pour me voir, mais on ne me voulut pas réveiller. La nuict précédante <sup>a</sup> j'eu un peu d'incommodité, et j'en fus soulagé par les soins assidus de mon neveu <sup>b</sup>.

Mercredy 11 février, mon fils ala avec Madame de Berville et M<sup>elle</sup> Léglantier et M<sup>elle</sup> Delaistre, [et ils] dinèrent avec M<sup>r</sup> son onque. Et de là il ala à l'Académie, où l'on continua les réflexions sur les observations de comte Marsigli, et où l'on exposa un festus qui étoit venu à terme et batisé sans servelle et sans moelle d'épine <sup>9</sup>.

Jeudy 12 fév. au matin, on a attendu tirer du canon pour la prise [de] Girone par le

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place de suivante, barré. <sup>b</sup>Le passage et j'en fus [...] de mon neveu rajouté a posteriori.

<sup>1.</sup> La foire Saint-Germain, qui se tient tous les ans, autour de l'emplacement de l'ancien hôtel de Navarre, à partir du 3 février.

<sup>2.</sup> Assiégée depuis le 15 décembre 1710, Gérone capitule le 23 janvier 1711.

<sup>3.</sup> Gilles Aubry, curé de Senlis, frère du sacristain de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Il envoie à l'Académie une lettre sur l'eau d'une fontaine de Senlis qui fait tomber les dents. Voir PV 1712, séance du 2 mars, fol. 83-88.

<sup>4. «</sup> L'Académie a procédé selon la forme ordinaire à la nomination de deux sujets pour la place d'associé de feu M<sup>r</sup> Chazelles, et la pluralité des voix est tombée sur MM<sup>r</sup> Ozanam, et l'abbé de Bragelonne », PV 1711, séance du 7 février, fol. 47.

<sup>5.</sup> François de La Maugeraye, jésuite. C'est l'un des rédacteurs des *Mémoires de Trévoux*, dans lesquels il fait paraître plusieurs écrits scientifiques.

<sup>6.</sup> Louville.

<sup>7.</sup> Probablement Madame de Laistre de Bailly et ses fils

<sup>8.</sup> Pierre Langlois (1657-1719), seigneur de La Fortelle, Nesles et Richebourg (dépt. Seine-et-Marne, arr. Provins). Conseiller du roi en 1695, il devient maître ordinaire de la Chambre des comptes en 1698, puis président en 1709.

<sup>9. «</sup> M<sup>r</sup> Fauvel, chirurgien, a apporté un foetus sans cervelle ni moëlle épinière, très bien conformé d'ailleurs. Il étoit venu à terme, avoit vécu 2 heures, et avoit donné des signes de sentiment quand on luy avoit versé l'eau du baptême sur la tête », PV 1711, séance du 11 février, fol. 49.

duc de Noaille<sup>1</sup>. Mon fils ala dîné chez M<sup>me</sup> de Berville, et de là il ala en robe assister avec la Chambre des comptes <sup>a</sup> au *Te Deum* chanté par ordre du Roi dans l'église métropolitaine pour la prise de Girone *Gerone @Gérone*, *Espagne*, *Catalogne* <sup>2</sup>. M<sup>r</sup> Méry vint me voir, et me trouva en assé bonne santé.

Vendredy 13 fév., mon fils me communiqua les travaux qu'il avoit fait sur la théorie de la Lune, qui sont très considérables  $^3$ .  $M^r$  Maraldi me lut les observations faites sur les pétrifications de la grotte de Foligno, qui mérite d'estre communiquée à l'Académie  $^4$ .  $M^{\rm elle}$  de La Hire vint le soir.

Samedy 14, je me trouvay fort soulagé de mes indispositions par l'assistance de mon neveu. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie où l'on porta un festus venu à terme qui n'avoit point de cerveau<sup>5</sup>.

Dimanche 15 fév., j'entendit icy la messe, après laquelle M<sup>elle</sup> Couplet m'entretint fort longtemps. M<sup>r</sup> Méry si trouva à la fin de la messe. M<sup>r</sup> Parent <sup>b</sup> survint, et [M<sup>r</sup> Méry et lui] dînèrent avec nous. Le soir M<sup>r</sup> Delaistre vint passer icy quelque temps. Nous parlâmes des ouvrages des abeilles, fait de consert les une avec les autres et avec une grande simétrie. On me lit une belle lettre de M<sup>r</sup> l'Archevesque aux religieuses du Port-Royale <sup>6</sup>, et celles de plusieurs de ses religieuse nouvellement soumisent à l'obéissance.

Lundy 16 f., nous eûmes le soir la conversation de M<sup>elle</sup> de La Hire et de M<sup>elle</sup> Couplet et sa seur <sup>7</sup>, qui se divertirent ensemble à faire un petit régal dont j'eus part.

Mardy 17 fév., M<sup>me</sup> Berville vint passer icy la journée avec M<sup>elle</sup> Léglantier, M<sup>elle</sup> Saintalbain, M<sup>elle</sup> Couplet [et elles] dîner et souper. M<sup>elle</sup> Delaistre y dîna aussy, mais elle n'y resta point le soir.

Mercredy 18 février, jour des Cendres, je me fit lire les offices et les sérémonies du jour. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie. On y parla des pétrifications, et à cette occasion M<sup>r</sup> Maraldi fit le rapport de celles qu'il avoit observée à la grotte célèbre

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le passage en robe [...] des comptes rajouté dans l'int. sup. à la place d'un mot barré, illisible. <sup>b</sup>Ce dernier mot rajouté dans l'int. sup.

 $<sup>1.\ {\</sup>rm Adrien}$  Maurice de Noailles (1678-1766), comte d'Ayen puis duc de Noailles, neveu du cardinal de Noailles.

<sup>2.</sup> Les magistrats de la Chambre des comptes portent depuis le XVIe siècle un uniforme, une robe longue et noire, en velours pour les présidents, satin pour les maîtres, damas pour les correcteurs et taffetas pour les auditeurs. Sur la cérémonie à Notre-Dame, voir aux Arch. nat., K  $1003: \ll Te\ Deum$ , demi-collation et feux de joie pour la capitulation de Gérone. »

<sup>3.</sup> Les travaux de Jacques Cassini portent sur l'influence de la Lune sur les marées (voir supra).

<sup>4. «</sup> M<sup>r</sup> Maraldi a lu l'écrit suivant : Relation d'une grotte qui est proche de Foligno en Italie », PV 1711, séance du 18 février, fol. 53v et suiv. Foligno est située en Italie, Ombrie, province de Pérouse.

<sup>5.</sup> Le procès-verbal de la séance ne relate rien de tel. Il est probable qu'il y ait eu une confusion avec la séance du 11 février.

<sup>6.</sup> Il s'agit de la Lettre de son Éminence monseigneur le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, aux religieuses de Port-Royal-des-Champs qui ne se sont point encore soumises (12 décembre 1710), avec divers actes de celles qui sont rentrées dans l'obéissance à l'Éqlise, Paris: L. Josse, 1711.

<sup>7.</sup> Anne-Claude Couplet (née en 1680), fille de Claude-Antoine Couplet. Elle épouse en 1700 Pierre Boucher (mort avant 1722), bourgeois de Paris.

FÉVRIER 1711 355

de Foligno, et en laissa le mémoire au Secrétaire <sup>1</sup>. On parla aussi d'une invention de faire un embrasement par le coup de arme à feu <sup>2</sup>, et de l'artifice de représenter en relief les dissections anatomiques, ce qui renouvella la mémoire de ce que M<sup>r</sup> Zombo avoit fait voir autrefois à l'Académie sur le même sujet <sup>3</sup>.

Jeudy 19 février mon fils et mon neveu allèrent avec plusieurs autres de l'Académie voir les modèles anatomiques dont on avoit parlé le jour précédant, et m'en firent un rapport fort avantageux.

Vendredy 20 février, M<sup>r</sup> de Berville, étant revenu de sa garnison, vint dîner avec nous et y demeura une grande partie du jour. Le soir, nous eusmes les visites de M<sup>elles</sup> Dinville et Tulie, M<sup>elle</sup> de La Hire et y vinrent après elles.

Samedy 21 février j'écrivit à M<sup>r</sup> Bon, premier président de la Cour des aydes à Montpellier, sur la mort de son père <sup>4</sup> arrivée depuis peu. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie. On parla de différens sujets curieux <sup>5</sup>.

Dimanche 22 fév.  $M^r$  (*blanc*) vint icy dire la messe.  $M^{elle}$  Couplet vint icy l'aprèsdîné, et  $M^r$  et  $M^{me}$  Dincourt <sup>6</sup> avec  $M^{elle}$  Léglantier vinrent sur le soir. J'envoyé visiter  $M^{me}$  de Murtamberlan. Mon fils eut la visitte des Maîtres de Comptes.

Lundy 23 fév., M<sup>r</sup> le président Dumay <sup>7</sup> vint icy avec deux dames. Mon fils alla voir son onque, M<sup>r</sup> Desaguets et M<sup>elle</sup> Dumini.

Mardy 24 février M<sup>r</sup> Hartsouker vint pour observer avec M<sup>r</sup> Maraldi, mais les nuages ne permirent pas. Je me fit lire le livre du président Valbonnay, que j'ay trouvé fort recherché et fort curieux. M<sup>elle</sup> de La Hire vint icy <sup>a</sup> le soir.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Vint icy après frapé, ces deux mots barrés.

<sup>1.</sup> Bernard Le Bovier de Fontenelle (1657-1757), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Auteur de théâtre et de poésie, il entre à l'Académie française en 1691 et à l'Académie des inscriptions et médailles en 1701. Il s'est surtout illustré dans la littérature dite de « vulgarisation scientifique », avec des ouvrages tels que les Entretiens sur la pluralité des mondes (1686). Il est le rédacteur des procès-verbaux de l'Académie, ainsi que des volumes d'Histoire et mémoires de l'Académie royale des Sciences.

<sup>2. «</sup> Mr Dupin de Belugard, lieutenant d'artillerie de Marine, ayant écrit de Dunkerque à l'Académie pour luy demander si elle a connoissance que quelque autre que luy ait trouvé le moyen de bruler le foin à la portée du fusil, par le seul usage du fusil, au moyen d'un cartouche, qu'il appelle balle ardente. Il a été résolu qu'avant qu'on luy réponde, Mr Homberg feroit réflexion si cela n'avoit rien de commun avec un certain secret de Mr Martino Poli, qui n'a été communiqué qu'à quelques particuliers de l'Académie, et que le Roi a voulu qui demeurât caché », PV 1711, séance du 18 février, fol. 53-53v.

<sup>3.</sup> Gaetano Giulio Zumbo (1656-1701), modeleur en cire italien. Venu présenter une tête en cire à l'Académie en 1701 (PV 1701, séance du 25 mai, fol. 181), il obtint un privilège pour son procédé (Arch. nat., O¹ 45, fol. 163v), privilège contesté par son ancien associé en 1711 : « M¹ de Pontchartrain ayant renvoyé à l'Académie un placet de Guillaume Desnoües, ancien chirurgien du Roy, par lequel il demande un privilège pour des représentations anatomiques dont il prétend que feu M¹ Zumbo avoit l'invention de lui, le P. Gouye a nommé pour aller voir, et examiner ces représentations chez l'auteur, MM¹ Homberg, Méry et Littre », PV 1711, séance du 18 février, fol. 53.

<sup>4.</sup> Philibert Bon de Saint-Hilaire (1637-1711), président honoraire de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Il avait épousé en 1675 Marie de Sartre (1655-1711).

<sup>5.</sup> Réaumur sur la force de résistance des cordes, Geoffroy sur l'*Histoire de la mer* de Marsigli, La Hire sur la neige. Voir PV 1711, séance du 21 février, fol. 57 et suiv.

<sup>6.</sup> Probablement Ambroise-Alexandre Palisot, seigneur d'Incourt, Warluzel etc. et premier président au conseil provincial d'Artois en 1718. Il a épousé le 28 janvier 1711 sa cousine issue-de-germaine Marie-Louise de Salles-Vollant (voir annexes, p. ??).

<sup>7.</sup> Claude-Gédéon de la Mothe-Berbier du Metz, conseiller au Parlement, reçu président en la Chambre des comptes en 1708. Il passe honoraire en 1747.

Mercredy 25 février, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie. Monsieur Couplet le fils y fit le rapport des observations qu'il avoit faites dans son voyage à l'Amérique <sup>1</sup>. À cet effet, je luy avoit donné l'instrument de cuivre qui appartient au Roi, et qui l'a laissé à quelqu'un qui continuera les observations. M<sup>r</sup> l'abbé Duhaut vint me voir et me porta plusieurs nouvelles agréables. J'ay continuay de me faire lire l'ouvrage du président Valbonnay.

Jeudy 26 fév, M<sup>r</sup> Marcadé, M<sup>r</sup> l'Abbé Aranger, M<sup>r</sup> de Berville vinrent dîné icy. M<sup>r</sup> de La Hire vint le soir et y demeura longtemps, pendant que M<sup>r</sup> le président Valbonnay vint voir mon fils.

Vendredy 27 février, je me portay assé bien pour ne pas manger de viande. Mon fils alla dîner chez M<sup>r</sup> l'abbé Aranger, où je luy envoyé un billet pressant qui avoit été laissé icy. Le soir M<sup>elle</sup> de La Hire vint icy.

Samedy 28 février, la personne que hier avoit laissé un billet pour mon fils vint le trouver bon matin, de la part d'un seigneur qu'il avoit connu en Holande à l'occasion de la paix de Risvik, et luy fit [quel]que proposition. M<sup>r</sup> Penne <sup>2</sup> apporta une lettre fort obligeante du P. Laval. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, a (sic) parlèrent à M<sup>r</sup> Sauveur pour l'ingénieur qui avoit été recommandé par ce père <sup>3</sup>. On me parla d'un calcul astronomique qui avoit été porté icy par M<sup>r</sup> de Lille. Dans l'Académie, on parla des résistances qui retarde le mouvement <sup>4</sup>.

Dimanche  $(blanc)^a$ 

### Mars 1711

Dimanche 1<sup>er</sup> mars, M<sup>r</sup> Durant vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> Parens s'y trouva et dîna avec nous. M<sup>r</sup> Niquet m'apporta une thèse de mathématique, qu'il doit soutenir mardy aux Jésuites. M<sup>me</sup> la Présidante de Vertamon<sup>5</sup> me vint voir avec M<sup>elle</sup> sa fille et demeurent icy assez longtemps.

Lundy 2 mars M<sup>r</sup> Hartsouker vint me voir. Mon fils ala dîner avec son oncle.

Mardy 3 mars mon fils et mon neveu alèrent aux Jésuites, et assister à la thèse de M<sup>r</sup> Niquet. Le père Procureur général de la doctrine chrestienne vint me voir, et me

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Erreur probable de la part du scripteur au moment de changer de mois.

<sup>1. «</sup>  $M^r$  Couplet le fils a lû l'écrit suivant : Extrait des observations faites aux Indes occidentales », PV 1711, séance du 25 février, fol. 83 et suiv.

<sup>2.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>3.</sup> M<sup>r</sup> Pont, voir au 6 août 1710.

<sup>4. «</sup> M<sup>r</sup> Varignon a lu l'écrit suivant pour M<sup>r</sup> Bernoully : Extrait d'une lettre de M<sup>r</sup> Bernoulli, écrite de Basle le 10 janvier 1711, touchant la manière de trouver les forces centrales dans des milieux résistans, en raison composée de leurs densitez, et des puissances quelconques des vitesses du mobile », PV 1711, séance du 28 février, fol. 91 et suiv.

<sup>5.</sup> Marie-Anne Françoise Bignon (v.1660-1730), cousine de l'abbé Bignon, du Prévôt des marchands et de l'Intendant de Paris. Elle épouse en 1678 Michel-François de Verthamon (1654-1738), premier président du Grand conseil à partir de 1697, et lui donne une fille, Françoise-Elisabeth Eugénie (née en 1682).

MARS 1711 357

porta des lettres de Rome d'où il étoit venu. Nous eûmes ensemble un long entretien.  $M^{elle}$  de La Hire vint me voir.

Mercredy 4 mars je continué de me faire lire le livre du président Valbonnay, où il raporte la paix faite entre le Dauphin et le comte Medé de Savoye <sup>1</sup>.

Jeudy 5 mars mon fils allèrent chez  $M^r$  l'abbé Bignon qui avoit été longtemps à la Compagnie <sup>a</sup>.  $M^r$  Brébart <sup>2</sup>, Mtre des Comptes fort curieux des effects rares de la nature. Je me fit lire le testament fort emple d'une reine rapporté par  $M^r$  Valbonnay.  $M^{elle}$  Couplet vint le soir.

Vendredy 6 mars, mon fils ala faire diverses visites. L'eau qui avoit inondé les rues avoit diminué  $^3$ . M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir le soir.

Samedy 7 mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, et me firent le rapport de ce que si étoit passé  $^4$ .

Dimanche 8 b mars j'entendit icy la messe de M<sup>r</sup> Duran. M<sup>elle</sup> la Brenodière m'envoya me complimenter. Mon fils ala faire des visites, et mon neveu ala voir le père Le Brun qui étoit guéri de son indisposition.

Ludy 9 mars M<sup>r</sup> Jacquemin <sup>5</sup>, parent de M<sup>r</sup> l'abbé Tinturier, archidiacre de Verdun, me vint voir de sa part. Nous parlâmes des expériences qu'il m'avoit communiqué par ces lettres, et de celles que j'avois faites en divers occasions. M<sup>r</sup> l'abbé de Francière, docteur de la maison de Sorbonne <sup>6</sup>, me vint voir et demeura icy assé longtemps. Le soir j'eu les visites de M<sup>elle</sup> de La Hire et de M<sup>elle</sup> Couplet qui demeurèrent ensemble assé longtemps.

Mardy 10 mars j'ay travaillé au mémoire de mes découvertes astronomiques <sup>7</sup>.

Mercredy 11 mars, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie. On y examina les lettres que  $M^r$  Chevcher avoit envoyé à  $M^r$  l'abbé Bignon sur des expériences physiques  $^8$ .

Jeudy 12 mars, je travaillé au mémoire de mes découvertes astronomiques. Mon fils

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le passage mon fils [...] à la Compagnie rajouté en marge. <sup>b</sup>Ces deux premiers mots écrits une première fois en bas de page, seuls, puis réécrit en tête de la page suivante.

<sup>1.</sup> Amédée III, comte de Savoie (1095-1148), a combattu entre 1140 et 1142 Guigues IV, comte d'Albon, dit Dauphin. La guerre se solda par la mort du Dauphin. Le roi de France Louis VI accorda son pardon à Amédée après que celui-ci fut parti en croisade.

<sup>2.</sup> Jean Brébar (mort en 1720), conseiller au Châtelet à partir de 1662, et Maître ordinaire à la Chambre des comptes depuis 1668.

<sup>3. «</sup> La rivière est augmentée jusqu'à hier, elle est restée à la mesme hauteur depuis hier. Elle arrive à la 5° marche de l'escalier qui est proche du collège des Quatre Nations, à l'endroit où l'on a habitude de parvenir en bateau. Elle est à la moitié de la 6° pierre du Quai du Pont Neuf à compter depuis la corniche » (Journal des observations faites à l'Observatoire de Paris, Arch. Obs., D1 :27, 2 mars 1711).

<sup>4.</sup> Lecture de Jaugeon sur les caractères typographiques français. Voir PV 1711, séance du 7 mars, fol. 109.

<sup>5.</sup> Pierre-Paul Jacquemin (1680-1730), avocat au Parlement de Paris puis conseiller au parlement de Metz à partir de juin 1704. Il s'oppose au jansénisme, aux côtés de l'abbé Teinturier.

<sup>6.</sup> Vincent-Charles du Belloy de Francières, docteur en théologie de la Sorbonne.

<sup>7.</sup> Ce mémoire est lu par son fils à l'Académie à partir du 20 juin. Voir infra.

<sup>8.</sup> Selon le procès-verbal de la séance, une lettre a effectivement été adressée à l'abbé Bignon sur le baromètre, mais par Leibniz et non Scheuchzer : PV 1710, séance du 11 mars, fol. 111-111v.

ala dîné chez M<sup>r</sup> Marcadé. Mon neveu y alla après dîné, et [ils] me firent le rapport de ce qui s'y étoit passé.

Vendredy 13 mars, messieurs Delaistre de Blois me vinrent voir, et me porter les compliments de tout les parens. Il me dire le grand domage causé par l'innondation de Loire <sup>1</sup>. Le soir M<sup>elle</sup> de La Hire vint passer icy quelque temps.

Samedy 14 mars, mon fils et mon neveu alèrent à l'Académie, et me fire le rapport de ce qui si étoit passé  $^2$ .

Dimanche 15e mars j'entendi la messe [de]  $M^r$  Duran.  $MM^r$  Delaistre de Blois vinrent dîner avec nous.

Lundy 16 mars, M<sup>me</sup> Chauvigni<sup>3</sup> m'envoya un régal de Picardie. J'en fit part [à] M<sup>elle</sup> Couplet qui s'y trouva, et M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir. Nous parlâme des messes de ces deux jours.

Mardy 17 mars, M<sup>r</sup> Marin <sup>4</sup> m'apporta le prodrome de comte de Marsigli, qu'il avoit envoyé à Marseille au P. Laval. M<sup>elle</sup> Couplet m'apporta un panier de fruit de son jardin. Mon fils me fit le rapport d'une inscription romaine trouvée en fouillant le pavé de M<sup>r</sup> Daine, qui marque « Ici été un temple de Jupiter. »

Mercredy 18 mars M<sup>r</sup> Bidaut vint dîner icy à son retour de Versailles. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie et m'en firent le rapport <sup>5</sup>. M<sup>r</sup> de l'Isle fils vint icy pour observer, et y passa la nuict.

Jeudy 19 mars, mon fils ala dîné chez  $M^r$  Pichon, Mtre des Comptes  $^6$ . Le soir,  $M^{\rm elle}$  de La Hire me vint voir.

Vendredy 20 mars Madame Berville, M<sup>elle</sup> Léglantier, M<sup>elle</sup> St-Albin <sup>7</sup> et M<sup>elle</sup> Couplet dîner avec nous. Le père Le Brun devoit y venir, mais il se trouva malade. M<sup>r</sup> Delaistre de Blois me vint voir avec M<sup>r</sup> de Calvière <sup>8</sup>, qui va entrer page de la Petite Écurie. Il est d'un grand mérite. M<sup>r</sup> Maraldi ala voir la machine du P. Sébastien <sup>9</sup>. C'est

<sup>1.</sup> Les pluies torrentielles de la fin de l'hiver 1711 ont été particulièrement destructrices pour les bords de Loire. La rivière fut en effet en crue du 1<sup>er</sup> au 26 février, et causa des dégâts considérables tels des ruptures de levées. Le bourg de La Chapelle-sur-Loire fut entièrement rayé de la carte. Voir à ce sujet Maurice Champion, Les inondations en France depuis le VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, Paris : Dunod, 1861, t. III, p. 10-13.

<sup>2.</sup> Lecture d'une observation de Littre sur une grossesse extraordinaire, mémoire du fils Lémery sur les précipitations. PV 1710, séance du 14 mars, fol. 113 et suiv.

<sup>3.</sup> Anne-Madeleine Vollant de Berville, épouse d'Antoine-Alexandre de Chauvenet (voir supra).

<sup>4.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>5.</sup> Suite du mémoire de Louis Lémery sur les précipitations, PV 1710, séance du 18 mars, fol. 119.

<sup>6.</sup> Trois Pichon sont maîtres des comptes en 1711 : Nicolas-Robert, titulaire du 26° office de maître ordinaire entre 1690 et 1750; Denis-Claude, titulaire du 47° office entre 1693 et 1744; et Jacques dit Pichon de Madière, titulaire du 38° office entre 1695 et 1759.

<sup>7.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>8.</sup> Charles-François, marquis de Calvière (1693-1777), militaire et poète. Il est reçu page du Roi en sa Petite Ecurie le 21 mars 1711.

<sup>9.</sup> Jean Truchet (1657-1729), carme connu en religion sous le nom de Père Sébastien. Ingénieur mécanicien, il remplit plusieurs missions au service du roi qui lui valent d'être nommé membre honoraire de l'Académie des sciences en 1699. Voir Edmond Léry, « Le P. Sébastien Truchet, académicien honoraire des sciences (1657-1729) : ses travaux à Versailles et à Marly », dans Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, oct.-déc. 1929, p. 220-241.

AVRIL 1711 359

la représentation d'un action commique faites par des figures mouvantes.

Samedy 21 mars <sup>a</sup>, mon fils et mon neveu alèrent à l'Académie.

Dimanche 22, M<sup>r</sup> Duran vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> Parent vint dîner avec nous. M<sup>elle</sup> Couplet me vint voir.

Lundy 23<sup>e</sup> Mon [fils? alla] à la sérémonie aux Augustins pour la réduction de Paris <sup>1</sup>. M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> Harlot vinrent dîner avec nous, et y passer une grande partie du jour. Le soir, M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir.

Mardy 24 mars on ala à l'Académie au lieu du jour suivant, feste de la Vierge<sup>2</sup>.

Mercredy 25 mars, M<sup>r</sup> Durant vint dire la messe.

Jeudy 26 mars, mon fils eut une conférence importante. M<sup>elle</sup> de La Hire et M<sup>elle</sup> Couplet vinrent le soir.

Vendredy 27 mars, M. et  $M^{me}$  Bergogne me vinrent voir, et furent icy longtemps.  $M^{r}$  de La Hire le père me vint voir. Mon fils ala voir son onque, et fit d'autres visites.

Samedy 28 (blanc)

Dimanche 29 (blanc)

Lundy 30 mars, j'eu la visite de M<sup>elles</sup> Dinville et Tulie.

Mardy 31 mars je me fit lire la messe, et le soir,  $M^{\text{elle}}$  de La Hire et  $M^{\text{elle}}$  Couplet me vinrent voir.

### **Avril 1711**

Mercredy 1 avril je me fit lire les offices du jour, et j'eu les visites de M<sup>me</sup> Delaistre la Secrétaire du Conseil, M<sup>me</sup> Berville, M<sup>elles</sup> Delaistre et de M<sup>elle</sup> Léglantier.

Jeudy 2 avril mon fils ala chez  $M^r$  de Siçonne <sup>3</sup>, et de là chez  $M^r$  Peluy <sup>4</sup>, et conserta avec eux sur quelque afaire importante.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le mois rajouté dans l'int. sup.

<sup>1. «</sup> La procession pour la réduction de Paris : c'est ainsi qu'on appelle la procession qui se fait à Paris chaque année, le 22 du mois de mars, en mémoire de la réduction de cette ville à l'obéissance de Henri IV en 1594 », *Dictionnaire de l'Académie françoise*, éd. de 1789, article « réduction », vol. II, p. 474.

<sup>2.</sup> Les académiciens ont pour habitude de décaler les séances au jour précédent lorsque l'assemblée est censée avoir lieu un jour férié. L'Annonciation à la Vierge est fêtée en effet fêtée le 25 mars.

<sup>3.</sup> François-César de Roucy, comte de Sissone (mort en 1731). Fils de Louis de Roucy, comte de Sissonne (dépt. Aisne, arr. Laon), et de Claude de Mailly, il épouse en 1701 Elisabeth Godeffroy (Arch. nat., ET/LXXVIII/490, contrat de mariage du 7 août 1701).

<sup>4.</sup> Joseph-Jacques Pelluys (v.1657-1727), reçu maître ordinaire à la Chambre des comptes en 1701. Il est marié à Nicole Bachelier. Amis des Du Charmoy, tous deux signent le contrat de mariage de Suzanne avec le fils Cassini.

Vendredy 3 avril, mon [fils] ala chez M<sup>r</sup> le Chancelier <sup>1</sup>.

Samedy 4 avril M<sup>r</sup> Desaguests, M<sup>r</sup> Bignon le Prévost des Marchands vinrent icy. Sur le soir <sup>a</sup>, M<sup>r</sup> de Siçonne, M<sup>me</sup> de Siçonne <sup>2</sup>, M<sup>r</sup> Ducharmois <sup>3</sup> et M<sup>me</sup> Ducharmois vinrent le s[oir] m'apporter <sup>b</sup> à signer le contrat de mariage <sup>4</sup>. M<sup>me</sup> Berville, M<sup>elle</sup> Delaistre, M<sup>elle</sup> Léglantier s'y trouva.

Dimanche 5 avril, jour de Pasque, j'allay icy à la messe. Mes indispositions ne pouvant me permetre d'aler à la paroisse, M<sup>r</sup> le Curé me vint confesser le soir pour le lendemain faire mes Pasques. M<sup>r</sup> de La Hire me vint voir. M<sup>me</sup> Dalencé <sup>5</sup> vint me faire compliment du mariage de mon fils, et elle me confirma de la bonne espérance que j'en avois en me faisant de grandes louanges de M<sup>elle</sup> Ducharmois <sup>6</sup>. J'en donnay part à M<sup>elle</sup> de La Hire qui vint icy le soir.

Lundy 6 avril mon fils ala à Versailles pour supplier le Roi de luy faire la même grâce qu'il m'a fait <sup>7</sup> de signer le contrat de son mariage, que Monseigneur et Monseigneur le duc de Bourgogne signer aussi. Le soir il alla fiancé pour le lendemain estre marié. M<sup>r</sup> l'abbé de Charmont <sup>8</sup> me vint complimenter sur le mariage.

Mardy 7 avril mon fils fut marié avec M<sup>elle</sup> Ducharmois à 6h du matin en l'église Saint Louis dans l'Isle. Il y ala dans le carrosse de M<sup>r</sup> Peluy, avec M<sup>me</sup> Peluy<sup>9</sup>, M<sup>me</sup> Siçonne et M<sup>elle</sup> Ducharmois. Ce fut M<sup>r</sup> l'abbé de Charmont qui les maria à sa messe, et après il leurs fit une belle harangue. M<sup>r</sup> Parent vint dîner avec moy. Après midy M<sup>me</sup> de Siçonne, mon fils et son épouse vinrent voir et visiter les appartements pour y faire les changements nécessaires, après quoy ils s'en retourner. M<sup>elles</sup> de La Hire et Couplet vinrent le soir.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ces trois mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>b</sup>Réécriture par-dessus le s-, manifestement pour soir, et par-dessus apportèrent.

<sup>1.</sup> Louis Phélypeaux, marquis de Phélypeaux, comte de Maurepas et Pontchartrain (1643-1727). Secrétaire d'Etat de la Marine et de la Maison du roi en 1690, il reçoit en 1691 la charge des académies du royaume. Il transmet ses deux secrétariats à son fils Jérôme en septembre 1699, après avoir été nommé Chancelier de France (voir commentaire, p. 41). La visite du fils de Cassini vise manifestement à faire signer son contrat de mariage par le Chancelier.

<sup>2.</sup> Elisabeth Godeffroy, fille de Jean Godeffroy, maître ordinaire de la Chambre des comptes, et d'Andrée Lescot. Veuve en premières noces de Joseph Charpentier, seigneur du Charmoy, capitaine des gardes de la Porte de Monsieur, elle a épousé le comte de Sissonne en 1701. Voir commentaire, p. 147.

<sup>3.</sup> François-Joseph Charpentier, seigneur du Charmoy, fils d'Elisabeth Godeffroy et de Joseph Charpentier.

<sup>4.</sup> Arch. nat., MC, ET/LXXVIII/546, contrat du 4 avril 1711.

<sup>5.</sup> Épouse de Joachim Dalencé, célèbre démonstrateur de physique de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Voir la satire Sur les femmes de Boileau.

<sup>6.</sup> Suzanne-Françoise Charpentier Du Charmoy (morte en 1725), issue du premier mariage d'Elisabeth Godeffroy avec Joseph Charpentier.

<sup>7.</sup> Arch. nat., MC, ET/CXII/367, contrat de mariage du 10 novembre 1673 entre Jean-Dominique Cassini et Geneviève de Laistre. Il porte entre autres les signatures de Louis XIV, Colbert, Seignelay et Suzanne Phélypeaux (1641-1690), épouse de Jérôme II Bignon et mère de l'abbé Jean-Paul Bignon et de ses frères Jérôme III et Armand-Roland.

<sup>8.</sup> Louis-Léonore Hennequin de Charmont (1670-1735), docteur de Sorbonne, abbé de l'abbaye de Prémontrés du Val-Secret (Château-Thierry, dépt. Aisne, arr. Château-Thierry). Elisabeth Godeffroy, belle-mère du fils Cassini, lui loue une maison sur l'île Saint-Louis (Arch. nat., T 347 : papiers des Cassini, bail du 8 mars 1710).

<sup>9.</sup> Nicole Bachelier (voir supra).

AVRIL 1711 361

Mercredy 8 avril, M<sup>r</sup> Bignon intendant de Paris <sup>1</sup>, M<sup>r</sup> Bignon prévôt des marchands, M<sup>r</sup> Peluy, M<sup>r</sup> Delaistre, M<sup>me</sup> Berville, M<sup>elle</sup> Delaistre, M<sup>elle</sup> Léglantier et M<sup>r</sup> Maraldi dînèrent chez M<sup>r</sup> de Sisonne avec mon fils et son épouse, dont les manières furent admirées de toute la compagnie. J'avoy à me régaler des confitures de pêches par M<sup>r</sup> Maraldi <sup>a</sup>. On envoya quérir le menuisier pour exécuter ce que M<sup>me</sup> Siçonne et mon fils avoient conserté ensembles dans son appartement.

Jeudy 9 avril, mon fils vint de l'isle <sup>2</sup> avec son épouse pour me voir, et ils alèrent après faire des visites chez M<sup>r</sup> Delaistre son onque, chez M<sup>elle</sup> Dumini et chez M<sup>r</sup> Desaguest.

Vendredy 10 avril, M. et  $M^{me}$  Siçonne, mon fils et son épouze et  $M^r$  Ducharmois allèrent dîner chez  $M^r$  Peluy, ensuite ils allèrent à la promenade et fire quelque visite.

Samedy 11 avril, mon fils vint dîner avec moy, et comme on avoit quelques difficultez sur le changement qui se fait dans son appartement, il donna ses ordres pour le faire comme il vouloit. Après dîner il s'en retourna chez M<sup>r</sup> de Sisonne. En s'en allant, il ramena le père Le Brun qui étoit icy, étant guéri de son indisposition, après laquelle il étoit venu me féliciter sur le mariage de mon fils.

Dimanche 12 avril, j'allay à la messe à l'Observatoire, dite par M<sup>r</sup> Durant. M<sup>me</sup> Berville et M<sup>elle</sup> Léglantier vinrent me voir avec M<sup>elle</sup> St-Albain.

Lundy 13 avril, frère Charles, Théatin<sup>3</sup>, me vint voir et me fit le rapport de la correspondance que M. et M<sup>me</sup> Sisonne ont avec le père Quinquet de son ordre<sup>4</sup>, qui depuis long <sup>b</sup> temps presche les jours de feste devant le Roy. M<sup>me</sup> Daubigny et M<sup>me</sup> de Murtamberlan<sup>5</sup> m'envoyer faire leurs complimens. Mon fils dîna avec moy après avoir donné ordre pour la préparation de son appartement, et il s'en retourna à son épouse.

Mardy 14 avril, mon fils vint le soir icy, et amena son épouze. M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> de La Hire virent luy tenir compagnie à soupé.

Mercredy 15, M. et  $M^{me}$  Siçonne vinrent dîner avec nous, accompagnez de  $M^{elle}$  Morin  $^6$ . Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie publique  $^c$   $^7$ .

Jeudy mon fils et son épouse <sup>d</sup> allèrent dîner chez M<sup>r</sup> de Siçonne. Ensuitte ils firent visite chez MM<sup>r</sup> Bignon, et ils alèrent à la promenade.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ces deux dernières phrases rajoutées en marge. <sup>b</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place de quelque, barré. <sup>c</sup> Cette dernière phrase rajoutée a posteriori. <sup>d</sup> Ces trois derniers mots rajoutés dans l'int. sup. à la place de ala, barré.

<sup>1.</sup> Armand-Roland Bignon de Blanzy (1666-1724), intendant des finances, conseiller d'État, puis intendant de Paris à partir de 1709. Il est le frère de l'abbé Bignon.

<sup>2.</sup> Madame de Sissonne possède une maison quai d'Alençon sur l'île Notre-Dame. Peut-être est-ce de cette habitation que parle Cassini.

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>4.</sup> Ange Quinquet (mort en 1725), théatin. Prédicateur du roi de grande renommée, il est issu d'une famille soissonnaise, d'où des liens possibles avec les Sissonne. La famille Quinquet est en outre alliée à la famille de Vuillefroy, dont l'un des descendants, François-Joseph de Vuillefroy (1784-1846), épousera en 1809 Aline-Françoise Cassini, fille de Cassini IV.

<sup>5.</sup> Northumberland.

<sup>6.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>7.</sup> Il est pourtant écrit à la date du 15 avril que « l'assemblée, qui devoit être publique, ne se tint point à cause de la mort de Monseigneur arrivée le jour précédent » (PV 1711, fol. 151).

Vendredy 17 avril, M. et M<sup>me</sup> Siçonne et M<sup>r</sup> Ducharmois vinrent dîner icy avec M<sup>elle</sup> Delaistre, et après dîné mon fils receut les visites de M<sup>r</sup> Morin <sup>1</sup>, M<sup>r</sup> l'abbé Gaillard et de M<sup>r</sup> l'abbé de Charmont.

Samedy 18 avril, Madame <sup>2</sup> alla voir sa mère, et resta à dîné chez elle. Après dîné, elle alla voir M<sup>r</sup> Delaistre mon beau-frère. Mon fils et M<sup>r</sup> Maraldi allèrent à l'Académie, on y parla avantageusement d'un traitté des lieux géométriques de M<sup>r</sup> Roolle <sup>3</sup>. Le père Le Brun me vint voir le soir.

Dimanche 19 avril, j'entendit icy la messe de M<sup>r</sup> Durant. MM<sup>r</sup> Delaistre de Blois vinrent dîner avec nous. L'après dîné, mon fils et son épouse receurent les visites de M<sup>r</sup> l'abbé de Charmon, M<sup>r</sup> Ducharmois, le père Le Fé, Jacobin, le père Économe de l'Oratoire de l'Istitution (sic), M<sup>me</sup> Dalencé et plusieurs autres. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet et sa seur vinrent chanter avec ma belle-fille.

Mardy 21 avril, Madame ala dîné chez M<sup>me</sup> Sisonne sa mère.

Mercredy 22 avril M<sup>r</sup> le curé de Tramblay vint dîné avec nous et le père Le Brun vint aussitost après dîné, et il ala à l'Académie avec mon fils et M<sup>r</sup> Maraldi où fut fait l'éloge de M<sup>r</sup> Guillelmini <sup>4</sup>. M<sup>me</sup> la baronne de Beauvois <sup>5</sup> y ala.

Jeudy 23 avril, M. et M<sup>me</sup> Sisonne, M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> Baugé <sup>6</sup> et M<sup>r</sup> Ducharmois vinrent dîner avec nous. M<sup>me</sup> la présidente d'Ennemon <sup>7</sup>, M. et M<sup>me</sup> Peluy vinrent faire visite l'après dîné. MM<sup>r</sup> Delaistre de Blois vinrent prendre congé pour aller à l'armée, en Flandre. M<sup>elle</sup> Couplet vint souper avec nous, et à mon instance elle fit le rapport d'un grand nombre de tableau qu'elle a peint <sup>a</sup>, et resta après soupé où M<sup>elle</sup> de La Hire <sup>b</sup> y survint.

Vendredy 24<sup>e</sup> avril, le père Le Brun et M<sup>elle</sup> Couplet dînèrent avec nous, nous parlasmes de quelques réflexions que j'ay faites sur les libres d'église. L'après dîné, mon

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ce passage à mon instance [...] elle a peint rajouté dans l'int. sup. <sup>b</sup> M<sup>lle</sup> de La Hire s'i trouva, ces trois derniers mots barrés.

<sup>1.</sup> L'académicien Morin de Toulon étant mort en 1707, peut-être s'agit-il ici de Louis Morin de Saint-Victor (1635-1715), associé botaniste à l'Académie des sciences en 1699, puis pensionnaire botaniste à partir de 1708. Toutefois, le caractère austère et misanthrope du personnage (voir Fontenelle, « Éloge de  $\mathbf{M}^r$  Morin », dans HARS 1715, p. 68-72), ajouté à la forte probabilité que Mademoiselle Morin soit sa fille, ne jouent pas en faveur de cette hypothèse.

<sup>2.</sup> La belle-fille de Cassini.

<sup>3.</sup> Le procès-verbal de la séance ne relate rien de tel. Voir PV 1711, séance du 18 avril, fol. 152.

<sup>4.</sup> Fontenelle, « Eloge de  $M^r$  Guglielmini », dans HARS 1711, p. 152-166.

<sup>5.</sup> Anne Berthelot de Belloy de Vertigny, épouse (1673) de Louis, baron de Beauvais.

<sup>6.</sup> Hélène de Laistre, fille de Claude de Laistre, conseiller du Roi et payeur des rentes, et de Charlotte Du Hamel. Elle épouse en 1681 Edme Baugier, seigneur de Montrouge. Ils ont une fille, Charlotte-Madeleine Baugier (1695-1722), mariée en 1714 à Nicolas Le Camus, premier président à la Cour des aides de Paris. Elle fut « belle, aimable, coquette, malheureuse » (BnF, Dossier bleu n°65, liasse 1569).

<sup>7.</sup> Marie-Marguerite de Beauharnais (v.1645-1725), cousine et pupille du chancelier Louis de Pontchartrain. Elle épouse en 1660 Guillaume de Nesmond (mort en 1693), chevalier, seigneur de Saint-Dizan, conseiller du Roi en ses conseils, président à mortier au Parlement de Paris. Elle signe le contrat de mariage de Cassini II.

AVRIL 1711 363

fils, ma belle-fille, M<sup>elle</sup> Léglantier et M<sup>elle</sup> Couplet allèrent à Vanvres<sup>1</sup>, à leur retour ils eurent la visite de M<sup>elle</sup> Daubigny.

Samedy 25 avril, mon fils et  $M^r$  Maraldi allèrent à l'Académie.  $M^{me}$  les attendit chez  $M^r$  Marcadé où elle alla avec mon fils voir sa mère, et conduisit icy  $M^{elle}$  Couplet.

Dimanche 26 avril, j'entendit icy la messe de M<sup>r</sup> Durant. M<sup>r</sup> le Comte de Siçonne me donna la nouvelle de la mort de l'Empereur <sup>2</sup> et il dîna icy, et l'après dîné, après avoir entendu vespre avec mon fils et M<sup>me</sup> aux Pères de l'Oratoire, ils allèrent ensemble voir M<sup>r</sup> Delaistre et Madame Siçonne. M<sup>me</sup> Vertamont et M<sup>elle</sup> sa fille me vinrent voir, elles souhaitter de sçavoir se qu'on avoit découvert de nouveau, et elles furent satisfaites du récit que M<sup>r</sup> Maraldi leur fit de ce que l'on avoit dit dans la dernière assemblée. M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir passer icy quelque temps. Un de ses frères <sup>3</sup> vint demander mes suffrages pour la botannique. M<sup>r</sup> Geoffroy <sup>4</sup> vint aussi le demander, et M<sup>r</sup> Somon vint postuler la place de mécanitien vacante par la mort de M<sup>r</sup> Carré <sup>a 5</sup>.

Lundy 27 avril mon fils alla chez M<sup>r</sup> le président Fieubet <sup>6</sup>, où il dîna, et l'après dîné ils allèrent ensemble à Versailles avec la Chambre des Comptes pour complimenter le Roy et M<sup>r</sup> le Dauphin, et retournèrent ensemble. M<sup>me</sup> la comtesse de Siçonne avec deux de ses amies vinrent dîner icy, et attendirent le retour de mon fils. M<sup>elle</sup> Couplet vint dîner avec nous. On receu d'autres visites dans la salle.

Mardy 28 avril mon fils, son épouse, M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> Boucher sa seure alèrent à Amblinvilliers à une maison de campagne de M<sup>me</sup> Siçonne<sup>7</sup>, et vinrent tous souper icy.

Mercredy 29 avril mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie et me firent le rapport

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le passage et M<sup>r</sup> Somon [...] M<sup>r</sup> Carré rajouté a posteriori.

<sup>1.</sup> Vanves, dépt. Hauts-de-Seine, arr. Antony. La dot de Suzanne-Françoise Ducharmoy comprend « une maison scize au village de Vanvres, rue (blanc), consistante en plusieurs corps de logis, grande cour, lavoir et puits en dépendant, et une autre maison scize aud. Vanvres rue (blanc), consistante en plusieurs bastimens, cours, jardin fruitier dans lequel est un petit bassin servant de lavoir, avec les héritages en dépendans, ainsy que le tout se poursuit et comporte sans en rien excepter; lesd. deux maisons et héritages apartenans à lad. dame comtesse de Sissonne », et abandonnées par elle à sa fille par un délaissement de biens en date du 4 avril 1711 (voir aux Arch. nat., M.C., ET/LXXVIII/546).

<sup>2.</sup> Joseph I<sup>er</sup> de Habsbourg (1678-1711), fils de l'empereur Léopold I<sup>er</sup> et d'Éléonore-Madeleine de Palatinat-Neubourg. Roi des Romains en 1690, puis roi de Hongrie, archiduc d'Autriche, et enfin empereur germanique à partir de 1705. Dû à la petite vérole, son décès, dit Saint-Simon, « laissa peu de regrets » (Saint-Simon, *Mémoires*, op. cit.). Son frère cadet Charles VI lui succède.

<sup>3.</sup> Jean-Nicolas de La Hire, candidat pour remplacer Claude II Bourdelin (né en 1667 et mort le 20 avril 1711) au poste d'associé botaniste.

<sup>4.</sup> Claude-Joseph Geoffroy dit Geoffroy le cadet (1685-1752), apothicaire. Élève à partir de 1707 des botanistes Tournefort, Magnol puis Reneaume à l'Académie des sciences, il passe associé botaniste en 1711, associé chimiste en 1715, et enfin pensionnaire chimiste en 1723. Sur l'influence de Cassini dans les votes académiques, voir commentaire, p. 118.

<sup>5.</sup> Louis Carré, né en 1663 et mort le 11 avril, mathématicien. Cartésien convaincu, secrétaire de Malebranche, il intègre l'Académie des sciences en 1697 en tant qu'élève de Varignon. Confirmé comme élève géomètre en 1699, il passe associé géomètre en 1702, puis pensionnaire mécanicien en 1706. Voir son éloge par Fontenelle, dans *HARS* 1711, p. 102-107.

<sup>6.</sup> Gaspard de Fieubet (mort en 1722), seigneur de Beauregard et de Saisy. Maître des comptes en 1697, il est ensuite président en cette même Chambre de 1705 à 1721.

<sup>7.</sup> Le hameau d'Amblainvilliers, autrefois indépendant, est aujourd'hui partie de la commune de Verrières-le-Buisson, dépt. Essonne, arr. Palaiseau. La maison de campagne de la comtesse de Sissonne lui vient de son premier mari, Joseph Charpentier du Charmoy, et passera à leur fils.

de ce qui s'y passa <sup>1</sup>.

Jeudy 30  $M^r$  et  $M^{me}$  Peluy, M. et  $M^{me}$  La Salle et  $M^{elle}$  Morin vinrent icy. M. et  $M^{me}$  Siçonne et  $M^r$  Ducharmois vinrent le soir.

## May 1711

Vendredy premier may, M<sup>r</sup> Durant vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> l'abbé Bignon envoya une belle préface de M<sup>r</sup> Scheuchzer nouvellement imprimée. Pendant le dîné, le père Le Brun et M<sup>elle</sup> Couplet vinrent icy et s'y arrêtèrent longtemps. On eu la confirmation de la mort de l'empereur, arrivée le 17 d'avril précédant <sup>a</sup>, trois jours après celle de M<sup>r</sup> le Dauphin. M<sup>r</sup> le doyen de St-Marcelle <sup>2</sup> vint me voir, étant de la connoissance de l'épouse de mon fils qu'il appellent M<sup>me</sup> du Passage <sup>b</sup>.

Samedy 2 may mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, et me rapportèrent les nominations qu'on y avoit faites de M<sup>r</sup> Somon [et] de M<sup>r</sup> Geoffroy<sup>3</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> de La Hire vinrent le soir.

Dimanche 3 may, M<sup>r</sup> Durant vint dire la messe. M<sup>r</sup> Parent vint dîner avec nous et me porta les dernières nouvelles.

Lundy 4 may M<sup>r</sup> le Comte Siçonne, M. et Mad. Marcadé, M<sup>r</sup> l'abbé de Charmont <sup>c</sup>, M<sup>r</sup> Ducharmois et M<sup>r</sup> l'abbé Haranger [vinrent dîner avec nous?]. Deux jeune écoliers, des parens de M<sup>r</sup> de Siçonne, avec leurs précepteur qui avoit prêché à la prise d'habit de M<sup>elle</sup> Delaistre <sup>4</sup>, vinrent dîner icy.

Mardy 5 may mon fils [alla] à la Chambre et Mad. son épouse l'alla prendre au palais, et ils alèrent dîner ensemble chez  $M^r$  de Siçonne.

Mercredy 6 may M<sup>r</sup> Delaistre le mouquetaire vint dîner avec nous. Et après dîner, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie qui ce passa en contestation de peu d'importance <sup>5</sup>. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet vint souper avec nous.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ces trois derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>b</sup>Le passage étant [...] du Passage rajouté a posteriori. <sup>c</sup> Ces cinq derniers mots rajouté dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Observations de Marchant sur la nature des plantes, rapport de La Hire et Maraldi sur un mémoire sur les longitudes. Voir PV 1711, séance du 29 avril, fol. 187-187v.

<sup>2.</sup> Henri-Louis Colonne du Lac (mort en 1733), doyen du chapitre de Saint-Marcel. Docteur en théologie, il est également protonotaire du Saint-Siège et prieur de Saint-Pierre de La Ferté.

<sup>3.</sup> On peut ici voir où va la préférence de Cassini, mais ses amis ne furent pas les seuls candidats proposés au roi : « On a procédé à la nomination de trois sujets pour la place de méchanicien pensionnaire, vacante par la mort de M<sup>r</sup> Carré, et la pluralité des voix est tombée sur MM<sup>r</sup> de Réaumur, Saulmon et l'abbé de Bragelongne. On a procédé ensuite à la nomination de deux sujets pour la place de botaniste associé, vcante par la mort de M<sup>r</sup> Bourdelin, et la pluralité des voix est tombée sur MM<sup>r</sup> Geoffroy le cadet et Jussieu », PV 1711, séance du 2 mai, fol. 189.

<sup>4.</sup> Marie-Anne Delaistre, voir  $\it supra.$ 

<sup>5.</sup> Lecture d'un mémoire de Réaumur sur les coquillages et mollusques, et intervention de Homberg sur la colle de fromage (PV 1711, séance du 6 mai, fol. 193).

MAI 1711 365

Jeudy 7 may M<sup>r</sup> de Siçonne, M<sup>r</sup> de la Boulests <sup>1</sup>, M<sup>r</sup> Fagon <sup>2</sup> et M<sup>r</sup> Baron vinrent dîner avec nous.

Vendredy 8 may, mon fils avec son épouse alèrent chez M<sup>r</sup> de Sissonne, et m'en donnèrent des nouvelles.

Samedy 9 may M<sup>elle</sup> Couplet dîna icy. L'après [dîné], mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, après laquelle ils allèrent voir M<sup>r</sup> Sissonne qui s'étoit fait seigner.

Dimanche 10 may M<sup>r</sup> Durant vint icy dire la messe. Mon fils alla avec sa femme dîner avec M<sup>me</sup> Sissonne, et l'après dîné ils allèrent à Vincenne <sup>3</sup>. Le soir, M<sup>elle</sup> de La Hire vint icy.

Lundy 11 may, Monsr. et M<sup>me</sup> Sissonne, M<sup>r</sup> Ducharmois et un de ses amis vinrent dîner avec nous. L'après dîné il survint diverses autres visites. M<sup>r</sup> Amonio <sup>4</sup>, qui depuis quelque mois est travallé de la goute, envoya me complimenté.

Mardy 12 may mon fils et M<sup>me</sup> son épouse [allèrent] faire visite chez M<sup>elle</sup> Morin, qu'ils ont trouvé se portant mieux de quelque indisposition qui luy étoit survenue.

Mercredy 13 may mon fils et M<sup>r</sup> Maraldi alèrent à l'Académie, et rapporter ce qu'on y avoit dit <sup>5</sup>. M<sup>r</sup> Delaistre de Blois vint dîner avec nous, et nous donna des nouvelles de MM<sup>r</sup> ses frères qui [sont] en l'armée de Flandre, et qui sont en fort bonne santé.

Jeudy 14 may, jour de l'Ascention,  $M^r$  Durant vint icy dire la messe à laquelle j'assistay.  $M^r$  Parent et Mademoiselle Couplet vinrent dîner avec nous.

Vendredy 15 may mon fils, son épouse et M<sup>r</sup> Maraldi alèrent dîner chez M<sup>r</sup> Marcadé, où ils trouvèrent M<sup>r</sup> l'abbé Haranger, M<sup>r</sup> le Chevalier de Camilly <sup>a 6</sup> et quelques autres personnes, avec lesquelles ils s'entretinrent de morale et d'histoires curieuses. J'eu à dîné avec moy M<sup>elle</sup> Couplet.

Samedy 16° may, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où vint l'agrémant du Roy pour M<sup>r</sup> Romur, agrégé comme mécanicien aux Pensionnaires <sup>7</sup>. Ma belle-fille,

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ces cinq derniers mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Claude-Louis-Hyacinthe Plouvier de La Boulaye, commissaire ordonnateur de la Marine et témoin des mariages d'Élisabeth Godeffroy et de Suzanne du Charmoy.

<sup>2.</sup> Guy-Crescent Fagon (1638-1718), médecin et botaniste. Entré au Jardin du Roi en 1671 en tant que sous-démonstrateur de l'extérieur des plantes, il en obtient la surintendance en 1693, et succède à Antoine d'Aquin en tant que premier médecin de Louis XIV. Il est nommé membre honoraire de l'Académie des sciences en 1699.

<sup>3.</sup> Vincennes, dépt. Val-de-Marne, arr. Nogent-sur-Marne.

<sup>4.</sup> Dominique Amonio (né v.1648), gentilhomme italien. Médecin de profession, clerc tonsuré et *Maestro di camera* d'Innocent XI, il est envoyé porter à Louis XIV les menaces d'excommunication lancées contre lui par le pape (1687). Sa jeunesse est longuement commentée par Madame de Sévigné, mais la fin de sa vie est peu connue.

<sup>5.</sup> Fin du mémoire de Réaumur sur les coquillages, lecture de Winslow sur les sécrétions des glandes, et examen d'une invention pour remonter les bateaux (PV 1711, séance du 13 mai, fol. 197-197v).

<sup>6.</sup> Pierre de Blouet, chevalier de Camilly (1666-1753). Commandant de marine, il devient vice-amiral en 1751. C'est lui qui fait connaître en France les *Lettres d'une religieuse portugaise*.

<sup>7. «</sup> J'ay lu à la Compagnie une lettre de  $M^r$  le comte de Pontchartrain, datée de Marly du 14, par laquelle il fait savoir au P. Gouye que le Roy, sur la nomination du 2, a choisi  $M^r$  de Réaumur pour la place de  $M^r$  Carré, et  $M^r$  Geoffroy le cadet pour celle de  $M^r$  Bourdelin », PV 1711, séance du 16 mai, fol. 199.

qui avoit été dîner à la campagne avec sa mère chez  $M^{me}$  la présidente de Nemond, revint le soir et conduisit à souper avec nous  $M^{elle}$  Couplet.

Dimanche 17<sup>e</sup> may, M<sup>r</sup> Durant vint dire la messe icy, et M<sup>r</sup> Parent et M<sup>r</sup> Delaistre de Blois l'aîné [y furent aussi]. Ma belle-fille alla voir M<sup>r</sup> de La Hire le fils, et l'amena avec M<sup>elle</sup> sa seur souper avec nous.

Lundy 18<sup>e</sup> may, M<sup>r</sup> l'abbé de Tilladet <sup>1</sup> vint me voir, nous dicoururent ensemble de matières scientifiques. M<sup>me</sup> Marcadé <sup>2</sup> vint avec d'autres dames voir ma belle-fille.

Mardy 19° may, mon fils et sa femme allèrent prendre M<sup>me</sup> Sissonne pour la mener aux Camaldules voir M<sup>r</sup> Delaistre mon beau frère, qui y doit demeurer encore quelque temps. Je me levay trois heures plus tard <sup>a</sup> qu'à l'ordinaire, ce qui racommoda ma faute et déchargea mes joues qui avoient été enflées plusieurs jours par un peu de douleur de dent. Je fis chercher dans le messelle les jours de l'année où l'on dit à la messe mulierem fortem, ce qui arrive le 9 mars, jour de Sainte Françoise Romaine, le 26 juillet, jour de Sainte Anne mère de la Sainte Vierge, le 19 novembre, jour de Sainte Elizabeth reine de Hongrie, ce qui fut agréable à ma belle-fille dont le nom est Suzanne-Françoise, et le nom de sa mère Elizabeth. Elles revinrent le soir des Camaldules avec mon fils, et me donnèrent des nouvelles de M<sup>r</sup> Delaistre mon beau frère et de sa compagnie, qui sont le père Le Brun, M<sup>elle</sup> Dumenilet <sup>3</sup> et M<sup>elle</sup> Léglantier.

Mercredy 20<sup>e</sup> may, on ala à l'Académie. Mon fils ala avec sa femme complimenter M<sup>r</sup> de Sissonne sur la mort du comte de Roussy <sup>4</sup> son frère. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet nous vint voir.

Jeudy 21° may mon fils, son épouse et M<sup>elle</sup> Delaistre allèrent voir <sup>b</sup> M<sup>r</sup> le Chevallier <sup>5</sup>, qui les receus fort bien. M<sup>r</sup> le président Langlois et deux de ses fils vinrent dîner avec nous, et demeurèrent icy jusqu'au soir. Mon fils et sa femme ellèrent (*sic*) coucher chez M<sup>r</sup> de Sissonne, pour se trouver le jour suivant de bonne heure aux funérailles de M<sup>r</sup> le comte de Roussy. Ces funérailles se feront <sup>c</sup> le vendredy 22 dans l'église de Saint-Médéry <sup>6</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>b</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place de chez, barré. <sup>c</sup>Ces quatre derniers mots écrits une première fois au bas de la page, à la suite des phrases précédentes, puis barrés et réécrits en tête de la page suivante.

<sup>1.</sup> Jean-Marie de La Marque, abbé de Tilladet (1650-1715), érudit. Prêtre de l'Oratoire, retiré au séminaire des Bons-Enfants, il est admis à l'Académie des inscriptions et médailles en 1701, dont il devient membre pensionnaire en 1705.

<sup>2.</sup> Marie-Élisabeth de Tourmont (av.1680-ap.1732), fille de Pierre de Tourmont (av.1650-ap.1697), trésorier des finances à Montauban, et de Catherine-Thérèse de La Baume (av.1660-ap.1730). Elle épouse en 1697 Charles Marcadé (voir *supra*).

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Il pourrait toutefois s'agir d'une sœur non mariée de Jacques de L'Hommeau, seigneur de Thury, qui vend ce fief à Cassini II en 1719 et est dit « seigneur du Menillet. »

<sup>4.</sup> Charles-Emmanuel de Roucy (mort en 1711), chevalier, marquis de Roucy, Sainte-Preuve (Roucy, Sainte-Preuve : dépt. Aisne, arr. Laon), etc. Voir Laurent Labrusse, « Les quatre maisons de Roucy (IIe partie) », dans Bulletin de la Société historique de Haute-Picardie, t. XIV, 1936, p. 47-116.

<sup>5.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Notons toutefois la présence à l'Académie des sciences de l'associé géomètre François Chevallier (mort en 1748); ainsi que le mariage aux alentours de 1718 de Marie-Agnès Vollant de Berville avec un autre François Chevalier, seigneur de Vaudetart.

<sup>6.</sup> Aujourd'hui église Saint-Merri, 76 rue de la Verrerie, Paris, 4e arr.

MAI 1711 367

Vendredy 22 may mon fils, son épouse et M<sup>r</sup> Maraldi alèrent à l'enterrement de M<sup>r</sup> le comte de Roussy, et dîner chez M<sup>r</sup> de Sissonne. M<sup>me</sup> Berenhen <sup>1</sup> vint icy avec deux religieuses. Le soir, M<sup>lle</sup> Couplet vint souper avec nous, et M<sup>elle</sup> de La Hire si trouva.

Samedy 23 may on alla à l'Académie et l'on me rapporta ce qu'on avoit fait <sup>2</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet vint icy le soir.

Dimanche 24 may, jour de la Pentecoste, j'entendit icy la messe. Ma belle-fille donna le pain bénit. M<sup>elle</sup> de La Hire, M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> Boucher vinrent icy le soir.

Lundy 25 may, j'entendit icy la messe par Monsieur Durant. Je receu une lettre du cardinal Janson pour mon fils, qui étoit alé dîné chez M<sup>me</sup> Sissonne. Elle m'avoit envoyé une espèce de satire sur les différens de plusieurs évêques. Je donnay ordre qu'on me porta l'exemplaire du mandement de M<sup>r</sup> le cardinal de Noailles sur ce sujet, et j'en fus très contant <sup>3</sup>.

Mardy 26° may, M<sup>r</sup> Durant vint dire la messe. M<sup>r</sup> Hartsoucker vint icy me donner nouvelle de son père qui est en Hollande, et resta avec moy pendant le temps que je disoit vespre et complis.

Mercredy 27<sup>e</sup> may, M<sup>r</sup> le Curé vint icy dire la messe et me communia. Le soir j'eu la visitte de M<sup>r</sup> de La Hire l'aîné. M<sup>elle</sup> sa seur et M<sup>elle</sup> Couplet me vinrent voir. Ma belle-fille lut à leur présence un journal qu'elle avoit fait pour envoyer à M<sup>me</sup> sa mère, et se proposa de le continuer. Mon fils et mon neveu aller chez M<sup>r</sup> le cardinal Janson qu'il entretint longtemps, et leur dit d'aller dîner avec luy le jour de l'Académie, et seroit venu me voir <sup>a</sup>.

Jeudy 28° may, mon fils et son épouse sont allez en campagne chez M<sup>r</sup> le président Langlois. M<sup>r</sup> Desplace vint dîner avec nous, et aida M<sup>r</sup> Maraldi à écrire. M<sup>r</sup> Niquet vint après dîné et me donna des nouvelles de son père. Je m'entretint le soir agréablement avec M<sup>r</sup> Maraldi.

Vendredy 29 may M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Relier me vinrent voir. On leurs parla du fer que l'on trouve dans les plantes, qui ce fait connoistre par l'application de la pierre d'aiman <sup>4</sup>. Mad. Berville et M<sup>elle</sup> St-Albin me vinrent voir. Le soir j'eu la conversation de M<sup>elle</sup> Couplet. Le cocher ramena les chevaux qui avoient servis à conduire mon fils et ma belle-fille à la moitié du chemin, où M<sup>r</sup> le président Langlois leurs envoya un relay pour les conduire chez luy.

Samedy 30° may, je receu une lettre de M<sup>r</sup> Bon qui me complimentoit sur le mariage

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Cette dernière phrase rajoutée a posteriori.

<sup>1.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié. Il est possible qu'il s'agisse d'une mauvaise graphie pour Beringhen.

<sup>2.</sup> Lectures de Lémery sur le corail et de Réaumur sur l'art de faire des perles, et nomination de Bragelongne pour élève de Varignon (PV 1711, séance du 23 mai, fol. 203 et suiv.).

<sup>3.</sup> Le 28 avril 1711, le cardinal de Noailles fait paraître une *Ordonnance* contre les mandements des évêques de Luçon, La Rochelle et Gap, qui avaient bafoué son autorité en condamnant les *Réflexions morales* de Pasquier Quesnel.

<sup>4.</sup> Référence à la querelle sur les végétations artificielles du fer, qui oppose E.-F. Geoffroy et Louis Lémery (voir supra).

de mon fils. Je m'entretint avec Monsr. Maraldi de diverses avantures de ma jeunesse <sup>1</sup>.

Dimanche 31<sup>e</sup> may, M<sup>r</sup> Durant vint icy dire la messe. Le temps étant fort beau l'après disné, je sortis en carrosse avec M<sup>r</sup> Maraldi et j'allay voir M<sup>r</sup> le Curé, qui me confessa à la paroisse. Au retour j'allay voir M<sup>me</sup> de Berville, qui devoit aller le jour suivant avec M<sup>me</sup> Daubigny aux Camaldules. Je vis M<sup>elle</sup> Couplet, qui vint le soir avec M<sup>elle</sup> Boucher sa seur, où [elles] trouver M<sup>elle</sup> de La Hire chez moy et me complimenter sur l'état de ma santé.

### Juin 1711

Lundy premier juin je recommençay une autre année du journal. M<sup>r</sup> Desplaces vint dîner avec nous, et travailla avec M<sup>r</sup> Maraldi à un exemplaire de mes tables astronomiques, pour l'envoyer à M<sup>r</sup> le marquis Salvago.

Mardy 2 juin M<sup>r</sup> Le Bas mon fiolle <sup>2</sup> vint dîner avec moy. Il me dit entre autre chose qu'il a une nièce de 12 ans qui dessigne parfaitement bien. Comme je ne puis point voir les desseins je luy dit qu'elles les pourroit faires voir à ma belle-fille et il me dit qu'elle le feroit volontier. L'après dîné le père Econome de l'Oratoire me vint voir et demeura icy fort longtemps. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> de La Hire vinrent l'une après l'autre. Mon fils et ma belle-fille retournèrent de la campagne et trouvèrent icy ces deux demoiselles, qui y demeurèrent encore jusqu'à ce qu'il eurent soupé. Mon fils fit la description du pays où il avoit été avec une grande compagnie dont une partie, s'en retournant, le ramena icy.

Mercredy 3 juin, mon fils et mon neveu allèrent dîner avec le Cardinal Janson, où il virent  $M^r$  l'abbé Bignon qui s'en alla avant dîné. Ils allèrent ensuite à l'Académie et m'en rapporter ce qui si étoit passé  $^3$ .  $M^{\rm elle}$  Boucher vint dîner avec moy et avec ma belle-fille  $^{\rm a}$ .

Jeudy 4 juin, feste du St-Sacrement, ne pouvant aller à la procession, je l'entendit passer par la cour de l'Observatoire de la fenêtre orientale de la sale. J'entendit icy la messe de M<sup>r</sup> Duran. M<sup>elle</sup> Couplet vint dîner avec nous. J'appris que le courier de Gênes, qui nous avoit porté des lettres, avoit déjà les dépesches du roy et devoit partir incessamment. J'aurois voulu que mon fils eut écrit à Gêne pour moy, mais il ne retourna le soir que fort tard et il se contanta de ce que M<sup>r</sup> Maraldi avoit écrit ; ce qui me troubla avant qu'il m'eut dit les causes de son retardement, qui me satisfirent.

Vendredy 5, M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec nous. Ma belle-fille après dîné joua du clavesin,

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Cette dernière phrase rajoutée a posteriori.

<sup>1.</sup> Peut-être Cassini fait-il ici allusion aux « Anecdotes de la vie de J.-D. Cassini », op. cit.

<sup>2.</sup> Jean Lebas (actif entre 1688 et 1721), fabricant d'instruments scientifiques, filleul de Cassini. Fils du fabricant Philippe-Claude Lebas (mort en 1677), il succède à sa mère à la tête de l'atelier de son père. Il réalise plusieurs instruments en association avec le fils Chapotot, lui laissant la partie mécanique pour se charger de la partie optique. Voir commentaire, p. 125.

<sup>3.</sup> Examen d'un mémoire du montpelliérain La Peyronie, discussion sur une expérience suggérée par Leibniz (PV 1711, séance du 3 juin, fol. 323-323v).

JUIN 1711 369

dont je fut fort contant. Elle [alla] ensuite avec mon fils au collège Darcourt <sup>1</sup>, où il y eut des actes publics. M<sup>r</sup> Marcadé vint me voir, et demeura icy fort longtemps.

Samedy 6° juin, on ala à l'Académie. Au retour de l'Académie, mon fils alla avec son épouse chez M<sup>me</sup> Siçonne à Amblinvillers.

Dimanche 7 juin, M<sup>r</sup> Durant vint dire la messe. M<sup>r</sup> l'abbé Pelissier, abbé <sup>2</sup> me vint voir <sup>a</sup>. Mon fils revint d'Amblinvillers. Je travaillé sur les observations du père Feuillet a fait dans les mers du sud, que le comte Pontchartrain avoit remis à mon fils <sup>3</sup>.

Lundy 8 juin, M<sup>r</sup> Principe vint icy, et me parla de deux Turcs qui sont venus à Paris à cause de quelque vaisseau qui leurs a été pris par les armateur françois. Ce jour j'entray dans ma 87<sup>e b</sup> année, étant né le 8 juin 1625. J'examinay par cœur l'état du ciel de ce jour-là, et je l'ay trouvé comme il était dans les éphémérides.

Mardy 9° juin, mon fils est allé à la chasse avec un maître des Comptes, dans le bois de Vincene <sup>4</sup>. M<sup>r</sup> de La Loubère <sup>5</sup> étant venu à Paris m'est venu voir, et j'ay eu un grand plaisir dans sa conversation qui a été longue. Mon fils me leut une lettre qu'il avoit receu de sa femme. Il me leut aussi ce que j'avois écrit autrefois sur les élémens d'astronomie, pour les pouvoir communiquer à l'Académie.

Mercredy 10<sup>e</sup> juin, M<sup>r</sup> Haguenot de l'Académie Royalle des Sciences de Montpellier <sup>6</sup> m'apporta une lettre de M<sup>r</sup> Plantade, avocat général, qui me le recommande; et je luy ay offert mes services et ceux de mon fils et de mon neveu, auquels il a écrit qu'il s'addressera icy sans qu'il soit besoin de l'aller trouver. Dom Eugène, Chartreux <sup>7</sup>, accompagné de M<sup>r</sup> Morin le fils, me vinrent voir <sup>c</sup>, et j'eus avec eux une longue conversation.

Jeudy 11e juin,  $M^r$  Parent et  $M^r$  Augier vinrent dîner avec moy. Le soir mon fils alla à Amblinvillers.

Vendredy 12<sup>e</sup> juin, mon fils envoya un de ses gens d'Amblinvillers, pour me dire

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Cette phrase rajoutée en marge. <sup>b</sup>Le -7 réécrit par-dessus un -6. <sup>c</sup>Ces trois derniers mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Collège d'Harcourt, fondé en 1280 à Paris, aujourd'hui lycée Saint-Louis (94 rue de la Harpe,  $5^{\rm e}$  arr.).

<sup>2.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Notons toutefois la présence d'un certain François Pelissier, originaire de Varages, entré à l'Oratoire en 1694 et ordonné prêtre en 1701 (Arch. nat., MM607, Catalogues alphabétiques des noms des prestres et confrères receus dans la Congrégation de l'Oratoire de Jésus-Christ notre Seigneur, depuis l'établissement de lad. congrégation en 1611).

<sup>3.</sup> Le fils de Cassini rapporte le 8 juillet à l'Académie leurs réflexions sur le sujet : voir PV 1711, fol. 273 et suiv.

<sup>4.</sup> Le bois de Vincennes est aujourd'hui situé dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

<sup>5.</sup> Simon de La Loubère (1642-1729), poète et diplomate français, protégé de Jérôme de Pontchartrain. Il est élu membre de l'Académie française en 1693, et de celle des inscriptions et médailles en 1694. Il a également écrit sur les mathématiques, en particulier sur les carrés magiques.

<sup>6.</sup> Henri Haguenot (1687-1775), médecin et professeur de médecine. Il est admis à la Société royale des sciences de Montpellier en 1706, en tant qu'élève de M<sup>r</sup> Chicoyneau, puis adjoint et associé en 1711. Il hébergera la Société chez lui pendant plusieurs années.

<sup>7.</sup> Dom Eugène Lair, procureur de la maison des Chartreux de Paris, puis prieur de la Chartreuse de Basseville (Pousseaux, dépt. Nièvre, arr. Clamecy).

<sup>8.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

qu'il devoit aller chez  $M^r$  Peluy à sa maison de <sup>a</sup> campagne. Le soir,  $M^{elle}$  de La Hire et  $M^{elle}$  Couplet vinrent m'entretenir un peu de temps.

Samedy 13° juin, je m'exerçay dans les calculs des temps sans employer aucun livre et j'en fut content. Mon fils revint de la campagne, il ala avec son cousin à l'Académie où M<sup>r</sup> de La Hire parla des effets que la glasse fait dans le baromètre <sup>1</sup>. Ils sont conformes aux expériences que j'en avoit veu faire en Italie dans l'Académie de Florence par le prince Léopold <sup>2</sup> qui fut depuis cardinal, et à quelques-unes faites à Paris dans l'Académie des sciences; et il y en a quelques un qui se peuvent expliquer par la condensation et dilatation de l'eau renfermée dans les vases bouchez qui la contienne. M<sup>elle</sup> Couplet vint souper icy.

Dimanche 14<sup>e</sup> juin, M<sup>r</sup> Durant vint icy dire la messe. Ma belle-fille alla faire visite chez M<sup>r</sup> Boisseau <sup>3</sup>, M<sup>r</sup> le Duc, et M<sup>me</sup> Le Moyne <sup>4</sup>, accompagnée de M<sup>elle</sup> Couplet et de M<sup>r</sup> Maraldi. M<sup>elle</sup> Couplet soupas icy. Mon fils ala souper chez M<sup>r</sup> Bauger <sup>5</sup> à Montrouge avec son épouse <sup>b</sup>.

Lundy 15, le père  $(blanc)^6$ , Jacobin, revenant d'Amblinvillers avec des lettres de M<sup>me</sup> Sisonne, dîna icy. Le soir M<sup>elle</sup> de La Hire fut icy longtemps. Mon [fils] vint fort tard de ses visites.

Mardy 16<sup>e</sup> juin, M<sup>elles</sup> Le Duc vinrent voir ma belle-fille, qui les entretint fort longtemps et les conduisit au jardin, de sorte qu'il ne leur resta pas assé de temps pour venir me voir et m'en firent faire l'excuse. M<sup>elle</sup> Couplet vint le soir avec M<sup>lle</sup> Boucher sa seure pendant que nous soupions un peu plus tard que l'ordinaire, et [elles] y passèrent <sup>c</sup> le reste du soir.

Mercredy 17<sup>e</sup> juin on alla à l'Académie, où on traitta de la remonté des bateaux <sup>7</sup>. Mon fils ala avec sa femme voir M<sup>me</sup> Bignon, l'intendante de Paris <sup>8</sup>, et sa belle seure Prévost des Marchans.

Jeudy  $18^{\rm e}$  juin, mon fils ala à St-Denis assister en cérémonie aux funérailles de Monseigneur. Il y fut conduit par  ${\rm M^r}$  (blanc), Mtre des Comptes, et il si entretint

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ces deux mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>b</sup> Cette dernière phrase rajoutée a posteriori. <sup>c</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place de passa, barré.

<sup>1. «</sup>  $M^r$  de La Hire le fils a lû l'écrit suivant : Expériences sur le thermomètre, par  $M^r$  de La Hire le fils », PV 1711, séance du 13 juin, fol. 240 et suiv.

<sup>2.</sup> Léopold de Médicis (1617-1675), cardinal. Fils du grand-duc de Toscane Côme II, il fonde en 1657 l'Accademia del Cimento à Florence, une des premières sociétés scientifiques d'Europe. Voir commentaire, p. 32.

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>4.</sup> Ce personnage n'a pu clairement être identifié. On remarquera toutefois la présence à la Chambre des comptes de deux auditeurs nommés Le Moyne, Nicolas (mort en 1727), reçu en 1703, et son frère Jean (mort en 1756), reçu en 1704.

<sup>5.</sup> Edme Baugier (1639-1713), écuyer, seigneur de Voise et de Montrouge, époux d'Hélène de Laistre.

<sup>6.</sup> Le Père Le Fée?

 $<sup>7. \</sup>ll M^r$  du Guet a présenté à l'Académie une description et un dessein de sa machine présentée le 13 may », machine pour remonter les bateaux. Voir PV 1711, séance du 17 juin, fol. 205-205v et séance du 13 mai, fol. 197.

<sup>8.</sup> Agnès Hébert du Buc, fille du maître des requêtes Pierre Hébert du Buc. Elle épouse en 1697 Armand-Roland Bignon.

JUIN 1711 371

longtemps avec le président Nicolas et il y entendit la harangue de l'évêque d'Angers <sup>1</sup>, qui officia avec 4 <sup>a</sup> autres évesques. Me portant assé bien, je fus conduit à Montrouge par mon neveu et par ma belle-fille qui alla visiter M<sup>r</sup> Bauger, qui en est seigneur, et la pria d'y retourner quelqu'autre fois. Le soir mon fils retourna de St-Denis, et me fit le rapport de ce qui si étoit passé.

Vendredy 19<sup>e</sup> juin, M. et M<sup>me</sup> Morin vinrent icy et y demeurer longtemps. M<sup>elle</sup> Couplet travailla avec ma belle-fille et soupa avec nous. M<sup>elle</sup> de La Hire y survint et y passa le reste du soir.

Samedy 20 juin j'examinay par ceur les état de la Lune en divers jours de diverses années.

Dimanche 21 juin, M<sup>r</sup> (*blanc*) vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> l'abbé de Francière et M<sup>r</sup> Hartsoekcher vinrent me voir, nous discourûmes ensemble de quelques règlement ecclésiastique et de quelques hypothèses astronomiques.

Lundy 22° juin mon fils ala avec sa femme à la prise d'habit religieux de la fille de M<sup>r</sup> de Francine <sup>2</sup>, où il entendire le sermon du père Quinquet, et virent M<sup>r</sup> Amonio et sa femme <sup>3</sup> et M<sup>elle</sup> Carcavi <sup>4</sup>. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet soupa avec nous. M. et M<sup>me</sup> Sissonne, revenant de la campagne, passer par icy. Mon fils et sa femme furent priez de la part de M<sup>r</sup> Bignon, Prévost des Marchands, d'aller à l'Hostel de Ville à l'occasion du feu de la St-Jean <sup>5</sup>; mais comme M<sup>me</sup> Sissonne avoit dit de venir le même jour, veille de St-Jean, prendre ma belle-fille pour la mener à la campagne <sup>6</sup>, [celle-ci] ayma mieux aller avec sa mère qu'aller à l'Hostel de Ville. Je me [fis] lire les Éléments d'astronomie que mon fils avoit commencé de lire à l'Académie.

Mardy 23<sup>e</sup> juin, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie. M. et M<sup>me</sup> Scissonne vinrent à l'Observatoire et ramenèrent ma belle fille à leur maison de campagne. M<sup>elles</sup> Le Duc vinrent me voir, et j'eu avec elles une longue conversation.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ce chiffre rajouté dans l'int. sup. à la place de trois, barré.

<sup>1.</sup> Michel Poncet de La Rivière (1671-1730), évêque d'Angers à partir de 1706 et grand prédicateur.

<sup>2.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Quatre filles de la famille florentine des Francini, dits de Francine, descendants de l'intendant général des Eaux et Fontaines de France François de Francine, se trouvent célibataires en 1711 : Hélène et Isabelle, filles de François II de Francine (luimême fils du précédent) et Isabelle Bachelier; et Marie et Camille, filles de Jean-Nicolas de Francine (frère cadet de François II) et de Catherine Lully. Voir la généalogie des Francini, BnF, Cabinet de d'Hozier n°150.

<sup>3.</sup> Laura Biancolli, épousée le 2 février 1709.

<sup>4.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Il est toutefois probable qu'il s'agisse de Catherine de Carcavi, seule fille non-mariée du bibliothécaire du Roi Pierre de Carcavi (1603-1684). Outre le fait que Cassini a été en relation avec lui lors des premières années de l'Académie des sciences, Catherine de Laistre est l'exécutrice testamentaire d'une autre Catherine de Carcavi, épouse Boytier, nièce du Bibliothécaire (Arch. nat., M.C., ET/CXII/429, compte d'exécution testamentaire de Catherine Boitier, 24 septembre 1703). Il semble que Pierre de Carcavi ait eu quatre autres enfants, Charles-Alexandre, abbé; Pierre, lieutenant de vaisseau; Jeanne, épouse du sieur Hinselin; et une autre fille, épouse d'un certain Garnier, « fils du chirurgien du Roi » (BnF, Dossier bleu n°153: Carcavy).

<sup>5.</sup> La fête de la Saint-Jean, célébrée le 24 juin, était traditionnellement célébrée dans toute la France par de grands feux de joie. Tous les ans, un feu était ainsi organisé par le Prévôt des marchands et les échevins à l'Hôtel de Ville. À ce sujet, voir François Rittiez, L'Hôtel de ville et la bourgeoisie de Paris : origines, mœurs, coutumes, institutions municipales depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1789, Paris : Durand, 1862.

<sup>6.</sup> À Amblainvilliers.

Mercredy 24 juin, M<sup>r</sup> Durant vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> de Plantade vint dîner avec nous. MM<sup>r</sup> l'évêques de Castre <sup>1</sup>, de Vance <sup>2</sup> et d'Arles <sup>3</sup> vinrent à l'Observatoire, et virent la Lune, Jupiter et Venus par la grande lunette et firent réflexion à de belles expressions du pseaume *Celi enarrant gloriam Dei* <sup>4</sup>. Ils parlèrent aussi de l'usage excellent de l'aritmétique dans l'astronomie, et dirent qu'il pourroit estre encore poussé plus loing.

Jeudy 25e juin,  $M^{me}$  Berville et  $M^{elle}$  Delaistre amenèrent icy  $M^r$  de Cauvigni, qui a épousé  $M^{elle}$  Berville.

Vendredy 26<sup>e</sup> juin, mon fils ala dîner chez M<sup>r</sup> le président Langlois. Mon fils receu une lettre de M<sup>r</sup> Salvago, qui nous complimentoit sur le mariage de mon fils, et nous donna avis que le pape a choisi M<sup>r</sup> Bianchini <sup>5</sup> pour précepteur de mathématiques de son neveu.

Samedy 27 juin, mon fils continua de lire à l'Académie mes Élémens d'astronomie, qui furent receus avec applaudissement <sup>6</sup>. Le soir il alla à Emblinvillers, pour y demeurer quelque jours avec sa femme et sa belle[-mère]. M<sup>elle</sup> Couplet vint me voir.

Dimanche 28<sup>e</sup> juin, M<sup>r</sup> Durant vint icy dire la messe. Je m'entretint avec mon neveu sur les affaire de lettres. Je m'exerçay à apprendre par cœur quelques himnes difficiles.

Lundy 29<sup>e</sup> juin, feste de St Pierre-St Paul, M<sup>r</sup> Durant vint dire la messe. M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir à mon dessert, et me fit l'honneur d'y prendre part. Mon fils revint d'Amblivillier, où il avoit soupé.

Mardy 30 juin, M<sup>r</sup> Parent vint pour faire des expériances sur le vent, mais il se trouva trop foible pour agir sur la machine qu'il avoit préparé <sup>7</sup>.

## Juillet 1711

Mercredy premier juillet, ma belle-fille revint d'Amblinvillers et me surprit fort agréablement. L'après dîné elle sortit avec mon fils et mon neveu, qui allèrent à l'Aca-

<sup>1.</sup> Honoré de Quiqueran de Beaujeu (1655-1736), évêque de Castres à partir de 1705. Entré à l'Oratoire en 1672, il est un des meilleurs prédicateurs de la congrégation, et prononce l'oraison funèbre de Louis XIV à Saint-Denis. Érudit et philologue, il est également membre associé de l'Académie des inscriptions et médailles.

<sup>2.</sup> François de Bertillon de Crillon, évêque de Vence entre 1697 et 1714.

<sup>3.</sup> Jacques II de Forbin-Janson (v.1680-1741), archevêque d'Arles à partir de Pâques 1711. Il fut auparavant chanoine et vicaire général de l'église de Beauvais.

<sup>4.</sup> Ps. 19:1, extrait du psaume « Yahvé, soleil de justice : Les cieux racontent la gloire de Dieu, et l'œuvre de ses mains, le firmament l'annonce; le jour au jour en publie le récit, et la nuit à la nuit transmet la connaissance... ». Il s'agit du plus « astronomique » des psaumes.

<sup>5.</sup> Francesco Bianchini (1662-1729), camérier d'honneur du pape. Bibliothécaire du cardinal Ottoboni en 1684, il devient Référendaire aux signatures sous le pape Innocent XII, puis chanoine de Sainte-Marie-Majeure. Passionné d'astronomie, il est nommé correspondant de Cassini à l'Académie des sciences en 1699, puis associé étranger de la Compagnie en 1706. Voir commentaire, p. 296.

<sup>6. «</sup>  $M^r$  Cassini le fils a continué la lecture des Élements d'astronomie de  $M^r$  son père », PV 1711, séance du 27 juin, fol. 265v.

<sup>7.</sup> Il est probable que les expériences de Parent soient dans la lignée de son mémoire Des proportions, des figures & du nombre des ailes des moulins à vent verticaux, qui sont propres à augmenter la force, et diminuer les frais le plus qu'il est possible, lu le 13 juin (PV 1711, fol. 229 et suiv.).

JUILLET 1711 373

démie et me rapporter ce qu'on y avoit dit <sup>a</sup> <sup>1</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> Boucher sa seure vinrent le soir <sup>b</sup>.

Jeudy 2 juillet, jour de la Visitation de la Ste Vierge, je me fit lire la messe où cette visite est rapportée dans l'Évangiles. Il paroist d'abord que cette feste n'est pas au lieu qu'elle devroit estre, parce que Élisabeth étoit grosse de 6 mois lorque elle fut visitée de la Ste Vierge, c'est-à-dire 3 mois avant sa naissance et néanmoins l'église la célèbre 8 jours après <sup>2</sup>. M<sup>r</sup> Maraldi en rendit la raison qui est : l'Église a voulu préférablement faire à son temps les festes mobiles qui peuvent arriver en diverses années jusqu'au premier de juillet, après lequel elle a placé la feste de la Visitation. Ma belle-fille <sup>c</sup> alla pour la première fois à l'assemblée des Dames de la Charité <sup>3</sup>, où elle fut receue avec applaudissement et invitée à la fréquenter. Elle [eut] ensuitte des visites de M. et M<sup>me</sup> Marcadé, de M<sup>r</sup> l'abbé Haranger, de M<sup>r</sup> de Cauvigny qui dînèrent avec nous. Après dîné vint le père Quinquet, célèbre prédicateur du Roy. M<sup>r</sup> Desaguais vint aussi; [ainsi que] M<sup>r</sup> le Chevallier de Louville, qui s'informa des tables astronomiques auxquelles mon fils et mon neveu travaille, et d'autres seigneurs et dames qui demeurèrent jusqu'au soir. Ma belle fille écrivit à M<sup>me</sup> sa mère et y porta mes complimens. Le soir nous eusmes la conversation des Demoiselles de l'Observatoire.

Vendredy 3 juil., je me suis fait lire la fin du livres de Cicéron *De la Vieillesse*, où il est parlé avec beaucoup de force de l'immortalité de l'âme, qui après la mort va jouir des biens qu'elle a mérité dans la vie <sup>4</sup>. Je me fit lire ensuite *De l'Amitié* <sup>5</sup>, dont j'avoit autrefois retenu les plus endroits par cœur qui m'avois servi à des occasions importante. Mon fils alla avec sa femme dîner chez M<sup>r</sup> Delaistre, son onque, qui doit aller aux eaux de Ste-Reine <sup>6</sup>. Deux gentilhommes italiens me vinrent voir et porter des verres de lunetes de Venise, dont un [qui] est de 22 pieds fut trouvé excellent, un autre d'une longueur beaucoup plus grande ne fut pas trouvé aussi bon. On fit à Notre Dame les funérailles de Monseigneur, dont l'oraison fut faites par le père de La Rue <sup>7</sup>, qui eut un grand applaudissement. M<sup>elle</sup> Léglantier me vint voir, le père Le Brun vint ensuite.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le passage Et me rapporter [...] avoit dit rajouté dans l'int. sup. <sup>b</sup>Cette dernière phrase a été rajoutée a posteriori, int. sup. <sup>c</sup>Le scripteur avait commencé sa phrase par Nous eumes, barré.

<sup>1.</sup> Commentaire de Geoffroy sur le traité du montpelliérain Astruc. Voir PV 1711, séance du 1<sup>er</sup> juillet, fol. 267.

<sup>2.</sup> La nativité de saint Jean-Baptiste est célébrée le 24 juin.

<sup>3.</sup> Cette assemblée, présidée par le curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, est gérée par une « trésorière des pauvres ». Les dames qui la composent vont porter des secours à domicile aux nécessiteux de la paroisse. Les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul sont également actives à Saint-Jacques, où elles fondent en 1686 une école de charité pour les jeunes filles. Voir abbé J. Grente, *Une paroisse de Paris sous l'Ancien Régime : Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 1566-1793*, Paris/Auteuil : D. Fontaine, 1897, p. 81-87.

<sup>4.</sup> Cicéron, Cato Major : De senectute, écrit en 44 av. J.-C. Sur l'immortalité de l'âme, voir §77-84.

<sup>5.</sup> Cicéron, De Amicitia: Lælius, écrit en 44 av. J.-C., après le Cato Major.

<sup>6.</sup> Alise-Sainte-Reine, dépt. Côte-d'or, arr. Montbard. Il y coule une source réputée miraculeuse grâce à l'intercession de sainte Reine. Le pélerinage de dévotion à la sainte devient rapidement une occasion de cure thermale, en particulier dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> avec la visite de personnages comme Mademoiselle de Scudéry ou la princesse de Conti.

<sup>7.</sup> Charles de La Rue (1643-1725), Jésuite, confesseur du duc de Bourgogne (1705) puis du duc de Berry (1712). Prédicateur de grand renom, auteur des oraisons funèbres du Grand Condé, du maréchal de Luxembourg, du Dauphin lors de la cérémonie à Notre-Dame ainsi que du duc de Bourgogne, à Notre-Dame également, en mai 1712. Il enseigne les humanités et la rhétorique au collège de Clermont.

Samedy 4<sup>e</sup> juillet M<sup>r</sup> Bragelone, élève de M<sup>r</sup> Varignon, parla à l'Académie <sup>a</sup>. Il parla du calcul intégrad (sic) <sup>1</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet ala avec ma belle-fille, qui la conduisit à souper avec nous.

Dimanche 5 juillet,  $M^r$  (*blanc*) vint icy dire la messe.  $M^r$  Parent dîna avec nous, et m'apporta des nouvelles de Catalogne. Le soir  $M^{\rm elle}$  de La Hire et  $M^{\rm elle}$  Couplet me vinrent voir.

Lundy  $6^{e}$  juill., ma belle-fille ala à Emblivillers dîner avec sa mère et retourna le soir. Je me fit lire quelque passage obscure de L'Almageste de Ptolomée  $^{2}$ .

Mardy 7 juill., nous eûmes à dîner  $M^r$  Delaistre mon beau frère,  $M^r$  Desaguais,  $M^{\rm elle}$  Dumini,  $M^{\rm elle}$  Delaistre,  $M^{\rm elle}$  Langlantier, et  $M^r$  de Cauvigni. L'après dîné, j'eu la visite de  $M^r$  de Siçonne et de  $M^r$  l'abbé de Montre; et nous eûmes à souper  $M^{\rm elle}$  Couplet, et après souper  $M^{\rm elle}$  de La Hire.

Mercedy 8° juill., j'entendit la letture d'une lettre de Mr Boileau Despréaux 3 à Mr Perault 4 au sujet des auteurs anciens et modernes, des Françoys et des étrangers. Melle Couplet et Melle Hébert dînèrent avec nous, mon fils et mon neveu alèrent à l'Académie où mon fils parla des observation du père Feuillet faites à l'Amériques, et les ayant comparée aux tables des satellites de Jupiter corrigées sur les observations prochaines faites à Paris 5. Il en tira la différence de méridiens de plusieurs lieurs (sic) et leurs latitudes par la comparaison des hauteurs méridiennes. Mr de La Hire raporta plusieurs observations de l'inclinaison de l'aiguille aimantée faite par la grosse pierre 6. Mon fils et sa femme aller souper chez Mr de La Salle, et ne revinrent qu'à minuit. On me lit le dernier entretien de Sainte Monique avec Saint Augustin 7 et le Songe de Scipion, et une lettre de Mr Arnault Dandilli à Mr Perrault touchant la 10° satire de Mr Boileau, où il fait l'appologie de Mr Boileau 8.

(Reste de la page blanche)

Dimanche 12<sup>e</sup> juillet, M<sup>r</sup> Durant dit icy la messe de St Jean Gualbert, institeur de

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ces quatre derniers mots rajoutés dans l'int. sup.

 $<sup>1.\,</sup>$  «  $\rm M^r$  l'abbé de Bragelongne a commencé à lire un écrit sur le calcul intégral », PV 1711, séance du 4 juillet, fol. 269.

<sup>2.</sup> Claudius Ptolemæus dit Ptolémée (v.90-v.168), *Almageste*, II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Il s'agit d'une compilation de toutes les connaissances mathématiques et astronomiques de l'époque.

<sup>3.</sup> Nicolas Boileau dit Boileau-Despréaux (1636-1711), écrivain partisan des Anciens dans la Querelle des Anciens et des Modernes.

<sup>4.</sup> Charles Perrault (1628-1703), écrivain partisan des Modernes dans la Querelle des Anciens et des Modernes.

<sup>5. «</sup> M<sup>r</sup> Cassini le fils a lû l'écrit suivant : Réflexions sur des observations du P. Fueillée faites aux Indes occidentales », PV 1711, séance du 8 juillet, fol. 273 et suiv.

<sup>6.</sup> Le procès-verbal de la séance ne garde aucune trace d'une intervention de La Hire.

<sup>7.</sup> Les dernières paroles de sainte Monique sont rapportées au chapitre 11 ( $\S 27-28$ ) du livre IX des Confessions de saint Augustin (écrites v. 397-398).

<sup>8.</sup> La dixième Satire de Boileau, « Satire contre les femmes », paraît en 1694. Il y dénonce les femmes qui soutiennent le parti des Modernes. Cassini lui-même y est malicieusement accusé (voir commentaire, p. 195). En réponse, Perrault fait paraître la même année une Apologie des femmes assez directement dirigée contre l'écrivain classique, parution qui donne le coup d'envoi d'une querelle à l'intérieur de la Querelle. Elle ne commencera à s'apaiser que vers 1700, grâce à l'action non pas de Robert Arnauld d'Andilly (1589-1674) mais d'Antoine Arnauld (1612-1694), surnommé le Grand Arnauld, théologien, philosophe et mathématicien.

JUILLET 1711 375

l'ordre de Vallumbrose dont il est parlé dans le martirologe <sup>1</sup>, quoyque aux paroisse ont ait dit la messe du dimanche. M<sup>r</sup> le comte de Sissonne est venu dîner avec nous, et il est alé ensuite avec mon fils et ma belle fille voir le seigneur de Montrouge <sup>2</sup>. M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir pendant que je soupay.

Lundy 13 juillet, mon fils ala à la Sainte Chapelle, où il avoit été invité avec la Chambre des comptes pour assister aux funérailles de Monseigneur le Dauphin qui se fire à la Sainte Chapelle <sup>3</sup>. M. et M<sup>me</sup> le président Langlois et deux de leurs fils vinrent dîner icy, avec M. et M<sup>me</sup> Pécou <sup>4</sup>, M., M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> de La Salle et M<sup>r</sup> de Siçonne. M<sup>elle</sup> de La Hire vint icy le soir.

Mardy 14 juillet, mon fils, après estre revenu de la ville, [me rapporta] l'avantage qu'on eut contre les ennemis en Flandre <sup>5</sup>.

Mercredy 15 juillet, M<sup>r</sup> le Grand <sup>6</sup> mon anciens amis me vint voir, et me complimenta sur le mariage de mon fils. M<sup>r</sup> Desplace, M<sup>r</sup> Hartsouker et M<sup>r</sup> de L'Isle vinrent observer l'éclipse de Soleil avec mon fils et mon neveu. M<sup>elle</sup> Couplet et ma belle-fille la voulurent voir. Je proposay à M<sup>r</sup> de L'Isle trois cartes géographiques pour le martirologe.

Jeudy 16<sup>e</sup> juillet, mon fils et ma belle-fille allèrent dîner chez M<sup>r</sup> Pécou, Mtre des Comptes. M<sup>r</sup> l'abbé Bouloni, secrétaire de M<sup>r</sup> le Nonce extraordinaire <sup>7</sup>, me vint voir. Il me donna des nouvelles de M<sup>r</sup> le cardinal Carpegne <sup>8</sup>, et me laissa des journaux d'Holande.

Vendredy 17 juillet, jour de St Alexis, M<sup>r</sup> Daguinet <sup>9</sup> vint icy dire la messe et dîna avec nous. M<sup>elle</sup> Couplet vint travailler avec ma belle-fille, et vint souper avec nous <sup>a</sup>.

Samedy 18 juillet M<sup>elle</sup> Hébert vint dîner avec nous. J'ay donné ordre à la portière <sup>10</sup> que le chien qui vient icy faire du bruit n'y entre point. Mon fils me lut ce qu'il avoit

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Cette dernière phrase est suivie d'un M., barré.

<sup>1.</sup> Jean Gualbert, né v. 995, est issu d'une grande famille florentine. Après avoir pardonné à un homme qui avait assassiné son frère Hugues, il décide de consacrer sa vie à Dieu et fonde l'ordre de Vallombreuse, une branche de l'ordre des Bénédictins. Il meurt en 1073. Il est canonisé en 1193, et est inscrit au calendrier universel en 1602.

<sup>2.</sup> Edme Baugier, voir supra.

<sup>3.</sup> Plusieurs services funéraires ont lieu pour les membres de la famille royale, à Saint-Denis, Notre-Dame et la Sainte-Chapelle pour Monseigneur. Voir à ce sujet Robert N. Nicolich, « Sunset : The Spectacle of the Royal Funeral and Memorial Services at the End of the Reign of Louis XIV », dans Sun King: The Ascendancy of French Culture during the Reign of Louis XIV, éd. David Lee Rubin, Washington/Londres/Toronto, 1992, p. 45-72.

<sup>4.</sup> Gaspard Pécou, écuyer, seigneur de Cherville. Contrôleur général des Gabelles, il est reçu maître ordinaire de la Chambre des comptes en 1699, et exerce jusqu'en 1728. On ignore qui fut sa femme.

<sup>5.</sup> Le 12 juillet 1711 a lieu près d'Arleux (dépt. Nord, arr. Douai) une importante victoire française, grâce à l'action du maréchal de Villars.

<sup>6.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>7.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié.

<sup>8.</sup> Gasparo Carpegna (1625-1714), prélat italien. Chanoine de la basilique Saint-Pierre en 1658, il devient Secrétaire du pape pour les affaires des eaux, et à ce titre, il travaille avec Cassini au règlement des contestations sur le cours de la Chiani en 1664-1665 (« Anecdotes... », op. cit., p. 277). Il est créé cardinal en 1670.

<sup>9.</sup> Jean Daguinet (mort en 1713), prêtre de l'Oratoire, entré dans la Congrégation en 1684 (Arch. nat., MM 607, Catalogues alphabétiques...).

<sup>10.</sup> La femme du sieur Lebrun, successeur de Baradel (voir *supra*).

écrit sur la dernière éclipse du soleil le 15 de ce mois <sup>1</sup>, auquel le martirologe met Luna 30 et le 16 Luna I, et il est allé avec mon neveu à l'Académie.

Dimanche 19<sup>e</sup> juillet, M<sup>r</sup> (*blanc*) <sup>2</sup> vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> de La Hire me vint voir, on parla des exercises de l'Académie et de la dernière éclipse. M<sup>r</sup> Niquet me vint voir et me donna nouvelle de son père, et de l'archevesque de Narbonne <sup>3</sup>. M<sup>elle</sup> de La Hire et M<sup>elle</sup> Couplet vinrent icy le soir.

Lundy  $20^{\rm e}$  juillet mon fils ala avec sa femme à Amblinvillers. Je m'entretint avec mon neveu sur divers sujets.

Mardy 21° juillet M<sup>r</sup> de Malesyeux <sup>4</sup> me vint voir de Sceaux où il avoit observé l'éclipse du Soleil, dont il me communiqua l'observation qu'il avoit trouvé assé conforme aux calculs que mon fils luy avoit laissé en passant, ce qui nous donna occasion d'un entretient fort agréable. Le père Le Brun me vint voir avec M<sup>r</sup> (blanc), Mtre à Grenoble. Il me dit qu'il avoit observé la dernière éclipse totale <sup>a</sup> du Soleil, qui avoit été cachée entièrment par la Lune pendant 7 minutes d'heure et avoit causé une grande obscurité, de sorte que les prestres qui disoient la messe s'arrêter, [ne] pouvant plus lire. Ma belle-fille m'écrivit d'Amblinvillers une lettre qui me réjouy fort. M<sup>elle</sup> Couplet m'apporta une thèse qui se doit tenir aux Jésuites.

Mercredy 22 mon fils revint de la campagne, et ala avec mon neveu à l'Académie. Un père de la Doctrine chrétienne qui doit retourner à Rome me vint voir, s'offrant de faire des commission que je luy voudroit.

Jeudy 23 juillet, j'eu assé de forces pour monter en carrosse, et aler avec mon neveu voir mes belles seurs  $^5$ . En même temps ma belle-fille fut visitée par  $M^{me}$  la comtesse d'Aubigny, par M. et  $M^{me}$  Bergone que je trouvay icy à mon retour, et par deux conseillers qui ont un grand precès (sic) ensemble, dont il fut parlé.

Vendredy 24 juil., mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie. Ma belle-fille et  $M^{elle}$  Couplet sortir ensemblent, et prire  $M^{elle}$  Delaistre avec laquelle ils allèrent à Tremblay.

Samedy 25 juil., jour de St Jacques Apostre, M<sup>r</sup> Durant vint dire la messe. Le Garde

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Voir PV 1711, séance du 18 juillet, fol. 316 $\rm v$  et suiv. : « Observation de l'éclipse de Soleil qui est arrivée le 15 juillet 1711, par  $\rm MM^r$  Cassini et Maraldi. »

<sup>2.</sup> Daguinet?

<sup>3.</sup> Charles Le Goux de La Berchère (1647-1719), évêque de Lavaur en 1677, d'Aix en 1685, puis archevêque d'Albi en 1687, et enfin archevêque de Narbonne à partir de 1703.

<sup>4.</sup> Nicolas de Malézieu (1650-1727), homme de lettres et mathématicien. Précepteur du duc du Maine, puis du duc de Bourgogne, il est un parfait exemple de « mathématicien de cour. » Astronome amateur, « il faisoit dans sa maison de Chatenai [Châtenay] près de Sceaux (dépt. Hauts-de-Seine, arr. Antony) des observations astronomiques selon la même méthode qu'elles se font à l'Observatoire, où il les avoit apprises de MMr Cassini & Mr Maraldi, ses amis particuliers, et il les communiquoit à l'Académie » (Fontenelle, « Éloge de Mr de Malézieu », dans HARS 1727, p. 150). Ces qualités lui valent d'être nommé membre honoraire de l'Académie des sciences en 1699, et de l'Académie française en 1701

<sup>5.</sup>  $M^{lle}$  Delaistre et  $M^{me}$  de Berville.

JUILLET 1711 377

du globe terrestre de Marly <sup>1</sup> me vint voir. Je luy parlay des observations receues depuis peu de l'Amérique, qui demanderoit une grande correction de ce globe pour lequel j'avois fait la carte de l'observation, fondé sur plusieurs observations que le père Coronelli <sup>2</sup>, qui m'avoit été recommandé par le cardinal Detrés <sup>3</sup>, ne voulut pas suivre, s'accommodant mieux de cartes anciennes qu'il avoit réduites.

Dimanche 26 juil. M<sup>r</sup> Durant vint icy dire la messe de Ste Anne dont on célébroit la feste à Rome, comme il est marqué dans le bréviaire. Le soir, M<sup>r</sup> Maraldi fit une quantité d'observations astronomiques pendant lequel M<sup>elle</sup> de La Hire, ayant veu la Lune fort proche de Jupiter, vint aussitost me le dire, ce qui donna occasion d'un entretient agréable. M<sup>r</sup> Maraldi ala chez M<sup>r</sup> Delaistre, qui doit aler aux eaux de Ste Reine. M<sup>me</sup> Berville, M<sup>elle</sup> Léglantier et le père Le Brun s'y trouver, et revinrent tout quatre ensemble.

Lundy 27 juil. deux curieux nous vinrent questionner sur [des] hypothèses du Soleil. M<sup>r</sup> le curé de St Jacques me vint voir, nous parlâmes du martirologe qui traite aujourd'huy des dormans dont il rapporte les noms, et de divers martirologes de divers églises, et de leurs coutumes particulières <sup>4</sup>. Mon fils revint avec sa compagnie de Tramblay, et me firent le rapport de la visite qu'ils avoient faite à M<sup>r</sup> Bignon le capitaine en passant par Villepinte, et de celle qu'il leur rendit le jour suivant, dont je fus fort satisfait. Ma belle-fille se montra fort contante de la situation de Tramblay, où il avoit entendu la messe et receu la visite du curé qui dîna avec eux. Mon fils apris d'une lettre de M<sup>r</sup> Bidaut que M<sup>r</sup> le Dauphin <sup>5</sup> étoit contant de ce qu'il avoit écrit des éclipses, et qu'il n'estoit pas nécessaire qu'il ala à Fontainebleau pour y observer celle de Lune qui doit arriver le 29 de ce mois. M<sup>elle</sup> Couplet soupa avec nous <sup>a</sup>.

Mardy 28 juil. mon fils fit quelques visites, et me rapporta que  $M^{me}$  Berville étoit incommodée d'un érésipel  $^6$  au visage.  $M^{elle}$  Couplet vint passer icy le soir.

Mercredy 29 juillet, pendent que mon fils et mon neveu étoit à l'Académie, M<sup>r</sup> Morin me présenta un excellant musicien qui chanta en italien, en françois et en latin. Sa voye est des meilleures que j'ay jamais entendu. Il me demanda la permission de venir icy

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ces deux dernières phrases manifestement rajoutées a posteriori, après avoir barré la date du Mardy 28<sup>e</sup> juillet.

<sup>1.</sup> François Le Large, gardien du globe terrestre de Coronelli pendant le temps de l'implantation des sphères au château de Marly (1704-1715). Il entreprend en 1710 la transcription de toutes les inscriptions figurant sur le globe afin de les préserver de la dégradation, se lance dans l'explication des figures et cherche les sources de l'ouvrage, en formulant d'assez vives critiques contre Coronelli.

 $<sup>2.\ \</sup> Vincenzo\ Coronelli\ (1650\text{-}1718),\ franciscain,\ cartographe,\ cosmographe\ et\ fabricant\ de\ globes.$ 

<sup>3.</sup> César d'Estrées (1628-1714), cardinal-évêque d'Albano, ancien ambassadeur du roi de France auprès du Saint-Siège et en Espagne. C'est lui qui commande à Coronelli un globe céleste et un globe terrestre, fabriquées à Paris entre 1681 et 1683, pour les offrir à Louis XIV.

<sup>4.</sup> Les Sept Dormants d'Éphèse, soldats chrétiens emmurés vivants en 250. Sur les coutumes particulières, voir les Offices propres de la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas, avec l'ordre général & l'ordre particulier des usages &c. de cette paroisse, & tous les saluts de l'année, Paris : G. Desprez, 1760, 226 p. La commémoration des Dormants ne semble pas être une coutume particulière à Saint-Jacques.

<sup>5.</sup> Le duc de Bourgogne.

<sup>6.</sup> Erysipèle ou érésipèle, n. m. : maladie infectieuse contagieuse de la peau, causée par un streptocoque et caractérisée par un placard rouge, douloureux, entouré d'un bourrelet tuméfié (*Le Nouveau Petit Robert*).

quelque autres fois. M<sup>r</sup> le conte de Sissonne vint me voir, et me donna nouvelle de M<sup>me</sup> Sissonne qui demeure à la campagne à cause de la petite vérolle qui règne présentement proche de sa maison dans l'isle. M<sup>r</sup> Desplace, M<sup>r</sup> de L'Isle avec quelqu'un de ses amis vinrent pour observer l'éclipse de Lune <sup>a</sup>, que les nuages couvrirent à son lever et ne parut que quand son éclipse étoit près de finir, ce qu'on ne pu pas distinguer évidament <sup>b</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet vint icy le soir après avoir travaillé la journée avec ma belle fille.

Jeudy 30 juillet  $M^r$  le comte de Sissonne vint dîner avec nous.  $M^{\text{elle}}$  Couplet y dîna aussi, resta jusqu'à (sic).  $M^{\text{elle}}$  y vint aussi passer le soir. Ma belle fille chanta un air italien, et elle écrivit à Madame sa mère.

Vendredy 31° juillet mon fils et ma belle-fille jouer sur le clavecin des airs qu'ils avoient apris les un des autres. Ils allèrent à Montrouge visiter Madame Bauger. M<sup>elles</sup> Couplet et de La Hire vinrent icy le soir.

## **Aoust 1711**

Le premier aoust <sup>c</sup> mon fils et mon neveu [allèrent à l'Académie] et me rapporter ce qu'on y avoit leu <sup>1</sup>. Le soir, M<sup>elle</sup> de La Hire vint icy.

Dimanche 2 aoust j'entendit la messe dite par  $M^r$  Durant. Nous eûmes à souper  $M^{\rm elle}$  Couplet.

Lundy 3 aoust, M<sup>r</sup> l'abbé Duhaut me vint voir. M<sup>elle</sup> le Duc y vinrent aussi, et l'on chanta et joua au clavesin. M<sup>r</sup> Harsouker vint dire qu'il devoit partir bientost pour l'Almagne <sup>d</sup>, et me dit que son père étoit encore en Holande.

Mardy 4 aoust, jour de St Dominique, M<sup>r</sup> (blanc) vint icy dire la messe. Je receu des présens de mon neveu, de ma belle-fille et de madame de Sissonne sa mère. J'eu assé de force pour monter les degrez et aller chez M<sup>r</sup> de La Hire. M<sup>elle</sup> Couplet vint souper avec nous.

Mercredy 5 aoust mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où M<sup>r</sup> de La Hire parla de la manière de terminer les ombres <sup>2</sup>. Mon fils alla avec sa femme à Amblinvillers. M<sup>elle</sup> Caravi <sup>3</sup> me vint voir, et m'entretint fort agréablement.

Jeudy 6<sup>e</sup> aoust je me fit lire une partie de la *Géographie* de Ptolomée <sup>4</sup>, qui assigne à la ville de Paris la longitude de 23 degrez et demy, un degré plus grande que celle

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>b</sup>Le passage ce qu'on ne put [...] évidament rajouté dans l'int. sup. <sup>c</sup>Samedy écrit puis mal effacé à la suite de la journée du 31 juillet, avant le passage au mois d'août. <sup>d</sup>Le scripteur a commencé par écrire partir bientost pour Holand.

<sup>1.</sup> Intervention de Lagny sur la quadrature du cercle et sur les suites, mémoire de La Hire sur le sel dans l'eau d'Arcueil; PV 1711, séance du  $1^{er}$  août, fol. 325 et suiv.

<sup>2. «</sup> Mr de La Hire a lu l'écrit suivant : De la mesure des degrez de force de la pénombre des corps, et de quelques uns de ses effets particuliers », PV 1711, séance du 5 août, fol. 327 et suiv.

<sup>3.</sup> Carcavi.

<sup>4.</sup> Ptolémée,  $G\acute{e}ographie$  (Cosmographia), traité écrit v. 150. Compilation des connaissances de l'époque dans le domaine géographique.

 $AO\hat{U}T$  1711 379

que je luy ay assigné dans la carte de l'Observatoire<sup>1</sup>, où il paroist que le premier méridien de cette carte s'accorde à un degré près avec le premier méridien de Ptolomée. Je me fit lire aussi une partie de la *Géographie* de Strabon<sup>2</sup>, qui est plus historique que géographique.

Vendredy  $7^{\rm e}$  aoust je fis une table des  $14^{\rm e}$  qui arrivent alternativement après 353 et 372 ans les premières années du cycle qui commence l'an 1710. J'en fis depuis un autre, qui comprend les  $14^{\rm es}$  qui arrivent le 21 mars à compter de l'an 1617, après les mêmes intervales alternatives avec les pleines lunes moyennes. Le soir j'eu la conversation de  ${\rm M}^{\rm elle}$  Couplet.

Samedy 8 aoust mon fils revint d'Amblainvillers et fut avec mon neveu à l'Académie, où l'on parla des progressions aritmétiques <sup>4</sup>. Le soir M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir et me dit qu'elle avoit gagné à la lotterie de la paroisse pour les pauvres <sup>5</sup>.

Dimanche 9 aoust je receu une lettre de ma belle-fille, à laquelle je fit réponce. M<sup>r</sup> Maraldi me communiqua les lettres de Gênes et de Boulogne qu'il venoit de recevoir, et une de Monpellier de M<sup>r</sup> Clapiès qui avoit observé la dernière éclipse de Lune, ce qui me fit beaucoup de plaisir.

Lundy 10 aoust, jour de St Laurent, après m'avoir fait lire la messe et le martirologe, je dit prime avec M<sup>r</sup> Maraldi. Je me fit lire les mémoires des jours passée <sup>6</sup>. M<sup>r</sup> de L'Isle le fils me vint voir, et nous eûmes une longue conférence sur ces études <sup>a</sup>.

Mardy 11 aoust je me suis fait lire les observations de la dernière éclipse de Lune faites à Marseille, à Ypsal<sup>7</sup> et à Montpellier, et je me suis réservé à les examiner quand nous en auront receu quelqu'otre.

Mercredy 12 aoust je fit l'abrégé de la vie de Ste Susanne, vierge et martire, et de l'histoire de Susanne délivrée par Daniel, pour la faire voir à ma belle-fille qui porte ce nom. Elle retourna avec mon fils d'Amblainvillers. Pendant qu'il étoit à l'Académie, elle receut la visite de M<sup>elle</sup> Couplet et de M<sup>elles</sup> Le Duc, et [elles] travaillèrent avec elle.

Jeudy 13 (blanc)

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Cette dernière phrase manifestement rajoutée a posteriori, après avoir barré la date du Mardy 11.

<sup>1.</sup> Cette carte du monde en projection polaire a été dessinée sur le plancher de la grande salle de l'Observatoire en suivant les directives de Cassini, qui y tient compte de toutes les découvertes les plus récentes en matière de géodésie. Voir à son sujet le manuscrit de Cassini, Dessein géographique exposé dans l'Observatoire (Arch. Obs., D1:13), retranscrit dans Charles Wolf, Histoire de l'Observatoire de Paris, de sa fondation à 1693, Paris: Gauthier-Villars, 1902, p. 63-64.

<sup>2.</sup> Strabon (v. 64 av. J.-C.-v. 25 ap. J.-C.), auteur d'une *Géographie universelle* en 17 livres, ainsi que d'une *Histoire de Rome* aujourd'hui perdue.

<sup>3.</sup> On appelle quatorzième l'âge de la Lune au moment de la Pleine Lune. Cet âge est compté en jours entiers, à partir du jour de la Nouvelle Lune, jour pour lequel il reçoit la valeur 1. Cet âge est lié au comput pascal; le concile de Nicée a en effet décrété en 325 que Pâques serait célébré le dimanche qui suit le quatorzième jour de la Lune qui atteint cet âge au 21 mars, ou immédiatement après.

<sup>4.</sup> Suite de l'intervention de Lagny. Voir PV 1711, séance du 8 août, fol. 337.

<sup>5.</sup> Il semble que l'usage de tirer des loteries à Saint-Jacques-du-Haut-Pas ait commencé lors du terrible hiver 1709-1710, pour porter secours aux plus démunis. Voir Jean Pontas, *Dictionnaire des cas de conscience...*, nouv. éd., Paris, 1726, t. II, p. 1203-1204.

<sup>6.</sup> Il s'agit vraisemblablement des mémoires lus à l'Académie des sciences.

<sup>7.</sup> Uppsala (Upsal en français), Suède, province de l'Uppland.

Vendredy 14 aoust, j'allay faire mes dévotions à la paroisse  $^{a}$ . Mon fils et mon neveu allerenrent (sic) à l'Académie, et ils me rapportèrent ce qui c'y étoit passé  $^{1}$ .

Samedy 15 aoust, jour de l'Assomption de la Ste Viergere (sic), j'entendit la messe de M $^{\rm r}$  Durant.

Dimanche 16 aoust j'entendit icy la messe de  $M^r$  Durant. Le garde du globe terrestre de Marly me vint voir. Nous parlâmes de la situation qu'il luy falloit donner pour s'accorder à la situation des parties du monde, comme s'y accorde le globe terreste (sic) de marbre situé dans une terrasse de Meudon par l'ordre de Monseigneur le Dauphin  $^2$ .

Lundy 17 aoust, M<sup>r</sup> le marquis Corvioni de Venise <sup>3</sup> vint icy <sup>b</sup> pour essayer au ciel un grand verre objective, qui c'étoit trouvé bon pour les objects terrestres. Mais le ciel n'étoit pas serin, ce qui l'obligea à différer cette expérience à un autre jour. On parla des usages que l'on peut faire de ces observations célestes.

Mardy 18 aous (sic), M<sup>r</sup> l'abbé Bignon m'envoya un manuscrit d'un religieux d'Engers <sup>4</sup>, le Calendrier, pour l'examiner; ce que j'ay commencé de faire aussytost.

Mercredy 19 aoust mon fils revint d'Amblinvillers avec sa femme, à laquelle Mme Baugé, dame de Montrouge, a envoyé son carosse pour s'entretenir avec elle, pendant que luy étoit à l'Académie.

Jeudy 20<sup>e</sup> aoust, mon fils ayant rapporté du gibier de sa chasse, je fis prier M<sup>r</sup> le Curé de dîner avec nous. L'après dîné, ma belle-fille [joua] au clavesin plusieurs airs avec une grande facilité, commençant par l'himne de St Jean. M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> Bauger sa fille vinrent de Montrouge à passer icy l'après dîné, et furent régalées d'une colation.

Vendredy  $21^{\rm e}$  aous je fus complimanté de la part de  ${\rm M^{me}}$  Dalancé. J'achevez la lecture du manuscrit qui m'avoit été donné de  ${\rm M^r}$  l'abbé Bignon. Je descendit voir  ${\rm M^{elle}}$  Couplet qui avoit été malade, et qui me reconduisit dans mon appartement.

Samedy 22 aoust M<sup>r</sup> le Chevallier de Louville, avec M<sup>r</sup> l'abbé de La Monte, me vinrent voir. J'allay voir travailler ma belle-fille, qui étoit accompagnée de M<sup>elles</sup> Le Duc et de M<sup>elle</sup> Couplet, laquelle soupa avec nous, et y survint M<sup>elle</sup> de La Hire.

Dimanche 23e aoust, M<br/>r $(blanc)^{\,5}$  vint icy dire la messe. M<br/>r Parent vint dîner avec

 $<sup>^{\</sup>rm a}$  J'allay [...] paroisse, rajout int. sup.  $^{\rm b}$  Vint ici avec  ${\rm M^r}$  l'abbé Mascarani, ces cinq derniers mots barrés.

<sup>1.</sup> Lecture de Maraldi sur la parallaxe de la Lune, et de Parent sur un problème de perspective. PV 1711, séance du 14 août, fol. 345.

<sup>2.</sup> Ce grand globe de marbre blanc avait été placé au « Parterre du Globe » du jardin du château de Meudon. Les Comptes des bâtiments du roi gardent la trace de sa réfection par Butterfield en 1696. Ce globe n'existe plus aujourd'hui, ayant été détruit à la Révolution : « À Meudon était dans les jardins une mappemonde en marbre blanc; on l'a cassée pour en retirer quelques filets de cuivre qui divisaient le globe », Abbé Henri-Baptiste Grégoire, *Troisième rapport sur le vandalisme*, séance du 24 frimaire an III, 1794. Voir également commentaire, p. 149.

<sup>3.</sup> Il s'agit manifestement de l'un des deux « gentilshommes italiens » déjà venus à l'Observatoire le 3 juillet pour essayer des verres de Venise. Un certain comte Corvioni occupe le poste de Consul de Venise à Gênes au début du siècle, voir l'*Inventaire des archives de la Marine*, art. 1 à 20, 1964 : pièces F 103, F 318 et F 116v.

<sup>4.</sup> Angers, dépt. Maine-et-Loire, arr. Angers.

<sup>5.</sup> Perrault?

AOÛT 1711 381

nous, et me porta les nouvelles. L'après dîné mon fils et ma belle-fille jouèrent au clavesin. M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> Boucher sa [sœur] vinrent icy le soir. Un chien, qui, s'étant perdu, étoit retrouvé, prit à la campagne deux perdraux.

Lundy 24 aoust, jour de St Barthellemy, j'entendit icy la messe de M<sup>r</sup> Perrault <sup>a</sup>. L'après dîné, j'allay entendre ma belle-fille jouer du clavesin. Le soir mon fils alla avec son épouse à une sinfonie qui se donnèrent aux Tuilleries <sup>b</sup>.

Mardy 25<sup>e</sup> aoust jour de St Louis, j'allay entendre la messe à St Honoré avec l'Académie, où il y eut un très beau sermon prononcé par le P. Quinquet, théatin <sup>1</sup>. Après l'office je fus complimenté par le père Gouy, jésuite, par M<sup>r</sup> Méry et par d'autres MM<sup>r</sup> de l'Académie <sup>c</sup>.

Mercredy 26<sup>e</sup> aoust, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où M<sup>r</sup> Méry parla de la communication et circulation du sang de l'enfant avec celuy de la mère dans son ventre <sup>2</sup>.

Jeudy 27 aoust le père Darmaillet, jésuite <sup>3</sup>, me vint voir, et dit qu'il étoit revenu à Paris de la province pour me parler.

Vendredy 28<sup>e</sup> aoust, j'envoyé pour avoir nouvelle de mon beau-frère. J'apris qu'il étoit revenu aux Camaldules au retour des eaux de Ste Reine. L'après dîné, j'allay voir M<sup>r</sup> de La Hire pour le complimenter sur le mariage de sa fille <sup>4</sup>.

Samedy 29 aoust mon fils revint d'Amblinvillers pour aller à l'Académie, où M<sup>r</sup> Somon parla des sistème. M<sup>r</sup> de Réaumur parla de la manière de sirer les ardoises <sup>5</sup>.

Dimanche 30 aoust,  $M^r$  de La Porte vint icy dire la messe. L'après dîné, le temps étant fort beau, j'allay en carrosse prendre l'air avec mon neveu et avec  $M^{\rm elle}$  Couplet. J'allay voir  $M^{\rm elle}$  Delaistre qui devoit aller à Tramblay, et m'informer de l'état de  $M^r$  de Berville, qui s'étoit porté mieux et fut repris de la fièvre le même jour. J'ay parlé à  $M^{\rm me}$  Berville et à  $M^{\rm elle}$  Léglantier.  $M^r$  Ducharmois revint d'Amblainvillers avec la fièvre.

Lundy 31 aoust, M<sup>r</sup> Ducharmois s'étant mieux porté, j'envoyé le carrosse à ma belle

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le scripteur a commencé par écrire la messe de M<sup>r</sup> Durant, ce dernier mot barré et remplacé par Perrault dans l'int. sup. <sup>b</sup>Ces deux dernières phrases manifestement rajoutées après correction de la journée du 25 août. <sup>c</sup>Le scripteur a commencé par écrire : Mardy 25 aoust, jour de st Louis, j'entendit icy la messe dite par M<sup>r</sup> Perrault. L'après dîné j'allay entendre ma belle-fille jouer du clavecin. L'après dîné soir le soir mon fils et son épouse allèrent à un qui se devoit faire aux Thuilleries.

<sup>1.</sup> Arch. nat., MM 623, Annales de l'Oratoire, Maison de Paris : « Messieurs de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et médailles ont fait célébrer dans notre église le 25 d'août la fête de saint Louis par une messe pendant laquelle on a chanté un motet. Le panégyrique du saint a été prononcé par (blanc) ».

<sup>2.</sup> Même si la circulation du sang dans le foetus est un des sujets d'étude principaux de Méry, le procès-verbal de la séance ne rapporte rien de tel. Voir PV 1711, séance du 26 août, fol. 357 et suiv.

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>4.</sup> Mariage de sa fille Marie-Anne de La Hire (née en 1677) avec Jean-Baptiste Rousseau, syndic des rentes sur l'Hôtel de Ville. Voir Arch. nat., MC, ET/LXXXVIII/400, contrat de mariage du 30 août 1711.

<sup>5.</sup> Saulmon a commencé à lire son mémoire, sur le tournoiement des corps dans un liquide, lors de la séance du 26 août (PV 1711, fol. 365v). Le 29 août, «  $M^r$  de Réaumur a commencé à lire un écrit sur la manière de tirer l'ardoise des carrières », PV 1711, fol. 367.

fille afin qu'elle puisse revenir d'Amblainvillers.

# Septembre 1711

Mardy premier septembre, M<sup>r</sup> Sissonne vint dîner avec nous. Mon fils receu plusieurs visites.

Mercredy 2<sup>e</sup> septembre mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où l'on continua de parler sur le sujet de l'Académie précédente <sup>1</sup>. M<sup>elle</sup> de La Hire, M<sup>elle</sup> Couplet et [sa] seur vinrent icy le soir.

Jeudy 3<sup>e</sup> septembre, M<sup>r</sup> le conte de Sissonne, M<sup>r</sup> l'abbé Haranger, M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> Bauger avec deux de leurs amis, M. et M<sup>me</sup> Marcadé vinrent dîner avec nous.

Vendredy 4 sep. <sup>a</sup> M<sup>r</sup> de Malesieux vint icy, et avec luy et Moulleneu <sup>2</sup> nous eûmes une longue conference. On y parla de l'hypothèse successive du mouvement de la lumière, par les observation faites dans le ciel, ne peu pas estre sensible d'un lieu à l'autre sur la Terre. On y parla de l'usage qu'on a fait pour ce sujet des éclipses des satellites de Jupiter, qui comparées ensemblent à diverses distances de la Terre donnèrent d'abord quelque occasion de juger que la lumière du premier satellite employoit quelque minutes d'heures à parcourir cette différence de distance, mais considéra dans la suitte que cette différance de temps pouvoit venir de quelque innégalité du mouvement du satellite qui n'est pas encore connu parfaitement <sup>3</sup>. On parla du changement qu'il falloit faire à l'hypothèse du mouvement des neuds de ce satellite, tirée de la comparaison des observations de Galilée avec les miennes faites longtemps après, et qu'il falut ensuite abandonner par la comparaison de mes observations éloygnées entre elles d'un assé grand nombre d'années, qui me donner toujours les neuds de satellites dans les mêmes degrez du Zodiaque. On parla aussy au long de la révolution entière du globe <sup>b</sup> de la Lune autour de son axe 4, et d'autres choses semblables [qu'il] seroit trop long de raporter icy. M<sup>r</sup> l'abbé Bignon m'envoya plusieurs observations du P. Laval, de la part de M<sup>r</sup> le comte de Pontchartrain <sup>c</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le scripteur a commencé par écrire Vendredy 4 juillet, ce dernier mot barré. <sup>b</sup>Révolution entière du globe, ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>c</sup>Le début d'une nouvelle phrase, J'en, barré.

<sup>1.</sup> Description de la gentiane à fleurs jaunes par Reneaume, observation de Delisle sur la marche d'un insecte, suite du mémoire de Lagny sur la quadrature du cercle : PV 1711, séance du 2 septembre, fol. 369-369v.

<sup>2.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>3.</sup> Les inégalités observées dans les heures d'immersion et d'émersion des satellites de Jupiter en fonction de la position de ces astres par rapport à Jupiter et à la Terre suggèrent à l'astronome danois Römer, hébergé à l'Observatoire avec Cassini, que la lumière qui émane de ces satellites met un temps déterminé à parvenir à l'observateur (1676). D'abord plutôt favorable à cette idée d'une vitesse finie de la lumière, pourtant contraire aux principes cartésiens, Cassini se demande finalement si les inégalités observées ne sont pas plutôt le fait d'une irrégularité du diamètre de Jupiter, ou d'une instabilité de sa surface, sur laquelle il est le premier à observer des taches aux aspects variables. La découverte par Bradley du phénomène d'aberration en 1728 tranchera le débat en faveur de l'hypothèse de Römer.

<sup>4.</sup> La période de rotation de la Lune autour de son axe est synchrone avec sa période orbitale, soit sa période de révolution autour de la Terre : 27 j 7 h 43 min et 11,5 s.

SEPTEMBRE 1711 383

Samedy 5° sep., je fis l'extrait des observations du P. Laval, que je donnay à mon neveu pour estre communiqué à l'Académie <sup>1</sup>. M<sup>elles</sup> Le Duc vinrent icy travailler avec ma belle-fille en tapisserie, je m'y trouvay pendant quelque temps.

Dimanche 6 sep., M<sup>r</sup> de La Porte vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> de Sissone vint dîner avec nous. Mon fils, sa femme, avec M<sup>elle</sup> Delaistre et M<sup>elle</sup> Couplet allèrent à Tramblay.

Lundy 7 je fis écrire mon jugement sur les écrits du P. Etienne de St Médard, et sur les observations du P. Laval.

Mardy 8<sup>e</sup> septembre, M<sup>r</sup> (*blanc*) vin pour la première fois dire la messe. J'envoyé un des fils du portier à Tramblay, et l'autre à Amblinvillers. J'allay me promener dans le jardin, et au retour je visitay Mme Couplet.

Mercredy 9<sup>e</sup> septembre, M<sup>me</sup> Sissonne m'envoya un levreau. J'envoyé prier M<sup>r</sup> Sissonne d'en venir manger le lendemain.

Jeudy 10 septembre, M<sup>r</sup> Sissonne vint dîner avec nous, et nous passâmes le reste de la journée agréablement. Je receu une lettre de ma belle fille <sup>a</sup>.

Vendredy 11<sup>e</sup> septembre, je fis la réponce à la lettre que ma belle-fille m'écrivit le jour précédent.

Samedy 12<sup>e</sup> septembre j'écrivit le temps de ma naissance, que l'abbé Justiniani avoit mis des années plutost <sup>2</sup>.

Dimanche 13° septembre, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. Mon neveu ala chez M<sup>r</sup> l'abbé Bignon qui étoit revenu <sup>b</sup> de Fontainebleau, et luy donna ce que j'avois écrit sur l'ouvrage du père Etienne de St Médard pour le rendre à M<sup>r</sup> le Chancelier, et la réponce au P. Laval dont j'avois considéré les observations avec mon neveu. La duchesse Dalbe <sup>c 3</sup> vint icy avec son secrétaire, et j'eus avec elle un entretient assé long. Mme Suzon me vint voir et elle dîna avec moy.

Lundy 14<sup>e</sup> septembre M<sup>r</sup> Gardien, secrétaire des Guerres, étant revenu de Fontainebleau vint dîner avec moy. Il montra d'avoir leu attentivement ce que j'ay donné au public sur le mouvement, et me communiqua ses penscées sur ce sujet. M<sup>elle</sup> de La Hire étant guérie de quelques indisposition me vint voir le soir, et nous conversâmes quelque temps ensemble.

Mardy 15<sup>e</sup> septembre, M<sup>r</sup> l'abbé Bignon m'envoya un long écrit du père de Laval sur les observations qu'il a faites aux montagnes proches de Marseille. Après en avoir

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Cette dernière phrase rajoutée a posteriori. <sup>b</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>c</sup>La duchesse Dalbe et son, ces deux mots barrés.

<sup>1.</sup> Cet extrait est joint au mémoire de Maraldi, « Observations de l'éclipse horizontale de Lune, faites en différentes villes ». Voir PV 1711, séance du 5 septembre, fol. 373.

<sup>2. «</sup> Je suis né le 8 juin de l'année 1625, et non en 1623, comme le prétend l'abbé *Giustiniani* dans son ouvrage *Degli Scrittori liguri* (Roma, 1667, page 358). Ma patrie est *Perinaldo*, appelée anciennement *Podium Reinaldi*, en français *Pec-Regnault*. Ce lieu étoit autrefois dépendant de la Provence », « Anecdotes... », *op. cit.*, p. 255.

<sup>3.</sup> Isabelle-Zacharie Ponce de Léon, fille d'Emanuel, duc d'Arcos. Elle est la veuve d'Antonio Martin Alvarez de Toledo, duc d'Albe (1669-1711), ambassadeur d'Espagne en France, qu'elle avait épousé en 1668. Il meurt en la laissant criblée de dettes, retirée dans une petite maison du Val-de-Grâce.

leu une partie, je comparay ses observations à quelques autres que j'avois faites sur les montagnes d'Italie, et j'en écrivit le résultat à M<sup>r</sup> l'abbé Bignon; mais j'ay gardé la lettres jusqu'au retour de mon fils pour la luy communiquer et entendre son avis.

Mercredy  $16^{\rm e}$  sep., Mad. de Berville me vint voir avec  $M^{\rm r}$  son fils, qui se portoit mieux de son indisposition, et par réjouissance nous fîmes colation ensemble. Le soir  $M^{\rm elle}$  de La Hire, qui se porte mieux, me vint voir.

Jeudy 17 sep., M<sup>r</sup> de Plantade me vint voir avec un de ses amis qui avoit été officier dans les armées du pape <sup>a</sup> [et] qu'il avoit demeuré quelque temps en Italie, où il veut retourner, s'étant fait ecclésiastique. Le soir, mon fils avec toute sa compagnie revint de Tramblay. M<sup>elle</sup> Couplet, qui en étoit, soupa avec nous. Mon fils m'apporta de sa chasse en abondance.

Vendredy 18 <sup>b</sup> je continuay de me faire lire l'écrit du père Laval, et de le comparer à mes observations.

Samedy 19 septembre, mon fils alla avec sa femme à Amblinvillers.

Dimanche 20 septembre M<sup>r</sup> Loséac vint dire icy la messe. Je receu une lettre de M<sup>r</sup> Gardien de Versaille pour mon fils, auquel il communique ses pensées sur la pesanteur <sup>c</sup>, que je me fit lire. M<sup>r</sup> Harsouker, ayant receu ordre de son père de rester à Paris chez M<sup>r</sup> Geoffroy pour apprendre de luy la médecine <sup>1</sup>, vint m'en donner part et demeura icy longtemps. M<sup>elle</sup> Rousseau, nouvellement mariée, me vint voir. J'eu assé de force pour aller me promener au jardin avec M<sup>r</sup> Maralde. Mon fils revint le soir avec sa femme d'Amblinvillers. M<sup>me</sup> Brémont <sup>2</sup> me vint voir.

Lundy 21<sup>e</sup> septembre, jour St Mathieu <sup>d</sup>, M<sup>r</sup> Loseac vint icy dire la messe. Ma bellefille envoya à Amblainvillers sçavoir comment se portoit M<sup>me</sup> Sissonne, qui avoit été indisposée auparavant. Le P. Le Brun, M<sup>r</sup> de Berville, M<sup>elle</sup> Couplet vinrent dîner icy. On me donna des nouvelles de M<sup>r</sup> le cardinal de Janson et de M<sup>r</sup> l'archevesque d'Arle, qui avoit parlé avantageusement de moy. M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir le soir.

Mardy  $22^e$  septem. mon fils, ayant receu une lettre de  $M^r$  Gardien, ala avec sa femme à Versaille, comme M. et  $M^{me}$  Sissonne luy avoient conseillé.

Mercredy 23 septem. mon fils revint de Versaille et me rapporta qu'il avoit parlé 2 fois à M<sup>r</sup> le Dauphin, qu'il l'avoit fort bien receu, qu'on avoit traitté des dernières observations des éclipses, faites tant à Paris qu'en plusieurs autres villes de la France. Il fut logé avec sa compagnie chez M<sup>r</sup> Gardien, qui le tint à dîner et souper. M<sup>r</sup> Bidaut

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Les armées du pape, ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>b</sup>Vendredi 18, ce nombre rajouté dans l'int. sup. <sup>c</sup>Sur la pesanteur, rajout dans l'int. sup. <sup>d</sup>Septembre, jour de st Mathieu, ces quatre derniers mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Il est probable que celui des deux frères Geoffroy capable d'enseigner la médecine au fils Hartsoeker est l'aîné, Etienne-Geoffroy (1672-1731), chimiste. Titulaire d'une chaire de médecine au Collège royal à partir de 1709, professeur de chimie au Jardin du Roi, il est reçu à l'Académie des sciences en 1699 en tant qu'associé chimiste, puis passe pensionnaire en 1715. Il est également membre de la Royal Society of London à partir de 1690.

<sup>2.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

SEPTEMBRE 1711 385

ce plaignit de n'avoir pas été avisé de ce voiage quelque jour auparavant, ce qui l'auroit empêché de s'engager avec plusieurs de ses amis. M<sup>elle</sup> Harlot le pria à dîner chez elle avec sa compagnie et allèrent ensemble à la ménagerie <sup>1</sup> et retourna ensuite à Paris.

Jeudy 24 septemb. M<sup>elles</sup> Le Duc vint icy et me conduisit dans le cabinet de ma bellefille, où elles demeurèrent à travailler avec elle. Mon fils receu une lettre du P. Feuillet, qui luy donnoit avis de son retour de l'Amérique. Mon fils et M<sup>r</sup> Maraldi [allèrent] aux Minimes de la Place Royale <sup>2</sup>.

Vendredy 25 septembre, le P. Feuillet vint dîner icy et porta le livre des observations astronomiques faites à l'Amérique <sup>3</sup> avec une grande lunette que je luy avoit donné à son départ, parmi lesquels il y en a quelques unes que mon fils et mon neveu avoient faites en même temps à Paris, ce qui donne la différence des méridiens entre ces deux parties du monde avec beaucoup plus de précision qu'on ne l'avoit eu auparavant. Il apporta aussi des livres de quantité d'observations sur les plantes et sur les animaux dont il avoit fait les figures, et se réserva d'y travailler encore quelque temps à Paris pour venir ensuite demeurer quelque jour à l'Observatoire et conférer plus au long avec nous. Mon fils ala avec sa femme à Tramblay pour y demeurer quelque jour.

Samedy je m'entretint tant sur ces observations que sur d'autres sujets avec mon neveu. M<sup>r</sup> Harsouker vint me demander des lettres de recommandation pour l'Italie.

Dimanche 27 septembre, M<sup>r</sup> Loseac vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> de Plantade vint dîner avec moy, et dans le discours je trouvay qu'il avoit beaucoup profité. M<sup>r</sup> l'abbé Peneti, secrétaire de l'envoyé de Toscane <sup>4</sup>, <qui> m'éclaircit de la manière qu'on pratique à Florence de commencer l'année par le 25 de mars, attribuant le mois de janvier et de février à l'année précédante qu'on nomme depuis l'Incarnation de N. S. Je parlay d'une éclipse du soleil rapportée dans Villani <sup>5</sup>, florentin, à l'année 1192 au 22 de juin <sup>a</sup> que Calvisius <sup>6</sup> raporte à l'an 1193 <sup>b</sup>, au 23 de juin, en dimanche. L'auteur de l'*Histoire Céleste* en parle aussi, et entre ces auteurs, il y a une différence d'un an et d'un jour. M<sup>elle</sup> de La Hire fut icy le soir.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Au 22 de mars, ce dernier mot barré. <sup>b</sup> L'an 1193 que Calv-, ces deux derniers mots barrés.

<sup>1.</sup> Située dans la partie sud-ouest du parc de Versailles, la Ménagerie royale fut édifiée par Le Vau entre 1662 et 1664, puis agrandie entre 1698 et 1700 par Mansart, sur ordre de la duchesse de Bourgogne.

<sup>2.</sup> Le couvent des Minimes de la Place-Royale est situé dans le quartier du Marais, au numéro 6 de la rue de la Chaussée-des-Minimes (actuellement rue de Béarn, 3e arr. de Paris).

<sup>3.</sup> Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites par l'ordre du Roy sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, & dans les Indes occidentales, depuis l'année 1707 jusques en 1712, Paris, 1714, 2 vol. Une de ses observations zoologiques les plus célèbres est celle d'un monstre issu d'une brebis, dans lequel il croit reconnaître du cheval, du veau et de l'homme.

<sup>4.</sup> J. Peneti, secrétaire du Grand-duc de Toscane à la Cour de France. Il fonde en 1735 une chapelle dans l'église paroissiale de Boissy-sous-Saint-Yon (dépt. Essonne, arr. Étampes). Voir à ce sujet l'abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris : Féchoz et Letouzey, 1883, vol. IV, p. 168.

<sup>5.</sup> Giovanni Villani (v.1276-1348), marchand et écrivain florentin. Il a notamment écrit, à partir des années 1330, la *Nuova Cronica* sur la vie politique, économique et culturelle de sa ville.

<sup>6.</sup> Seth Kalwitz, dit Sethus Calvisius (1556-1615), mathématicien et astronome allemand. Il est un des premiers à utiliser les éclipses comme bases d'une réforme calendaire. Ses travaux portent également sur la théorie musicale.

Lundy le père Feuillet me vint avoir, après estre revenu de l'Amérique où il a fait beaucoup d'observations importante, qu'il aporta.

Mardy 29 sept. M<sup>r</sup> Loseac vint icy dire la messe.

Mercredy 30° sept. le P. Feuillet vint pour demeurer quelque temps à l'Observatoire, et communiqua ses observations, parmi lesquels il y en a qui ont été faites à Paris qui donna la différence de longitude beaucoup plus exactes que celle qu'on avoit trouvé auparavant, et commença de dire icy la messe.

### Octobre 1711

Jeudy premier octobre, je continuay de comparer les observations du P. Feuillet, et de me faire lire la description qu'il a faite de quantité d'animaux et de plante que nous n'avons pas en Europe.

Vendredy 2<sup>e</sup> sept. (sic), M<sup>r</sup> Parent vint dîner avec nous. Pendant que nous dînions, mon fils, son épouse et M<sup>r</sup> de Berville revinrent de Tramblay, et dînèrent icy avec les autres qui n'avoient pas fini de dîner. Le P. Feuillet, avec mon neveu <sup>a</sup>, allèrent chez M<sup>r</sup> l'abbé Bignon à sa nouvelle maison à St Germain <sup>1</sup>, où l'on arrêta que lundy prochain on iroit à Versaille chez M<sup>r</sup> le comte de Pontchartrain.

Samedy 3° octobre, M<sup>r</sup> le comte de Sissonne vint dîner avec nous et considéré le dessein des plantes et des animaux que le P. Feuillet a apporté de l'Amérique. Après dîné, il a mené avec luy mon fils et ma belle fille à Amblainvillers. M<sup>r</sup> de Rochemort <sup>2</sup> me vint voir.

Dimanche 4 octobre, le P. Feuillée dit icy la messe. Je fus visité de deux gentil-hommes de Florence, qui m'éclaircir sur un passage de Villani qui rapporte une éclipse de Soleil à l'an 1192 au 23 juin et qui par les règles astronomiques je trouvay à l'année 1191. Ils me dirent qu'à Florence et à Pise <sup>3</sup> on compte les années d'une manière differente de l'ordinaire, ce qui pourra estre la cause de cette différence. M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir le soir.

Lundy 5 octobre, le P. Feuillée alla à Versaille suivant l'ordre qu'il avoit receu de M<sup>r</sup> l'abbé Bignon, auquel j'envoyay une lettre sur les observations du P. Feuillée et sur que nous attendons encore du P. Laval qui en a fait au Mont Ventoux. Le P. Feuillée n'ayant pas pu voir ce jour là le comte de Pontchartrain, [cela] fut remis au lendemain;

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le P. Feuillet fut, ce dernier mot barré et remplacé par avec mon neveu, rajouté dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Doyen de l'église royale et collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'abbé Bignon est logé dans le cloître de Saint-Germain, dans une maison « des plus mal entendues et des plus incommodes » (Françoise Bléchet, « Le quotidien et l'insolite à la Bibliothèque du Roi au temps de l'abbé Bignon », dans Le livre et l'historien, études offertes en l'honneur du professeur Henri-Jean Martin, Genève : Droz, 1997, p. 367).

<sup>2.</sup> Henri de Rochemore, lieutenant de vaisseau du Roi, capitaine d'une compagnie franche de la marine. Sa famille est liée aux Calvière (voir *supra*).

<sup>3.</sup> Pise, Italie, Toscane.

OCTOBRE 1711 387

et cependant Desessars, que je luy avoit donné pour l'accompagner, le conduisit à voir la machine de Marly <sup>1</sup>, qui fait monter une grande quantité d'eau de la Seine à Versailles.

Mardy 6 octobre, je receu la visite de deux gentilhommes vénitiens de la suite de l'ambassadeur extraordinaire <sup>2</sup>, dont un étoit sçavant dans la chronologie sur laquelle nous raisonnâmes. Mon fils revint d'Amblinvillers pour revoir le P. Feuillet, qui revint de Versailles après avoir parlé à M<sup>r</sup> le comte de Pontchartrain, qui le remit à M<sup>r</sup> l'abbé Bignon; ce qui l'empescha de partir ce jour-là pour Marseilles comme il avoit projeté, et nous donna le temps de considérer plus au long ces observations.

Mercredy 7, mon fils retourna à Amblinvillers avec M<sup>r</sup> l'abbé de Charmon. L'après dîné, j'allay avec le P. Feuillée et M<sup>r</sup> Maraldi à la Bibliothèque du Roy, mais je n'y trouvay point M<sup>r</sup> Clément <sup>3</sup>, ni M<sup>r</sup> Boivin <sup>4</sup>. Au retour je passay chez M<sup>r</sup> Morin, qui est indisposé, et j'appris que M<sup>elle</sup> Morin ce portoit mieux.

Jeudy 8° octobre M<sup>r</sup> Harsouecker vint icy avec de ses amis. M<sup>r</sup> de L'Isle le fils vint icy, et me parla du donjon du palais de Luxembour où il aura la commodité de faire des observations astronomiques <sup>5</sup>.

Vendredy 9 octobre. M<sup>r</sup> [Morin?] ce portant mieux, il me vint voir et nous sortimes ensemble en carrosse.

Samedy 10 octobre le provincial et supérieur des Minimes vinrent voir le père Fueillée (sic). J'écrivit pour luy une lettre de recommandation à M<sup>r</sup> le vice-légat d'Avignon <sup>6</sup>.

Dimanche 11 octobre, M<sup>r</sup> Couplet donna plusieurs livres de l'Académie au P. Fueillée, qui dit icy la messe <sup>a</sup>. Il ala coucher le soir à son couvent, pour partir le lendemain pour Lion <sup>7</sup>. Je sortit l'après dîné avec M<sup>r</sup> Maraldi par la rue d'Enfer. Je m'informay de l'état de santé de M. et M<sup>elle</sup> Morin, qui ce portoient mieux <sup>b</sup>, et au retour j'allay chez M<sup>r</sup> Couplet le remercier de la manière obligeante dont il avoit usé envert le P. Fueillée. M<sup>r</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ces cinq derniers mots rajoutés dans l'int. sup., après qui barré. <sup>b</sup>En passant par la rue d'Enfer [...] qui ce portoient mieux, l'ensemble de ces mots rajoutés en marge, et les deux premiers barrés.

<sup>1.</sup> Construite entre 1681 et 1685 par les ingénieurs liégeois Rennequin Sualem et Arnold de Ville, la machine de Marly est établie sur la commune de Bougival, pour acheminer dans les bassins du parc du château l'eau nécessaire à leur fonctionnement. Voir Hubert Loriferne, « L'influence de Picard dans les travaux d'alimentation en eau du château de Versailles sous Louis XIV », dans Jean Picard et les débuts de l'astronomie de précision au XVIIe siècle, actes du colloque du tricentenaire, éd. Guy Picolet, Paris : éd. du CNRS, 1987, p. 297.

<sup>2.</sup> Alvise Pisani (1664-1741), ambassadeur de Venise à la cour de France puis  $114^{\rm e}$  doge de Venise à partir de 1735.

<sup>3.</sup> Nicolas Clément (1647-1712), garde de la Bibliothèque du Roi à partir de 1681. Cassini fait partie de son réseau d'informateurs, et lui sert d'intermédiaire pour accroître les fonds de la Bibliothèque avec des livres venus d'Italie (Simone Balayé, « La Bibliothèque du Roi, première bibliothèque du monde (1664-1789) », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, dir. Claude Jolly, Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 2008, t. II, p. 263).

<sup>4.</sup> Jean Boivin, dit le Cadet ou Boivin de Villeneuve (1663-1726), homme de lettres, garde de la Bibliothèque du Roi à partir de 1692.

<sup>5.</sup> Voir supra.

<sup>6.</sup> Alamanno Salviati, vice-légat du pape à Avignon de 1711 à 1717. Voir  $\it supra.$ 

<sup>7.</sup> Lyon, dépt. Rhône, arr. Lyon. Il s'y trouve un couvent de Minimes depuis les années 1550 (aujourd'hui lycée Jean Moulin, place des Minimes).

de Navavare (sic) m'envoya de son raisin et s'offrit de me faire la provision de vin a.

Lundy 12 octobre, après avoir la nuict travaillé par cœur à de long calculs, j'eus une si grande faiblesse que je ne me pouvoit soutenir. Je ne laissé poutant (sic) de me promener sur la route. Ma belle-fille m'envoya faire par de la chasse de mon fils. L'après dîné  $M^{me}$  de Berville me vint voir.  $M^r$  de La Hire survint et demeura icy longtemps. Le soir  $M^{elle}$  de La Hire vint aussi, je la trouvay plus gaie qu'à l'ordinaire, étant revenue entièrement de son indisposition  $^b$ .

Mardy 13 octobre mon [fils] et son épouse <sup>c</sup> revinrent d'Amblinvillers et m'apporter de la chasse. On envoya le carrosse à M<sup>r</sup> Méry pour luy parler de l'état de ma belle-fille. On luy parla aussi de la foiblesse qui m'étoit arrivée le jour précédent, qu'il dit n'estre rien de considérable <sup>d</sup>.

Mercredy  $14^{\rm e}$  octobre,  ${\rm M^r}$  de Berville et  ${\rm M^{elle}}$  de La Hire vinrent dîner avec nous. Après dîné  ${\rm M^r}$  de Plantade me vint voir, pour me donner part de son retour à Montpellier.

Jeudy 15<sup>e</sup> octobre M<sup>r</sup> Bidault, valet de chambre de M<sup>r</sup> le Dauphin, vint dîner avec nous et le soir <sup>e</sup> M<sup>elle</sup> Couplet y dîna aussi et ne sortit point. Mon fils et ma belle-fille allèrent à Montrouge, et retournèrent le soir.

Vendredy 16<sup>e</sup> octobre (blanc)

Samedy 17 octobre mon fils et mon neveu allèrent aux Camaldules. M<sup>r</sup> le comte de Sissonne et M<sup>elle</sup> Couplet vinrent dîner icy. L'après dîné f M<sup>elles</sup> Le Duc vinrent icy et chanter. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet soupa avec nous.

Dimanche 18<sup>e</sup> octobre, M<sup>r</sup> Loseac vint dire la messe. Le père Mortagne <sup>2</sup>, qui étoit venu pour nous dire adieu, partit pour exercer sa charge de Visiteur de son ordre. Le soir M<sup>elle</sup> de La Hire nous vint voir.

Lundy 19<sup>e</sup> octobre, M<sup>r</sup> le comte de Sissonne vint dîner avec nous. M<sup>r</sup> le président Valbonnay vint nous voir, et nous porta les nouvelles qu'il avoit receu. M<sup>elle</sup> Couplet vint le soir.

Mardy 20 octobre j'eu la visite de M<sup>elle</sup> Couplet.

Mercredy 21 octobre M<sup>r</sup> le comte de Sissonne vint dîner avec nous. Le soir, mon fils receu visite de plusieurs personnes de ses amis.

Jeudy 22 octobre mon fils et ma belle-fille receurent plusieurs visites de dames du quartier.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Cette dernière phrase rajoutée a posteriori. <sup>b</sup>Ces deux dernières phrases rajoutées a posteriori. <sup>c</sup>Mon et ma belle-fille, ces trois derniers mots barrés. <sup>d</sup>Ces deux dernières phrases rajoutées a posteriori, après avoir barré Mercredy 14<sup>e</sup> octobre. <sup>e</sup>Le soir il fut reconduit par mon fils et par ma belle fille, barré. <sup>f</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>2.</sup> René de Volluyre de Mortagne (mort en 1743), prêtre de l'Oratoire. Originaire du diocèse de Poitiers, il entre dans la Congrégation en 1675 et y est ordonné prêtre en 1683.

OCTOBRE 1711 389

Vendredy 23<sup>e</sup> octobre, M<sup>r</sup> Maraldi alla aux Chartreux <sup>1</sup>. Le P. Lair, procureur, lui dit des nouvelles pour la disposition de la paix que ce père avoit receu de Versailles. Ma belle-fille envoya quérir M<sup>elles</sup> Couplet et de La Hire, avec lesquelles elle... <sup>a</sup>

Samedy 24 octobre le père Le Brun me vint voir, et m'appris qu'on parloit de la paix avec l'Angleterre. M<sup>r</sup> le comte de Sissonne vint aussi nous voir. M., M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> de La Salle vinrent voir mon fils, qui alla voir ensuite M<sup>r</sup> Dehagués <sup>2</sup> et M<sup>elle</sup> Delaistre de St Maur <sup>b</sup>.

Dimanche 25 octobre j'entendit la messe de M<sup>r</sup> Lozéac. Mon fils, ma belle-fille et mon neveu allèrent voir M<sup>r</sup> le c. de Sissonne qui étoit enrumé.

Lundy 26 octobre M<sup>r</sup> le c. de Sissonne vint dîner, et partit pour aller à Amblinvillers avec mon fils et ma belle fille. J'examinay deux feuilles imprimées de la *Connoissance des Temps* de 1712 <sup>c</sup> de M<sup>r</sup> Lieutaud <sup>3</sup>, où j'ay trouvé des choses qu'il faudroit réformer, ce qui me donna occasion d'écrire quelques réflexions sur la même année 1712.

Mardy 27 octobre, mon neveu m'aida à remarquer les choses qu'on avoit oublié d'écrire la semaine passée, et je donnay ordre que d'oresnavant, on fit tous les matins la suite du journal. M<sup>r</sup> de Berville vint dîner avec nous, et me dit que sa mère avoit accordé un appartement dans le sien au frère du duc d'Albe, jusqu'à son retour en Espagne. Mon fils écrivit d'Amblinvillers ce qui s'étoit passé, et donna ordre d'envoyer à Tramblay quérir des provisions et <sup>d</sup> des meubles. Madame et M<sup>elle</sup> Harlot m'envoyer complimenter sur l'état de ma santé.

Mercredy 28° octobre, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. Je me fit lire les *Questions Tusculanes* de Cicéron <sup>4</sup>, où il parle de l'immortalité de l'âme plus diffusement que dans le livre de *La Vieillesse* et que dans le *Songe de Scipion* <sup>5</sup>, que je comparay ensembles. Je fis quelques remarques sur les festes mobiles de cette année.

Jeudy 29 octobre, je fis des remarques sur les festes mobiles de l'année suivante. M<sup>elle</sup> Couplet me vint voir. M<sup>elle</sup> [de La Hire?] y vint ensuite. J'entendit lire le livre *De la vieillesse* de Cicéron, qui se rapporte beaucoup aux plaisir que je trouve dans la mienne.

Vendredy 30 je fus complimenté de la part de M. et de Mad. Sissonne, et je chargeay

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Cette dernière phrase rajoutée a posteriori. Le bas de la page a été massicoté, rendant impossible la lecture des derniers mots. <sup>b</sup>Les mots qui alla [...] St Maur ont manifestement été rajoutés a posteriori, après avoir barré la date du dimanche. <sup>c</sup>Ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>d</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> La Chartreuse de Paris ou Chartreuse de Vauvert, fondée en 1257 par Saint-Louis, est installée à l'Hôtel de Vendôme, rue d'Enfer. L'hôtel abrite aujourd'hui l'École des Mines de Paris.

<sup>2.</sup> Desaguais

<sup>3.</sup> Jacques Lieutaud (1660-1733), astronome. Elève de La Hire à l'Académie des sciences en 1699, il est chargé de la rédaction de la Connaissance des temps en 1701 à la suite de Le Fèvre (voir *supra*). Il passe associé astronome en 1726, puis pensionnaire astronome en 1730.

<sup>4.</sup> Cicéron, *Tusculanæ disputationes*, écrites en 45 av. J.-C. La première des cinq dissertations porte sur la mort.

<sup>5.</sup> Le « Songe de Scipion » est un poème cosmique inclus dans le  $VI^e$  livre de la  $R\acute{e}publique$  de Cicéron, écrit en 54 av. J.-C.

celui qui étoit venu <sup>a</sup> de les assurer de mes respects.

Samedy 31° octobre, veille de la Toussaint, j'allay à la paroisse après avoir envoyer prier M<sup>r</sup> le Curé de me donner l'heure de sa commodité pour me confesser, et communiay par les mains de M<sup>r</sup> Lozéac à la chapelle de la Vierge. M<sup>elle</sup> Couplet y communia en même temps au retour. Je parlay à M<sup>me</sup> de Berville qui dessandit pour me voir, et je fit complimenter M<sup>elle</sup> Delaistre. À mon retour, M<sup>elle</sup> Couplet me vint dire adieu pour son voyage de la campagne. Le soir, mon fils revint d'Amblinvillers et me [porta] les complimens de toute la maison de M<sup>r</sup> de Sissonne.

## Novembre 1711

Dimanche 1<sup>er</sup> novembre, après m'avoir fait lire la Genèse, je me suis fait lire ce matin 6 chapitres de l'Exode. M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe où j'allay. Je me suis fait lire Pline traduit en italien aux endroits où il parle des inventions astronomiques  $^1$ , et j'ay fait continuer la lecture de l'*Imitation de JC* $^2$ . Le soir je dit avec mon fils et mon neveu l'office des morts.

Lundy 2<sup>e</sup> novembre, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe des morts <sup>b</sup>. Ma fille écrivit à Sorel, luy ordonnant ce qu'il avoit à faire avant son retour et me complimentant sur ma santé. Mon fils retourna à Amblinvillers. Je continuay la lecture de l'Exode jusqu'au 14<sup>e</sup> chapitre, et je dis avec mon neveu tout l'office des morts. Nous examinâmes ce que dit Pline du retour des éclipses en 23 mois lunaires <sup>3</sup>, dont j'ay parlé autrefois.

Mardy 3° novembre, après avoir dit prime avec M<sup>r</sup> Maraldi à notre ordinaire, nous continuasmes la lecture jusqu'au 16 chapitre. Je me fit lire l'histoire de Villani, où il traitte des longues conférences de Jean, roy de France, avec le pape Jean à Avignon, et des préparations inutils que le légat du pape fit faire aux Boulognois pour le retour du pape en Italie, qui n'eut point d'effet. Le soir, M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir, et nous raisonnâmes au long des affaires du temps.

Mercredy 4<sup>e</sup> novembre, j'ay songé à une méthode de régler le nombre d'or, de sorte qu'il puisse servir après la correction grégorienne à déterminer les festes mobiles de la manière qu'il y servoit avant la correction grégorienne, dont je donneray le détail à part. M<sup>elle</sup> Couplet, étant retournée de la campagne, me vint voir le soir et me régala. Je receu aussy un régal de la part de Madame de Berville, qui avoit <sup>c</sup> été maraine.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>b</sup>M<sup>r</sup> Lozéac [...] morts, rajouté dans la marge. <sup>c</sup>Qui avoit tenu, ce mot barré.

<sup>1.</sup> Pline l'Ancien (23-79) est l'auteur d'une *Histoire naturelle* (*Naturalis historia*), en 37 livres, encore inachevée à la mort de son auteur. Le livre II porte sur l'astronomie, la météorologie et la théorie de la Torre

<sup>2.</sup> De imitatione Christi, œuvre anonyme de la fin du XIVe siècle ou du début du XVe siècle, potentiellement attribuée à Thomas a Kempis. Cette œuvre est en partie à l'origine du courant spirituel appelé devotio moderna.

<sup>3.</sup> Le texte original de Pline annonce en réalité un retour des éclipses tous les 223 mois : « Defectus CCXXIII mensibus redire in suos orbes certum est »,  $Historia\ naturalis$ , II, §56.

NOVEMBRE 1711 391

Jeudy 5° novembre, je m'ay fait lire le traitté *De l'Amitié* de Cicéron, et quelque endroit de L'Arioste <sup>1</sup>, que je pleignis d'avoir employé son beau talent en des choses frivolles. M<sup>r</sup> Parens vint dîner avec nous et m'apris de grande nouvelles des dispositions à la paix, dont je suspend la créance jusqu'à la confirmation. Mon fils, M<sup>r</sup> de Sissonne et M<sup>me</sup> de Sissonne m'envoyèrent une personne qui me fit espèrer qu'il reviendroit la semaine prochaine.

Vendredy 6 novembre, j'ay trouvé la manière de remetre la nouvelle lune ecclésiastique au même jour des années grégoriennes, qui furent marquées au concile de Nicée aux années juliennes, dont je donnay le détail.

Samedy 7 novembre, M<sup>r</sup> Bidaut vint dîner avec nous. Je le priay de voir si le globe de marbre que j'ay placé sur une terrasse de Meudon et plus dans la situation que je luy donnay autrefois, ce qui me promit de faire. Je luy donnay le carrosse pour s'en retourner.

Dimanche 8 novembre, M<sup>r</sup> de La Porte vint icy dire la messe. M<sup>me</sup> Berville et M<sup>elle</sup> Léglantier vinrent icy l'après dîné. Mon fils et ma belle fille revinrent <sup>a</sup> d'Amblainvilliers avec M<sup>me</sup> Sissonne. J'ay continué la lecture de l'Exode. M<sup>r</sup> de L'Isle le fils vint icy et porta une nouvelle pendule pour la régler à la nôtre.

Lundy 9 novembre, M<sup>elle</sup> Couplet vint souper avec nous. Après soupé, M<sup>elle</sup> de La Hire et M<sup>elle</sup> Boucher vinrent converser avec nous.

Mardy 10 novembre on me lit des poésies burlesques, pour me divertir des études et méditations profondent qu'on croit estre nuisibles à ma santé et m'affoiblit le corps. La nuit suivante j'eus des douleurs dans la poitrine, dont je fut soulagé par mon neveu qui m'y apliqua des linges chauds.

Mercredy 11<sup>e</sup> novembre, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. Je finit la lecture de l'Exode. Nous commensâmes à lire le Lévitique. Nous eusmes à souper M., M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> Baugier, M. [et] M<sup>me</sup> Sissonne et M<sup>r</sup> Ducharmoy. Je fut entièrement délivré de l'incommodité de poitrine que j'ay eu les jours passez. Je fit relire Cicéron, *Le Songe de Scipion*, tout entier <sup>b</sup>.

Jeudy  $12^{\rm e}$  novembre,  ${\rm M^r}$  Bidaut me vint voir avec D. Eugène, procureur des Chrartreux (sic), et il m'apris les nouvelles de la cour et sortit avec mon fils et ma belle fille qui allèrent souper avec la comtesse de Sissonne. Le soir  ${\rm M^r}$  de La Hire me vint voir, nous parlasmes de plusieurs professeur de mathématiques, et plusieurs expériences phisiques que je fis à Boulogne, avant ma venue en France et dans mon retour après plusieurs années  $^2$ . Après son départ,  ${\rm M^{elle}}$  Couplet me vint voir et nous nous entretimes (sic) de choses fort agréables.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Revinrent revinrent d'Amblainvilliers, le mot en double barré. <sup>b</sup>Ces deux dernières phrases rajoutées a posteriori.

<sup>1.</sup> Ludovico Ariosto, dit l'Arioste (1474-1533), poète italien. Il est notamment l'auteur du Roland furieux (*Orlando furioso*), publié entre 1516 (1ère version) et 1532, parodie de poème chevaleresque.

 $<sup>2.\,</sup>$  Cassini était retourné à Bologne en 1695-1696, afin, entre autres tâches, de restaurer la méridienne de San Petronio.

Vendredy 13<sup>e</sup> novembre, M<sup>r</sup> Maraldi ala à la première Académie des inscriptions, et me fit le rapport de ce qui s'y étoit traitté par trois académiciens <sup>1</sup>. Mon fils ala chez M<sup>r</sup> Bignon l'Intendant de Paris, pour des affaires domestiques. Ma belle-fille et M<sup>elle</sup> Couplet allèrent ensemble au Palais pour y faire des emplettes. Mon fils ala [les] reprendre. M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec nous, et elle y soupa aussy après s'estre entretenu avec ma belle-fille, qui fut visitée par madame la marquise d'Atis <sup>2</sup> et par M<sup>r</sup> de Mally <sup>3</sup>. J'examinay ce qui a été imprimé de la *Connoissance des Temps* de l'année 1712, et j'ay trouvé quelque chose à redire dont je traitteray à part.

Samedy  $14^{\rm e}$  novembre, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie et me firent le raport de ce qui si étoit passé  $^4$ . Ma belle-fille alla dans les tribunes  $^5$ , où elle se trouva avec  ${\rm M^{me}}$  de La Salle et entendit les discours qui s'y firent. Le soir,  ${\rm M^{elle}}$  Couplet vint icy avec sa seur.

Dimanche 15<sup>e</sup> novembre, M<sup>r</sup> de La Porte vint icy dire la messe. Mon fils alla à l'assemblée de la paroisse pour les pauvres. Le soir, M<sup>elle</sup> de La Hire, M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> Boucher vinrent souper avec nous. Mon neveu receu une lettre du marquis Salvago, envoyée à l'occasion de la venue du marquis Durasso, envoyé de la Replique (sic) de Gênes <sup>6</sup>, où il me félicite sur le mariage de mon [fils] et me donne part d'une nouvelle Académie instituée à Boulogne, à l'imitation de l'Académie des sciences de Paris <sup>a 7</sup>.

Lundy 16° novembre, mon fils ala à la Chambre des comptes. Le compte (sic) et la comtesse de Sissonne et M<sup>r</sup> Ducharmoy vinrent dîner avec nous, et passer icy toute la journée.

Mardy 17<sup>e</sup> novembre, après avoir achevé la lecture du Lévitique, je commançay celle des Paralipomènes <sup>8</sup>. Mon fils et ma belle-fille allèrent dîner chez M<sup>r</sup> de la Salle, Mtre des Comptes. J'ay receu une lettre du père Feuillet de Marseille, qui est conformes à celle que m'avoit écrit M<sup>r</sup> Salviati, vice légat d'Avignon. M<sup>elle</sup> Couplet me vint voir le

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Cette dernière phrase rajoutée a posteriori, après avoir barré la date du Lundy 16 nov.

<sup>1.</sup> L'article 48 du Règlement de l'Académie des inscriptions et médailles stipule que « chacune des premières séances d'après les assemblées publiques, ces deux académies [des sciences et des inscriptions] se tiendront ensemble pour apprendre des secrétaires, l'une de l'autre, ce qui sera fait dans chacune. » Dans les faits, c'est l'abbé Terrasson, élève du secrétaire Fontenelle, qui se charge de présenter à l'Académie des inscriptions les travaux de sa consœur, accompagné de deux autres académiciens. Il est probable que Maraldi a fait partie de la délégation en qualité de sous-directeur de l'Académie pour l'année 1711, et que le troisième académicien était Pierre Varignon, le directeur.

<sup>2.</sup> Catherine Tuffet, veuve de Thibaut de la Brosse, chevalier, marquis d'Attis et page à la Chambre du roi. Elle a signé l'acte de mariage du fils Cassini, où elle est désignée comme « cousine » de Suzanne du Charmoy.

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>4.</sup> Mémoire de Geoffroy le cadet sur les parties des fleurs, et mémoire de Réaumur sur la pourpre. Voir PV 1711, séance du 14 novembre, fol. 375 et suiv.

<sup>5.</sup> Lors des séances publiques de l'Académie des sciences, les hommes sont installés au parterre et les dames dans « des tribunes fermées de jalousies » (Mercure galant, mai 1699, p. 4), soulignant le lien entre science en représentation et théâtre.

<sup>6.</sup> Nicolò Durazzo, ministre résident de la République de Gênes en France entre 1711 et 1715 (Vito Vitale, « Diplomatici e consoli... », art. cit., p. 150.

<sup>7.</sup> Il s'agit de l'Istituto delle Scienze, fondé par le comte Marsigli en 1711, en partie grâce à l'action de Cassini. Voir commentaire, p. 112.

<sup>8.</sup> Dans la Bible, supplément au livre des Rois.

NOVEMBRE 1711 393

soir.

Mercredy 18<sup>e</sup> novembre, mon [fils] et mon neveu alèrent à l'Académie, où le secrétaire de l'Académie des inscriptions rapporta ce qui s'étoit fait dans son Académie pendant le dernier semestre <sup>1</sup>. Ma belle-fille alla voir sa mère, et la régala à l'occasion de la veille de Ste Elisabeth dont elle porte le nom. M<sup>elle</sup> Couplet vint souper avec nous, sa seur y vint après.

Jeudy 19<sup>e</sup> novembre, mon fils et ma belle-fille allèrent voir sa mer et son frère, qui ce portoit mieux quoyqu'il ait encore mal à la gorge. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> de La Hire me vinrent voir, et me donner nouvelle des négociations de la paix.

Vendredy 20<sup>e</sup> novembre, M<sup>me</sup> de Berville me vint voir et m'entretint de ses conversations avec M<sup>elle</sup> Delaistre. Mon fils ala faire des visites et ma belle fille alla avec sa mère, qui la ramena. Je continuay la lecture des Paralipomènes.

Samedy 21 novembre [fut] jour de l'Académie, où mon fils et mon neveu allèrent et me raportèrent ce qui si estoit passé <sup>2</sup>.

Dimanche 22 novembre,  $M^r$  de La Porte vint dire la messe que j'entendis. Je me fis lire plusieurs endrois della *Croce raquistata*, di Bracciolini<sup>3</sup>.

Lundy 23 novembre,  $M^r$  le comte et Mme la comtesse de Sissonne et  $M^r$  du Charmoy vinrent dîner à l'Observatoire. M. et Mme La Sale et  $M^{\rm elle}$  La Sale vinrent icy.

Mardy 24 novembre, j'écrivit une lettre de recommandation pour  $M^r$  Harsoeker au marquis Monti  $^4$  à Bologne.

Mercredy 25 novembre, jour de Ste Catherine, M<sup>elle</sup> Couplet vint dîner avec nous avec son frère, qui sortit l'après dîné avec mon fils et mon neveu qui allèrent à l'Académie. Ma belle-fille, qui sortit, vit M<sup>elle</sup> Carcavi et me fit ces complimens. Je me fit lire la suitte des Paralipomènes jusque à Abias <sup>5</sup>. On m'apporta une lettre de M<sup>r</sup> l'abbé Bignon, qui m'envoya une lettre et des observations du P. de Laval faites au Mont Ventoux pour les examiner et en faire mon rapport.

Jeudy 26 novembre, mon fils me leut les lettres et les observations du P. Laval, sur lesquelles nous raysonnâmes. Mon fils ala avec sa femme dîner avec la comtesse de Sissonne.  $M^{\rm elle}$  Couplet dîna avec nous. Je continuay la lecture des Paralipomènes jusqu'au  $15^{\rm e}$  chapitre.

Vendredy 27 novembre, M<sup>elle</sup> Delaistre vint me voir comme j'alloit dîner. M<sup>elle</sup> Cou-

<sup>1. «</sup> M<sup>r</sup> de Boze est entré dans l'assemblée avec MM<sup>r</sup> Baudelot et Boindin, et a lu la relation qu'il a faite des travaux de l'Académie des inescriptions pendant le dernier semestre », PV 1711, séance du 18 novembre, fol. 409. Également une lecture de Sauveur sur son système de musique, et une intervention du sieur Perier, neveu de Blaise Pascal, venu remettre à l'Académie la Pascaline de son oncle.

<sup>2.</sup> Suite de la lecture de Sauveur sur la musique.

 $<sup>3.\</sup> La\ Croce\ raquistata$  est un poème héroïque publié en 1605 par l'Italien Francesco Bracciolini (1566-1645).

<sup>4.</sup> Antoine-Félix (1681-1738), marquis de Monti, lieutenant-général des armées de France et diplomate. D'origine bolonaise, il héberge Cassini lors de son arrivée dans cette ville, et c'est à lui que Cassini confie ses biens lors de son départ pour la France (« Anecdotes... », op. cit., p. 289).

<sup>5.</sup> Dans la Bible, le livre d'Abdias.

plet dîna avec nous, et y resta à souper. M<sup>elle</sup> de La Hire vint après souper. Je continuay les Paralipomènes jusqu'au 33<sup>e</sup> chapitre.

Samedy 28<sup>e</sup> novembre, nous commençasmes de lire le livre d'Esdras, qui contient l'ordre que le Roy Cirus donna de rétablir Jérusalem et son temple et d'y rapporter les vases sacrez qui en avoient étez otez <sup>1</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec nous, et l'après dîné mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie et me rapporter ce qui s'y étoit passé <sup>2</sup>.

Dimanche 29° novembre, le premier dimanche de l'Avent, M<sup>r</sup> de La Porte vint icy dire la messe. Mon fils et ma belle-fille allèrent à la paroisse et me rapporter ce que M<sup>r</sup> le Curé avoit dit au prosne. M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec nous. On me lut les éloges que M<sup>r</sup> Fontenelle a fait de M<sup>r</sup> Carré et de M<sup>r</sup> Bourdelin<sup>3</sup>, et quelque mémoire que j'ay écrit autrefois de quelque particularité qui m'étoit arrivé à l'Académie. Mon fils alla avec sa femme voir son onque et me rapporta ce qu'ils avoient dit de moy. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet vint me voir. Nous parlasmes de quelques avantures qui m'étoient arrivées en Italie. Je continuay la lecture d'Esdras.

Lundy 30° novembre, jour de St André, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. M., M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> de La Salle vinrent dîner avec nous. L'après dîné, M<sup>me</sup> la comtesse de Sissonne vint voir et demeura quelque temps avec moy, avec de grandes démonstrations d'amitié.

### Décembre 1711

Mardy 1<sup>er</sup> décembre, je me fit lire Esdras jusqu'au second chapitre de Néhémias <sup>4</sup>. J'écrivit de l'année 1712. Le soir M<sup>elle</sup> de La Hire, M<sup>elle</sup> Couplet et sa seure me vinrent voir.

Mercredy 2 décembre, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie et me firent le rapport de ce qui s'y est passé  $^5$ . M<sup>elle</sup> Couplet soupa avec nous.

Jeudy 3 décembre, mon fils et mon neveu allèrent voir M<sup>r</sup> l'abbé Bignon, et y porter le rapport que j'avoit fait écrire du voyage du père Laval au Mont Ventoux et de la dimantion de sa hauteur sur la surface concentrique de la mer, mesurée tant par les triangles que par la hauteur du baromètre, et de son accord avec les dimantions que nous en avions pris de loin dans le voyage de la méridienne. Il luy parlèrent aussi de l'Académie des sçiences que le comte Marsigli a institué à Boulogne. Ma belle fille alla avec M<sup>elle</sup> Couplet à l'assemblée des dames de la paroisse. Je commençay la lecture du Livre des Rois. Le père Le Faye me vint voir et me parla de la vertu et de la mort de

<sup>1.</sup> Le décret de Cyrus date de 537 av. J.-C., et consacre le retour des juifs à Jérusalem sous le gouverneur Zorobabel.

<sup>2.</sup> Fin de l'intervention de Sauveur sur la musique, PV. 1711, séance du 28 novembre, fol. 415.

<sup>3.</sup> Voir ces textes dans HARS 1711, « Éloge de Mr Carré » p. 102 et « Éloge de Mr Bourdelin » p. 108.

<sup>4.</sup> Dans la tradition juive, le livre de Néhémie a fait partie du livre d'Esdras jusqu'en 1448. Il couvre la période 445-433 av. J.-C.

<sup>5.</sup> Relecture par Réaumur de son mémoire sur la pourpre, mémoire d'Hartsoeker sur deux nouveaux niveaux. Voir PV 1711, séance du 2 décembre, fol. 417.

DÉCEMBRE 1711 395

M<sup>elle</sup> Chéron<sup>1</sup>, qui avoit épousé son neveu. M<sup>elle</sup> Couplet soupa avec nous.

Vendredy 4<sup>e</sup> décembre, nous continuâmes la lecture du Livre des Rois jusqu'au chapitre 21. M<sup>elle</sup> Léglantier me vint voir. M<sup>elles</sup> Le Duc vinrent passer icy l'après dîné. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet soupa avec nous.

Samedy 5<sup>e</sup> décembre, mon fils et mon neveu aller à l'Académie. M<sup>r</sup> le cardinal Janson avoya un de ses domestiques à cheval pour sçavoir l'état de ma santé et me [faire] part de la sienne et de celle du Roy, qui se porte bien après un étourdissement qu'il eut les jours passez dont il fut soulagé par une saignée, ajoutant que sa Majesté n'a pas voulu qui s'incommode de l'aller voir à Versaille à cause du froid.

Dimanche 6<sup>e</sup> décembre, M<sup>r</sup> Lozéac vint dire la messe. M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec nous. L'après dîné, mon fils alla prendre M<sup>me</sup> Berville, M<sup>elle</sup> Delaistre et M<sup>elle</sup> Léglantier pour souper chez M<sup>r</sup> Delaistre au Temple.

Lundy 7 décembre,  $M^r$  Maraldy receut des lettres de  $M^r$  Salvago avec des présens qu'il luy envoya à l'ocasion de  $M^r$  Durarro  $^2$ , envoié de Gênes, avec des lettres de  $M^r$  Manfredy qui parle de l'aplication de quelque prélat italien et de nos tables astronomiques manuscriptes qu'on luy a envoié, et d'un Observatoire qu'on veut bastir à Bologne. Le père Le Brun fut icy longtemps à raisonner de nos observations de nos correspondanst (sic) dont on luy avoit parlé. Messieurs Delaistre de Bailly me vinrent voir et allèrent ensuite dans l'apartement de mon fils, où estoit Mme et  $M^{elle}$  Baugier. Ont me lu de l'Istoire universelle de  $M^r$  de Meaux  $^3$ .

Mardy 8 décembre, jour de la Conception de la Ste Vierge, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> Parens dîna avec nous, et me dit les nouvelles qui se dibetent (*sic*). M<sup>elle</sup> Couplet soupa avec nous et M<sup>elle</sup> Boucher sa seure survint après le souper.

Mercredy 9<sup>e</sup> décembre, je me fit lire mon traitté de l'astronomie indienne <sup>4</sup>, qui par des voyes fort différentes des nostres trouvent les années solaire et mois lunaires de la même grandeur à quelque seconde près. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie et visiter le cardinal Jançon et l'archevesque d'Arles <sup>a</sup>; et M. et M<sup>me</sup> Bergogne m'envoyer complimenter.

Jeudy 10 décembre, il fit un vent très violent qui renversa 5 ou 6 toises de la muraille de l'Observatoire dans notre jardin. Nous continuâmes la lecture des Rois jusqu'au chapitre 7 du 3<sup>e</sup> livre.

Vendredy 11 décembre, M<sup>lle</sup> de La Hire vint le soir avec M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>À l'Académie [...] Arles, ces mots rajoutés dans la marge.

<sup>1.</sup> Élisabeth-Sophie Chéron (1648-1711), peintre sur émail et graveur. Elle est admise en 1672 à l'Académie royale de peinture et de sculpture, où elle est la  $4^{\rm e}$  femme à entrer. Elle épouse en 1692 un ingénieur du roi nommé Le Hay.

<sup>2.</sup> Durazzo.

<sup>3.</sup> Discours sur l'histoire universelle de Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704), paru en 1681.

<sup>4.</sup> Jean-Dominique Cassini, « Règles de l'astronomie indienne pour calculer les mouvemens du soleil et de la lune », dans Recueil d'observations faites en plusieurs voyages par ordre de Sa Majesté, pour perfectionner l'astronomie et la géographie, avec divers traitez astronomiques, Paris : Impr. nat., 1693.

Boucher pour converser un moment.

Samedy 12<sup>e</sup> décembre, M<sup>me</sup> d'Aubigny m'est venu faire visite et me demanda quelque chose pour le rachat des esclaves qui son en Turquie. M<sup>me</sup> Berville m'envoya faire ses compliments, et sçavoir comment je me porte. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où on examina un niveau <sup>a</sup> de M<sup>r</sup> Harsoeker qu'on ne trouva pas meilleur que les autres, quoyqu'il fut plus composé <sup>1</sup>.

Dimanche 13 décembre, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. Mon neveu alla voir M<sup>r</sup> l'envoyé de Gênes. Mon fils alla après dîné avec M<sup>r</sup> l'abbé Bidal à l'assemblée de la paroisse.

Lundy 14 décembre, M. [et] M<sup>me</sup> Sissonne, M<sup>r</sup> Ducharmoy, MM<sup>r</sup> Delaistre vinrent dîner avec nous et passèrent icy l'après dîné. Le soir, avant que de s'en retourner, M<sup>me</sup> la comtesse de Sissonne me vint entretenir <sup>b</sup> dans mon apartement.

Mardy 15 décembre, mon neveu étant alé au Temple, à son retour m'apporta le discours du pape fait aux cardinaux sur la morts du cardinal de Tournon à la Chine, avec sa traduction de latin en françois <sup>2</sup>.

Mercredy 16<sup>e</sup> décembre, mon fils et mon neveu alèrent à l'Académie, où l'on parla des causes de la fécondité et stérilité des plantes et de quelques unes qui ont besoin de la compagnie d'autres de différentes espèces pour estres fertiles <sup>3</sup>. On y parla aussi d'un fruit qui est la moitié pomme et l'autre moitiée poire, comme la merveille de Toscane moitié orange et moitié citron <sup>c 4</sup>.

Jeudy 17<sup>e</sup> décembre, M<sup>r</sup> de La Hire me vint voir. J'eu avec luy et avec mon neveu une longue conférence à l'absence de mon fils. Ma belle-fille alla dîner avec sa mère et me fit ces complimens.

Vendredy 18 décembre, nous continuâmes la lecture du livre des Rois jusqu'au 9<sup>e</sup> chapitre du 4<sup>e</sup> livre. On expédia les lettres pour le P. Laval et pour le P. Feuillée <sup>d</sup>.

Samedy 19 décembre mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie où l'on continua de

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> On examina un livre nouveau, ces deux mots barrés. <sup>b</sup> Me vint donner le bonsoir, ces trois derniers mots barrés. <sup>c</sup>Comme [...] citron, ces mots rajoutés a posteriori. <sup>d</sup>Cette dernière phrase rajoutée a posteriori.

<sup>1. «</sup>  $M^r$  de La Hire a lû l'écrit suivant : Remarque sur les constructions de deux différents niveaux, proposez par  $M^r$  Hartsoëker dans un écrit imprimé à Amsterdam en 1711 », PV 1711, séance du 12 décembre, fol. 427 et suiv.

<sup>2.</sup> Cassini fait probablement allusion au décret pontifical du 25 septembre 1710, dans lequel le pape Clément XI apporte son approbation aux actions du cardinal en Chine. Sur la mort de ce dernier, voir *supra*).

<sup>3.</sup> Relecture par Geoffroy le cadet de son écrit de l'assemblée publique.

<sup>4. «</sup> Mr Homberg a dit qu'il avoit vu chez l'électeur de Brandebourg, grand-père de celuy d'aujourd'huy, fort curieux de jardinage, des pommes qui étoient en même tems poires, comme il y a des oranges-citrons que l'on connoît; elles sont partagées par côtés; c'est-à-dire qu'un certain nombre de côtés ou plutôt de coins solides continuez jusqu'à l'axe du fruit sont d'orange, et les autres de citron, et ce nombre est différent et différemment mêlé en différents fruits. Les pommes-poires étoient de même. On a cru que les uns et les autres étoient d'une espèce particulière, et non pas un effet de l'art » (PV 1711, séance du 16 décembre, fol. 431-431v). Cassini s'était fait offrir de ces « merveilles de Toscane » par le grand-duc Ferdinand II de Médicis : voir « Anecdotes... », op. cit., p. 283.

DÉCEMBRE 1711 397

parler de la végétation des plantes <sup>1</sup>. Après l'Académie, mon fils et mon neveu allèrent <sup>a</sup> voir M<sup>r</sup> Delaistre, qui est encore incommodé. M<sup>elle</sup> Couplet travailla avec ma belle-fille, et le soir nous fîmes collation ensemble. M<sup>elle</sup> de La Hire y vint après.

Dimanche 20 décembre, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec nous après avoir été avec mon fils et ma belle [fille] à la paroisse. Mon fils et sa femme allèrent souper chez M<sup>r</sup> de Sissonne.

Lundy 21<sup>e</sup> décembre, jour de St Thomas, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> [et] M<sup>me</sup> Peluy, M., M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> de La Salle vinrent dîner avec nous. Après dîné, M<sup>me</sup> de Beauvais vint avec M<sup>r</sup> Saintot<sup>2</sup> [ainsi que?] M<sup>me</sup> Delaistre de Bailly<sup>3</sup> [et?] M<sup>r</sup> le comte de Sissonne. La nuit suivante, mon neveu vint passer quelque temps avec moy en attendant l'heure de la conjonction de la lune avec les Pléiades, que les nuages empêchèrent d'observer.

Mardy 22<sup>e</sup> décembre, mon fils partit de bon heure à Versailles porter le livre de la Connoissance des Temps de 1712 <sup>b</sup> à M<sup>r</sup> le Dauphin. Ma belle-fille alla dîner avec M<sup>me</sup> Sissonne. Mademoiselle Couplet dîna avec nous. La nuit suivante, j'eu des nouvelles d'une manière extraordinaire qui me fit beaucoup de plaisir. Nous leume le livre de Tobie.

Mercredy 23<sup>e</sup> décembre, nous leumes le livre de Judiht (sic). Mon neveu [alla] à l'Académie. M<sup>r</sup> Deplace me vint voir, nous parlas de nos travaux d'astronomie. M<sup>elle</sup> Couplet [dîna] avec nous, et travailla toute la journée avec ma belle-fille.

Jeudy 24 décembre, M<sup>r</sup> le Curé me vint confesser, et M<sup>r</sup> Perrault vint avec luy dire la messe et me donna la communion. La nuit suivante, mon fils et ma belle-fille allèrent à la messe [de] minuict. Mon neveu resta avec moy, et nous fimes ensemble nos prières.

Vendredy 25 décembre, jour de Noël, nous entendîmes icy les trois messes dittes par M<sup>r</sup> Lozéac. L'après dîné, on me finit de lire le livre d'Esther. Après avoir dit les vespres et complie, mon fils et ma belle fille allèrent l'après dîné au service à la paroisse.

Samedy 26° décembre, jour de St Etienne, M<sup>r</sup> de Lozéac vint icy dire la messe. L'après dîné, mon fils et ma belle-fille allèrent faire des visites et ne revinrent que tard.

Dimanche 27<sup>e</sup> décembre, jour de St Jean, M<sup>r</sup> Lozéac vint dire la messe icy. Je me fit lire le premier chapitre de la Genèse et son explication pour observer l'ordre des choses crées et les règlemens des temps par le Soleil et la Lune.

Lundy 28<sup>e</sup> décembre, jour des Innocens, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. M<sup>elle</sup> Hébert et M<sup>elle</sup> Desmars me vinrent voir. Le comte et la comtesse de Sissonne me

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Allèrent et me, ces deux mots barrés. <sup>b</sup>La Connoissance des Temps de 1712, millésime rajouté dans l'int. sup.

 $<sup>1. \</sup>ll M^{r}$  de Réaumur a lû un écrit sur les fleurs et graines des fucus », PV 1711, séance du 19 décembre, fol. 433.

<sup>2.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié, toutefois il est possible qu'il s'agisse de Nicolas de Sainctot (1632-1713), Grand Maître des cérémonies de la Cour.

<sup>3.</sup> Marie-Anne Berthelot. Elle épouse en 1689 Joseph de Laistre dit de Laistre de Bailly, conseiller secrétaire du Roy, Maison et Couronne de France (mort en 1709).

vinrent voir aussy. Le soir, M<sup>elle</sup> de La Hire y vint aussy.

Mardy 29 décembre, mon fils et ma belle-fille allèrent dîner chez M<sup>r</sup> de La Salle. Le frère Charles, Théatin, me vint voir, devant aller le jour suivant en Bourgogne.

Mercredy 30° décembre, M<sup>me</sup> la comtesse de Sissonne envoya des présens pour moy, pour mon fils et sa femme et pour mon neveu, parmi lesquels il y avoit de ustenciles d'argent et des meubles pour la chambre et de habillemens pour l'hiver et des choses a comestibles et bonnes pour la santé. Mon fils et sa femme allèrent dîner chez M<sup>r</sup> Baugier. M<sup>elle</sup> Couplet dîna icy avec nous. Le soir nous continuâmes la lecture de la Bible. Nous eusmes des nouvelles conformes à celles dont j'ay parlé au 22 de ce mois de choses importantes arrivée le même jour bien loing d'icy.

Jeudy 31 décembre M<sup>r</sup> Parent dîna avec nous et me donna des nouvelles. Le père Le Brun survint, et [ils] me divertirent par des chansons qu'ils chantèrent sur le chocolat et sur le caffé <sup>1</sup>. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet soupa avec nous. Après la prière du soir, mon fils donna les étrenes à nos gens. Le même jour on envoya des étrenes à M. et M<sup>me</sup> de Sissonne et à M<sup>r</sup> Ducharmoy. M<sup>elles</sup> Le Duc vinrent icy passer l'après dîné, et M<sup>r</sup> Le Duc y vint après elles.

### Janvier 1712

Vendredy 1<sup>er</sup> janvier, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe et m'éclaircy sur quelque point du rituel. Ma belle-fille fit ces dévotions aux Pères de l'Oratoire. L'après dîné <sup>b</sup>, elle alla avec mon fils et mon neveu faire des visites. M<sup>r</sup> de La Hire me vint voir, aussy bien que M. et M<sup>me</sup> Couplet que j'avois envoyé complimenter. M<sup>elle</sup> [Couplet] me vint aussy voir après eux <sup>c</sup>.

Samedy 2 janvier M<sup>r</sup> de Sissonne me complimenter sur la nouvelle année, et il amena ma belle fille dîner avec M<sup>me</sup> Sissonne, que c'étoit donné une détorse <sup>2</sup>. Mon [fils] s'y rendit après avoir été à la Chambre des comptes. Le R. P. Caillot de l'Oratoire est venu me voir. M<sup>r</sup> Desplaces m'a apporté le livre de l'état du ciel du vicaire de St Gervais de sa part <sup>3</sup>. Et M<sup>r</sup> l'abbé Saumon de l'Académie y est venu aussi. M<sup>elle</sup> Couplet soupa avec nous.

Dimanche 3 janvier, jour de Ste Geneviève, M<sup>r</sup> Lozéac est venu dire la messe de cette Ste. Mon fils et mon neveu ont étez voir M<sup>r</sup> le duc d'Antin, M<sup>r</sup> l'abbé Bignon et MM<sup>r</sup> Bignon ses frères, l'Intendant de Paris et le Prévost des Marchands, qui étoit

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>b</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>c</sup>Cette phrase rajoutée a posteriori.

<sup>1.</sup> Des chansons sur ces thèmes se trouvent régulièrement dans le  $Mercure\ galant$ . Ainsi, p. 195 du numéro de février 1711, une « Chanson sur le caffé, sur l'air du "Noël des Bourgeois de Chartres & de Monthléry" », et p. 23-27 du numéro de novembre 1711, une « Chanson "Le chocolat", sur l'air de Joconde. »

<sup>2.</sup> Entorse.

<sup>3.</sup> Sur les éphémérides du vicaire de Saint-Gervais, voir supra.

JANVIER 1712 399

allé à Ste Geneviève à la procession <sup>1</sup>, et m'ont fait part de leur ressouvenir. L'après dîné, MM<sup>r</sup> Delisle sont venus pour me voir. M<sup>r</sup> Chaumel <sup>2</sup> y est aussi venu <sup>a</sup>, et après luy M<sup>me</sup> Le Duc et M<sup>elle</sup> sa fille aynée, M<sup>me</sup> Brémon, M<sup>r</sup> Chrestien <sup>3</sup>, M<sup>me</sup> Delaistre de Bailly et ses deux fils, et M<sup>r</sup> de La Hire le fils ayné. Mon fils et ma belle [fille] aller faire visite chez M<sup>r</sup> le président Nicolaï, chez <sup>b</sup> M. et M<sup>me</sup> Bergogne, chez <sup>c</sup> M. et M<sup>me</sup> de La Salle, chez M<sup>me</sup> Delaistre, et firent leurs compliments. Mon neveu ala voir M<sup>r</sup> l'envoyé de Gêne et me fit ces complimens.

Lundy 4<sup>e</sup> janvier, M<sup>me</sup> Berville et M<sup>elle</sup> Léglantier me vinrent voir. M<sup>r</sup> Ducharmoy y vint aussy, et me donna des nouvelles de M<sup>me</sup> sa mère qui ce porte mieux <sup>d</sup>. L'après dîné, le P. Malebranche <sup>4</sup> et le P. Renauld <sup>5</sup>, mathématiciens, me vinrent voire, accompagnez de M<sup>r</sup> Chauvin <sup>6</sup>. J'ay receu des lettres de M<sup>r</sup> Bon, premier président à Montpellier, et mon neveu en receu de M<sup>r</sup> Clapiès. Mon fils et <sup>e</sup> sa femme receurent diverses visites.

Mardy 5<sup>e</sup> janvier j'ay trouvé que, présentement depuis l'année 1710 jusqu'à l'année 1726, les épactes modernes concourrent avec les épactes du concile de Nicée et que l'année 1726 a l'épacte 26, à laquelle pour avoir les années suivantes les nouvelles lunes conforment aux nicennes il faudroit ajoutter 12 jours au lieu de 11, et l'épacte des années 1729 et suivantes concourreroient de nouveau avec les nicennes, prenant l'étoile moderne de l'an 1729 pour zéro. Mon fils et ma belle-fille allèrent dîner chez M<sup>r</sup> de Sissonne.

Mercredy 6<sup>e</sup> janvier, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> Macard et son fils vinrent me voir. L'abbé Dehaut y vint aussy. Le soir on fit les réjouissances ordinaire <sup>7</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> Boucher soupèrent avec nous. Je fini la lecture du livre de la Sagesse.

Jeudy 7<sup>e</sup> janvier, M<sup>me</sup> de Sissonne, M<sup>elle</sup> Tussé<sup>f 8</sup> et M<sup>elle</sup> Couplet vinrent dîner avec nous et [M<sup>me</sup> de Sissonne?] fit d'autre présens, particulièrement un pot <sup>g</sup> et un

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>b</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>c</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>d</sup> Vint aussy et me donna [...] porte mieux, ces mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>e</sup> Mon fils avec sa femme, mot barré. <sup>f</sup> Ces deux mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>g</sup> Un pot d'argent, ces deux derniers mots barrés.

<sup>1.</sup> Les prévôt des marchands, échevins et bourgeois de Paris sont, à partir de 1412, les principaux protagonistes de la procession organisée le 3 janvier de chaque année en l'honneur de sainte Geneviève, patronne de Paris, au cours de laquelle est transportée sa châsse. Sur l'ordre de la procession, voir l'abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, Paris : A. Durand, 1864, t. II, p. 617-618.

<sup>2.</sup> Pierre-Jean-Baptiste Chomel (1671-1740), botaniste. Nommé élève de Tournefort à l'Académie des sciences en 1702, il passe associé botaniste en 1707.

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>4.</sup> Nicolas Malebranche (1638-1715), prêtre de l'Oratoire, philosophe et théologien. Représentant de la philosophie cartésienne, mais également chef de file en France des partisans de la « nouvelle géométrie » de l'infiniment petit, il fédère autour de lui un certain nombre de savants de l'Académie des sciences (voir commentaire, p. 99. Il est nommé membre honoraire de cette institution en 1699.

<sup>5.</sup> Charles-René Reynau ou Reyneau (1656-1728), prêtre de l'Oratoire et mathématicien. Il entre à l'Oratoire en 1676, pour ensuite enseigner la philosophie à Toulon puis Pezenas, et finalement les mathématiques à Angers à partir de 1683. Il est admis à l'Académie des sciences en 1716 en tant qu'associé libre.

<sup>6.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>7.</sup> Réjouissances de l'Épiphanie, avec le tirage des Rois.

<sup>8.</sup> Bénigne Tuffet, fille mineure au moment du mariage du fils Cassini, cousine de Suzanne Ducharmois. Voir Arch. nat., MC, ET/LXXVIII/546, contrat de mariage du 4 avril 1711.

porte mouchettes avec les mouchettes d'argent <sup>1</sup>, et quelque chose commestible. Mr Hartsoethker (sic) m'a donné des nouvelles de son frère qui est à Rome, pour lequel j'ay écrit une lettre de recommendation. M<sup>elle</sup> Couplet soupa avec nous et M<sup>elle</sup> de La Hire y survint.

Vendredy 8 janvier, M<sup>r</sup> le comte de Sissonne et M<sup>elle</sup> Couplet dinèrent avec nous. Ma belle-fille se fit saigner. M<sup>elle</sup> Couplet soupa icy et M<sup>elle</sup> de La Hire y survint après souper.

Samedy 9 janvier, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, et rapporter les complimens de toute la compagnie. M<sup>r</sup> Méry porta une pierre grosse comme une noisette qui étoit en partie enchassé dans une plus grande, trouvée dans le duodenum d'un homme qu'on avoit discequé <sup>a 2</sup>. M<sup>me</sup> Dalencé, M<sup>me</sup> Berville et M<sup>elle</sup> Léglantier envoyèrent me complimenter. M<sup>me</sup> Sissonne vint icy. Je la trouver dans la salle. M<sup>r</sup> l'abbé Danet, docteur de Sorbonne, me vint voir. Nous eûmes ensemble des discours fort agrebles (*sic*) et sçavans <sup>b</sup>. La nuit suivante, je fus inquiété par un songe qui me porta à faire un calcul dont je fus fort incommodé, comme j'avois été le jour précédent pour avoir passé <sup>c</sup> tout l'après dîné à [un] calcul.

Dimanche 10 janvier j'entendit la messe ditte icy par M<sup>r</sup> de La Porte. Je me sentit encore un peu incommodé du travail du jour précédent. M<sup>elle</sup> de La Hire et M<sup>elle</sup> Couplet vinrent icy passer la journée, et firent des goffres avec ma belle-fille, qui m'en envoya. Après avoir leu les proverbes de Salomon, on me leut les deux premier livres du Tasse <sup>3</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet et sa seur et M<sup>elle</sup> de la Hire soupèrent avec nous.

Lundy 11 janvier, mon fils alla à la Chambre des Comtes.  $M^{elle}$  Boucher chanta en françois et en italien.

Mardy 12 janvier, M. et M<sup>me</sup> de Bergogne, avec M<sup>r</sup> l'abbé leur frère me vinrent voir aprè avoir veu ma belle-fille. M., M<sup>me</sup> et M. lle de La Salle <sup>d</sup>, M<sup>me</sup> Pelluys et M<sup>me</sup> de Bonneil <sup>4</sup> vinrent voir ma belle-fille. M<sup>elle</sup> Couplet vint souper avec nous.

Mercredy 13 janvier mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où l'on parla de quelques expérience de chimie que M<sup>r</sup> Humbert rapporta<sup>5</sup>. Ensuite ils allèrent chez M<sup>r</sup> le cardinal de Janson, qui s'entretinrent longtemps sur les affaires présentes et sur les mouvemens qui sont arrivez depuis quelque temps en Angletere, et qui ont donné

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Cette phrase rajoutée en marge. <sup>b</sup>Présence d'un Nota bene en marge, mais pas de note <sup>c</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>d</sup>La Salle vinrent, ce mot barré.

<sup>1.</sup> Dictionnaire de l'Académie française, 1ère éd., 1694 : « Mouchettes, s. f. plur. Instrument avec quoy on mouche les chandelles, les bougies. Mouchettes de cuivre, mouchettes d'argent. Apportez les mouchettes » (p. 92). Et Dictionnaire de l'Académie française, 5° éd., 1798 : « porte-mouchettes, s. mas. Plateau de métal où l'on met les mouchettes dont on mouche les bougies, les chandelles » (p. 328).

<sup>2.</sup> Il n'en est pas fait mention dans le procès-verbal de la séance du 9 janvier, PV 1712, fol. 1 à 4.

<sup>3.</sup> Torquato Tasso (1544-1595), poète italien, auteur notamment du poème épique La Jérusalem délivrée (La Gerusalemme liberata) en 1581.

<sup>4.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>5. «</sup> Mr Homberg a commencé à relire son écrit sur la matière fécale du 9 décembre 1711 [...] À cette occasion il a parlé de l'acide du sang, que quelques-uns nient, et a dit qu'ayant mis dans l'eau un phosphore fait avec l'urine, l'eau etoit devenue fort acide. Il a promis encore une autre preuve des acides du sang tirée des mêmes phosphores » (PV 1712, séance du 13 janvier, fol. 5).

JANVIER 1712 401

occasion aux négociations de la paix. M<sup>r</sup> le comte de Sissonne me vint voir. M<sup>me</sup> sa femme, M<sup>r</sup> Ducharmoy et quelques autres personnes vinrent voir ma belle fille, qui ce fit le soir <sup>a</sup> expliquer la distinction des régions du monde.

Jeudy 14<sup>e</sup> janvier, mon fils alla à la Chambre des comtes, et M<sup>r</sup> Maraldi alla voir M<sup>r</sup> l'abbé Bignon et luy porta une *Connoissance des Temps* pour le père Laval. M<sup>elle</sup> Delaistre me vint voir et me complimenta sur le nouvel an <sup>b</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet a travaillé tout le jour avec ma belle fille, et dîné et soupé avec nous. Le père Le Brun est venu me voir, et nous avons raisonné longtemps ensemble sur divers sujet. Le soir, M<sup>elle</sup> de La Hire et M<sup>elle</sup> Boucher vinrent le soir. Marigny <sup>1</sup> a jouer du viollon, ce qui a fait venir dans ma chambre les personnes qui étoient dans l'appartemens de mon fils <sup>c</sup>.

Vendredy 15 janvier, mon fils et mon neveu allèrent voir M<sup>elle</sup> Delaistre, qui ce portoit fort mal d'une colique qu'on appelle le miserere <sup>2</sup> qui la prit vers le minuict, et qui la mena à la mort vers les 9h du soir après avoir receu les sacremens <sup>d</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet, après avoir été avec ma belle-fille la voir un peut avant sa mort <sup>e</sup>, vint souper avec nous.

Samedy 16 janvier, mon neveu alla à l'Académie.  $M^r$  Delaistre du Temple avec  $M^{\rm elle}$  Dumini, M. et  $M^{\rm me}$  la comtesse de Sissonne me vinrent faire leurs complimens de condoléance.

Dimanche 17 janvier à 7 heures du matin, on porta à l'église le corps de M<sup>elle</sup> Delaistre, où M<sup>r</sup> le Vicaire officia <sup>f</sup>. Mon fils et mon neveu allèrent accompagner le convoy avec les parens de la famille <sup>g</sup>. M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe et dit les prières pour l'âme de M<sup>elle</sup> Delaistre. M<sup>me</sup> d'Aubigny me vint voir pour me conseler de la mort de M<sup>elle</sup> Delaistre, et demeura icy quelque temps. M<sup>r</sup> Merle <sup>3</sup>, officier chez M<sup>r</sup> le cardinal Janson, vint dîner avec nous. Ma belle [fille] alla dîner chez M<sup>me</sup> Berville, où elle fut régalée par le chevallier de Tolède <sup>4</sup>. Le soir, M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir.

Lundy 18 janvier, M<sup>elle</sup> Couplet vint dîner avec nous. Pendant le dîné, M<sup>r</sup> Bignon le capitaine, M<sup>me</sup> Bignon l'Intendante de Paris vinrent me voir. M. et M<sup>me</sup> Relier, M. et M<sup>me</sup> Bergogne vinrent aussi me voir. M<sup>me</sup> Montigny la jeune <sup>5</sup> vint voir ma belle-fille. Elle alla avec mon fils souper avec M<sup>r</sup> l'abbé de Charmon, et [ils] ne revinrent qu'à minuit. Mon neveu écrivit en Italie à M<sup>r</sup> le marquis Salvago.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Qui le soir ce fit, mots barrés puis réécrits. <sup>b</sup> Cette phrase rajoutée dans l'int. sup. <sup>c</sup> Le passage ce qui [...] mon fils, rajouté a posteriori. <sup>d</sup> Ces cinq derniers mots rajoutés en marge. <sup>e</sup>La voir [...] sa mort, rajouté dans l'int. sup. à la place de voir M<sup>1le</sup> Delaistre, barré. <sup>f</sup> Ces cinq derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>g</sup>La famille, où M<sup>r</sup> le Vicaire officia, ces mots barrés.

<sup>1.</sup> Manifestement un domestique des Cassini.

<sup>2.</sup> Dictionnaire de l'Académie française, 1ère éd., 1694 : « Misereré, s. m. Sorte de colique très violente & très dangereuse dont l'effet est de nouer un boyau en sorte que les excréments ne puissent passer par la voye ordinaire » (p. 74).

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>4.</sup> Manifestement membre de la famille de la duchesse d'Albe (voir *supra*), ce personnage n'a pu être clairement identifié. Il pourrait toutefois s'agir du neveu et successeur du duc, Francesco de Toledo y Silva, mort en 1739; ou de Dom Pedro Melchior de Toledo, l'un des signataires du registre de décès de la paroisse Saint-Sulpice, dans laquelle le duc d'Albe a été inhumé le 28 mai 1711.

<sup>5.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

Mardy 19 janvier, M<sup>r</sup> l'abbé Bidal me vint voir. M. et M<sup>me</sup> Bergogne, M. et M<sup>me</sup> Relier <sup>a</sup> y vinrent après luy, et M<sup>elle</sup> de La Hire y vint après soupé.

Mercredy 20 janvier, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie et il me rapportèrent ce qu'on y avoit traitté <sup>1</sup>. M<sup>r</sup> Maraldi alla voir M<sup>r</sup> Delaistre au Temple. M<sup>r</sup> Delaistre le mousquetaire revint de Blois et passa par chez moy à son arrivée. Mon fils et sa femme allèrent faire visite chez M<sup>me</sup> Baugier. Je me fit lire l'ouvrage d'Erasme traduit en françois <sup>2</sup>, et la fable de La Fontaine que mon neveu acheta en rentrant de l'Académie. On me leut aussi un livre d'entretient sur les auteurs anciens.

Jeudy 21 janvier, M<sup>r</sup> Bidault, de la cour de M<sup>r</sup> le Dauphin, nous vint voir et dîna avec nous avec M<sup>elle</sup> Couplet, qui travailla avec ma belle fille et soupa avec nous.

Vendredy 22 janvier, mon fils et ma belle-fille allèrent dîner chez  $\mathbf{M}^{\mathrm{r}}$  de Sissonne. (blanc)

Samedy 23 janvier, M<sup>r</sup> l'abbé de Charmon, M. et M<sup>me</sup> de Sissonne et M<sup>r</sup> Ducharmoy vinrent voir l'éclipse de Lune, et nous raisonnasmes quelque temps ensemble. Mon fils et mon neveu mesuroient les phases et M<sup>r</sup> Desplaces les écrivoit. Le temps étoit beau mais comme il ne me permis pas de quitter ma chambre, on me communiqua <sup>b</sup> les observation à mesure qu'on les faisoit.

Dimanche 24 janvier, j'entendit icy <sup>c</sup> la messe de M<sup>r</sup> Lozéac. L'après [dîné], mon fils et ma belle-fille allèrent voir M<sup>r</sup> Delaistre au Temple. M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Yon <sup>3</sup> vinrent me voir <sup>d</sup>.

Lundy 25 janvier, je me fit lire les antretiens sur les auteurs anciens.  $M^r$  Delaistre le mousquetaire me vint voir. Mon fils et ma belle-fille receurent beaucoup de visites. Le soir,  $M^{\rm elle}$  de La Hire et  $M^{\rm elle}$  Couplet vinrent nous entretenir par leur conversation agréable.

Mardy 26 janvier, M<sup>me</sup> Mareschal <sup>4</sup> et M<sup>me</sup> Papillon <sup>5</sup> me son venu voir; elles ont aussi vu mon fils et ma belle-fille, qui les a fort bien receues. M<sup>r</sup> Niquet <sup>6</sup> le plus jeune, qui est [en] pension chez les Jésuites, avec M<sup>r</sup> Béal son précepteur, m'est venu voir et m'a donné des nouvelles de M<sup>r</sup> Niquet le père, qui est à Narbonne. Mon fils et sa femme

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ces quatre derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>b</sup>Mais on me communiqua, ce premier mot barré. <sup>c</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>d</sup>Cette dernière phrase rajoutée a posteriori.

<sup>1.</sup> Mémoire de Rolle sur les inégalités, rapport de Réaumur et Bragelongne sur un écrit à propos de la quadrature du cercle., discussion sur deux théorèmes proposés à l'abbé Bignon par un certain M<sup>r</sup> Clairaut. Voir PV 1712, séance du 20 janvier, fol. 11-11v.

<sup>2.</sup> Desiderius Erasmus Roterodamus, dit Erasme (1466-1536), écrivain et théologien néerlandais, une des figures majeures de l'Humanisme. Parmi ses nombreux écrits, celui dont parle Cassini pourrait être son *De preparatione ad mortem*, publié en latin en 1534 et traduit en français en 1538 (Lyon : J. Barbou).

<sup>3.</sup> Ces personnages n'ont pu être identifiés.

<sup>4.</sup> Probablement Marie Roger, épouse de Georges Mareschal (1658-1736), premier chirurgien de Louis XIV à partir de 1703. Ils se marient le 25 octobre 1684.

<sup>5.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>6.</sup> Antoine-Joseph de Niquet (1701-1795), jeune frère d'Hyacinthe. Il sera par la suite conseiller puis président au Parlement de Toulouse.

JANVIER 1712 403

allèrent souper chez M<sup>r</sup> Tourmon, frère de M<sup>me</sup> Marcadé, conseiller au Parlement <sup>1</sup>.

Mercredy 27 janvier, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie où ils firent le rapport de leur observation de l'éclipse de Lune <sup>2</sup>, et M<sup>r</sup> de La Hire y fit le rapport de la sienne qui s'accordoit à peu près avec la leur <sup>3</sup>.

Jeudy 28<sup>e</sup> janvier, M<sup>r</sup> l'abbé Pelicier me vint voir, et me donna des nouvelles de M<sup>r</sup> le cardinal Janson. M<sup>r</sup> Malézieu m'envoya son observation de l'éclipse de Lune faite à Versaille, où le ciel ne fut pas si serein qu'à Paris. Mon fils et mon neveu allèrent dîner aux Pères de l'Oratoire, où on fait la feste des grandeur de Jésus dont je me fit lire la messe deux fois. Ma belle-fille alla dîner chez M<sup>me</sup> Sissonne, et j'eu à dîné M<sup>elle</sup> Couplet. Après dîné, le père Le Brun me vint voir. Ayant achevé la lecture du livre de Daniel, nous continuâmes le livre des Macabées.

Vendredy 29 janvier, M<sup>r</sup> Bidault et M<sup>elle</sup> Couplet dinèrent avec nous. D. Eugène, procureur des Chartreux, s'y trouva. M<sup>r</sup> Bidault eut une copie de l'observation de l'éclipse pour M<sup>r</sup> le Dauphin. Mon neveu envoya <sup>a</sup> un extrait de l'observation de l'éclipse au père Laval.

Samedy 30 janvier, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où l'on receu deux élèves, un pour la géometrie et l'autre pour la botanique <sup>4</sup>. On y parla d'une grote qui pendant l'été fait des glaçons qui pendent de son toy et fondent l'hiver <sup>5</sup>. Ma belle-fille alla dîné chez M<sup>r</sup> de Sissonne, ayant eu nouvelle que M<sup>elle</sup> Baugier qui l'avoit prié à dîné étoit incommodée <sup>b</sup>. Nous avons continué la lecture du livre de Macabée.

Dimanche 31 janvier, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> Parent vint dîner avec nous et nous communiqua un discours qu'il avoit fait sur le sommeil et donné au *Journal de Trévoux*, et porta le nouveau *Mercure de Trévoux* sur les affaires du temps. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet soupa avec nous. M<sup>elle</sup> de La Hire survint, et [nous] passâmes le reste du soir ensemble.

Lundy (blanc) c

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Mon neveu a écrit au, ces trois mots barrés. <sup>b</sup>Étoit tomb-, ce mot barré. <sup>c</sup>Erreur manifeste du scripteur au moment de changer de mois.

<sup>1.</sup> Robert-Henri de Tourmont (v.1680-1736), fils de Pierre de Tourmont, premier commis d'Arnauld de Pomponne. Conseiller à la 3<sup>e</sup> chambre des Enquêtes du Parlement de Paris à partir de 1703, il passe à la Grande Chambre en 1728.

<sup>2.</sup> Observation de l'éclipse de Lune du 23 janvier 1712, PV 1712, séance du 27 janvier, fol. 16v-17v.

<sup>3.</sup> Observation de l'éclipse de Lune arrivée en 1712 le 23 janvier au soir à l'Observatoire, par MM<sup>r</sup> de La Hire, ibid., fol. 15-16v.

<sup>4.</sup> L'Académie a ici confirmé les propositions faites pendant la séance du 23 janvier : « M<sup>r</sup> Saurin a proposé pour son élève M<sup>r</sup> des Landes. M<sup>r</sup> Reneaume a proposé pour le sien M<sup>r</sup> Blondin », PV 1712, séance du 23 janvier, fol. 24.

<sup>5. «</sup> M<sup>r</sup> Homberg a lu la description suivante, qui luy a été envoyée par M<sup>r</sup> Billerez, professeur d'anatomie et de botanique de l'Université de Besançon : *Description de la glacière naturelle du comté de Bourgogne* », PV 1712, séance du 30 janvier, fol. 31 et suiv.

#### Février 1712

Lundy premier février, nous eusme à dîner M. et M<sup>me</sup> Marcadé, M. et M<sup>me</sup> Tourmon <sup>1</sup>, avec <sup>a</sup> une demoiselle qui leur est parenté, et M<sup>r</sup> Ducharmoy. Je dinay seul <sup>b</sup>. Nous continuâmes la lecture de Macabées jusqu'au martir des 7 frères <sup>2</sup>.

Mardy 2 février,  $M^r$  de La Hire le fils aîné me vint voir et nous eusmes un long entretient ensemble.  $M^{\rm elle}$  Couplet et  $M^{\rm elle}$  Boucher sa seur vinrent souper avec nous.  $M^r$  Lozéac vint icy dire la messe.

Mercredy 3<sup>e</sup> février, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où M<sup>r</sup> Roole parla sur la méthode des tengentes de M<sup>r</sup> Descartes <sup>3</sup>. Mon fils et sa femme aller chez M<sup>me</sup> Chevelit <sup>c</sup> <sup>4</sup>où il firent colation.

Jeudy 4 février je finit la lecture des livres des Macabées, et nous lûmes les réflexions que divers auteurs y ont fait dessus. Mon fils ala avec sa femme dîner chez M<sup>r</sup> de Sissonne, et souper chez M<sup>r</sup> Pichon <sup>d</sup>, maître des Comptes, d'où ils ne revinrent qu'après minuit.

Vendredy 5 février, M<sup>r</sup> Delaistre de Blois nous vint voir et demeura avec moy fort longtemps. M<sup>r</sup> de La Lante <sup>e 5</sup> vint me voir.

Samedy 6 février, mon fils et sa femme allèrent chez M<sup>r</sup> Baugier. M<sup>r</sup> Maraldi alla dîner chez M<sup>r</sup> Delaistre au Temple, où M<sup>me</sup> Berville ce trouva. M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec moy et me tint compagnie jusqu'à mon sommeil. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie où M<sup>r</sup> Méry parla sur des matières d'optique <sup>6</sup>.

Dimanche 7<sup>e</sup> février, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. Mon fils et sa femme allèrent souper chez M<sup>r</sup> de Sissonne f. M<sup>elle</sup> Couplet soupa avec nous. Je receu une lettre de M<sup>r</sup> Bidault, qui témoignoit la satisfaction que Monseigneur le Dauphin avoit eu de l'observation de la dernière éclipse que mon fils luy avoit envoyé. Il s'attend qu'on luy communique celles qu'on recevra d'autre part.

Lundy 8 février, mon fils aprit par une lettre de M<sup>r</sup> Salvago que les nuages l'avoient

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Et avec, ce premier mot barré. <sup>b</sup>Je dînay seul pour, ce dernier mot barré. <sup>c</sup> $M^{me}$  Coup-, ce dernier mot barré. <sup>d</sup>Chez M<sup>r</sup> Pichon, les deux premiers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>e</sup>Cette dernière phrase rajoutée a posteriori. <sup>f</sup>Allèrent souper chez  $M^r$  de Sissonne, ces trois premiers mots rajoutés dans l'int. sup. à la place de avec, barré.

<sup>1.</sup> Robert-Henri de Tourmont avait épousé en 1707 Marie-Anne Le Vacher (v.1686-1713), fille de Nicolas Le Vacher, payeur des rentes de l'Hôtel de ville, et de Marie-Anne Héron.

<sup>2. 2</sup>M 7, martyre des frères Macchabée.

<sup>3.</sup> Lecture commencée lors de la séance du 20 janvier : PV 1712, fol. 11.

<sup>4.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>5.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié. Il est possible qu'il s'agisse d'une graphie fautive pour La Lande.

 $<sup>6. \</sup>ll M^r$  Méry a commencé à lire un écrit sur l'usage de la choroïde pour répondre à  $M^r$  de La Hire » (PV 1712, séance du 6 février, fol. 31). Entre mars 1709 et août 1712, un violent débat a lieu à l'Académie entre La Hire père et Méry à propos du mécanisme de la vision. Selon le premier, l'organe principal de la vue est la rétine ; selon Méry il s'agit de la choroïde, membrane située sous la rétine.

FÉVRIER 1712 405

empesché de l'observer à Gêne. M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> Saintot <sup>1</sup> furent icy longtemps. M<sup>r</sup> le comte de Sissonne et M<sup>r</sup> Ducharmoy, avec M. et M<sup>me</sup> Pichon, M. et M<sup>me</sup> Monsabert <sup>2</sup> et M<sup>elle</sup> Bertonnier <sup>3</sup> vinrent souper icy.

Mardy 9 février,  $M^{me}$  Sissonne vint dîner avec nous, et le soir  $M^{elle}$  Couplet y vint souper.  $M^{elle}$  Bouchez vint nous voir après souper.

Mercredy 10 février jour des Cendres, j'envoyé quérir des cendre bénittes aux Pères de l'Oratoire, qui me furent donné aussi qu'à ma compagnie par M<sup>r</sup> Lozéac qui dit icy la messe. M<sup>r</sup> Monti, ayde de camp du duc de Vendôme <sup>4</sup>, étant revenu de Boulogne me donna les nouvelles de sa famille. M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> de La Hire vinrent le soir. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où M<sup>r</sup> Méry continua de parler de l'organe de la veue <sup>a 5</sup>, et ma belle-fille alla acheter plusieurs <sup>b</sup> choses comestible pour les colations.

Jeudy 11 février, je me fit lire l'Ancien Testament jusqu'au 10 chapitre.

Vendredy 12 février, le P. Le Brun me vint voir. M<sup>elles</sup> Le Duc et M<sup>elle</sup> Couplet y vinrent aussi, et ensuite allèrent travailler avec ma belle-fille. Je fut un peu incommodé de l'estomac, mais cette incommodité ce passa le soir. Mon neveu alla le matin chez M<sup>r</sup> le marquis Monti et chez le M<sup>r</sup> le président Valbonnay, et me fit le rapport des entretiens qu'il avoit eu avec eux.

Samedy 13 février mon fils et mon neveu allèrent au Louvre pour l'Académie, qui ne se tint point à cause de la mort de M<sup>me</sup> la Dauphine qui arriva le jour précédent <sup>c 6</sup>, ils allèrent donc [faire plusieurs?] <sup>d</sup> visites dont ils me firent le rapport.

Dimanche 14 février, M<sup>r</sup> Lozéac vint dire icy la messe. Nous continuâmes de lire l'évangile de St Matthieu. La nuit suivante, j'eu un dévoyement qui m'a obligé à changer le régime de vie.

Lundy 15<sup>e</sup> février, M<sup>r</sup> le comte de Sissonne me vint voir, et nous eûmes de long entretiens ensemblent. M la comtesse sa femme y vint ensuite, et nous continuâmes presque le même raisonnement. On me leut quelques pseaumes en vers françois, et je le comparay avec la traduction que j'en avoit fait en vers latins <sup>7</sup>. Je fis écrire en latin

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Où M<sup>r</sup> Méry [...] de la veue, ces mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>b</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place d'acheter que des choses. <sup>c</sup>Ces cinq derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>d</sup>Le bas de la page a été massicoté, rendant la lecture impossible

<sup>1.</sup> Manifestement épouse et fille de  $M^r$  Saintot (voir supra), ces personnages n'ont pu être clairement identifiés.

<sup>2.</sup> Anne-Charles Goislard de Montsabert (mort en 1733), conseiller en la Grande Chambre du Parlement de Paris. Il épouse en 1704 Marie-Louise de Rians (morte en 1717).

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié.

<sup>4.</sup> Le marquis Monti, voir supra.

<sup>5. «</sup> M<sup>r</sup> Méry a continué sa lecture », PV 1712, séance du 10 février, fol. 33.

<sup>6. «</sup> L'Assemblée ne se tint point à cause de la mort de Madame la Dauphine, arrivée le jour précédent », PV 1712, séance du 13 février, fol. 35.

<sup>7.</sup> Cassini a écrit plusieurs pièces en vers latins et italiens durant sa jeunesse, parmi lesquelles pourraient figurer une traduction des psaumes. Une partie de ces poèmes est conservée dans les archives de l'Observatoire, D1:13. Cassini a également écrit une paraphrase en latin du psaume *Coeli enarrant gloriam Dei* (voir *supra*) à l'occasion de la mort de l'astronome bolonais Vincenzo Francesco Stancari (1709). Voir Obs., B4:2, fol. 526, lettre de Cassini I à Manfredi, s.d.

quelques réflexions faites sur l'an 1711.

Mardy 16<sup>e</sup> février, j'envoyé chez M<sup>r</sup> Monti. M<sup>r</sup> de La Hire me vint voir, nous parlâmes des choses d'Italie, c'étant trouvé à Rome au même temps que j'y étoit employé par le pape Alexandre VII et en commerse d'observations avec la Reine de Suède <sup>1</sup>.

Mercredy 17 février, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie où l'on disputa encore de l'organe de la veue <sup>2</sup>. Ma belle-fille fut appellée à l'invantaire qu'on commença de faire des meubles de M<sup>elle</sup> Delaistre <sup>3</sup>.

Jeudy 18 février, mon fils et ma belle-fille allèrent dîner chez M<sup>me</sup> Berville. Ils devoient rester pour voir le convoy du cœur de M<sup>me</sup> la Dauphine, mais comme il est survenu un contre ordre, qu'il devoit venir que le lendemain avec celuy de M<sup>r</sup> le Dauphin, mort ce même jour <sup>4</sup>, ils sont revenu faire une colation où M<sup>elle</sup> Couplet se trouva <sup>a</sup>. Et [ils] me portèrent les complimens de la duchesse d'Albe qui s'y trouva. M<sup>elle</sup> Couplet vint icy le soir après avoir assisté à la maladie de sa belle mère, qui se portoit mieux.

Vendredy 19 février, M<sup>r</sup> le marquis Monti et M<sup>r</sup> Delaistre de Blois vinrent dîner icy. Nous parlâmes de mes connoissances à Boulogne, et du dessein du comte Marsigli de former une Académie des sciences et de bâtir une observatoire à Boulogne, où il croit qu'il rencontrera des difficultez <sup>5</sup>. Il me donna des nouvelles de M<sup>r</sup> Monti, prélat domestique du pape <sup>6</sup>, mon grand ami.

Samedy 20 février. Pendant que mon fils et mon neveu étoient à l'Académie et ma belle-fille chez  $M^{me}$  de Berville où elle dîna, je receu la visite d'un aumônier de  $M^{me}$  la duchesse d'Orléans doirière  $^7$ , que mes indispositions m'ont empeschez de voir  $^b$ 

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Cette phrase rajoutée en marge. <sup>b</sup> M'ont empeschez d'aller, ces deux mots barrés.

<sup>1.</sup> Cassini ne dit mot de La Hire dans ses mémoires, en revanche il raconte en détails la visite à Bologne de la reine Christine de Suède (1626-1689), qui passa par la ville pour se rendre à Rome après avoir abdiqué, en 1655. Cassini lui présente et lui dédie son Specimen Observationum Bononiensium quæ novissimæ in D. Petronii templo ad astronomiæ novæ constitutionem haberi cæpere (« Anecdotes... », op. cit., p. 270.)

<sup>2. «</sup>  $M^r$  Méry a achevé l'écrit suivant : Réponse à la seconde partie de la critique de  $M^r$  de La Hire, du 30 mars 1709 : problème de physique. Savoir quelle est de la rétine ou de la choroïde la principale partie de l'æil, où se fait la sensation des objets colorez & lumineux, résolu par  $M^r$  Méry », PV 1712, séance du 17 février, fol. 36 et suiv.

<sup>3.</sup> Arch. nat., MC, ET/CXII/446, Inventaire après décès de Catherine de Laistre, 16 février 1712.

<sup>4.</sup> Les deux cœurs des duc et duchesse de Bourgogne furent transportés ensemble au Val-de-Grâce le 19 février 1712. Sur la cérémonie, voir par exemple le comte d'Haussonville, La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV, t. IV: l'avant-règne et la mort, Paris: Calmann-Lévy, 1908, p. 387-389. Le discours d'accueil de l'abbesse de ce couvent est mentionné dans le Mercure galant de février 1712.

<sup>5.</sup> Le Sénat de Boulogne s'est opposé au projet du comte Marsigli, qui finit par convaincre ses interlocuteurs. Voir à ce sujet Watler Tega, « *Mens agitat molem* : l'Accademia delle Scienze di Bologna (1711-1804) », dans *Scienza e letteratura..., op. cit.*, p. 65-108.

<sup>6.</sup> Filippo-Maria Monti (1675-1754), Secrétaire de la Congrégation de la Propagande. Admis à l'Académie des sciences en 1699 en tant qu'élève astronome de Cassini, dont il est un temps le secrétaire à l'Observatoire, il doit démissionner de ce poste en 1702, après son retour en Italie, où il est créé cardinal en 1743. Il est le frère du marquis Antoine-Félix Monti.

<sup>7.</sup> Charlotte-Élizabeth de Bavière (1652-1722), duchesse douairière d'Orléans. Veuve de Philippe de France, duc d'Orléans (1640-1701) et frère de Louis XIV, elle est la mère du futur Régent Philippe II d'Orléans (1674-1723) dont elle partage le goût pour les sciences. Son premier aumônier est Charles-Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre (1658-1743), écrivain et philosophe. Grand ami de Fontenelle, avec qui il a habité, il est féru de sciences et partisan des idées nouvelles. Il est admis à l'Académie française en 1695.

FÉVRIER 1712 407

depuis longtemps. Je parlay de la connoissance que j'avois eu de M<sup>r</sup> Harlost son premier médecin et de M<sup>elle</sup> Harlost sa fille, d'un mérite extraordinaire <sup>1</sup>. Il me dit qu'on parloit de la marier, et qu'elle pourroit avoir 50 mil écus <sup>2</sup> de dot. Je receu aussi une visite du Prieur des Carmes debilette <sup>3</sup>, qui vint de la part de M<sup>r</sup> l'abbé Bignon pour avoir mon jugement sur un livre fait par un de ces religieux sur la réforme du calendrier, sur laquelle nous discourusmes longtemps en attendant le retour de mon fils et de mon neveu.

Dimanche 21 février, je me fit soutenir pour allèrent à la chapelle pour y entendre la messe ditte par M<sup>r</sup> Lozéac, et j'en revint soutenu de même en chantant le *Te Deum*. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet vint souper avec nous.

Lundy 22 février, M. M<sup>me</sup> Sissonne et M<sup>r</sup> Ducharmoy dînèrent icy avec mon fils et ma belle fille. Je ne dinay pas avec eux à cause de mes indispositions.

Mardy 23 février, on acheva l'inventaire des meubles que  $M^{\rm elle}$  Delaistre a laissé <aux>aux pauvres de la paroisse. Mon fils alla avec sa femme passer la soirée chez  $M^{\rm me}$  Sissonne sa mère.

Mercredy 24<sup>e</sup> février, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, et me firent le rapport de ce qui si étoit passé <sup>4</sup>. M<sup>elles</sup> Le Duc vinrent travailler avec ma belle-fille.

Jeudy 25 février, jour de St Matthieu, je fus obligé de me faire lire la messe dans ma chambre en même temps que le prestre la disoit dans la chapele, et nous commençâmes et finisme ensemble.

Vendredy 26 février, on trouva le moyen de m'abiller et déshabiller quand j'ay difficulté de mouvoir les bras comme il faudroit.

Samedy 27 février, M<sup>r</sup> Maraldi receu une lettre de Boulogne de M<sup>r</sup> Manfredi, qui donnoit avis que le projet du comte Marsigli de fonder une Académie de phisique et de mathématique et de bâtir un observatoire à Boulogne avoit été reçu par le Sénat avec applaudissement. Il demande le corrections que nous avons faites dernièrement aux *Tables des mouvements des planètes*, pour en tirer des éphémérides.

Dimanche 28 février je me fit [porter] à notre chapelle, n'ayant pas assé de force pour me soutenir, quoyque je fusse un peu mieux que le jour précédent. Mon fils et ma belle-fille, après la messe de paroisse, allèrent voir M. et M<sup>me</sup> Monsabert qui les tinrent à dîné.

Lundy 29 février mon fils et ma belle-fille receurent plusieurs visites dans leur appartement. M<sup>r</sup> Maraldi écrivit à Gêne à M<sup>r</sup> Salvago, et luy fit le rapport de ce que je l'ay prié. M<sup>r</sup> le Chavallier de Louville vint et s'entretint avec mon neveu sur plusieurs choses.

<sup>1.</sup> Arlot, voir supra.

<sup>2. 50 000</sup> écus représentent 150 000 livres.

<sup>3.</sup> Carmes des Billettes ou Carmes-Billettes. Les Carmes de l'Observance de Rennes se sont installés en 1633 dans l'église des Billettes de Paris (auj. au 24 rue des Archives, 4° arr.), en tirant leur surnom.

<sup>4.</sup> Observations de Homberg sur la matière fécale, PV 1712, séance du 24 février, fol. 71 et suiv.

## Mars 1712

Mardy 1<sup>er</sup> mars je receu une lettre de M<sup>r</sup> Barberi de Dolciaqua <sup>1</sup> dont la fammille a servi longtemps à Rome la cour d'Espagne, et présentement va avec le prince Santobono <sup>2</sup>, choisi du Roy Philippes pour vice-roy aux Indes Occidentales, me priant de luy écrire et luy envoyer quelque lettre de recommandation. Sur quoy j'ay conféré avec mon fils et mon neveu. Mon fils alla avec sa femme voir M<sup>me</sup> Sissonne, qui est un peu indisposée pour l'observance rigoureuse du carême.

Mercredy 2 mars mon fils et mon neveu allèrent <sup>a</sup> à l'Académie, où M<sup>r</sup> Couplet produisit une lettre que parle d'une fontaine dont l'eau fait tomber les dents de ceux qui en use <sup>3</sup>. Après l'Académie, ils allèrent voir M<sup>me</sup> de Sissonne qui ne se portoit pas bien. Mon fils en revint, et me rapporta ce qui avoit été fait à l'Académie <sup>4</sup>. et ce qu'il avoit conféré le jour précédent avec le Chevallier de Louville.

Jeudy 3 mars M<sup>r</sup> Gardien, M<sup>r</sup> de Berville et M<sup>elle</sup> Couplet vinrent dîner avec nous. Après dîné mon fils et ma belle fille allèrent voir M<sup>me</sup> Sissonne, qui ce portoit mieux.

Vendredy 4<sup>e</sup> mars <sup>b</sup> M<sup>elle</sup> Morin, M<sup>r</sup> Couplet le fils et M<sup>elle</sup> Couplet sa seur vinrent dîner icy. J'ay parlé de la manière de faire tenir un instrument de cuivre que M<sup>r</sup> Couplet laissa à l'Amérique <sup>5</sup> à M<sup>r</sup> Barbieri qui y va avec le prince de Santo-Bono, qui y va en qualité de vice-roy, choisy par le roy Philippes comme il m'en a écrit dernièrement. Après avoir [terminé] hier le *Songe de Scipion*, nous avons continuer la lecture de l'*Imitation*. M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir <sup>c</sup> le soir, après avoir fait excuse ne n'y avoir pas été le jour précédent à cause de la maladie d'une de ses seurs qui demandoit son assistance. Nous leumes le livre de Cicéron *De la Vieillesse*.

Samedy 5 mars nous continuâmes la même lecture après celle de la messe que nous faisons tout les jours. Mon fils alla avec les autres maîtres des comptes faire le compliment de condoléance au Roy sur la mort de Mme la Dauphine, étant conduit à Versaille par M<sup>r</sup> le président Langlois qui le tint le soir à souper en bonne compagnie. Les maîtres des comptes furent présentez au Roy par M<sup>r</sup> de Pontchartrain, secrétaire d'Etat, qui demanda de mes nouvelles à mon fils. M<sup>r</sup> le marquis Monti me vint voir et passa une partie de l'après dîné avec moy. Ma belle fille passa la journée avec sa mère dont elle me fit les compliments. Mon neveu fut à l'Académie, où l'on parla des

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>b</sup> Vendredy  $4^e$  février, ce mot barré. <sup>c</sup>Me vint voir, ces deux mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié. Quant au marquisat de Dolceacqua, dont dépend la commune d'origine de Cassini, Perinaldo, il fut sous l'autorité de la famille génoise des Doria, avant d'être intégré au comté de Nice en 1652, et ce jusqu'en 1815.

<sup>2.</sup> Carmen Nicolas Caracciolo (1671-1726), prince de Santo Buono, diplomate espagnol. Il est également vice-roi du Pérou entre 1712 et 1720.

<sup>3. «</sup> Mr Lémery a lû l'écrit suivant : Analise de l'eau d'une fontaine publique de Senlisses, qui ébranle les dents et les fait tomber » (PV 1712, séance du 2 mars, fol. 83 et suiv.). La lettre a été envoyée par Gilles Aubry, curé de Senlis (voir supra).

<sup>4.</sup> Également une discussion à propos d'un homme qui peut s'empêcher de sentir les mauvaises odeurs, *ibid.*, fol. 88.

<sup>5.</sup> Voir supra.

MARS 1712 409

marques que les imaginations des mères grosse font sur les enfans que quelqu'un mettoit en doute <sup>1</sup>. Mais on rapporta ce qu'il étoit arrivé à une chienne que j'avois, qui, ayant veu un chien qui ce promenoit avec moy sur deux pattes, fit des chiens qui n'avoient que deux jambes, que de mes amis voulurent avoir.

Dimanche 6 mars je me fis porter à notre chapelle où j'entendit la messe, et je n'en fus pas incommodé.  $M^{elle}$  Couplet et  $M^{elle}$  Boucher sa seur vinrent le soir.

Lundy 7 mars  $M^r$  Delavaux me vint voir. M. et  $M^{me}$  Sissonne y vinrent aussy et y passèrent le soir.

Mardy 8 mars je me fit lire la messe de l' $Imitation\ de\ JC$  et une partie du livre de Cicéron  $De\ la\ Vieillesse$ .

Mercredy 9 mars on n'alla point à l'Académie à cause de la mort du fils ayné de M<sup>r</sup> le Dauphin<sup>2</sup>. J'ay continué les mêmes lectures des jours précédens et M<sup>elle</sup> Couplet, après avoir travaillé quelque temps avec ma belle-fille, me vint voir. Sorel, qui avoit été attaqué d'un rumatisme, quoyqu'il n'en fusse pas encore bien délivré, ce leva et me vint voir.

Jeudy 10 mars j'ay finit la lecture du livre De la Vieillesse de Cicéron.  $M^r$  de Berville et  $M^r$  Delaistre le mousquetaire me vinrent voir.  $M^{\rm elle}$  Couplet vint le soir.

Vendredy 11 mars, M<sup>r</sup> de Berville et M<sup>elle</sup> Couplet dinèrent avec nous. Après midy, M<sup>elles</sup> Le Duc vinrent passer le reste <sup>a</sup> de la journée avec ma belle fille <sup>b</sup> à travailler en tapisserie. Sorel se portant mieux <sup>c</sup> vint me donner des nouvelles de sa santé. Nous leumes le *Mercure galant*, où il y a la description de l'oreille faite par M<sup>r</sup> Parent <sup>3</sup>. On me finit de lire l'Évangile de St Matthieu.

Samedy 12 mars mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où M<sup>r</sup> Littre <sup>4</sup> parla d'un anévrisme <sup>d</sup> vray <sup>5</sup>. Après l'Académie, M<sup>r</sup> Maraldi alla voir M<sup>r</sup> Sissonne qui ce portoit mieux.

Dimanche 13 mars, on me traîna à la chapelle pour entendre la messe <sup>e</sup>, sur un siège

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Passer l'aprè-, ces deux mots barrés. <sup>b</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>c</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>d</sup> Ce mot barré puis réécrit dans l'int. sup. <sup>e</sup> Ces quatre derniers mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Le procès-verbal de la séance ne rapporte rien de tel (PV 1712, séance du 5 mars, fol. 89). Sur la croyance selon laquelle l'imagination des mères influe sur le développement du foetus, voir Jacques Roger, Les sciences de la vie dans la pensée française du XVIII<sup>e</sup> siècle : la génération des animaux de Descartes à l'Encyclopédie, Paris : A. Michel, 1993, p. 87 entre autres.

<sup>2.</sup> Louis de France (mort le 8 mars 1712 à 5 ans), duc de Bretagne. L'Académie a néanmoins tenu séance, à laquelle ont assisté les deux Couplet : PV 1712, séance du 9 mars, fol. 91.

<sup>3.</sup> Le numéro de mars 1712 comporte deux articles de Parent, un article d'architecture, « Sur les mesures géométriques des voûtes » (p. 25 et suiv.), et un article de géologie, « Supplément au mémoire inséré dans le Mercure de Trévoux de janvier 1711, sur les changements arrivez à la surface de la Terre » (p. 34 et suiv.), mais rien sur l'oreille.

<sup>4.</sup> Alexis Littre (1658-1725), élève de l'anatomiste J.-B. Du Hamel à l'Académie des sciences en 1699, puis associé anatomiste en 1701, et enfin pensionnaire anatomiste en 1706.

<sup>5. «</sup> M<sup>r</sup> Littre a lû l'écrit suivant : Sur un anévrisme vrai » (PV 1712, séance du 12 mars, p. 97).

sur lequel on avoit mis des rouletes <sup>1</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet vint souper avec nous.

Lundy 14 mars, ma belle-fille alla dîner avec sa mère qui la mena à l'assemblée des dames de sa paroisse, où s'agis de soulager ceux qui sont en prison pour dette. Je repassay dans mon esprit ce que j'avois autrefois médité du mouvement éliptique des planètes, et j'en parlay avec mon neveu.

Mardy 15 mars, le père Le Brun avec le président Valbonnay vinrent s'entretenir avec mon fils et ma belle-fille, qui continuoit son travaille de tapisserie. M<sup>elles</sup> Le Duc, après [avoir] visité ma belle-fille et travaillé avec elle, me vinrent voir et me parlèrent de la manière régulière dont elles employent le temps.

Mercredy 16 mars  $^{\rm a}$  mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, et après l'Académie ils allèrent voir  ${\rm M^r}$  Sissonne qui se portoit mieux.

Jeudy 17 mars, M<sup>r</sup> Maraldi pria M<sup>r</sup> Monti de venir le lendemain dîner avec nous.

Vendre 18 mars, M<sup>r</sup> Delaistre dîna avec nous. M<sup>r</sup> Monti envoya dire qu'il ne viendroit pas dîné. M<sup>elle</sup> Couplet vint le soir. On me continua de lire l'Évangile de St Marc.

Samedy 19 mars, M<sup>r</sup> le Marquis de Monti et M<sup>r</sup> Bidault vinrent dîner avec nous, et s'en retournèrent dans le carrosse avec mon fils et mon neveu, allant à l'Académie <sup>b</sup> où on leut des observations du baromètre à vif-argent qui avoit été envoyé de Suisse à M<sup>r</sup> de La Hire <sup>2</sup>. Ce qui me donna occasion de faire le rapport à mon fils et à mon neveu des épériences faites à Boulogne.

Dimanche 20 mars, jour des Ramaux, je me fit lire toutes les cérémonie de l'Église, et j'entendit icy la messe de M<sup>r</sup> de La Porte. M<sup>elle</sup> Couplet vint souper avec nous, et M<sup>elle</sup> Boucher sa seur y vint après souper.

Lundy 21 mars j'envoyé le carrosse <sup>c</sup> prendre M<sup>r</sup> le Curé pour me confesser et faire mes Pasques, que je fis dans l'Observatoire où M<sup>r</sup> Hébert dit la messe. M<sup>r</sup> le comte de Sissonne me vint voir. M<sup>r</sup> l'abbé d'Armagnac <sup>3</sup> le vint prendre et demeura quelque temps avec mon fils et ma belle-fille.

Mardy 22 mars M<sup>r</sup> l'abbé de Chanteherip <sup>4</sup>, chanoine d'Ecoüy <sup>5</sup>, qui a été précepteur de M<sup>r</sup> Ducharmoy, est venu dîner avec nous. M<sup>r</sup> Hartsekher m'est venu remercier de la lettre que j'ay écritte en Italie en faveur de son frère.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>b</sup>Mon fils et mon qui allèrent, ces deux mots barrés et corrigés dans l'int. sup. <sup>c</sup>J'envoyé quérir M., ces deux mots barrés.

<sup>1.</sup> Peut-être s'agit-il d'un des modèles de fauteuils à roulettes proposés à l'examen de l'Académie des sciences, comme ce fauteuil qu'on peut mouvoir d'une main, proposé par un certain sieur de Bézu lors de la séance du 18 juin 1710 (PV 1710, fol. 198-198v).

<sup>2.</sup> Le procès-verbal de la séance ne concorde pas, puisqu'il indique que «  $M^r$  de La Hire le fils a commencé à lire un écrit sur des observations du baromètre, faites en Suède » (PV 1712, séance du 19 mars, fol. 113).

<sup>3.</sup> François-Louis de Lorraine d'Armagnac (1680-1712), fils du connétable Louis de Lorraine (1641-1718). Abbé de Montier-en-Der (diocèse de Troyes), il est nommé en 1708 à l'abbaye de la Chaise-Dieu.

<sup>4.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>5.</sup> La collégiale d'Écouis (dépt. Eure, arr. Écouis), placée sous l'invocation de Notre-Dame de l'Assomption, a été fondée par Enguerrand de Marigny. Elle a subsisté jusqu'à la Révolution.

AVRIL 1712 411

Mercredy 23 mars, mon fils et ma belle-fille allèrent chez  $M^r$  Delaistre au Temple, et chez  $M^r$  de Scissonne, et m'assurèrent a de leur souvenir.

Jeudy 24 mars, je me fit lire les matine. Mon fils et ma belle-fille y allèrent aux P. de l'Oratoire.

Vendredy 25 mars, on me donna la liberté de faire maigre, et je ne m'en trouvay pas incommodé comme l'on feignoit (sic). Je continuay de dire les offices avec  $M^r$  Maraldi.

Samedy <sup>b</sup> 26 mars je me fit lire tous les offices et cérémonies de l'église. M<sup>r</sup> Bidault vint dîner avec nous.

Dimanche 27 mars, jour de Pasque, on me rapporta que nos gens avoient tous fait leurs Pasques, en étant étez avertit par ma belle-fille. M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe, j'y allay en partie à pié, ce que je n'avoit eu la force d'y allèrent auparavant. Je dis mes offices de l'église avec mon neveu. Je me fit lire les Proverbes de Solomon.

Lundy 28 mars j'allay et je revint à pié de la messe dite par M<sup>r</sup> Lozéac. M<sup>r</sup> le Duchesse de St Aignan <sup>1</sup> vint icy me voir, conduite par M<sup>me</sup> de Sissonne. Après avoir veu ma belle fille, elles me vinrent voir et demeurèrent icy assé longtemps. Mon neveu me leut une lettre qu'il avoit receu de Mons. Monti, prélat domestique du pape, pleine de complimens pour moy, pour mon fils et pour ma belle fille.

Mardy 29 mars M. et M<sup>me</sup> Monsabert et M<sup>elle</sup> Morin vinrent dîner icy. Je ne me trouvay pas en état de dîner avec eux. Je dinay dans mon appartement avec mon neveu, qui avoit été voir M<sup>r</sup> le marquis de Monti <sup>c</sup>.

Mercredy 30 mars, le père Le Brun me vint voir et demeura icy quelque temps. Je luy fit le rapport des observations faites sur les montagnes qui sont aux confins du Boulognois avec la Toscane, contraire à celles qui ont été rapportées de divers auteurs.

Jeudy 31° mars, mon fils ala avec sa femme dîner chez M<sup>me</sup> Sissonne. Le soir M<sup>elle</sup> Couplet vint souper avec nous. M<sup>elle</sup> de La Hire survint, après avoir <sup>d</sup> été longtemps sans y venir à cause de ces indisposition.

# **Avril 1712**

Vendredy premier avril, l'étymologie de ce mois, *ab aperto tempore*, montre que c'étoit un mois de printemps quand il n'y avoit encore que des mois qui eussent le nom propre à commencer de mars. Le nombre des jours de mois n'étant pas encore bien réglez, non plus que les intercalations qu'on y ajoutoit après décembre. J'ay communiquay ces pensées à M<sup>r</sup> Maralde <sup>e</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Et me firent, ces deux mots barrés. <sup>b</sup>Écrit une première fois à la suite de la journée du 25 mars, et barré. <sup>c</sup>Ces deux dernières phrases rajoutées a posteriori. <sup>d</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>e</sup>Cette dernière phrase rajoutée a posteriori.

<sup>1.</sup> Henriette-Louise Colbert (1660-1733), fille de Jean-Baptiste Colbert et belle-sœur du duc de Chevreuse. Elle épouse en 1671 Paul de Beauvillier, duc de Saint-Aignan (1678-1714), précepteur des ducs de Bourgogne, Anjou et Berry.

Samedy 2 avril,  $M^{elle}$  Couplet me vint voir. On me parla de la nourice arrêtée par la belle-fille.

Dimanche 3 avril j'allay à la messe, partie à pied et partie en chaise. M<sup>elle</sup> Couplet vint dîner avec nous. Je me fit lire du livre de l'*Imitation de Jesu C*.

Lundy 4 avril, je receu visite de M<sup>r</sup> Ducharmoy, de M<sup>me</sup> de Sissonne, de M<sup>me</sup> Berville et de M<sup>elle</sup> Léglantier. M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> Boucher sa seur vinrent le soir.

Mardy 5 avril je receu une lettre de M<sup>r</sup> Hartsoeker, en remerciement d'une lettre de recommandation que je luy avoit envoyé pour son fils qui est en Italie. Mon fils me communiqua une lettre de M<sup>r</sup> l'abbé Bignon, qui louoit le discours qu'il avoit préparé par son ordre pour l'Académie publique. Il alla voir le père Gouy qui loua aussi le même discours dont M<sup>r</sup> l'abbé Bignon luy avoit parlé. Ma belle-fille alla dîner chez sa mère, et le soir mon fils la ramena, après avoir veu M<sup>r</sup> Delaistre, qui étoit revenu des Camaldules.

Mercredy 6 avril, mon fils leut à l'Académie un discours sur les marées observées à divers port, et en donna les règles tirées des observations avec un grand applaudissent de l'assemblée <sup>1</sup>. Il ala ensuite, avec sa femme qui avoit été dans les écoutes de l'Académie, voir M<sup>me</sup> Sissonne et revint avec elle de bon heure.

Jeudy 7 avril, je me fis continué la lecture de l'Evagile. M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> de La Hire vinrent le soir.

Vendredy 8 avril, mon fils sortit avec sa femme et allèrent faire des visites et revinrent assé de bon heure.

Samedy 9 a, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où l'on parla encore avec éloge de l'écrit que mon fils avoit leu encore la précédente Académie.

Dimanche 10 avril, on me conduisit en siège dans notre chapelle pour entendre la messe de  $M^r$  Lozéac. Elle fut de la dédicasse de l'église paroissialle, dont la feste ce renouvelle aujourd'huy  $^2$ .

Lundy 11 avril M<sup>r</sup> Monti, M. et M<sup>me</sup> Sissonne, M<sup>r</sup> Ducharmoy, M<sup>r</sup> Pageot <sup>3</sup> et M<sup>elle</sup> Léglantier dînèrent icy avec mon fils et ma belle fille, et je dînay de mon particulier, ayant été salué de la compagnie. Après dîné M<sup>r</sup> le Curé me vint voir, ce qui me fit un grand plaisir. Je luy fit part de mes entretiens, de l'état où je suis, et il les approuva. Le

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le quantième rajouté dans l'int. sup.

 $<sup>1. \</sup>ll {\rm M^r}$  Cassini le fils a lû l'écrit suivant : Du flux et du reflux de la mer », PV 1712, séance 6 avril, fol. 116v et suiv.

<sup>2.</sup> La fête de la Dédicace a lieu le deuxième dimanche après Pâques. Voir les Offices propres de la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas, avec l'ordre général & l'ordre particulier des usages, etc. de cette paroisse, & tous les saluts de l'année, Paris : G. Desprez, 1760, p. 193.

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Il s'agit probablement de Christophe-Joseph Pajot (1685-1759), maître des comptes de 1709 à 1735. Mais on trouve également deux autres Pajot célèbres à la même époque, son père Christophe Pajot (v.1569-1739), Secrétaire du Roi et Grand Audiencier; et son frère Pierre Pajot, conseiller au Parlement de Paris en 1713 puis intendant de Limoges, Montauban puis Orléans; sans compter Louis-Léon Pajot, comte d'Ons-en-Bray, futur fondateur d'un prix à l'Académie des sciences.

AVRIL 1712 413

soir M<sup>elle</sup> Couplet vint, et on me fit choucher (*sic*) de meilleur heure qu'à l'ordinaire. J'ay songay aux périodes ordinaires du Nombre d'or, dont 900 furent accomplies l'an 1710 depuis la naissance de JC, qui fut la première d'un cycle sans épacte, de sorte que l'année 1711 fut seconde du cycle et eut 11 jours d'épacte, et l'année présente 1712 est la troisième du cycle avec l'épacte 22, qui dans le calendrier est placé au 9 de janvier, où elle marque le premier de la Lune ecclésiastique de sorte après 14 jours qui se terminèrent au 23 janvier. Nous eûmes ce jour là le 15<sup>e</sup> de la Lune ecclésiastique.

Mardy 12 avril mon fils acheta un cheval pour M<sup>r</sup> Ducharmoy. J'ay commencé de faire metre dans mon vin la même quantité d'eau que ma belle fille y met pour son usage, et il me paru qu'il ne me laisse pas la bouche si sèche.

Mercredy 13 avril, nous continuâmes de lire l'évangile de St Luc jusqu'au chapitre 9<sup>e</sup>.

Mercredy 13 avril (sic) mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où l'on considéra des hauteurs des observations du baromètre, qui avec (sic) été observé dans les mines les plus profondes et envoyées à  $M^r$  de La Hire  $^1$ . On les peut comparer à celles que nous avons fait dans les caves de l'Observatoire  $^2$ , et aux observations du baromètre d'eau que nous avons fait tant en France qu'en Italie.

Jeudy 14 avril on me rapporta que M<sup>me</sup> Sissonne avoit la fièvre. Mon fils et sa femme l'allèrent voir. M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec nous et M<sup>elle</sup> de La Hire vint le soir, incomodé d'un rume.

Vendredy 15 avril, je me fit lire l'évangile de St Luc.

Samedy 16 avril, mon fils et mon neveu furent à l'Académie et me rapporter ce qu'on y avoit fait <sup>3</sup>. M<sup>elles</sup> Le Duc, après avoir passé l'après dîné avec ma belle-fille, me vinrent voir.

Dimanche 17 avril, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. J'y fus traîné en siège et retour je fis quelque pas à pié. On fit icy l'octave de la dédicasse de la paroisse. Mon fils, sa femme et M<sup>r</sup> Maraldi allèrent voir M<sup>me</sup> Sissonne, qui est malade depuis quelques jours.

Lundy 18 avril, M., M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> de La Salle vinrent dîner icy avec M<sup>r</sup> Ducharmoy, M<sup>r</sup> de Sissonne, le P. Quinquet, théatin, et <sup>a</sup> son compagnon qui a voyagé au pays du

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ce dernier mot rajouté dans l'int. sup. à la place de avec, barré.

<sup>1. «</sup>  $M^r$  de La Hire le fils a achevé l'écrit suivant : Réflexions sur les observations du baromètre, tirées d'une lettre écrite d'Ypsale en Suède par  $M^r$  Vallerius, directeur de plusieurs mines de cuivre qui sont dans ces quartiers là » (PV 1712, séance du 13 avril, fol. 145 et suiv.).

<sup>2.</sup> La température constante des carrières placées sous l'Observatoire en faisait en effet des lieux privilégiés pour les expériences sur le baromètre et le thermomètre. Il existait également dans ces caves un grand puits vertical de 55m, reliant le sol des carrières au sommet de l'Observatoire, pour servir aux observations zénithales.

<sup>3.</sup> Lecture d'un mémoire de Nicolas Bernoulli sur les mathématiques de Newton, intervention de La Hire sur le baromètre, de Méry et Boulduc sur des jaunes d'oeufs énormes. Voir PV 1712, séance du 16 avril, fol. 151 et suiv.

Grand Mogol en qualité <sup>a</sup> de missionnaire et en a de bon <sup>b</sup> mémoires <sup>1</sup>. Après dîné M<sup>elle</sup> Carcavi me vint voir, et me dit qu'elle avoit cherché un logement dans ce voysinage. M<sup>elle</sup> Couplet vint le soir.

Mardy 19 avril, M<sup>elle</sup> Couplet vint souper avec nous. Mon fils et sa femme <sup>c</sup> allèrent dîner chez M<sup>r</sup> de Sissonne. M<sup>me</sup> Sissonne se porta mieux.

Mercredy 20 avril M<sup>r</sup> Bardon, curé de Tiers [me vint voir?]. L'après [dîné], mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie. J'ay travaillé à un discours latin sur le calendrier, dont je suis contant.

Jeudy 21 avril ma belle-fille envoya sçavoir des nouvelles de la santé de  ${\rm M^{me}}$  Sissonne, qui ce portoit mieux.

Vendredy 22 avril  $M^{elle}$  Couplet dîna avec nous et y soupa.  $M^{elle}$  de La Hire vint après soupé.

Samedy 23 <sup>d</sup> mon fils leut ce qu'il avoit fait à l'Académie, qui fut receu avec applaudissement <sup>2</sup>. Il alla ensuite avec sa femme et mon neveu chez M<sup>me</sup> Sissonne qui ce portoit mieux après la dernière saignée.

Dimanche 24 avril, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe. J'y allay en siège, et en retournant je fis quelques pas à pied. J'ay médité sur la concordance des évangélistes.

Lundy 25 avril, jour de St Marc, je me fit lire la messe dont l'épitre est fort mistérieuse et l'évangile est fort claire.

Mardy 26 avril je me fit lire la concordance latine des évangiles, la comparant avec l'ordre que je m'étoit figuré. Mon fils ala à Vanvre voir les battimens qu'il y fait redifié.

Mercredy 27 avril mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie et me rendirent compte de ce qui s'y étoit passé, et particulièrement de la continuation de l'écrit de mon fils qui fut consigné au secrétaire <sup>3</sup>. Ils allèrent ensuite voir Madame Sissonne, qui ce portoit mieux et avoit différé le remède qu'on luy avoit proposé.

Jeudy 28 avril mon fils alla à Tramblay pour exécuter les ordres que  $M^{elle}$  sa tante avoit laissé, et ne revint que fort tard par la pluye.

Vendredy 29 avril, M<sup>elle</sup> Léglantier vint dîner avec nous. M<sup>me</sup> Berville vint le soir et y demeura quelque temps. Après elle, M<sup>elle</sup> de La Hire vint passé le reste de la soirée.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ce dernier mot rajouté dans l'int. sup. à la place de calité, barré. <sup>b</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place de belles puis beaux, ces deux mots barrés. <sup>c</sup>M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> allèrent, ces deux premiers mots barrés. <sup>d</sup>Quantième rajouté dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>2.</sup> Relecture de son mémoire de la séance publique.

<sup>3.</sup> Intervention de Varignon sur la pression potentielle de la Lune sur le baromètre, et relecture par Lémery le fils de son mémoire de l'assemblée publique, sur les couleurs des précipités de mercure (PV 1712, séance du 27 avril, fol. 159). Après lecture, les académiciens devaient remettre leurs mémoires à Fontenelle afin qu'ils soient transcrits dans le registre des procès-verbaux. Ils étaient ensuite restitués à leurs propriétaires, même s'il en subsiste encore aujourd'hui quelques uns dans les pochettes de séances annuelles associées à ces registres (voir commentaire, p. 59). L'original du mémoire du fils Cassini a disparu.

MAI 1712 415

Samedi 30, mon fils alla [à la] Chambre des comptes et conduisit sa femme au Palais pour faire les préparatifs pour ces couches. Elle y acheta des présens pour la feste de mon fils et de mon neveu <sup>1</sup>, qui furent aussi régalé par sa mère et par son frère.

## May 1712

Dimanche premier may, Madame Berville, M<sup>elle</sup> Léglantier et ma belle fille entrèrent dans le convent du Val-de-Grâce y voir madame la duchesse d'Albe, et furent régalez par l'abbesse <sup>2</sup>. M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe où j'allay, et au retour je fis quelques pas à pied.

Lundy 2 may, mon fils me fit quelque demande qui me donna l'occasion de dicter quelque chose sur l'année romaine.

Mardy 3 may, M<sup>r</sup> de l'Isle, qui a obtenu de faire son observatoire dans le donjon qui est sur la porte du Luxembour <sup>3</sup>, m'est venu voir. Le soir nous eûmes icy M<sup>elle</sup> Couplet et M<sup>elle</sup> Boucher.

Mercredy 3 may <sup>4</sup> mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, et allèrent ensuite avec ma belle-fille voir sa mère dont la fièvre s'est tournée en tierce <sup>5</sup>. On parla à l'Académie de la plante du caffé qu'on cultive depuis peu à l'Amérique <sup>6</sup>; ce qui m'a fait souvenir d'une boisson faite avec des poix chiches brulez <sup>7</sup> semblable à celle du caffé qu'on me fit goûter autrefois et que je trouvé fort bonne.

Jeudy 4 may jour de l'Ascention, je me fit conduire à la messe ditte dans notre chapelle par M<sup>r</sup> Lozéac, après laquelle je demeuré quelque temps au soleil, et je me fit conduire à pied à mon appartement. M<sup>r</sup> Delaitre de Blois me vint voir.

Vendredy 5 may mon fils et sa femme allèrent voir Madame Sissonne, qui ce portoit un peu mieux.

Samedy 6 may mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où l'on traitta des glandes conglobées <sup>8</sup>. Ensuite M<sup>r</sup> Maraldi alla chez M<sup>me</sup> Sissonne, qui se portoit mieux.

Dimanche 8 je me fit conduire dans notre chapelle à la messe qui fut de l'octave de

<sup>1.</sup> Saint Jacques le Mineur et saint Philippe, célébrés le 1<sup>er</sup> mai jusqu'en 1955 (aujourd'hui le 3 mai), fête de Jacques Cassini et de Giacomo-Filippo Maraldi.

<sup>2.</sup> L'abbesse du Val-de-Grâce est nommée tous les trois ans. Nous n'avons pu identifier celle dont il est ici question.

<sup>3.</sup> Voir supra.

<sup>4.</sup> Les quatre jours qui suivent n'ont pas le bon quantième. Ce mercredi fut en réalité le 4 mai, le lendemain le 5 etc. jusqu'au samedi 7 et non 6 mai.

<sup>5.</sup> On appelle fièvre tierce une fièvre dont les accès ont lieu tous les trois jours, avec des intervalles de temps où la température du corps est normale.

<sup>6.</sup> Le procès-verbal de la séance ne rapporte rien de tel. PV 1712, séance du 4 mai, fol. 165.

<sup>7.</sup> Cette boisson était apparemment proposée sous l'appellation de « café cézé. » Voir Félix-Edouard Guérin-Méneville, *Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle et des phénomènes de la nature*, Paris, 1838, p. 139.

<sup>8.</sup> Relecture du mémoire présenté lors de l'assemblée publique par Winslow. Également une observation sur un cœur trouvé sans péricarde, par Littre, et une autre sur un vagin extraordinairement étroit, par Méry (PV 1712, séance du 7 mai, fol. 167 et suiv.).

St Jacques et de St Philippes. Ensuite je demeuray quelque temps au soleil, et je me fit conduire à pied dans mon appartement.

Lundy 9<sup>e</sup> may, après avoir achevé la lectture de Judiht (*sic*), nous avons commencé celle d'Esther. M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec nous, après avoir pris une tasse de chocolat ce matin <sup>a</sup>.

Mardy 10 may je continuay à me faire lire Esther traduict en françois.

Mercredy 11 may ma belle-fille étant antré dans le 9° mois de sa grossesse ce fit saigner, suivant l'usage de France <sup>1</sup>. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie et me rapportèrent ce qui s'y étoit passé <sup>2</sup>. M<sup>me</sup> Berville et M<sup>elle</sup> Couplet vinrent dîner avec nous.

Jeudy 12 may, je me suis fait lire la Concorde latine des Evangiles. M<sup>r</sup> le comte de Sissonne vint pour me voir, mais comme je me reposoit il ne voulut pas interompre mon sommeil.

Vendredy 13 may, je me suis fait <sup>b</sup> continuer la lecture de la Concorde. Je me portay mieux que le jour précédent. J'ay dîné à mon particulier, ne m'étant réveillé que fort tard.

Samedy 14 may <sup>c</sup>, mon fils et mon [neveu] allèrent à l'Académie. M<sup>r</sup> le Curé vint icy me confesser pour me préparer à la communion le jour suivant.

Dimanche 15 may jour de la Pentecoste, M<sup>r</sup> Lozéac vint icy dire la messe et me communia. Mon neveu m'assista l'après dîné à dire les offices et à lire l'histoire évangélique de ce jour.

Lundy  $16^{\rm e}$  may,  ${\rm M^r}$  Parent me vint voir.  ${\rm M^{me}}$  Berville et  ${\rm M^{elle}}$  Léglantier y vint aussi, et y dîner tous trois avec mon fils et ma belle fille. Je dînay à part avec mon neveu. M. et  ${\rm M^{me}}$  Bergogne envoyer me complimenter.

Mardy 17<sup>e</sup> may, le P. Le Brun me vint voir et me fit part du présent qu'il avoit receu de Provence. M<sup>r</sup> le Chevallier de Tolède m'envoya du vin qu'il luy étoit venu d'Espagne. Mon fils et sa femme allèrent dîner chez M<sup>r</sup> de Sissonne. L'après dîné, M<sup>r</sup> l'évesque de Montpellier <sup>3</sup> me vint voir, et nous parlâmes de progrès qui se font présentement dans le sçiences, tant en France qu'en Italie, et particulièrement du Palais des Sçiences érigé à Boulogne pour les observations (blanc).

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ces deux mots rajoutés dans l'int. sup. à la place d'ensemble, barré. <sup>b</sup>Ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>c</sup>Le quantième et le mois rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> À l'époque moderne, plusieurs écoles s'affrontent à propos du ou des moment(s) auxquels il convient de pratiquer une saignée sur une femme enceinte. La saignée du neuvième mois semble toutefois l'objet d'un accord entre les médecins. Voir à ce sujet le docteur Silbert, « De l'époque à laquelle on doit pratiquer la saignée dans la grossesse », dans Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale, éd. docteur Debout, Paris : Debout, 1857, t. 53, p. 241-244.

<sup>2.</sup> Mémoire de Rolle sur la construction des innégalités chez Descartes, et début d'une lecture de Lémery sur la lessive. Voir PV 1712, séance du 11 mai, fol. 173 et suiv.

<sup>3.</sup> Charles-Joachim Colbert de Croissy (1667-1738), évêque de Montpellier à partir de 1697.

JUIN 1712 417

[Vendredi 27 mai (...)] <sup>a</sup> où s'y trouva <sup>1</sup> aussi <sup>b</sup> M<sup>r</sup> Bignon l'intendant de Paris, et M<sup>r</sup> de Blansy son fils <sup>2</sup>, M. et M<sup>me</sup> Bignon prévoste des marchands, M<sup>r</sup> le comte de Sissonne et M<sup>r</sup> Ducharmoy, M<sup>me</sup> Berville et M<sup>elle</sup> Léglantier, M<sup>r</sup> de Haguais <sup>3</sup> et M<sup>r</sup> de Fontenelle. Ils me firent tous l'honneur de ce souvenir de moy en buvant à ma santé <sup>c</sup>. Ce repas fut apprêté par un traitteur. L'après dîné, mon fils fit la distribution des dragées aux messieurs et aux dames, et en fit donner aussy à leurs gens <sup>4</sup>.

Samedy 28 may, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie et me rapportèrent ce qui s'y étoit passé <sup>5</sup>.

Dimanche 29 may, jour de Ste Trinité, j'entendit icy la messe qui fut ditte par  $M^r$  Lozéac.

Lundy 30 may M<sup>me</sup> Sissonne, ce portant mieux, vint icy.

Mardy 31 may mon fils et mon neveu allèrent à Versailles remercier M<sup>r</sup> le comte Ponchartrain. Ils furent complimentez sur la promotion du père Cassini <sup>6</sup> au cardinalat par les cardinaux Janson, Detrez <sup>7</sup>, et Rohan <sup>8</sup> qui est de la dernière promotion. Le P. Le Brun et M<sup>me</sup> Berville vinrent me voir.

## Juin 1712

Mercredy <sup>d</sup> premier juin, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où on fit l'analise du castorion <sup>9</sup>. Mon fils receu une lettre de M<sup>r</sup> Harlot de la part de M<sup>me</sup> [la] duchesse d'Orléans, qui le complimentoit sur la promotion du cardinal Cassini.

- 1. « Le 19 may à 5h du matin Madame Cassini est accouchée d'une fille qui a été baptisée le 27 et nommée Susanne Françoise » (Arch. Obs., D3 :27, observations du 19 mai 1712). Il est probable que Cassini décrit ici le baptême de sa petite-fille.
- 2. Jérôme IV Bignon de Blanzy (1698-1743), fils d'Armand-Roland Bignon de Blanzy, intendant de Paris, et d'Agnès Hébert du Buc. Il devient en 1719 maître des requêtes, puis intendant bibliothécaire du Roi en 1741, à la suite de son oncle l'abbé Bignon.
  - 3. Desaguais.
- 4. Selon Le Grand d'Aussy dans la *Vie privée des Français*, il est de coutume dès le XIV<sup>e</sup> siècle d'offrir des dragées (bonbons à la confiture et épices) aux personnages de marque que l'on veut honorer. L'usage s'est ensuite répandu pendant les noces et les baptêmes de présenter des dragées aux convives, dans une coupe de vermeil dorée appelée drageoir. Voir à ce sujet Adolphe Chéruet, *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France*, Paris : Hachette, 1855, articles « dragées » et « drageoir », vol. I, p. 295.
- 5. Mémoire de Saulmon sur les marées et réactions de Varignon sur le sujet, PV 1712, séance du 28 mai, fol. 209 et suiv.
- 6. François-Marie Cassini d'Arezzo (mort en 1719), prélat italien. Il semble n'être lié que d'assez loin à la famille de Jean-Dominique Cassini. Protecteur du P. de La Tour, prédicateur des papes Innocent XI et Clément XI, il fut également un proche du cardinal Gualterio. Sur le détail de la cérémonie de sa création, voir les Oeuvres complètes de La Tour, doyen du chapitre de la cathédrale de Montauban, éd. abbé Migne, Paris : Migne, 1855, t. VI, p. 889.
  - 7 D'Estrées
- 8. Armand Gaston Maximilien de Rohan (1674-1749), évêque de Strasbourg, créé cardinal le 18 mai 1712. Il est également fait Grand Aumônier de France et commandeur du Saint-Esprit en 1713. Il est nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1701, et de l'Académie française en 1703.
- 9. « M<sup>r</sup> Geoffroy le cadet a fait voir des pierres de castoreum, dont il donnera un mémoire » (PV 1712, séance du 1<sup>er</sup> juin, fol. 220v). Le castoréum est une sécrétion des glandes sexuelles du castor.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Note en haut de la page : « Interruption d'une feuille de 4 pages. » <sup>b</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>c</sup>Cette phrase rajoutée dans l'int. sup. <sup>d</sup>Mercredy écrit une première fois à la suite du mois précédent, et barré.

Jeudy 2 juin, j'allay icy à la messe qui fut dite par M<sup>r</sup> Lozéac, et au retour j'allay voir <sup>a</sup> ma belle-fille, et je revint de son appartement à pied.

Vendredy 3 juin M<sup>r</sup> Relier me vint voir et me conta ses indispositions, qui sont semblables aux miennes. Le P. Économe des P.P. de l'Oratoire me vint voir, et me complimenta sur la promotion du cardinal Cassini. Mon fils et sa femme receurent des visites de quelques uns de leurs amis.

Samedy 4 juin la comtesse de Sissonne, se portant mieux que les jours passez, fut à la campagne, et en passant elle [s']arresta à l'Observatoire. Après avoir demeuré quelque temps avec sa fille, elle me vint voir. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, on y parla du castoreum dont on avoit deja parlé abondamment il y a quelques années, de la manière qu'il est rapporté au long dans le *Dictionnaire de Trévoux*.

Dimanche 5° juin, j'allay à la messe icy, qui fut dite par M<sup>r</sup> Lozéac. Au retour, j'allay voir ma belle-fille qui garde le lit. Je revint à pied à mon appartement. L'après dîné, M<sup>r</sup> l'abbé de Tilladet de l'Académie des inscriptions me vint [voir], et me parla du cardinal Cassini. M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir.

Lundy 6 juin, M<sup>me</sup> de Berville me vint voir. On me lava d'eau de vie qui me fit fort bien. Je me fit lire l'histoire d'Appius Claudius, qui, après la perte de sa veue, ne discontinua pas de travailler pour la République romaine <sup>1</sup>, après m'avoir fait lire celle d'Homère, qui fit de beaux ouvrages dans son aveuglement <sup>2</sup>. Les astronomes célèbres du siècle passé qui ont perdue la veue dans leurs dernières années sont Galilée <sup>3</sup>, le comte Pagan <sup>4 b</sup>, Viviani <sup>5</sup> et Montanari <sup>6</sup>.

Mardy 7 juin, je me fit lire dans le *Dictionnaire de Trévoux* ce qu'il dit du castoreum, selon les observations qui y ont été faites dans l'Académie Royalle des Sçiences, qui s'accordent avec celle qui y ont étés faites et font voir qui n'étoit pas bien connu aux Anciens.

Mercredy 8 juin, je me fit lire dans les Actes des Apôtres. Mon neveu allèrent à l'Académie, où l'on députa le P. Malebranche, qui n'y étoit point, et M<sup>r</sup> Humberg pour

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> J'allay faire, ce mot barré. <sup>b</sup>Écrite une première fois, la fin du mot a été raturée avant d'être réécrite.

<sup>1.</sup> Appius Claudius Cæcus (l'Aveugle), homme d'Etat et écrivain romain. Censeur en 312 av. J.-C., consul en 307 et 296, il défendit Rome contre le roi Pyrrhus et ses prétentions. Il a laissé son nom à la via Appia, qui mène de Rome à Brindes. Sa vie a été écrite, entre autres, par Aurelius Victor, dans son recueil De Viris illustribus (IVe siècle ap. J.-C.).

<sup>2.</sup> La plupart des biographes anciens d'Homère, poète grec de la fin du VIIIe siècle av. J.-C., s'accordent à dire qu'il fut aveugle, ce qui ne l'empêcha pas de composer l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

<sup>3.</sup> Galileo Galilei (1564-1642), astronome italien, protégé des Médicis. Galilée s'est plaint de troubles de la vision dès sa jeunesse, et a eu toute sa vie une mauvaise vue, avant de devenir aveugle durant les dernières années de sa vie. Il semblerait que ces problèmes de vue aient eu une origine génétique.

<sup>4.</sup> Blaise-François de Pagan (1604-1665), ingénieur militaire. Maître de Vauban, il devient aveugle en 1642 et se consacre à l'étude des humanités, des sciences et de la poliorcétique.

<sup>5.</sup> Vicenzo Viviani (1622-1703), mathématicien italien. Viviani et Cassini ont cherché ensemble des moyens de résoudre les problèmes d'inondation posés par la Chiani, juste avant le départ de Cassini pour Paris. Aucune des sources consultées n'évoque d'éventuels problèmes de vue.

<sup>6.</sup> Geminiano Montanari (1633-1687), astronome du grand-duc de Toscane puis mathématicien du duc de Modène. Il a succédé à Cassini à la chaire d'astronomie de Bologne en 1679. Il devient presque aveugle à la fin de sa vie, qu'il passe à Padoue.

JUIN 1712 419

me venir complimenter sur la promotion du cardinal Cassini<sup>1</sup>.

Jeudy 9 juin, M<sup>r</sup> Roolle me vint complimenter sur le même sujet, et dicourut au long sur la méthode de déterminer les périodes des mouvemens des planètes, ce que j'ay aussi autrefois entrepris de faire. Mais mon travail demeura dans les mains de M<sup>r</sup> l'abbé Gallois, qui mourut sans le donner au public <sup>2</sup>.

Vendredy 10<sup>e</sup> juin, M<sup>r</sup> Malebranche et M<sup>r</sup> Humbert, députez de l'Académie des Sçiences, vinrent me complimenter de sa part sur la promotion du cardinal Cassini <sup>3</sup>. Nous parlâmes de la manière pratiquée par M<sup>r</sup> Humbert de tirer l'emprunte des médailles antiques, et de la figure humaine qui tient un balance dans le signe du scorpion. J'ay jugé que c'étoit Césars, fondé sur les vers qui sont au premier livre de la *Géorgique* de Virgile, à la louange de cet empereur. M<sup>me</sup> et M<sup>elle</sup> Le Duc sa fille aînée me vinrent voir après avoir visité ma belle-fille.

Samedy 11 juin, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où M<sup>r</sup> le chevalier Renau a parla sur la difficulté qu'il a eu avec M<sup>r</sup> Huguens sur la route des navirs 4. Le cardinal de Rohan envoya icy M<sup>r</sup> l'abbé de Boissy 5 me complimenter sur la promotion du cardinal Cassini, et sur ce que M<sup>r</sup> Bianchini, qui b luy doit porter le bonet, est de mes amis c. M<sup>me</sup> Dalancé me vint voir après avoir veu ma belle-fille. J'avois envoyé Sorel pour savoir quand arriveroit M<sup>r</sup> Bianchini. Il rapporta qu'il viendroit lundy ou mardy, et qu'on luy avoit apresté un appartement chez le cardinal de Rohan (tache) dit depuis que le jour de son arrivée, n'étoit pas seur <et> qu'il pourroit venir avec le nonce Bentivoglio 6, qui ne sera sitôt icy d.

Dimanche 12 juin, j'allay icy à la messe qui fut dite par M<sup>r</sup> Lozéac. Après la messe, j'allay visiter ma belle-fille, et je m'en retournay à pied, soutenu de deux personnes. Mon fils et mon [neveu] allèrent pour remercier de ma part le cardinal de Rohan, mais

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Seules les deux premières lettres du nom sont lisibles, une tache d'encre masque le reste. <sup>b</sup> qui a été rajouté dans l'interligne supérieur. <sup>c</sup> amis a été rajouté dans l'interligne supérieur. <sup>d</sup>Les mots  $dit \ depuis \ [\dots] \ sitôt \ icy$  ont manifestement été rajoutés ultérieurement dans l'interligne du texte.

<sup>1.</sup> Le procès-verbal de la séance ne mentionne pas cette députation (PV 1712, séance du 8 juin, fol. 223 et suiv.). Toutefois, une délégation de ce genre est tout-à-fait plausible. Le marquis de L'Hôpital a ainsi reçu en décembre 1701 la visite de Malebranche et Varignon, venus le complimenter après le décès de son père (PV 1701, séance du 14 décembre, fol. 413v).

<sup>2.</sup> On a vu plus haut que l'abbé Gallois fut un des premiers interlocuteurs de Cassini à l'Académie des sciences. Il lui a confié un certain nombre de papiers, dont plusieurs ont été manifestement perdus à jamais. Voir à ce sujet la note de Cassini IV, p. 293 des « Anecdotes... », op. cit.

<sup>3.</sup> Voir les « Anecdotes... », op. cit., note p. 312.

<sup>4.</sup> Bernard Renau, dit Renau d'Éliçagaray, le chevalier Renau ou le Petit Renau (1652-1719). Officier de la marine du Roi et « technicien » du groupe malebranchiste (P. Costabel), il s'attache en particulier à des études sur le mouvement des vaisseaux, et s'oppose sur ce sujet à Huygens. La querelle, commencée dans les années 1690, prend fin en 1714 quand l'Académie des sciences finit par donner raison aux savants étrangers. Elle n'empêche toutefois pas le marin d'être nommé académicien honoraire dès 1699. Sur son intervention du jour, voir PV 1712, séance du 11 juin, fol. 231. Le traité de Renau date de 1689.

<sup>5.</sup> Jean Baptiste Thiaudière de Boissy (1666-1729), historien attaché au service du cardinal de Rohan. Sa grande érudition le fait admettre en 1710 à l'Académie des inscriptions.

<sup>6.</sup> Cornelio Bentivoglio (1668-1732), nonce du pape en France entre 1712 et 1715. Le fait qu'il se fasse détester à la Cour (Saint-Simon, *Mémoires, op. cit.*, t. XXVI, p. 230) ne l'empêche pas d'être créé cardinal en 1719. Il fut également clerc de la Chambre apostolique (1706) et commissaire des armes des États du pape (1707).

ils ne le trouvèrent point.

Lundy  $13^{\rm e}$  juin mon neveu, de concert avec mon fils, écrivit de ma part une lettre au cardinal Cassini, et la recommanda au vice-légat d'Avignon pour l'envoyer à Rome à  ${\rm M^r}$  Monti qui la doit présenter.

Mardy 14 juin M<sup>me</sup> Berville vint me voir et déjeuna avec moy. M<sup>r</sup> Delaistre le mousquetaire y vint aussy pendant que je me faisoit habiller, et il dîna avec mon fils et ma belle fille pendant que j'ay dîné avec mon neveu.

Mercredy 15 juin, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie. J'ay dînay avec ma belle-fille dans sa chambre, et ensuite je me fit ramener dans ma chambre afin d'estre à commodité et de la laisser à la sienne.

Jeudy 16 juin, j'allay encore dîner dans la chambre de ma belle-fille. Elle se trouva un peu plus forte que les jours précédans. L'après dîné, mon fils alla à Tramblay avec M<sup>r</sup> l'abbé Gallard et M<sup>r</sup> Delaistre du Temple, mon beau-frère.

Vendredy 17 juin, M<sup>r</sup> de Sissonne m'est venu voir, et il a dîné avec nous et avec ma belle fille dans son appartement. Je m'en suis retourné à mon appartement, faisant un peu plus de pas à pied qu'à l'ordinaire. On me dit que ce petit exersice m'a fait rendre du gravier dans l'urine dont je ne me suis pas apperceu, n'en étant nullement incommodé.

Samedy 18° juin, nous avons tous dîné avec ma belle-fille, et à mon retour j'ay fait quelque pas à pied. L'après dîné, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie et me firent le rapport de ce qu'on avoit dit <sup>1</sup>.

Dimanche 19 juin, je me fit conduire à notre chapelle pour entendre la messe. Au retour j'allay avec Mons. Maraldi dîner avec ma belle-fille, et au retour je fis 200 petits pas à pied, soutenu de deux personnes. Je me fit lire l'histoire de Judiht.

Lundy 20 juin, un missionnaire natif de Canada ami de M<sup>r</sup> de L'Isle me vint voir, et me fit le rapport d'une observation extraordinaire qui dura plusieurs heures après l'heure du lever du Soleil. Je l'ay prié de m'en marquer le détaille pour l'examiner.

Mardy 21 juin j'allay dîné avec ma belle-fille, et au retour je fit en 114 pas ce que deux jours avant je fis en 200 <sup>a</sup>, et ce que j'avois fait avant dîné en 155. Ma belle-fille vint souper dans mon appartement pour la première fois après ses couches <sup>b</sup>. Je me fis lire ce que dans le *Dictionnaire historique* <sup>2</sup> est rapporté de divers personnages de l'Écriture sainte, qui se rapportent assé bien.

Mercredy 22 juin  $M^{me}$  Berville me vint voir, et me dit que  $M^{elle}$  Léglantier sa fille

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ces quatre derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>b</sup> Ces trois derniers mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Suite de l'intervention de Renau, présentation d'un ouvrage médical espagnol. Voir PV 1712, séance du 28 juin, fol. 237-237v.

<sup>2.</sup> Il peut s'agir ici du *Grand dictionnaire historique*, ou mélange curieux de l'histoire sacrée et profane de Louis Moréri (1643-1680), publié en 1674, ou du *Dictionnaire historique* et critique de Pierre Bayle (1647-1706), paru en 1696.

JUIN 1712 421

ne se portoit pas trop bien. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où M<sup>r</sup> Roolle a parlé de l'algèbre <sup>1</sup>, et M<sup>r</sup> Renous <sup>2</sup> de la course des vaisseaux. Ma belle-fille receut une lettre de M<sup>r</sup> Bignon le Prévost des marchands, pour allèrent le lendemain voir le feu <sup>a</sup> de la St Jean. M<sup>me</sup> Berville m'envoya le soir dire qu'elle avoit apris de la duchesse d'Albe que la paix étoit faite <sup>3</sup>.

Jeudy 23 juin  $M^{me}$  et  $M^{elle}$  Harlot vinrent dîner avec nous, et me témoignèrent la bonté que  $M^{me}$  la duchesse d'Orléans montre pour moy. Nous recommençâmes la lecture de l'Évangile de St Luc.  $M^{elle}$  Couplet m'envoya des confitures d'angélique.

Vendredy 24 juin, jour de la nativité de <sup>b</sup> St Jean Baptiste, nous continuâmes la lecture de St Luc, qui explique le mistère de ce même jour quoyque nous n'eussions pas pris garde le jour précédent <sup>4</sup>, ce que nous avons attribué à la Providence divine. M<sup>r</sup> le comte de Sissonne est venu dîner avec nous. M. et M<sup>me</sup> Bergogne m'envoièrent complimenter.

Samedy 25 juin j'ay été dîner avec mon fils et ma belle-fille, soutenu à l'ordinaire par deux personnes, avec un peu plus de facilité que le jour précédent.  $M^{me}$  Berville survint à la fin du dîné, ce qui m'obligea à partir qu'après que nos gens eurent dîné, et je m'en retournay soutenu à l'ordinaire avec un peu plus de facilité. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où on parla d'un homme qui vomi une partie de l'esophage, et on parla des glandes qui sont dans le corps des animaux  $^5$ . Mon neveu (blanc)

Dimanche 26 juin j'entendit la messe de M<sup>r</sup> Lozéac, après laquelle nous dinâmes sur la voûte, et je retournay à mon appartement, soutenu à l'ordinaire, un peu plus léger que le jour précédent. M<sup>r</sup> de L'Isle vint me voir et me rendit compte de M<sup>r</sup> Lefèvre, missionnaire de Canada, qui après m'avoir veu s'en étoit retourné <sup>c</sup>.

Lundy 27 juin, M. et M<sup>me</sup> Baugier, M. et M<sup>me</sup> Pichon, M. et M<sup>me</sup> Marcadé et l'abbé Haranger vinrent fort tard <sup>d</sup> dîner avec mon fils et ma belle-fille, et y passèrent le reste de la journée. Je dînay à mon particulier avec mon neveu. Je me fis lire le 7<sup>e</sup> chapitre de St Luc.

Mardy 28 juin M<sup>r</sup> Bidaut, officier du Roy qui demeure aux galleries du Louvre, vint dîner avec nous; et après dîner il sortit avec mon fils qui alloit à l'Académie, et amena

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Allèrent le lendemain au feu, ces deux derniers mots barrés. <sup>b</sup> Ces trois derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>c</sup>Lefèvre, missionnaire [...] retourné, ces derniers mots rajoutés a posteriori. <sup>d</sup> Ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1. «</sup> M<sup>r</sup> Rolle a fini l'écrit suivant : Remarques sur le projet et sur la méthode de Diophante, pour en régler l'usage », PV 1712, séance du 22 juin, fol. 239 et suiv.

<sup>2.</sup> Renau, voir supra.

<sup>3.</sup> Les puissances en guerre pour la Succession d'Espagne étaient réunies à Utrecht depuis janvier pour trouver une issue au conflit. La trêve entre France et Angleterre est prononcée le 17 juillet, toutefois les traités d'Utrecht ne seront signés qu'en 1713, et le traité de Rastatt en 1714.

<sup>4.</sup> Cassini fait ici manifestement référence à ses interrogations de l'année précédente et non du jour précédent. Voir à la date du 2 juillet 1711.

<sup>5.</sup> Si Winslow continue effectivement à relire son écrit de l'assemblée publique sur les glandes (PV 1712, séance du 25 juin, fol. 245), l'intervention sur l'homme qui vomit son oesophage n'est retranscrite qu'à la séance du 9 juillet, fol. 261v et suiv.

M<sup>r</sup> Méry qui me vint voir <sup>a</sup>.

Mercredy 29 juin, feste de St Pierre St Paul, j'entendit la messe dans notre chapelle qui fut dite par M<sup>r</sup> Lozéac. Après la messe je restay à prendre l'air sous la voûte, qui me fit fort bien. Je fis aussy quelques pas à pied avec assé de facilité en m'en retournant à mon appartement où je dînay.

Jeudy 30 juin, le P. Le Brun vint me voir, et demeura avec moy assé longtemps. Ma belle-fille alla à l'église, relevé de ses couches.

## Juillet 1712

Le premier juillet, vendredy. Mon fils alla visiter le cardinal de Rohan et le remercier du compliment qu'il m'avoit fait faire par l'abbé de Boissy sur la promotion du cardinal Cassini b. Ce fut le même abbé qui l'introduisit à son Éminence, quoyque elle eusse donné l'ordre de n'introduire personne. Mon fils fut assé longtemps avec S.E., qui luy dit que le Roy se souvenoit encore que ce s'avoit été le père Cassini qui luy avoit fait la harangue quand il vint en France avec son général.

Samedy 2 juillet, je me fit lire plusieurs fois la messe de ce jour, qui est celle de la Visitation de la Vierge, et particulièrement l'épître qui est fort mistérieuse. L'évangile continue celuy de l'Annonciation de la Vierge, qui est célébré le 25 de mars. Mon fils alla à l'Académie, où M<sup>r</sup> Geoffroy parla de diverses espèces de bésoard, et M<sup>r</sup> Marchand fit la description de diverses plantes <sup>1</sup>. Mon neveu n'y alla pas à cause de sa fluxion à l'eil, mais il me tint compagnie avec ma belle-fille. Mon fils alla avec sa femme coucher à Brinviller <sup>2</sup>, pour y demeurer deux jours.

Dimanche 3<sup>e</sup> juillet, je me fit conduire à la messe qui étoit dite icy par M<sup>r</sup> de La Porte. Nous continuâmes la lectur de l'évangile de St Luc.

Lundy  $4^{\rm e}$  juillet,  ${\rm M^{me}}$  Berville me vint voir et resta quelque temps avec moy.  ${\rm M^r}$  Maraldi écrivit à  ${\rm M^r}$  Salvago à Gêne.

Mardy 5° juillet, mon fils et sa femme revinrent de Brainvillers. M<sup>r</sup> Maraldi alla à la thèse que soutenoit M<sup>r</sup> Méry le fils. M<sup>elle</sup> Couplet me vint voir <sup>c</sup> et m'apporta des fruits de son jardin.

Mercredy 6<sup>e</sup> juillet, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où l'on fit le rapport de plusieurs observations faites sur diverses plantes et d'autres matières phisiques <sup>d</sup>,

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Ces quatre derniers mots rajoutés a posteriori. <sup>b</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>c</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. <sup>d</sup>Ces cinq derniers mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1. «</sup> M<sup>r</sup> Marchant a lu la description de l'*Alchimilla vulgaris C. B.* Pied de Lion, de l'*Alchimilla Alpina pubescens H. R. P.*, de l'*Alchimilla quinquefolia C.B.* et de l'*Alchimilla montana minima. Col. Part. 1a.* M<sup>r</sup> Geoffroy le cadet a commencé à lire un écrit sur les bézoars » (PV 1712, séance du 2 juillet, fol. 249).

<sup>2.</sup> Brunvillers-la-Motte, dépt. Oise, arr. Clermont.

JUILLET 1712 423

par M<sup>r</sup> Cheucher sur les montagnes de Suisse <sup>1</sup>. M<sup>r</sup> Geoffroy a continuer la lecture de son mémoire sur le besouard qu'il a trouvé <sup>a</sup> en divers animaux et dans des coquilles d'huître <sup>2</sup>. M<sup>r</sup> Saumon a commencé la lecture d'un <sup>b</sup> mémoire sur les mouvemens <sup>3</sup>. M<sup>elles</sup> Le Duc son venus voir ma belle-fille, et me seroient venu voir si j'eus été en séance pour les recevoir <sup>c</sup>.

Jeudy 7<sup>e</sup> juillet, mon fils et sa femme allèrent faire plusieurs visites. On me fit promener un [peu] de temps qui me fit fort bien.

Vendredy 8<sup>e</sup> juillet, je me fit lire le *Mercure gallant* du mois précédant <sup>d</sup>, où il traite de l'origine et de la dignité de cardinal, et je me fit lire les nouvelles qui sont continuées dans ce livre <sup>4</sup>.

Samedy 9<sup>e</sup> juillet mon fils alla à l'Académie. Mon neveu ne peu pas y aller à cause de son mal à l'eil. Mon fils, sa femme, sa belle mère et son beau-frère allèrent coucher à Tramblay pour y demeurer quelques jours.

Dimanche 10<sup>e</sup> juillet, M<sup>r</sup> Martin vint icy dire la messe. M<sup>r</sup> Delaistre le mousquetaire me vint voir.

Lundy 11 juillet, M<sup>elle</sup> Couplet me vint voir pendant que je dînoit, et m'apporta des poires de son jardin.

Mardy 12 juillet, M<sup>r</sup> Maraldi mon neveu receut une lettre de M<sup>r</sup> Bianchini dattée de Cavaillon dans le comté d'Avignon <sup>5</sup>, où il mande qu'il fait compte d'estre à Paris avant le 20 de ce mois. Il en a fait part à un officier du cardinal de Rohan <sup>6</sup> qu'il l'attend depuis quelque temps. M<sup>r</sup> de La Hire le fils aîné me vint voir le soir, et nous eûmes ensemble une assé longue conférence.

Mercredy 13<sup>e</sup> juillet, M<sup>elle</sup> Couplet vint me voir et m'apporta des fruits de son jardin <sup>e</sup>. Mon neveu n'alla pas à l'Académie à cause de son indisposition.

Jeudy 14 juillet, M<sup>r</sup> Gardien vint icy pour conférer avec M<sup>r</sup> Maraldi. Mon fils et sa femme revinrent de Tramblay, dont M<sup>me</sup> le contesse de Sissonne fut fort contante. Ils avoient dîné le lundy chez M<sup>r</sup> Bignon le capitaine, qui dîna avec eux le mercredy suivant. M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>b</sup> Ces quatre derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>c</sup> Ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup. à la place de disposé à, ces deux mots barrés d' Ces trois derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>e</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup.

<sup>1. «</sup> M<sup>r</sup> Reneaume a lu l'extrait suivant de l'*Ouresiphoitès* de M<sup>r</sup> Jean-Jacques Scheuchzer, *Ouresiphoitès Helveticus sive Italianus Alpini descriptio anni 1709 authore Joh. Jacobi Scheuchzero Med. Doc. Mathes, Professore Tigurino. Per illustri Societati Regiæ Scientiarum Gallicæ »*, PV 1712, séance du 6 juillet, fol. 258v-260v.

<sup>2. «</sup>  $\acute{\rm M}^{\rm r}$  Geoffroy le cadet a fini l'écrit suivant : Suite des observations sur les bézoars », ibid., fol. 251-258v. Voir aussi HARS 1712, p. 27-29.

 $<sup>3. \</sup>ll \mbox{M}^{r}$  Saulmon a commencé à lire un écrit sur les corps qui circulent dans un liquide », ibid., fol. 260v.

<sup>4.</sup> Le numéro de juin du *Mercure galant* rapporte les noms des cardinaux nouvellement créés (p. 187-189), mais sans s'étendre sur l'origine de cette dignité...

<sup>5.</sup> Cavaillon, dépt. Vaucluse, arr. Apt.; et Avignon, dépt. Vaucluse, arr. Avignon.

<sup>6.</sup> Il s'agit manifestement de l'abbé de Boissy.

Vendredy  $15^{\rm e}$  juillet,  ${\rm M^{elles}}$  Le Duc vinrent travailler avec ma belle-fille et me vinrent voir.  ${\rm M^{elle}}$  y vint le soir.

Samedy 16° juillet, mon fils et sa femme allèrent fair plusieurs visites. Après ils aller à l'Académie, où se trouva M<sup>r</sup> Maraldi.

Dimanche 17 juillet, M<sup>r</sup> Martin vint icy dire la messe, où j'allay. Mon fils alla l'après dîné faire plusieurs visites.

Lundy 18<sup>e</sup> juillet, mon fils et sa femme allèrent dîner chez M<sup>r</sup> de La Salle, et ne revinrent qu'après que je fus couché.

Mardy 19 juillet, M. et M<sup>me</sup> Sissonne, M<sup>r</sup> Ducharmoy et M<sup>me</sup> (blanc) vinrent dîner avec nous, et restèrent icy tout l'après dîné. Mon fils et mon neveu allèrent au devant de M<sup>r</sup> Bianchini. Ils le rencontrèrent à Charenton<sup>1</sup>, où M<sup>r</sup> le cardinal de Rohan avait envoyé M<sup>r</sup> l'abbé de Boissy avec un carrosse à 6 chevaux pour le recevoir et conduire à son hôtel. Mon fils et mon neveu y entrèrent avec M<sup>r</sup> l'abbé, et conduisirent M<sup>r</sup> Bianchini à l'hôtel de son Éminence, qui le receut fort bien et luy assigna un appartement fort commode pour y demeurer en toute liberté <sup>2</sup>. Le soir, M<sup>r</sup> le cardinal vouloit retenir mon fils et mon neveu à soupé mais ils s'en excusèrent, de peur que je fusse inquiet de leur retardement <sup>a</sup>.

Mercredy 20° juillet, mon fils et mon neveu allèrent dîner avec <sup>b</sup> M<sup>r</sup> Bianchini chez M<sup>r</sup> le cardinal de Rohan, en compagnie de M<sup>r</sup> l'abbé Boissy et de M<sup>r</sup> l'abbé de Ravenne <sup>3</sup>, et ensuite ils allèrent à l'Académie où M<sup>r</sup> de La Hire le médecin leut quelques observations appartenant à la botanique <sup>4</sup>. Après l'Académie ils retournèrent à l'hôtel de Rohan, d'où ils conduisirent M<sup>r</sup> Bianchini et sa compagnie à l'Observatoire qu'ils considérèrent, m'étant venu voir, tant en arrivant qu'avant de sortir, qui fut fort tard.

Jeudy 21 juillet, le P. Le Brun me vint voir. Mon fils et mon neveu allèrent voir M<sup>r</sup> Bianchini. Je me fit conduire proche la grande porte de l'Observatoire pour y prendre un peu d'air. Mon neveu me fit le rapport d'une chambre obscure qui avoit été consignée de Dom Albano<sup>5</sup>, neveu du pape, à M<sup>r</sup> Bianchini pour la présenter aux princes de curieux de représentation d'optique qui s'y font par exellence.

Vendredy 22 juillet, mon fils et mon neveu ayant étés priez d'aller dîner chez le

- 1. Charenton-le-Pont, dépt. Val-de-Marne, arr. Créteil.
- 2. Sur l'arrivée de Bianchini à Paris et son accueil chez le cardinal de Rohan, voir Alessandro Mazzoleni, Vita di Monsignor Bianchini, Vérone : Targa, 1735, p.52.
- 3. L'abbé de Ravenne est le secrétaire du cardinal de Rohan, du moins au début du règne de Louis XV. Gaston Maugras rapporte à son sujet une anecdote amusante dans son ouvrage *Le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*, Paris : Plon, 1909, p. 457.
- $4. \ll M^r$  de La Hire le cadet a lû l'écrit suivant : Observation d'un phænomène qui arrive à la fleur de la plante nommée par Breynius Dracocephalon Americanum, lequel a rapport avec le signe pathognomonique des cataleptiques », PV 1712, séance du 20 juillet, fol. 269v et suiv.
- 5. Dom Carlo Albani (1686-1724), fils d'Horacio Albani (1669-1712). Il est également neveu et Camérier d'honneur du pape Clément XI, né Gio. Francesco Albani. Son frère Alessandro, dit le cardinal Albani (1692-1779), est connu pour son mécénat, en particulier artistique : peut-être est-il à l'origine de la présence d'une *camera obscura* (présentée à l'Académie des sciences le 3 août) dans les collections de son frère. Sur la famille Albani, voir à la BnF, dossier bleu n°7, sous-dossier n°197.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>De peur que [...] leur retardement, ces mots rajoutés a posteriori. <sup>b</sup>Allèrent dîner chez, ce dernier mot barré.

JUILLET 1712 425

cardinal de Rohan, y allèrent et conduisirent ma belle-fille dîner avec sa mère.

Samedy 23<sup>e</sup> juillet, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, et ensuite ils furent voir M<sup>r</sup> Bianchini.

Dimanche 24° juillet, j'entendit icy la messe qui fut dite par Perrault. Après la messe, je pris l'air à mon ordinaire sur la voûte en attendant le dîné. M. et M<sup>me</sup> Sissonne vinrent dîner avec nous.

Lundy 25° juillet, feste de St Jacques et de St Christophe, je me fit lire la vie de ces deux saints écrite par divers auteurs. M<sup>r</sup> Delaistre le mousquetaire vint dîner avec nous. M<sup>r</sup> Maraldi écrivit à M<sup>r</sup> Salvago, et me communiqua les lettres qu'il avoit receu de luv.

Mardy 26<sup>e</sup> juillet, M<sup>me</sup> de Rochemors, son petit fils et M<sup>r</sup> de Calvière sont venus me voir et [prendre] congé de moy pour aller à Montpellier. M<sup>r</sup> Desplaces est venu pour me voir, et a chargé mon neveu de ce qu'il m'avoit à dire. Mon fils a fait la nuit passé des observations pour déterminer la scituation de Jupiter, qui approche de l'opposition avec le Soleil, dont il a observé pendant plusieurs jours la hauteur méridienne, et le temps du passage par le méridien.

Mercredy 27<sup>e</sup> juillet mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, et me firent le rapport des contestations sur la vue qui furent pour la 3<sup>e</sup> fois entre M<sup>r</sup> de La Hire et M<sup>r</sup> Méry, qui soutient avoir été le premier à faire les expériences rapportées par M<sup>r</sup> de La Hire <sup>1</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet vint dîner avec nous. Mon fils receu deux lettres de M<sup>r</sup> Bidauld, où dans la dernière il luy apprenoit le <sup>a</sup> sujet de la venu du marquis de Nangis <sup>2</sup> de l'armée à la cour, et de l'avantage que notre armée en Flandre a remporté sur l'ennemi <sup>b</sup>.

Jeudy 28<sup>e</sup> juillet, M<sup>elle</sup> de La Hire me vint voir après soupé. Je me sentit plus fort que les jours précédans, me promenant sur la voûte avec deux personnes qui me donnèrent la main.

Vendredy 29<sup>e</sup> juillet, M<sup>elle</sup> Couplet vint dîner avec nous, et nous avons eu la confirmation des avantages que nos armées ont remporté en Flandre, par le rapport de ceux qui sont venus à l'Observatoire.

Samedy  $30^{\rm e}$  juillet, nous avons fini la lecture du livre de Judiht et ses anotations. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où  ${\rm M^r}$  Bianchini se trouva.

Dimanche le 31° juillet, jour de St Germain, mon fils alla entendre le sermon de M<sup>r</sup> l'abbé Bignon, doyen de St Germain, et fut receu avec honneur par le marguillier dans l'euvre, où fut conduit avec M<sup>r</sup> Bianchini. Mon fils et sa femme allèrent dîner chez M<sup>r</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup. à la place de luy donnoit des nouvelles de la venu, ces trois mots barrés. 
<sup>b</sup> De Nangis de l'armée [...] sur l'ennemi, ces derniers mots rajoutés a posteriori.

<sup>1. «</sup>  $M^r$  Méry a commencé à lire une suite de sa réponse à  $M^r$  de La Hire sur la choroïde. Comme il a avancé que la choroïde étoit une continuation de la pie-mère,  $M^r$  Du Verney a soutenu le contraire, et tous deux se sont engagez à démontrer leur opinion », PV 1712, séance du 27 juillet, fol. 297v.

<sup>2.</sup> Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis (1682-1742). Il s'est particulièrement distingué lors de la guerre de Succession d'Espagne, et fut nommé colonel-lieutenant du régiment du Roi en 1711.

Montsabert, et passèrent chez luy l'après dîné a.

#### **Aoust 1712**

Lundy premier aoust, M<sup>r</sup> Couplet le fils envoya à mon fils des figues et on m'en <sup>b</sup> [donna à] manger, étant encore <sup>c</sup> dans mon lit. Le P. Le Brun me vint voir, nous parlâmes ensemble des antiquitez ecclésiastiques.

Mardy 2 aoust, mon fils et mon neveu allèrent voir M<sup>r</sup> Bianchini, et consertèrent ensemblent de venir dîner avec nous le jour suivant, et d'aller ensembles à l'Académie, pendant que ma belle-fille iroit à la tragédie aux Jésuites, à l'occasion de la feste de St Pierre aux liens qui fut lundy.

Mercredy 3 aoust, M<sup>r</sup> Bianchini vint dîner icy avec le P. Le Brun. On y parla d'un livre imprimé à Londre depuis 5 ans, où il est parlé de M<sup>r</sup> Bianchini et de moy au sujet de ma méthode de parallaxe. Ce livre a pour titre *Preletiones Astronomice*, de Guillaume Wiston <sup>1</sup>. L'après dîné, ils allèrent à l'Académie, où M<sup>r</sup> Bianchini fit voir un chambre optique, qui représentoit fort bien les objets extérieur sur une feuille de papier placée horizontalement <sup>2</sup>. Ma belle-fille alla à la tragédie aux Jésuites avec M<sup>me</sup> Marcadé, où elle fut régalée d'une collation magnifique.

Jeudy 4<sup>e</sup> aoust, mon fils alla dîner avec M<sup>r</sup> le président de May <sup>3</sup> à sa maison de campagne, où étoit le P. Malebranche et le P. Renault, qui s'entretinrent ensemble des invantions mathématiques. Mon neveu examina mon [globe] céleste perpétuel, qu'il compara avec les tables de Ptolomée et avec les observations modernes. Étant le jour de St Dominique dont je porte le nom, je fus régalé par mon fils, par ma belle-fille et par mon neveu, et je fus conduit à pied entendre la messe dite par M<sup>r</sup> Lozéac dans notre chapelle, et je me fit lire la vie du saint.

Vendredy 5<sup>e</sup> aoust, M<sup>r</sup> Bianchini apporta icy la chambre optique pour la faire voir à ma belle-fille, qui eut le plaisir d'en voir l'effet <sup>d</sup>. M<sup>elle</sup> Couplet vint me voir le soir.

Samedy 6 aoust, M<sup>r</sup> Delaistre le mousquetaire vint dîner avec nous <sup>e</sup>. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où on parla de la propriété de diverses plantes <sup>4</sup>, et

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>L'œuvre où fut conduit [...] l'après-dîné, ces derniers mots rajoutés a posteriori. <sup>b</sup>Ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup. <sup>c</sup>Ce dernier mot dans l'int. sup. <sup>d</sup>En voir l'effet. Mon luy fit, Ces trois mots barrés. <sup>e</sup>M<sup>r</sup> Delaistre [...] avec nous, ces mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> William Whiston, Prælationes astronomicæ Cantabrigiæ in scholis publicis habitæ a Gulielmo Whiston... quibus accedunt tabulae plurimæ astronomicæ Flamstedianæ correctæ, Halleianæ, Cassinianæ et Streetianæ..., Cambridge, 1707. Partisan comme Cassini de la périodicité des comètes, Whiston est également l'un des premiers auteurs à populariser la philosophie newtonienne.

<sup>2. «</sup> Mr Bianchini a fait voir une chambre optique dont on se peut servir pour dessiner des objets éloignez, fort artistement faite », PV 1712, séance du 3 août, fol. 302. Voir également la lettre de Bianchini à Dom Carlo Albano du 8 août 1712 (en partie retranscrite dans A. Mazzolini, *Vita di Mons. Bianchini..., op. cit.*, p. 68), dans laquelle Bianchini rapporte le succès phénoménal de la *camera obscura* que de nombreux aristocrates français demandent à voir, y compris le duc d'Orléans.

<sup>3.</sup> Du Metz

<sup>4.</sup> Le procès-verbal de la séance ne rapporte rien de tel. Voir PV 1712, séance du 6 août, fol. 363.

 $AO\hat{U}T$  1712 427

à la sortie ils allèrent à la Sorbonne, à une thèse dédiée au cardinal de Rohan a. Nous finisme la lecture des Actes des Apostre.

Dimanche 7<sup>e</sup> aous, j'allay à pied dans notre chapelle pour entendre la messe de M<sup>r</sup> de La Porte. Mon fils, sa femme et mon neveu allèrent à N.D. pour entendre le *Te Deum* qui y fut chanté pour les avantage de nos armés sur celle des alliez <sup>1</sup>. Le cardinal de Rohan se trouva [là] avec un grand nombre d'évesque.

Lundy 8<sup>e</sup> aoust, mon fils et ma belle-fille allèrent à Villepinte, où ils conduisirent M<sup>r</sup> Delaistre <sup>b</sup> mon beau-frère et M<sup>elle</sup> Dumini. Le père Le Fée me vint voir, et nous parlasmes des canonisations faites depuis peu <sup>2</sup>. M<sup>r</sup> Harsoekher, qui étudie à Paris la médecine, me vint voir aussy, et demeura icy longtemps après le départ du P. Le Fée.

Mardy 9° aoust, mon fils et ma belle-fille revinrent de Tramblay. M<sup>elle</sup> Gobelin<sup>3</sup>, accompagnée de M<sup>elle</sup> Hébert, vint nous <sup>c</sup> voir. Mon fils alla à l'Académie, où M<sup>r</sup> Méry parla de la structure de l'eil<sup>4</sup>.

Mercredy 10<sup>e</sup> aoust, jour de St Laurens, je me fis conduire à la messe qui fut dite par M<sup>r</sup> de La Porte, et je me fit lire deux fois le martire de St Laurens et celuy de Ste Susanne, arrivée le jour suivant <sup>d</sup>. Comme ma belle file porte ce nom, je la régalay d'un rouet fort beau que mon fils acheta. M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec nous. M<sup>r</sup> Chapotot le fils <sup>5</sup> vint icy prouver un niveau dont on luy a ordonné un semblable.

Jeudy 11<sup>e</sup> aoust, M. et M<sup>me</sup> Sissonne allant à Amblinvillers passèrent par icy, où ils demeurèrent longtemps. Je me fis continuer la lecture des Actes des Apôtre.

Vendredy 12 aoust M<sup>r</sup> Malesyeux, dans une lettre à mon neveu, exposa quelques difficultez sur ma nouvelle méthode des éclipses <sup>e</sup> du Soleil, qui furent résoluent par mon fils.

Samedy  $13^{\rm e}$  aoust, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie. Melle Couplet vint dîner avec nous.

Dimanche 14° aoust, veille de l'Assumption de la Vierge, je fus conduit pour entendre la messe dite par M<sup>r</sup> de La Porte dans notre chapelle. Nous dinasmes sur la voûte. Après que mon fils fut allé de bon heure à l'endroit où il avoit été prié avec sa femme de souper, j'envoyé le carrosse à M<sup>r</sup> le Curé qui me vint confesser dans notre chapelle à 7 heures.

Lundy 15<sup>e</sup> aoust, jour de l'Assomption de la Ste Vierge, je communié à la messe de

- 1. Le Te Deum fut chanté en remerciement pour la victoire française de Denain (24 juillet 1712).
- 2. Pie V et Catherine de Bologne, entre autres, furent canonisés en 1712.
- 3. Ce personnage n'a pu être clairement identifié.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Et à la sortie [...] Rohan, ces mots rajoutés dans la marge.

<sup>b</sup>Ces deux derniers mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>c</sup>M<sup>lle</sup> Hébert nous vint voir, ces deux mots barrés.

<sup>d</sup>Ces trois derniers mots rajoutés dans l'int. sup. à la place d'arrivée le même jour, ces mots barrés.

<sup>e</sup>Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place d'époques.

<sup>4. «</sup> M<br/>r Méry a achevé l'écrit suivant : Sur la structure de l'æil », PV 1712, séance du 9 août, fol<br/>. 305 et suiv.

<sup>5.</sup> Jean Chapotot, fils de Louis, fabricant d'instruments scientifiques, actif de 1676 à 1721. Il collabore avec le fils Lebas, fabriquant la partie mécanique de certains instruments quand Lebas se charge de la partie optique (voir supra).

 $M^r$  de La Porte dite dans notre chapelle.  $M^{elle}$  Couplet et  $M^r$  Delaistre le mousquetaire soupèrent avec nous.

Mardy 16<sup>e</sup> aoust, je pris information de Tilly <sup>1</sup>, frère de Dessessars, qui m'a servi autrefois et est revenu servir ma belle-fille, et j'en fus contant. Je le fis lire, ce qu'il fit fort distinctement.

Mercredy 17<sup>e</sup> aoust, M<sup>elle</sup> Baugier me vint voir et amena ma belle-fille dîner avec elle à Montrouge. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où M<sup>r</sup> de La Hire le médecin parla de la fleure blanche qui vient autour de l'eil des figues <sup>2</sup>. L'après dîné, M<sup>r</sup> le Curé me vint voir et nous parlasmes des antiquitez ecclésiastiques, et des himnes de tous les jours de la semaine.

Jeudy 18<sup>e</sup> aoust M<sup>r</sup> Bianchini et M<sup>r</sup> le comte Selesi, gentilhomme du cardinal de Rohan<sup>3</sup>, vinrent à l'Observatoire. Ce comte amena dans un autre carrosse 3 dames, dont une qui a beaucoup d'esprit dit qu'elle me voyoit avant mon mariage, et qu'elle voyoit MM<sup>r</sup> Picard et Mariotte. Mes gens ne trouvèrent pas à propos que toute cette compagnie me vint voir, [ni] qu'une fille me lisoit la traduction des Actes des Apôtres. Ils considérèrent longtemps les instrumens et les autres (blanc) a eusitez, et M<sup>r</sup> Bianchini laissa icy le modelle du globe céleste du Palais Farnèse <sup>4</sup>.

Vendredy 19 aoust,  $M^{\text{elle}}$  Couplet me vint [voir], et resta quelque temps avec ma belle-fille.

Samedy 20°, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où se trouva M. Bianchini qui y porta un tuieau pour une lunette d'une grandeur extraordinaire, facile à estre dressé aux astres <sup>5</sup>.

Dimanche 21° aoust, j'entendit icy la messe de M. Perrault, et je considéré le modelle du globe Farnèse, apporté de Rome par M. Bianchini, le comparant à mon globe perpétuelle. M<sup>elle</sup> Couplet vint icy le soir avec sa seure pendant que nous soupions. Je commençay de me faire lire la Concorde des Evangiles.

Lundy  $22^e$  aoust, mon fils et sa femme allèrent dîner à Seaux, chez M. et  $M^{me}$  Malesyeux  $^6$ , d'où ils devoient aller à Amblinvillers.

- 1. Domestique des Cassini.
- 2. «  $M^r$  de La Hire le cadet a lu l'écrit suivant : Observation sur les figues », PV 1712, fol. 311v et suiv.
- 3. Ce personnage n'a pu être clairement identifié, il est toutefois mentionné dans la biographie de Bianchini par Mazzoleni sous l'orthographe « Cellesi » (p. 52).
- 4. Il s'agit probablement d'une copie de la sculpture appelée aujourd'hui « Atlas Farnèse », statue en marbre (copie du IIe s. ap. J.-C.) d'Atlas supportant la sphère céleste. Cette statue avait été acquise au début du XVIe siècle par le cardinal Farnèse, et exposée au Palais éponyme.
- 5. « M. Bianchini a fait voir une machine inventée par M. Chiarelli, prêtre de Vicenze, dans laquelle est un télescope de telle longueur que l'on veut, et qui se transporte et se manie très aisément. Il en donnera une description », PV 1712, séance du 20 août, fol. 317v. Voir aussi Réaumur, « Description d'une machine portative propre à soutenur des verres de très grands foyers, présentée à l'Académie par M. Bianchini », dans *HARS* 1713, p. 299-306.
- 6. Françoise Faudel de Fauveresse (1650-1741), gouvernante des enfants du duc du Maine entre 1694 et 1704. Son père Pierre Faudel de Fauveresse (1602-1704) était avocat au Parlement de Paris. Elle épouse Nicolas de Malézieu en 1672, et lui donne quatre enfants.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Le mot a été rendu illisible à la suite d'une goutte d'eau sur le texte.

 $AO\hat{U}T$  1712 429

Mardy 23° aoust, M. Harsouker, qui doit bientost aller à Duceldorff<sup>1</sup>, me vint voir. Je l'ay prié de venir dîner avec nous avant son départ. Nous parlâmes des livres que son père a donné au public <sup>a</sup>.

Mercredy 24° aoust M. Monsabert, conseiller au Parlement, vint prendre mon neveu pour aller à Amblinviller. Je me fit conduire dans notre chapelle pour entendre la messe de M. Chartier <sup>2</sup>. L'après dîné, une partie de nos gens aller pour entendre la publication de la trêve <sup>b</sup>, qui se fit aujourd'huy <sup>c</sup>. Le soir, mon fils revint d'Amblinvillers avec mon neveu, et raconta l'accueil que M. Malesyeux luy avoit fait à Seaux, d'où il l'avoit conduit avec sa femme <sup>d</sup> à sa maison de Châtenet, dîner dans une grande compagnie, à la même table où étoit les princes, fils du duc du Maine <sup>3</sup>, d'où il étoit partit fort tard pour aller à Amblinvillers, où ils furent receu avec joye. M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec moy. Ma belle-fille resta avec sa mère à Amblinvillers pour deux autres jours.

Jeudy 25 aoust, jour de St Louis, mon fils et mon neveu allèrent à la messe aux Pères de l'Oratoire, rue St Honoré <sup>4</sup>, où le P. Guillaume des Petits Pères Noirs <sup>5</sup> prescha. Le soir, M. Bianchini vint icy, et demeura assé longtemps avec moy. Il y fit porter sa machine, qui sert à dresser les verres d'une grandeur extraordinaire à ciel. On le dressa à Jupiter, à l'heure que son premier satellite devoit sortir de l'ombre, dont on observa le temps <sup>6</sup>. On averti M. da La Hire, qui envoya son fils aîné pour l'usage de cette machine.

Vendredy 26 aoust, mon fils retourna à Amblinvillers acconduire sa femme. M. Delaistre le mousquetaire vint dîner avec nous. Nous recommençâmes la lecture des Actes des Apôtres. Le soir, mon fils revint d'Amblinvillers avec sa femme.

Samedy 27<sup>e</sup> aoust, M. Delaistre vint dîner avec nous. Mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où l'on parla des coquillages de mer et de leur mouvement <sup>e 7</sup>; et après l'Académie, mon neveu alla chez M. Lebas luy payer une lunette pour M. le cardinal de Rohan.

Dimanche 28° aoust, je fus conduit à entendre la messe de M. de La Porte. M<sup>elle</sup> Couplet dîna avec nous. L'après dîné le duc de Bavière <sup>8</sup> vint à l'Observatoire, où il fut entremi pendant deux heures par mon fils et mon neveu, mes indisposition m'ayant empêché de me présenter. Il montra d'avoir intention d'y retourner quand le temps

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ces six derniers mots rajoutés a posteriori. <sup>b</sup> Ce mot rajouté dans l'int. sup. à la place de paix, barré. <sup>c</sup> Ce dernier mot rajouté dans l'int. sup. à la place de qui se fit la paix d'une, ces quatre mots barrés. <sup>d</sup> Avec sa femme à dîner, ces deux mots barrés. <sup>e</sup> Cette dernière proposition rajoutée dans l'int. sup.

 $<sup>1.\ \</sup> D\"{u}sseldorf,\ Allemagne,\ land\ Rh\'{e}nanie-du-Nord-Westphalie,\ district\ D\"{u}sseldorf.$ 

<sup>2.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Il est toutefois probable qu'il s'agisse d'un prêtre du séminaire Saint-Magloire.

<sup>3.</sup> Louis Auguste II de Bourbon (1700-1755), prince des Dombes; et Louis Charles de Bourbon (1701-1775), comte d'Eu.

<sup>4.</sup> Pour la messe annuelle de l'Académie des sciences (voir supra).

<sup>5.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>6.</sup> Arch. Obs., D3:27: « 25 aoust [1712], M. Bianchini estoit présent à cette observation. »

 $<sup>7.\,</sup>$  « M. de Réaumur a continué son écrit sur le mouvement des coquillages commencé le 30 juillet », PV 1712, séance du 27 août, fol. 334.

<sup>8.</sup> Maximilien-Emmanuel (1662-1726), Électeur de Bavière à partir de 1679. Il prend le parti français lors de la guerre de Succession d'Espagne.

seroit propre, pour y faire quelque observation.

Lundy 29<sup>e</sup> aoust, mon fils alla avec sa femme et avec M<sup>elle</sup> Couplet à Tramblay pour y demeurer quelque jours. Mon neveu me fit le rapport de ce qu'on avoit fait voir le jour précédent au duc de Bavière. Je me trouvay un état de santé un peu meilleur que le jour précédent. M. Saurin me vint voir avec une compagnie de Messieurs genevois. Nous continuâmes la lecture des Actes des Apotres.

Mardy 30 (blanc)

Mercredy 31° aoust, mon fils et ma belle-fille revinrent de Tramblay avec M<sup>elle</sup> Couplet. L'après dîné, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie, où l'on traitta des coquillages de mer et de leur mouvement <sup>1</sup>. Je me fit lire la *Vie de David* écritte par l'abbé de Choisi <sup>2</sup>.

# Septembre 1712.

Jeudy 1<sup>er</sup> septembre, M. Bianchini vint de bon heur à l'Observatoire, pendant que mon fils étoit à la Chambre des comptes et ma belle-fille à l'assemblée des dames de la paroisse. M. Maraldy luy fit voir les choses remarquables de l'Observatoire et observa avec luy le midy. Ils comparèrent ensemble le corps de l'ancien globe Farnèse avec mon globe perpétuelle, et ils remarquèrent qu'ils s'accordoient ensembles vers le 3<sup>e</sup> siècle. M. le comte de Sissonne survint et nous dinâmes tous ensemble dans la sale de l'Observatoire. Je me fis lire mon traitté imprimé de l'origine et progré de l'astronomie <sup>3</sup>.

Vendredy 2e (blanc)

Samedy 3° septembre, mon fils et mon neveu allèrent à l'Académie après avoir été dîné chez M. Bianchini. Ma belle-fille alla questé chez M. Delaistre mon beau-frère, par ordre de sa mère, pour des gens qui avoient été ruinez par le feu.

Dimanche 4<sup>e</sup> septembre, j'entendit icy la messe de M. de La Porte. L'après dîné, ma belle-fille sortit avec M<sup>elle</sup> Couplet, et allèrent chez M. le chevalier de Tolède et chez M<sup>me</sup> Berville. M. Delaistre le mousquetaire vint me voir après dîné.

Lundy 5<sup>e</sup> septembre, nous finisme la lecture de la *Vie de David* écritte par <sup>a</sup> M. l'abbé de Choisy. M<sup>elle</sup> Couplet vint souper avec nous.

Mardy 6<sup>e</sup> septembre, je commençay à me faire lire le premier livre des Rois. M. Maraldi alla avec M. Bianchini voir des expériences de la pierre d'aiman chez M. But-

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Écritte écritte par, ce mot barré.

<sup>1. «</sup> M. de Réaumur a continué sa lecture », PV 1712, séance du 31 août, fol. 337v.

<sup>2.</sup> François-Timoléon de Choisy (1644-1724), Interprétation des Psaumes avec la Vie de David, Paris : S. Mabre-Cramoisy, 1687.

<sup>3.</sup> Jean-Dominique Cassini, De l'origine et du progrès de l'astronomie, et de son usage dans la géographie et dans la navigation, Paris : Impr. royale, 1693.

SEPTEMBRE 1712 431

terfield  $^{1}$ .

Mercredy 7<sup>e</sup> septembre, mon fils <sup>a</sup> et mon neveu [ont esté à l'Académie] <sup>b</sup>, où on fit voir un carrosse qui par des ressors fais marcher deux chevaux, descendre une dames qui étoit dedans et un laquais par derrière <sup>2</sup>.

Jeudy 8 septembre, jour de la Vierge, j'entendit icy la messe dite par M. de La Porte. Mon fils alla dîné chez M. l'abbé de Camp <sup>3</sup> où se trouva M. Bianchini. L'après [dîné], il alla avec sa femme et sa fille, et avec <sup>c</sup> M. et M<sup>me</sup> Monsabert, à Tremblay.

Vendredy 9<sup>e</sup> septembre, M<sup>elle</sup> de La Hire vint le matin prendre avec moy et M. Maraldi une tasse de chocolat. Je la priay à dîner, qu'elle accepta aussy.

Samedy 10° septembre, M. Audiberti <sup>4</sup> envoya une lettre pour mon fils, que mon neveu me lit, par laquelle il luy mandoit que M. le cardinal Janson le prioit avec mon neveu d'aller dîner chez luy, où se devoit trouver M. Bianchini, et plusieurs autres seigneurs italiens. Je luy envoyé cette lettre à Tramblay, mais comme il étoit engagé avec M. et M<sup>me</sup> Monsabert qu'il avoit conduits à Tremblay, il ne peut pas y aller chez M. le cardinal.

Dimanche 11° septembre, mon neveu alla dîner [chez] le cardinal Janson, où étoit M. Bianchini, qui après dîné le ramena à l'Observatoire, où avoit été M<sup>elle</sup> Couplet dîner avec moy. Le P. Le Brun s'y trouva, et eut avec M. Bianchini un entretien sçavant et agréable en ma présence. Le soir, après qu'ils furent partis, je fit continuer la lecture de la Bible. Mon neveu écrivit à mon fils ce qui s'étoit passé, et ce qu'il avoit apris de la prise de Douay et du siège du Quenoy, et d'autres avantages contre les ennemis <sup>5</sup>.

Ici se termine le journal que J. Dom. Cassini dictoit tous les jours, trois jours après, mort le 14 sept. 1712. On peut dire qu'il s'endormit dans le Seigneur.

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ces deux mots écrits une première fois, barrés puis réécrits dans l'int. sup. <sup>b</sup> Mon neveu ont esté où on fit voir, les deux mots barrés. <sup>c</sup> Ces quatre mots rajoutés dans l'int. sup.

<sup>1.</sup> Butterfield était connu à Paris pour la qualité de ses aimants. Lister avait déjà pu en faire l'expérience en 1698 : « Mr Butterfield is a right hearty honest englishman, who has resided in France 35 years, is a very excellent artist in making all sorts of mechanical instruments [...] He entertained us full two hours with experiments neatly contrived about the effects of the loadstone... », Martin Lister, A Journey to Paris in the Year 1698, Londres : J. Tonson, 1699, p. 80 et suiv.

<sup>2. «</sup> M. Descamus est entré dans l'assemblée et a fait voir un petit carrosse de son invention qui se meut par des ressorts, qui tourne, d'où une dame descend, remonte etc. », PV 1712, séance du 7 septembre, fol. 365v.

<sup>3.</sup> François de Camps (mort en 1721), abbé de Saint-Marcel, évêque de Pamiers. En dépit de sa vie scandaleuse, il fut un grand érudit et numismate.

<sup>4.</sup> Ce personnage n'a pu être identifié.

<sup>5.</sup> Douai et Le Quesnoy (dépt. Nord, arr. Avesnes-sur-Helpe) sont pris par l'armée française le 9 septembre 1712.

### ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

### Justine Ancelin

titulaire d'un Master 2 d'Histoire des sciences et des techniques

### SCIENCE, ACADÉMISME ET SOCIABILITÉ SAVANTE

Édition critique et étude du Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini (1710-1712)

 ${\bf Tome\ trois: Annexes-Bibliographie}$ 



Colbert présentant les membres de l'Académie royale des sciences à Louis XIV Henri Testelin, 1668, Château de Versailles.

J.-D. Cassini est le troisième personnage au premier plan en partant de la gauche.

Troisième partie

Annexes

### Table des matières

A Un	savant à la renommée internationale. 443
	Fig. 1 : Carte des environs de Nice et Perinaldo
	Fig. 2 : Placement des académiciens
	Tabl. 1 : Présidents et vice-présidents de l'Académie entre 1699 et 1715
	Tabl. 2 : Directeurs et sous-directeurs de l'Académie des sciences entre 1700 et 1715
	Les membres de l'Académie louisquatorzienne (1666-1715) 445
L'imj	olication du clan Cassini-Maraldi à l'Académie des sciences 457
	Fig. 3 : Médaille frappée en l'honneur de la construction de l'Observatoire en 1667
	Tabl. 3 : Nombre moyen d'académiciens présents aux séances, par classe, entre 1699 et 1715
	Fig. 4 : Nombre moyen d'académiciens présents aux séances, par classe et par année
	Tabl. 4 : Taux de présence des académiciens aux séances ordinaires 458
	Tabl. $5$ : Académiciens effectuant plus de $3$ interventions par an . $459$
	Fig. 5 : Inventions et mémoires soumis au jugement de l'Académie entre 1699 et 1715
	Tabl. 6 : Les 13 académiciens les plus actifs au sein des commissions entre 1699 et 1715
	Tabl. 7 : Nombre de mémoires publiés par académicien 460
	Tabl. 8 : Académiciens ayant publié plus de 10 articles dans les $MARS$ entre 1699 et 1715
	Tabl. 9 : Pourcentage de publication des articles des 20 académiciens les plus productifs entre 1699 et 1715 461
	Tabl. 10 : Académiciens sollicités 5 fois ou plus pour des séances publiques, entre 1699 et 1715
	Tabl. 11 : Académiciens les plus influents pour la période 1699-1715462

440 TABLE DES MATIÈRES

В	Mémoires présentés à l'Académie des sciences entre 1710 et 1712.	463
	1710	464
	1711	470
	1712	474
$\mathbf{C}$	L'influence de Cassini en dehors du cadre académique.	479
	Tabl. 12 : Lieux de résidence des correspondants de l'Académie	
	des sciences	479
	Tabl. 13 : Les académiciens et leurs correspondants	479
	Un exemple d'écriture « autobiographique » de Cassini $\ \ \ldots \ \ \ldots$	480
D	L'enracinement français de la famille Cassini : réseaux parisiens, ré-	
	seaux picards.	483
	Contrat de mariage de Jean-Dominique Cassini et Geneviève de Laistre	483
	Contrat de mariage de Jacques Cassini et Suzanne-Françoise du Charmoy	487
${f E}$	Une situation sociale ambiguë.	495
	Donation de JD. Cassini à son fils Jacques	495
	Donation d'Élisabeth Godeffroy à Suzanne-Françoise Charpentier du Charmoy	499
$\mathbf{F}$	Arbres généalogiques	503
	Fig. 6 : Les origines de la famille de Laistre	504
	Fig. 7 : La branche de Laistre de Clermont-en-Beauvaisis $\ \ \ldots \ \ .$	505
	Fig. 8 : La branche de Laistre de Blois	506
	Fig. 9 : La branche de Laistre de Bailly	507
	Fig. 10 : La branche Vollant de Berville	508
	Fig. 11 : La branche Cassini	509
	Fig. 12: La famille Couplet	510
	Fig. 13 : La famille de La Hire	511
$\mathbf{G}$	L'Observatoire : hôtel noble, hôtel pour les nobles.	<b>513</b>
	Fig. 14 : Plan du rez-de-chaussée du bâtiment principal de l'Observatoire	514
	Fig. 15 : Plan du premier étage du bâtiment principal de l'Ob-	011
	servatoire	515
	Fig. 16 : Plan du second étage du bâtiment principal de l'Obser-	
	vatoire	516
н	Une vieillesse bien remplie.	517
	Les relations des Cassini en 1710-1712	517
	Tabl. 14 : Livres lus par Cassini entre juin 1710 et septembre 1719	591

TABLE DES MATIÈRES 441

Ι	Prier.	523
	Fig. 17 : Le quartier de l'Observatoire à la fin du règne de Louis	
	XIV	523
	Fig. 18: Notre-Dame-dessoubs-terre	524
J	Les nouvelles du temps.	<b>525</b>
	Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525
K	« Nous n'avons plus d'hommes de cette trempe. »	527
	Fig. 19 : L'Académie des Sciences et des Beaux-Arts dédiée au	
	Roy (S. Le Clerc)	527
	Fig. 20 : Statue de JD. Cassini (JG. Moitte)	527
	Statue de Molière (JJ. Caffieri)	527
$\mathbf{L}$	Le Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini.	<b>529</b>
	Fiche codicologique du manuscrit	529
	Photographies du manuscrit	533
	Fig. 22: Un exemple d'ajustements	533
	Fig. 23: Ratures et corrections	533
	Fig. 24 : Un autre exemple de l'écriture du $Journal$	533
	Fig. 25 : Dates barrées	534
	Fig. 26 : Dates non complétées	534
	Fig. 27 : Omissions de noms propres	534
	Fig 28 : Dos et pièces de titre	535
	Fig. 29 : Page de titre	535
	Fig. 30 : Exemple des marques apposées au crayon par Cassini IV	535
	Fig. $31$ : Évolution du nombre de croix tracées par Cassini IV	535
So	ources et bibliographie	537
In	$\operatorname{dex}$	579

### Annexe A

### Un savant à la renommée internationale.

Le parcours italien d'un fils de notable niçois.

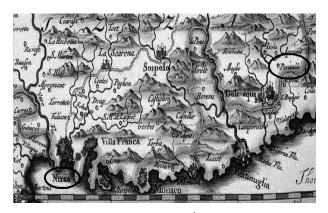


Fig. 1 : Carte de Borgonio (1683) représentant les États sardes (détail) : les environs de Nice et Perinaldo.

### L'Académie des sciences au temps de Jean-Dominique Cassini.

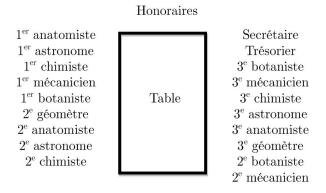


Fig. 2 : Placement des académiciens, décidé lors de la séance du 7 février 1699.

ANNEXE A

Année	Président	Vice-président
1699	Abbé Bignon	Marquis de L'Hôpital
1700	Abbé Bignon	Abbé de Louvois
1701	Maréchal de Vauban	Abbé Bignon
1702	Abbé Bignon	Marquis de L'Hôpital
1703	Abbé de Louvois	Abbé Bignon
1704	Abbé Bignon	Marquis de L'Hôpital
1705	Maréchal de Vauban	Abbé Bignon
1706	Marquis de Dangeau	Abbé Bignon
1707	Abbé Bignon	Père Gouye
1708	Abbé de Louvois	Abbé Bignon
1709	Abbé Bignon	Père Gouye
1710	Abbé Bignon	Père Gouye
1711	Père Gouye	Abbé Bignon
1712	Abbé Bignon	Père Gouye
1713	Maréchal d'Estrées	Père Gouye
1714	Abbé Bignon	Chevalier Renau
1715	Chevalier Renau	Père Gouye

Tabl. 1: Présidents et vice-présidents de l'Académie entre 1699 et 1715.

$Ann\'ee$	Directeur	Sous-directeur
1 <sup>er</sup> semestre 1700	Gallois	Du Hamel
2 <sup>nd</sup> semestre 1700	Homberg	Du Hamel
1 <sup>er</sup> semestre 1701	Du Hamel	Gallois
2 <sup>nd</sup> semestre 1701	Ph. de La Hire	JD. Cassini
1702	JD. Cassini	Des Billettes
1703	Gallois	Homberg
1704	JD. Cassini	Gallois
1705	Gallois	Ph. de La Hire
1706	Gallois	Fontenelle
1707	Homberg	Fontenelle
1708	JD. Cassini	Ph. de La Hire
1709	Fontenelle	Homberg
1710	Ph. de La Hire	Varignon
1711	Varignon	Maraldi
1712	N. Lémery	Varignon
1713	Fontenelle	Réaumur
1714	Réaumur	J. Cassini
1715	J. Cassini	S. Boulduc

Tabl. 2 : Directeurs et sous-directeurs de l'Académie des sciences entre 1700 et 1715.

### Les membres de l'Académie louisquatorzienne (1666-1715)

### « Ceux qui se réunissent à la Bibliothèque du Roi » (1666-1699)

Les académiciens du XVII<sup>e</sup> siècle n'ayant pas de statut précis au sein de la Compagnie, on les a présenté ici dans l'ordre alphabétique. Source : Index biographique de l'Académie des sciences.

Sont notés en gras les académiciens cités dans le Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini.

Auzout (Adrien) : académicien en 1666.

Bessé, alias Besset de la Chapelle (Henri de) : académicien en 1683.

Bignon (Jean-Paul) : académicien en 1691, honoraire en 1699.

Blondel (François): académicien en 1669, mort en 1686.

Borely, alias Borel (Jacques): académicien en 1674, mort en 1689.

Boulduc (Simon): académicien en 1694, pensionnaire en 1699.

Bourdelin (Claude I<sup>er</sup>): académicien en 1666, pensionnaire en 1699.

Buot (Jacques): académicien en 1666, mort en 1678.

Carcavi (Pierre de) : académicien en 1666, mort v. 1684.

Carré (Louis) : élève en 1697, confirmé en 1699.

Cassini (Jean-Dominique) : académicien en 1669, pensionnaire en 1699.

Cassini (Jacques) : élève en 1694, associé en 1699.

Charas (Moyse): académicien en 1692, mort en 1698.

Chazelles (Jean-Mathieu) : académicien en 1695, associé en 1699.

Couplet (Claude-Antoine) : élève en 1666, pensionnaire en 1699.

Couplet (Pierre) : élève en 1696, confirmé en 1699.

Dodart (Denis): académicien en 1634, pensionnaire en 1699.

Duclos, alias du Clos (Samuel Cottereau): académicien en 1666, mort en 1685.

Du Hamel (Jean-Baptiste) : académicien en 1666, pensionnaire en 1699.

Du Verney (Joseph-Guichard): académicien en 1676, pensionnaire en 1699.

Frénicle de Bessy (Bernard) : académicien en 1666, mort en 1675.

Galloys, alias Gallois (Jean): académicien en 1668, pensionnaire en 1699.

Gayant (Louis): académicien avant 1673, mort en 1673.

Guglielmini (Domenico): académicien en 1696, associé étranger en 1699.

Homberg (Wilhelm, alias Guillaume) : académicien en 1691, pensionnaire en 1699.

Huygens (Christian): académicien en 1666, mort en 1695.

La Chambre (Marin Cureau de) : académicien en 1666, mort en 1669.

Lagny (Thomas Fantet de): académicien en 1696, associé en 1699.

La Hire (Philippe de): académicien en 1678, pensionnaire en 1699.

La Hire (Gabriel-Philippe de) : élève en 1694, associé en 1699.

Lannion (Pierre de): académicien en 1679, exclu en 1686.

La Voye (N...) : élève en 1684.

Le Fèbvre (Jacques) : académicien en 1682, pensionnaire en 1699.

Leibniz (Gottfried-Wilhelm): académicien en 1675, associé étranger en 1699.

L'Hôpital (Guillaume-François-Antoine de Sainte-Mesme de) : académicien en 1693, honoraire en 1699.

Maraldi (Giacomo-Filippo, alias Jacques-Philippe) : élève en 1694, confirmé en 1699.

Marchant (Nicolas) : académicien en 1666, mort en 1678.

Marchant (Jean): académicien en 1678, pensionnaire en 1699.

Mariotte (Edme de Chaseüil): académicien en 1666, mort en 1684.

Méry (Jean): académicien en 1684, pensionnaire en 1699.

ANNEXE A

Niquet (Antoine) : élève en 1666.

Pecquet (Jean) : académicien en 1666, mort en 1674. Perrault (Claude) : académicien en 1666, mort en 1688. **Picard (Jean)** : académicien en 1666, mort en 1682.

Pivert (N...): élève en 1666.

Pothenot (Laurent) : académicien en 1682, exclu av. 1699.

Richer (Jean) : élève en 1696, mort en 1696.

Roberval (Gilles Personne de) : académicien en 1666, mort en 1675.

Sauveur (Joseph) : académicien en 1696, associé en 1699.

Sédileau (N...) : académicien en 1681, mort en 1693.

Tauvry (Daniel) : académicien en 1698, associé en 1699.

Thévenot (Melchisédech) : académicien en 1685, mort en 1692.

Tournefort (Joseph Pitton de) : académicien en 1691, pensionnaire en 1699.

Tschirnhaus (Ehrenfried, Walter von) : académicien en 1682, associé étranger en 1699.

Varignon (Pierre): académicien en 1688, pensionnaire en 1699.

L'Académie royale des sciences (1699 et 1715)

Académiciens honoraires

Place	Date de nomination	Nom	Cessation de fonctions
1ère	4 février 1699	Abbé Bignon	Mort le 14 mars 1743
$2^{\rm e}$	4 février 1699	Marquis Guillaume de Saint-Mesme de L'Hôpital	Mort le 2 février 1704
	10 mai 1704	Marquis Philippe de Courcillon de Dangeau	Mort le 9 septembre 1720
3e	4 février 1699	Jean Truchet dit le P. Sébastien	Vétéran le 17 août 1726
4e	4 février 1699	Chevalier Bernard Renau (d'Élissagaray)	Mort le 30 septembre 1719
$^{2}_{ m e}$	4 février 1699	Nicolas de Malézieu	Mort le 4 mai 1727
-9	4 février 1699	Nicolas Malebranche	Mort le 15 octobre 1715
	4 décembre 1715	Melchior de Polignac	Mort le 20 novembre 1741
	4 février 1699	P. Thomas Gouye	Mort le 24 mars 1725
se Se	4 février 1699	Guy-Crescent Fagon	Mort le 11 mars 1718
-6	4 février 1699	Abbé Camille Le Tellier de Louvois	Mort le 5 novembre 1718
$10^{\rm e}$	4 février 1699	Maréchal Sébastien Le Prestre de Vauban	Mort le 30 mars 1707
	16 avril 1707	Maréchal duc d'Estrées	Mort le 28 décembre 1737

## Académiciens honoraires

Pensionnaires géomètres

$\circ lace$	$^{Place} \mid Date \ de \ nomination$	Nom	Position précédemment occupée	Cessation de fonctions	
] Jère	4 février 1699	Abbé Jean Gallois	Ancienne académie	<b>↑</b> le 19 août 1707	
	18 mai 1707	Joseph Saurin		Vétéran le 11 juillet 1731	
2e	4 février 1699	Michel Rolle	Ancienne académie	<b>↑</b> le 5 juillet 1719	
$^{3e}$	4 février 1699	Pierre Varignon	Ancienne académie	<b>†</b> le 22 décembre 1722	

### Pensionnaires astronomes

Cessation de fonctions	<b>†</b> le 14 septembre 1712	$V$ étéran le $1^{\rm er}$ février 1746	<b>†</b> le 21 avril 1718	Exclu en 1702	<b>↑</b> le 1er décembre 1729
Position précédemment occupée	Ancienne Académie	Associé astronome	Ancienne Académie	Ancienne Académie	Associé
Nom	Jean-Dominique Cassini	Jacques Cassini (le fils)	Philippe de La Hire	Jean Le Fèvre	Jacques-Philippe Maraldi
Place Date de nomination Nom	4 février 1699	3 décembre $1712$	4 février 1699	4 février 1699	15 février 1702
Place	1ère		$2^{\rm e}$	3e	

### Pensionnaires mécaniciens

Place	Place   Date de nomination   Nom	Nom	Position précédemment occupée	Cessation de fonctions
1ère	4 février 1699	Gilles Des Billettes	Aucune	Vétéran le 21 août 1715
	7 septembre 1715	N Saulmon	Élève mécanicien	<b>+</b> en 1725
2e	4 février 1699	Jacques Jaugeon		Vétéran le 24 mars 1724
$3^{\rm e}$	4 février 1699	André Dalesme	Aucune	Vétéran le 11 août 1706
	18 août 1706	Louis Carré	Associé mécanicien	<b>†</b> le 11 avril 1711
	16 mai 1711	René-Antoine de Réaumur	Élève géomètre	Te 18 octobre 1757

Pensionnaires anatomistes

Place	Place   Date de nomination	Nom	Position précédemment occupée	Cessation de fonctions
			, ,	9
1ère	4 février 1699	Jean-Baptiste Du Hamel	Ancienne Académie	<b>†</b> le 7 août 1706
	18 août 1706	Alexis Littre	Associé anatomiste	<b>†</b> le 4 février 1725
2e	4 février 1699	Joseph-Guichard Du Verney	Ancienne Académie	Vétéran le 8 août 1725
$3^{\rm e}$	4 février 1699	Jean Méry	Ancienne Académie	Vétéran le 18 février 1722

Pensionnaires chimistes

ce	Place   Date de nomination   Nom	Nom	Position précédemment occupée	Cessation de fonctions
ère	4 février 1699	Claude (I <sup>er</sup> ) Bourdelin	Ancienne Académie	<b>†</b> le 15 octobre 1699
	28 novembre 1699	Nicolas Lémery	Associé chimiste	Vétéran le 6 mars 1715
	23 mars 1715	Louis Lémery (le fils)	Associé chimiste	<b>†</b> le 9 juin 1743
	4 février 1699	Guillaume Homberg	Ancienne Académie	<b>†</b> le 24 septembre 1715
	8 janvier 1716	Étienne-François Geoffroy	Associé chimiste	<b>†</b> le 6 janvier 1731
	4 février 1699	Simon Boulduc	Ancienne Académie	<b>+</b> en avril 1729

Pensionnaires botanistes

Place	Place   Date de nomination   Nom	Nom	Position précédemment occupée	Cessation de fonctions
ère	4 février 1699	Denis Dodart	Ancienne Académie	<b>†</b> le 5 novembre 1707
	26 novembre 1707	Claude Burlet	Élève botaniste	Vétéran le 18 janvier 1708
	$1^{\rm er}$ février 1708	Louis Morin de Saint-Victor	Associé botaniste	<b>★</b> le 1 <sup>er</sup> mars 1715
	6 avril 1715	Antoine de Jussieu	Élève botaniste	<b>★</b> le 22 avril 1758
$2^{\rm e}$	4 février 1699	Joseph Pitton de Tournefort	Ancienne Académie	<b>†</b> le 28 décembre 1708
	6 février 1709	Pierre Magnol	Aucune	Démissionnaire le 11 janvier 1710
	25 janvier 1710	Michel-Louis Reneaume	Élève botaniste	<b>†</b> en 1739

Cessation de fonctions	<b>†</b> en 1738	
Position précédemment occupée	Ancienne Académie	
Nom	Jean Marchant	
$Date\ de\ nomination$	4 février 1699	
Place   I	$3^{\mathrm{e}}$	

### Autres pensionnaires

Place Jate de nomination	Nom	Position précédemment occupée	Cessation de fonctions
Secrétaire février 1699	Bernard le Bovier de Fontenelle	Académie	Vétéran le 9 décembre 1740
Trésoriet février 1699	Claude-Antoine Couplet	Ancienne Académie	Vétéran le 27 février 1717

### Académiciens associés

Associés ordinaires géomètres

Place	$Place \mid Date \ de \ nomination \mid$	Nom	$Position\ pr\'ec\'edemment\ occup\'ee$	Cessation de fonctions
1ère	4 février 1699	Thomas Fantet de Lagny	Ancienne Académie	Associé mécanicien le 4 mars 1699
	4 mars 1699	Jacques-Philippe Maraldi	Élève astronome	Pensionnaire astronome le 1 <sup>er</sup> février 1702
	15 février 1702	Louis Carré	Élève géomètre	Pensionnaire mécanicien le 18 août 1706
	5 février 1707	N Guisnée	Élève géomètre	<b>†</b> en 1718
$2^{\rm e}$	4 février 1699	Pierre-Sylvain Régis	Aucune	<b>†</b> le 11 janvier 1707
	5 février 1707	François Chevallier	Élève géomètre	Pensionnaire mécanicien le 13 janvier 1725

## Associés ordinaires astronomes

Place	Place   Date de nomination   Nom	Nom	Position précédemment occupée	Cessation de fonctions
1		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
1ère	4 février 1699	Jacques Cassini (le fils)	Ancienne Académie Aucune	Pensionnaire astronome le 3 décembre
	10 mars 1714	Chevalier de Louville		1712
				Pensionnaire astronome le 5 juillet 1719
$2^{\mathrm{e}}$	4 février 1699	Gabriel-Philippe de La Hire	La Hire Ancienne Académie	Pensionnaire astronome le 18 mai 1718
		(le fils)		

ANNEXE A

Associés ordinaires mécaniciens

Place	Place   Date de nomination	Nom	Position précédemment occupée	Cessation de fonctions
1ère	4 février 1699	Jean-Mathieu de Chazelles	Ancienne Académie	<b>†</b> le 16 janvier 1710
	7 février 1711	Jacques Ozanam	Élève mécanicien	<b>†</b> le 3 avril 1717
$2^{\mathrm{e}}$	4 février 1699	Joseph Sauveur	Ancienne Académie	Vétéran le 4 mars 1699
	4  mars  1699	Thomas Fantet de Lagny	Ancienne Académie	Pensionnaire surnuméraire le 8 juillet 1719

# Associés ordinaires anatomistes

Place	Place   Date de nomination   Nom	Nom	Position précédemment occupée	Cessation de fonctions
1ère	4 février 1699	Daniel Tauvry	Ancienne Académie	<b>†</b> en février 1701
	19  mars  1701	Alexis Littre	Élève anatomiste	Pensionnaire anatomiste le 18 août 1706
	5 février 1707	Pierre Du Verney (le jeune)	Élève anatomiste	Exclu en 1715
	5 février 1715	Pierre-Simon Rouhault	Élève anatomiste	Vétéran en 1718
$2^{\mathrm{e}}$	4 février 1699	Claude (II) Bourdelin	Aucune	Associé botaniste le 11 février 1708
	15 février 1708	Daniel-Louis Vieussens	Aucune	Exclu le 29 juin 1712

## Associés ordinaires chimistes

		F		-
Place	Place   Date de nomination   Nom	Nom	Position précédemment occupée	Cessation de fonctions
1ère	4 février 1699	N de Langlade	Ancienne Académie	Démis le 20 juillet 1712
	3 août 1712	Louis Lémery (le fils)	Élève botaniste puis élève chimiste	Pensionnaire chimiste le 23 mars 1715
	5 juin 1715	Jacques Lémery (le Jeune)	Élève chimiste	<b>†</b> en 1721
$2^{\mathrm{e}}$	4 février 1699	Nicolas Lémery	Ancienne Académie	Pensionnaire chimiste le 28 novembre 1699
	18 décembre 1699	Étienne-François Geoffroy	Élève chimiste	Pensionnaire chimiste le 8 janvier 1716

Associés ordinaires botanistes

Place	Place   Date de nomination   Nom	Nom	Position précédemment occupée   Cessation de fonctions	Cessation de fonctions
1ère	4 février 1699	Louis Morin de Saint-Victor	Associé anatomiste	Pensionnaire botaniste le 1 <sup>er</sup> février 1708
	11 février 1708	Claude II Bourdelin	Élève botaniste	<b>†</b> le 20 avril 1711
	16 mai 1711	Claude-Joseph Geoffroy (le Cadet)		Associé chimiste le 8 janvier 1716
$2^{\mathrm{e}}$	4 février 1699	N Morin de Toulon	Ancienne Académie	<b>†</b> en 1707
	12  mars  1707	Pierre-Jean-Baptiste Chomel	Élève botaniste	Vétéran le 30 août 1730

Associés étrangers

Place	Place   Date de nomination   Nom	Nom	Position précédemment occupée   Cessation de fonctions	Cessation de fonctions
1ère	4 février 1699	Gottfried-Wilhelm Leibniz	Ancienne Académie	<b>†</b> le 14 novembre 1716
$^{ m e}$	4 février 1699	Domenico Guglielmini	Ancienne Académie	<b>†</b> en 1710
	Novembre 1711	Comte de Pembroke	Aucune	<b>†</b> en 1733
$3^{\mathrm{e}}$	4 février 1699	Nicolaas Hartsoeker	Aucune	<b>†</b> le 10 décembre 1725
4e	4 février 1699	Ehrenfried Walther von Tschirnhaus	Ancienne Académie	<b>†</b> le 11 septembre 1708
	15 avril 1709	Hans Sloane	Aucune	<b>†</b> le 11 janvier 1753
$5^{ m e}$	14 février 1699	Jacques Bernoulli (de Bâle)	Aucune	<b>†</b> le 16 août 1705
	9 janvier 1706	Francesco Bianchini	Aucune	<b>†</b> le 2 mars 1729
$_{ m e}9$	14 février 1699	Jean Bernoulli (de Groningue)	Aucune	<b>†</b> le 1er janvier 1748
- <u>7</u> e	21 février 1699	Isaac Newton	Aucune	<b>†</b> le 20 mars 1727

Place	$Place \mid Date \ de \ nomination \mid I$	Nom	Position précédemment occupée	Cessation de fonctions
ě	21 février 1699	Olaris Römer*	Ancienne Académie	<b>+</b> en 1710
)	28 novembre 1699	Vincenzo Viviani	Ancune	<b>T</b> le 22 septembre 1703
	16 mai 1704	Martino Poli	Associé étranger surnuméraire	<b>★</b> le 29 inillet 1714
	6 février 1715	Duc d'Escalone	Aucune	Remplace Leibniz le 14 novembre 1716
		Comte Luigi-Ferdinando Marsigli**		<b>†</b> le 1 er novembre 1730

\*Nouvelle élection d'un associé étranger le 28 novembre 1699, alors que les 8 places sont déjà remplies : pas de successeur pour Römer, afin de garder le nombre à huit. \*\*Tous deux nommés à la même place, à condition que la prochaine place vacante ne soit pas remplie.

Élèves académiciens

Élèves sous les pensionnaires géomètres

Place	Date de nomination	Nom	Cessation de fonctions
Sous le 1 <sup>er</sup> géomètre	18 février 1699	François Chevallier	Associé géomètre le 5 février 1707
	12 mars 1707	Jacques Ozanam	Associé mécanicien le 7 février 1711
	17 février 1712	André-François Des Landes	Adjoint surnuméraire le 8 janvier 1716
Sous le 2 <sup>nd</sup> géomètre   4 février 1699	4 février 1699	N Du Torar	Exclu le 23 février 1714
	23 février 1714	N Bomie	Adjoint surnuméraire le 8 janvier 1716
Sous le 3 <sup>e</sup> géomètre	4 février 1699	Louis Carré	Associé géomètre le 15 février 1702
	15 mars 1702	N Guisnée	Associé géomètre le 5 février 1707
	12 mars 1707	Joseph Saurin	Pensionnaire géomètre le 18 mai 1707
	14 mars 1708	René-Antoine de Réaumur	Pensionnaire mécanicien le 16 mai 1711
	17 juin 1711	Christophe-Bernard de Bragelongne	Adjoint surnuméraire le 8 janvier 1716

Élèves sous les pensionnaires astronomes

Place	$Date\ de\ nomination$   $Nom$	Nom	Cessation de fonctions
Sous le 1 <sup>er</sup> astronome   4 février 1699	4 février 1699	Jacques-Philippe Maraldi	Associé géomètre le 4 mars 1699
	14 mars 1699	Filippo Monti	Démis le 15 février 1702
	15  mars  1702	Guillaume Delisle	Adjoint surnuméraire le 8 janvier 1716
Sous le 2 <sup>nd</sup> astro- 4 mars 1699	4 mars 1699	Jacques Lieutaud	Adjoint le 8 janvier 1716
nome			
Sous le $3^{\rm e}$ astronome $4$ mars $1699$	4 mars 1699	Guillaume Amontons	<b>†</b> le 11 octobre 1705
	12  mars  1707	N Bomie	Élève géomètre le 23 février 1714
	24 mars 1714	Joseph-Nicolas Delisle (le Cadet)	Adjoint le 8 janvier 1716

Élèves sous les pensionnaires mécaniciens

place	$Date\ de\ nomination\ \mid Nom$	Nom	Cessation de fonctions
Sous le 1 <sup>er</sup> mécanicien	25 février 1699	Antoine Parent	Adjoint le 8 janvier 1716
Sous le 2 <sup>nd</sup> mécanicien	28 février 1699	N de Senne	Vétéran le 19 février 1707
	12 mars 1707	N Saulmon	Pensionnaire mécanicien le 7 septembre 1715
Sous le 3 <sup>e</sup> mécanicien	24 mars 1699	N de Beauvilliers	Vétéran le 19 février 1707
	12 mars 1707	François Nicole	Adjoint surnuméraire le 8 janvier 1716

Élèves sous les pensionnaires anatomistes

Place	Date de nomination	Nom	Cessation de fonctions
Sous le 1 <sup>er</sup> anatomiste	21 février 1699	Alexis Littre	Associé anatomiste le 19 mars 1701
	9 avril 1701	Pierre Du Verney (le Jeune)	Associé anatomiste le 5 février 1707
	12 mars 1707	Joseph-Bénigne Winslow	Élève du 2nd anatomiste le 8 mars 1715
	6 juillet 1715	Jean-Louis Petit	Adjoint le 8 janvier 1716

Place	Date de nomination   Nom	Nom	Cessation de fonctions
Sous le $2^{\rm nd}$ anatomiste	7 mars 1699 12 mars 1707	Christophle Du Verney N Aubert	6.6
	8 mai 1715	Joseph-Bénigne Winslow	Exclu en 1714
			Associé anatomiste le 21 janvier 1716
Sous le 3 <sup>e</sup> anatomiste	21 février 1699	François Poupart	<b>†</b> en 1709
	17 mai 1710	Jean-Baptiste Enguehard	Exclu en 1712
	13 août 1712	Pierre-Simon Rouhault	Associé anatomiste le 6 février 1715
	3 août 1715	N Helvétius	Adjoint le 8 janvier 1716

Élèves sous les pensionnaires chimistes

Place	Date de nomination   Nom	Nom	Cessation de fonctions
Sous le 1 <sup>er</sup> chimiste	18 février 1699	Adrien Tuillier	<b>†</b> le 2 juin 1702
	26 juillet 1702	Louis Lémery (le fils)	Associé chimiste le 3 août 1712
	27  août  1712	Jacques Lémery (le Jeune)	Associé chimiste le 5 août 1715
	26 juin 1715	N Poli	<b>+</b> en 1724
Sous le 2 <sup>nd</sup> chimiste	4 février 1699	Étienne-François Geoffroy	Associé chimiste le 18 décembre 1699
	27 janvier 1700	Claude Berger	<b>†</b> en 1712
	3 août 1712	Jean-Henri Imbert	Adjoint chimiste le 15 février 1716
Sous le 3 <sup>e</sup> chimiste	14 février 1699	Gilles-François Boulduc (le fils)	Adjoint chimiste le 8 janvier 1716

Élèves sous les pensionnaires botanistes

Place	Date de nomination   Nom	Nom	Cessation de fonctions
Sous le 1 <sup>er</sup> botaniste	14 février 1699	Claude Burlet	Pensionnaire botaniste le 26 novembre 1707
	14 mars 1708	Daniel-Louis Vieussens	Exclu le 9 juillet 1712
	3 août 1712	Antoine de Jussieu	Pensionnaire le 6 avril 1715
Sous le 2 <sup>nd</sup> botaniste   4 février 1699	4 février 1699	Claude Berger	Élève du $2^{nd}$ chimiste le 27 janvier 1700
	6  mars  1700	Louis Lémery (le fils)	Élève du $1^{\rm er}$ chimiste le 26 juillet 1702
	26 juillet 1702	Pierre-Jean-Baptiste Chomel	Associé botaniste le 12 mai 1707
	12 avril 1707	Claude-Joseph Geoffroy (le cadet)	Associé le 16 mai 1711
	17 février 1712	Pierre Blondin	<b>†</b> le 15 avril 1713
Sous le 3 <sup>e</sup> botaniste	28 février 1699	Michel-Louis Reneaume	Pensionnaire botaniste le 25 janvier 1710
	8 février 1710	Jean-Nicolas de La Hire (le cadet)	Adjoint botaniste le 8 janvier 1716

Autres élèves

		1	
Place	$\mid$ Date de nomination	Nom	Cessation de fonctions
Sous le Secrétaire	25 février 1699	Simon dit de Valhébert	Vétéran le 19 février 1707
	12  mars  1707	Abbé Terrasson	Adjoint mécanicien le 8 janvier 1716
Sous le Trésorier	4 février 1699	Pierre Couplet dit de Tartreaux (le fils)   Adjoint géomètre le 8 janvier 1716	Adjoint géomètre le 8 janvier 1716

### L'implication du clan Cassini-Maraldi à l'Académie des sciences.



Fig. 3 : Médaille frappée en l'honneur de la construction de l'Observatoire, 1667.

	Nombre moyen de présents	Pourcentage de présents
Honoraires	2,3	23,4
Pensionnaires	16,1	80,5
Associés	4,8	23,9 (53,3)
Élèves	8,8	44

Tabl. 3 : Nombre moyen d'académiciens présents aux séances, par classe, entre 1699 et 1715.

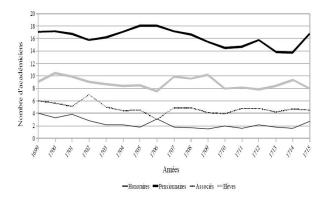


Fig. 4 : Nombre moyen d'académiciens présents aux séances, par classe et par année.

458 Annexe A

Nom de l'académicien	Pourcentage
	de présence
	aux séances
Rolle	97
Bourdelin le père	96,8
Fontenelle	96,6
La Hire le père	95,2
Varignon	94,2
Méry	92,3
Marchant	91,6
Du Hamel	91,2
Littre	91,1
Cassini le fils	90,2
Couplet le père	88,3
Rouhault	86,9
Réaumur	86,7
Le Fèvre	86,7
Gallois	86,6
Lémery le père	85,2
Jaugeon	84,8
La Hire le fils aîné	84,3
Saulmon	84,2
Des Billettes	78,6
Homberg	78,5
Carré	78,4
Geoffroy l'aîné	78,4
Maraldi	76
Tauvry	75,6
Chevallier	73,7
Cassini le père	72,2
Gouye	71,6
Lémery le fils aîné	71,6
Delisle	71,4
Parent	70,4
Amontons	69,8
Lémery le fils cadet	69,5
Delisle le cadet	66,7
Lieutaud	65
Jussieu	64,7
Boulduc	64,6
Terrasson	63,9
Blondin	63,7
Helvétius	
	63,2
Poupart	61,1
Reneaume	59,9
Chomel	59,5

Nom de l'académicien	Pourcentage
	de présence
	aux séances
Dodart	49,4
Louville	48,4
Petit	46,4
Tuillier	43,2
Bomie	38,6
Sauveur	37,8
Malebranche	36
Imbert	34,9
Truchet	33,7
Polignac	33,3
Du Verney le cadet	32,5
Ozanam	30,9
Couplet le fils	30,9
Bourdelin le fils	29,6
Morin de Saint-Victor	27,5
Berger	27,2
Tournefort	25,2
Simon	24,4
Winslow	23,4
Boulduc le fils	22,8
Dalesme	21,7
Du Torar	20,7
Magnol	20,3
Guisnée	20,3
Burlet	17,3
Bignon	15,8
L'Hôpital	14,1
Beauvillier	13,5
Bragelongne	11,7
Auber	11,3
Monti	11,1
Renau	10,1
Poli	9,8
Chazelles	9,0
Des Landes	8,1
Senne	7,8
Vieussens le fils	7
Régis	5,2
Vauban	4,7
Langlade	4,6
Louvois	3,9
Lagny Enguéard	3,4
Engueard	3,2

Nom de l'académicien	Pourcentage
	de présence
	aux séances
La Hire le fils cadet	58,7
Saurin	54,4
Du Verney l'aîné	53,4
Nicole	52,3
Geoffroy le cadet	52

Nom de l'académicien	Pourcentage
	de présence
	aux séances
Dangeau	1,7
Tschirnhaus	0,5
Bianchini	0,5
Malézieu	0,5
Estrées	0,5

Tabl. 4 : Taux de présence des académiciens aux séances ordinaires <sup>1</sup>.

Académicien	Nombre total	Nombre	Années passées
	d'interventions	moyen	à l'Académie
		d'interventions	
		par an	
La Hire le père	180	10,6	17
Cassini le fils	123	7,2	17
Littre	88	5,2	17
Bourdelin	5	5	1
Homberg	84	4,9	17
Cassini le père	61	4,7	13
Méry	78	4,6	17
Lémery le père	76	4,5	17
Maraldi	75	4,4	17
Varignon	75	4,4	17
Parent	74	4,4	17
Amontons	28	4	7
Réaumur	33	3,7	9
Carré	44	3,7	12
Geoffroy l'aîné	63	3,7	17
Dodart	28	3,5	8
Tournefort	32	3,2	10
Rouhault	12	3	4
Du Verney l'aîné	51	3	17

Tabl. 5 : Académiciens effectuant plus de 3 interventions par an <sup>2</sup>.

<sup>1.</sup> Les noms en italique sont ceux des académiciens honoraires. Ne sont inclus dans cette liste aucun des associés étrangers, à l'exception de Tschirnhaus, Bianchini et Martino Poli, non plus que Raymond Vieussens (Vieussens père), associé anatomiste établi à Montpellier, ou Morin de Toulon, associé ordinaire botaniste, et Fagon, honoraire, tous n'ayant assisté à aucune séance académique entre 1699 et 1715. Tous ces pourcentages ont été calculés en fonction du nombre de séances incluses dans le « mandat » de chaque académicien : ainsi y a-t-il une certaine différence entre Bourdelin père, qui n'a manqué que deux séances sur les 63 auxquelles il aurait pu assister avant sa mort le 14 octobre 1699, et Rolle, qui a assisté à 1211 séances académiques en seize ans, sur 1248.

<sup>2.</sup> La lecture d'un mémoire par un académicien dure souvent plusieurs jours. En effet, les officiers de l'Académie en général et l'abbé Bignon en particulier, s'efforcent d'organiser les séances de façon à ce que différents sujets soient abordés au cours d'une même journée, de façon à varier les plaisirs et à garder les savants attentifs. Il n'est pas rare de lire plusieurs jours d'affilée dans les registres que « M. Untel a continué sa lecture », avant de trouver la lecture en question transcrite au dernier jour. Il arrive également qu'une ou deux séances passent entre la lecture de chaque partie d'un mémoire par un même savant, et qu'il s'écoule ainsi parfois plus d'un mois entre le début et la fin d'une lecture. C'est en particulier le cas des académiciens chargés de travailler sur le long terme à la rédaction d'ouvrages de synthèse, comme la Description des arts et métiers de Jaugeon, Des Billettes puis Réaumur, ou le Traité de l'antimoine (1707) de Nicolas Lémery, ouvrages dont les auteurs dispensent au compte-gouttes quelques aperçus au cours des séances et dont on peut se demander s'ils ne sont pas utilisés par les modérateurs de la Compagnie comme des moyens commodes d'occuper les séances.

 $ANNEXE\ A$ 

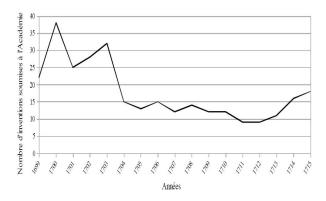


Fig. 5 : Inventions et mémoires soumis au jugement de l'Académie entre 1699 et 1715.

Académicien	$Sp\'{e}cialit\'{e}$	Nombre total	Nombre moyen
		de commissions	de participations
			par an
La Hire le père	Astronome	114	6,7
Gouye		65	3,8
Gallois	Géomètre	27	3,0
Homberg	Chimiste	47	2,8
Réaumur	Mécanicien <sup>1</sup>	13	2,6
Cassini le père	Astronome	25	1,9
Varignon	Géomètre	32	1,9
Truchet		30	1,8
Des Billettes	Mécanicien	27	1,6
Dodart	Botaniste	12	1,5
Sauveur	Géomètre	22	1,3
Cassini le fils	Astronome	18	1,1
Maraldi	Astronome	17	1,0

Tabl. 6 : Les 13 académiciens les plus actifs au sein des commissions entre 1699 et 1715.

Tabl. 7 : Nombre d'académiciens ayant publié :

Un seul mé-	Entre 2 et 4	Entre 5 et 10	Plus de 10
moire	$m\'emoires$	$m\'emoires$	$m\'emoires$
12	19	12	15

<sup>1.</sup> Réaumur a débuté sa carrière académique comme élève géomètre, mais c'est en tant que pensionnaire académicien qu'il a commencé à faire partie de commissions d'examen. Le nombre moyen de ses participations est donc calculé en ne tenant compte que du nombre d'années passées à ce dernier poste.

	Total des	Années à	Nombre moyen
	publications	$l'A cad\'emie$	de publications
			par an
La Hire le père	119	17	7,0
Cassini le fils	69	17	4,1
Maraldi	48	17	2,8
Varignon	43	17	2,5
Homberg	35	17	2,1
Cassini le père	28	13	2,2
Réaumur	20	9	2,2
Littre	15	17	0,9
Carré	14	12	1,2
La Hire le fils aîné	13	17	0,8
Méry	13	17	0,8
Rolle	13	17	0,8
Lémery le fils aîné	12	16	0,8
Amontons	11	7	1,6
Boulduc	11	17	0,6

Tabl. 8 : Académiciens ayant publié plus de 10 articles dans les « Mémoires de l'Académie » entre 1699 et 1715.

	$M\'{e}moires$	Mémoires	Pourcentage
	lus	$publi\'es$	de publication
La Hire le père	180	119	66,1
Cassini le fils	123	69	56,1
Littre	88	15	17,0
Homberg	84	35	41,7
Méry	78	13	16,7
Lémery le père	76	5	6,6
Maraldi	75	48	64,0
Varignon	75	43	57,3
Parent	74	10	13,5
Geoffroy l'aîné	63	10	15,9
Cassini le père	61	28	45,9
Du Verney l'aîné	51	9	17,6
Rolle	45	13	28,9
Carré	44	14	31,8
Marchant	37	6	16,2
Boulduc	36	11	30,6
La Hire le fils aîné	35	13	37,1
Réaumur	33	20	60,6
Jaugeon	33	1	3,0
Tournefort	32	10	31,3

Tabl. 9 : Pour centage de publication des articles des 20 académiciens les plus productifs entre 1699 et 1715.

ANNEXE A

Nom	Années à	Séances
	$l'Acad\'emie$	publiques
Homberg	17	10
Réaumur	8	8
La Hire le père	17	7
Lémery le fils	16	6
Cassini le fils	17	6
Du Verney l'aîné	17	5
Maraldi	17	5
Varignon	17	5

Tabl. 10 : Académiciens sollicités 5 fois ou plus pour des séances publiques, entre 1699 et 1715.

	Nom	$Sp\'ecialit\'e$	Nombre
			$d$ 'ann\'ees
1	La Hire père	pensionnaire astronome	17
2	Varignon	pensionnaire géomètre	17
3	Cassini le fils	associé puis pensionnaire astronome	17
4	Réaumur	élève géomètre puis pensionnaire mécanicien	8
5	Cassini le père	pensionnaire astronome	14
6	Maraldi	élève puis associé et pensionnaire astronome	17
7	Homberg	pensionnaire chimiste	17
8	Méry	pensionnaire anatomiste	17
9	Littre	élève puis associé et pensionnaire anatomiste	17
10	La Hire le fils aîné	associé astronome	17
11	Lémery le père	pensionnaire chimiste	17
12	Rolle	pensionnaire géomètre	17
13	Carré	élève géomètre puis associé et pensionnaire	13
		mécanicien	
14	Dodart	pensionnaire botaniste	8
15	Amontons	élève astronome	7
16	Rouhault	élève anatomiste	3

Tabl. 11 : Académiciens les plus influents pour la période 1699-1715.

### Annexe B

### Mémoires présentés à l'Académie des sciences entre 1710 et 1712.

Cette table vise à compléter d'autres instruments de recherche manuscrits conservés aux archives de l'Académie des sciences et dont l'origine comme le degré d'exhaustivité sont incertains <sup>1</sup>, et à permettre au lecteur du *Journal de la vie privée de J.-D. Cassini* de retrouver facilement un mémoire cité par l'astronome.

Sont listés dans cette annexe les seuls les mémoires retranscrits directement et à l'identique à partir des textes fournis par les académiciens eux-mêmes. On a volontairement omis leurs courtes interventions, résumées par Fontenelle, de même que les brefs rapports d'expertise. Le champ « intervenant » précise le nom de l'auteur du texte, qui n'est pas forcément celui qui en fait la lecture à l'Académie, notamment pour les textes envoyés par des extérieurs. On a ajouté un champ « domaine », inexistant dans les registres, pour faciliter les recherches dans ces tableaux. Les disciplines scientifiques qui y sont indiquées sont à entendre dans leur sens actuel.

Il arrive qu'un académicien fasse lecture de plusieurs textes au cours d'une même séance. Le changement de sujet est alors noté par Fontenelle par une phrase du type « Ensuite, M. Untel a lu le mémoire suivant. » En l'absence d'une telle phrase de transition, on a considéré que les différents extraits lus par un même académicien ne faisaient qu'un.

Certains mémoires ne comportent pas de titre. Dans ce cas, on en a ajouté un entre crochets droits [...].

Les règles typographiques appliquées sont les mêmes que pour les citations précédentes

Les noms en italique sont ceux des non-académiciens.

En cas d'homonymie possible entre plusieurs académiciens, le nom indiqué seul (par ex. « La Hire ») indique qu'il s'agit du plus âgé.

<sup>1.</sup> Histoire et mémoire de l'Académie des sciences : guide de recherches, dir. E. Brian et C. Demeulenaere-Douyère, Paris : Tec & Doc, 1996, p. 63.

464 Annexe B

### 1710

Date	Folio	Intervenant	Titre	Domaine
8-janv.	1	La Hire	Observations de la quantité d'eau qui est tombée à l'Observatoire pendant l'année 1709, avec l'état du thermomètre & du baromètre. Par M. de La Hire <sup>1</sup> .	Météorologie
15-janv.	7	La Hire	Extrait de deux mémoires envoyez de l'Inde, par le R.P. Tachard <sup>2</sup> , de la compagnie de Jésus à M. de La Hire, en datte du 14 février 1709, à Pondichéry dans l'Inde, sur la lacque.	Histoire naturelle
18-janv.	11v	Méry	[Sur une gangrène noire et sèche.]	Médecine
21-janv.	13	Varignon	Usage d'une intégrale donnée par M. le Marquis de L'Hôpital dans les <i>Mémoires</i> de 1700 pag. 13, avec la solution de quelques autres questions approchantes de la sienne.	Géométrie
25-janv.	23v	Chomel	Problème de botanique sur les arbres morts par la gelée de $1709^3$ .	Botanique
25-janv.	30v	Méry	[Lettre écrite du Boisguillot près de Blois à un chirurgien de l'Hôtel-Dieu.]	Médecine
28-janv.	31	Boulduc	Observations sur la rhubarbe.	Chimie
5-févr.	39	Lémery	Observations sur la laque.	Chimie
8-févr.	43v	Fagon	Sur l'ergot <sup>4</sup> .	Médecine
19-févr.	49	La Hire	Observations de l'éclipse de Lune arrivée la nuit entre le 13 & le 14 février 1710 à l'Observatoire, par MM. de La Hire.	Astronomie
19-févr.	51v	Cassini II	Observation de l'éclipse de Lune du 13 février 1710, faite à Versailles en présence de Monseigneur le duc de Bourgogne <sup>5</sup> .	Astronomie
19-févr.	52	Maraldi	Observation de l'éclipse de Lune du 13 février au soir de l'an 1710.	Astronomie
26-févr.	57	Littre	Sur les imperforations	Anatomie
1-mars	63	Parent	1° Des points de rupture des figures. 2° De la manière de les rappeler aux tangentes de ces figures. 3° & d'en déduire celles qui sont partout d'une résistance égale. 4° Avec la méthode pour trouver tant de ces sortes de figures que l'on veut. 5° & de faire en sorte que toutes sortes de figures soient partout d'une égale distance, ou aient un ou plusieurs points de rupture.	Géométrie

<sup>1.</sup> La Hire présente un mémoire de ce type tous les ans à la même époque.

<sup>2.</sup> Guy Tachard (1651-1712), Jésuite, mathématicien et missionnaire. Il est envoyé comme ambassadeur au Siam en 1685 et 1687, et s'y rend trois autres fois de manière officieuse en 1690, 1699 et 1710. Il meurt à Chandernagor.

<sup>3.</sup> Les températures parfois inférieures à  $-30^{\circ}$ C causèrent des dégâts considérables aux étendues cultivées comme aux arbres, dans tout le pays. Sur les rigueurs de l'hiver 1708-1709, voir Arthur de Boislisle, « Le Grand Hiver et la disette de 1709 », dans Revue des questions historiques, 1903, p. 442-461.

<sup>4.</sup> L'ergot de seigle, champignon responsable d'une maladie neurologique appelée « Feu de saint Antoine » ou « Mal des Ardents. »

<sup>5.</sup> Cf. PV 1706, « Observation de l'éclipse du Soleil faite à Marly le 12 may 1706 » (Cassini II), séance du 15 mai, fol. 188 et suiv.; et Mercure galant de mai 1706, p. 140-144.

Date	Folio	Auteur	Titre	Domaine
1-mars	74	La Hire	Comparaison des observations que nous avons	Météorologie
			faites icy à l'Observatoire sur la pluye & les	
			vents, avec celles que M. le Marquis du Pont-	
			briand a faites dans son château près Saint-	
			Malo, pendant l'année 1709. Par M. de La Hire.	
1-mars	75	Geoffroy	Sur la racine de Pareira brava.	Chimie
5-mars	79	La Hire	Observation de l'éclipse de soleil arrivée le 28	Astronomie
			février 1710 à l'Observatoire, par MM. de La	
			Hire.	
5-mars	80	Maraldi	Observation de l'éclipse de soleil du 28 février	Astronomie
			1710.	
5-mars	81	Cassini	Observation de l'éclipse de soleil du 28 février	Astronomie
		II	1710, faite à Versailles en présence de M <sup>gr</sup> le duc	
			de Bourgogne.	
12-mars	85	Lémery	Analize du corail rouge <sup>1</sup> .	Chimie
15-mars	93	Maraldi	Diverses observations de la conjontion de la	Astronomie
			Lune avec les Pléiades.	
15-mars	96	La Hire	Méthode générale pour la division des arcs de	Géométrie
			cercle ou des angles, en autant de parties égales	
			qu'on voudra.	
26-mars	105	Cassini	De la nécessité qu'il y a de bien centrer les	Optique
		II	verres <sup>2</sup> .	_
26-mars	106	La Hire	Démonstration de la justesse des observations	Optique
			qui se font avec les pinnules ou dioptres à lunette	
			appliquées aux instruments.	
5-avr.	113	Chomel	Observation anatomique [sur 22 pierres trouvées	Anatomie
		,	dans le duodenum d'une femme].	
9-avr.	117	Homberg	Histoire de l'arsenic blanc.	Chimie
12-avr.	121v	Rolle	Quatrième mémoire sur la construction des égalitez <sup>3</sup> .	Géométrie

<sup>1.</sup> Cette analyse du corail est à rapprocher des nombreux autres mémoires présentés à l'Académie des sciences à la fin du XVIIIe siècle ayant trait à l'océanographie. Les écrits du comte Marsigli, correspondant de l'Académie en général et de Cassini en particulier, sur l'Histoire physique de la mer, dont une première version intitulée Brieve ristretto del Saggio Fisico intorno alla Storia del Mare est envoyée à Cassini en 1710, en est un des meilleurs exemples. Les académiciens s'efforcent en effet de combattre les nombreuses peurs et superstitions attachées par les Français à l'élément liquide, au nom de la raison mais aussi pour des raisons de stratégie militaire et commerciale. Comme le rappelle Fontenelle, « nous connoissons assés, du moins jusqu'à un certain point, les animaux les plus exposés à nos yeux, & avec qui nous avons, pour ainsi dire, le plus de commerce. Mais il y en a une infinité d'autres que le peu de besoin que nous en avons, la difficulté de les observer, un certain mépris que 1710, p. 30). Joseph-Guichard Du Verney s'intéresse ainsi aux poissons, Réaumur aux coquillages et crustacés (4 mémoires entre 1709 et 1712), de même que Poupart ou Nicolas Lémery. Quant au botaniste Etienne-François Geoffroy, il s'attache à analyser dans toutes les observations envoyées par Marsigli ce qui concerne les plantes sous-marines (voir par ex. ses « Remarques sur l'Histoire de la mer de M. le comte Marsigli », infra).

<sup>2.</sup> Ce mémoire et celui de La Hire qui suit ont été suscités par la lecture par Cassini II des Eléments d'astronomie de son père. Ce sont deux méthodes pratiques qui s'affrontent, mais cette querelle n'a pas d'impact sur les relations entre les deux académiciens.

<sup>3.</sup> La méthode employée par Rolle relève de la géométrie traditionnelle ou classique, par opposition à la géométrie des infiniment petits, défendue par exemple par Varignon ou Saurin.

466 Annexe  $_{B}$ 

Date	Folio	Auteur	Titre	Domaine
30-avr.	129v	Reneaume	Sur la découverte d'un nouveau fébrifuge [la noix de Cyprès].	Chimie
30-avr.	133	Homberg	Observations sur les matières sulfureuses, & sur la facilité de les changer d'une espèce de souffre en une autre.	Chimie
30-avr.	140	Bernoulli de Bâle	Nouveau baromètre fort sensible, sans autre liqueur que du mercure. Par M. Bernoulli, professeur à Basle, extrait d'une de ses lettres, écrite de Basle le 17mars 1710 <sup>1</sup> .	Physique
3-mai	145v	Lémery	[Observation sur une tumeur.]	Médecine
17-mai	153v	Geoffroy le cadet	Observations sur le bézoard, & sur les autres matières qui en approchent.	Anatomie
24-mai	163	La Hire le cadet	L'explication & l'usafe de la machine à engrener.	Arts appliqués
24-mai	165v	La Hire	Comparaison de mes observations avec celles de M. Scheuchzer <sup>2</sup> , sur la pluye et sur la constitution de l'air pendant l'année 1709 à Zuric en Suisse. Par M. de La Hire.	Météorologie
28-mai	169v	La Hire II	Expériences faites sur le bled cornu appellé ergot.	Botanique
7-juin	175	Méry	Réponse à la critique de M. de La Hire du 20 mars 1709. Par M. Méry $^3$ .	Anatomie
18-juin	189	La Hire	Remarques sur le mouvement des planètes, & principalement sur celuy de la Lune.	Physique
18-juin	197	La Hire	[Observation envoyée de Chartres <sup>4</sup> .]	Astronomie
28-juin	203	Geoffroy	Additions aux remarques que j'ay données sur les drogues étrangères que M. Sauveur a apportées à l'Académie le 25 janvier 1710.	Botanique
05-juil.	211	Parent	Sur les mouvements extérieurs des plantes.	Botanique
05-juil.	219	Maraldi	Observation du passage de Jupiter proche de l'étoile qui est dans le front du Scorpion, avec la comparaison de cette observation qui a été faite en 1627.	Astronomie
09-juil.	221	Littre	Sur une hidropisie ascite laiteuse.	Médecine
09-juil.	230	Réaumur	D'un petit insecte qui vit sur les limaçons.	Zoologie

<sup>1.</sup> Le problème de la construction des baromètres, de leur sensibilité et des matériaux employés agite particulièrement l'Académie des sciences en 1700-1701. Les expériences proposées par Bernoulli sont en effet reproduites par les académiciens parisiens, mais sans succès, posant la question de la localisation du fait d'expérience sur son site de production. Voir à ce sujet Christian Licoppe, La formation de la pratique scientifique : le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820), Paris : La Découverte, en part. p. 99-115.

<sup>2.</sup> Johann-Jakob Scheuchzer (1672-1733), médecin et naturaliste suisse. Il est principalement connu pour son travail sur les fossiles, qu'il pense être des vestiges du Déluge.

<sup>3.</sup> Le mémoire lu par La Hire le 20 mars 1709 marque le début d'une assez longue et pénible controverse entre Méry et lui à propos de l'organe de la vision, que Méry pense être la choroïde et La Hire la rétine. Les deux savants se disputent également la paternité de certaines découvertes. Sur l'âpreté des débats qui peuvent diviser l'Académie au début du XVIIIe, voir Marcello Dascal, « Controverses et polémiques », dans Dictionnaire raisonné de la science classique, dir. Michel Blay et Robert Halleux, 1998, p. 26-35.

 $<sup>4.\ \</sup>grave{\rm A}$  propos de morts suspectes causées par des vapeurs de salpêtre émanées de la cave d'un boulanger.

Date	Folio	Auteur	Titre	Domaine
16-juil.	235	Cassini	Réflexions sur les observations du flux & du re-	Physique
		II	flux de la mer, faites à Dunkerque par M. Baert,	
			professeur d'hydrographie, pendant les années	
			$1701 \text{ et } 1702^{1}.$	
19-juil.	253	La Hire	Observations sur une espèce de talc qu'on trouve	Physique
			communément proche de Paris, au-dessus des	
			bancs de pierre de plâtre, par M. de La Hire.	
2-août	269	Littre	Sur un chat monstrueux.	Anatomie
2-août	270v	Delisle	Observations sur la variation de l'aiguille, par	Géographie
			rapport à la carte de M. Halley, avec quelques re-	
			marques géographiques faites sur quelques Jour-	
			naux de marine.	
9-août	285	Varignon	Solution d'un problème proposé à l'Académie le	Géométrie
			samedi 2 aoust 1710, par M. Ozanam, portée à	
			l'assemblée suivante le mécredi 6 aoust & dé-	
			montrée le 9.	
9-août	288	Sauveur	[Solution du problème d'Ozanam.]	Géométrie
9-août	288	Rolle	Démonstration d'un théorème proposé par M.	Géométrie
			Ozanam dans l'assemblée du 2 aoust 1710.	
9-août	290v	Cassini	Théorème <sup>2</sup> .	Géométrie
		II		
9-août	292	Parent	[Solution du problème d'Ozanam.]	Géométrie
9-août	292v	Bomie	Démonstration d'un théorème proposé par M.	Géométrie
			Ozanam dans l'Académie Royale des Sciences.	
9-août	293	Réaumur	Démonstration d'un théorème proposé à trouver $^3$ .	Géométrie
9-août	295	Nicolas	[Solution du problème d'Ozanam.]	Géométrie
		Ber-	t river in a river j	
		noulli <sup>4</sup>		
13-août	297	Saurin	Démonstration d'une proposition avancée dans	Physique
			un des Mémoires de $1709^{5}$ .	

<sup>1.</sup> Le mémoire envoyé par Baert à l'Académie des sciences le fut en réponse à l'instruction rédigée par La Hire et le P. Gouye et envoyée par Jérôme de Pontchartrain dans tous les grands ports de France, et qui visait à normaliser et collecter le plus de renseignements possibles sur le sujet pour élaborer une théorie générale du mouvement des marées, dont la compréhension est nécessaire pour une bonne navigation. On a là un autre bon exemple de l'attrait exercé par l'océan sur les esprits des académiciens. Les réflexions de Cassini II à ce sujet sont étonnantes puisqu'elles commencent à s'écarter des thèses cartésiennes jusque là défendues par la majorité des académiciens, et en particulier par les Cassini eux-mêmes, pour s'approcher des idées newtoniennes, en particulier en 1713. Voir à ce sujet Pierre Brunet, L'introduction des théories de Newton en France au XVIIIe siècle avant 1738, Paris, réimpr. [de l'éd. de Paris, 1931], Genève, Slatkine, 1970, p. 42-52.

<sup>2.</sup> Réponse au problème posé par Ozanam.

<sup>3.</sup> Idem.

<sup>4.</sup> Nicolas Bernoulli (1687-1759), neveu des académiciens associés Jacques et Jean Bernoulli. Exceptionnellement admis à participer aux séances de l'Académie en raison de la gloire du nom qu'il porte, il est surtout connu pour ses travaux sur les probabilités.

<sup>5.</sup> La proposition a été avancée par Saurin lui-même dans son *Traité de la pesanteur*. Il y examinait une objection prononcée par Huygens contre le système de la pesanteur de Descartes. Après avoir voulu combattre cette objection en 1709, Saurin revient quelque peu sur sa position et emprunte une partie des éclaircissements qu'il apporte aux théories de Newton.

468 Annexe b

Date	Folio	Auteur	Titre	Domaine
16-août	303	Cassini	Réflexions sur les observations du flux & du re-	Physique
		II	flux de la mer, faites au Havre de Grace. Par M.	
			Boissaye du Bocage, professeur d'hydrographie,	
			pendant les années $1701 \& 1702^{1}$ .	
16-août	317	Saurin	Démonstration d'un théorème proposé par M.	Géométrie
			Ozanam à l'Académie Royale des sciences.	
23-août	323v	Carré	[Observation sur un œuf qui sautille.]	Histoire na-
				turelle
23-août	324	Carré	[Observation sur le blé.]	Histoire na-
				turelle
3-sept.	331	Lémery	Suite de l'analise du corail rouge. Chimie	
6-sept.	341	Saulmon	Sur les corps qui circulent dans un liquide. Physique	
6-sept.	356	Cassini	Observation pour déterminer l'obliquité de	Astronomie
		II	l'écliptique, avec des réflexions sur la réfraction,	
			par le P. Laval <sup>2</sup> , jésuite, professeur royal d'hy-	
			drographie.	
12-nov.	363	Homberg	Mémoire touchant les végétations artificielles <sup>3</sup> .	Chimie
12-nov.	372	Cassini	Réflexions sur les observations du flux & du re-	Physique
		II	flux de la mer, faites à Dunkerque et au Havre	
			de Grace, avec quelques règles pour déterminer	
			dans ces deux ports le tems de la haute ou pleine	
			mer.	
12-nov.	374v	Réaumur	Examen de la soye des araignées <sup>4</sup> .	Arts appli-
				qués / Zoo-
				logie

- 1. Autre réponse à l'instruction composée par La Hire et Gouye.
- 2. Antoine-François Laval (1664-1728), Jésuite, professeur royal d'hydrographie à Marseille puis à Toulon. Il est également directeur de l'Observatoire des Jésuites à Marseille, et un des principaux correspondants de Cassini, ainsi que d'Eustachio Manfredi. Une bonne partie de la correspondance Laval-Manfredi est aujourd'hui conservée à Bologne, Bib. G. Horn d'Arturo, busta XXXVI, fasc. 13.
- 3. Écho à la querelle qui oppose entre décembre 1705 et décembre 1708 Etienne-François Geoffroy à Louis Lémery, à propos de la fabrication artificielle des métaux, en particulier du fer. Geoffroy croit en la possibilité d'une synthèse de plusieurs éléments pour donner du métal, tandis que Lémery est hostile à l'idée même de synthèse chimique. Pour lui, « les diverses substances chimiques se rapprochent pour constituer des assemblages au sein desquels elles ne perdent ni leur identité, ni leurs propriétés. Tout au plus peuvent-elles être cachées par la structure nouvelle qui s'est mise en place » (B. Joly, « Chimie et mécanisme dans la nouvelle Académie royale des sciences : les débats entre Louis Lémery et Étienne-François Geoffroy », dans Methodos [en ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 31 mars 2008, <a href="https://methodos.revues.org/1403">http://methodos.revues.org/1403</a>, p. 10.)
- 4. On voit ici un bon exemple de l'intérêt qu'apporte l'Académie des sciences à la vie économique du royaume. Une des principales questions qui vont occuper les membres de la Compagnie comme ceux de la Société royale des sciences de Montpellier est celle de la production de la soie. Une étude sur les araignées réalisée par François-Xavier Bon de Saint-Hilaire, premier président de la Chambre des comptes de Montpellier et membre honoraire de cette Société, conduit celui-ci à penser que le fil que produisent ces insectes pourrait remplacer celui des vers à soie. Il envoie à l'Académie des sciences un mémoire sur le sujet, ainsi qu'une paire de bas de cette soie pour le duc de Noailles et une paire de gants pour l'abbé Bignon. L'examen de cette découverte est confié par la Compagnie à Réaumur, dont le rapport montre avec précision les critères davantage utilitaires et économiques que scientifiques qui ont conduit à sa conclusion, à savoir que l'élevage des araignées est plus difficile que celui des vers, et que même si leur production est abondante, leur soie, étant plus fine, doit être produite en quantités trop importantes pour que cela soit rentable. La démarche sociale de la Compagnie est d'ailleurs mise en exergue par Réaumur, qui expose que « l'attention particulière qu'a cette Compagnie à ce qui regarde le bien public ne luy permit pas d'en rester là. Elle crût qu'il falloit examiner de plus près une découverte qui avoit quelque air d'utilité, afin qu'on en tirât tous le fruit qu'on en pourroit tirer, ou qu'on seut du moins qu'on ne negligeoit pas une chose avantageuse » (PV 1710, fol. 375. Voir aussi à cet sujet l'article de Pierre Julien, « Mieux que les Gouttes d'Angleterre : les Gouttes de Montpellier. Un chapitre de l'histoire médicale de l'araignée », dans Bulletin de liaison de l'Association des amis du Musée de la Pharmacie (Montpellier), n° 14, 1989, p. 35-52). Également auteur d'une « Découverte d'une nouvelle teinture de pourpre » (PV 1711, séance publique du 14 novembre, fol. 348v et suiv.) pour remplacer celle fournie en trop petite quantité par les coquillages, et d'un « Mémoire sur les mines de turquoise du royaume » dans lequel il déplore le manque d'attention dont ces ressources ont jusqu'alors souffert en France, Réaumur est le représentant le plus actif de ce courant utilitaire qui anime l'Académie. C'est d'ailleurs grâce à son impulsion que certains académiciens siègeront plus tard au Bureau du commerce la tôta da manufacturas (E. Bláchat, Bacharchas sur l'abbá

Date	Folio	Auteur	Titre	Domaine
12-nov.	390	Méry	Remarques faites sur le moule des étangs. Par	Zoologie
			M. Méry.	
19-nov.	409v	Réaumur	Mémoire pour servir d'instruction à ceux qui se- Zoologie	
			ront priez d'apporter de grosses araignées des	
			païs éloignez.	
29-nov.	417	Méry	Matrice de chienne trouvée dans un soldat.	Anatomie
3-déc.	419	Sauveur	Des cubes magiques.	Mathématiques
10-déc.	423	Réaumur	Du mouvement progressif & de quelques autres	Zoologie
			mouvemens de diverses espèces de coquillages,	
			orties et étoiles de mer.	
13-déc.	445	Varignon	Extrait d'une lettre de M. Herman à M. Ber-	Physique
			noully, datée de Padoue le 12 juillet 1710.	
13-déc.	446v	Varignon	Extrait de la réponse de M. Bernoully à M. Her-	Physique
			man, datée de Basle le 7 octobre 1710 <sup>1</sup> .	
13-déc.	453	Varignon	Des forces centrales inverses.	Physique
13-déc.	460	Cassini	Sur un écho $^2$ .	Physique
		II		
17-déc.	461	Cassini	Expériences de l'effet du vent, à l'égard du ther-	Physique
		II	momètre.	
17-déc.	462	La Hire	Expériences sur les thermomètres. Par M. de La Physiqu	
		II	Hire le fils.	
17-déc.	466	Cassini	Réflexions sur des nouvelles observations du P.	Géographie /
		II	Fueillée <sup>3</sup> faites aux Indes occidentales, extraits	Astronomie
			d'une lettre écrite à M. le comte de Pontchar-	
			train de Lima, du 7 <sup>e</sup> décembre 1709.	
20-déc.	472	Rolle	Remarques sur un mémoire de M. de La Hire, Mathér	
			touchant la construction des égalitez. tiques	
20-déc.	479v	Cassini	Observation de diverses taches qui ont paru dans Astronomie	
		II	le Soleil pendant l'année 1709.	
20-déc.	481v	La Hire	Observations des taches qui ont paru dans le So-	Astronomie
		II	leil pendant l'année 1710. Par MM. de La Hire <sup>4</sup> .	

<sup>1.</sup> Ce mémoire et le précédent sont à propos d'un problème sur les sections coniques et les forces centripètes appliquées au mouvement des planètes.

<sup>2.</sup> Le mémoire est lu par Cassini, mais l'expérience a été réalisée par Charles Teinturier (mort en 1706), chanoine de Verdun, de même que les expériences sur le souffle du vent sur le thermomètre.

<sup>3.</sup> Louis Éconches Feuillée (1660-1732), Minime, naturaliste et astronome. Il explore les côtes de l'Amérique centrale entre 1703 et 1706, puis celles du Chili et du Pérou en 1709-1711, dans un but à la fois scientifique et militaire, puisqu'il relève les endroits possibles pour installer des mouillages. On a ici un bon exemple de la science mise au service du gouvernement par le pouvoir royal, dans un but politique et militaire. L'action de l'Académie des sciences sera également fort utile dans le domaine de l'armement, en particulier avec les travaux d'expertise et les commissions formées par les académiciens.

<sup>4.</sup> Autrefois présentées à l'Académie dès leur apparition, les taches solaires font, à partir de 1709, l'objet de récapitulatifs annuels au mois de décembre, preuve de l'assurance qu'a prise la Compagnie, capable de planifier ses travaux à plus ou moins long terme.

470 Annexe B

#### 1711

Date	Folio	Auteur	Titre	Domaine
7-janv.	1v	La Hire	Observations de la hauteur de l'eau qui est tombée à l'Observatoire pendant l'année 1710, avec celles du thermomètre & du baromètre. Par M. de La Hire.	
14-janv.	7	Geoffroy	Remarques sur le traité de M. Astruc du mouvement des muscles <sup>1</sup> .	Anatomie
17-janv.	13v	Homberg	Sur le nouveau phosphore de M. Homberg.	Chimie
21-janv.	15	Parent	Explication physioméchanique d'une congéla- tion de sang par cellules, & par occasion des autres productions de cette nature.	Anatomie
21-janv.	18v	Maraldi	Sur la figure exagone des alvéoles <sup>2</sup> .	Histoire naturelle
21-janv.	19	La Hire	Expérience sur la communication de l'air dans l'eau. Par MM. de La Hire.	Physique
24-janv.	23	Cassini II	Observations de quelques éclipses des étoiles par la Lune, faites en divers lieux, comparées ensemble pour déterminer les différences des méridiens.	
24-janv.	28v	La Hire	Observation de la conjonction de Vénus avec le cœur du Lion, à l'Observatoire en septembre 1710. Par M. de La Hire.	Astronomie
24-janv.	30v	Sauveur	Problème de géodésie <sup>3</sup> .	Géométrie
04-févr.	39	Rolle	Règles & remarques pour rétablir la méthode des effections géométriques.	Géométrie
18-févr.	53v	Maraldi	Relation d'une grotte qui est proche de Foligno en Italie <sup>4</sup> .	Phénomènes extraordi- naires
21-févr.	57	Réaumur		
21-févr.	64	Geoffroy	-	
21-févr.	81	La Hire	Observations sur la nège de la nuit entre le 13 & Météorolog le 14 février 1711.	
25-févr.	83	Couplet II	Extrait des observations faites aux Indes occidentales. Par M. Couplet <sup>5</sup> .	
25-févr.	87	Geoffroy le Cadet	Observations sur la végétation des truffes.	Botanique

<sup>1.</sup> Jean Astruc (1684-1766) est un médecin montpelliérain membre de la Société royale des sciences de cette ville. Son mémoire sur le mouvement des muscles est celui que la Société envoie annuellement à l'Académie des sciences pour être imprimé avec les Mémoires de cette compagnie.

<sup>2.</sup> Il s'agit des alvéoles des ruches des abeilles.

<sup>3.</sup> Réponse à une question formulée par un arpenteur originaire du Gâtinais, posée après qu'il a lu le Trait'e de l''ecole des arpenteurs de La Hire.

<sup>4.</sup> Grotte pétrifiante.

<sup>5.</sup> Couplet est de retour à Paris depuis 1709, mais une maladie l'a empêché de rendre compte de son voyage plus tôt.

Date	Folio	Auteur	Titre	Domaine	
28-févr.	95	Chomel	Perte de vue par la puanteur d'une fosse ruinée, rétablie par une eau céphalique, & autres bons effets de cette liqueur.	Médecine	
28-févr.	97	Varignon	Extrait d'une lettre de M. Bernoulli, écrite de Basle le 10 janvier 1711, touchant la manière de trouver les forces centrales dans des milieux résistans, en raison composée de leurs densitez & des puissances quelconques des vitesses du mobile.	Physique	
04-mars	100	Sauveur	Essay d'une méchanique physique.	Physique	
04-mars	103	Sauveur	Expérience de la vitesse de l'eau de la Seine dans sa plus grande crue du 2 mars 1711 <sup>1</sup> .	Physique	
04-mars	104	Boulduc	Observations sur la racine de Mechoacan <sup>2</sup> .	Chimie	
11-mars	111	Leibniz	Sur le baromètre.	Physique	
14-mars	113	Littre	Observation sur une grossesse extraordinaire.	Anatomie	
24-mars	123	Lémery II	Mémoire sur les précipitations chimiques, où l'on examine par occasion la dissolution de l'or & de l'argent, la nature particulière des esprits acides, & la manière dont l'esprit de nitre agit sur celuy de sel dans la formation de l'eau régale ordinaire.	Chimie	
28-mars	139	Bomie	Propriétez de la tractrice.	Géométrie	
28-mars	145v	Maraldi			
28-mars	147v	La Hire	Remarques sur quelques couleurs.	Physique	
22-avr.	153	Marchant	Observations touchant la nature des plantes, & de quelques unes de leurs parties cachées, ou inconnues <sup>3</sup> .	Botanique	
22-avr.	159	Réaumur	Des différentes manières dont plusieurs espèces d'animaux de mer s'attachent au sable, aux pierres, & les uns aux autres.	érentes manières dont plusieurs espèces Zoologie ux de mer s'attachent au sable, aux	
22-avr.	174v	Winslow	- /		
22-avr.	179v	Winslow	Observations sur les fibres du cœur & sur les valvules, avec la manière de le préparer pour les démontrer.		
25-avr.	183v	Fontenelle	Relation du sieur de La Motte, chirurgien de Valognes en basse Normandie, sur une nouvelle espèce d'épilepsie, communiquée par M. l'abbé de Saint-Pierre <sup>4</sup> , le 25 avril 1711.	Médecine	

<sup>1.</sup> Les expériences ont été faites par un ami de Sauveur, mais d'après un protocole établi par le savant lui-même.

<sup>2.</sup> Variété américaine de liseron.

<sup>3.</sup> Ces observations sur des parties cachées des plantes sont à rapprocher des observations et expériences toujours plus nombreuses faites sur l'océanographie et la vie maritime, et de la soif d'exploration de l'inconnu qui anime les savants à cette époque.

<sup>4.</sup> Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre (1658-1743), premier aumônier de la princesse Palatine et grand ami de Fontenelle. Entré à l'Académie française en 1695, il s'intéresse toute sa vie durant aux lettres, mais aussi aux sciences et à la philosophie. Ses ouvrages politiques en font un partisan des Modernes et un homme des Lumières : il inspirera, entre autres, Jean-Jacques Rousseau.

 $ANNEXE\ B$ 

Date	Folio	Auteur	Titre	Domaine	
02-mai	189v	Parent	De quelques phœnomènes singuliers, sur la nour- riture des plantes.	Botanique	
23-mai	203	Lémery	Suite des dissolutions & autres préparations du corail, dont j'ay parlé dans les assemblées précédentes.	Chimie	
23-mai	212	Réaumur	De l'art de faire des perles.	Arts appliqués	
13-juin	229	Parent	Des proportions, des figures & du nombre des ailes des moulins à vent verticaux, qui sont propres à augmenter la force, et diminuer les frais le plus qu'il est possible.	Arts appliqués	
13-juin	240	La Hire II	Expériences sur le thermomètre, par M. de La Hire le fils <sup>1</sup> .	Physique	
27-juin	251	Reneaume	Réflexions sur la végétation des arbres, 1 <sup>er</sup> mémoire.	Botanique	
4-juil.	269	Chevallier	[Sur les pompes de M. Bartholomeus Laurentius.]	Arts appliqués	
08-juil.	273	Cassini II	Réflexions sur des observations du P. Fueillée, faites aux Indes Occidentales.	Géographie	
08-juil.	275v	Geoffroy	Extrait du mémoire de M. Astruc, sur la cause de la digestion des aliments.	Anatomie	
15-juil.	287	Rolle	Remarques sur la construction des égalitez. 4 <sup>e</sup> mémoire.	Mathéma- tiques	
15-juil.	302v	Bragelong	nMéthode pour intégrer les quantitez différentielles, où il y a mélange de variables.	Mathéma- tiques	
18-juil.	305	La Hire	Observation de l'éclipse de Soleil arrivée le soir du 15 juillet 1711, à l'Observatoire Royal, par MM. de La Hire.	Astronomie	
18-juil.	306v	Cassini et Ma- raldi	Observation de l'éclipse de Soleil qui est arrivée le 15 juillet 1711. Par MM. Cassini et Maraldi.	Astronomie	
01-août	325v	La Hire II	Remarques sur du sel, trouvé au fond d'une bou- teille remplie d'eau d'Arcueil. Par M. de La Hire le fils.		
5-août	327	La Hire	De la mesure des degrez de force de la pénombre des corps, & de quelques uns de ses effets parti- culiers.	Physique	
5-août	333v	La Hire	Comparaison de nos observations sur la hauteur de l'eau de pluye & sur le baromètre, avec celles que M. Scheuchzer a faites à Zuric en Suisse pendant l'année 1710. Par M. de La Hire.	Météorologie	
5-août	334v	Maraldi	De l'éclipse de Lune qui est arrivée le 29 juillet de cette année 1711.	Astronomie	
12-août	339	Littre	Sur la gonorrhée.	Médecine	

<sup>1.</sup> Une partie des expériences de Gabriel-Philippe de La Hire lui a été inspirée par un de ses amis, chanoine de Chartres. Il examine également le traité sur les thermomètres publié par le physicien Lazare Nuguet, et compare ses instruments avec ceux de l'académicien décédé Guillaume Amontons. Voir à ce sujet Arthur Birembaut, « La contribution de Réaumur à la thermométrie », dans Revue d'histoire des sciences et de leurs applications, 1958, vol. 11, n° 11-4, p. 302-329.

Date	Folio	Auteur	Titre	Domaine
14-août	345	Maraldi	Recherche de la parallaxe de la Lune dans les Astronomie	
			conjonctions avec les étoiles des Pléiades.	
14-août	349v	Parent	Problème de perspective. Géométrie	
26-août	357	Lémery	Réflexions sur la petite vérole.	Médecine
02-sept.	369	Delisle	Vitesse surprenante du marcher d'un insecte.	Zoologie
05-sept.	371	Varignon	Remarque à ajouter au mémoire de M. Ber-	Physique
			noulli, pour trouver les forces centrales sur des	
			courbes données dans des milieux résistans.	
05-sept.	373	Maraldi	Observations de l'éclipse horizontale de Lune,	Astronomie
			faites en différentes villes <sup>1</sup> .	
14-nov.	375	Geoffroy	Observations sur la structure & l'usage des prin- Botanique	
		le Cadet	cipales parties des fleurs.	
14-nov.	388v	Réaumur	Découverte d'une nouvelle teinture de pourpre, Histoire n	
			& diverses expériences pour la comparer avec turelle	
			celle que les anciens tiroient de quelques espèces	
			de coquillages, que nous trouvons sur nos côtes	
			à l'océan <sup>2</sup> .	
09-déc.	421	Homberg	Observations sur la matière fécale. Chimie	
12-déc.	427	La Hire	Remarque sur les constructions de deux diffé- Arts appl	
			rents niveaux proposez par M. Hartsoecker dans	qués
			un écrit imprimé à Amsterdam en 1711.	

<sup>1.</sup> Maraldi compare à ses propres observations celles du marquis Salvago à Gênes, du P. Laval à Marseille, et de la Société royale des sciences à Montpellier.

<sup>2.</sup> On a ici un autre exemple des préoccupations de Réaumur et de ses tentatives pour améliorer l'économie française.

 $ANNEXE\ B$ 

#### 1712

Date	Folio	Auteur	Titre	Domaine
9-janv.	1	La Hire	Observations sur la pluie, sur le thermomètre & sur le baromètre à l'Observatoire Royal pendant l'année 1711. Par M. de La Hire.	Météorologie
16-janv.	7	Delisle	Déclinaisons de l'aiguille aimantée observées à Genève, & en plusieurs villes de France.	Géographie
23-janv.	13v	Lémery	Odeur de romarin tirée d'une fermentation urineuse.	Chimie
27-janv.	15	La Hire	Observation de l'éclipse de Lune arrivée en 1712 le 23 janvier au soir à l'Observatoire. Par MM. de La Hire.	Astronomie
27-janv.	16v	Maraldi	Observation de l'éclipse de Lune du 23 janvier 1712.	Astronomie
30-janv.	21v	Homberg	Description de la glacière naturelle du comté de Bourgogne <sup>1</sup> .	Phénomènes extraordi- naires
3-févr.	25	Varignon	Théorème sur les développées.	Arithmétique
3-févr.	26	Varignon	Solution de deux problèmes de géométrie <sup>2</sup> .	Géométrie
17-févr.	36	Méry	Réponse à la seconde partie de la critique de M. de La Hire, du 30 mars 1709. Problème de physique. Savoir quelle est de la rétine ou de la choroïde la principale partie de l'œil, où se fait la sensation des objets colorez & lumineux. Résolu par M. Méry.	
20-févr.	53	Réaumur		
24-févr.	71	Homberg	Phosphore nouveau, ou suite des observations sur la matière fécale.	Chimie
27-févr.	77	La Hire	Sur la construction des voûtes dans les édifices.	Physique
2-mars	83	Lémery	Analise de l'eau d'une fontaine publique de Senlisses, qui ébranle les dents & les fait tomber 3. extraor naires	
9-mars	91	Jaugeon	Description de la nature du palmier, de ses espèces & des différens usages qu'on fait de luy même & de ses fruits, avec quelques particularitez de choses qui se trouvent aux environs des lieux où l'on en fait la principale culture.	Botanique

 $<sup>1.\,</sup>$  La description de cette grotte a été envoyée par M. Billerez, professeur d'anatomie et de botanique à l'université de Besançon.

<sup>2.</sup> Ces problèmes ont été soumis à Varignon par « un géomètre » extérieur à l'Académie des sciences.

<sup>3.</sup> Ce phénomène a été soumis à l'examen de Claude-Antoine Couplet par Gilles Aubry, curé de Senlis et frère du sacristain de Saint-Jacques-du-Haut-Pas Luc Aubry. Il envoie également à Couplet un baril de cette eau.

Date	Folio	Auteur	Titre Domaine	
12-mars	97	Littre	Sur un anévrisme vrai.	Médecine
16-mars	103	Parent	Quatrième mémoire de la nouvelle statique avec	Mécanique
			frotement et sans frotemens, suite des Mémoires	/ Physique
			de 1704. Calcul des puissances nécessaires pour	
			vaincre les frotemens des essieux dans les Ma-	
			chines, & des angles que leurs directions doivent	
			faire afin que ces frotements soient les moindres	
			qu'il se puisse.	
16-mars	108	Boulduc	Observations sur la racine de Bryosne <sup>1</sup> .	Botanique
6-avr.	115	Boulduc	Description d'un nouvel opium <sup>2</sup>	Médecine
6-avr.	117	Cassini	Du flux et du reflux de la mer.	Physique
		II		
6-avr.	123v	Lémery	Conjectures sur les couleurs différentes des pré-	Chimie
		II	cipitez de mercure.	
6-avr.	134v	Winslow	Des différentes espèces de glandes qui se	Anatomie
			trouvent dans le corps de l'homme & des ani-	
			maux.	
13-avr.	145	La Hire	Réflexions sur les observations du baromètre, ti-	Physique
		II	rées d'une lettre écrite d'Ypsale en Suède <sup>3</sup> par	
			M. Vallerius, directeur de plusieurs mines de	
			cuivre, qui sont dans ces quartiers-là. Par M.	
			de La Hire fils.	
16-avr.	151	Varignon	Addition de M. Nicolas Bernoulli à la remarque	Géométrie
			de M. son oncle le professeur, donnée à l'Aca-	
			démie le 5 septembre 1711, sur l'application que	
			M. Newton dans ses <i>Princ. Math.</i> fait pag. 294	
			de la solution du prob. 3 pag. 260.	
16-avr.	153	La Hire	Comparaison des observations faites à Zuric sur	Météorologie
			la pluye, le baromètre &c, avec celles de Paris,	
			pendant l'année 1711. Par M. de La Hire <sup>4</sup> .	
30-avr.	161	Maraldi	L'inclinaison du quatrième satellite à l'égard de	Astronomie
			l'orbite de Jupiter, vérifiée par une observation	
			rare.	
7-mai	167	Littre	Sur un cœur trouvé sans péricarde. Anatomie	
7-mai	168v	Méry	Observation sur une étroiture extraordinaire du Anatomie	
			vagin.	
11-mai	170	Rolle	Remarques sur la géométrie de M. Descartes.	Géométrie
			Où l'on se propose de faire voir en quel sens	
			son secret de la construction des égalitez peut	
			se trouver dans sa méthode des tangentes.	

<sup>1.</sup> La bryone est une plante grimpante poussant dans les haies.

<sup>2.</sup> Ce nouvel opium serait fait à base de coquelicot. Ce mémoire présente une bonne illustration de l'utilisation que les Académiciens font de leur propre corps et de leurs sens pour réaliser les expériences nécessaires à la constitution du savoir.

<sup>3.</sup> Upsal ou Uppsala, Suède, province d'Uppland.

<sup>4.</sup> Les observations de Zurich ont été réalisées par J.-J. Scheuchzer, à qui La Hire a envoyé ses observations sur ordre de l'abbé Bignon.

476 Annexe B

Date	Folio	Auteur	Titre	Domaine
14-mai	195	Lémery	Des lessives.	Chimie
14-mai	205	Parent	De la nature de la courbe de M. de Beaune <sup>1</sup> .	Mathéma- tiques
28-mai	209	Saulmon	Réponse à l'objection qu'on fait contre le flux & reflux de la mer, tirée du baromètre.	Physique
1-juin	211	Reneaume	Histoire de la rougeole de cette année 1712 <sup>2</sup> .	Médecine
8-juin	223	Homberg	Manière de copier & de multiplier les pierres gravées $^3$ .	Arts appliqués
15-juin	233	Parent	Sur un fœtus monstrueux.	Anatomie
22-juin	239	Rolle	Remarques sur le projet & sur la méthode de Diophante, pour en régler l'usage <sup>4</sup> .	Arithmétique
6-juil.	251	Geoffroy le Cadet	Suite des observations sur les bézoars <sup>5</sup> .	Anatomie
6-juil.	258v	Reneaume	Remarques sur Ouresiphoitès Helveticus sive Italianus Alpini descriptio anni 1709 authore Joh. Jacobi Scheuchzero Med. Doc. Mathes, Professore Tigurino <sup>6</sup> . Per illustri Societati Regiæ Scientiarum Gallicæ.	
9-juil.	263v	Winslow	Sur un œsophage jetté.	Anatomie
16-juil.	265v	Blondin	Établissement de plusieurs genres de plantes, qui ont la fleur composée de fleurons, conformément au sistème de M. Tournefort.	
16-juil.	271	Sauveur	Remarques sur le nouveau sistème pour les claviers des instrumens de musique, inventé par Michel Bulyowsky de Dulycz, Conseiller de Bade, professeur en morale et en mathématique & organiste, inséré dans le Journal des Savants du 2 may 1712.	Musique
20-juil.	75v	La Hire le Cadet	Observation d'un phœnomène qui arrive à la fleur d'une plante nommée par <i>Breynius Draco-cephalon Americanum</i> , lequel a du rapport avec le signe pathognomonique des cataleptiques.	Botanique

<sup>1.</sup> Cette courbe, proposée à Descartes par le mathématicien amateur Florimond de Beaune (1601-1652) comme un problème insoluble par la géométrie traditionnelle, est devenue célèbre pour avoir longtemps occupé le savant et lui avoir donné l'occasion de « jetter dès lors les premiers faits de la géométrie transcendante, par l'invention du calcul différentiel que MM. Fermat, Leibniz, Newton et autres savants ont perfectionné depuis, sur quoy on peut voir les lettres de M. Descartes. »

<sup>2.</sup> Cette épidémie de rougeole a sévi pendant les premiers mois de l'année, entre janvier et mars. À ne pas confondre avec la petite vérole.

<sup>3.</sup> Ces expériences ont été réalisées avec le concours du duc d'Orléans, ainsi que de sa mère la princesse Palatine, qui a bien voulu prêter les pierres gravées de son cabinet de curiosités.

<sup>4.</sup> La méthode de Diophante vise à éviter les nombres incommensurables dans la résolution de problèmes.

<sup>5.</sup> Les bézoards sur lesquels Geoffroy travaille lui ont été envoyés par Bon de Saint-Hilaire, membre honoraire de la Société royale des sciences de Montpellier. Il a pratiqué ses expériences avec l'aide de Vaillant et Jussieu, démonstrateurs au Jardin royal, signe que la pratique en commun de la science perdure encore dans certains domaines.

 $<sup>6. \ \,</sup>$  Ce traité rassemble tout ce que Scheuchzer a vu et fait lors de son voyage à travers les montagnes suisses.

Date	Folio	Auteur	Titre	Domaine
23-juil.	279	La Hire	Remarques sur la géométrie de M. Descartes.	Géométrie
23-juil.	287v	Parent	De deux ordres de polyèdres à une seule espèce de face, & circonscriptibles à une sphère de même que les 5 corps réguliers anciens d'où ils sont tirez.	
30-juil.	299v	La Hire	Comparaison des observations de l'éclipse de Lune du 23 janvier 1712 au soir, faites à Nuremberg par M. J.P. Wurzelbaur & à Paris à l'Observatoire Royal, par MM. de La Hire.	
9-août	305	Méry	Sur la structure de l'œil.	Anatomie
17-août	311	La Hire le Cadet	Observation sur les figues.	Botanique
17-août	314	Méry	Sur le nerf optique.	Anatomie
27-août	319v	Méry	Réponse à la 3 <sup>e</sup> partie de la critique de M. de La Hire, du 30 mars 1712.	Anatomie
31-août	335v	Jussieu	Description du Corispermum hyssopifolium, plante d'un nouveau genre.	Botanique
31-août	336v	Reneaume	[Observation médicale <sup>1</sup> .]	Médecine
3-sept.	339	Lémery	Du savonnage <sup>2</sup> .	Chimie
3-sept.	343	Réaumur	Suite d'un mémoire imprimé en 1710 pag. 439 Zoole sur le mouvement progressif des coquillages & de quelques autres animaux de mer.	
3-sept.	363v	Geoffroy le Cadet	Nouvelle observation sur le maïs.  Bota	
16-nov.	367	La Hire II	Machine pour dételer ou détacher entièrement & tout d'un coup les chevaux qui tirent un carosse, lorsqu'ils prennent le mors aux dents.	Arts appliqués
16-nov.	372	Réaumur		
16-nov.	381	Maraldi	Des abeilles & de leur différentes espèces.	Zoologie
29-nov.	407	Varignon		
20-déc.	419	Saulmon	v	
20-déc.	428v	Delisle	Histoire de la déclinaison de l'aiguille aimantée & du progrès que l'on a fait dans cette connoissance.	
20-déc.	434v	Cassini II	Théorème <sup>4</sup> . Géomét	
20-déc.	436	Homberg	Observations sur l'acide qui se trouve dans le sang & dans les autres parties des animaux.	Chimie

<sup>1.</sup> Observation communiquée par M. Siret, médecin de Blois.

<sup>2.</sup> Sur la composition des savons. Ce mémoire était prévu pour être partie intégrante du précédent, qui traitait des lessives.

<sup>3.</sup> Réaumur justifie son mémoire par la nécessité de combattre les préjugés et les superstitions ridicules du « vulgaire », qui donne trop facilement croyance à des faits merveilleux.

<sup>4.</sup> Démonstration d'une égalité dans un trapèze.

## Annexe C

# L'influence de Cassini en dehors du cadre académique.

## Cassini et les correspondants de l'Académie des sciences.

Pays	Nombre de villes	Nombre de correspondants
France métropolitaine	14	25
Angleterre	Indéterminé	10
Provinces-Unies	Minimum 3	9
Empire	5	9
Italie	6	8
Chine	Indéterminé	7
Suisse	2	3
Colonies	3	3
Espagne	Indéterminé	2
Turquie	1	1
Indéterminés		7

Tabl. 12 : Lieux de résidence des correspondants de l'Académie des sciences.

Nom de l'Académicien	Nombre de correspondants
JD. Cassini, astronome	14
Tournefort, botaniste	13
Du Verney, anatomiste	13
Lémery, chimiste	11
Gouye, astronome	10
Régis, géomètre	8
Burlet, chimiste	4
J. Cassini, astronome	3
Jussieu, botaniste	3
La Hire, astronome	2
Geoffroy l'aîné, chimiste	2
Homberg, chimiste	2
Boulduc, chimiste	1
Dodart, botaniste	1
Gallois, géomètre	1
Réaumur, géomètre	1

Tabl. 13: Les académiciens et leurs correspondants.

480 Annexe C

### Cassini et les expéditions scientifiques de 1681-1683.

Archives de l'Observatoire de Paris, D1 8 : Cassini I, Journal des observations faites à l'Observatoire de Paris.

Un exemple d'écriture « autobiographique » de Cassini : passages ayant trait aux expéditions scientifiques de Varin, Deshayes, De Glos, Coubart et Agarat, hiver 1682.

- 1<sup>er</sup> janvier 1682 : Je receus une lettre de M. Varin du 30 de décembre de Diepe <sup>1</sup>. Le vent tousjours contraire a empeché le vaisseau qui le déporta au Cap-Vert <sup>2</sup> de se mettre à la rade. Il faut attendre encore la marée de la Nouvelle Lune suivante.
- **3 janvier 1682** : J'écrivis à MM. Varin et Des Hayes à Diepe et à M. Gallois  $^3$  à S. Germain  $^4$  de l'intérest de ces MM. pour poursuivre leur voyage.
- 10 janvier 1682 : J'escrivis à MM. Varin et Des Hayes la méthode d'observer les longitudes par les hauteurs correspondantes de la Lune.
- 11 janvier 1682 : Le matin Mons. d'Ancourt, directeur général de la Compagnie d'Afrique, y devant aller en peu de temps, me vint trouver, s'offrant d'y amener des matématiciens pour monseigneur Colbert à dessein d'y envoier à faire des observations astronomiques. J'allay pour cela voir M. de La Hire, Mess. Coubart et Agarat. Le lendemain, j'allay pour le mesme dessein voir M. Picard <sup>5</sup>.
- 13 janvier 1682 : J'allay à S. Germain proposer à Monseigneur Colbert le voyage d'Afrique et les suiets pour y envoyer. Il l'approuva et m'ordonna de faire venir d'Honfleur <sup>6</sup> monsieur de Glos <sup>7</sup>, et de tenir prest mess. Agarat et Coubart. Il m'ordonna d'en parler à M. Gallois, auquel il avoit donné les depeches necessaires.
- 14 janvier 1682 : J'escrivis à M. de Glos à Honfleur de se rendre à Paris pour prendre des instructions.
- 15 janvier 1682 : MM. Agarat et Coubart vinrent s'exercer à l'Observatoire. [...] M. l'abbé Gallois me mit entre les mains un ordonnance du Roy de 2 000 livres payables au Trésor royal pour MM. Varin et Des Hayes, en consideration des voyages à faire par eux au Cap-Vert, l'isle de St Thomas <sup>8</sup> et aux Canaries <sup>9</sup>.
- 16 janvier 1682 : Ayant representé à Monseigneur Colbert que le depart de M. Dancourt est trop pressé pour pouvoir suffire aux préparations de ces MM. qu'on a dessein d'envoier en Afrique, Monseigneur a establi que MM. Varin et Des Hayes iroient

<sup>1.</sup> Dieppe, dépt. Seine Maritime, arr. Dieppe.

<sup>2.</sup> Manifestement la presqu'île du Cap-Vert, point le plus à l'ouest des côtes africaines et sénégalaises.

<sup>3.</sup> L'abbé Gallois, de l'Académie des sciences.

<sup>4.</sup> Saint-Germain-en-Laye, dépt. Yvelines, arr. Saint-Germain-en-Laye.

<sup>5.</sup> Jean Picard, dit l'abbé Picard.

<sup>6.</sup> Honfleur, dépt. Calvados, arr. Lisieux.

<sup>7.</sup> Les seuls renseignements qu'on a sur ce jeune astronome sont donnés par Cassini lui-même, dans une lettre à La Hire, de Paris, le 21 novembre 1681: « Il y a à Honfleur un jeune homme appellé M. de Glos qui a beaucoup d'inclination aux observations astronomiques, et géographiques. Je luy ay écrit qu'il ne manque pas de vous voir lorsque vous serez au Havre pour s'exercer dans la méthode que nous pratiquons » (Pise, Bib. univ., ms. 423, fasc. 24, pièce n° 3).

<sup>8.</sup> Auj. République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, archipel au large des côtes du Gabon.

<sup>9.</sup> Îles Canaries, auj. communauté autonome espagnole, archipel au large des côtes de Mauritanie.

à l'isle de S. Thome, et ces mess. s'instruiroient pour aller aux Canaries, et que M. de Glos iroit joindre MM. Varin et Des Hayes au Cap-Vert

17 janvier 1682 : M. Bartillat <sup>1</sup> me paya le 2 000 livres que le Roy a ordonné à MM. Varin et Des Hayes. Je les portay à M. Valenti <sup>2</sup>, qui se chargea de leur faire tenir à Diepe par une lettre de change dont ils n'auroient payé qu'un pour 100. Je fis le rapport à l'Accadémie de la résolution prise par Mons. Colbert le 16.

19 janvier 1682 : M. Dancourt part aujourd'huy pour Brest et vint à l'Observatoire solliciter le départ de ceux qui devoient aller observer en Afrique. Je receus la réponse de M. de Glos, qu'il seroit parti de Honfleur le 25 de ce mois.

**30 janvier 1682** : M. de Glos vint à l'Observatoire. Je le présentay à M. l'abbé Galois et ensuite à Monseigneur Colbert pour recevoir ses ordres pour le voyage de l'isle de St Thomas. Monseigneur <sup>3</sup> ordonna que je lui donnasse les instructions necessaires et que je l'initiasse aux observations, et que je visse M. l'abbé Gallois pour ses depeches qu'il auroit delivrées.

1<sup>er</sup> février 1682 : J'escrivis à M. Galois pour soliciter les depesches de M. de Glos.

**3 février 1682** : J'apris de M. le Théologal <sup>4</sup> que M. Dancourt devoit arriver ce soir à Brest <sup>5</sup>, et qu'il falloit soliciter le départ de M. de Glos.

4 février 1682 : J'envoyai à MM. Varin et Des Hayes l'ordre de monseigneur Colbert pour aller observer à l'isle de S. Thomas. [...] Je presentay M. de Glos à l'Accademie.

9 février 1682 : J'apprens par letres de MM. Varin et Des Hayes que le vent changea à Dieppe le 7 de février à sudest, et qu'il falloit aller s'embarquer pour l'Aphrique.

14 mars 1682 : MM. Agarat et Coubart vinrent prendre congé à l'Accademie pour partir, le premier pour Rochefort <sup>6</sup>, le second pour Brest. Je me chargay de leur faire avoir des instruments pour observer dans leur navigation.

<sup>1.</sup> Étienne-Jehannot de Bartillat (1610-1701), garde du Trésor royal.

<sup>2.</sup> Ce personnage n'a pu être précisément identifié.

<sup>3.</sup> Colbert.

<sup>4.</sup> Théologal, s. m. : chanoine institué dans le chapitre d'une église cathédrale pour enseigner la théologie, et pour prêcher en certaines occasions (Littré). Ce personnage n'a pu être clairement identifié.

 $<sup>5.\,</sup>$  Brest, dépt. Finistère, arr. Brest.

<sup>6.</sup> Rochefort, dépt. Charente-Maritime, arr. Rochefort.

## Annexe D

# L'enracinement français de la famille Cassini : réseaux parisiens, réseaux picards.

Contrat de mariage passé entre Jean-Dominique Cassini et Geneviève de Laistre, le 11 novembre 1673, par devant Manchon et Desnotz.

#### Archives nationales, Minutier central, étude n° CXII, carton n° 367.

Par devant Gervais Manchon et Marquis Desnotz, conseillers du Roy, notaires gardenottes de Sa Maiesté au Chatelet de Paris soubzsignez, furent presents messire Jean-Dominique Cassini, escuier natif du lieu de Perinaldo, deppendant du duché de Savoye, province de Gennes, filz de deffunt Jacques Cassini escuier, et de dame Toulia de Crouvisi sa femme, à présent sa veufve, ses pere et mere dudit lieu de Perinaldo, naturalisé françois par lettres à luy accordées par Sa Majesté, dattées à Saint-Germain en Laye au mois d'avril mil six cent soixante treize, signées Louis et sur le reply par le Roy, Colbert, scellées en cire Vert, registrées en la Chambre des comptes à Paris le quatorze juin de la mesme année, desquelles il a fait apparoir à luy rendues, demeurant à l'Observatoire du Roy, faulxbourg Saint Jacques, parroisse Saint Jacques du Hault Pas, pour luy en son nom d'une part;

et damoiselle Geneviefve Delaistre, fille maieure usant et jouissant de ses droits, fille de deffunt Pierre Delaistre, escuyer, conseiller du Roy, Président et lieutenant général au baillage de Clermont en Beauvoisis, et de damoiselle Anne Durand, jadis sa femme, à présent sa veufve, ses pere et mere, assistée et du consentement de lad. damoiselle sa mère, à ce présent, demeurant rue Simon le Franc, paroisse Saint Medericy, aussy pour elle et en son nom d'autre part.

Lesquels en la présence du gré consentement et permission de très haut, très puissant, très auguste et très excellent Prince Louis, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre; haut et puissant seigneur messire Jean-Baptiste Colbert, commandeur 484 Annexe d

des ordres du roy, conseiller ordinaire en tous ses conseils, ministre secrétaire d'Etat <sup>1</sup>; monsieur le marquis de Seignelay son fils <sup>2</sup>; Jacques de Laistre, escuier <sup>3</sup>; Paul Delaistre, aussy escuyer <sup>4</sup>; frères de lad. damoiselle future espouze; damoiselle Anne de Laistre, femme séparée de biens et d'habitation d'avecq Philippes Haudy, escuier <sup>5</sup>; damoiselle Catherine <sup>6</sup> et Magdeleine Françoise de Laistre <sup>7</sup>, filles, sœurs; messire François Andrault, chevalier seigneur du Buy, grand Chambelan du feu roi de Pologne, cousin <sup>8</sup>; Joseph Delaistre, escuyer, capitaine dans le régiment de Monsieur le Dauphin, cousin <sup>9</sup>; dame Marie Choart, veuve de Jean Desplasses, conseiller secrétaire du Roy, cousin <sup>10</sup>; damoiselle Marie Desplasses, femme de (blanc) Phelyapes, écuyer, sieur Damilly <sup>11</sup>; damoiselle Anne Desplasses, fille, cousines <sup>12</sup>; dame (blanc) Phélypeaux, espouze de monsieur Bignon, advocat général au parlement de Paris <sup>13</sup>; Maître Jean Dorieu, conseiller du Roy en ses conseils, président en sa cour des Aydes <sup>14</sup>; Maître Adrien Roslin, premier curé de l'esglise Saint-Medericq à Paris <sup>15</sup>; et messire François Vollant de Berville, abbé de Blangy <sup>16</sup>.

C'est assavoir que les dits sieur Cassini et damoiselle Geneviefve Delaistre se sont promis et promettent prendre l'un d'eulx l'autre par nom et loy de mariage, iceluy faire et solemniser en face de Nostre Mère Sainte Eglise et soubs les licences d'icelle le plus

<sup>1.</sup> Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), dit le Grand Colbert, contrôleur général des finances de 1665 à 1683 et protecteur de l'Académie des sciences.

<sup>2.</sup> Jean-Baptiste II Colbert (1651-1690), marquis de Seignelay et de Châteauneuf-sur-Cher, baron de Lignières. Il obtient en 1669 la survivance des charges de son père, qui le prépare rapidement à les exercer. Il lui succède comme secrétaire d'État de la Marine en 1683.

<sup>3.</sup> Jacques de Laistre, frère cadet de Geneviève, avocat en Parlement. Célibataire en 1673, il épouse en 1682 Angélique-Marie Montallot.

<sup>4.</sup> Paul de Laistre (1645-1716) dit de Laistre du Temple, seigneur de Parthenille, maître à la Chambre des Monnaies entre 1690 et 1702 et conseiller au Parlement de Besançon à partir de 1693 ; célibataire.

<sup>5.</sup> Anne de Laistre, sœur de Geneviève.

<sup>6.</sup> Catherine de Laistre (morte en 1712), dite « Mademoiselle de Laistre », soeur célibataire de Geneviève.

<sup>7.</sup> Madeleine-Françoise de Laistre, célibataire au moment de signer le contrat de mariage de sa sœur, épouse par contrat du 13 novembre de la même année Paul Vollant, seigneur de Berville, Léglantiers et autres lieux. Elle lui survivra jusqu'après 1716.

<sup>8.</sup> François Andrault de Buy, protégé de la famille Gonzague. Il commence sa carrière comme maréchal du prince Jean Casimir Vasa, futur roi de Pologne, devient ensuite son grand chambellan et termine général de l'armée royale. Il est apparenté au comtes de Langeron, protégés des Condé (voir à leur sujet Katia Béguin, Les princes de Condé : rebelles, courtisans et mécènes dans la France du Grand Siècle, Seyssel : Champ Vallon, 1999, p. 396-397).

<sup>9.</sup> Joseph de Laistre (mort en 1709) dit de Laistre de Bailly, cousin issu-de-germain paternel de Geneviève. Il deviendra par la suite Secrétaire au conseil du Roi, maison et couronne de France.

<sup>10.</sup> Jean Desplaces, conseiller secrétaire du roi et de ses finances.

<sup>11.</sup> Marie-Madeleine Desplasses, épouse de Charles Philippe, sieur d'Amilly (Arch. nat., S 5636, fol. 530)

<sup>12.</sup> Anne Desplasses (morte ap. 1724), sœur de la précédente. Une troisième soeur Desplasses, vivante après 1724, est prénommée Marguerite.

<sup>13.</sup> Suzanne Phélypeaux (1641-1690), sœur du futur chancelier Louis II de Pontchartrain. Elle épouse en 1656 Jérôme II Bignon (1626-1697), avocat général au Parlement de Paris, bibliothécaire du Roi et père (entre autres enfants) de l'abbé du même nom.

<sup>14.</sup> Issu de la noblesse de robe, Jean Dorieu (mort en 1679) est conseiller au Grand conseil en 1623, puis président en la cour des aides à partir de 1636.

<sup>15.</sup> Adrien Rollin, prêtre, docteur en théologie, premier et ancien chefcier, chanoine et curé de fondation de la paroisse Saint-Merri (ou Saint-Médéric) de Paris (4e arr.).

<sup>16.</sup> Issu du premier mariage de Paul Vollant de Berville, futur époux de Madeleine-Françoise de Laistre, avec une certaine Marie Gomer, François succède en 1658 à Claude de Forceville en tant qu'abbé de Sainte-Berthe de Blangy (aujourd'hui. Blangy-sur-Ternoise, dép. Pas-de-Calais, arr. Montreuil). Voir ses lettres de provision du 10 mai 1658 aux Arch. dép. du Pas-de-Calais, I B 14 fol. 19.

tost que faire se pourra, et qu'il sera advisé entre eux :

Seront les futurs espoux communs en tous biens meubles et conquestes immeubles suivant la coustume de cette ville prevosté et vicomté de Paris, au désir de laquelle leur communauté sera réglée, encore qu'ils aillent demeurer ailleurs ou facent acquisitions en coustume contraires ausquelles ils ont expressément dérogé et renoncé.

Neantmoings, ne seront tenus des debtes l'un de l'autre faites et créées avant la célébration du futur mariage, et sy il y en a, elles seront payées et acquittées par celuy qui les aura faites et sur son bien, sans que celuy de l'autre ny ladite communauté en soient tenues.

Le futur espoux prend la future espouze avecq les biens et droits qui luy appartiennent.

Desquels biens et droits la moitié entrera en laditte communauté, et l'autre moitié demeurera propre à ladicte future espouze et aux siens de son costé et ligne ensemble, dont ce qui luy escherra pendant ledit mariage par succession, donnation ou autrement tant en meubles qu'en immeubles.

Ledit futur espoux a doué et doue laditte future espouze de la somme de cinq cent livres tournois de rente de douaire préfix, duquel elle jouira à sa caution juratoire <sup>1</sup> à l'avoir et prendre, lors qu'il aura lieu, sur tous les biens dudit futur espoux qu'il en a dès à présent charge etc.

Le survivant desdits futurs espoux prendra par preciput <sup>2</sup> des biens meubles de laditte communauté, tels qu'il voudra choisir suivant la prisée de l'inventaire qui en sera fait et sans crue jusques à la somme de quinze cent livres ou laditte somme en deniers, au choix dudit survivant.

Sera permis à la future espouze et aux enfans qui naistront dudit mariage de renoncer à laditte communauté et ce faisant reprendre tout ce qu'elle aura apporté audit mariage, et pendant iceluy luy sera advenu escher par succession, donnation ou autrement, tant en meubles qu'immeubles, mesme icelle future espouze ses douaire et preciput tels que dessus sans estre tenus d'aucunes debtes de lad. communauté encore qu'elle y ait parlé sy fut obligée ou y estre condamnée, dont elle et sesdits enfans seront acquittez par ledit futur espoux et sur ses biens.

Arrivant le predeceds de la future espouze sans enfans, ses héritiers reprendront seulement les biens stipulés et propres à laditte future espouze, tant escheus qu'à escheoir, et ceulx qui sont entrez dans laditte communauté, sans qu'ils puissent rien prétendre au surplus des biens d'icelle communauté qui appartiendront audit futur espoux.

S'il est vendu, alliéné, ou autrement aliéné héritages ou rachepté contre propres à luy ou l'autre des futurs espoux, remploy sera fait des derniers en provenance, en acquisition d'autres héritages ou contre qui sortiront mesme nature de propre à celuy du costé duquel ceulx vendus alliénez ou racheptez seront procedez, et sy au jour de

<sup>1.</sup> Caution juratoire : serment fait en justice de se représenter en personne ou de rapporter une chose (Le Nouveau Petit Robert).

<sup>2.</sup> Préciput, n. m. : droit reconnu à une personne (notamment à l'un des époux en cas de décès du conjoint) de prélever, avant tout partage, une somme d'argent sur certains biens de la masse à partager (Le Nouveau Petit Robert).

486 Annexe D

la dissolution dudit mariage ledit remploy ne se bonne fait ce qui s'en deffandra sera repris sur les biens de lad. communauté sy elle suffit, sinon à l'esgard de lad. future espouze sur les propres et autres biens dudit futur espoux, l'action dudit remploy sera immobiliaire et vaudra la stipulation d'iceluy comme sy il avoit esté fait.

Est convenu et accordé que lad. damoiselle Anne Durand, mère de la future espouze, ne pourra faire advantage à ses autres enfans lorsqu'elle les pourvoira par mariage ou autrement qu'à condition que dans le mesme temps elle sera tenue comme elle s'oblige d'egaller laditte future espouze de mesme somme et chose qu'elle aura put donner.

En faveur du futur mariage et pour l'amitié que le dit futur espoux a dit porter à laditte future espouze, il a par ces presentes fait donnation irrevocable à laditte future espouze et acceptante de tous ses biens tant meubles qu'immeubles et autres generalement qu'ilz conquers de quelque nature qu'ils soient qui se trouveront appartenir en France audit futur espoux au jour de son deceds, pourveut qu'audit jour il n'y ait point d'enfant venant dudit mariage, pour en jouir en plaine propriété à la charge d'executer le testament dudit futur espoux jusques à la concurrance de moitié desd. biens et en cas qu'l ne s'en donne avoir est fait soit de laditte moitié ou de parte. Ce qui s'en deffaudra rentrera en la totalité de laditte donnation.

Laditte future espouze aura ypoteque sur tous les biens du futur espoux pour ses douaire, preciput, reprises et autres conventions et conditions de son mariage du jour et datte du present contract.

Et pour faite insinuer iceluy contract au greffe des insinuations du Châtelet de Paris et partout ailleurs qu'il appartiendra lesdittes parties ont fait et constitué leur procureur le porteur d'iceluy, auquel ils en donnent pouvoir, et d'en consentir requérir et retirer tous les actes qu'il appartiendra.

Car ainsy a esté accordé entre lesd. parties promettant, obligeant et renonçant et fait et passé par le Roy, et lesdits Seigneurs Colbert et de Seignelay au Chasteau de Versailles le dixiesme jour de novembre avant midy et par les parties et autres comparant à Paris le onziesme jour dudit mois de novembre avant midy,

L'an mil six cent soixante treize, ce (blanc) jour de novembre avant midy, et on signés

Louis

Colbert Roslin
S. Phelypeaux Dorieu
Seignelay de Buy

Cassini Marie Choart

Anne Durand
Genevieve Delaistre
Anne Desplasses
Anne Desplasses

Delaistre

P. Delaistre

de Berville, abbé de Blangy

Anne de Laistre

Catherine Delaistre

Manchon

Magdeleine F. de Laistre

Desnotz

## Contrat de mariage passé entre Jacques Cassini et Suzanne-Françoise Charpentier du Charmoy, le 4 avril 1711, par devant Dejean et Desnotz.

#### Archives nationales, Minutier central, étude n° LXVIII, carton n° 546.

Furent présens messire Jacques Cassini, chevalier, conseiller du Roy en ses conseils, maistre ordinaire en sa Chambre des comptes, fils de messire Jean-Dominique Cassini, chevalier, premier astronome du Roy et de l'Académie royale des sciences, et de deffunte Dame Geneviève Delaistre son épouze, demeurant à Paris en sa maison de l'Observatoire, faubourg et paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas, dud. sieur son père pour ce présent assisté, pour luy et en son nom d'une part;

Dame Elizabeth Godeffroy, épouze non commune en biens de messire François César de Roucy, chevalier, comte de Sissonne, auparavant veuve de Messire Joseph Charpentier, chevalier, seigneur du Charmoy, capitaine des gardes de la Porte de feue son altesse royale Monsieur, duc d'Orléans, dud. seigneur comte de Sissonne pour ce présent autorisée à l'effet qui suit demeurans Isle Nostre Dame, quai d'Alençon, parroisse Saint-Louis;

Ladite dame stipulant pour damoiselle Suzanne-Françoise Charpentier du Charmoy sa fille et dud. feu sieur du Charmoy son premier mary, à ce presente, demeurante avec lad. dame sa mère, pour elle et de son consentement d'autre part.

Lesquels de l'agréement de très haut, très puissant, très excelant et très magnanime Prince Louis, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre; très haut, très puissant et très excelant prince Monseigneur Louis, Dauphin de France; très haut et très puissant et très excelant prince Monseigneur Louis, petit-fils de France, duc de Bourgogne; très haut et très puissant seigneur monseigneur Louis Phélypeaux, chevalier compte de Pontchartrain, chancellier de France, commendeur des ordres du Roy et ministre d'État; haut et puissant seigneur Messire Jerosme Phelypeaux, chevalier, comte de Pontchartrain, conseiller du Roy en ses conseils, secrétaire d'Etat et des commendemens de Sa Majesté, commendeur des ordres du Roy; haute et puissante dame, dame Marguerite de Beauharnoy, veuve de haut & puissant seigneur Maître Guillaume de Nemond, conseiller du Roy en tous ses conseils, second président à mortier au Parlement de Paris;

Et en la présence et du consentement de messieurs & dames leurs parens & amys cy après nommez,

Savoir de la part dud. messire Jacques Cassini, de messire Paul de Laistre, ancien maître de la Chambre aux deniers de Sa Majesté, oncle maternel; damoiselle Catherine de Laistre, fille majeure jouissante de ses droits, tante maternelle; damoiselle Magdelaine-Françoise de Laistre, veuve de messire Paul Vollant, chevalier, seigneur de Berville et de Laiglempied, aussy tante maternelle; damoiselle Marie-Agnès Vollant, fille de lad. dame, sa couzine germaine <sup>1</sup>; sieur Jacques-Philippe Maraldy de l'Académie

<sup>1.</sup> Marie-Agnès Vollant, dite « Mademoiselle Léglantier », fille cadette de Madeleine-Françoise de Laistre et de Paul Vollant, seigneur de Berville et Léglantiers. Encore célibataire au moment du mariage de son cousin, elle épousera avant 1722 un certain François Chevalier, seigneur de Vaudetart.

488 Annexe D

des sciences, couzin germain<sup>1</sup>;

Et de la part de lad. damoiselle du Charmoy,

de Messire Claude Le Féron, chevalier, gentilhomme ordinaire du Roy<sup>2</sup>, et dame Jeanne-Caterine Barbot son épouse, couzine<sup>3</sup>; messire Jacques Tuffet, abé commendataire de l'abaye d'Aiguevive<sup>4</sup>, couzin; dame Catherine Tuffet, veuve de messire de Thibord de la Brosse, chevalier, seigneur marquis d'Attis, cousine<sup>5</sup>; dame Catherine Barbot, veuve de Messire André Tuffet, avocat au Parlement, cousine<sup>6</sup>; damoiselle Benigne Tuffet, fille majeure, cousine<sup>7</sup>; messire Louis Leonord Hennequin de Charmont, prestre, docteur de Sorbonne, abé commendataire de l'abaye royalle de Nostre Dame de Valsecrette, ordre de Prémontré, diocèze de Soissons<sup>8</sup>, amy; messire Claude Louis Hyacinthe de la Boulaye, inspecteur général de la Marine<sup>9</sup>, et dame Marie Thérèze d'Aligre, son épouse<sup>10</sup>, aussy amy; et messire Jacques Pelluys, conseiller du Roy en ses conseils, maître ordinaire en sa Chambre des comptes<sup>11</sup>, et dame Nicolle Bachelier son épouse, amis communs.

Ont fait et accordé entr'eux les traité de mariage et convention qui suivent, savoir :

Que ladite dame comtesse de Sissonne a promis donner lad. damoiselle Suzanne-Françoise Charpentier du Charmoy sa fille aud. sieur Jacques Cassiny, qui promet la prendre pour sa femme et légitime épouze, pour led. mariage estre solemnisé en Sainte Église au plustost et en la manière accoustumée.

<sup>1.</sup> Giacomo-Filippo Maraldi (1665-1729), fils de la sœur de Jean-Dominique Cassini, Angela Caterina (1644-1714), et de son mari Giovanni Francesco Maraldi di Oneglia (1631-1694), qu'elle épouse en 1663. Il est appelé à l'Observatoire de Paris par son oncle en 1687.

<sup>2.</sup> Claude Le Féron (1676-1754), chevalier, comte de Moulgeroux, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

<sup>3.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié.

<sup>4.</sup> L'abbaye royale d'Aiguevive est située à Faverolles-sur-Cher (dépt. Loir-et-Cher, arr. Blois). Jacques Tuffet en est l'abbé commendataire entre 1699 et 1727.

<sup>5.</sup> Thibault de La Brousse (mort en 1703), chevalier, seigneur d'Athis (Athis-sur-Orge, aujourd'hui commune d'Athis-Mons, dépt. Essonne, arr. Palaiseau), capitaine lieutenant des Cent-Suisses de la Garde du Roi, avait épousé Catherine Tuffet (mort ap. 1717). Voir les lettres de souffrance à elle concédées le 20 novembre 1703 en tant que tutrice de leurs enfants mineurs, pour l'hommage dû pour la seigneurie d'Athis (Arch. nat., P21, n° 250).

<sup>6.</sup> André Tusset est avocat au parlement de Paris. Attention à ne pas le confondre avec un autre André Tuffet, avocat au parlement de Paris mais aussi du siège présidial de La Rochelle, impliqué dans les affaire de la Compagnie des Cent-Associés et époux d'une certaine Marie Dubois. Catherine Barbot épouse Tuffet est la mère de Catherine Tuffet épouse La Brousse, et de Jacques Tuffet (Voir aux Arch. nat. l'acte de mise sous tutelle d'Étienne-Thibault de La Brousse, fils de Catherine Tuffet et Thibault de La Brousse (Y4224, acte du 9 avril 1712). Le ménage qui nous préoccupe est manifestement installé aux environs de Périgueux, puisqu'on observe dans les Arch. dép. de la Dordogne la présence d'actes concernant un procès entre Catherine Barbot et son gendre, Thibault de La Brousse (registre B 1058). Il semble que le lien de parenté soit effectif avec la famille de Sissonne plutôt qu'avec la famille Charpentier du Charmoy

<sup>7.</sup> Ce personnage n'a pu être clairement identifié. Il s'agit probablement d'une autre fille de Catherine Barbot épouse Tuffet.

<sup>8.</sup> Louis-Léonor Hennequin de Charmont (1681-1735), docteur en théologie, abbé commendataire de l'abbaye royale de Notre Dame de Val Secret, abbaye de Prémontrés installés dans l'enceinte de la forteresse de Château-Thierry (dépt. Aisne, arr. Château-Thierry) depuis le XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>9.</sup> Claude-Louis Hyacinthe Ploumier (mort ap. 1732), chevalier, seigneur de La Boulaye, commissaire-ordonnateur de la Marine puis directeur de la Compagnie royale de Saint-Domingue. Il épouse le 15 juin 1697 Marie-Thérèse d'Aligre.

<sup>10.</sup> Marie-Thérèse d'Aligre, fille de Michel, intendant des finances, général des vivres en Allemagne et conseiller d'État, et de Marie Pérou.

<sup>11.</sup> Joseph-Jacques Pelluys (mort en 1727), reçu maître des comptes en 1701. Il est marié à Nicole Bachelier ou Bachelier, dont il a au moins une fille, qui épouse Paul Herry de Maupas, écuyer, procureur du roi au bailliage de Blois et secrétaire du Roi.

Seront les d. sieur et damoiselle futurs époux communs en tous biens meubles et conquestes immeubles, suivant la coustume de Paris, au désir de laquelle leur dite communauté sera régie et gouvernée quoy qu'ils fassent cy-après leur demeure ou des acquisitions en pays de loix et coustume contraires, ausquels est expressement dérogé et renoncé pour ce regard.

Ne seront néantmoins tenus des dettes et hypotecques l'un de l'autre faites et créées avant leur mariage, et si aucunes y a, elles seront payées et acquittées par celuy qui les aura faites et créées, sans que l'autre ny ses biens en soient tenus.

En faveur dudit mariage, ladite dame comtesse de Sissonne constitue en dot à ladite damoiselle future épouze sa fille la somme de cent trente mil livres, laquelle somme elle promet et s'oblige de bailler ausd. sieur et damoiselle future épouse la veille de leurs épouzailles, savoir :

- Dix mil livres en pierreries,
- Plus une tanture de tapisserie haute lisse du dessin de Raphael, estimée dix mil livres,
- Plus deux autres tantures de tapisserie verdure<sup>1</sup> estimées la somme de dix mil livres.
- Plus vingt mil livres en rentes sur la Chambre des comptes de Paris,
- Plus vingt mil cinq cens cinquante trois livres en rentes sur le clergé de Nevers,
- Plus deux maisons et héritages scis à Vanvres, estimées la somme de vingt-deux mil neuf cens livres,
- Plus une maison scize à Paris sur le pont Saint-Michel, estimée la somme de dix mil livres,
- Et trente cinq mil cinq cens quarante sept livres en rentes sur la ville<sup>2</sup>.

Desquelles rentes, maisons et héritages ladite dame Comtesse de Sissonne, sur délaissement ausd. sieur et damoiselle futurs époux, ledit jour veille des épouzailles, avec promesse de garentir de tous troubles, évictions et autres empeschemens générallement quelconques et provenans des faits de ladite dame.

Pour par eux commancer la jouissance, savoir :

- Desd. maisons et heritages de Vanvres et de ladite maison de Paris, du terme de Pasques de la présente année mil sept cent onze,
- À l'esgard desd. rentes sur le clergé de Nevers, du huit du présent mois d'avril,
- Pour celles sur la Chambre des comptes du premier jour, dud. présent mois d'avril,
- Et quant aux rentes sur la ville, du premier janvier dernier;

Le tout pour ce qui en echera desd. jours en avant.

Laquelle somme de cent trente mil livres sera donnée par lad. dame comtesse de Sissonne en avancement d'hoirie sur sa succession future à lad. damoiselle future épouze sa fille; et sera ladite dame tenue de confirmer l'égalité entre les enfans.

Comme aussy en faveur du mariage led. seigneur comte de Sissonne, pour l'amitié

<sup>1.</sup> Verdure, s. f. :  $5^{\circ}$  Tapisserie de verdure, ou simplement, verdure, tenture de tapisserie qui représente spécialement des arbres. Il a une belle verdure dans sa chambre. (Littré)

<sup>2.</sup> Un inventaire plus détaillé de ces biens délaissés par la comtesse de Sissonne à sa fille se trouve aux Arch. nat., M.C., ET/LXVIII/546, délaissement et quittance d'Élizabeth Godeffroy à Jacques et Suzanne-Françoise Cassini, 4 avril 1711.

490 Annexe D

qu'il porte à lad. damoiselle future épouze, luy fait par ces présentes donnation entre vifs et irrévocable, ce acceptant par lad. damoiselle future épouze autorisée à cet effet dud. sieur futur époux en tant que faire le peut, de la somme de dix mil livres à prendre sur les premiers deniers qui reviendront audit seigneur comte de Sissonne des sommes à luy deues par messire Claude-François, comte Delameth, pour lesquelles il a ses drois à exercer entr'autres choses sur les biens abandonnés par led. seigneur comte Delameth à ses créanciers, par contrat passé devant Bru et son confrère, notaires, le vingt un juin et jour suivant de l'année mil sept cent quatre.

Led. seigneur comte de Sissonne subrogeant à cet effect lad. damoiselle future épouze en son lieu et place, hypotecques et privilèges et luy transporte tous drois sur ce nécessaires, jusqu'à concurrence de ladite somme de dix mil livres, prometant de l'ayde de ses titres toutesfois et quantes qu'elle l'en requérera, pour par lesd. sieur et damoiselle futurs époux recevoir ladite somme de dix mil livres et autrement en faire et disposer comme de chose apartenant à lad. demoiselle future épouze. Déclarant led. comte de Sissonne qu'il n'entend point que ses autres biens soient en aucune manière tenus ny garends de ladite somme cy-dessus donnée.

Desquelles sommes de cent trente mil livres et de dix mil livres il entrera en lad. communauté celle de vingt mil livres, et le surplus demeurera propre à lad. damoiselle future épouze, et aux sieur de son costé en ligne avec ce qu'il luy échera et aviendra pendant led. mariage par succession, donnation, legs ou autrement en meubles et immeubles, et néantmoins si ladite damoiselle future épouze venoit à décéder sans enfans, led. seigneur comte de Sissonne se reserve la réversion <sup>1</sup> de ladite somme de dix mil livres par luy cy-dessus donnée.

Ledit sieur futur epoux a douée ladite damoiselle future épouze de trois mil livres de rente de douaire préfix, à l'avoir et prendre sur tous les biens meubles et immeubles présens et à venir dudit sieur futur époux, qu'il en a chargez, obligé, affecté et hypotecqué; pour par ladite damoiselle future épouze jouir dudit douaire sa vie durant suivant la coustume. Et en outre ladite damoiselle future épouze aura son habitation, tant qu'elle demeurera en vuiduité, dans une des plus belles maisons qui se trouveront apartenir en cette ville aud. futur époux au jour de son déceds, ou d'un chasteau, jardin et enclos au cas qu'il se trouvast dans la succession dudit sieur futur époux quelques terres en seigneuries, le tout au choix et option de ladite damoiselle future épouze avec la jouissance à sa caution juratoire des meubles qui se trouveront dans ladite maison ou chasteau.

Le survivant desd. sieur et damoiselle futurs époux prendra par préciput et avant partage des biens de ladite communauté tels d'iceux qu'il voudra choisir suivant la prisée de l'inventaire, et sans crue jusqu'à la somme de dix mil livres ou ladite somme en deniers comptans au choix dudit survivant.

S'il est vendu, aliéné ou rachepté quelques rentes ou héritages apartenant en propre ausd. sieur et damoiselle futurs époux, les deniers en procédans seront employez à l'instant à l'achapt d'autres rentes ou héritages, pour sortir pareille nature de propre

<sup>1.</sup> Réversion, s. f. : Terme de jurisprudece. Droit en vertu duquel les biens dont une personne a diposé en faveur d'une autre, lui viennent quand celle-ci meurt sans enfants (Littré).

à celuy à qui lesdits propres aliennez ou racheptez auront apartenu et aux sieurs de son costé et ligne; et si au jour de la dissolution de ladite communauté ledit remploy ne se trouvoit fait, les deniers en seront repris sur les biens de ladite communauté et subsidiairement à l'esgard de ladite damoiselle future épouze sur les propres et autres biens dudit sieur futur époux; et sur l'action dud. remploy de part et d'autre à tousjours immobiliaire.

Sera permis à ladite damoiselle future épouze et aux enfans qui naistront dud. futur mariage de renoncer à ladite communauté;

ce faisant de reprendre tout ce que ladite damoiselle future épouze aura aporté audit mariage et ce qu'il luy sera écheu pendant iceluy par succession, donnation, legs ou autrement en meubles et immeubles; mesmes si c'est ladite damoiselle future épouze ses douaire, habitation et préciput cy-dessus, le tout franchement et quitement des dettes et hypotecques de ladite communauté, encores que ladite damoiselle future épouze s'y fut obligée ou y eut esté condamnée, dont elle et ses enfans seront acquittés et indemnisés par les héritiers et sur les biens dudit sieur futur époux; pour quoy et pour toutes les autres conventions du présent contrat ils auront hypotecque sur lesdits biens de ce jourd'huy.

Arrivant le déceds de ladite damoiselle future epouze sans enfans, ladite dame comtesse de Sissonne aura pareille faculté de renoncer à ladite communauté et de faire les mesures reprises avec pareilles indemnitez et hypotecques que celles cy-dessus énoncées pour les enfants en laissant cependant audit sieur futur époux la somme de dix mil livres pour ses frais de nopces et charges de mariage.

En ce qui regarde ledit sieur futur époux, outre les biens qui luy appartiennent tant de son chef que de la succession de ladite dame sa mère dont il est fils unique et seul héritier, ledit sieur Cassini son père luy a par acte passé devant Desnotz l'aisné et son confrère, notaire, le jour d'hier <sup>1</sup> fait délaissement des biens qui luy apartiennent à présent, sur lesquels il s'est réservé l'usage des meubles qui luy servent actuellement, et de ses livres, et une pension de cinq mil livres par an qui luy sera payée par ledit sieur futur époux, à prendre par privilège sur le revenu desd. biens; plus led. sieur Cassini père s'est réservé de disposer sur lesdits biens par testament ou autrement jusqu'à la somme de quinze mil livres, et encore s'est réservé sa rente de tontine et les pensions à luy accordées par le Roy, dont led. sieur Cassiny père jouira à compter du premier janvier dernier jusques à son déceds; le tout comme il est plus au long porté par led. acte susdaté.

Du mobilier dud. sieur futur époux, dont a esté fait un état paraphé des parties et des notaires, et demeuré cy-joint.

Il en entrera en communauté jusqu'à la somme de vingt mil livres, et le surplus dud. mobilier demeurera propre aud. sieur futur époux et aux fins de son costé et ligne ensemble tous ses immeubles présens et tout ce qu'il luy échera pendant led. mariage, par succession, donnation ou autrement, en meubles et immeubles.

Car ainsy a esté convenu et accordé entre les parties qui, pour faire insinuer ces

<sup>1.</sup> Arch. nat., M.C.,  $\rm ET/LXVIII/546$ , délaissement et quittance de Jean-Dominique Cassini en faveur de son fils Jacques, du 4 avril 1711.

492 Annexe D

présentes où besoin sera, ont fait leur procureur le porteur, donnans pouvoir, prometans, obligeans, renonçans.

Fait et passé savoir à l'égard de Sa Majesté et de mesd. seigneurs les Princes, au château de Versailles, et à l'égard des partyes contractantes et de leurs parens et amys, en leurs hostels et maisons à Paris,

Après midy,

L'an mil sept cens onze, le quatriesme jour du mois d'avril, et ont signé à l'esgard dud. sieur Cassiny père, nonobstant sa cœcité :

Louis Phélypeaux

Louis M. de Beauharnois de Nesmond Louis C. L. H., S. de La Boulaye Phélypeaux M. T. d'Aligre de La Boulaye

#### Suite des signatures :

Cassini Hennequin de Charmont

Charpentier Ducharmoy Pelluy

Cassini M. Bachelier Pelluys

François Cesar de Roucy Le Feron

Elisabeth Godeffroy Barbot Le Feron

Ducharmoy Tusset

Catherine Delaistre C. Tusset d'Atis
Delaistre Caterine Barbot
de Laistre Benigne Tusset

Vollant Desnotz Maraldi De Jean

Pièce jointe au contrat de mariage : « Estat des effets mobiliers apartenant à messire Jacques Cassiny, chevalier, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes. »

- L'année mil sept cent dix des gages de sa charge de Maître des comptes, montant à mil cinquante livres.
- Les arrérages rend. la même année M VIIC dix des rentes sur les aydes & gabelles, énoncé en l'acte de dellaissement à luy fait par messire Jean-Dominique Cassini son père, passé devant Desnotz et son collègue notaires à Paris le trois avril M VII<sup>c</sup> onze, montant à quatre mil neuf cens soixante dix livres huit sols.

- Les arrérages pendant lad. année M VII<sup>c</sup> dix de sept cens livres de rente sur lesd. aydes & gabelles, moitié perpétuelle et moitié viagère, apartenant aud. sieur Cassini de son chef et à luy constituez le (blanc), montant à sept cens livres.
- Les meubles & vaisselle d'argent compris aud. acte de dellaissement, de valeur de vingt mil livres.
- Dix huit cens vingt cinq livres deus par l'abé Rollin<sup>1</sup>, pareillement énoncez aud. dellaissement.
- L'année mil sep cent dix d'arrérages de tontine dud. sieur Cassini père, et accroissement aussy comprise aud. dellaissement.
- En billets de monnaye, de l'extraordinaire des guerres, et des vivres de la Marine, la somme de quatre mil livres.

Le présent estat, fait pour estre joint à la minutte du contrat de mariage dud. sieur Cassini fils avec damoiselle Suzanne-Françoise Charpentier du Charmoy, a esté paraphé suivant led. contrat de mariage passé devant les notaires soussigné, le quatre avril M VII<sup>c</sup> onze.

François Cesar de Roucy Charpantier du Charmoy

Elisabeth Godeffroy
Desnotz

Jacques Cassini Desnotz

Cassini De Jean

<sup>1.</sup> Manifestement Adrien Roslin, curé de Saint-Merri, témoin du mariage de Cassini I.

## Annexe E

## Une situation sociale ambiguë.

Donation de Jean-Dominique Cassini à son fils Jacques, faite le 3 mars.

#### Archives nationales, Minutier central, étude n° CXII, carton n° 444.

Fut présent messire Jean-Dominique Cassini, chevalier, premier astronome du Roy et de l'Académie Royale des Sciences a, demeurant à l'Observatoire royale, fauxbourg et paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas. Lequel a par ce présent donné et délaissé dès maintenant et à toujours, à Messire Jacques Cassini b son fils, chevalier, conseiller du Roy, maître ordinaire en sa Chambre des comptes c, demeurant avec le sieur son père, à ce présent et acceptant : la moitié qui apartient audit sieur Cassini père dans les biens cy-après déclarez, dont l'autre moitié apartient au sieur Cassini fils comme seul héritier de dame Geneviève Delaistre sa mère 1, et à cause de la communauté de biens qui estoit entre elle et le sieur Cassini père son mary 2.

Sçavoir quatre mille neuf cens soixante dix livres huit sols de rente sur les aides et gabelles en plusieurs parties, dont les principaux montent ensemble à la somme de quatre-vingt dix neuf mille quatre cent huit livres, desquelles parties de rente il y en a cinq constituées par contracts passez au profit du sieur Cassini père par devant Auvray et Desnotz, l'un des notaires soussignés, le cinq février mil sept cent, dont deux de mille livres chacune, deux de cinq cent livres chacune et une de six cent livres, toutes cinq au denier vingt;

Une de cinq cent soixante livres de rente au principal de onze mille deux cent livres, à quoy du denier seize ont esté reduit au denier vingt, sept cent livres de rente constituez aud. sieur Cassini père par contrat passé par devant Aumont et led. Desnotz, notaires, le trois mars MD<sup>cc</sup> trois;

Une de deux cent quarante livres de rente au principal de quatre mille huit cent

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Chevalier [...] de l'Académie Royale des Sciences, rajout en marge. <sup>b</sup>Jacques de Cassini, la particule barrée. <sup>c</sup>Maître [...] des comptes rajouté en marge pour remplacer les mots en ses conseils, maître des requestes ordinaires de son Hôtel, barrés.

<sup>1.</sup> Décédée le 17 septembre 1708, sans laisser de testament. Jacques Cassini étant le seul enfant vivant, il n'y a pas non plus eu de partage des biens devant notaire.

<sup>2.</sup> Voir Arch. nat., M.C., ET/CXII/367 le contrat de mariage du 11 novembre 1673.

496 Annexe e

livres, à quoy dud. denier seize ont esté réduites au denier vingt, trois cent livres de rente constituez aud. sieur Cassini père par contrat passé par devant lesd. Aumont et Desnotz, notaires, ledit jour trois mars MD<sup>cc</sup> trois;

Une de cinquante livres huit sols de rente au principal de mille huit livres, à quoy du denier seize ont esté réduits au denier vingt, cinquante six livres de rente constituez aud. S. Cassini père par contrat passé par devant Péan et led. Desnotz, notaires, le seize avril MD<sup>cc</sup> huit:

Et deux parties acquises par led. S. Cassini père par contrat passé pardevant Le Court et led. Desnotz, notaires, le vingt six février MD<sup>cc</sup> trois, ratifié par lettres du dix mars suivant, de messire Paul François Vollant de Berville, chevalier, et de damoiselle Marie Agnèse Vollant de Berville, fille, la première de deux cent livres au principal de quatre mille livres constituée à dame Madelaine Françoise de Laistre, veuve de messire Paul Vollant, chevalier, seigneur de Berville, au nom et comme tutrice dud. sieur Paul François Vollant de Berville son fils, par contrat passé par devant Boscheron et led. Desnotz, notaires, le premier juillet mil sept cent, et l'autre de trois cent vingt livres au principal de six mille quatre cent livres, à quoy du denier seize ont esté réduits au denier vingt quatre cent livres de rente constituez à la damoiselle de Berville comme tutrice de lad. damoiselle de Berville sa fille, par contrat passé par-devant Aumont et led. Desnotz, notaires, le treize novembre MD<sup>cc</sup> deux.

Plus une maison scice au fauxbourg Saint-Jacques dans la grande rue attenant la fausse porte dud. fauxbourg, jardin et lieux en dépandant, procédant de la donation faite aud. sieur Cassini père et à lad. defuncte dame son épouse par René Bignon et Anne Charnier sa femme, datée et énoncée au décret volontaire que led. sieur et dame Cassini en ont fait faire sur eux au Châtelet de Paris en date du quatre septembre MD<sup>cc</sup> quatrevingt <sup>1</sup>.

Plus la somme de dix-huit cent vingt cinq livres due par le sieur abbé Rollin $^2$ , suivant son billet du (blanc).

Plus les meubles, tapisseries et vaisselle d'argent, estant dans le lieux qu'occupent les d. sieurs Cassini aud. hôtel de l'Observatoire, évaluez à la somme de vingt mille livres sans comprendre les livres <sup>3</sup>.

Plus la somme de quatre mille neuf cent soixante dix livres huit sols, à quoy monte l'année MD<sup>cc</sup> dix d'arrérages des parties de rentes sur les aydes et gabelles cy-devant mentionnées.

<sup>1.</sup> Arch. nat., Y 237, fol. 10-12. Cette maison fit l'objet, le 19 août 1679, d'une donation entre vifs (Arch. nat., M.C., CXII, 379) du fait de « l'affection que lesdits Bignon et sa femme ont pour les sieur et dame Cassini », mais les Cassini s'engagèrent à payer au couple de vendeurs une pension viagère de 900 livres par an. L'astronome et sa femme n'y ont pas vécu, contrairement à ce qui a pu être dit, mais l'ont louée à divers particuliers.

<sup>2.</sup> Adrien Roslin, curé de Saint-Merri à Paris (voir le contrat de mariage de Cassini I avec Geneviève de Laistre).

<sup>3.</sup> L'inv. ap. décès de Suzanne du Charmoy (Arch. nat., M.C., ET/CXII/501bis, inventaire commencé le 25 juin 1725) mentionne une partie des titres des livres trouvés à l'Observatoire avec leur estimation, dont la majeure partie était probablement déjà en possession des Cassini en 1712. Pour un inventaire exhaustif, mais bien plus tardif et donc forcément différent de ce que pouvait être la bibliothèque de Jean-Dominique, voir à la Bib. S<sup>te</sup> Geneviève le « Catalogue des livres de la bibliothèque de feu monsieur de Cassini, maître des comptes, & de l'Académie royale des sciences » (1756), conservé sous la cote 8° Qb 319 (3).

Comm'aussy led. sieur Cassini père a donné et délaissé aud. sieur son fils ce acceptant : la somme de vingt sept mille livres deue aud. sieur Cassini père pour les années MD<sup>cc</sup>huit, MD<sup>cc</sup>neuf et MD<sup>cc</sup>dix des pensions à luy accordées par le Roy;

Et l'année mil sept cent dix d'arrérages de la rente de tontine apartenant aud. sieur Cassini père, comptant l'accroissement de lad. année.

De tous acquets, biens et effets deffaire, donner et délaisser, led. sieur Cassini père se dessaisit en faveur dud, sieur son fils auquel il en transporte tous droits de propriété et le met et subroge en son tems et place droits, actions, privilèges et hypotècques. Pour par led. S. Cassini fils jouir faire et disposer des biens et effets comme de chose luy apartenantes à commencer la jouissance des rentes sur les aides et gabelles du premier janvier MD<sup>cc</sup>onze, outre l'année d'arrérages comprise au présent délaissement. À l'égard de la maison il en jouira aussi du premier janvier MD<sup>cc</sup> onze. Et pour luy faciliter la perception des trois années de pensions et de lad. année d'arrérages de lad. rente de tontine, led. sieur Cassini père promet remettre aud. sieur son fils ses blancs seings, quittances et pouvoirs nécessaires pour les toucher si bon luy semble son renom dud. sieur son père, qui a présentement délivré aud. sieur son fils les grosses des contrats de constitution desd. rentes sur les aides et gabelles et pièces qui en dépendent, avec l'expédition de la donation dud. sieur et messire Bignon, et la grosse du droit volontiers fait en conséquence. Et lad. maison du fauxbourg Saint-Jacques dont led. S. Cassini fils est content et en décharge led. sieur son père, qui jouira de ses pensions et de sa rente de tontines du premier janvier mil sept cent onze en avant a.

Ces donation et delaissemens faits par led. sieur Cassini père aud. sieur son fils.

Sous la réserve de l'usage pour led. sieur Cassini père pendant sa vie des meubles qui luy servent.

Plus sous la réserve de pouvoir par led. S. Cassini père disposer par testament ou autrement <sup>b</sup> sur lesd. biens et effets donnez jusqu'à la somme de quinze mille livres en faveur de qui bon luy semblera, lesquelles dispositions si elles sont faites led. sieur Cassini fils sera tenu d'exécuter;

Plus à la charge par led. S. Cassini fils aussy qu'il promet et s'oblige de payer aud. sieur son père cinq mille livres de rente et pension viagère par chacun an à compter dud. jour premier janvier MD<sup>cc</sup>onze, et ce de quartier en quartier, dont le premier payement pour par l'un de temps échera et se fera au dernier juin prochain et ensuite continuera de quartier en quartier pendant la vie dud. sieur Cassini père, et jusqu'à son décès, du jour duquel lad. pension sera éteinte et arrestée, et led. Sieur Cassini fils déchargé du payement, cours et continuation d'icelle, laquelle sera à prendre par privilège sur lesd. biens donnez et delaissez.

Et outre parce que la volonté dud. Sieur Cassini père a esté déclarée ainsy.

Consentant les parties que le présent contrat soit présenté s'il est besoin par un ou l'apartiendra et expéditions nécessaires en soient expédiez; et pour l'exécution des présentes led. Sieur Cassini fils a élu son domicile précisément en sa demeure [illisible] auq. Luy [illisible].

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>Du premier [...] en avant rajouté en marge. <sup>b</sup>Ces quatre derniers mots rajoutés en marge.

498 Annexe e

Fait et passé à Paris en la demeure des d. sieur Cassini cy-devant déclarée, l'an  ${\rm MD^{cc}}$  onze, le troisième jour de mars a près midy et ont signé led. Cassini père comme il a pu attendu la per te de sa veue :

Cassini Auvray
Cassini Desnotz.

Donation d'Élisabeth Godeffroy, épouse du comte de Sissone, à sa fille Suzanne-Françoise Charpentier du Charmoy, épouse de Jacques Cassini, en date du 4 avril 1711.

Archives nationales, Minutier central, étude n° LXVIII, carton n° 546.

Furent présens messire Jacques Cassini, conseiller du Roy, maistre ordinaire en sa Chambre des comptes, et demoiselle Suzanne Françoise Charpentier du Charmoy son accordée, de luy en tant que faire se peut autorisée, demeurant sçavoir led. sieur Cassini en la maison de l'Observatoire, faubourg et paroisse SJHP, et lad. damoiselle du Charmoy avec madame la comtesse de Sissonne sa mère cy après nommée;

Lesquels ont reconnu avoir receu de dame Elizabeth Godeffroy, épouze non commune en biens de messire François César de Roucy, chevalier, comte de Sissonne, auparavant veuve de messire Joseph Charpentier, chevalier, seigneur du Charmoy, capitaine des gardes de la Porte de feue son Altesse royale Monsieur duc d'Orléans, dud. seigneur comte de Sissonne pour ce présent autorisée à l'effet qui suit demeurant Isle Notre Dame quay d'Alencçon parroisse Saint-Louis, lad. dame aussy à ce présente :

- la somme de 10 000 livres en pièces d'or à l'usage de ladite damoiselle Ducharmoy;
- plus une tanture de tapisserie hautelisse du dessein de Raphaël estimée 10 000 livres;
- plus deux tantures de tapisserie verdure estimée la somme de 10 000 livres;

Le tout que lad. dame comtesse de Sissonne avoit promis de leur donner en faveur et par leur contract de mariage passé devant les notaires soussignez ce jour d'huy.

Comm'aussy lad. dame comtesse de Sissonne, pour satisfaire aud. contract de mariage et par ces présentes délaissé, quité et abandonné et promis de garentir de tous troubles, évictions et autres empeschemens générallement quelconques provenant des faits de lad. dame aud. sieur Cassini et à lad. damoiselle du Charmoy son accordée ce acceptant;

Premièrement 800 livres de rente au denier 25 au principal de 20 000 livres constituée par messiers de la Chambre des comptes à Paris à damoiselle Marie Godeffroy, fille majeure, par contract passé devant Doyen et Savalet, notaires, le 17 juillet 1687, avec la déclaration d'employ y portée, apartenant à lad. dame comtesse de Sissonne comme seule et unique héritière de lad. damoiselle Godeffroy sa sœur décédée fille majeure;

Plus 934 livres 9 sols 8 deniers de rente au denier 22, racheptables, de 20 550 livres 12 sols 8 deniers restant à rachepter de mille livres de rente aussy au denier 22, constituez par le sieur député du clergé de Nevers à damoiselle Andrée Godeffroy, fille majeure, et à lad. feue damoiselle Marie Godeffroy, aussy fille majeure, chacune pour moitié par contrat passé devant ledit Savalet et Bru, notaires, le 8 octobre 1685, sous la déclaration d'employ y énoncée, led. contract ratiffié par messieurs dud. clergé de Nevers par acte du 12 avril 1704, déposé et annexé à la minute dud. contract, apartenans pareillement à lad. dame comtesse de Sissonne comme seule et unique héritière de lad. damoiselle Marie Godeffroy sa sœur, à laquelle ladite rente apartenoit moitié de son chef comme dit, et l'autre moitié comme héritière en partie par bénéfice d'inventaire de

500 Annexe e

dame Suzanne Godeffroy leur sœur, veuve de messire Jean-Baptiste Vallot, chevalier, marquis de Neuville, capitaine des vols de la Grande Fauconnerie de France, et cydevant capitaine au régiment des Gardes Françoises. Et luy estoit echeue par le partage fait des biens de ladite dame de Neuville, lad. moitié avoit esté délaissée pour les causes portées au partage fait entr'elle lad. damoiselle Marie Godeffroy et lad. dame comtesse de Sissonne des biens de la succession de ladite dame Andrée Godeffroy, à son déceds veuve de messire Amedot de Gombault, chevalier, seigneur de la Guilletrie, gentilhomme ordinaire en Italie, leur sœur devant lesd. Guyot et Bru, notaires, le 28 octobre 1694.

Plus une maison scize au village de Vanvres, rue (blanc), consistante en plusieurs corps de logis, grande cour, lavoir et puits en dépendant, et une autre maison scize aud. Vanvres rue (blanc), consistante en plusieurs bastimens, cours, jardin fruitier dans lequel est un petit bassin servant de lavoir, avec les héritages en dépendans, ainsy que le tout se poursuit et comporte sans en rien excepter;

Lesd. deux maisons et héritages apartenans à lad. dame comtesse de Sissonne, savoir la première de son chef ès qualitez cy-après énoncées, et la seconde en lad. qualité de seule et unique héritière de lad. feue damoiselle Marie Godeffroy sa sœur, ausquelles dame de Sissonne et damoiselle Godeffroy lesd. deux maisons sont echeues par led. partage du 28 octobre 1694 comme héritières chacune pour un tiers tant de messire Jean Godeffroy, conseiller du Roy, maistre ordinaire en sa Chambre des comptes, et de dame Andrée Lescot leurs père et mère, que de lad. dame de Gombault leur sœur, laquelle estoit héritière pour l'autre tiers desd. sieur et dame Godeffroy.

Lesd. deux maisons estimées entre les parties et ainsy délaissées ausd. sieur Cassini et damoiselle du Charmoy par ces présentes pour la somme de 22 900 livres.

Plus une maison scize en cete ville sur le pont Saint-Michel où estoit cy-devant pour enseigne le crocheteur, apartenances et dépendances sans en rien excepter apartenant à lad. dame comtesse de Sissonne en lad. qualité de seule et unique héritière de lad. damoiselle Marie Godeffroy sa sœur, à laquelle elle estoit echeue par le partage fait de partie des biens desd. deffuncts sieur et dame Godeffroy leurs père et mère, sous signatures privées le 11 juillet 1685 reconnu devant Guichard et Coullon, notaires, le 28 dud. mois, étant lad. maison estimée entre les parties et ainsy délaissée au présent acte ausd. sieur Cassini et damoiselle du Charmoy pour la somme de 10 000 livres.

Plus 400 livres de rente au principal de 8 000 livres constituez sur les aydes et gabelles de France, par contract passé davant Le Clerc et Gilles, notaires, le 8 octobre 1681, au proffit du sieur Moisin Perdrigeon, marchand bourgeois de Paris, lequel conjoinctement avec damoiselle Françoise Carles Regnier sa femme en a fait transport à lad. dame Andrée Godeffroy, lors fille majeure, devant Bagloin et led. Bru, notaires, le 16 octobre 1685, sur lequel a esté obtenu lettres de rectification en chancellerie le 18 du mesme mois, signées sur le reply par Le Roy, Gallois, lad. rente apartenant à lad. dame comtesse de Sissonne, comme héritière en partie par bénéfice d'invantaire de lad. dame Suzanne Godefroy, marquise de Neuville, sa sœur et luy est écheue par le partage des biens de sa succession dud. jour 7 juillet 1701, laquelle dame marquise de Neuville en avoit droit par le partage fait des biens de lad. dame Andrée Godeffroy, veuve dud.

sieur de Gombault sa sœur, dud. jour 28 octobre 1694.

Plus 12 020 livres de rente au capital de 4400 livres en 2 parties de six cent dix livres, racheptables de douze mil deux cent livres chacune, constituez sur lesd. aydes et gabelles par contract passé devant Doyen et Le Franc, notaires, le 20 avril 1682 au proffit de dame Elizabeth Degros, veuve de Jacques Charpentier, escuyer, sieur du Plessis, laquelle a délaissé lesd. deux parties de rente aud. sieur Charpentier Du Charmoy son fils, premier mary de lad. dame comtesse de Sissonne, en faveur de leur mariage par acte passé devant de Villaine et Boindin, notaires, le 12 juillet 1687 estant ensuite de leur contract de mariage passé devant Desgranges et led. Boindin, notaires, le 9 juin 1685. Lequel sieur Charpentier de Charmoy a fait transport desd. deux rentes à lad. dame comtesse de Sissonne, lors son épouze de luy séparée quant aux biens, devant Pioge et Touchard, notaires, le 12 octobre 1692, ratiffié par Sa Majesté par lettres obtenues en chancellerie le 27 du mesme mois, signées sur le reply Par le Roy La Rivière.

Et enfin 158 livres 8 sols de rente, à quoy du denier 18 au denier 20 suivant la déclaration du Roy du 7 octobre 1710 ont esté réduits cent soixante seize livres de rente au principal de 3 168 livres constituez sur les aydes et gabelles par contract passé devant Des Écures et Guesdon, notaires, le trois juin 1707 au proffit de lad. dame comtesse de Sissonne non commune en biens d'avec led. seigneur son époux.

Pour par lesd. sieur Cassini et damoiselle du Charmoy et leurs ayant cause jouir faire et disposer desd. biens à eux cy-dessus délaissez en toute propriété comme de chose apartenantes à lad. damoiselle du Charmoy, à commencer lad. jouissance savoir de lad. rente sur le clergé de Nevers du huit du présent mois, de lad. rente sur la Chambre des comptes du premier dud. présent mois, desd. maisons et héritages de Vanvres et de lad. maison de Paris du terme de Pasques de la présente année 1711, et desd. rentes sur la ville du premier janvier dernier; le tout pour ce qui en echera desd. jours en avant.

Lad. dame comtesse de Sissonne se réservant les arrérages, fouages et loyers desd. biens écheus au précédent; et a transporté ausd. sieur Cassini et damoiselle du Charmoy tous drois de propriété qu'elle a sur lesd. biens dessaisissant, voulant procureur le porteur donnant pouvoir. Ce délaissement ainsy fait à la charge des cens et rentes seigneurialles dont lesd. maisons et héritages se peuvent estre chargez, pour ce qui en echera dud. jour de Pasques mil sept cens onze à l'avenir; et d'entretenur les baux desd. maisons et héritages pour ce qui en reste à expirer. Et a lad. dame comtesse de Sissonne présentement dellivré ausd. sieur Cassini et damoiselle du Charmoy la grosse dud. contrat de constitution sur la Chambre des comptes dud. jour dix-sept juillet MD<sup>c</sup> quatre vingt sept avec onze pièces concernant lad. rente et justiffiant l'employ énoncé aud. contrat, lesquelles onze pièces ont esté cotées par première et dernière et paraphées par De Jean, l'un des notaires soussignez.

Plus les deux grosses dellivrées par lesd. Savalet et Bru, notaires, l'une pour servir à lad. dame Andrée Godeffroy et l'autre à lad. damoiselle Marie Godeffrot dud. contract de constitution sur le clergé de Nevers, dud. jour huict octobre MD<sup>c</sup> quatre vingt cinq, ensuite de l'une desquelles grosses est le transcrit de l'acte de ratifficiation dud. jour

502 Annexe e

douze avril 1704, et vingt cinq pièces concernant lad. rente et justiffiant l'employ énoncé aud. contract de constitution, lesquelles vingt cinq pièces ont esté cotées pareillement par première et dernière et paraphées par led. De Jean, notaire.

Plus extraicts desd. trois partages des onze juillet MD<sup>c</sup> quatre vingt cinq, vingt huict octobre MD<sup>c</sup> quatre vingt quatorze et sept juillet mil sept cens un, justiffiant les proprietez cy-dessus establies de lad. rente sur le clergé de Nevers, desd. deux maisons et héritages de Vanvres, de lad. maison de Paris et de lad. rente sur la ville de quatre cens livres.

Plus l'expédition d'un acte de notoriété fait devant Bru et son confrère, notaires, le vingt six octobre MD<sup>cc</sup> neuf justiffiant que lad. dame comtesse de Sissonne est seule et unique héritière de lad. feue damoiselle Marie Godeffroy sa sœur.

Plus la grosse du contract de constitution de lad. rente foncière de quarente six livres dix sept sols six deniers passé devant lesd. Guyot et Bru, notaires, le deux janvier MD<sup>c</sup> quatre vingt dix neuf et <sup>a</sup> vingt quatre pièces qui sont anciens titres et pièces concernans lesd. maisons et héritages scis à Vanvres, lesquelles ont aussy esté cotées par première et dernière et paraphées par led. De Jean, notaire.

Plus quatre vingt six pièces qui sont anciens titres et pièces concernans lad. maison scize sur le pont Saint-Michel, lesquelles ont esté semblablement cotées par première et dernière, et paraphées par led. De Jean, notaire.

Plus et les grosses des contracts de constitution desd. rentes sur la Ville, expéditions des transports et les lettres de ratiffication cy-dessus datés et énoncés.

Dont et de ce que dessus lesd. sieur Cassiny et damoiselle du Charmoy sont contens, en quitent et remercient lad. dame comtesse de Sissonne, laquelle ils prometent ayder des titres cy-dessus au cas qu'elle en ait besoin pour la perception des arrérages, loyers et fouages qu'elle s'est réservez, et en ce sa première réquisition. Le tout sans rien i oster aud. contract de mariage desd. sieur Cassiny et damoiselle du Charmoy, sur les minutes et expéditions duquel les parties consentent qu'il soit fait mention des présentes en leurs objects par les premiers notaires requis <sup>b</sup>. Eslizant lad. dame comtesse de Sissonne son domicille en sa demeure susd. auquel lieu nonobstant, prometant, obligeant et renonçant.

Fait et passé à Paris en la maison de lad. dame comtesse de Sissonne l'an 1711, le quatriesme jour d'avril après midy et ont signé :

Cassini Elisabeth Godeffroy

Charpantier du Charmoy Desnotz François Cesar de Roucy De Jean

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup>La grosse [...] quatre vingt dix neuf et, ces mots rajoutés dans la marge. <sup>b</sup>Sur les minutes [...] notaires requis : ces mots rajoutés à la fin du document.

## Annexe F

# Arbres généalogiques

- Les origines de la famille de Laistre
- La branche de Laistre de Clermont-en-Beauvaisis
- La branche de Laistre de Blois
- La branche de Laistre de Bailly
- La branche de Laistre Vollant de Berville
- La branche de Laistre Cassini
- La famille Couplet
- La famille La Hire

504 Annexe F

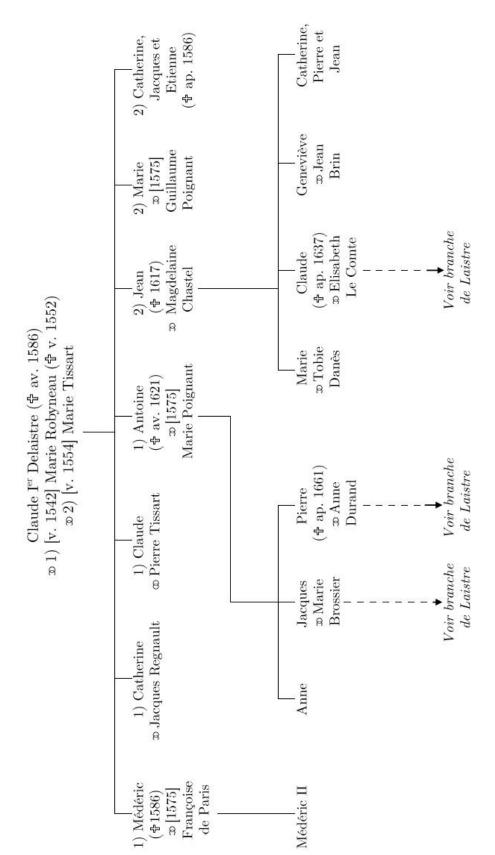


Fig. 6 : Les origines de la famille de Laistre.

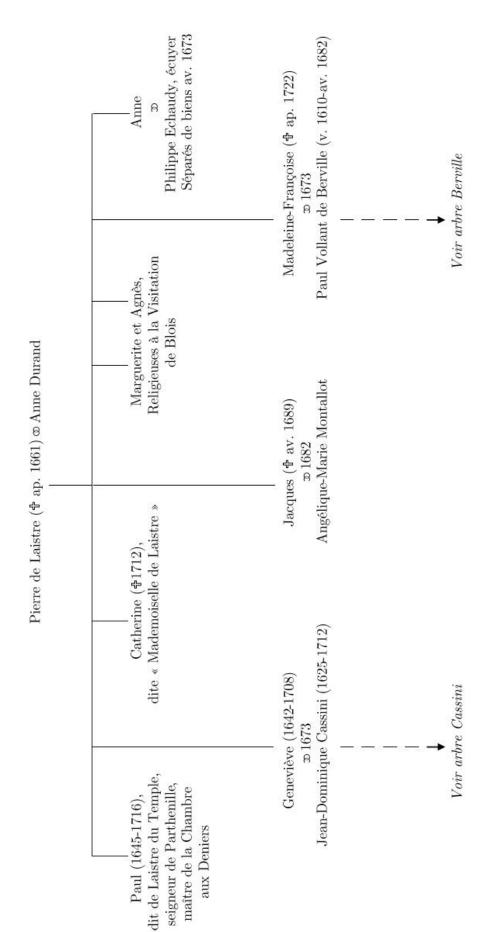


Fig. 7: La branche de Laistre de Clermont-en-Beauvaisis.

506 Annexe F

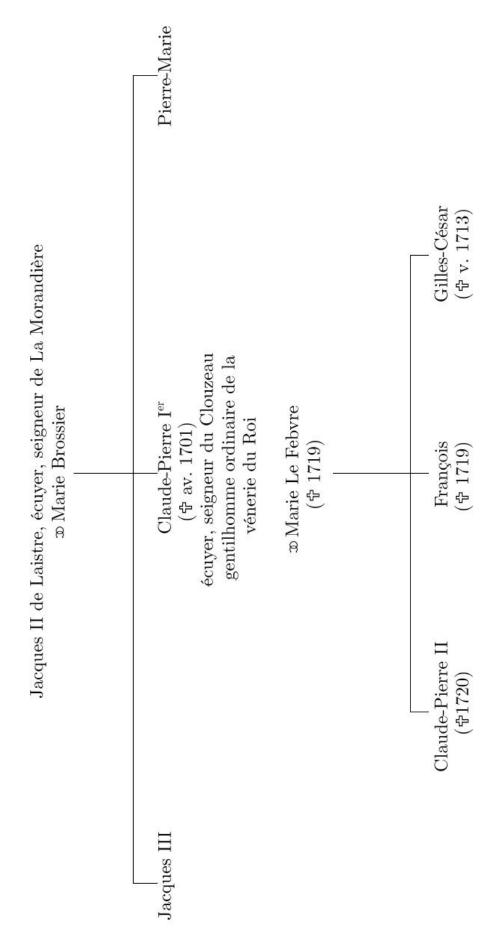


Fig. 8: La branche de Laistre de Blois.

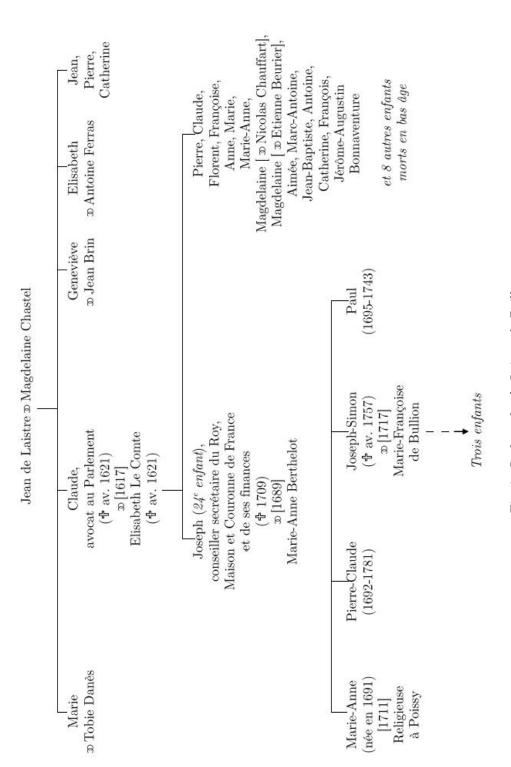


Fig. 9 : La branche de Laistre de Bailly.

508 Annexe f

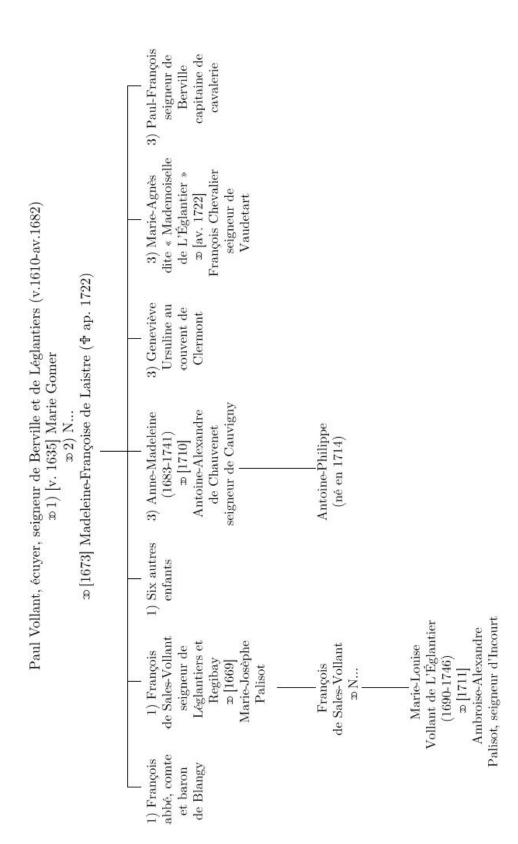


Fig. 10: La branche Vollant de Berville.

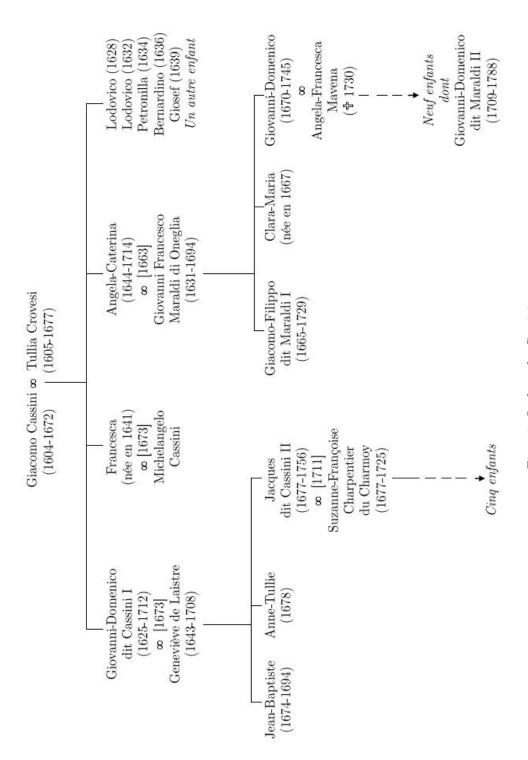


Fig. 11: La branche Cassini.

510 Annexe F

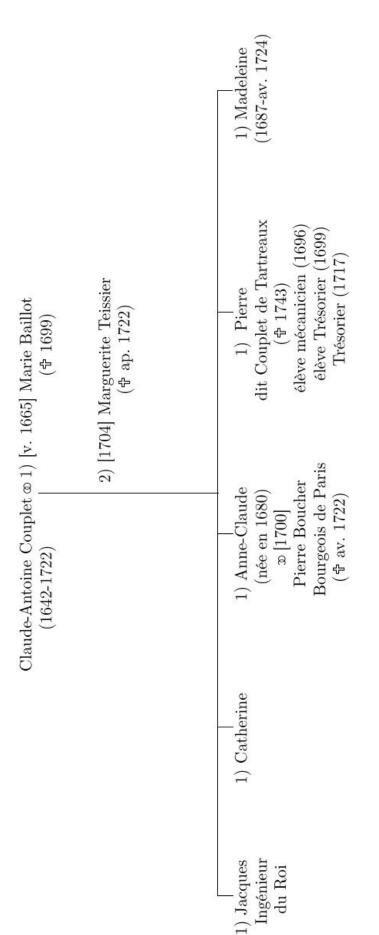


Fig. 12: La famille Couplet.

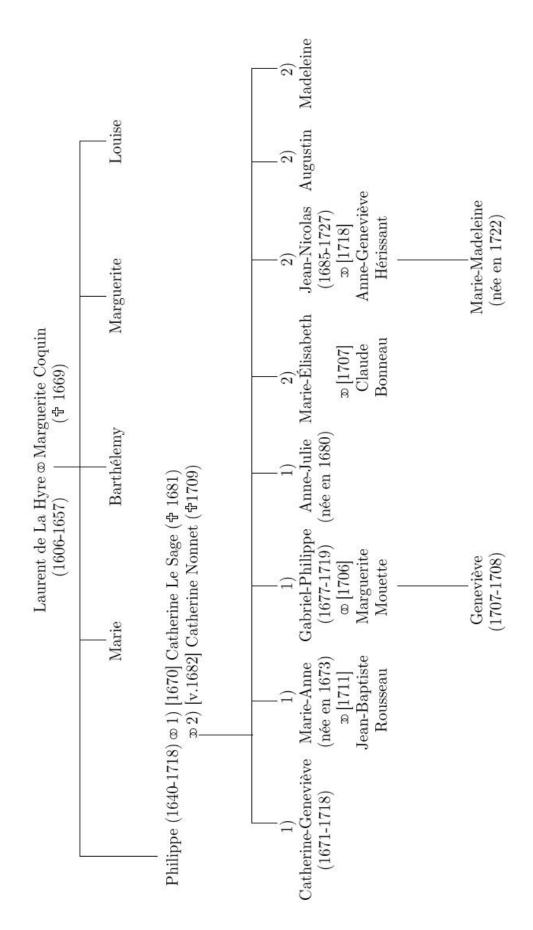


Fig. 13: La famille de La Hire.

### Annexe G

L'Observatoire : hôtel noble, hôtel pour les nobles. 514 Annexe G

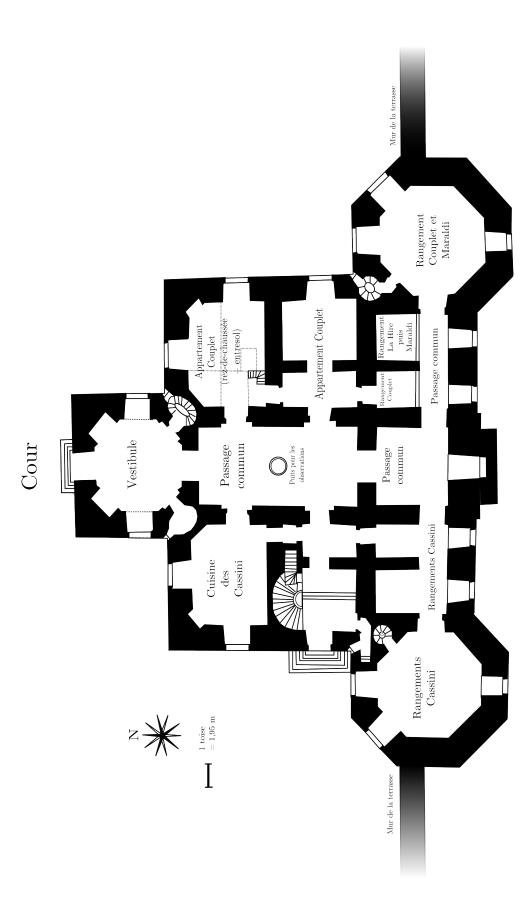


Fig. 14 : Plan du rez-de-chaussée du bâtiment principal de l'Observatoire D'après le plan de François d'Orbay, 1692 (BnF, Estampes, VA-304-FOL)

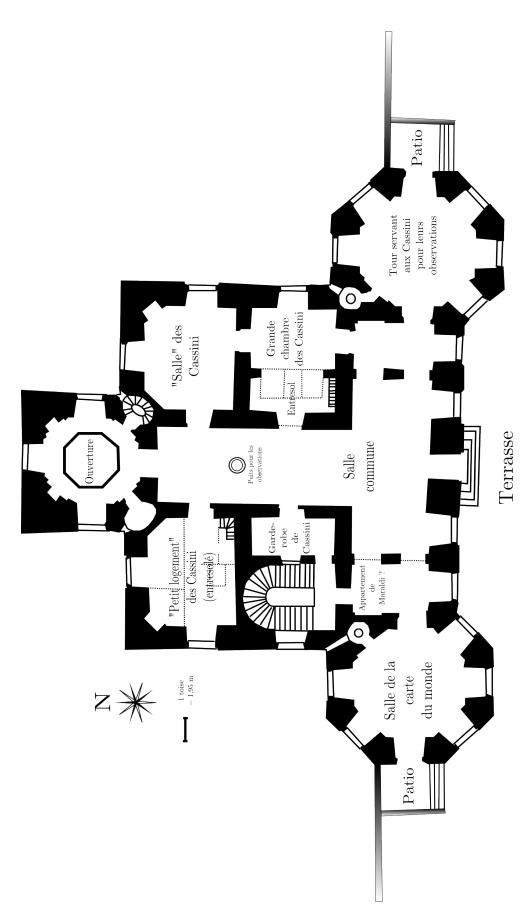


Fig. 15 : Plan du premier étage du bâtiment principal de l'Observatoire D'après le plan de François d'Orbay, 1692 (BnF, Estampes, VA-304-FOL)

516 Annexe G

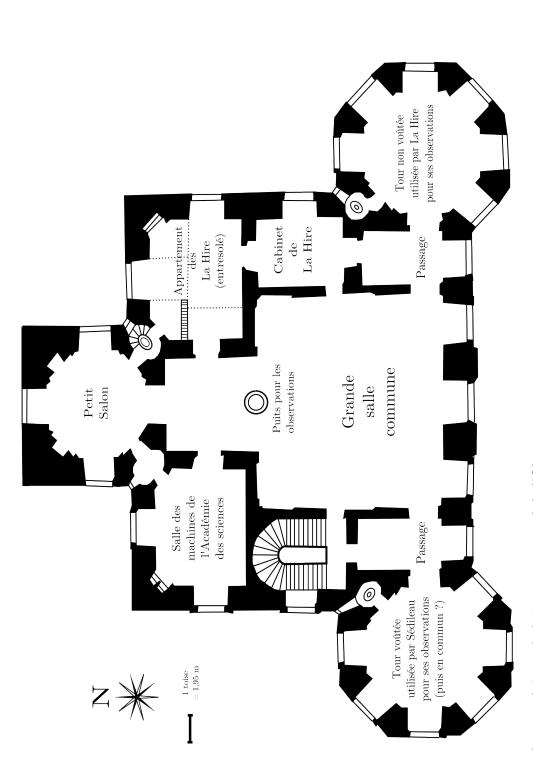


Fig. 16 : Plan du second étage du bâtiment principal de l'Observatoire D'après le plan de François d'Orbay, 1692 (BnF, Estampes, VA-304-FOL)

### Annexe H

### Une vieillesse bien remplie.

### Les relations des Cassini en 1710-1712 : groupes sociaux

Ne sont mentionnés que les noms apparaissant dans le Journal de la vie privée de Cassini. Pour plus de détails biographiques, voir l'Édition et l'index.

### Relations familiales

Relations famille de Laistre	Relations famille Du Charmoy
Baugier	Tuffet
Berville	Chanteherip
Cauvigny	Charmont
Léglantier	La Boulaye
Dincourt	Pelluys
Lordelot	Roucy
Abbé de Francière?	Dalencé?

### Relations scientifiques

$A cad\'emie$	Société royale des sciences	Savants profes-	Amateurs
des sciences	de Montpellier	sionnels	
		hors académies	
Bignon	Bon de Saint-Hilaire	Bernoulli	G. Aubry
Boulduc	Clapiès	Carcavi	Baron
Bianchini	Haguenot	Castelet	Charmont
Bragelongne	Plantade	JN. Delisle	P. Étienne
			(Chartres)
Carré	Archevêque de Narbonne	Desplaces	La Fayette
Chomel	Évêque de Montpellier	P. Feuillée	La Loubère
G. Delisle		Gadroys	La Maugeraye
Fagon		Hartsoeker	Le Brun
Fontenelle		La Montre	Le Large
Geoffroy		Laval	Rouché
P. Gouye		Louville	Tilladet
Homberg		Manfredi	Teinturier
Malebranche		Marsigli <sup>1</sup>	
Jaugeon		Monti <sup>2</sup>	

<sup>1.</sup> Intégré à l'Académie en 1715.

<sup>2.</sup> Démissionnaire en 1702.

518 Annexe H

$A cad\'emie$	Société royale des sciences	Savants profes-	Amateurs
des sciences	de Montpellier	sionnels	
		hors académies	
La Hire		Niquet <sup>1</sup>	Artisans
Lieutaud		Scheuchzer	Bion
Malézieu		Lannion?	Butterfield
Marchant			Chapotot
Méry			Dalencé
Parent			Macquart
Rolle			
Saulmon			
Saurin			
Sauveur			
Truchet			
Chevallier?			

#### **Ecclésiastiques**

Oratoriens	$J\'esuites$	$Saint ext{-}Jacques ext{-}du ext{-}Haut ext{-}Pas$	Proches du Pape
Albert	Darmaillet	L. Aubry	Albano
Beaumont	Gaillard	Chartier?	Bentivoglio
Caillot	Gouye	Chaudon	Bianchini
Castres (évêque de)	La Maugeraye	Desmoulins	Carpegne
La Tour	La Rue		Gualterio
La Valette	Laval		FM. Monti
Le Brun	Pirot		
Malebranche			
Mortagne			
Renault			
Teligny?			
Tilladet			

Autres ecclésiastiques cités : Alexandre VII (pape), Arles (évêque de), G. Aubry, Bardon (curé de Thiais), Baron (Cluny), Béal, Bidal (?), Boissy (?), Bouloni (?), Camps (évêque), Cassini (cardinal), Chanteherip (chanoine), Charmont (abbé), Danès (théologien), Du Haut (?), Du Lac (Doyen de Saint-Marcel), Étienne (?), Étienne, (chanoine)Feuillée (Minime), Francière (théologien), Frère Charles (Théatin), Guillaume (Petits Pères noirs), Haranger (chanoine), Jacquemin (recteur), Janson (cardinal), Lair (Chartreux), Le Fée (Dominicain), Lefèvre (missionnaire), M... (missionnaire), Marsoulle (?), Montpellier (évêque), Narbonne (archevêque), Noailles (cardinal), Noël (curé), P. Gardien (Capucins), Pelissier (?), Peneti (?), Père ... (Doctrine chrétienne), Pirot (Grand Vicaire), Prieur (Carmes), Procureur général (Doctrine chrétienne), Provincial (Minime), Quinquet (Théatin), Ravenne (?), Rohan (?), Rouché (Franciscain), Salviati (nonce), Supérieur (Minime), Tinturier (archidiacre), Truchet (Carme), Vence (évêque de).

<sup>1.</sup> Élève en 1666, Niquet n'est pas compris parmi les académiciens lors du renouvellement de 1699.

### Opinions religieuses

Tendances jansénistes <sup>1</sup>	Tendances ultramontaines
Aguesseau	Arles (évêque)
Bardon	d'Estrées
Bidal	Janson
Castres (évêque de)	Rohan
Chaudon	
Desmoulins	
Francière	
La Tour	
La Valette	
Lair	
Le Brun (modéré)	
Le Fée	
Montpellier (évêque de)	
Noël	
Pirot	
Vence	

### Érudits

Académie française	Académie des inscriptions	Hors académies
Bignon	Bignon	Abbé de Camps
La Loubère	Castelet	Abbé Haranger
Rohan	Rohan	P. Le Brun
Tilladet	Malézieu	
Évêque de Castres	Abbé de Saint-Pierre <sup>2</sup>	

### Magistrats

Chambre des comptes	Parlement de Paris	Autres
Bonaire	d'Aguesseau	Bonneval (Parlement de Normandie)
Brébar	Bourgoin	Le Haguais (Cour des aides)
Du Metz	Montsabert	Verthamon (Grand Conseil)
Fieubet	Nesmond	
Langlois	Tourmont	
Larcher		
La Salle		
L'Evesque		
Marcadé		
Nicolaï		
Pécou		
Pelluys		
Pichon		
Saint-Sauveur		
Pajot?		

<sup>1.</sup> D'après l'abbé Nivelle, *La Constitution Unigenitus déférée à l'Église universelle*, Cologne : aux dépens de la Compagnie, 1757, 4 vol.

<sup>2.</sup> Aumônier de la Princesse Palatine

520 Annexe h

### Personnages fréquentant la Cour :

Duchesse d'Albe, duc d'Antin, abbé d'Armagnac, comtesse d'Aubigny, Électeur de Bavière, Bidault, comte de Boufflers, duc de Bourgogne, duc de Chevreuse, cardinal d'Estrées, abbé Gaillard, M. Gardien, cardinal Janson, P. de La Rue, Le Large, Malézieu, M<sup>me</sup> Mareschal?, marquis de Nangis, cardinal de Noailles, duchesse d'Orléans, cardinal de Rohan, M. de Saint-Olon, M. de Saintot?

### Liens géographiques

Personnages ayant des liens	Personnages ayant des liens
avec la Picardie	avec Montpellier
Arles (archevêque, grand-	Bon Saint-Hilaire
vicaire de l'église de Beauvais)	
Baron (Abbeville)	Calvière
Beauvais (baronne de)	Clapiès
Berville (famille Vollant de)	Haguenot
Charmont (diocèse de Sois-	Laval
sons)	
d'Incourt	Marsigli
Francières (diocèse de Beau-	Montpellier (évêque de)
vais)	
Janson (évêque de Beauvais)	Narbonne (archevêque de)
Quinquet (famille originaire	Plantade
de Soissons)	
Sissonne	Rochemore

Romains	Bolonais	$G\'{e}nois$
Albano	Manfredi	Durazzo
Alexandre VII	Marsigli	Salvago
Amonio	Monti	Sorba?
Bentivoglio	Ranuzzi	
Bianchini		
Bouloni?		
Gualterio		

Florentins	Périnaldais	$V\'{e}nitiens$
Peneti	Corvioni	Barberi de Dolceacqua
Salviati		

Autres personnages en lien avec l'Italie : Francine, Northumberland, Paleotti, Santo-Buono, Selesi ?

### Entendre lire.

Tabl. 14 : Livres lus par Cassini entre juin 1710 et septembre 1712.

Auteur	Titre	Genre
	Livre des Macchabées	Religion
Denis Petau	De Doctrina Temporum	Chronologie
	Livre des Rois	Religion
LF. Marsigli	Brieve ristretto del Saggio Fisico intorno alla	Physique
	Storia del Mare	
	2 <sup>nd</sup> livre des Paralipomènes <sup>1</sup>	Religion
	Livre de Tobie	Religion
	Lettre sur la mort exemplaire de M <sup>lle</sup> de La Val-	Actualité /
	lière	Religion
	Préface et commentaire sur les Psaumes	Religion
Dom Baron	Écrits sur les périodes astronomiques	Astronomie
	Livres de Hollande	Sciences et
		lettres?
Cesare	Annales ecclésiastiques <sup>2</sup>	Religion
Baronio		
Nicolas	Écrits sur l'Académie des sciences de Paris	Sciences
Hartsoeker		
	Histoire de Joseph <sup>3</sup>	Religion
Cardinal de	Lettre [] aux religieuses de Port-Royal-des-	Actualité /
Noailles	Champs qui ne se sont point encore soumises	Religion
	(12 décembre 1710)	
Président de	Mémoires pour servir à l'histoire de Dauphiné	Histoire
Valbonnais	sous les Dauphins de la maison de la Tour-du-	
	Pin	
Cardinal de	Ordonnance contre les mandements des évêques	Actualité /
Noailles	de Luçon, La Rochelle et Gap	Religion
Cicéron	De la Vieillesse	Philosophie
Cicéron	De l'Amitié	Philosophie
Ptolémée	Almageste	Mathématiques
Boileau	Lettre sur les Anciens et les Modernes	Littérature
Saint Augustin	$Confessions^4$	Religion
Cicéron	Le Songe de Scipion	Philosophie
Le Grand	Lettre sur la 10 <sup>e</sup> satire de Boileau	Lettres
Arnauld		
Ptolémée	Géographie	Géographie
Strabon	Géographie	Géographie

<sup>1.</sup> Supplément au livre des Rois.

<sup>2.</sup> Sur la vie et l'œuvre de saint Denis.

<sup>3.</sup> Gn. 37-50.

 $<sup>4. \ \,</sup>$  Passage sur l'entretien de saint Augustin avec sa mère Monique.

522 ANNEXE H

Auteur	Titre	Genre
Académie	Mémoires lus en séance	Sciences
des sciences		
Un religieux	Écrits sur le calendrier	Chronologie
d'Angers		
<u> </u>	Livre de la Genèse	Religion
	Livre de l'Exode	Religion
Pline l'Ancien	Histoire naturelle (en italien) <sup>1</sup>	Astronomie
	Imitation de Jésus-Christ	Religion
L'Arioste		Littérature
	Livre du Lévitique	Religion
	Paralipomènes	Religion
Père Laval	Observations faites sur le Mont Ventoux	Physique /
		Astronomie
	Livre d'Abdias	Religion
	Livre d'Esdras	Religion
	Livre de Nehemias	Religion
Bossuet	Histoire universelle	Littérature
JD. Cassini	« Règles de l'astronomie indienne pour calculer	Astronomie
9. D. Cassiii	les mouvemens du Soleil et de la Lune »	
	Livre de Tobie	Religion
	Livre de Judith	Religion
	Livre d'Esther	Religion
	Livre de la Sagesse	Religion
	Livre des Proverbes	Religion
Le Tasse	La Jérusalem délivrée	Littérature
Érasme	Ew Schweiter weller ee	Littérature
La Fontaine	Fables	Littérature
La Tolleanie	Entretiens sur les auteurs anciens	Littérature
	Livre de Daniel	Religion
Antoine	Discours sur le sommeil	Anatomie
Parent	Discours sur le sommen	Tinatonne
1 archi	Réflexions sur le livre des Macchabées	Religion
Saint Matthieu	Évangile	Religion
Saint Marc	Évangile	Religion
Saint Luc	Évangile	Religion
Saint Luc	Concordance des évangiles	Religion
	9	Histoire
	Vie d'Appius Claudius Vie d'Homère	Histoire
Davila av	Livre des Actes des Apôtres	Religion
Bayle ou Moréri	Dictionnaire historique	Religion
10101611	Mercure galant de juin 1712	Actualité
Guillaume		
Whiston		Astronomie
	Antiquités ecclésiastiques	Religion

<sup>1.</sup> Lecture des passages sur l'astronomie.

### Annexe I

### Prier.

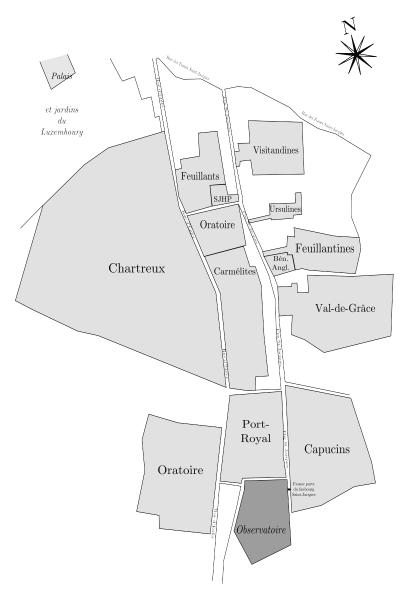


Fig. 17 : Le quartier de l'Observatoire à la fin du règne de Louis XIV, d'après le Plan de Paris levé par les ordres du Roy et par les soins de messieurs les prévosts des marchands et eschevins..., rev. et aug. par Jaillot le fils, 1710.

524 Annexe I



Fig. 18 : Notre-Dame-dessoubs-terre, oratoire installé dans les carrières de l'Observatoire. Auteur inconnu, 1671.

F. Boquet, « Fondation de l'Observatoire de Paris », dans  $L\mbox{'}Astronomie$ , mars 1913, p. 113.

### Annexe J

### Les nouvelles du temps.

La guerre de Succession d'Espagne, entre 1710 et 1712 : brève chronologie.

- 29 janvier 1710 : pourparlers de paix à Gertruydenberg. Le Maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac sont nommés plénipotentiaires. Échec de la tentative.
- Mars 1710 : reprise de la campagne militaire. Le duc de Noailles est envoyé dans le Roussillon, le duc d'Harcourt sur le Rhin, Villars en Flandres.
- 4-5 mai 1710 : la ville de Douai, dans laquelle sont enfermés le lieutenant général Albergotti et le maréchal de camp Dreux, est assiégée par le prince Eugène et le duc de Marlborough.
- 9-10 juin 1710 : échec de la tentative ennemie pour s'emparer d'Ypres.
- 10 juin 1710 : raid allié à Namur.
- 25 juin 1710 : capitulation de Douai.
- 24 juillet 1710 : siège de Béthune par l'armée ennemie. Raid anglais à Sète, repoussé par le duc de Noailles.
- 20 août 1710 : armée franco-espagnole défaite à Saragosse par Stahremberg. Fuite du roi Philippe V à Madrid.
- 28 septembre 1710 : arrivée à Madrid de l'Archiduc d'Autriche, qui se proclame roi d'Espagne.
- 30 septembre 1710 : reddition de Saint-Venant.
- 8 novembre 1710 : reddition d'Aire.
- 11 novembre 1710 : l'Archiduc quitte Madrid.
- 22 novembre 1710 : la Porte déclare la guerre à la Russie.
- 2 décembre 1710 : visite à Madrid de Philippe V, reçu triomphalement.
- 9 décembre 1710 : victoire franco-espagnole de Brihuega.
- 12 décembre 1710 : victoire franco-espagnole de Villaviciosa.
- 15 décembre 1710 : début du siège de Gérone par l'armée franco-espagnole.
- 23 décembre 1710 : reddition de Gérone. Début des quartiers d'hiver.
- Avril 1711 : reprise de la campagne militaire. Villars en Flandres, d'Harcourt et Bezons en Alsace, Berwick en Dauphiné.
- Juin 1711 : Philippe V cède à l'Électeur de Bavière ce qui lui reste des Pays-Bas :
   Luxembourg, Namur, Charleroi et Nieuport.
- 11 juillet 1711 : victoire française à Douai.

526 Annexe J

 19 juillet 1711 : victoire du Grand Vizir Mehmet Baltagi sur le tsar Pierre le Grand, su la rivière du Prout.

- 21 juillet 1711 : traité de paix signé entre la Porte et la Russie.
- 13 septembre 1711 : reddition de Bouchain, assiégée par l'ennemi depuis août.
- Octobre 1711 : nouveaux pourparlers en faveur de la paix. Plénipotentiaires français : le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et le négociant Mesnager.
- 26 octobre 1711 : défaite de l'armée ennemie à Tortose.
- Janvier 1712 : départ des plénipotentiaires pour Utrecht.
- Mars 1712 : bombardement d'Arras par les ennemis, sans grand dommage.
- Avril 1712 : reprise de la campagne militaire. D'Harcourt et Bezons sur le Rhin,
   Berwick pour le Dauphiné et les Alpes, Fiennes en Catalogne.
- Mai 1712 : prise de Porto-Ercole par l'ennemi.
- 21 juin 1712 : début du siège du Quesnoy par l'ennemi.
- 8 juillet 1712 : capitulation du Quesnoy.
- 17 juillet 1712 : Landrecies assiégée par l'ennemi. Publication de la trêve conclue en Flandres entre la France et l'Angleterre.
- 1<sup>er</sup> août 1712 : levée par l'ennemi du siège de Landrecies. Les troupes françaises assiègent Douai.
- 27 août 1712 : capitulation du fort de la Scarpe.
- 8 septembre 1712 : Douai et Le Quesnoy sont repris par l'armée française.
- 19 septembre 1712 : Villars reprend Bouchain.
- 5 novembre 1712 : Philippe V renonce officiellement et publiquement à la couronne de France.

### Annexe K

## « Nous n'avons plus d'hommes de cette trempe. »



Fig. 19 : S. Le Clerc, L'Académie des Sciences et des Beaux-Arts dédiée au Roy, s.d. (numérisation BnF)



Fig. 20 : J.-G. Moitte, *Statue de Jean-Dominique Cassini*, 1788. Observatoire de Paris.



Fig. 21 : J.-J. Caffieri,  $Statue\ de\ Molière,\ 1787,$  Musée du Louvre.

### Annexe L

# Le Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini.

Fiche codicologique du manuscrit.

BnF, département des cartes et plans : Ge-DD-2066(2), Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini (1710-1712)

#### 1. Description matérielle

Le manuscrit est conservé au département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France sous la cote Ge-DD-2066(2), et sous le titre de *Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini*. Il s'agit d'un volume de taille assez modeste, puisqu'il mesure 250 mm de haut sur 190 de large. Il comporte 164 feuillets, paginés de 1 à 324 (il manque les feuillets correspondant aux pages 281 à 284); précédés et suivis de deux feuillets de garde de papier teinté en bleu, contemporains de la reliure. C'est un manuscrit homogène, qui a été écrit entre 1710 et 1712 et dont l'état de conservation est très bon.

Il a été rédigé sur du papier de couleur blanche; on peut voir entre 8 et 9 pontuseaux horizontaux par feuillet. Quatre filigranes différents alternent dans ces feuillets. Le plus répandu est un filigrane « aux armes de Colbert », identique à celui référencé dans Gaudriault <sup>1</sup> au n° 74. On observe également un filigrane de type « Trois annelets », non référencé dans Gaudriault mais proche des n° 1035 et 1036; ainsi qu'un filigrane « fleur de lys », également absent de l'ouvrage de Gaudriault mais proche du n° 639.

<sup>1.</sup> Raymond Gaudriault, Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Paris : éd. du CNRS, 1995.

530 Annexe L

On trouve enfin la contremarque du papetier Auvergnat A. Sauvade (Gaudriault 690) <sup>1</sup>. L'encre utilisée par le scripteur est noire, sur les feuillets de garde comme dans le corps même du manuscrit.

Le volume a été intégralement paginé, quoique bien après sa rédaction. Il semble également que les bifeuillets qui le composent aient tous été signés, quoiqu'un certain nombre de ces signatures aient été rognées à la reliure. On n'observe en revanche aucune réclame. Le manuscrit est composé de 80 bifeuillets, dont la hauteur peut varier d'entre 5 et 10 mm relativement les uns aux autres. Ils ont toutefois été ajustés et assemblés de telle sorte que le décalage n'est visible qu'en bas de page, jamais en haut. Deux feuillets simples sont montés sur onglet, la p. 111-112 et la p. 229-230. On ne peut observer qu'une seule lacune, entre la page numérotée 280 et celle numérotée 285.

Pagination et signatures sont d'une autre main que celle du scripteur principal. L'ordre des signatures est assez anarchique :  $1-15^2$ ; [deux bifeuillets];  $18-19^2$ ;  $22-23^2$ ; [un bifeuillet];  $24-27^2$ ; [deux bifeuillets];  $30^1$ ;  $31^2$ ; [3 bifeuillets];  $36^2$ ; [4 bifeuillets];  $31-32^2$ ; [3 bifeuillets];  $36^2$ ;  $38^2$ ; [7 bifeuillets];  $44^2$ ; [4 bifeuillets];  $49^2$ ; [1 feuillet];  $51-52^2$ ; [8 bifeuillets];  $60^2$ ;  $62^2$ ; [1 bifeuillet];  $63-72^2$ .

Presque tout le manuscrit a été copié d'une seule main. Le copiste serait un domestique ou un proche de Jean-Dominique Cassini I, qui a également copié plusieurs autres documents conservés dans les archives de l'Observatoire de Paris <sup>2</sup> On distingue toutefois une autre main sur les deux premiers feuillets de garde, ainsi qu'à la toute fin du manuscrit p. 324. Le scripteur est Jean-Dominique Cassini IV, arrière-petit-fils de Cassini I, qui a également annoté le manuscrit : il est l'auteur certain d'une addition p. 285<sup>3</sup>; des additions des millésimes aux noms des mois à partir de novembre 1710<sup>4</sup>; de la numérotation des pages ainsi que, probablement, des croix ajoutées en marge de certains paragraphes pour signaler les passages intéressants, et de certains soulignements, également au crayon de bois.

On compte une moyenne de 17 lignes par page, avec des variations assez importantes. La surface écrite couvre, par page, environ 220 mm sur 160. On n'observe ni titres courants ni manchettes, mais un titre de « chapitre » au début de chaque mois, avec le nom dud. mois (sauf pour décembre 1710) et le millésime. Le manuscrit ne comporte en revanche aucune décoration.

Enfin, page de titre et colophon ont été ajoutés par Cassini IV. La page de titre

<sup>1.</sup> Patricia M. Ranum, dans son article « Jean-Baptiste Colbert : un protecteur de Marc-Antoine Charpentier? » (dans Marc-Antoine Charpentier, un musicien retrouvé, dir. Catherine Cessac, Paris : Mardaga, 2005, p. 117-118), rapporte qu'un filigrane aux armes de Colbert identique à celui de notre manuscrit se retrouve plusieurs fois dans les papiers du musicien. Elle y voit le signe que les papiers en question lui ont été fournis parmi les bureaux du Contrôleur des finances lui-même. Si l'usage d'un tel filigrane ne semble pas réservé au ministre et à ses gens, il est en revanche à peu près certain que les papiers sur lesquels il apparaît datent de la fin du XVIIe siècle. De manière générale, les quatre filigranes repérables dans le manuscrit de Cassini, ou du moins ceux dont ils se rapprochent le plus, ont été utilisés vers les années 1690-1700, ce qui correspond à sa date d'écriture. En revanche, les deux filigranes qu'on peut observer sur les feuillets de garde (un monogramme L. A. et une fleur de lys couronnée), s'ils ne sont pas précisément référencés dans Gaudriault, ressemblent respectivement fort aux modèles n°4009 et 650, qui datent, eux, des années 1790-1800, signe de leur ajout par Cassini IV (voir infra).

<sup>2.</sup> Voir par exemple le manuscrit D1 :13, Pièces diverses relatives à Cassini I.

<sup>3. «</sup> Interruption d'une feuille de quatre pages. »

<sup>4.</sup> Page 60 du manuscrit.

est ainsi rédigée : « Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini, dans les deux dernières années de sa vie depuis le 1<sup>er</sup> juin 1710 jusqu'au 11 septembre 1712. Dicté par lui-même jusqu'au moment de sa mort. » En guise de colophon, quelques phrases rajoutées au bas de la dernière page du manuscrit : « Ici se termine le journal que J. Dom. Cassini dictoit tous les jours ; trois jours après, mort le 14 sept. 1712. On peut dire qu'il s'endormit dans le Seigneur. »

Le manuscrit possède une reliure à dos lisse en peau teintée en vert, de 250 mm sur 190. Elle comporte deux pièces de titres de maroquin rouge dorées à chaud : « JOURNAL // CASSINI » et « JUIN // 1710 // À // 1712. »

Cette reliure date, tout comme les feuillets de garde, du début du XIX<sup>e</sup> siècle, date à laquelle Cassini IV entreprend de publier les papiers autobiographiques laissés par son ancêtre sous le titre « Anecdotes de la vie de Jean-Dominique Cassini » (dans Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et à celle de l'Observatoire, Paris : Bleuet, 1810). Il fait en effet plusieurs fois allusion à ce manuscrit dans son édition des mémoires de son bisaïeul; les feuillets ont donc manifestement été classés, paginés, annotés et massicotés à cette époque. Les tranches du volume ont été teintes en rouge au moment de la reliure.

La dynastie Cassini a veillé jalousement sur ses papiers au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Cassini IV en a offert une partie à l'Observatoire après la Révolution, mais il semblerait qu'il s'agisse davantage de papiers « scientifiques » que de papiers véritablement « personnels » comme peut l'être ce manuscrit. On ignore en revanche quelle a été l'histoire du *Journal* entre la mort de Cassini IV et son achat par la BnF. Le manuscrit a été acquis en même temps que les deux autres textes, également cotés GE-DD-2066. Le premier, Ge-DD-2066(1), est une copie manuscrite des « Anecdotes de la vie de Jean-Dominique Cassini » et de quelques autres textes en rapport avec Cassini I, tous ces textes existant aussi, sous la même forme, à la Bibliothèque de l'Observatoire sous la cote D1 :13. Le troisième, Ge-DD-2066(3), est intitulé « Mémoires de Jean-Dominique Cassini IV » et est rédigé de sa main.

Ces trois manuscrits, d'abord inventoriés « acq. 34817 », ont été achetés par le département des Cartes et plans de la BnF le 19 février 1906 auprès d'un libraire dénommé Chadenat, en même temps que le *Livre des délibérations de la Compagnie associée pour la confection de la carte générale de la France [1757-1793]*, conservé sous la cote Ge-FF-2065 Res. L'ensemble a coûté 500 francs de l'époque <sup>1</sup>.

#### 2. Contenu

Le manuscrit comporte, sur le second feuillet de garde, une sorte d'avis au lecteur de la main de Cassini IV. Débute ensuite le *Journal* proprement dit.

L'auteur en est Jean-Dominique Cassini, dit Cassini I (1625-1712), qui n'a toutefois fait que le dicter puisqu'il devient complètement aveugle en 1710, et devient par conséquent incapable d'écrire au fil de la plume, même si plusieurs documents postérieurs à 1710 nous sont parvenus avec sa signature. Son neveu Gabriel-Philippe Maraldi est cité

<sup>1.</sup> Qu'il me soit ici permis de remercier madame Catherine Hofmann, conservatrice à la Bibliothèque nationale de France, qui a bien voulu me communiquer ces renseignements.

532 Annexe L

comme ayant pris part à la dictée de ce manuscrit, puisqu'il aide son oncle à rassembler ses souvenirs, mais le copiste en demeure inconnu. Son titre, Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini dans les deux dernières années de sa vie, depuis le 1er juin 1710 jusqu'au 11 sept. 1712. Dicté par lui-même jusqu'au moment de sa mort, lui a été donné par le deuxième Jean-Dominique Cassini, dit Cassini IV. Comme celui-ci l'indique, le manuscrit a été composé entre juin 1710 et septembre 1712; à l'Observatoire, et en français. Le texte est pratiquement intégral. Il n'y a à ce jour aucun autre exemplaire connu.

### ÉTUDES DANS LESQUELLES CE MANUSCRIT EST CITÉ :

- Jean-Dominique Cassini, Mémoires pour servir à l'Académie des sciences et à celle de l'Observatoire royal de Paris; suivis de la vie de J.-D. Cassini, écrite par lui-même, et des éloges de plusieurs Académiciens morts pendant la Révolution, Paris: Bleuet, 1810.
- Anna Cassini, Gio. Domenico Cassini, uno scienziato del Seicento, Perinaldo:
   Comune di Perinaldo, 2003.

### Photographies du manuscrit.

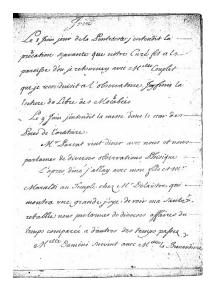


Fig. 22: Un exemple d'ajustements.

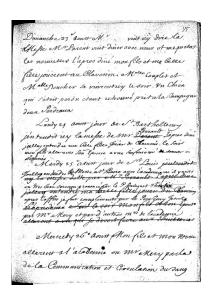


Fig. 23: Ratures et corrections.

du grand Cercle. Cette ligne ce peut tiner par un fil attaché a une épingle fichée au centre du etant bandé passe par lout les lieux qui out la meme longitude. La Mongitude de Paris est marque par ce sel dans la Circonscience du Cercle à 22 degres, et desiny

Fig. 24 : Un autre exemple de l'écriture du Journal : « Dessein géographique exposé dans l'Observatoire » (Arch. Obs., D1 13).

534 Annexe L

Mardy is octobre mon et ma fin finge ser service de la commend d'amblinallors et mapporter de la Chape manny on envoya le Otope a mir conference et de comment de la comment de la forbleme qui m'etoit aniver le jour pracédent qu'il sit n'entre rien de Considerable

Fig. 25 : Dates barrées.

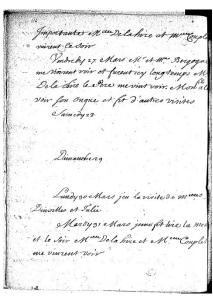


Fig. 26 : Dates non complétées.

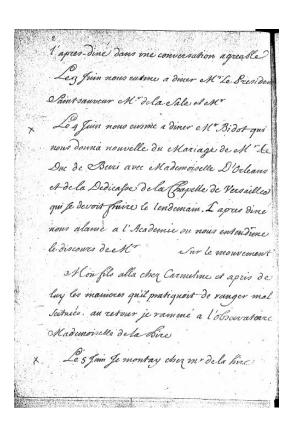


Fig. 27 : Omissions de noms propres.

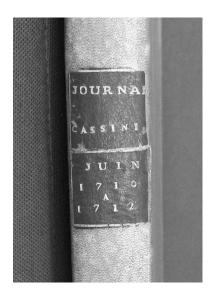


Fig. 28 : Dos et pièces de titre.



Fig. 29 : Page de titre (écriture de Cassini IV).

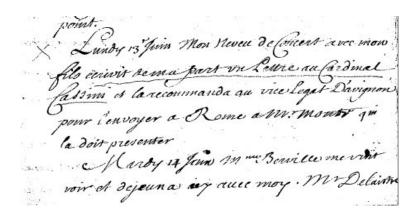


Fig. 30 : Un exemple des marques apposées au crayon par Cassini IV : croix et soulignements.

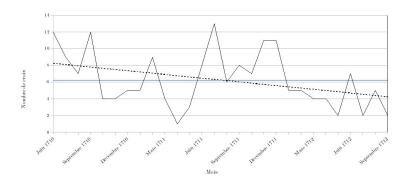


Fig. 31 : Évolution du nombre de croix tracées par Cassini IV.

### Sources et bibliographie

### Sources manuscrites

### Institutions françaises.

### Bibliothèque nationale de France

### Département des cartes et plans

- Ge-DD-2066(1): La vie et les ouvrages de Jean-Dominique Cassini.
- Ge-DD-2066(2): Journal de la vie privée de Jean-Dominique Cassini.
- Ge-DD-2066(3): Mémoires de Jean-Dominique Cassini IV.

#### Département des manuscrits

- Ms. fr. 22225-22236 : Papiers de l'abbé Jean-Paul Bignon, bibliothécaire du Roi, membre des Académies des Inscriptions et médailles et des Sciences. 1718-1741.
- Ms. fr. 25554 : Recueil de pièces fugitives sur divers événements et personnages du règne de Louis XIV.
- Ms. fr. 3543 : Lettres diverses, la plupart adressées à l'abbé Bignon et à de Boze.
- Nouv. acq. fr. 4507 : Lettres de Leibniz. 1692-1706.
- Nouv. acq. fr. 5133-5146 : Procès-verbaux des analyses et expériences faites au laboratoire de l'Académie des sciences, établi dans les bâtments de la Bibliothèque du Roi, depuis 1667 jusqu'en 1699.
- Nouv. acq. fr. 5147: Registre des dépenses faites pour le laboratoire (1667-1699).
- Nouv. acq. fr. 5148 : Compte-rendu détaillé des séances de l'Académie (11 mars 1699-20 décembre 1709).
- Nouv. acq. fr. 5149 : Papiers divers se rapportant au laboratoire de l'Académie.
- Nouv. acq. fr. 5150-5153 : Papiers divers de l'Académie des sciences.
- Nouv. acq. fr. 5156 : Papiers des Cassini.
- Nouv. acq. fr. 5157-5158 : Correspondances et pièces diverses, relatives pour la plupart à des questions littéraires ou scientifiques.
- Nouv. acq. fr. 6197 : Observations et correspondances astronomiques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.
- Ms. Clairembault 566 : Mémoires et extraits imprimés, réunis sous le titre : « Abbayes. Académies. Mélanges pour servir à l'histoire et aix généalogies. »
- Ms. Clairembault 848: « Pièces sur le flux et le reflux, mouvement et courans de la mer, avec des extraits de voyages en Asie, Affrique et Amérique, et autres traitez sur cette matière, provenant de la succession de M. l'abbé Bernou, et presque tous escrits de sa main. »

538 Annexe m

### Département des estampes et photographies

Va-304-FOL : Différents plans relatifs à l'Observatoire.

### Département des archives

Archives Ancien Régime 46 : Correspondance relative à l'administration et au personnel de la Bibliothèque royale. 1631-1784.

#### Archives nationales.

Série O: Maison du roi et de l'empereur.

Sous-série O<sup>1</sup>: Maison du Roi sous l'Ancien Régime.

### Secrétariat d'État de la Maison du Roi:

- O¹ 13 à 59 : Actes royaux expédiés par le secrétaire de la Maison du Roi. 1666-1715.
- O¹ 117 : Actes royaux expédiés par le secrétaire de la Maison du Roi. 1771.

Grands officiers de la Maison du Roi O¹ 1043 : Papiers du Grand maître des cérémonies. Dossiers de mémoires originaux, décisions, pièces historiques, minutes de lettres, relatifs à diverses cérémonies et pompes royales : maladie, mort et obsèques du Dauphin, du duc et de la duchesse de Bourgogne.

### Direction générale des bâtiments, jardins, arts, académies et manufactures royales :

- O<sup>1</sup> 1076: Logements dans les palais royaux: brevets. 1607-1789.
- O¹ 1098 : Registre journalier des ordres et lettres du duc d'Antin. 1708-1732.
- O¹ 1292-1295 : Lettres et mémoires relatifs à des missions scientifiques, à diverses inventions et découvertes. Fin XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.
- O<sup>1</sup> 1691 : Observatoire royal.
- O¹ 1920 : Beaux-arts en général : correspondance, musées, acquisitions, commandes de tableaux, dons de portraits du Roi et autres, questions d'art etc. 1788-1789.
- O<sup>1</sup> 2124 : Jardin du Roi.

#### Série P: archives de la Chambre des comptes de Paris.

- P 703 à 705 : Vendômois. Hommages et aveux.
- P 2632 : Filiation des offices en la Chambre des comptes, depuis l'origine jusqu'à présent.
- P 2633-2634 : Table alphabétique des noms des officiers de la Chambre des comptes.
- P 2704-2705 : Plumitifs des séances. 1709-1714.
- PP 151 : Lettres de naturalité.

#### Série K: monuments historiques.

K 1003 : Cérémonies de 1711.

### Série L: monuments ecclésiastiques.

- L 65 <sup>1 et 2</sup>: Arrêt du Parlement définissant les droits et les devoirs du chapitre de Saint-Benoît vis-à-vis de la cure de Saint-Jacques-et-Saint-Philippe-du-Haut-Pas (à la présentation alternativement dudit chapitre et du curé de Saint-Hippolyte) et préconisant le bornage des limites entre les paroisses de Saint-Benoît, Saint-Hippolyte et Saint-Médard.
- L 661-662 : Archives de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

### Série M : Ordres militaires et hospitaliers. Universités et collèges. Séminaires, congrégations, écoles spéciales. Titres nobiliaires. Mélanges.

- M 241 : Papiers des Jésuites. Missions et affaires de Chine.
- M 704 : Archives de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Archives de la paroisse Saint-Louis-en-l'Île.
- M 849 : Notes d'astronomie.
- MM 810 : Titres nobiliaires : Cassini.

### Série T : Papiers privés tombés dans le domaine public.

- T 347 : Papiers des Cassini.
- T 1065 : Papiers des membres du séminaire Saint-Magloire.
- T 1116<sup>9</sup>: Papiers des Cassini de Thury.

#### Série AP: archives de personnes, de familles et de partis politiques.

257 AP: Fonds et collection Maurepas.

### Série Marine B.

### Service général.

- B<sup>2</sup> 163 : Dépêches de la marine de Ponant. 1702, octobre à décembre.
- B<sup>2</sup> 165 : Ordres du Roi et dépêches concernant la marine de Levant. 1702, juillet à décembre.
- B<sup>2</sup> 167 : Dépêches de la marine de Ponant. 1703, janvier à mars.
- B<sup>2</sup> 169 : Dépêches de la marine de Ponant. 1703, juillet à décembre.

### Correspondance au départ avec les colonies.

- $-B^{24}$ : Îles d'Amérique. 1701-1702.
- $\mathrm{B}^{29}$ : Canada Terre-Neuve Acadie Louisiane 1707. Canada Terre-Neuve Acadie 1708.
- B<sup>35</sup>: Ports et autres lieux Canada Louisiane Saint-Domingue Îles d'Amérique
   Guyane Indes orientales Indes espagnoles 1713.

#### Minutier central.

- Étude LXXVIII, Hugues Bru (1675-1710) et Claude-Jean-Baptiste Dejean (1710-1731).
- Étude CIX, Hugues Desnotz (1686-1715).
- Étude CXII, Jean II Desnotz (1669-1671) et Marquis Desnotz (1671-1714).

540 Annexe m

#### Archives de l'Académie des sciences

- Dossiers biographiques des membres de l'Académie des sciences.
- Dossier général 31 : Publications de l'Académie des sciences : Histoire et mémoires de l'Académie royale des sciences (réimpr.); Description des Arts et Métiers.
   Règlements et délibérations de l'Académie royale des sciences. Royal Society de Londres. Société royale de Montpellier.
- Dossier général 34 : Séances annuelles des cinq académies. Première séance de l'Académie des sciences : discours des présidents. Rôle de conseil de l'Académie auprès des pouvoirs publics, liste des consultations (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.), voeux.
- Registres des procès-verbaux, vol. 1 à 34 (1669-1715).
- « Procès-verbaux. 110. Rapports 1699-1793 » ou « Table des rapports de l'Académie des sciences. »
- « Procès-verbaux. 111. Tables 1667-1781. »
- Pochettes de séances, années 1699 à 1715.
- Cartons 16 à 18 : Pièces réunies à l'occasion de l'« Enquête du Régent », 1716-1718.

#### Archives de l'Observatoire de Paris

- A1 8, n° 7 : Dossier biographique de Jean-Dominique Cassini.
- B4 1 : Observations astronomiques, traités et dissertations de divers auteurs, mémoires de J.-D. Cassini sur la physique et l'astronomie.
- B4 2 : Méthodes, inventions et descriptions de machines de divers auteurs. Abrégé d'astronomie, ouvrage inédit de J.-D. Cassini I. Plusieurs mémoires et lettres du même auteur.
- B4 3 : Abrégé et analyse de 128 mémoires de J.-D. Cassini, répandus dans les volumes de l'Académie royale des sciences. Catalogue complet de ses ouvrages par César-François Cassini III. Récit de la visite du Roi d'Angleterre à l'Observatoire royal de Paris.
- B4 9-12 : Lettres autographes de divers auteurs.
- B4 13 : P. M. Salvago. Lettres autographes.
- B5 1 : Observations au cap Sicier, à Marseille, à Toulon, aux Canaries, à la Louisiane, à la Martinique, par les PP. Laval et Feuillée. Plusieurs mémoires de J.-D. Cassini I, écrits en latin sur la chronologie, avec les règles du calcul du calendrier, en latin.
- B5 9 : Observations et notes diverses. Marées.
- B5 10 : Étoiles fixes, catalogues. Calendrier.
- D1 1-8 : Cassini I, Journal des observations faites à l'Observatoire royal de Paris.
   1671-1683
- D1 9 : Cassini I, Observations et calculs.
- D1 10 : Cassini I, Théorie des éclipses.
- D1 11 : Cassini I, Écrits divers.
- D1 12: Cassini I, Listes de ses travaux. Fragments d'ouvrages imprimés.
- D1 13 : Cassini I, Ses premières observations à Paris. Notes sur l'Observatoire.
   Pièces relatives à Cassini I.
- D1 18-20 : La Hire, Observations.
- D2 34 : Cassini I, Correspondance avec les cardinaux et autres membres de la Commission des eaux de l'État ecclésiastique.
- D2 35 : Cassini I, Traité de dioptrique.
- D2 36 : Cassini I, Exposé et discussion de la découverte des satellites de Saturne.
- D2 37: Cassini I, Journal des observations faites pendant le voyage d'Italie.

- D2 38 : Cassini I, Observations et calculs relatifs au voyage de la méridienne, 1700-1701.
- D2 39 : Cassini II, Journal du voyage de la méridienne.
- D2 42 : Cassini II, Traité complet du flux et du reflux.
- D3 1-27 : Journal des observations faites à l'Observatoire de Paris, 1683-1712.
- D5 37 : Cassini IV, Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Observatoire et des sciences.
- D5 38 : Observatoire de Paris. Bâtiments et instruments.
- Ms. 1076(10): Correspondence Cassini-Maraldi, Bologne.

### Bibliothèque historique de la ville de Paris

Ms. 1238 : Catalogue des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la Paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

### Bibliothèque municipale de Clermont-de-l'Oise

- Ms. 40: Jean-Dominique Cassini IV, Mes Annales. Ma prison.
- Registres paroissiaux, état-civil GG5, registre 4, 1642-1660.

#### Institutions italiennes.

## Pise, Bibliothèque universitaire

Ms. 423 : Lettere e altri scritti di professori dello Studio Pisano, di letterati toscani, dell'astronomo G.-D. Cassini e dei suoi corrispondenti, raccolti da A. Fabroni.

#### Bologne, Archivio di Stato

Assunteria di Istituto, Diversorum, busta 22 : Materiale cassiniano.

#### Bologne, Biblioteca del Archiginnasio

- Ms. A 431 : La vie et les ouvrages de Jean-Dominique Cassini.
- Ms. A 1022: Variorum Mathematicorum Miscellanea Collectio.
- Coll. Aut., XVI, 4704-4722: Correspondences savantes.

#### Bologne, Bibliothèque universitaire

- Ms. 319 : Primi progetti fatti al Senato di Bologna per l'Instituto dal Generale Marsilli.
- Ms. 630 : Diverse lettere di diversi personagii al Co. Marsilli, e tra l'altere vi sono quelle degli Assonti per formare l'Accademia dei pittori.
- Ms. 2013: Lettres diverses.

#### Fonds Marsili.

- Ms. Marsili n° 77 : Diverese lettere havute dal Generale Marsilli durante il comando dell'armi di N.S.
- Ms. Marsili n° 79-80 : Eruditorum epistolae ad Marsilium.
- Ms. Marsili n° 82 : L.F. Marsili, Miscellanea.

- Ms. Marsili n° 83-84 : L.F. Marsili, Opuscoli diversi.
- Ms. Marsili n° 88-89 : L.F. Marsili, Miscellanea rerum naturalium.
- Ms. Marsili n° 97-98 : Memorie sopra il Saggio della storia naturale del Mare del Generale Co. Marsili.
- Ms. Marsili n° 145 : Autobiografia del Conte Luigi Ferdinando Marsili, dalla nascita all'anno 1711.

### Bologne, Biblioteca G. Horn d'Arturo del dipartimento d'astronomia.

- Busta XXXVI: Lettere scritte e ricevute, E. Manfredi. 1698-1734.
- Busta XXXVIII: Lettere P. Salvago ad E. Manfredi. 1698-1734.

## Sources imprimées

- ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES, Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand, avec des explications historiques, Paris : Impr. royale, 1702, 289 p.
- A Five Weeks Tour to Paris, Versailles, Marli..., Londres: T. Waller, 1750 (anonyme).
- Aubignac (abbé François d'), Discours au Roy sur l'establissement d'une seconde académie dans la ville de Paris, Paris : Du Brueil, 1664, 51 p.
- Bayle (Pierre), *Dictionnaire historique et critique*, éd. Beuchot, nouv. éd., Paris : Desoer, 1820, 16 vol.
- Blégny (Nicolas de), Le livre commode contenant les adresses de la ville de Paris, et le trésor des almanachs pour l'année 1692, Paris : Vve de D. Nion, 1692, 184 p.
- BRICE (Germain), Description nouvelle de la ville de Paris, ou recherche curieuse de choses les plus remarquables et les plus singulières qui se trouvent à présent dans cette grande ville, avec les origines et les antiquités les plus autorisées dans l'histoire, à quoi l'on a joint un nouveau plan de Paris et le nom de toutes les rues, par ordre alphabétique, Paris : N. Legras, 5<sup>e</sup> éd., 1706, 2 vol.
- CASSINI I<sup>ER</sup> (Jean-Dominique Cassini, dit), « Règlement des tems par une méthode facile et nouvelle, par laquelle on fixe pour toujours les équinoxes au même jour de l'année », et « Méthode de rétablir l'usage du Nombre d'or dans Mémoires de l'Académie des sciences, t. X.
- —, « De la correction des mois lunaires ecclésiastiques », dans Mémoires de l'Académie royale des sciences, 1701, p. 367-384.
- —, « Ds équations des mois lunaires et des années solaires », dans *Mémoires de l'Académie* royale des sciences, 1704, p. 146-158.
- —, « Voyages au Cap Verd en Afrique et aux isles de l'Amérique », dans *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, t. VII, partie II, 1729, p. 431-446.
- Cassini II (Jacques Cassini, dit), Éléments d'astronomie, Paris : Impr. nat., 1740, 643 p.
- CASSINI IV (Jean-Dominique Cassini, dit), Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et à celle de l'Observatoire royal de Paris; suivis de la vie de J.-D. Cassini, écrite par lui-même, et des éloges de plusieurs académiciens morts pendant la Révolution, Paris : Bleuet, 1810, 395 p.
- Chapelain (Jean), *Lettres*, éd. Philippe Tamizey de Larroque, Paris : Impr. nationale, 1880-1883, 2 vol.
- CHAVATTE (Pierre-Ignace), « Chronique mémorial des choses mémorables par moy Pierre-Ignace Chavatte » (1657-1692) : le mémorial d'un humble tisserand lillois au Grand siècle, éd. Alain Lottin, Bruxelles : Commission royale d'histoire, 2010, 508 p.

Choisy (François-Timoléon, abbé de), Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV, éd. Georges Mongredien, Paris : Mercure de France, 1983, 412 p.

- CLAUSTRE (abbé de), Table générale des matières contenues dans le Journal des Sçavans de l'édition de Paris, depuis l'année 1665 qu'il fut commencé, jusqu'en 1750 inclusivement avec les noms des auteurs, les Titres de leurs ouvrages, et l'extrait des jugements qu'on en a portés, suivie d'un mémoire historique sur le Journal des Sçavans et d'une notice des journaux formés à l'imitation de celui-ci, Paris: Briasson, 1753, 10 t.
- Colbert (Jean-Baptiste), Lettres, instructions et mémoires, éd. Pierre Clément, Paris : Impr. impériale, 1861-1882, 8 t. en 10 vol.
- CONDORCET (Nicolas), Oeuvres complètes, Brunswick/Paris : F. Vieweg et Fuchs, 1799, 5 vol.
- Comptes des bâtiments du roi, éd. Jules Guiffrey, Paris: Impr. nationale, 1881-1901, 5 vol.
- La Connaissance des temps, publié de 1679 à 1789.
- Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV, éd. Georges Depping, Paris : Impr. nationale, 1850-1855, 4 vol.
- Dangeau (Philippe de Courcillon, marquis de), Journal du marquis de Dangeau, avec les Additions inédites du duc de Saint-Simon, Paris : Firmin-Didot, 1854-1860, 19 vol.
- DANIEL (le P. Daniel), Voyage du monde de Descartes, Paris : Vve S. Bénard, 1690, 437 p.
- Delambre (Jean-Baptiste), *Histoire de l'astronomie moderne*, réimpr. [de l'édition de Paris : Courcier, 1821], Paris : J. Gabay, 2006, 2 vol.
- —, Histoire de l'astronomie au dix-huitième siècle, réimpr. [de l'éd. de Paris : Bachelier, 1827], Paris : J. Gabay, 2004, 796 p.
- Le dictionnaire de l'Académie françoise, 1ère éd., Paris : Vve Coignard, 1694.
- Du Hamel (Jean-Baptiste), Regiae Scientiarum Academiae Historia, Paris : S. Michallet, 1698, 411 p.
- Éloges des académiciens de Montpellier, recueillis, abrégés et publiés par M. le baron des Genettes, pour servir à l'histoire des Sciences dans le dix-huitième siècle, Paris : de Bossange et Masson, 1811, 300 p.
- Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers, par une société de gens de lettres, dir. Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert, Paris : Briasson, 1751-1780, 35 vol.
- Fantuzzi (Giovanni), Memorie della vita del Generale Co. Luigi Ferdinando Marsigli, Bologne: L. dalla Volpe, 1770, VIII-340 p.
- FER (Nicolas de), « Description de l'Observatoire royal », dans L'Atlas curieux ou le Monde représenté dans des cartes générales et particulières du ciel et de la terre..., Paris : chez

- l'Auteur, 2 vol., 1705.
- FEUILLÉE (le P. Louis), Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques faites par ordre du Roi sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale et dans les Indes occidentales depuis l'année 1707 jusqu'en 1712, Paris : P. Giffart, 1714, 2 tomes.
- FONTENELLE (Bernard le Bovier de), Histoire du renouvellement de l'Académie royale des sciences en 1699, et les éloges historiques de tous les académiciens morts depuis ce renouvellement, avec un discours préliminaire sur l'utilité des mathématiques et de la physique, Paris : Vve J. Boudot, 1708, 328 p.
- —, Éloges des Académiciens de l'Académie royale des sciences, morts depuis l'an 1699, nouv. éd., Paris : les Libraires associés, 1766, 2 vol.
- FORMEY (Jean-Henri-Samuel), « Considération sur ce qu'on peut regarder aujourd'hui comme le but principal des académies et comme leur effet le plus avantageux », dans *Histoire de l'Académie royale des Sciences et Belles-lettres de Berlin*, Berlin : Haude et Spener, 1750, 259 p.
- FURETIÈRE (Antoine), Essai d'un dictionnaire universel, réimpr. [de l'éd. de Rotterdam : Arnoult et Reinier, 1690], Paris : Le Robert, 1978, 3 vol.
- GAYOT DE PITAVAL (François), « Histoire du procès entre le sieur Saurin de l'Académie des sciences, & le sieur Rousseau de l'Académie des Belles-Lettres », dans Causes célèbres et intéressantes, avec les jugemens qui les ont décidées, éd. revue et aug., Paris : G. Cavelier, t. VI, 1738, p. 1-191.
- Histoire de l'Académie royale des Sciences, avec les Mémoires de Mathématiques et de Physique, tirés des registres de cette Académie, publié de 1702 à 1797.
- Histoire de l'Académie royale des sciences depuis son établissement en 1666 jusqu'à son renouvellement en 1699, Paris : G. Martin, 1733, 2 vol.
- Histoire de la Société royale des sciences établie à Montpellier, avec les mémoires de mathématiques et de physique tirés des registres de cette société, publié en 1766 et 1793.
- Jaillot (Alexis-Hubert de), La Généralité de Paris, divisée en ses élections..., Paris : l'auteur, 1708.
- Journal des savants, publié à partir de 1665.
- LA BRUYÈRE (Jean de), « Les Caractères ou les moeurs du siècle », dans *Oeuvres com-* plètes, éd. Julien Benda, Paris : Gallimard, 1951 (« La Pléiade »).
- LA HIRE (Philippe de), Description et explication des globes qui sont placés dans les pavillons du château de Marly, Paris : impr. L.-V. Thiboust, 1704, 96 p.
- LALANDE(Jérôme de), Bibliographie astronomique, avec l'histoire de l'astronomie depuis 1781 jusqu'à 1802, Paris : Impr. nationale, 1803, VIII-916 p.
- LA MOTHE LE VAYER (François), « De la vieillesse », lettre VII, dans Opuscules ou petits

- traités, vol. II, Paris: Thomas Jolly, 1664.
- LE Gallois (Pierre), Conversations académiques tirées de l'Académie de M. l'abbé Bourdelot, contenant diverses recherches, observations, expériences, et raisonnements de physique, médecine, chymie et mathématique, Paris : T. Moette, 1672, 350 p.
- LE PELLETIER (Claude), Comes senectutis, Paris: Mariette, 1709, 148 p.
- LISTER (Martin), A Journey to Paris in the year 1698, Londres: Jacob Tonson, 1699, 245 p.
- Louis XIV, Mémoires pour l'instruction du Dauphin, éd. Charles Dreyss, Paris : Didier & Cie, 2 vol.
- Machines et inventions approuvées par l'Académie royale des sciences depuis son établissement (jusqu'en 1754) avec leur description, éd. Jean-Gaffin Gallon, Paris : G. Martin, J.-B. Coignard fils et H.-L. Guérin, 1735-1777, 7 vol.
- Malebranche (Nicolas de), Oeuvres complètes : 20, Malebranche vivant, éd. Pierre Costabel, Paris, J. Vrin, 1967, 489 p.
- Malebranche (Nicolas de), Oeuvres complètes: 17-2, Mathematica, éd. Pierre Costabel, Paris, éd. du CNRS, 1968, 375 p.
- MAZZOLENI (Alessandro), Vita di monsignor Francesco Bianchini..., Vérone : Targa, 1735, 126 p.
- Mémoires de Trévoux, publié de 1701 à 1767.
- Mercure galant, publié de 1672 à 1714.
- MORERI (Louis), Le Grand dictionnaire historique ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane, réimpr. [de l'éd. de Paris, Les libraires associés, 1759], Genève : Slatkine reprints, 1995, 10 vol.
- NIVELLE (Gabriel-Nicolas, abbé), La Constitution Unigenitus déférée à l'Église universelle, Cologne : aux dépens de la Compagnie, 1757, 4 vol.
- Nouveau Mercure galant, publié de 1714 à 1716.
- Offices propres de la paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas, avec l'Ordre général & l'ordre particulier des usages, &c. de cette paroisse, & tous les saluts de l'année, Paris : G. Desprez, 1760, 226 p.
- PERRAULT (Charles), *Mémoires de ma vie*, éd. Paul Bonnefon et Antoine Picon, Paris : Macula, 1993, 276 p.
- QUINCY (Louis-Dominique), Mémoires sur la vie de M. le comte de Marsigli, Zurich : C. Orell & comp., 1741, 234 p.
- Rozier (abbé François), Tableau chronologique de l'Académie Royale des Sciences depuis

son établissement en 1666 jusqu'en 1774, Paris : Ruault, 1775, 4 vol.

SAINT-SIMON (Louis de Rouvroy, duc de), *Mémoires du duc de Saint-Simon*, éd. Arthur de Boislisle, Paris : Hachette, 1879-1928, 43 vol. (« Les grands écrivains de la France »).

VISCONTI (Giovanni-Battista Primi), *Mémoires sur la cour de Louis XIV : 1673-1681*, éd. Jean-François Solnon, Paris : Perrin, 1988, 196 p.

# Bibliographie.

- « A partir d'un journal intime, que faire? », Table ronde du 3 avril 1993, Ambérieu-en-Bugey : publications de l'APA, 1993, 24 p.
- Abetti(Giorgio), « Giandomenico Cassini e i Cassini », dans *Celebrazioni Liguri*, vol. I, Urbino, 1939, p. 557-580.
- Allaire (Martine), « La qualité de la vie à travers quelques livres de raison du nord de la France », dans *La qualité de la vie au XVII<sup>e</sup> siècle*, 7<sup>e</sup> colloque de Marseille, n° 109, 2<sup>e</sup> trimestre 1977, p. 137-141.
- Ambrières (René d'), L'esprit de l'Oratoire en France au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, Versailles : éd. Art Lys, 1995, 219 p.
- André (Louis) et Bourgeois (Émile), Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministères de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, 30 vol., Paris : éd. variés, 1884-1893. Vol. 16 à 18 : Hollande.
- Antoniadi (Evgenios Michaelis), « Le troisième centenaire de J.D. Cassini », dans Bulletin de la Société astronomique de France et revue mensuelle d'astronomie, de météorologie et de physique du globe, 39<sup>e</sup> année, oct. 1925, p. 417-434.
- ARAGO (François), Oeuvres complètes, t. III: Notices biographiques, dir. Jean-Augustin Barral, Paris/Leipzig: Gide/T. O. Weigel, 1859, p. 315-318.
- ARIÈS (Philippe), L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime, Paris : Seuil, 1973, 501 p.
- —, L'Homme devant la mort : t. II, la mort ensauvagée, Paris : Seuil, 1977, 641 p.
- ARIÈS (Philippe) et DUBY (Georges) dir., Histoire de la vie privée, t. 3 : De la Renaissance aux Lumières, Paris : Seuil, 1986, 634 p.
- $\ll$  L'astronome Cassini du Comté de Nice à la planète Saturne, dans  $\it Nice~historique,$  vol. 107, n° 3, juillet-septembre 2004, Nice : Academia Nissarda, 2004, 68 p.
- Aubert (François d'), Colbert : la vertu usurpée, Paris : Perrin, 2010, 488 p.
- Aucoc (Léon), L'Institut de France : lois, statuts et règlements concernant les anciennes académies et l'Institut de 1635 à 1889, Paris : Impr. nationale, 1889, 451 p.
- Au plus près du secret des coeurs? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé, dir. Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, Paris : PUPS, 2005, 262 p.
- AUTRAN (Paul), Étude historique sur le père Feuillée, Marseille : Barlatier-Feyssat et Demonchy, 1846, 14 p.
- L'Aveugle et le philosophe, ou comment la cécité donne à penser, dir. Marion Chottin, Paris : Publications de la Sorbonne, 2009, 168 p.

- Azouvi (François), Descartes et la France : histoire d'une passion nationale, Paris : Fayard, 2002, 360 p.
- BABELON (Jean-Pierre), « Les salles de séances et les collections de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sous l'Ancien Régime », dans *Journal des savants*, avril-juin 1964, vol. 2, p. 65-101.
- BAIADA, (Enrica), Le carte settecentesche dell'archivio dell'Istituto di Astronomia dell'Università di Bologna, mémoire de master, université de Bologne: physique, sous la direction de A. Braccesi, 1977, dactyl.
- BAIADA (Enrica), et CAVAZZA (Marta), « Le discipline matematico-astronomiche tra Seicento e Settecento », dans L'Università a Bologna, Maestri, studenti e luoghi dal XVI al XX secolo, a cura di Gian Paolo Brizzi, Linor Marini, e Paolo Pombeni, Bologna: Cassa di Risparmio in Bologna, A. Pizzi editore, 1988, p. 153-164.
- BARBER (Elinor G.), *The Bourgeoisie in 18th Century France*, Princeton: Princeton University Press, 1955, XII-165 p.
- Barnes (Barry), Bloor (David), et Henry (John), Scientific knowledge: a Sociological Analysis, Londres: Athlone, 1996, XII-230 p.
- BARTHALOT (Raymonde), L'Observatoire de Paris : histoire, sciences, politique (1667-1795), thèse de doctorat, univ. Paris-I : histoire, dir. M. Serres, 1982, dactyl.
- Bastiaensen (Michel), « Le Journal personnel (1760-1820) », dans *Neohelicon*, XVIII, 2, 1991, p. 39-71.
- BEAUREPAIRE (Pierre-Yves), « Introduction », dans La Plume et la toile : pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières, dir. Pierre-Yves Beaurepaire, Arras : Artois Presses Université, 2002, p. 25-40.
- BEAUVALET (Scarlett) et GOURDON (Vincent), « Les liens sociaux à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle : une analyse des contrats de mariage de 1660, 1665 et 1670 », dans *Histoire*, économie, société, 1998, 17<sup>e</sup> année, n° 4, p. 583-612.
- Beauvoir (Simone de), La Vieillesse, Paris: Gallimard, 1970, 604 p.
- BÉGUIN (Katia), Les princes de Condé : rebelles, courtisans et mécènes dans la France du Grand Siècle, Seyssel : Champ Vallon, 1999, 463 p.
- —, « La circulation des rentes constituées dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Annales*. *H.S.S.*, n° 6, 2005, p. 1229-1244.
- Ben-David (Joseph), *The Scientist's Role in Society : a Comparative Study*, Englewood Cliffs (NJ) : Prentice Hall, 1971, 207 p.
- Benoist (Yvonne), « Les Cassini », dans Du Passé au Présent, 1987, n° 12, p. 25-48.
- Berlan (Françoise), « Fontenelle et la langue des sciences, ou les relais de la fonction symbolique », dans L'écriture du texte scientifique au Moyen Age, dir. Claude Thomasset,

550 Annexe m

- Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 297-314.
- Bernardin (Napoléon-Maurice), *Hommes et moeurs au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Société française d'imprimerie et de librairie, 1900, 360 p.
- BERTRAND (Joseph), L'Académie des sciences et les académiciens de 1666 à 1793, Paris : J. Hetzel, 1869, 435 p.
- Besançon (Guy), « Remarques sur la fonction autothérapeutique du journal intime », dans *Psychologie médicale*, vol. XIX, n° 9, sept. 1987, p. 1503-1505.
- Betti (Gian-Luigi), « Il copernicanesimo nello Studio di Bologna », dans *La diffusion del copernicanesimo in Italia (1543-1610)*, dir. Massimo Torrini et Maurizio Bucciantini, Florence: Olschki, 1997, 276 p.
- BIAGIOLI (Mario), « Scientific Revolution, Social Bricolage, and Etiquette », dans *The Scientific Revolution in National Context*, éd. Roy Porter et Mikulas Teich, Cambridge: Cambridge University Press, 1992, p. 11-54.
- —, Galileo Courtier: the Practice of Science in the Culture of Absolutism, Chicago/Londres: The University of Chicago Press, 1993, 402 p.
- —, « Le Prince et les savants : la civilité scientifique au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Annales : Histoire, Sciences sociales*, 50<sup>e</sup> année, n° 6, 1995, p. 1417-1453.
- BIDART (Claire), L'amitié, un lien social, Paris: La Découverte, 1997, 402 p.
- BIEDERMANN-PASQUES (Liselotte), Les grands courants orthographiques au XVII<sup>e</sup> siècle et la formation de l'orthographe moderne, Tübingen: M. Niemeyer-Verlag, 1992, 514 p.
- Biémont (Emile), Rythmes du temps : astronomie et calendriers, Bruxelles-Paris : De Boeck, 2000, 393 p.
- BIGOURDAN (Guillaume), « Inventaire général et sommaire des manuscrits de la Bibliothèque de l'Observatoire de Paris », dans Annale de l'Observatoire de Paris, Mémoires, XXI, 1895, p.1-60.
- —, « Les premières sociétés scientifiques de Paris au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Comptes rendus* de l'Académie des sciences, t. 164, 1917, p. 129-134, 159-162, 216-220.
- —, Histoire de l'astronomie d'observation et des observatoires en France, Paris : Gauthier-Villars, 1918-1930, 2 vol.
- BIOCHE (Charles), « Les Savants et le Gouvernement aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », dans Revue des Deux Mondes, CVII, 1937, p. 174-189.
- BIREMBAUT (Arthur), COSTABEL (Pierre) et DELORME (Suzanne), « La correspondance Leibniz-Fontenelle et les relations de Leibniz avec l'Académie Royale des Sciences en 1700-1701 », dans Revue d'histoire des sciences, t. XIX, 1996, p. 115-132.
- BIRN (Raymond), « Le Journal des savants sous l'Ancien Régime », dans Journal des

- Savants, janv.-mars 1965, p. 15-35.
- Blay (Michel), « Deux moments de la critique du calcul infinitésimal : Michel Rolle et George Berkeley », dans *Revue d'histoire des sciences*, XXXIX/3, Paris, 1986, p. 223-253.
- Bléchet (Françoise), Recherches sur l'abbé Bignon (1662-1743), académicien et bibliothécaire du roi, d'après sa correspondance, thèse pour le dipl. d'archiviste paléographe, 1974, dactyl.; résumé dans École nationale des chartes, positions des thèses..., 1974.
- —, « Le rôle de l'abbé Bignon dans l'activité des sociétés savantes au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Actes du 100<sup>e</sup> congrès des sociétés savantes (Paris, 1975)*, Paris : Bibliothèque nationale de France, 1976, p. 31-41.
- —, « Fontenelle et l'abbé Bignon, du Président de l'Académie Royale des Sciences au Secrétaire perpétuel : quelques lettres de l'abbé Bignon à Fontenelle », dans *Corpus*, revue de philosophie, n° 13, 1er trimestre 1990, p. 51-62.
- —, « Jean-Paul Bignon, despote éclairé de la République des Lettres », dans *Histoire des Bibliothèques françaises*, Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 1988-1991, 3 vol.
- —, « Un précurseur de l'Encyclopédie au service de l'État : l'abbé Bignon », dans *L'Encyclopédisme*, actes du colloque de Caen, 12-16 janvier 1987, dir. Annie Becq, Paris : Aux amateurs de livres, 1991, 511 p.
- —, « Échanges culturels entre l'Angleterre et la France : l'exemple de la correspondance de Sir Hans Sloane et de l'abbé Bignon », dans *Transactions of the Eight International Congress on the Enlightenment*, Oxford : Voltaire Foundation, 1992, p. 1133-1137.
- —, L'Abbé Jean-Paul Bignon (1662-1743) : une République des lettres et des sciences, thèse d'habilitation à diriger des recherches : Histoire, univ. Paris-I, 1999, 3 vol.
- Bluche (François), L'origine des magistrats du Parlement de Paris, Paris : Klincksieck, 1956, 412 p.
- —, La vie quotidienne au temps de Louis XIV, Paris: Hachette, 1984, 398 p.
- —, Les magistrats du Parlement de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : Editions Economisa, 1986, XIII-481 p.
- Bluche (François) et Solnon (Jean-François), La véritable hiérarchie sociale de l'ancienne France : le tarif de la première capitation (1695), Genève : Droz, 1983, 210 p.
- The Body as Object and Instrument of Knowledge: Embodied Empirism in Early Modern Science, éd. Charles T. Wolf et Ofer Gal, Dordrecht/Heidelberg/Londres/New York: Springer, 2010, 315 p. (« Studies in History and Philosophy of Sciences », n° 25)
- Bois (Jean-Pierre), Histoire de la vieillesse, Paris: PUF, 1994, 126 p. (« Que Sais-je? »)
- —, Les vieux, de Montaigne aux premières retraites, Paris: Fayard, 1989, IV-456 p.

552 Annexe m

BOISLISLE (Arthur de), Chambre des comptes de Paris : pièces justificatives pour servir à l'histoire des Premiers présidents, Nogent-le-Rotrou : A. Gouverneur, 1873, CXLII-789 p.

- Boisnard (Luc), *Phélypeaux* : une famille de ministres sous l'Ancien Régime, Paris : Sedopols, 1986, 204 p.
- Bonoli (Fabrizio), I lettori di astronomia presso lo studio di Bologna dal XII al XX secolo, Bologne: CLUEB, 2001, 282 p.
- —, « Gio Domenico Cassini : 1625-1712 », dans Giornale di Astronomia, 2005, 1, p. 19-23.
- BOQUET (Fabrizio), « Fondation de l'Observatoire de Paris », dans *L'Astronomie*, mars 1913, p. 97-115.
- BORTOLOTTI (Ettore), « La fondazione dell'Istituto e la Riforma dello "Studio" di Bologna », dans *Memorie intorno a Luigi Ferdinando Marsigli*, Bologne : Comitatio Marsiliano, 1930, p. 420-423.
- Bots (Hans) et Waquet (Françoise), La République des Lettres, Paris : Belin, 1997, 188 p.
- Bourdelais (Patrice), L'âge de la vieillesse : histoire du vieillissement de la population, Paris : Odile Jacob, 1993, 441 p.
- Bourgeois (Charles), « Le père Louis Feuillée, astronome et botaniste du Roi (1660-1732) », dans Revue d'histoire de la pharmacie, vol. XVII, 1967, p. 333-357.
- Braud (Michel), « Le journal intime est-il un récit? », dans *Poétique*, n° 160, nov. 2009, p. 387-396.
- Briggs (Robin), « The Académie Royale des Sciences and the Poursuit of Utility », dans Past and Present, n° 131, 1991, p. 38-88.
- BROCHER (Henri), À la cour de Louis XIV. Le rang et l'étiquette sous l'Ancien Régime, Paris : F. Alcan, 1934, 154 p.
- Brown (Harcourt), Scientific Organizations in Seventeeth Century France (1620-1680), Baltimore: Williams & Wilkins Co., 1934, 306 p. (History of Science Society Publications, n. s. 5).
- Brugmans (Henri L.), Le séjour de Christian Huygens et ses relations avec les milieux scientifiques français. Suivi de son Journal de voyage à Paris et à Londres, Paris : E. Droz, 1935, 200 p.
- Brunet (Pierre), L'introduction des théories de Newton en France au XVIII<sup>e</sup> siècle avant 1738, réimpr. [de l'éd. de Paris, 1931], Genève : Slatkine, 1970, 355 p.
- Busacchi (Vincenzo), « L'Astronomo G.D. Cassini (1625-1712), le sue osservazioni sulla generazione e metamorfosi degli insetti galligeni; i suoi esperimenti sulla trasfusione del sangue da animale ad animale », dans *Rivista di Storia delle Scienze Mediche e Naturali*, XXXI, mai-juin 1940, fasc. 5-6, p. 74-80.

- Cahen (Léon), « Les idées charitables à Paris au XVIII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après les règlements des compagnies paroissiales », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2, Mâcon : Protat frères, 1900-1901, p. 5-22.
- Calle-Gruber (Mireille), « Journal intime et destinataire textuel », dans *Poétique*, n° 59, sept. 1984, p. 389-391.
- Calvino (André), « Le roman d'une famille française. Une dynastie d'astronomes illustres : les Cassini et les Maraldi », dans *Qu sien* ?, Nice : Cercle généalogique de Nice et de la Provence orientale, 1990, n° 20, p. 5-10.
- —, « Une dynastie de savants illustres : les astronomes Cassini et Maraldi, 1625-1845 », dans *Mesclun*, 1991, n° 16, p. 23-28.
- Cane (André), « Jean-Dominique Cassini était-il bien niçois? », Rome : Fert, 1938, vol. X, n° 3, p. 3-7.
- Canguilhem (Georges), « Fontenelle, philosophe et historien des sciences », dans Études d'histoire et de philosophie des sciences, Paris : J. Vrin, 1968, p. 51-58.
- —, La formation du concept de réflexe aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, éd. revue et aug., Paris : J. Vrin, 1977, 206 p.
- Cap (Paul-Antoine), Études biographiques pour servir à l'Histoire des Sciences, Paris : V. Masson, 1857-1864, 2 vol.
- CARADEC (Vincent), Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Paris : A. Colin, 2008, 127 p.
- CARPINE-LANCRE (Jacqueline) et McConnell (Anita), « Le comte L.-F. Marsigli et la Société Royale des Sciences de Montpellier », dans Actes du 110<sup>e</sup> congrès des Sociétés savantes, Montpellier, 1985, Paris : CTHS, 1985, p. 33-44.
- Cassan (Michel), « Qu'est-ce qu'un livre de raison? », dans *La Faute à Rousseau*, revue de l'A.P.A., févr. 2005, n° 38, p. 32-33.
- Cassini (Anna), Gio. Domenico Cassini, uno scienziato del Seicento, 2º éd. revue et augmentée, Perinaldo: Comune di Perinaldo, 2003, 419 p.
- Cassini (Anna) et Heudier (Jean-Louis), « Gio-Domenico Cassini, 1625-1712, une vie bien remplie, son appartenance niçoise », dans *Nice historique*, 2004, a. 107, n°3, p. 146-195.
- Castelnau (Junius), Mémoire historique et biographique sur l'ancienne société royale des sciences de Montpellier, Montpellier : Boehm, 1858, 308 p.
- Catalogue des livres de la bibliothèque de feu monsieur de Cassini, maître des comptes, & de l'Académie royale des sciences; dont la vente se fera en détail le lundi 28 juin 1756 & jours suivans, au plus offrant & dernier enchérisseur; à l'Observatoire, Paris : F. Delaguette, 1756, 56 p.

CAVAZZA, (Marta), « Gian Domenico Cassini e la progettazione dell'Istituto delle Scienze di Bologna », dans *Scienza e letteratura nella cultura italiana del Settecento*, a cura di Renzo Cremante e Walter Tega, Bologne, 1984, p. 109-132.

- —, « L'Instituto delle Scienze : il contest cittadino. La costruzione di una nuova "Casa di Salomone" », dans L'Università a Bologna, Maestri, studenti e luoghi dal XVI al XX secolo, a cura di Gian Paolo Brizzi, Linor Marini e Paolo Pombeni, Bologna : Cassa di Risparmio in Bologna, A. Pizzi editore, 1988, p. 165-174.
- Cavazzoni-Zanotti (Giampietro), Vita di Eustachio Manfredi, Bologne : L. della Volpe, 1745, 74 p.
- CAZALÉ-BERARD (Claude) et KLAPISCH-ZUBER (Christine), « Mémoires de soi et des autres dans les livres de famille italiens », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 4, juillet-août 2004, p. 805-826.
- CHANDERNAGOR (André), La Cour des comptes, Paris : éd. du CNRS, 1984, 1192 p.
- Chapin (Seymour L.), « The Academy of Sciences during the Eighteen Century : An Astronomical Appraisal », dans French Historical Studies, n° 5, 1968, p. 371-404.
- —, « The vicissitudes of a scientific institution : a decade of change at the Paris Observatory », dans *Journal for the History of Astronomy*, vol. 21, n° 65, 1990, p. 235-74.
- CHAPMAN (Sarah), Private Ambition and Political Alliances: The Phélipeaux de Pontchartrain and Louis XIV's Government, 1650-1715, Rochester: University of Rochester Press, 2004, XV-292 p.
- CHARLE (Christophe), Naissance des intellectuels, Paris : éd. de Minuit, 1990, 271 p.
- Chartier (Roger), Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime, Paris : Ed. du Seuil, 1987, 369 p.
- —, Les pratiques de l'écriture ordinaire dans les sociétés de l'Ancien Régime, conférence au séminaire « Pouvoirs, sens et culture » de l'École doctorale Sociologie et sciences sociales de l'Université Lumière Lyon 2, le 20 février 1996, dans Cahiers de Recherche n° 17, 1996, 68 p.
- CHATELAIN (Claire), « L'inventaire du quotidien : le "papier journal" d'un marchand angevin et sa femme au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 47-3, juil.-sept. 2000, p. 429-457.
- Chatellier (Louis), L'Europe des dévots, Paris : Flammarion, 1987, 315 p.
- —, Les espaces infinis et le silence de Dieu : science et religion, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Paris : Aubier-Flammarion, 2003, 267 p.
- Chaunu (Pierre), La mort à Paris, Paris : Fayard, 1978, 543 p.
- Chauvineau (Hélène), Les correspondants français de l'Académie des sciences de Bologne au XVIII<sup>e</sup> siècle : rayonnement d'une académie italienne dans la France du siècle des

- Lumières (1714-1804), thèse, Paris, 1996, 2 vol.
- Clarke (Jack), « Abbé Jean-Paul Bignon, "Moderator of the Academies" and Royal Librarian », dans French Historical Studies, VIII, 1973, p. 213-235.
- COHEN (I. Bernard), Revolution in science, London: Belknap Press of Harvard University Press, 1985, XX-711 p.
- —, « G. D. Cassini and the number of the Planets », dans *Nature*, experiment and the Sciences, éd. Trevor Harvey Levere et William R. Shea, Dordrecht, 1990, p. 199-205.
- Coirault (Yves), « Autobiographie et Mémoires aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », « Existence et naissance de l'autobiographie », dans *RHLF*, n° 6, nov.-déc. 1975, Paris : A. Colin, 1975, p. 937-956.
- Commercium litterarium, la communication dans la république des Lettres, 1600-1750, éd. Hans Bots et Françoise Waquet, Amsterdam : Holland University Press, 1994, XII-333 p.
- Cook (Alan), « J.D. Cassini et ses collègues anglais », dans Sur les Traces des Cassini : 121<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, section d'histoire des sciences et des techniques (Nice, octobre 1996), 121, Paris : éd. du CTHS, 1996, 360 p.
- COSTABEL (Pierre), Pierre Varignon (1654-1722) et la diffusion en France du calcul différentiel et intégral, conférence donnée au Palais de la Découverte le 4 décembre 1965, Paris : Palais de la Découverte, 1966, 26 p.
- —, « La réception de la cosmologie nouvelle à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », dans XXXI<sup>e</sup> semaine de synthèse, Avant, avec, après Copernic : la représentation de l'Univers et ses conséquences épistémologiques, Paris : A. Blanchard, 1975, p. 261-266.
- —, « Quelques savants et amateurs de science au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Cahiers d'Histoire* et de Philosophie des Sciences, n° 14, 1986, 140 p.
- —, « L'Académie et ses Secrétaires perpétuels : un aspect méconnu de l'histoire », dans *La Vie des sciences. Comptes rendus de l'Académie des sciences*, Paris : Gauthier-Villars, t. 5, n°2, 1988, p. 153-168.
- —, « Science positive et forme de la Terre au début du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *La figure de la Terre*, du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'ère spatiale, Paris : Gauthier-Villars, 1988, p. 97-114.
- —, « Pierre de Carcavy et ses relations italiennes », dans *Geometria e atomismo nella scuola galileiana*, éd. Massimo Bucciantini et Maurizio Torrini, Florence : Olschki, 1992, p. 35-48.
- COSTAMAGNA (Henri), « Les Cassini, astronomes et géographes du Roi », dans Le mécénat capétien. Colloque, Nice, 4-5 décembre 1987, Nice : Carrefour universitaire méditerranéen, 1989, p. 91-98.
- COUDERC (Paul), « Histoire de l'Observatoire de Paris », dans *Astronomiae* (Paris), t. 82, 1968, p. 149-168.

- La Cour des comptes, Paris : éd. du CNRS, 1984, 1180 p.
- COUTON (Georges), « Effort publicitaire et organisation de la recherche : les gratifications aux gens de lettres sous Louis XIV », dans *Le XVII*<sup>e</sup> siècle et la recherche Marseille : CRM, n° 17, 1977, p. 41-55.
- Crocq (Laurence), « L'autre noblesse (Paris, XVIII<sup>e</sup> siècle) », dans *Genèses*, dossier « L'altérité urbaine », dir. Jean-Pierre Hassoun, 76, automne 2009, p. 8-29.
- CROUSAZ-CRÉTET (Louis-Paul de), *Paris sous Louis XIV*, Paris : Plon-Nourrit, 1922-1923, 2 vol.
- DAGNELIE (Pierre), Principes d'expérimentation : planification des expériences et analyse de leurs résultats, édition électronique http://www.dagnelie.be, [2003], 397 p.
- DAINVILLE (François de), « L'évolution de l'enseignement de la rhétorique au XVII<sup>e</sup> siècle », dans XVII<sup>e</sup> siècle, n° 80-81, avril 1968, p. 19-21.
- Daliès (Nandou), « Les archives à la bibliothèque de l'Observatoire de Paris », dans Les archives scientifiques : préservation, typologie et utilisations, La gazette des archives, 1997, n. sér., n° 179, p. 321-31.
- Dascal (Marcelo), « Observations sur la dynamique des controverses », dans Cahiers de linguistique française, n° 17-2, 1995, p. 99-121.
- —, « Types of Polemics and Types of Polemical Moves », dans *Dialogue Analysis VI*, éd. S. Cmejrkova, vol. 1, 1998, Tübingen: Niemeyer, p. 15-33.
- DASTON (Lorraine J.), « Classifications of Knowledge in the Age of Louis XIV », dans Sun King: The Ascendancy of French Culture during the Reign of Louis XIV, dir. David Lee Rubin, Washington/Londres/Toronto: Associated University Presses, 1992, p. 207-220.
- Daumas (Maurice), Les instruments scientifiques aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Paris : PUF, 1953, 417 p.
- —, « La vie scientifique au XVII<sup>e</sup> siècle », dans XVII<sup>e</sup> siècle, n° 30, 1956, p. 110-133.
- —, « Esquisse d'une histoire de la vie scientifique », dans *Histoire de la science*, dir. Maurice Daumas, Paris : Gallimard, 1957, p. 2-192.
- De soi à soi : l'écriture comme autohospitalité, éd. Alain Montandon, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal, 2004, 284 p.
- DÉBARBAT (Suzanne), « Usages scientifiques et difficultés d'emploi des archives astronomiques », dans Les archives scientifiques : préservation, typologie et utilisations, La gazette des archives, 1997, n° 179, p. 332-43.
- DÉBARBAT (Suzanne) et DUMONT (Simone), « Antoine-François Laval (1664-1728), hydrographe du roi, jésuite et astronome », dans Sciences et techniques en France méridionale, actes du 115e congrès national des sociétés savantes, Avignon, 9-15 avril 1990,

- Paris: éd. du CTHS, 1992, p. 17-26.
- DEGENNE (Alain) et FORSÉ (Michel), Les réseaux sociaux : une analyse structurale en sociologie, Paris : A. Colin, 1994, 288 p. (Collection U, série Sociologie).
- DEJEAN (Joan), « Amazones et femmes de lettres : pouvoirs politiques et littéraires à l'âge classique », dans *Femmes et pouvoirs sous l'Ancien Régime*, dir. Danielle Haase-Dubosc et Eliane Viennot, Paris : Rivages, 1991, p. 153-171.
- Dekker (Rudolf Michel), Egodocuments and history: autobiographical writing in its social context since the Middle Ages, Hilversum: Verloren, 2002, 192 p.
- DELATOUR (Jérôme), « La réception du calendrier grégorien en France (1582) », dans Construire le temps : normes et usages chronologiques du Moyen Age à l'époque contemporaine, éd. Marie-Clotilde Hubert, Paris : H. Champion/Genève : Droz, 2000, p. 369-416. (Bibliothèque de l'Ecole des chartes)
- DELETTRE (abbé), Histoire du diocèse de Beauvais, depuis son établissement au III<sup>e</sup> siècle, jusqu'au 2 septembre 1792, Beauvais : Desjardins, 1842-1843, 3 vol.
- Delhomel (Lucien), « Une dynastie d'astronomes et de savants : les cinq Cassini », dans Comptes rendus et mémoires de la Société archéologique et historique de Clermont-en-Beauvaisis, 1965, 1962-1964, t.31, p. XI-XIII.
- Delorme (Suzanne), « La vie scientifique à l'époque de Fontenelle d'après les éloges des savants », dans *Archeion*, vol. 19, n° 1, 1937, p. 217-235.
- —, « Des Éloges de Fontenelle et de la psychologie des savants », dans *Mélanges Georges Jamati*, Paris : éd. du CNRS, 1956, p. 95-100.
- DEMEULENAERE-DOUYÈRE (Christiane) et STURDY (David J.), L'Enquête du Régent (1716-1718) : sciences, techniques et politique dans la France pré-industrielle, Turnhout : Brepols, 2008, 1018 p.
- Derenzini (Tullio), « Alcune Lettere di Giovanni Alfonso Borelli a Gian Domenico Cassini », dans *Physis*, II, 1960, p. 235-241.
- DESAUTELS (Alfred), Les Mémoires de Trévoux et le mouvement des idées au XVIII<sup>e</sup> siècle (1701-1734), Rome : Institutum historicum Societatis Jesu, 1956, 256 p.
- DESFOSSEZ (Léopold), Les savants du XVII<sup>e</sup> siècle et la mesure du temps, Lausanne : éd. du Journal suisse d'horlogerie et de bijouterie, 1946, 341 p.
- DE SIMONI (Cornelio), « Notizie di Paris Maria Salvago e del suo Osservatorio astronomico in Carbonara », dans *Giornale liquitico*, 1875, p. 465-486 et 1876, p. 41-65.
- De temps en temps: Histoires de calendriers, dir. Claude Naudin, Paris: Tallandier, 2001, 159 p.
- DEVIC (Jean-François Schlisteur), Histoire de la Vie et des Travaux Scientifiques et Littéraires de J.-D. Cassini IV, Clermont : Daix, 1851, 554 p.

558 ANNEXE M

DIBON (Paul), « Les échanges épistolaires dans l'Europe savante du XVII<sup>e</sup> siècle », dans Les Correspondances... Journées Centre international Synthèse, Chantilly 1975, R. Synthèse, 1976, t. 97, sér. 3, n° 81-82, p. 31-50.

- —, « Communication in the Respublica Literaria of the Seventeenth-Century », dans Res Publica Litterarum: Studies in the Classical Tradition, t. I, 1978, p. 43-55.
- Dictionnaire des journalistes (1600-1789), dir. Jean Sgard, Paris: Universitas, 1991, 2 vol.
- Dictionnaire des journaux (1600-1789), dir. Jean Sgard, Paris: Universitas, 1991, 2 vol.
- Dictionary of Scientific Biography, dir. Charles Coulston Gillispie, New York: Charles Scribner's Sons, 1970-1980, 16 vol.
- Dictionnaire d'histoire et de philosophie des sciences, dir. Dominique Lecourt, Paris : PUF, 4e éd., 2006, 1195 p.
- DIDIER (Béatrice), Le Journal intime, Paris: PUF, 1976, 205 p.
- —, « Le journal intime : écriture de la mort ou vie de l'écriture », dans La Mort dans le texte, colloque de Cerisy, dir. Gilles Ernest, Paris : PUF, 1988, p. 127-147.
- Dizionario biografico degli Italiani, Rome, 1960, 10 vol.
- Dubief (Pierre-Jean), Les écritures de l'intime de 1800 à 1914. Autobiographies, Mémoires, journaux intimes et correspondances, Rosny: Bréal, 2001, 207 p.
- DUBOST (Jean-François), La France italienne : XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, Paris : Aubier, 1997, 524 p.
- Du groupe au réseau : réseaux religieux, politiques, professionnels : table ronde CNRS des 24 et 25 octobre 1986 tenue à l'Université Lumière Lyon II, Groupes et réseaux, approches socio-historiques..., dir. Philippe Dujardin, Paris : éd. du CNRS, 1988, 241 p.
- Duhem (Pierre), Le système du monde. Histoire des doctrines cosmologiques de Platon à Copernic, Paris : Hermann, 1913-1937, 5 vol.
- DULIEU (Louis), « La contribution montpelliéraine aux recueils de l'Académie Royale des Sciences », dans Revue d'histoire des sciences, 1958, t. II, n° 3, p. 250-262.
- —, « Le mouvement scientifique montpelliérain au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Revue d'histoire* des sciences, 1958, t. III, p. 227-250.
- Dumons (Bruno) et Pollet (Gilles), La Vieillesse au siècle des Lumières, vieillir dans la ville au XVIII<sup>e</sup> siècle, maîtrise de sociologie, dact., Lyon, 1983.
- Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités, actes du colloque de Limoges, 2005, dir. Michel Cassan, Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, Limoges : Presses Universitaires de Limoges, 2007, 347 p.
- Les écrits du for privé en Europe, du Moyen Age à l'époque contemporaine : enquêtes,

- analyses, publications, dir. Jean-Pierre Bardet, Élisabeth Arnoul et François-Joseph Ruggiu, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2010, 657 p.
- L'écriture du croyant, dir. Louis Chatelier et Philippe Martin, Turnhout : Brépols, 2005, 215 p.
- L'écriture du nom propre, éd. Anne-Marie Christin, Paris : L'Harmattan, 1998, 320 p.
- L'écriture du texte scientifique : des origines de la langue française au XVIII<sup>e</sup> siècle, dir. Claude Thomasset, Paris : PUF, 2006, 335 p.
- Egodocuments and History: Autobiographical Writing in its Social Context since the Middle Ages, éd. Rudolf Dekker, Hilversum: Verloren, 2002, 192 p.
- EHRARD (Jean), L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : SEVPEN, 1963, 861 p.
- EHRARD (Jean) et ROGER (Jacques), « Deux périodiques français du 18° siècle : le *Journal des Savants* et les *Mémoires de Trévoux*, essai d'une étude quantitative », dans *Livre et société dans la France du XVIII*° siècle, dir. Geneviève Bollême, p. 33-59, Paris/La Haye : Mouton, 1965, 238 p.
- ÉLIAS (Norbert), La Société de cour, 3e éd., Paris : Flammarion, 1985, 330 p.
- —, La civilisation des moeurs, Paris : Calmann-Lévy, 1973, 507 p.
- Enseignement et diffusion des sciences au XVIII<sup>e</sup> siècle, dir. René Taton, Paris : Hermann, 1964, 780 p.
- Etre vieux, dir. Bernadette Veysset-Puijalon, Paris: Autrement, 1991, 201 p.
- L'Europe des sciences : construction d'un espace scientifique, dir. Michel Blay et Efthymios Nicolaidis, Paris : Seuil, 2001, 440 p.
- Fabre (Daniel), Par écrit : ethnologie des écritures quotidiennes, Paris : éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1997, 395 p.
- FAURÉ-FRÉMIET (Emmanuel), « Les origines de l'Académie des sciences de Paris », dans Notes Records Royal Society, 1966, vol. 21, n° 1, p. 20-31.
- Ferrone (Vincenzo), Scienza, natura, religione: mondo newtoniano e cultura italiana nel primo settecento, Naples: Jovene ed., 1982, XV-701 p.
- Ferrone (Vincenzo) et Rossi (Paolo), Lo Scienziato nell'età moderna, Bari : Laterza, 1994, XXIII-128 p.
- FLAMMARION (Camille), « Une tête de femme dans la Lune », dans L'Astronomie, revue d'astronomie populaire, t. X, n° 181, p. 454-459.
- Fine (Agnès), Parrains, marraines, la parenté spirituelle en Europe, Paris : Fayard, 1994, 389 p.

560 Annexe m

Flandrin (Jean-Louis), Familles : parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société, Paris : Hachette, 1976, 287 p.

- —, « Les heures des repas en France avant le XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Le temps de manger : ali*mentation, emploi du temps et rythmes sociaux, dir. Maurice Aymard, Claude Grignon et Françoise Sabban, Paris : éd. de la Maison des sciences de l'homme, 1993, p. 197-226.
- Foisil (Madeleine), « En son for privé », dans *Histoire des pères et de la paternité*, dir. Jean Delumeau et Daniel Roche, Paris : Larousse, 1990, p. 193-218.
- Fontenelle, actes du colloque tenu à Rouen du 6 au 10 octobre 1987, dir. Alain Niderst, Paris : PUF, 1989, 710 p.
- FORSÉ (Michel), « Les réseaux de sociabilité : un état des lieux », dans *L'année sociologique*, n° 41, 1991, p. 247-264.
- Foss (Michael), Man of Wit to Man of Business: The Arts and Changing Patronage 1660-1750, Bristol: Bristol Classical Press, 1956.
- FOUCAULT (Michel), « L'écriture de soi », dans Corps écrit, 1983, n° 5.
- FOURNIER (Paul), Contribution à l'histoire des sciences naturelles. Voyages et découvertes scientifiques des missionnaires naturalistes français à travers le monde pendant cinq siècles. XVe à XXe siècle, Paris : Jouve et Cie, 1932, 259 p. (Encyclopédie biologique tome X)
- Franckowiak (Rémi), « La chimie du XVII° siècle : une question de principes », dans *Methodos* [en ligne], n°8, 2008, mis en ligne le 11 avril 2008. URL : <a href="http://methodos.revues.org/1823">http://methodos.revues.org/1823</a>.
- FROSTIN (Charles), « La famille ministérielle des Phélypeaux : esquisse d'un profil Pontchartrain (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », dans *Annales de Bretagne 86* (1979), p. 117-140.
- —, « "Pouvoir ministériel", "voies ordinaires de la justice" et "voies de l'autorité" sous Louis XIV : le chancelier Louis de Pontchartrain et le secrétaire d'Etat Jérôme de Pontchartrain (1699-1715) », dans *Cahiers d'histoire*, 1982, n° 1, p. 9-34.
- —, Les Pontchartrain, ministres de Louis XIV : alliances et réseau d'influences sous l'Ancien Régime, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, 597 p.
- Fumaroli (Marc), « L'Art de la conversation, ou le Forum du royaume », dans La diplomatie de l'esprit : de Montaigne à La Fontaine, Paris : Hermann, 1994, p. 283-320.
- —, « La diplomatie au service de la méthode : rhétorique et philosophie dans le Discours de la méthode », dans *La diplomatie de l'esprit : de Montaigne à La Fontaine*, Paris : Hermann, 1994, p. 377-401.
- Gallois (Lucien), « L'Académie des Sciences et les Origines de la Carte de Cassini », dans Annales de géographie, XVIII, 1909, p. 193-204 et 289-310.
- Gardair (Jean-Michel), Le "Giornale de' letterati de Rome" (1668-1681), Florence : L.

- S. Olschki, 1984, 403 p.
- Garrigue (Philippe), « A propos de la "méridienne", mesurée par J-D Cassini en 1700 », dans Revue de la Haute-Auvergne, 2000, a. 101, t. 62, janv.-mars, p. 91-94.
- Gaudriault (Raymond), Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVIIe et XVIIIe siècles, Paris : éd. du CNRS, 1995, 437 p.
- Gauja (Pierre), « L'Académie royale des sciences (1666-1793) », dans Revue d'histoire des sciences, t. II, 1949, p. 293-310.
- Gazier (Augustin), Histoire générale du mouvement janséniste depuis ses origines jusqu'à nos jours, Paris : E. Champion, 2 vol., 1922, IX-342, 376 p.
- Genèse du je : manuscrit et autobiographie, dir. Philippe Lejeune et Catherine Viollet, Paris : éd. du CNRS, 2000, 245 p.
- Le Genre des mémoires, essai et définition, actes du colloque international des 4-5 mai 1994, organisé à l'Université des sciences humaines de Strasbourg par le groupe de recherche "Littérature et politique sous l'Ancien Régime", sous le patronage de l'ADIREL, Paris : Klincksieck, 1995, 371 p.
- GERSON (Frederick), L'Amitié au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : la Pensée universelle, 1974, 254 p.
- GIESEY (Ralph E.), Cérémonial et puissance souveraine : France, XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Paris : Armand Colin, 1987, 170 p.
- GILLISPIE (Charles C.), Science and Polity in France: the End of the Old Regime, 3<sup>e</sup> éd., Princeton: Princeton University Press, 2004, 601 p.
- GIRET (André), La science et le scepticisme religieux, Montréal : éd. Fides, 1947, 146 p.
- —, L'astronomie et le sentiment religieux, Paris : Paillard, 1964, 200 p.
- Giuntini (Sandra), *Il carteggio fra i Cassini e Eustachio Manfredi : 1699-1737*, Pise, Rome : Instituti editoriali e poligrafici internazionali, 2001, 180 p.
- GIRARD (Alain), Le journal intime, Paris: PUF, 1963, 638 p.
- —, Le journal et la notion de personne, Paris: Firmin Didot, 1963, XXIII-640 p.
- GOLDGAR (Anne), Impolite Learning: Conduct and Community in the Republic of Letters, 1680-1750, Londres: Yale University Press, 1995, 395 p.
- GONCOURT (Edmond et Jules), La femme au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : Flammarion, 1982, 389 p. (Champs)
- Goubert (Pierre), Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730, Paris : Impr. nationale, 1960, 647 p.
- —, Louis XIV et vingt millions de Français, éd. revue et augmentée, Paris : Fayard, 1991,

- 348 p.
- Goutal-Arnal (Valérie), « Mes loisirs, ou journal d'événemens tels qu'ils parviennent à ma connaissance. Chronique (1753-1789) du libraire Siméon-Prosper Hardy », dans Revue d'histoire moderne et contemporaine, vol. 45, 1999, p. 457-477.
- Grente (abbé Joseph), Une paroisse de Paris sous l'Ancien Régime : Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 1566-1793, Paris/Auteuil : D. Fontaine, 1897, 250 p.
- Gregorian reform of the calendar, proceedings of the Vatican conference to commemorate its 400<sup>th</sup> anniversary (1582-1982), éd. G. V. Coyne, M. A. Hoskin et O. Pedersen, Vatican: Pontificia Academia Scientiarum, 1983, 321 p.
- GRÈS-GAYER (Jacques M.), Théologie et pouvoir en Sorbonne. La Faculté de Théologie de Paris et la bulle Unigenitus, Paris : Klincksieck, 1991, XI-391 p.
- GRILLOT (Solange), LÉVY (Jacques), « L'astronomie et le quatorzième, dit "arrondissement de l'Observatoire" », dans Revue d'histoire du XIVe arrondissement de Paris, 1979-1980, n° 24, p. 109.
- —, « La fondation de l'Observatoire de Paris et la direction des Cassini (1667-1793) », dans Revue d'histoire du XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, n° 25, 1980-1981, p. 7-24.
- —, « L'emploi des objectifs italiens à l'Observatoire de Paris à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Nuncius*, 1987, a. 2, fasc. 2, p. 145-155.
- Guareschi (Icilio), « Luigi Ferdinando Marsigli e la sua opera scientifica », dans *Memorie della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, ser. II, 65, 1914, p. 13-15.
- Guillerme (Jacques), La longévité, Paris: PUF, 1964, 126 p.
- Gusdorf (Georges), Mémoire et personne, Paris : PUF, 1950, 2 vol.
- —, Les écritures du moi, Paris : O. Jacob, 1990, 430 p.
- Gutton (Jean-Pierre), La naissance du vieillard, Paris: Aubier, 1988, 279 p.
- HACHETTE (Alfred), « La Maison du Roi et les inventeurs », dans Revue de l'histoire de Versailles et de la Seine-et-Oise, 1932, p. 20-36.
- HAGSTROM (Warren), The Scientific Community, New York: Basic Books, 1965, X-304 p.
- Hahn (Roger), « Scientific research as an occupation in XVIII<sup>th</sup>-century Paris », dans *Minerva* (Londres), t. 13, 1975, p. 501-13.
- —, « Scientific Careers in Eighteenth-Century Paris », dans *The Emergence of Science in Western Europe*, éd. Maurice Crosland, New York : Science History Publications, 1976, p. 127-138.
- —, « Louis XIV and Science Policy », dans Sun King: The Ascendancy of French Culture

- during the Reign of Louis XIV, éd. David Lee Rubin, Washington/Londres/Toronto: Associated University Presses, 1992, p. 195-206.
- —, L'anatomie d'une institution scientifique : l'Académie des sciences de Paris, 1666-1803, Bruxelles : éd. des Archives contemporaines, 1993, 594 p.
- Hallays (André), Les Perrault, Paris : Perrin, 1926, VIII-II-307 p.
- Halleux (Robert), Le savoir de la main : savants et artisans dans l'Europe pré-industrielle, Paris : A. Colin, 2009, 190 p.
- HALLYN (Fernand), « Dialectique et rhétorique devant la "nouvelle science" du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, dir. Marc Fumaroli, Paris : PUF, 1999, p. 601-628.
- HARTH (Erica), Cartesian Women: Versions and subversions of rational discourse in the Old Regime, Ithaca/Londres: Cornell University Press, 1992, XI-267 p.
- HAUSSONVILLE (Gabriel-Paul-Othenin, comte d'), La duchesse de Bourgogne et l'alliance savoyarde sous Louis XIV, Paris : Calmann-Lévy, 1908, vol. 4, 389 p.
- HAZARD (Paul), La crise de la conscience européenne (1680-1715), Paris : Boivin, 1935, 474 p.
- HENRY (Charles), « Pierre de Carcavy, intermediaire de Fermat, de Pascal, et de Huygens », dans *Bollettino di Bibliografia e storia delle scienze mathematiche e fisiche*, n° 17, 1884, p. 317-391.
- HEITZ (Robert F.), « Lorsque le "Glaucoma" devint la "Cataracte" », dans Bulletin de la Société francophone d'histoire de l'ophtalmologie, n° 10, 2003, p. 25-33.
- HIRSCHFIELD (John Milton), The Académie Royale des sciences (1666-1683): Inauguration and Initial Problems of Method, New-York: Arno Press, 1981, 222 p.
- Histoire de la vie privée, t. III : de la Renaissance aux Lumières, dir. Roger Chartier, Paris : Seuil, 1986, 634 p.
- Histoire et mémoire de l'Académie des sciences : guide de recherches, dir. Eric Brian et Christiane Demeulenaere-Douyère, Paris : Tec & Doc, 1996, p. 61-62.
- Histoire générale des sciences, tome II : la science moderne, de 1450 à 1800, dir. René Taton, 2° éd. revue et augmentée, Paris : PUF, 1969, 875 p.
- HOMET (Jean-Marie), « La Correspondance des astronomes provençaux (1670-1720) », dans *Provence historique*, t. XXVIII, fasc. 111, 1978, p. 15-21.
- —, Astronomie et astronomes en Provence, 1680-1730, Aix-en-Provence : Edisud, 1982, 298 p.
- Huard (Pierre) et Wong (Ming), « Les enquêtes scientifiques françaises et l'exploration du monde exotique aux XVIII et XVIII et XVIII et XVIII et XVIII et l'Ecole française

- d'Extrême-Orient, vol. 52-1, 1964, p. 143-155.
- Huygens et la France, Table ronde du Centre national de la recherche scientifique, Paris, 27-29 mars 1979, dir. René Taton, Paris : J. Vrin, 1981, 268 p.
- L'Imaginaire de la table : convivialité, commensalité et communication, dir. Jean-Jacques Boutaud, Paris : L'Harmattan, 2004, 281 p.
- Institut de France, Académie des sciences : troisième centenaire, 1666-1966, Paris : Gauthier-Villars, 1967, 481 p.
- ISNARD (Albert), « Joseph-Nicolas Delisle, sa Biographie et sa collection de Cartes Géographiques à la Bibliothèque Nationale », dans Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Bulletin de la Section de Géographie, XXX, 1915, p. 34-164.
- JACOB (Margaret C.), « The Crisis of the European Mind : Hazard Revisited », dans Politics and Culture in Early Modern Europe : Essays in Honor of H. G. Koenigsberger, éd. Phyllis Mack et Margaret C. Jacob, Cambridge : Cambridge University Press, 1987, p. 251-277.
- Jal (Auguste), Dictionnaire critique de biographie et d'histoire, Paris : H. Plon, 1872, 2 vol.
- Jarry (Geneviève) et Hermida (Jean-Sylvain), « Histoire de la circulation sanguine », dans *Histoire de l'anatomie*, *Les dossiers d'archéologie*, n° 31, 1998, p. 64-71.
- Jean Picard et les débuts de l'astronomie de précision au XVII<sup>e</sup> siècle, actes du colloque du tricentenaire, Paris, 12-13 octobre 1982, éd. Guy Picolet, Paris : éd. CNRS, 1987, 382 p.
- Joly (Bernard), « À propos d'une prétendue distinction entre la chimie et l'alchimie au XVII<sup>e</sup> siècle : questions d'histoire et de méthode », dans Revue d'histoire des sciences, Sciences, textes et contextes, en hommage à Gérard Simon, t. 60-61, 2007, p. 167-183.
- —, « Chimie et mécanisme dans la nouvelle Académie royale des sciences : les débats entre Louis Lémery et Étienne-François Geoffroy », dans *Methodos* [en ligne], 8 | 2008, mis en ligne le 31 mars 2008, <a href="https://methodos.revues.org/1403">https://methodos.revues.org/1403</a>>.
- —, « Étienne-François Geoffroy, un chimiste français entre l'Angleterre et l'Allemagne », dans Neighbours and Territories: the Evolving Identity of Chemistry, éd. José Ramón Bertomeu-Sánchez, Duncan Thorburn Burns et Brigitte Van Tiggelen, Louvain-la-Neuve: Mémosciences absl., 2008, p. 105-114.
- JOUANNA (Arlette), « La genèse des élites modernes », dans *Histoire des élites en France du XVI*<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, dir. Guy Chaussinand-Nogaret, Paris : Tallandier, 1991, 478 p.
- JOURDAIN (Charles), *Histoire de l'Université de Paris au XVIII*<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : L. Hachette, 1862-1866, VIII-516-239 p.
- Kapp (Volker), « L'apogée de l'atticisme français, ou l'éloquence qui se moque de la rhétorique », dans *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Marc

- Fumaroli dir., Paris: PUF, 1999, p. 707-786.
- KERVILER (René de), « Les Bignons, grands maîtres de la Bibliothèque du Roi, Jérôme I et Jérôme II 1589-1697; l'abbé Jean-Paul, de l'Académie française (1662-1743) et Jérôme IV », dans Le Bibliophile français, t. 6, sept. 1687, n°9, p. 275-283; oct. 1872, n°10, p. 300-312; nov. 1872, n°11, p. 322-342.
- Ketcham-Wheaton (Barbara), L'Office et la bouche : histoire des moeurs de table en France, 1300-1789, Paris : Calmann-Lévy, 1984, 380 p.
- Kettering (Sharon), « Gift-giving and Patronage in Early Modern France », dans French History, 2, n° 2, juin 1988, p. 131-151.
- KNABE (Peter-Eckhard), « L'histoire du mot "Académie" », dans Académies et sociétés savantes en Europe (1650-1800), dir. Daniel-Odon Hurel et Gérard Laudin, Paris : Honoré Champion, 2000, p. 23-34.
- LABRUSSE (Laurent), « Les quatre maisons de Roucy (II<sup>e</sup> partie) », dans *Bulletin de la Société historique de Haute-Picardie*, t. XIV, 1936, p. 47-116.
- LAISSUS (Joseph), « A propos de Jean-Dominique Cassini », dans 90° Congrès des sociétés savantes, Nice, 1965, section des sciences, Paris : Gauthier-Villars/Bibliothèque nationale, 1966, p. 9-16.
- LAPLANCHE (François), La Bible en France : entre mythe et critique, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle, Paris : A. Michel, 1994, 315 p.
- LASLETT (Peter), *Household and Family in Past Time*, Cambridge: Cambridge University Press, 1972, 623 p.
- —, The History of Aging and Aged, Cambridge: Cambridge University Press, 1977.
- LAUNAY (Françoise), « La tête de femme de la carte de la Lune de Cassini : une déclaration d'amour de Jean-Dominique Cassini (1625-1712) à son épouse Geneviève de Laistre (1643-1708)? », dans L'Astronomie, janv. 2003, vol. 117, p.10-19.
- LEBEUF (abbé Jean), *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, Paris : Féchoz, 1883-1893, 2 vol.
- LEBRUN (François), La vie conjugale sous l'Ancien Régime, Paris : A. Colin, 1975, 179 p.
- LEFERME-FALGUIÈRES (Frédérique), Les courtisans : une société de spectacle sous l'Ancien Régime, Paris : PUF, 2007, 315 p.
- LEJEUNE (Philippe), L'autobiographie en France, Paris : A. Colin, 1971, 272 p.
- —, « Tenir un journal. Histoire d'une enquête (1897-1997) », dans *Poétique*, n° 111, 1997, p. 359-381.
- —, Les brouillons de soi, Paris : Seuil, 1998, 426 p.

Lejeune (Philippe) et Bogaert (Catherine), Le journal intime. Histoire et anthologie, Paris : Textuel, 2006, 506 p.

- LELEU (Michèle), Les Journaux intimes, Paris : PUF, 1952, 354 p. (« Caractères »).
- LE MAO (Caroline), « Une source essentielle pour l'histoire de la vie privée : la chronique du conseiller au Parlement de Bordeaux Labat de Savignac (1708-1720) », dans *Histoire*, économie et société, juil.-sept. 1999, p. 489-509.
- LÉNARDON (Dante), Index du Journal de Trévoux, 1701-1767, Genève : Slatkine, 1986, 389 p.
- LENOBLE (Abbé Robert), « La représentation du monde à l'époque classique », dans XVII<sup>e</sup> siècle, n° 30, 1956, p. 5-24.
- LERY (Edmond), « Le père Sébastien Truchet membre honoraire de l'Académie des sciences (1657-1729). Ses travaux à Versailles et à Marly », dans Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, oct-déc. 1929, p. 220-242.
- LEVALLOIS (Jean-Jacques), Mesurer la Terre : 300 ans de géodésie française, Paris : Presses de l'Ecole nationale des ponts et chaussées/Association française de topographie, 1988, 389 p.
- LEVANTAL (Christophe), La noblesse au XVII<sup>e</sup> siècle (1600-1715) : la Robe contre l'Épée?, Paris, 1987, 47 p.
- Lexicon Capuccinum. Promptuarium historico-bibliographicum ordinis Fratrum minorum capuccinorum, Rome: Bibliotheca collegii internationalis S. Laurentii Brudusini, 1951, col. 1639-1640 (s. v. Studia)
- LICOPPE (Christian), La formation de la pratique scientifique : le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820), Paris : La Découverte, 1996, 346 p.
- LILTI (Antoine), Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au 18<sup>e</sup> siècle, Paris : Fayard, 2005, 568 p.
- Livre et lecture en Espagne et en France sous l'Ancien Régime, colloque des 17-19 février 1980, Paris : ADPF, 1981, 170 p.
- Livre et société dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle, dir. Geneviève Bollême, Paris : Mouton & Co., 1965, 238 p.
- LOCHARD (Eric-Olivier) et TAURISSON (Dominique), « Correspondances, réseaux, édition électronique », dans La plume et la toile : pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières, dir. Pierre-Yves Beaurepaire, Arras : Artois Presses Université, 2002, p. 171-192.
- LOUGEE (Carolyn C.), Le Paradis des Femmes: Women, Salons, and Social Stratification in Seventeenth-Century France, Princeton: Princeton University Press, 1976, X-252 p.
- LUÇAY (comte de), « Le comté de Clermont », dans extrait de la Revue historique, nobi-

- liaire 1876-1877, 3e série, t. I, Paris : J. B. Dumoulin, 1878, 331 p.
- Lux (David S.), « Colbert's plan for the Grande Académie : Royal Policy Toward Science, 1663-1667 »', dans Seventeenth-Century French Studies, XII, 1990, p. 177-180.
- MAINDRON (Ernest), L'Académie des sciences. Histoire de l'Académie. Fondation de l'Institut national. Bonaparte membre de l'Institut national, Paris : Alcan, 1888, 344 p.
- —, L'Ancienne Académie des sciences : les académiciens (1666-1793), Paris : B. Tignol, 1895, 95 p.
- MAGENDIE (Maurice), La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté en France au XVII<sup>e</sup> siècle de 1600 à 1660, Paris : Alcan, 1925, 2 vol.
- MAIRE (Catherine), De la cause de Dieu à la cause de la nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : Gallimard, 1998, 710 p.
- Mallon (Adrian), Science and Government in France, 1661-1699. Changing Patterns of Scientific Research and Development, Ph.D thesis, Belfast: Queen's University, 1983.
- Mandrou (Robert), Histoire de la pensée européenne, t. III : Des Humanistes aux hommes de science (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles), Paris : Le Seuil, 1973, 244 p.
- MARENCO (Claudine), Manières de table, modèles de moeurs,  $17^e$ - $20^e$  siècle, Cachan : éd. ENS-Cachan, 1992, 308 p.
- Marion (Michel), Recherches sur les bibliothèques privées à Paris au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle (1750-1759), Paris : Bibliothèque nationale, 1978, 247 p.
- MARTIN (Henri-Jean), Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle (1598-1701), Genève: Droz, 1969, 2 vol.
- MARTIN (Philippe), Une religion des livres (1640-1850), Paris : éd. du Cerf, 2003, 622 p.
- MASSEAU (Didier), L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du 18<sup>e</sup> siècle, Paris : PUF, 1994, 172 p.
- I Materiali dell'Istituto delle Scienze, Bologne : Cooperativa Libraria Editrice Bologna, 1979, 264 p.
- MATHOREZ (Jules), « Notes sur les noms propres des Italiens fixés en France sous l'Ancien Régime », dans *Bulletin italien*, t. XVI, n° 3-4, juil.-déc. 1916, p. 144-150.
- —, « Notes sur les Italiens en France du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au règne de Charles VIII », dans *Bulletin italien*, t. XVII, n° 2, avril-juin 1917, p. 76-88.
- —, Les étrangers en France sous l'Ancien Régime, Paris : E. Champion, 1919-1921, 2 vol.
- Maury (Alfred), Les académies d'autrefois : l'ancienne Académie des sciences, 2<sup>e</sup> éd., Paris : Didier, 1864, 456 p.

Maury (Jean-Pierre), « Dominique Cassini, l'astronome du Roi-Soleil », dans *Ciel et espace*, oct. 1997, p. 58-62.

- MAZAURIC (Simone), « Le mouvement académique parisien du premier XVII<sup>e</sup> siècle et la constitution de la science moderne », dans La science à l'époque moderne, actes du colloque de 1996, éd. Association des historiens modernistes des universités, Paris : PUPS, 1998, p. 71-86.
- —, « Aux origines du mouvement académique en France : proto-histoire des académies et genèse de la sociabilité savante (1617-1666) », dans *Académies et sociétés savantes en Europe (1650-1800)*, dir. Daniel-Odon Hurel et Gérard Laudin, Paris : Honoré Champion, 2000, p. 35-47.
- —, « Philippe d'Orléans et les sciences », dans Cahiers Saint-Simon, n° 34, 2006, p. 59-73.
- —, Fontenelle et l'invention de l'histoire des sciences à l'aube des Lumières, Fayard, 2007, 390 p.
- McClellan (James E.), « The Académie royale des sciences, 1699-1793 : A Statistical Portrait », dans *Isis*, vol. 72, n° 264, déc. 1981, p. 541-567.
- —, Science Reorganized: Scientific Societies in the Eighteenth Century, New-York: Columbia University Press, 1985, 413 p.
- —, Specialist Control: The Publications Committee of the « Académie royale des sciences » (Paris), 1700-1793, Philadelphie: American Philosophical Society, 2003, 134 p.
- —, « L'Académie Royale des Sciences, (1666-1793) », dans Lieux de savoir, espaces et communautés, dir. Christian Jacob, Paris : A. Michel, 2007, p. 716-736.
- MCKIE (Douglas), « Les débuts de l'Académie des sciences », dans *Endeavour* (Londres), 1966, vol. 25, n° 95, p. 100-103.
- MEDICI (Michele), Memorie storiche intorno le Accademie scientifiche e letterarie della città di Bologna, Bologne : Sassi, 1852, 143 p.
- Memorie intorno a Luigi Ferdinando Marsili, Bologne: N. Zanichelli, 1930, 509 p.
- METZGER (Hélène), « La Littérature scientifique française au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Archeion, vol. 16, 1934, p. 1-17.
- MICHEL (Marie-José), « Clergé et pastorale jansénistes à Paris (1669-1730) », dans Revue d'histoire moderne et contemporaine, n° 26, 1979, p. 177-197.
- MICHERO (Carlo), « Gian Domenico Cassini, un astronomo ligure alla corte di Francia », dans  $La\ Casana,\ 1984,\ n^{\circ}\ 3,\ p.\ 37.$
- MIDDLETON (William E. Knowles), The Experimenters: a study of the Accademia del Cimento, Baltimore: the Johns Hopkins Press, 1971, XV-415 p.
- MORIN (André), « Histoire de la tératologie, son rôle dans l'évolution de la connaissance

- anatomique et du développement », dans *Les dossiers d'archéologie*, n° 31, Dijon : Faton, 1998, p. 72-83.
- MORNET (Daniel), Les sciences de la nature en France au XVIII<sup>e</sup> siècle : un chapitre de l'histoire des idées, réimpr. [de l'édition de Paris, 1911], Genève : Slatkine, 2001, 290 p.
- —, Histoire de la clarté française, Paris : Didot, 1929, 358 p.
- —, La pensée française au XVIIIe siècle, 11e éd., Paris : A. Colin, 1969, 220 p.
- Moulin (Mathilde), « Les rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris sous Louis XIV », dans Histoire, économie et société, 1996, 17<sup>e</sup> année, n° 4, p. 623-648.
- Mouysset (Sylvie), « De père en fils : livre de raison et transmission de la mémoire familiale (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) », dans *Terres et Hommes du Sud*, 126<sup>e</sup> congrès du CTHS, Toulouse, 9-14 avril 2001, Paris : éd. du CTHS, 2002, p. 139-152.
- —, « Livres de raison et construction des réseaux sociaux : l'exemple du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne », dans *Religion et politique dans les sociétés du Midi*, Paris, 2003.
- —, Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles), Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2007, 347 p.
- Mouysset (Sylvie) et Thomas (Jacques), « Livres de raison, livres de réseaux? Parenté spirituelle et hiérarchie urbaine : Toulouse et Rodez aux XVIe et XVIIe siècles », dans Pouvoirs de la famille, familles de pouvoir, colloque des 5-7 oct. 2000, Toulouse-Le Mirail, Toulouse : CNRS/Univ. de Toulouse-Le Mirail, 2005, p. 405-420.
- NEVEU (Bruno), « La vie érudite à Paris à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, d'après les papiers du p. Léonard de Sainte-Catherine (1695-1706) », dans *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, n° 124, 1966, p. 432-511.
- —, Érudition et religion aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Paris : A. Michel, 1994, 522 p.
- NICKLER (Pierre). « Une question : la révolution de l'astronomie au XVIII<sup>e</sup> et Marly », dans *Vieux Marly*, 1963, t. 2, n° 6-7, p. 32-38.
- NICOLICH (Robert N.), « Sunset: The Spectacle of the Royal Funeral and Memorial Services at the End of the Reign of Louis XIV », dans Sun King, The Ascendancy of French Culture during the Reign of Louis XIV, éd. David Lee Rubin, Washington/Londres: Folger Shakespeare Libray/Associated University Presses, 1992, p. 45-72.
- NICOLET (M.), « La condition de l'homme de lettres au XVII<sup>e</sup> siècle à travers l'oeuvre de deux contemporains. Ch. Sorel et A. Furetière », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, LXIII, juil.-sept. 1963, p. 369-393.
- La notabilité urbaine, X<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles : actes de la table ronde organisée à la MRSH, 20-21 janvier 2006, éd. Jean-Marie Laurence, Caen : Centre de recherche d'histoire quantitative, 2007, 204 p.

Offices et papauté, XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles : charges, hommes, destins, dir. Armand Jamme et Olivier Poncet, Rome : École française de Rome, 2005, 1049 p.

- Pachet (Pierre), Les Baromètres de l'âme : naissance du journal intime, éd. revue et aug., Paris : Hachette littératures, 2001, 187 p.
- Pallotti (V.), I materiali dell'Istituto delle scienze, Bologne, 1979, p. 55-62.
- Pardailhé-Galabrun (Annik), La naissance de l'intime, Paris : PUF, 1988, 523 p.
- Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes, Paris : éd. de la Maison des Sciences de l'homme, 1997, XIII-393 p.
- Parisot (Jean-Paul) et Suagher (Françoise), Calendriers et chronologie, Paris/Milan/Barcelone : Masson, 1996, 209 p.
- Parmentier (René), Clermont-en-Beauvaisis : monuments, rues, maisons. Etude historique et archéologique, Senlis : Impr. réunies de Senlis, 1934, 192 p.
- Parrochia (Daniel), Philosophie des réseaux, Paris: PUF, 1993, 300 p.
- PAUL (Charles B.), Science and immortality: the eloges of the Paris Academy of Sciences (1699-1791), Berkeley/Los Angeles: University of California Press, 1980, 213 p.
- PEIFFER (Jeanne), « Le problème de la brachystochrone, un défi pour les méthodes infinitistes de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Sciences et techniques en perspective*, t. 16, 1988-1989, p. 55-82.
- —, « L'engouement des femmes pour les sciences au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Matheuses : chronique féministe*, n° 42, janv.-fév. 1992, p. 27-35.
- —, « Femmes savantes, femmes de sciences », dans Le sexe des sciences : les femmes en plus, dir. Françoise Collin, Paris : éd. Autrement, 1992, p. 32-41.
- —, « La conception de l'infiniment petit chez Pierre Varignon, lecteur de Leibniz et de Newton », dans Leibniz, Tradition und Aktualität, V. Internationaler Leibniz-Kongress, Vorträge, Hannover, 14-19 Novembre 1998, Hannover: Gottfried-Wilhelm-Leibniz-Gesellschaft, 1988, p. 710-717.
- —, « "Désabuser le public" ou convaincre les Académiciens? Le rôle des journaux dans la controverse des infiniment petits (Paris, 1700-1707) », dans Les Journaux savants, agents de la communication et de la construction des savoirs, Université d'Orléans, 24-26 mai 2007, à paraître.
- Pelletier (Monique), « Les Globes de Louis XIV : les sources françaises de l'oeuvre de Coronelli », dans *Imago Mund*i n° 34, 1982, p. 72-89.
- —, La Carte de Cassini. L'extraordinaire aventure de la carte de France, Paris : Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1990, 263 p.
- Perroy (Gilbert), « La rue Cassini », dans Annuaire 1962 de la Société historique du

- quatorzième arrondissement de Paris, Paris : Société historique du quatorzième arrondissement de Paris, 1962, p. 49-64.
- Petitfils (Christian), Le Régent, Paris : Fayard, 1986, 727 p.
- —, Louis XIV, Paris: Perrin, 2008, 775 p.
- PICOLET (Guy), « Une visite du jeune Saint-Simon à l'Observatoire de Paris » dans *Cahiers Saint-Simon*, 1998, n° 26, p. 59-68.
- PICOT (Émile), Les Italiens en France au XVIe siècle, Rome : Vecchiarelli, 1995, 299 p.
- Pietri (Valérie), « Le livre de raison en Provence aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : entre livre de compte et livre de famille », dans *Provence historique*, t. 54, fasc. 217, juil.-sept. 2004.
- Pilisi (Jean), « L'enquête ordonnée par le Régent sur les richesse naturelles de la France (1716-1717) », dans Revue d'histoire des sciences, 1963, p. 373-374.
- PINOT (Virgile), La Chine et la formation de l'esprit philosophique en France (1640-1740), Paris : P. Geuthner, 1932, 480 p.
- PITASSI (Maria Cristina), « Le monde catholique face aux sciences aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Entre refus et récupération », dans Les Eglises face aux sciences du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle, 1991, p. 91-107.
- POPOFF (Michel), Prosopographie des gens du Parlement de Paris (1266-1753), Paris : Références, 1996, 1151 p.
- Pour une histoire de l'intime et de ses variations, Itinéraires, dir. Anne Coudreuse et Françoise Simonet-Tenant, Paris : L'Harmattan, 2009, 196 p.
- Poussou (Jean-Pierre), « Pour une histoire de la vieillesse et des vieillards dans les sociétés européennes », dans Actes du VII<sup>e</sup> colloque national de démographie, Paris : PUF, 1982-1983, 2 vol.
- Pratiques de la lecture, dir. Roger Chartier, Paris: Rivages, 1985, 241 p.
- Prestinenza (Luigi), « G. D. Cassini », dans L'Astronomia, 1, 1987.
- « Projet de publication des registres des séances de l'Académie Royale des Sciences de Paris (1666-1793) », dans Actes du dixième congrès international d'histoire des sciences, Paris, 1964, p. 283-286.
- Les publications de l'Académie Royale des Sciences de Paris (1666-1793), dir. Robert Halleux et James McClellan, Turnhout : Brepols, 2001, 2 vol.
- La qualité de la vie au XVII<sup>e</sup> siècle », Actes du 7<sup>e</sup> colloque de Marseille, Marseille : [n.s.], 1977, 216 p.
- Qu'est-ce qu'une discipline?, éd. Jean Boutier, Jean-Claude Passeron, Jacques Revel, Pa-

- ris : éd. de l'EHESS, 2006, 260 p. (« Enquête », n° 5).
- Quincy (Louis-Dominique), Mémoires sur la vie de M. le Cte de Marsigli, Zurich : C. Orell, 1741, 4 vol.
- Règlements, usages et science dans la France de l'absolutisme, à l'occasion du troisième centenaire du règlement instituant l'Académie royale des sciences : actes du colloque international organisé par l'Académie des sciences de l'Institut de France, avec le concours du Centre international de synthèse, Paris, 8-10 juin 1999, dir. Eric Brian et Christiane Demeulenaere-Douyère, Paris : Tec & Doc, 2002, 548 p.
- La République des sciences : Dix-huitième siècle, dir. Irène Passeron, n° 40, 2008, 827 p.
- ROBINET (André), « La vocation académicienne de Malebranche », dans Revue d'histoire des sciences, vol. 12, janv.-mars 1959, p. 1-18.
- —, « Le groupe malebranchiste introducteur du calcul infinitésimal en France », dans Revue d'histoire des sciences et de leurs applications, vol. 13, 1960, p. 287-308.
- ROCHE (Daniel), « Milieux académiques provinciaux et société des Lumières », dans *Livre* et société dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle, dir. Geneviève Bollème, 2 vol., Paris/La Haye: Mouton, 1965.
- —, « Sciences et pouvoirs dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle : 1666-1803 », dans *Annales*, 1974, année n° 29, n° 3, p. 738-748.
- —, « Les Académies provinciales du XVIII<sup>e</sup> siècle et la diffusion des sciences », dans Actes du 100<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Paris, 1975, Colloque interdisciplinaire, Paris, 1976, Paris : Bibliothèque nationale, 1976, p. 29-40.
- —, Le Siècle des lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1680-1789, Paris : éd. EHESS, 2 vol., 1978 (« Civilisations et Sociétés », n° 62).
- ROGER (Jacques), « La politique intellectuelle de Colbert et l'installation de Huygens à Paris », dans Huygens et la France : Table ronde du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris : J. Vrin, 1982, p. 41-48.
- —, Les sciences de la vie dans la pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : A. Michel, 1993, 848 p.
- —, Les sciences de la vie dans la pensée française au XVIII<sup>e</sup> siècle : la génération des animaux de Descartes à l'Encyclopédie, Paris : A. Michel, 1993, XXXIX-848 p.
- —, Pour une histoire des sciences à part entière, Paris : A. Michel, 1995, 475 p.
- ROMANO (Antonella), « Entre collèges et académies. Esquisse de la place des Jésuites dans les réseaux européens de la production scientifique (XVII°-XVIII° siècle) », dans Académies et sociétés savantes en Europe (1650-1800), éd. Daniel-Odon Hurel et Gérard Laudin, Paris : H. Champion, 2000, p. 387-407.
- ROSSI (Girolamo), Storia del Marchesato di Dolceacqua e dei comuni di Val di Nervia,

- Bordighera: Istituto internazionale di studi liguri, 1903, 263 p.
- ROSSI (Paolo), La naissance de la science moderne en Europe, Paris: Le Seuil, 1999, 407 p.
- Rotta (Salvatore), Francesco Bianchini in Inghilterra: contributo alla storia del newtonianismo italiano, Brescia: Paideia, 1968, 73 p.
- Rullière (René), « L'autre querelle des Anciens et des Modernes : les "circulateurs" et les "anti-circulateurs" », dans *Gazette des Hôpitaux*, 144-34, 1972, p. 777-784.
- SALOMON-BAYET (Claire), « Un préambule théorique à une Académie des Arts : l'Académie royale des sciences, 1693-1696, présentation et textes », dans Revue d'histoire des sciences et de leurs applications, 1970, vol. 23, n° 23-3, p. 229-250.
- —, L'institution de la science et l'expérience du vivant : méthode et expérience à l'Académie Royale des Sciences, 1666-1793, éd. revue et augmentée, Paris : Flammarion, 2008, 500 p.
- SARRAZIN-CANI (Véronique), « Formes et usages du calendrier dans les almanachs parisiens au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Construire le temps : normes et usages chronologiques du Moyen Age à l'époque contemporaine*, éd. Marie-Clotilde Hubert, Bibliothèque de l'Ecole des chartes, Paris : H. Champion/Genève : Droz, 2000, p. 417-446.
- SAUNDERS (Elmo Stewart), The decline and Reform of the Académie des sciences à Paris, 1676-1699, thèse de Ph.D, The Ohio State University, 1980, 572 p., dactyl.
- Schiebinger (Londa), The Mind has no Sex? Women in the Origins of Modern Science, Cambridge (Mass.): Harvard University Press, 1989, 355 p.
- Schiller (Joseph), « Les laboratoires d'anatomie et de botanique à l'Académie des sciences au XVII es siècle », dans Revue d'histoire des sciences, t. XVII, n° 2, 1964, p. 97-114.
- Shank (John Bennett), The Newton wars and the beginning of French Enlightenment, Londres: University of Chicago Press, 2008, 571 p.
- Shapin (Steven) et Schaeffer (Simon), Léviathan et la pompe à air : Hobbes et Boyle entre science et politique, Paris : La Découverte, 1993, 457 p.
- SIGRIST (René), « Correspondances scientifiques du 18<sup>e</sup> siècle, présentation d'une méthode de comparaison », dans *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 58, 2008, p. 147-177.
- SNYDERS (Georges), « Rhétorique et culture au XVII<sup>e</sup> siècle », dans XVII<sup>e</sup> siècle, n° 80-81, 1968, p. 79-87.
- La sociabilité à table : commensalité et convivialité à travers les âges, actes du colloque de Rouen, 14-17 novembre 1990, éd. Martin Aurell, Olivier Dumoulin et Françoise Thelamon, Rouen : Publications de l'université de Rouen, n° 178, 1992, 392 p.
- « La solenne commemorazione dell'astronomo Cassini all'Archiginnasio », dans L'Avvenire d'Italia, anno XXX n° 139 Sabato 13 giugno 1925.

SOLENTE (Suzanne), « Nouveaux détails sur la vie et les manuscrits de Pierre de Carcavi », dans *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. CXI, 1953, p. 124-139.

- STROUP (Alice), Royal Funding of the Parisian Académie Royale des Sciences during the 1690s, Transactions of the American Philosophical Society, vol. 77, part 4, Philadelphie: American Philosophical Society, 1987, 167 p.
- —, A Company of Scientists, Botany, Patronage, and Community at the Seventeenth-Century Parisian Royal Academy of Sciences, Berkeley/Los Angeles/Oxford: University of California Press, 1990, 387 p.
- —, « Louis XIV as Patron of the Parisian Academy of Sciences », dans Sun King. The Ascendancy of French Culture during the Reign of Louis XIV, éd. David L. Rubin, Cranbury (NJ) /London: Associated University Presses, 1992, p. 221-240.
- —, « Science, politique et conscience aux débuts de l'Académie royale des sciences », dans Revue de Synthèse, 114, n° 3-4, 1993, p. 243-453.
- —, « Nicolas Hartsoeker, savant hollandais associé de l'Académie et espion de Louis XIV », dans De la diffusion des sciences à l'espionnage industriel (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle), actes du colloque de Lyon (30-31 mai 1996) de la SFHST, éd. André Guillerme, Paris : SFHST/Fontenay-aux-Roses : ENS éd., 1999, p. 205-228.
- STURDY (David J.), Science et Social Status: the Members of the Académie des Sciences, 1666-1750, Woodbridge: the Boydell Press, 1995, 461 p.
- Sur les traces de Cassini : astronomes et observatoires du sud de la France, 121<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nice, 1996, dir. Paul Brouzeng et Suzanne Débarbat, Paris : éd. CTHS, 2001, 360 p.
- SWERDLOW (Noel M.), « Astronomical chronology and prophecy: Jean-Dominique Cassini's discovery of Josephus's great lunisolar period of the patriarchs », dans *Journal of the Warburg and Courtauld Institute*, 1990, vol. 53, p. 1-13.
- La table et le partage, Paris: La documentation française, 1986, 213 p.
- Tables d'hier, tables d'ailleurs, dir. Jean-Louis Flandrin et Jane Cobbi, Paris : Odile Jacob, 1999, 496 p.
- Taton (René), « Projet de publication des registres des séances de l'Académie Royale des Sciences de Paris (1666-1693) », dans Actes du dixième congrès international d'histoire des sciences, Paris, 1964, p. 283-286.
- —, Les origines de l'Académie royale des sciences, conférence donnée au Palais de la Découverte le 15 mai 1965, Paris : Palais de la Découverte, 1965, 92 p.
- —, « Le rôle des correspondances scientifiques dans la diffusion de la science aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », dans *Proceedings of the XIV<sup>th</sup> International Congress of the History of Science*, Tokyo-Kyoto 1974, 1975, vol. 2, p. 214-230.
- —, « Quelques remarques sur la périodisation en histoire des sciences et sur le concept de

- XVII<sup>e</sup> siècle », dans Revue internationale de philosophie, n° 29, 1975, p. 406-419.
- —, « Les origines et les débuts de l'Observatoire de Paris », dans Tercentenary of the Royal Observatory, Greenwich, Vistas in Astronomy, n° 20, 1976, p. 65-71.
- Taurisson (Dominique), « Le *Journal du chevalier de Corberon* sur le Web : édition numérique ou édition électronique? », [en ligne], 2003, 16 p.
- TEGA (Walter), « Mens agitat molem. L'Accademia delle Scienze di Bologna (1711-1804) », dans *Scienza e letteratura nella cultura italiana del Settecento*, éd. Renzo Cremante et Walter Terga, Bologne : Il Mulino, 1984, p. 65-108.
- TENENTI (Alberto), « Claude Perrault et la pensée scientifique française dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Hommage à Lucien Febvre : Eventail de l'histoire vivante*, II, Paris, 1953, p. 303-316.
- THÉVENET (Amédée), Le quatrième âge, Paris : PUF, 1989, 127 p. (Que Sais-Je?)
- THISSEN (François), Cassini, Ptolémée et la critique du copernicanisme, [en ligne] http://oyseaulx.net/Cassini.html
- TITS-DIEUAIDE (Marie-Jeanne), « Une institution sans statuts : l'Académie royale des sciences de 1666 à 1699 », dans *Histoire et Mémoires de l'Académie des sciences : guide de recherches*, Paris, 1996, p. 3-13.
- —, « Les savants, la société et l'État : à propos du "renouvellement" de l'Académie Royale des Sciences (1699) », dans *Journal des savants*, janv.-juin 1998, p. 79-114.
- TORLAIS (Jean), Réaumur, un esprit Encyclopédique en dehors de « L'Encyclopédie », éd. revue et augmentée, Paris : Blanchard, 1961, 475 p.
- TORT (Patrick), L'ordre et les monstres : le débat sur l'origine des déviations anatomiques au XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris : Syllepse, 1998 (« Matériologiques »).
- TOSELLI (Jean-Baptiste), Biographie niçoise ancienne et moderne, ou Dictionnaire historique de tous les hommes qui se sont fait remarquer... dans la ville et le comté de Nice, Nice: Société typographique, 1860, 2 vol.
- Tremblay (Paul), « La statue de J.D. Cassini et le portrait de Geneviève de Laistre », dans Société historique et archéologique de Clermont : Procès-verbaux et communications diverses, 1904, p. 26-27 et 40-41.
- TRICARD (Jean), « Les livres de raison français au miroir des livres de famille italiens : pour relancer une enquête », dans *Revue historique*, CCCVII/4, p. 993-1011.
- Troyanski (David G.), Miroirs de la vieillesse en France au siècle des Lumières, trad. Oristelle Bonis, Paris : Eshel, 1992, 275 p.
- ULTEE (Maarten), « The Republic of Letters : learned correspondence, 1680-1720 », dans The Seventeenth Century, 17, n° 2, 1987, p. 95-112.

576 Annexe M

Der Umgang mit dem religiösen Buch. Le livre religieux et ses pratiques. Studieren zur Gelschichte des religiösen Buches in Deutschland und Frankreich in der frühen Neuzeit, Göttingen: Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte 101, Vanderhoeck & Ruprecht, 1991, 415 p.

- VERGÉ-FRANCESCHI (Michel), Colbert : la politique du bon sens, Paris : Payot & Rivages, 2006, 532 p.
- Viala (Alain), Naissance de l'écrivain : sociologie de la littérature à l'âge classique, Paris : éd. de Minuit, 1985, 317 p.
- Vignais (Pierre), « Science expérimentale : naissance, métamorphose et limites », dans La Revue pour l'Histoire du CNRS, [en ligne], 17 | 2007, http://histoire-cnrs.revues.org/1867.
- VINCENT (Monique), Mercure galant, Extraordinaire, Affaires du temps : table analytique contenant l'inventaire de tous les articles publiés, 1672-1710, Paris : H. Champion, 1998, 1056 p.
- VINCENT-BUFFAULT (Anne), L'exercice de l'amitié. Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, Paris : Le Seuil, 1995, 317 p. (« La Couleur de la vie »)
- VITTU (Jean-Pierre), « Diffusion et réception du Journal des savants de 1665 à 1714 », dans La Diffusion et la lecture des journaux de langue française sous l'Ancien Régime, dir. Hans Bots, Amsterdam : APA-Holland University Press, 1988, p. 167-175.
- —, Le Journal des savants et la République des Lettres, 1665-1714, thèse de doctorat, univ. Paris-I : Panthéon-Sorbonne, dir. Daniel Roche, 1997, 4 vol.
- —, « De la Res publica literaria à la République des Lettres, les correspondances scientifiques autour du Journal des savants », dans La plume et la toile : pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières, dir. Pierre-Yves Beaurepaire, Arras : Artois Presses Université, 2002, p. 225-252.
- Voisine (Jacques), « Mémoires et autobiographie (1760-1920) », dans *Neohelicon*, vol. 18, n° 2, 1991, p. 149-183.
- Wailly (Jacques), « Comment devinrent picards des gentilshommes italiens et d'un trompel'oeil et d'une lettre sur lesquels s'acheva la glorieuse carrière de la maison Cassini », dans Société d'Emulation historique et littéraire d'Abbeville, 1964, p. 399-441.
- WAQUET (Françoise), « De la lettre érudite au périodique savant : les faux semblants d'une mutation culturelle », dans  $XVII^e$  siècle, 35, 1983, 140, p. 347-359.
- —, « La biographie des savants au début du XVIII<sup>e</sup> siècle : les lois du genre, d'après le De historia litteraria de Michael Lilienthal », dans Annali dell'Istituto storico italogermanico in Trento, XIV, 1988, p. 473-502.
- —, Le modèle français et l'Italie savante : Conscience de soi et perception de l'autre dans la République des Lettres (1660-1750), Rome : Ecole française de Rome, 1989, 565 p.

- —, « Qu'est-ce que la République des Lettres? Essai de sémantique historique », dans Bibliothèque de l'Ecole des chartes, 147, 1989, p. 474-502.
- —, « Les éditions de correspondances savantes et les idéaux de la République des Lettres », dans XVII<sup>e</sup> siècle, 178, 45<sup>e</sup> année, n°1, 1993, p. 99-118.
- Watson (Earnest-Charles), « The Early Days of the Académie des Sciences as Portrayed in the Engravings of Sébastien Le Clerc », dans *Osiris* n°7, 1939, p. 556-587.
- WEYGAND (Zina), Vivre sans voir : les aveugles dans la société française, du Moyen Âge au siècle de Louis Braille, Paris : Créaphis, 2003, 374 p.
- Wolf (Charles-Joseph-Étienne), Histoire de l'observatoire de Paris, de sa fondation à 1793, Paris : Gauthier-Villars, 1902, 392 p.

# Avertissement.

Les noms de personne sont notés en petites capitales, les noms de lieux en italique. Les numéros de pages en italique renvoient au premier tome (Étude), ceux en romain au deuxième (Édition). L'entrée en gras qui suit un nom de personne renvoie à une brève notice biographique (Édition).

Dans le cas d'une évolution de carrière, on a privilégié la position occupée entre 1710 et 1712 dans les entrées d'index. Pour plus de renseignements sur l'évolution des carrières des académiciens, voir l'annexe A p. 445 et suivantes, et l'*Index biographique des membres de l'Académie des sciences*.

# Index

Abbeville, dépt. Somme, arr. Abbeville, Madame, 344, 359, 389, 421 318, 336 Mademoiselle, 276, 344, 359, 385, 389, Agarat, explorateur, 106 407, 421 Premier médecin de la Princesse Pala-D'AGUESSEAU, Anne-Françoise Lefèvre d'Ormesson (1678-1735),tine, 177, 407, 417 D'ARMAGNAC, François-Louis de Lorraine chesse, 230, 332, **333** (1680-1712), abbé de la Chaise-Albano, dom Carlo (1686-1724), neveu Dieu, **410** du pape Clément XI, 424 D'ALBE, Isabelle-Zacharie Ponce de Léon, Arnauld, Antoine, dit le Grand Arnauld (1612-1694), théologien, 223, **374** duchesse, 383, 406, 415, 421 Arnoul, Pierre (mort en 1719), intendant Albert, le Père, prêtre, 338 des galères à Marseille, 318 Alexandre VII, né Fabio Chigi (1599-D'ATTIS, Catherine Tuffet, marquise, cou-1667), pape, 26, 29, **345**, 406 sine de Suzanne du Charmoy, 151, Amblainvilliers, dépt. Essonne, arr. Palai-392 seau, 268, 363, 369, 372, 374, 376, D'AUBIGNY 378-384, 386-391, 427-429 Geneviève Piètre, comtesse, belle-sœur Amonio de M<sup>me</sup> de Maintenon, 267, **351**, Dominique (né v.1648), médecin ita-353, 368, 376, 396, 401 lien, 365, 371 Mademoiselle, 363 Laura Biancolli, épouse de Dominique, Aubry 371 Gilles, curé de Senlis, 353, 408 D'ANCOURT, Monsieur, durecteur général Luc, sacristain de Saint-Jacques-dude la Compagnie d'Afrique, 247 Haut-Pas, 230, **349**, 351 AngersAudiberti, Monsieur, 431 évêque, voir La Rivière Augier, Monsieur, 369 dépt. Maine-et-Loire, arr. Angers, 380 AUZOUT, Adrien (1622-1691), astronome, D'ANGIVILLER, Charles-Claude Flahaut *36*, *65*, *66*, **342** de La Billarderie, comte (1730-Avignon, dépt. Vaucluse, arr. Avignon, 1810), directeur général des Bâti-387, 390, 423 ments du Roi, 286 D'Antin, Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin (1665-1736), duc, direc-Bachelier, Nicole, voir Pelluys Baluze, Étienne (1630-1718), historioteur des Bâtiments du Roi, 149, **333**, 340, 398 graphe, 323 Aprosio, le Père Giovanni Francesco, Jé-BARADEL (mort en 1710), portier de l'Obsuite. 23 servatoire, 180, 256, 333 Arago, François (1786-1853), astronome Barberi de Dolceacqua, 119, 408 et directeur de l'Observatoire, 287 Barden, Monsieur, 325 L'Arioste, Ludovico Ariosto dit (1474-BARDON 1533), poète italien, 223, **391** le Père, curé de Thiais, 345, 350, 414 Arles, évêque, voir Janson, Jacques II de Mademoiselle, 336 Forbin Bargellini, Niccolo (v.1630-1694), nonce Arlot du pape en France, 131

Baron, Dom, moine clunisien, 116, 204, 333, **333**, 334, 336–338, 365

Baronius, César (1538-1607), historien, **336** 

#### BAUGIER

- Charlotte-Madeleine (1695-1722), fille d'Edme et Hélène, **362**, 380, 382, 391, 395, 403, 428
- Edme (1639-1713), seigneur de Montrouge, 203, **370**, 371, 391, 398, 404, 421
- Hélène de Laistre, épouse d'Edme, 203, **362**, 378, 380, 382, 391, 395, 402, 421
- BAVIÈRE, Maximilien-Emmanuel de (1662-1726), électeur du royaume de Bavière, 196, 203, **429**, 430
- Béal, Jean, prêtre et précepteur des fils d'Antoine Niquet, 324, 339, 402
- Beaumont, le Père, 146, 321, 331
- Beauvais, Anne Berthelot, baronne de, **362**, 397
- Bentivoglio, Cornelio (1668-1732), nonce du pape en France, **419**

Berenhen, Madame, 367

#### Bergogne

- Madame, 146, 323, 324, 345, 351, 359, 376, 395, 399–402, 416, 421
- Monsieur, 323, 324, 345, 350, 351, 359, 376, 395, 399–402, 416, 421
- Bernin, Gianlorenzo Bernini, dit le Cavalier Bernin (1598-1680), architecte italien, 129
- Bernoulli, Nicolas (1687-1759), mathématicien, 204, **326**
- Berry, Charles de France, duc de (1686-1714) petit-fils de Louis XIV, 265
- Berry, Charles de France, duc de (1686-1714), petit-fils de Louis XIV, 315
- Bertillon de Crillon, François, évêque de Vence, **372**

Bertonnier, Mademoiselle, 405

# BERVILLE

- Anne-Madeleine Vollant de, voir CAU-VIGNY
- Madeleine-Françoise de Laistre, épouse Vollant de, belle-sœur de J.-D. Cassini, 137, 140, 150, 320, 321, 326, 327, 337, 352–354, 358–361, 367, 368, 372, 376, 377, 381, 384, 388, 390, 391, 393,

395, 396, 399–401, 404, 406, 412, 414–418, 420–422, 430

- Marie-Agnès Vollant de, fille de Madeleine-Françoise, 150, **348**, 352–355, 359–361, 363, 366, 373, 377, 381, 391, 395, 399, 400, 412, 414–417, 420
- Mesdemoiselles de, 326, 327, 337
- Paul-François Vollant de, fils de Madeleine-Françoise, 355, 356, 381, 384, 386, 388, 389, 408, 409
- Bianchini, Francesco (1662-1729), camérier d'honneur du pape, 77, 104, 203, 211, 212, 235, 296, 297, **372**, 419, 423-426, 428-431
- BIDAL, abbé, 322, 326, 396, 402
- BIDAULT, Auguste-François, valet de chambre du duc de Bourgogne, 177, **315**, 319, 331–333, 344, 349, 352, 358, 377, 384, 388, 391, 402–404, 410, 411, 421, 425

#### Bignon, 339

- Agnès Hébert du Buc, épouse d'Armand-Roland Bignon, **370**, 401
- Armand-Roland (1666-1724), intendant de Paris, 142, 217, 336, 361, 361, 392, 398, 417
- Jérôme II (1627-1697), Avocat général au Parlement de Paris, 142
- Jérôme III (1658-1725), Prévôt des marchands de la ville de Paris, 142, 217, **334**, 336, 352, 360, 361, 398, 417, 421
- Jérôme IV, dit Bignon de Blanzy (1698-1743), bibliothécaire du Roi, **417**
- Jean-Paul, dit l'abbé Bignon (1662-1743), académicien honoraire, 43, 44, 47, 52, 58, 61, 71, 97, 115, 119, 121, 142, 217, 231, 256, 281, 282, 318, 320-322, 324, 327, 333, 334, 336, 337, 340, 341, 347, 350, 357, 364, 368, 380, 382-384, 386, 387, 393, 394, 398, 401, 407, 412, 425
- Louis (1659-1730), major des armées du Roi, **323**, 352, 401, 423
- Marie-Anne Françoise, voir Vertha-MON
- Marthe-Françoise Billard, épouse de Jérôme III Bignon, **352**, 370, 417

Suzanne Phélypeaux (1641-1690),épouse de Jérôme II Bignon, 141, 142

BILLARD, Marthe-Françoise, voir BIGNON BION, Nicolas (1652-1733), fabricant d'instruments scientifiques, **329**, 347

Blanzy, voir Bignon, Jérôme IV

Blondel, François (1618-1686), architecte, 40, 172

Boileau, Nicolas (1636-1711), écrivain, 374

Boisseau, Monsieur, 370

Boissy, Jean-Baptiste Thibaudière de (1666-1729), historien, **419**, 422-

Boivin, Jean (1663-1726), bibliothécaire du Roi. 387

Bologne

Istituto delle Scienze, 112–114, 392, 394, 395, 407, 416

Italie, Émilie Romagne, 25, 27, 33, 123, 130, 333, 379, 393, 406, 407, 410, 411

Méridienne de San Petronio, 26, 28, 206

Sénat de, 29, 38, 113

Bon de Saint-Hilaire

François-Xavier (1678-1761), membre de la Société royale des sciences de Montpellier, 110, 111, 346, 355, 367, 399

Philibert (1637-1711), président honoraire de la Cour des comptes de Montpellier, père de François-Xavier, 355

Bonnaire, Monsieur de, 348

Bonneil, Madame de, 400

Bonneval, Guy du Val, marquis, président au parlement de Normandie, **339** 

BOUCHER

Anne-Claude Couplet (née en 1680), épouse de Pierre, 186, 191, 224, 354, 362, 363, 367, 368, 370, 373, 381, 382, 391, 392, 394–396, 399– 401, 404, 405, 409, 410, 412, 415

Pierre, marchand bourgeois de Paris, 186

Воирот

l'Académie, 62

Jean II, fils du précédent, imprimeur de l'Académie, 62

Boufflers, Louis-François de (1644-1711), maréchal de France, 176, 342

BOULDUC, Simon (v.1652-1729), pensionnaire chimiste de l'Académie des sciences, 132, 204, **321** 

Bouloni, abbé, secrétaire du Nonce extraordinaire, 209, 375

Bourdelin, Claude II (1677-1711), associé botaniste de l'Académie des sciences, 118, 394

BOURDELOT, Pierre (1610-1685), médecin du Grand Condé, 39, 141

Bourgogne

Louis de France, duc de (1682-1712), petit-fils de Louis XIV, 45, 148, 173, 178, 265, **319**, 344, 348, 352, 360, 377, 384, 388, 397, 402–404

Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de (1685-1712), épouse de Louis de France, 265, 405, 406, 408

Bourgoin, Monsieur, 337, 349

Boze, Claude Gros de (1680-1753), secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, 341

Brady, Monsieur, 348

Bragelongne, Christophe-Bernard de (1688-1744), élève géomètre de l'Académie des sciences, 328, 374

Brahe, Tycho (1546-1601), astronome danois, 75, 77

Brébar, Jean (mort en 1720), maître des comptes, 357

Brémont, Madame, 384, 399

Brunvillers-la-Motte,  $d\acute{e}pt.$ Oise,arr. Clermont, 422

Buot, Jacques (1623-1678), académicien géomètre, 86, 126

Butterfield, Michael (v.1635-1724),fabricant d'instruments scientifigues, 77, 204, **322**, 326, 334, 431

Caillot, le Père, prêtre de l'Oratoire, 347, 398

Calvière, Charles-François, marquis de (1693-1777), page du Roi, **358**, 425

Jean I<sup>er</sup> (1651-1706), imprimeur de Camilly, Pierre de Blouet, chevalier de (1666-1753), amiral, **365** 

Campani, Matteo, artisan verrier, 76 Camps, François de (mort en 1721), abbé de Saint-Marcel, **431** 

Capucins, Père Gardien des, 333

Carcavi

Mademoiselle de, **371**, 378, 393, 414 Pierre de (1603-1684), mathématicien et bibliothécaire du Roi, *66*, *127*, *130*, *139* 

CARMELINE, Antoine Quaranta dit, dentiste, **316** 

Carpegna, Gasparo (1625-1714), cardinal italien, **375** 

Carré, Louis (1663-1711), pensionnaire mécanicien de l'Académie des sciences, 98, 118, 363, 394

Cassini

César-François, dit Cassini III ou Cassini de Thury (1714-1784), petit-fils de Jean-Dominique I<sup>er</sup>, 67, 157, 158, 161, 284

Françoise-Suzanne (née en 1712), petite-fille de Jean-Dominique I<sup>er</sup>, 202, 217, 231, 248, 269

Francesco-Maria (mort en 1719), cardinal italien, 158, 417, 417, 418–420, 422

Giacomo (1604-1672), père de Jean-Dominique, 21, 22, 156

Jean-Baptiste (1674-1694), militaire, fils aîné de Jean-Dominique, 159, 160

Jean-Dominique, dit Cassini IV (1748-1845), arrière-petit-fils de Jean-Dominique I<sup>er</sup>, 155, 180, 249, 252, 255, 258, 275, 276, 284–287, 289, 290, 297, 300

Tullia Crovesi (v.1605-1677), épouse de Giacomo, mère de Jean-Dominique, 22

Castelet, Alexandre Tinelis, abbé de, physicien, 142, 335, 335, 338, 341

Castres, évêque de, voir Quiqueran de Beaujeu

CAUVIGNY

Anne-Madeleine Vollant de Berville (1683-1741), épouse d'Antoine-Alexandre, 210, 338, 341, 358, 372, 374

Antoine-Alexandre de Chauvenet, seigneur de, 352, 372–374 Cavaillon, dépt. Vaucluse, arr. Apt, 423 César, Caius Julius Cæsar dit (100-44 av. J.-C.), homme politique romain, 419

Chanteherip, abbé de, chanoine d'Écouis et précepteur de F.-J. du Charmoy, 410

Chapelain, Jean (1595-1674), écrivain, 38

Chapotot, Jean, fabricant d'instruments scientifiques, **427** 

Charenton-le-Pont, dépt. Val-de-Marne, arr. Créteil, 424

Charles, le Frère, Théatin, 361, 398

CHARLES II (1639-1685), roi d'Angleterre, 33, 34, 36

Charmont, Louis-Léonore Hennequin de (1670-1735), docteur de Sorbonne, 151, 152, 360, **360**, 362, 364, 387, 401, 402

Chartier, Monsieur, prêtre, 429

Châtenay, voir Sceaux

CHÂTILLON, Louis de (1689-1734), peintre et dessinateur de l'Académie, **62** 

Chaudon, François, vicaire de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 230, **351**, 401

Chauvau, Monsieur, 315

Chauvin, Monsieur, 399

Chazelles, Jean-Mathieu de (1657-1710), associé mécanicien de l'Académie des sciences, 145, 211, 255, 281

CHÉRON, Élisabeth-Sophie (1648-1711), peintre, **395** 

Chevallier, Monsieur, 366

Chevelit, Madame, 404

CHEVREUSE, Charles-Honoré d'Albert de Luynes, duc de (1646-1712), précepteur du duc de Bourgogne, 178, **344** 

Choisy, François-Timoléon, abbé de (1644-1724), écrivain, 430, **430** 

Chomel, Pierre-Jean-Baptiste (1671-1740), associé botaniste de l'Académie, 204, 399

Chrestien, Monsieur, 399

CHRISTINE DE SUÈDE, Kristina Vasa dite (1626-1689), reine de Suède, 28, 29, 406

Cicéron, Marcus Tullius Cicero dit (106-

43 av. J.-C.), écrivain, 213, 373 Clapiès, Jean de (1670-1740), astronome de la Société royale des sciences de Montpellier, 110-112, 328, 379, 399

CLAVIUS, Christophorus (1538-1612), mathématicien allemand, **329**, 336

CLÉMENT IX, né Giulio Rospigliosi(1600-1669), pape, 38

CLÉMENT XI, né Gianfrancesco Albani (1649-1721), pape, 82

CLÉMENT, Nicolas (1647-1712), bibliothécaire du Roi, **387** 

Clermont-de-l'Oise, dépt. Oise, arr. Clermont, 286

#### Colbert

D'ORMOY, Jules-Armand, marquis (1663-1704), surintendant des Bâtiments, **323** 

DE CROISSY, Charles-Joachim (1667-1738), évêque de Montpellier, 111, 416

Jean-Baptiste (1619-1683), Contrôleur général des finances, 34-36, 40, 41, 61, 76, 105, 124, 134, 139, **323** 

Colson, empailleur de l'Académie, 63

Condé, Louis II de Bourbon, dit le Grand Condé (1621-1686), prince du sang, 140, 141, 171

COPERNIC, Nicolas (1473-1543), astronome polonais, 77, 299

CORBERON, *Journal* de Marie Daniel Bourrée de, 19

CORONELLI, Vincenzo (1650-1718), cosmographe italien, **377** 

CORVIONI, marquis, 380

Coste, Monsieur de, 335

Coubart, explorateur, 106

## COUPLET

Anne-Claude, voir BOUCHER

Catherine, fille de Claude-Antoine, 191, 209, 215, 218, 224–226, 268, 296, 315, **317**, 318–321, 323, 325–332, 334–340, 342–350, 352–355, 357–368, 370–384, 388–395, 397–416, 421, 423, 425–431

Claude-Antoine (1642-1722), trésorier de l'Académie des sciences, 59, 69, 86, 91, 99, 126, 127, 139, 150, 191, 318, 341, 346, 347, 350, 387, 398, 408, 422, 427

Marguerite Teissier, seconde épouse de Claude-Antoine, 186, **347**, 383, 398

Marie Baillot, première épouse de Claude-Antoine, 185

Pierre, dit Couplet de Tartreaux (mort en 1743), élève trésorier à l'Académie des sciences, 185, 186, 191, 323, 323, 338, 347, 349, 356, 408, 426

Crovesi, Tullia, voir Cassini

DA DIECI, le Père, Théatin génois, 228 DAGUINET, Jean (mort en 1713), prêtre de l'Oratoire, **375** 

Dalencé, Madame, **360**, 362, 380, 400, 419

Danès, abbé, théologien, **316**, 348, 353, 400

Darmaillet, le Père, Jésuite, 381

DE GLOS, explorateur, 255

DELAISTRE, voir Laistre (de)

#### Delisle

Claude (1644-1720), érudit, père de Guillaume et Joseph-Nicolas, **347** 

Guillaume, dit Delisle l'aîné (1675-1726), élève astronome à l'Académie des sciences, 73, 87, 204, 211, 319, 326, 347, 352, 356, 375, 378, 399, 415, 420, 421

Joseph-Nicolas, dit Delisle le cadet (1688-1768), astronome, 87, 282, 283, **352**, 358, 379, 387, 391, 399

DESCARTES, René (1596-1650), philosophe et mathématicien, 145

Des Essarts, domestique des Cassini, *256*, *257*, **336**, 387, 428

DESHAGUAIS, voir LE HAGUAIS

Deshayes, explorateur, 106

Desmars, Mademoiselle, 397

Desmoulins, Jean (1650-1732), curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 146, 215, 230, 231, 233, **316**, 317, 327, 329, 331, 338, 340, 342, 346, 351, 360, 367, 368, 377, 380, 390, 394, 397, 410, 412, 416, 427, 428

Desplaces, Philippe (1659-1736), astronome, 204, **339**, 346, 367, 368, 375, 378, 397, 398, 402, 425

DINVAL, Monsieur, 350

DINVILLE, Mesdemoiselles, 226, 326, 335, 339, 348, 355, 359

Doctrine chrétienne, Procureur général de la, 356

Douai, dépt. Nord, arr. Douai, 222, 322, 431

Du Charmoy

François-Joseph, frère de Suzanne-Françoise, 148, **360**, 361, 362, 364, 365, 381, 391–393, 396, 398, 399, 401, 402, 404, 405, 407, 410, 412, 413, 417, 424

Suzanne-Françoise (1677-1725), épouse de Jacques Cassini, 70, 146, 147, 157, 159, 168, 169, 183, 231, 268, 270, 360-431

Du Hamel, Jean-Baptiste (1624-1706), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, 31, 37, 59, 95, 156, 323

Du Haut, abbé, *210*, *218*, 335, **335**, 356, 378, 399

Du Lac, Henri-Louis Colonne (mort en 1733), doyen du chapitre de Saint-Marcel, **364** 

Dumenilet, Mademoiselle, 366

Du Metz, Claude-Gédéon, président à la Chambre des comptes, **355**, 426

Dumini, Mademoiselle, 146, 317, 326, 332, 333, 336, 339, 352, 355, 361, 374, 401, 427

Durant, Monsieur, prêtre, 345–350, 352, 353, 356–359, 361–370, 372, 374, 376–378, 380

Durazzo, Nicolò, diplomate génois, **392**, 395, 396

Düsseldorf, Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, 429

Du Verney, Joseph-Guichard, dit Du Verney l'aîné (1648-1730), pensionnaire anatomiste de l'Académie des sciences, 39, 63, 96

Écouis, dépt. Eure, arr. Écouis, 410

Egodocuments, 18

Espagne, 416

D'ESTE, Francesco I<br/>er (1610-1658), duc de Modène, 29

D'ESTRÉES, César (1628-1714), cardinal, 38, 176, 377, 417

Étampes, dépt. Essonne, arr. Étampes, 337 ÉTIENNE

chanoine de Chartres, 211, 212, 318

le Père, prêtre de Saint-Médard, 204, 383

FAGON, Guy-Crescent (1638-1718), académicien honoraire, 99, 163, **365** 

FAUDEL, Françoise, voir MALÉZIEU

FEUILLÉE, Louis Éconches (1660-1732), explorateur, 204, 226, 235, 257, 333, 334, 369, 374, 385–387, 392, 396

FIEUBET, Gaspard de (mort en 1722), président à la Chambre des comptes, **363** 

FLAMSTEED, John (1646-1719), astronome anglais, 103

*Florence* 

Accademia Platonica, 28, 29 Accademia del Cimento, 28, 34, 109, 370

Italie, Toscane, 385, 386

Foligno, Italie, Ombrie, 354

FONTANEY, Jean de (1643-1710), Jésuite missionnaire en Chine, 108

FONTENELLE, Bernard le Bovier de (1657-1757), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, 43, 46, 50, 52, 59, 60, 74, 90, 91, 94, 95, 97, 98, 103, 118, 145, 188, 200, 202, 204, 217, 228, 241, 242, 270, 285, 291, 292, **355**, 394, 414, 417

For privé, écrits du, 18

Francières, Vincent-Charles du Belloy de, théologien, **357**, 371

Francine, Monsieur de, 371

Gadroys, Claude, physicien, 325

Gaillard, le père Honoré (1641-1727), Jésuite, **315**, 326, 340, 362, 420

Galilei, dit (1564-1642), astronome italien, 28, 32, 75, 78, 234, 382, 418

Gallet, Jean-Charles (1637-1713), astronome amateur, 104, 105, 115

Gallois, abbé Jean (1632-1707), pensionnaire géomètre de l'Académie des sciences, 59, 85, 95, 102, 105, **323**, 419

Gardien, Georges-Hélie (v.1657-1716), secrétaire des guerres, 177, 344, 383, 384, 423

Gassendi, Pierre (1592-1655), mathématicien et astronome, 31

Gauteron, Antoine (1660-1737), médecin et secrétaire de la Société royale des sciences de Montpellier, 242

Gênes, Italie, Ligurie, 23, 24, 123, 130, 133, 242, 379, 405, 407, 422

GENTILE, le Père, Dominicain génois, 228 GEOFFROY

Étienne-François, dit Geoffroy l'aîné (1672-1731), pensionnaire chimiste de l'Académie des sciences, 156, 204, 332, 350, 384

Claude-Joseph, dit Geoffroy le cadet (1685-1752), associé botaniste de l'Académie des sciences, 118, **363**, 364, 422, 423

Mathieu-François (1644-1708), père des précédents, 39

Gérone, Espagne, Catalogne, 353

GIUSTINIANI, abbé, historiographe italien, 317, 383

Gobelin, Mademoiselle, 427

Godeffroy, Élisabeth, voir Sissonne

Gouye, le père Thomas (1650-1725), académicien honoraire, 46, 53, 91, **322**, 327, 330, 341, 350, 381, 412

GRÉGOIRE XIII, né Ugo Buoncompagni (1502-1585), pape, 79

Grimaud, Monsieur, consul de Marseille, 119, 318, 324, 325

GUALTERIO, Filippo-Antonio (1660-1728), prélat italien, **330**, 347

Guglielmini, Domenico (1655-1710), physicien italien, 112, **334**, 337, 362

Habsbourg, Joseph I<sup>er</sup> de (1678-1711), empereur germanique, 265, 363, 364

HAGUENOT, Henri (1687-1775), médecin, **369** 

Haranger, Pierre-Maurice (mort en 1735), chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, **319**, 322, 342, 346, 349, 356, 364, 365, 373, 382, 421

#### HARTSOEKER

Monsieur, fils de Nicolas, 315, 319, 324, 327, 329, 340, 347, 349, 355, 356, 367, 371, 375, 378, 384, 385, 387, 393, 410, 427, 429

Nicolas (1656-1725), physicien néerlandais, 119, **315**, 324, 340, 341,

378, 396, 412

HÉBERT

le Père, 410

Mademoiselle, 349, 353, 374, 375, 397, 427

HOMBERG, Guillaume (1652-1715), pensionnaire chimiste de l'Académie des sciences, 39, 42, 50, 59, 97, 98, 175, **341**, 400, 418, 419

Huygens, Christiaan (1629-1695), astronome néerlandais, 38, 124, 162, 204, **349**, 419

#### D'INCOURT

Ambroise-Alexandre Palisot, seigneur, **355** 

Marie-Louise de Salles-Vollant, épouse d'Ambroise-Alexandre, **355** 

Jacquemin, Pierre-Paul (1680-1730), conseiller au Parlement de Metz, 357

JACQUES II (1633-1701), roi d'Angleterre, 193, 242

Janson

Jacques II de Forbin (v.1680-1741), archevêque d'Arles, **372**, 384, 395

Toussaint de Forbin (1631-1713), cardinal, 82, 176, 230, 296, **344**, 367, 368, 384, 395, 400, 403, 417, 431

Jaugeon, Jacques (v.1646-1724), pensionnaire mécanicien de l'Académie des sciences, 96, 100, **321**, **350** 

Kalwitz, Seth, dit Sethus Calvisius (1556-1615), mathématicien, **385** 

Kepler, Johannes (1571-1630), astronome allemand, 77, 235

#### La Boulaye

Claude-Louis-Hyacinthe Plouvier de, commissaire ordonnateur de la Marine, 151, **365** 

Marie-Thérèse d'Aligre, épouse de Claude-Louis-Hyacinthe, 151

La Brenaudière, Mademoiselle, 317, 339, 357

La Fayette, Édouard Mottier de (mort en 1740), militaire, 226, **351** 

La Hire

Catherine Le Sage (morte en 1681), première épouse de Philippe, 189

Catherine Nonnet (morte en 1709), seconde épouse de Philippe, 189

- Catherine-Geneviève (1671-1718), fille de Philippe, 191, 347, 350
- Gabriel-Philippe de (1677-1719), associé astronome de l'Académie des sciences, 69, 189, 191, 325, 326, 328, 329, 342, 347, 348, 366, 367, 370, 399, 404, 423, 429
- Jean-Nicolas de (1685-1727), élève botaniste de l'Académie des sciences, 86, 117, 118, 190, 191, 272, **316**, 424, 428
- Mademoiselle de, 191, 215, 225, 268, 315, **316**, 317, 319, 321–331, 333, 334, 336–368, 370–380, 382–386, 388–395, 397, 398, 400–403, 405, 406, 408, 411–414, 418, 423, 425, 431
- Marguerite Mouette, épouse de Philippe-Gabriel, 189
- Marie-Anne de, voir ROUSSEAU
- Philippe de (1640-1718), pensionnaire astronome de l'Académie des sciences, 59, 68-71, 85, 91, 93, 96, 106, 118, 120, 129, 150, 188, 190, 191, 221, 226, 227, 235, 244, 282, 284, 299, 316, 318, 326, 333, 334, 336-341, 343, 344, 346, 347, 350, 353, 356, 359, 360, 378, 381, 388, 391, 396, 398, 403, 410, 413, 425, 429
- LA HYRE, Laurent (1606-1656), peintre, 187
- LAIR, Dom Eugène, procureur des Chartreux de Paris, **369**, 389, 391, 403

#### Laistre

- DE BAILLY
  - Claude II, secrétaire du Roi, père de Joseph, 136
  - Joseph de, secrétaire au Conseil, 136, 140, 153
  - Joseph-Simon de, fils de Joseph de Laistre, secrétaire au Conseil, 203
  - Marie-Anne Berthelot, veuve de Joseph de Laistre, secrétaire au Conseil, 331, 333, 351, 353, 359, 397, 399
  - Marie-Anne II de (née en 1691), religieuse, fille de Joseph de Laistre, secrétaire au Conseil, 351

Messieurs de, fils de Joseph de Laistre, secrétaire au Conseil, **319**, 348, 353, 395, 396, 399

#### DE BLOIS

- Jacques II de, père de Claude-Pierre  $I^{er}$ , 135
- Jean de, grand-père de Joseph, 136 Le mousquetaire, fils de Claude-Pierre I<sup>er</sup> dit Delaistre de Blois, 364, 402, 409, 420, 423, 425, 426, 429, 430
- Monsieur de, fils de Claude-Pierre I<sup>er</sup> dit Delaistre de Blois, 222, 227, 264, 319, 321, 322, 326–328, 330, 331, 334, 336, 337, 358, 362, 365, 366, 404, 406, 415, 428
- Angélique-Marie de Montallot, veuve de Jacques de Laistre, belle-sœur de J.-D. Cassini, **338**
- Anne Durand, veuve de Pierre de Laistre, belle-mère de Jean-Dominique Cassini, 134, 136, 137
- Catherine de (morte en 1712), bellesœur de J.-D. Cassini, 137, 140, 146, 150, 241, 266, **325**, 327, 331– 337, 345, 349, 352–354, 360–362, 364, 366, 372, 374, 376, 381, 383, 390, 393, 395, 401, 406, 407
- Famille de, 134
- Geneviève de (1643-1708), épouse de Jean-Dominique Cassini, 109, 134, 138, 139, 143, 144, 157, 164, 168, 203, 267, 298
- Hélène de, voir BAUGIER
- Madeleine-Françoise de, voir Ber-VILLE
- Paul de, dit Delaistre du Temple (1645-1716), beau-frère de J.-D. Cassini, 137, 140, 146, 150, 209, 315, 317, 320, 321, 324-327, 330-335, 338-340, 342, 344, 346, 347, 350-356, 359, 361-363, 366, 374, 377, 381, 394, 395, 397, 401, 402, 404, 410-412, 420, 427, 429, 430
- Pierre de, lieutenant-général de Clermont-en-Beauvaisis et beaupère de Jean-Dominique Cassini, 134–137, 164
- LA LANTE, Monsieur de, 404 LA LOUBÈRE, Simon de (1642-1729),

- poète et diplomate, 369
- La Maugeraye, François de, Jésuite, 204, 220, **353**
- La Montre, abbé de, astronome, 106, 204, **315**, 326, 351, 374, 380
- Langlois, Pierre (1657-1719), maître des comptes, **353**, 366, 367, 372, 375, 408
- Lannion, Pierre de (né en 1644), mathématicien, **338**
- LA PORTE, le Père de, 381, 383, 391–394, 400, 410, 422, 427–431
- LARCHER, Michel (mort en 1715), président à la Chambre des comptes, **315**
- La Rivière, Michel Poncet de (1671-1730), évêque d'Angers, **371**
- La Rue, Charles de (1643-1725), Jésuite, **373**
- La Salle
  - Madame de, épouse de Simon, 340, 351, 364, 375, 389, 392–394, 397, 399, 413
  - Mademoiselle de, fille de Simon, 340, 375, 389, 393, 394, 397, 413
  - Simon de (mort en 1728), maître des comptes, **315**, 321, 337, 340, 351, 364, 374, 375, 389, 392–394, 397–399, 413, 424
- LAVAL, le père Antoine-François (1664-1728), hydrographe et astronome, 115, 204, 235, 281, 291, **318**, 324, 328, 330, 332, 347, 348, 350, 351, 356, 358, 382–384, 386, 393, 394, 396, 401, 403
- LA VALETTE, Louis de Thomas de (1678-1772), directeur de l'institution parisienne de l'Oratoire, **347**
- La Vallière, Louise, duchesse de (1644-1710), maîtresse de Louis XIV, 326
- LAVEAU, Monsieur, 349, 409
- LE BAS
  - Jean, fabricant d'instruments scientifiques, 125, 204, **368**, 429
  - Philippe-Claude (v.1637-1677), fabricant d'instruments scientifiques, 125
- LE BON, horloger de l'Académie, 63 LE BRUN, le père Pierre (1661-1729), écrivain, 120, 146, 209, 212, 222, 224,

- 296, **315**, 319, 321, 326–334, 336, 338, 339, 341–343, 345–351, 357, 358, 361, 362, 364, 366, 373, 376, 377, 384, 389, 395, 398, 401, 403, 405, 410, 411, 416, 417, 422, 424, 426, 431
- Lebrun, portier de l'Observatoire, 256 Le Chevallier, voir Chevallier
- LE DUC
  - Madame, 328, 329, 348, 399, 419 Mademoiselle, la fille aînée, 325, 34
  - Mademoiselle, la fille aînée, 325, 348, 399, 419
  - Mesdemoiselles, 225, 327, 328, 370, 371, 378–380, 383, 385, 388, 395, 398, 405, 407, 409, 410, 413, 423, 424
  - Monsieur, 325, 328, 370, 398
- LEEUWENHOEK, Antoni van (1632-1723), physiologiste néerlandais, 103
- Le Fée, le père André (1625-1718), théologien, 205, **328**, 331, 350, 362, 427
- LE FÈVRE, Jean (1650-1706), pensionnaire astronome de l'Académie des sciences, 85
- Lefèvre, Monsieur, missionnaire au Canada, 421
- LE GRAND, Monsieur, 211, 212, 375
- Le Haguais, Jean-François (1640-1723), conseiller d'honneur à la Cour des aides, 42, 217, **339**, 352, 355, 360, 361, 373, 374, 389, 417
- Le Large, François, gardien du globe terrestre de Coronelli, 204, 377, 380
- LÉMERY, Nicolas (1645-1715), pensionnaire chimiste de l'Académie des sciences, 39, 86, 98, 227, **331**
- LE MOYNE, Madame, 370
- LE PAILLEUR, Jacques (mort en 1654), mathématicien, 31
- Le Quesnoy, dépt. Nord, arr. Avesnes-sur-Helpe, 431
- LERCARO, Francesco Maria Imperiale (1629-1712), patricien génois, 24, 27, 132, 133
- LE VACHER, Marie-Anne, voir Tour-MONT
- LE VAU, Louis (1612-1670), Premier architecte du Roi, 66
- Levesque, Pierre-Philippe (mort en 1740), maître des comptes, **340**, 351

L'Hôpital, Guillaume-François-Antoine, marquis de (1661-1706), académicien honoraire, 95, 194

LIEUTAUD, Jacques (1660-1733), élève astronome de l'Académie des sciences, 71, 389

LITTRE, Alexis (1658-1725), pensionnaire anatomiste de l'Académie des sciences, 96, 409

Londres

Royal Society, 33, 36, 109

LORDELOT, Guy, beau-frère d'Angélique-Marie de Montallot, belle-sœur de J.-D. Cassini, **338** 

Louis XIV (1638-1715), roi de France, 13, 34, 36, 38, 44, 45, 58, 125, 131, 139, 148, 171, 192, 193, 395, 408, 422

LOUVILLE, Jacques-Eugène d'Allonville, chevalier de (1671-1732), militaire et astronome, 204, 330, 353, 373, 380, 407, 408

Louvois, François-Michel Le Tellier, marquis de (1641-1691), surintendant des Bâtiments, 40

 $\begin{array}{c} \text{Loz\'eac, le P\`ere, } 383-386, \ 388-391, \ 394-\\ 399, \ 401-405, \ 407, \ 411-419, \ 421, \\ 422, \ 426 \end{array}$ 

Lully, Jean-Baptiste (1632-1687), Surintendant de la musique, 139, 149

MACQUART, Henry, fabricant d'instruments scientifiques, 218, 348, 399

Malebranche, Nicolas (1638-1715), académicien honoraire, 95, 99, 102, 204, 232, **399**, 418, 419, 426

Malézieu

Françoise Faudel de Fauveresse (1650-1741), épouse de Nicolas, **428** 

Nicolas de (1650-1727), académicien honoraire, 178, 204, **376**, 382, 403, 427-429

Mally, Monsieur de, 392

Malvasia, Cornelio (1603-1664), patricien bolonais, 25, 27, 29

Manfredi, Eustachio (1674-1739), astronome italien, 104, 113, 206, 297, **319**, 395, 407

MARALDI, famille, 22

Marcadé

Charles (mort en 1727), maître des comptes, **317**, 322, 331, 332, 342,

346, 350, 356, 358, 363–365, 369, 373, 382, 404, 421

Marie-Élisabeth de Tourmont (av.1680-ap.1732), épouse de Charles, 364, 366, 373, 382, 403, 404, 421, 426

MARCHANT, Jean (mort en 1738), pensionnaire botaniste de l'Académie des sciences, 96, 204, **350**, 422

Mareschal, Marie Roger, épouse de Georges, **402** 

Marigny, domestique des Cassini, 256, 257, 401

Marin, Monsieur, 358

MARIOTTE, Edme (1620-1684), physicien, 428

Marseille, dépt. Bouches-du-Rhône, arr. Marseille, 324, 379, 383, 387, 392

Marsigli, Luigi-Ferdinando, comte (1658-1730), militaire et naturaliste, 104, 113, 119, 206, 275, 319, 320–323, 326, 327, 333, 351, 358, 406, 407

Marsoulle, abbé, 343

Martin, le Père, 423, 424

Médicis

Côme II (1590-1621), grand-duc de Toscane et mécène de Galilée, 28

Côme l'Ancien (1389-1464), fondateur de l'Accademia Platonica, 27, 32

Léopold de (1617-1675), cardinal, 32-34, **370** 

MERLE, Monsieur, officier du cardinal de Janson, 401

MERSENNE, le P. Marin (1588-1648), Minime et mathématicien, 31

Méry

Jean (1645-1722), pensionnaire anatomiste de l'Académie des sciences, 63, 96, 269, 271, **316**, 324, 327, 341, 354, 381, 388, 404, 405, 422, 425, 427

Monsieur, fils de Jean, 422

Mesle, Monsieur, 339

MINPIEUX, Mademoiselle, 352

Modène, Italie, Émilie-Romagne, 25

MOITTE, Jean-Guillaume (1746-1810), sculpteur, 286, 293

MOLYNEUX, William (1656-1698), philosophe anglais, 219

Monseigneur, Louis de France dit (1661-

1711), fils de Louis XIV, 13, 148, 171, 192, 193, 265, 360, 363, 364, 370, 375, 380

Montanari, Geminiano (1633-1687), astronome italien, 112, 418

MONTAUSIER, Charles de Sainte-Maure, duc de (1610-1690), gouverneur du Grand Dauphin, 171

#### Monti

Antoine-Félix (1681-1738), marquis de, militaire italien, 119, **393**, 405, 406, 408, 410-412, 420

Filippo-Maria (1675-1754), prélat italien, ancien élève de J.-D. Cassini, 82, 87, 204, 211, 212, 255, 406, 411

Montigny, Madame, 401

Montmor, Henri-Louis Habert de (1600-1679), écrivain, 31

Montpellier

dépt. Hérault, arr. Montpellier, 379, 388, 425

évêque de, voir Colbert de Croissy Société royale des sciences, 86, 109, 112

Montrouge, dépt. Hauts-de-Seine, arr. Antony, 370, 371, 375, 378, 380, 388,

#### Montsabert

Anne-Charles Goislard de (mort en 1733), conseiller au Parlement de Paris, **405**, 407, 411, 426, 429, 431

Marie-Louise de Rians (morte en 1717), épouse d'Anne-Charles, **405**, 407, 411, 431

# Morin

Madame, 371

Mademoiselle, 361, 364, 365, 387, 408, 411

Monsieur, 205, 224, **362**, 371, 377, 387 Monsieur, le fils, 369

MORTAGNE, René de Volluyre de (mort en 1743), prêtre de l'Oratoire, **388** MOULLENEU, 382

Nangis, Louis-Armand de Brichanteau, marquis de (1682-1742), militaire, 176. **425** 

Nantes, dépt. Loire-Atlantique, arr. Nantes, 339

Narbonne, dépt. Aude, arr. Narbonne, 402 NAVAVARE, Monsieur de, 388 Nesmond, Marie-Marguerite de Beauharnais (v.1645-1725), veuve de Guillaume, 149, 153, **362**, 366

NEWTON, Isaac (1643-1727), physicien anglais et associé étranger de l'Académie des sciences, 235, 326

NICOLAÏ, Jean-Aymard de (mort en 1717), premier président à la Chambre des comptes, **336**, 371, 399

#### NIQUET

Antoine (v.1641-1726), ingénieur du Roi, **339**, 402

Antoine-Joseph (1701-1795), fils d'Antoine, **402** 

Hyacinthe (mort en 1719), fils d'Antoine, **324**, 339, 356, 367

# Noailles

Adrien-Maurice, duc de (1678-1766), militaire, **354** 

Louis-Antoine de (1651-1729), cardinal, 222, 232, **331**, 342, 344, 346, 367

Noël, Hubert (v.1649-1732), curé de Tremblay, **351** 

NORTHUMBERLAND, Adélaïde Paleotti (morte en 1726), duchesse de, 336, 355, 361

## Oratoire

Père Économe, 321, 348, 362, 418 Séminaire Saint-Magloire, 229, 231, 232

supérieur, voir Sainte-Palaye Orléans, dépt. Loiret, arr. Orléans, 316 D'Orléans

> Charlotte-Élizabeth de Bavière, dite la Princesse Palatine (1652-1722), duchesse douairière, 171, 406, 417, 421

> Marie-Louise Élisabeth (1695-1719), fille de la Princesse Palatine, **315**

> Philippe I<sup>er</sup>, dit Monsieur, duc (1640-1701), frère de Louis XIV, 171, 192

> Philippe II, duc (1674-1723), neveu de Louis XIV, 45, 50, 52, 175, 176

D'ORMOIS, voir Colbert d'Ormoy

Ozanam, Jacques (1640-1717), élève géomètre de l'Académie des sciences, 211, 212, **329**, 337, 353

Pagan, Blaise-François, comte de (1604-

1007)	1
1665), ingénieur militaire, <b>418</b>	sculpture, 30, 44
PAJOT, Monsieur, 412	Bibliothèque royale, <i>37</i> , <i>193</i> , <i>226</i> , 387
Paleotti, Marquise, 336	Bureau des Longitudes, 287
PAPILLON, Madame, 402	Chambre des comptes, 160, 161, 165,
PARENT, Antoine (1666-1716), élève méca-	207, 266, 363, 392, 400, 401, 408,
nicien de l'Académie des sciences,	415, 430
91, 152, 204, 208, 212, 218, 220-	Jardin du Roi, 46, 64, 99
222, 224, <b>317</b> , 328, 329, 337, 339,	Observatoire, 46, 65–67, 99, 179–181,
342, 345, 346, 348, 350, 352, 354,	183, 184, 192, 195, 197, 198, 202,
356, 359, 360, 364–366, 369, 372,	216, 229
374, 380, 386, 391, 395, 398, 403,	Appartement des Cassini, 181–183
409, 416	Appartement des Couplet, 185
Paris	Appartement des La Hire, 187–189
La Ville-l'Évêque, 125, 127	chapelle, 232, 233
Val-de-Grâce, 335	directeur, 67, 68
Académie de chirurgie, 30	Palais du Louvre, 44, 60, 124, 192
Académie des inscriptions, 35, 44, 204,	PÉCOU, Gaspard, maître des comptes, 375
341, 392, 393	Pelissier, abbé, 369, 403
Académie des sciences	Pelluys
élèves, 55	Jacques (v.1657-1727), maître des
élections, 116	comptes, 151, <b>359</b> , 360–362, 364,
archives, 15, 59, 281, 282	370, 397
assiduité, 48, 51, 55, 59, 88, 89, 114,	Nicole Bachelier, épouse de Jacques,
121, 132	151, <b>360</b> , 362, 397
associés, 55	PENETI, abbé, secrétaire du Grand-Duc de
dessinateur, 63	Toscane, 385
devise, 49	Penne, Monsieur, 356
directeur, 50, 52, 58	Perinaldo, Italie, Ligurie, 21–24, 112, 130,
empailleur, 63	156, 158, 250
honoraires, 54, 58	PERRAULT
horloger, 63	Charles (1628-1703), écrivain, $36$ , $66$ ,
imprimeur-libraire, 61, 62, 95	223, <b>374</b>
jetons d'argent, 48	Claude (1613-1688), architecte, 40, 66,
Lettres patentes de 1713, 45	129, 155, 179, 223
pensionnaires, 54, 59	le Père, 381, 397, 425, 428
président, 50, 56–58	PÉTAU, Denis (1583-1652), écrivain, <b>317</b>
Règlement de 1699, 14, 43–45, 49,	PHILIPPE V (1683-1746), roi d'Espagne,
50, 52, 64, 116, 117, 173, 201	408
Règlement de 1716, 51	PICARD, abbé Jean (1620-1682), astro-
renvoi, 51	nome, 40, 105, 124, 187, 188, 244,
séances publiques, 97, 192, 262	282, 428
sceau, 49	PICHON, Monsieur, maître des comptes,
secrétaire perpétuel, 59, 281, 290	<b>358</b> , 404, 405, 421
spécialités, 55, 56	PIROT, Edme (1631-1713), Grand Vicaire
tour de rôle, 90	du cardinal de Noailles, 233, 256,
trésorier, 59, 60, 281	342–346, 350
vétérans, 52	Pise, Italie, Toscane, 386
Académie française, 30, 35, 204	PLANTADE
Académie putéane, 31, 33, 39, 142	François de (1670-1741), astronome de
Académie royale de danse, 35	la Société royale des sciences de
Académie royale de peinture et de	Montpellier, 110, 111, <b>350</b>

- Gaspard-René de (1684-1768), conseiller à la Cour des comptes de Montpellier, **323**, 336, 337, 350, 372, 384, 385, 388
- Poissy, dépt. Yvelines, arr. Saint-Germain-en-Laye, 351
- PONT, Monsieur, ami du P. Laval, 328 PONTCHARTRAIN
  - Jérôme, comte de (1674-1747), secrétaire d'État de la Marine et de la Maison du Roi, 43-47, 51, 52, 57, 85, 115, 149, 217, 281, **344**, 369, 382, 386, 387, 408, 417
  - Louis de (1643-1727), Chancelier de France, 41-44, 46, 61, 149, 176, **360**, 383
- Port-Royal-des-Champs, dépt. Yvelines, arr. Rambouillet, 335
- Princes, Messieurs les, fils du duc du Maine, 429
- PRINCIPE, Monsieur, 320, 369
- Ptolémée, Claudius Ptolemæus dit (v.90-v.168), astronome, 74, 374, 378
- QUINQUET, Ange (mort en 1725), Théatin, **361**, 371, 373, 381, 413
- QUIQUERAN DE BEAUJEU, Honoré de (1655-1736), évêque de Castres, **372**
- Rambouillet, dépt. Yvelines, arr. Rambouillet, 350
- Ranuzzi, Angelo, nonce du pape en France, **323**
- RAVENNE, abbé de, secrétaire du cardinal de Rohan, 424
- RÉAUMUR, René-Antoine Ferchault de (1683-1757), pensionnaire mécanicien de l'Académie des sciences, 94, 96, 98, 243, **324**, 341, 365, 381
- RÉGIS, Pierre-Sylvain (1632-1707), associé géomètre de l'Académie des sciences, 39
- Relier, Monsieur, 351, 367, 401, 402, 418 Renau, Bernard, dit Renau d'Elissagaray (1652-1719), académicien honoraire, **419**, 421
- Renaudot, Eusèbe (1646-1720), érudit, 31, 42
- RENEAUME, Michel-Louys, dit Reneaulme de La Garanne (1675-1739), pen-

sionnaire botaniste de l'Académie des sciences, 281

République des Lettres, 16, 205, 220

REYNAU, le père Charles-René (1656-1728), mathématicien, **399**, 426

RIANS, Marie-Louise, voir Montsabert

RICHER, Jean (1630-1696), astronome,  $4\theta$ ,

- RIGAUD, Claude, directeur de l'Imprimerie royale, 62
- ROBERVAL, Gilles Personne de (1602-1675), mathématicien de l'Académie des sciences, 66

ROCHEMORE

Henri de, militaire, **386** Madame de, 425

- ROHAN, Armand-Gaston-Maximilien de (1674-1749), cardinal, 176, 204, 211, 417, 419, 422, 424, 425, 427, 429
- Rolle, Michel (1652-1719), pensionnaire géomètre de l'Académie des sciences, 85, **347**, 362, 404, 419, 421

Rome

Accademia dei Lincei, 33 Académie de France à, 35

- RÖMER, Olaus (1644-1710), astronome danois, 187
- Rouché, le Père, 326
- ROUCY, Charles-Emmanuel, marquis de (mort en 1711), frère de François-César de Sissonne, 366, **366**, 367

Rousseau

- Jean-Baptiste, syndic des rentes de l'Hôtel de Ville, 190
- Marie-Anne de La Hire, épouse de Jean-Baptiste, 190, 191, 381, 384
- SAINT-AIGNAN, Henriette-Louise Colbert, duchesse de (1660-1733), **411**
- Saint-Albain, Mademoiselle de, 354, 358, 361, 367
- SAINT-BONNET, Jean de (v.1640-v.1703), Jésuite et astronome, 108
- SAINT-CYRAN, Jean Duvergier de Hauranne, abbé de (1581-1643), théologien janséniste, 230
- SAINTE-PALAYE, Guillaume de, Père supérieur de l'Oratoire, **348**
- Saint-Jacques-du-Haut-Pas paroisse, 229–231, 299

curé, voir Desmoulins sacristain, voir Aubry, Luc vicaire, voir Chaudon

SAINT-OLON, François Pidou de (1646-1720), diplomate, **344** 

Saintot

Madame, 405 Mademoiselle, 405 Monsieur, 397

SAINT-SAUVEUR, Pierre Nigot de (mort en 1724), maître des comptes, 211, 212, 315, 323, 352

Salses-le-Château, dépt. Pyrénées-Orientales, arr. Rivesaltes, 332

Salvago, Paris-Maria (1643-1724), astronome italien, 206, 207, 272, 297, 298, **319**, 368, 372, 392, 395, 401, 404, 407, 422, 425

Salviati, Alamanno (1668-1733), nonce extraordinaire et vice-légat d'Avignon, 196, 325, 334, 349, **387**, 392

SANTO-BUONO, Carmen Nicolas Caracciolo, prince de (1671-1726), viceroi du Pérou, 408, **408** 

Saulmon (mort en 1724), élève mécanicien de l'Académie des sciences, 118, **330**, 348, 363, 364, 381, 398, 423

SAURIN, Joseph (1656-1737), pensionnaire géomètre de l'Académie des sciences, 216, 275, 338, 345, 430

Sauveur, Joseph (1653-1716), mécanicien vétéran de l'Académie des sciences, 94, 106, 204, 217, 344, **344**, 356

Sceaux, dépt. Hauts-de-Seine, arr. Antony, 376, 428, 429

Scheuchzer, Johann-Jakob (1672-1733), naturaliste suisse, 204, **332**, 334, 357, 364, 423

Selesi, Monsieur le comte, gentilhomme du cardinal de Rohan, **428** 

Sienne, Italie, Toscane, 157

SIRI, Vittorio (v.1608-1677), historiographe du Roi, 130

Sissonne

Élisabeth Godeffroy, comtesse de, mère de Suzanne-Françoise du Charmoy, 147, 151, 157, 211, 360, **360**, 361–367, 370, 371, 373, 378, 383, 384, 389, 391–394, 396–403, 405, 407–409, 411–415, 417, 418, 423–425, 427

François-César de Roucy, comte de (mort en 1731), 147, 149, 151, 157, 359, 360-367, 371, 374, 375, 378, 382-384, 386, 388-393, 396-399, 401-405, 407, 409-414, 416, 417, 420, 421, 424, 425, 427, 430

SLOANE, Hans (1660-1753), naturaliste anglais et associé étranger de l'Académie, 103

SORBA, Gianbattista, secrétaire de la République de Gênes, **340** 

SORBIÈRE, Samuel de (1615-1670), médecin, 36, 65

SOREL, Louis, valet de chambre des Cassini, 256, 257, **320**, 340, 390, 409, 419

STANCARI, Vittorio Francesco (mort en 1710), astronome italien, 104, 113 Suzon, Madame, 383

Teinturier, Charles (mort en 1760), archidiacre de Verdun, 204, 209, 327, 327, 331–334, 337, 349, 357

Teissier, Marguerite, voir Couplet Téligny, le Père, 338

Thévenot, Melchisédech (1620-1692), physicien, 31, 33, 39

Thury-sous-Clermont, dépt. Oise, arr. Clermont, 136, 170

TILLADET, Jean-Marie La Marque, abbé de (1650-1715), érudit, **366**, 418

TILLY, domestique des Cassini, 256, 257, 428

Tolède, chevalier de, *210*, **401**, 416, 430 Tourmont

Marie-Anne Levacher, épouse de Robert-Henri, **404** 

Robert-Henri de (v.1680-ap.1732), conseiller au Parlement de Paris, 403, 404

Tournefort, Joseph Pitton de (1656-1708), pensionnaire botaniste de l'Académie des sciences, 89, 96, 156, 281

Tremblay-en-France

dépt. Seine-Saint-Denis, arr. du Raincy, 210, 268, 296, 323, 377, 381, 383–386, 414, 423, 427, 430, 431

curé de, voir Noël

Truchet, Jean, dit le Père Sébastien (1657-1729), académicien honoraire, 39, 90, 100, 175, **358** 

Tuffet

Bénigne, cousine de Suzanne-Françoise du Charmoy, 151, **399** 

Catherine, voir D'ATTIS, marquise Catherine Barbot, veuve d'André, 150 TULIE, Mademoiselle, 226, 326, 339, 348, 355, 359

Upsal, Suède, Uppland, 379 Urbino, Italie, Marches, 26, 131

Valbonnais, Jean-Pierre Moret de Bourchenu, marquis de (1651-1730), historiographe, 129, 332, 347, 351, 352, 355–357, 388, 405, 410

Vallebona, Italie, Ligurie, 23

Vanves, dépt. Hauts-de-Seine, arr. Antony, 363, 414

Varignon, Pierre (1654-1722), pensionnaire géomètre de l'Académie des sciences, 85, 97, 145, **326** 

Varin, explorateur, 106, 107

Vence, évêque de, voir Bertillon de Crillon

VENCE, François de Villeneuve de (v.1662-1741), prêtre de l'Oratoire, 224, 315, 338

Versailles, dépt. Yvelines, arr. Versailles, 40, 58, 67, 171, 172, 177, 178, 257, 338, 351, 384, 386, 397, 403, 408, 417

VERTHAMON

Mademoiselle de, 356, 363

Marie-Anne Françoise Bignon, présidente de, **356**, 363

VILLANI, Giovanni (v.1276-1348), écrivain italien, **385**, 386, 390

Villepinte, dépt. Seine-Saint-Denis, arr. du Raincy, 323, 339, 377, 427

Vincennes, dépt. Val-de-Marne, arr Nogent-sur-Marne, 365

VIVIANI, Vincenzo (1622-1703), mathématicien italien, 32, 418

Winslow, Joseph-Bénigne (1669-1760), élève anatomiste de l'Académie des sciences, 227 Yon, Monsieur et Madame, 402

Zumbo, Gaetano Giulio (1656-1701), modeleur en cire italien, **355** 

# Table des matières

Ι	<b>Ét</b> ı Intro		n	7 13
1	Un	savant	à la renommée internationale.	21
	A	Le par	rcours italien d'un fils de notable niçois.	21
		A.1	De l'arrière-pays niçois au service du Saint-Siège	21
			Perinaldo, les racines familiales	21
			Gênes, les racines intellectuelles	23
			Bologne, les racines sociales et mondaines	24
		A.2	Le mouvement académique de l'âge baroque	27
			Le patronage savant dans l'Europe du XVII <sup>e</sup> siècle	27
			Académie, académies et mouvement académique	29
		A.3	L'appel de l'Académie des sciences de Paris	34
			Quel modèle pour l'institution royale?	34
			Attirer les intelligences	37
	В	L'Aca	démie des sciences au temps de Jean-Dominique Cassini	39
		B.1	De « ceux qui se réunissent dans la Bibliothèque royale » à l'Aca-	
			démie royale des sciences de Paris : la Compagnie du Grand siècle.	39
			Les premières décennies de l'Académie des sciences	39
		B.2	La réforme de 1699	43
			Le Règlement de 1699	43
			Adaptation et adaptations : le destin du Règlement de 1699	49
			L'aboutissement des mutations internes : le Règlement de 1716	51
		B.3	Des hommes et des lois : la mainmise du règlement sur les aca-	
			démiciens	53
			Hiérarchie académique et spécialisation scientifique	53
			Académiciens, officiers et satellites	56
	$\mathbf{C}$		appelant Cassini en France, on nuisit tout à la fois à l'astronomie	
			Cassini lui-même » (Delambre)	64
		C.1	L'activité des Cassini à l'Observatoire	64
			Astronome du Roi ou Directeur de l'Observatoire?	64
			Pratiquer l'astronomie.	71
		C.2	Académisme, népotisme et clientélisme : l'implication concrète	
			du clan Cassini-Maraldi à l'Académie des sciences	85
			Naissance d'une dynastie académique	85
			La participation des Cassini-Maraldi à la vie académique : l'échan-	
			tillon 1699-1715	88
			La reconnaissance officielle de l'activité académique des Cassini.	94
			Bilan : les Cassini-Maraldi, moteurs de l'Académie?	98
		C.3	L'action scientifique des Cassini en dehors du cadre formel de	
			l'Académie	102

			Jean-Dominique Cassini et les correspondants de l'Académie des sciences	102
			Jean-Dominique Cassini et les autres sociétés savantes	102
			Cassini doyen de l'Académie des sciences : pensionnaire inefficace ou centre de gravité occulte?	114
<b>2</b>	Con	nment	devinrent français des gentilshommes italiens	<b>12</b> 3
	A		cinement français de la famille Cassini : réseaux parisiens, réseaux	100
		picards		123
		A.1	S'établir à Paris	
			La Grande galerie du Louvre	
			La Ville-l'Évêque	125
		A.2	Premiers liens en France : Claude-Antoine Couplet	126
		11.2	miers réseaux	128
			La présence italienne en France à l'arrivée de Cassini	128
			L'obtention de la nationalité française	130
			Le choix d'un mariage français	
			La situation sociale de la famille de Laistre, entre région pari-	
			sienne, Blésois et Picardie.	134
			Le contrat de mariage de JD. Cassini, révélateur de solidarités	
			familiales et amicales	138
			Au-delà des réseaux : union arrangée et mariage d'amour?	143
		A.3	Quarante ans après : le mariage de Cassini II et les nouveaux	
			réseaux d'alliance	145
			Préparatifs et stratégies matrimoniales : le mariage de Jacques	1 4 5
			Cassini	145
			La famille Charpentier du Charmoy - Godeffroy - Roucy de Sissonne	147
			Nouvelle union, nouvelles alliances : analyse du contrat de ma-	141
			riage de Jacques Cassini et Suzanne-Françoise Charpen-	
	_	~	tier du Charmoy	
	В		s, courtisan et officier du Roi : une situation sociale ambiguë	
		В.1	Les efforts des Cassini pour être intégrés à l'aristocratie française.	
			Noms et titulatures	
			Les prétentions nobiliaires des Cassini	
			Situation financière de la famille Cassini.	
		B.2	Se mettre en scène dans le théâtre de la société : les Cassini entre	102
		D. <b>2</b>	Versailles et l'Observatoire	170
			Les Cassini courtisans	
			Les Cassini, seigneurs et metteurs en scène de l'Observatoire?	
0	<b>T</b> T	• •1		100
3			stronome en son for privé.	199
	A	Jean-L A.1	Oominique Cassini, une vieillesse bien remplie	199 199
		$\Lambda.1$	Cassini patriarche	
			L'objet de toutes les attentions	
		A.2	Les douceurs de la vieillesse	
		11.4	Recevoir.	
			Entendre et toucher	
			Prier.	

	В	Cassin	i face à lui-même : pratiques de l'ego-écriture	241
		B.1	Écriture scientifique et écriture littéraire, écrits publics et écrits	
			T · · · ·	241
			1 1	245
			,	249
		B.2	Écrire la vieillesse, vivre par l'écriture	251
			Forme et conditions de rédaction du Journal de la vie privée de	
			1 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	251
				260
			Tentative de définition d'un genre littéraire	274
Er	oilogı	16	2	81
1	A			281
	В		1 1	287
	C		,	290 290
	O	Cassiii	i, modele bavant, modele numam	100
Co	onclu	sion	2	95
Π	Éd	lition	3	05
ГА		1 .	1	
ĮΑ		u lecte	1	13
				315
				321
				327
	•			331
				335
				340
				343
	0 0011 1	ier 171		347
				352
				356
				359
		-	_	364
			_	368
				372
			_	378
	•			382
			_	386
			-	390
				394
				398
				104
				108
				111
				115
				117
				122
				126
	Sept	embre 1	1712	130

II	I Annexe	es	437
$\mathbf{A}$	Un savant	à la renommée internationale.	443
		Fig. 1 : Carte des environs de Nice et Perinaldo	443
		Fig. 2 : Placement des académiciens	
		Tabl. 1 : Présidents et vice-présidents de l'Académie entre 1699 et 1715	
		Tabl. 2 : Directeurs et sous-directeurs de l'Académie des sciences	444
		entre 1700 et 1715	444
		Les membres de l'Académie louisquatorzienne (1666-1715)	
	L'implicatio	on du clan Cassini-Maraldi à l'Académie des sciences	457
		Fig. 3 : Médaille frappée en l'honneur de la construction de l'Observatoire en 1667	457
		Tabl. 3 : Nombre moyen d'académiciens présents aux séances, par	
		classe, entre 1699 et 1715	457
		Fig. 4 : Nombre moyen d'académiciens présents aux séances, par classe et par année	457
		Tabl. 4 : Taux de présence des académiciens aux séances ordinaire	
		Tabl. 5 : Académiciens effectuant plus de 3 interventions par an .	
		Fig. 5 : Inventions et mémoires soumis au jugement de l'Académie	100
		entre 1699 et 1715	460
		Tabl. 6 : Les 13 académiciens les plus actifs au sein des commis-	
		sions entre 1699 et 1715	460
		Tabl. 7 : Nombre de mémoires publiés par académicien	460
		Tabl. 8 : Académiciens ayant publié plus de 10 articles dans les	
		MARS entre 1699 et 1715	461
		Tabl. 9 : Pourcentage de publication des articles des 20 académi-	
		ciens les plus productifs entre 1699 et 1715	461
		Tabl. 10 : Académiciens sollicités 5 fois ou plus pour des séances	4.00
		publiques, entre 1699 et 1715	
		Tabl. 11 : Académiciens les plus influents pour la période 1699-171	5462
$\mathbf{B}$	Mémoires	présentés à l'Académie des sciences entre 1710 et 1712.	463
	1712		474
$\mathbf{C}$	L'influence	e de Cassini en dehors du cadre académique.	479
		Tabl. 12 : Lieux de résidence des correspondants de l'Académie	
		des sciences	
		Tabl. 13 : Les académiciens et leurs correspondants	
		Un exemple d'écriture « autobiographique » de Cassini	480
D		ement français de la famille Cassini : réseaux parisiens, ré	<u>;</u> _
	seaux pica		483
		mariage de Jean-Dominique Cassini et Geneviève de Laistre	
	Contrat de	mariage de Jacques Cassini et Suzanne-Françoise du Charmoy	487
${f E}$	Une situat	ion sociale ambiguë.	495
	Donation de	e JD. Cassini à son fils Jacques	495
	Donation d'	Élisabeth Godeffroy à Suzanne-Françoise Charpentier du Charmov	v 499

$\mathbf{F}$	Arbres généalogiques	<b>503</b>
	Fig. 6 : Les origines de la famille de Laistre	504
	Fig. 7 : La branche de Laistre de Clermont-en-Beauvaisis	505
	Fig. 8 : La branche de Laistre de Blois	506
	Fig. 9 : La branche de Laistre de Bailly	507
	Fig. 10 : La branche Vollant de Berville	508
	Fig. 11: La branche Cassini	509
	Fig. 12: La famille Couplet	
	Fig. 13 : La famille de La Hire	
$\mathbf{G}$	L'Observatoire : hôtel noble, hôtel pour les nobles.	513
	Fig. 14 : Plan du rez-de-chaussée du bâtiment principal de l'Ob-	
	servatoire	514
	servatoire	515
	Fig. 16 : Plan du second étage du bâtiment principal de l'Obser-	
	vatoire	516
$\mathbf{H}$	Une vieillesse bien remplie.	517
	Les relations des Cassini en 1710-1712	517
	Tabl. 14 : Livres lus par Cassini entre juin 1710 et septembre 1712	2521
Ι	Prier.	<b>523</b>
	Fig. 17 : Le quartier de l'Observatoire à la fin du règne de Louis	<b>502</b>
	XIV	
J	Les nouvelles du temps.	<b>525</b>
	Les nouvelles du temps.  Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	<b>525</b> 525
	Les nouvelles du temps.	<b>525</b>
	Les nouvelles du temps.  Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	<b>525</b> 525 <b>527</b>
	Les nouvelles du temps.  Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	<ul><li><b>525</b></li><li>525</li><li><b>527</b></li><li>527</li></ul>
	Les nouvelles du temps. Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	<b>525</b> 525 <b>527</b> 527 527
	Les nouvelles du temps.  Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	<b>525</b> 525 <b>527</b> 527 527
K	Les nouvelles du temps.  Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 525 527 527 527 527 529
K	Les nouvelles du temps.  Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 525 527 527 527 527 529 533
K	Les nouvelles du temps. Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 527 527 527 527 529 533 533
K	Les nouvelles du temps. Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 527 527 527 527 529 529 533 533 533
K	Les nouvelles du temps. Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 527 527 527 527 529 529 533 533 533 533
K	Les nouvelles du temps. Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 527 527 527 527 529 533 533 533 533 533
K	Les nouvelles du temps. Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 527 527 527 527 529 533 533 533 533 533
K	Les nouvelles du temps. Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 527 527 527 527 529 533 533 533 533 534 534 534
K	Les nouvelles du temps. Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 527 527 527 527 529 533 533 533 533 534 534 534
K	Les nouvelles du temps. Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 527 527 527 527 529 533 533 533 534 534 534 534 535
K	Les nouvelles du temps. Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 527 527 527 527 529 533 533 533 534 534 534 535 535
K	Les nouvelles du temps. Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 527 527 527 527 529 533 533 533 534 534 534 535 535
K	Les nouvelles du temps. Chronologie de la guerre de Succession d'Espagne	525 527 527 527 527 529 533 533 533 534 534 534 535 535